

2

21



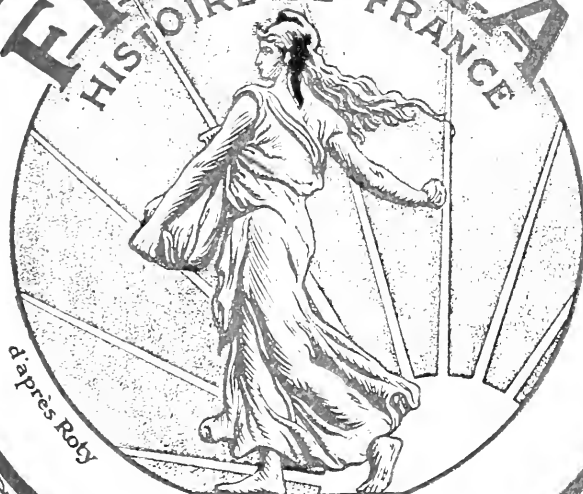
VERCINGÉTORIX
CLOVIS
CHARLEMAGNE
PHILIPPE-AUGUSTE
SAINT LOUIS
DUGUESCLIN
JEANE D'ARC

CORNEILLE
LOUIS XIV
TURENNE
COLBERT

POUSSIN
PUGET
WATTEAU
TURGOT
MIRABEAU
DANTON
LAVOISIER

FRANCLIA

HISTOIRE DE FRANCE



d'après Roby

PAR

Joseph REINACH
(POLYBE)

LOUIS XI
FRANÇOIS I^{er}
BAYARD
RABELAIS
MONTAIGNE
HENRI IV
SULLY
RICHELIEU
DESCARTES
PASCAL

MOLIÈRE
RACINE
BOSSUET
LA FONTAINE
VOLTAIRE
MONTESQUIEU
J-J. ROUSSEAU

CARNOT
HOCHÉ
NAPOLÉON
VICTOR HUGO
LAMARTINE
PASTEUR
THIERS
GAMBETTA
JOFFRE
FOCH

LIBRAIRIE HACHETTE

ROIS DE FRANCE ET CHEFS D'ÉTAT

Clodion (423 à 443)

1^{re} Dynastie.

MÉROVINGIENS (448-752)

Mérovée (448-456).

Clovis (481-511).

Dagobert (628-633).

2^e Dynastie.

CARLOVINGIENS (752-987)

Pépin le Bref (752-768).

Charlemagne, empereur (771-814).

Louis le Débonnaire (814-840).

Des fils de Louis le Débonnaire au dernier Carlovingien en Occident (840-987).

3^e Dynastie.

CAPÉTIENS DIRECTS

Hugues Capet (987-996).

Robert II le Saint (996-1015).

Henri 1^{er} (1031-1060).

Philippe 1^{er} (1060-1108).

Louis VI le Gros (1108-1137).

Louis VII le Jeune (1137-1180).

Philippe II Auguste (1180-1223).

Louis VIII le Lion (1223-1229).

Louis IX ou Saint Louis (1226-1270).

Philippe III le Hardi (1270-1285).

Philippe IV le Bel (1285-1314).

Louis X le Hutin (1314-1316).

Jean 1^{er} (1316-1316).

Philippe V le Long (1316-1322).

Charles IV le Bel (1322-1328).

CAPÉTIENS (BRANCHE DES VALOIS)

Philippe VI (1328-1350).

Jean II le Bon (1350-1364).

Charles V le Sage (1364-1380).

Charles VI (1380-1422).

Charles VII (1422-1461).

Louis XI (1461-1483).

Charles VIII (1483-1498).

CAPÉTIENS (BRANCHE D'OR- LÉANS)

Louis XII (1498-1515).

CAPÉTIENS (BRANCHE D'AN- GOULÈME)

François 1^{er} (1515-1547).

Henri II (1547-1559).

François II (1559-1560).

Charles IX (1560-1574).

Henri III (1574-1589).

CAPÉTIENS (BRANCHE DES BOURBONS)

Henri IV (1589-1610).

Louis XIII (1610-1643).

Louis XIV (1643-1715).

Louis XV (1715-1774).

Louis XVI (1774-1792).

1^{re} RÉPUBLIQUE

Convention

1792-1795.

Girondins.

Montagnards.

Robespierre.

Directoire

(1795-1799)

Barras, Carnot, Sieyès, Roger-Duclos.

Consulat

(1799-1804)

Bonaparte, Cambacérès, Lebrun.

1^{er} EMPIRE

Napoléon 1^{er} (1804-1814).

1^{re} RESTAURATION

Louis XVIII (avril 1814, mars 1815).

Retour de Napoléon, 20 mars 1815.

Gouvernement des Cent Jours jusqu'au 22 juin 1815.

2^e RESTAURATION

Louis XVIII (juin 1815-1824).

Charles X (1824-1830).

Louis Philippe 1^{er} (1830-1848).

2 RÉPUBLIQUE

Gouvernement du général Cavaignac (1848).

Présidence de Louis Napoléon (1848-1851).

2^e EMPIRE

Napoléon III (1852-1870).

3^e RÉPUBLIQUE

PRÉSIDENTI DE LA RÉPUBLIQUE

Présidence de Thiers (18 février 1871-24 mai 1873).

Présidence Mac-Mahon (24 mai 1873-30 janvier 1879).

Présidence Grévy (30 janvier 1879, 2 décembre 1887).

Présidence Sadi Carnot (3 décembre 1887-24 juin 1894).

Présidence Casimir Perier (27 juin 1894-15 janvier 1895).

Présidence Félix Faure (17 janvier 1895-10 février 1899).

Présidence Loubet (18 février 1899-18 février 1900).

Présidence Fallières (18 février 1899-17 février 1913).

Présidence Poincaré (17 février 1913-18 février 1920).

RÉGENCES

Régence d'Anne de Beaujeu (1483-1491).

Régence d'Anne d'Autriche (1643-1661).

Régence de Blanche de Castille (1226-1236).

Régence de Marie de Médicis (1610-1615).

Régence du Duc d'Orléans (1715-1723).

GUERRES ET BATAILLES

Bataille de l'Alia et prise de Rome par les Gaulois (390 av. J. Christ).

Siège d'Alesia (52 av. J.-C.).

Bataille des Champs catalauniques (451).

Grandes invasions barbares (V^e siècle).

Tolbi (496).

Roncevaux (778).

Invasions des Normands (fin du IX^e siècle).

Prise de Jérusalem (juillet 1099).

Bourges (27 août 1214).

Tallevorg (1241).

Saintes (1242).

Guerre de Cent ans (1337-1453).

Crécy (26 août 1346).

Perte de Calais (1347).

Poitiers (1356).

Azincourt (1415).

FRANCIA

*HISTOIRE ILLUSTRÉE
DE LA FRANCE*

LES GRANDES ÉPOQUES DE LA FRANCE



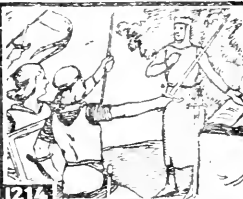
843

TRAITÉ DE VERDUN



1099

PRISE DE JÉRUSALEM



1214

BATAILLE DE BOUVINES



1429

JEANNE D'ARC A REIMS



1594

ENTRÉE DE HENRI IV A PARIS



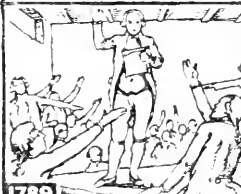
1648

TRAITÉS DE WESTPHALIE



1780

LAFAYETTE & WASHINGTON



1789

SERMENT DU JEU DE PAUME



1789

PRISE DE LA BASTILLE



1792

VALMY



1805

AUSTERLITZ



1806

IÉNA



1914

LA MARNE



1916

VERDUN



1918

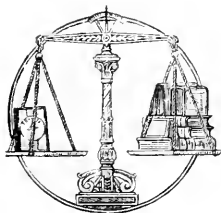
LES FRANÇAIS A STRASBOURG

JOSEPH REINACH
(POLYBE)

FRANCIA

HISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA FRANCE

LES GAULOIS. — LE ROYAUME FRANÇ. — LA FRANCE CAPÉTIENNE. — LA CIVILISATION FRANÇAISE AU MOYEN AGE. — LE RÉGNE DES VALOIS. — LE MIRACLE DE JEANNE D'ARC. — LOUIS XI. — LES DÉBUTS DE L'ÈRE MODERNE. — LA LUTTE CONTRE LA MAISON D'AUTRICHE. — LA RENAISSANCE: XV^e ET XVI^e SIÈCLES. — LA RÉFORME. — HENRI IV. — LOUIS XIII AVANT RICHELIEU. — RICHELIEU. — MINORITÉ DE LOUIS XIV. — LOUIS XIV. — LOUIS XIV ET L'EUROPE. — LES LETTRES ET LES ARTS AU XVII^e SIÈCLE. — L'EUROPE AU XVIII^e SIÈCLE. — LA RÉGENCE. — LOUIS XV. — LA SOCIÉTÉ, LES LETTRES ET LA PHILOSOPHIE AU XVIII^e SIÈCLE. — LOUIS XVI. — LA RÉVOLUTION. — NAPOLÉON. — DE 1815 A NOS JOURS. — LE MOUVEMENT INTELLECTUEL AU XIX^e SIÈCLE. — LA GUERRE MONDIALE
1914-1918.



LIBRAIRIE HACHETTE
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS



FRANCIA



*Aux Armées de Joffre, de Foch et de Pétain.
Aux Armées Alliées.*

CE livre, écrit pour vous, n'est pas, à proprement parler, une histoire de France. C'est, de l'histoire de France, tout ce qu'il m'a paru essentiel à un honnête homme de savoir pour mieux connaître la France, donc pour l'aimer davantage, dans ses gloires et dans ses épreuves, dans son long effort pour se créer elle-même, pour conquérir l'indépendance et la liberté. Ce que j'ai cherché à retracer à grands traits, c'est seulement une image de la France d'autrefois, mère glorieuse et souvent tragique de la France d'aujourd'hui.

Ce qu'est la France d'aujourd'hui, vaillante, patiente et tenace dans la bataille, aimable et charmante jusque dans les heures les plus dures, et, dans la victoire, calme et forte comme la justice, vous le savez, vous, les Britanniques, et vous, les Américains, qui êtes venus défendre sur notre sol envahi la cause de l'indépendance des nations et du droit. Et vous aussi, les Belges, qui combattiez à côté de nous; et vous, les Russes, les Italiens, les Roumains, les Grecs, les Serbes, les Portugais, et tous les autres, les Polonais, les Tchèques, les soldats de l'Empire du Soleil Levant, vous le savez aussi, vous tous qui avez souffert, espéré, vaincu avec nous, car de la Marne immortelle à la Vistule, de l'Yser au Vardar, du Piave au Danube, de la mer Egée à la

mer du Japon, ce fut une seule bataille.

Mais ce que fut la France d'autrefois, le savez-vous assez, et nous-mêmes le savons-nous assez?

Ce qu'elle a été, on l'a écrit dans d'innombrables pages, dans de grands ouvrages en beaucoup de volumes, dont quelques-uns sont parmi les chefs-d'œuvre de notre littérature, et dans des livres d'enseignement, dont plusieurs sont aussi de très beaux ou de très bons livres. Mon ambition a été plus modeste; je ne suis pas un savant et je ne suis pas un professeur: j'ai écrit pour ceux qui n'ont pas le loisir de lire les grands ouvrages et pour ceux à qui les manuels paraissent ou trop détaillés encore ou trop sommaires.

Ce sont des *poilus* qui m'ont demandé ce livre. Ce sont des *tommies* et des *sammies* qui m'ont exprimé leur désir d'avoir un livre où leur apparût dans une lumière claire le passé du pays dont le corps a été le principal champ de bataille de la Grande Guerre. Et peut-être ai-je eu tort de me laisser persuader; mais cela serait que je n'en aurais aucun regret, tant j'ai eu de joie à revivre cette magnifique histoire. Je croyais la connaître un peu, mais je ne savais bien qu'une chose: c'est que, pour aimer la France à travers sa vie tourmentée, il suffit de laisser parler les faits.



CHAPITRE I

LES GAULOIS

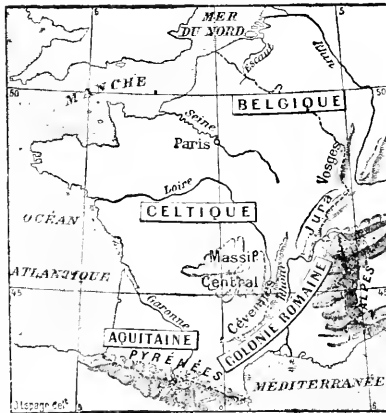
La Gaule indépendante. || La Gaule romaine.
Les grandes invasions barbares.

Les Romains ont donné le nom de GAULE de la Méditerranée à la partie occidentale de la vaste région que les Grecs appelaient *Keltiké*, pays des Celtes, et qui s'étendait de l'Océan Atlantique à la mer Noire. La Gaule propre avait pour limites l'Océan, les Pyrénées, les Alpes et le Rhin.

Les Celtes étaient un peuple de guerriers. Venant de l'Est, région des origines, ils se répandirent, cinq ou six siècles avant Jésus-Christ, sur les pays à l'ouest du Rhin, d'où ils débordèrent dans les îles britanniques, sur l'Espagne, sur l'Italie et dans la vallée du Danube.

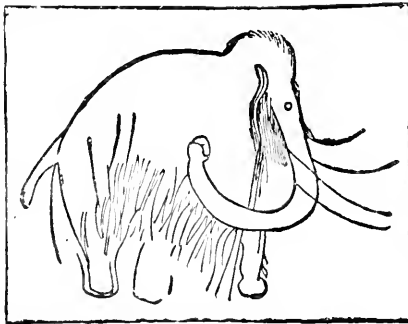
La Gaule avant les Gaulois. — Ils n'avaient pas conquis des pays déserts. Les populations qu'ils rencontrèrent entre le Rhin et les Alpes et avec qui ils se mêlèrent, sont restées le fond commun et puissant de la nation française. Quelques-uns de leurs traits ethniques semblent s'être perpétués.

À l'arrière-plan de notre histoire, la région pyrénéenne et la Côte



CARTE DE LA GAULE

La Gaule avant pour limites l'Océan Atlantique, les Pyrénées, les Alpes et le Rhin.



UN MAMMOUTH

Dessin exécuté au style Fourvi en l'ex par un artiste de l'époque quaternaire dans une caverne de la vallée de la Dordogne. (Cavernes de Combarrelles.)

les Ibères et par leurs proches parents, les Aquitains, les Gascons et les Basques; les Ligures, venus du Nord, se superposèrent à eux. On ne connaît guère que la décadence du monde ibérien. Les Ligures étaient réputés pour leur vigueur et leur bravoure. Les noms d'un assez grand nombre de rivières paraissent dater de ces âges lointains.

Ces peuples historiques avaient eu eux-mêmes des prédécesseurs dont on a recueilli de nos jours les armes et les outils de pierre éclatée. Des tribus de chasseurs et de pêcheurs habitaient

dix mille ans avant notre ère. Ils avaient déjà des artistes qui furent habiles à graver et à enluminer des figures d'animaux, entre autres le mammouth (éléphant à longs poils) et le renne, témoins d'un climat plus froid que le nôtre, qui s'adoucit à l'époque suivante, où l'on commença à polir des pierres pour en faire des armes et des outils.

Nombre de dol-

mens (vastes tombeaux en pierre brute) et de *menhirs* (pierres debout marquant l'emplacement ou les limites des territoires sacrés — datent de la fin de l'époque de la pierre polie (2500-1000 av. J.-C.), suivie de celles du bronze et du fer.

La Gaule indépendante. — À l'aurore de l'histoire, au début de l'âge du fer, la Gaule était encore couverte de forêts, où erraient des animaux sauvages. Les vastes plaines ensemencées d'aujourd'hui ne furent à l'origine que des clairières.

Les Gaulois étaient grands chasseurs ; bientôt se développa chez eux cet amour de la terre qu'ils ont transmis, à travers les siècles, au paysan français. Ils construisirent des villages et des places fortes (*oppida*) ; ils eurent des industries (bronze, fer, toile) et un rudiment d'art.

L'idée d'unité leur faisait défaut ; la constitution sociale était aristocratique.

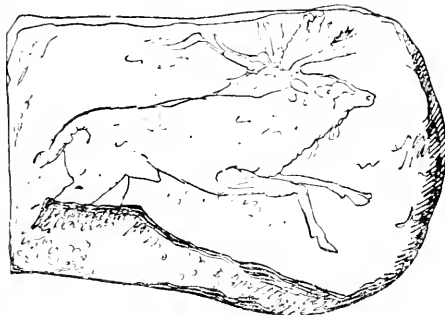
Les chefs des clans étaient de véritables rois, sans en porter le titre ; assez pareils aux chevaliers romains, ils devaient aide et assistance à leur clientèle qui leur devait le service militaire ; le pouvoir était le plus souvent héréditaire. Les cités étaient gouvernées par un Sénat, composé exclusivement de nobles, grands propriétaires fonciers, et de magistrats élus appelés *vergobret*, c'est-à-dire, croit-on, justiciers.

Les tribus, quand elles ne se battaient pas entre elles, se fédéraient.

Religion des Gaulois. — Les *druides* formaient, non pas une caste, mais une confrérie : à la fois prêtres, juges, méde-

cins et instituteurs. Les Romains croyaient qu'ils s'appelaient d'après l'arbre sacré, le chêne, en grec *drus*. Le nom se rencontre aussi en Irlande : *drui*, c'est-à-dire « sorcier ».

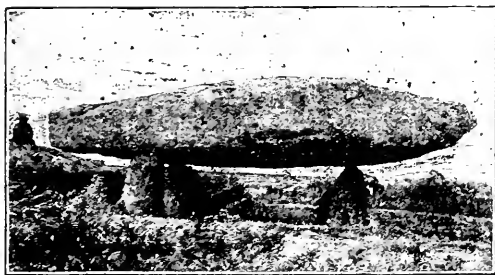
Une forte hiérarchie présidait au collège des Druides. Les *bardes* étaient poètes et chanteurs ; les *devins*, chargés des sacrifi-



GRAVURE SUR PIERRE : UN BŒUF AU GALOP
(Musée de saint-Germain.)
Dessin sur pierre grise.

ces et de la cueillette du gui de ronce, réputé magique. Il n'est pas sûr qu'il y eût des *druidesses*. Les sacrifices humains, dont parlent les auteurs anciens, n'étaient sans doute que des simulacres. Les Gaulois adoraient les forces de la nature, mais ne revêtaient pas leurs divinités de formes humaines. Le culte allait tout droit aux montagnes (le Donon, le Puy-de-Dôme), aux fleuves (le Rhin, la Seine), aux sources, aux arbres, particulièrement au chêne. Ils s'étaient persuadés que les âmes ne périssent point, croyance qui était le plus vil stimulant du courage par le mépris qu'elle donnait de la mort.

Guerres des Gaulois. — Le midi de la Gaule, que baigne la Méditerranée et dont le climat est très doux fut visité de bonne heure par les peuples qui étaient à la tête de la civilisation antique : les Phéniciens, puis les Grecs. Ils y établirent de belles colonies. Marseille fut fon-



LA « TABLE DES MARCHANDS » A TOUMARIAQUER
Type de Dolmen de « table, et menhir », monument funéraire
forme d'une pierre plate, posée sur d'autres pierres verticales.
(Cf. Harouin.)

dée par les Phocéens.

Les Gaulois étaient belliqueux. Ils s'étendirent au-delà du Rhin et dans la haute vallée du Danube. L'esprit d'aventure les poussa en Grèce jusqu'à Delphes, en Italie jusqu'à Rome, en Asie Mineure où la Galatie s'appela d'après eux.

Un historien grec rapporte leur dialogue avec Alexandre le Grand : « Que craignez-vous ? — Que le ciel ne tombe sur nos têtes ! »

Ils prirent et brûlèrent Rome au iv^e siècle, restèrent dix-sept ans dans la campagne voisine (le *Latinum*) et s'y retirèrent seulement contre une grosse rançon. Ils avaient occupé la vallée du Pô, des Alpes à l'Adriatique, où ils fondèrent Milan, Vérone et Bologne.

Cette Gaule italienne reçut le nom de *Cisalpine* par opposition à la *Transalpine*, pays compris entre les Pyrénées et le Rhin. Les Romains appelaient encore la première *Italia*, parce que leur costume national y avait été adopté par les Gaulois ; et la seconde, *braccata*, parce que les Gaulois y portaient des braves, sorte de pantalons.

Invasions germaniques. — Les tribus germaniques, qui habitaient les pays de la rive droite du Rhin jusqu'à l'Elbe et jusqu'au Danube, s'éveillèrent au III^e siècle ; elles envahirent fréquemment la Gaule, à la recherche de terres plus fertiles que les

leurs, qui n'étaient alors que forêts épaisses et marécages.

Les Romains disaient des Germains qu'ils faisaient la guerre « pour le bétin ». Ils étaient sauvages, braves et prolifiques. C'étaient de grands corps blancs au poil roux, vêtus de peaux de bêtes.

Deux de ces tribus, les Cimbres et les Teutons, poussèrent jusque dans le sud de la Gaule, franchirent les Pyrénées et bataillèrent contre les Celtibériens avant de revenir sur le Rhône. Rome eut le temps d'envoyer sa meilleure armée, avec le consul Marius, au secours des Gaulois de Provence, sujets de Rome. Les Teutons furent entièrement exterminés dans les plaines d'Aix-en-Provence et les Cimbres à Verceil.

Cependant les migrations d'outre-Rhin continuèrent ; la Gaule, toujours partagée entre différents peuples ou États, non seulement incapable de réaliser par elle-même son unité, mais aimant la liberté de ses divisions, était menacée de devenir germanique. Elle en fut sauvée par Rome et devint romaine.

LA GAULE ROMAINE

L'INVASION d'une puissante tribu germanique, les Suèves¹, conduits par le roi Arioviste (environ 60 ans avant Jésus-Christ), fut l'occasion de la conquête de la Gaule par le plus illustre des généraux romains, l'un des plus grands hommes de l'histoire, Jules César.

Cette entreprise fut pour César œuvre d'ambition personnelle, car il lui fallait la Gaule pour s'emparer à Rome du pouvoir suprême et par Rome de l'empire du monde ; mais ce fut aussi un acte de sage politique.

Comme les tribus gauloises, en perpétuelles querelles, ne craignaient pas d'y faire intervenir des peuples germaniques — tels les Suèves que les Séquanes² avaient sollicités contre les Eduens³, — César appréhenda que ces peuples grossiers et barbares s'habituaient à passer le Rhin ; une fois maîtres de la Gaule, ils se jetteraient sur l'Italie à l'exemple des Teutons et des Cimbres. Rome avait donc intérêt à soumettre la Gaule jusqu'à l'Océan et au Rhin.

Avant chassé et reconduit jusqu'au Rhin les Suèves, comme il avait précédemment reboulé les Helvètes⁴, César fut acclamé d'abord comme un sauveur. Puis,

comme les légions restaient cantonnées dans le pays, il apparut bientôt que les Romains n'avaient chassé les Germains que pour se substituer à eux.

César et Vercingétorix. — Cette fois encore, les peuples gaulois se divisèrent. Les uns acceptèrent, tel un moindre mal, la domination romaine ; les autres, notamment les Belges, non moins hostiles à la civilisation qu'épris d'indépendance, partirent en guerre ; d'autres restèrent neutres ou expectants.

Il fallut à César sept années de batailles pour conquérir la Gaule. Il avait pensé réduire les uns après les autres les peuples qui lui étaient hostiles. Les exactions et les cruautés de ses armées finirent par détacher de lui ses amis et par réunir pour la première fois toute la Gaule, druides et chefs de clans, aristocratie guerrière et menu peuple.

Le signal du soulèvement fut donné par un jeune noble du pays des Arvernes (l'Auvergne actuelle), Vercingétorix. César eut un adversaire digne de lui. La bataille de Gergovie (près de Clermont) tourna à l'avantage des Gaulois. Ils crurent



JULES CÉSAR
(100-44 avant J.-C.)
L'œuvre d'après une statue de Visconti.

1. Tribus de la Souabe actuelle.

2. Habitants de la Franche-Comté.

3. Habitants de la Bretagne.

4. Habitants de l'ouest de la Suisse.

la partie gagnée. Des feux s'allumèrent sur toutes les collines en signe de victoire.

César manœuvra avec habileté. Vercingétorix perdit une partie de sa cavalerie, qui était sa force principale, dans un combat imprudemment engagé contre les Romains en retraite. S'étant retiré, avec ce

qu'il lui restait de troupes, dans le camp retranché d'Alésia, il comptait sur le secours des autres Gaulois pour écraser entre leur marteau et son enclume l'armée assiégeante.

César, sans lever le siège, mit en déroute les 200 000 Gaulois qui l'attaquaient dans le dos.

Ce désastre et la famine eurent raison des défenseurs d'Alésia. Vercingétorix pensa apaiser les Romains en se livrant lui-même. Il se rendit à cheval à leur camp et, jetant ses armes devant César, se constitua prisonnier. César l'envoya à Rome pour y languir six années en prison et orner ensuite son triomphe. Après quoi, il lui fit trancher la tête.

César a écrit lui-même l'histoire de la conquête de la Gaule, sous le titre de *Commentaires*. Les guerres des Gaules ont été exactement comparées à nos expéditions coloniales.

Les Gallo-Romains — La chute de Vercingétorix

finissait la guerre. La Gaule se résigna. Elle devint une province de l'Empire romain, s'étendant sur tout le midi et tout l'ouest de l'Europe, sur le nord de l'Afrique et sur l'Asie occidentale,

1. ALISE-SAINTE-REINE, en Auxois (Bour-

l'Empire romain réalisa l'unité du monde méditerranéen.

La Gaule était divisée en trois parties : l'*Aquitaine*, entre les Pyrénées, l'Océan Atlantique et la Garonne; la *Celtique*, entre la Garonne et la vallée de la Seine; la *Belgique*, entre la Seine,

le Rhin, la mer du Nord et la Manche.

La conquête romaine va marquer la Gaule, jusque dans ses profondeurs. Les bienfaits de la civilisation et de la paix romaine con-

vièrent à penser, et pour les peuples de

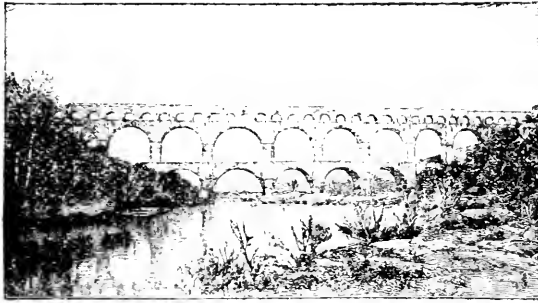
la Gaule, toujours en guerre les uns contre les autres, la perte d'une indépendance qui se confondait avec la barbarie.

« Les Gaulois eurent l'intelligence de comprendre que la civilisation valait mieux que la barbarie. Ce fut moins Rome que la civilisation elle-même qui

les gagna. Être Romains, à leurs yeux, ce n'était pas obéir à un maître étranger, c'était partager les moeurs, les études, les plaisirs de ce qu'on connaissait de plus cultivé et de plus noble dans l'humanité ». « Les Gaulois voulurent être Romains ». « Le plus grand profit de la victoire de César fut pour les vaincus.

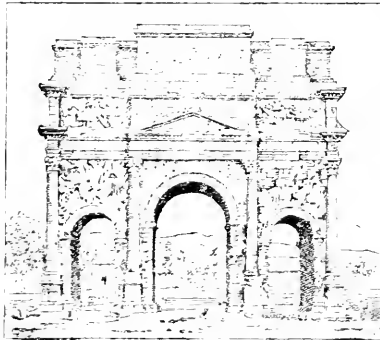
Les Gaulois construisirent, à l'exemple et avec l'aide des Romains,

des routes et des villes, développèrent leur agriculture, leur industrie et leur commerce encore dans l'enfance, fondèrent de grandes écoles. Les plus belles villes de France datent de l'Empire romain, ses



AQUEDUC ROMAIN DIT PONT DU GARD

Ce magnifique aqueduc conduisait au-dessus du lit du Gard les eaux destinées à Nîmes. Il a 145 m. de haut et 275 de long.



L'ARC DE TRIOMPHE D'ORANGE

Élevé en mémoire d'une victoire de César.

2. FUSTEL DE COULANGES.

3. CAMILLE JULIAN.

plus belles routes sont d'anciennes chaussées romaines. Les Gaulois adoptèrent le costume des Romains, leur langue, leur droit et leurs dieux. Les religions fusionnèrent. Vers l'an 150, le christianisme s'introduisit dans la Gaule en même temps que dans les autres provinces de l'Empire.

LES GRANDES INVASIONS BARBARES

La barrière du Rhin. — La paix romaine, l'un des états les plus heureux que le monde ait connus, subsista jusqu'au v^e siècle après Jésus-Christ, où l'Empire, usé par sa durée et son étendue, commença à s'effondrer sous les coups des grandes invasions barbares.

La géographie politique de la Gaule datait de César ; il avait écrit dans ses *Commentaires* : « La Gaule s'étend aussi jusqu'au Rhin ». De l'autre côté du fleuve commençait la Germanie, sans frontières vers l'Est, où les plaines se prolongent par les plaines dans les pays, alors sans nom, qui sont devenus la Pologne et la Russie.

Les empereurs depuis Auguste renoncèrent à coloniser la Germanie comme ils avaient fait pour la Gaule et l'Espagne. Le désastre de l'armée de Varus, qui périt presque tout entière dans la forêt de Teutoburg, fut vengé seulement par des représailles. Les Romains se contentèrent d'établir des postes militaires sur la rive droite du Rhin et sur le haut Danube.

Les bornes du monde classique demeurèrent au Rhin, dont le cours était gardé par huit légions.

Les migrations du v^e siècle — Ainsi la Germanie était restée presque entièrement barbare, mais sa barbarie même lui rendait la vie insupportable dans un pays pauvre et sous un climat très rude.

Des peuples tout entiers se mirent en marche au v^e siècle pour chercher, de l'autre côté du Rhin et des Alpes, des terres plus fertiles, un climat plus doux.

Ce vaste mouvement était lui-même poussé par un autre mouvement de migration qui venait du fond de l'Europe orientale et des steppes de l'Asie.

Alors même que l'Empire romain aurait conservé les vertus de la République, on peut douter qu'il eût résisté au choc d'un pareil flot de peuples en armes se pressant sur ses frontières. Les dignes les plus fortes croulent devant les masses d'eau que précipite un fleuve grossi par les orages.

Ce n'est pas autrement que l'Empire romain fut renversé par les peuples ger-

A vrai dire, ce fut un nouveau peuple, les Gallo-Romains, qui naquit du mariage de la Gaule et de l'Italie. Il est demeuré le fond de la France actuelle. Les Celtes du pays cisrhénan sont entrés, par César, dans le groupe des nations — ne dites pas : des races — latines.

Wisigoths et Ostrogoths Saxons et Alamans, Vandales et Longobards, Burgondes et Francs débordèrent ensemble ou successivement sur la Gaule, l'Espagne, l'Italie et jusque dans l'Afrique du Nord.

Ils traînaient après eux, dans de longues théories de chariots, leurs femmes et leurs enfants.

Les Wisigoths s'établirent dans la vallée de la Garonne (Aquitaine) ; les Burgondes à l'ouest du Jura, dans les vallées du Rhône et de la Saône (Bourgogne) ; les Francs (Ripulaires et Saliens) en Belgique et dans la vallée de la Somme.

Les Gallo-Romains restèrent assez longtemps les maîtres des vallées de la Loire et de la Seine.

Lutèce, au pays des *Parisii*, d'où, plus tard, son nom de Paris, sortait déjà de l'île où elle était née, celle où s'élève aujourd'hui Notre-Dame ; elle s'étendait aux rives encore marécageuses de la Seine, où l'empereur Julien avait bâti son palais.

Les Huns. — Les migrations germaniques avaient à peine commencé à se fixer que l'énorme vague de fond des Huns arriva, entraînant dans sa ruée d'autres barbares du Danube et de l'Elbe.

Les Huns, de souche tatare ou mongole, ravageaient, incendiaient tout. Leur roi Attila s'appelait lui-même « le fléau de Dieu ». Il se flattait que, sur le sol où son cheval avait passé, l'herbe ne repoussait plus.

Une légende veut qu'il ait été arrêté aux portes de Paris par les prières d'une bergère inspirée, Geneviève ; Orléans fut défendu par son évêque, saint Aignan, jusqu'à l'arrivée d'une armée de secours conduite par le roi goth, Théodoric.

Les Germaniques s'unirent contre les Huns aux Gallo-Romains. Attila, battu dans les plaines catalauniques (près de Châlons-sur-Marne), repassa le Rhin pour se jeter l'année d'après sur l'Italie.

Cette première bataille de la Marne (451) fut gagnée par le chef des Gallo-Romains, Aëtius, dernier défenseur heureux de l'Empire d'Occident.

CHAPITRE II

LE ROYAUME FRANC

Les Francs. || Les Mérovingiens. || Charlemagne.
Les Carolingiens.

Les Francs. — Les derniers venus des peuples germaniques étaient les Francs. Ils campaient, depuis le iv^e siècle, aux deux bords du Rhin, à cheval sur le fleuve. Une province allemande porte encore leur nom (Franconie). Ils allaient le donner à la Gaule.

Leurs premiers chefs, Clodion le Chevelu, Mérovée, « fils de la mer », d'après qui s'appellera la première dynastie, Childéric lui-même, dont on a trouvé le tombeau, appartiennent plus à la légende qu'à l'histoire.

Clovis. — Les Francs étaient avides de conquêtes. Leurs établissements de Belgique et de Picardie ne leur suffirent pas. Sous le règne de Clovis, ils poussèrent d'abord jusqu'à la Seine et à la Loire, renversant l'État gallo-romain. Ils obligèrent ensuite les Burgondes à leur payer tribut, chassèrent les Wisigoths en Espagne et s'emparèrent de la rive gauche du Rhin. Ils devinrent ainsi les maîtres de tout le pays entre Rhin, Océan et Pyrénées. Mais le nom de *Franctia* (France) apparaîtra seulement au ix^e siècle pour désigner le royaume.

Ils appelaient *francisque* leur arme principale, qui était une hache. La *framée*, c'était leur javelot.

Clovis, sous l'influence de sa femme Clotilde, se fit baptiser à Reims par l'évêque Remi, dans la nuit de Noël de 496. Comme Saint Remi lisait l'Évangile de la Passion, Clovis s'écria : « Si j'avais été là avec mes Francs, j'aurais vengé le Christ ».

Les Francs se convertirent en masse à son exemple. Ils devinrent ainsi « un

second peuple de Dieu ». Les évêques leur disaient : « Quand vous combattez, c'est à nous qu'est la victoire ».

Ce clergé indigène, instruit, riche, très politique, les aida fort à triompher des autres peuples germaniques, païens ou chrétiens dissidents, et à obtenir la soumission des habitants chrétiens.

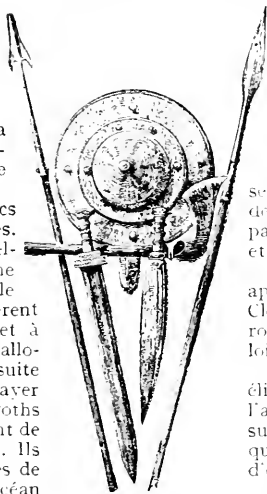
Comme la plupart des Gallo-Romains étaient déjà convertis, les Francs s'accordèrent aisément avec eux. Ils leur laissèrent leurs terres, au contraire de ce qui s'était passé dans les pays occupés par les Burgondes et les Wisigoths.

Ils avaient un Code qu'on appelle, du nom de la tribu de Clovis, la loi salique. La loi romaine persista à côté des lois barbares.

À l'origine, les Francs élisaient le roi. Quand ils l'avaient choisi, ils l'asseyaient sur un bouclier, placé à terre, qu'ils élevaient alors à hauteur d'épaules.

Les Mérovingiens. — La dynastie mérovingienne domina la Gaule depuis la fin du v^e siècle jusqu'au milieu du viii^e siècle. Le roi Clotaire conquiert le pays des Burgondes et une partie de la Germanie à l'est du Rhin. Le roi Dagobert guerroya en Germanie et en Espagne. Il avait le goût de l'art, en particulier des beaux travaux d'orfèvrerie. Son ministre saint Éloi était orfèvre.

Des tragédies farouches ensanglantèrent les règnes de ces demi-barbares. La lutte des deux reines Brunehaut et Frédégonde, femmes de deux petits-fils de Clovis qui s'étaient partagé le royaume, est le sujet d'un fameux récit



ARMES DE L'ÉPOQUE FRANQUE

La « francisque », hache de guerre, au fer long de 29 centimètres, était une arme de jet en usage chez les Francs.

du premier historien des Francs. Grégoire de Tours. Clotaire II s'étant emparé de Brunehaut, la fit attacher à la queue d'un cheval lancé au galop.

Les derniers Mérovingiens furent des princes faibles et oisifs. On les surnomma les rois fainéants.

Les maires du palais. — Pendant qu'ils s'enfermaient dans leurs gynécées ou se promenaient dans des chars traînés par des bœufs, leurs ministres, ou *maires du palais*, gouvernaient et faisaient la guerre. La puissance et la richesse de l'Église s'accrurent considérablement.

Les couvents se multiplièrent. Il se forma une aristocratie ecclésiastique à côté de la noblesse franque et gallo-romaine.

La dignité de *maire du palais* devint bientôt comme héréditaire dans une famille d'Austrasie (la Lorraine actuelle). Pépin d'Héristal et son bâtard Charles Martel se contentèrent de la réalité du pouvoir. Pépin le Petit (ou le Bref) déposa le dernier Mérovingien (Childéric III), se fit proclamer roi par ses soldats et fonda la deuxième dynastie (ou race) qui, de son fils Charles le Grand ou Charlemagne, s'appela carolingienne.

CHARLEMAGNE¹



CHARLEMAGNE
(742-814)

(Fragment d'une mosaïque du Latran à Rome.)

CHARLEMAGNE est l'un des plus grands princes de l'histoire et, comme on a dit, un type représentatif de l'humanité. Sa figure domine le moyen âge. Il n'a pas été l'homme de la légende. Mais il a été de ces hommes à qui la légende s'accroche. Des portraits contemporains (la mosaïque du Latran) le représentent avec une

longue moustache. La légende lui a mis la grande barbe florée).

Comme chef de guerre, il combattit les Lombards, les Sarrasins et les Saxons.

Guerre contre les Lombards. — Les Lombards étaient un peuple germanique qui, descendu en Italie, avait conquis la plus grande partie de la péninsule. Leur nom est resté à la vaste et fertile région au nord du Pô, l'ancienne province romaine de Transpadane. Leurs rois, qui portaient une couronne de fer, résidaient tantôt à Milan, tantôt à Pavie.

Charlemagne, à l'appel du pape Hadrien, marcha contre le roi Didier, accusé d'avoir usurpé une partie du domaine pontifical, s'empara de ses États et fut à Rome, le Samedi Saint de 774, une entrée triomphale.

L'Empire romain s'était scindé, dans ses derniers temps, en deux morceaux : l'Empire d'Occident avec sa capitale à Rome, l'Empire d'Orient avec sa capitale dans l'ancienne Byzance, nommée Constantinople depuis l'empereur Constantin. L'Empire d'Occident s'était écroulé, sous les coups des Barbares, en 476.

Charlemagne le releva à son profit. Étant revenu à Rome vingt-cinq ans plus

tard, à la Noël de 800, il se fit proclamer empereur romain par son armée et couronner par le pape Léon III.

Le Saint-Empire Romain Germanique, ainsi qu'il s'appellera — sans être ni romain ni saint — dura à travers tout le moyen âge et les temps modernes jusqu'à Napoléon, qui le trouva réduit à l'Allemagne et à l'Autriche, et en effaça le nom de la carte.

À l'époque de sa plus grande étendue, sous Charlemagne, il comprenait la Gaule franque, la Germanie jusqu'à l'Oder et à la Save, l'Italie jusqu'au Bénévent et le nord de l'Espagne. Il avait deux capitales : Rome et Aix-la-Chapelle.

Guerre contre les Sarrasins. — L'empereur Charles guerroya ensuite contre les Sarrasins.

Au VII^e siècle, un chamelier du nom de Mahomet avait fondé en Arabie la religion de l'Islam, dont le livre saint s'appelle *le Coran*. C'est une religion monothéiste ; Allah (le Dieu des Arabes) a eu trois prophètes : Moïse, Jésus, Mahomet.

Jamais religion ne conquit plus rapidement une plus vaste partie du monde. Dès la fin du VIII^e siècle, l'Asie occidentale et tout le nord de l'Afrique s'étaient convertis à l'islamisme ; les Arabes passèrent alors en Espagne, franchissant les colonnes d'Hercule, le détroit actuel de Gibraltar (711). L'Espagne soumise en trois ans, ils envahirent la Gaule. Les Francs les appelaient « Sarrasins ».

Le maire du palais, Charles Martel, grand-père de Charlemagne, rassembla une armée et arrêta leur invasion dans la région de Poitiers. De là son surnom de Martel, parce qu'il avait frappé sur eux comme le marteau sur l'enclume (732).

1. Règne de 768 à 814.

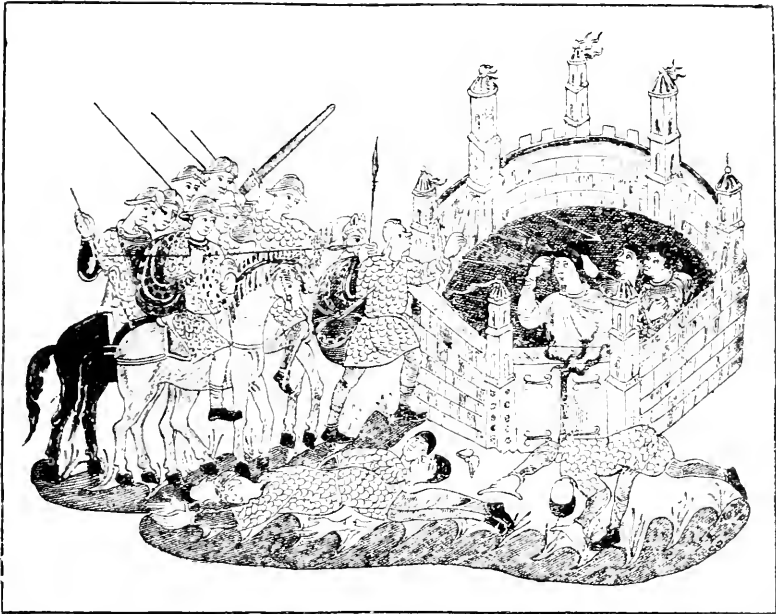
Un chroniqueur de l'époque nomme les soldats francs « les Européens ». En effet, eux vaincus, la Gaule fût devenue sarrasine comme l'Espagne, et l'Europe, au moins pour un temps, une autre Afrique.

Charlemagne, passant les Pyrénées, alla chercher les Arabes en Espagne et les refoula au delà de l'Èbre.

Au retour, son arrière-garde fut surprise au défilé de Roncevaux et taillé

rois ; il lui fallut quinze campagnes pour réduire les Saxons et leur chef Witukind. Il ravagea le pays, massacra des milliers d'habitants, en déporta par troupeaux de l'autre côté du Rhin, renversa la colonne sacrée *Immensul*. Soumis au terrible empereur, les Saxons se convertirent au christianisme.

Les œuvres de paix. — Charlemagne ne fut pas moins grand dans les œuvres de la paix que dans celles de la guerre.



SIÈGE D'UNE VILLE

L'endormeur inconnu de *France, l'ord. saint-oll* IX^e siècle a figuré l'attaque des assiégeants. Dans leurs murailles, les assiégés paraissent attendre l'assaut.

en pièces. Dans la légende, quand le héros Roland, neveu de l'empereur, a brisé son épée Durandal, il souffre furieusement du cor, appelant, jusqu'à ce que se rompent les veines de son cou, Charlemagne qui l'entend trop tard.

Guerre contre les Saxons. — Enfin, l'Empereur acheva la conquête de la Germanie qu'avaient commencée les Mérovingiens, ses prédécesseurs.

Le pays entre le Rhin et l'Elbe n'avait pas été vidé par les invasions germaniques. Il y était resté des peuples de chasseurs et de pasteurs, notamment les Bavaois et les Saxons.

Charlemagne eut vite raison des Bava-

Il édicta des lois, les Capitulaires, plus de 600 articles de législation civile, pénale et religieuse, ordonna que tout homme libre devait le service militaire. Il fut un habile administrateur, ouvrit des écoles, y appela des maîtres étrangers (de farnou, Alouin). Il favorisa les lettres et les arts. Lui-même étudia pendant ses loisirs la grammaire, la rhétorique, l'astronomie, et, chose fort rare alors, apprit à écrire.

Vu à sa place dans l'histoire, Charlemagne n'appartient ni à l'Allemagne ni à la France, il est un Rhénan. Au contraire des Mérovingiens qui ont leurs capitales préférées sur la Seine et sur la Loire, il réside le plus volontiers à Aix,

la nouvelle Rome. Il a fait du Rhin l'artère principale, l'axe de l'Empire dont il a reculé les limites orientales à l'Elbe et au Danube.

De toutes les entreprises étonnantes qui remplissent son règne, celle dont ce grand Occidental a eu le plus constamment le dessein, ce fut l'union sous un seul maître de la Gaule et de la Germanie unie, devenue la conquête de la Gaule franque.

Cependant il avait conçu l'Empire autrement que les grandes monarchies orientales, d'un Attila ou d'un Timour; sa conception fut romaine par le souci de l'ordre et de la règle et par la constante tendance à subordonner l'individu au système.

Chef et défenseur de la chrétienté, l'Empereur a droit à l'obéissance de tous

les chrétiens, qu'ils soient Francs ou Gaulois, Saxons ou Italiens. Pour Charlemagne, l'unité de l'Empire n'est que le reflet de l'unité de l'Église¹.

Quand il mourut à Aix, âgé de plus de soixante-dix ans, il fut placé dans un sarcophage antique qu'on voit encore et qui porte cette inscription: « Ici repose le corps de Charlemagne, grand et orthodoxe empereur qui accrut largement le royaume des Francs et le gouverna heureusement pendant quarante-six ans. »

Sa vie a été racontée par son contemporain Eginard. La *Chanson de Roland*, de beaucoup postérieure, est une épopée en langue romane à la gloire de l'empereur à la barbe fleurie et de ses douze pairs. Sa grande ombre a plané sur tout le moyen âge.

LES CAROLINGIENS

CET immense empire ne survécut pas à son fondateur. Il est trop vaste. Trop de pays déjà différents par les mœurs et par le degré de culture, trop de peuples d'origines diverses qui ne se connaissent pas les uns les autres, ont été agglomérés dans l'unité factice et purement nominale de l'Empire des Francs. L'appui de l'Église ne suffit pas à lui insuffler la vie. L'ambition de recommencer l'Empire romain est déjà contraire à la nature des choses.

Partage de l'Empire.

— Louis le Pieux, ou le Débonnaire, fils de Charlemagne, sentit bientôt que l'Empire craignait de toutes parts entre ses faibles mains. Ce moine couronné, si dur et si rudes prédécesseur, crut facile d'associer à l'Empire ses trois fils, Lothaire, Louis et Charles le Chauve.

C'était en précipiter la ruine. Lothaire ne tarda pas à se révolter; l'empereur se laissa déposer par le rebelle, qui avait l'appui du clergé, puis, avec la même désignation, rétabli par ses autres fils.

À sa mort, Lothaire prétendit régner seul. Aussitôt, Louis et Charles s'unirent contre lui et engagèrent « la guerre des trois frères ».

Avant vaincu Lothaire à Fontenay (près d'Auxerre), ils l'obligèrent à pro-

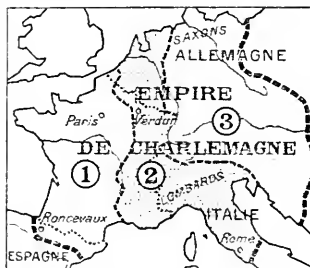
céder avec eux au partage de l'Empire (843).

Traité de Verdun. — Ce fameux traité de Verdun, le premier des grands traités européens, qui pèse encore sur l'histoire, fut rédigé par des scribes ignorants, qui ne savaient presque rien des vastes territoires qu'ils distribuaient et qui ne pensaient qu'à accommoder entre eux trois frères ennemis.

Si Louis le Débonnaire n'avait eu que deux fils, il est probable que les rédacteurs du traité auraient donné à l'un les pays à l'est, à l'autre les pays à l'ouest du Rhin. Le grand fleuve fut redevenu ainsi la barrière entre la Gaule et la Germanie comme au temps de Rome.

La Germanie étant échue à Louis et la Gaule occidentale à Charles qui s'intitulaient tous les deux rois des Francs. — *roi des Francs orientaux et roi des Francs occidentaux*, — le pays intermédiaire et l'Italie furent attribués à Lothaire qui garda le titre d'empereur avec les deux capitales, Aix et Rome.

Ce long couloir entre le Rhin à l'est, et l'Éscaut, la Meuse, la Saône et la Rhône à l'ouest, s'appela d'abord



- ① Royaume de Charles ③ Royaume de Louis
② Royaume de Lothaire

PARTAGE DE L'EMPIRE DE CHARLEMAGNE

Les termes du traité de Verdun (843) séparent l'Europe en trois parties: la Gaule par une ligne longeant le Rhin, la Lorraine, qui devint la cause d'une guerre sans trêve entre les trois fils de Louis et ceux de l'Est, plus tard entre la France et l'Allemagne.

Media Francia, la France du milieu, puis, du nom de Lothaire, *Lotharingia*. La Lorraine actuelle en garde le nom corrompu.

La Germanie du roi Louis, surnommé « le Germanique », a conservé son nom primitif dans plusieurs langues, anglo-saxonne, italienne, etc. Par la suite, les Germains l'ont appelée *Deutschland* (de la langue populaire qui s'y parlait), et les Français *Allemagne* (du nom d'un petit peuple d'outre-Rhin).

C'est la Gaule occidentale qui deviendra la France; elle garda le regret du grand fleuve perdu, « fleuve romain, fleuve du monde, autant et plus que fleuve allemand ».

Les serments de Strasbourg. — Le royaume intermédiaire (Lorraine et Bourgogne) était une création trop factice pour survivre à l'empereur Lothaire. Sa frontière occidentale n'était marquée ni par la géographie ni par l'histoire. Il va être pendant des siècles le théâtre de luttes sanglantes entre la France, poussant vers l'Est, et l'Allemagne, poussant vers l'Ouest.

Le fonds de sa population était gallo-romain, en dépit de tant d'alluvions germaniques.

Quand Louis le Germanique et Charles le Chauve avaient fait alliance contre leur frère Lothaire, ils s'étaient accordés par un pacte conclu à Strasbourg.

La langue des traités, comme des conciles, était alors le latin. Les deux frères voulurent associer à l'alliance leurs peuples en leur parlant, non la langue de l'Église et des chancelleries, mais le langage populaire, celui qui était usité en Gaule et celui qui l'était en Germanie.

Leurs peuples et leurs armées, qu'ils voulaient prendre ainsi à témoin, ne parlaient déjà plus la même langue. À droite du Rhin, la vieille langue des Francs s'était déformée dans un jargon qui sera plus tard la langue allemande; à gauche, elle avait entièrement disparu devant une déformation du latin qui sera successivement la langue romane et la langue française.

Charles, prêtant serment devant

l'armée de Louis, parla en germanique ou tudesque. Louis, prêtant serment devant l'armée de Charles, parla en roman. Prononcées au bord du Rhin, sur la limite des deux peuples, ces paroles sont le premier monument de leur nationalité.

On a conservé le texte des serments de Strasbourg.

La fin des Carolingiens. — Après la mort de Lothaire et de ses fils, Charles le Chauve et Louis le Germanique se partagèrent le royaume intermédiaire: leurs successeurs, Carolingiens d'Occident et Carolingiens d'Orient, se disputèrent la Lotharingie et l'Empire.

Ces deux dynasties s'étaient très vite gâtées.

Les seigneurs germaines déposèrent de bonne heure leurs Carolingiens, décidèrent que l'Empire, qu'ils revendiquaient pour les Francs de l'Est, serait désormais électif et s'emparèrent de la Lotharingie.

Les seigneurs francs de l'Ouest attendirent la mort de leur dernier Carolingien Louis V, qui n'avait pas d'enfants, pour fonder une nouvelle dynastie (987). Ils élevèrent au trône Hugues, comte de Paris et duc des Francs, surnommé *Capet* ou *Chapel*, c'est-à-dire « porteur d'un petit manteau ».

Le duc Hugues descendait d'une famille des bords de la Loire, d'origine incertaine.

Les chefs de ce *clan*, Robert le Fort, Eudes, Robert I^{er}, Hugues le Grand, avaient, au cours des grands troubles qui font du x^e siècle l'une des périodes les plus noires de l'histoire, tantôt exercé le pouvoir effectif sous les successeurs de Charles le Chauve, en véritables régents du royaume, tantôt usurpé la couronne, appuyés par des partis de nobles et d'évêques en révolte.

La nouvelle dynastie s'appela, du sobriquet de Hugues, *Capétienne*.

La monarchie française, élective en principe, devint, de fait, héréditaire, de mâle en mâle, par primogéniture.

Les Normands. — À la fin du ix^e siècle, l'un des points les plus bas où descendirent l'ordre et la civilisation, la barbarie, refoulée par Charlemagne, se rua de toutes parts sur son Empire. Les Hongrois, venus des steppes de la mer Caspienne, envahirent la vallée du Danube. Les



BARQUES NORMANDES

Longues barques légères, sur lesquelles les pirates du Nord sillonnaient les mers et remontaient les fleuves.

Slaves (Wendes et Tchèques) s'abattirent sur la vallée de l'Elbe. Les Sarraïns ravagèrent la Provence. Les Danois et les Normands infestèrent l'Atlantique et la mer du Nord.

Les Normands, c'est-à-dire hommes du Nord, étaient des pirates scandinaves ; leurs longues barques légères, à la proue ornée d'une tête de dragon, sillonnaient les mers et pénétraient dans les terres par les fleuves. Leurs chefs s'appelaient *Vikings*, c'est-à-dire « rois de la mer ». Ils ne firent d'abord que piller, incendier, tuer, emmener les habitants prisonniers.

En France, où ils étaient apparus dès les dernières années de Charlemagne, ils remontèrent la Loire jusqu'à Orléans et la Seine jusqu'à Rouen.

Ayant poussé ensuite jusqu'à Paris, ils y furent arrêtés par le comte Eudes, ancêtre du futur fondateur de la dynastie capétienne ; mais ils n'étaient pas plutôt repoussés qu'ils revenaient, et toujours avec le même cortège de brigandages et de massacres.

Finalement, ils traitèrent (en 911) avec le roi Charles le Simple, comme ils avaient fait déjà avec le roi d'Angleterre, Alfred le Grand.

Charles leur abandonna la province qui s'étend, voisine de la mer, aux deux bords de la Seine et qui s'appela, d'après eux, *Normandie*.

Leur chef Rollon reçut le baptême des mains de l'archevêque, prit le titre de *duc des Normands*, donna à ses nouveaux sujets des lois très sages et ne tarda pas à faire du pays qu'il avait mis à feu et à sang, avant d'en être le maître, une terre prospère et riche.

Dès la seconde génération, les Normands adoptèrent la langue française. Ils allaient devenir les propagateurs actifs de la civilisation et des idées de leur patrie d'adoption.

L'un des descendants du duc Rollon, Guillaume le Bâtard, fortement appuyé par l'Église de Rome, passa la Manche, débarqua en Angleterre, y défît les Anglo-Saxons à la bataille de Hastings (1066) et devint roi de tout le pays jusqu'à l'Écosse.

Il est connu dans l'histoire sous le nom du *Conquérant*.

D'autres Normands avaient conquis l'Islande, la Sicile, où ils fondèrent un royaume, et, sous le nom de Varègues, la Russie, dont ils firent un Empire.



CHAPITRE III

LA FRANCE CAPÉTIENNE

Le système féodal. || La France œuvre des Capétiens.
Les Croisades. || Les derniers Capétiens.

LE SYSTÈME FÉODAL

C'EST de l'éroulement de l'Empire de liberté ils reconnaissent comme chef et seigneur le riche propriétaire ou le guerrier vaillant des environs qui leur devra désormais sa protection. Ces seigneurs, les comtes, deviennent à leur tour les vassaux de seigneurs ou suzerains plus et même à Rome.

Il va devenir le régime normal de la plus grande partie de l'Europe jusqu'à la fin du moyen âge.

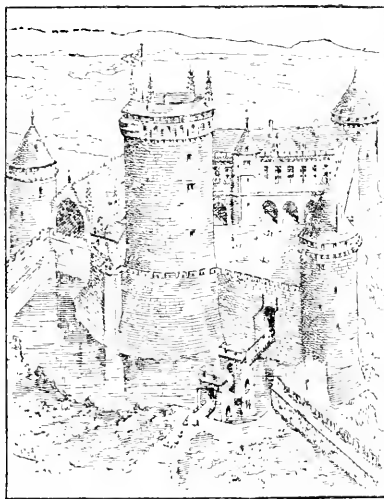
La féodalité, c'est le système des fiefs. Le fief est par définition la concession qu'un noble a reçue, à charge par lui de remplir certaines obligations.

Toute société féodale est terrienne, aristocratique et militaire, que ce soit en France ou au Japon, en Allemagne ou au Mexique.

Origines du système. — Le régime féodal a été le plus souvent imposé par une contrainte extérieure. Ce fut le cas de la France carolingienne où le roi, sans administration hiérarchisée et sans armée, était sans autorité et sans force, incapable de défendre son royaume envahi de toutes parts, Arabes dans le Midi, Hongrois à l'Est, Normands aux bords de la mer et des rivières navigables.

La sécurité est la première des nécessités; les habitants lui sacrifient leur liberté.

C'est en vertu d'une convention, d'un véritable contrat, qu'en échange de leur



CHATEAU DE COUCY (Aisne).

La plus grande de nos ruines féodales, détruite par les Allemands en 1517. Le château était l'œuvre d'Enguerrand III (1200 à 1242).
Restitution d'après Violet-le-Duc.)

puissants, les ducs, qui, eux aussi, leur vont devoir, en retour de leur allégeance, secours et aide en cas de besoin.

Le roi, tout en haut, est le suzerain des suzerains. Ducs et comtes lui ont fait *hommage*; ils ont juré à genoux d'être ses *hommes*, c'est-à-dire ses serviteurs, de le suivre à la guerre.

Ainsi la vassalité consiste dans la subordination volontaire d'un homme à un autre, le premier s'engageant à obéir et le second à protéger. C'est l'ancienne clientèle romaine, mais comme collée et incorporée à la terre.

A l'origine, le comte ne devient titulaire de son fief qu'en vertu de la nomination royale. Bientôt le roi reconnaît l'hérédité des fiefs, en ligne directe et en ligne collatérale. Il a résigné sa souveraineté. Autant de comtes, autant de petits rois. Des évêques et des abbés exercent, eux aussi, des droits de souveraineté; ils prennent des titres féodaux, ont à leur service des bandes d'hommes d'armes. On leur voit aussi souvent le casque en tête que la mitre.

Avantages et inconvénients du système. — Comme tous les régimes, la féodalité a répondu d'abord à une nécessité. Les peuples désarmés et proprement nus se sont serrés autour de leurs défenseurs locaux, seigneurs et comtes, soldats de père en fils, qui savent se battre pour les protéger contre les brigands, les pirates, les infidèles, les barbares. C'est une immense gendarmerie.

A sa naissance, la féodalité est très populaire. Le château du seigneur, sur la hauteur, c'est la forteresse qui veille sur la vallée, l'asile en cas de danger.

Cependant, cette protection assurée au faible par le plus fort, — au paysan, serf ou libre, et au citadin, ouvrier ou bourgeois, par le noble et par l'homme d'Eglise, — se paye cher : le vassal roturier doit à son seigneur le service militaire, une partie de son travail, des subsides en nature (produits de la terre) et en argent.

Les serfs sont « attachés à la glèbe », au domaine qu'ils cultivent, moyennant redevance au seigneur, seul propriétaire de la terre ; ils sont vendus avec la terre comme les esclaves autrefois et comme du bétail. Les tenanciers libres ou demi-libres sont lourdement accablés de servitudes, de prestations, de dîmes, de cens, de tributs de toutes sortes ; ils sont, comme on dit, taillables et corvéables à merci.

Les villes, même les plus importantes, les plus riches, Reims, Tours, Bordeaux, Toulouse, ne s'appartiennent plus. Propriétés féodales d'un seigneur ou de plusieurs, clercs ou laïques, évêques et abbés ou comtes, elles peuvent, elles aussi, être données, vendues, transmises par héritage comme un champ, un troupeau.

La France à l'avènement de la troisième race. — Voici comment on peut se figurer la France des temps féodaux à l'avènement de la troisième race :

À son sommet le roi, puissant en théorie d'un pouvoir absolu et héréditaire, revêtu par l'Eglise d'un caractère quasi divin, qui a droit de vie et de mort sur tous ses sujets, mais qui ne possède en propre qu'un domaine de beaucoup moins étendu et moins riche que celui de ses

grands vassaux ; pauvre et faible, il n'est encore qu'un symbole.

Au-dessous du roi se sont élevés les véritables maîtres de la France. Ce sont les grandes seigneuries féodales. Elles jouissent de tous les droits régaliens y compris le droit de guerre privée, et sont de véritables États (Normandie, Bourgogne, Aquitaine, Flandre, Champagne, Bretagne, Anjou, Provence, Dauphiné). Elles ont coexisté d'abord avec les petites seigneuries dont les chefs n'ont que des pouvoirs limités. Puis, de gré ou de force, pendant le x^e siècle, à l'apogée de la féodalité, elles les ont rangées autour d'elles ainsi que les terres roturières et les fiefs qui ne participent pas à la souveraineté.

Les nobles ne sont justiciables que de la Haute-Cour féodale qui est présidée par le roi.

Les châteaux où résidaient les seigneurs étaient de véritables forteresses, entourées de larges et profonds fossés pleins d'eau. Quelques-uns existent encore. Des autres, il ne reste que les ruines, souvent magnifiques, ou seulement les fondations. Le plus grand nombre des châteaux ont été rasés par les rois, vainqueurs de vassaux rebelles, ou détruits par le peuple soulevé

contre des vexations et tyrannies devenues intolérables.

Cette noblesse féodale, qui s'est formée au déclin de la monarchie carolingienne, a tout à la fois le droit et le devoir de porter les armes ; Charlemagne avait fait du service à cheval la charge obligatoire et exclusive des propriétaires fonciers de l'Empire. Les seigneurs sont soldats, *chevaliers*, non pas comme sujets, mais à cause de la terre qu'ils possèdent.

Pour être noble, il faut d'abord posséder une terre franche, puis se vouer au métier des armes en se faisant recevoir chevalier.

La chevalerie a son code. Tout chevalier doit protection aux femmes, aux enfants, aux faibles. Quiconque manque à la foi jurée est déclaré « félon ».

Les seigneurs, quand ils ne se font pas la guerre, vont à la chasse, luttent dans les *tournois*, qui sont des combats singuliers à cheval, donnent des fêtes où les *trouvères* chantent de belles histoires.



UN TOURNOI

Fête militaire où les chevaliers du moyen âge et de la Renaissance déployaient leur adresse en joutant ou en combattant les uns contre les autres.

L'Eglise a, dans la société féodale, une place à part.

Au milieu de l'anarchie du ix^e et du x^e siècle, elle a été la protectrice des faibles qui lui ont apporté leurs personnes et leurs biens et qui ne tarderont pas à préférer ses tribunaux, « cours d'épiscopat » ou « officialités », à la justice séculière. Vers le milieu du xi^e siècle, chaque diocèse est le centre d'une association ou *ligue de paix*. L'évêque a institué, pendant plusieurs jours de la semaine, la *trêve de Dieu* où la suspension des guerres privées, à peu près chroniques entre les féodaux, est obligatoire.

Evêchés et abbayes entretenus des hôpitaux, distribuent des aumônes, rivalisent dans la construction des cathédrales et des églises.

Enfin, à la base, la classe roturière et la classe servile.

La première est composée de tous les hommes de condition libre qui ne font point partie de la classe noble ou qui ont été affranchis du servage ; pourtant, ils dépendent presque tous du seigneur, quand ils habitent la campagne ; dans les villes ou *communes*, ils n'ont leurs droits civils garantis que dans la limite des chartes que le seigneur leur a octroyées.

La classe servile, très nombreuse au début de la féodalité, comprend la plus grande partie des ouvriers agricoles et des artisans, serfs-paysans et serfs-domestiques.

La communauté religieuse. — Cette hiérarchie s'était constituée en dehors de toute considération de races. Tant

de peuples qui se sont superposés dans la vieille Gaule n'y sont pas restés longtemps ennemis ou seulement distincts. Par un phénomène qui tient à la douceur du ciel, à l'égalité du climat, à la force d'absorption qui est la riche vertu du sol, ils se sont fondus, ont mêlé leur sang et leurs lois.

Déjà sous les premiers successeurs de Charlemagne, les Francs ne se distinguaient presque plus du reste de la population celtique ou gallo-romaine.

Ce splendide mélange humain formait une vaste et étroite communauté religieuse. La France fut, d'abord, une chrétienté. L'idée d'unité fut sauvegardée par la grande unité de la foi chrétienne. L'Eglise organisée domina de très haut l'Etat morcelé. C'est de l'édifice de la chrétienté que le fondateur de la philosophie positiviste dira qu'elle est un chef-d'œuvre politique.

La foi universelle était simple et profonde ; jusqu'au xi^e siècle, l'esprit de doute ne se fût pas risqué à l'éfleurer. Comme la première croisade, l'art de la cathédrale ne pouvait jaillir que d'un peuple de croyants ; la flèche d'une cathédrale est une prière. Le ciel est vraiment habité par Dieu et par ses saints. La certitude d'une vie future égale celle de la réalité du monde extérieur. L'« Internationale Consolation », avant d'être écrite par un laïc ou par un clerc inconnu, est dans les cœurs.

Qui ne voit pas Dieu et son Christ partout présents n'entend rien au moyen âge.

LE SAINT-EMPIRE ROMAIN GERMANIQUE ET LA PAPAÛTÉ

La féodalité germanique. — Vers le milieu du x^e siècle, l'Allemagne ne s'est pas moins complètement féodalisée que la France. Si la servitude des paysans est moins rigoureuse, les grands feudataires, surtout les ducs, sont plus puissants.

En effet, durant la période de la décadence carolingienne, l'usage de l'élection des rois, qui va être proprement escamoté en France par les Capétiens, s'est régulièrement établi en Allemagne ; et l'Allemagne n'a pas su se faire une capitale, alors que le pouvoir royal se fixe déjà à Paris, d'où la nouvelle dynastie partira pour réunir morceau par morceau toute la France à son petit domaine personnel.

Par contre, il ne sera plus question de diviser le royaume entre les fils du souverain, et le roi allemand n'est pas un simple roi ; il est en même temps empe-

reur, ayant revendiqué pour lui la succession de César et de Charlemagne.

C'est parce que le roi allemand est en même temps empereur que le pape s'est concerté avec les ducs allemands pour perpétuer la coutume de l'élection. Le couronnement à Rome ne fut pas qu'une formalité, une cérémonie ; il eut le caractère d'une investiture.

La monarchie de la chrétienté. — Quand les successeurs des rois, déjà unitaires, de Wessex et la maison capétienne auront fait de l'Angleterre et de la France des pays homogènes et des patries, il apparaîtra que, si l'Allemagne est restée si longtemps sans conscience nationale, c'est pour cette raison qu'elle s'est attribué la succession de l'Empire romain et a prétendu à la monarchie universelle. Le Saint-Empire dominera le moyen âge, mais écrasera l'Allemagne.

Ce monde germanique, aux frontières

toujours mouvantes et dépourvu d'un centre de gravité, sans armature et sans vie collective, n'est qu'un assemblage de peuples. L'extraordinaire édifice a bien sa clef de voûte dans l'empereur, mais l'empereur est moins allemand que romain.

Pendant que la principale affaire de la France au moyen âge est sa formation intérieure, l'Allemagne déborde au dehors, elle verse sur le Midi, sur l'Italie, sur le royaume d'Arles (Bourgogne et Provence).

La fonction du nouveau César n'est pas l'organisation de la Germanie, mais le gouvernement de la chrétienté auquel il a été associé par le pape. Absorbé dans ses ambitions mondiales, il abandonne à elle-même l'Allemagne. En conséquence, elle se morcelle à l'infini, dans une cohue de principautés et de communautés, et elle prend goût à ses divisions qu'elle appelle les *libertés germaniques*.

En moins de trois siècles, quand « ces deux moitiés de Dieu, le pape et l'empereur », seront devenues ennemies, le dernier terme de la confusion de l'Empire et de l'Eglise sera l'anarchie.

Le grand Empire. — Dans l'intervalle, du x^e au xiii^e siècle, cette domination à deux têtes a réalisé de très grandes choses, et elle a assuré à l'Empire, avec les trois dynasties de Saxe, de Franconie et de Souabe, la prééminence dans l'Europe féodale.

L'immense entreprise ne rencontra aucune résistance à l'Ouest : c'était l'époque de la pire décadence des Carolingiens d'Occident. Le second prince de la maison de Saxe, Othon I^{er}, fils de Henri l'Oiseleur, descendit en Italie, s'y proclama roi et, onze ans après, se fit donner la couronne impériale par le pape Jean XII.

Il est l'auteur de l'Eglise. Il s'est chargé des destinées du Saint-Siège. Il a quitté le titre de roi des Francs de l'Est. Le roi germanique est devenu empereur romain. Jusqu'en 1806 : — Austerlitz — il s'appellera *Römischer Kaiser, Romanorum imperator semper Augustus*.

Othon III, fils d'une princesse grecque et élève de l'illustre Gerbert, archevêque de Reims, établit sa capitale à Rome.

Sous Conrad II, premier prince de la dynastie de Franconie, le royaume d'Arles, avec Besançon, Dijon, Lyon et Marseille, fut réuni à l'Empire et en devint partie intégrante (1032). Son fils Henri III étendit la suprématie allemande sur l'Italie, la Bohême, la Hongrie et la Pologne.

A Rome, l'empereur prit le titre et

le costume de patrice héréditaire ; le synode lui attribua le droit de désigner le suprême pontife ; il nomma et déposa les papes. Ce fut le point culminant de la puissance germanique.

La Papauté contre l'Empire. — A vrai dire, sous Henri III, l'Empire a été temporel et spirituel, à la fois royauté et sacerdoce, Eglise et Etat. C'était trop.

La Papauté se redressa au xi^e siècle. Elle a trouvé, en Italie, des soutiens contre le nouvel empereur, Henri IV : les Normands des deux Siciles, la comtesse Mathilde, d'origine française. Elle a trouvé surtout un grand homme, le moine Hildebrand, Toscan comme seront, Dante et Machiavel, plein de l'esprit qui animait les moines de Cluny ; porté au Saint-Siège par le peuple, il a pris le nom de Grégoire VII.

Grande révolution politique, sacerdotale, morale. Cette même Rome, qui avait accepté des pontifes de la main du César allemand, revendiquait maintenant la primauté, la domination complète pour l'Eglise. Elle décide que les évêques et les abbés ne seront désormais nommés que par le Saint-Siège : « Si un empereur, un roi, un duc, un marquis, un comte, une puissance ou une personne laïque a la présomption de donner l'investiture des évêchés ou de quelque dignité ecclésiastique, qu'il soit frappé d'excommunication » (1075).

Mais en même temps que l'Eglise prétend à devenir la maîtresse effective du monde, elle se condamne à se mettre en dehors de l'humanité ; se débarrassant de la chair dont il a été fait des abus scandaleux, elle interdit aux clercs le mariage qu'elle avait jusqu'alors toléré, le déclarant seulement inférieur au célibat.

La prétention de l'ancien moine de Cluny à la suprématie atteignait tous les gouvernements temporels. Pourtant, ni Philippe I^{er} de France, ni Guillaume le Conquérant, ni les autres princes, normands, italiens ou scandinaves, ne s'en inquièrent.

Le grand conflit entre le pouvoir spirituel et le temporel ne fut d'abord qu'un duel entre la Papauté et l'Empire, le Saint Pontificat romain et le Saint Empire romain.

Guelfes et Gibelins. — La querelle des investitures, où commence le déclin de l'Empire germanique, marque aussi l'éveil d'un premier patriotisme italien. Il y avait trop longtemps que l'Italie subissait sans réaction la périodique descente des barons allemands. Le César

du Vatican, qui se dressa contre le César tudesque, apprit aux princes toscans et aux ligues des cités lombardes à faire face au conquérant étranger.

Les partisans du pape s'appelèrent *guelfes*; ceux de l'empereur *gibelins*.

Il y a bien une contradiction mortelle au fond de la politique guelfe : la Papauté ne peut devenir italienne sans cesser d'être universelle ; si elle reste universelle, elle cesse d'être nationale ¹. Toutefois, c'est bien de la guerre du Sacerdoce contre l'Empire que va sortir le premier cri italien de liberté : « Rejetons de nos épaules le joug allemand ² ».

Victoire de la Papauté. — Cette longue guerre se poursuivit au milieu d'extraordinaires péripéties ; on y vit tour à tour l'empereur anathématiser et déposer le pape, le pape excommunier et déposer l'empereur.

En Allemagne, l'aristocratie féodale était hostile à Henri IV ; en Italie, une grande partie de la noblesse et du clergé était hostile au pape à cause de ses réformes. Abandonné par ses grands vassaux, Henri IV s'en vint, pieds nus et en chemise, implorer, par un vent glacé d'hiver, dans la cour du château de Canossa, la grâce du pape ; trahi à son tour par la noblesse romaine, Grégoire VII s'enfuit du Vatican et, réfugié à Salerne, chez les Normands, s'écria en mourant : « J'ai aimé la justice et hait l'iniquité ; c'est pourquoi je meurs en exil ».

La lutte continua entre Henri IV et Urbain II et Calixte II, Frédéric Barberousse et Alexandre III, Othon IV et Innocent III, Frédéric II et Innocent IV. Finalement, la Papauté l'emporta et l'Empire germanique, épuisé, s'affaissa

dans l'anarchie du grand interrègne.

De Grégoire VII à Boniface VIII. — Cependant la Papauté n'hérite pas de l'autorité impériale. En Allemagne, c'est la féodalité qui a vaincu la monarchie des Hohenstaufen, dans le même temps où la monarchie capétienne commence à triompher de ses féodaux. En Italie, ce sont les républiques de l'antique Cisalpine qui profitent de la défaite des Allemands. En France, c'est la royauté moderne et ses légistes qui, d'inévitables avertis par l'exemple allemand, entament contre les prétentions du Saint-Siège à la suprématie une lutte autrement méthodique.

Enfin l'Église, comme naguère l'Empire, s'est usée dans la bataille. Toute victoire est empoisonnée. La Papauté n'a pu triompher du glaive que par le glaive ; d'avoir eu recours aux forces matérielles, Rome a perdu de sa force spirituelle.

Cette Église avilie du x^e siècle qui s'est régénérée au xiv^e par la sainteté et que les Croisades ont portée au plus haut point de sa gloire, entrera dans le xiv^e avec les tares de la politique. Des germes d'hérésie se développeront en Allemagne, dans les Alpes, dans le Midi de la France, où l'élément arabe est resté fort. L'Église, qui se sent en péril, s'appuiera sur deux grands ordres nouveaux de précheteurs : Franciscains et Dominicains. Mais les peuples auront commencé à prendre conscience d'eux-mêmes. Ils n'auront pas échappé à l'Empire pour se soumettre à la Papauté.

La grandiose entreprise de Grégoire VII se terminera par l'aventure lamentable de Boniface VIII ³. Il y a une route directe de Canossa à Anagni.

LA FRANCE ŒUVRE DES CAPÉTIENS

Le roi contre les féodaux. — A l'avènement de la troisième dynastie, le domaine royal s'étendait exactement des environs d'Orléans à ceux de Compiègne, de la Loire à l'Oise, mais il comprenait Paris.

C'est de cette étroite bande de terre que partent les Capétiens pour reprendre le royaume sur les seigneurs féodaux entre les mains de qui il est tombé, en morceaux, sous les débiles successeurs de Charlemagne ; pour refaire l'ancienne Gaule sous le nom de France.

Entreprise très dure, de longue haleine, car, non seulement le domaine royal a été réduit presque à néant, mais le roi

n'est même pas le seul maître des parties du territoire qui lui sont soumises directement. Il ne peut sortir de Paris sans se heurter à de petites seigneuries qui s'intercalaient dans ses terres. « Pour passer il fallait se battre. » Le donjon de Montlibéry, repaire de pillards, ne laissait pas de repos au roi quand il chevauchait vers Orléans.

Corruption du système féodal. — A ne regarder que du dehors le monde féodal, tout y semble minutieusement prévu et ordonné. Chaque seigneur est lié par serment à un seigneur supérieur ou suzerain, et les grands feudataires au roi, le premier des barons ; le serment de fidélité est

1. QUINET.

2. *Chronique de Milan*.

3. Voir p. 30.

prêté sur l'Évangile; toute violation du pacte ainsi juré est un crime.

Or, le fait diffère profondément du droit¹. Le serment n'est respecté, les obligations ne sont remplies qu'envers un suzerain assez puissant pour imposer l'obéissance. Le lien de vassalité est d'autant plus faible qu'on s'élève dans la hiérarchie. En bas comme en haut, on le voit sans cesse rompu, soit par le vassal, soit par le seigneur.

Enfin, — et cela est plus grave encore, — la protection des seigneurs s'est vite changée en tyrannie. La fiscalité est devenue intolérable; la justice elle-même n'est plus qu'un instrument d'extorsion; une guerre perpétuelle sévit entre les maîtres du sol, guerre qui consiste surtout, pour les ducs, comtes et barons, à piller les fiefs du voisin et à massacrer ses vassaux dans leurs villages incendiés.

L'amisère universelle était telle, que l'annonce de la fin du monde pour l'an 1000 de l'Incarnation fut accueillie comme l'aube de la délivrance.

Cependant cette prompt corruption du système féodal et tant de souffrances vont servir bientôt le dessein capétien de restaurer le royaume. En effet, l'excès des maux va tourner vers le roi les yeux des opprimés, campagnards et citadins. Le roi va avoir pour allié contre la féodalité qui l'étouffe le peuple qu'elle presse.

Les Capets passaient généralement pour une race plébéienne. Ils n'eurent rien de militaire jusqu'au XII^e siècle.

Les premiers Capétiens. — Hugues Capet, qui n'osa pas porter la couronne, et ses premiers successeurs, tout juste rois de Paris et d'Orléans, — Robert le Pieux, Henri I^{er} et Philippe I^{er}, — eurent assez à faire à établir solidement le principe de l'hérédité monarchique, en s'associant d'avance leur fils aîné, et à donner un peu d'air à leur capitale.

Ainsi, le saint roi Robert réussit à tirer profit de la succession devenue vacante du duc de Bourgogne pour mettre la main, après dix ans de guerre, sur Auxerre, Sens et Dijon.

Henri I^{er}, en osant réclamer la Lorraine « détenue par la perfidie de l'Empereur », interrompit la prescription contre l'Allemagne, qui avait, comme on l'a vu, conquis toute la Lotharinge sur les rois de la deuxième race.

Philippe I^{er} enfin inaugura la politique qui consistait à guetter les héritages contestés et les embarras d'argent des seigneurs pour faire rentrer dans le domaine royal, soit de force, soit par des achats en espèces sonnantes, des parcelles du territoire. Il acquit ainsi le Vexin, le Gâtinais et Bourges.

Les Croisades², qui commencent sous le règne de Henri I^{er}, vont contribuer à l'affaiblissement de la féodalité. Les seigneurs contractèrent de lourdes dettes pour équiper leurs troupes, vendirent leurs biens parcelle par parcelle; beaucoup périrent en Terre Sainte.

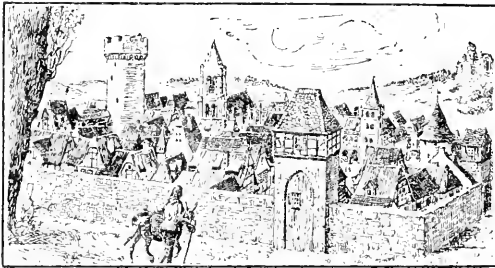
Le mouvement des Communes. — Avec Louis VI, dit le Gros³, la royauté est tout à fait réveillée. Elle entre résolument en lutte contre les petits seigneurs pillards qui pullulent dans les vallées de la Seine, de l'Aisne et de l'Oise.

A la fin du règne, après trente-quatre années de guerres incessantes, l'Île-de-France est délivrée de ses tyrannaux. Le roi est seul maître de son domaine.

Le grand mouvement pour l'affranchissement des villes commença sous Louis VI.



HUGUES CAPET (996)
(D'après un sceau de la
Bibl. Nat.)



UNE COMMUNE FORTIFIÉE

Au château fort du baron féodal se substitua — de Louis VI à Philippe Auguste — la commune fortifiée. La muraille n'enveloppe plus seulement le donjon, mais tous les bâtiments de la vie communale.

1. LUCHAIRE, dans l'*Histoire de France* de LAVISSE.

2. Voir p. 25.

3. 1108 à 1137.

Ce mouvement fut général. Si l'émancipation fut plus prompte dans le Midi que dans le reste du royaume c'est que la conquête franque n'y avait jamais pénétré à fond et que l'autorité des évêques, sinon des seigneurs, y avait conservé quelque chose de son caractère de magistrature. Au contraire, à mesure qu'on se rapprochait du Nord ou de l'Est, on trouvait les traces de l'invasion germanique plus profondément marquées et le pouvoir féodal plus fort.

La *conjuratio*, qui donna naissance à la commune affranchie, se produisit presque partout de la même manière.

Les habitants des communes, — ou, pour mieux dire, d'un mot plus général et plus exact, des *bourgeoisies*, — se réunissaient et prenaient le serment de se soutenir les uns les autres et de ne plus permettre ni aux seigneurs ni aux évêques de les traiter désormais en serfs. C'était ce qu'on appelait *jurar la commune*.

Tous ceux qui s'étaient liés ainsi prenaient dès lors le nom de *communiens* ou de *jurés*; ils constituaient, parfois dans le tumulte, un gouvernement électif, un corps municipal d'*échevins* présidé par un *maire* ou, dans le Midi, par un *consul*.

Tantôt les seigneurs et les évêques consentirent de bon gré au rachat des franchises communales; tantôt il fallut leur arracher de force la reconnaissance des libertés réclamées.

La « République », une fois constituée, s'attribuait un pouvoir presque régalien. Le corps municipal administre la cité; il a le droit de paix et de guerre comme un baron féodal; il a une milice, un trésor, il lève l'impôt.

Toutefois les chartes communales diffèrent fort selon les régions. Elles sont de beaucoup plus larges dans le Midi et dans le Nord, où ne s'étendent pas encore les domaines du roi, que dans le Centre et à l'Ouest. Là, le roi se réserve la justice, le commandement des milices, la perception de l'impôt. Les cités de l'Est font encore partie du Saint-Empire.

Ces « bourgeoisies » intelligentes, laborieuses, inarépides, vont être le berceau du Tiers Etat. On leur a reproché de tourner parfois à l'oligarchie et de chercher à rendre héréditaires des charges électives.

Des politiques ont attribué à Louis VI le mérite de l'affranchissement des villes¹. C'est fausser l'histoire. En réalité, Louis VI mit du temps à reconnaître dans les bourgeoisies des alliées; il s'opposa constamment à la constitution en communes des villes de son domaine.

Son fils Louis VII², tout en continuant

à combattre la liberté chez lui, l'appuyait vigilement quand elle se dressait contre les grands vassaux. Le mouvement des communes ne fut favorisé dans tous les domaines royaux comme particulier, que sous Philippe Auguste.

Le mariage et le divorce de Louis VII. — Louis VII, fils de Louis VI, avait seize ans quand il succéda à son père. Son domaine propre s'étendait du Vermandois au Bourbon-



BOURGEOIS LISANT LEUR CHARTE

Préliminaires du serment qu'ils vont prêter de se soutenir et de ne plus permettre ni aux seigneurs ni aux évêques de les traiter en serfs.

nois, sur les vallées moyennes de la Seine et de la Loire. De sa femme Eléonore, fille unique du duc d'Aquitaine, il avait reçu en dot un fief immense, presque toute la France occidentale, de la basse Loire aux Pyrénées: Poitou, Périgord, Auvergne, Guyenne et Gascogne.

La maison des Capétiens ne reconnaissait point le droit successoral des femmes. Partout ailleurs, elles héritaient (en Angleterre, en Castille, dans les grands fiefs, Flandres, Aquitaine, Bourgogne, à Jérusalem). Qui les épousait, épousait de vastes contrées, royaumes, duchés, comtés, avec leurs populations, comme une femme riche apporte aujourd'hui à son mari ses propriétés et ses maisons avec leurs meubles. Mais qui divorçait, avant d'avoir eu un fils, perdait du coup les provinces dotales et, si la femme se remariait, ses terres et ses vassaux passaient à son second mari.

1. Preamble de la Charte de 1214.

2. 1137 à 1180.

Ce fut le cas d'Eléonore d'Aquitaine. Ayant accompagné le roi à la deuxième Croisade, elle le prit en haine, tandis qu'il la suspectait d'infidélité et lui reprochait de n'avoir pas encore donné d'héritier mâle à la dynastie. Au retour, elle demanda le divorce sous prétexte de parenté.

Le roi ayant consenti et le divorce ayant été prononcé par une réunion d'ecclésiastiques, elle reprit ses terres et les porta en dot à Henri Plantagenet, petit-fils de Guillaume le Conquérant par sa mère Mathilde. Henri possédait déjà le comté d'Anjou, le duché de Normandie, la Touraine et le Maine. Ce plus riche feudataire de France devint roi d'Angleterre à la mort de son cousin Etienne de Blois.

Vers la fin du XII^e siècle, le roi d'Angleterre tenait donc en fief près de la moitié de la France d'aujourd'hui. Une femme orgueilleuse, violente, dévergondée, portant successivement la prépondérance de l'Occident au roi de France et au roi d'Angleterre.

Il paraît aujourd'hui monstrueux que ces peuples aient pu passer, dans une succession ou dans une dot, d'un pays à un autre, et se trouver, d'un jour à l'autre, sans leur assentiment, français ou anglais, espagnols ou allemands, selon la volonté d'un testateur ou selon le caprice d'une femme. Les hommes du moyen âge ne s'étonnaient même pas de la loi qui faisait d'eux une propriété familiale.

Suger. — Pendant la deuxième Croisade, le royaume fut très sagement administré par Suger, abbé de Saint-Denis et ancien précepteur de Louis VII, moine malin, subtil et éloquent. Le roi et le peuple lui décernèrent le titre de *pare de la patrie*.

S'il eût vécu, il aurait sans doute empêché le fatal divorce, cause immédiate de la formation du royaume angevin et cause lointaine de la guerre de Cent Ans.

Philippe Auguste¹. — Bien que le domaine royal eût cessé de progresser sous Louis VII, la royauté s'était fortifiée, ce qui n'était pas moins important, dans ses rapports avec la grande comme avec la petite féodalité. La marche ascendante reprit sous Philippe Auguste.

Ce fut un très grand règne; la royauté devint définitivement maîtresse de la France. Victorieuse dans ses guerres contre les Plantagenet, les comtes de Flandres et l'empereur, la France passa au premier rang de l'Europe.

Guerres contre les Anglais.

— Le vaste accroissement que les Plantagenets tenaient d'Eléonore eût paru aux Capétiens une menace, alors même que l'ambition de la couronne de France ne serait pas venue aux rois d'Angleterre.

La réaction de Louis VII avait été surtout politique: ainsi il avait pris contre Henri II le parti de ses fils révoltés et de Thomas Becket, avocat devenu archevêque de Cantorbéry, qui revendiquait les privilèges de l'Eglise contre le roi.

Philippe Auguste engagea résolument la guerre contre Henri II et, après la mort du premier des Plantagenets contre ses fils Richard Cœur de Lion et Jean sans Terre.

Comme toutes les guerres du XII^e siècle, celle-ci fut interrompue par de nombreuses trêves, notamment pendant la troisième croisade. Philippe et Richard l'avaient entreprise ensemble, « sous la conduite du Seigneur », après s'être promis l'un à l'autre de garder « bonne foi et bonne amitié » et de partager à l'amiable les conquêtes faites en Terre Sainte. Mais ils n'étaient pas en Sicile que, déjà, ils s'étaient brouillés. Richard ayant refusé, malgré ses promesses, d'épouser la sœur de Philippe.

S'étant réconciliés, ils se querellèrent à nouveau pour Chypre que Richard voulait garder. Ils n'en continuèrent pas moins leur croisade, débarquèrent en Palestine et prirent Saint-Jean d'Acre.

Le comte de Flandres étant mort au siège d'Acre, Philippe réfléchit que l'Artois et le Vermandois, qui devaient lui revenir par succession, étaient pour lui de plus d'importance que la Palestine. Il retourna donc en France, ayant juré à Richard qu'il n'abuserait pas de son absence pour lui faire tort; mais il n'était pas plutôt rentré qu'il accusa Richard, qui n'en aurait pas été incapable, d'avoir voulu le faire assassiner.

Richard, à son retour de Terre Sainte, était tombé, à la suite de surprenantes aventures, entre les mains du duc Léopold d'Autriche qui le retint prisonnier; Philippe profita de l'événement pour envahir la Normandie, puis pour traiter secrètement avec Jean sans Terre qui avait la régence, en l'absence de son frère,



PHILIPPE AUGUSTE
(1165-1223
D'après un sceau des
Archives Nationales.)

et se faire promettre le Vexin, Tours, Amboise et Loches.

Cependant Richard avait obtenu sa libération moyennant une forte rançon et la promesse de reconnaître l'empereur Henri VI comme suzerain à la place du roi de France. Revenu en Angleterre et ayant fait la paix avec son frère, il commença par traiter avec Philippe, lui laissant une petite partie de ses con-

quêtes, puis conclut contre lui un pacte avec les grands vassaux, les comtes de Flandres, de Boulogne, de Blois et de Toulouse.

Il venait de repartir en guerre quand un arbalétrier le tua, assiéger de Châlus, pour venger son père et ses deux frères que Richard, selon les chroniques anglaises, aurait fait mourir de sa propre main.

Jean, lui ayant succédé, continua la guerre avec des alternatives de succès et de revers. Finalement la victoire resta

à Philippe Auguste qui réunit au royaume la Normandie, le Maine, la Touraine et l'Anjou; Jean reconnut n'avoir plus dans ces belles contrées ni terres, ni hommes, ni alliés.

La bataille de Bouvines. — La trêve de 1205 dura six années. La guerre ayant repris en 1212, Jean appela à son aide l'empereur Otton et s'allia au comte de Flandres. Ferrand, qui aurait bien voulu être souverain indépendant, consentit à la suprême trahison: transporter l'hommage à l'ennemi de son seigneur.

Les barons d'Aquitaine suivirent, ainsi que toute la féodalité du Nord, et le

comte de Louvain, propre gendre du roi de France.

Si la coalition des seigneurs avait triomphé, c'en était fait de l'œuvre nationale des Capétiens.

Philippe, avec sa résolution et sa rapidité coutumières, prit l'offensive. Pendant que son fils, le prince Louis, battait Jean sans Terre à la Roche-aux-Moines, dans la vallée de la Loire, il se

porta en Flandres contre les Flamands et les Allemands et remporta la célèbre victoire du pont de Bouvines (27 août 1214).

L'empereur allemand n'échappa que par la fuite: les comtes félon de Flandres et de Boulogne furent faits prisonniers.

Selon une légende, très postérieure, Philippe, au matin de la rencontre, aurait réuni ses barons nobles et, ayant posé sa couronne sur l'autel: « Je suis un homme comme vous; si vous ne

m'aidez pas à la porter, je n'en pourrais supporter le poids. » Outre l'étendard royal, il fit déployer l'ornement de Saint-Denis, patron de la France.

Chevaliers et soldats s'élançèrent aussitôt, poussant le cri de guerre: « Montjoie, Saint-Denis! »

Si profond était déjà l'instinct national que la victoire de Bouvines, au contraire de tant d'autres qui l'avaient précédée et qui avaient laissé le peuple indifférent, fut accueillie par d'extraordinaires manifestations de joie.

Au retour de Philippe, « les habitants de toute classe, de tout sexe et de tout âge, raconte le chroniqueur Guillaume le Breton, accoururent de toutes parts



GERRIERS DU XIII^e SIÈCLE

D'après un tailleurier d'un intendant de la porte de la cathédrale de Reims qui représente la *Décollation de Saint-Nicolas*.

pour assister à un si grand triomphe ». « Les paysans et les moissonneurs interrompaient leurs travaux, suspendant à leur cou leurs faux et leurs hoyaux. » Puis, « les bourgeois parisiens, et pardessus tout la multitude des étudiants, le clergé et le peuple allèrent au-devant du roi et chantaient des hymnes et des cantiques. Durant sept nuits ils illuminèrent de sorte qu'on y voyait comme en plein jour. »

L'apogée des Capétiens. — La royauté avait triomphé à la fois de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la féodalité. L'empereur Otton, s'étant enfui jusqu'à Cologne, fut déposé et remplacé par l'empereur Frédéric de Hohenstaufen qui commença son règne sous la protection, hautement invoquée, du roi de France et du pape. Les barons anglais firent signer à Jean sans Terre vaincu l'acte célèbre de la *grande Charte* qui maintenait les privilèges du clergé, confirmait les droits de la noblesse et sanctionnait ceux des bourgs et des villes, surtout de Londres.

En France, le petit roi de Paris et d'Orléans était devenu le plus puissant seigneur d'un pays qui commençait à devenir une patrie. Le domaine royal n'était plus entre les domaines féodaux. Le patrimoine capétien national s'était accru de l'Artois, de l'Amiénois, du Valois, du Vermandois, de la Normandie, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine, d'un vaste territoire en Aquitaine (Saintonge et Poitou).

En outre, la Flandre et l'Auvergne étaient maintenant des fiefs assujettis; les hauts barons acceptaient la législation royale; la petite féodalité de l'ancien domaine s'était entièrement soumise; la justice d'Eglise se subordonnait à celle du roi; la bourgeoisie était associée au gouvernement; les affranchissements de serfs par les seigneurs ecclésiastiques et laïques encouragés, « attendu que c'est faire un acte de piété que de délivrer du joug de la servitude l'homme formé à l'image de Dieu »¹. La création des communes fut multipliée jusque dans le domaine particulier du roi, avec des chartes étendues qui donnaient aux « bourgeois » le droit d'élire leurs maires et de faire justice elles-mêmes.

La France est fondée.

Louis VIII. — Le fils de Philippe Auguste, Louis VIII, ne régna que trois

ans. Son père, depuis dix ans, l'avait associé à son gouvernement.

Son règne, si court qu'il ait été, fut très plein². Il étendit l'influence française en Flandres et, profitant de l'anarchie qui désolait le Poitou, réunit au royaume le pays entre la Loire et la Garonne, avec la Rochelle. Il mourut brusquement comme il entreprenait la conquête du Languedoc. Cette riche contrée était en proie à une atroce guerre, à la fois civile et religieuse, qui dura vingt ans.

Les Albigeois (habitants d'Albi) ou *Cathares* professaient un christianisme très mêlé d'éléments d'origine persane. Le pape Innocent III prêcha contre eux une Croisade qui fut menée avec une sauvagerie extrême par Simon de Montfort. Cette guerre du Nord contre le Midi se prolongea sous la minorité de Louis IX et la régence de sa mère, Blanche de Castille.

Au traité de Paris, le comte de Toulouse céda la Haute-Provence (avec Avignon) au pape et confirma à la France le Bas-Languedoc.

L'Eglise primitive avait été très tolérante, fidèle à la parole de saint Paul : « Mes frères, si quelqu'un vient à tomber dans quelque faute, redressez-le avec un esprit de douceur ». L'Eglise devint intolérante quand le christianisme devint religion d'Etat. Le pape établit un tribunal spécialement chargé de rechercher les hérétiques. Les sentences de ce tribunal entraînaient les peines les plus dures : confiscation des biens, prison perpétuelle, mort sur le bûcher. On l'appelait l'*Inquisition*. Le premier tribunal d'Inquisition fonctionna dans la France du Midi, à l'occasion de la guerre des Albigeois.

Blanche de Castille. — A la mort de Louis VIII, féodaux et Anglais pensèrent profiter du règne d'une femme et d'un enfant pour reprendre à la royauté capétienne quelques-unes de ses conquêtes.

Blanche de Castille, conseillée par les vieux serviteurs de Philippe Auguste, déjoua les intrigues, et, quand il le fallut, se mit comme un homme à la tête d'une armée. Comme elle avait su gagner les bonnes grâces du pape, Grégoire IX défendit aux grands « d'ébranler par leurs discordes un royaume de bonté ».

Le comte Thibaut de Champagne, Pierre Mauclerc, qui avait la garde de la Bretagne pour son fils mineur, le comte de la Marche, les nobles bourguignons et picards, n'en formèrent pas moins des ligueurs, mais sans réussir cette fois à en-

1. Libération de 300 serfs à l'abbaye de Saint-Aignan d'Orléans, texte cité par LUCHAIRE.

2. 1223 à 1226.



SAINT LOUIS
(1215-1270)
(Reliquaire de la
Sainte Chapelle.)

traîner tous leurs vassaux. Le seigneur de la France se précisait.

L'habile et vaillante reine fit tant, concilia les uns, réduisit par les armes les autres qui avaient lié partie avec le nouveau roi d'Angleterre, Henri III; elle réunit au royaume la riche ville d'Angers. Louis IX, majeur, continua à

l'associer à son gouvernement.

Saint Louis. — La reine Blanche avait sévèrement élevé son fils. S'il fut à la fois un grand saint et un grand roi, le plus

homme de bien de son royaume et le plus parfait chevalier de son temps, ce fut l'œuvre de sa mère.

L'Église romaine a canonisé le fils de Blanche de Castille pour sa piété, sa charité sans bornes envers les pauvres et toute la bonté qui rayonnait de lui. L'apôtre

le plus illustre de la tolérance et de la libre pensée, Voltaire, a dit de lui : « Sa piété, qui était celle d'un anachorète, ne lui ôta aucune vertu de roi. Une sage économie ne déroba rien à la libéralité. Il sut accorder une politique profonde avec une justice exacte; et peut-être est-il le seul souverain qui mérite cette louange: prudent et ferme dans le conseil, intrépide dans les combats sans être emporté, compassant comme s'il n'avait jamais été que malheureux. Il n'est pas donné à l'homme de pousser plus loin la vertu. »

Sa dévotion était simple, sans ostentation — bien que des contemporains lui aient fait le reproche de pénitences trop dures et d'oraisons trop prolongées, — et elle était sans fausse honte — comme il apparaît dans ses propos sur les « pape-

1. *Essai sur les mœurs.* « Le plus noble élogé qui ait été écrit de ce grand saint et de ce grand roi », dit le duc d'Aumale (*Princes de Condé*, I, 8).

lards), « nobles hommes qu'on a vergogné de bien faire, comme d'aller à l'église ». « Jamais saint n'a été plus laïque » 2. « Je préfère tort », observait-il à Robert de Sorbon, son chapelain et confesseur, « la vertu des chevaliers à celle des clercs »; il demandait à Joinville, son sénéchal, « les raisons pourquoi prudhomme vaut mieux que béguin ».

Il s'humiliait, dans la pensée de Dieu, à laver les pieds des lépreux et des mendiants les plus « crogneux et horribles ». Le cœur « transpercé de pitié pour les misérables », il disait à son fils : « Si un pauvre a querelle contre un riche, soutiens le pauvre plus que le riche, jusqu'à ce que la vérité ait été éclaircie. » Mais sa piété ne dégénérait pas en complaisances

pour ceux des clercs qui abritaient sous le masque de la religion des intérêts séculiers.

L'histoire de sa vie par Joinville, l'un des premiers monuments de la prose française, le montre surtout occupé de justice.

Comme même inter-

vient en faveur d'un seigneur coupable, le roi lui reproche de s'accommoder au goût « du siècle » déjà « si avide de demander » et il dit que « nul ne peut bien gouverner sa terre, s'il ne sait aussi hardiment et aussi durement refuser qu'il sait donner ». Quand le puissant sire de Couci, Enguerand, fait pendre trois jeunes gens qui avaient chassé dans ses bois, il le fait enfermer au Louvre et sévèrement condamner, et quand le roi de Navarre, le comte des Flandres et beaucoup d'autres le viennent supplier en faveur du misérable, il s'indigne et « se lève sans leur répondre ».

Il divisa la Haute-Cour féodale en deux chambres: le *grand conseil*, chargé des affaires administratives, et

2. CH. V. LANGLOIS, dans l'*Histoire de LAISSE*.

3. Gentilhomme.

4. Hommes de clergé (prêtres ou moines) par opposition aux laïques.

5. Voir p. 14.



BLANCHE DE CASTILLE FAISANT INSTRUIRE SON FILS
Miniature où l'on voit la reine Blanche surveillant l'instruction de son fils
Saint Louis. (Manuscrit Lang. Bibl. Nat., Cl. Bezaux frères.)

la *Chambre aux Plaids*, chargée de rendre la justice au-dessus des prévôts et des baillis, à qui ressortissaient les causes des bourgeois et des roturiers. La *Chambre aux plaids*, rendue sédentaire, fut l'origine du *Parlement*.

L'Eglise ne le trouva pas moins ferme sur la prérogative royale. Il maintint une barrière solide entre les lois civiles du royaume « qui doivent être respectées de tous », et les lois de l'Eglise dont l'empire doit ne s'étendre que sur les consciences. S'il laissa introduire l'Inquisition, il protesta que « le temporel » des églises ne relève que du roi » et « qu'il est inouï d'entendre par le monde cette parole : « Donnez-moi tant ou je vous excommunie » ».

Comme le haut clergé s'obstinait dans sa prétention de se soustraire à la juridiction royale et seigneuriale, il réunit à Saint-Denis (1255) une assemblée de barons qui écrivit au pape : « Nous vous prions de faire en sorte que les droits du royaume et les nôtres soient respectés comme ils l'ont été autrefois, car nous sommes résolus, saisissez-le, le roi et nous, à ne plus tolérer d'abus. » Il résista aux usurpations de la cour de Rome et défendit contre elle les libertés de l'Eglise de France, qu'on appellera « les libertés gallicanes » : « toutes les libertés sont sœurs »¹.

C'est ce véritable saint Louis, rendant lui-même bonne justice sous un chêne, « au bois de Vincennes, après la messe », sans égards au rang et à la fortune, professant que « bataille n'est pas voie de droit » et demandant à son fils de se faire avant tout « aimer du peuple du royaume », qui est resté dans la mémoire française et qui diffère fort, comme on voit, de celui des naïves imageries d'où le roi est absent.

Saint Louis et les Féodaux. — Les

1. Les propriétés immobilières et l'argent.
2. GUY DE LAUBRIAN, *Analyse de l'histoire de France, t. 305 IX.*

débuts du règne de Louis IX furent troublés par une nouvelle révolte des seigneurs.

C'étaient, au Sud, le comte de Toulouse, Raymond VII, ligué avec les rois de Navarre, de Castille et d'Aragon, dans le dessein de réunir entre ses mains le Languedoc et la Provence, qui auraient formé un royaume indépendant du Midi ; à l'Ouest le comte de la Marche, avec son gendre le roi anglais Henri III, afin de reprendre les fiefs acquis par Philippe Auguste et Louis VIII.

Louis IX vint aisément à bout du comte de Toulouse ; il lui fallut deux grands combats, où il fit preuve d'une belle bravoure, au pont de Taillebourg et à Saintes, pour rédimire les Poitevins (1242).

La paix de Lorris avec Raymond VII

commença la réconciliation de la France du Midi avec celle du Nord.

Ces terres méridionales, différentes par le climat, ces populations différentes par la quantité de sangs étrangers (italiens, espagnols, arabes) qui coulent dans leurs veines, et par leurs mœurs et leur langue, ont

été, avec leurs rêves d'indépendance, un des principaux obstacles à l'unité française ; elles seront lentes à se tourner, mais se tourneront pourtant vers la France.

L'évolution faite, le patriotisme des provinces du Midi aura l'éclat et la chaleur de leur soleil.

Traité de Paris. — Louis IX ne traita avec le roi d'Angleterre, après plusieurs trêves renouvelées, qu'en 1258. Il lui rendit une partie de ses conquêtes de Guyenne ; en échange, Henri renonça sans réserve à la Normandie, à l'Anjou, à la Touraine, au Maine, au Poitou, et se reconnut l'homme lige du roi de France pour tout ce qu'il possédait sur le continent.

Le traité de Paris ne satisfut pas les Anglais, à cause de la vassalité acceptée ; les conseils de France le trouvèrent trop favorable aux Anglais. Mais saint Louis



LE TRAITÉ DE SAINT LOUIS

On voit que saint Louis ne venait pas toujours sous un chêne (Maignien-François, *Bibl. Nat.*)

suivait sa pensée d'établir entre les deux pays une paix d'autant plus durable qu'elle serait honorable pour chacun d'eux. « Pour mettre amour, disait-il, entre nos enfants. » Telles étaient la prudence, la modération et la clairvoyance

du roi. Il devint l'arbitre désigné pour toutes les querelles des Etats voisins. « On voit ce qu'il eût été s'il n'eût demeuré dans sa patrie au lieu de partir pour la Croisade », malgré l'avis de sa mère et de l'évêque de Paris.

LES CROISADES

DANS le même temps où la France se constitua sous les Capétiens. — récit que j'ai préféré ne pas interrompre. — elle fut le foyer des Croisades et commença d'étendre son influence en Orient.

On a déjà raconté¹ la rapide extension de la religion islamique. Poursuivant leur inondation, les Arabes avaient conquis au VIII^e siècle sur l'empire byzantin la Palestine, Jérusalem et Bethléem, le berceau et le sépulcre du Christ. Vers la fin du XI^e siècle, les Arabes furent vaincus et refoulés par une peuplade militaire, venue du fond de l'Asie, également musulmane: les Turcs, qui s'emparèrent, à leur tour, des Lieux Saints.

Les Arabes accueillaient favorablement les pèlerins; le sultan Haroun-al-Raschid accorda à Charlemagne une manière de protectorat sur les Lieux Saints. Au contraire, les Turcs maltraitèrent les chrétiens, pour leur croyance que le Christ est le Sauveur, et, pareillement, les Juifs qui attendaient toujours le Messie.

Concile de Clermont. — Dès le X^e siècle, mais surtout depuis la commotion de l'an 1000 où la chrétienté se crut à la veille de la fin du monde, « la grande pitié » de Jérusalem aux mains des Infidèles oppressait les croyants.

La légende attribue l'idée première d'une expédition de la chrétienté pour la libération du sépulcre à un pèlerin d'Amiens, Pierre Capuchon ou Pierre l'Ermite, qui aurait eu une vision à Jérusalem, où il est établi qu'il n'est jamais allé. L'idée appartient tout entière au pape Urbain II, prêtre français (né à Châtillon-sur-Marne), qui s'inquiétait à la fois du Saint Tombeau et de la recrudescence des invasions musulmanes dans tout le bassin de la Méditerranée.

S'étant rendu avec un cortège nombreux d'évêques et d'abbés au concile de Clermont (28 novembre 1095), il y prêcha la guerre sainte avec une si entraînante éloquence que tout l'auditoire se dressa, clercs et laïques, criant: « Dieu le veut! Dieu le veut! » et chacun mettant la *croix rouge* à l'épaule. D'où on les appela les *Croisés*.

1. Voir p. 8.

L'enthousiasme était immense; à la lettre, tous ces hommes avaient Dieu en eux. Il n'y a de telles vagues de fond qu'en France et dans l'Océan.

Le pape avait promis aux Croisés la rémission de leurs péchés et toutes sortes de privilèges ecclésiastiques.

La Croisade des pauvres gens. — La prédication, dont le pape avait donné le signal, fut poursuivie en France par ce Pierre l'Ermite qui se faisait passer pour l'inspirateur du pontife, mais à qui le pape Urbain II se fût bien gardé de confier la direction de l'entreprise. C'était un petit homme maigre, au visage ascétique, la barbe longue et les pieds toujours nus, vêtu de bure, « avec quelque chose de divin qui se sentait dans ses moindres mouvements »², mais ignorant de toutes choses.

La « folie de la Croisade populaire » fut telle que le pape s'en effraya. Il avait fait appel aux seigneurs pour lever des armées régulières. Or, c'était une cohue de petits nobles et de paysans, mais aussi de vagabonds et de malfaiteurs, qui s'ébranlaient avant l'heure dans un affreux désordre et vouée d'avance à un cruel échec, sous des chefs aussi peu qualifiés que l'ermite et son second, un chevalier du Parisis qu'on nommait *Gauthier sans avoir*.

Les pauvres gens, à chaque ville qui montait à l'horizon, demandaient si c'était Jérusalem. Marchant pendant des mois et des mois, ils moururent par milliers de faim et de misère sur les routes.

Ces troupeaux, mêlés du meilleur et du pire, franchirent le Rhin à Cologne, au nombre de 15 000, traversèrent l'Allemagne, tuant les Juifs et pillant, puis, par la vallée du Danube, où beaucoup se firent massacrer, descendirent à Constantinople. L'empereur byzantin s'empressa de les envoyer en Asie, où les Turcs en firent un horrible carnage dans la plaine de Nicée (octobre 1096).

La première Croisade. — Pendant que ce désastre s'accomplissait, les seigneurs de France, d'Angleterre et d'Italie rassemblaient quatre grandes armées,

2. GUILBERT DE NOGENT, *Chroniques*.

qui se mirent successivement en marche par des routes différentes, mais toujours en direction de Constantinople, pour passer de là en Asie, cent mille chevaliers et près d'un million d'hommes.

Un grand poète italien, Torquato Tasso, qui a chanté les Croisades dans un poème de dix livres (*la Jérusalem délivrée*), entrevoit le jour où « les chrétiens seront réunis par les nœuds de la paix ». Ils se sont unis d'abord pour arracher aux musulmans « le grand tombeau du Christ ».

La direction de la première Croisade des seigneurs (appelée ainsi par opposition avec la Croisade des pauvres gens) fut dévolue à un petit nombre de ducs et de comtes : Godefroy de Bouillon et son frère Baudouin à la tête des Français du Nord ; Hugues de Vermandois, frère du roi, et Etienne de Blois, « porte-drapeau de l'Église », avec les Français du domaine royal ; le comte Raymond de Toulouse, véritable roi du Midi ; Bohémond de Tarente et son neveu Tancredé avec les Normands d'Italie et de Sicile.

Les armées de l'Europe latine arrivèrent vers la fin de 1096 devant Constantinople. Les empereurs byzantins étaient orthodoxes, ne se souciaient pas de querroyer contre les Turcs, leur demandaient seulement de les laisser tranquilles. L'empereur d'Orient promit de joindre ses forces à celles des Croisés en échange de leurs futures conquêtes. De fait, il avait hâte de s'en débarrasser et de les envoyer au plus tôt en Asie.

Prise de Jérusalem. — L'expédition vers Jérusalem dura deux ans (mai 1097-août 1099).

Malgré les progrès de la science moderne, tout transport de troupes est une entreprise très difficile. Imaginez ce voyage avec les moyens primitifs d'alors, à travers toute l'Europe, puis en pays résolument ennemi, à travers l'Asie Mineure et la Syrie.

Les batailles continuelles contre les Turcs, le soleil de feu, l'aridité de vastes régions montagneuses ou désertiques, la soif faisant jusqu'à cinq cents victimes par jour, les discordes entre les seigneurs, le désordre qui en résulta, la famine et la peste, tant de beaux et de maux accablèrent les Croisés qu'on a estimé à 600 000 hommes leurs pertes entre Nicée et Jérusalem.

Après la terrible bataille d'Antioche, gagnée par Bohémond et la cavalerie féodale, l'armée se trouva réduite à 40 000 hommes valides. Les princes hésitaient à marcher sur Jérusalem. Le gros des Croisés menaçait d'y aller sans eux.

Enfin la ville sainte apparut dans sa plaine désolée.

Cette même foi profonde, d'où ont jailli les cathédrales, rendit sa force à cette armée de squelettes ambulants. Jérusalem fut prise d'assaut le 15 juillet 1099.

D'affreux massacres souillèrent ce grand fait d'armes. Le cardinal-légat Daïmbert écrivit au pape : « Dans le portique de Salomon et dans le temple, les nôtres chevauchaient dans le sang immonde des Sarrasins et leurs montures en avaient jusqu'aux genoux. » Ces temps étaient héroïques et féroces.

Le royaume latin de Jérusalem. — La chrétienté accueillit avec des transports de joie l'extraordinaire événement. La conquête en commun d'un tombeau la fit apparaître pour la première fois « sous la forme d'une immense nation ¹ ».

Ce n'était pas tout que d'avoir délivré les Lieux Saints. Il fallait les garder contre les Turcs qui ne se résigneraient pas à les avoir perdus. Godefroy de Bouillon, vassal flamand du roi de France, fut élu roi de Jérusalem.

Il refusa de porter la couronne royale dans la ville où Jésus porta la couronne d'épines. Il ne voulut être que « l'avoué ² du Saint-Sépulcre ».

Les Croisés s'étaient également réservé, sur les anciennes provinces de l'Empire d'Orient qu'ils avaient reprises aux Turcs, les principautés d'Edesse et d'Antioche, auxquelles vinrent bientôt s'ajouter Tripoli et Jaffa.

Godefroy régna moins d'un an ; il ne survécut que de trois jours au premier anniversaire de la prise de Jérusalem. Son frère Baudouin lui succéda.

Ce royaume latin de Jérusalem a été, de fait, un royaume français, une Judée française. Godefroy et ses successeurs y transportèrent la féodalité avec sa hiérarchie et sa justice (codifiée dans les fameuses *Assises de Jérusalem*) ; le français y était la langue usuelle.

Bien que la noblesse et la chevalerie se fussent croisées dans presque tous les pays chrétiens de l'Europe, la Croisade, née en France, conduite par des chefs dont les plus illustres étaient les vassaux du roi de France, va apprendre surtout le nom de la France aux peuples de



GODEFROY
DE BOUILLON
1050-1106
(Bibl. Nat., Est.)

1. CHATELAIN.

2. Avoué, c'est à dire représentant, délégué.

l'Orient, aux musulmans comme aux Grecs.

D'autres dynasties françaises vont s'asseoir, au XII^e et au XIII^e siècles sur des trônes méditerranéens, Chypre, Constantinople, Athènes, Naples, Majorque. « Bien semblait, dit Villehardouin, que ce fut expédition à conquérir des royaumes. »

Aux *Echelles du Levant* (les ports asiatiques avec leurs profonds *hinterlands*), qui dit « occidental » dit frank, « français ». Ce sont les Francs qui se sont chargés des « actions de Dieu ».

Les barons et chevaliers établis en terre sainte s'y attachèrent très vite. Ils y avaient porté des lois de l'Occident ; ils subirent l'influence de l'Orient. On vit déjà Baudouin I^{er} revêtir un burnous tissé d'or et prendre ses repas, les jambes croisées, sur un tapis. Des Sarrasines, baptisées, épousèrent des seigneurs.

La guerre continua à peu près sans arrêt pendant moins d'un siècle que dura le royaume de Jérusalem, les Croisés s'efforçant d'étendre leur conquête en Syrie (jusqu'à Damas) et les Turcs de reprendre la Palestine et la côte. Mais le caractère en était changé : d'atroce, de part et d'autre, jusqu'à la prise de Jérusalem, elle était bientôt devenue presque humaine et courtoise. Il y eut souvent comme une émulation de galanterie entre les chevaliers chrétiens et les émirs musulmans.

Cependant les négociants d'Europe n'avaient point tardé à suivre les Croisés en Palestine et en Syrie, surtout des Marseillais, des Génois et des Vénitiens.

Le commerce ne distingue pas entre les croyances. Il échange son or contre des marchandises et des marchandises contre son or, sans se soucier si l'acheteur ou le vendeur est musulman, juif ou chrétien.

Des comptoirs s'établirent sur toute la côte d'Asie et jusque fort avant dans l'intérieur. Les caravanes apportaient aux vaisseaux les produits de l'Orient et renportaient ceux de l'Occident. La culture occidentale s'enrichit du mûrier, de l'abricot, du sarrasin, de nombreux légumes (épinard, aubergine, échalote, artichaut).

Les rapports, d'année en année plus nombreux, se poursuivirent en dépit de la guerre. La ville sainte retombera aux mains des infidèles sans que les commerçants chrétiens renoncent à leur clientèle des *Echelles du Levant*. Le grand chemin, que la foi la plus ardente qui fut jamais a ouvert au trafic, ne désœuvra plus.

Une autre chrétienté latine s'est ainsi formée à côté de l'ancienne chrétienté grecque. La langue française y devient la langue commune. La littérature et l'art de la France (surtout du Nord) suivirent le « doux parler ». En retour, les Arabes furent nos maîtres dans les sciences exactes (physique, chimie) ; nous leur empruntâmes leur système de numération (les chiffres dits arabes).

Deuxième Croisade. — La croissance du royaume de Jérusalem avait été très rapide ; il ne tarda pas à décroître.

Moins de cinquante ans après la libération des Lieux Saints, la menace des musulmans sur Jérusalem devint si pressante qu'une seconde Croisade s'imposa. Saint Bernard, qui en fut le prédicateur, voulut qu'elle fût préparée avec méthode : « N'avez-vous pas, disait-il, entendu parler de ce moine nommé Pierre qui se lança dans de tels périls que sa troupe tout entière succomba, anéantie par le fer et par le feu ? »

On évalue à 200 000 hommes les deux armées qui reprirent le chemin du Danube et de Constantinople sous le roi Louis VII et l'empereur Conrad. Ces belles troupes furent très mal conduites. L'empereur, une fois en Asie, ne voulut pas attendre le roi de France ; étant parti de l'avant, il fut assailli et défait par la cavalerie turque, se sauva à grand-peine et ne put faire le voyage de Jérusalem qu'en pèlerin. Louis VII, ayant suivi le même chemin et ne s'y étant pas mieux gardé, fut surpris dans un défilé et n'échappa qu'avec peine. Il n'amena à Jérusalem que des débris de son armée (1148).

Le désastre fut tel que saint Bernard s'écria dans sa douleur : « Le Seigneur a oublié sa miséricorde ! »

Chute du royaume de Jérusalem. — La ville sainte résista encore près de quarante ans. En 1187, le célèbre Saladin, qui avait réuni l'Égypte et la Syrie, défait le roi Lusignan à la bataille de Tibériade et le fit prisonnier. Jérusalem retomba alors aux mains des musulmans pour y rester jusqu'en 1917, où une armée anglaise y entra avec un contingent français aux environs de Noël.

Troisième Croisade. — La chute de Jérusalem retentit douloureusement dans toute la chrétienté. Toutefois on était déjà loin du temps de la première Croisade, quand la disgrâce du Sépulcre pesait sur les âmes pieuses comme un opprobre et sa délivrance apparaissait comme un devoir sacré, propre à racheter toutes les fautes.

La voix du pape Clément III remua les princes d'Occident. Suspendant leurs querelles, ils se croisèrent pour libérer une seconde fois le tombeau, mais, cette fois, sans entraîner les masses. Pendant que l'empereur Frédéric Barberousse reprenait le chemin de terre, Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion s'embarquèrent sur des vaisseaux génois et marseillais. Les deux entreprises échouèrent : celle de l'empereur, par le désarroi qui suivit sa mort (dans les eaux

qu'il fallait partir d'Égypte pour conquérir la Palestine. L'Égypte était devenue le centre de l'Islamisme. Le sultan du Caire était maître de Damas et de Jérusalem.

Les Croisades de saint Louis. — Ce fut la voie que saint Louis suivit dans sa Croisade (la sixième) dont il avait fait le vœu, pendant une grave maladie où on l'avait cru mort. Il débarqua devant Damiette (juin 1249), remporta une brillante victoire sur la cavalerie



CARTE DES CROISADES

Itinéraires de la première (1095-1099) commandée par Godefroy de Bouillon ; de la troisième (1189-1192) commandée par Philippe Auguste, Richard Cœur de Lion, et Frédéric Barberousse ; de la quatrième (1202-1204) commandée par Baudouin, comte de Flandre.

d'une petite rivière d'Asie où il s'était baigné tout en sueur), et celle des rois de France et d'Angleterre par les divisions qui survinrent entre eux aussitôt après la prise de Saint-Jean d'Acre.

Philippe repartit le premier malgré les prières de ses chevaliers. Richard ne tint qu'à peine à voir la ville sainte.

Les dernières Croisades. — Cette troisième Croisade fut la dernière qui ait eu pour unique objet la délivrance du Sépulcre.

La quatrième s'arrêta à Constantinople où le comte de Flandre, Baudouin, renversa l'empereur orthodoxe et fonda un Empire latin qui dura un demi-siècle. Les cinquième et sixième Croisades, également malheureuses, donnèrent à penser

turque et entra dans la ville, ayant à ses côtés le roi de Chypre et le patriarche de Jérusalem.

Comme il s'y attarda, au lieu de pousser sur le Caire, où il serait arrivé, au dire de Napoléon, en vingt jours de marche, il donna aux Sarrasins le loisir de se remettre de leur surprise et de réunir une puissante armée.

Saint Louis, vaincu dans une grande bataille à Mansourah, aurait pu échapper, raconte un historien arabe, soit à cheval, soit dans un bateau, mais ce prince généreux ne voulut jamais abandonner ses troupes. Il fut fait prisonnier et ne fut remis en liberté que contre une énorme rançon.

Il passa alors quatre années en Syrie, où

il visita Nazareth et releva les murs des villes de la côte, Jaffa, Sidon, Saint-Jean d'Acce.

Le sultan de Damas lui aurait accordé volontiers une trêve avec licence d'aller à Jérusalem ; les barons de Palestine s'y opposèrent. « Le roi Louis, dirent-ils, est le plus grand roi des chrétiens ; s'il accomplit son pèlerinage à Jérusalem sans la délivrer des mains des ennemis de Dieu, tous les autres rois à l'avenir estimeront insuffisant de faire leur pèlerinage comme aura fait le roi de France. »

Cependant il ne pouvait se détacher de la Palestine ; il fallut la nouvelle que sa mère était morte pour le décider à revenir en France.

Comme il ne se jugeait pas quitte de son vœu, il continua à porter sur l'épaule la croix rouge ; sa pensée ne cessa d'aller aux Lieux Saints.

Quatorze années après son retour, quand il apprit l'invasion des Mongols en Terre Sainte, les massacres qu'ils firent et la destruction des plus célèbres églises, il n'y put tenir ; « il entendait de la Sainte-Chapelle les gémissements des mourants et les cris des vierges chrétiennes »¹.

LES DERNIERS CAPÉTIENS

Le moyen âge a réalisé son idéal en saint Louis dans le même temps que l'aube du monde moderne rayonne déjà sur le Marc-Aurèle chrétien ; il a porté des coups sensibles à la féodalité et elle a jeté sur lui son dernier éclat.

Il avait continué ses prédécesseurs sans ressembler à aucun d'eux ; ses successeurs, son fils Philippe le Hardi, son petit-fils Philippe le Bel, et les trois fils de celui-ci, Louis X, Philippe V et Charles IV, le continuèrent, sans chercher à l'imiter et sans lui ressembler davantage.

Il y a encore beaucoup d'obscurité dans l'histoire de ces derniers Capétiens et, aussi, beaucoup de pages terribles, cruelles, sombres. C'est une époque de transition où les contrastes se multiplient.

Philippe le Hardi. — Comme le royaume de France est devenu le plus beau du monde et la maison de France la plus puissante des maisons royales, la tentation devait surgir de chercher des conquêtes brillantes au dehors, dans les deux péninsules d'Italie et d'Espagne, au lieu de poursuivre la dure tâche héréditaire d'achever la France.

Saint Louis avait refusé pour l'un de

Son appel à une nouvelle Croisade trouva peu d'accueil ; même son fidèle Joinville refusa de le suivre. On peut dire qu'il traîna à la dernière Croisade la France qui avait entraîné ses prédécesseurs à la première.

Les Turcs s'attendaient à le revoir en Egypte et regrettaient de lui avoir rendu la liberté ; les chrétiens de Syrie avaient mis en lui leur suprême espoir. Il se laissa persuader, on ne sait par qui, d'attaquer d'abord Tunis, d'où l'Egypte, croyait-il, tirait sa cavalerie. En outre, il ferait reflourir la foi chrétienne « sur cette terre où, du temps de saint Augustin, elle avait brillé d'un si grand éclat ».

L'armée, la plus belle qu'il eût encore levée et qu'il avait mis trois ans à préparer, débarqua devant Carthage le 1^{er} juillet 1270. C'était l'époque de la canicule. La peste se déclara dans son camp. Le roi en fut atteint. Il se fit mettre sur un lit de cendres et expira doucement.

Son fils, qui l'avait accompagné, prit la couronne et ramena péniblement l'armée en France.

ses fils la Sicile que lui offrait le pape Urbain IV, ancien évêque de Verdun ; il n'avait pu empêcher son frère Charles, comte d'Anjou et de Provence, d'accepter du même pontife champenois² le trône de Naples, et des centaines de chevaliers d'aller batailler pour l'établissement d'une dynastie angevine dans le sud de l'Italie.

Un autre pape, Martin IV, lui aussi d'origine française³, ayant déclaré déchu Pierre III d'Aragon, Philippe III accepta la couronne de ce pays hors des limites naturelles de la France.

L'échec de la malencontreuse entreprise justifia les avertissements que le jeune Philippe le Bel avait fait entendre à son père.

Philippe le Bel⁴. — Avec Philippe le Bel et ses fils, la Royauté revint à la politique traditionnelle. Le Languedoc fut réuni sans résistance, à l'avènement de Philippe III, après la mort de Jeanne de Toulouse et de son mari Alphonse de Poitiers, frère puîné de saint Louis, qui ne laissaient point de descendance directe. La Champagne retourna à la France en toute souveraineté par le

2. Né à Troyes, fils d'un cordonnier.

3. Né à Androzel, dans la Brie champenoise.

4. 1270 à 1314.



PHILIPPE III
LE HARDI (1243-1270)
(Bibl. Nat., Est.)

mariage de la comtesse Jeanne avec Philippe le Bel. Héritière également de Navarre, elle en apporta la couronne à son mari qui s'intitula désormais « roi de France et de Navarre ». Les quatre derniers Capétiens directs, sans renoncer à regarder au delà des frontières, évitèrent d'y gaspiller leurs forces. Ils s'appliquèrent à réduire les deux grands fiefs, Guyenne et Flandres, qui, au sud et au nord du royaume, échappaient encore à leur autorité directe, étant possédés par le roi d'Angleterre et par un prince d'Empire.

La Guyenne fut tour à tour conquise et perdue; battu par les Flamands à Courtrai, où la cavalerie féodale fut massacrée par les milices bourgeoises, Philippe eut sa revanche à Mons-en-Puelle. Il garda Lille et Douai, acheta Valenciennes.

Il ne se contenta pas de mordre au gras gâteau des Flandres; on le vit toujours attentif aux affaires des grandes et des petites principautés qui relevaient de l'Empire et bordaient les frontières du royaume à l'Est: Brabant, Lorraine, Franche-Comté de Bourgogne, Lyon, Dauphiné.

Philippe fit reconnaître sa souveraineté à Lyon et l'étendit dans le Barrois et la région des évêchés lorrains (Toul, Metz et Verdun).

Sans la guerre de Cent ans, la croisance française se serait sûrement faite du côté de l'Empire en décadence, « suivant la ligne de moindre résistance ».

La Monarchie absolue. — Sans avoir toujours l'intention des choses qu'il a faites, Philippe le Bel travailla à la démolition du moyen âge.

Il ne se satisfît point d'être un *suzerain* dans son royaume; il voulut en être le *souverain*, le roi net (*neto*), comme disent les Espagnols. Nobles et roturiers, clercs et laïques, grands et petits, ne seront plus que des « suets » égaux, devant le roi, sinon devant la loi.

C'est, par les voies mystérieuses de l'histoire, l'acheminement vers la démocratie. Le roi transforme le vieux mécanisme. Il commence, lui et ses fils, les traditions de l'administration centralisée qui fera l'unité du pays.

L. DE V. LAYGLOIS, dans l'*Histoire de France*.

Il a été ainsi le véritable fondateur de la monarchie des temps modernes, monarchie absolue à une tête qui prit la place de la monarchie absolue à plusieurs têtes qu'était la féodalité, et qui dura jusqu'à la fin du XVIII^e siècle où, dans le progrès des idées et des mœurs, les abus et les vices la rendirent intolérable et déchainèrent la Révolution.

Les innombrables entreprises de Philippe tendent toutes au même résultat; justes ou injustes, elles sont toujours appuyées par ses légistes, durs professionnels du droit, *chevaliers du Droit*, experts à tirer des textes, qu'au besoin ils falsifient, tout ce qui peut aider à fortifier l'autorité royale, à grandir l'Etat. Il fait « citer » par eux, comme de vulgaires justiciables, les grands vassaux, le roi d'Angleterre, le pape. Ils saisissent en son nom les royaumes comme les fiefs.

Comme il veut avoir une armée qui ne soit plus qu'à lui seul et comme il organise en même temps une armée administrative et une armée judiciaire, il lui faut beaucoup d'argent.

Il en prend à tout le monde: aux marchands par la *mallôte*, impôt sur les transactions commerciales; aux nobles (la moitié de leur vaisselle plate); à l'Eglise (taxe double ou triple sur les biens de mainmorte qui échappent au droit de mutation); aux Lombards, banquiers du Saint-Siège, qu'il dépouille; aux Juifs qu'il expulse après avoir mis en vente tout ce qu'ils possèdent. Il frappe le royaume tout entier d'un impôt proportionnel sur le capital et sur le revenu. Il altère les monnaies (on l'appela le roi faux-monnaieur).

Les Templiers étaient des moines-soldats, milice sacrée des Croisés, ambitieux, turbulents, très riches. Ils les arrêta en bloc, les accusa de crimes horribles, le plus souvent imaginaires, arracha au pape Clément l'abolition de leur ordre et les fit condamner à la prison perpétuelle ou au bûcher, et à la confiscation de tous leurs biens.

Philippe le Bel et Boniface VIII. — Le « différend » de Philippe le Bel avec le pape Boniface VIII dura sept années (1296-1303).

Il porta d'abord sur les subsides que le pape faisait déverser aux princes séculiers, sous peine d'excommunication, de



PHILIPPE IV LE BEL
(1268-1314)
(Bibl. Nat., Est.)

lever, sans l'autorisation pontificale, sur le clergé ; puis sur le cas de l'évêque de Pamiers, accusé d'avoir tenu des propos injurieux contre le roi, que le pape reven- diqua pour les tribunaux ecclésiastiques, alors que Philippe l'avait cité à comparaître devant lui.

C'était toute l'hégémonie politique et financière de Rome que le roi de France mettait en cause.

On a vu grandir depuis le XI^e siècle la puissance du Saint-Siège ; les Croisades l'avaient portée au plus haut. Entouré du « sacré collège » des cardinaux, le pape était vraiment le « souverain pontife ». Malgré des craquements qui s'étaient déjà fait entendre, Rome se croyait encore la maîtresse légitime de tous les royaumes. Elle prétendait en disposer à sa guise, élevant ou déposant les princes selon qu'ils lui étaient ou non dociles.

Les premiers Etats généraux. — Le pape Boniface était hautain, âpre, obstiné. Il lança bulles sur bulles et convoqua les évêques français à Rome.

Philippe réunit à Notre-Dame de Paris les représentants des trois ordres du royaume, nobles, clercs et gens du commun (10 avril 1302). C'est la première fois que le tiers état fut associé au clergé et à la noblesse. Les nobles et les clercs étaient assis aux côtés du roi ; les gens du tiers se tenaient à genoux devant lui. Mais qu'ils fussent seulement consultés par le roi, et dans une aussi grave affaire, qui mettait aux prises la Monarchie et la Papauté, la société laïque et l'Eglise, c'était déjà une révolution.

Le jour où les trois ordres furent ainsi rassemblés sous le grand nom d'*Etats généraux*, la nation française se sentit majeure.

Il y avait eu jusqu'alors une monarchie française. Il y avait maintenant *une nation française*.

L'affaire d'Anagni. — Cette première assemblée nationale fut unanime à qualifier de « déraisonnables » et d'« outrageuses » les « entreprises » du Saint-Siège contre le Royaume. « Ce royaume que les ancêtres ont formé par leur industrie et grâce à la valeur du peuple, il paraît que

ce n'est pas de Dieu seul, comme on l'a toujours cru, mais du pape que nous le tenons ! »

Boniface répondit en excommuniant le roi et en déliant ses sujets de la fidélité qu'ils lui devaient. Le roi donna au légiste Guillaume de Nogaret la mission d'aller arrêter le pape au milieu de ses Etats pour le faire comparaître, à Lyon, devant un concile qui le déclarerait hérétique et simoniaque.

La première partie de cette mission « inouïe »¹ fut exécutée, et le pape arrêté par Nogaret dans le palais qu'il avait dans la ville d'Anagni ; on a dit qu'il fut souffleté par l'un des compagnons de Nogaret, Sciarra Colonna, mais il n'en existe aucun témoignage contemporain.

Ce vieillard de quatre-vingt-six ans subit le brutal assaut avec fermeté et une dignité extrême ; Nogaret ne put obtenir aucune rétractation. Sur quoi, le peuple d'Anagni se révolta contre les étrangers qui voulaient emmener le pape et le délivra. Il ne fut ramené à Rome que pour y mourir².

Son successeur, Benoît XI, annula les sentences de Boniface contre Philippe, et Clément V, successeur de Benoît XI, les sentences contre Nogaret.

Défaite de la Théocratie. — Le plus magnifique poète du moyen âge et l'un des plus grands de tous les temps, Dante, s'est élevé en des vers fameux contre l'attentat d'Anagni : « Je le vois entrer dans Anagni, le fleurdelisé ! Je vois le Christ captif en son vicaire... »

Les violences de Philippe le Bel et de ses légistes cuirassés dans leur « différend » avec le pape Boniface furent assurément odieuses ; mais il était nécessaire au libre développement des sociétés modernes que fussent arrêtés les empiétements de la théocratie. La victoire ne pouvait être décisive que gagnée par la monarchie française, qui avait pris, depuis un siècle, la tête de toutes les autres.

1. RENAN, *Guillaume de Nogaret*.

2. « D'une fièvre frénétique », dit Chateaubriand.



CHAPITRE IV

LA CIVILISATION FRANÇAISE AU MOYEN AGE

La langue. || La littérature. || Architectures et sculptures romane et gothique. || La musique.

L'HISTOIRE d'un peuple n'est pas seulement politique, diplomatique, militaire ; elle est plus profonde. Il importe autant de connaître sa civilisation, sa littérature et son art, sa vie sociale que ses lois et ses entreprises guerrières.

Cette France du moyen âge, divisée en un grand nombre d'États qui ne se réunirent que sous la rude main du roi, est déjà très avancée dans l'unité morale. Sa culture a rayonné dans le monde dès le XII^e siècle, bien avant qu'elle eût réalisé sa constitution physique, au contraire de ces étoiles dont les rayons brillent pour nous longtemps après qu'elles se sont éteintes.

La langue française. — D'abord elle s'est forgé une langue, non pas encore polie, mais solide, savoureuse et si claire que l'Italien Brunetto Latini écrit son *Treasure* en roman de France, « parce que c'est le parler le plus délectable et le plus commun à toutes gens ».

Refoulé peu à peu jusqu'à disparaître complètement au VI^e siècle, nous avons vu déjà le celtique céder la place au latin. Il y laissa toutefois des traces. Le gallo-romain ne reçut ensuite qu'un petit nombre de mots germaniques, surtout des termes militaires. Puis le latin se défit, l'accent s'atténua, l'article remplaça les terminaisons tombées. Et voici la langue romane, c'est-à-dire le français.

Chaque province avait son dialecte ; ces dialectes, dont quelques-uns ont subsisté ou qui sont devenus de simples patois, se rattachaient à deux langues principales, qui se nommèrent, d'après la façon de prononcer le mot *oui* : la langue d'oc (provençal), et la langue d'oïl (roman).

Le roman, c'est proprement la langue de l'Île-de-France, le parler du domaine royal. Il suit les progrès du roi capétien. La Croisade des Albigeois le porte aux Pyrénées et à la Méditerranée. Sans la

guerre de Cent ans, les Anglais l'eussent probablement adopté.

Le provençal ne redeviendra une langue littéraire qu'au XIX^e siècle, avec Mistral et le *félibrige*.

La Sorbonne. — Du V^e au XI^e siècle, il n'y eut de livres d'érudition ou d'histoire qu'écrits en latin, le plus souvent sous forme de manuscrits enrichis de lettres ornées et de miniatures. Du XI^e au XV^e siècle, la littérature latine continuera à coexister avec la romane ou française ; les ouvrages de théologie ou de philosophie sont presque tous rédigés en latin.

L'enseignement était donné en latin à l'Université de Paris, corporation autorisée en 1200 par Philippe Auguste. Le plus ancien collège s'appela Sorbonne, de son fondateur, Robert de Sorbon, chapelain et confesseur de saint Louis. La plupart des étudiants étaient très pauvres.

La Sorbonne donna pendant longtemps son nom à tous les membres de la Faculté de théologie, « bacheliers et docteurs en Sorbonne ».

Les étrangers affluèrent à Paris, au XIII^e siècle, de toutes les parties de l'Europe, pour y étudier ou enseigner. On y vit Albert le Grand et Roger Bacon, saint Bonaventure et saint Thomas d'Aquin, et Dante.

« Paris, disait le pape Alexandre IV, remplit l'univers de la plénitude de sa science, chasse les ténèbres et révèle au monde les secrets de la connaissance ».

La pensée religieuse régna en maîtresse jusqu'au XI^e siècle. Saint Anselme, esprit original



DANTE ALIGHIERI
(1265-1321).

Le plus grand des poètes italiens, né à Florence, l'auteur de la *Divine Comédie*.

dans la stricte orthodoxie, n'opposa aux premières curiosités que la doctrine de « la foi préalable ». Son âme pure déborda de joie à la découverte du fameux argument : « Si Dieu n'existait pas, je ne le concevrais pas ».

Abélard ¹. — Au XII^e siècle, le « doute provisoire », fond de la doctrine de Pierre Abélard, commença une révolution qui dure encore. Son principal ouvrage est intitulé *Sic et non*, « Oui et non ».

La beauté du jeune maître, son éloquence entraînant, sa dialectique pareille à l'escrime des tournois, contribuèrent autant que ses hardiesses au succès de son enseignement.

Des étrangers de tous les pays accoururent se mêler à la jeunesse enthousiaste des écoles.

Il avait assis son camp sur la montagne Sainte-Geneviève, qui parut un Sinaï laïque. Le cardinal Eudes de Châteauroux disait que « la Gaule est le four où cuit le pain intellectuel du monde ».

Détéré à un concile qui le condamna, Abélard se réfugia dans un ermitage, le *Paraclet* ou la *Consolation*, où il écrivit l'*Histoire de ses malheurs*. Les lettres de son amie Héloïse brûlent d'un feu éternel.

Son principal adversaire fut saint Bernard, fondateur du monastère de Clairvaux, orateur magnifique et terrible.

L'esprit d'examen reprit l'avantage contre la scolastique (philosophie de l'école) au XIII^e siècle. Les monastères de Clairvaux, de Cluny et de Cîteaux, qui étaient les fils spirituels de saint Bernard, se rallièrent à la *Somme* de saint Thomas d'Aquin, qui venait directement de la philosophie d'Abélard.

La littérature romane. — La littérature a été parlée, ou plus exactement, chantée avant de s'écrire.

Cette chevalerie qui a commencé par être un ordre exclusivement militaire change de caractère vers le XII^e siècle. Le

Français est un être essentiellement sociable. Le commerce des femmes est non seulement la source de la vaillance, mais celle de l'estime du monde.

Ainsi parle la mère du chevalier Pèredur, héros de l'un des plus anciens poèmes (ou romans) bretons. Les hautes salles de châteaux forts seront les premiers salons. Ces cours d'amour ont leurs « gens de lettres », les *trouvères*, qui viennent y déclamer leurs poèmes, et « ne s'adressent jamais, écrit un grave auteur, qu'aux femmes mariées ».

Le peuple, si grossier qu'il soit encore, a vite voulu sa part de ces plaisirs aristocratiques.

Aux pèlerinages et aux foires, les « jongleurs », ou ménestrels indépendants, racontent les mêmes histoires que les trouveres dans les châteaux.

On a cru longtemps que l'épopée française était née de l'imagination populaire ; des « cantilènes » ou « chants lyrico-épiques », contemporains des héros qu'ils célèbrent, auraient été recueillis et rédigés aux X^e, XI^e et XII^e siècles.

Il semble aujourd'hui établi que ces œuvres épiques ont été tirées par

les jongleurs de chroniques latines, rédigées par des moines, amplifiées par les chanteurs, finalement rédigées par d'habiles remanieurs.

Les chansons de geste tournent autour de Charlemagne. La plus fameuse est la *Chanson de Roland* où éclatent tant d'évocations émouvantes à « la douce France ». La forme en est rude, les récits d'un pathétique simple et noble.

La *Chanson de Roland* porte le nom du trouvère Thieroulde, le dernier d'une série de remanieurs qui avaient déjà altéré la rédaction primitive.

Le type le plus accompli des poèmes de « la Table Ronde », qui sont tous d'inspiration celtique, c'est Tristan, l'amoureux de la belle Ysolt.

Un Champenois, Chrétien de Troyes, versifia plusieurs romans bretons (*Lancelot et Genièvre*). Ses successeurs, entachés de mysticisme, rédigèrent les merveil-



LE LION TENANT SA COUR

Miniature du *Roman de Renart*. Le Roi-Li n'a fait sonner sa puissance qu'au cerf, à l'âne et au lièvre (*Bibl. Nat.*)

Héloïse brûlent d'un

leuses histoires de *Perceval* (en 63 000 vers) et du *Graal*.

Puis l'épopée s'embourgeoise, se parodie elle-même dans les romans de *Renart* et dans les fabliaux, d'apparence naïve, souvent audacieux. Le *Roman de la Rose*, de Jean de Meung, fut le code de l'amour courtois, l'*Art d'aimer* du moyen âge. Rutebeuf est le Villon du XIII^e siècle, mais élégiaque en même temps que satirique et dont le rire est toujours près des larmes :

Vous savez comment est ma vie :
L'espérance du lendemain
Ce sont mes fêtes¹...

Ces poèmes, surtout les héroïques, franchirent les frontières, pénétrèrent jusqu'en Orient et commencèrent l'universelle renommée littéraire de la France.

La *Confrérie de la Passion* jouait les *Mystères* (vies du Christ et des Saints) dont les plus anciennes représentations avaient été données dans les églises.

Villehardouin, avec sa rude et fière chronique de la *Conquête de Constantinople*, et Joinville, avec sa délicieuse *Vie de Saint Louis*, opérèrent le passage de la chanson de geste à l'histoire et fondent la prose française.

L'astronomie se confondait encore avec l'astrologie, lecture de l'avenir dans les astres, et la chimie avec l'alchimie, fabrication de l'or.

L'art roman et l'art gothique.

L'art roman marque, depuis les environs de l'an mil jusqu'au milieu du XII^e siècle, la transition de l'art romain et de l'art byzantin à l'art essentiellement français qui reçut au XVI^e siècle l'expression impropre de *gothique*.

Le mot *roman*, qui était déjà appliqué aux langues dérivées du latin, ne le fut à l'art et, en particulier, à l'architecture des XI^e et XII^e siècles que vers 1825.

Le mot de *gothique*, pour désigner le style en honneur durant les trois derniers siècles du moyen âge, fut employé d'abord par Raphaël, dans un rapport au pape Léon X : *gothique*, par opposition à *romain*, comme il aurait dit *barbare*.

Goethe, prenant pour des originaux

1. Je cite ces vers charmants dans la traduction ou, plus exactement, le « rajouissement » de M. Clédat.

les copies d'outre-Rhin du gothique, aurait voulu l'appeler « allemand » ; les savants allemands eux-mêmes en ont reconnu par la suite les origines purement françaises. C'est, par excellence, un art d'invention française, *opus francigenum*.

Né dans le domaine royal, c'est au cœur même de la France, dans la région parisienne, qu'il a accompli ses transformations pour rayonner de là sur l'Europe.

L'architecture romane. — Le passage de l'ancienne architecture chrétienne à l'architecture romane a été marqué exactement par un moine bénédictin, Raoul Glaber, qui vivait à Cluny dans la première moitié du XI^e siècle.

Il raconte que, vers la troisième année après l'an mil, où le moyen âge avait attendu la fin du monde, on se mit par toute la terre à renouveler le vaisseau des églises, quoique la plupart fussent déjà établies somptueusement. « Tous les édifices religieux furent convertis par les fidèles en quelque chose de mieux. »

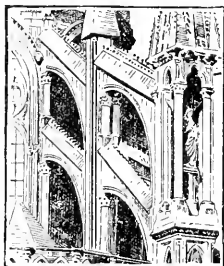
Comme pour remercier Dieu d'avoir fait grâce aux hommes de la catastrophe, « on eût dit que le monde se secouait pour dépouiller les haillons de sa vieillesse et revêtir une robe blanche d'églises ».

Ce « quelque chose de mieux », ce fut la voûte en pierre pour remplacer l'ancienne toiture en bois qui, trop souvent, prenait feu. Les Normands ne brûlèrent tant d'églises que pour leurs charpentes de bois qui s'allumaient comme des bûchers et répandaient l'incendie.

La voûte permit l'emploi de petites pierres assemblées, comme enchaînées dans le vide. Pour les besoins de la voûte, les murailles s'épaissirent, les écartements se resserrèrent, les baies furent réduites. Les linteaux rectilignes des portes et des fenêtres furent remplacés par des cintres.

Le caractère principal de l'architecture romane, c'est la voûte.

Construite en forme de croix latine et pourvue à l'ordinaire de tours, l'église romane, avec ses voûtes basses que soutiennent des colonnes trapues et ses gros murs où les pleins l'emportent sur les vides, est plus sombre et plus lourde que l'ancienne basilique, et moins sonore ; mais combien elle éveille davantage l'idée de la solidité et de la durée ! Quelle har-



ARCS-BOUTANTS
DE LA CATHÉDRALE DE REIMS
Les culées de ces arcs-boutants
sont découpées en pinacles ; ils
abritent des statues de saints.

monie que celle de la combinaison de l'arc en plein cintre et du berceau. C'est la noblesse dans le calme, comme aux temples doriques.

L'architecture romane, qui n'atteignit qu'au XI^e siècle son unité de principe, a élargi d'abord ses plus belles églises au sud de la Loire (Saint-Sernin à Toulouse, Saint-Trophime à Arles, Sainte-Marthe à Tarascon, Saint-Proust à Périgueux, cathédrale d'Angoulême). Les églises d'Auvergne (Orcival, Clermont, Issoire) semblent être l'œuvre d'un même architecte et d'une même équipe d'ouvriers. Leurs décorations byzantines furent imitées par les architectes du Poitou (Notre-Dame la Grande, Saint-Hilaire).

Il ne reste rien de l'immense église abbatiale de Cluny, détruite sous le premier Empire; elle avait été souvent copiée, même en Terre Sainte. Celle du mont Saint-Michel était appelée par les chroniqueurs « le Palais des Anges ».

L'architecture gothique.

— Il faut renoncer à la légende d'une architecture gothique qui éclate tout à coup, telle une prodigieuse floraison de pierres, et lance d'un seul jet vers le ciel ses cathédrales aériennes aux lignes verticales, aux voûtes d'ogives, brodées comme des dentelles, étayées de contreforts et d'arcs-boutants. Les plus glorieuses de ces cathédrales ne sont pas moins belles pour n'être, elles aussi, que le terme d'un travail de transition et d'évolution et, si l'on peut dire, pour s'être cherchées elles-mêmes. La science de leurs constructeurs fut égale à leur inspiration et à leur génie. Tout, dans leur architecture, est raisonné, calculé.

L'édifice gothique complet est la réunion, dans un même édifice, de ces trois éléments: voûte sur nervures, ogives, arc-boutant.

L'arc-boutant et la voûte d'arête étaient connus des Romains; l'arc brisé, vulgairement appelé ogive, qui est le principe générateur de l'art gothique comme le cintre l'est de l'art roman, l'était déjà des Grecs et des Asiatiques.

La voûte sur croisées d'ogives, sans

laquelle l'architecture des XII^e et XIII^e siècles n'aurait trouvé ni ses lois ni sa physionomie, était apparue, comme à l'état de bégaiement, dans des monuments romans en Picardie et en Angleterre.

Le succès de cet artifice de construction s'affirma, après une série de très lents progrès dont on a retrouvé les traces, dans le chœur de la basilique de Saint-Denis, œuvre de Suger, le premier des grands édifices gothiques, inauguré en 1144.

L'art de transition que le gothique était encore à Saint-Denis évolua ensuite avec plus de rapidité, d'abord dans l'Île-de-France, puis dans les autres parties du domaine royal. À l'avènement de Philippe Auguste, les constructeurs étaient maîtres entièrement des voûtes, des poussées, des résistances. Ils pouvaient escalader le ciel.

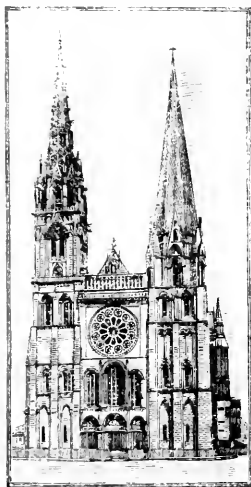
Le XIII^e siècle. — Après les durs combats dans la nuit de l'époque précédente, la fin du XII^e siècle et le XIII^e sont comme une sorte de première Renaissance. Aux guerres d'Italie, la France découvre l'antiquité; aux Croisades, elle a découvert l'Orient. Les horizons étaient étroits; soudain ils se sont élargis. L'esprit douloureux se repliait sur lui-même; il déploie de grandes ailes joyeuses. Le monde étouffait, il respire.

C'est un temps de vastes entreprises, d'ambitions plus vastes encore: les peuples partent en guerre pour la délivrance du Sépulcre; des royaumes français essaient au bassin oriental de la Méditerranée; le roi de l'Île-de-France, à peine en route pour devenir roi de France, déjà regarde au Rhin; la révolution du tiers commence dans les communes affranchies; l'avènement de l'ouvrier date des premières corporations, encore paternelles; le plus grand sentiment de la patrie (le mot n'existe pas encore) monte de Bouvines:

Honni qui ne sert que lui,
Et non son Dieu et son pays!¹

la philosophie renaît à la montagne

I. RUTEBEUF.



CATHÉDRALE DE CHARTRES

Notre-Dame de Chartres, renommée pour sa *zuberie* et ses clochers dont deux sur six sont achevés: « Clocher de Chartres, nef d'Amiens, chœur de Beauvais, portail de Reims ».

(Cf. *Mon. Hist.*)

Sainte-Geneviève; la chevalerie, avant de se dissoudre, inaugure le règne de la femme. Or, ces choses s'accomplissent ou s'annoncent dans un monde profondément religieux, dans un air empreint, baigné de christianisme; la foi rayonne de saint Louis; l'Église est la reine des arts; le sacerdoce triomphe de l'Empire.

Les cathédrales. — Née dans le domaine royal, l'architecture française des cathédrales a suivi le progrès du roi. Elle est sortie avec lui de l'Île-de-France et, en même temps que lui, elle est devenue plus puissante et plus riche.

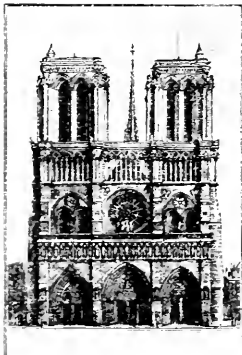
Ainsi à mesure qu'elle étend son rayon d'action, elle couvre plus de terrain, amasse plus de pierres, élève davantage ses

plus harmonieux que celui de Notre-Dame vue de la Seine. Le clocher de Chartres, en même temps qu'il monte plus haut qu'aucun autre, dépasse en élégance tous les autres. Le portail de Reims, peut-être trop riche, n'a pas été égalé pour la majesté et la noblesse. Bourges, sur la large base de sa colline, avec ses masses imposantes, a manqué de peu, si son plan avait été entièrement exécuté, d'être la reine des basiliques.

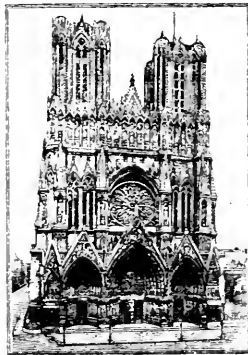
Entrez dans la nef d'Amiens: « Si vous ne vous sentez pas pris d'admiration pour le chœur et le cercle lumineux qui l'entoure, vous n'avez pas besoin de continuer à voir des cathédrales, car la salle d'attente de n'importe quelle gare



CATHÉDRALE D'AMIENS



NOTRE-DAME DE PARIS



CATHÉDRALE DE REIMS

L'un des plus beaux monuments de l'art gothique, construit au XIII^e siècle sur les plans de Robert de Luzarches, évêque de Reims. (Cl. L. de la Roche.)

Église métropolitaine de Paris, élevée dans l'Île de la Cité sur l'emplacement d'un temple païen. Le seul élevée au XIII^e siècle sur l'emplacement d'un temple païen. (Cl. Neardstein.)

Notre-Dame de Reims, la cathédrale nationale et royale par excellence, élevée au XIII^e siècle sur l'emplacement de la basilique où Saint Remi avait baptisé Clovis.

voûtes, les pousse du dehors dans l'espace par des points d'appui plus puissants, le monde de plus de lumière, porte plus haut ses tours, ses galeries, ses clochers, les charge d'une végétation plus abondante et d'un peuple plus nombreux de statues.

Les dates des cathédrales témoignent de ce crépuscule d'ambition des constructeurs: Noyon commencé en 1140, Notre-Dame de Paris en 1163, Rouen en 1170, Laon et Bourges en 1172, Soissons en 1179, Chartres en 1194, Reims en 1211, Amiens en 1215.

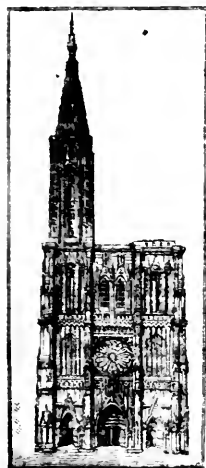
Les auteurs de ces extraordinaires architectures, dont l'équilibre étouffe les arêtes et les constructions métalliques, ne furent pas moins épris de beauté que de grandeur.

Le seul Parthénon offre un ensemble

de chemin de fer est le lieu qui vous convient mille fois mieux. Mais si, au contraire, il vous étonne et vous ravit d'abord, alors mieux vous le connaîtrez, plus il vous ravira, car il n'est pas possible à l'alliance de l'imagination et des mathématiques d'accomplir une chose plus puissante et plus noble que cette progression de verrières, en mariant la pierre au verre, ni rien qui paraisse plus grand.

Le même sens du beau se retrouve dans les plus simples églises paroissiales.

L'écrin monumental de la Sainte-Chapelle fut construit par Pierre de Montreuil pour recevoir la couronne d'épines, envoyée autrefois à Sens par un empereur byzantin; c'était l'ancienne chapelle du



CATHÉDRALE DE STRASBOURG

(Œuvre d'Erwin de Steinbach qui s'inspira de l'église Saint-Urbain à Troyes, de Notre-Dame de Paris et de la cathédrale de Saint-Denis.

au type du donjon. L'invention des machicoulis est de la fin du XIII^e siècle.

Le succès de l'art gothique fut prodigieux. Anglais, Allemands, Suisses, Italiens, Scandinaves, Espagnols, copièrent à l'envi nos cathédrales (Canterbury, Salisbury, Westminster, Lausanne, Strasbourg, Bamberg, Cologne, Milan, Léon, Burgos). Les Croisades transportèrent le style français en Syrie et à Chypre.

Sculpture romane et sculpture gothique.

— La décoration sculpturale des églises romanes est due presque tout entière aux moines; celle des églises gothiques à des corporations de tailleurs de pierre et d'imagiers laïques. Les cathédrales de leurs villes affranchies, c'était comme une première affirmation éclatante de la nationalité, qui se confondait alors avec la religion.

Les sculpteurs romans s'inspirent à l'ordinaire de modèles byzantins; ils copient, en les agrandissant, des ivoires et des pièces d'orfèvrerie (portail de Moissac vers 1100) ou, encore, des miniatures et d'anciennes fresques (peintures sur parois); ils ne regardent pas dans la nature. Leurs œuvres sont hiératiques; les personnages sont généralement raides et lourds, d'un dessin médiocre.

Pourtant la convention ne parvient

palais royal, aujourd'hui le Palais de Justice.

Ce peuple innombrable d'artistes ne travailla pas seulement à la construction de lieux saints. On reconnaît la simple beauté du roman dans les châteaux forts du X^e siècle. Les charmants hôtels de ville des Flandres. Beaucoup de demeures seigneuriales relèvent du gothique. L'architecture militaire (Carcassonne, Avignon, Aigues-Mortes)

semble avoir subi des influences orientales. La tour cylindrique se substitue, surtout dans le Midi,

sur plan carré.

La tour cylindrique se substitue, surtout dans le Midi, sur plan carré.

pas toujours à étouffer ce qu'il y a de commun,atif dans tout sentiment sincère; ce sculpteur malhabile est profondément religieux; quelque chose de son âme naïve et pieuse se dégage de ses bas-reliefs archaïques et de ses rigides statues de pierre.

Les sculpteurs laïques des églises et des cathédrales gothiques sont, de tous les statuaires, sans en excepter les Italiens de la Renaissance et les Grecs, ceux qui ont le plus aimé la vie et la nature.

Ils ne cherchent pas leurs modèles dans le passé, sans, peut-être, quelques sculpteurs de Reims qui ont connu des statues antiques et se sont inspirés d'elles pour l'agencement des draperies. Ils les prennent autour d'eux, réalistes au sens le plus élevé du mot, artistes parfaits qui ont découvert qu'il n'y a pas de plus belles lignes et de plus belles formes que les vraies. Leurs saints, leurs saintes, leurs rois, leurs évêques sont des corps véritables, des statues vivantes.

La même vie fluide coule dans leurs reproductions de la flore, non pas d'une flore imaginaire, mais de celle de leur pays, de Champagne ou d'Ile-de-France. Feuillages, plantes, fleurs, gerbes, fruits, pampres, toute une végétation frémissante et mêlée d'oiseaux et d'animaux indigènes se déploie à profusion autour des chapiteaux, sur les encadrements des bas-reliefs et des statues, à la place des froids *entrelacs*.

On a voulu que flore et faune des cathédrales soient symboliques. L'art des cathédrales serait la traduction en pierre du

répertoire commandé par saint Louis à un moine bénédictin: le *Miroir de la Nature*.

On appliquera plutôt aux imagiers la définition admirable de Léonard: « Le grand amour naquit de la grande connaissance des choses ».

Les sculpteurs du XIII^e siècle



SAINTE-CHAPELLE DE PARIS. Bâtie par saint Louis pour recevoir les reliques envoyées à son père, Étienne de Courtenay, empereur de Constantinople.

cle est libre, seraine, heureuse, éprise de grâce et de tendresse (l'*Âge au sourire* de Reims, le *Saint Théodore* de Chartres, le *beau Dieu* d'Amiens). Au contraire de la romane, elle n'est plus hiératique ; elle n'oppose pas la religion du Christ à la religion de la beauté ; elle est la sœur de l'art grec.

Les noms de quelques-uns des architectes des cathédrales sont connus : Jean d'Orbay, Robert de Coucy. Les divins sculpteurs sont restés anonymes. Des générations d'ouvriers ont travaillé à ces constructions héroïques et splendides comme au salut de leur âme.

Les verrières. — L'architecture gothique a multiplié les vides. Il a donc fallu appuyer les cathédrales à de vigoureux contreforts plaqués contre les parois extérieures ; pour embellir les clôtures en verres des larges baies qui ont succédé aux meurtrières, aux fenêtres basses en plein cintre du style roman, il a fallu créer l'art du vitrail.

Les Romains ont connu le verre à vitres ; les verrières peintes datent du x^e siècle. Dans l'architecture romane, les murailles sont fréquemment garnies de mosaïque ; avec l'architecture gothique, la mosaïque devient lumineuse, c'est-à-dire vitrail.

Au XII^e siècle, le moine Théophile, dans son traité des arts, décrit le procédé des maîtres verriers.

Les plus merveilleuses verrières sont celles du XIII^e siècle (Sainte-Chapelle et Notre-Dame de Paris, Chartres, Reims, Amiens) ; l'art moderne a été incapable de retrouver les ondulations de verre du moyen âge où joue le soleil pour en faire d'éblouissantes pierreries. Les verrières représentent des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament et des portraits de saints, de rois, de seigneurs et de donateurs (à Chartres, les tonneliers, drapiers et pelletiers de la ville).

Ainsi parées, les cathédrales sont prêtes pour des services magnifiques.

La musique. — Le *plain-chant*, monument précieux de la ferveur religieuse des premiers âges, avait acquis, dès la fin du VI^e siècle, sa forme définitive.

Cet art admirable, tenu longtemps pour barbare, a été compris à nouveau de nos jours. « Musique, prélude à la gloire céleste¹, avait dit un grand

saint. Le plain chant est, par excellence, la musique, d'église.

Aux XII^e et XIII^e siècles, un art populaire et libre commence à s'en dégager ; il est enseigné dans des écoles religieuses et dans des écoles profanes. On voit apparaître les premières corporations de *ménétriers* ou faiseurs d'instruments.

Les pèlerinages. — Les cathédrales devinrent vite des lieux fameux de pèlerinage, sans détrôner de plus anciens et de moins riches.

La fréquence des pèlerinages, l'affluence énorme qui s'y presse, des foules, parfois de 300 000 à 400 000 hommes, femmes et enfants, qui marchent pendant des jours et des semaines sur les routes pour aller prier aux lieux consacrés, devant les reliques et les saintes images, les implorations et gémissements dans ces extraordinaires assemblées, il n'y a rien qui dise plus haut la misère et la foi du moyen âge.

Ni l'éternel souffre-douleur qu'est le paysan, ni l'artisan des villes qui, lui du moins, mange d'ordinaire à sa faim, n'espèrent le bonheur sur la terre ; ils ne l'attendent que du Paradis, c'est-à-dire de la mort.

Pourtant, ils demandent à Dieu et aux saints, à la Vierge de douleurs et de miséricorde qui intercédera auprès de son fils, de les libérer des plus cruelles tribulations d'un monde « qui n'est plus qu'un abîme de méchanceté ». Hors « la paix du roi », il n'y a point de sécurité pour les personnes ni pour les biens ; guerre et brigandage sévissent à l'état chronique ; des famines durent quatre ans ; la peste paraît un châtement d'en haut, « feu sacré, feu infernal ».

Mais la foi est un roc. Rien ne l'effleure, ni l'injustice de la nature, ni l'injustice des hommes, des mauvais seigneurs ou des mauvais évêques, « lousps et renards, fils de l'avarice vendus au diable »². Sous la crainte et dans l'épreuve, la prière ne montera que plus fervente à « l'agneau de Dieu, qui porte les péchés du monde ».

Et voici venir « notre bienheureux frère François » : « Car Dieu a choisi les plus malheureux et misérables et faibles du monde afin de confondre les nobles et grands et forts, et afin de montrer que toute élévation vient du Créateur et non de la créature. »

2. Sermons de Pierre de Blois, d'Adam de Perseigne, de Geoffroy de Troyes (LAVISSE, t. V).

CHAPITRE V

LE RÈGNE DES VALOIS

La loi salique. || Philippe de Valois et Édouard III. || La guerre de Cent ans. || Charles le Sage. || La grande pitié du royaume de France.

LE XIV^e siècle est, pour la France, « l'ère nationale ». Non seulement le noyau du royaume est constitué, mais le peuple s'affirme, avec ses institutions fondamentales, les communes, le Parlement¹, les Etats généraux.

Qu'il fût ou non conforme aux lois de la féodalité, le gouvernement d'une dynastie étrangère, même de très récente origine française, était devenu impossible.

Aussi bien la question de l'hérédité au trône de France fut-elle tranchée avant l'extinction de la race directe des Capétiens. Le fils aîné de Philippe le Bel, Louis X, avait eu une fille (la princesse Jeanne) d'un premier lit et laissait sa femme enceinte (1316). C'était la première fois qu'un Capétien mourait sans héritier mâle. Son frère Philippe (le Long), comte de Poitiers, s'empara de la régence. La reine accoucha d'un fils qui fut Jean I^{er} et mourut. Le régent Philippe se fit couronner aussitôt à Reims.

La loi salique. — Il n'est pas établi que Philippe ait allégué contre la princesse Jeanne la vieille loi franke qui excluait les femmes de la *terre salique*, tant qu'il restait des parents mâles. Le titre 69 de la loi des Francs Saliens ne fut invoqué par les légistes qu'à la fin du XIV^e siècle. C'était une loi privée, nullement une loi fondamentale du royaume.

L'acte prompt et hardi de Philippe parut une usurpation à quelques seigneurs. La vieille duchesse de Bourgogne, Agnès, fille de saint Louis, protesta au nom de la fille de Louis X. Philippe se fit couvrir par les Etats (composés de nobles, de prélats, de docteurs de l'Université et de bourgeois de Paris).

Comme il ne laissa en mourant que des filles, son frère Charles de la Marche s'autorisa de son précédent et prit la couronne, sous le nom de Charles IV, et, cette fois, sans rencontrer de difficultés.

1. Voir p. 24.

Ce troisième et dernier fils de Philippe le Bel se maria trois fois. Il n'eut pas d'enfants de sa première femme; le fils qu'il eut de la seconde mourut en bas âge; la troisième n'eut que des filles. Elle était enceinte quand il mourut, mais c'était encore d'une fille. Effet, selon les bonnes gens, de la malédiction du pape Boniface.

Philippe de Valois² et Edouard III. — La sœur de ces trois rois qui ne laissèrent pas de postérité mâle, Isabelle de France, avait épousé le roi d'Angleterre Edouard II, dont elle eut un fils, Edouard III.

Les neveux et les oncles sont également des parents au troisième degré: Edouard III était le neveu, Philippe VI (fils d'un frère puîné de Philippe le Bel) était l'oncle de Louis X, de Philippe V et de Charles IV.

Philippe de Valois ne se proclama pas lui-même régent, ainsi qu'avait fait Philippe le Long; il réunit une assemblée de pairs et de barons qui se saisirent, comme dit un chroniqueur du XVI^e siècle, de « la plus noble cause qui fut jamais ».

Il s'agissait, en effet, du plus grand trône qui fût alors au monde.

Des docteurs réclamèrent la régence pour Edouard III, en sa qualité de duc de Guyenne. Les seigneurs écartèrent sans hésitation les filles des derniers rois; décidèrent, en bonne logique, qu'une femme ne pouvait pas transmettre un droit dont elle était incapable elle-même de jouir, et établirent, en conséquence, la régence de Philippe (1328).

Quand la reine Jeanne accoucha, quelque temps après, d'une fille, Philippe fut aussitôt reconnu roi par les barons. Couronné à Reims, il crut habile d'abandonner la Navarre à la fille de Louis X, mais il garda la Champagne, bien que l'une et l'autre provinces fussent venues

2. 1328 à 1350.

à la couronne par la femme de Philippe le Bel.

Edouard III ne prêta l'hommage qu'il devait à Philippe VI qu'après de longues négociations et avec toutes sortes de réticences. Il se réservait de renier son serment et, à son heure, de revendiquer le trône.

La loi saque, qui ne s'appliquait pas aux fiefs, s'appliquait-elle au trône? On en peut discuter sans fin. On a vu qu'elle ne fut invoquée ni à la mort de Louis X ni à celle de Charles IV. Quand les barons déclarèrent que « femme, ni, par conséquent, son fils, ne pouvait par coutume succéder au royaume de France », la coutume alléguée n'était que la cou-

verture de la volonté des Français d'avoir un roi français, non anglais.

Ce ne fut pas une vieille loi ou un préjugé, ce fut l'instinct national qui décida. Le droit des hommes de se choisir un gouvernement et une patrie naquit ce jour-là.

Ce fut aussi l'origine de la guerre de Cent ans. La France y faillit devenir province anglaise. Mais, dans le même temps, l'extrême péril que courut la nationalité l'éleva. La France a été jusqu'alors moins France que « chrétienté ». Elle va se sentir exclusivement et à jamais France, dans la misère et sous la domination étrangère, et par Jeanne d'Arc.

LA GUERRE DE CENT ANS

La Guerre de Cent Ans que tous les historiens s'accordent à finir en 1453, à la prise de Bordeaux par Charles VII, et qui fut coupée par de nombreuses trêves, dura plus qu'un siècle.

Elle s'étend sur 116 ans si on la fait partir du mois d'octobre 1337, quand

Edouard III prit dans ses actes le titre de roi de France, rompit avec Philippe VI et, dans une lettre au pape, le qualifia de soi-disant roi de France. On la fait commencer aussi trois ans plus tard, au mois de janvier 1340, où Edouard III prit les armes de France écartelées d'Angleterre, sur ses actes du sceau de France, data ses chartes de la première année de son règne en France et commença les hostilités pour recouvrer « sa couronne ».

On a vu que la cause profonde de la guerre la plus longue et la plus affreuse du moyen âge, c'est le droit féodal. Il avait permis qu'un roi d'Angleterre possédât des fiefs en France et fit ainsi obstacle à l'œuvre de l'unité nationale.

Les prétentions d'Edouard III n'étaient pas insoutenables dans le droit d'alors; elles n'étaient que contraires à la nature des choses.

La guerre eut aussi des raisons économiques. L'Angleterre entretenait un grand commerce, surtout de laines, avec

les « bourgeoisies » des Flandres; Philippe VI était le protecteur de l'aristocratie féodale qui sollicita son intervention et qu'il appuya de ses armes contre les communes révoltées. La bataille de Cassel, qui rétablit l'autorité des seigneurs, accrut l'influence française au détriment du commerce anglais.

Edouard III en vint à

croire que vaincre le roi de France était, pour lui, le plus sûr moyen de devenir maître en Flandres.

Pour les prétextes, ils ne font presque jamais défaut à la fatalité.

Le roi d'Angleterre, qui voulait la guerre, et le roi de France, qui ne la redoutait pas, en trouvèrent de plusieurs sortes: machinations de Philippe en



UNE BATAILLE PENDANT LA GUERRE DE CENT ANS

L'entour a représenté la bataille de Crécy où des canons furent mis pour la première fois en ligne (1346). Engagement des gens de pied, intervention de la cavalerie. A droite, les renforts.

(Miniature d'un manuscrit. Bibl. Nat.)

Ecosse et en Guyenne, d'Edouard avec l'empereur d'Allemagne; révolte de Jacques Artevelde, qui était tout aux Anglais, à Gand; héritage de Bretagne disputé entre Jean de Montfort, favorable aux Anglais, et Charles de Blois, neveu de Philippe.

Les quatre époques de la guerre. — L'incendie fut long à s'allumer. La victoire navale des Anglais (1340), au port de l'Écluse, leur donna la maîtrise du détroit¹. La lutte se localisa ensuite en Bretagne.

La grande guerre ne commença qu'en 1346, après ce prologue. On peut la diviser en quatre époques:

Premier acte: les règnes de Philippe VI et de Jean II, où la victoire est constamment aux Anglais, conduits par de véritables chefs de guerre, le roi Edouard III et son fils, contre la cheva-

lerie française, qui va à la bataille comme au tournoi;

Second acte: la France se relève sous Charles V, « l'un des plus utiles rois qui aient gouverné les hommes », et le « bon chevalier » Duguesclin;

Troisième acte: la nation retombe, sous un roi dément et une reine félonne, aux pires misères; elle est en proie, dans le même temps, à la guerre étrangère et à la guerre civile;

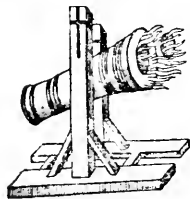
Quatrième acte: « Des grandes pitiés du royaume de France » surgit Jeanne d'Arc; l'Angleterre rentre chez elle.

Cet état de guerre chronique eut pour historien (de 1325 à 1400) un mémorialiste de Valenciennes, Jean Froissart, grand admirateur de la chevalerie et juge assez impartial des choses et des hommes parce qu'indifférent à tout, sauf au spectacle que lui donnait le monde.

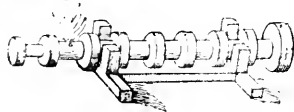
Première époque de la guerre.

Bataille de Crécy. — La bataille de Crécy (26 août 1346) est la première grande bataille moderne.

Les projectiles incendiaires des anciens avaient été très perfectionnés par les Byzantins qui inventèrent le *feu grec*, mélange de salpêtre et de résine. Les Arabes eurent un composé dont la formule est à peu près celle de la poudre de chasse. Vers la fin du XIII^e siècle, on recon-



nut la force (propulsive) de la poudre pour lancer des projectiles. Un manuscrit arabe raconte comment on plaçait une fusée dans un tube et, en avant de la fusée, un projectile.



BOMBARDES AU XV^e SIÈCLE

Bouches à feu primitives, généralement courtes, faites d'abord de douves en fer forgé réunies par des anneaux de fer; on commença au XV^e siècle à les fondre en bronze.

(D'après des manuscrits, *Bibl. Nat.*)

Appliquée au pot à feu, cette invention conduisit à la découverte du canon.

Les premières bombardes furent de fabrication française (1338). L'année d'après, le mot de *canon* apparut dans la

note d'un commissaire de guerre (Barthélemy Drach). Cette même année, dix



SOLDATS METTANT LE FEU A UNE BOMBARDE. Les bombardes lançant des boulets de pierre; car on n'aurait pu les soulever, dit Historen Gubhardin, ils avaient été en fonte.

(D'après une miniature, *Bibl. Nat.*)

canons figurèrent au siège de Cambrai. Ce furent les Anglais qui, pour la première fois dans une bataille, mirent en ligne des canons lançant de petits boulets de fer et de feu.

Ils n'avaient à Crécy que trois bombardes, mais dont les décharges appuyaient le tir rapide et sûr des archers, que le roi Edouard avait établis sur d'excellentes positions. Le roi Philippe avait placé en première ligne des archers génois qui, moins adroits de beaucoup que les Anglais, prirent peur et s'enfuirent. La lourde chevalerie comparativement s'élança dans une charge héroïque et stupide; elle entama à peine les rangs anglais et se fit effroyablement massacrer.

Les pertes des vainqueurs furent insi-

1. Le Pas-de-Calais.

gnifiantes. Du côté français, douze à quinze cents chevaliers étaient tombés, — le vieux roi aveugle de Bohême, les ducs de Lorraine, de Bourbon et de Savoie, le comte de Flandres, onze princes, deux archevêques, — et autant de « gens du commun ».

Perte de Calais. — Edouard mit alors le siège devant Calais qui résista pendant près d'une année. Philippe réussit péniblement à lever une nouvelle armée, arriva jusqu'au camp anglais et, jugeant la position trop forte, se retira. La noble ville, affamée, ouvrit ses portes.

Edouard consentit à la recevoir à merci, mais à condition que six des bourgeois les plus notables, nu-pieds et nu-tête, en braies et en chemise, et les harts au col, vissent se livrer. Eustache de Saint-Pierre et cinq autres citoyens se dévouèrent. Le roi anglais avait résolu de les faire pendre, mais il se rendit à la prière de la reine et leur accorda la vie (1347).

Voilà Calais à l'Angleterre pour plus de deux siècles (jusqu'à 1558). Quand le duc de Guise la reprendra, la reine Marie Tudor en mourra de douleur : « Si l'on ouvre mon cœur, disait-elle, on y trouvera écrit le nom de Calais. »

L'année d'après, la peste noire qui avait ravagé l'Allemagne et l'Italie, gagna la France et fit des milliers de victimes. Dans douze paroisses normandes, la cote des impositions porta : « Néant, parce qu'il n'y a plus de paroissiens ».

Acquisition du Dauphiné. — Si grosse de conséquences que fut la perte du grand port de la Manche, deux importantes acquisitions du domaine royal la compensèrent : Philippe acheta Montpellier à une branche cadette de la maison d'Aragon, qui régnait à Majorque, et le Dauphiné au duc Humbert II, qui employa l'argent de la vente à aller combattre les Turcs.

La monarchie touchait aux Alpes. Le fils aîné du roi, l'héritier, s'appellera désormais le Dauphin.

Le roi Jean¹.

Les trêves conclues après la prise de Calais expirèrent en 1351 ; Philippe VI était mort l'année d'avant. Son fils Jean, plus chevaleresque encore que lui et chef de guerre aussi médiocre, paraît avoir été surnommé le *Bon* à cause de son goût des fêtes et des tournois, comme on dit « le Bon vivant ». — En sens contraire, Richard III d'Angleterre dit de lui-même : « Puisqu'on m'a refusé les grâces et le don de plaire, je ferai le rôle de *méchant* ».

Il n'y eut, en 1351, qu'une action d'éclat, le « Combat des Trente », rencontre théâtrale du Breton Beaumanoir et de ses vingt-neuf compagnons contre l'Anglais Brembrough et autant de camarades. Comme Beaumanoir se plaignait de la soi-disant « boire son sang ». Tous furent blessés.

Bataille de Poitiers. — Après une nouvelle trêve, la guerre reprit en 1355. Elle avait déjà coûté très cher. Philippe VI avait demandé aux Etats

généraux un gros impôt sur le commerce. Jean II leur en demanda d'autres, plus lourds, plus impopulaires, sur le sel et sur les ventes, qui furent remplacés ensuite par une taxe sur les revenus, mais inversement proportionnelle à la fortune, les pauvres payant plus que les riches et les nobles.

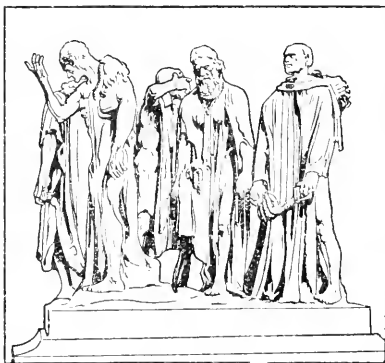
Les Etats exigèrent une promesse solennelle de réformes et nommèrent des receveurs pour surveiller l'emploi des fonds.

Du côté anglais, la guerre fut menée par le fils aîné du roi, appelé *prince de Galles* comme l'héritier de France s'appelait *dauphin*, et célèbre sous le nom de *Prince Noir* à cause de la couleur de son armure.

I. 1350 à 1364.



JEAN II LE BON
(1319-1364).
(D'après le portrait original conservé à la Bibl. Nat.)



LES BOURGEOIS DE CALAIS

Eustache de Saint-Pierre et cinq autres notables de Calais se rendent au roi d'Angleterre afin qu'il consente à recevoir la ville à merci.
(Groupe, par Rodin.)

De Guyenne, d'où il avait ravagé le Languedoc, il entreprit de traverser la France de l'Ouest pour rejoindre le duc de Lancaster en Normandie. En route, il rencontra l'armée française près de Poitiers.

Ce fut la répétition de Crécy. La fleur de la chevalerie périt dans le combat. Le roi Jean se battit comme un lion, ayant son lionceau, l'un de ses fils, auprès de lui. Le brave enfant l'avertissait en criant : « Père, prenez garde à droite ! Père, frappez à gauche ! »

Toute cette vaillance fut inutile contre la méthode et l'organisation de l'ennemi. Le roi fut fait prisonnier et conduit en Angleterre où il devait rester, dans une captivité assez douce, plus de trois ans.

Etienne Marcel. — Au lendemain de Poitiers, la France était sans roi, sans armée, sans gouvernement; la noblesse féodale, deux fois battue, décimée, était sans force, furieusement divisée contre elle-même, impopulaire, rendue partout responsable de la défaite.

Le dauphin Charles, qui avait échappé par la fuite au désastre, n'était encore, à dix-neuf ans, qu'un prince chétif, timide, pâle, « au visage longuet ». Il prit le titre de lieutenant général du royaume qu'il échangea, à sa majorité, pour celui de régent.

Paris fut l'objectif des Anglais après Poitiers, comme Calais l'avait été après Crécy. La ville se mit d'elle-même en défense, commença de grands travaux de fortifications. Puis la bourgeoisie, avec l'exemple des bourgeoisies flamandes, tenta de prendre la place de l'aristocratie vaincue et déchue.

Le mouvement populaire et bourgeois des années 1356-1358 fut une première esquisse de la révolution qui devait éclater quatre siècles plus tard.

Un grand écrivain royaliste¹ le rapproche du mouvement républicain de Nicolas Rienzi à Rome, à la même époque : « De temps en temps les principes populaires se font jour, comme les volcans, à travers les masses qui pèsent sur eux ».

L'âme de cette tentative fut le prévôt des marchands de Paris, Etienne Marcel, qui devançait son temps par ses desseins, mais qui en gardait les vices dont il périt.



ETIENNE MARCEL.
Prévôt des Marchands
de Paris, tué en 1358.

La grande ordonnance. — Les Etats généraux se réunirent une première fois en 1356; le dauphin, effrayé de leur hardiesse, les ajourna, à peine eurent-ils voté les subsides pour la guerre. Marcel réclama et obtint leur convocation pour l'année d'après.

Robert le Coq, ancien avocat, évêque de Laon, présenta le cahier des doléances qu'un délégué de la noblesse et Marcel, pour le tiers Etat, déclarèrent « avouer » entièrement. Le dauphin les sanctionna dans « la grande Ordonnance » (mars 1357).

C'était tout un code de réformes : l'administration aux mains d'élus des Etats; plus d'impôts hormis ceux que voterait les Etats et dont ils régleraient l'emploi; plus d'arbitraire dans la justice et plus grande diligence; plus de falsification dans les monnaies; amélioration du sort des paysans autorisés à « se venger » contre qui voudra les « battre et vilainer ».

La « Grande Charte » d'Angleterre ne contient rien de plus.

L'événement montra que l'Ordonnance faisait passer le gouvernement, non pas à une aristocratie terrienne, comme de l'autre côté de la Manche, mais à une démocratie qui n'existait pas encore, ou qui commençait à peine à avoir conscience d'elle-même. Paris ne donnait pas encore le branle au royaume. Ses couleurs : rouge et bleu, ne dépassèrent point les bords de la Seine. Il leur faudra encadrer le blanc de la Royauté pour faire le tour du monde.

L'espèce de démocratie à la romaine qui se constitua à Paris, au milieu de la féodalité, « ébranlée dans les institutions, encore puissante par les mœurs² », fut forcément précaire.

Ce mouvement d'émancipation était né de la douleur et de la colère qu'avait causée « aux bons Français », selon la formule qui est de l'époque, l'extrême péril de la récente patrie. Même avec ses tares, — d'ailleurs, il y a encore beaucoup d'obscurités dans l'histoire de ce précurseur vaincu, — le grand prévôt des marchands de Paris a mérité la statue qui s'élève aux côtés de l'Hôtel de Ville et le montre en marche vers des horizons nouveaux.

Mort de Marcel. — Cette fatalité, que l'on retrouve dans beaucoup d'autres révolutions, le fit glisser à des intrigues pernicieuses qui le menèrent peu à peu à l'opposé de ses premiers desseins. S'étant appuyé sur le roi de

Navarre, Charles le Mauvais, petit neveu de Philippe le Bel, qui nourrissait secrètement l'espérance du trône de France, il se laissa bientôt mener par ce méchant prince, l'un des pires hommes de son temps, mais populaire, à qui le corps des échevins de Paris avait donné la capitainerie générale. Marcel, couvert du sang de deux conseillers du Dauphin tués par son ordre sous les yeux du Prince, fut assassiné à son tour comme il se préparait à ouvrir les portes de la ville au roi de Navarre.

• **La Jacquerie.** — Le dauphin, qui avait quitté Paris, y rentra et rétablit son autorité; il fit sa paix avec Charles le Mauvais.

Quelque temps auparavant, la *Jacquerie*, insurrection des paysans qu'on nommait et qui se nommaient eux-mêmes *Jacques* ou *Jacques Bonhomme*, avait été cruellement étouffée. La misère affreuse (guerre, exactions, famine, peste) qui précipitait ces pauvres gens dans la révolte, en fit des brutes sauvages. Les seigneurs et les hommes d'armes les traitèrent comme tels.

Les uns et les autres, les esclaves et les maîtres, pleins de vengeance et de haine, commurent de telles horreurs qu'il n'y avait pas besoin, selon un chroniqueur, que les Anglais vissent pour la destruction du royaume.

Traité de Brétigny. Les troubles où le mouvement parisien avait sombré, la jacquerie, les bandes ou *compagnies* d'aventuriers de toutes sortes et de tous les pays, débris des armées, qui parcouraient le pays en pillant et tuant, et l'invasion anglaise, toujours plus épaisse, achevaient la ruine du royaume.

CHARLES LE SAGE

APRÈS les règnes désastreux des deux premiers Valois, le règne réparateur de Charles V; après Charles le Sage, le lamentable Charles VI; puis, au lendemain de la nouvelle victoire anglaise, la merveilleuse aventure de Jeanne d'Arc et l'étranger reprenant le chemin de son île, ce sont quelques uns des alternances de grandeur et de misère, qui ont fait dire de la France par son poète national :



Ce pays qui mesure, en ses ardeutes luites,
A la hauteur des bords la profondeur des chutes¹.

Cependant nombreux étaient encore les braves gens qui ne pouvaient se résigner à se rendre à merci. Le roi Jean ayant signé à Londres un traité qui accordait aux Anglais près de la moitié de la France (Calais, la Normandie, la Touraine, l'Anjou, le Linousin et le Poitou, tout l'ancien royaume d'Aquitaine) et une rançon de quatre millions d'écus d'or², les Etats généraux refusèrent de le ratifier.

Unenouvellecampagnedu roi Edouard, qui échoua devant Reims, où il avait pensé se faire couronner roi de France, et l'intervention du pape le décidèrent à quelques concessions. Il ne demanda plus que la moitié de la France occidentale, à savoir l'Aquitaine, non plus comme fief, mais en toute propriété, le littoral de la Manche et, en outre, trois millions d'écus (traité de Brétigny, 1360).

Fin du roi Jean. — A ce prix énorme, le roi Jean fut rendu à la France, où le bon peuple le reçut avec des transports de joie. Mais il ne resta que le temps de réunir au domaine royal la Bourgogne, dont la maison ducal s'éteignit en 1361, et de commettre aussitôt la faute, qui devait coûter cher, d'en donner l'apanage à son quatrième fils Philippe.

Il retourna alors en Angleterre, soit pour décider le roi Edouard à se joindre à la Croisade qu'il avait proclamée dans la pensée de « traire hors du royaume » les grandes compagnies de routiers, qui pillaient le pays; soit pour prendre la place du fils qu'il avait laissé en otage de sa rançon et qui s'était enfui. Il mourut à Londres et sa rançon ne fut jamais entièrement payée (1364).

Les grandes compagnies. — Le traité de Brétigny, quand Charles VII avait signé comme régent, n'était dans sa pensée qu'un moyen de respirer. Les populations abandonnées à l'Angleterre restaient françaises dans l'âme. « Nous aimerons, disaient-elles, les Anglais des lèvres, mais le cœur n'y sera pas. »

Charles donna une première preuve de sagesse en décidant de garder la paix avec les Anglais tant qu'il n'aurait pas purgé le royaume des grandes compagnies pillardes, réduit les Navarrais de Charles le Mauvais (qui était reparti en rébellion pour la succession de Bourgogne) et restauré l'ordre, les finances et l'armée.

1. Victor Hugo.

2. 40 millions de francs.

Duguesclin. — Bertrand Duguesclin, qu'il mit à la tête de ses troupes, était un petit noble breton, noir et laid, le nez camus, les yeux verts, des muscles de fer, rude autant que brave, sans préjugés chevaleresques, mais simple et droit, très soucieux de la vie de ses hommes qu'il ne regardait pas comme des bêtes de guerre. Il avait des parties de grand capitaine, était passé maître dans l'art d'utiliser les réserves et fertile en ruses. Il haïssait violemment les Anglais et, plus encore, les traîtres à la cause française, les « Français reniés » comme il les appelait et qu'il traqua sans merci.

Il eut vite fait de mettre les Navarrais en pièces (à la bataille de Cocherel) et d'ouvrir les voies à la paix d'Avignon, qu'on appela « la paix renard », en raison des précautions qu'y prit Charles V contre la déloyauté éprouvée de Charles le Mauvais.

Il entreprit ensuite d'emmener en Espagne, — au secours du roi d'Aragon et du prétendant Henri de Transtamare, qui étaient ligués contre le roi Pèdre de Castille, — ces compagnies de routiers et de malandrins qui continuaient à brigander par tout le pays et qu'il était impossible d'anéantir ou d'expulser par la force. Cette « ribaudaille », qui n'aurait rien tant que la guerre, répondit à son appel.

Il réussit ainsi à en débarrasser le royaume après toutes sortes d'aventures.

Battu et fait prisonnier à Navarrette par le Prince Noir qui s'était porté de son duché de Guyenne à l'aide du roi Pèdre, il se targua d'être « le premier chevalier du monde », puisque l'héritier d'Angleterre, le vainqueur de Poitiers, avait si peur de lui qu'il n'osait le mettre à rançon. Le Prince Noir se piqua et lui dit de fixer lui-même sa rançon, ce qu'il fit à cent mille francs, qui seraient un million d'aujourd'hui. Et, comme le prince s'étonna du chiffre : « Monseigneur, le roi de Castille (Henri) en paiera moitié et le roi de France le reste ; et si ce n'était assez, il n'y a femme de France, sachant filer, qui ne filât pour ma rançon ».

Restauration de la France. — Entre temps, le roi Charles, occupé seulement de son métier de roi, passionné de justice, toujours simple dans le décor de magnificence qui convenait à la couronne de France, pieux sans bigoterie et, par surcroît, malgré qu'il parlât bien, « sans aucune superfluité de parole », réorganisa le royaume qu'il avait reçu du roi Jean le Bon en pleine dissolution et pareil à un désert ; on n'y semait plus depuis des années !

Il restaura les finances par l'institution de la Chambre du trésor et par la fixité des monnaies, rendit les évêques justiciables du Parlement, se réserva la concession des chartes municipales, augmenta les privilèges de l'Université, fonda la bibliothèque royale, développa la marine, celle de la guerre et la marchande. Surtout il s'employa à constituer une armée royale toujours garnie et prête, bien encadrée de capitaines, régulièrement payée, pourvue d'une nombreuse artillerie et assurée du point d'appui de solides forteresses.

Reprise de la guerre. — Quand il eut refait ainsi les forces du royaume et affermi toutes les machines de sa politique, il tira

avantage d'une clause du traité de Calais, qui n'avait pas été plus exécutée par le roi Edouard que par lui, pour recommencer la guerre. Les renonciations définitives des deux rois aux territoires qu'ils se reconnaissaient mutuellement étaient subordonnées à leur remise effective. Or, cette remise n'avait pas été effectuée.

Charles, en conséquence, reçut l'appel de seigneurs gascons contre un edit du Prince Noir sur un forage impôt de dix sous par feu, comme s'il avait continué à posséder la Guyenne et si cette province n'était toujours qu'un net de la couronne. Il somma son « vassal » de venir à Paris et répondre en Cour des Pairs aux plaintes des prélats, barons et communes, molestés « aux marches de Gascogne ».

I. FROIS-SART.



CHARLES V RECEVANT LA DÉDICACE D'UN LIVRE.
Sujet fréquemment traité par des miniaturistes; un écrivain sollicitant le poir rouge d'un prince.
D'après une miniature, *Bibl. Nat., Man.*

Le Prince Noir répondit qu' « il viendrait, mais avec 60 000 soldats, et qu'il en coûterait cent mille vies ». Sur quoi Charles, ayant fait approuver « son droit » par les États généraux, déclara l'Aquitaine confisquée et rompit la paix (1370).

Duguesclin connétable. — Charles s'était assuré, outre la bienveillance de l'Empire, l'alliance de la Castille, qui s'engagea à prendre la Guyenne à revers, et celle des Flamands, au prix, évidemment très cher, des villes de Douai et de Lille. C'était la condition du mariage de son frère, Philippe le Hardi, avec Marguerite de Flandres. Mais la politique est l'art de choisir entre deux maux ; le pire mal eût été le mariage de Marguerite avec un prince anglais (le comte de Cambridge).

Duguesclin, promu à la plus haute dignité qui était celle de connétable, bien que « pauvre chevalier et bachelier au regard des grands seigneurs », mais qui avait « cœur d'empereur », fut appelé à la direction de la guerre.

Il la conduisit avec beaucoup de prudence et d'habileté. « Sans remporter de ces grandes victoires, telles que Crécy et Poitiers, il fit une campagne entièrement semblable à celle qui (sous Louis XIV) fit passer Turenne pour le plus grand général de l'Europe¹. »

Déjà, quand les Anglais étaient venus jusque devant Paris, incendiant les villages dont le roi pouvait voir de son hôtel les flammes sur l'horizon, le brave des braves, Clisson, avait donné le conseil : « Laissez-les se fatiguer eux-mêmes ».

Entre temps, des villes importantes (Abbeville, Cahors, La Rochelle, Montauban) n'avaient pas attendu l'arrivée des fleurs de lys, mais s'étaient révoltées et avaient chassé les garnisons anglaises. Elles avaient, d'elles-mêmes, « tourné françaises ».

Cette guerre d'usure trouva le Prince Noir très affaibli par un mal incurable. Il ne s'en fit pas moins porter en litière au siège de Limoges. A l'ordinaire gé-

reux, il fut atroce, mit au sac la malheureuse ville, y fit massacrer plus de trois mille hommes, femmes et enfants.

Il eût mieux fait, pour sa gloire, de retourner quelques mois plus tôt en Angleterre, où il mourut l'année d'après, bientôt suivi par son père et laissant la couronne à un enfant, Richard II (1377).

Après dix années de guerre, il ne resta aux Anglais de toutes les provinces et villes qu'ils tenaient du traité de Brétigny que Bordeaux, Bayonne et Calais.

Mort de Duguesclin et de Charles V. — La restauration de la France n'était pas l'œuvre d'un seul homme, si grand roi qu'il ait été, et des conseillers qu'il avait su choisir ; mais elle était l'œuvre de la France elle-même qu'un poète² comparera au saule qui, plus on le coupe, plus il croît en force et en beauté.

Duguesclin mourut le 16 juillet 1380, au siège de Châteauneuf-en-Randon (Auvergne). Les clefs lui en furent remises comme il allait expirer : « Onques (jamais) n'assiégea place, dit le chroniqueur, qu'à lui elle ne se rendit, vif ou mort ».

Charles V lui décerna les honneurs royaux et le fit « ensepulturer en l'église de Saint-Denis, assez près de sa propre tombe qu'il avait fait élever de son vivant ».

Il mourut deux mois plus tard (16 septembre), d'un mal qui sembla suspect, à quarante-quatre ans. Charles le Mauvais fut soupçonné de l'avoir fait empoisonner. Le jour même de sa mort, il signa d'une main défaillante l'abolition des impôts non consentis par les États.

CHARLES VI

Le roi fou — Ce plus sage des rois eut pour successeur un enfant de douze ans qui, à peine majeur et déjà énuéré par les plaisirs, devint fou.

Charles VI eut son premier accès, comme il chevauchait dans la forêt du Mans, avec son frère Orléans et une suite de quelques officiers, par une journée torride d'août. Un mendiant, espèce de



MASQUE DE DUGUESCLIN
(1380-1380).
(Musée de l'Armée)

spectre vêtu de bure qui semblait un linceul, se jeta à la bride de sa monture, criant : « Arrête, notre roi, tu es trahi ! » Le roi continua son chemin, puis, tout à coup, au bruit d'une lance qu'un page laissa choir sur le chapel d'acier d'un camarade, il piqua son cheval, tira son épée, et, avant qu'on pût l'arrêter, tua ou blessa quatre de ses hommes (1392).

1. VOLTAIRE, *Essai sur les Mœurs*.

2. RONSARD.



CHARLES VI
(1368-1422).

(D'après une miniature,
Ct. Berthaut freres.)

Il sembla tout à fait quelque temps après, au cours d'une mascarade, à l'hôtel Saint-Pol. Il s'était déguisé, avec cinq de ses chevaliers, en satyres, cousus dans des cottes de toile enduites de poix et recouverts d'une toison d'étoupes de lin, qui les faisaient pareils à des boucs.

Les cinq courtisans se mirent à danser, poussant des cris. Le duc d'Orléans et le comte de Bar survinrent, accompagnés de porteurs de torches, et s'approchèrent des satyres dansants. A l'instant, les sauvages flambent.

La duchesse de Berry entraîna le roi. Il eût mieux valu qu'il brûlât.

Ce mort vivant régnera trente-deux ans sans recouvrer la raison qu'à de très courts intervalles.

Il passait de longues journées à jouer aux cartes ; ce jeu, originaire de Chine, ne fut pas inventé, comme on l'a dit, à son usage ; il le mit seulement à la mode.

Mais tel était le prestige de la royauté et si profondes ses racines dans le cœur du peuple, surtout des petites gens, que, loin de condamner le principe qui leur donnait un dément pour souverain, ils restèrent attachés de toute leur tendresse au pauvre roi et se le faisaient montrer, aux églises et au théâtre des Confrères de la Passion, quand il n'était pas trop fol.

Minorité du roi. — Ces temps (fin du xiv^e, début du xv^e siècle) ne furent pas moins frénétiques et douloureux que le roi.

Le seul grand livre de l'époque, celui dont l'auteur a formé le vœu qui a été accueilli : « Accordez-moi d'être ignoré ! », l'*Internelle Consolation*, première forme de l'*Imitation de Jésus-Christ*, s'adresse au siècle comme à l'homme : « Méprise-toi toi-même ; méprise non pas seulement tes vices, ce qui t'empêche d'être vraiment toi, mais ce qui est toi. »

Déjà la minorité de Charles VI, pendant la régence de ses trois oncles, Anjou, Berry et Bourgogne, et les débuts de son règne, avant la démence, avaient été gravement troublés : retour offensif des grands vassaux, bridés pendant le dernier règne et qui cherchaient leur revanche ; — émeutes des pauvres gens, à Rouen, à Montpellier, des *maillotins* à Paris ; laide guerre contre les communes des Flandres qui voulaient se constituer en villes libres : — intrigues de cour contre les

anciens conseillers de Charles V, rappelés au pouvoir par le jeune roi, gens de petite noblesse ou de bourgeoisie que les seigneurs traitaient de « marmousets » ; partout, un vent de révolte et de guerre civile.

La trêve avec l'Angleterre avait été prolongée, en 1396, de vingt-huit ans. Cela équivalait à la paix. Le roi Richard entra, par malheur, en lutte avec le Parlement et avec l'Église, et fut déposé. Son cousin Bolingbroke, duc de Lancaster, qui prit la couronne sous le nom de Henri IV, était le chef du parti de la guerre (1399).

Louis d'Orléans et Jean sans Peur. — La rivalité des princes, le duc d'Orléans, frère du roi, et le duc de Bourgogne, Jean sans Peur, fils de Philippe le Hardi, ne divisa d'abord que la cour. Elle déchirera bientôt le royaume.

Louis d'Orléans était un prince léger, magnifique et charmant, ambitieux par accès et violemment hostile au nouveau roi d'Angleterre.

Son cousin, Jean sans Peur, était tout l'opposé, sauf pour l'ambition qu'il n'avait pas moins crande, mais continue. Il tenait son surnom de la bravoure qu'il avait déployée à la Croisade contre les Turcs qui venaient de pénétrer en Europe, avec Bajazet l'Éclair (*Ilderin*).

Les sympathies de Jean étaient pour l'Angleterre, à cause de son comté de Flandres, qu'il tenait de sa mère, et à cause du Hainaut et de la Hollande, qu'il avait de sa femme ; Hollandais et Flamands avaient leurs intérêts commerciaux du côté anglais.

On se souvient que cette puissante maison de Bourgogne tirait son origine de l'une des pires erreurs du roi Jean. Ayant hérité du duché, il l'avait, au lieu de l'incorporer au domaine royal, donné en apanage à son fils Philippe.

Charles V confirma l'apanage et l'accrut de Lille et de Douai afin de faciliter le mariage de son frère avec l'héritière des Flandres et de soustraire ainsi cette barrière de la France du Nord à l'Angleterre ; mais au lieu que la Flandre devint l'associée de la Bourgogne, « ce fut tout le contraire ».

La coutume de transmettre les pays et les peuples par mariage et par héritage, d'une maison royale ou ducal à une autre,



JEAN SANS PEUR
(1371-1419)

(Musée de Louvre,
Ct. Hachette)

comme un bien meuble, c'était toujours la cause ou le prétexte des guerres.

Assassinat du duc d'Orléans. — Siégeant tous les deux au conseil du roi fou, le duc d'Orléans et le duc de Bourgogne se contrecarraient de parti pris dans toutes les affaires. La haine grandit entre eux. Le duc de Bourgogne faisait, ou laissait dire que le duc d'Orléans était l'amant de la reine.

Isabeau de Bavière avait été mariée tout enfant, à quatorze ans. C'était une femme violente, méchante, dévergondée et grande poudeuse. Elle relevait, en novembre 1407, de ses douzièmes couches quand le duc alla dîner chez elle, à l'hôtel Barbette, dans le quartier du Marais, où elle habitait.

Dans la soirée, le roi, qui logeait à l'hôtel Saint-Pol, le fit mander. Comme il se rendait chez son frère, monté sur sa mule, et cheminant en arrière de ses gens, sept ou huit hommes masqués se jetèrent sur lui et le mirent en pièces, ainsi que son page, à coups de hache et d'épée.

Aux obsèques qui eurent lieu le lendemain, le duc de Bourgogne tenait un des coins du drap et « faisait pleurs et grands gémissements ».

Le jour suivant, comme le prévôt, chargé des recherches, déclarait que, si on le laissait entrer dans les hôtels des serviteurs du roi ou des princes, il trouverait les assassins, Jean sans Peur avoua braquement aux ducs de Berry et de Bourbon qu'il était l'auteur du meurtre, « par introduction du diable », puis prit la fuite et courut à toute vitesse en Flandres.

Armagnacs et Bourguignons. — Dans ces derniers temps du moyen âge, à la fois corrompus et sauvages, ces sortes de crimes n'étonnaient pas beaucoup, ni en France ni dans les autres pays de la chrétienté. Aux premiers jours du règne, le duc de Bretagne, s'étant querellé avec Clisson, comteable depuis Duguesclin, l'avait fait assassiner en plein Paris, dans ce même Marais, par une bande de meurtriers sordides (1392).

Les drames historiques de Shakespeare, recits scéniques de la guerre de Cent ans et de la guerre des Deux-Roses, sont pleins à déborder d'assassinats. La liste des personnages comprend presque toujours des meurtriers de profession. Au premier acte de la *Vie et la mort de Richard III*, lady Anne, veuve du prince de Galles, qui mène le convoi funèbre du roi Henri VI, tous deux assassinés par Gloucester, lui crache à la figure, le menace de mort et, avant la fin de la scène incom-

parable, lui accorde son cœur et sa main.

L'assassinat du duc d'Orléans, vu à sa place dans l'époque, n'était qu'un crime politique. Orléans, mort, garda ses partisans ; Bourgogne, meurtrier, en eut, et beaucoup plus nombreux, non seulement sa famille et ses sujets des Flandres, mais encore toute une partie du peuple de Paris qui attendait de lui la paix et l'abolition des impôts.

Tout ce que put obtenir la veuve du duc d'Orléans, la belle et touchante Valentine Visconti, ce fut que le duc de Bourgogne serait exclu du gouvernement en cas de régence. Ses plaintes fatiguaient. Elle s'en alla dépérir à Blois, ne cessant de pleurer le mort : « Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien », et léguant sa vengeance à son fils.

Le jeune duc d'Orléans avait pour lui les ducs de Berry, de Bourbon et de Bretagne ; veuf de sa cousine Isabeau, fille de Charles VI, veuve elle-même de Richard II, il épousa Bonne d'Armagnac, fille du comte Bernard VII, d'où le nom de ses partisans.

Ceux de Jean sans Peur s'appelaient les Bourguignons.

Guerre civile. — Voilà donc le royaume divisé en Armagnacs et Bourguignons, ceux-ci s'appuyant sur le Nord et sur le menu peuple, ceux-là ayant le gros de leurs forces dans le Midi et de tendances aristocratiques. C'est bientôt la guerre civile et la plus atroce.

Les chefs des deux partis sollicitèrent et obtinrent tour à tour la promesse de concours anglais. Ils offraient en retour des provinces entières (Guyenne, Normandie), des forteresses à l'hommage, tantôt aux Flandres, tantôt en Aquitaine.

Le roi d'Angleterre ne se fait ni aux uns ni aux autres, mais il les voyait avec complaisance-travailler pour lui et mettre le désordre dans le beau royaume, hier encore si bien réglé.

De temps à autre, les partis faisaient mine de se réconcilier, échangeaient des serments, signaient des trêves, qu'on appelait des *paix fourrées*. — paix fausse, comme une monnaie est dite fourrée parce que l'intérieur n'est pas d'or ou d'argent comme ses faces, — puis recommençaient la guerre, et toujours, ceux-ci comme ceux-là, pillant et massacrant.

Le duc de Bourgogne avait fait plaider sa cause devant une assemblée de seigneurs par un moine cordelier, docteur de l'Université de Paris. Jean Petit fit l'apologie de l'homicide : « Le duc avait tué, mais c'était pour Dieu, pour le roi

et pour le peuple ». Il obtint des lettres d'abolition (ou de pardon). Maître de Paris, il fut, par là, le personnage le plus important du royaume.

Les Cabochiens. — Cependant la bourgeoisie et le menu peuple des artisans et petits marchands de Paris souffraient de plus en plus « du gouvernement qui était bien mauvais », et réclamaient des réformes.

Les bouchers, excités ou, pour le moins, soutenus par le duc de Bourgogne et ayant, pour chef l'écorcheur Simon Caboche, d'où leur nom de Cabochiens, prirent la tête du mouvement, avec la brutalité de leur rude métier. Ils arrachèrent au roi une ordonnance, dite cabochienne, qui n'innova guère sur les précédentes et ne fut, comme elles, qu'un morceau de papier (1413).

Ils tinrent un moment Paris entre leurs mains et, prétendant conduire les affaires du royaume, envoyèrent leur chaperon blanc aux villes de province, dont quelques-unes le prirent.

Comme il arrive le plus souvent dans ces remous populaires, les plus violents s'emparèrent bientôt de la direction et cherchèrent à se maintenir par la terreur. « Sales, sanglants, manches retroussées », ils menaçaient tout le monde et hurlaient le meurtre. C'était une manière de *soviet*.

La réaction ne tarda pas à se produire au profit des Armagnacs, appelés à l'aide par la bourgeoisie et par l'Université. Les cabochiens furent balayés ; on en tua beaucoup ; la grande ordonnance fut révoquée, les discours de Jean Petit condamnés, le duc de Bourgogne déclaré rebelle.

Le « religieux », qui raconte cette histoire, compare les Parisiens, devenus de Bourguignons Armagnacs, à ces coqs de clocher qui tournent à tous les vents.

Le grand schisme. — Ces affreuses querelles se compliquèrent de disputes religieuses, suites du grand « Schisme » pendant lequel il y eut deux papes à la fois, l'un à Rome, l'autre à Avignon. Le concile de Constance rétablit l'unité pontificale en faveur de Rome ; la France perdit son pape.

Les Armagnacs s'étaient posés, sans beaucoup de conviction, en défenseurs de l'Eglise nationale et des libertés gallicanes.

Azincourt. — Quand ce malheureux pays, hier encore uni et prospère, fut bien déchiré et épuisé, le roi anglais, qui

était alors Henri V, deuxième de la maison de Lancaster, n'eut même pas un prétexte à chercher pour entreprendre « le voyage de guerre en France » ou, selon l'abréviation courante, « le voyage de France ».

Avant achevé ses préparatifs, il somma simplement Charles VI de lui « restituer » le royaume de France et lui donner, en outre, la main de sa fille Catherine. Son ambassade ne reçut pas de réponse. Celle que Charles VI envoya ensuite à Londres consentait la main de sa fille, avec 800 000 écus d'or et quinze villes en Aquitaine. Henri feignit d'accepter, réclama des garanties et rompit là-dessus (juin 1415).

Il avait conclu le mois précédent un traité secret d'alliance offensive et défensive, avec le duc de Bourgogne, qui jurait en même temps à Charles VI qu'il n'avait aucun pacte avec les ennemis du royaume.

Ayant emporté Honfleur, Henri V se mit en route vers Calais, par la route de terre, et rencontra l'armée des princes sur la Somme, entre Azincourt et Trancourt.

Encore une fois, comme à Crécy et à Poitiers, sans que l'expérience eut servi, la lourde masse de la chevalerie française fut enfoncée et décimée par la légère infanterie anglaise. Ce fut un massacre. Les Anglais perdirent à peine 500 hommes, les Français 7 000, presque tous de la noblesse, les ducs de Brabant, d'Alençon, de Bar, le cométable. Les ducs d'Orléans et de Bourbon furent faits prisonniers (25 octobre).

Le roi Henri dit au duc d'Orléans qu'il n'avait pas mérité sa victoire, mais que Dieu avait voulu punir la France pour « les péchés et mauvais vices » qui régnaient chez elle.

Le pont de Montereau. — La leçon était cruelle ; il eût fallu réagir. Au contraire les mauvais péchés et vices empirèrent et « la maudite querelle » s'exaspéra, « le père contre le fils, le frère contre le frère ».

Le roi anglais débarqua alors à nouveau en Normandie (1417), s'installa à Caen, assiégea et prit Rouen. Jean sans Peur marcha sur Paris ou la populace, avec le bourreau Capeluche pour chef, massacra les Armagnacs, seize cents personnes en dix jours, dont le nouveau cométable le comte Bernard VII, beau-père du duc d'Orléans.

Le duc de Bourgogne se réconcilia avec sa vieille ennemie la reine, mit la main sur le roi fou et rétablit dans la capitale en anarchie un semblant d'ordre.

Le dauphin (le futur Charles VII) s'était déclaré le chef des Armagnacs après la mort du connétable. Il eut volontiers traité avec les Anglais.

Les négociations ayant échoué, ils'aboucha avec Jean sans Peur, fit sa paix, se brouilla à nouveau, convint de conférer au pont de Montereau. Les princes causent, se disputent, rompent, et, pendant que le dauphin s'éloigne, ses chevaliers tuent le duc et ses gens à coups de hache. Ils auraient, selon le récit bourguignon, préparé le guet-apens; selon le récit armagnac, ils n'auraient fait que riposter aux gens du duc qui, déjà maîtres du roi, voulaient s'emparer du dauphin.

Ces deux versions, qui se contredisent, pourraient être également vraies : deux guet-apens se rencontrant au pont de Montereau, celui du dauphin aurait réussi.

Il y avait douze ans que le duc de Bourgogne avait fait assassiner le duc d'Orléans.

Le royaume anglais de France. — Le crime de Montereau rejeta tout le parti bourguignon du côté des Anglais. Le nouveau duc de Bourgogne, Philippe le Bon, et le roi Henri firent alliance à Arras, le jour de Noël 1419.

Isabeau traita ensuite, à Troyes, avec le roi d'Angleterre ; il épouse Catherine, ne prendra plus le titre de roi, mais celui d'héritier du roi de France, gouvernera et ordonnera en qualité de régent la chose publique durant la vie de Charles VI, puis lui succédera au trône.

LA GRANDE PITIÉ DU ROYAUME DE FRANCE

Le *Journal d'un Bourgeois de Paris* décrit ainsi la misère du pays, plus que jamais en proie aux bandes des partis ennemis : « Les laboureurs, cessant de labourer, allaient comme désespérés et laissaient femmes et enfants. » « Mettons, disaient-ils, tout en la main du diable. Mieux vaudrait suivre les Sarrasins que les chrétiens. Fuyons au bois comme bêtes égarées. Aussi bien ne nous peut-on que tuer ou prendre. »

Les gens des villes n'étaient pas moins malheureux ; accablés d'impôts, « ils devenaient brigands des bois ». La famine était chronique. « On voyait sur un fumier vingt, trente enfants, garçons et filles, qui mouraient de faim et de froid. » Les loups entraînaient de nuit à Paris, où 24 000 maisons étaient abandonnées.

La mort semblait régner sur la France. Au cimetière des Innocents, on la célébrait dans une danse macabre, *la danse des morts*.

La reine bavaroise et le roi fou ont renié leur fils, « soi-disant dauphin de France » (2 juin 1420).

Paris, maintenant, était bourguignon. Charles VI et Henri V y firent ensemble leur entrée, avec les deux reines, Isabeau et Catherine, et les ducs de Bourgogne et de Bavière, et furent applaudis.

L'Université, puis les Etats généraux, où n'étaient représentés que des députés du pays anglo-bourguignon, ratifièrent le traité monstrueux qui assurait au roi d'Angleterre la régence et la survivance du royaume.

Cependant le dauphin, « le dit de Valois », comme parlaient les Bourguignons, avait gardé le Midi, et l'atroce guerre continua, avec des alternatives, mais, d'abord, à l'avantage des Armagnacs, en l'absence de Henri V qui était retourné en Angleterre. A son retour, il reprit l'offensive et refoula le dauphin derrière la Loire ; mais, à peine était-il rentré à Paris qu'il y mourut de la maladie de Saint-Fiacre (dysenterie), à trente-cinq ans, laissant un fils de dix mois, qu'il avait eu de Catherine, comme héritier d'Angleterre et de France (31 août 1422).

Charles VI s'éteignit deux mois après (21 octobre). Un seul prince, le régent Bedford, suivit le mince convoi. Quand le pauvre corps eut été mis dans la fosse à Saint-Denis, le roi d'armes cria : « Dieu donne bonne vie à Henry, par la grâce de Dieu, roi de France et d'Angleterre, notre souverain Seigneur ! »

Le roi de Bourges. — Le dauphin Charles, à la nouvelle de la mort de son père, s'était proclamé roi, bien qu'il lui fût déjà venu des doutes s'il était « le vrai hoir (héritier) de la royale maison de France », en raison des notoires débordements de sa mère. Il avait vingt-cinq ans, le visage blême, triste, avec de grosses lèvres, l'air endormi, le front assez haut, qu'habitait une pensée le plus souvent indécise.

Il lui restait, de tout le royaume, la Touraine, l'Orléanais, le Berry, l'Auvergne, Lyon, le Dauphiné et le Languedoc. On l'appela le roi de Bourges.

Tout le reste de la



CHARLES VII
(1403-1461).
(D'après Fouquet,
Louis, Cl. Braun, Clément et Co)

France était au roi Henri VI, sous la régence du duc de Bedford, et au duc de Bourgogne.

Siège d'Orléans — La guerre se poursuivait, mais à l'avantage des Anglais qui battirent à Verneuil l'armée de Charles VII, grossie de 5 000 Écossais qu'avait amenés le comte de Douglas.

À l'été de 1428, Bedford décida d'achever la conquête de la France. Il fit ordonner par le grand conseil, au nom du roi Henri VI, une levée extraordinaire de troupes et d'impôts de guerre. S'étant saisi d'abord du passage de la Loire à Meung, il planta ses pavillons devant Orléans, du côté de la Sologne (12 octobre).

Orléans était défendue par environ 6 000 hommes, moitié de troupes royales

sous le commandement de Dunois, moitié de miliciens. Le siège, du côté des Anglais, fut conduit d'abord par le comte de Salisbury, puis par Talbot et le comte de Suffolk.

Assiégés et assiégeants souffrant de la disette, la grosse affaire était de les ravitailler. Le combat pour l'un des convois de vivres s'appela la journée des *Harcens* (12 février 1429), du lot de poissons salés que le gouvernement de Paris envoyait au camp anglais. Ne voulant pas être Anglais, les Orléanais tenaient, se battaient bravement, mais le blocus se resserrait.

Le « gentil dauphin », comme on appelait Charles VII, était alors moins occupé des choses de la guerre que de ses plaisirs.



CHAPITRE VI

LE MIRACLE DE JEANNE D'ARC

L'Enfance. || Vaucouleurs. || Chinon. || Orléans. || Le Sacre. || Rouen :
le procès, le bûcher || Fin de la Guerre de Cent Ans.

Ainsi abîmée, la France ne pouvait être sauvée que par un miracle ; elle le fit elle-même, son miracle : Jeanne d'Arc, du plus pur de son essence.

La libératrice fut paysanne, ni une noble demoiselle ni une bourgeoise ou une fille d'artisan. C'était la terre, la glèbe sacrée qui souffrait, criait le plus. « La plus grande pitié du royaume de France », c'est ce paysan qui cesse de labourer et fuit dans les bois comme une bête.

Enfance de Jeanne. — Une complainte du temps, — presque tout ce qu'on y a ajouté n'est que littérature, — résume bien les débuts de l'extraordinaire aventure :

Vint au roi une bergère
Du village dit Vaucouleurs,
Qu'on nommait Jeanne la Pucelle.
C'était une pauvre bergère
Qui gardait les brebis aux champs.

Elle était née vers 1412, à Domrémy, village qui dépendait de la seigneurie de Vaucouleurs. Ses parents, cultivateurs aisés, ne lui apprirent ni à lire ni à écrire ; sa mère lui enseigna les choses de la religion, « sa créance ». Très pieuse, elle eut une dévotion particulière pour « Madame Sainte Catherine » et « Madame Sainte Marguerite ».

De la maison de son père, elle voyait le bois chem, hanté par les fées (auquel on appliquera par la suite une prétendue prophétie de

Merlin l'Enchanteur), lisière de l'épaisse forêt des Vosges. Ce qu'elle vit passer ensuite de la guerre sur les routes, brigands et fugitifs, lui en donna l'horreur. Pourtant elle ne s'émut pas seulement pour son village, ses champs lorrains, mais sa pitié tressaillit pour tout le royaume.

Les voix. — Bientôt Saint Michel, grand patron de France, lui apparut dans des clartés. « Fille de Dieu, va au secours du roi de France et tu lui rendras son royaume. — Messire, je ne suis qu'une pauvre fille, je ne saurais chevaucher ni conduire des hommes d'armes. — Tu iras trouver M. Robert de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs, et il te fera mener au gentil dauphin. » Voilà son récit. Puis ce furent « les voix » de ses saintes familières. Elle voua sa virginité à Dieu.

Les visions cessèrent quelque temps, mais pour redevenir plus fréquentes, après une incursion des Anglais qui obligea les gens de Domrémy à fuir à Neufchâteau. A l'automne de 1428, on apprit le siège d'Orléans.

Ce fut pour la France d'alors ce que fut pour celle de 1916 l'attaque allemande sur Verdun. Orléans domina toutes les pensées, dernier obstacle pour les Anglais et, pour les Français, espoir suprême.



JEANNE D'ARC MÈNEE AU ROI.
Le portrait de l'épouse qui mène Jeanne de Vaucouleurs à Chinon. Derrière elle, deux des hommes d'armes ; sur le chemin des paysans qui saluent « la Sainte de France ».
(D'après une miniature de la *Bibl. Nat.*)

Vaucouleurs — Jeanne cesse alors de résister à ses voix. Elle se rend avec ses gros habits rouges de paysanne à Vau-

couleurs ¹. D'abord, Baudricourt la boucule, soupçonnant quelque diablerie. Elle lui tient tête : « Dussé-je aller trouver le dauphin sur mes genoux, j'irai. » Baudricourt la fait exorciser par le curé de Vaucouleurs.

Comme elle n'arrêtait pas de prophétiser, les gens du peuple n'eurent pas un doute, se cotisèrent pour l'équiper (en habits d'homme) et lui acheter un cheval. Le capitaine, gagné par la confiance populaire, lui donna une épée et des lettres de créance.

Chinon. — Partis de Vaucouleurs le 13 février 1429, par la route de France, Jeanne et son escorte de six hommes d'armes chevauchèrent pendant dix jours, à travers un pays couru des soldats des deux partis. Elle rassura ses compagnons qui s'effrayaient : « Ne craignez rien, Dieu me fait ma route ». A quelque distance de Chinon, où Charles VII résidait, elle échappa à une embuscade.

Le dauphin la reçut le deuxième soir après son arrivée, rassuré par les récits de l'escorte qu'il avait fait interroger. Ce n'était pas une sorcière ni une *jetatrice* ². Il se dissimulait parmi ses familiers, épreuve médiocre, car elle s'était fait évidemment décrire le roi. Elle alla droit à lui, salua, se nomma, puis lui parla en secret.

Après beaucoup de questions qu'il lui fit : « Je te dis de la part de Messire (Saint Michel) que tu es vrai héritier de France et fils du roi ». — ce qui était réponse à sa pire angoisse secrète, — et il l'envoie vers toi pour te conduire à Reims, afin que tu y reçoives ton couronnement et ta consécration ».

Charles VII fit paraître sa joie. Mais il ne dit point à ses conseillers, après l'avoir congédiée, qu'elle lui avait révélé un secret connu de lui seul. Cela fut inventé, par la suite, avec beaucoup d'autres légendes, comme si cette histoire eût besoin d'être embellie.

Poitiers. — On la fit encore examiner à Poitiers par des grandes dames, des évêques et des moines.

Elle logeait chez la femme d'un avocat au Parlement où toute la ville vint la voir. Elle gagna tout le monde par son rayonnement héroïque, sa franchise fruste de campagnarde, la foi dans sa mission et dans la victoire, sa claire raison, un sentiment très vif de la réalité, une simplicité naturelle, la solidité et la saveur

de son bon sens et l'esprit qu'elle avait prompt, gai et péremptoire, et tout cela chez une fille de dix-huit ans qui ne connaissait que son village et ne savait ni A ni B.

Voici de ses ripostes. A un moine limousin qui lui demande : « Quelle langue parlent vos voix? — Une meilleure que la vôtre. » Aux docteurs qui l'accablent de textes d'église : « Il y a aux livres de Notre Seigneur plus qu'aux vôtres. » A d'autres qui réclament un signe, comme qui dirait un papier notarié, qui établirait bien sa mission : « Le signe que je ferai voir, ce sera Orléans secouru et le siège levé. »

Une sottise imagerie la représente comme un petit être frêle et mièvre qui n'aurait pas pu faire la rude guerre d'alors pendant deux jours. D'après les quelques documents certains que nous avons, elle était, tout à l'opposé, une fille robuste, d'assez belle taille, d'aspect presque viril, la chevelure brune et la poitrine forte.

Comme les docteurs ecclésiastiques et l'archevêque d'Embru, qu'on avait consulté par surcroît, décidèrent qu'on la pouvait « licitement employer », on l'équipa pour la guerre et lui monta une maison militaire. Elle dicta une dépêche qui fut expédiée aux chefs anglais devant Orléans : « Je suis envoyée de par Dieu, le roi du ciel, pour vous bouter hors de toute France. »

Après tout, que risquait-on? Les chefs de guerre, La Hire, Naintrailles, le duc d'Alençon, le sire (le futur maréchal) de Rais, allèrent avec elle, dit un contemporain, « pour en advenir ce qu'il pourrait et en faire l'essai ». Le peuple, lui, la comprit, se reconnut en elle : « Cette fille est envoyée de Dieu. »

Elle monta « sur un grand cheval noir, vêtue tout en blanc, sauf la tête », et portait à la main, tantôt une petite hache, tantôt une épée qu'elle avait fait déterrer derrière l'autel de Sainte-Catherine de Fierbois, ou encore son étendard fleurdelysé, avec la devise chère aux franciscains : *Jésus, Maria*.

« Il semblait chose toute divine et de la voir et de l'entendre ³. »

Levée du siège d'Orléans. — L'opération pour la délivrance d'Orléans fut vivement conduite.

De Blois, d'où l'armée de secours sortit le 28 avril, Jeanne aurait voulu aller droit aux Anglais. Les capitaines

1. Il est établi qu'elle ne fit qu'un voyage à Vaucouleurs; la version de deux voyages, longtemps acceptés, est controvée.

2. *Jeteuse de sort*.

3. Lettre de Guy de Laval.

4. Même lettre.

jugèrent imprudent d'aborder la ville par la ligne des boulevards, qui fermait la route, et décidèrent de la tourner par la Sologne; mais l'inondation de la Loire empêcha le gros de l'armée de franchir le fleuve au delà d'Orléans.

Pendant que l'armée revenait sur ses pas, Jeanne passa la Loire en bateau avec 200 lances et entra de nuit dans Orléans.

Tout de suite, il n'y eut plus qu'elle. Les Orléanais, écrit un témoin, « se sentirent aussitôt réconfortés et comme désassiégés ». Les Anglais commencent à

prendre peur. La voyant debout sur une barrière, ils lui jetèrent de grosses injures: « Vachère, si nous te tenons jamais, nous te ferons brûler! »

L'armée revint, le 4 mai, avec un convoi de vivres, moitié par la rive droite, moitié par la Sologne. En quatre jours, les Anglais furent délogés de leurs bastilles qui, séparées les unes des autres, ne pouvaient se secourir. Jeanne, son étendard à la main, se mêla au combat, fut blessée à l'épaule d'un trait d'arbalète. Le boulevard des Tourelles fut pris d'assaut le 7; le 8, les Anglais décampèrent.

La levée du siège d'Orléans, après deux cent neuf jours d'investissement et neuf jours après la venue de Jeanne, eut un retentissement immense. Dans toute la France loyale, les feux de joie s'allumèrent et l'on fit des processions d'actions de grâce. Le nom de Jeanne était sur toutes les lèvres: elle seule avait vaincu.

Les conseillers de Charles VII s'inquiétèrent de cet enthousiasme; le

communiqué du 22 mai, qui raconte la délivrance d'Orléans, ne mentionne Jeanne qu'à la fin: « Et auxdits exploits a toujours été la Pucelle, laquelle est venue devers nous ». Charles VII n'alla même pas voir les Orléanais.

La guerre est gagnée. — Demandons à Napoléon le secret de la victoire d'Orléans: « A la guerre, les trois quarts sont des affaires morales; la bataille des forces réelles n'est que pour un autre quart ». La bataille des forces réelles fut conduite par La Hire et par Dunois. Les trois quarts, c'était Jeanne. Bedford, cinq ans plus tard (1434), écrira à Henri VI: « Le motif du désastre se trouve, selon moi, en grande partie, dans les folles idées et la peur déraisonnable inspirées à votre peuple par un disciple et limier du diable, appelé la Pucelle, qui a usé de faux enchantements et de sorcellerie. »

La guerre anglaise dura encore vingt-quatre ans (jusqu'en 1453); mais l'Angleterre a perdu la guerre devant Orléans. Le reste viendra par surcroît, d'ailleurs sans grands événements militaires. De toutes les batailles qui suivront, aucune n'a laissé un nom dans la mémoire des hommes. Orléans domine le dernier quart de

siècle de Cent ans comme Crécy et Poitiers le premier, Azincourt le troisième. La libératrice, c'est Jeanne.

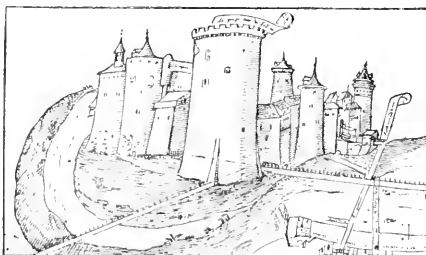
Reims. — Son deuxième objectif était Reims. Charles VII, qu'elle continuait à appeler le « dauphin », ne sera roi légitime de France qu'après avoir été



SIÈGE D'ORLÉANS

Épisode du Siège: l'une des attaques menées par les Anglais (avril-mai 1429). Au premier plan, une tourmente.

(D'après une miniature de la *Bibl. Nat.*)



LE VIEUX CHATEAU DE ROUEN EN 1525

En avant, la grosse tour où Jeanne d'Arc fut emprisonnée pendant son procès. D'après un dessin du *Livre des Fontaines*, *Biblioth. municipal. de Rouen*

sacré dans l'antique cathédrale. Vue très judicieuse des choses, politique autant que religieuse. C'est le sacré qui fait le roi.

Les Anglais pensaient à y mener leur roi enfant.

Si grand que fût le désarroi des ennemis, il fallait dégager les bords de la Loire avant d'aller à Reims. On en vint à bout en quelques jours. Tout à coup, ces belles troupes anglaises ne tenaient plus.

Jargeau, puis Beaugency furent forcés avant que sir John Falstoff (le Falstaff de Shakespeare) n'amènât son armée de secours, mais pour la faire battre à Patay (11-19 juin). Talbot, l'Achille anglais, était au nombre des prisonniers.

Les militaires hésitèrent devant le voyage de Reims : plus de soixante lieues à parcourir en pays hostile, avec plusieurs grosses villes qui pouvaient arrêter longtemps les Français. Jeanne, « par dépit, alla se loger aux champs ». Le cri de l'armée fut le plus fort. On partit le 29 juin.

La résistance fut à peu près nulle. Auxerre laissa passer ; Troyes se mit, après des pourparlers, dans l'obéissance du roi.

Charles VII fit son entrée à Reims, le 16 juillet, et fut sacré le lendemain dans la basilique de Notre-Dame.

Pendant la cérémonie, Jeanne se tint près de lui avec son étendard : « Il avait été à la peine, c'était très raison qu'il fût à l'honneur. »

Elle dit au roi, après qu'il eut reçu l'onction : « Gentil roi, maintenant est exécuté le plaisir de Dieu, qui voulait que je levasse le siège d'Orléans et vous amenasse en cette cité de Reims recevoir votre saint Sacre, en montrant que vous êtes le vrai roi et celui auquel le royaume de France doit appartenir. »

Paris. — Toutefois elle ne tenait pas sa mission pour accomplie. N'avait-elle pas écrit aux chefs anglais qu'elle était envoyée pour les chasser tous de France? Il semble aussi qu'elle eût pris le goût de la guerre ; le duc d'Alençon, son grand ami, dit qu'elle avait

le sens aigu de l'âme moderne par excellence : l'artillerie. La crainte de tomber prisonnière ne lui vint que l'année d'après.

Ce fut elle qui entraîna le roi devant Paris. Elle eut l'idée juste d'assiéger la grande ville bourguignonne selon les règles ; Charles crut l'emporter par un coup de main, donna l'assaut et fut repoussé. Jeanne fut blessée, au moment de l'escalade, devant la porte Saint-Honoré. Charles leva alors le camp et reprit le chemin de la Loire.

Suite de la mission. — La renommée de Jeanne croissait toujours ; elle était comme la sainte de la France. Son extraordinaire aventure avait ému toute l'Europe. Déjà on la voyait, quand elle aurait achevé de délivrer la France, mener toute la chrétienté à Jérusalem. La vieille poétesse Christine de Pisan, dans les derniers vers qu'on a d'elle, annonça la nouvelle croisade.

Elle restait modeste et simple, mais avec le sentiment de sa force et s'irritait des hostilités qu'elle rencontrait depuis quelque temps à la cour, dans ce qu'on appellerait aujourd'hui « le monde officiel ».

Si Dunois, La Hire, Naintrailles, Alençon l'eussent suivie au bout du monde, Le Trémoille et l'archevêque de Chartres, chancelier, la minaient auprès du roi.

Le vieux Gerson, le « docteur très chrétien », le théologien qui fut l'âme du concile de Constance, du fond de son cloître, prophétisa : « Il pourrait arriver que la Pucelle ne remplit pas toute notre attente à cause de notre ingratitude. »

Compiègne. — Dès le printemps (1430) elle recommença à guerroyer, mais avec de faibles forces. Elle battit les Anglo-Bourguignons à Lagny.

Quand, au procès, on lui demanda par quel secret elle entraînait les gens d'armes : « Je leur disais d'entrer hardiment parmi les Anglais et j'y entras moi-même. »

Ce fut son dernier succès. Comme le duc de Bourgogne avait commencé le siège de Compiègne, elle s'y jeta avec des renforts. Le 23 mai, au retour d'une sortie contre un poste ennemi, les gens de



EN MARGE D'UN VIEUX LIVRE

Le greffier du Parlement de Rouen a crayonné, sur un de ses registres, ce « portrait » de Jeanne d'Arc. (*Arch. Nat.*)

« Mardi 20 jour de may
après plusieurs assis-
tances et autres capi-
ét que ce jour les a
festoyés pariz dieu
combattre les emueu »

Jean de Luxembourg, le plus renommé homme de guerre du duc Philippe, l'attaquèrent. Elle s'attarda « à sauver sa compagnie, demeurant derrière comme chef et comme le plus vaillant du troupeau ».

Quand elle voulut regagner le pont-levis, elle se trouva entourée d'ennemis. Un archer la tira à bas de son cheval. Elle se rendit au bâtard de Vendôme qui « se montra plus joyeux que s'il avait pris le roi ».

Rouen. — Charles VII ne s'affligea pas autrement. Le chancelier Regnault de Chartres écrivit aux gens de Reims que Jeanne avait été prise « parce qu'elle n'écoutait aucun conseil et faisait tout à son plaisir ».

Bien que le vicaire général du grand inquisiteur de France, le recteur de l'Université de Paris et l'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon, ayant Compiègne dans sa justice, eussent chacun requis Jean de Luxembourg de leur remettre sa prisonnière, il la fit conduire à Beauhieu en Vermandois, puis à Beaufort, près Cambrai, et à Arras, la traitant d'ailleurs avec honneur.

Elle essaya de fuir pendant son séjour à Beaufort, sauta par la fenêtre du donjon et se blessa.

Plus tard, ayant besoin d'argent, Luxembourg la livra pour dix mille francs d'or aux Anglais, qui la menèrent à Rouen.

Elle y fut enfermée dans un cachot de la tour du Vieux Château (où résidait le jeune roi Henri VI), les chaînes aux pieds, gardée par une douzaine de soldats.

Son procès commença le 21 février de l'année d'après, devant l'évêque comte de Beauvais, Cauchon, assisté de Jean le Maître, vicaire de l'Inquisition pour Rouen, et d'un grand nombre d'assesseurs, quatre-vingt-quinze, mais qui ne siégèrent jamais tous ensemble, clercs et laïques, docteurs en théologie, en droit canon et en droit civil, et tous du parti anglais.

Elle était citée « en cause de foi », c'est à dire pour crime d'hérésie et de sorcellerie.

Procès de sorcellerie. — La grande péripétie des procès de sorcellerie date du xv^e siècle. C'était une croyance générale. Les uns consultaient les sorcières; les autres les mettaient à la torture, à mort, par le feu, par l'eau. La sorcellerie, c'est le pacte avec Satan, avec des esprits malfais et diaboliques.

En faire un crime, c'est croire à la réalité du pacte.

Il y avait surtout des sorcières. Le

grand inquisiteur Sprenger, dont le livre sur les maléfices (à Cologne, 1489) eut force de loi de par les bulles de trois papes, écrit : « Il faut dire l'hérésie des *sorcières* et non des sorciers; ceux-ci sont peu de chose. » Un autre : « Pour un sorcier, dix mille sorcières. » Traquées, emprisonnées, brûlées par centaines, elles se multipliaient par la persécution. Les légistes condamnaient autant que les religieux. Le Parlement de Toulouse, en une fois, mit au bûcher quatre cents corps humains¹. Au xviii^e siècle encore, à Wurzburg, on brûla une sorcière, la nomme Renata.

Cette immense, effroyable aberration explique le procès de Jeanne d'Arc. L'hérésie, c'eût été de nier la possibilité d'un pacte avec le diable, les esprits malfais. Le procès de la Pucelle, c'est de savoir si ses voix furent de saintes et de saints, donc divines, ou de diables.

On ne peut pas reprocher davantage aux Anglais et aux Bourguignons qu'aux Français, aux prêtres qu'aux laïques, à l'évêque Cauchon qu'à l'Université de Paris d'avoir cru aux sorcières. La chose atroce c'est l'erreur judiciaire : de s'être trompé sur l'admirable fille.

La Sainte de France. — Shakespeare, dans la première partie de son *Henri VI*, met Jeanne en scène. « Amazone, dit Charles, tu combats avec l'épée de Debora; sublime Pucelle... Ce n'est plus Saint Denis que nous invoquons; Jeanne la Pucelle sera désormais la Sainte de France. » Talbot : « Démon mâle ou femelle, vile sorcière, odieuse sorcière... » et York : « Va t'évanouir en cendres, objet odieux, exécration agent de l'Enfer. » Le poète fait parler ses personnages anglais et français selon leurs sentiments; lui-même, quel est le sien ?

Est-il dans le monologue de la Pucelle? Jeanne y est à la fois la serve du diable et la plus haute image du patriotisme. « Vous, génies légers, agents dévoués au souverain monarque du Nord, esprits familiers qui sortez du redoutable empire des régions souterraines, assistez-moi et faites que la France ait la victoire! (Les esprits secouent la tête.) Quoi! le sacrifice de mon corps et de mon sang ne peut vous toucher et obtenir votre assistance. Prenez donc mon âme. Oui, mon corps, mon sang, mon âme, tout plutôt que de laisser la France succomber sous l'Angleterre! »

Je crois bien que Shakespeare ne nous

1. VICHÉRIA, *La Sorcière*.

a laissés dans le doute que pour satisfaire aux opinions de ses concitoyens, pour ne pas les heurter trop brutalement, et que Jeanne fut pour le plus grand des poètes la plus pure des héroïnes.

Le procès. — Depuis près d'un an que Jeanne était prisonnière, sa foi dans sa mission aurait pu faiblir; sa force d'âme était restée entière, et elle eut réponse à toutes les questions captieuses, souvent grossières, des pharisiens qui la jugeaient.

Elle ne perdit, à aucun moment, sa présence d'esprit ni sa merveilleuse lucidité. Aucune menace n'ébranla sa volonté de limiter le procès et de défendre le roi qui l'abandonnait.

Soutenue par sa constante exaltation, elle eut des répliques sublimes: « Savez-vous être en la grâce de Dieu? — Si je n'y suis pas, Dieu m'y mette; et si j'y suis, Dieu m'y tienne. » Ou, quand on la menaça de la torture: « Si vous me deviez faire

arracher les membres et faire partir l'âme hors de mon corps, je ne vous userais autre chose et, si je vous disais quelque chose, après dirais-je toujours que vous me l'avez fait dire de force. » Et elle en eut de subtiles et de délicieusement spirituelles: « Saint

Michel, quand il vous apparaissait, était-il nu? — Pensez-vous que Dieu n'ait pas de quoi vêtir ses saints? » « Pourquoi Sainte Marguerite ne parlait-elle pas anglais? — Comment parlerait-elle anglais, puisqu'elle n'est pas du parti des Anglais? »

Jamais être ne se sentit plus près de son Dieu.

Elle ne se lassa pas de répéter que « Dieu l'avait envoyée au secours du roi de France ». « De l'amour ou haine que Dieu a pour les Anglais et de ce qu'il mit de leur âme, je ne sais rien. » « Jamais je n'ai tué personne, mais je sais bien que les Anglais seront mis hors de France, hors ceux qui y périront. » Et encore: « J'aime mieux mourir que révoquer ce que j'ai fait par le commandement du Seigneur. »

Un Anglais qui l'entendit, ne put se

défendre de l'admirer: « Vraiment, c'est une bonne femme. Que n'est-elle Anglaise? »

Le cimetière de Saint-Ouen. — L'un des plus graves péchés dont elle était accusée, c'était d'avoir pris un habit d'homme. Elle l'avait revêtu pour la guerre et, dans son cachot, toujours plein de soldats, c'était sa sauvegarde. Elle dira: « Si on veut m'ôter hors des fers et me mettre en prison gracieuse, et que l'aie une femme (comme gardienne), je ferai ce que vous voudrez ».

Les Anglais tenaient surtout à la faire mourir, les prêtres et moines à la faire abjurer.

Le 24 mai, elle fut conduite au cimetière de Saint-Ouen.

Devant une grande multitude qui hurlait à mort, elle entendit d'abord un terrible sermon, plein d'impres. Elle écouta en silence, n'interrompt qu'une fois



JEANNE D'ARC SUR LE BICHIEL.
Miniature de 1584 ou l'artiste a diminué la hauteur du bûcher qui était très élevé « afin que le supplice fût plus long ». (D'après une miniature, Bibl. Nat.)

quand il dit: « Guillaume s'adressait à elle: « C'est à vous, Jeanne, que je parle; et je vous dis que votre roi est hérétique et schismatique. — Par ma foi, messire, révérence gardée, je vous en ai bien dire et jurer, sous peine de ma vie, que c'est le plus noble

chrétien de tous les chrétiens, et n'est point tel que vous dites. » Puis, par trois fois, elle fut sommée de révoquer « ses faits et dits ». Elle refusa: « Je les ai faits de par Dieu. »

L'évêque Cauchon commença alors la lecture de l'arrêt qui la condamnait à être brûlée vive. Le bourreau était là avec sa charrette. La chair trembla. On l'attendait là.

Priant, pleurant, elle répéta les mots à mesure que l'huissier les prononçait. Elle laissa conduire sa main par le secrétaire pour griffonner, au bas de l'acte d'abjuration, le signe de la croix qui tenait lieu de signature.

Alors, on lui donna lecture d'une sentence rédigée d'avance: « Nous vous condamnons, par grâce et modération, à passer le reste de vos jours en prison,

au pain de douleur et à l'eau d'angoisse pour y pleurer vos péchés.»

Hérétique et relapse. — Du lord-gouverneur (Warwick) aux derniers soldats, les Anglais, tous animés furieusement contre Jeanne, crièrent qu'ils avaient été trahis par les juges. Cette fille de dix-neuf ans leur faisait plus de peur que toute une armée de chevaliers.

Ramenée en prison, Jeanne revêtit des robes de son sexe, mais on avait laissé dans sa cellule, «*exprès pour la tenter*», les habits d'homme «*qu'elle ne pouvait remettre sans se faire mourir*».

Le jour de la Trinité, elle ne trouva plus que ses habits masculins. Elle dit aux soldats qu'il lui était défendu de les mettre. Ils lui ordonnèrent de se lever. Elle refusa. Puis, «*enfin, pour nécessité de corps, il fallut bien qu'elle sortit et prit l'habit*».

Aussitôt, les docteurs et notaires furent avertis: l'évêque Cauchon dit en riant à Warwick: «*Elle est prise*.»

En effet, elle était relapse. Elle fut condamnée, cette fois, sans appel, à être brûlée vive en place publique.

Elle éclata en pleurs, s'arracha les cheveux, s'apitoya sur elle-même, «*sur son corps net et entier, qui ne fut jamais corrompu, qui allait être horriblement et cruellement consumé et réduit en cendres*». Puis, son âme redevint maîtresse de ce pauvre corps et elle demanda à communier.

Après la communion, elle aperçut Cauchon: «*Evêque, lui dit-elle, je meurs par vous*.»

Le bûcher de Rouen. — On la mit sur le chariot (30 mai 1431) et on la mena, sous la garde de quatre-vingts Anglais armés de piques, au Vieux Marché: «*O Rouen! Rouen!*» — qu'elle avait voulu délivrer, — «*dois-je donc mourir ici*».

L'évêque de Beauvais, au nom de l'inquisiteur et au sien, prononça la sentence: «*Membre pourri dont nous voulons empêcher que l'infection ne se communique aux autres membres, tu dois être rejetée de l'unité de l'Eglise, tu dois être livrée à la puissance séculière... Nous t'abandonnons, priant que cette même puissance séculière, en deçà de la mort et*

de la mutilation des membres, modère envers toi sa sentence...»

«*En deçà de la mort et de la mutilation des membres*», comment s'y serait prise la puissance séculière pour modérer la sentence?

Le bûcher était très haut, afin que le bourreau n'y atteignît que par le bas et que le supplice fût long, — ce dont le brave homme était «*fort marry (attristé) et avait grande compassion*».

Un fameux docteur de Paris, Nicole Midi, fit un grand sermon: «*Jeanne, allez en paix, l'Eglise ne peut te défendre*». Puis, comme Cauchon l'exhortait à s'occuper de son âme, elle se mit à genoux et pria avec une telle dévotion, demandant aux assistants: «*Priez pour moi!*», que tous se mirent à pleurer, Cauchon, Warwick, le cardinal de Winchester, les Anglais, les prêtres.

Elle demanda une croix. Un Anglais lui en fit une de deux morceaux de bâton; frère Isambart, qui l'avait conseillée pendant le procès, accompagnée sur l'infâme charrette, alla lui chercher celle de la paroisse Saint-Sauveur.

Elle fut alors liée sur le bûcher, la tête couverte d'une grande couronne en papier où étaient écrits les mots: «*Hérétique, relapse, apostate, idolâtre*». Elle poussa un cri quand le bourreau vint mettre le feu.

On a raconté que Cauchon, devant le bûcher, cherchait encore à lui arracher un désaveu de ses saintes et de son roi, de sa mission, et qu'elle lui dit encore: «*Evêque, je meurs par vous*». Ce récit est controvérsé. Les juges d'Eglise étaient partis, n'ayant pas le droit d'assister au supplice.

Seul, son second confesseur, père Martin, «*qui racheta par ses vertus l'infamie du premier*», se tenait près d'elle. Quand Jeanne sentit monter la flamme, elle l'invita à se retirer.

On l'entendit invoquer les voix dont le jugement avait décidé qu'elles étaient «*d'esprits malins et diaboliques*»: «*Mes voix étaient de Dieu, mes voix ne m'ont pas trompée*». Puis, un dernier cri: «*Jésus*».

Ses cendres furent jetées dans la Seine, par ordre du bailli, «*de peur qu'on ne vint à les recueillir pour en faire des sorcelleries*».

Un secrétaire du roi d'Angleterre dit tout haut en s'en allant: «*Nous sommes perdus, nous avons brûlé une sainte*».

Fin de la guerre anglaise. — En effet,

1. VOLTAIRE. — Chateaubriand dit du poème de Voltaire, *la Pucelle*, que c'est «*un crime du génie*». Il ajoute: «*Voltaire, historien et philosophe, est juste autant que Voltaire poète est impie et inique*». On lit, dans *l'Essai sur les Mœurs*: «*Les juges firent mourir par le feu celle qui, ayant sauvé son roi, aurait en des autels dans les temps héroïques où les hommes en élevaient à leur libérateur*».

ce meurtre juridique fut, par surcroît, un crime inutile.

La réunion de l'Angleterre et de la France sous une même couronne était contraire à la nature des choses. Louis XIV essaiera en vain de supprimer les Pyrénées et Napoléon les Alpes. Les Angevins d'Angleterre ne rétabliraient pas le pont que la mer avait rompu, aux temps tertiaires, entre la région actuelle de Calais et les montagnes de Douvres. La France avant pris conscience d'elle-même avec Jeanne d'Arc, l'invasion anglaise était condamnée.

Elle se retira lentement comme un flot fatigué.

Défection de Bourgogne. — Henri VI, après la condamnation de la Pucelle, s'était fait sacrer à Paris, à Notre-Dame; mais Paris se reprenait, resta indifférent. Il n'y avait que le sacre de Reims qui comptait.

Le duc de Bourgogne s'abstint de paraître. Comme la fortune des Anglais baissait, « le sang de France recommença à lui bouillir autour du cœur ».

Déjà avec son surprenant instinct de la politique et son sens admirable de la France, Jeanne avait cherché à le ramener. Elle l'invita à venir à Reims : « Vous requiers de faire avec le roi bonne paix ferme qui dure longtemps; pardonnez l'un à l'autre de bon cœur; ne guerroyez plus au saint royaume de France! »

Lettre que Shakespeare semble avoir connue et dont il a fait la scène entre Jeanne et le duc : « Vois les maux qui consomment la France. Une seule goutte du sang de ta patrie devrait te causer plus de douleur que des flots de sang étranger... Allons, reviens, reviens, prince égaré 2. »

Dans la tragédie anglaise, « le charme de Jeanne » a vite fait de vaincre le duc : « La force victorieuse des paroles de cette fille étonnante a battu, dompté ma volonté, comme le canon bat les remparts d'une ville... Pardonne, ô ma patrie ! »

Dans la réalité, six ans plus tard (1435), Philippe le Bon se décida pour d'autres motifs, moins honorables; il se fit payer sa soumission de plusieurs seigneuries (Auxerre, Mâcon, Bar-sur-Seine) et de 400 000 écus d'or, en rançon des villes de la Somme.

Ce n'en était pas moins la paix rétablie entre Français — à la grande joie de ceux qui ne comprenaient déjà plus la folie de

s'être entre-tués pour les princes 3; — nul coup plus sensible à l'Anglais que la défection du Bourguignon.

Reprise de Paris. —

L'année d'après, Richemont, qui avait remplacé auprès du roi l'indigne La Trémoille, et s'était entouré des anciens compagnons de Jeanne (Dunois, La Hire), entra en Normandie et commença l'investissement de Paris.

Il n'y eut pas de peine. Paris n'avait pas été anglais, il avait été bourguignon et il n'y avait plus de parti bourguignon. La porte Saint-Jacques fut ouverte à Richemont qui fit une belle entrée et laissa s'embarquer pour Rouen les Anglais et quelques Français « reniés ».

Il ne resta plus bientôt aux Anglais que la Normandie et la Guyenne.

La trêve de 1436. — Il s'ensuivit une trêve qui, plusieurs fois renouvelée, dura jusqu'en 1449; la France en profita pour panser ses plaies, pour guérir, tandis que l'Angleterre, se sentant battue, tomba malade, commença de glisser à la guerre civile.

Institutions de Charles VII. — Les collaborateurs bourgeois de Charles VII lui valurent le surnom de « Bien servi ». C'étaient le marchand Jacques Cœur, le créateur des finances françaises, Colbert du xv^e siècle qui avait pour devise : « A vaillant cœur rien d'impossible »; Etienne Chevalier, Jouvenel, ancien prévôt des marchands de Paris et magistrat de grande science et de grand sens, les frères Bureau, organisateurs de l'artillerie.

Le Conseil d'Etat représentait l'exécutif; le Parlement fut ramené derrière ses limites judiciaires.

Masquant la faiblesse du roi, qui n'était guère occupé que de ses jardins de Touraine et des beaux yeux de Mme Agnès Sorel, ces grands serviteurs du royaume relevèrent la politique réparatrice de Charles V. Ils nettoyaient les campagnes des bandes de pillards qui renouvelaient les *grandes compagnies* et qu'on appelait

3. « Il était fol celui qui se boudait en guerre et se faisait tuer pour eux qui se faisaient (maintenant) si gracieux. » C'est déjà la strophe d'Hugo :

*Et cela pour des atlesses
Qui, vous à peine enterrés
Se feront des politesses,
Pendant que vous pourrez.*



JACQUES CŒUR
(1400-1456).

(D'après une peinture, maquette de Bounges,
Cl. Renaud.)

1. De Gien, le 27 juin 1429.

2. Henri VI, acte III, scène III.

les « Écorcheurs », parce qu'ils dépouillaient les gens jusqu'à la chemise. La Pragmatique de Bourges proclama que l'autorité des Conciles généraux est supérieure à celle des papes et interdit les appels au Saint-Siège, même dans les causes ecclésiastiques.

La féodalité militaire et la chevalerie, glorieusement décimées aux Croisades, lourdement captives de leurs traditions devenues routines, avaient fait faillite contre des armées intérieures en nombre, mais légères et modernes. Le développement des institutions militaires de Charles V et le vote d'une taille perpétuelle mirent aux ordres de la Royauté, qui put désormais se passer de la noblesse ou la contenir, une armée permanente.

Ces institutions sortent d'une dure expérience et d'un mouvement des idées qu'elles vont contribuer à accélérer. La féodalité meurt avec le moyen âge. Les temps modernes naissent dans une France libérée de l'étranger et unifiée (ou à peu près) sous une couronne incontestée. La moyenne propriété s'est considérablement accrue, la bourgeoisie est émancipée, le peuple ne compte plus pour rien.

Prise de Bordeaux.

Ce fut Charles VII, comme antrefois Charles V, qui rompit la trêve, à l'occasion d'une ville de Bretagne (Lorient) pillée par des bandes d'aventuriers anglais.

Le nouvel instrument militaire se trouva excellent. Richemont, en un an (1449-1450), conquit la Normandie, battit les Anglais à Formigny. Il fallut plus longtemps (1449-1453) à Dunois pour reprendre la Guyenne, mais elle appartenait depuis

trois siècles au roi d'Angleterre, les Gascons n'étaient pas enclins à se tourner français et l'armée ennemie avait pour chef le vieux Talbot. A sa mort (il fut tué d'un boulet à la bataille d'artillerie de Castillon), Bordeaux, bloqué, menacé de bombardement et de famine, ouvrit ses portes. Excepté Calais, l'Angleterre avait tout perdu.

Dans le même temps, la guerre civile des *Deux Roses* (rose blanche de York et rose rouge de Lancaster) éclata. Elle sortait directement de la défaite. L'entreprise manquée pour la conquête de la France avait irrité les Anglais contre eux-mêmes.

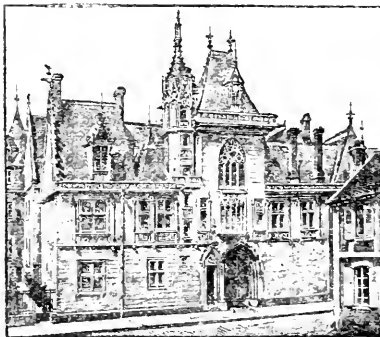
La guerre de Cent ans ne fut pas close par un traité. Elle finit, comme le Rhin, dans les sables.

Le procès de réhabilitation de Jeanne.

— Comme Charles VII ne voulait pas devoir sa victoire et son trône « à une hérétique et invocatrice des démons », il avait, sitôt rentré à Rouen, ordonné de procéder à une enquête tendant à la révision « de la sentence inique, scandaleuse et déshonorante pour la couronne royale, fulminée par cet évêque de Beauvais qui était l'ennemi du roi ».

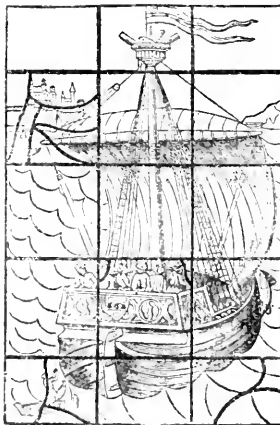
Le procès de réhabilitation de Jeanne ne pouvait être engagé qu'avec l'approbation du Saint-Siège, le tribunal qui l'avait condamnée ayant été ecclésiastique. Le pape Calixte III y consentit.

Le procès dura environ un an, après quoi, le 7 juillet 1456, dans le palais archiepiscopal de Rouen, la sentence de 1431 fut mise à néant comme étant « entachée



MAISON DE JACQUES CŒUR A BOURGES

Bâtie pour Jacques Cœur de 1443 à 1453, elle fut cédée par Calixte aux évêques de Bourges en 1679. Elle fut aujourd'hui office de Palais de Justice et d'Hôtel de Ville. (Cl. Mon. Hist.)



UN VAISSEAU DE JACQUES CŒUR
Sur le sol de la fortune du célèbre argentier de Charles VII, dont les vaisseaux sillonnaient toutes les mers.
(D'après un vitrail du Musée de Bourges.)

de dol, calomnie, d'iniquité, de contradictions et d'erreur manifeste, en fait et en droit ».

Fin du moyen âge. — Cette même année 1453, qui vit la fin de la domination anglaise en France, vit s'écrouler l'Empire byzantin en Orient ; Constantinople tomba au pouvoir de Mahomet II, sultan des Turcs ottomans (appelés ainsi de l'un de leurs chefs, Othman).

Les historiens ont fermé le livre du moyen âge et ouvert celui des temps modernes à la prise de Constantinople.

Ces sortes de divisions sont nécessaires ; elles n'en ont pas moins quelque chose d'arbitraire. Le moyen âge s'est survécu. Si la France et l'Angleterre du xv^e siècle en gardèrent seulement les habitudes, les institutions s'en perpé-

tuèrent dans l'Europe centrale germanique.

Pourtant, c'est bien un âge nouveau qui commence. Aux dernières années de Charles VII et encore aux premières de Louis XI, le ciel est crépusculaire, dans la bataille de la lumière et de l'ombre. A la mort de Louis XI, le soleil paraît déjà haut sur l'horizon. Gutenberg a inventé l'imprimerie ; Colomb va découvrir l'Amérique ; Luther naît ; la civilisation grecque a reflué de l'Orient sur l'Occident ; l'entreprise de la maison d'Autriche pour la domination universelle sort du mariage de Bourgogne ; l'Angleterre, monarchie parlementaire, a pris décidément la route de la liberté ; la France, monarchie absolue, celle de l'égalité ; c'est un autre monde.



CHAPITRE VII

LOUIS XI

L'homme, le roi. || La Ligue du bien public. || Louis XI et Charles le Téméraire. || Fin de Louis XI.

CE roi terrible, et qui s'en vante, ce très grand roi, malgré ses vices et ses crimes, a résumé lui-même, dans ses instructions à son fils, son règne, l'un des plus pleins de notre histoire (1461-1483) : « J'ai si bien entretenu, défendu et gouverné le royaume que je l'ai augmenté et accru de toutes parts. »

Il l'accrut, en effet, de huit grandes provinces ¹ et il l'augmenta en puissance par la destruction des dernières aristocraties féodales. Il a reculé les frontières de la monarchie et il fut l'un des grands fondateurs de l'unité française.

Louis dauphin. — Selon l'ordinaire de beaucoup de princes héritiers, Louis, étant dauphin, se montra fort impatient du pouvoir, persuadé « qu'il ferait très bien, disait-il, le bien du royaume », tandis que « le roi se gouvernait si mal qu'on ne pouvait pis ».

Il nous toutes sortes de cabales avec des hommes dont il fut par la suite l'ennemi déclaré (les grands vassaux qui supportaient mal les progrès de la monarchie), fut battu, et se confina alors pendant dix ans dans son gouvernement du Dauphiné. Finalement, se croyant menacé dans sa vie, il demanda asile à Philippe le Bon. D'où le mot prêté à Charles VII : « Mon cousin de Bourgogne nourrit le renard qui mangera ses poules. »

L'homme, le roi. — Après avoir refusé obstinément de retourner auprès de son père, il apprit, dans cet exil volontaire, l'événement qui le faisait roi.

Il avait trente-neuf ans quand il monta sur le trône, mais il en paraissait bien plus, tant il était débile sur ses grêles jambes déformées et avait l'aspect maladif, avec son jaune visage où reluisaient sur un long nez bossu deux yeux ardents d'intelligence et aussi de méchanceté.

Il affectait de se vêtir très simple-

¹ Picardie, Bourgogne, Franche Comté, Artois, Anjou, Maine, Provence, Roussillon et Cerdagne.

ment, sous son éternel chapeau de pèlerin orné d'une médaille sainte en plomb, si bien que les pauvres gens, accoutumés aux draps d'or et d'argent et aux bijoux des princes et des nobles, s'en indignaient pour l'honneur du roi de France, le plus grand roi du monde : et son cheval et son costume, disaient-ils, « tout ne valait pas vingt francs ».

Il y a pas mal d'exagération dans tout ce qui a été dit de sa tyrannie, de sa cruauté, de ses fourbes, de la bassesse de ses dévotions (pensant corrompre les saints par la magnificence de ses cadeaux à leurs églises et les tromper ni plus ni moins que les autres hommes), et, encore, des singularités d'une nature à la fois impulsive et cauteleuse. Il semble bien qu'il faudrait lui faire un mérite de la plupart des haines qui l'ont poursuivi jusque dans l'histoire. Mais tant d'ombres, alors même qu'elles n'auraient pas été à plaisir noircies, ne font que mieux détacher ses qualités de roi, son respect pour son métier, son infatigable activité, son sens du monde moderne et, pour tout dire, chez ce prince où il y avait un conventionnel en puissance, sa passion du bien public.

Le début du règne. — Louis XI se conforma, dès son avènement, au principe qui ne pardonne pas à ceux qui le méconnaissent : à savoir qu'on gouverne avec des capacités, non pas avec des favoris et des clients.

S'il a eu dans sa domesticité quelques vilains hommes (Tristan l'Hermitte, Olivier le Daïm), la plupart de ses serviteurs furent des gens nouveaux, nobles et roturiers, choisis sans autre préoccupation que celle de leur valeur et de leur autorité. Il rallia



LOUIS XI (1423-1483).
D'après une médaille
de Francesco Laurana,
Bibl. Nat.

plus tard un des meilleurs conseillers du duc de Bourgogne, Philippe de Comines, qui se fit son historien.

Il récompensait largement ceux de ses fonctionnaires qui « charriaient bien », et ne fut dur qu'aux traitres et aux maladroits.

Ligue du « bien public » — Le renvoi, dans un esprit de vengeance, de quelques anciens serviteurs de son père, renvoi qu'il blâma lui-même par la suite; des réformes fiscales judicieuses; la suppression de nombre d'offices inutiles et coûteux; l'obligation imposée aux prêtres et aux moines, sous peine de confiscation, de déclarer leurs biens; l'abolition du droit de chasse pour les nobles, s'ils n'étaient pas pourvus d'un permis royal; et d'autres mesures encore, les unes judiciaires, les autres vexatoires, lui firent de nombreux ennemis.

Comme les grands vassaux ne pouvaient se résigner à ne pas être des princes souverains dans leurs apanages, ils exploitèrent ces mécontentements, puis se révoltèrent, entraînant avec eux une partie de la petite noblesse. Ils eurent l'audace de s'intituler « Ligue du bien public », alors qu'ils ne poursuivaient que des ambitions particulières.

Ces sortes de mensonges et piperies sont fréquentes dans la politique, où les choses ne s'appellent pas toujours par leurs noms et sont couvertes par de fausses étiquettes.

Les ligueurs s'appuyèrent sur le frère du roi, le duc de Berry, personnage folot qui ne fut jamais qu'un jouet aux mains des habiles, et cherchèrent des secours au dehors, en Angleterre, en Allemagne et, surtout, en Bourgogne.

Politique extérieure. — Ils trouvèrent ces secours d'autant plus facilement que Louis XI avait plus d'ambition pour l'agrandissement du royaume.

Il poursuivait dès lors le retour à la France de Calais, qui était toujours aux Anglais; d'Amiens qui était à la Bourgogne; du Roussillon et de la Cerdagne (frontière des Pyrénées orientales) qui étaient au royaume espagnol d'Aragon; de la Savoie, qui appartenait à l'antique maison ducale d'Humbert aux blanches mains, et des trois évêchés de Toul, Verdun et Metz, qui étaient à l'Empire.

Sitôt les Anglais vaincus dans la guerre d'Indépendance, les conseillers de Charles VII avaient pensé à revendiquer les droits de la couronne sur les pays en deçà du Rhin qui avaient fait partie du royaume des Gaulois, et, d'abord, sur le Barrois et sur la Lorraine,

d'où était venue Jeanne d'Arc. Charles VII parut, avec des hommes d'armes, dans la banlieue de Metz et Louis XI, alors dauphin, en Alsace.

Les desseins de la monarchie dans la région orientale ont été parfaitement expliqués par les bourgeois de Lyon qui disaient : « Le roi (Louis XI) a voulu et veut toujours soutenir et maintenir que le royaume s'étend d'une part jusqu'aux Alpes, où est enclos le pays de Savoie, et jusqu'au Rhin, où est enclos le pays de Bourgogne. »

Charles le Téméraire. — Ces ambitions ne se heurtèrent pas seulement à l'Empire germanique, mais encore à la maison de Bourgogne, de race et de culture française, sortie de la maison de Valois et tourmentée comme elle du besoin d'unité.

Sa domination, comme on l'a vu, était établie à la fois sur la Saône et sur l'Escaut. Réunir par la Lorraine les tronçons de cet État hybride et recommencer ainsi le royaume intercalaire du traité de Verdun, c'était la pensée du nouveau duc, Charles le Téméraire, qui avait été lieutenant général dans les dernières années de son père, sous le nom de comte de Charolais.

C'était bien l'entreprise de beaucoup la plus dangereuse qui pût être dirigée contre la croissance française.

Voici donc la politique de Louis XI, politique dont le puissant relief n'est d'ailleurs bien apparu qu'avec le temps: il brisera la nouvelle féodalité que la royauté a créée par cette coutume des grands apanages, octroyés aux cadets, aux frères et aux proches parents du roi, qui à les ambitions de l'ancienne féodalité, mais qui n'a plus ses vertus; et il brisera la maison bourguignonne qui, après la défaite de l'Angleterre dans la guerre de Cent ans, s'est dressée comme la principale rivale de la monarchie française et qui s'allie avec les grands contre le roi.

France et Bourgogne. — Au cours de ces deux entreprises, qui chevauchèrent l'une sur l'autre, Louis XI connut fréquemment la pire fortune avant de l'emporter sur tant d'ennemis par sa ténacité, son génie d'intrigue et une indifférence parfaite des moyens qui le devaient conduire au but.

Moins ferme dans ses desseins et plus scrupuleux, il aurait sans doute échoué contre des adversaires dont la déloyauté n'était pas inférieure à la sienne et qui ne servaient que des ambitions personnelles.

On ne compte pas moins de quatre

révoltes des maisons féodales contre Louis XI, avec l'appui de la Bourgogne, poursuivant son projet d'un « grand duché d'Occident », et avec celui de l'Angleterre, cherchant sa revanche de la guerre de Cent ans.

Première guerre. — La première de ces guerres civiles tourna contre Louis XI. Il dut consentir par le traité de Conflans aux principales exigences des rebelles : son frère reçut la Normandie en apanage héréditaire, le comte de Charolais reprit les villes de la Somme, le duc de Lorraine la marche de Champagne avec la garde de Toul et de Verdun ; le duc de Bretagne devint, sous la protection anglaise, une manière de roi.

Comme un pareil traité faisait « trop grand dommage à la couronne et à tout le royaume de France », Louis XI, profitant des rivalités qui avaient éclaté entre les féodaux, n'eut aucun scrupule à violer ses engagements ; il reprit la Normandie à son frère, envahit la Bretagne et fit, par surcroît, annuler sa capitulation par un simulacre d'Etats généraux. D'où une nouvelle ligue de ses ennemis de l'intérieur avec ceux du dehors.

Charles le Téméraire avait, peu avant, succédé à son père comme duc de Bourgogne.

Péronne. — Malgré qu'il exagérât à l'ordinaire la prudence, Louis XI alla, seul ou à peu près, trouver Charles à Péronne, muni d'ailleurs d'un sauf-conduit, dans la pensée qu'il l'amènerait, mieux que ses ambassadeurs, à consentir une trêve.

Il avait, par mégarde, oublié que, dans le même temps, deux de ses envoyés étaient à Liège pour y provoquer une révolte contre le duc.

Comme la révolte éclata tout juste pendant son séjour à Péronne, le duc accusa le roi de n'être venu que pour le tromper. Il le retint prisonnier, dans le même château où un comte de Vermandois avait fait mourir Charles le Simple.

Louis XI, pour s'en tirer, signa un traité qui confirmait celui de Conflans, promit de donner à son frère la Champagne et s'humilia à accompagner le duc à la répression de Liège, qui fut brûlée « en grand ordre ».

Paris chahoua le roi. Des « oiseaux parleurs », perroquets et pies, avaient été instruits à crier : « Péronne ! » sur son passage.

Guerre et diplomatie. — Déjà résolu à ne pas plus exécuter le nouveau traité que l'ancien, Louis XI fit accepter par son frère, au lieu de la Champagne qui

eût ouvert la route de Paris au Bourguignon, la jointaine Guyenne. Il s'accorda ensuite avec la Bretagne, provoqua en Angleterre une restauration éphémère de la *Rose rouge* et s'empara d'Amiens.

Ayant ainsi isolé Charles, il le somma de comparaître devant le Parlement de Paris et fit annuler le traité de Péronne, comme il avait fait de celui de Conflans, par une assemblée de notables.

Le duc de Bourgogne et les grands vassaux : Guyenne, Bretagne, Lorraine, Armagnac, Foix, repartirent aussitôt en guerre.

Cette France, si péniblement faite par les Capétiens, il s'agissait bien cette fois de la défaire, de la partager entre le Nord et le Midi. « J'aime tant le royaume, disait le Bourguignon, qu'au lieu d'un roi, j'en voudrais dix. »

Le duc de Guyenne étant mort sur ces entrefaites, Louis XI fut accusé par le Téméraire d'avoir fait empoisonner son frère et de l'avoir voulu faire périr lui-même.

Défense de Beauvais. Ce prétendu Alexandre n'avait du Macédonien que les fureurs. Avec des qualités de bon bourgeois, il était aussi mauvais général que mauvais politique. Il se jeta, comme un sanglier, sur les villes de la Somme, massacrant tout, puis poussa sur Beauvais qu'il pensait enlever d'assaut.

Les femmes, elles-mêmes, coururent aux remparts ; l'une d'elles, Jeanne Laisné, dite Hachette, arracha une bannière bourguignonne déjà plantée sur les murs.

Arrêté sur l'Oise, Charles se rua sur la Normandie où il avait donné rendez-vous au duc de Bretagne, mais avec l'armée royale sur ses derrières. Le duc François ayant traité entre temps avec Louis XI, le Bourguignon lâcha à son tour la partie (trêve de Senlis).

La diplomatie de Louis XI avait fort aidé à ces succès. Il n'avait aucun goût pour la guerre, « fléau pour la chose publique », mais s'entendait comme pas un à brouiller ses ennemis, et ne trouvait pas indigne de s'en débarrasser par de l'argent.

Le peuple, sans l'aimer, avait fini par reconnaître dans le roi son défenseur et à l'estimer pour l'habileté et la persévérance de sa politique. Une chanson



CHARLES LE TÊMÉRAIRE (1433-1477).
(Musée de Bruxelles.)

du temps résume bien la situation :

Berry est mort,
Bretagne dort,
Bourgogne grogne :
Le roi besogne.

La nouvelle Lotharingie. — Cependant la fausse ligue du bien public devait, une fois de plus, s'allier avec son faux grand homme contre le roi de l'unité française.

Le duc de Bourgogne, suivant son projet de faire de ses provinces un État homogène et indépendant, s'était tourné maintenant vers l'Allemagne. Il réclama de l'empereur Frédéric III qu'il le nommât roi des Romains et roi de Gaule Belgique, en échange de quoi leurs enfants, Max et Marie, s'épouseraient, et la couronne impériale, après la mort de Frédéric, appartiendrait successivement au bourguignon et à son gendre.

Comme l'empereur apprit que Charles avait déjà promis à d'autres la main de sa fille, il rompit l'entretien ; sur quoi le Téméraire résolut de se faire lui-même son royaume par la réunion de ses deux tronçons de Bourgogne et de Flandres avec l'Alsace et la Lorraine.

Avec la Provence, qu'il se proposait d'obtenir en héritage du vieux roi René, il rétablirait de la mer du Nord à la Méditerranée l'ancienne Lotharingie.

Ce projet archaïque et proprement contre nature était au-dessus des forces du Téméraire. Ce fut l'avis de Comines qui venait de quitter son service pour celui du roi de France. De moins clairvoyants crurent à son étoile ; le roi d'Angleterre, Edouard IV, le roi d'Aragon, le landgrave de la Haute-Alsace, le duc de Bretagne et le connétable de Saint-Pol le rejoignirent ou lui engagèrent leur concours.

La fin du Téméraire. — C'est ici le chef-d'œuvre de Louis XI.

D'abord, « il fit beaucoup plus de guerre au Téméraire en le laissant faire et lui sollicitant des ennemis en secret que s'il se fût déclaré contre lui¹ », et il sut patiemment attendre la fin de ses trêves pour l'attaquer dans le même temps que l'empereur mobilisait contre lui.

Comme le roi d'Angleterre avait débarqué à Calais et se portait vers Amiens, il obtint son départ, à l'entrevue de Picquigny, par un cadeau de 75 000 écus et la promesse d'une pension de 50 000. Traitant alors avec Charles pour un armistice de neuf années, il se

fit livrer le traître Saint-Pol, qui fut promptement décapité, et fit la paix avec la Bretagne.

L'année suivante, Charles se ruait contre les Suisses, bons alliés de Louis XI, était cruellement battu par eux à Granson et à Morat, se jetait alors sur la Lorraine, s'y heurtait à un gros de mercenaires recrutés par le duc René avec de l'argent du roi, se faisait mettre en déroute devant Nancy et périssait dans une embuscade (5 janvier 1477).

Deux jours après, on retrouva son corps à demi dévoré par les loups.

Succession de Bourgogne. — Louis XI, débarrassé de l'ennemi qu'il détestait « avec le plus de venin », chercha aussitôt à pousser sa victoire. Comme les féodaux étaient frappés au cœur du coup qui avait étendu leur chef dans les marais lorrains, la France était libre d'achever son unité à l'intérieur et de poursuivre au dehors son développement naturel vers l'Est.

Ce n'est qu'au siècle suivant qu'elle rencontrera les entreprises de la maison d'Autriche, immense Empire qu'on va voir naître du « mariage de Bourgogne ».

Louis XI pensa donc d'abord à s'assurer la succession de Bourgogne par le procédé le plus simple en droit féodal, à savoir le mariage de la fille du Téméraire avec son fils Charles, bien que le dauphin (né en 1470) fût âgé seulement de sept ans et que la princesse en eût vingt.

Cependant il n'hésita pas à se saisir tout de suite de la Bourgogne, de la Franche-Comté, de l'Artois et de la Picardie, quitte à expliquer par ses juristes que Marie n'avait aucun titre à cette partie de la succession paternelle, ce qui était faux, car les fiefs bourguignons étaient transmissibles aux femmes ; et qu'au surplus Charles en avait été déchu du fait de sa félonie, ce qui pouvait se plaider.

Son compère flamand, Olivier le Dain, lui soutenait qu'il n'avait qu'à s'emparer aussi du comté de Flandres et du Hainaut.

Mariage de Bourgogne. — Les résistances que le roi eut à surmonter, en Franche-Comté et en Artois, les pilleries excessives de ses lieutenants et, surtout, ses ambitions flamandes lui firent manquer le mariage de Bourgogne.

Il est tout à fait improbable que l'héritière de Bourgogne eût été laissée libre par ses conseillers d'attendre, ou qu'elle eût consenti à attendre la majorité de l'enfant qu'était encore le dauphin. Louis XI l'aurait-il pu engager dans un autre mariage que celui d'Autriche ? Il en eut, par la suite, le sentiment,

et ce fut l'un de ses grands regrets.

Quoi qu'il en soit, Marie épousa Maximilien (août 1477), installant ainsi l'Empire dans les Pays-Bas. Quand elle mourut, cinq ans après (mars 1482), elle avait donné à son mari deux enfants, Philippe le Beau et Marguerite, cohéritiers légitimes de Bourgogne et de Flandres, selon le droit du temps.

Paix d'Arras. — Louis XI, avant de se résigner à la perte des Flandres,

guerroya deux ans; son général, Crèvecoeur, se fit battre à Guinegate (bataille dite des *Eperons*). Il revint alors à sa politique préférée, de négociations et de marchandages, et finit par signer avec

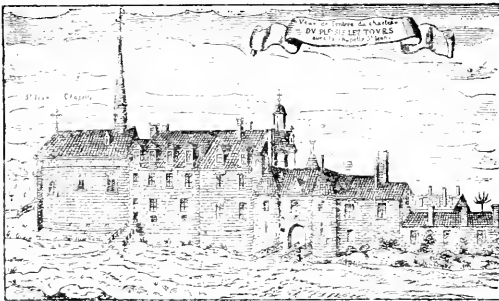
Maximilien, la paix d'Arras qui confirmait ses

conquêtes françaises; la première ceinture du royaume est désormais fermée.

La princesse Marguerite, avec l'Artois et la Franche-Comté pour dot, fut fiancée au dauphin et envoyée en France, pour y attendre leur majorité.

Fin de Louis XI. Louis XI ne survécut que six années au Téméraire.

Il s'était retiré dans son château fort de Plessis-lez-Tours où l'accompagna une légende de terreur à cause de son singulier entourage d'astrologues et de policiers et, surtout, à cause de tant de nobles hommes (le cardinal La Balue, l'évêque de Verdun, le comte de Perche, le duc de Nemours) qu'il avait fait exécuter à mort, enfermer dans d'étroites cages de fer et « geheimer (torturer) bien étroit ana de les faire parler clair ». Il



CHÂTEAU DE PLESSIS-LEZ-TOURS

Le drapeau de la victoire de Louis XI, dont les jardins étaient si beaux qu'ils furent surnommés « le jardin de la France » à toute la Touraine; le drapeau fut entouré de deux enceintes. Il fut rasé en 1793.

(C'est le bon goût, n'est-ce pas, Bédarride?)

semble n'avoir eu aucun regret de ces « âpres punitions », les tenant pour bien méritées par les « grandes pratiques, trahisons et conspirations » qu'il n'aurait pu réduire par la douceur.

Hydropique et rongé par la gale, dissimulant sa maigreur de squelette sous d'amples robes de satin rouge, il se sentait perdu, malgré les charlatans et les saints (François de Paule et frère Bernardin) qu'il faisait venir dans son

repaire, sans trop distinguer entre eux, mais, comme dit Comines, « son grand cœur le portait ».

Il régna jus qu'à sa dernière heure.

Ses idées visaient toujours l'avenir. Il avait organisé le premier service de postes, développé

le commerce de la soie, réglementé l'exploitation des mines (frappant de déchéance tout propriétaire qui n'exploitait pas). Il forma, peu avant sa mort, toutes sortes de projets pour aider au développement de la richesse nationale (grandes compagnies commerciales pour marchander sur les mers du Levant, abolition des péages, uniformité des poids et mesures).

Sa diplomatie ne cessa pas d'être active et heureuse. Le premier roi absolu, mais pour le « commun profit », il était réputé dans toute l'Europe comme le plus grand et puissant roi de la chrétienté.

Loquace comme tous les vieillards, il parlait encore quand la Camarde lui vint fermer les lèvres¹.

LA FAUTE DE LA MONARCHIE

La régence des Beaujeu. — La fille aînée de Louis XI, Anne, et son gendre Pierre de Beaujeu, lieutenant général du royaume, restèrent fidèles à sa politique pendant la minorité de Charles VIII. Ils accordèrent toutefois aux États généraux de Tours (1484), les premiers où toute la France fut représentée, des réductions d'impôt, et des réparations à quelques-uns des seigneurs que le feu roi avait

emprisonnés ou privés de leurs biens.

Ces concessions ne satisfirent pas les mécontents, qui avaient pour chef l'autre gendre de Louis XI, le duc d'Orléans. Ils recommencèrent une nouvelle *Ligue du bien public*, qu'on appela très bien la *guerre folle*, avec l'appui de Richard III d'Angleterre et de Maximilien.

Madame Anne marcha droit à l'ennemi, battit et fit prisonnier le duc d'Orléans (à la bataille de Saint-Aubin du Cormier) et réduisit non moins promptement le duc de Bretagne, François II.

Succession de Bretagne. — Le duc François étant mort peu de jours après qu'il eut fait sa soumission, son héritage devint une affaire pareille à celle de Bourgogne pour les compétitions qu'elle suscita autour de la fille du duc.

Le mariage des princes continuant à faire le destin des peuples, qui épousera la petite princesse épousera avec elle la Bretagne.

On se souvient que Maximilien d'Autriche était devenu veuf de Marie de Bourgogne et, aussi, qu'il avait promis par le traité d'Arras sa fille au dauphin. Il se porta candidat à la main de l'héritière de Bretagne, ce qui le devait installer, s'il était accueilli, dans l'ouest de la France comme il était déjà à l'est par les Flandres.

La duchesse Anne de Bretagne avait déclaré qu'elle n'aurait jamais « d'autre mari que roi ou fils de roi ». Maximilien étant fils d'empereur et roi des Romains, ce qui lui assurait l'Empire, elle l'épousa par procurateur.

Charles VIII mit aussitôt le siège devant Rennes, s'en fit ouvrir les portes et, moins de trois jours après, épousa effectivement Anne qui avait consenti à l'annulation de son mariage autrichien, comme ayant été contracté sans le consentement du roi de France, son suzerain. Elle s'engagea, si son mari français mourait sans enfants, à ne donner sa main qu'à son successeur ou au plus proche héritier du trône.

En même temps, Charles VIII mandait à Maximilien qu'il lui renvoyait sa fille Marguerite, d'ailleurs avec sa dot, c'est-à-dire la Franche-Comté et l'Artois.

Irrité de se voir prendre sa femme et retourner sa fille, Maximilien repartit en guerre, après s'être assuré l'alliance des Anglais.



CHARLES VIII
1470-1498.
(D'après un manuscrit
dans le Ms. B. 5. 1. 7.)

Les successions transalpines. — C'était pour Charles VIII, en raison de l'état militaire de son armée et des faibles ressources de l'Autrichien, qui n'avait pu obtenir un florin de subsides de la Diète, l'occasion de reprendre à titre de conquêtes les provinces qu'il avait reçues

et rendues à titre de dot. Par malheur, avant la tête pleine de romans de chevalerie, il forma le projet de revendiquer « son royaume de Naples », en vertu des droits de la maison d'Anjou¹, puis, sitôt qu'il en serait maître, de se croiser, de reprendre aux Turcs Constantinople où il se ferait empereur d'Orient.

Madame Anne et les vieux conseillers de Louis XI eurent beau lui déconseiller « le voyage d'Italie » : le roi ne voulut rien entendre, encouragé dans son entreprise par la jeune noblesse, qui rêvait de belles aventures dans un beau pays, par son cousin Louis d'Orléans, qui songeait à réclamer le Milanais pour son propre compte, du chef de sa grand-mère Valentine Visconti, et par l'évêque de Saint-Malo, qui voulait être cardinal.

En conséquence, il sacrifia à ses ambitions italiennes et orientales la bonne terre de France : Calais qu'il aurait pu reprendre aux Anglais — il les paya pour lever le siège de Boulogne; — le Roussillon qu'il céda à l'Espagne, pour prix de sa neutralité, et la Comté de Bourgogne et l'Artois qu'il restitua à Maximilien, pour le renvoi de Marguerite, son « épouse » du traité d'Arras.

Le carrefour de l'histoire. — Ainsi la persistance de l'hérédité féodale valait à la France la Bretagne, qui lui fut réunie définitivement, mais elle lui coûtait la Franche-Comté et l'Artois, qui ne lui devaient revenir que deux siècles plus tard, après avoir passé de l'Autriche à l'Espagne; et elle justifiait aux yeux d'un roi « aussi faible d'esprit que de corps »² ses entreprises sur le Milanais et sur Naples.

Bien que le droit féodal fût toujours comme le droit public de l'Europe, il avait déjà conduit à tant d'absurdités et d'injustices qu'il n'était plus guère qu'un masque pour les ambitions conquérantes. C'était à la politique de distinguer entre les ambitions judiciaires et les autres.

Or, les conquêtes transalpines étaient une hérésie à la fois géographique et politique, alors qu'à ce carrefour de son histoire, tout conviait la France à compléter à l'Est et au Nord-Est son unité et ses frontières.

Jamais les circonstances ne furent plus favorables. L'Allemagne est en anarchie depuis deux cents ans. Ses marches occidentales sont à peine conquises; Lorraine, qui parle français; Alsace, de popu-

1. De Charles d'Anjou, frère de Saint Louis (voir p. 29).

2. GUICHARDEAU.

lation surtout celtique, pays municipal, pays d'évêques et de villes libres, où la puissance territoriale des princes allemands n'a pas réussi à prendre racine.

Vers les Flandres, Wallonie et Belgique, les différences entre les populations n'apparaissent encore (elles s'accroîtront plus tard) que par de lentes dégradations, à peine plus sensibles, de la Somme à l'Escaut, que la pente du sol qui va s'abaissant vers la mer.

Madame Anne disait comme Louis XI :

« La grandeur et le repos de la France dépendent de la possession des Pays-Bas. »

Aux guerres de magnificence de Charles VIII et Louis XII, la France tourna donc le dos à la fortune et à son histoire, se gaspilla en pure perte, sema la haine chez des peuples qui ne voulaient pas plus être Français que les Français n'avaient voulu être Anglais, habitua des voisins inquiets ou jaloux à se coaliser contre elle. L'occasion passa.

C'est la faute capitale de la monarchie.



CHAPITRE VIII

LES DÉBUTS DE L'ÈRE MODERNE

L'Europe au XV^e Siècle. || Les Guerres d'Italie. || Charles VIII et Louis XII.

JETONS (au moment où s'engagent les guerres d'Italie) un regard sur l'Europe. Cette Europe du xv^e siècle finissant ne ressemble plus du tout à celle du moyen âge.

Angleterre et Espagne. — Pendant que la France, dont la Monarchie capétienne vient d'achever la première figure, est devenue le plus beau et le plus puissant royaume du vieux Monde, l'Angleterre et l'Espagne se sont organisées.

L'Angleterre, qui a conquis l'Irlande et le pays de Galles, reste séparée de l'Écosse, royaume distinct et souvent hostile. La déception de la guerre de Cent ans l'a fait glisser à la longue guerre civile des Deux Roses, mais l'a corrigée de ses ambitions continentales.

Elle s'apprête à se jeter dans son véritable élément : la mer.

Elle est la seule monarchie parlementaire de son temps. L'Espagne s'est lentement formée. Elle a appris à se connaître contre les Maures, comme la France contre les Anglais. Le mariage de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle réunit l'Aragon et la Castille, qui s'accroissent bientôt de la Navarre et du royaume arabe de Grenade. L'Islam est rejeté en Afrique, au Maroc.

Indes orientales et Indes occidentales.

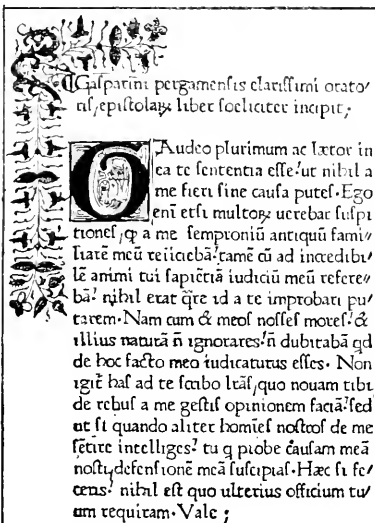
— Près de l'Espagne, le petit Portugal a cherché sa fortune sur l'Océan. Son hardi navigateur, Vasco de Gama, le héros du poème épique des *Lustades*¹, a doublé, à l'extrémité de l'Afrique, le cap des Tempêtes, qui s'appellera désormais le cap de Bonne-Espérance, et a conquis de riches colonies dans l'Océan et dans la mer des Indes.

Le génois Christophe Colomb eut la pensée qu'il devait y avoir, pour aller aux Indes, un autre chemin que celui de Vasco et qu'on le trouverait en naviguant vers l'Occident.

Ni sa patrie, la République de Gènes, ni le Portugal ni l'Angleterre ne voulurent l'entendre ; on le traita, selon le destin des plus grands inventeurs, de visionnaire. Cependant, après huit années de sollicitations, il intéressa Isabelle de Castille ; elle lui fit armer trois caravelles et lui donna patente. Trois mois après avoir quitté le port de Palos, il découvrait le Nouveau-Monde (12 octobre 1492).

Le nouveau continent aurait dû s'appeler de son nom, mais il reçut celui d'un géographe florentin, Amerigo Vespuce, qui visita le Brésil cinq ans après le premier voyage de Colomb.

I. DE CAMOENS.



FAC-SIMILÉ DU PREMIER LIVRE IMPRIMÉ A PARIS
 C'est le début des *Lettres de Gasparino*, imprimées à la
 Sorbonne en 1460. L'initiale et l'ornement marginal ont
 été ajoutés à la main. (Bibl. Nat.)

La découverte de l'Amérique, la conquête des Antilles et des royaumes du Mexique et du Pérou, riches en or et en produits de toutes sortes, allaient faire passer l'hégémonie du monde à l'Espagne pendant près d'un siècle.

Italie. — Pendant que grandissaient les puissances occidentales de l'Europe, l'Allemagne et l'Italie, qui avaient refait l'Empire romain au x^e siècle, s'étaient morcelées et divisées contre elles-mêmes et n'étaient plus guère que des expressions géographiques.

L'Italie s'était épuisée et comme dissoute vers la fin du moyen âge, dans la lutte des Guelfes et des Gibelins. Ses riches républiques (Venise, Gênes, Florence, Pise), ses élégantes et farouches familles princières, étaient à la fois particularistes et cosmopolites.

Le cosmopolitisme était, plus logiquement, l'esprit de Rome, devenue la tête de la chrétienté.

Ses plus beaux génies, Machiavel, Léonard de Vinci, Michel-Ange, contemporains de nos guerres, pleurent la patrie oubliée d'elle-même et cherchent en vain à la réveiller de sa léthargie.

L'Empire Germanique. — L'Allemagne, qui s'était avancée de l'Elbe au Niémen, avec les Chevaliers Teutoniques et les Porte-Glaive ; plus loin encore sur le littoral de la mer Baltique, avec les hardis marchands de la Hanse, et dans la vallée du Danube, par les Habsbourg, ducs d'Autriche, reculait maintenant sur toutes ses marches orientales.

Le royaume de Pologne se constituait sur la Vistule ; les Turcs, maîtres de Constantinople, d'Athènes et de la péninsule des Balkans, poussaient en Hongrie et menaçaient Vienne. Les terres romanes de l'Empire s'étaient délaissées elles-mêmes, en Italie et dans la vallée du Rhône.

On a vu de quel prix l'Allemagne avait payé l'entreprise de recommencer

l'Empire romain. Monarchie élective et non héréditaire, elle a laissé se perpétuer le système féodal et elle n'est plus qu'un assemblage anarchique de grands et de petits princes, et de villes libres, aussi dépourvus de conscience nationale qu'à l'époque où Tacite, en bon Romain, recommandait aux tribus, toujours en dispute et en guerre, « de persévérer dans leurs mutuelles haines ».

Ce peu de corps de l'Allemagne a fini par perdre toute influence politique.

En redevenant purement germanique par la déclaration de la Diète « que l'empereur élu ne tient son autorité que de Dieu et peut se passer d'être reconnu par le pape », l'Empire n'était pas redevenu plus sain ; la décomposition croissait.

Le nouvel acte fondamental de la constitution allemande, la Bulle d'Or (1356), œuvre de l'empereur Charles IV, fils de ce roi aveugle de Bohême qui fut tué à Crécy, n'avait fait encore que légaliser à la fois l'indépendance des électeurs et l'impuissance de la couronne.

Autriche et Prusse. — Cependant deux États, qui vont, aux siècles suivants, dominer l'un après l'autre le monde allemand, se forment sur ses marches orientales.

C'est, au Sud, l'Autriche, à demi slave, avec ses Habsbourg qui ne sont encore que d'assez pauvres seigneurs, mais qui vont fixer la couronne impériale dans leur noble maison et s'approprient à dominer le monde par leurs grands mariages.

C'est, au Nord, la Prusse, elle aussi, à demi slave, avec ses Hohenzollern à qui un empereur à court d'argent (Sigismond) a vendu le Brandebourg, qui ne sont encore que les pionniers du germanisme en deçà de l'Elbe, mais qui, à leur heure, feront demi-tour et reporteront leurs ambitions vers l'Ouest.



FAC-SIMILÉ D'UN INCUNABLE XYLOGRAPHIQUE
Contemporain de l'imprimerie, la gravure sur bois se substitua à la peinture en miniature.
(Jésus au Jardin des Oliviers, *Bibl. Nat.*)

Découverte de l'imprimerie. — Entre temps, quelques-unes des petites patries allemandes, surtout les villes libres, sont devenues des grands centres d'activité industrielle et commerciale; la rancune des longues luttes contre la Papauté prépare un terrain favorable à la Réforme; et c'est du Rhin que vient au monde une découverte qui va le révolutionner davantage encore que celle de l'Amérique.

Ce fut un mayençais, établi depuis l'enfance à Strasbourg, Jean Gensfleisch, dit Gutenberg, qui inventa ou, plus exactement, perfectionna l'imprimerie. Le premier livre imprimé, une Bible, parut en 1455.

Ce « don du ciel », célébré partout avec une sorte d'enthousiasme religieux,

LES GUERRES D'ITALIE

L'équipée de Charles VIII. — La première campagne d'Italie commença par une marche triomphale et finit par une retraite pénible, éclairée d'une belle victoire (1494-1497).

Le dessein de Charles VIII, quand il descendit dans la péninsule, était d'y faire revivre, contre la dynastie aragonaise, les droits oubliés de la maison d'Anjou; nombre d'Italiens l'avaient appelé.

Cette universelle tyrannie qui s'étend, à la fin du xv^e siècle, des Alpes au canal d'Otrante, ducale à Milan, financière à Florence, aristocratique à Venise, royale à Naples, sacerdotale à Rome, pèse aux épaules du peuple *maigre* qui a cherché déjà à la secourir; il voit dans le roi de France un libérateur. Le peuple *gras*, lui aussi, escompte la venue des Français pour maintenir son pouvoir, tel Ludovic Sforza, dit le More, à Milan.

Non seulement l'Italie d'alors est rebelle à toute idée d'unité, mais ses divers morceaux sont accoutumés à recourir les uns contre les autres aux interventions étrangères. Même la menace d'une invasion générale des Turcs, qui guettaient l'Italie dans le temps où les Maures perdaient l'Espagne, ne retint pas Naples, à demi africaine, d'appeler les Musulmans contre Venise, ni Venise de les installer elle-même à Otrante — « Soyons Vénitiens, disait-elle, puis chrétiens », — ni Rome même de négocier avec eux contre Gènes ou contre Naples.

Charles VIII à Florence. — Ainsi chacun ne vit dans le paladin français qu'un instrument propre à servir ses passions et ses intérêts, — le prophète savonarole comme le More ou le Doge, — mais cela échappa totalement à Charles VIII.

Il vint à point pour accélérer le mouvement de rénovation intellectuelle qui recevra le nom de *Renaissance*.

Sans l'imprimerie, les œuvres des penseurs et des écrivains modernes, et, notamment, ces sources de beauté et de vertu que sont les chefs-d'œuvre de l'antiquité classique, seraient restés l'apanage d'une caste.

La diffusion du livre, l'invention de la gravure procédant de celle de l'imprimerie, et la chute de l'Empire d'Orient laissent refluer en Occident les Grecs lettrés de Constantinople, vont créer l'atmosphère où s'épanouira, dans l'Italie du xv^e et du xvi^e siècle et en France, une extraordinaire floraison d'artistes, d'écrivains et de savants.

Avant passé les Alpes au mont Genève (septembre 1494), il fut reçu avec de grands applaudissements à Pise, à Florence et à Rome et il les prit au sérieux, comme si quelque chose de solide se pouvait bâtir sur le vent des acclamations.

Il montait, la lance sur la cuisse, un très beau cheval noir (*Savoie*) et portait un long manteau de velours bleu par-dessus une armure couverte d'or et de pierreries; ses 800 gentilshommes n'étaient pas moins richement vêtus. Toute cette fleur de France était charmante; malheureusement, cette pompe de théâtre était accompagnée de mercenaires allemands et suisses, très bons soldats, mais brutaux et pillards. Le roi dressait ses « justices », c'est-à-dire ses gibets, dans les villes où il s'arrêtait.

Charles VIII à Naples. — Sans quelques troupes napolitaines que le duc d'Orléans mit en déroute au combat de Rapallo, l'armée ne rencontra aucune résistance. Cinq mois après son départ de France, Charles était maître de tout le royaume de Naples.

Il passait le temps en fêtes, partageait entre ses compagnons les fiefs et biens des partisans du roi aragonais et ne pensait plus à sa croisade de Constantinople.

Victoire de Fornoue. — Pendant que ce roi de chevalerie s'amusa de son roman, une première coalition s'était formée derrière lui, à l'incitation du pape, entre l'Empereur Maximilien, Ferdinand le Catholique, la République de Venise et les autres États italiens.

Charles se donna d'abord le divertissement de faire son entrée solennelle à Naples, comme roi de Sicile et de Jérusalem.

salem, revêtu de l'habit impérial, le dernier Paléologue, réfugié en Italie, lui ayant cédé ses droits à la couronne d'Orient.

La cérémonie terminée, il se hâta de prendre le chemin du retour, laissant le gros de ses troupes à Naples. Il fut à peine parti que « le plus inconstant des peuples de l'Italie¹ » se révolta et releva les bannières du roi aragonais.

Ludovic le More, qui avait tourné contre lui, chercha à cerner la petite armée royale aux bords du Taro, à l'entrée des plaines lombardes. Charles lui passa bravement sur le ventre, lui tuant près de 4 000 hommes (bataille de Fornoue).

Le traité de Novare mit fin aux hostilités. A Florence, le moine Savonarole, qui avait salué Charles comme le libérateur, fut excommunié par le pape Alexandre Borgia, traduit devant un tribunal ecclésiastique et condamné au feu.

Les pitiés d'Italie. — Si contradictoires qu'aient été les actes de Charles VIII pendant son voyage, promettant à tous, aux villes révoltées comme à leurs anciens tyrans, il n'en a pas moins eu le sentiment, tendre sinon profond, des *pitiés d'Italie*. La chétivité même de sa personne — « petit de taille, grand de cœur² » — a réveillé l'idée que la force brutale n'est point tout. Quelque chose d'humain a passé comme un souffle avec son armée, image de la France.

Louis XII et le cardinal d'Amboise. — Charles VIII préparait une nouvelle expédition quand il mourut subitement³, âgé à peine de vingt-huit ans, « prince peu entendu, dit Comines, mais si bon qu'il

n'était pas possible de voir meilleure création ».

La ligne directe des Valois s'éteignit avec lui et la couronne passa à la branche collatérale, en la personne de Louis d'Orléans.

Il avait été le chef de la « Guerre folle », où La Trémoille l'avait fait prisonnier. Son premier acte fut de le confirmer « en tous ses états et offices », disant « que



LOUIS XII (1462-1515).
D'après Nicolas de Florence.
Bibl. Nat., Méd.

le roi de France ne venge pas les injures du duc d'Orléans ».

Il s'empressa ensuite de faire rompre par le pape son mariage avec la duchesse Jeanne, fille de Louis XI, afin d'épouser, comme il avait été convenu au traité de Rennes, la reine Anne, veuve de Charles VIII, et de conserver ainsi la Bretagne.

La sage administration du cardinal d'Amboise valut au roi le surnom de « Père du peuple ».

Milan et Naples.

— Par malheur, loin de ramener Louis XII à la politique de l'intérêt français, qui était l'agrandissement territorial dans la zone française, le cardinal le poussa à rentrer dans les affaires d'Italie. Il prit le titre de duc de Milan et affecta de n'appeler Ludovic le More que « Monsieur Ludovic ».

Les guerres d'Italie, au nombre de cinq, remplissent tout son règne.

Il commença par s'allier avec Venise contre Milan et, grâce à la trahison des Suisses, s'empara du More, qui fut amené en France et y mourut en prison. Au moins eût-il pu se satisfaire du Milanais. Il voulut encore Naples et il y entra



L'ARMÉE FRANÇAISE DEVANT LA BASTILLE DE GÈNES

Dessin d'apparat qui montre la richesse d'équipement d'un chevalier français pendant les guerres d'Italie.
(Bibl. Nat.)

1. GUICHARDIN.

2. BRANTÔME.

3. 1498.



LE PAPE JULES II
1443-1513
D'après Raphaël,
Paris Pitti à Florence

aussi aisément qu'avait fait Charles VIII. Il était convenu avec Ferdinand le Catholique de déposer le roi Frédéric III et de se partager ses États.

Machiavel vit tout de suite les conséquences de ces fautes : « La grandeur de l'Église et de l'Espagne en Italie a été l'ouvrage de la France et la cause de sa ruine dans cette contrée. »

Louis XII et Ferdinand, associés pour prendre le Napolitain, ne tardèrent pas à se diviser pour savoir qui en resterait maître. Pendant qu'ils négociaient, des conflits éclatèrent entre les officiers de leurs armées, l'espagnole qui avait pour chef Gonzalve de Cordoue, la nôtre où se voyaient les plus braves gentilshommes de France, La Palice, Louis d'Ars, le chevalier Bayard.

Jules II. — Le cardinal d'Amboise s'étant porté, après la mort de Borgia, candidat à la papauté, l'armée s'était campée près de Rome. Le conclave ne se laissa pas intimider ; il élut le cardinal de Siéne (Pie III qui n'occupa le siège de Pierre que vingt-cinq jours), puis le cardinal de la Rovère qui prit le nom de Jules II.

Il avait, comme cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens, guidé Charles VIII en Italie. « Variable comme le vent de Gènes », il allait bientôt lancer contre les Français le cri de guerre fameux : « Hors l'Italie (*fuori*) les barbares ! » et appeler dans la Péninsule ces autres étrangers, autrement barbares, les Espagnols, les Allemands, les Suisses. Plus guerrier encore que politique, il voulut que Michel-Ange le représentât l'épée au côté.

Pour sa politique, elle fut tout entière dans cette phrase d'une de ses lettres : « Je voudrais un seul maître à l'Italie, le pontife romain. » Par ailleurs, un caractère de fer, une intelligence de feu et le plus magnifique protecteur des arts.

La guerre contre les Espagnols débuta par un succès, l'affaire du Garigliano, puis tourna au désastre après la bataille de Cériguoles. Tout le Napolitain fut à nouveau perdu.

Ligue de Cambrai et Sainte-Ligue. — Maintenant, les guerres d'Italie vont changer de caractère ou, pour mieux dire,

on va commencer à y discerner sous le fatras des diplomaties qui, s'entremêlant autour de Naples et de Milan, s'accordent par des mariages d'enfants qui ne seront jamais consommés, le problème de l'équilibre entre les grandes puissances, anciennes ou récentes.

Ce problème va dominer désormais la politique de l'Europe, avec l'Italie et l'Allemagne pour champs de bataille.

D'abord, la Ligue de Cambrai réunit contre Venise, alliée toujours douteuse et République trop puissante et trop riche, déclarée « l'ennemie publique de l'Europe », le pape, l'empereur, le roi de France, le roi d'Aragon, le duc de Ferrare, le marquis de Mantoue et les Suisses (1508).

Ensuite, la Sainte-Ligue, provoquée par le pape, réunit contre Louis XII les Vénitiens, l'empereur, les Espagnols, les Suisses et le roi d'Angleterre, Henri VIII.

Agnadel, Brescia et Ravenne. — Les guerres, qui sortirent de ces Ligues, accrurent grandement, même un jour de défaite, la gloire des armes françaises. On a appelé l'Italie « le tombeau de nos armées ». De fait, elle exhaussa leur piédestal.

Louis XII, à la brillante bataille d'Agnadel contre les Vénitiens, s'exposa au feu comme « le plus petit soudoyer ». Répondant aux représentations des siens, il dit que « quiconque avait peur se mit derrière lui ».

Bayard, déjà fameux pour avoir défendu seul le pont de Garigliano contre 200 cavaliers espagnols, fit admirer, même par ses ennemis, une vaillance et une générosité qui lui valurent le surnom de *Chevalier sans peur et sans reproche*.

Jacques de Chabannes, seigneur de la Palice, et le maréchal de La Trémoille furent d'habiles manœuvriers.

Il n'y a rien de plus beau à dire de Gaston de Foix, vainqueur à Bologne, à Brescia, « prompt comme la foudre » dans ses mouvements, mort à vingt-trois ans en pleine poursuite des Espagnols à la bataille de Ravenne, que ce qu'en a écrit l'Italien Guichardin, adversaire de la cause française : « Mémoire sera de lui tant que le monde durera ; fort jeune, mais déjà convert d'une gloire immortelle, il fut grand capitaine avant d'avoir été soldat ».

Perte de l'Italie. — Mais ni la bravoure des armées ni le talent des chefs ne pouvaient l'emporter contre la coalition des autres États chrétiens et contre le soulèvement de l'Italie, d'autant plus irritée qu'elle avait conçu plus d'espérances de l'apparition des Français

sur les Alpes. Finalement, le pape, qui avait déjà donné l'investiture sous réserve de Naples au roi d'Aragon, exigea le retour pur et simple du Milanais à Maximilien Sforza, fils de Ludovic le More.

Il fallut tout lâcher.

Mort de Louis XII. — Quelques mois avant sa mort (1515), Louis XII avait épousé, à cinquante-trois ans, la jeune

sœur du roi d'Angleterre ; il espérait d'elle un héritier et, incorrigible, parlait de reconquérir l'Italie au printemps.

Il fut le premier roi qui fit graver son image sur les monnaies.

La couronne passa à son plus proche parent, François d'Angoulême, arrière-petit-fils de Charles V, qui avait épousé sa fille Claude.



CHAPITRE IX

LA LUTTE CONTRE LA MAISON D'AUTRICHE

François I^{er} et Charles-Quint. | Henri II.

LA France du xiv^e siècle, en plein essor de son ère nationale, s'était heurtée pendant cent ans et plus à l'Angleterre, conduite par une famille d'origine française, dont le nom était français. — « Plantagenet », du brin de genêt que portait à sa coiffure Godefroy, comte d'Anjou, père de Henri II, premier roi de la dynastie, — qui prétendait à régner sur la France et, si elle avait réussi dans son dessein, qui aurait dominé le monde.

Maintenant, la France du xvi^e siècle, qui a bouclé la première ceinture de ses frontières, va rencontrer devant elle, pendant deux siècles et plus, la maison d'Autriche, issue pareillement de sa famille royale, dont les chefs ne descendent pas moins directement de Philippe de Valois que les rois de France, qui s'est appelée Bourgogne et Flandres avant de s'appeler *Oesterreich* (Empire d'Orient), et qui prétend ouvertement recommencer l'Empire romain.

Nécessairement, l'entreprise de la maison d'Autriche s'attaque d'abord à la France, comme au principal obstacle, ne fût-ce que par sa position géogra-

phique, qui fait d'elle le bastion avancé de l'Europe sur trois mers.

Il n'y avait pas d'Europe, au sens politique du mot, pendant la guerre de Cent ans, qui ne fut qu'un duel entre l'Angleterre et la France.

Au contraire, vers la fin du xv^e siècle, quelque chose comme une Europe politique a commencé à se dégager d'une Europe simplement géographique; et de même que la France a appris à se connaître sous la pression de l'étranger, de même l'Europe va prendre conscience d'elle-même au contact des entrepreneurs de monarchie universelle. Le système de l'équilibre ou de la balance des forces, qu'on a vu naître au cours des guerres d'Italie, va devenir celui de tous les Etats, grands ou petits, qui veulent garder leur indépendance.

C'est une grande gloire pour la France que la pointe de l'entreprise ait été dirigée contre elle par la maison de Habsbourg, et qu'elle ait été, aux xvi^e et xvii^e siècles, comme elle sera au xx^e siècle, contre la maison de Hohenzollern, le noyau de la résistance des peuples.

FRANÇOIS I^{er} ET CHARLES-QUINT

Charles-Quint. — Cette longue lutte s'engagea par la rivalité de François I^{er} et de Charles-Quint.

Le futur Charles-Quint avait quinze ans à l'avènement de François I^{er}, étant né avec le siècle, de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle, petit-fils par son père de Marie de Bourgogne et de Maximilien et, par sa mère, de Ferdinand le Catholique et de Blanche de Castille.

Élevé pour de grands desseins par ses tantes, Marguerite d'Autriche,

la fiancée répudiée de Charles VIII, et Marguerite d'York, et par le futur pape Adrien d'Utrecht, il venait de prendre possession du gouvernement des Pays-Bas et s'appropriait à recevoir la régence d'Espagne.

Il allait donc rénaître en lui, quand il avait réalisé tous ses héritages, du côté paternel : les Flandres, la Franche-Comté, l'Autriche avec la Hongrie et la Bohême, l'expectative de l'Empire allemand, et, du côté maternel, les Espagnes



CHARLES-QUINT
1500-1558.
(D'après Titien,
Musée de Venise.)



FRANÇOIS I^{er}
1494-1547.
(D'après Titien,
Musée national de France.)

(Castille, Aragon, Navarre, Andalousie), les deux Siciles, les présides d'Afrique et le Nouveau-Monde.

Et il y avait en lui quelque chose de tous ces saugs, du Nord et du Midi, étrangement mêlés, mais surtout du flamand et du bourguignon, beaucoup d'énergie qu'on lisait dans son front large, ses yeux d'acier bleu, sa forte et large mâchoire de « crocodile »¹, qui avançait sous un nez d'aigle, et beaucoup de finesse politique qui allait à l'astuce et à la duplicité, et, encore, du courage qui s'accompagnait de prudence, et une glotonnerie énorme, indistincte, qui s'accompagnait de mélancolies, peu de cœur et beaucoup de cerveau et de sens.

François 1^{er}. — Rien ne ressemblait moins à cette incarnation de tant de peuples, à ce terrible « international », que le roi de France.

Il n'y a pas eu, du premier Capet au premier Bourbon, de roi plus brillant que François 1^{er}, « beau prince, au dire des contemporains, autant qu'il y en eut au monde », de haute taille, des yeux pleins de feu, un perpétuel sourire d'ironie aux lèvres, l'esprit toujours en éveil, l'allure du maître, la bravoure des chevaliers de roman, le goût le plus vif pour les lettres et les arts et, aussi, pour le plaisir, égoïste et bon, ce qui n'a rien d'imprononçable, et, sous les apparences de la légèreté, de vastes et tenaces ambi-

1. MOULIER.

tions, avec la passion de la gloire, beaucoup de clairvoyance et d'adresse, et le sens aigu de la politique.

Sa sœur, la tendre et vaillante Marguerite de Navarre, et lui, avaient leurs qualités de leur mère, la duchesse Louise, intelligence lumineuse et ferme qui tenait du ciel clair et du sol robuste de son pays de Savoie.

La reine Claude était Française, au contraire de la plupart des reines de France qui, nées étrangères, le restèrent sur le trône et pesèrent sur la monarchie.

Louis XII, dans son dépit de n'avoir pas de fils, disait de son gendre et héritier présomptif que « ce gros garçon gâterait tout ». Le « gros garçon » commença par recouvrer le Milanais, éclatant et rapide conquête qui le fit, à vingt-cinq ans, le premier roi de l'Europe.

Marignan. — Cette campagne de 1515 est le prologue du drame.

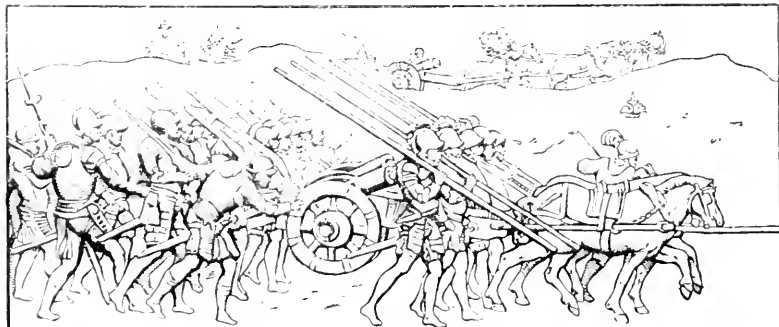
Ayant franchi les Alpes par le passage le plus inattendu, entre les hautes vallées de l'Ubaye et de la Stura, François était le cinquième jour aux portes de la Lombardie. Il y poussa droit aux Suisses, qui étaient les gros de l'armée du duc de Milan, et les mit en pièces, avec le concours des Vénitiens.

Le vieux maréchal Trivulce appela Marignan « une bataille de géants ». Le soir de la bataille, le roi fut fait chevalier par Bayard (13-14 septembre).

La paix « perpétuelle ». — Un aussi



GROUPE DE PIQUEIERS
Soldats de Marignan, détachés d'un bas-relief de Bontemps. (Tombeau de François 1^{er} à Saint-Denis)



TRANSPORTS DE CANONS

Artilleurs de Marignan, détachés d'un bas-relief de Bontemps. (Tombeau de François 1^{er} à Saint-Denis.)

prompt succès sur les plus fameux soldats de l'Europe, la première apparition de ces *milices provinciales* qui seront l'infanterie française, un pareil début, qui donnait tout à craindre et tout à espérer, firent tomber les résistances et amenèrent, pour un temps, la paix générale. Le duc Sforza céda le Milanais pour une somme d'argent ; les Suisses consentirent un traité d'alliance qu'on appela « la Paix perpétuelle » ; les accords avec l'Espagne, l'Empire et l'Angleterre confirmèrent aux quatre contractants la protection réciproque de leurs Etats.

Ces traités, selon l'ordinaire du temps, comportaient des promesses de mariage, du dauphin de France, qui venait de naître, avec la princesse Marie d'Angleterre, âgée de deux ans, et de Charles d'Autriche avec la princesse Louise de France, âgée d'un an.

Enfin le pape conclut le Concordat de 1516 qui reconnaissait à l'Église gallicane ses libertés, en échange de la Pragmatique Sanction abolie, et au roi la nomination des évêques que Rome ne fera plus qu'investir.

La paix de la chrétienté parut si bien

assurée que le pape proclama la Croisade contre les Turcs qui venaient de conquérir la Perse, l'Égypte et Alger et avançaient au Danube.

L'élection à l'Empire. — La mort de l'empereur Maximilien (janvier 1519) déclencha la plus grande guerre.

Bien que la *Bulle d'Or* fit défense à la

Diète de nommer un empereur étranger, François I^{er} se porta candidat, affectant de ne voir dans le petit-fils de Maximilien que le roi d'Espagne, alors que son rival était d'abord, aux yeux des électeurs, duc d'Autriche et, donc, vrai prince allemand.

Ils avaient réuni tous deux des sommes considérables pour acheter les voix à l'encan de

Il semble bien que



L'EMPEREUR
MAXIMILIEN
(1459-1519).
(D'après
Albert Durer.)

Francfort.

le margrave de Brandebourg et l'électeur palatin se soient engagés, contre espèces sonnantes, avec François. Au vote, les électeurs donnèrent tous les sept leurs suffrages au roi d'Espagne qui prit la couronne sous le nom de Charles Quint.

François, beau joueur, dit que cela valait mieux pour lui et pour son royaume. Il aurait dû y réfléchir plus tôt et, au lieu de se porter candidat, soutenir contre Charles un prince allemand, le palatin ou le Saxon.

Le Grand Empire. —

L'élection changeait la proportion des forces. Le roi de France était, la veille, le prince le plus puissant de l'Europe ; l'Espagnol paraissait un maître moins redoutable, ses États, bien que plus vastes, n'étant pas d'un seul tenant. Maintenant, l'Empire allait retrouver sous Charles-Quint « la magnificence de sa dignité »,



LA BATAILLE DE MARIIGNAN

François I^{er} est représenté au moment où il charge les Suisses. Il est monté sur un cheval (à l. c.). Son casque est surmonté d'un grand cimier de plumes blanches ; il porte sur son armure une casaque de drap d'or.
(D'après un manuscrit de la *Bibl. Nat.*, *Cl. Berceux*.)

et le nouveau César pouvait dire de ses possessions des deux mondes que le soleil ne s'y couchait jamais.

La guerre, inévitable comme le choc de deux trains engagés sur la même voie en sens contraires, éclata au printemps de 1521. Elle va durer, avec des trêves, plus de deux cents ans.

Le connétable de Bourbon.

— Sauf aux guerres anglaises, la France, serrée à étouffer entre l'Espagne et l'Empire, n'a point connu de pires dangers qu'aux premières années de cette longue lutte.

Comme si l'état n'était pas assez pressant et la supériorité numérique de ses armées assez écrasante, Charles-Quint s'était assuré le roi d'Angleterre Henri VIII, que François avait cru gagner à l'entrevue fastueuse du *Camp du Drap d'or*, et le pape (d'abord Léon X, puis Adrien VI, son ancien précepteur).

Ainsi François I^{er} se trouva tout à coup seul contre toute l'Europe, et trahi, en outre, par le premier prince du sang, le duc de Bourbon, descendant d'un sixième fils de Saint Louis¹.

Ce rude soldat, l'un des vainqueurs de Marignan, que le roi avait fait com-

1. Robert de France, comte de Clermont, dernier enfant mâle de Saint Louis.

table, s'était révolté à l'occasion d'une querelle, restée assez obscure, avec la reine mère. Il n'y a pas, dans l'histoire, de plus affreuse trahison. Le connétable passa à l'ennemi, avec une armée d'aventuriers, s'engagea à faire reconnaître Henri VIII comme roi de France et eut

promesse de mariage avec la sœur de l'empereur.

Bayard.

— La vaillance d'esprit du roi fut entretenue d'abord par des succès : la résistance de Bayard à Mézières ; la dé faite des lansquenets allemands à Neufchâteau ; celle des Anglais sur l'Oise ; l'échec de l'invasion de la Provence où Bourbon, après s'être avancé

jusqu'à Marseille, fut ramené par Montmorency. Il avait perdu, par contre, la Navarre.

L'Italie lui fut bientôt fatale. Lautrec, battu à la Bicoque, se retira du Milanais ; Bonnivet, l'année suivante, à qui rien n'avait résisté dans sa première furie d'offensive, fut arrêté à Verceil, et Bayard, qui valait une armée, blessé à mort pendant la retraite de Rebecque.

Comme Monsieur de Bourbon se présenta pour consoler le bon chevalier, qui avait été étendu sous un arbre, Bayard lui refusa la main : « Ce n'est pas de moi, lui dit-il, qu'il faut avoir pitié,



BAYARD A CHEVAL.

L'un des premiers portraits équestres. D'après une gravure de 1707.



LE CAMP DU DRAP D'OR.

Rencontre fatigante de François I^{er} avec Henri VIII roi d'Angleterre ; il lui propose son alliance contre Charles-Quint. (D'après un bas-relief en pierre de l'hôtel Bourguignon à Rouen.)



LE CONNÉTABLE
CHARLES
DE BOURBON
(1489-1527).

(D'après une estampe
du XVI^e siècle.)

mais de vous qui servez contre votre prince, votre patrie et votre serment ».

Pavie. — Le roi prit lui-même le commandement des armées, mais pour courir au plus grand désastre. Avant franchi les Alpes et, de nouveau, emporté Milan à la course, il avait mis le siège devant Pavie. Les Impériaux, avec Bourbon, Lamoy et le marquis de Pescaire, se portèrent au secours de la

ville et attaquèrent les assiégeants dans le dos.

Ce fut un nouveau Crécy. Les mercenaires suisses s'étant débandés, les Espagnols firent un grand massacre des fantassins français.

Entouré d'ennemis et bien que blessé au visage, à la cuisse et au bras, François se défendait de sa terrible épée pendant que tombaient, l'un après l'autre, autour de lui, les premiers hommes de France et les meilleurs de ses chefs de guerre: La Trémouille, La Palice, Bonnivet se battirent, à son exemple, comme simples-soldats.

Son cheval étant tombé sous lui, il refusa de se rendre à un officier du comté et remit son épée à Lamoy qui la reçut à genoux (25 février 1525).

Captivité à Madrid. — De la forteresse de Pizzighetone, où il fut enfermé avant d'être conduit à Madrid, le roi écrivit à sa mère: « De toutes choses ne m'est demeuré que l'honneur et la vie qui est sauve ».

La formule: « Tout est perdu, fors l'honneur », où l'on a condensé cette phrase, est restée dans la mémoire des hommes.

Le lendemain de Pavie, Henri VIII proposa à Charles-Quint, avec l'assentiment du pape, le partage de la France: le roi anglais se serait fait couronner à Paris; l'empereur, épousant la fille unique de Henri VIII, se serait assuré la réunion de la France et l'expectative de l'Angleterre.

La régente, Louise de Savoie, fut très-ferme; elle vit très bien que les alliés de Charles-Quint ne tarderaient pas à s'inquiéter pour eux-mêmes d'une telle victoire. La monstrueuse puissance, issue des mariages de Bourgogne, a pour devise: « Toujours plus oultre »; elle menaçait tous les Etats et tous les peuples.

Loin de se laisser abattre par le désastre, la France s'y retrempa. Elle eût

désespéré, étant sans roi et sans armée, que c'en était fait pour longtemps de la liberté du monde. La régente négocia. Avant la fin de l'année, le roi d'Angleterre, le pape et les princes italiens avaient rompu avec l'empereur.

Paix de Madrid. — François I^{er}, dans sa prison de Madrid, s'était résigné, après quelque résistance, à toutes les conditions de Charles-Quint.

Il s'obligeait, en échange de sa délivrance, à lui « restituer » la Bourgogne, lui reconnaissant la suzeraineté de la Flandre et de l'Artois, renonçant à « ses » royaumes de Naples et de Milan; de plus il amnistiait Bourbon et ses complices, les remettait en possession de leurs biens, délaissait ses alliés, promettait une armée et une flotte pour la future croisade; et, encore, étant devenu veuf de Claude de France, il épouserait la sœur de Charles-Quint, Eléonore (14 janvier 1526).

Charles-Quint exigea la ratification du traité de Madrid par les Etats généraux du royaume. Comme sage, François dut jurer « sur son honneur de roi et de chevalier » et « sur sa foi de chrétien » d'observer le traité, et, en outre, donner comme otages ses fils, dont le dauphin.

Il découvrit par la suite que le serment et la remise d'otages s'exécutent.

La Ligue de Cognac. — A peine libre, après avoir été échangé contre ses enfants sur la Bidassoa, le roi rédigea une protestation secrète, le jour même où il signa le traité, pour en déclarer toutes les clauses nulles et de nul effet. Il tout ensuite les députés de Bourgogne qui lui signifièrent la vanité de ses engagements, puisque le serment du Sacre interdisait au roi de France d'aliéner au une partie de son domaine; ils entendaient rester français. Enfin il contracta avec le pape, les Vénitiens et Henri VIII « la Sainte-Ligue de Cognac » qui jetait les bases d'une confédération pour mettre fin aux entreprises de suprématie et aux guerres, « barrer le chemin qui menerait à la monarchie de la chrétienté ».

Cette première esquisse d'une Société des Nations s'appelaît « la République chrétienne ». La Ligue dégageait le roi de ses obligations de Madrid.

Il n'en tint aucune, remettant toujours à une date prochaine, chaque fois qu'il reçut sommation de l'Empereur.

Il attendit pourtant près de deux ans avant d'envoyer son roid aimes, Guyenne, en compagnie de Clarence, roi d'Irlande, déclarer à nouveau la guerre à Charles-Quint, dans son château de Burgos (22 janvier 1528). Charles le pro-

voqua en duel pour avoir manqué à sa foi : François répliqua que « tout homme gardé ne peut avoir obligation de foi » et que, si l'empereur le chargeait d'avoir commis un acte contre l'honneur, « il en avait menti par la gorge ».

Sac de Rome. — Dans l'intervalle, les Italiens s'étaient soulevés ; le connétable de Bourbon, marchant aussitôt contre le pape avec les Impériaux, fut tué à l'assaut de Rome ; ses bandes mirent la Ville sainte au pillage pendant huit jours.

Toléré par l'empereur, ce brigandage contribua beaucoup à ramener l'opinion de l'Europe à ses ennemis, dont François était le plus illustre et la tête.

Guerres et trêves. — Les guerres qui vont suivre jusqu'à la fin du règne furent, comme la guerre de Cent ans, interrompues fréquemment par des traités (Cambrai en 1529, Nice en 1538, Crépy en 1544) qui n'étaient en fait que des trêves.

Les peuples soufflaient, les armées se reconstituaient, le roi d'Angleterre et les républiques italiennes passaient d'un parti à l'autre ; puis, au moment qu'il tenait pour le plus opportun, le roi lançait de nouveau, « à son de trompe par tout le royaume », le « cri de guerre » contre l'empereur.

Flux et reflux, selon l'ordinaire de telles guerres où les forces sont à peu près égales. Lautrec rentre dans Milan et échoue devant Naples ; Charles-Quint ravage la Provence jusqu'à Aix, est arrêté devant Marseille et, avec Montmorency sur ses talons, repasse le Var après avoir perdu la moitié de son armée ; le comte de Nassau et ses « Bourguignons » se brisent devant Péronne, le dauphin Henri devant Perpignan ; Luxembourg est pris et reperdu ; Nice emportée d'assaut ; la victoire de Montluc à Cérizoles paraît la glorieuse revanche de Pavie. Les Impériaux envahissent la Champagne, descendent par la rive droite de la Marne, s'emparent d'Épernay et de Château-Thierry, puis, arrivés à vingt lieues de Paris qui pousse résolument ses fortifications, se voient menacés d'être « environnés et enveloppés », « entièrement perdus et ruinés »¹, et se replient, par Soissons, vers le Nord ; campagne de l'été de 1544, qui est comme l'ébauche de la campagne de l'été de 1518.

Aucune de ces actions n'est décisive, mais le roi de France « tient ». Et tenir

contre l'entreprise de Monarchie universelle, c'est déjà la vaincre.

Les traités successifs ne sont qu'en apparence à l'avantage de Charles-Quint : celui de Cambrai reconnaît, une fois de plus, à la France la Bourgogne, les villes de la Somme ; celui de Nice lui accorde la Bresse, le Bugey et les deux tiers du Piémont ; à Crépy, l'empereur reprend la Savoie et le Piémont, mais convient de donner en mariage au duc d'Orléans sa fille Marie qui apportera en dot les Pays-Bas et la Franche-Comté.

Les « enfants de France », laissés en otages après Madrid, ne rentreront qu'après le traité de Cambrai, contre l'énorme rançon de 1 200 000 écus, et amenant avec eux leur future belle-mère, l'infante Eléonore dont le mariage avec le roi avait été convenu depuis quatre ans (1530).

Charles-Quint chez François I^{er}. — Le voyage de Charles-Quint à Paris, où il fut reçu avec une grande magnificence, deux ans après le traité de Nice, n'eut d'autre conséquence que d'irriter davantage les deux rivaux (1540).

Les princes, la duchesse d'Etampes, maîtresse du roi, et son fou Triboulet eussent voulu retenir l'empereur prisonnier tant qu'il n'aurait pas cédé sur Milan. François se refusa à recommencer contre le petit-fils du Téméraire la félonie de Péronne.

Armée et diplomatie. — Toujours entre deux guerres, tout le temps que le roi, tenace dans sa grande cause, mais incurablement léger, ne donne pas à ses constructions et à ses plaisirs, il le consacre aux institutions militaires et à la politique extérieure, où il apporte un sens aigu du monde moderne. Après la mort de sa mère, son principal conseiller est Montmorency, gouverneur du Languedoc, qu'il a fait connétable.

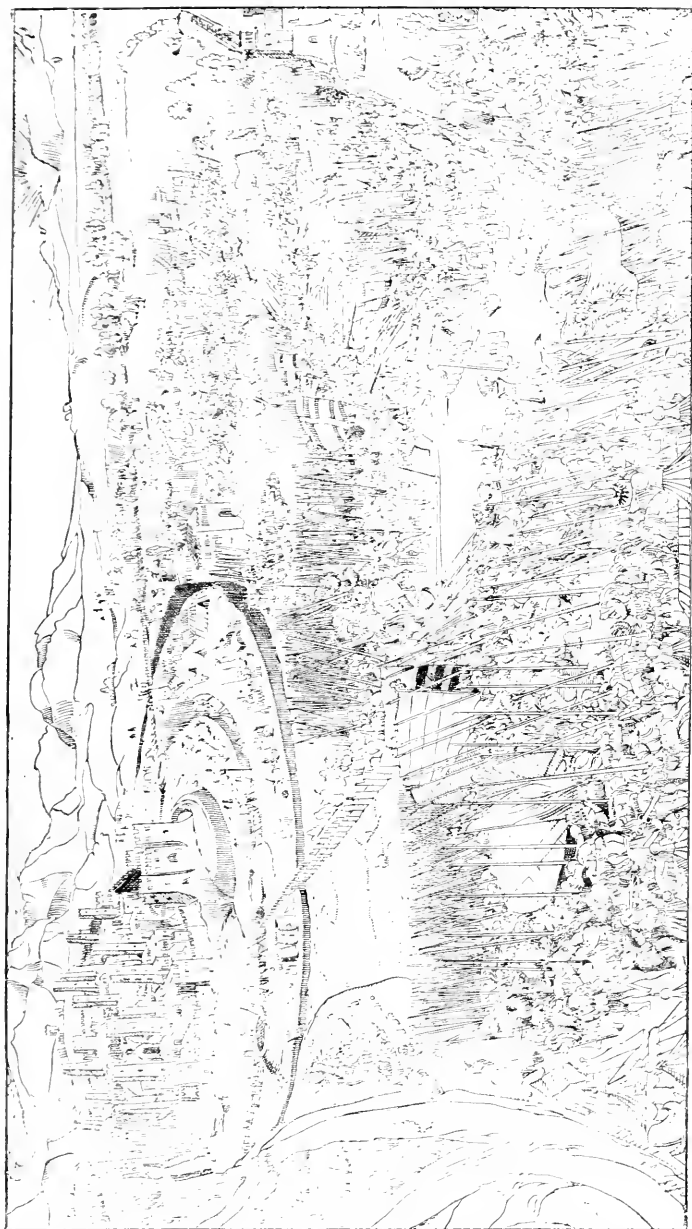
L'infanterie devient la reine des batailles, mais ce n'est plus une troupe mercenaire (des Suisses), c'est le fantassin français, « bien en point, bien armé, bien lesté »², tel que vont le connaître les guerres futures. Montluc, historien des guerres du siècle, écrit qu'« il a toujours en envie de se jeter parmi les gens de pied ».

L'ordonnance de 1534 crée sept légions de gens à pied, de 6 000 hommes chacune, et organise un sévère recrutement régional.

La diplomatie, qu'elle soit ou non conduite par des prêtres, — elle l'est,

1. Lettre du roi à l'Assemblée des représentants de Paris.

2. BRANTÔME.



BATAILLE DE PAVIE

Un cartoon de l'avant-dernier plan semble indiquer l'endroit où François I^{er} fut fait prisonnier

le plus souvent, par des prélats très libres d'esprit et savants, — devient résolument laïque dans son objet, indifférente aux intérêts religieux, soucieuse seulement des intérêts politiques et économiques.

Alliance avec les protestants et avec les Turcs. —

Dès que la Réforme¹ eut commencé à diviser l'Allemagne entre deux grands partis qui étaient tout à la fois religieux et politiques. — les catholiques qui s'appuyaient du pouvoir absolu de l'empereur, les protestants qui se réclamaient des libertés germaniques. — François entra en conversation avec ceux-ci et, bientôt, passa avec eux des accords, ce qui ne le retint pas de persécuter à l'intérieur du royaume les hérétiques².

Pareillement, après avoir, au début de son règne, annoncé la Croisade contre les musulmans, il hésita pas à traiter

avec eux et, non seulement avec le sultan de Constantinople, Soliman, à qui, dès le soir de Pavie, il avait fait porter sa bague, mais encore avec l'amiral Barberousse, bey d'Alger et de Tunis. Pendant que Charles-Quint prend le rôle de défenseur de la chrétienté contre les pirates « barbaresques » et conduit lui-même deux grands expéditions en Afrique, où il occupe Tunis (1535) et

échoue devant Alger (1541), François, qui aurait pu trouver la devise : « France d'abord », unit ses flottes à celles de Barberousse et envoie à Constantinople son meilleur ambassadeur, La Forest.

Les « capitulations ». — Le traité de 1536, dont la partie commerciale a été seule mise par écrit, consacra les « capitulations », c'est-à-dire le droit, pour les Français résidant en pays musulman, de relever de leurs autorités nationales, établit ainsi la suprématie de la France dans les pays du Levant. Il assura, en outre, au roi « très chrétien », comme on appelait le roi de France, l'alliance défensive et offensive de la Porte : le Turc eut un subside d'un million d'écus d'or, afin de « travailler le roi des Espagnes », le roi très catholique.

On a pu dire qu'autant que François I^{er} lui-même, Soliman contribua à sauver l'Europe de la su-

prématie hispano-allemande. Avant, aut à la fois dans la vallée du Danube et dans l'Adriatique, il tint constamment Vienne, Venise et le Napolitain sous la double menace de ses armées et de ses flottes.

La destruction de l'armée hongroise aux marais de Mohacz fit au flanc de Charles-Quint une blessure que rien ne put guérir.

HENRI II

Si d'inérent qu'il fût de son père, froid et sec, d'esprit médiocre, Henri II

continua sa politique contre l'entreprise d'Autriche (1547 à 1559).

Il avait épousé la fille du grand-duc de Toscane, Catherine de Médicis.



LA LECTURE SOUS FRANÇOIS I^{er}

¹ la lecture du jugement est écoutée à genoux ; le bourreau attend les condamnés. Extrait du traité de procédure criminelle de Milloens (Boiss, Paris, 1547). (Bibl. Nat.)

Guise et Châtillon. — Le conseil fut composé principalement de Montmorency, tombé en disgrâce à la fin du dernier règne, et des Guise, qui commencèrent leur prodigieuse fortune.

Le connétable, promu duc et pair, poussa dans les hauts emplois ses parents, les Châtillon, dont l'un, Gaspard, célèbre sous le nom d'amiral de Coligny, est l'un des grands hommes du siècle, esprit libre et puissant, pur type de citoyen et de héros.

Le duc Claude, chef de la famille des Guise, cadets de Lorraine, issus, par les femmes, de la branche royale d'Anjou, avait eu d'Antoinette de Bourbon dix enfants dont les plus célèbres furent François le Balafré, aussi grand homme de guerre que Coligny, politique subtil et populaire, et le cardinal de Lorraine, brillant, libertin¹, sans scrupule, dont Brantôme dit qu'il avait « l'âme fort barbouillée ».

Traité de Chambord. — Guise et Montmorency, à l'ordinaire en bataille, se trouvèrent d'accord pour engager le roi avec les princes réformés d'Allemagne.

Le roi, par le traité de Chambord (1552), leur accorde des subsides; il aidera leur ligue à résister « aux pratiques employées par Charles d'Autriche afin de faire tomber l'Allemagne en une bestiale, insupportable et perpétuelle servitude, comme il a été fait en Espagne et ailleurs », et à récupérer ainsi les libertés germaniques. En retour, ces princes, Maurice de Saxe, le margrave de Brandebourg (ancêtre des rois de Prusse), les ducs de Hesse et de Mecklenbourg, promettent leur aide au roi de France pour recouvrer « son patrimoine » (l'antique Gaule de l'Est et du Nord-Est), et, notamment « les villes impériales qui n'étaient pas de langue allemande », Metz, Toul, Verdun, « les trois évêchés », Cambrai « et autres semblables ».

Henri II revint ainsi à la politique nationale de Charles VII et de Louis XI, interrompue par le roman italien. La levée des gens de pied se fit dans la joie populaire, « tant était grande l'ardeur de voir la rivière du Rhin ».

Réunion des évêchés lorrains. — La « promenade d'Austrasie » fut vivement menée. Toul se rendit sans combat; les bourgeois de Verdun, convoqués par l'évêque, votèrent qu'ils voulaient devenir

français²; le connétable pénétra à Metz par ruse.

Tout le peuple était favorable au régime français. Il y avait déjà près d'un siècle que Metz s'était tournée vers le roi de France, comme vers son protecteur et tuteur.

Entre temps, le roi et Guise, s'étant

portés en Lorraine, mirent garnison à Nancy, où ils furent accueillis « à grand honneur ». Montmorency poussa en Alsace jusqu'à Strasbourg, pensant y recommencer le coup de Metz et entrer dans la ville « comme dedans du beurre ». Mais la République de Strasbourg, qui jouissait de grands privilèges dans l'Empire, ferma ses portes.

L'armée se satisfit d'abreuver ses chevaux dans les eaux du Rhin.

Siège de Metz. — La perte de la Lorraine et des évêchés, la rentrée des Turcs en Hongrie, décidèrent Charles-Quint à traiter avec les princes luthériens.

Forcé de renoncer à la monarchie absolue en Allemagne, humilié sur le Danube, il chercha une revanche sur la Meuse. François de Guise, qui s'était jeté dans Metz, la fortifia si solidement en un mois que l'empereur, « qui eût voulu être mort », leva le siège après quarante-cinq jours de batterie, ayant perdu la moitié de ses armées (30 000 hommes sur 60 000).

Cet échec, d'un immense retentissement, qu'on peut comparer à celui des Allemands en 1916 devant Verdun, ne fut pas compensé par une attaque en Picardie, où les Impériaux recommencèrent leurs ravages habituels, brûlant Chauny, Noyon, Nesle, Roye et autres villes et villages de la Somme.

Les fluctuations de la guerre dans les années suivantes nous furent, dans l'ensemble, favorables (succès des flottes franco-turques dans la Méditerranée centrale; destruction de Téroanne et de Hesdin par les Impériaux; brillantes incursions de Coligny et de Guise en Hainaut et en Artois; Seine évacuée par Montluc, mais tambours battants, enseignes déployées; prise d'Ivrée et occupation du Piémont par Brissac).

Le mariage de l'infant Philippe avec



HENRI II
(1519-1559).
(D'après Clouet.
Musée au Louvre.)

1. Selon le récit du chroniqueur l'Estoile, admis par Chateaubriand, « il avait des liaisons intimes avec Catherine de Médicis ».

2. JANSSEN (historien allemand), *les Aspirations françaises vers le Rhin*, p. 28.

la reine d'Angleterre (Marie Tudor) ne lui valait qu'un titre ; il lui fallut jurer de ne point engager l'Angleterre dans la querelle de l'empereur avec la France. La trêve de Vauxcelles, conclue pour cinq ans, laissa aux Français leurs conquêtes de Lorraine et de Piémont.

Abdication de Charles-Quint. — Découragé, caduc à cinquante-cinq ans, « tant maladif qu'à grand-peine pouvait-il retenir son âme », ruiné autant par ses victoires que par ses défaites qui avaient vidé d'hommes et d'argent l'Empire le plus vaste et le plus riche des temps modernes, Charles-

Quint abdiqua (1556). Il alla s'enfermer au couvent de Yuste d'où il ne put s'empêcher de suivre jusqu'à sa mort (1558) les grandes affaires.

Philippe II. — Son fils, Philippe II

était alors âgé de vingt-neuf ans, d'une maigreur d'ascète, vêtu comme un bouc, les jambes grêles, l'œil et la lèvre cruels, l'aspect d'un commis appliqué, d'ailleurs brûlé de passions. Il héritait de toute la succession de Charles-Quint, moins l'Empire, qui était échu à son oncle Ferdinand, mais qui restait l'allié de l'Espagne.

La sagesse, pour Henri II, eût consisté à tenir, au besoin à prolonger la trêve de Vauxcelles, propre à consolider les récentes conquêtes. C'était l'avis du cométable. Les Guise, poursuivant le trône de Naples, firent reprendre la guerre au bout d'un an, la portèrent en Italie.

Saint-Quentin. — La fortune sourit d'abord à Philippe. Il obtint le concours de l'Angleterre, traita avec le pape, gagna de loin (par le duc de Savoie Emmanuel-Philibert) la bataille de Saint-Quentin sur le cométable, qui fut fait prisonnier ; la ville, héroïquement défendue par Coligny, succomba (1557).

Le grand-amiral avait déconseillé la manœuvre excentrique de Montmorency

(en direction de la Meuse) qui permit le mouvement tournant du duc de Savoie (en direction de l'Aisne). Il s'était offert ensuite pour la tâche la plus ingrate, vouée d'avance à l'insuccès, la défense de Saint-Quentin.

Prise de Calais. — Son avis, dès l'année précédente, avait été d'attaquer sur Calais¹. Guise, rappelé en hâte d'Italie où ses affaires allaient mal, hésitait à pousser aux Anglais. Il y fallut l'ordre du roi, disant qu'il s'y rendrait lui-même.

Calais, qui depuis deux cent dix ans était aux Anglais, fut emporté du côté de terre par Guise et, du côté de la mer, par le frère de Coligny, Dandelot (janvier 1558).

Cateau-Cambrésis. —

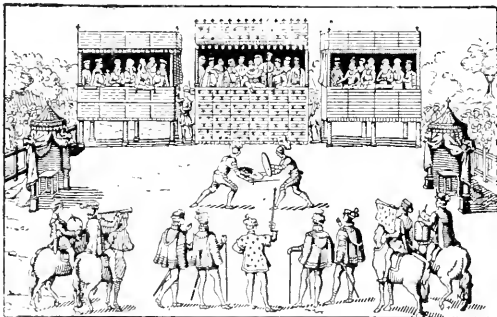
Le traité de Cateau-Cambrésis (avril 1559) — négocié par Montmorency, prisonnier, et par le

cardinal de Lorraine — termina la guerre.

La France gardait les trois évêchés lorrains, s'engageait à rendre Calais dans le délai de huit ans, sous peine de 500 mille écus d'amende, rendait tout de suite la Corse, cédaït la Savoie, la Bresse, le Bugey, Thionville, Montmédy, Hesdin, renonçait à l'Italie. Philippe II, veuf de Marie Tudor, sa deuxième femme, et refusé par sa belle-sœur, Elisabeth d'Angleterre, épousait Elisabeth de France, fille aînée de Henri II, âgée de treize ans, qui avait été d'abord promise à son fils Carlos.

La plupart des chefs militaires, tous les historiens contemporains, Montluc, Brantôme, se sont élevés contre le traité : il eût fallu continuer la guerre contre l'Espagne. De son propre aveu, elle était épuisée : « Il m'est de toute impossibilité de continuer, avait écrit Philippe II à Granville... Qu'à aucun prix on ne rompe! » Ainsi « trois ou quatre gouttes d'encre noircirent nos gloires ».

Toutefois le gros de la nation était



DUEL DE JARNAC ET DE LA CHATAIGNERAIE (1547)

Le duel eut lieu sur l'esplanade du Château de Saint-Germain en présence de Henri II et de sa cour ; Jarnac tua son adversaire d'un coup imprévu, lui tranchant le jarret d'un revers de son épée. L'expression « Coup de Jarnac » désigne un coup décisif et surtout inattendu.

(Bibl. Nat., Est.)

las; dégoûté des conquêtes italiennes, le but de la longue guerre lui semblait atteint par l'échec de l'entreprise d'Autriche pour la monarchie de l'Europe et par les reprises que la France avait faites à l'Est, au Sud-Est et au Nord-Est vers ses frontières naturelles.

Le Balafre, selon un récit du temps, aurait dit au roi : « Vous donnez en un jour ce que ne vous ôteraient pas trente ans de revers. » Cependant l'un des négociateurs, c'était son frère, le cardinal, qui ne se cachait pas de sa principale raison pour traiter : l'alliance des deux couronnes d'Espagne et de France pour combattre les progrès de l'hérésie, changer la guerre extérieure en guerre intérieure.

La lutte contre la maison d'Autriche ne reprendra qu'avec Henri IV et les

grands cardinaux Richelieu et Mazarin, à l'issue des guerres de religion où la France va se déchirer près d'un demi-siècle, comme aux pires jours des guerres bourguignonnes.

Mort de Henri II. — Le règne qui avait commencé au duel « judiciaire » de la terrasse de Saint-Germain (Jarnac contre la Châtaigneraie), finit dans un tournoi à l'hôtel royal des Tournelles, devant la Bastille.

Aux fêtes pour le mariage d'Elisabeth (par procuration, avec le duc d'Albe), Henri II, portant les couleurs de Diane de Poitiers, son amie sexagénaire, voulut jouter avec Montgomery, capitaine des Gardes, et fut blessé mortellement d'un éclat de lance qui lui entra dans le cerveau. Le fameux chirurgien Vésale accourut en vain de Bruxelles, envoyé par Philippe II (1559)



CHAPITRE X

LA RENAISSANCE

XV^e ET XVI^e SIÈCLES

Les Lettres et les Arts aux XIV^e et XV^e siècles. || La Renaissance dans les Arts et dans la Littérature. || La Cour de François I^{er}. || Rabelais, Amyot, Marot, Ronsard, Montaigne. || Progrès de la Science.

DEPUIS trois siècles, le travail intérieur qui s'est accompli sous l'agitation de la politique et de la guerre, a été, jusqu'à la fin du moyen âge, très lent, puis, au sortir de la période qui mène à la Renais-

de moindres ravages dans le domaine des choses de l'esprit. La féconde imagination créatrice des grands siècles du moyen âge est épuisée. Cependant on rencontre dans ce Sahara quelques oasis.



LA COUR D'UN CHATEAU AU XV^e SIÈCLE. — D'APRÈS LE MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE DE BRUXELLES.

Le jeu de cartes, le jeu de dames, le jeu de loto, le jeu de la truelle et le jeu de la tresse. — D'après le manuscrit de la Bibliothèque de Bruxelles.

son développement rapide et brillant.

Lettres aux XIV^e et XV^e siècles — La guerre de Cent ans dans l'Europe occidentale n'a pas seulement accru les limites de la misère du peuple, changé en les et des terres fertiles, arrêté l'essor du commerce ; elle n'a guère fait

Au XIV^e siècle, la poésie du moyen âge, souvr de la chevalerie, jette ses dernières lueurs dans les ballades de Charles d'Orléans (prisonnier des Anglais), les lamentations de Christine de Pisan, quelques strophes d'Eustache Deschamps et d'Alain Chartier.

La « pitié » de France durant la guerre



ALAIN CHARTIER
1380-1444.

(D'après une sculpture
de Le Duc et Tony
Noël.)

anglaise tient une grande place dans ces petits poèmes patriotiques. Ce fut un ardent pamphlet d'Alain Chartier qui valut au vieux poète endormi le long baiser de la jeune dauphine, Marguerite d'Écosse, fiancée au futur Louis XI. Comme les courtisans s'étonnaient, elle dit « qu'elle n'entendait pas avoir favorisé l'homme qui était laid et mal

proportionné (il était bossu), mais seulement la bouche de laquelle étaient issus tant de mots dorés ».

La succession de l'épopée, à la fois histoire et roman, n'a pas été recueillie. La chronique est amusante, mais légère, avec Froissart, *imagier* délicieux, qui n'a le goût que des aventures, des nobles *trouesses*; pour leur faire honneur, il avait commencé à les écrire en vers; d'ailleurs honnête, impartial, bon flamand, français avec les Français, anglais avec les Anglais.

Les *Cent Nouvelles* s'inspirent de Boccace¹; la verve en est aimable et légère; point de fausses pudeurs, le goût de la vie, d'une vie un peu grasse, et un joli sentiment de la nature.

Le théâtre, religieux ou profane, est toujours abondant; la valeur littéraire des *Miracles* (xiv^e s.) et des *Mystères* (xv^e s.) est médiocre; les innombrables *sotties* et *monalités* ne survivent que par la *farce de Patelin*, fabliau dialogué, qui annonce Molière.

Une bourgeoisie sérieuse, intelligente, de bonnes mœurs, s'est poussée aux premiers plans, après que la noblesse féodale

a été décimée dans les Crécy et les Azincourt; par malheur, la scolastique pèse toujours sur l'enseignement des écoles et de l'Université; un court réveil de l'humanisme, en pleine guerre anglaise, a été sans lendemain. L'Université est, d'ailleurs, demeurée étrangère et parfois hostile au sentiment national.

Les arts — La sève qui s'est retirée de la littérature, coule encore dans l'art, mais appauvrie.

L'art du moyen âge a été surtout religieux; la foi est moins vive depuis les grandes calamités, l'argent s'est fait plus rare.

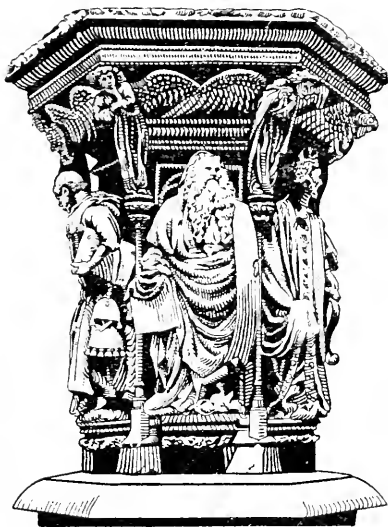
Le xiv^e siècle s'est contenté de compléter Reims, Rouen, Bourges. Le xv^e s'applique à réparer les déchirures que la guerre a faites à « cette robe blanche des églises » dont on a vu la France se vêtir au xiii^e siècle. Il y emploie le plus souvent un nouveau style, qu'on appellera « le gothique flamboyant » et qui n'a été d'abord qu'un progrès technique pour faciliter l'écoulement des eaux.

Ce dernier âge de l'art ogival a donné, dans l'architecture laïque comme dans la religieuse, quelques œuvres qu'on pourrait dire, selon un paradoxe de Renan, d'autant plus charmantes que la décadence y paraît (le nouveau Saint-Maclou à Rouen, Saint-Germain-l'Auxerrois, la Maison de Jacques Coeur à Bourges, l'hôpital de Beaume).

Le centre artistique de la France s'est déplacé; Dijon a hérité de Paris.

L'école de Bourgogne est, comme la maison de Bourgogne, un rameau flamand enté sur un tronc français; cet art, pour être moins pur, n'en donne pas moins de nobles frondaisons (portal de la Chartreuse de Chantilly, puits de Moïse, tombeau de Jean sans Peur, Livre d'Heures de Chantilly).

L'Anjou et la Provence du roi René



LE PUITS DE MOÏSE, PAR CLAUDE SUTER
Piédestal d'une croix détruite pendant la Révolution. Il était primitivement élevé au-dessus d'un puits qui fut comblé. Six statues de prophètes y sont adossées.
(Chartreuse de Chantilly, près de Dijon.)

¹ Auteur du *Decamerone* et érudit (1313 à 1375).

subirent à la même époque l'influence des peintres du Nord. Le Flamand Van Eyck avait inventé, vers 1410, la peinture à l'huile; il la porta aussitôt à sa perfection.

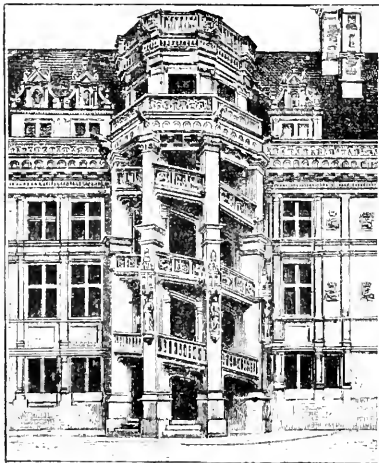
L'hellénisme. — La découverte de l'Italie par la France, si elle se fût produite plus tôt que le seuil du xvi^e siècle, aurait été moins fertile en conséquences; il avait fallu que l'Italie se rencontrât au préalable avec l'hellénisme.

Il y avait longtemps que les érudits et les lettrés d'Occident lisaient, traduisaient des auteurs anciens; mais c'étaient seulement les latins. Or, la félicité de l'Antiquité faisait défaut, le sens de l'Antiquité manquait: le grec fut absent du moyen âge. Aristote lui-même n'était guère connu que par les Arabes.

C'est l'hellénisme, en fuite devant les Turcs (1453), qui donna à l'Italie la foi dans la raison humaine et la ramena au

grecque et avec la beauté grecque.

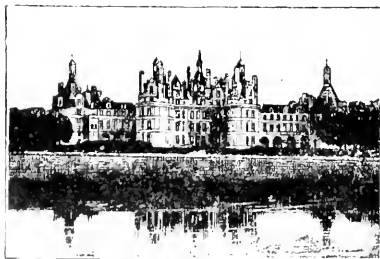
A fouler l'Italie pendant trente ans, les armées françaises se pénétrèrent à leur tour d'une civilisation affranchie des vaines terreurs, inondée d'une claire et douce lumière. La révolution profonde dans les arts, les lettres, la vie sociale, la voila. L'humanisme a triomphé de la scolastique; l'art ne se propose plus seulement d'embellir les églises, il embellit la vie; les lettres ne sont plus le privilège d'une caste étroite; les châteaux forts deviennent des palais. Il y aura désormais plus de soleil et plus de joie dans le monde. Renaissance italienne, ou française, ou flamande, c'est cela.



LE GRAND ESCALIER DU CHATEAU DE BLOIS

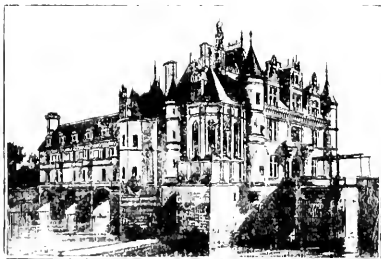
L'escalier est taillé dans une tour octogonale, ajourée de larges baies et ornée de décorations charmantes.

La Renaissance dans les arts. — Interprétée à la lettre, la « Renaissance » de l'art est un non-sens. L'art ne meurt pas pour renaître sous une forme ancienne. Dans l'histoire de l'art, « il n'y a pas d'interruption ».



CHATEAU DE CHAMBORD

Œuvre composite de Pierre Neveu dit Trinquain (vers 1523). Les tours sont romanes, la toiture est gothique, le corps du bâtiment est dans le style de la Renaissance française, les arêtes et les lanternes dans le style italien.



CHATEAU DE CHENONCEAUX

Construit sur le Cher entre 1512 et 1523. Le style gothique y est partout sensible sous le manteau d'une décoration de la Renaissance. Le corps de logis, élevé sur le pont du Cher est l'œuvre de Philibert Delorme.

culte de tout ce que le moyen âge avait réproyé. Par là, elle revint à la nature, retrouva la joie de vivre; selon le précepte de Marc-Aurèle, elle vécut avec les dieux.

La Renaissance italienne, c'est la seconde rencontre de Rome avec l'âme

Ainsi l'art de la Renaissance italienne, c'est l'art gothique ou roman qui se renouvelle en mêlant aux formes du moyen âge celles de l'Antiquité et, aussi, celles de l'Orient (notamment à Venise).

Les copies, intelligentes ou serviles, de l'Antiquité n'apparaîtront que plus tard

quand, au lieu de regarder la nature, on n'aura plus d'yeux que pour les œuvres consacrées, classiques qui, d'inspiratrices et de guides, auront passé modèles. Ce sera proprement la décadence.

Pareillement, l'art de la Renaissance française, c'est un églantier indigène qui est devenu rosier.

Architecture. — A la fin du xv^e et dans la première moitié du xvi^e siècle, les châteaux de la Loire (Amboise,

Blois, Chenonceaux, Chambord) et ceux de l'Île-de-France (Gaillon, Fontainebleau, l'Hôtel de Ville de Paris) ont gardé les formes du moyen âge :

vastes murs, hautes toitures d'ardoises, tours, créneaux, escaliers en spirales. Leurs architectes n'ont encore abandonné, à l'école du Boccador et de Serlio, que l'ornementation gothique, fleurs et flammes, pour les oves et métopes des temples et des palais d'Italie.

Le « classicisme » n'emporta seulement dans la seconde moitié du xvi^e siècle.

Lescot, chargé par François I^{er} de reconstruire le Louvre, Philibert Delorme qui construisit le château d'Anet pour Diane de Poitiers et commença les Tuileries pour Catherine de Médicis, avaient vécu longtemps en Italie. Ayant appris l'art dans les livres et les œuvres des anciens, ils bannirent des constructions nouvelles les derniers restes vivaces de l'ornementisme ogival, abaissèrent les



LES VERTUS PHÉOLOGIQUES.
PAR GERMAIN PILON

Le groupe des trois femmes supporte l'urne qui devait renfermer le cœur de Henri II
(Musée du Louvre.)

toits, aplanirent les surfaces, revinrent aux formes rectangulaires, aux arcs de plein cintre, aux frontons triangulaires, aux colonnes, aux ordres de la Grèce et de Toscane.

Pourtant leurs constructions se distinguent à première vue de celles des Italiens. Ils ont créé avec ces éléments étrangers un art original. C'est une architecture noble, élégante, aux belles lignes, aux purs profils, parfois un peu froide.

L'heureux mélange de la pierre et de la brique la ramènera, sous Henri IV et sous Louis XIII, à plus de simplicité et de gaieté.

Sculpture.

— De même, la statuaire du xvi^e siècle n'a fait d'abord que délaisser, sous l'influence des sculpteurs italiens, la pierre, le bois et l'ivoire pour le marbre. Elle a renoncé aussi à la polychromie, par où l'art gothique s'apparentait à son insu à l'art grec ; les sculpteurs ont mis en honneur cette blancheur uniforme qu'une erreur, longtemps répandue, a cru chère aux Phidias et aux Praxitèle.

L'élément purement français domine encore chez Michel Colombe, chevauchant sur le xv^e et le xvi^e siècle, et ses élèves (tombeaux de Nantes et de Brou) ; c'est seulement sous François I^{er} que les artistes italiens (Michel-Ange et Cellini) et surtout les antiques marqueront nos sculpteurs de leur empreinte.

Il ne subsiste plus rien de chrétien, au sens profond, chez Jean Goujon, le plus délicat des décora-



LA FORCE,

PAR

MICHEL COLOMBE

La Force arrache une hydre à une tour fortifiée Tombeau de François II à Nantes.)



UNE NAPHÉ,

PAR

JEAN GOUJON

« Le marbre lui-même semble couler. »
(Fontaine des Innocents, Paris.)



DIANE, PAR JEAN GOUJON

Œuvre bien française du plus italien de nos sculpteurs.
(Louvre.)



LEONARD DE VINCI
(1452-1517)
(Bibliothèque du Roi
à Turin).

teurs, Ronsard de la statuaire ; Barthélemy Prieur, Germain Pilon, Jean Cousin, ne sont plus épris que de la beauté profane et plastique.

Ils n'en restent pas moins, dans leur nouvelle religion, les descendants légitimes des

imagers.
Peinture. — Les influences italiennes parurent dans la peinture dès le xv^e siècle, chez Jean Fouquet, surtout chez Jean Perréal, peintre de Charles VIII ; elles régnèrent « par ordre » sur l'école de Fontainebleau lorsque François I^{er} appela à sa cour Rosso, Cellini, Le Primaticé.

Déjà, au retour de Margrignan, il avait amené Léonard en France. Le grand Florentin abrita pendant trois ans sa vieillesse lourde de gloire et de déceptions sous le ciel indulgent de notre Touraine. *In terra molle e lecta e diletta*, comme dira le Tasse. Une légende symbolique le fait moulin, au château d'Amboise, entre les bras du Roi.

Quelques maîtres résistèrent à la mode nouvelle. Il n'y a point de peintres plus français que les Clouet, bien que d'origine hollandaise. Ils peignent comme La Bruyère écrit. Dans leurs portraits, surtout dans leurs crayons, tout l'accessoire disparaît ; l'homme revit en quelques traits. La peinture, comme la sculpture, délaisse les sujets sacrés pour les sujets mythologiques, ou, si elle les traite, c'est sans sainteté.

Le mélange d'Italie et de France se voit encore dans les arts somptueux (tapisseries, mobilier, émaux). Seul le magicien de la céramique, Bernard Palissy, ne s'inspire que de la nature.

La musique s'est enrichie des instruments d'outre-monts et devient profane.

Renaissance littéraire
L'ère nouvelle de

la vie et du monde qui s'éveilla en France à la suite des « voyages d'Italie » et qui est proprement la Renaissance, a exercé surtout son action dans les lettres et la philosophie. Ce fut une action autrement profonde, et très soudaine.

Sans doute, deux écrivains de race qui sont au confluent du xv^e et du xvi^e siècle, n'appartiennent déjà plus tout entiers au moyen âge : Villon, poète truculent des gueux, mais souvent poète exquis, d'une sensibilité presque moderne (*Où sont les neiges d'antan*), et Philippe de Cominès, Machiavel flamand, politique informé, avec le goût des grandes synthèses historiques. Mais ce sont des exceptions ; autour d'eux, c'est la pleine décadence, une forêt de bois mort.

On peut fixer exactement le début du grand mouvement qui sort de la littérature des anciens retrouvée et divulguée. C'est aux premières années du xv^e siècle quand Erasme, le Voltairre hollandais, publie ses *Adages*, florilège de la pensée antique, et que les Estienne commencent à éditer les classiques, les « Bibles » de La Grèce, Homère, Platon, Aristote.

Incluse au moyen âge vers les mers du Nord, la France retourne à la Méditerranée, berceau des civilisations.

Ce fut un éblouissement. L'esprit traînait dans la scolastique. Des ailes lui poussèrent en une nuit, il s'envola dans la lumière.

La cour de François I^{er}. — La Royauté eut une très grande part dans cette véritable révolution ; le succès en fut tel qu'il y eut voir l'une des causes qui ont limité en France les progrès de la Réforme.

La cour à l'italienne, cour d'erudits, de poètes et d'artistes dont s'entourait François I^{er} et sa sœur, la reine de Navarre, c'est le quartier général des Humanités. La « Marguerite des Marguerites », en qui se reflète la Renaissance comme dans un miroir de Venise, com-



BERNARD PALISSY
(1510-1590)



PROFRAIT DE
MONNA LISA GIOCONDA
Le model de Vinci travailla plusieurs ans au portrait de la *jeune* (1503-1517). Reputée aussitôt en Italie pour le chef-d'œuvre de l'art du portrait, la *Jeune* fut acquise par François I^{er}. Elle est aujourd'hui au Louvre, où elle est devenue, après avoir été, en 1911, l'objet d'un vol audacieux.



CLAUDE LORRAINE
(1594-1682)
(Bibliothèque du Roi
à Paris).

pose elle-même des vers et des contes.

Le roi fonde le Collège de France, association de savants laïques qu'il eût voulu faire dinger par Erasme et qui s'opposa tout de suite à l'Université, alors corporation fermée et ecclésiastique. A cause de l'hébreu, du grec et du latin qui y sont professés, on l'appelle le collège des *Trois Langues*. La philologie (avec Budé, Turnèbe, Estienne, Ramus), l'histoire, le droit, les sciences naturelles, tout ce que la Sorbonne se refusait à admettre, se constituent sous sa protection.

François I^{er} fonde encore la Bibliothèque du Roi. Il fait acheter partout des manuscrits anciens, avec des statues et des tableaux. Il recherche et mérite le titre de « Restaurateur des Lettres ».

Le moyen âge a été le règne de la foi; il lui doit ses chefs-d'œuvre. C'est l'intelligence qui va devenir la reine des temps modernes.

Rabelais¹. — Cette action de l'antiquité s'exerce à la fois sur

les esprits et sur la langue; elle les atranchit et elle les enrichit, mais sans les altérer dans leurs qualités essentielles. C'est le même vocabulaire avec plus de mots, le même cerveau avec plus de fenêtres sur le dehors.

Rabelais plonge ses racines gonflées de suc antique au plus profond du vieux sol. Ce grand comique est un lyrique, et, plus encore: un créateur de mythes. Il est sans égal pour la forme du langage, l'ampleur et la richesse des tours, la sensation directe de la nature et de la vie.

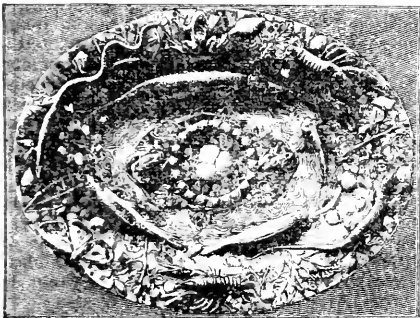
Sans doute ses deux énormes poèmes en prose, le *Gargantua* et le *Pantagruel*, charrient trop de grossieretés. « Parce que le rire est le propre de l'homme », il n'est pas indispensable que la gaieté, même débridée, se complaise aux vicieuses taverne. Mais quel prodigieux évocateur! Comme ses personnages, rois, moines, soldats, philosophes, bergers, marins, vivent d'une vie intense! Surtout, il

n'existe pas une œuvre qui contienne plus d'universelle sympathie et plus d'humanité.

On a vu exactement en Rabelais l'ennemi personnel de la sottise, toute contrainte lui est odieuse; il a le tanaïisme et la violence en horreur; son abbaye de Thélème a pour précepte: « Fais ce que voudras. » Ses idées sur l'éducation (par les choses, non plus par les mots), sur la justice, la liberté, l'hygiène, sur la morale, qui est le fond même de la vie, sur la nature, qui est le plus grand des livres, sur la raison humaine qui est sa loi, la science qui est sa religion: cette œuvre de sagesse et de force, c'est une flotte qui cingle, toutes voiles déployées, vers l'avenir et des étoiles nouvelles.



RABELAIS
1483-1553
Bibliothèque de la Sorbonne



PLAT ÉMAILLÉ, PAR BERNARD PALISSY

Les plats ou bassins rustiques, ornés de bestioles, sont au nombre des chefs-d'œuvre les plus aimés du magnifique artiste. La pâte s'y revêt des chaudes couleurs de l'émail.

(L'œuvre, C. Hachev.)

Amyot. La fusion de l'esprit français et du sentiment de l'antiquité s'aperçoit le mieux chez les traducteurs, dont Amyot est le plus fameux. Sa version de Plutarque ajoute à l'original par la naïveté et la fluidité charmante du langage. C'est surtout par Amyot que Shakespeare a connu le monde ancien.

Marot. — Clément Marot, disciple de Villon, l'associe dans son admiration aux maîtres nouveaux, Anacréon et Catulle; mais parce qu'une églogue est belle, il ne juge pas qu'une ballade doive être sans agrément. Il reste « le poète de son temps et de sa nation », clair, malin, spirituel.

Nos plus beaux génies du xvi^e siècle, dans les lettres comme dans les arts, ne copient pas les anciens; mais ils communiquent avec eux dans une affinité retrouvée. La Renaissance française est consciente d'elle-même.

La Pliade. — Sept jeunes poètes,

2. 1495 à 1544.
3. SAINT-BEUVE.

1. 1483 à 1553.



AGRIPPA D'AUBIGNÉ (1551-1630).
(Bibl. Nat., Est.)

réunis dans le dessein de donner à la France une littérature égale à celle des anciens, s'appelèrent eux-mêmes « la Pléiade », du nom des filles d'Atlas métamorphosées en constellation.

Ronsard fut le grand poète de la Pléiade, et il fut un grand poète, créateur de rythmes, restaurateur de l'alexandrin (*la Franciade*), technicien accompli et, quand il oublie d'être érudit, artiste délicat et subtil.

L'élegiaque Joachim du Bellay fut l'initiateur de la poésie « intime »; Baif, le premier, tenta de lier la musique et la poésie.

Le souffle de Sapho passa dans les sonnets de Louise Labé, cordière lyonnaise.

Le second âge de la Renaissance. — Les juristes, nos « Papimien », Dumoulin, Cujas, Pithou, découvrent, sous l'absurde droit féodal, les fondations romaines de la science du droit. Calvin se targue d'avoir retrouvé le christianisme primitif dans son *Institution*, chef-d'œuvre de la nouvelle prose française¹. Bodin, d'origine juive, cherche à concilier la morale et la politique et soupçonne la loi générale du progrès.

Comme le second âge de la Renaissance est contemporain des guerres de religion, la littérature et la philosophie se mêlent à la furieuse politique des partis. Du côté des catholiques, c'est Ronsard, avec ses *Discours* brûlant de patriotisme; du côté des protestants, du Bartas et Agrippa d'Aubigné, tous deux officiers au service du roi de Navarre (Henri IV). Les *Tragiques* de d'Aubigné ne furent publiés qu'au siècle suivant; écrits en pleine bataille, ils sentent la poudre, évoquent les prophètes d'Israël et annoncent Hugo.

L'éloquence parlementaire, avec L'Hôpital, du Vair, Étienne Pasquier, n'est pas moins imprégnée de sentiments antiques que cette poésie de combat. Le *Contre Un ou Discours de la servitude volontaire* du jeune La Boétie, est le premier cri républicain qui se soit élevé sous la monarchie.

PROGRÈS DE LA SCIENCE

L'ESPRIT humain, vivifié aux sources retrouvées, n'a pas encore été aussi actif. Il avait rédigé en latin l'*Institution chrétienne*, la traduisit lui-même.

Montaigne². — Au contraire, Michel de Montaigne s'est retiré de bonne heure de la vie publique pour consacrer « à sa liberté et à sa tranquillité », les « douces retraites de la demeure paternelle ». Il y écrit les *Essais*.

Aussi imbu que Rabelais de « la substantifique moelle » des anciens, il n'en a pas fait de la joie. Sa morale de la vie et sa politique sont d'un sceptique; mais son scepticisme est bon et honnête conseiller. Son « Que sais-je? » conclut à la tolérance, comme à l'une des conditions d'une vie aimable et paisible.

Il n'y a pas de raison plus parfaitement équilibrée. « L'âme, qui prenant le frein aux dents, emporte et ravit son homme si loin qu'après il s'étonne lui-même de son fait », ne lui paraît pas « exempte du mélange de la folie. » Il a le culte du bon sens. « Le sage doit, au dedans, retirer son âme de la paresse et la tenir en liberté et puissance de juger les choses. » « A quoi faire ces pointes élevées de la philosophie sur lesquelles aucun être humain ne peut s'asseoir, et ces règles qui excèdent notre usage et notre force? » « Ces humeurs transcendantes m'effraient comme les lieux hautains et inaccessibles. » Il se flatte d'avoir humé dans le sein de sa nourrice « un lait tempéré et sain ».

Il convient, étant sincère, que « la douleur est le pire accident de notre être » et laisse à d'autres l'avantage de la célébrer; mais il professe que « la vraie et souveraine liberté », c'est de ne pas craindre la mort. « Philosopher, c'est apprendre à mourir. » D'où sa curiosité de lui-même. « Tout homme porte en soi la forme de l'humaine condition. » S'il est universel, c'est comme l'initiateur de la noble et dangereuse étude du « moi ». Le parler succulent et nerveux, mâle et militaire, bref et brusque, éloigné d'affectation, décousu, c'est son style, qui est inimitable.

Avant tout, c'est un artiste; le désordre même des *Essais* est voulu; c'est l'artifice de l'inventeur d'un genre nouveau, « fantastique, seul au monde de son espèce ». « J'aime l'allure poétique, à sauts et gambades. » Il se joue dans la clarté, s'amuse de tout, n'ennuie jamais. Montesquieu l'appelle « un des quatre grands poètes », et Shakespeare lui doit beaucoup.

actif. Et dans toutes les directions. Que de nouveautés extraordinaires depuis un siècle, l'imprimerie, l'Amérique, l'Ita-
2. 1533 à 1592.



AMBROISE PARÉ
1517-1590.
(Bibl. Nat., Est.)

lie, la Grèce! Demain l'Italien Galilée, continuant le Polonais Copernic, découvrira que la terre tourne, avec tout le système planétaire, autour du soleil, et le Hollandais Jansen inventera les deux instruments de pénétration dans l'infiniment grand et dans l'infiniment petit, le telescope

et le microscope.

Le vieux monde craque de toutes parts. Les curiosités excitées fouillent toute la matière, monde inanimé et corps humain. Quels précurseurs étonnants que Viète, Fernel, Palissy, Vésale, Ambroise Paré, créateur de la chirurgie moderne!

Mais la science n'est pas son objet à elle-même; elle applique ses découvertes à l'agriculture, à l'industrie, à la naviga-

tion, à tout ce qui peut contribuer à l'émancipation, au progrès, au bonheur de la société des hommes.

Cette glorieuse terre de France, si affreusement ravagée aux guerres anglaises et bourguignonnes, revit, plus féconde et plus belle. Le roi lui-même établit à Lyon et à Tours les premières manufactures de drap, et il lance la France à la mer.

Il développe Dieppe, Saint-Malo, fonde le Havre, abri pour les vaisseaux « qui naviguent dans la mer Océane ». Le premier, il proclame « la liberté de naviguer sur la mer commune ». Jacques Cartier découvre le Saint-Laurent, le remonte et commence la colonisation du Canada, « la Nouvelle France ».



JACQUES CARTIER
1494-1554.



CHAPITRE XI

LA RÉFORME

Causes morales et politiques. || La Réforme en France. || Les Guerres de Religion. || Henri III et la Ligue.

Echec de la réformation volontaire. — A refaire l'histoire avec des hypothèses, — mais juger d'un événement, c'est supposer qu'il aurait pu être autre, — il n'est guère douteux que, si l'Eglise de Rome s'était corrigée à temps, elle eût évité la Réforme et n'aurait pas perdu au XVI^e siècle la moitié de l'Europe.

C'est ce qui a été reconnu de bonne heure par le pape Adrien, successeur de Léon X, et, plus tard, par l'adversaire le plus puissant des églises protestantes, Bossuet : « On sait, dit-il, ce qui arriva dans le concile de Bâle, où la réformation fut malheureusement éludée, et l'Eglise replongée dans de nouvelles divisions. »

Cette réforme intérieure et volontaire de l'Eglise qu'avaient réclamée quelques-uns de ses plus illustres docteurs (saint Bernard, Gerson), fut constamment ajournée ou refusée par des papes imprévoyants, plus occupés du temporel que du spirituel.

Ils méconnaissent les avertissements (le grand schisme d'Occident, la guerre albigeoise, la révolte de Jean Huss en Bohême, celle de Wiclif en Angleterre). Au lieu de supprimer les abus, ils y ajoutèrent, tel le trafic des indulgences, bien que trois conciles l'eussent interdit¹. On appelait ainsi le rachat, pour une somme d'argent, des peines de l'Enfer et du Purgatoire. Ce commerce se développa avec les dépenses croissantes de la papauté pour ses politiques guerrières, ses cours princières, ses embellissements de Rome.

La ferme des indulgences appartenait en Allemagne à l'archevêque de Mayence ; il la revendit aux Juggers, banquiers d'Augsbourg, qui la firent exploiter par des dominicains.

Martin Luther. — Martin Luther, « frère Martin », était un moine augustin de Wittenberg. Son ordre l'ayant envoyé à Rome, il s'y rendit plein de piété, tremblant d'aborder « la Ville Sainte » et le pontife², « image du Christ sur la terre » ; il en revint bouleversé par les spectacles d'idolâtrie, les propos libertins, et portant en lui sa *Captivité de Babylone*, où il montrera le Christ prisonnier du pape.

Au retour, il ne s'attaqua d'abord, avec une furieuse éloquence, qu'au marché des indulgences, « à la foire des âmes » (1517) ; mais sa polémique contre le dominicain Tetzel eut vite fait de l'emporter à la révolte ouverte contre le pouvoir du Saint-Siège, dispensateur des indulgences, puis contre les lois de l'Eglise (notamment le célibat des prêtres et l'indissolubilité du mariage), enfin contre quelques-uns des principaux dogmes et le culte des images.

Il dira de sa vie tourmentée, de la nouvelle religion militante et triomphante sous son nom, de son universelle renommée : « Qui eût vu cela dans les étoiles ? ».

Causes morales de la Réforme. — C'est qu'il y avait des causes beaucoup plus profondes qu'« une querelle de moines », comme l'avait cru le pape Léon X, au mouvement des esprits qui allait, en quelques années, détruire à jamais l'unité de l'Eglise, non seulement en Allemagne, mais en Hongrie, en Suisse, en France, aux Pays-Bas, dans les pays scandinaves et en Angleterre.

C'était d'abord ces corruptions du haut clergé et des moines dont s'étaient affligés en vain le plus éloquent prédicateur des Croisades³ et l'auteur présumé de *l'Imitation*⁴, le plus beau des livres chrétiens du moyen âge.

Mais comment réformer les mœurs, mettre un terme aux abus ? L'Eglise n'aurait-elle pas pu se corriger elle-même ?



LUTHER (113) (1549).
(D'après
Lucas Gledach.)

1. Latran (1215), Vienne (1311), Constance (1418).

2. Jules II.

3. SAINT BERNARD.

4. GERSON.

Il faut citer dans son texte la déclaration de guerre de Luther : « Qu'il était impossible de réformer l'Église à moins de renverser de fond en comble les canons, les décrétales, la scolastique, la théologie, la philosophie, la logique », c'est-à-dire les commentaires de l'Ancien et du Nouveau Testament où la critique individuelle s'était arrêtée, où l'esprit de libre examen réclamait de pénétrer.

Causes politiques. — A ces raisons morales s'ajoutèrent des raisons politiques. Les princes et Républiques entreprirent de s'émanciper par des religions nationales du joug de Rome et de s'emparer par la sécularisation des immenses biens ecclésiastiques.

Ainsi les croyances nouvelles, l'ambition de la raison humaine et l'intérêt s'accordent. La prétention des premiers réformateurs, c'est de ramener les âmes au christianisme primitif : — nulle autre autorité que celle des Saintes Écritures, de Dieu même ; — et c'est de pousser les peuples vers un système de gouvernement plus libre, plus moderne. *Heur Omnes, « Monseigneur tout le monde »*, disait Luther, bien que ses premiers adeptes fussent des princes, des nobles, des savants, et fort éloigné de prévoir que les pays protestants connaîtraient, eux aussi, les pires tyrannies.

La Réforme est donc essentiellement une révolte contre l'évêque de Rome, contre son pouvoir spirituel et contre son pouvoir temporel. L'acte de foi s'accompagne d'une action politique.

Réforme et Renaissance. — Contemporaine de la Réforme, la Renaissance, son aînée seulement de quelques années, lui a ouvert les voies. Exactement, elle a élargi eu de grandes chaussées, où des milliers d'hommes se précipitent, les sentiers vers la science, la philosophie, l'antiquité gréco-romaine, l'antiquité hébraïque, qui n'avaient été accessibles, pendant le moyen âge, qu'à un petit nombre de clercs et de laïcs. L'esprit critique envahit le monde. Le livre, grâce à l'invention de Gutenberg, est dans toutes les mains.

Par contre, la Renaissance, gonflée comme elle l'est du suc des littératures païennes, attiédit, dans les pays de civilisation plus avancée, ces croyances religieuses dont l'ardeur est seule capable d'allumer des schismes. Le scepticisme d'un Erasme, correspondant familier de

Léon X, d'un Rabelais, d'un Michel de Montaigne, les défend contre la violente révolte qu'est un changement de religion et s'accorde, sans le rompre, du lien relâché de la foi. Ces Occidentaux ont passé le grade de l'hérésie.

Le libre examen est le génie de la Réforme, mais ses ailes sont courtes quand on les compare à celle de la science.

L'Italie et la France resteront en majorité catholiques parce que les intelligences n'ont pas attendu les réformateurs pour secouer le joug des dogmes ou des docteurs oppresseurs.

En fait, la Réforme a été hostile à la Renaissance. Cette fleur païenne de la libre nature fut fauchée partout où elle n'avait point poussé, comme aux pays de la Méditerranée et du soleil, d'assez profondes racines. La Réforme voulut la famille sérieuse, le mariage glorieux, la vie grave, la morale sévère, la société pareille à ses temples nus d'où sont bannis, sauf la musique chère à Luther, tous les arts.

Origines des guerres religieuses et civiles. — Si la Réforme n'avait été qu'une révolution religieuse et morale, elle n'en aurait pas moins déchaîné les guerres civiles qui remplissent une si grande partie du XVI^e siècle. En effet, l'Église ne pouvait laisser échapper de si vastes proie sans faire appel au bras scélérat contre les hérétiques. L'esprit de tolérance était tellement étranger à ces temps, encore empreints du moyen âge, que les nouvelles religions n'attendirent pas de vaincre pour se montrer aussi implacables sur leur jeune orthodoxie que les anciennes.

Les protestants ont été jetés dans la révolte par l'intolérance farouche des gouvernements catholiques ; puis, les catholiques, les anabaptistes, les juifs et les libres penseurs (libertins) n'ont pas été moins rudement persécutés par les protestants, partout où ceux-ci étaient devenus les plus forts. Dans le même temps où s'allume à Paris le bûcher de Dolet², Calvin fait brûler à Genève le plus hardi savant du siècle, l'aragonais Michel Servet, qui a découvert, avant Harvey, la circulation du sang. L'ami de Luther, le doux Melancthon, lui en rendit grâce.

2. Voir p. 97.



CALVIN (1509-1564).
(D'après le portrait grave par Koning.)

1. La réformation servit puissamment à transformer une société toute militaire en une société civile et industrielle. (CHATELAIN-BRIAND.)

La Réforme elle-même n'a été, à aucun moment, une entreprise pour conquérir la liberté de conscience. C'est de l'horreur des luttes entre catholiques et protestants que naîtra la liberté de conscience comme un besoin, une nécessité de vie.

Variétés de la Réforme. — Les guerres civiles étaient d'autant plus inévitables que la Réforme fut, comme on l'a vu, politique et sociale en même temps que religieuse. Ses tendances furent bientôt contradictoires : tantôt républicaines (en Allemagne à ses débuts, en Suisse et aux Pays-Bas), tantôt despotiques (en

semblables qu'elles sont à celle de Luther, n'en portent pas moins des empreintes profondément individuelles ou nationales.

Ce furent principalement Zwingli, curé de Zurich, dans la Suisse allemande ; en France et dans la Suisse romane, Calvin (de son vrai nom : Jean Chauvin), fils d'un procureur fiscal de l'évêché de Noyon, lui-même pourvu, à douze ans, d'une chapellenie à la cathédrale ; Knox en Ecosse. Le schisme d'Angleterre fut l'œuvre du roi Henri VIII ; ayant vainement demandé à Rome son divorce d'avec Catherine d'Aragon, il se fit proclamer



LE MASSACRE DE VASSY (1^{er} mars 1562).

(Bibl. Nat., Est.)

Angleterre, sous Henri VIII et Elisabeth, dans les Pays scandinaves), et tantôt encore fédératives et presque féodales (en France et en Hongrie). Pour tout dire, elle fut presque partout en réaction contre les gouvernements existants.

La guerre éclata d'abord en Allemagne entre les princes luthériens et l'empereur, chef des catholiques.

La Wartburg avait été le Sinaï de Luther. Mais, comme sous l'Empire romain, « ce qui était conçu quelque part sembla naître partout à la fois ». Les apôtres de la Réforme dans les autres pays prêchèrent des doctrines qui, pour

par le clergé, puis par les communes, chef de l'Eglise anglicane.

Les réformés s'appelèrent généralement de ce nom ou *protestants*, pour leur protestation, à la diète de Worms (1521), contre les décisions impériales qui les taxaient de révolte et d'hérésie, et mettaient Luther au ban de l'Empire ; et ils se nommèrent plus particulièrement, selon les doctrines qu'ils avaient adoptées, luthériens, calvinistes, anglicans, évangélistes, presbytériens, sacramentaires, et, en France, huguenots.

Ce dernier mot est d'une étymologie douteuse ; c'est peut-être une corruption

du mot allemand *eidgenossen*, « confédérés unis par le serment », peut-être une injure catholique, du temps de la conjuration

d'Amboise : « Pauvres gens qui ne valaient pas des *huguenots*, petite monnaie du temps de Hugues Capet. »³

LA RÉFORME EN FRANCE

François I^{er} et la Réforme. — Les premiers réformés français, qui prêchaient seulement le retour à l'Écriture Sainte et gardaient presque toutes les doctrines catholiques, furent accueillis sans défaveur par François I^{er} et, par sa sœur, avec une très vive sympathie. Rabelais inclinait aux premiers « évangeliques ». Le Parlement et la Sorbonne se mirent aussitôt en bataille.

Homme de la Renaissance, ami des humanistes, allié des princes luthériens qui se proclamaient « ennemis de César », le roi eût continué volontiers à faire preuve de tolérance. Il redoutait les répercussions des disputes religieuses sur la politique.

Calvin lui adressa de Genève la lettre-préface de son livre de feu et de larmes, *l'Institution chrétienne*.

Il ne se décida pour la répression qu'en 1538. Dès lors, les édits se succédèrent contre « les mauvaises erreurs ». Les Parlements, dans ce siècle de la jurisprudence, multiplièrent les condamnations à « la hart » (pendaison) et au feu. Le savant imprimeur Dolet fut brûlé à Paris, place Maubert, où l'on voit aujourd'hui sa statue. A défaut des auteurs ou des libraires, les livres furent mis au bûcher (*l'Institution chrétienne*, les traductions de l'Ancien et du Nouveau Testament). Le Parlement d'Aix condamna à l'anéantissement tout un petit peuple héroïque des Alpes, les Vaudois, dont l'antique hérésie inclinait au calvinisme (1549).

Mais, nécessairement, plus les peines devenaient cruelles et plus nombreuses les exécutions, plus se développèrent les doctrines qu'on prétendait extirper, arrosées, fécondées par « le sang des martyrs » de la nouvelle foi.

Henri II et la Réforme. — La Réforme, encore sans ministres, sans temples, sans dogme précis, prit son expansion la plus considérable sous Henri II.

Les propagandistes furent pour la plupart d'anciens moines et prêtres; c'étaient les plus aptes à parler des abus qu'ils avaient connus et, même, pratiqués. Ardents à répandre « la parole de Dieu », on les vit, comme les premiers chrétiens, prêchant la nuit dans les faubourgs écartés, dans les caves et dans les bois.

Les églises réformées apparurent en 1536; elles furent constituées sur le modèle de celles de Strasbourg et de Genève. Les fidèles les appelaient « temples »; ils étaient « le troupeau »; leurs ministres du culte, « les pasteurs ».

Le droit de l'Etat à poursuivre les « hérétiques » et « blasphémateurs » pour la propagande des « fausses doctrines » ne fut pas contesté par les calvinistes; c'est le sujet d'un livre de Théodote de Bèze. Les tribunaux et les parlements appliquèrent aux réformés, sans pitié, mais selon toutes les règles de la procédure, les édits royaux. Les bûchers et les gibets firent office de convertisseurs.

Le Parlement et la Réforme. — Comme plusieurs membres du Parlement de Paris s'opposaient à ce que l'Inquisition fût introduite en France, attaquaient les abus de l'Église, réclamaient un concile et demandaient l'adoucissement ou la suspension des poursuites contre les réformés, le roi entra dans la grand-chambre où siégeait la cour et voulut que la délibération continuât en sa présence.

Au cours des débats, Anne du Bourg, fils de l'ancien chancelier de François I^{er}, protesta contre les supplices : « Ce n'est pas chose de petite conséquence que de condamner ceux qui, au milieu des flammes, invoquent le nom de Jésus-Christ. »

Il fut aussitôt envoyé à la Bastille avec trois autres conseillers. (La Bastille était une vieille forteresse qui datait de Charles V; elle avait été transformée au xiv^e siècle en prison d'Etat.)

Ce coup d'Etat annonçait la guerre « d'extermination et de bannissement contre l'hérésie » (1550). La chambre spécialement destinée à juger les hérétiques, qui fut établie dans tous les parlements, fut appelée « chambre ardente » parce qu'elle ne condamnait qu'au feu.

Catherine de Médicis. — Quand Henri II fut frappé par la lance de son capitaine des gardes, il était à la veille



CATHERINE DE MÉDICIS (1519-1589)

(Bibl. Nat., 1. 2.)

2. Voir p. 90.

3. CASTELLAN, *M. de Médicis*, p. 11.

1. Lettre des ambassadeurs vénitiens



CHARLES IX
(1550-1574).
(D'après Clouet,
Musée du Louvre.)

de donner le signal de la guerre intérieure. Sa veuve, Catherine de Médicis, va être, pendant près de trente ans, la véritable reine de France. Sa dure image préside à l'extinction de la maison de Valois, finissant comme l'avait fait celle des Capétiens directs et comme fera celle des Bourbons, par le règne de trois frères.

A François II, qui dépérit après avoir occupé le trône pendant dix-sept mois et avant d'avoir atteint sa dix-septième année¹, succéderont Charles IX, pendant quatorze ans², et Henri III, pendant quinze³, sans qu'aucun de ces rois déplorables ou détestables ne laisse de postérité.

L'auteur du *Génie du Christianisme* a dit de Catherine : « Elle était incrédule et superstitieuse ainsi que les Italiens de son temps ; elle n'avait en sa qualité d'incrédule aucune aversion contre les protestants et les fit massacrer par politique ; elle ne vit jamais dans le vaste royaume dont elle était souveraine qu'une Florence agrandie, les émeutes de sa petite république, les soulèvements d'un quartier de sa ville natale contre un autre quartier, la querelle des Pazzi et des Médicis dans la lutte des Guise et des Châtillon. »

La cour et les Jésuites. — La cour des Valois ne fut à aucun moment plus dissolue ; les filles d'honneur, « l'escadron volant » de « Madame » Catherine, les « honnêtes dames » que raconte Brantôme, les mignons de Henri III et de son plus jeune frère Alençon, donnaient un perpétuel scandale dont les graves huguenots tirèrent parti.

Dans le même temps, la claire dévotion des politiques d'autrefois (Suger, saint Louis, le cardinal d'Amboise) s'obscurcit au contact de l'Espagne et des jésuites.

C'était un ordre nouveau, qui avait été, au commencement du siècle, conçu sur la colline de Montmartre dans l'âme tourmentée d'un soldat biscayen, Ignace de Loyola, et qui avait rapidement acquis, d'abord en Espagne, beaucoup de puissance et de grandes richesses.

Les derniers Valois. — Même aux

1. 1559-1560.
2. 1560-1574.
3. 1574-1589.

heures que traversent des éclairs de vertus chrétiennes ou romaines, le règne des derniers Valois est l'une des époques les plus affreuses de notre histoire. Elle paraît d'autant plus sombre que les événements contrastent davantage avec l'éclat toujours plus vif des choses de l'esprit. Eclaboussé de sang, le xvi^e siècle continue à resplendir avec son Collège de France, ses maîtres de droit, ses précurseurs scientifiques, ses philosophes, ses humanistes, sa floraison d'artistes.

La bête humaine déchainée est atroce (massacres, empoisonnements, supplices raffinés), et la poésie ne fut jamais plus fraîche :

Mignonne, allons voir si la rose
Qui ce matin avait déclose
Sa robe de pourpre au soleil...

Ce demi-siècle est un temps de transition, donc de contradictions violentes, où triomphera finalement, mais combien frère encore ! la liberté de penser. Au dehors, dans l'Italie de Sixte-Quint, au Portugal et dans l'Espagne de Philippe II, dans l'Angleterre d'Elisabeth, le génie humain s'éleva à quelques-uns de ces sommets : Le Tasse, Camoëns, Cervantès et, le plus grand de tous, Shakespeare.

François II et les Guises. — François II, roi enfant, à peine âgé de quinze ans, laissa le gouvernement aux Guise ; ils étaient les oncles maternels de sa femme Marie Stuart, reine d'Ecosse, idole des poètes durant son passage en France, vouée à une destinée tragique.

Sous ce règne d'un an et demi, et encore aux premiers temps de Charles IX, la guerre civile continue à hésiter. Les nuages s'accumulent, mais ne crèvent pas.

Les Guises (le duc François et le cardinal), les « Lorrains », comme on les appelait, éloignèrent les premiers princes du sang : Antoine de Bourbon, par son mariage avec Jeanne d'Albret, roi de Navarre ; son frère Louis, prince de Condé⁴, et les trois Châtillon (Coligny, Dauldelot et le cardinal-évêque de Beauvais), qui avaient passé à la Réforme. Ils redoublèrent de rigueur contre le gros des protestants ; du Bourg fut mis à mort.



ANTOINE
DE BOURBON
père de Henri IV
(1518-1562).
(Musée Condé.)

4. Leur père, Charles, duc de Vendôme, frère du connétable de Bourbon, avait eu de Françoise d'Alençon sept fils et six filles.

Ils disaient aussi, ou laissaient dire, que la race des Valois était lépreuse, pourrie, et qu'il faudrait changer bientôt de dynastie.

Les protestants se lassèrent de supporter le martyre, comme sous le règne précédent, avec une « patience chrétienne et évangélique ». La Réforme française va devenir un parti politique, sans cesser pour cela de garder ce caractère moral qui fait sa noblesse, mais dont la gravité semble un reproche à ce qu'il y a d'aimable et de facile dans le génie français.

Conjuration d'Amboise. — La conjuration d'Amboise, dont « le chef muet », l'âme invisible », fut le prince de Condé, eut pour objet de réclamer au roi la liberté du culte réformé et d'ôter le gouvernement aux Guises (1560). Le secret, bien gardé pendant six mois, fut trahi par un avocat parisien à qui l'un des meneurs de l'entreprise (La Renaudie) s'était imprudemment confié.

Le roi s'étant laissé arracher la nomination du duc de Guise comme lieutenant général, la répression fut sauvage. Les Lorrains voulaient livrer au bourreau Condé et le roi de Navarre, têtes de la famille de Bourbon qui les séparaient du trône. On ne fit pendant un mois que « décapiter, pendre et noyer ». La Loire roula des cadavres attachés par couples de trois ou de quatre.

Mais « ces morts n'étaient pas muettes »¹ ; le petit roi, devenu un objet de haine, s'en lamentait : « Hélas ! qu'ai-je fait à mon peuple ! » Il lui aurait fallu entendre (et comprendre) la forte parole du vieux d'Aubigné, reconnaissant les têtes de ses meilleurs amis sur les poteaux où elles étaient exposées : « Les bourreaux ont décapité la France ! »

Minorité de Charles IX. — La guerre civile fut retardée, encore une fois, par la mort du roi. Son frère, Charles IX, était âgé de neuf ans. La régence fut reconnue (de fait, sinon de droit) à la reine mère.

Le chancelier de l'Hôpital. — Catherine avait lu, avec son acuité florentine, dans l'ambition des Guises. Elle les écartera, se rapprocha des Bourbons, moins par sympathie que pour les opposer aux Lorrains plus redoutables, et essaya d'abord de gouverner avec le chancelier Michel de l'Hôpital.

C'était le plus honnête homme du royaume, « le plus grand et le plus digne chancelier qu'il y ait eu en France »².

Un visage pâle et grave avec une épaisse et longue barbe blanche lui donnait l'aspect d'un sage de l'antiquité. Il avait pour devise les vers du poète latin : « Si le monde brisé s'éroule, les ruines porteront le cœur inébranlable. »

Aux Etats généraux d'Orléans et de Pontoise, le Tiers Etat réclama la fin des persécutions, l'abolition des justices vénales, la réforme du clergé, la suppression des douanes intérieures, un régime d'économie et de probité financière, la réunion périodique (tous les cinq ans) des Etats. C'était déjà l'esprit de 1789.

L'ordonnance d'Orléans, qui donna force de loi à quelques-uns de ces vœux, naufragea dans les désordres qui suivirent.

Le chancelier, dans son discours d'inauguration, s'était élevé fort au-dessus des partis. Affligé que « la communauté de foi fût plus forte que les liens du sang et la communauté des races » et que « deux Français et Anglais d'une même religion eussent plus d'affection que deux citoyens d'une même ville qui seraient de diverses religions », il dit aux catholiques : « Le couteau vaut peu contre l'esprit », et aux protestants que leurs passions compromettaient le bon ordre. »

Il donna la formule de la tolérance : « Otons ces mots diaboliques, noms de partis et de factions, luthériens, huguenots, papistes ; ne changeons (gardons seulement) le nom de chrétiens. »

Colloque de Poissy. — Il semble bien que la très grande majorité du xvi^e siècle ait tenu toute atteinte à l'unité religieuse, qu'elle fût catholique ou protestante, comme une atteinte à l'unité politique et « une débauche ». Sur ce point comme sur tant d'autres les catholiques français ne raisonnaient pas autrement que les calvinistes genevois.

L'Hôpital en eut, sans doute, le sentiment quand il se persuada que la réconciliation des croyances serait plus réalisable que celle des croyants et, en conséquence, qu'un libre concile pourrait supprimer les divergences religieuses.

Le colloque de Poissy (septembre-octobre 1561) où les ministres des églises réformées vinrent disputer avec les prêtres et docteurs catholiques, loin d'amener la conciliation, ne servit au contraire qu'à entraîner davantage les passions.

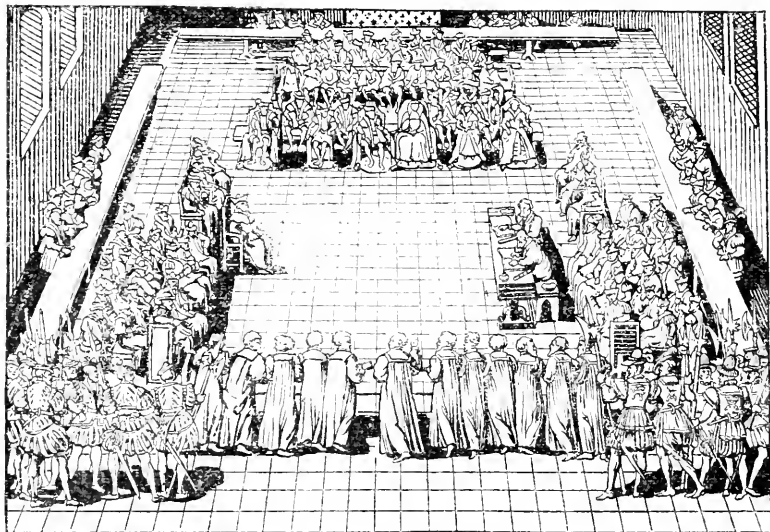
Premier édit de Saint-Germain. — Le chancelier n'en persista pas moins dans sa politique de conciliation. L'édit de Saint-Germain accorda « à ceux de la nouvelle religion » la liberté du culte hors des

1. MICHELET.
2. BRANTÔME

villes closes et, dans l'enceinte de ces villes, le droit de tenir des assemblées dans leurs maisons (17 janvier 1562).

Cet édit n'est pas encore l'édit de

fortes que, moins de six semaines après cette première déclaration des principes de tolérance par un acte de l'autorité royale, la guerre civile éclata.



— (C. G. L. G. L. — Les 1562) (septembre-octobre 1791.)

(Bibl. Nat., Est.)

Nantes qui lui-même, ne sera pas encore la Charte de l'entière liberté. Il y a trente-six années entre Saint-Germain et Nantes et quelles années ! Les haines étaient si

L'Hôpital ne fut qu'un précurseur, c'est-à-dire un homme qui n'aura raison que par les faits et par les malheurs publics.

LES PREMIÈRES GUERRES DE RELIGION

Massacre de Vassy. — Trente années de disputes religieuses et de querelles politiques avaient accumulé dans le royaume trop de matières incendiaires ; il suffit d'une étincelle pour tout embraser. Ce fut l'échauffourée appelée « le massacre » de Vassy.

Le duc de Guise, passant le dimanche 1^{er} mars dans la petite ville champenoise, s'y arrêta avec son escorte pour entendre la messe. Comme ceux de la religion étaient venus dans une grange pour célébrer leur pèche, quelques-uns de ces gens d'armes y pénétrèrent. Dans la collision qui suivit, les « religionnaires » furent arquebuzés « comme pigeons ».

Aussitôt les catholi-

ques de Paris firent une entrée triomphale au duc de Guise et lui offrirent 20 000 hommes avec deux millions d'or pour « punir » le royaume. De leur côté, les protestants prirent les armes, avec Condé pour chef.

Comme aux guerres bourguignonnes, celui des deux chefs qui prendrait possession du roi avait « motte du royaume ». Condé aurait voulu que la reine lui amenât le roi, Guise, plus hardi, parut tout à coup à Fontainebleau et en ramena à Paris, sous escorte, le jeune roi et sa mère, Catherine, prenant son parti des événements, passa aux Lorrains.

Appels à l'étranger. — Le Parlement mit les réformés hors la loi (13 juillet 1562). Il fut donné licence à tous de leur courir sus, sans que nul pût être poursuivi ou inquiété, Guise lui-même s'émut de cette chasse à l'homme.

Les protestants ripostèrent par des



FRANÇOIS ANTOINE
— (Bibl. Nat., Est.)
— (Bibl. Nat., Est.)
— (Bibl. Nat., Est.)



AMIRAL DE COLIGNY
(1519-1572)
Peinture du temps.
(Mise
de Versailles.)

massacres, qui ne furent pas moins horribles et saccagèrent les églises. Montluc (catholique), l'auteur des fameux mémoires que Henri IV appelait « la Bible du soldat », et le baron des Adrets (huguenot) rivalisèrent bientôt de férocité. Puis les protestants, bien qu'ayant pris la couleur blanche, alors nationale, et les catho-

liques qui avaient arboré le rouge d'Espagne, eurent recours à l'aide des coreligionnaires étrangers.

Pendant que Catherine faisait appel à Philippe II et au duc de Savoie et recrutait des lansquenets en Allemagne et en Suisse, Condé et Coligny traitèrent avec Elisabeth d'Angleterre et, pour 6 000 hommes de secours, lui livrèrent le Havre en gage de Calais que le traité de Cateau-Cambrésis avait promis de restituer après huit années d'occupation.

La pire tristesse des guerres civiles, c'est qu'elles effacent les frontières. On a déjà entendu L'Hôpital déplorer cette fraternité de ceux d'une même religion, qui les détache de la patrie terrestre. Nul scrupule ne vint à Guise, vainqueur de Metz et de Calais, d'appeler l'Espagne catholique ; il en vint d'abord à Coligny, héros de Saint-Quentin, promoteur de la marche sur Calais, d'appeler l'Angleterre protestante, mais il céda au cri des siens.

Pareillement les premiers luthériens allemands avaient payé des trois évêchés borains l'aide de Henri II. Demain, ce sera l'empereur allemand qui appellera l'Espagne, l'installera au Palatinat, lui remettra la garde du Rhin et lui promettra, en récompense, l'Alsace.

Première guerre. — Du massacre de Vassy à la paix de Nantes, cette longue lutte fut coupée par huit trêves ou édits de pacification¹, d'où la division classique en huit guerres de religion.

La première guerre tourna au seul avantage de la reine mère, qu'elle débarrassa de presque tous les principaux acteurs du prologue où elle avait péniblement tissé sa toile. Le roi de Navarre, revenu au catholicisme, fut mortellement blessé au siège de Rouen ; le maréchal

de Saint-André tué à la bataille de Dreux où le comte de Condé, combattant dans des rangs opposés, furent l'un et l'autre faits prisonniers ; Guise fut assassiné par un gentilhomme saintongeais, Poltrot de Méré, au siège d'Orléans. Catherine se trouva la maîtresse de l'heure.

Trêve d'Amboise. — Elle connaissait bien le faible Condé, « ce petit homme tant joli », comme chantaient ses soldats, d'ailleurs vaillant et généreux chef de guerre. Prisonnier, il accepta de négocier avec l'autre prisonnier, Montmorency et, en l'absence de l'indomptable amiral (Coligny), consentit la trêve d'Amboise qui permettait à tous les réformés la liberté de conscience, mais qui n'accordait la liberté du culte qu'aux seuls nobles, « tenant nef ».

« Traité d'un homme qui a la moitié de son courage prisonnier », s'écria Coligny. C'était, dit-il amèrement à Condé, « faire sa part à Dieu ».

Alors que « c'étaient les pauvres qui avaient montré le chemin aux riches », la religion parut n'être plus que le privilège d'une caste, avec une odeur de féodalité ; le catholicisme en devint plus démocratique, religion nationale des masses populaires.

Un pareil accord fut nécessairement précaire. Les protestants, s'inquiétant de nouveaux complots, tentèrent de se saisir de la personne du roi, ainsi qu'avaient fait les Guises à la première guerre, mais le coup manqua.

Les deuxième et troisième guerres de religion, séparées par la *petite paix* de Longjumeau, leur furent défavorables. Ayant mis le siège devant Paris, ils furent battus à la journée de Saint-Denis (1568), puis, l'année d'après, à Jarnac et à Moncontour.

Commandement de Coligny. — Condé, fait prisonnier à Jarnac, fut assassiné par le capitaine des gardes du duc d'Anjou. Ce fils prêtre de Catherine commandait l'armée royale depuis la mort de Montmorency². Les réformés élurent pour chefs le fils de Condé, Henri de Bourbon, et le fils de Jeanne d'Albret et du roi Antoine, le futur Henri IV.

Comme ils étaient agés seulement de quinze et de seize ans, Coligny prit le commandement effectif de « l'armée des princes ».

Le rayonnement de ce grand homme dépassait de beaucoup son parti ; ses ennemis eux-mêmes lui reconnaissaient

1. Amboise (1563), Longjumeau (1564), Saint-Germain (1570), Beaulieu (1576), Poitiers (1577), Fleix (1580), Nemours (1585), Nantes (1598).

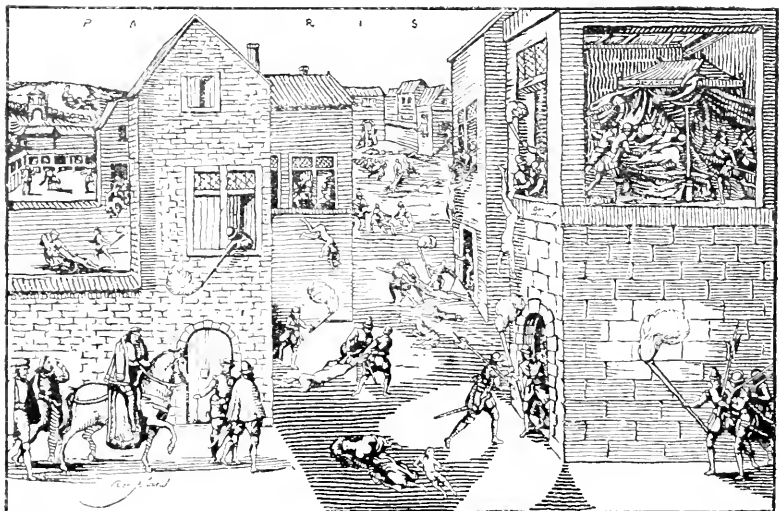
2. Le 30. Combat de Saint-Denis.

le souci constant du bien public. Il ne poursuivait pas seulement l'établissement de la liberté religieuse ; sa pensée profonde, c'était de « rétablir l'ancienne liberté française, en faisant en sorte que cette monarchie fût gouvernée par le conseil de plusieurs des plus prudents personnages, et que l'autorité du monarque fût restreinte à certains termes »¹.

L'amiral installa son centre à La Rochelle, d'où il recevait par mer les secours anglais. Avant remporté quelques

Le grand dessein de Coligny. — Charles IX n'avait été encore qu'un roi d'apparat, gracieux, mélancolique, bizarre, amoureux d'une petite bourgeoise (la flamande Marie Touchet), à ses heures poète et forgeron. Le désir de jouer un rôle dans les affaires de l'Etat lui arriva avec sa vingtième année. Celui qu'il entrevit était le plus grand : intervenir aux Pays-Bas contre Philippe II, les délivrer de l'Espagne, qu'il haïssait.

On a son projet de sa main, dans une



LA SAINT-BARTHÉLÉMY

Comme l'indique une inscription en haut de la gravure, la scène représente le massacre des Huguenots dans les rues et les maisons de Paris. Le graveur allemand ou hollandais a représenté dans le même cadre, au premier plan à gauche, la tentative d'assassinat de Maurevel tirant d'une fenêtre sur Coligny à sa sortie du Louvre, deux jours, avant le massacre : Coligny est à cheval. Au-dessous du cheval on lit : *Der Amiral*.

(D'après une gravure du temps, *Bibl. Nat.*)

succès, il forma le projet de marcher sur Paris par le Rhône et la Loire.

La Saint-Barthélemy. — Le deuxième édit de Saint-Germain (août 1570), survenant tout à coup, a paru si favorable aux réformés (amnistie, liberté de conscience, liberté de culte pour les villes déjà protestantes, et quatre villes de sûreté, dont La Rochelle et Montauban) que leurs historiens y ont découvert un piège : Catherine les aurait voulu induire en confiance afin de les livrer plus sûrement aux massacreurs de la Saint-Barthélemy (août 1572).

Cette préméditation n'est pas établie. Le massacre a été à peu près improvisé.

lettre à son ambassadeur à Constantinople², pour qu'il en avise le sultan : « Toutes mes fantaisies sont bandées pour m'opposer à la grandeur des Espagnols, et aider ces gueux des Pays-Bas qui ont déjà pris toute la Zélande et ébranlé la Hollande ». Cette lettre³ est d'autant plus significative que la Turquie, à l'autonomie précédent, avait subi à Lépante un désastre naval : la flotte de la Ligue Sainte (Espagne, Venise et Rome) y avait détruit la flotte turque.

Dès que le roi eut commencé des préparatifs, Coligny accourut, offrant ses services, ses amis. Il entra au conseil. Le

1. MÉZERAY.

2. Noailles, évêque de Dax.

3. Du 11 mai 1572.

frère du prince d'Orange, Ludovic de Nassau, eut des entretiens avec Charles IX, lui promit la Flandre en récompense de son secours armé, reçut quelques subsides et, aussitôt, s'empara de Mons et de Valenciennes. Aux menaces de l'ambassadeur espagnol, le roi répondait : « Je suis prêt à tout. »

La velléité de Charles IX, devenu le grand dessein de l'amiral, ce n'est pas le prétexte, comme on l'a cru, mais c'est la cause première de la Saint-Barthélemy. Catherine tenait pour la paix, s'effrayait d'une guerre avec l'Espagne, et, surtout, elle s'inquiétait de l'ascendant de Coligny sur le roi, voulait tout le pouvoir, en ayant la maladie, et ne se plaisait à rien autant qu'au jeu de ses combinaisons.

L'amiral, défendant au conseil l'entreprise des Pays-Bas, s'emporta à dire au maréchal de Tavannes : « Qui empêche la guerre d'Espagne n'est pas Français et a une croix rouge (la croix d'Espagne) dans le ventre. »

Attentat contre Coligny. — Cette apostrophe de Coligny (26 juin 1572) passait par le maréchal, atteignait la reine.

Restée toute Italienne, Catherine décida qu'il n'y avait plus qu'à le tuer. Il semble bien qu'elle ne s'en ouvrit qu'au duc d'Anjou et à la duchesse de Nemours, veuve de François de Guise, mère du jeune Henri de Guise, qui avait toujours accusé Coligny de complicité dans le meurtre du Balafre.

Des assassins à gage faisaient partie des grandes domesticités d'alors. Monsieur fournit Maurevel, qui avait déjà opéré pour son compte et qu'on appelait « le tueur du roi ».

On laissa passer les noces d'Henri de Navarre et de Marguerite de Valois à Notre-Dame, premier mariage mixte pour lequel le pape refusait la dispense (18 août). Le 22, Maurevel, posté dans la maison d'un ancien précepteur de Guise, au cloître Saint-Germain l'Auxerrois, tira sur Coligny, sortant du Louvre et rentrant chez lui. Coligny fut seulement blessé à la main et au bras.

Charles IX, très ému, se rendit chez lui, accompagné par la reine et le duc d'Anjou, qui, apparemment, s'inquiétaient de ce que dirait le blessé. L'amiral recommanda au roi l'entreprise des Pays-Bas, l'avertit que tout ce qui se disait au conseil était aussitôt connu du duc d'Albe.

Le roi lui dit : « La blessure est pour vous, la douleur et l'outrage pour

moi ; mais j'en ferai telle vengeance qu'on s'en souviendra à jamais. »

Revirement du roi. — Mais il ne fallut pas plus de vingt-quatre heures pour le retourner.

Il soupçonnait les Guises d'avoir fait le coup. L'enquête, ordonnée sans retard, l'aurait vite établi. Catherine (selon le propre récit de sa fille Marguerite) s'effraya que Henri de Guise et sa mère la missent en cause avec Anjou, que le roi, qui détestait son frère, le fit périr, qu'elle-même fût renvoyée à Florence.

Elle joua le grand jeu, envoya à Charles son ancien précepteur Gondi pour lui dire la vérité : que la reine et Anjou « avaient été de la partie », mais ajoutant que, si le roi continuait à vouloir faire justice de Guise, il serait lui-même en danger, que les huguenots le croyaient consentant avec sa mère et son frère et qu'ils s'apprêtaient à avoir recours aux armes. Il n'y avait donc d'autre moyen de salut que de prendre les devants : achever l'amiral et massacrer les protestants dans la nuit même, 23-24 août, fête de saint Barthélemy.

Assassinat de Coligny. — Catherine, étant venue appuyer le discours de Gondi, eut, de son propre aveu, beaucoup de peine à décider le roi. Il ne voulait pas que l'on touchât à l'amiral, accorda ensuite l'égorgement de tous les huguenots.

Dès qu'elle eut son consentement, elle envoya chercher Guise et le prévôt des marchands ; le roi lui-même leur donna l'ordre. Au récit du duc d'Anjou¹, sa mère aurait eu ensuite peur « de la conséquence d'une si grande entreprise à laquelle, pour dire vrai, ils n'avaient jusqu'alors guère bien pensé ». Elle aurait alors dépêché un gentilhomme à Guise pour lui enjoindre de rester en son logis et de ne rien entreprendre contre l'amiral, « ce seul commandement faisant tomber tout le reste ». Mais Guise était déjà parti avec une grosse troupe à cheval pour le logis de Coligny.

Il y arriva entre 3 et 4 heures du matin. Pendant qu'il attendait dans la cour, quatre de ses hommes forcèrent la porte, montèrent l'escalier, trouvèrent Coligny debout dans sa chambre avec Ambroise Paré, le chirurgien, et avec le pasteur Merlin, et le tuèrent d'un coup d'épée dans la poitrine. Ils jetèrent

¹ *Discours du roi Henri III dans les Mémoires de VILLEROI* ; c'est un plaidoyer. L'authenticité n'en a été contestée que par un historien allemand, Ranke.

ensuite le corps de ce grand soldat dans la rue.

Guise le reconnut, l'outragea et courut aussitôt continuer sa besogne pendant que sonnaient à toute volée les cloches de Saint-Germain-l'Auxerrois, donnant le signal du massacre général.

Le massacre. — Les gens de Guise, ceux de la milice bourgeoise, les gardes suisses (des cantons catholiques, qui ne parlaient qu'allemand), les archers du roi, et tout un lot de malfaiteurs professionnels, volontaires des grands crimes politiques, tuèrent toute la journée tout ce qu'ils purent trouver de huguenots, à commencer par les gentilshommes qui étaient logés au Louvre comme invités aux noces de Navarre, et les femmes comme les hommes.

Ainsi furent assassinés La Rochefoucauld, Soubise, l'illustre savant Ramus. « Saignez ! saignez ! criait Tavannes, la saignée est aussi bonne en août qu'en mai. » Il n'est pas certain que Charles IX ait tiré lui-même, d'une fenêtre du Louvre sur les huguenots qui cherchaient à gagner des bateaux sur la Seine¹.

« Le sang et la mort, écrivait l'ambassadeur d'Espagne, courent les rues en telle horreur que leurs Majestés mêmes, qui en étaient les auteurs, ne se pouvaient garder de peur dans le Louvre. »

On continua les jours suivants, et en province, à l'exemple de Paris. Au bas mot, 20 000 victimes².

Fin de Charles IX. — Le roi, après un peu d'hésitation, se rendit au Parlement (26 août) pour avouer l'acte. Il ordonna le procès de l'amiral, dont le cadavre décapité et déchiqueté pendait déjà au gibet de Montfaucon.

Cependant son crime ne lui pardonna point et, si l'on a dit à tort qu'il en mourut, il est exact qu'il en fut hanté, surtout dans les derniers temps de sa vie. La violence ni des exercices physiques ni des plaisirs ne le pouvait distraire de ses terreurs. Éaigné de sang dans son lit, il voyait la nuit « les faces hideuses de tant de corps massacrés », se félicitait de n'avoir point de fils qui eût été aussi malheureux que lui et pleurait dans les bras de sa nourrice huguenote : « Ah ! que j'ai suivi un méchant conseil ! Je suis perdu ! »

Triomphe de Catherine. Au contraire Catherine triompha, étant aussi dépourvue de conscience que de fana-

tisme, et n'ayant usé de l'effroyable pouvoir qu'elle avait sur son fils que pour avoir la haute main dans les affaires du royaume.

En étant redevenue la maîtresse, elle reprit aussitôt sa politique de bascule entre les catholiques, qui la glorifiaient de son crime, et les réformés, à qui elle se flattait de le faire oublier. Elle resta indépendante de Rome. Le pape, Grégoire XIII, eut beau faire frapper une médaille en l'honneur de « la grande journée »³, comme l'empereur Guillaume fera pour la tuerie de la *Lusitania*, commander à Vasari un tableau représentant le massacre⁴, et fonder une fête pour en célébrer l'anniversaire, Catherine continua à refuser la réception du concile de Trente et l'établissement de l'Inquisition que lui demandait le légat Orsini, envoyé pour la complimenter.

Reprise de la guerre. — La noblesse réformée fut d'abord étourdie : beaucoup abjurèrent à l'exemple des deux princes de Bourbon, le roi de Navarre et le prince de Condé, à qui Charles IX avait proposé de trois choses l'une : « Messe, mort ou Bastille. » Mais la « nation » elle-même se roidit. Nourris de la Bible, les réformés ne virent dans la catastrophe qu'une épreuve de plus.

Le « peuple d'Israël » eut vite fait de s'organiser pour une quatrième guerre, dont Montauban donna le signal. Le duc d'Anjou échoua devant La Rochelle, Genève de l'Océan, où les huguenots se défendirent « comme chiens enragés ».

Il saisit pour lever le siège l'occasion des affaires de Pologne, où, le dernier des Jagellons étant mort, la Diète l'avait élu roi contre l'archiduc Ernest et le czar Ivan (juillet 1573).

Le parti des politiques. — Mais la conséquence la plus importante du crime, ce fut le progrès de ce parti des politiques dont L'Hôpital, démissionnaire de ses charges au lendemain de la Saint-Barthélemy, avait eu la pensée avant l'heure.

Il y aura désormais au-dessus des partis religieux un tiers parti dont le programme est la liberté de conscience pour tous.

Les catholiques « modérés » ou « malcontents » se groupèrent d'abord autour du quatrième fils de la reine, le duc d'Alençon, turbulent et ambitieux, mais héritier possible de Charles IX et du duc d'Anjou.

1. Récit de Brantôme.

2. L'évaluation des morts à 20 000 est relatée par le président de Thou, mais il la croit exagérée.

3. Gravée dans les *Médailles pontificales* du pèrre Bonami.

4. Le tableau est encore dans le vestibule de la Sixtine.

Ses premières entreprises, d'ailleurs incohérentes, échouèrent. Ses amis La Mole et Coconas furent exécutés en place de Grève, les maréchaux de Montmorency et de Cossé envoyés à la Bastille ; Turenne

et le prince de Condé ne se sauvèrent que par la fuite. Cependant, le parti a pris conscience de sa force ; une abondante et vigoureuse littérature de pamphlets éclate, telle une végétation de printemps.

HENRI III ET LA LIGUE

Le dernier des Valois. — Le duc d'Anjou n'avait témoigné d'aucun empressement à prendre possession de sa couronne polonaise. Dès qu'il connut la mort de son frère¹, il s'évada de Cracovie comme d'une geôle, mais « sans laisser quelqu'un » derrière lui, comme aurait voulu Catherine qui pensait à la Pologne pour Alençon.

Sacré à Reims par le cardinal de Guise, il épousa l'indemain Louise de Vaudemont, d'une branche cadette des Lorrains.

Ses mœurs, sans être païennes, et sa dévotion furent d'un Italien de la décadence. Son entourage de mignons (duellistes enragés, sorte de jansénistes qu'il gorgeait d'or) le rendit odieux au peuple autant qu'aux honnêtes gens de la cour, et la bassesse de ses pratiques religieuses au clergé catholique autant qu'aux huguenots.

Reprise de la guerre. — Il démentit du premier jour les espérances qu'on avait eues de lui.



PROCESSION DE MOINES LIGUEURS

Les moines ligueurs protestent dans les rues de Paris contre l'avènement au trône d'un hérétique, le futur Henri IV. D'après une estampe du temps, *Bibl. Nat.*

Ce dernier Valois avait de sa race les qualités brillantes et tous les vices, auxquels il ajouta. Son précepteur Anyot, le traducteur de Plutarque, dit de lui qu'il eut, étant enfant, le désir violent « d'apprendre et entendre toutes choses hautes et grandes ». L'escadron volant des nymphes de sa mère, parmi lesquelles il fut élevé, le gâta. Il devint féminin, portait des pendants d'oreille.

1. Charles IX mourut le 30 mai 1574 ; le roi de Pologne en fut intronisé le 24 juin.

Les réformés, s'étant réunis à Millau, avaient déclaré leur entente avec les catholiques « associés » et réclamé ensemble le libre exercice du culte, la punition des massacres et la réunion des Etats généraux. S'adressant aux princes étrangers, ils les suppliaient d'avoir « compassion des misères et destructions de l'un des principaux membres de la chrétienté, et de favoriser et aider une si juste et si raisonnable demande » (août 1574).

Ces princes (l'empereur Maximilien,

le doge de Venise Mocenigo et le duc de Savoie) avaient déjà conseillé au nouveau roi, quand il passa chez eux à son retour de Pologne, d'octroyer la paix à tous ses sujets et de rétablir l'ordre.

Selon le récit de Sully, Henri III inclinait à suivre ces avis qu'appuyaient son escorte de Pologne et, même, le vieux Montluc. Mais Catherine le retourna, ayant de nouveau passé aux catholiques « ardents » (les Guise et le Milanais Birague, l'un des hommes de la Saint-Barthélemy, qu'elle avait fait chancelier).

La cinquième guerre de religion fut presque partout favorable aux protestants et aux politiques unis. Le jeune prince de Condé, proclamé « protecteur de l'association du clergé et des catholiques paisibles avec les Eglises réformées du royaume », recruta en Allemagne une armée de 6 000 reîtres. Le duc d'Alençon s'étant enfui de la cour, crainte d'être assassiné, apporta aux confédérés l'adhésion considérable du frère unique d'un roi sans enfants et qui n'en pouvait avoir. Le roi de Navarre s'échappa à son tour. L'armée de Condé et de l'électeur palatin Jean Casimir entra en Lorraine, se grossit vite à 30 000 hommes, traversa la Bourgogne, ravageant tout, et franchit la Loire.

* **La paix de Monsieur.** — Catherine se vit perdue et, dès lors, poussa à la paix aussi vivement qu'elle avait fait la guerre. Quatre ans après la Saint-Barthélemy, les protestants reçurent les conditions les plus favorables qui leur eussent encore été accordées : sauf à Paris, l'exercice du culte par toutes les villes et tous les lieux du royaume ; huit places de sûreté ; les chambres mi-partie dans chaque Parlement, pour juger les causes des religionnaires et des « catholiques unis » ; l'annulation de toutes les sentences rendues, depuis Henri II, contre les protestants : le regret « des désordres et excès faits le 24 août et jours suivants » et la réhabilitation de Coligny et des autres victimes (6 mai 1576).

A cause de l'action décisive du duc d'Alençon, ce traité fut appelé « la paix de Monsieur ».

Toutefois Henri III se réservait déjà de ne pas tenir sa parole. Il le fit savoir au pape : « Qu'il voulait seulement se sauver des huguenots ». « Faiblesse et deloyauté tour à tour, c'est l'histoire de son règne : jamais on ne vit l'autorité royale tomber aussi bas en France »¹.

Les Guise tentèrent alors et man-

quèrent de peu leur grand coup de la Ligue.

Le coup de la Ligue. — La « paix de Monsieur » apparut à la masse des catholiques comme une trahison. Ce n'était pas seulement le désaveu de la journée où cette même Catherine et ce même Anjou avaient convié le peuple de Paris à exterminer « les conspirateurs », et le triomphe insolent de l'hérésie. Mais c'était aussi le démembrement de la royauté : les protestants constitués en une sorte de république, les grands apanages rétablis, la Touraine avec le Berry au duc d'Alençon, la Guyenne au roi de Navarre, la Picardie à Condé, d'ailleurs cinq gouvernements aux Guises.

Pour l'électeur palatin, il n'avait renoncé aux trois évêchés (Metz, Toul et Verdun) qu'en échange de 3 600 000 livres, solde due à ses reîtres et à lui-même.

L'unité religieuse, l'unité nationale, c'était bien tout un. Le clergé était intéressé à le faire croire et, certainement, en était convaincu.

Voici donc le double objet déclaré de la Ligue : « Remettre (rétablir) le saint service de Dieu, selon le terme de l'Eglise catholique, apostolique et romaine » ; « rendre aux provinces les libertés telles qu'elles étaient du temps du roi Clovis, premier roi chrétien ». C'est l'article principal de l'acte constitutif, rédigé en 1585 à Péronne, envoyé à Paris et dans toute la France. Et comme la religion prétendue réformée et le parti « politique » se sont recrutés surtout dans la noblesse, la haute bourgeoisie et les « intellectuels », la Ligue est démocratique ; les petites gens adhèrent en foule, amenés par le bas clergé et les moines populaires.

Pour l'arrière-pensée des promoteurs et chefs de l'entreprise, nous l'avons, du premier jour, dans le mémoire envoyé par le cardinal-archevêque de Paris² à Philippe II. Une généalogie de fantaisie fait descendre les Guise à la fois de Clovis et de Charlemagne ; les Valois éteints ou déchus, les Bourbons exclus (parce que le roi de Navarre est revenu au protestantisme), la lignée usurpatrice de Capet ainsi condamnée par Dieu et par les hommes, le trône de France passera aux princes lorrains.

L'héritier protestant. — Henri III suivit, une fois de plus, la politique au jour le jour de Catherine. Il « avoua » le mouvement, au lieu de s'y opposer, et

2. Pellevé, alors à Rome, où son mémoire (rédigé par l'avocat parisien David) fut soumis au pape.

1. Duc d'Alençon, II, 115.



LE CARDINAL
DE BOURBON
(1523-1590)

Proclamé roi par la Ligue
sous le nom de Charles X

façon d'une fièvre
grands incidents.

La crise éclata à la mort du duc d'Anjou, survenue à son retour d'une désastreuse entreprise aux Pays-Bas (1584). Il était l'héritier présomptif. L'héritier légitime, c'est désormais le roi de Navarre.

Il n'aurait pas hérité d'une femme, n'arrivant pas au degré successible; toutes les autres branches issues de saint Louis étant mortes, il héritait du trône, et il était hérétique et relaps.

La France voulait rester catholique; eût-elle accepté un roi protestant?

Traité de Joinville. — C'était l'heure de Guise. Toutefois il ne revendiqua pas encore ses droits carolingiens et mit en avant l'aîné, après Navarre, de la maison royale, le vieil et imbécile cardinal de Bourbon qui tiendrait la place peu de temps.

Couvé depuis dix ans, l'opération fut aussitôt appuyée par Philippe II et par le nouveau pape Sixte-Quint.

Les Guise signèrent à Joinville (janvier 1585) une union personnelle avec le roi très catholique afin d'extirper de France et des Pays-Bas les sectes et hérésies, et, au besoin, les anéantir. Le pape excommunia le roi de Navarre et le prince de Condé, « génération bâtarde et détestable de la maison de Bourbon », et les déclara « déchus de leurs seigneuries et incapables de succéder à la couronne de France ».

Le Parlement contre la Ligue. — Si craintif que fût devenu le Parlement, il refusa d'enregistrer la bulle « privatoire ». Ses remontrances furent très fortes. « Le pape injurie les sujets, il renverse les fondements de toute justice et de tout ordre politique. »

Entre temps, la Ligue lança un manifeste d'une extrême violence. Ses chefs, princes du sang, cardinaux, évêques, seigneurs, officiers, bonnes villes, « faisant

la meilleure et la plus saine partie du royaume », appelèrent les catholiques aux armes. On ne les posera pas avant que « le roi n'ait fait cesser le péril (d'un roi protestant) qui menace la ruine du service de Dieu ».

Manifestes de Navarre. — Le roi de Navarre, avec ce mélange de fierté, de bon sens et de grâce qui fera le génie de Henri IV, répliqua par deux manifestes.

Il fait part « à tous les rois, princes et peuples de la chrétienté » qu'il entend revendiquer ses droits et leur « déclare » le grand principe moderne de liberté et de justice : « Pourvu que le fonds de bonne conscience y soit, la diversité de la religion n'empêche point qu'un bon prince ne puisse tirer très bon service indifféremment de ses sujets. »

S'adressant ensuite aux trois ordres de la nation, il renvoie aux Guise la responsabilité de la guerre civile. Il aime, lui, tous les Français; « il se sent périr et affaiblir de leur sang... L'étranger (la maison de Lorraine) ne peut avoir ce sentiment. Dieu sait mon cœur ! Le sang soit sur les auteurs de ces misères ! »

Il offrit ensuite à Guise de vider cette grande querelle en champ clos.

L'édit de Nemours. — Henri III le pressa d'abjurer, puis, sur son refus, capitula aux mains de Guise qui s'était avancé avec ses bandes jusqu'à Nemours.

L'édit qu'il y signa révoquait tous les précédents édits de tolérance et proscrivait « la religion prétendue réformée ». Les ministres protestants sortirent du royaume dans le délai d'un mois et, dans le délai de six, tous les autres hérétiques obstinés, sous peine de confiscation de corps et de bien (juillet 1585).

Henri de Bourbon, membre pourri que Rome a retranché, est déchû de ses droits.

La guerre des trois Henri. — D'avoir fait signer l'édit, Guise se crut roi. C'était son arrêt de mort.

Henri III n'avait cédé que contraint; il dit au cardinal de Bourbon qu'il n'avait pas accepté volontiers cet arrêt sauvage, que « ce serait la ruine de son État et de son peuple ». On l'entendait répéter le verset : « Mes ennemis me serviront à me venger de mes ennemis. »

La guerre des trois Henri fut ainsi appelée du prénom des trois chefs, Valois, Guise, Bourbon. Le Béarnais gagna sur le duc de Joyeuse la bataille de Coutras; le Balafre repoussa l'armée de secours que les luthériens d'Allemagne avaient envoyée à leurs frères calvinistes.

Philippe II avait les « fanfarons » de

Lorraine en peu d'estime ; mais il avait le plus grand intérêt à retenir la France chez elle, en proie à la guerre civile, pendant qu'il achèverait d'écraser la révolte des Pays-Bas et réaliserait la grande pensée de son règne qui était de détruire la maison de banque de tous les réformés, l'Angleterre d'Elisabeth.

L'or-espagnol travailla Paris¹ tanquise que l'invincible *Armada* s'appropriait à faire voile.

Journée des Barricades. — Guise était très populaire à Paris pour son éclatante réputation et les grandes qualités qui lui témoignaient lieu des bonnes.

Les prédicateurs de la Ligue, moines

Champagne, Guise vint à Paris. Il y fut reçu en triomphe. Le roi appela des troupes suisses, sous le commandement de Crillon. Paris se couvrit de barricades et bloqua les troupes royales (12 mai 1588).

Guise, enfermé dans son hôtel, laissa faire. Sa sœur, la duchesse de Montpensier, portant à sa ceinture des ciseaux d'or « pour faire la couronne monacale à Henri III », excitait les bourgeois et la populace. Les prédicateurs criaient qu'il fallait « aller prendre frère Henri de Valois dans son Louvre ».

Le roi se déroba, monta à cheval et s'enfuit à Chartres.

États de Blois. — Une fois en sûreté,



ASSASSINAT DU DUC DE GUISE

« On ne peut voir le duc de Guise assailli par cinq gentilshommes de la garde du Roi au moment où il arrive à la porte du cabinet de Henri III. À droite, dans son cabinet, derrière la porte large ouverte, Henri III regarde à l'assaut le roi de Paris » (Publ. Nat., Est.)

de toutes robes et cures de Paris, orateurs abondants et bûeux, tonnèrent en chaire contre le roi hypocrite qui favorisait les hérétiques ou s'enterrait. Les *Serze* (chefs des quartiers de la ville) délibérèrent de s'emparer de Henri III et de le forcer à abdiquer.

D'avance, la Sorbonne les justifia : « On avait le droit d'ôter l'administration à un tuteur suspect. »

Mais que le roi lui eût commandé de partir dans son gouvernement de

1. On a le compte des sommes versées par Philippe II au duc de Guise (BORMIEN, *His toire de Philippe II*, t. III, p. 227).

il aurait pu parler haut ; mais il continua à s'humilier, tout en roulant des projets de vengeance. Guise, qu'on appelait « le roi de Paris », lui dicta ses conditions. « L'Édit d'Union » confirma celui de Nemours, accorda amnistie pour la journée des Barricades, déclara exclu du trône tout « prince hérétique ou fauteur d'hérésies », et convoqua les États généraux (juillet).

Les États se réunirent à Blois où le roi s'était transporté avec sa cour et sa garde personnelle des *Quarante-Cinq*. Les ligueurs avaient la majorité dans les trois ordres. Guise vint de Paris (pour

retrouver une maîtresse), se querella avec le roi, lui rendit ses charges, annonça qu'il partirait le lendemain, resta

Le roi décida de passer au plus tôt à l'acte, de se débarrasser de Guise par le même moyen que sa mère, Guise et lui avaient supprimé Coligny.

Crillon avait refusé de faire le coup, parce qu'« il faisait profession de soldat et non point de bourreau », Loignac, premier gentilhomme de la Chambre, et les *Quarante-Cinq* s'en chargèrent.

Averti (peut-être par Catherine) que le roi machinait sa mort, Guise haussa

les épaules : « Il n'oserait ! » Il dit encore à l'archevêque de Lyon que, si la mort entrait par la porte, il ne sortirait pas par la fenêtre.

Assassinat de Guise. — Le guet-apens fut hideux. Le matin du 23 décembre, Henri III manda Guise pour le conseil ; le duc se rend à l'appel et, comme il est à deux pas du cabinet où se tient le roi, les assassins se ruent sur lui.

Il eut la force de les entraîner d'un bout de la chambre à l'autre, au pied du lit du roi, où il tomba.

On raconta plus tard, mais le récit est fabriqué, que le roi ayant contemplé le cadavre, s'écria : « Il paraît encore plus grand mort que vivant. »

Le surlendemain, il fit massacrer à coups de hallebardes le cardinal de Guise. Les cendres des deux frères furent jetées à la Loire, de crainte que le parti ne fit des reliques de leurs corps.

Dès qu'il se fut assuré de la mort du duc, Henri III se rendit chez sa mère, malade de la goutte qui allait l'emporter quelques jours après. Il lui annonça, tout triomphant : « Je suis roi de France, j'ai tué le roi de Paris. — Dieu veuille, répliqua la vieille femme, que cette mort ne soit point cause que vous soyez roi de rien ! Bien coupé, mais saurez-vous recoudre ? »

Révolte des villes. — Comme tous les assassinats politiques, celui-ci fut inutile. Les États généraux se séparèrent sans oser rien dire, mais les Parisiens se soulevèrent, turent déliés aussitôt par la Sorbonne du serment de fidélité et appelèrent le duc de Mayenne, frère cadet de Guise. Sa sœur Montpensier alla elle-même le chercher dans son gouvernement de Bourgogne, et le ramena à Paris.

Acclame président du « Conseil des Quarante », qu'il avait institué pour faire échec à la démagogie des Seize et remettre un peu d'ordre dans la ville,

Mayenne prit le titre de « lieutenant général de l'Etat et couronne de France ». Presque toutes les grandes villes, Amiens, Orléans, Rouen, Rennes, Bourges, Lyon, Aix, Marseille, passèrent à la Ligue en moins de deux mois (janvier-février 1589).

Le Roi contre la Ligue. — Henri III, qui gardait tout juste Tours et Blois, fit appel aux réformes, qu'il avait mis hors la loi, et au roi de Navarre, qu'il avait exclu de sa succession.

Au préalable, il avait essayé de s'entendre avec Mayenne, par l'intermédiaire du légat ; mais le pape refusait de fabsoudre du meurtre du cardinal.

Le roi de Navarre lança un appel à la nation : « N'est-ce pas une misère qu'il n'y ait si petit ni si grand en ce royaume qui ne voie le mal, et, néanmoins jusqu'ici nul n'a ouvert la bouche pour y trouver le remède ? » Lequel ? La paix religieuse. « Nous avons tous assez fait et souffert de mal. Nous avons été quatre ans ivres, insensés et furieux. N'est-ce pas assez ? »

Il parlait du cœur, et au cœur de la nation.

Le traité qu'il passa avec Henri III rendait aux protestants la liberté du culte ; il s'engagea à ne jamais dénier la



ASSASSINAT DE HENRI III

Le moine Jacques Clément apporte au roi une lettre de Paris assiégé ; peu avant que le roi lit la lettre, Clément lui plante un couteau dans le ventre. (Bibl. Nat., Paris.)

liberté ni de culte ni de conscience aux catholiques (3 avril 1589).

Assassinat de Henri III. — Fin juillet, après avoir pris Etampes à la course et Pontoise après une vive résistance, 30 000 hommes de troupes royales et de troupes protestantes étaient devant Paris.

Les ligueurs tinrent bon, exaltés par le monitoire de Sixte-Quint qui sommait le roi de comparaître à Rome, sous peine d'excommunication, et par les prédications meurtrières des cordeliers et des curés. C'était la créance de tous les meneurs qu'il fallait tuer « le nouvel Hérode ».

On tient pour certain (sans qu'il y en ait toutefois de preuves) que ce fut la sœur des Guises, la brûlante Montpensier, qui échauffa un pauvre moine bourguignon, de l'ordre des dominicains, très simple d'esprit, Jacques Clément. Il se

glissa à Saint-Cloud, obtint audience du roi et lui donna de son couteau dans le ventre.

Le procureur La Guesle et l'écuyer Bellegarde se jetèrent sur le moine qui, les mains sur la poitrine, les yeux au ciel, semblait attendre et le massacra avec une précipitation qui parut suspecte.

Henri III dura jusqu'au lendemain où il mourut très chrétiennement, après avoir engagé le roi de Navarre à se convertir et exhorté ses gens à se soumettre à l'héritier légitime (2 août 1589).

Paris accueillit avec des transports de joie la nouvelle de l'« exécution ». Les prédicateurs exaltèrent « Saint Jacques Clément » ; le pape le glorifia en plein Consistoire, « comme un miracle ».

Bien que le cardinal de Bourbon fût retenu à Tours, Mayenne le proclama sous le nom de Charles X.



CHAPITRE XII

HENRI IV

Ses debuts. || Batailles d'Arques et d'Ivry. || L'Edit de Nantes. || Ministère de Sully. || Assassinat de Henri IV.

C'EST le meilleur et le plus grand de nos rois.

Si par sa mère, la magnanime et prudente Jeanne d'Albret, la femme forte selon la Bible, il était bien de son Béarn, il avait acquis de bonne heure ce sens de la France qui manqua si gravement aux derniers Valois et qui, du jour où il se fut échappé de la cour, lui fit toujours dire publiquement ce qu'il fallait. Par deux fois huguenot et catholique, il était, disait-il, « de la religion de tous ceux qui sont braves et bons », et parce qu'il était bien un grand Français, il avait l'esprit ouvert à tout ce qui était humain.

Formé par l'un des plus illustres chefs militaires de son temps (Coligny) et, par son long état de prétendant toujours en campagne, il y avait en lui des parties de grand capitaine, dont la moindre était sa bravoure personnelle, une témérité d'officier de cheval-légers », selon le mot de son glacial adversaire Farnèse.

Pourtant, il fut plus grand encore, et de beaucoup, comme politique pour sa fidélité aux deux *idées-force* les plus méconnues au temps de son aventureuse jeunesse : la liberté et la paix, et pour les qualités qu'il mit à leur service : adresse, bon sens pratique, claire intelligence, générosité, sagesse sans prétention.

Avec d'heureuses dispositions, mais qui auraient vite séché s'il ne les avait cultivées, il se fit lui-même, « à l'école de l'adversité ». Son gouvernement ne fut pas toujours « exquis¹ », mais, avec des faiblesses, est resté le modèle d'un bon gouvernement.

Le choix de ses conseillers fut presque toujours excellent, soit qu'il les prit dans son parti, soit qu'il allât les chercher parmi les opposants, mettant par-dessus tout le bon service de l'État et passionné de bien public.

L'homme même est charmant, de goûts simples, caressant, « un ami toujours

ouvert avec un air de bonté », sachant parler à chacun le langage qui convenait et faire parler, délicieux épistolier, de belle humeur, d'une jolie familiarité martiale, et rien du Henri IV de romance qu'on a fabriqué.

Il est véritable que ses mœurs se sentirent jusqu'à sa vieillesse de la licence des Valois et des camps, mais ses nombreuses amours ne furent pas de simples galanteries, et il riait si peu de la crudélité de son cœur que l'une des grosses difficultés qu'eurent ses ministres, ce fut de le retenir d'épouser ses maîtresses.

Ce qui aida également à sa popularité, c'est qu'il était peuple, mais avec l'allure royale. Le génie n'éclate pas chez lui comme chez Napoléon, mais on sent en lui un parfait équilibre, la raison rayonne de lui.

Aussi a-t-on pu dire de lui qu'il fut le plus Français des rois de France, celui dont l'âme fut le plus passionnément nationale, « le seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire ».

Les débuts de Henri IV. — Le premier des Bourbons, roi légitime par la mort du dernier des Valois, n'avait hérité que d'un titre. Il lui restait à conquérir son royaume, dont il avait tout juste ce qu'en occupait son armée.

Ce sera l'œuvre militaire et politique de neuf dures années (1589-1598).

Déclaration du 4 août. — « Le commencement du règne de Henri IV est incomparable », dit Saint-Simon dans son fameux *Parallèle des Trois Rois*. En effet, toutes les chances, au jugement de tous les contemporains, étaient contre lui. Mais il ne manqua pas un instant à sa cause ; il n'eut pas un doute qu'il gagnerait sa couronne et



HENRI IV (1553-1610).
(D'après Forbus,
Musee du Louvre.)

1. SAINT-SIMON, *Parallèle des Trois Rois*

rétablirait la paix des consciences.

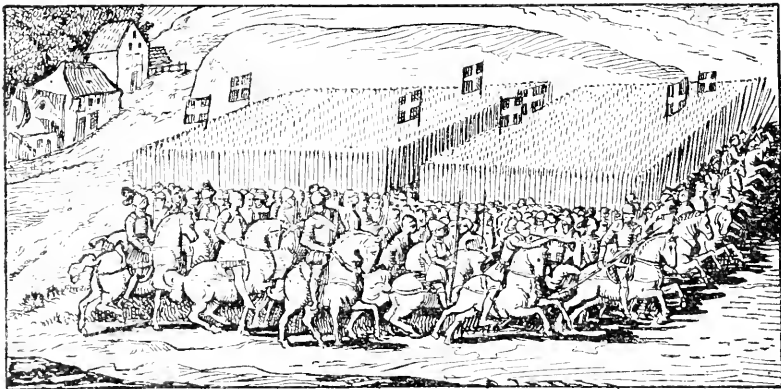
En septembre, acculé à la mer, il écrira de la tranchée d'Arques, qui semblait son dernier refuge : « Je me porte bien, mes affaires vont bien ; j'attends les ennemis, et, Dieu aidant, ils s'en trouveront mauvais marchands. » (A Corisande d'Andouins.)

Toute sa politique est dans son manifeste du 4 août. Il a fait restituer aux protestants, par son traité d'avril avec Henri III, la liberté de conscience dans tout le royaume et la liberté du culte dans toutes leurs villes ; il promet maintenant de conserver en son entier la religion catholique, « sans y changer autre

assurément douloureuse, au bien public.

Au lendemain de son avènement, comme chacun des partis voulut lui faire la loi, il se vit abandonné à la fois par nombre de seigneurs catholiques, pour n'avoir point abjuré tout de suite l'hérésie calviniste, et par nombre de seigneurs protestants, pour n'avoir point proscrié « l'idolâtrie papiste ».

L'armée royale. — Henri est sans le sou, « ses chemises toutes déchirées et son pourpoint troué au coude » ; et les Suisses sont le seul noyau permanent de sa petite troupe, une division d'aujourd'hui. « Le Roi des Braves », comme l'appelle le contemporain Givry, n'en repousse pas



HENRI IV A IVRY

Le Roi charge à la tête de son escadron de gentilshommes gascons : « Si vos cornettes vous manquent, ralliez-vous à mon panache blanc. » (D'après un vitrail de la Bibliothèque de Troyes.)

chose », de maintenir aux catholiques leurs charges et emplois et, bien plus, de se faire instruire lui-même dans leur religion.

L'inévitable abjuration. — S'il n'avait pas déjà décidé avec lui-même que le roi de France doit professer la religion de la majorité des Français, ferait-il cette promesse ?

C'était un fait que la France n'était pas devenue protestante et il était certain que la France ne se ferait pas protestante. L'heure en était passée, s'il y avait jamais eu des chances qu'elle souât.

Le jour où le roi commencera à se faire instruire, c'est donc qu'il sera déjà résolu à se dire persuadé. Mais il veut choisir le jour où son abjuration apparaîtra, et hors de France comme en France, non pas comme une capitulation de conscience dans un intérêt personnel, mais comme une concession nécessaire,

moins l'idée de se retirer en Angleterre ou derrière la Loire.

On l'a vu déjà menant Henri III sur Paris où, du premier jour, il a reconnu qu'est le nœud de la guerre, et on l'y verra revenir à chacun de ses succès. Il a maintenant trop peu de monde pour songer à attaquer sur la grande ville, mais il va d'abord mener une sorte de guerre de partisan, « vive et continuelle pour accoutumer ensemble les huguenots et les catholiques », et opérer ainsi dans son camp l'union où il convie la France.

Les deux premières années de la guerre (1589-1590) sont les plus pleines.

Arques et Ivry. — Henri est descendu de Saint-Cloud à Dieppe, où il sera à portée des secours anglais. Mayenne s'est mis aussitôt à sa poursuite, assuré de le jeter à la mer ou de le ramener prisonnier. On lui avait déjà des fenêtres à Paris pour voir passer le Béarnais enchaîné.

Dès l'automne, le combat d'Arques a changé la face des choses. Pris entre le feu des quatre canons du château et celui de 400 arquebusiers conduits par le fils de Coligny, Mayenne est mis en déroute. Il n'a que le temps de courir au secours de Paris où Henri s'est vivement porté, pensant l'emporter d'un coup de force.

L'année d'après, c'est la bataille d'Ivry (14 mars 1590). Le duc de Parme, Alexandre Farnèse, gouverneur des Pays-Bas, a envoyé aux ligueurs 2 000 lances et arquebusiers espagnols. Henri charge à la tête de son escadron de nobles gascons: « Si vos cornettes vous manquent, ralliez-vous à mon panache blanc : vous le trouverez au chemin de la victoire et de l'honneur. » La bataille gagnée, il recommanda d'épargner les Français.

Siège de Paris. — Le siège de Paris dura d'avril à août. La grande ville (de 200 000 habitants) fit une farouche résistance, excitée par des processions de moines cuirassés, la présence du légat et de l'ambassadeur d'Espagne. Bien que « le bon roi » laissa passer quelques convois, 13 000 malheureux moururent de faim.

On en était venu aux chats, aux rats, à une atroce farine tirée des squelettes, quand Farnèse, descendant des Provinces-Unies, rejoignit Mayenne et parut sur les derrières de l'armée royale.

Henri se replia, mais pour entreprendre bientôt le blocus de Paris par l'occupation de tous ses greniers d'Ile-de-France et de Normandie.

La guerre espagnole. — La guerre piétina pendant les années suivantes. Le fait principal fut le siège de Rouen où l'armée royale échoua, Farnèse ayant recommencé la même manœuvre, plus audacieuse encore, qui avait fait lever le siège de Paris. Par contre, les événements politiques se hâtèrent vers le dénouement.

Le cardinal de Bourbon étant mort, ni Mayenne ni aucun autre Lorrain ne revendiqua la succession du prétendu Charles X. L'ambassadeur d'Espagne dit durement « qu'il fallait attendre les ordres du roi très catholique », ce que le légat confirma.

Les Espagnols envoyèrent des troupes partout où les appelaient « les véritables catholiques », comme se nommaient les ligueurs par opposition aux royalistes, en Bretagne, en Languedoc, à Marseille, en Picardie. Le duc de Savoie, qui prétendait rétablir le royaume d'Arles, envahit la Provence.

Les Seize. — Cependant le foyer parisien de la Ligue se consumait sur place. Les Seize, qui avaient été l'âme brûlante du siège, rêvaient d'une Saint-Barthélemy des « politiques » et avaient commencé par pendre le premier président du Parlement. Mayenne renversa ce Soviet, étrangla sans autre forme de procès cinq de ses membres.

Les États de Paris. — Philippe II, à qui le désastre de l'*Armada* avait fait manquer l'Angleterre, s'était persuadé que les États généraux, par haine d'un roi hérétique, lui ôtriraient la couronne de France; tout au moins ils abrogeraient la loi salique en faveur de l'infante Isabelle, destinée tantôt à un archiduc d'Autriche, tantôt au jeune duc de Guise, échappé de sa prison de Tours.

Il avait donc exigé de Mayenne la réunion des États à Paris, où son ambassadeur extraordinaire prit séance et posa la candidature de l'infante. Les ligueurs eux-mêmes, et des plus enragés, se cabrèrent; un arrêt du Parlement invita Mayenne à empêcher que « ce royaume, qui ne dépend d'autre que de Dieu, ne fut, sous aucun prétexte de religion, occupé par des étrangers » (juin 1593).

Conversion de Henri IV. — Henri IV reconnut que l'heure était venue. Le parti politique, ou tiers parti, qui n'avait pas cessé de grandir, le pressait depuis longtemps d'abjurer. C'était maintenant l'avis de quelques-uns de ses amis protestants les plus sûrs, le noble et vaillant Duplessis-Mornay, le sage Rosny (le futur duc de Sully). Ils ne voyaient pas d'autre moyen d'en finir « avec tant d'ennuis, de peines et de difficultés ».

Comme c'était aussi le conseil de Gabrielle d'Estrées, elle fut des premiers informée par le roi, d'une phrase brusque et vite fameuse, qu'il avait résolu « de faire le saut périlleux » (avril-mai 1593).

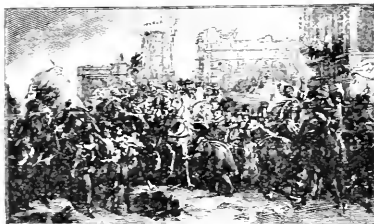
S'étant alors rapproché de Paris avec un gros de troupes, Henri fit connaître sa résolution aux États et appela à Saint-Denis quatre curés de Paris, dont l'un des plus fougueux prédicateurs de la Ligue, puis l'archevêque de Bourges et quatre évêques, pour recevoir son « instruction ».

L'affaire fut vivement menée. Le 25 juillet, après avoir embrassé les ministres protestants et leur avoir juré de ne jamais permettre qu'on fit violence à leur religion, il se rendit à la basilique de Saint-Denis. L'archevêque y reçut, signée de sa main, « la forme de sa profession ».

Entrée de Henri IV à Paris. — L'immense majorité des catholiques accueillit avec joie cet acte de haute politique qui annonçait la fin des guerres civiles. Mayenne conclut une trêve générale. Les Etats, flagellés par les cordelettes impitoyables de la *Sainte Manipec*, se séparèrent. Les plus grandes villes, jusqu'alors hostiles, Orléans, Lyon, Rouen, le Havre, plus de la moitié de la France, se donnèrent tout de suite aux cris de « Vive la liberté française ! A bas les étrangers ! ». Les princes lorrains et presque tous les autres chefs de la Ligue se firent payer leur soumission, à titre d'indemnité pour leurs dépenses de guerre civile. Enfin, s'étant fait sacrer à Chartres, Henri IV entra à Paris (21 mars 1594).

Tout le peuple l'accompagna, dans un véritable triomphe, à Notre-Dame et au Louvre. Il dit, avec le sourire, que

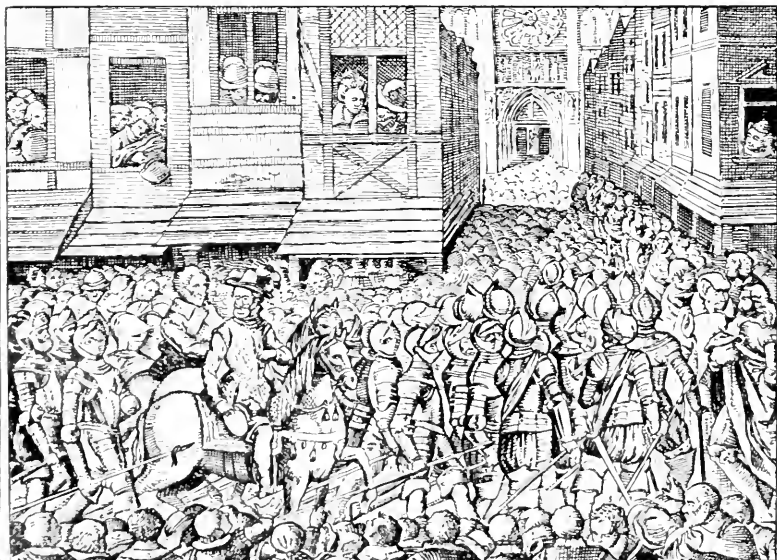
« Paris valait bien une messe ». Généreux à son ordinaire, il laissa partir la garnison espagnole avec les honneurs de la guerre et amnistia tous les ligueurs, moins une centaine de meneurs qu'il se contenta d'exiler.



ENTRÉE DE HENRI IV A PARIS le 21 mars 1594.
Après sa conversion à Saint-Denis et son sacre à Chartres,
Henri IV rentre à Paris au milieu des acclamations.
D'après le baron Gerard, *Musee de Versailles*.

Expulsion des Jésuites. — Les Jésuites payèrent pour les autres ordres religieux qui avaient mené la révolte ; aussi bien le recteur de leur ordre, le père Varade, allait-il répétant que la conversion du « Navarrais » était une comédie, et le père Guignard qu'il fallait le tuer : « Si on ne peut

guerroyer le Béarnais, qu'on l'assassine. » L'un de leurs élèves, empoisonné par ces excitations, Jean Chastel, se dévoua ; son couteau n'atteignit le roi qu'à la lèvre. Le Parlement décréta aussitôt leur expulsion et, en même temps, enregistra les édicts en faveur des protestants, leur accordant la liberté du culte et



ARRIVÉE DE HENRI IV A NOTRE-DAME

Le plan est de Paris. On voit les maisons qui occupent l'ancien emplacement du parvis actuel. La cathédrale est à gauche. On voit à l'extrémité de la rue, comme aujourd'hui, encore le *Manteau de Strasbourg*.

les déclarant aptes à tous les emplois.

Le pape (Clement VIII) se résigna alors à reconnaître Henri IV et à lui accorder son « absolution », celle de Saint-Denis étant jugée insuffisante.

Paix de Vervins. — Entre temps, le roi avait déclaré la guerre à l'Espagne. Il perdit et gagna dans la même journée la bataille de Fontaine-Française, puis s'empara des villes de la Somme. Les Espagnols eurent ensuite l'avantage, prirent Cambrai, Calais et Amiens, et, sans le secours anglais, auraient forcé la route de Paris.

La bataille décisive fut livrée autour d'Amiens. Le roi rentra dans la ville après une dure journée où Mayenne se distingua au moment critique.

Philippe II, ruiné, malade, sentant la mort sur lui, sollicita la médiation du pape. La paix de Vervins (2 mai 1598) confirma la paix de Cateau-Cambrésis.

L'Édit de Nantes. — Quelques jours auparavant (15 avril) Henri IV avait signé l'Édit de Nantes, « perpétuel et irrévocable », qui devait terminer et ne fit, par malheur, que suspendre les guerres de religion.

Le préambule marqua clairement la pensée du roi, pensée toute politique, qui avait été celle de L'Hôpital : « Que le saint nom de Dieu puisse être adoré et prié par tous nos sujets, sinon en une même forme de religion, au moins d'une même intention et avec telle règle qu'il n'y ait point pour cela de trouble ou de tourmente entre eux... Qu'après ce qui est de leur devoir envers Dieu et envers nous, l'observation de cette ordonnance soit le principal fondement de leur union, tranquillité et repos, et du rétablissement de cet État en sa première splendeur. »

L'édit, charte des réformés de France (en 174 articles publics et secrets), proclama, en conséquence, l'entière liberté de conscience et du culte, reconnut aux réformés tous les droits des catholiques et, de plus, les armant contre un retour offensif, leur accorda pour huit ans, une centaine de places de sûreté, dont La Rochelle, Montauban et Montpellier.

A ceux des Parlements qui, « ayant encore de l'Espagne dans le ventre », hésitaient à enregistrer l'édit, non plus de tolérance, mais de liberté, le roi parla de très haut : « J'ai fait la paix au dehors, je la veux au dedans. Il est temps que nous tous, saouls de guerre, devenions sages. Vous me devez obéir. » Les parlementaires cédèrent.

Il y avait dans tous les autres pays, catholiques ou réformés, des religions

d'Etat. La liberté religieuse n'exista d'abord qu'en France.

Henri IV et Sully. — L'immense tempête laissait derrière elle une France en ruines. Un document contemporain estime à 2 millions le nombre de personnes « mortes prématurément, tant de mort violente que de misère et de pauvreté, de famine et autrement ». Les campagnes ravagées, incultes, en proie à des bandes de brigands et à des bandes de loups, envoyaient une multitude de mendiants, d'affamés, dans les villes infestées par la peste. Plus d'industrie ; et l'Etat plus obéré de dettes qu'il ne l'avait jamais été, menacé de la banqueroute. « Qui aurait dormi quarante ans, penserait voir, non la France, mais un cadavre de la France. »

En moins de dix années d'un bon gouvernement, le pays fut restauré, rétabli dans sa prospérité. Les étrangers en furent émerveillés. « La France, après avoir touché terre, s'est relevée plus forte que jamais auparavant. » Ainsi parlaient les ambassadeurs vénitiens. Le vœu des Pays-Bas espagnols « eût été d'être conquis ».

Le ministère de Sully. — L'histoire de Henri IV devient ici inséparable de celle de son principal ministre, Maximilien de Béthune, marquis de Rosny, puis duc de Sully, son compagnon de guerre, valeureux autant que prudent, dont il avait distingué de longue date les qualités de financier et d'administrateur.

Resté de la Religion, et en ayant les vertus un peu sèches et hautaines, Sully se donna tout entier à ses tâches (surintendant des finances, surintendant des fortifications et bâtiments, grand voyer et grand maître de l'artillerie). Rare à la cour, à sa table de travail des trois heures du matin, économe des deniers de l'Etat jusqu'à la férocité, inaccessible à la brigue et d'une probité d'esprit qui ne reculait pas devant les désaccords avec le roi.

Loïn de s'en offusquer, comme on a vu faire à de moindres seigneurs, Henri lui disait : « Dès que vous ne me contredirez plus aux choses que je sais bien qui ne sont pas selon votre humeur, je croirai que vous ne m'aimez plus. »

Les *Mémoires* ou *Economies royales* le montrent, tel qu'il fut, moins novateur qu'organisateur ; mais il y a une façon



SULLY 1566-1641.
(Bibl. Nat.,
Mss.)

d'organiser qui vaut des révolutions. C'est ainsi qu'il établit les premiers budgets par chapitres, accrut les recettes par une comptabilité sévère dans la perception de l'impôt, amortit cent millions de rentes, opéra le recouvrement des aliénations domaniales injustifiées, constitua une réserve de 40 millions, diminua la taille et presque tous les autres droits. Il réveilla le travail, mobilisa les métiers et les charrués. Les terres, qui semblaient mortes, ressuscitèrent ; la Picardie, la plus dévastée de toutes les provinces, redevint le grenier de Paris. « Labourage et pâturage, disait Sully, sont les deux mamelles de la France. » Son impulsion méthodique activa les travaux publics, dessèchement de marais, canaux (canal de la Seine à la Loire, dit de Briare), ponts, routes royales plantées d'arbres. Il embellit la capitale, encouragea le commerce, la navigation, l'industrie naissante de la soie, et, malgré leur impopularité, les entreprises de colonisation : Champlain, au Canada, qui s'appelle « la Nouvelle France », fonda Québec.

La part du ministre dans cet ensemble d'intelligentes et heureuses mesures, est plus considérable que celle du roi ; mais la paix du dedans et du dehors, sans lesquelles rien n'eût été possible, la paix royale où était rentrée la France, c'était l'œuvre de Henri IV.

Aussi bien s'informe-t-il de tout, s'intéresse-t-il à tout, il lit et relit tous les jours des pages du *Théâtre d'Agriculture* d'Olivier de Serres, s'en va par le pays causer avec les artisans et les campagnards, sans peur d'y compromettre la majesté et, quand les rois, ses prédécesseurs, tenaient à déshonneur de savoir combien valait un écu, il veut savoir ce que vaut un liard, pour la peine que mettent les pauvres gens à l'acquérir, afin qu'ils ne soient chargés que selon leur portée.

Il eut voulu que chaque paysan eût, tous les dimanches, « la poule au pot ».

Le grand dessein de Henri IV. — On a vu qu'après le coup manqué de Henri II sur Strasbourg, l'ambition des « politiques » se retourna vers les Flandres. Ce plan de Coligny¹, c'est le fond solide de la politique extérieure, du « grand dessein » de Henri IV, — non pas la division de l'Europe en quinze dominations, rêve de Sully au temps où il écrivit ses *Mémoires* après la mort du roi.

Il a dit un jour à des délégués bres-

sans (à l'époque d'une courte guerre contre le duc de Savoie où il réunit leur pays, le Bugey et Gex, au domaine royal) : « Que la langue espagnole demeure à l'Espagnol, la langue allemande à l'Allemand, mais que toute la française soit au roi de France. »

Non pas qu'il se désintéressât de l'Alsace, mais, sériant les questions, il allait au plus pressé, Flandres, Franche-Comté, Savoie ; il semble d'ailleurs avoir songé à une sorte de protectorat du Rhin.

Quand le bruit se répandit que l'empereur négociait avec l'Espagne pour la cession de l'Alsace, il assura les princes qu'il serait avec eux pour empêcher un tel attentat. Il avait des intelligences dans les villes rhénanes, signait ses lettres aux magistrats de Strasbourg : « Votre bon, sûr et constant ami... »

De fait, tous les peuples opprimés se tournaient vers lui comme vers un libérateur, et il était l'arbitre des autres. Il régla le différend entre le pape et Venise, protégea la jeune république des Provinces-Unies (Hollande), contribua fort à la faire reconnaître par l'Espagne.

Depuis la mort d'Elisabeth d'Angleterre, il parut le premier souverain de l'Europe.

« J'ai perdu un second moi-même, avait-il dit à Sully ; elle était ennemie irréconciliable de mes ennemis » (l'Autriche et l'Espagne). Il ne poussa que plus activement les préparatifs pour la reprise de la guerre, qui paraissait depuis longtemps inévitable, des puissances libérales contre les deux branches de la maison d'Autriche.

Les persécutions s'étaient à ce point accrues dans l'Empire que les protestants de Hongrie appelaient les Turcs à l'aide et qu'une partie des catholiques allemands, prenant exemple sur les « politiques », appuyaient les luthériens contre la tyrannie de Vienne.

Affaire de Clèves. — A l'automne de 1609, la petite et confuse affaire de la succession de Clèves parut le prétexte qui mettrait le feu aux poudres.

La fuite du prince de Condé, enlevant à Bruxelles sa femme dont Henri IV était amoureux, l'excita à presser le mouvement, mais ne fut nullement la cause déterminante de son intervention dans l'affaire de Clèves.

Les négociations de Henri IV avec le pape, Venise, Florence, Londres, les Pays-Bas, les puissances luthériennes, la Hongrie et, même, Constantinople, tout ce grand système d'alliances et de contre-assurances ne tendait à rien moins qu'à

la libération à la fois de l'Allemagne et de l'Italie; la France aura sa récompense dans son retour à ses frontières naturelles, en Belgique et sur les Alpes.

Le vague où il tint ses projets pour le printemps de 1610 contribuait à enflammer les imaginations.

Assassinat de Henri IV — Après son

Le roi avait eu déjà à repousser des complots (du duc de Bouillon et du maréchal de Biron); il savait que l'Espagne avait garde des chiens jusque dans le Louvre.

Pourtant il désigna la reine pour être régente en son absence et consentit à la faire sacrer à Saint-Denis (13 mai 1610).



HENRI IV FEMME LE GOUVERNEMENT A 1610

Fragment de l'un des tableaux de Rubens retraçant la vie de Marie de Médicis. Henri IV, en venant au monde, déclara la guerre à son père. Mais, le 22 août 1610, à 36 ans, il mourut pour avoir tenté de rétablir la paix entre le nord et la France. Son fils, Louis XIII, le succéda. Le 10 août 1610, le roi et la reine se couchèrent ensemble, et le lendemain matin, le 11 août 1610, le roi fut assassiné. (Musée de Versailles, Paris.)

divorce d'avec la reine Margot, la fille de Catherine qu'il avait épousé la veille de la Saint-Barthélemy, aux « noces vermeilles ». Henri IV s'était marié à la nièce du grand-duc de Toscane, Marie de Médicis (1609), dont il eut plusieurs enfants.

D'une intelligence bornée, la jeune reine vivait dans une petite cour d'intriguants : un cadet florentin, concubin, qu'elle eut épouser à la fille de sa nourrice, Léonora Galigai, et l'auteur de l'écœurant Vilberoy.

Il n'existe aucune preuve que la camarilla de Marie de Médicis ait participé à des conjurations contre le roi, mais le soupçon répandu à l'époque n'a pas été davantage dissipé.

Il y a une plus terrible du président Hénault : « La reine ne fut pas assez surprise de la mort de Henri IV ».

Le roi, au moment de partir pour la grande entreprise dont tout son règne n'eut été que la préface, eut des pressentiments; il en fit part à Sully. « *Leu*

dernière ressource, dit-il, est dans ma mort.... »

Le lendemain du sacre de la reine, il alla en voiture à l'arsenal, voir Sully malade. Un embarras de voiture arrêta son carrosse dans la rue de la Ferronnerie. Un demi-fou, visionnaire, du nom de Ravaillac, suivait depuis le Louvre. Il

monta sur un banc et frappa « deux coups de couteau » ; le roi mourut au moment même. Les plus affreux supplices, tenaillement, écartèlement, ne purent tirer du misérable que ceci : « Le roi était huguenot et il voulait faire la guerre au pape. »

Jamais le fanatisme ne fit plus grande victime.



CHAPITRE XIII

LOUIS XIII AVANT RICHELIEU

Gouvernement de Concini. || États généraux. || Gouvernement de Luynes.



LOUIS XIII 1601-1643.
(Bibl. Nat., Est.)

SAINT-SIMON, panégyriste de Louis XIII, ne veut commencer à compter le gouvernement de ce prince qu'à la mort de Luynes, c'est-à-dire à l'avènement de Richelieu.

On voudrait passer, en effet, sans transition du grand roi au grand cardinal. L'entracte de quatorze années (1610-1624) entre ces deux grands règnes, n'est plein que d'intrigues, de troubles et de pillages.

Sous la régence de Marie de Médicis et le gouvernement de Concini, puis sous le gouvernement de Luynes, c'est l'envers de tout ce qu'a voulu Henri IV, « la France retournée comme un gant »¹.

Gouvernement de Concini. — Louis XIII avait neuf ans à la mort de son père; la reine mère prit la régence et fit de Concini pendant sept ans une manière de régent.

Au dehors, il n'est pas douteux que l'abandon du « grand dessein » de Henri IV s'imposait; engager une guerre générale était impossible sous une minorité. Mais la régente pouvait désarmer sans revenir, comme elle s'en empressa, à la politique espagnole.

Elle portait encore ses voiles de veuve quand elle conclut les deux mariages espagnols, de Louis XIII et de l'infante Anne d'Autriche, de sa fille aînée et du fils aîné de Philippe III. Sully, du coup, s'en alla (1611).

Ce premier « renversement des alliances » s'acheva en 1619. Les ambassadeurs du roi en Allemagne reçurent pour instructions « d'y faire tous leurs offices en faveur de l'empereur et de sa maison »², parce que la ruine de la maison d'Autriche, funeste au catho-

licisme allemand, ne le serait pas moins au catholicisme français.

Au dedans, si vive que fût la réaction contre les réformés et, aussi, contre l'Eglise gallicane, Concini, promu marquis et, bien qu'il n'eût jamais fait la guerre, maréchal d'Ancre, fut beaucoup moins occupé de religion que d'argent. Pareillement, la grande affaire des princes, ce fut le partage des économies de Henri IV et de Sully.

Condé, revenu de Bruxelles, Mayenne, Bouillon, Guise, Longueville, ne prirent par deux fois les armes que pour se faire accorder, aux traités de Sainte-Menehould et de Loudun, des gouvernements, des pensions et des dots.

Etats généraux. — Les Etats généraux de 1614-1615, les derniers qu'ait réunis la monarchie avant la Révolution, protestèrent contre les dilapidations et prodigalités qui soulevaient d'autant plus de colères que le peuple était vite retombé dans une affreuse misère. « Que diriez-vous, sire, demanda l'orateur du Tiers, si vous aviez vu, dans ces pays de Guyenne et d'Auvergne, les hommes paître l'herbe à la façon des bêtes? »

Terrible parole que reprendra plus tard La Bruyère.

Le roi permit de « faire voir les cahiers », mais la reine congédia les députés et ferma leur salle.

Leur dernier vote avait été une supplique au roi pour qu'il ordonnât aux seigneurs « d'affranchir dans leurs pays tous les serfs ». Quand le Parlement fit entendre des remontrances sur l'incroyable dissipation, un arrêt du Conseil lui interdit « de s'entremêler à l'avenir des affaires de l'Etat ».

Assassinat de Concini. — Lorsque Concini, gorgé, en arriva à ce point que, pour maintenir sa fortune, il fit mine de se placer lui-même au travers des pilleries, il était trop tard. Il a accumulé trop de haines qui pesent sur tout ce qui vient de lui.

1. MICHELLI.

2. Instructions du duc d'Angoulême, ambassadeur extraordinaire.

Louis XIII, majeur depuis un an et qu'il avait commis la sottise de s'aliéner, le fit tuer au seuil même du Louvre par son capitaine des gardes, le marquis de Vitry (1617).

Le meurtre de l'aventurier remplit le peuple de joie, Louis « le Juste »¹ fut acclamé comme s'il avait gagné une bataille². Il exila la reine à Blois, fit condamner au feu comme sorcière la maréchale d'Ancre, donna à Vitry la place de maréchal qu'avait Concini et remit le pouvoir à son fauconnier (Charles d'Abert de Luynes) qui l'avait poussé à faire le coup.

C'était un petit cadet provençal (selon Richelieu, petit-fils par bâtardise d'un chanoine de Marseille), qui, d'une métairie au bord du Rhône, avait pris le nom de Luynes, était entré au Louvre comme pagé de chambre, et avait gagné le roi « en dressant des pies-grièches à prendre des moineaux ».

Comblé d'honneurs, duc et pair, à la fois garde des sceaux et connétable, il ne fit que continuer Concini et ne fut pas moins détesté que lui du peuple et de l'armée.

Les débuts de Richelieu. — Concini, dans le temps où il pensait à réagir contre les désordres, avait deviné l'homme qui fut, par la suite, le plus grand ministre de la monarchie et il l'avait fait secrétaire d'Etat.

C'était ce jeune abbé de Chillon, que Henri IV avait promu avant l'âge canonique, évêque de Luçon, Armand-Jean du Plessis de Richelieu³. Il avait eu des débuts éclatants aux Etats généraux, après quoi, pressé de parvenir et de mettre son génie au service du roi, il s'était poussé auprès des Italiens et exerçait sur la reine et sur la Galigai un singulier pouvoir de fascination.

Fait pour gouverner, aussitôt Richelieu avait gouverné (1616). Jusqu'alors du parti d'Espagne, il reprit le ton de netteté qui, depuis la mort de Henri IV, ne s'était plus fait entendre et revint aux anciennes alliances luthériennes; créature d'un voleur, il partit en guerre contre les autres voleurs, « tous ceux dont le roi, dans son excessive clémence, avait acheté la soumission par des sommes immenses ». Au malheur, tout ce qu'il entreprenait était compromis « dans un océan de confusion », à cause du discrédit de Concini. Il cherchait une porte de

sortie quand la catastrophe se produisit.

Entraîné dans la disgrâce de la reine, dont il était l'aumônier et à qui il resta fidèle dans le malheur, il fut perdu pour l'Etat pendant les sept années du règne de Luynes.

Gouvernement de Luynes. — Années pénibles et laides où catholiques et protestants, nobles et politiques, commirent à l'envi des fautes lourdes et semblèrent avoir perdu le sens même de la France.

Les chefs de l'aristocratie et ceux des réformés se révoltèrent à nouveau, ceux-ci avec le dessein d'établir dans l'Ouest et le Midi une sorte de république analogue à celle des Provinces-Unies, ceux-là dans l'unique intention de forcer à nouveau le trésor royal. Les princes, que soutenait la reine mère, furent battus aux Ponts-de-Cé, puis obtinrent tout ce qu'ils voulaient. Luynes, qui s'était fait nommer connétable pour « vaincre l'hérésie », fut obligé de lever le siège qu'il avait mis devant Montauban.

Au dehors, la Monarchie ne fut pas moins humiliée qu'au dedans. La maison d'Autriche triomphait partout. En Allemagne, la première période de la guerre de Trente ans¹ se terminait par l'écrasante défaite de notre vieil allié, l'électeur palatin, en même temps roi de Bohême, à la Montagne Blanche. En Italie, les Espagnols s'emparèrent de la Valteline, haute vallée des Alpes, route directe du Milanais au Tyrol, entre les Habsbourg de Madrid et ceux de Vienne.

Le Père de Bérulle, le fondateur de l'Oratoire, qui avait été avec les Jésuites l'initiateur de la contre-réforme, ne put s'empêcher de dire « que Dieu, certainement, n'avait pas voulu exterminer les hérétiques par un si méchant instrument que Luynes ». Le roi allait le renvoyer « s'il ne fut mort bien à propos pour sa fortune » (1621)².

Avènement de Richelieu. — On vit bien que Louis XIII ne supporterait pas longtemps la liberté qu'un accident lui rendait. Cependant il attendit encore trois ans avant de se décider à faire un premier ministre. Il fallut que la situation fut encore davantage abîmée par de vieux sous-ordres, incapables ou brouillons, les Sillery, La Vieuville, le dernier qu'il essaya, eut l'instinct de la politique de Richelieu, mais n'en avait pas la taille.

Si le traité de Montpellier mit fin à la malencontreuse prise d'armes des pro-

1. Il avait été surnommé ainsi parce qu'il était né sous le signe de la Balance.

2. VOI LAIRE.

3. Né à Paris, le 9 septembre 1585.

4. On appelle ainsi la grande guerre religieuse et politique qui commença en 1618 et se termina en 1648 par le traité de Westphalie.

5. SAINT SIMON.

testants, qui perdirent toutes leurs places de sûreté, sauf Montauban et La Rochelle, et eurent défense de tenir à l'avenir, sans l'autorisation du roi, des assemblées politiques, l'Espagne continuait à se moquer du traité de Madrid ou elle s'était obligée à évacuer la Valteline.

Les militaires (Schomberg, Lesdiguières) ne se taisaient pas de leur colère. Un pamphlet fameux du chanoine patriote Faucau est intitulé « la France mourante ».

Le cri public appela Richelieu. La

reine mère, reconnaissante à l'ami des mauvais jours, lui avait obtenu depuis deux ans le chapeau de cardinal ; d'autant plus, le roi continuait à se dener. Il l'aurait usé volontiers dans des missions ou dans des postes secondaires. Richelieu consentit toutefois à entrer au conseil (avril 1624).

Il y fut à peine qu'il en fit craquer les cadres. Le 13 août, enfin, « pour d'éternelle mémoire », il devint premier ministre.



CHAPITRE XIV

RICHELIEU

Les rébellions protestantes. || Siège de la Rochelle. || Les rébellions des grands. || Les réformes. || Guerre de Trente ans et conquête de l'Alsace. || Les dernières années.

Il y a de plus grands hommes (par le cœur, par la noblesse d'âme, par la vision de l'avenir) ; mais il n'y a pas de plus grand homme d'Etat « pour avoir eu le dessein de tout ce qu'il a fait »¹, et avoir poursuivi avec une activité infatigable « tout ce qui peut rendre un vaste royaume puissant et glorieux »².

« Cardinal d'Etat », comme l'appellera le pape. En effet, qu'il s'agisse de l'Eglise ou des réformés, des grands ou du peuple, il ne connaît que l'intérêt de l'Etat et il se targue de « n'avoir pas d'autres ennemis que ceux de l'Etat ». Aussi en eut-il beaucoup. Des haines, qui n'ont pas d'autre motif, l'ont poursuivi jusque dans l'histoire.

Louis XIII s'était fait violence pour l'appeler au pouvoir. Il ne tarda pas à reconnaître qu'il avait mis sa gloire de roi entre les meilleures mains.

Il faut se garder de juger Louis XIII sur sa longue figure triste, dure, sans rayonnement ; il avait une conscience, du bon sens et, même, de la volonté. Il parut gouverné par Richelieu plus qu'il ne l'était. Richelieu, pour tous ses actes, eut chaque fois à le conquérir.

Cette âme de bronze se fit souple, ce grand corps malade, brisé par la flamme intérieure, se courba dans sa robe de pourpre pour tout expliquer dans le détail au pâle fils de Henri IV.

Le pivot de toute politique, c'est la confiance du souverain, que la souveraineté soit dans le roi ou dans la nation. On imagine mal, a-t-on dit, un Richelieu dans les assemblées. C'est qu'on n'a pas suivi Richelieu « dans les six pieds carrés du cabinet du roi »,

en lutte contre tous ceux qui se croient, à cause de leur naissance, au-dessus de la loi commune, ou qui, « en matière d'Etat », « estiment un Espagnol catholique meilleur qu'un Français huguenot »³.

Le rare mérite de Louis XIII, c'est de n'avoir pas aimé Richelieu et de l'avoir gardé.

Richelieu, selon son propre récit, lui découvrit de bonne heure sa politique : « J'ai promis à Votre Majesté d'employer toute mon industrie et toute l'autorité qu'il lui plairait de me donner pour ruiner le parti huguenot, rabaisser l'orgueil des grands et relever son nom dans les puissances étrangères au point où il devait être. » Toutes les parties de cette politique se tenaient.

En effet, si le terrible prêtre-soldat n'avait pas commencé par briser un parti qui en était venu, dans la misère des temps, à séparer ses destinées de celles de la communauté, ou à s'en donner l'apparence ; et s'il n'avait pas constamment sévi contre une caste qui s'obstinait, dans le regret du passé, à redresser son pouvoir contre celui du roi, comment, avec de tels ennemis dans le dos, aurait-il pu porter à l'ennemi du dehors les coups mortels et entreprendre, « partout où fut l'ancienne Gaule, d'y restaurer la nouvelle? ».

Les rébellions protestantes. — Richelieu, sitôt

qu'il fut devant l'échiquier, dessina sa politique contre la maison d'Autriche. Il attaqua en Valteine sur les Espagnols et leur couverture de soldats du pape, subventionna les Provinces-Unies, aida à la conclusion de la Ligue du Nord (les Etats scandinaves avec les luthé-



RICHELIEU (1585-1642).
D'après une médaille de Warin.)

1. MIGNET.

2. Résumé des cahiers de 1789.

3. Instructions à Schomberg.

riens d'Allemagne), maria la sœur du roi à l'heritier protestant d'Angleterre (1625).

La vaste entreprise, renouvelée de François I^{er} et de Henri IV, qu'annonçaient ces prologues, se fit développer avec la régularité d'une tragédie classique, et dans le moment le plus favorable, si elle n'avait pas été interrompue, dès la seconde année, par une nouvelle prise d'armes des réformés et, dans les années suivantes, par d'autres révoltes des protestants et par des complots princiers.

L'inconséquence Anglaise des rois Stuarts (Jacques I^{er} et Charles I^{er}) prit parti le plus souvent contre Richelieu.

Siège de La Rochelle — Les rébellions protestantes du Midi et de l'Ouest eurent leur capitale à La Rochelle ; l'Angleterre, poussée en secret par l'Espagne, se flattait d'y avoir bientôt un second Calais.

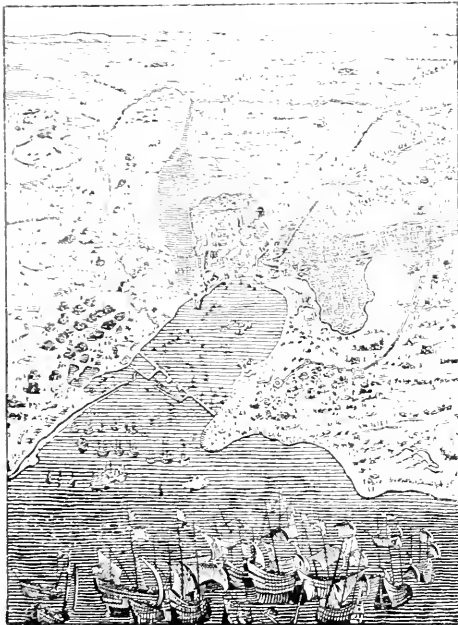
Il fallut bien que Richelieu courût au plus pressé. S'improvisant général et amiral, — mais « la résolution et le génie suppléent à tout » — il mena le roi mettre le siège devant La Rochelle.

Comme la ville tirait sa force principale de la mer où elle se ravitaillait, il entreprit de lui fermer l'Océan par une digue d'environ 5 000 pieds, ainsi qu'avait fait Alexandre au siège de Tyr. Le duc de Buckingham, la jugeant infranchissable, battit en retraite.

La grande ville protestante, sous le maire Guiton, héros dévoyé, ne fut pas

moins intrépide dans cette mauvaise cause que ne l'avait été le Paris de la Ligue contre Henri IV. Elle ne succomba, après une longue résistance, qu'à la famine.

Sa chute entraîna celle des autres villes qui avaient suivi Henri de Rohan et son frère Soubise dans leur tentative, d'ailleurs subventionnée par le roi très catholique, pour une république huguenote.



SIÈGE DE LA ROCHELLE

Les rébellions protestantes du Midi et de l'Ouest eurent leur capitale à la Rochelle. Le cardinal, s'improvisant général et amiral, mena le roi mettre le siège devant la ville. (Galerie de Richelieu, Musée de Versailles.) (V. H. H. H.)

Richelieu, également désireux de ramener les protestants français et de se concilier les protestants du dehors, fit confirmer par Louis XIII l'Édit de Nantes (traité de Nimègue) ; mais il abolit les places de sûreté et en renversa les fortifications (1626).

Les rébellions des grands — Les complots des princes (anciens ligueurs et féodaux) furent fomentés, pendant tout le règne de Louis XIII, par son frère Gaston d'Orléans, héritier présomptif jusqu'à la naissance du dauphin qui sera Louis XIV,

et toujours avec le concours de l'Espagne.

Le premier de ces complots eut pour objet de tuer le cardinal à sa propre table (au château de Fleury). Bien qu'il l'eût révélé à la dernière heure, le marquis de Chalais-Talleyrand n'en fut pas moins condamné à mort et exécuté. Les deux Vendôme, fils naturels de Henri IV (le duc et le grand prieur), et le maréchal d'Ornano furent enfermés.

Pour Monsieur et la reine Anne, qui avait pour le moins connu l'affaire, ils étaient, selon la formule du temps, « de ces coupables au châtement desquels on

ne peut songer » (1626). La complicité d'Anne d'Autriche et celle de Marie de Médicis firent donner le nom de « guerres des Deux Reines » aux soulèvements qui succédèrent à cet assassinat manqué.

Guerres des Deux Reines — Marie de Médicis, jusqu'alors grande amie du cardinal, avait tourné contre lui à cause de ses préférences pour son second fils et, surtout, « de son incroyable attachement pour la maison d'Autriche qu'elle avait si bien servi aux dépens de la France pendant sa régence ».

Louis XIII, qui avait cherché d'abord à concilier sa mère et le cardinal, n'hésita pas longtemps quand il lui fallut choisir entre eux. S'il céda pendant une matinée à la reine, la fameuse « Journée des Dupes » n'était pas achevée qu'il rendit sa confiance à Richelieu (10 novembre 1630).

Après toutes sortes de péripéties, Marie de Médicis s'enfuit à l'étranger où le roi la laissa mourir (à Cologne). Gaston d'Orléans qui avait, lui aussi, passé la frontière après la défaite de ses partisans, obtint de rentrer en grâce. Les principaux rebelles, mis en déroute au combat de Castelnaudary, furent envoyés à l'échafaud (Montmorency, Marillac), enfermés à la Bastille ou exilés (1631-1634).

Complot de Cinq-Mars. — Cette sévère répression donna sept années de tranquillité. Les troubles reprirent en 1641, où le comte de Soissons se rebella, appela les Impériaux et, peut-être, aurait rouvert l'ère des grandes guerres intestines, s'il n'avait été frappé à mort au combat de la Marfée.

L'an d'après, le jeune et beau Cinq-Mars, longtemps favori de Louis XIII, et son ami François de Thou, fils de l'historien, se laissèrent entraîner par la reine Anne et par Gaston à traiter en secret avec l'Espagne et à conspirer la mort du cardinal.

Gaston, qui ne se lassait pas de trahir le roi pour les ennemis du royaume, ne se déshabitua pas davantage de trahir ses amis, dès qu'un nouveau coup avait manqué. Il livra les preuves du complot et du traité avec l'Espagne. Cinq-Mars et de Thou furent condamnés à mort (1642).

Les réformes — Ces justes réformateurs de Richelieu suivirent trop souvent des procédés extra-légaux et employèrent d'autres instruments (Lambertement, Laflémarie). Le cardinal croyait tout du nouveau de la raison de l'Etat — de sa soufrière rouge — et professait qu'« en

matière de crime d'Etat, il faut fermer les portes à la pitié. »

Il n'aurait, sans doute, cherché ni les protestants ni les princes ; provoqué par eux, il avait repris contre eux, qui prétendaient dresser des Etats dans l'Etat, l'ancienne bataille des rois, qui ne se terminera qu'à la Révolution, pour l'unité française.

Comme il avait démoli les fortifications des villes de sûreté des réformés, il décréta que seraient rasées dans tout le royaume celles des châteaux qui, sans utilité pour la défense du royaume, ne servaient que les perturbateurs de la paix publique. Ainsi furent découronnés de nobles monuments comme tombèrent de nobles têtes.

Il abolit pareillement la dignité de connétable et celle de grand-amiral dont les titulaires, qui ne devaient de comptes qu'au roi, étaient de trop grands seigneurs. A l'Assemblée des notables de Paris, il fit approuver la plupart de ses actes anti-féodaux et régler les tailles de façon à soulager « les pauvres qui en portent la plus grande charge ».

Le duel, autre vestige du moyen âge, qui sévissait parmi la noblesse de cour, fut interdit sous peine de bannissement, de destitution et, même, de mort.

Dans la claire logique d'un Richelieu, la Royauté, qu'il identifie avec la France, ne sera jamais assez forte et assez puissante. En conséquence, il lui forge une armée permanente d'environ 100 000 hommes qu'il eût voulu tous Français ; une marine qui rivalisera avec celles de la Hollande et de l'Angleterre, alors que Henri IV « n'avait pas un seul vaisseau » ; une administration (celle des intendants) qui gouvernera les provinces au nom de l'autorité royale ; des finances abondantes pour faire face à des années de grandes guerres ; une industrie et des compagnies de colonisation assez riches pour que la France se suffise par elle-même ; une noblesse qui n'aura plus le choix qu'entre la docilité et la Bastille.

Aucun souci de la liberté politique n'entre dans la construction de cette formidable machine. Ce dur génie n'est épris que d'ordre.

L'Académie française — Avant mis l'ordre dans tous les services publics et dans l'Eglise, il pensa à le mettre dans la littérature elle-même. Son esprit voulait donner partout. Ses deux fameuses fondations de l'Imprimerie Royale et de l'Académie française procèdent de cette ambition.

Pour que « la langue française, plus

parfaite déjà que pas une des autres langues vivantes, puisse succéder un jour à la latine comme à la grecque la latine, il lui faut un code. Il a fait rédiger par Michel de Marillac un code de justice et de commerce (le code Michau). La charge principale des quarante membres de l'Académie française sera d'épurer le parler français, d'en fixer les principes, d'établir un usage certain des mots. La

compagnie « s'assemblant régulièrement sous une autorité publique », continuera en corps le travail d'enrichissement que Malherbe a déjà entrepris dans la poésie et Balzac dans la prose. La langue gagnera en clarté ce qu'elle perdra en chaleur.

Le fameux dictionnaire sera le Code de la langue, et l'Académie « la haute cour du classique ».

GUERRE DE TRENTE ANS ET CONQUÊTE DE L'ALSACE

Politique extérieure de Richelieu. — On a vu Richelieu reprendre, dès le début de son ministère, la guerre nationale contre la maison d'Autriche et les désordres de l'intérieur l'obliger à s'en retirer.

C'est de cette éclipse passagère (1626-1629) que Michelet a dit avec sa brûlante éloquence : « Les défections de la France sont les agonies de l'Europe. »

En effet, les deux maisons d'Autriche, celle de Vienne et celle de Madrid, profitèrent de ces divisions pour pousser leurs avantages en Italie et en Allemagne. La guerre de Trente ans tournait à la grande défaite pour nos anciens alliés du Rhin et du Nord : les Espagnols étaient rentrés à nouveau dans la Valteline et menaçaient de déposséder du Mantouan un Français, le duc de Nevers, très légitime héritier du dernier souverain.

Le Pas de Suse. — Dès que la Rochelle eut succombé, Richelieu montra les armes du roi en Italie ; la brillante affaire du Pas de Suse obligea le duc de Savoie à accorder le passage à Louis XIII et les Espagnols à lever le siège de Casal (mars 1629). Deux ans après, l'Espagne reconnut le duc de Nevers et évacua la Valteline (traité de Cherasco). Pignerol fut cédé à la France.

Le cardinal différa plus longtemps son entrée en Allemagne, tant pour le besoin qu'il eut de se consolider à l'intérieur contre le parti espagnol des Deux Roines que pour l'exécution méthodique de son dessein : ne rompre avec l'empereur « conjointement avec les protestants et les luthériens », qu'à l'heure où il paraîtra sur le Rhin en arbitre et pour y réinstaller la France. D'ici là, « il tâchera à taire par argent, quoi qu'il en puisse coûter, continuer la guerre »¹.

La guerre de Trente ans. — En effet, Richelieu va sortir très délibérément du programme de Henri IV. Il ne tient plus la communauté des langues pour le critérium des conquêtes légitimes et

durables : elle contribue, mais n'est pas indispensable à l'union des coeurs et des intérêts.

Richelieu a renoncé aux conquêtes d'au delà les Alpes. Si le « vrai secret » des affaires d'Italie, « c'est de dépouiller le roi d'Espagne au seul profit des princes potentats de ce pays » il s'agit tout à l'opposé, au Nord et à l'Est, de prolonger le royaume jusqu'à ses anciennes frontières et de mettre ainsi sa capitale à l'abri.

Le cardinal économisera donc ses forces jusqu'en 1635 où, la guerre « ouverte » ayant donné tout ce qu'elle peut donner, la guerre « ouverte » peut seule consolider les établissements qu'il a déjà faits en Lorraine — il y avait confisqué le duché de Bar, occupé Nancy et Lunéville — et lui assurer l'Alsace.

Gustave-Adolphe. — Il eût pu avoir l'Alsace du roi de Suède.

Gustave-Adolphe, appelé par lui, était descendu sur l'Allemagne comme un torrent et avait remporté aussitôt des victoires éclatantes sur les Impériaux. Il invita Richelieu à se joindre à lui, sans se cacher d'ailleurs de ses visées personnelles sur la couronne impériale. Ainsi, l'empereur Ferdinand lui ayant offert la paix, il avait mis pour condition qu'il se ait élu roi des Romains, c'est-à-dire héritier présomptif.

Richelieu, s'il n'avait pas hésité à soutenir de ses subsides les princes luthériens et le héros scandinave, ne voulait pas plus d'un grand empire protestant sous la présidence de la Suède que d'un grand empire catholique sous la présidence de l'Autriche. C'eût été payer trop cher le Rhin qu'il acheter du consentement de la France, la réunion de la Suède et de l'Allemagne (1632).

Traité de Paris.

La mort du bon geant, tué au milieu de sa



GUSTAVE-ADOLPHE
Roi de Suède
1632

1. Lettre au roi du 17 décembre 1632.

victoire de Lutzen, obligea Richelieu à se déclarer. La victoire ayant de nouveau changé de camp après la fin de ce grand chef, les confédérés réclamèrent le secours du cardinal, tant en hommes, cette fois, qu'en argent.

Ils consentaient, en échange, « que le pays d'Alsace fût mis en dépôt et en la protection du roi de France avec les villes et places qui en dépendent », Benfeld, Schlestadt et même Brisach.

Le traité de Paris (1^{er} novembre 1634) fut complété l'hiver d'après par un accord avec la République hollandaise pour le partage de la Belgique (février 1635); puis par le traité de Compiègne où le roi de France et la reine de Suède Christine, fille de Gustave-Adolphe, « s'engagèrent en guerre contre la maison d'Autriche » et se promirent de ne jamais faire de paix qu'en commun.

Le 19 mai, Richelieu, qui s'était réservé de choisir son ennemi, déclara solennellement la guerre au roi d'Espagne; l'année d'après, ce fut l'empereur qui la déclara à Louis XIII.

Entre temps, Richelieu avait traité à Rivoli avec les ducs de Savoie, de Parme et de Mantoue pour le partage du Milanais; mais il se réservait d'échanger ces possessions d'au delà les Alpes pour la Savoie.

L'affaire de Corbie. — Bien qu'il eût groupé sous sa direction tous les ennemis de la maison d'Autriche, la quatrième et dernière période de la guerre de Trente ans, qu'on appelle la période française¹, commença par des insuccès.

Cette sombre Espagne de l'Inquisition avait toujours l'une des plus redoutables infanteries et quelques-uns des meilleurs capitaines du monde. L'offensive franco-batave en Belgique échoua devant les forces supérieures du cardinal-infant et de Piccolomini. Sur le Rhin, Bernard de Saxe-Weimar, avec les Suédois et les luthériens, et le cardinal de la Valette (l'une des erreurs de Richelieu, trop porté aux généraux d'Eglise), avaient perdu la ligne de la Sarre; ils gardèrent péniblement la Lorraine et la Haute-Alsace. Le duc de Rohan, l'ancien chef des protestants dans la révolte de 1626, s'était maintenu tout juste en Valteline; les Espagnols avaient débarqué aux îles de Lérins, sur la côte de Provence (1635).

L'année suivante fut pire. Pendant que le prince de Condé piétinait en Franche-Comté, les Impériaux, sous le

furieux Jean de Weert, et les Espagnols entrèrent à Liège, envahirent la Picardie et, poussant de toute leur cavalerie hongroise et croate, forcèrent la ligne de la Somme. De Corbie qu'ils avaient emporté, ils ravageaient tout le pays jusqu'à l'Oise et menaçaient la route de Paris (1636).

Le monde de la reine Anne et de l'inepte Gaston ne cachèrent pas leur joie de l'affaire de Corbie. Ils virent le cardinal à terre, fût-ce par les Espagnols et les Impériaux. Mais Richelieu fut très grand, le roi très fidèle et Paris très beau. La bourgeoisie et les métiers (on dirait aujourd'hui les ouvriers) s'enrôlèrent en foule. Le vieux maréchal de La Force, installé sur les degrés de l'Hôtel de Ville, recevait les engagements volontaires.

Ce fut le Quatre-vingt-douze de la monarchie.

En moins de six semaines, on reprit Corbie. Le même jour Rantzau fit lever aux Impériaux le siège de Saint-Jean-de-Losne.

Les bandes hispano-allemandes se replièrent en toute hâte vers les frontières.

Prise de Brisach. — Dès lors, la fortune revint au cardinal. Le duc d'Orléans, qui avait formé avec le comte de Soissons le dessein de l'assassiner à Amiens, n'osa pas donner le signal du crime. Pendant que les Impériaux étaient chassés de Bourgogne et les Espagnols de Picardie, le duc de Weimar s'emparait de presque toute l'Alsace et les Suédois rentraient en Thuringe, en Hesse et en Saxe.

Les opérations, ralenties de part et d'autre en 1637, furent reprises l'année d'après avec beaucoup de vigueur, surtout en Alsace.

Bernard de Weimar, Guébriant et le frère cadet du duc de Bouillon, le jeune Henri de la Tour d'Auvergne, qui sera un jour le maréchal de Turcmé, dirigèrent tous leurs efforts contre Brisach. Cette ville forte, debout sur sa falaise, domine de la rive droite du Rhin la vaste plaine du Sundgau. Les Impériaux firent de vains efforts pour la dégager. Battus à Thann, ils durent repasser le Rhin (1638).

Richelieu apprit la chute de Brisach comme il était allé visiter son ami le capucin Joseph qui se mourait. Se penchant sur le lit du moine, il lui cria dans l'oreille, comme pour essayer de le ranimer par la nouvelle de la victoire: « Père Joseph! Brisach est à nous! »

Richelieu en Alsace. — La mort soudaine du duc de Weimar (1639) délia le cardinal des engagements qu'il avait

1. Les périodes précédentes sont appelées palatine, danoise et suédoise.

pris en lui garantissant le landgraviat d'Alsace.

Cette bonne et grasse terre avait été affreusement ravagée depuis le début de la guerre. « Tantôt les Impériaux y venaient battre les Suédois, tantôt les Suédois y revenaient battre les Impériaux ; c'était un massacre perpétuel¹. » Et tous pillaient, saccageaient, volaient, faisaient flamber les villages par douzaines. Près du quart de la population périt de misère ou de mort violente.

L'empereur d'Allemagne, par le traité de 1617, avait

promis l'Alsace à l'Espagne pour assurer sa route du Milanais aux Pays-Bas. Au dire même des historiens allemands², « l'Alsace n'avait plus le choix que d'être espagnole ou française ».

Les catholiques, « qui ne voulaient point parler suédois »³, les protestants, sous l'horreur des bandes espagnoles, regardèrent, dans une même détresse, vers la France.

Aux termes du traité de Paris, les villes d'Alsace n'avaient été remises à Richelieu que pour la durée de la guerre. Mais elles entendaient elles-mêmes qu'elles seraient sa « satisfaction » pour tout le sang qu'il avait versé contre leurs ennemis communs, l'Espagne et l'Empire, qui les vendait à l'Espagne. Elles ne respirèrent qu'à son abri.

A la façon qu'il s'installa sur la rive, enfin recouverte du Rhin, tous comprirent que ce n'était pas pour y camper, mais pour y étendre « les bornes du royaume »⁴.

Les dernières années. — La politique

1. *Annales des franciscains de Thann*, t. II, p. 453.
2. LORENZ et SCHÉNER, *Histoire d'Alsace*, p. 334.
3. Lettre du prévôt de Saint-Dié.
4. *Mémoires de Richelieu*.

de Richelieu et ses armes remportèrent leurs succès décisifs pendant ses trois dernières années. Sa fine et noble figure, où l'énergie irréductible se mêle de tristesse, comme on voit au portrait de

Philippe de Champagne, dominant l'Europe. Cependant ce véritable grand homme ne connut point les apothéoses prématurées, et il continua à être traqué par les intrigues et les séditions dans le temps même où il portait la monarchie vers l'apogée.

Le traité de Hambourg (avec le chancelier Oxenstiern) prescrivait que le roi de

France attaquerait par la Haute-Allemagne et la reine de Suède par la Saxe et que, tous deux, porteraient « le théâtre de la guerre, autant que possible, dans les provinces héréditaires de la maison d'Autriche ».

En conséquence, les Suédois poussèrent par deux fois des raids audacieux en Bohême et en Moravie ; Guébriant, que toute l'armée weimarienne avait rejoint, s'établit sur la rive droite du Rhin dès l'hiver de 1640, et avança ensuite jusqu'à Katisbonne. Toute la Saxe fut occupée en 1642.

Les progrès au Nord-Est ne furent pas moins importants et furent de plus durables conséquences. Arras tombe (août 1640), et voilà forcée la barrière des Flandres et des Pays-Bas.

Les révoltes heureuses du Portugal et de la Catalogne contre « le Pharaon d'Espagne » et son faux Richelieu (Olivarès) facilitèrent la conquête du Roussillon, Barcelone, ou le cardinal avait



CARTE DE L'EUROPE CENTRALE A LA FIN DE LA GUERRE DE TRENTE ANS

La carte indique les provinces qui furent acquises après la guerre de Trente ans à la France, à la Suède, à Brandebourg et à la Bavière.



PHILIPPE DE CHAMPAGNE (1602-1694.) (Musée du Louvre.)

jeté Duplessis-Besançon, repoussa l'assaut des Espagnols et proclama le roi de France.

En Italie, Harcourt prit Turin, arrachant ce cri à Jean de Weert : « J'aimerais mieux être général Harcourt qu'empereur. » Un souple et ambitieux Italien, moitié soldat, moitié prélat, Giulio Mazzarini, passé au service de Richelieu, fit signer à la Savoie un traité qui la plaçait sous le protectorat de la France (1640).

Préliminaires de Westphalie. — L'Allemagne s'épuisait, devenait exsangue ; la Diète de Ratisbonne invita l'empereur à traiter avec la Suède et la France. Des préliminaires, signés en décembre 1641, fixèrent à mars 1642 l'ouverture de négociations en Westphalie, à Munster et à Osnabrück.

Richelieu crut la paix faite. Le complot de Cinq-Mars et du duc d'Orléans, s'engageant¹, pour un subside de 400 000 écus et de 20 000 hommes, à renverser les alliances et à restituer les conquêtes de « l'oppresser de la France et perturbateur de l'Europe » et à

1. Traité signé à Madrid le 13 mars 1642, par l'agent Foutrilles.

n'avoir d'autres ennemis que ceux de l'Espagne et de l'Empire, rendit confiance à Madrid et à Vienne. La détestable conjuration aurait réussi que la monarchie en eût été à jamais écla-boussée ; la France eût perdu en un jour le fruit de vingt années de la plus glorieuse politique qui fut jamais.

Une fois encore, le cardinal l'emporta. Ayant déjà la mort sur lui, il n'eût pardonné une telle trahison « qu'aux dépens de la France ».

Mort de Richelieu. — Il rendit l'âme peu après, le 3 décembre 1642, sûr de sa conscience et tellement redouté, dit un contemporain², qu'on n'osait nulle part dire qu'il fût mort, même à l'étranger.

Il avait vécu cinquante-sept ans, le même nombre d'années que Henri IV.

Louis XIII, en apprenant la mort du cardinal, dit noblement : « Les ennemis de la France n'en tireront aucun avantage ; tout ce qui a été commencé, continuera. » Puis, il traîna six mois, comme une ombre qui aurait survécu à son corps, jusqu'à l'anniversaire de la mort de son père (14 mai 1643).

2. MONGLAI.



CHAPITRE XV

MINORITÉ DE LOUIS XIV

Régence d'Anne d'Autriche. || La Fronde. || Le gouvernement de Mazarin.

Régence d'Anne d'Autriche. — Louis XIII avait eu, sur le tard, d'Anne d'Autriche deux fils : Louis XIV, né à Saint-Germain, le 5 septembre 1638, et Philippe, chef de la quatrième maison d'Orléans. Une clause, d'une légalité douteuse, de son testament imposait à la reine un conseil inamovible de régence.

Le Parlement ayant cassé le testament, les ennemis de Richelieu pensèrent tenir le pouvoir. Monsieur (Gaston d'Orléans) s'agita et, autour de lui « la cabale des importants ».

Par bonheur, la reine Anne, alors âgée de quarante ans, aimait Mazarin. Le bel Italien, le

meilleur élève de Richelieu qui l'avait fait cardinal, avait été promu premier ministre par Louis XIII. La régente le confirma dans ses fonctions et, ayant quitté le Louvre pour le Palais Royal, l'y installa près d'elle.

Mazarin. — Était-il prêtre ? Il est qualifié dans son oraison funèbre de « cardinal laïque ». Rien ne prouve qu'il ait été marié secrètement à la reine. Même au comble de la fortune, il y eut en lui de l'aventurier. Sa cupidité alla souvent au vol. Mais son intelligence avait la trompe solide d'une fine et souple épée, et, plus latin qu'italien, il eut le sens très

net de la grande politique occidentale.

Son étomant roman où « il se trouva sur la tête de tout le monde dans le temps que tout le monde pensait encore l'avoir à ses côtés »¹, lui donnait le droit de

croire surtout à la chance. Quand on lui proposait un général, il demandait, dans son jargon napolitain : « Est-il *houroux* (heureux) ? » Pourtant il ne fut pas seulement heureux et, quand on lit ses dépêches aux négociateurs de la paix de Westphalie, on oublie ses trébucheries et ses fourbes, et il paraît le dernier bienfait de Richelieu.

Rocroi. — Mazarin, du premier jour, continua sans hésitation la poli-

tique de son prédécesseur.

La mort de Richelieu, la maladie de Louis XIII, l'espoir de nouveaux troubles où les Espagnols de l'intérieur reprendraient le dessus, enhardissaient ceux du dehors. Ils rentrèrent entre Sambre et Meuse avec le dessein de tourner les villes de l'Oise et de la Marne.

Le duc d'Enghien (le futur Condé) se porta à leur rencontre vers Rocroi et, sur le conseil de Gassion², vieux soldat chevronné des guerres suédoises, leur



BATAILLE DE ROCROI

Le peintre Heim a représenté le duc d'Enghien, le futur Condé, sur son cheval blanc, tel qu'il ne le décrit Bussy-Rabutin : « Un Mars dans la chaleur du combat.

(Musee de Versailles.)

1. Mémoires du cardinal de REIZ.

2. « Le principal honneur de ce combat lui est dû. » (Lettre de Condé à Mazarin).



MAZARIN (1602-1661). D'après Philippe de Champagne, Musée Condé, Chantilly.



ANNE D'AUTRICHE (1602-1665).

(D'après Philippe de Champagne.)

CONDÉ
(1625-1686).Buste par Coysevox.
Lyon.

livra bataille. La cavalerie, puis « la redoutable infanterie de l'armée d'Espagne », les fameux *tercios viejos*, furent mis en déroute, laissant 260 étendards aux mains des vainqueurs (19 mai 1643).

Il y a d'aussi belles victoires, il n'y en a pas eu beaucoup de plus sonores. Un tel succès, cinq jours après l'avènement de l'enfant-roi. —

Puer triumphator !, comme on lit à l'exergue d'une médaille. — quel présage pour le règne ! Condé, de son coup d'es-sai, sur ses ailes de jeune aigle, vola aux nues.

Condé et Turenne. — Les campagnes suivantes ne furent pas moins glorieuses. Le magnifique instrument de guerre que Richelieu a laissé aux mains des chefs qu'il a devinés, fait brèche de toutes parts dans l'Empire.

L'ascension de Turenne a été moins rapide que celle de Condé, plus héros de théâtre que lui, et moins héros de Plutarque. Pourtant, il est maréchal à trente-deux ans, car les plus grands chefs d'alors sont jeunes comme seront ceux de la Révolution.

Petit-fils par sa mère de Guillaume d'Orange, il a gardé quelque chose de la s-ditite bravave et beaucoup du sérieux de l'écluse réformée où il a été élevé. C'est un esprit méthodique et profond, prudent par tempérament, au très m. audacieux, mais par réflexion, et comme l'est la science expérimentale.

Une campagne de Turenne a la beauté régulière et la logique d'une tragédie classique, une bataille de Condé, le lyrisme et le tumulte d'un drame espagnol ou anglais.

Nap le n a mais Turenne plus haut que Condé. Turenne, selon Condé, était le seul homme au monde qu'il aurait préféré être à être Condé.

Campagnes d'Allemagne, de Catalogne et d'Italie. — La guerre a le résiduum p-rté. 1642-1643.

Deux années de suite (1644 et 1645), Turenne et Condé opèrent ensemble en pleine Allemagne. Ils livrent devant Fribourg de furieux combats au Bavarois Maximilien, adversaire qui n'est pas indigne de se mesurer avec eux, descendent le Rhin par la rive droite, enlèvent les villes de Bâle (Philippsbourg, Spire, Worms,

Mayence, Landau ; puis, pour l'anniversaire de Fribourg, ils gagnent sur Jean de Weert la bataille de Nordlingen, dans la haute vallée du Danube, pendant que les Suédois de Torstenson et les Transylvains de Rakoczi menacent Vienne.

L'année d'après (1646), Condé est aux Flandres où il prend Furnes et Dunkerque ; Turenne a rejoint Wrangel en Hesse, court avec lui au Danube. Poussant sur Munich et Ratisbonne et manœuvrant sans presque se battre, il oblige l'électeur de Bavière à signer une paix séparée.

La guerre se poursuit durement, avec des alternatives, en Catalogne, où l'Espagne défend des frontières naturelles tandis que la France cherche une pièce d'échange pour les Pays-Bas, cuirasse nécessaire à ce cœur trop exposé qu'est Paris. Condé est arrêté devant Lérida (1647), où il a fait ouvrir insolemment les tranchées au son des violons ; Schomberg garde contre tous les assauts la ligne de l'Ebre et emporte Tortose (1648).

Pareillement, ce que les armées et les flottes cherchent en Italie et dans les eaux des « présides » de Toscane, c'est la monnaie pour Savoie et Nice.

La révolte du p-cheur Masaniello (1647) chasse les Espagnols de Naples. Mazarin aurait voulu mettre sur le trône vacant le prince Thomas de Carignan ; l'héritier de Savoie eut payé sa double couronne de notre frontière des Alpes. Une flotte équipée du duc de Guise contrecarra ces projets.

Cependant le fort de la guerre est toujours aux Flandres et en Allemagne ; les coups décisifs ne peuvent être portés que là. Condé reconquiert Rocroi dans les plaines de Lens, où la manœuvre qui l'a fait du perdre, selon les règles, lui donne une radiense victoire, peut-être sa meilleure ; Turenne réalise au printemps de 1645 le beau plan que Mazarin l'a empêché de poursuivre l'année d'avant ou il se voyait sûr de la paix.

Comme la Bavière fait défection, Turenne y rentre avec Wrangel, remporte à Zusmanhausen une magnifique victoire, trop peu vaquée, et pousse vers Prague. Un autre Suédois, Koenigsmark, y a déjà mis le siège ; la ville prise, leurs forces réunies marcheront sur Vienne.

Paix de Westphalie. — La menace parut, cette fois, si sérieuse, que l'empereur

TURENNE
(1611-1675).
(Bibl. Nat., Est.)

reur se résigna à traiter. Il y avait quatre ans (1644-1648) que les négociations traînaient à Munster et à Osnabrück, au bruit du canon.

L'empereur céda sur tous les articles. D'abord il reconnut « les libertés germaniques » ; ce n'était pas seulement l'existence légale des confessions réformées (luthériennes et calvinistes), mais l'entière indépendance des 350 Etats de l'Empire. Ces Etats reçurent « le libre exercice, selon la formule, de la supériorité territoriale, dans les choses ecclésiastiques comme dans les politiques ». Chacun d'eux eut notamment le droit de passer des traités avec un autre ou avec l'étranger.

« Le plus grand principe de la politique européenne est que l'Allemagne soit composée d'Etats indépendants, liés entre eux par un simple lien fédératif¹. »

Ainsi échouait le grand dessein de la maison d'Autriche pour unir l'Allemagne. Il ne subsista de l'Empire qu'un décor de théâtre. La Diète ne fut qu'un congrès de diplomates occupés à discuter de questions de préséance et de titres.

L'Allemagne, au siècle suivant, maudira les traités de Westphalie ; mais c'est bien elle qui a voulu, en 1648, cette charte de ses autonomies parceliaires ; elle accueillit l'instrument de sa déchéance politique comme une victoire.

La France et la Suède eurent les « récompenses » qu'elles réclamaient pour

l'aide portée aux défenseurs des « libertés germaniques ». La Suède eut la plus grande partie de la Poméranie et l'archevêché de Brême, les bouches de l'Oder et du Weser, et entra avec ses conquêtes dans l'Empire ; la France eut les trois évêchés de Lorraine, qui ne lui avaient pas encore été reconnus, et, moins Strasbourg, l'Alsace, mais à titre de province et non de fief.

Mazarin aurait préféré que le roi devint membre de l'Empire germanique pour l'Alsace, ce qui lui aurait permis de prétendre un jour à en être le chef. L'empereur aime mieux amputer le sol allemand que de recevoir le roi de France dans l'Empire.

Les princes luthériens eurent, eux aussi, des satisfactions, particulièrement l'électeur de Brandebourg, devenu « le plus puissant et le plus grand terrien de tous ses collègues électeurs » (24 octobre 1648).

Mais la guerre « avait profondément démoralisé le pays et l'avait transformé en un désert »². De nombreux villages avaient disparu. La population était réduite de moitié dans beaucoup de provinces. On voyageait des journées entières dans de vastes régions sans rencontrer un habitant. Des villes de 80 000 âmes (Augsbourg, Aix-la-Chapelle) n'en comptaient plus que 15 000. Ummersdorf s'appelait « Nimmerstadt », la ville où il n'y a plus rien ; des cavaliers suédois n'y trouvèrent que des loups.

LA FRONDE

Ce grand traité de Westphalie, le plus glorieux que la France eût encore conclu, qui terminait la guerre de Trente ans, nous mettait au Rhin, abaissait la maison d'Autriche et consacrait les divisions de l'Allemagne, c'était le triomphe du système de l'Équilibre ; la politique de François I^{er}, de Henri IV et de Richelieu avait vaincu.

Cependant Mazarin n'en eut guère que des reproches : des uns, parce que le traité établissait en Allemagne la liberté religieuse ; — il n'avait donc pu être signé que « par un Turc ou un Sarrasin déguisé en prêtre »² ; — des autres, parce que l'Espagne n'y était pas comprise. Or, c'était elle qui s'était retirée de

Conférence dans la pensée de reprendre avantage, grâce aux troubles intérieurs, elle escomptait et qui commencèrent, en effet, l'année même du magnifique traité (1648).

Contemporaine de la Révolution anglaise qui atteignit son sommet en 1649, à l'exécution du roi Charles I^{er} et à la proclamation de la République sous le protectorat de Cromwell, la sédition française ne lui ressembla en rien ; elle en serait à peine la parodie. Elle n'est guère que la réaction des intérêts particuliers contre le gouvernement absolu, mais national, qu'a institué Richelieu.

On a vu déjà de telles réactions après les autres grands régnes, après Louis XI et après Henri IV. Mazarin y prête, par son origine étrangère et le scandale de son enrichissement. Le désordre des finances et les abus de la fiscalité ont créé de vifs mécontentements dans le peuple ; la misère est extrême dans les provinces. L'ambition de l'aristocratie judiciaire (les Parlements) et de la noblesse princière exploite ces souffrances et ces

1. THIERS, discours du 3 mai 1866.

2. *Choix de Mazarinades*, t. I, p. 100.

3. VON DER GOLTZ, *la Nation armée*, p. 453.



CARDINAL DE RETZ
1613-1679.
(D'après Philippe
de Champagne.)

colères. Elles pensent reprendre le pouvoir à la faveur des désordres.

C'est la *Fronde*, ainsi nommée et bien nommée du jeu favori des garnements de Paris dans les fossés de la ville.

La vieille Fronde. — Cette tragi-comédie (1648-1653) est en deux actes.

Le Parlement de Paris tint le principal rôle dans la *vieille Fronde*.

Il avait fait opposition aux édits financiers pendant les dernières années de la guerre avec l'Empire, comme si l'argent n'était pas le nerf de la guerre, et mérita par ses émissives une dure parole du jeune roi, à la nouvelle de la victoire de Lens : « Mes-jours du Parlement vont être bien fâchés. » Les Messieurs protestèrent plus vivement contre un édit qui opérât une retenue sur les gages des conseillers, en échange de l'hérédité de leurs offices.

Les autres cours du royaume, non moins ambitieuses et impatientes de n'être rien dans l'Etat, se joignirent au Parlement de Paris. Comme c'est l'usage, cette basse raison se cacha sous des raisons de bien public.

Mazarin fit arrêter quelques conseillers ; l'un d'eux, le vieux Broussel, était populaire. Les Parisiens dressèrent des barricades pour qu'il fût remis en liberté. Le « bonhomme » leur fut rendu et ils le portèrent en triomphe.

Le Parlement ayant pris une déclaration en 27 articles qui tendait à limiter l'arbitraire en matière d'impôt et de justice et à entourer de quelques garanties la liberté individuelle, le peuple eut l'illusion d'une pensée honnête et sérieuse. Il ne fit aucune attention au traité de Westphalie qui fut signé le même jour que parut la déclaration (24 octobre 1648).

Le cardinal de Retz. — L'un des principaux agitateurs de la Fronde, Paul de Gondy, alors coadjuteur de l'archevêque de Paris, plus tard cardinal de Retz, qui, se sentant la valeur d'un homme d'Etat, avait conspiré naguère contre Richelieu et, maintenant, travaillait à supplanter Mazarin, a écrit dans ses *Mémoires* :

« Le Parlement gronda sur l'édit du Tarif, et aussitôt qu'il eut seulement murmuré, tout le monde s'éleva. On chercha, on s'éleva, comme à l'ordinaire, les lois ; on ne les trouva plus, Pon s'effara, Pon cria ; on se les donna. Le peuple entra dans le sanctuaire ;

il leva le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut dire, tout ce que l'on peut croire du droit des peuples et de celui des rois, qui ne s'accordent jamais si bien ensemble que dans le silence. »



MATHIEU MOLÉ
(1584-1656.)

Ces troubles de Paris auraient pu avancer l'heure de la liberté — le mot de *République*

fut prononcé — si les chefs du mouvement avaient été des représentants élus, non pas des magistrats ayant acheté leurs charges et qui ne poursuivaient pas autre chose que des ambitions et des cupidités personnelles.

Quand le peuple s'apercevra qu'il a été dupe et qu'il a été exploité pour les intérêts particuliers des parlementaires, des grands et des princes, il se retournera, étant simpliste, vers la royauté et criera de toutes ses bouches : « Vive le roi tout seul ! » Si bien que le résultat le plus certain de la Fronde, ce sera que, dégoûtée de la liberté par une parodie de la liberté, la France entrera dans la monarchie absolue de Louis XIV comme au port.

La Cour à Saint-Germain. — La reine commença par signer, les larmes aux yeux, la sorte de charte qu'elle appelait « l'assassinat de l'autorité royale », mais déjà bien décidée à ne pas s'y tenir. Elle ne se fut pas plutôt assuré le concours du prince de Condé qu'elle partit pour Saint-Germain avec le roi et le cardinal. Elle enjoignit de là au Parlement de se transporter à Montargis et d'y attendre ses ordres.

Le Parlement refusa et ordonna par arrêt à Mazarin de quitter le royaume. Il avait entraîné dans sa querelle la sœur de Condé (Mme de Longueville), son frère Conti et Turenne lui-même, qui offrit son armée contre « le Mazarin ».

Condé mit le blocus devant Paris, comme autrefois Henri IV.

Le coadjuteur et ceux des princes qui avaient rejoint la Fronde firent aussitôt, selon le vieil usage, appel à l'Espagne. Cela ouvrit les yeux à la plupart des membres du Parlement.

Paix de Rueil. — Le premier président, Mathieu Molé, n'avait suivi qu'à regret sa compagnie. Il avait donné déjà maintes preuves d'intrepidité. Menacé de mort par des émeutiers, il s'était contenté de dire à un furieux qui le tirait par sa longue barbe blanche : « Mon ami, quand je serai mort, il ne me faudra que

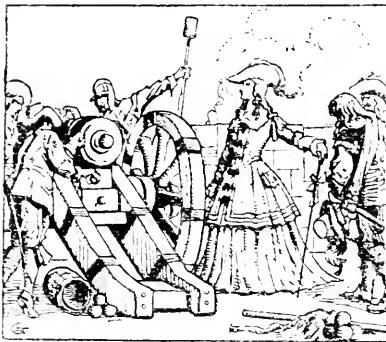
six pieds de terre », et s'en alla « sans se hâter d'un pas » ni « changer de visage. » Il n'était pas de ceux qui, selon le mot de Ketz, « subissent l'extravagance de ces sortes de temps où tous les sots deviennent tous » et où il n'est pas permis aux plus sages de parler et d'agir en sages ».

Pendant que les parlementaires continuaient à s'agiter dans le vide et les princes dans l'intrigue, Molé engagea résolument des négociations avec la reine. La guerre civile fut évitée. A la suite de l'accommodement de Ruil (mars 1649), le Parlement obtint quelques concessions et la cour rentra à Paris.

La Fronde des Princes. — La *jeune Fronde* ou *Fronde des princes* éclata l'année d'après et, cette fois, dégénéra en une guerre civile d'autant plus laide que la guerre étrangère continuait avec l'Espagne aux Flandres et en Lorraine, et que la sédition n'eut même pas l'appa-

rence d'un conflit d'intérêt général. « Les scènes de royaume se renouvelèrent, mais le décor est usé. Il n'est plus question du bien public, même comme masque; les ambitions, les haines sont à nu ».

Conlé, qui avait combattu la *vieille Fronde*, fut le principal acteur de la nouvelle avec son frère Conti, l'incorrigible Gaston d'Orléans, le coadjuteur de Paris, le duc de Beaufort qu'on appelait « le roi des filles » à cause de sa popularité parmi les dames du marché, les ducs de La Rochefoucauld, de Nemours, de Bouillon et de Rohan, le cabale des petits maîtres et un escadron de femmes, Anne de Gonzague, princesse Palatine, Mme de Longueville¹, Mme de Chevreuse² et la Grande Mademoiselle³. Ces « héroïnes de la Fronde », belles, vaillantes, déver-



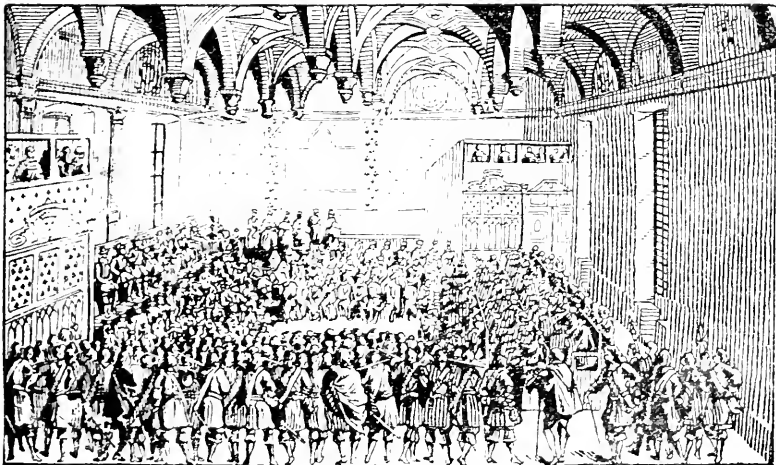
LA GRANDE MADemoisELLE AU COMBAT DE LA PORTE SAINT-ANTOINE

En la plus belle forme de la Bastille, la fille du Duc d'Orléans fait tirer sur les troupes royales qui avançaient contre Paris.

1. Duc d'AVARAY, t. VI, p. 80.

2. B. *lle* sœur de Condé.

3. *Fille* de Gaston d'Orléans.



UN LIT DE JUSQU'À LA VERTÈBRE

Séance du Parlement par le duc de Beaufort dans la grande salle du Palais le 10 juillet 1649. On ne voit siéger que l'angle de gauche. Le duc de Beaufort est sur le trône surmonté d'un lit de justice. Le roi, les pairs du royaume. (Écl. Nat., F. 1.)

gondées, ont la tête pleine des romans de Scudéry et se croient des personnages de Plutarque et de Corneille.

Toute cette brillante société détestait Mazarin et jouait de la persistante impopularité qui s'attachait à lui, malgré tant de preuves d'intelligence politique qu'il avait données. Condé rompit avec Mazarin pour les gouvernements et honneurs que le cardinal avait refusés à lui et aux siens qui ne prétendaient à rien moins qu'à restaurer à leur profit les grands apanages.

Mazarin, s'étant réconcilié avec le Parlement, paya d'audace ; il fit mener à Vincennes Condé, Conti et leur beau-frère Longueville (janvier 1650).

Condé dira plus tard : « Je suis entré en prison le plus innocent des hommes ; j'en suis sorti le plus criminel. » Honorable aveu qui rachète les fautes de ce grand capitaine.

Trahison de Condé. — La guerre civile dura trois ans, avec de singuliers revirements. On y vit Mazarin « le

pasquin », comme l'appelaient les frondeurs, battre Turenne à Rethel ; au lendemain de sa victoire, le cardinal prend la fuite devant une émeute de Paris ; puis Condé revient tout-puissant et, soudain, rompre avec la moitié de son parti pour s'être opposé au mariage de Conti avec Mlle de Chevreuse, compromise par le coadjuteur.

Ayant quitté Paris pour la Guyenne le jour de la majorité de Louis XIV, Condé traita avec les Espagnols : « Sa Majesté catholique s'engageait à joindre ses troupes à celles de M. le Prince, à entretenir dans la rivière de Bordeaux une armée navale de trente vaisseaux de guerre et à ne faire aucune paix générale ou particulière sans M. le Prince et avec sa satisfaction. »

Turenne, l'année précédente, avait fait de même. Maintenant, « las du métier de rebelle », il offre ses services à Mazarin et reçoit le commandement de

l'armée du roi contre l'armée des princes.

Combat de la porte Saint-Antoine. — La principale bataille fut pour Paris.

Après avoir remporté à Bléneau, selon ses propres termes, « un petit succès » sur Turenne, Condé, laissant ses hommes à Etampes (avril 1652), était accouru au Parlement, où il fut assez mal reçu, « encore tout sanglant de la défaite des soldats du roi », lui fut-il dit en face.

Il trouva à Paris le duc d'Orléans et fut rejoint bientôt par Charles IV de Lorraine, à la solde de l'Espagne, souverain sans Etat, depuis que Richelieu avait occupé le duché, et qui comptait sur la guerre civile pour en regagner quelque chose.

La reine mère était à Saint-Germain avec le jeune roi, Mazarin, revenu d'exil, et Turenne. Toutes les armées étaient en dehors de Paris, chacune ayant pour objectif d'y entrer.

Après une habile manœuvre qui le porta à hauteur de la porte Saint-Antoine, Turenne assurait le roi qu'il

serait le soir même au Louvre quand la grande Mademoiselle fit tirer sur les royaux de la plate-forme de la Bastille et les obligea à la retraite. Les Condécens entrèrent dans Paris, pendant que Charles IV, avec ses Lorrains et ses Wurtembergeois, ravageait l'Ile-de-France et que les Espagnols poussaient jusqu'à Noyon et à Soissons.

Le gouvernement de Monsieur. — Ce fut une victoire sans lendemain. Le Parlement ayant cédé le pouvoir aux députés de Paris, une émeute, qui paraît avoir été suscitée par le duc d'Orléans, les chassa de l'hôtel de ville, sur quoi un gouvernement insurrectionnel fut organisé (Monsieur, lieutenant général du royaume ; Condé, général en chef ; Broussel, prévôt des marchands). Mais la grande ville se lassa vite de cette guerre sans but, du Parlement qui l'avait commencée « pour ses gages », des princes qui, de leur propre aveu, étaient « tous fourbes » et qui, dans le même temps où ils faisaient battre les pauvres gens, s'abouchaient avec



DISTRIBUTION DE SOUPE AUX MISÉREUX
Les quatre détestables années de la Fronde avaient plongé le pays dans une affreuse misère. (Bibl. Nat.)

la reine et avec Mazarin. « Abîme de négociations, dira le duc de la Rochefoucauld, dont personne n'a jamais vu le fond. »

Fin de la Fronde. — Mazarin, habilement, s'était retiré à Bouillon, laissant la révolte en tête-à-tête avec le roi. Bientôt le « papier », emblème des royalistes, remplaça à tous les chapeaux la « paille », emblème des rebelles ; la ville refusa des vivres aux Condéens et aux Lorrains. Le 13 octobre, Condé s'enfuit à cheval. Le 21, le roi entra « glorieusement » à Paris et rappela Mazarin, qui fut reçu en triomphe.

La Fronde bordelaise, la démagogique « Ormée », ne fut réduite que l'été suivant (1653). Trente jours après sa sortie de Paris, Condé fut déclaré par le Parlement « criminel de lèse-majesté, perturbateur du repos public et traître à sa patrie ». Le duc d'Orléans fit sa paix, en

livrant, une fois de plus, ses amis, et le prince de Conti, la sienne en épousant l'une des nièces de Mazarin. Le cardinal de Retz, bien qu'il eût pris depuis quelque temps figure de Catilina repentini, fut enfermé à Vincennes.

Louis XIV au Parlement. — Les parlementaires se soumièrent, d'ailleurs sans bassesse. Le jeune roi signifia aux assemblées l'interdiction de délibérer désormais sur les édits ; il n'est pas vrai qu'il soit entré le fouet de chasse à la main dans la grande salle.

Ainsi la paix intérieure fut rétablie, mais ces quatre détestables années avaient plongé le pays dans une affreuse misère ; la peste étant survenue, les cimetières de Champagne et d'Île-de-France furent « trop petits pour recevoir les corps ; les loups y venaient chercher leur pâture ».

LE GOUVERNEMENT DE MAZARIN

MAZARIN régna encore huit ans (1653-1661) pendant lesquels cet homme double, traquant de tout, amassa une fortune énorme (50 millions qui en feraient aujourd'hui 200), et, poursuivant l'œuvre de Richelieu, laissa la France la plus grande puissance du monde.

Turenne contre Condé. — L'Espagne avait repris, pendant la Fronde, Dunkerque et Gravelines, les présides de Toscane et la Catalogne ; Condé à son service, elle eut l'espoir de gagner la guerre.

En effet « Monsieur le Prince » recommença Mon-leur de Bourbon ; il avait porté au roi catholique l'épée de Rocroi et de Lens. Le Parlement, « cette fois, le condamna à mort, « le roi séant » (27 mars 1656).

Mazarin lui opposa Turenne. La redoutable partie d'échecs dura six campagnes.

Condé avait pensé l'emporter du premier coup. Son plan a servi plus d'une fois de modèle : entrer brusquement par les vallées de l'Oise et de l'Aisne, réunir toutes les forces à Saint-Quentin, pousser sur Paris.

Turenne, avec sa sûreté coutumière de regard, se jeta sur Rethel, ferma la vallée de l'Aisne. Condé ayant aussitôt tourné vers la Picardie, entre Oise et Somme, Turenne, au lieu de l'y suivre, se porta sur ses derrières, coupant la route de Cambrai, et l'obligea à remonter au Nord (1653).

Siège d'Arras. — L'année d'après, qui fut celle du sacre de Louis XIV, Condé et l'archiduc Léopold mirent le siège devant Arras ; Turenne les assiégea

dans leur camp et força leurs lignes.

La levée du siège d'Arras eut un retentissement extraordinaire ; la prise de Landrecies, à l'été de 1655, porta la frontière au point où elle est aujourd'hui.

Mazarin, qui s'était trouvé à quelques lieues d'Arras avec le roi et avait assisté à quelques conseils de guerre, s'attribua l'honneur des événements ¹. « Cela lui donna, dit Voltaire, un ridicule que toute l'autorité du ministère ne put effacer. »

La Ligue du Rhin. — Par contre, le dessein heureux d'isoler l'Espagne n'appartient qu'à lui ; Hugues de Lyonne et Servien n'ont été que des instruments excellents.

Il y parvint en deux ans d'une habile et souvent hardie diplomatie.

Ce fut d'abord le traité d'alliance offensive et défensive qu'il conclut avec la République anglaise, passant outre aux résistances que provoquait le nom de Cromwell ; puis les alliances renouvelées avec les États d'Italie (Savoie, Mantoue, Modène) et les puissances du Nord ; enfin la « Capitulation » de l'empereur allemand, s'obligeant à ne jamais assister les ennemis de la France et de la Suède, et la *Ligue du Rhin*.

Conclue entre les princes et électeurs



LOUIS XIV
(1638-1715).
(D'après Rigaud,
Louvre.)

1. Lettre au Parlement, du 11 septembre 1654.

rhénans, tant catholiques que protestants¹, le roi de Suède, en sa qualité de duc de Brême, et le roi de France, à titre de « membre de la paix », cette assurance « de bonne amitié et de défense mutuelle » constitua dans l'Empire une force indépendante de l'empereur et prête à barrer aux Habsbourg les chemins des pays scandinaves et des Pays-Bas. Fortement assise sur le Rhin alsacien, la France

la flotte anglaise et mal défendue par des généraux incapables et entêtés, sourds aux conseils de Condé.

Vainqueur aux Dunes, Turenne fut bientôt maître de toute la Flandre maritime.

La paix avec l'Espagne. — Ce fut le roi Philippe IV lui-même qui offrit à la fois « la paix et l'infante ».

Le mariage d'Espagne était depuis



LES JEUNES FILLES DE LOUIS XIV. ET DE MARIE THÉRÈSE.

Le jeune Louis XIV prend la main de son frère le duc de Bourgogne, Philippe IV; derrière Louis XIV, la reine Anne d'Autriche et le Cardinal de Mazarin; derrière Philippe IV, les grands d'Espagne d'un côté, et de l'autre, le duc de Savoie.

1. La messe des Gobelins. D'après un carton de Le Brun, Musée de Versailles. Cf. Ha. Jette.)

étendit sa influence et ses précautions sur tout le cours moyen du grand fleuve.

Dunkerque et les Dunes. — Le concours anglais ne fut pas payé trop cher par la cession momentanée de Dunkerque. Après avoir aidé Turenne à reprendre aux Espagnols le grand port du Nord, les Anglais le rendirent quatre ans plus tard pour 5 millions.

Des lors, l'Espagne fut acculée à la paix, ayant perdu tout espoir d'un secours allemand par la séparation définitive des deux branches de la maison d'Autriche et par le ressuscitement de nos vieilles alliances protestantes, inquiétée dans ses possessions italiennes, traquée sur ses mers par

longtemps dans les vœux de la reine mère, pour son désir « de réconcilier ses deux patries », et dans ceux de Mazarin, pour son ambition de recueillir la succession d'Espagne, « quelques renoncements qu'on fit faire à l'infante ». On a vu qu'il aurait préféré, aux traités de Westphalie, n'avoir l'Alsace qu'à titre de fief, afin de mettre le roi dans l'Empire, et il avait eu des velléités, à la mort de Ferdinand III, de faire porter Louis XIV candidat.

Ainsi la politique carolingienne recommençait à percer à travers les mailles, pourtant serrées, de la politique de l'Équilibre.

Convenons toutefois que Mazarin ne s'inquiéta pas à tort du danger qu'eût été le mariage de l'infante avec l'empereur Léopold, mariage qui était tout le désir

1. Le duc de Saxe de Mayence, Cologne et Trèves, le duc de Brunswick, le duc de Saxe-Cobourg et le Landgrave de Hesse.

de Philippe IV. L'infante Marie-Thérèse pouvait devenir l'héritière, le roi n'ayant alors qu'un seul fils, mais « malsain ». L'unité de la maison d'Autriche se fut faite.

La naissance étrangère de Mazarin avait été le gros grief des deux Frondes, sur quoi elles avaient sollicité le secours de l'Espagne, et il n'avait pas dépendu de Condé que fut démembrée l'unité française au moment où elle allait s'achever par la politique du cardinal. La conduite de Mazarin dans la circonstance du mariage montra de nouveau combien il avait « le cœur français ». Sa nièce, Marie Mancini, était aimée du roi qui voulait l'épouser et avait résisté à toutes les instances de sa mère ; Mazarin le décida à sacrifier les penchants de son cœur à l'intérêt de l'État.

Le traité des Pyrénées. — Les négociations pour la paix et pour le mariage s'engagèrent entre Mazarin et le ministre espagnol, don Luis de Haro, dans une petite île de la Bidassoa (l'île des Faisans). Elles durèrent trois mois. Le traité des Pyrénées fut signé le 7 novembre 1659 :

L'Espagne céda le Roussillon et la Cerdagne, « en sorte que les monts Pyrénées qui avaient anciennement divisé les Gaules de l'Espagne, feraient ainsi dorénavant la division des deux royaumes » ; l'Artois, moins Aire et Saint-Omer ; et, des Flandres au Luxembourg, une ligne de forteresses : Gravelines, Landrecies, Avesnes, Philippeville, Thionville et

Montmédy. Le roi catholique ratifia l'annexion de l'Alsace, comme membre de la maison d'Autriche, et l'occupation de la Lorraine. Il amnistia les Catalans et les Napolitains qui avaient suivi le parti français : Louis XIV pardonna par contre le prince de Condé, qui déclara qu'il « voudrait pouvoir racheter de la meilleure partie de son sang tout ce qu'il avait commis d'hostilités dedans et hors de la France ». Enfin, le contrat de mariage de l'infante stipulait « que moyennant le payement effectif de sa dot (500 000 écus d'or), elle se tiendrait pour contente, sans que par cy-après elle put alléguer aucun sien autre droit ».

Le « moyennant » avait été inventé par Hugues de Lyonne. La validité de la renonciation fut ainsi subordonnée au payement des 500 000 écus, dont il ne fut jamais rien versé.

Mort de Mazarin. — Comme la médiation de Mazarin ne fut pas étrangère aux traités d'Oliva et de Copenhague (1660) qui rétablirent la paix entre la Suède, le Danemark, le Brandebourg et la Pologne, il eut la gloire d'avoir donné « la paix à la chrétienté ».

Il mourut le printemps suivant (9 mars 1661), avec une sérénité, dit un témoin, « plus philosophique que chrétienne », âgé de cinquante ans et ayant, comme Richelieu, gouverné dix-huit ans.

Il laissait au roi ses biens et Colbert ; le roi prit Colbert et refusa la fortune.



CHAPITRE XVI

LOUIS XIV

L'homme. || La Cour et le Pouvoir. || Fouquet. || Colbert.

Le plus long règne. — Quelques heures après la mort de Mazarin, le jeune roi (il avait vingt-deux ans) réunit les ministres et secrétaires d'Etat, et s'adressant au chancelier : « Je vous ai rassemblés pour vous dire que jusqu'à présent

L'homme. — Saint-Simon veut que Louis XIV soit « né avec un esprit au-dessous du médiocre », mais, corrige-t-il aussitôt, « un esprit capable de se former ». Quand cette intelligence fut formée, elle parut supérieure à celle de tous les rois



L'ACADEMIE FRANÇAISE PRÉSENTÉE A LOUIS XIV

L'Académie française avait été fondée par Richelieu ; les nominations des membres devaient être approuvées par le Roi. (Gavarni de Mariette, *Bibl. Nat.*)

« J'ai bien voulu laisser gouverner mes affaires par ton M. le cardinal ; je serai à l'avenir mon premier ministre. »

Il se tint parole et gouverna cinquante-quatre ans (1643-1715), en ayant régné soixante-douze pendant lesquels il avait vu paraître et disparaître autour de son trône : huit papes, cinq sultans, trois empereurs, deux rois d'Espagne, trois rois de Portugal, quatre rois et une reine d'Angleterre, trois rois de Danemark, une reine et deux rois de Suède, quatre rois de Pologne et quatre tsars de Moscovie¹⁾.

C'est le plus long règne de notre histoire, et le plus plein de splendeurs et de misères.

I. VICTOR HUGO.

de son temps, Guillaume d'Orange excepté, et à celle de tous les rois de la maison de Bourbon, à l'exception de Henri IV.

Son éducation fut insuffisante, sinon négligée ; mais dans sa joie d'être roi, puis, dans l'orgueil de la royauté et par amour de la gloire, il travailla si bien de son métier, présidant jusqu'à trois conseils par jour, visitant les camps, passant d'incessantes revues, lisant les rapports avec un soin extrême, qu'il s'instruisit de tout, des choses de l'armée, jusque dans le plus menu détail d'habillement, comme de la



LOUIS XIV
(1643-1715).
(D'après Lefebvre,
Bibl. Nat., Est.)

diplomatie et des bâtiments, et qu'il n'étonnait pas moins par la sûreté de ses connaissances que par sa judiciaire et par sa prudence.

Il eut le sens du beau qu'on développe, mais qu'on n'acquiert pas, et il a juste-

ment attaché son nom au style de son époque qui allie si bien la majesté royale et la clarté française.

Il aimait les lettres et fut plus que le Mécène, l'ami de Molière.

D'une santé de fer où glissent toutes les fatigues (gros mangeur, grand chasseur, grand travailleur) et d'un tempérament de dieu olympien, qui lui fit donner au monde le spectacle de ses amours adultères à découvert et de dix-huit paternités naturelles, tout en lui respirait la force et la confiance en lui-même la plus insolente.

Il n'était point méchant. « Le croira-t-on? dit Saint-Simon, il était né bon et juste. » Il serait contraire à la vérité de n'imputer qu'à lui les persécutions et les horreurs qui furent le cortège de la révocation de l'Edit de Nantes; il fut souvent circonvenu et trompé. Pour les incendies et ravages du Palatinat, ce fut l'œuvre de Louvois; quand Louvois lui fit part qu'il avait décidé encore de brûler Trèves, le roi en fureur lui commanda de révoquer

l'ordre déjà envoyé et que sa tête répondait que le contre-ordre arriverait à temps¹.

Il devint dévot en vieillissant, pour son salut, mais, aussi, par politique.

Il n'avait pas seize ans qu'un Jésuite²

admirait sa force de dissimulation. « Avec cela, jamais de mensonge. » Son rôle de grand roi, il le joua au naturel. S'il fut brutal dans la fortune, il ne fléchit à aucun moment dans l'adversité et, bien au contraire, ne se redressa jamais si haut que vaincu et accablé par le destin.

La cour et le pouvoir.

— L'immensité de son orgueil, entretenu par un monde de courtisans et de flatteurs, alla jusqu'au ridicule des ballets et des allégories où il figurait « le Roi-Soleil », mais sans qu'il se départit jamais d'une politesse exquise, qui le faisait soulever son

chapeau jusqu'aux femmes de chambre et qui donna le ton à la cour et à la ville.

La plus parfaite société polie qui ait existé et qui n'a point pu contribuer au lustre de la France, est l'œuvre de la monarchie et, particulièrement, de Louis XIV. Port et geste, tout en lui



UN BAL A LA COUR

Au centre, I. I. Louis le Meunier. A droite, un officier apporte des fruits à gauche, me invite tient la partition du Menuet de Strasbourg, au fond des violons. (Gravure l'un Almanach pour 1682, Bibl. Nat., Est.)

1. SAINT-SIMON.

2. Le père Paulin.

etait, sans effort, noble et grand. Sa grâce majestueuse était extrême et qu'un Racine ait souffert à en mourir d'avoir déplu à un prince aussi charmant, c'est tout dire. Il n'est pas certain qu'il ait aimé ; mais il n'y a pas de doute qu'il fut aimé.

Le peuple, au sortir de la Fronde et avec le souvenir de la Ligue, n'entra dans aucun règne avec une foi monarchique plus intense et, tant qu'il put, se mira dans la gloire du prince et fit du roi comme une projection de Dieu.

Que le roi ne rendit d'autre raison de ses volontés que cette formule de ses ordonnances : « Car tel est notre bon plaisir », cela n'offensait encore personne. Il eut, avec le consentement général, un pouvoir aussi absolu qu'aucun monarque d'Asie. Quel usage en aurait fait un grand homme ! Louis XIV néséra qu'un grand roi.

« L'Etat, c'est moi. » — C'est ainsi que cette puissance illimitée et la plus belle armée du monde, il ne les employa point au seul service de grands intérêts français. Qu'il ait ou non prononcé la parole d'égoïsme et d'orgueil, qui ne serait jamais venue à la pensée de Henri IV : « L'Etat, c'est moi ! », il s'était à tel point identifié avec l'Etat que les intérêts de sa maison et les siens furent, à ses yeux, les intérêts du royaume.

Comme il n'en était rien, ce règne qui commença par l'apothéose finit dans la plus affreuse détresse, et ce roi qui avait été adoré à la folie, comme l'image la plus brillante de la France, mourut sans être regretté de personne. « J'ai vu, raconte Voltaire, de petites tentes dressées sur le chemin de Saint-Denis. On y buvait, on y chantait, on riait. »

COLBERT

Le conseil d'en haut. — Mazarin avait porté la France au dehors à un haut degré de puissance, et l'avait laissée au dedans en proie au désordre administratif et au pillage.

Ayant résolu de gouverner lui-même ses États, Louis XIV commença par y rétablir la discipline et autant de profit qu'il en était compatible avec les mœurs du temps.

Comme il ne voulut à son « conseil d'en haut » de personne qui fut trop grand, — ni de sa mère et de son frère ni d'aucun ecclésiastique, « encore moins, dit-il lui-même, d'un cardinal », — il le composa d'abord des trois ministres dont il avait hérité de Mazarin. C'était Lyonne, l'un des négociateurs des grands traités ; Le Tellier, secrétaire d'Etat à la guerre, qui s'associa son fils aîné Louvois, et le surintendant des finances, Nicolas Fouquet ; mais il ne garda le surintendant que le temps de préparer en souterrain et sans risques la perte du trop puissant et trop riche personnage.

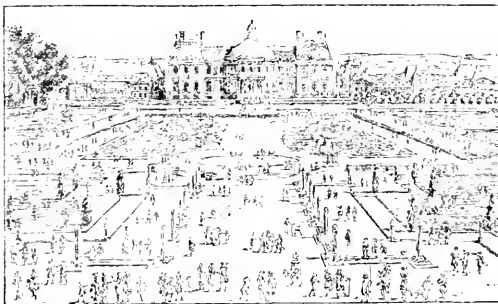
Chute de Fouquet. — Déjà Mazarin mourant l'avait dénoncé au roi, mais moins pour ses pécunats et

voleries, dont le cardinal était peu qualifié de se plaindre, que pour l'ambition qui éclatait dans l'insolente devise : *Quo non ascendam?* « Où ne m'élèverai-je pas? », avec pour armes parlantes un cœur ailé (fouquet, grim-pant).

Le conseil d'Etat et Colbert s'em-

ploya avec un acharnement extrême à irriter le roi. Il révéla que Fouquet avait formé le dessein, pour le cas où il se sentirait menacé, d'entrer en rébellion et qu'il avait armé à cet effet son imprenable citadelle de Belle-Ile. Ce projet parut un dernier retentissement de la Fronde.

Une fête trop royale que Fouquet donna au roi dans son château de Vaux acheva de le perdre ; il s'en fallut de peu que Louis XIV ne fit arrêter son hôte pendant la réception. Il dissimula encore quelques jours. L'arrestation eut lieu à Nantes, où la Cour s'était rendue pour les états de Bretagne ; quand le capitaine des mousquetaires, d'Artagnan, sortit



LE CHATEAU DE VAUX

Le château, où Fouquet donna à Louis XIV une fête « royale » qui décida sa perte, fut construit sur les plans de Le Vau et décoré par Lebrun. Ses magnifiques jardins ont été célébrés par La Fontaine.

(Gravure de Pérelle, *Bibl. Nat.*)



NICOLAS FOUQUET
1615-1683
(Musée de Versailles)

l'ordre, Fouquet dit seulement « qu'il croyait être dans l'esprit du roi mieux que personne » (5 septembre 1661).

Procès de Fouquet.

— Son procès fut marqué par de graves illégalités. Colbert eut voulu qu'il fut condamné à mort; il ne fut condamné qu'au bannissement, peine que le roi commua en celle de la détention perpétuelle, c'est-à-dire qu'il l'aggrava; les conseillers qui avaient résisté aux pressions furent disgraciés.

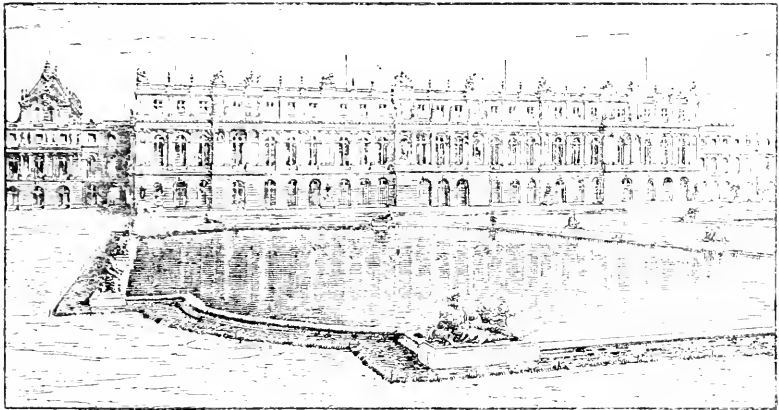
toute leur substance et leur propre sang même ne peuvent suffire à la soif des patrisiens.»

Caractère de Colbert

— Le principal artisan de la chute du surintendant, Jean-Baptiste Colbert, était fils d'un marchand de serge ou camelot à Reims. Le Tellier, puis Mazarin, l'avaient distingué; Louis XIV l'appela au *Conseil royal des finances* qu'il se réserva de présider lui-même. Colbert en fut l'aide.



JEAN-BAPTISTE COLBERT
1619-1683
(Musée de Versailles)



CHATEAU DE VERSAILLES : LA GRANDE FAÇADE SUR LE PARC.

Terminée en 1679 sur le plan de Mansart. Au-dessus de la terrasse et le parterre d'eau, à tout duquel on voit de l'aile gauche apparaît le toit de la chapelle. En haut, la statue de L'Europe en bronze.

Fouquet subit sa peine dans une prison cruelle (Pignerol); protecteur des écrivains et des artistes au temps de sa splendeur, d'illustres et pures amitiés lui restèrent fideles dans le malheur (Mme de Sévigné, La Fontaine). Mais il résulte à l'évidence des pièces du procès que cet homme d'une belle intelligence et de beaucoup d'humanité fut un éfrotté concussionnaire.

Un grand exemple avait paru nécessaire. A l'ouverture de la Chambre de justice qui ne prononça pas seulement sur l'homme, mais sur le régime dont il avait exagéré à son profit les traditionnels abus, le premier président Lamoignon dit avec force : « Les peuples gémissent dans toutes les provinces sous la main de l'exacteur, et il semble que

Il fut ensuite chargé de la marine, des manufactures, du commerce et des bâtiments du roi (direction des sciences et des arts).

Colbert a été apte à la conquête du pouvoir; lui aussi, il a tiré du pouvoir pour lui-même et pour les siens de grands avantages, places et dignités, une fortune qu'on peut évaluer à 50 millions de notre monnaie. Mais l'Etat n'a pas eu beaucoup de plus grands serviteurs.

Grave et dur, il ne se détendait qu'au travail; pendant vingt-deux années, il a mis en pratique le précepte qu'il donna à son fils : « Vous m'interrogez sur la question de savoir s'il vaut mieux travailler le soir ou le matin; il faut travailler le soir et le matin. »

On a dit de lui qu'il poussa jusqu'à la grandeur le souci de la règle et de l'économie. Peu d'hommes ont eu davan-

tage la passion du bien public. S'il n'hésita pas à employer des moyens despotiques pour rétablir l'ordre dans l'Etat, c'est

que le mal n'eut point cédé à des discours et qu'aussi bien il était de son temps, mais avec beaucoup d'avenir dans l'esprit. Quelques-uns de ses innombrables actes législatifs sont encore en vigueur. Ce bouc de génie a labouré dans tous les sens le domaine français.

Au plein de ce siècle de guerres ruineuses et de fastueuses dépenses improductives, il eût voulu que le roi mit sa gloire dans la seule prospérité de son peuple.

Justice et finances.

Colbert préluda à son œuvre par une offensive de justice; il traduisit à des assises extraordinaires, qu'on appela les « grands jours d'Auvergne », un lot de seigneurs, débris du régime féodal, et de traitants, qui sévissaient dans le centre de la France. Il y eut peu d'exécutions, mais l'avertissement fut compris.

La première réforme de Colbert fut celle

des finances, qu'il commença par la révision de la dette et qu'il continua par la révision de l'impôt. Ayant émancipé le roi des intermédiaires — sur 80 millions que payait le contribuable, le Trésor en

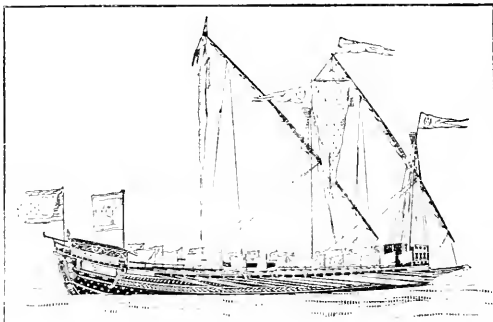
recevait 32, — il accrut d'autant les revenus de l'Etat et put diminuer la taille.

Ce grand homme, qui ne fut jamais populaire et dont le cercueil sera insulté par la canaille, avait des entrailles et le sens de la justice. Il dit un jour : « Ce qu'il y a de plus important, c'est la misère des peuples. » Il la soulagea de son mieux. Sa constante ambition fiscale fut de rendre justice à tous dans « l'égal proportion de leurs biens ».

Richelieu lui avait légué l'instrument direct des réformes : les intendants. Avec eux, il constitua l'administration la plus forte que le monde eût encore connue depuis Rome. S'il accrut à l'excès le pouvoir central, c'est qu'il fallait d'abord refaire l'ordre, dont la liberté n'est que le développement.

Lois et règlements — La diversité des lois et coutumes était infinie. Colbert tira ses fameuses ordonnances du trésor des grands juriconsultes du xvi^e siècle comme, plus tard, Napoléon fera des Codes avec les matériaux préparés

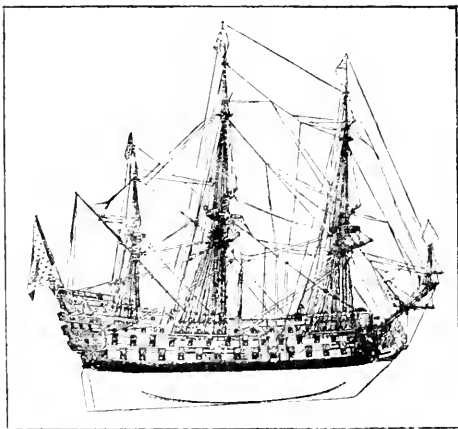
par les Comités de la Convention. Le prix du blé avait enchéri d'une manière effroyable. Il provoqua l'importation des grains étrangers, les acheta lui-même, les revendit à prix modéré, ou



LA GALÈRE « LA REALE »

La galère était un navire de commerce ou de guerre, emfilé et rapide, qui allait à la voile ou à l'aviron, mais surtout à l'aviron. Elle portait un ou deux mâts sur lesquels s'établissaient des voiles triangulaires. La galère armait 25 avirons de chaque bord.

(D'après le modèle du Musée de la Marine, Louvre.)



LE VAISSEAU DE LIGNE « LOUVOIS »

Le vaisseau de ligne au xvii^e siècle a déjà silhouette de bâtiment moderne. Ses mâts, ses ponts, ses gaillards sont encore ceux de la marine à voile. On donnait le nom de vaisseau de ligne aux grands navires de guerre ayant au moins cinquante canons et pouvant se placer en ligne avec les autres.

(D'après le modèle du Musée de la Marine, Louvre.)



CHATEAU DE VERSAILLES.

Vue générale de la grande façade, au-dessus de laquelle on aperçoit le toit de la chapelle, qui appartient au cour d'honneur. Au premier plan, la foule des courtisans.

les distribua. Il n'autorisa l'importation que pendant les années grasses. La saisie du bétail fut limitée à un petit nombre de cas. « L'ordonnance des eaux et forêts eût suffi à illustrer un ministre. »

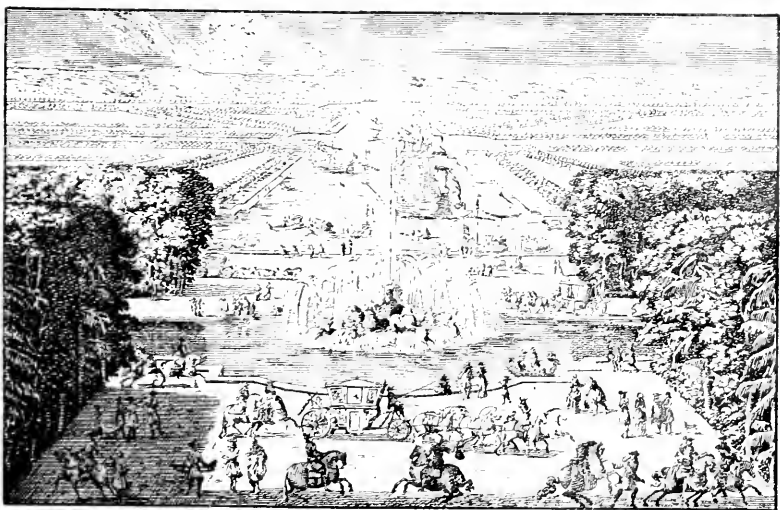
De tout ce que le cardinal de Richelieu, disait Colbert, avait entrepris pour la gloire du royaume, il n'y avait rien de plus important que la navigation et le commerce. Il encouragea le commerce par la fondation des grandes compagnies du Nord et du Levant, le développement des juridictions consulaires, et l'institution des assurances. Un édit autorisa les nobles à commercer sans déroger.

Nos plus belles routes datent de lui. Il fit exécuter en dix ans, par l'ingénieur

Riquet, le canal des deux mers, de l'Océan à la Méditerranée par Toulouse.

L'industrie. — L'industrie moderne sent encore aujourd'hui l'impulsion qu'elle reçut de Colbert. Le but qu'il se proposa fut de « mettre le royaume en état de se passer de recourir aux étrangers pour les choses nécessaires à l'usage et à la commodité des habitants ». Comment y atteindre en dehors d'un sévère régime protectionniste? S'il y a un jour pour le libre-échange, c'est quand la protection aura fait son œuvre.

Ainsi fut assurée la prospérité des métiers à laine, des fabriques de drap, de cotonnade, de soierie, de toile, des dentelles, de savon, et des manufactures



CHATEAU DE VERSAILLES. LES JARDINS.

Vue prise en tournant le dos au chateau. Au premier plan le carrosse du roi; au centre le Bassin d'Apollon; au fond, le Grand Canal sur lequel est montée toute une flottille.

(Eibl, Nat., E. L.)



L'ÉGLISE DES INVALIDES

Le dôme des Invalides (1752-1763) est le plus bel ouvrage de Mansart; il s'élève à 115 mètres de hauteur. Les caveaux de l'Église Saint-Louis renferment les sépultures de Turenne et de plusieurs maréchaux. A la suite de l'Église Saint-Louis se trouve une seconde église, en croix grecque, œuvre de Mansart. Au centre, dans une crypte circulaire construite, de 1815 à 1753, par l'architecte Visconti, le tombeau de Napoléon.

a reconnu qu'un pays, si nombreuses et si fortes que soient ses armées de terre, ne peut prétendre à la suprématie qu'à la condition de tenir la mer par des flottes également puissantes.

Secondé par Vauban, l'un des plus hommes de bien et des plus clairs génies du siècle, Colbert refait Toulon, le Havre, Dunkerque, Calais; il crée Brest — prédit (en 1661) que ce sera le plus grand port de France — et invente Rochefort. Il savait par cœur ses trois cents vaisseaux, comme Napoléon ses régiments.

L'inscription maritime mit à la disposition du roi, pour le service de la flotte, tous les marins. Jusqu'alors, quand le roi avait besoin d'équipages, on pressait, c'est-à-dire qu'on enlevait les marins pêle-mêle dans leurs villages et jusque sur les navires de commerce. Il activa également les progrès de la marine marchande.

Les colonies. — Sa politique coloniale n'eut rien de systématique; il la poursuivit, s'inspirant des circonstances, avec le concours des grandes compa-

gnies de glaces. Lyon et Reims devront à Colbert le principal de leur richesse.

Il généralisa le système des *jurandes* (conseil des maîtres qui dirigent les corporations de chaque métier).

La marine. — Marzarin avait déserté la marine; elle va renaître comme par enchantement. Colbert, plein de l'esprit de Richelieu,

Tout un archipel acquis aux Antilles avec la moitié de Saint-Domingue, la Guyane relevée, le Canada étendu, l'immense bassin du Mississippi reconnu et occupé par Cavalier de la Salle, si bien que du golfe de Saint-Laurent à la Louisiane la plus grande partie de l'Amérique était à nous, Pondichéry, Chandernagor fondés aux Indes, Bourbon porté à un haut degré de prospérité, le Sénégal relevé, vingt comptoirs sur la côte occidentale d'Afrique, firent de la France la mieux dotée des puissances coloniales.

Le *Code Noir* adoucit les lois de l'esclavage.

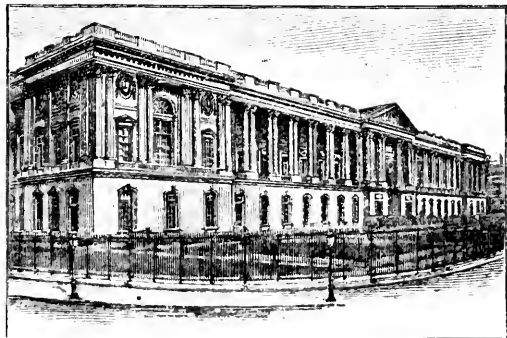
Surintendance des bâtiments. — Enfin Colbert, en sa qualité de surintendant des bâtiments du roi, fonda l'Académie des Sciences, celles des Inscriptions et Médailles, d'Architecture, de Musique, l'Académie de France à Rome, l'École des langues orientales, les cabinets des médailles et des estampes, le *Journal des Savants*; il étendit et embellit Paris, éleva le nouveau Louvre, l'Observatoire, les Invalides, les Arcs de triomphe des portes Saint-Martin et Saint-Denis.

Par contre, il fut l'ennemi déclaré de Versailles; ses économies y fondaient dans la fabuleuse dépense que Louis XIV lui-même condamnera, mais seulement à son lit de mort.

La noblesse de cour. — Il est difficile de préciser la part de Louis XIV dans cet ensemble de réformes; il est certain



VAUBAN
(1633-1707).
(D'après de Troy.)



LA COLONNADE DU LOUVRE
Égale à colonnes accolées du côté de la rue du Louvre.
Œuvre de Claude Perrault.

qu'il en étudia plusieurs jusque dans le détail. Colbert eut l'entier appui du roi tant que la politique d'envahissement ne l'emporta pas avec Louvois.

Entre temps, Louis XIV avait réalisé sa politique personnelle de n'avoir plus qu'une noblesse de cour. Le roi, qui garda toute sa vie le souvenir de la Fronde, voulut les grands sous sa main. Il exigea leur présence à la Cour et les domestiqua.

Dès lors, cette aristocratie terrienne, qui aurait pu, à l'exemple de l'anglaise, jouer un rôle utile dans l'État, eut pour unique ambition d'occuper des emplois d'apparat, grassement retribués, dans la maison du roi et dans les maisons des princes et des princesses. Tous ces seigneurs ont oublié leur caractère d'hommes publics¹. Ils vivent chez le roi et ils

vivent du roi. Ils sont grands échevrons, grands panetiers, grands vendeurs, grands maîtres de la garde robe, premiers maîtres d'hôtel. Ce sont « les gens du roi ». Matin et soir, le roi les passe en revue; la vertu cardinale, c'est l'assiduité, et « le visage du prince fait toute la félicité du courtisan »².

Le mausolée d'une noblesse qui a rempli le monde du bruit de ses exploits et de ses querelles, c'est Versailles.

Aussi les privilégiés ne vont-ils pas dévorer seulement la fortune publique, mais le régime lui-même. Le jour où la Révolution éclatera, il n'y aura rien entre le roi et le peuple qu'un décor moyen-âgeux qui s'écroulera en une nuit d'aout.

1. TAINÉ.

2. LA BRUYÈRE.



CHAPITRE XVII

LOUIS XIV ET L'EUROPE

Les Guerres. || Reunion des Flandres, de la Franche-Comté et de Strasbourg. || Révocation de l'Edit de Nantes. || L'Europe contre Louis XIV. || La succession d'Espagne.

Les guerres. — Louis XIV, mourant, dira à son arrière-petit-fils, qui allait devenir Louis XV : « J'ai trop aimé la guerre, ne m'imites pas en cela. »

Quatre grandes guerres remplirent son règne, accrurent, puis éreintèrent la France. La première fut une guerre de limites. La pensée de Richelieu se continua encore dans la seconde, mais déjà altérée. Les deux autres furent des guerres de magnificence et de conquête avant de tourner à de difficiles ou à de cruelles défensives.

De 1661 à 1667, Louis XIV arrêta son dessein : achever la France et faire d'elle le premier royaume de la chrétienté.

La France n'a atteint encore ses limites naturelles qu'aux deux mers et aux Pyrénées; à l'Est, l'Espagne est encore en Franche-

Comté, aux Flandres et aux Pays-Bas, et l'Empire à Strasbourg. Par malheur, Louis XIV eut deux politiques : celle de Richelieu qui est la frontière de la Gaule et la sienne qui est la succession d'Espagne.

La pensée de la succession hante tout le règne, elle vicie jusqu'aux revendications de terres incontestablement françaises.

Prologue des grandes guerres. — L'ambition de Louis XIV de se faire reconnaître comme le chef de l'Europe apparut dès le prologue de ses guerres. « Par grandeur de courage », ainsi qu'il appelle son orgueil, il déte, humilie toutes les puissances.

A Londres, où la dynastie nouvellement rétablie des Stuarts est portée d'in-

clination vers la France, il signifie son refus de faire saluer les vaisseaux anglais par les français dans les eaux britanniques. En Hollande, il réclame le salut de la vieille marine de Ruyter pour la marine, encore naissante, de Colbert. A Vienne, il exige de l'empereur qu'il fasse part de son élection avant de recevoir les compliments d'usage. A Madrid, il impose au roi catholique la présence de ses ambassadeurs. A Rome, il force le pape Alexandre VII à licencier les gardes corses qui ont insulté l'ambassadeur Créquy, à lui envoyer ses excuses par un légat et à élever dans la ville sainte

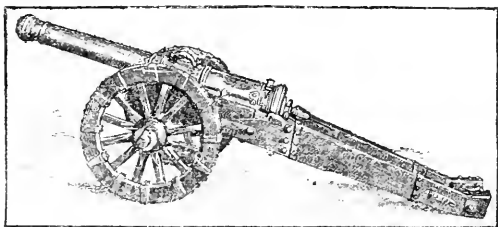
une pyramide commémorative de l'humiliation.

Quand il passe de l'agression contre le pape à la Croisade contre les Turcs qui ont envahi la Hongrie et menacent Vienne, c'est

avec la prétention d'en être le chef. Quand Montecuculli, avec le concours de Coligny, gagne la bataille de Saint-Gothard, il en revendique toute la gloire; il faut que l'archevêque de Presbourg le proclame « le roi vaincu des Gaulois, le conservateur de la Hongrie ».

Guerre des droits de la reine. — Si légitime que fût l'objet, « la raison invincible », a-t-on dit ¹, de sa première guerre (faire rentrer au corps du royaume des Flandres et la Franche-Comté), le roi l'engagea devant une Europe déjà hostile.

Philippe IV étant mort (1665), après avoir exclu une fois de plus sa fille Marie-Thérèse de la succession d'Espagne, les légistes de Louis XIV lui découvrirent le



CANON DU RÈGNE DE LOUIS XIV
Longueur du tube : 1 mètre. Pointe : environ 40 centimètres.
(Musée d'Artillerie.)

1. PROUDHON, *De la guerre et de la paix.*

droit de dévolution. C'était une coutume du droit civil de Brabant, qui voulait que la propriété des fiefs, en cas de second mariage, passât aux enfants du premier lit, le survivant des deux époux n'en ayant qu'un usufruit. Au surplus, la dot de la reine n'avant pas été versée, le roi était justifié à se payer en terres et à réclamer la Belgique et la Comté.

Dans une première campagne (1667), Turenne, en trois mois, prit Charleroi, Tournai, Douai, Courtrai et Lille; et Condé, en trois semaines, l'année d'après, Besançon, Salins, Gray et Dôle. Peu ou point de résistance. Ces deux campagnes, en présence du roi, parurent des voyages de cour.

Triple alliance de La Haye. — Une si brillante et rapide fortune, surtout le dessein apparent de Turenne de pousser sur Bruxelles « avec les plus belles troupes du monde », au lieu de porter l'Europe à la résignation, la décidèrent à intervenir. Si Louis XIV ne se contente pas de ses conquêtes en Flandre, on le ramènera aux termes du traité des Pyrénées.

L'affaire fut menée en secret par le grand pensionnaire de Hollande, Jean de Witt. Aussitôt conclue, la triple alliance de La Haye (Hollande, Angleterre et Suède) offrit sa médiation.

« Piqué au vif par l'insolence de la Hollande », Louis XIV pensa d'abord à se jeter sur elle, mais l'horizon se rembrunissait : l'empereur commençait à lever des troupes, les Suisses se remuaient, le duc de Lorraine offrait 8 000 hommes.

Qu'y avait-il derrière ces menaces et ce bruit? Louis XIV dit qu'il « appela la prudence au secours ». Par la paix d'Aix-la-Chapelle (mai 1668), il garda les Flandres, rendit la Franche-Comté.

Turenne, à la nouvelle de la paix, « parut un homme qui aurait reçu un coup de massue ». Il se tenait assuré de conquérir en une campagne « ce qui restait des Pays-Bas catholiques au roi d'Espagne ». C'était l'avis de Jean de Witt lui-même que la conquête de la Belgique n'eût été qu'une promenade; les difficultés n'auraient commencé qu'après.

L'alliance contre la Hollande. — Cette paix bâtarde, après cette guerre inachevée, ne fut qu'un entr'acte.

D'avoir été arrêté par les Hollandais, Louis XIV conclut qu'il fallait les mettre « hors d'état de s'opposer désormais à ses desseins ». Le véritable moyen de parvenir à la conquête des Pays-Bas, c'était d'abaisser ce peuple de marchands et, « s'il était possible, de les anéantir »¹.

Il était entré sans alliés dans sa première guerre; il s'assura pour sa guerre contre la Hollande l'alliance de l'Angleterre.

L'accord fut négocié par la duchesse d'Orléans, sœur de Charles II et belle-sœur de Louis XIV. Le roi anglais se convertira à la religion catholique, recevra des subsides annuels, et, pour 50 vaisseaux qu'il fournira, aura pour récompense, dans le partage de la république batave, les îles hollandaises et les embouchures de l'Escaut et de la Meuse (traité de Douvres, 1670).

La clause de la conversion était l'aveu d'une politique qui cessait d'être exclusivement française, d'une politique religieuse. Comme on est loin déjà des grands cardinaux! Louvois dira brutalement : « C'est un plan arrêté; le roi détruira la religion prétendue réformée partout où ses armes la rencontreront. »

L'année même du traité de Douvres, Madame mourut subitement. On murmura qu'elle avait été empoisonnée. Bossuet² prononça l'oraison funèbre : « Nuit effroyable où retentit tout à coup comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : « Madame se meurt! Madame est morte! » C'était une âme charmante qui laissa, dans ce siècle dur, un parfum de bonté.

La guerre de Hollande. — Le traité de Douvres était une première revanche de la Ligue de La Haye. Louis XIV, poussant ses avantages, arracha à l'empereur Léopold et acheta aux princes alle-



UN FANASSIN DU RÈGNE DE LOUIS XIV

C'est le soldat des guerres de la Ligue d'Augsboug et de la Succession d'Espagne. Il porte le fusil à pierre et l'épée. Gravure de l'Art militaire français, 1676, Bibl. Nat.)

1. Mémoire de Louis XIV sur la guerre de Hollande; lettre de Louvois à Condé.

2. Voir le chapitre XVIII.

mands la promesse de ne pas aider les Hollandais.

On peut comparer assez exactement le rôle de la Hollande d'alors à celui de Venise au temps des guerres d'Italie : recherchée et jalouse pour sa puissance et sa richesse, elle était tantôt l'institutrice, tantôt la victime des coalitions.

L'un des plus illustres savants du siècle, l'allemand Leibnitz, fit proposer en vain à Louis XIV de tourner son activité vers l'Orient, d'y conquérir l'Égypte et d'y percer le canal de Suez.

Les Etats généraux des Pays-Bas, voyant monter l'orage, offrirent de faire

s'étant rejoints à Maestricht, marchent droit au Rhin. Le fleuve est passé (12 juin 1672) en présence du roi, au-dessous du fort de Scherk, en face d'une tour de péage (Tol-Huys). « Il n'y avait, de l'autre côté de l'eau, que quatre à cinq cavaliers, et deux faibles régiments d'infanterie, sans canon. »

« Opération du quatrième ordre », dira plus tard Napoléon, mais que les poètes et les artistes égalèrent au passage du Granique par Alexandre.

Invasion de la Hollande. — Envahie de tous les côtes, et comme nos cavaliers n'étaient plus qu'à 10 kilo-



LES HOLLANDAIS DEMANDENT LA PAIX A LOUIS XIV

Dans une petite ville des Pays-Bas, Louis XIV, devant sa tente et se détachant d'un groupe d'officiers, Louis XIV se penche vers un Hollandais qui s'approche avec un air de supplication.

(D'après un dessin et de la *Rev. Nat.*, G. Fochard.)

de la Belgique une république indépendante. C'était un ancien projet de Richelieu. Louis XIV refusa; Louvois lui avait mis sur pied 100,000 hommes et plus de 100 canons, chiffres énormes pour l'époque.

Charles II commença la guerre sans la déclarer; Louis XIV ne donna d'autre raison que sa « mauvaise satisfaction des Etats généraux », « l'ingratitude et la vanité insupportable des Hollandais ».

La guerre de Hollande dura six ans (1672-1678).

Passage du Rhin. D'abord, la Hollande est seule. Sa flotte livre une bataille indécise aux flottes réunies d'Angleterre et de France, Condé et Turenne,

mètres d'Amsterdam, « qu'un instant de diligence eut mise dans les mains du roi », la Hollande ouvrit les cèluses qui retenaient la mer, creva ses digues, tendit l'inondation sur sa riche plaine basse pendant que la flotte couvrait les bouches de l'Escaut et de la Meuse.

En même temps, une révolution renversait le gouvernement républicain des frères de Witt — ils furent massacrés par la foule — et rétablissait le stathoudérat en la personne d'un jeune homme de vingt-deux ans, Guillaume d'Orange, de la maison de Nassau.

C'était le petit-fils de cet autre Guil-

laume, le *Taciturne*, qui avait libéré les Pays-Bas de l'Espagne. Résolu « de mourir sur sa dernière digue », il ne mit pas plus d'un an à nouer avec l'empereur, les princes allemands, hors l'électeur de Bavière, et l'Espagne, une nouvelle coalition.

Défection de l'Angleterre. — La politique religieuse de Louis XIV alarmait si fort les pays protestants que le gouvernement anglais ne put s'empêcher de dénoncer l'alliance. Le cri public l'obligea à faire sa paix avec la Hollande (1674). Les Communes ne s'inquiétaient pas moins de la Belgique. L'ambassadeur français écrivait : « Les Anglais voudraient leur chemin pour la conservation des Pays-Bas. »

Trois ans plus tard, Charles II donna au prince d'Orange la main de sa nièce Marie, fille du duc d'York, héritière du trône d'Angleterre. Le Danemark entra à son tour dans la coalition. Seule la Suède resta fidèle.

La Hollande, abandonnée de tous en 1672, devint ainsi le centre de l'Europe « contre le tout puissant doge de France ». La rivalité de Louis XIV et de Guillaume III a succédé à la rivalité de François I^{er} et de Charles-Quint.

Dernière campagne de Turenne. — Comme cette multitude d'ennemis « parlaient des langues différentes, tels les fondateurs de Babel », Louis XIV saura bientôt tirer profit de leurs difficultés à se proposer un but commun. En attendant, il évacua ses conquêtes éloignées, Hollande et Palatinat, mais pour en faire de nouvelles « aux endroits où il pourra mieux attaquer et se défendre ».

L'année 1674, ruineuse pour la diplomatie, fut particulièrement glorieuse pour les armes. Au printemps, le roi, avec Vauban, réduisit en cinq semaines la Franche-Comté. À l'été, Condé gagna à Senef, entre Charleroi et Mons, sa dernière grande bataille et rejeta le prince d'Orange en Belgique. À l'hiver, Turenne, qui « croissait d'andace en vieillissant », couronna sa carrière par son chef-d'œuvre, la campagne d'Alsace.

La municipalité de Strasbourg ayant livré le pont du Rhin aux Impériaux, il s'était retiré en Lorraine par le col de Saverne tandis que le Grand-Électeur de Brandebourg s'installait en Alsace et que Versailles se mettait en rumeur. Tout à coup, il leva son camp, fila en secret le long des Vosges jusqu'à Mulhouse, reentra en Alsace par la trouée de Belfort surprit les Allemands à Turckheim, les mit en déroute et leur fit

repasser le Rhin, après leur avoir tué, blessé ou pris 40 000 hommes.

Mort de Turenne. — L'été d'après, il reprit sa partie d'échecs contre Montecneuilly, mais de l'autre côté du Rhin. Comme il s'occupait à plater lui-même une batterie, un coup de canon termina le vie de ce grand homme.

L'année le pleura comme son père, et la cour et tout le peuple gémit. Le roi le fit enterrer à Saint-Denis.

Vauban. — La mort de Turenne et, bientôt, la retraite de Condé, usé avant l'âge, changèrent le caractère de la guerre : elle devint une guerre de sièges, selon le goût de Louis XIV, qui se complaisait à allonger, comme sur un tableau de chasse, la liste des villes que lui prenait le *poliorcète* Vauban.

On a compté que Vauban a dirigé 53 sièges et construit ou renouvelé 300 places fortes.

Comme Turenne, Vauban avait coutume de dire que le solide agrandissement de la France était du côté des Pays-Bas espagnols et que le roi devait toujours songer « à y faire son pré carré ». Après la paix d'Aix-la-Chapelle, quand Louvois le chargea des travaux de Saint-Quentin et de Guise : « Il m'est entré, lui dit-il, dans l'esprit un moyen très excellent pour les mieux fortifier et qui est d'en aller tracer les fortifications alentour de Meas, Condé et Ypres. »

Prendre ces places des Pays-Bas espagnols¹, ce fut la stratégie des dernières années de la guerre.

Duquesne — Les grandes opérations furent sur mer. Duquesne, comme Turenne, était prote-tant et datait de Richelieu. Vivonne, frère de Mme de Montespan, alors la maîtresse en titre du roi, s'étant laissé bloquer dans Messine, Duquesne prit le commandement, livra devant Syracuse une furieuse bataille aux flottes hollandaises et espagnoles qui étaient réunies sous le grand-amiral Ruyter, puis acheva leur défaite vers l'entrée du Canal.

La mort de Ruyter, frappé d'un boulet sur la dunette de son navire, ajouta au retentissement de ces victoires.

La marine de Colbert valait les années de Louvois.

Paix de Nimègue — Les négociations, que le roi avait engagées de toutes parts,

1. BOSSUET.

2. Preneur de ville (surnom de Démétrius, roi de Macédoine)

3. En 1676, Condé, Bouchon, Airé ; en 1677, Valenciennes, Saint-Omer, Cambrai ; en 1668, Gand et Ypres.

aboutirent d'abord avec les Hollandais. Leur défection fit tomber la coalition, qui s'était formée pour eux. Les traités avec les Pays-Bas, l'Espagne et l'Empire furent signés à Nimègue; ceux avec les puissances du Nord à Saint-Germain et à Fontainebleau (1678-1679).

La paix de Nimègue rétablit la Hollande et laissa au roi la Franche-Comté, de Valenciennes à Maubeuge une ligne de forteresses qui fermaient la frontière du Nord, et, sur la rive droite du Rhin, Fribourg-en-Brisgau. L'électeur de Brandebourg restitua à la Suède la Poméranie.

Bien qu'il eût échoué dans ses projets contre les marchands d'Amsterdam (il s'était laissé appeler par avance « comte de Hollande »), le roi sortait vainqueur de la guerre et plus puissant que ne l'avait été aucun de ses prédécesseurs.

La courtoisie lui décerna le titre de « grand » que l'histoire a laissé tomber et qui n'est resté qu'à une rue de Paris. Mais Voltaire dit exactement que « le roi de France était alors en Europe comme le seul roi »; la paix avait bien été faite « selon ses lois ¹ », puisqu'à la réflexion, il avait présenté des conditions modérées. « Son empire, de forcé qu'il était, fut devenu volontaire, si le roi l'avait voulu ². »

Mais il voulait déjà de nouvelles conquêtes et d'autres couronnes.

Paix armée. — La paix qu'il garda de 1679 à 1688 ne fut qu'une paix armée.

Louvois, d'une activité infatigable, organisa les milices enrégimentées, premier type des armées modernes. Vauban fortifia les aires vulnérables des Flandres, de Lorraine et d'Alsace, tendit « sa ceinture de fer » du Nord-Est au Sud-Est ³.

Le bombardement du centre de piraterie qu'était Alger (1683) par les escadres de Duquesne et de Tourville, aurait été la préface de la conquête de l'Afrique du Nord si Colbert, toujours plein d'avenir, avait réussi à se faire entendre.

L'intérêt de l'entreprise échappa à Louis XIV; au surplus, le crédit de Colbert avait beaucoup diminué depuis qu'il multipliait les avertissements au sujet du montant croissant des dépenses — 100 millions en pleine paix (pour Versailles et pour Marly) — et de la misère croissante du peuple.

Les regards du roi se portèrent

1. Médaille de l'Académie des inscriptions.

2. Marquis de la Fare.

3. Fortifications de Maubeuge, Charlemont, Verdun, Longwy, Sarrelouis, Bitsche, Phalsbourg, Schéstadt, Huningue, Belfort, Besançon, etc.

ailleurs, repris qu'il était par l'ambition de recommencer Charles-Quint, sinon Charlemagne, et d'être candidat à l'Empire ou d'y présenter son fils, le grand dauphin, mari d'une princesse bavaroise.

L'électeur de Bavière lui avait engagé sa voix avant la guerre; il crut s'assurer, en 1679, par un subside annuel de 100 000 livres, celle de l'électeur de Brandebourg. Le Grand-Électeur déclara au second traité secret de Saint-Germain que « Sa Majesté chrétienne était plus capable que tout autre, par ses grandes et héroïques vertus et par sa puissance, de rétablir l'Empire dans son ancienne splendeur et de le détendre contre le Turc ».

Chambres de réunion. — Le traité de Nimègue avait donné à Louis XIV un certain nombre de villes d'Alsace et de Lorraine « avec leurs dépendances ». Rassuré du côté des princes allemands à ses gages et du côté de l'empereur (occupé avec les Turcs qui, de nouveau, étaient entrés en Hongrie et menaçaient Vienne), le roi décida d'interpréter au plus large ces « dépendances » et, ainsi, d'achever en pleine paix ses conquêtes de guerre.

Il réveilla à cet effet une procédure singulière qu'un magistrat, Colbert de Croissy, avait déjà suggérée à Mazarin. Cette procédure consistait à revendiquer juridiquement tous les fiefs ayant appartenu autrefois aux seigneurs et évêques du duché de Bar, du Verdunois et d'Alsace, et qui continuaient à relever de l'Empire.

Des Chambres, dites de *réunion*, furent instituées à Metz, Brisach et Besançon. Elles citèrent à comparaître les propriétaires féodaux de ces terres et de ces villes, — parmi lesquels étaient le roi d'Espagne, comme duc de Luxembourg, le roi de Suède, comme duc des Deux-Ponts, l'électeur palatin et celui de Trèves, le margrave de Bade, l'évêque et la République de Strasbourg, le duc de Wurtemberg, — pour rendre hommage au roi de France ou pour subir la confiscation de leurs biens.

Tous ces grands feudataires ayant fait défaut, des arrêts, où étaient invoqués des titres remontant aux rois mérovingiens, déclarèrent réunis plusieurs centaines de fiefs, et, d'abord, les seigneuries de Pont-à-Mousson, Saarbrück, Sarrebourg, Landau, Deux-Ponts et Montbéliard.

L'occupation de Strasbourg. — Les baillages ruraux de la République de Strasbourg ayant été réunis comme les autres et le prince-évêque s'étant sou-

mis¹, la ville fut invitée à reconnaître le roi de France.

Louvois avait massé sur le Rhin 38 bataillons, 82 escadrons et 80 bouches à feu, les magistrats avisèrent l'empereur qu'ils étaient trop faibles pour résister. La capitulation qu'ils signèrent garantissant à la nouvelle « ville libre royale » le

La médaille de Louvois. — La saisie de l'antique métropole en pleine paix fut dénoncée en Allemagne comme une « félonie ». Louvois répondit par la médaille à l'exergue célèbre : *Clausula Germanis Gallia*, « la France fermée aux Allemands ».

Combien de fois les armées impé-



CARTE DES ACQUISITIONS DE LOUIS XIV

respect de sa constitution deux fois centenaire, sa juridiction civile et criminelle, ses privilèges en matière d'impôt; la cathédrale sera rendue au culte catholique.

Louvois, qui attendait à Illkirch, puis le roi entrèrent à Strasbourg (septembre-octobre 1681). « Le peuple parut fort content du changement de domination² ».

1. REUSS, *Histoire de l'Alsace*.
2. Louvois, au roi, 4 octobre 1681.

riales avaient-elles passé le pont du Rhin ! Depuis la conquête de l'Alsace, la réunion de la République de Strasbourg, enclavée dans le territoire français et toujours ouverte aux Impériaux, s'imposait; « il n'y avait pas un homme sensé en Europe qui ne s'y attendit³ ». Depuis 1648, « Strasbourg gravitait vers le centre qui devait finir par l'absorber⁴ ».

3. ROUSSET, *Histoire de Louvois*, t. III, p. 33.
4. Discours de Kratz, maire de Strasbourg.

Sans doute, on n'avait pas encore vu un prince conquérir des villes et des territoires par arrêts. Mais de quel droit ces villes et ces territoires d'Alsace et de Lorraine étaient-ils à des princes et à des évêques de l'autre côté du Rhin et au roi de Suède ! Ils les tenaient du même code féodal que Louis XIV invoquait pour les faire rentrer dans la communauté française. C'était encore le droit public du XVIII^e siècle.

Le droit de se choisir une patrie ne sera reconnu aux peuples et aux corps de peuple qu'au siècle suivant. La Révolution sera la grande ligne de partage des eaux de l'histoire ; au delà, les conquêtes qui se feront contre la volonté des habitants, deviendront des attentats contre le Droit. Des les premiers temps de la Révolution, l'Alsace déclarera qu'elle n'est point française de par les traités et capitulations, mais qu'elle l'est de sa seule volonté.

Trêve de Ratisbonne. — Le même jour (30 septembre) où des dragons français entrent à Strasbourg, d'autres troupes françaises occupèrent Casal, à la suite d'un marché passé avec le duc de Mantoue.

Strasbourg et Casal, le Rhin et le Pô, presque à la même heure, c'était beaucoup. Il y eut en Europe un vif mouvement contre l'ambition insatiable du roi de France.

Les Chambres de Metz et de Brisach n'en continuèrent pas moins à rendre des arrêts de réunion, et d'autant plus hardiment que l'empereur était menacé d'une nouvelle offensive des Turcs.

Le pape et le roi de Pologne, Sobieski, ayant réclamé le concours de Louis XIV, non seulement le roi refusa, ne voulant pas se brouiller avec les Turcs, mais il saisit l'occasion des embarras autrichiens pour envoyer un ultimatum à l'Espagne qui avait refusé de le satisfaire sur les droits reconnus à la France dans le Luxembourg (1684).

Ni la Hollande ni les États-scandinaves ne vinrent au secours de l'Espagne. Sobieski avait délivré Vienne, mais l'empereur était occupé à reconquérir la Hongrie. Le Brandebourg et le Danemark avaient conclu de nouveaux traités avec Louis XIV. Créqui et Vauban s'emparèrent de Luxembourg.

On ne fut bombardée pour avoir mis à la mer quatre galères destinées à l'Espagne, et le doge obligé à venir s'exercer en personne à Versailles, « ou, dit-il, rien ne fut bon plus que de s'y voir ».

La trêve de Ratisbonne, conclue

pour vingt ans, mit fin à la guerre. L'empereur et le roi catholique cédaient pour tout ce temps Strasbourg, Kehl, Luxembourg et toutes les seigneuries dont la réunion avait été prononcée jusqu'au 1^{er} août 1681.

L'apogée de Louis XIV. — Le roi, à la trêve de Ratisbonne, fut au plus haut de sa fortune. Il avait achevé en pleine paix la conquête de l'Alsace, occupé trois grandes forteresses, étendu par son alliance avec l'électeur de Cologne et par ses positions militaires dans le Palatinat son influence sur la rive gauche du Rhin, domestiqué le Brandebourg.

La déclaration du Clergé. — Précédemment, il avait tenu tête avec fermeté aux prétentions du pape Innocent XI. Il donna force de loi aux quatre articles de la déclaration du clergé¹ rédigée par Bossuet, sur l'indépendance absolue du temporel.

Les quatre articles portaient sur l'autorité des conciles généraux, supérieure à celle du pontife ; sur la réforme des décisions pontificales au spirituel, quand elles n'ont pas été sanctionnées par l'Église ; et sur les libertés inébranlables des églises nationales ou gallicanes.

Les tribunaux enregistrèrent ces propositions et il fut défendu de rien enseigner contre elles. Le pape répliqua en refusant les bulles d'investiture aux évêques choisis par le roi parmi les membres de l'assemblée. A sa mort, il y avait près de trente diocèses dépourvus d'évêques.

Mme de Maintenon. — Colbert était mort en 1683. Louis XIV, devenu veuf la même année, épousa, l'année d'après, en mariage secret, Françoise d'Aubigné, petite-fille du poète des *Tragiques*, Agrippa d'Aubigné, et veuve du poète burlesque, l'infirme Scarron ; Mme de Montespan l'avait donnée pour gouvernante aux enfants qu'elle avait eus du roi.

De trois ans plus âgée que lui, elle fit connaître au roi « le commerce de l'amitié et de la conversation »², « pays tout nouveau » pour lui, mais où elle le conduisit par d'autres chemins. Jeune, dans le monde de Ninon de



MADAME
DE MAINTENON
1635-1719
(D'après Mignard,
Bibl. Nat..)

1. Déclaration du clergé de France sur la puissance ecclésiastique (19 mars 1682) ; edit royal du 23 mars.

2. Mme de Sévigné.

Lenclos, on l'appelait la *belle Indienne*. Protestante convertie, et d'autant plus complaisante aux ennemis de sa première religion¹, sa froide vertu ne se révéla qu'avec l'âge.

« C'était une femme de beaucoup d'esprit », même au dire de ses ennemis, polie par la bonne société, « d'une grâce incomparable à tout », « un air d'aisance, et toutefois de retenue et de respect », « avec un langage doux et juste », et d'un jugement qui plaisait tant au roi qu'il l'appelait « Votre Solidité ».

Il l'avait faite marquise de Maintenon. Elle eut son appartement à Versailles, vis-à-vis du sien. Le roi l'y alla voir tous les jours de la vie. Toute la politique de la France sera désormais réglée dans sa chambre. Elle sut tout. Egérie ou simple confidente?

LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES

Causes de la Révocation. — La révocation de l'Édit de Nantes a été la pire faute de Louis XIV, et la plus funeste par tout l'appauvrissement de la France et l'enrichissement des peuples voisins, surtout de l'Allemagne du Nord, qui en furent les conséquences.

Il y eut trois causes principales à la révocation : la rivalité persistante des deux grandes familles chrétiennes, mal réconciliées ; le fanatisme redevenu actif autour du roi, sitôt que, tiré du scandale par son mariage avec Mme de Maintenon et dirigé par le père de La Chaise, de l'ordre des Jésuites², il « se flatta de faire pénitence sur le dos des huguenots »³ ; enfin l'idée qu'il se fit de l'unité française, d'une unité d'ailleurs toute extérieure, décorative.

Le roi a pour emblème le soleil avec la devise : *Nec pluribus impar*, « non inégal à plusieurs ». Un seul soleil dans le ciel, un seul maître dans l'État. Il est le représentant de Dieu sur la terre, « participant de sa connaissance, aussi bien que de son autorité ». Déjà, il a abaissé la noblesse et les Parlements, supprimé les franchises des villes, fermé au pape « son » Église gallicane, incarné tout le peuple. Fatalement, il doit reprendre la formule de la

Cela est resté obscur comme elle même.

Ce qu'il y a de vraiment noble dans cette vie singulière, sa grande œuvre éducatrice de Saint-Cyr, complique l'énigme plutôt qu'elle ne l'éclaire.

Bien qu'elle ait partie liée avec les Jésuites, c'est la méthode de Port-Royal qu'elle applique dans la maison où elle a recueilli 200 demoiselles sans fortune, que le roi dotera pour le mariage ou pour le couvent. Elle y fait des caractères, des femmes prêtes à tous les devoirs sévères ou aimables. Il y a toujours des enseignements à recueillir dans ses lettres à « ses filles », d'un style limpide et précis et d'un merveilleux bon sens.

La plus extraordinaire fortune l'a laissée sans joie. Elle ne se réconcilie qu'à Saint-Cyr avec elle-même.

Ligue : « Une seule nation, une seule religion. » Catholique, il ne veut pour sujets que des catholiques ; sa croyance doit être la croyance de tous les Français.

L'Édit de Saint-Germain — Depuis leur paix avec Richelieu, les protestants avaient cessé d'être un parti politique. Ils restèrent tout à fait étrangers à la Fronde. Louis XIV, au début de son règne, les remercia par trois fois de « leur fidélité » et de « leur zèle ». Il confirma l'Édit de Nantes par l'Édit de Saint-Germain (1652).

Les protestants servirent en grand nombre dans l'armée, la marine, les finances, la magistrature. Les Condé s'étaient précédemment convertis ; il fallut Bossuet pour convertir Turenne ; Gassion, le maréchal de Schomberg, Duquesne, quelques-uns des plus illustres fondateurs de l'industrie, grands amis de Colbert, les Massien, les Frément, les Samuel Bernard, étaient restés protestants. Dans plusieurs provinces les protestants étaient plus riches que les catholiques.

D'autre part, le catholicisme, après avoir été fort battu en brèche, s'était renouvelé aux sources pures de Saint-Vincent de Paul, le fondateur intrépide et charmant de l'œuvre des *Enfants trouvés* et de la *Congrégation des Sœurs de charité* ; imbu de science à l'École de l'Oratoire, discipliné à l'École des Jésuites.

L'Édit interprété. — Les grands cardinaux, Richelieu et Mazarin, étaient demeurés fideles à la politique de l'Édit de pacification ; ils la pratiquèrent dans son esprit. Le mouvement qui aboutira à la révocation date du gouvernement direct de Louis XIV. Elevé par

1. Lettre de Mme de Maintenon : « Ruvigny a dit au roi que j'étais née calviniste et que je l'avais été jusqu'à mon entrée à la cour : ceci m'éneage à approuver des choses qui sont tout opposées à mes sentiments. »

2. Lettre de Mme de Maintenon : « On est fort content du père de La Chaise : il inspire au roi de grandes choses. Bientôt tous ses sujets serviront Dieu en esprit et en vérité. »

3. SAINT SIMON.

une mère espagnole, ce qu'il y avait de force, de vertu morale dans le protestantisme lui échappa. En attendant que sa vieillesse dévote les frappât, l'austérité des réformés, comme la gravité des jansénistes, offusqua sa jeunesse ardente.

Ces belles Montbazou, ces Châtillonnaises brillantes, dansant avec Louis sur des gazons en fleurs,

ce n'étaient pas des tableaux pour les solitaires de Port-Royal ni pour les pasteurs du Languedoc. Le roi fut sensible aux reproches que la haute Eglise lui fit de l'Édit de Saint-Germain. Il laissa engager, avec complaisance une campagne de brochures et de libelles pour une application étroite des droits que Henri IV, Richelieu et lui-même avaient reconnus aux réformés.

Ces interprétations, on l'en trouve la casuistique d'Escobar, dénoncée par Pascal dans ses lettres à un Provincial, furent, en effet, formulées d'abord par un membre de la Société, le P. Meynier.

1. BRUNEAUDRE, *Litt. franç. sc.*, t. V, p. 213 : « Pour la satisfaction métaphysique de n'en tendre louer Dieu qu'en latin, il a vraiment détruit le nerf de la moralité française. »

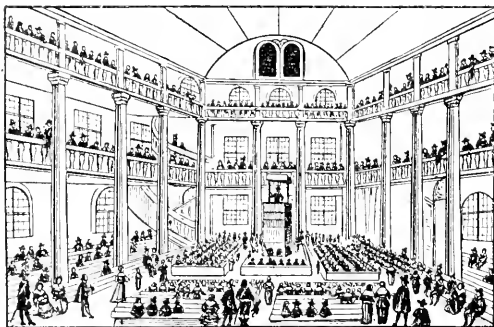
2. Voir p. 158.

Reprises par un magistrat, le conseiller Bernard, elles furent reçues avec un grand applaudissement par l'assemblée du clergé, qu'on connaît là un sûr moyen de ruiner avant « peu cette malheureuse liberté de conscience », « plaie profonde » de l'Eglise³.

Enfin, le roi les fit siennes dans le même temps qu'il préparait la guerre de Hollande où son animosité contre les protestants a tenu une si grande place (1671). Avant de renverser l'édifice, on commença par le miner.

Les vexations. — Le plan d'action

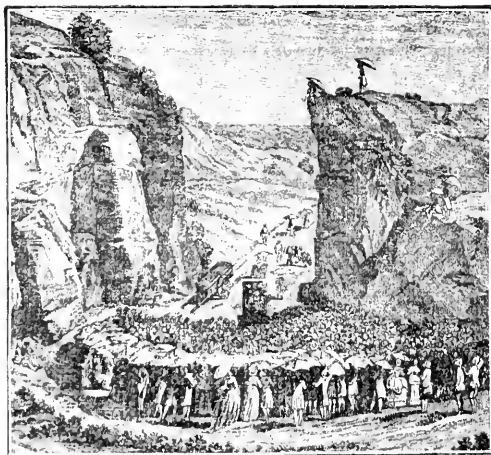
est exposé avec précision dans le *Mémoire de Louis XIV pour l'instruction du dauphin*. Le roi, « pour réduire peu à peu les huguenots », « renfermera d'abord l'exécution des édits dans les plus étroites bornes que la justice et la bienséance peuvent permettre », et « il ne leur accordera aucune des grâces (places et offices) qui dépendent de lui ». Par contre, « il attirera, même par récompense, ceux qui se rendent dociles », c'est-à-dire qui se convertissent. Au surplus, le roi a déjà « dans l'esprit d'autres moyens pour



UN PRÊCHE AU TEMPLE DE CHARENTON

L'exercice du culte réformé n'étant pas autorisé à Paris, les « religionnaires » le célébraient aux portes de la ville, au temple de Charenton.

(Bibliothèque de Copenhague)



LES PÊCHEURS PROTESTANTS AU DE LA

Traqués par les dragons, les Calvinistes des Cévennes se réunissent dans une gorge déserte pour y entendre le préche dominical. Gravure du XVIII^e siècle.

3. Reaontrances de 1650 1651.

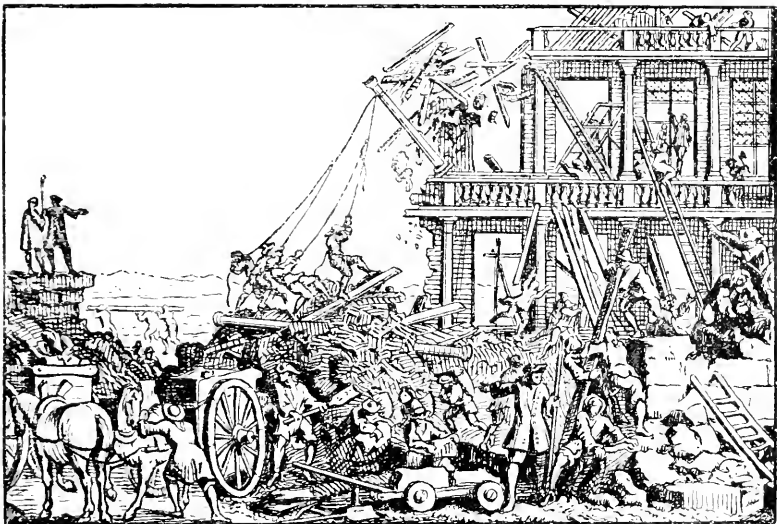
ramener de leurs pernicieuses erreurs » ses sujets réformés, mais il en ajourne l'application à plus tard.

La période des vexations finit avec la guerre de Hollande, tracasseries qui avaient déjà tourné souvent aux brutalités, ainsi qu'il résulte d'une lettre de Mme de Maintenon, encore gouvernante des enfants naturels du roi, à son frère : « Vous maltraitez les huguenots ; cela n'est pas d'un homme de qualité. Ils sont dans les erreurs où nous avons été nous-mêmes, et dont la violence ne nous aurait jamais tirés. »

L'assemblée du clergé avait reconnu

de temples, n'avaient poussé que très peu de réformés dans l'Église, comme dans un asile. Les grands moyens furent plus efficaces : interdiction des mariages mixtes, enfants enlevés de force pour être baptisés, défense aux écoles protestantes de prendre des pensionnaires, aux sages-femmes protestantes d'exercer leur métier, aux hôpitaux protestants de recevoir les malades, destruction des temples par centaines (plus de 80 dans le seul diocèse de Valence), enfin les *dragonnades*.

Les gens de guerre, spécialement les durs dragons, furent désormais logés exclusivement chez les protestants. Ils



LA DÉMOLITION DU TEMPLE DE CHARENTON

Aus-tôt après la Révocation, le Temple de Charenton fut démolí. La démolition fut surtout symbolique : les protestants supprimaient le souvenir matériel des contraintes abolies. (D'après une gravure du temps.)

(1680) que, tant que la guerre durait, le roi pouvait être retenu par des « considérations d'Etat ». La paix de Nimègue rouvrit l'ère des grandes persécutions. Mme de Maintenon, dont la fortune monte alors vers l'apogée, a changé de langage : « Le roi pense sérieusement à la conversion des hérétiques ; et, dans peu, on y travaillera tout de bon. »

Les Dragonnades. — Le vieux chancelier Le Tellier et son fils Louvois, en sa qualité de ministre de la Guerre, se chargèrent du « travail ».

La caisse des conversions, dirigée par un protestant converti, l'exclusion des emplois publics et des jurandes, les dénis de justice, la fermeture d'un grand nombre

se livrèrent aux pires excès, ruinant leurs hôtes par leurs exigences et les « tourmentant », quand les malheureux s'avaient de se plaindre ou refusaient d'entendre les missionnaires installés chez eux avec les soldats.

Sur un million de « religionnaires » en 1661, plus de 300 000 cédèrent à ces persécutions.

Les fausses conversions. — Laissons ici parler Saint-Simon que le sacrilège des fausses conversions révolte dans sa conscience de grand chrétien et qui s'indigne de « l'odieuse durable et irrémédiable que de détestables moyens répandaient sur la vraie religion ».

« Ces infortunés, dit-il, sacrifièrent

leurs consciences à leurs biens et à leur repos et achetèrent l'un et l'autre par des abjurations simulées d'où, sans intervalle, on les trainait à adorer ce qu'ils ne croyaient pas... Le roi recevait de tous les côtés des nouvelles et des détails de ces conversions : 2 000 dans un lieu, 6 000 dans un autre, tout à la fois, et dans un instant. » — Ce qui est confirmé par la correspondance de Louvois : 60 000 dans la généralité de Bordeaux, 20 000 dans celle de Montauban ; Pau, Angoulême, Saintes, passés en bloc à la religion ¹. — « Le roi s'applaudit de sa puissance et de sa piété... Il ne se crut jamais si grand devant les hommes ni si avancé devant Dieu dans la réparation de ses péchés et du scandale de sa vie... Les évêques lui écrivirent des panégy-

tirer de ces hommes de toutes les classes sociales, nobles, bourgeois, ouvriers, paysans, qui apportaient dans leurs nouvelles patries les arts et les industries de l'ancienne ou qui allaient s'enrôler dans leurs armées et sur leurs flottes.

« Presque toute l'Allemagne du Nord, pays encore agreste et dénué d'industrie, reçut une nouvelle face de ces multitudes transplantées ². » La Prusse va devoir sa première grande prospérité à Louis XIV.

L'édit de Révocation. — Le roi crut l'hérésie anéantie ; l'édit du 22 octobre 1685, qui révoquait l'édit de 1598, parut ne constater qu'un fait accompli.

Le gros des protestants qui, fidèles à leur religion, « mille fois plus chère que leurs biens et leur vies », se désespéraient



LES MISÈRES DE LA GUERRE : LE CHÂTIMENT DES MARAUDEURS

Pendaison en masse, devant La Grange, de tous les malfaiteurs relevant de la justice militaire. (D'après une gravure de J. C.illot.)

riques ; les Jésuites en firent retentir la chaire et les missions. »

Mme de Maintenon soupçonna « que toutes ces conversions n'étaient pas sincères » : « Les enfants seront catholiques, si les pères sont hypocrites. »

L'exode des protestants. — Cependant beaucoup de réformés préférèrent l'exil à l'hypocrisie ; Louvois eut beau garder les frontières, près de 50 000 familles, pour le moins 200 000 hommes, sortirent en quelques années du royaume.

« Le spectacle de ce peuple proscrit, nu, fugitif, errant sans crime », comme dit encore Saint-Simon, produisit d'abord dans tous les pays protestants un mouvement de colère, ce dont les ambassadeurs du roi s'inquiétèrent aussitôt. Puis, catholiques ou protestants, toutes les terres d'asile, Hollande, Angleterre, Piémont, Allemagne, recoururent le prompt qu'elles auraient peu de peine à

à l'idée de l'exil et de la perte d'une patrie dont la grandeur et la gloire étaient pour partie leur œuvre, avait adressé au roi une émouvante supplique (rédigée par le pasteur Claude). S'il la lut, il n'y répondit pas d'un mot.

Le préambule de l'édit constate la conversion de « la meilleure et de la plus grande partie » des religionnaires ; c'est « le rétablissement de tout l'Etat en sa première splendeur, opulence et force ». L'édit interdit l'exercice de la religion prétendue réformée, ordonne la démolition des temples encore debout et donne aux ministres protestants quinze jours pour sortir du royaume, sous peine des galères.

Les parlements enregistrèrent l'édit qui fut expédié à tous les intendants pour être publié dans leurs généralités, sauf en Alsace.

« Le roi, écrivit Louvois à l'intendant La Grange, a résolu de laisser les

1. Lettre du 7 octobre 1685.

2. VOLTAIRE.

affaires de la religion dans votre département au même état qu'elles ont été jusqu'à présent ? »

Quelle plus formelle condamnation de l'édit que cet acte de sage politique !

Les persécutions. — La destruction de la grande œuvre de Henri IV ne fut blâmée, dans un silence qui aida à tromper le roi, que par une minorité d'esprits clairvoyants et, du témoignage de Saint-Simon, par quelques évêques. Bossuet célébra « ce miracle », comparant Louis XIV à

L'ancien couvent de Port-Royal des Champs était devenu le refuge d'une sorte de confrérie de savants et une maison d'éducation pour les deux sexes. L'école des filles était dirigée par la sœur Angélique Arnauld ; les principaux « solitaires » furent Antoine Arnauld, Sacy, traducteur de la Bible, le moraliste Nicole, Saint-Cyran.

On les appelait « Jansénistes » du nom de l'évêque d'Ypres, Jansénius, dont ils avaient adopté la doctrine, renouvelée de saint Augustin, sur la grâce, s'once



ABBAYE DE PORT-ROYAL DES CHAMPS.

1. Gravure représentant le Couvent des Filles du Saint-Sacrement, fondé au XIII^e siècle près de la vallée de Chevreuse. Les « solitaires » habitaient la ferme des Granges. (D'après la gravure de Boopet.)

Constantin et à Théodose. C'est l'ombre sur sa gloire.

Près de 400 000 protestants restèrent en France, obligés d'aller à la messe et de communier. Les prisons et les galères se peuplèrent des récalcitrants. Quelques pasteurs qui revinrent furent pendus ou roués. Les corps de ceux qui, après avoir feint de leur vivant d'être convertis, refusaient les sacrements à l'article de la mort, furent traînés sur la claie et jetés à la voirie.

Port-Royal. — La persécution contre les jansénistes fut poursuivie sur un plus petit théâtre.

1. Lettre du 11 octobre.

divine de la volonté du bien. Surtout ils professaient une forte et pure morale, qui n'allait pas toutefois sans excès. Ils n'aimaient pas « les fleurs du printemps », mettaient Virgile aux enfers et, comme dit Bossuet, « accablaient la faiblesse humaine en ajoutant au joug que Dieu nous impose ».

Les Jésuites, à qui Port-Royal reprochait leur morale relâchée et l'abus de la confession, taxèrent d'hérésie la théorie janséniste de la grâce. « Théorie destructrice, dit Bossuet, de la liberté humaine » ; mais il blâme également « la complaisance qui a fait porter à quelques docteurs (de la compagnie de Jésus) des

coussins sous les coudes des pêcheurs et chercher des couvertures à leurs passions.» Les maisons d'éducation des Jésuites et des Jansénistes se faisaient concurrence.

Leur controverse remplit tout le siècle et déborda sur le suivant. Blaise Pascal y jeta ses lettres « à un Provincial ». Il y soutint que la doctrine des jansénistes concordait bien avec celle de saint Augustin ; surtout, il s'attaqua avec une puissante et, quelquefois, foudroyante éloquence à la morale des Jésuites.

Le confesseur du roi, qui était de leur ordre, obtint que les *Provinciales* fussent envoyées à un conseil de théologiens ; le Parlement d'Aix fit brûler le livre par le bourreau.

Quand on reprochait à Pascal sa véhémence, il répondait que, s'il avait à refaire les *Provinciales*, il les ferait « plus fortes ».

Ces sortes de disputes ont été toujours

tenues pour fâcheuses à Rome. Le pape Innocent X condamna « les quatre propositions » de Jansénius comme n'étant pas dans saint Augustin. Le pape Innocent XI réprouva les thèses de casuistique des Jésuites.

Finalement, les Jésuites l'emportèrent. Ils obtinrent de Clément XI la bulle *Unigenitus* contre le livre du janséniste Quesnel, ancien père de l'Oratoire (*Réflexions morales sur le Nouveau Testament*), puis, du roi, la suppression de Port-Royal.

L'église et la maison furent démolies ; il n'en resta pas pierre sur pierre, et les cadavres du cimetière furent jetés aux vents. La charrie passa sur cette terre nourricière des plus hautes vertus.

« Le désert » n'en est devenu qu'un plus auguste lieu de pèlerinage. L'une des pensées les plus nobles de l'humanité y flotte encore.

L'EUROPE CONTRE LOUIS XIV

LA révocation souleva d'autant plus de colères chez les puissances protestantes qu'elles y virent la préface d'une entreprise générale contre la Réforme. Suède, Brandebourg et Hollande contractèrent une première alliance.

Non seulement le roi négligea l'avertissement, mais il parut s'appliquer à provoquer, comme dans un vertige d'orgueil, les puissances catholiques dans le même temps que les protestantes. Il fit attaquer sans raison des vaisseaux espagnols, réclama pour sa belle-sœur, la duchesse d'Orléans, une partie du Palatinat, envoya Catinat en Savoie contre les Vaudois, prétendit installer l'évêque de Strasbourg au siège archiepiscopal et à l'électorat de Cologne, rompit avec le pape pour le maintien abusif de « l'exterritorialité » de son ambassade et occupa Avignon.

Ligue d'Augsbourg. — La Ligue d'Augsbourg, formée d'abord de quelques princes allemands, reçut bientôt l'adhésion de l'empereur, des rois d'Espagne et de Suède, de la Hollande, du duc de Savoie et du pape lui-même (1686). Son objet principal fut d'apparence défensive ; assurer le respect des traités de Westphalie et de Nimègue. Chaque associé se tiendra prêt à marcher au secours de celui qui sera « attaqué ou inquiété par des recherches injustes et des demandes illégitimes ».

Le nouveau roi d'Angleterre, Jacques II, était catholique. A la solde de Louis XIV, comme avait été son frère Charles II, il lui vendit Dunkerque. Il

forma le projet de rétablir à la fois le catholicisme et la monarchie absolue.

Il n'y avait que lui et les Turcs qui n'eussent pas adhéré à la Ligue européenne.

Guerre de la Ligue d'Augsbourg. — Louis XIV, voyant la guerre inévitable, prit les devants ; mais alors que l'endroit sensible de la coalition était aux Flandres, il jeta brusquement ses armées sur le Rhin dans la pensée d'aider par une diversion aux Turcs que l'Autriche pressait sur le Danube.

Vauban et Duras firent tomber en deux mois Philippsbourg, Liège, Spire, Mayence, et occupèrent toute la rive gauche, sauf Coblenze et Cologne (septembre-octobre 1688).

Révolution de 1688. — La riposte fut prompte. Le prince d'Orange passa en Angleterre, poussé, comme on dit, par des vents protestants. Sa petite armée (15 000 hommes) était commandée par un réfugié, le maréchal de Schomberg. Jacques II, abandonné par tous les siens, s'enfuit en France. Les Communes et les lords, ayant déclaré le trône vacant, y appelèrent la princesse Marie, nièce de Charles II, et son mari, Guillaume III.

La révolution n'avait pas coûté une goutte de sang.

L'établissement définitif du régime parlementaire en Angleterre date de la Révolution de 1688.

Mazarin avait reconnu Cromwell ; Louis XIV refusa de reconnaître Guillaume et engagea sa parole à Jacques II, réfugié à Saint-Germain, de le restaurer.

L'Angleterre et la Hollande entrèrent aussitôt dans la guerre, où elles furent suivies par l'Espagne et la Savoie, achevant l'encercllement de la France dans un monde d'ennemis.

Exécution du Palatinat. — La guerre de la Ligue d'Augsbourg dura neuf ans (1688-1697).

Dès le début elle fut atroce. Louvois, pour assurer la défensive sur le Rhin, ordonna « l'exécution » du Palatinat (1689). Turenne, en 1674, l'avait déjà ravagé pour faire le vide devant l'ennemi.

Le château de Heidelberg, les villes

l'Europe des sujets d'aversion terrible. »

L'armée allemande, pendant la guerre de 1614-1618, a commis des dévastations de beaucoup plus horribles ; mais elle n'a eu ni un Duras ni un Tessé.

La guerre pour les Stuarts. — Louis XIV avait nourri deux ambitions : établir les Stuarts à Londres et dominer sur le Rhin. L'ambition de la Ligue était de reprendre à la France les Flandres et l'Alsace.

Ni Louis XIV ni la Ligue ne réussirent dans leurs desseins.

La guerre en faveur des Stuarts eut



BATAILLE DE LA HOUQUE (1692)

La légende sur la banlieue de pierre que les flottes combinées de l'Angleterre et de la Hollande mirent en fuite la flotte française. Tourville, en fait, ne perdit pas un seul navire dans la bataille avant de se retirer devant les forces doublées de l'ennemi. Gravure hollandaise du XVIII^e siècle.)

de Mannheim, de Spire et de Worms furent incendiées, tout le pays mis à sac, cent mille habitants chassés par les flammes.

Le cœur en saigna aux exécuteurs de ces affreuses dévastations¹. Tessé écrivit : « Je ne crois pas que de huit jours mon cœur se retrouve dans sa situation ordinaire » ; Duras conjura le roi de songer « à sa réputation et à sa gloire » : « La ruine de ces villes donne à toute

pour principal résultat de porter un coup terrible à cette marine militaire qui avait été l'une des grandes pensées de Richelieu et de Colbert.

Désastre de la Hougue. La descente en Irlande avant échoué par la lâcheté de Jacques II qui s'enfuit, à la bataille de la Boyne, dès le premier choc, Louis XIV prépara une expédition en Angleterre.

Tourville, laissé à lui-même, avait remporté en 1690 une belle victoire, à Beachy-Head, sur la flotte anglo-hollandaise ; il reçut l'ordre, en 1692,

1. C. ROUSSET, *Histoire de Louvois*, t. IV, p. 159 : « Que le patriotisme français n'excusera en rien. »

d'aller chercher l'ennemi dont les forces étaient doubles. Louis XIV escomptait la défection d'une partie des officiers anglais. Tourville, sans illusion, traduisit l'ordre en ces termes : « Messieurs, le roi nous commande de nous laisser tuer à son service. »

Ce fut le désastre de la Hougue. Après avoir tenu tête pendant dix heures aux Anglo-Hollandais, le grand amiral battait en retraite, sans qu'il eût perdu un seul de ses navires, et 22 vaisseaux avaient déjà regagné Saint-Malo quand la marée vint à manquer dans les bas-fonds du Cotentin. La digue de Cherbourg n'existait pas. Tourville, plutôt que de la rendre aux Anglais, brûla la moitié de sa flotte. Ni les hardis corsaires, Jean-Bart, Duguay-Trouin, Forbin, « se jouant des vents et des ennemis », ni Tourville lui-même ne purent reprendre la maîtrise de la mer.

Fléurus et Steinkerque. — La fortune fut plus favorable sur terre.

La coalition avait l'avantage du nombre, mais l'unité du commandement lui manquait. Du côté français, Turenne et Condé avaient laissé des cadets qui ne furent pas indignes de leurs grands aînés. C'étaient Boutilliers, de Lorges, Villars, le duc de Vendôme, le « plébéien » Catinat que ses soldats appelaient « le père la Pensée », Luxembourg qui enverra à la basilique de Paris tant de drapeaux qu'on le nommera « le Tapisserie de Notre-Dame ».

Cependant l'offensive stratégique a changé de camp ; « Louis pourra s'estimer heureux d'avoir réussi à défendre ses frontières contre une confédération telle que l'Europe n'en avait pas vu depuis plusieurs siècles. »

A la frontière des Alpes, Catinat gagna sur le duc de Savoie les deux belles batailles de Staffarde et de la Marsaille, mais sans pouvoir aller jusqu'à Turin.

Aux Pays-Bas, Luxembourg, qui évoquait Condé comme Catinat faisait penser à Turenne, remporta sur le prince de Waldeck notre première victoire de Fleurus, battit Guillaume III lui-même à Steinkerque et l'arrêta à la bataille de Nerwinden.

C'est à Nerwinden qu'au spectacle de notre cavalerie immobile pendant quatre heures, en attendant le moment de la charge, sous le feu de 80 canons, Guillaume s'écria : « O l'insolente nation ! »

La baronnette (lame d'acier que l'on ne s'approche de l'extrémité du fusil pour en faire une arme à la main) était apparue

en 1642. Perfectionnée par le tacticien Martinet, elle brilla à Nerwinden et à la Marsaille. Vauban l'appela « l'arme chérie, française par excellence ».

La barrière. — La principale affaire pour Guillaume III, c'était la défense de ses forteresses du Sud-Est et de l'Est, la fameuse *barrière*. Vauban avait pris Namur en 1692 ; la prise de Liège, l'année d'après, eût ouvert la route de Bruxelles. Guillaume III s'établit près de Louvain, offrant bataille.

Bien que Luxembourg se tint pour assuré de la victoire, Louis XIV refusa le combat, envoya la plus grande partie de l'armée en Allemagne et retourna à Versailles.

Cette reculade du roi, conseillée, semble-t-il, par Mme de Maintenon, souleva une campagne de libelles ; il ne reparut plus aux armées.

Paix de Ryswick. — Cela contribua fort à lui faire chercher la paix.

Aussi bien l'ouverture de la succession d'Espagne devenait-elle imminente, et c'était la pensée du règne. Louis XIV alla jusqu'à proposer de rendre Strasbourg pour une paix immédiate.

Les coalisés ayant laissé passer l'occasion, la guerre reprit, mais plus molle, jusqu'à ce que la Suède offrît sa médiation qui fut acceptée dans une affreuse lassitude.

Les négociations s'engagèrent à Ryswick, au château du duc d'Orange, sur la base générale du retour à la paix de Nimègue, sauf que la France gardait Strasbourg en toute souveraineté. La Lorraine, moins Longwy et Sarrelouis, resta dans l'Empire ainsi que Brisach, Philippsbourg et Trèves ; la Savoie reprit Nice et Piguerol, l'Espagne Barcelone et Luxembourg, la Hollande sa barrière des Pays-Bas, l'Angleterre les établissements de Terre-Neuve et de la baie d'Hudson, le pape Avignon. En outre, Louis XIV reconnut solennellement Guillaume III comme roi d'Angleterre (1697).

En apparence, rien n'était changé en Europe. En fait, la maison d'Autriche et l'électorat de Brandebourg s'étaient consolidés dans l'Empire, la Ligue du Rhin était dissoute, les puissances maritimes et libérales (Angleterre et Hollande) avaient l'honneur de l'équilibre rétabli entre les Bourbons et les Habsbourg, et la France, qui avait perdu sa primauté, était à la fois épuisée par la guerre, dont elle avait supporté le poids, et ruinée par la révolution qui était la cause profonde de la guerre.

LA SUCCESSION D'ESPAGNE



PHILIPPE D'ANJOU
(1683-1740).
D'après Rigaud,
Musée au Louvre.)

Les héritiers présomptifs. — Charles II, dernier roi espagnol de la maison de Charles-Quint, s'était marié deux fois, mais ses mariages étaient restés stériles, et il mourait depuis un tiers de siècle sa succession ouverte sous ses yeux.

Elle était revendiquée par cinq prétendants : son neveu, le grand dauphin ; son petit-neveu, le prince électoral de Bavière ; son neveu à la mode de Bretagne, l'empereur Léopold ; le duc de Savoie, arrière-petit-fils de Philippe II ; et le roi de Portugal qui descendait de Henri IV, frère aîné et prédécesseur d'Isabelle la Catholique, mais par une fille, Juana, qui avait été déclarée bâtarde.

Les fausses renonciations. — Les Bourbons et les Bavaois avaient également renoncé à la succession, mais tenaient également leurs renonciations pour nulles. Toutefois Louis XIV ne prétendit pas à la couronne pour le grand dauphin ni pour l'aîné de ses petits-fils, le duc de Bourgogne, mais pour le cadet, le duc d'Anjou, que son père et son frère, alors pleins de vie, séparaient du trône de France. De même l'empereur Léopold revendiqua la succession d'Espagne non pour lui-même, mais pour son cadet, l'archiduc Charles.

Bourbon et Habsbourg sentaient tous deux que l'Europe ne leur permettrait pas de réunir les immenses possessions d'Espagne soit au royaume de France soit à l'Empire.

Pour les Espagnols, ils attendaient avec une sorte de fatalisme le choix que ferait leur roi épileptique, impuissant, qui se croyait possédé du démon¹. Ballotté au milieu des intrigues qu'ourdissaient autour de lui les ambassadeurs du Saint-Office et sa femme, le pauvre homme léguait ses Etats et ses peuples tantôt à l'un, tantôt à l'autre des trois petits-fils de son père.

Les traités de partage. — Dans le doute s'il serait l'élu au dernier des testaments, Louis XIV proposa à son vieil ennemi Guillaume III de s'entendre à l'amiable sur le partage du prochain héritage. Le roi anglais accepta.

C'était comme si le droit féodal n'existait plus et comme si le principe de l'hérédité dynastique, pour lequel le roi de France avait versé tant de sang, était aboli.

Guillaume III et Louis XIV conclurent successivement deux traités : le premier mettait le prince bavarois, âgé de cinq ans, sur le trône d'Espagne ; le second, après la mort soudaine de cet enfant, consentait le trône à l'archiduc ; l'un et l'autre partageaient le reste de l'Empire entre la France, l'Angleterre, la Hollande et l'Autriche. D'aucune façon, la monarchie de Charles-Quint ne serait reconstituée.

Louis XIV, pour sa part, eût reçu des provinces italiennes, mais avec faculté de les échanger contre la Lorraine, le Luxembourg, la Savoie et Nice. Il écrivit lui-même : « Il est plus avantageux à ma couronne d'acquérir ces provinces que de mettre un de mes petits-fils sur le trône d'Espagne. »

Le testament de Charles II. — Cependant le roi d'Espagne, si lamentable qu'il fût, entendait rester maître de sa succession ; il se refusait de morceler l'immense monarchie qui comprenait encore, avec la péninsule, le Milanais, la Sardaigne, les présides de Toscane, Naples et la Sicile, les Pays-Bas catholiques, les présides du Maroc, les îles Canaries, les Philippines et les Mariannes, le Mexique, l'Amérique centrale et, sauf le Brésil, toute l'Amérique du Sud.

La même répugnance apparaît dans un mémoire des chefs du parti national : « L'union indissoluble de cette vaste monarchie doit être, avant toute autre chose, le but de nos efforts ; c'est en elle que réside notre gloire ; nous y sommes tous également intéressés, depuis la grandesse de ce royaume jusqu'à la dernière classe du peuple. »

Le pape, consulté, se prononça pour la succession intégrale.

La reine, allemande, tenait pour l'archiduc ; le Conseil de Castille et le Conseil d'Etat pour le duc d'Anjou. Un mois avant sa mort, le roi signa le testament en faveur du prince français.

Le débat sur le testament. — Louis XIV apprit à Fontainebleau (9 novembre 1700) la mort de Charles II et la teneur de son testament.

Le poète latin parle de cet homme « qui voit le bien et l'approuve, et qui suit le pire ». Le roi inclina d'abord à refuser le testament et à se tenir au traité

1. D'où son surnom de *El Hechizado*.

avec Guillaume III, traité qui donnait à la France de belles frontières, barrait la route à toute récidive de monarchie universelle, assurait la paix.

Ce fut aussi, dans les premières heures, l'avis de Mme de Maintenon, effrayée de la guerre où l'acceptation précipiterait le roi.

Le Conseil se réunit dans sa chambre. Le gouverneur des enfants de France, le duc de Beauvillier, « l'honnête homme dans l'amour de l'Etat, l'homme de bien dans le désir du progrès de la vertu »¹, se prononça contre le testament. Le chan-

celier Pontchartrain montra le pour et le contre. Torcy, ministre des Affaires étrangères, après avoir hésité, dit que le traité de partage ne serait pas reconnu par l'Autriche, que l'Angleterre et la Hollande n'étaient pas sûres, bien qu'ayant signé, qu'on n'avait donc pas à choisir entre la guerre et la paix, mais entre la guerre et la guerre. Le dauphin réclama « son héritage ».

Mme de Maintenon, mais seulement dans la soirée qui suivit, se rangea avec le dauphin, le roi de demain.

Le testament accepté — L'orgueil l'emporta; quel triomphe que « de soumettre à la France la monarchie dont elle avait été trois cents ans la rivale »². Louis XIV accepta le testament et fit partir aussitôt le duc d'Anjou pour l'Espagne.

Le voyage fut triomphal. L'ambassadeur espagnol, Castellidorus, avait dit que, « présentement, les Pyrénées étaient bordées », un journaliste (du *Mercur de France*) en fit le mot qui fut attribué à Louis XIV: « Il n'y a plus de Pyrénées ».

Les provocations. — Comme Charles II avait stipulé en termes précis que les deux couronnes ne pourraient être jamais réunies, et que, si le duc d'Anjou ne renonçait pas à ses droits éventuels à la succession de Louis XIV ou mourait sans enfant, le trône passerait au duc de Berry, son frère; à défaut de Berry, à l'archiduc; et, à défaut de l'archiduc, au duc de Savoie, beaucoup d'Anglais et de Hollandais préféraient le testament à l'acte de partage, celui-ci qui accroissait la France, celui-là qui n'ajoutait qu'à la splendeur du nom de Bourbon. La Hollande reconnut Philippe V.

La guerre générale aurait donc pu être évitée; le XVIII^e siècle « s'ouvrait par un comble de gloire et de prospérité inouïes » pour la maison de France. Mais Louis XIV n'avait que des accès de sagesse. Il écrivit au duc d'Harcourt, son ambassadeur à Madrid: « Le bien de mon royaume de-



LE DUC D'ANJOU PROCLAME ROI D'ESPAGNE
Louis XIV communique à son petit-fils qu'il a accepté le testament de Charles II qui le fait roi d'Espagne, sous condition que le jeune prince renonce à ses droits sur la couronne de France.

(Bibl. Nat., Est.)

mandera un jour que le roi d'Espagne prenne des mesures pour exclure les Anglais et les Hollandais du commerce des Indes ». Il fit entrer ses troupes en Belgique pour chasser les garnisons hollandaises des places de la Barrière qu'elles tenaient, en vertu du traité de Ryswick. Enfin, par lettre patente enregistrée au Parlement, il conserva au duc d'Anjou et à ses descendants leurs droits à la couronne de France dans l'ordre naturel de succession (décembre 1700-février 1701).

La grande Alliance. — C'était, de nouveau, la guerre avec toute l'Europe. La « Grande Alliance », négociée aussitôt par Guillaume III avec les Provinces-Unies, l'Empire, le Danemark et le Portugal, se forma expressément contre la réunion éventuelle des monarchies espagnole et française.

1. SALLÉ SIMON.
2. VOLTAIRE.

L'empereur Léopold et son fils aîné Joseph s'étant désistés de leurs droits à la succession et l'archiduc Charles avant promis de renoncer à ses droits éventuels sur l'Empire, la coalition procéda à un partage de l'immense héritage. Elle attribua l'Espagne, avec ses possessions italiennes et américaines, à l'archiduc, les Pays-Bas catholiques à la Hollande et les colonies des Indes à l'Angleterre (septembre 1701).

Jacques II étant mort sur ces entrefaites à Saint-Germain, Louis XIV reconnut son fils comme « roi de droit », en violation de l'article 10 du traité de Ryswick. C'était le gant jeté à l'Angleterre.

La mort de Guillaume III, qui suivit de près celle de Jacques II, et l'avènement de la reine Anne, sa belle-sœur, ne changèrent rien « aux affaires de l'Europe », comme la cour de Versailles s'en était flattée. Les déclarations de guerre de l'Empire, de la Hollande et de l'Angleterre furent publiées le même jour (15 mai 1702).

Les favoris. — Les douze années de la guerre de Succession (1702-1714) furent désastreuses.

Gouvernement et pays étaient épuisés. Le double héritage de Colbert et de Louvois écrasait Chamillart, qui avait conquis la grâce du roi par son habileté au billard et celle de M^{me} de Maintenon par ses complaisances.

Élevé à la bonne école, génie offensif en qui commander était comme son état naturel, adoré du soldat pour le souci qu'il prenait de lui et pour ses héroïques gasconnades, le maréchal de Villars n'était pas populaire à Versailles. La faveur y soutenait « le vide d'un Villeroi ; les grands airs et les secouements de perruque » d'un Marcin et d'un La Feuillade, gendre de Chamillart, « passaient pour des raisons ¹ ».

La France, à la guerre de la Ligue d'Augsbourg, avait été vidée de trop de sang ; de l'aveu même du roi, « l'esprit de force et d'audace » d'autrefois manquait maintenant aux troupes.

Les Triumvirs. — Au contraire, la Coalition était riche en matériel humain et en subsides ; et elle avait un habile chef politique : le grand pensionnaire Heinsius ; un magnifique entraîneur d'hommes : le prince Eugène, fils du comte de Soissons et d'Olympe Mancini, que Louis XIV avait laissé passer en Autriche où il gagna ses éperons contre les Turcs ;

et un manœuvrier de haut style : Churchill, comte, puis duc de Marlborough, « qui était la guerre elle-même ».

On les appela les Triumvirs.

Les Défaites. — Villars, vainqueur des Impériaux à Friedlingen (1702) et à Hochstaedt (1703), et déjà engagé

sur la route de Vienne, fut rappelé, dès la seconde année de la guerre, pour ses désaccords avec Chamillart et le duc de Bavière. Ce fut comme le signal de la défaite. Villeroi fut surpris et fait prisonnier à Crémone. Le duc de Savoie, bien que beau-père du duc de Bourgogne et du jeune roi d'Espagne, passa à la coalition. La Bavière fut perdue après le désastre de Bleinheim (30 000 hommes hors de combat et prisonniers), la Belgique après celui de Ramillies, le Milanais après celui de Turin, malgré la stérile victoire de Vendôme à Cassano, puis Gibraltar après le désastre naval de Velez-Malaga et tout le littoral méditerranéen de l'Espagne après la chute de Barcelone.

L'archiduc poussa jusqu'à Madrid, où il fut proclamé sous le nom de Charles III (1703-1706).

Guerre des Cévennes. — Comme si la guerre étrangère ne suffisait pas au malheur du royaume, une tragique guerre civile éclata dans les Cévennes.

Ce qu'il y restait de protestants après les émigrations, les emprisonnements et les rafles pour le service des gabres, s'était révolté sous le commandement de deux jeunes chefs, presque des enfants, Cavalier et Roland.

Les *Camisards*, comme les appelaient les catholiques à cause des chemises blanches qu'ils revêtaient pour se reconnaître pendant la nuit, soulevèrent tout le haut Languedoc. Les rigneurs impitoyables de Montrevel et de Basville (400 villages brûlés, des milliers de déportations) ne firent qu'enrager ces montagnards que « les pasteurs du désert » menaient au combat.

Il ne fallut rien moins que Villars pour éteindre l'incendie. Il se montra, à son ordinaire, humain et politique, traita avec Cavalier, désarma et pardonna, aida à relever les villages, promit, ce qui ne dépendait pas de lui, la liberté de conscience (1702-1704).

Invasion du royaume. — Le roi, ayant payé une grosse rançon pour Villeroi, fait prisonnier, comme on a vu, à



VILLARS (1653-1734).
D'après Rigaud.

Crémone, l'avait appelé au commandement de l'armée des Flandres; le cri public fut si fort après Ramillies que le vieux favori dut prendre sa retraite. Louis XIV lui dit seulement : « Monsieur le maréchal, on n'est plus heureux à notre âge. » Il mit à la tête de l'armée le duc de Bourgogne (fils aîné du dauphin), et lui donna, pour Mentor, le duc de Vendôme.

Le jeune prince n'en voulut faire qu'à sa tête; la bataille d'Oudenarde, perdue par sa faute, entraîna la chute de Lille, malgré la belle résistance de Boufflers. La Flandre maritime et l'Artois furent envahis en 1708; la Provence l'avait été l'année d'avant et furieusement ravagé jusqu'à Toulon.

L'empereur, qui était maintenant Joseph I^{er}, obligea le pape à reconnaître l'archiduc comme roi des Espagnes (1708).

La misère du royaume. — La misère du peuple était extrême. Tant d'années de guerre avaient fini par ruiner l'œuvre de Colbert. Le commerce était arrêté sur les mers, l'industrie en chômage, faute de bras et d'argent, près de la moitié de la terre arable occupée par des friches stériles¹.

La période des revers commençait seulement quand La Bruyère écrivit la page fameuse : « L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et remuent avec une opiniâtreté invincible. Ils ont comme une voix articulée, et, quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine, et, en effet, ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines. » (1689.)

C'était ce paysan à qui Henri IV avait voulu clamer tous les dimanches la poule au pot.

1. FAUST, *L'ancien Régime*, p. 512 : « L'oppression et la misère commencent vers 1672. »

Les avertissements. — Nécessairement, avec les années de défaite, l'accroissement continu des impôts, les logements et passages de troupes, avec les exigences du service militaire dont sont exemptés les riches, les fonctionnaires, les domestiques de la noblesse et du clergé, et qui s'abat d'autant plus durement sur les pauvres, la misère s'est encore étendue et aggravée.

Fénelon avait écrit dès 1693 : « La France est un grand hôpital désolé et sans provisions. » L'économiste Boisguilbert, Racine, dans le mémoire de 1699 qui le fit renvoyer de la cour, les intendants, dans le rapport au duc de Beauvilliers, ont signalé la détresse croissante. « Près de la dixième partie du peuple est réduite à la mendicité; des neuf autres parties, il y en a cinq qui ne sont pas en état de faire l'aumône à celle-là, parce qu'eux-mêmes sont réduits, à très peu de chose près, à cette malheureuse condition². » La disette est endémique. Les pauvres gens, ceux des villes comme ceux des campagnes, « meurent par troupeaux ». La population, avant la fin du règne, aura diminué de six millions, morts « de misère et de faim »³.

La Dime Royale.

— Vauban, en 1707, a développé dans la *Dime royale* deux idées maîtresses : que, sans privilèges ni exemptions, tous les Français doivent contribuer aux dépenses publiques à proportion de leurs revenus, et que l'impôt doit être soustrait aux exactions et voleries des traitants.

Le conseil privé, saisi par le roi, ordonna la confiscation et la mise au pilon du noble livre.

Le grand hiver. — L'hiver de 1700, l'un des plus froids qu'on eût connus en Europe, fut atroce en France. Le pain manqua presque partout pendant que les blés gelaient dans les sillons. Paris



LE PAYSAN ET SON SEIGNEUR
OU LA MOUCHE ET L'ARAIGNÉE

Gravure satirique contre les abus dont les paysans étaient victimes. (D'après une gravure de Lagmiet, 1660, *Bibl. Nat.*)

2. VAUBAN.

3. Voir le calcul, d'après les documents de l'époque, dans Faïne, p. 430.

lui-même ne mangea plus que du pain d'avoine. La mortalité par le froid s'ajouta à la mortalité par la famine. Versailles grouillait d'une foule de pauvres, « noirs de tain ». Il y eut des soulèvements, « une émeute de squelettes » jusque devant les grilles dorées du château.

Négociations de La Haye. — Louis XIV, qui avait déjà tenté d'entamer des pourparlers avec les Hollandais, reprit les négociations au printemps qui suivit le « Grand Hiver ».

Forcy, sous un dégoût, se rendit à La Haye, où il trouva les Anglais et les Hollandais assez accommodants, mais l'empereur impitoyable. Quand le roi, hier encore le maître de l'Europe, eut consenti de démolir Dunkerque, de renoncer à Lille et à

Strasbourg, de céder Terre-Neuve et de reconnaître Charles III comme roi d'Espagne, l'empereur fit adopter par les alliés une nouvelle exigence : si Philippe V se refuse à vider le royaume, son aïeul se joindra « aux Etats stipulants » pour l'en chasser. Encore le traité n'eût-il été qu'une trêve de deux mois.

Vendôme, dès 1706, avait conseillé à Louis XIV de convoquer les Etats généraux ; c'eût été le démenti de tout le règne. Le roi, après la rupture des négociations de La Haye, s'adressa directement au peuple. Il écrivit aux intendants, gouverneurs et archevêques une lettre qui fut rendue publique : « Je suis persuadé que mes peuples s'opposeraient eux-mêmes à recevoir la paix à des conditions également contraires à la justice et à l'honneur du nom français ».

Bataille de Malplaquet. — Ce peuple

épuisé, affamé, eut un élan admirable. « Ce ne fut, dans tout le royaume, qu'un cri d'indignation et de vengeance. » Les recrues affluèrent. Et quels hommes ! Au matin de Malplaquet, on vient de leur distribuer le pain quand retentit la sonnerie de bataille. Ils jettent le pain et courent au combat.

La fortune resta encore hostile. Le roi s'était enfin résolu à donner le commandement à Villars, mais lui imposait de garder la défensive. Les ennemis continuèrent à pousser dans les Flandres et prirent Tournai.

La bataille de Malplaquet, la plus sanglante qui se fût encore livrée, eût été une victoire si Villars n'avait pas été blessé au fort de l'action. Boufflers ordonna la retraite, mais sans perdre ni un canon ni un drapeau.

Villars, de son lit, conseilla de « remarquer à l'ennemi » ; mais le roi s'y opposa, l'armée prit ses quartiers d'hiver et les Hollandais s'emparèrent de Mons (septembre 1709).

Guerre défensive. — Bien que la victoire eût été manquée de peu, le roi offrit de nouveau la paix, allant jusqu'à consentir des subsides à la Coalition pour détrôner son petit-fils. Les alliés ne voulurent rien entendre. Ils prétendirent que Louis XIV fût seul chargé, au besoin, de chasser Philippe V.

Le Conseil, à Versailles, fut d'avis « qu'il n'y aurait que de la bassesse à laisser plus longtemps les plénipotentiaires à La Haye ».

Encore une fois, la nation « fit corps » derrière le roi, qui resta très ferme ; « son immutabilité demeura toute entière ».

I. SAINT-SIMON.



DISTRIBUTION DU PAIN DU ROI AU LOUVRE
En 1697, le pain manqua dans les boulangeries. Le roi fit faire au Louvre des distributions qui donnèrent lieu à des bagarres.
(Bibl. Nat., Est.)

Villars, plus que jamais le favori de l'armée et s'irritant de barrer seulement la route de Paris, eût voulu prendre l'offensive : « De parer toujours à la muraille, c'est le moyen de ne rien gagner... S'il faut désespérer de la paix, espérons tout d'une guerre hardie ; on pérît à la fin par la défensive. »

Le roi attendit encore deux ans avant de lui remettre, sans réserve, « les forces et le salut de l'Etat ». Dans l'intervalle, l'Espagne s'était déclarée contre la « déposition » de son roi français qu'une révolte avait rappelé à Madrid. Vendôme avait remporté sur le roi autrichien la belle victoire de Villaviciosa (décembre 1710), et l'Angleterre s'était retirée de la coalition.

Défection de l'Angleterre. — La France avait conduit la politique de l'Europe tant qu'elle était restée dans le système de l'équilibre, à la fois instrument et justification de sa puissance. Depuis la guerre de la Ligue d'Augsbourg, c'était l'Angleterre.

Quand Louis XIV a tendu à la primauté, Guillaume III a été contre lui l'âme des coalitions. Maintenant que, par la mort subite de Joseph I^{er}, son frère Charles, qui lui succède à l'Empire, recommence la faute de Louis XIV et prétend maintenir ses droits sur l'Espagne, être Charles III à Madrid et Charles VI à Vienne, — un second Charles-Quint, — l'Angleterre, fidèle à elle-même, satisfaite de la défaite française et ne se souciant pas de l'élargir, quitte « la Grande Alliance ». La question qui domine toutes les autres, c'est la séparation des couronnes ; elle ne laissera recommencer l'entreprise pour la suprématie de l'Europe ni par les Bourbons ni par les Habsbourg (1711).

L'Empereur ayant refusé de prendre part au Congrès qui s'était ouvert à Utrecht sur la proposition de l'Angleterre et de la Hollande, la paix ne se fit que par morceaux. Les préliminaires de Londres mirent fin seulement aux hostilités entre l'Angleterre et la France.

La mort avait ravagé la famille royale : en moins d'un an, elle avait enlevé le grand dauphin, le duc et la duchesse de Bourgogne, leur fils aîné le duc de Bretagne, si bien qu'un enfant chétif de deux ans, le futur Louis XV, était seul à séparer Philippe V du trône de France. Il fallut toute l'insistance, parfois menaçante, de Louis XIV pour obtenir de Philippe V sa renonciation (juillet 1712).

Denain. — Comme les Anglais

n'avaient consenti qu'une trêve tant que la renonciation du roi d'Espagne n'aurait pas été enregistrée par le Parlement, les Impériaux résolurent de tenter, avec la plus grosse armée qu'ils eussent encore réunie, un effort décisif en direction de Paris. Ils y dictèrent leur paix, feraient reconnaître Charles III, reprendraient l'Alsace.

Le prince Eugène, ayant mis le siège devant Landrecies, jeta ses cavaleries en avant. Elles ravagèrent la Champagne et poussèrent jusqu'aux portes de Reims. Le roi délibéra s'il se retirerait sur la Loire ou se mettrait, malgré ses soixante-quatorze ans, à la tête de la noblesse pour chercher la mort dans la bataille.

Une heureuse manœuvre de Villars suffit à arrêter, puis à repousser les Impériaux. Il les attaqua brusquement entre Denain et Marchiennes ; ce fut un tort combat plutôt qu'une bataille, mais où l'offensive changea de camp. Il fit un gros lot de prisonniers, délivra Landrecies, reprit Douai et Bouchain.

Le juge des juges, Napoléon, ne consacre qu'une ligne à Villars, mais qui dit tout : « Le maréchal de Villars sauva la France à Denain. » (24 juillet 1712.)

Traité d'Utrecht et de Rastadt. — L'Angleterre, qui avait maintenant gain de cause sur la renonciation du roi d'Espagne, la reconnaissance de la dynastie protestante (la reine Anne et la maison de Hanovre, appelée à succéder à celle de Nassau), et le renvoi des Stuarts hors de France, offrit sa médiation.

L'électeur de Brandebourg, que l'empereur avait fait roi de Prusse, était occupé avant tout d'être reconnu sous son nouveau titre. Il quitta la coalition et signa la paix à Utrecht (avril 1713), en même temps que l'Angleterre, la Hollande, le Portugal et le duc de Savoie.

L'Empire, ainsi délaissé par tous ses alliés, traita l'année d'après à Rastadt et à Baden (1714).

Louis XIV consentit aux Anglais la démolition des fortifications de Dunkerque et la propriété de Terre-Neuve où la France n'aura plus qu'un droit de pêche, restitua à Victor-Amédée la Savoie et Nice, en échange de Barcelonnette et du versant occidental des Alpes, reconnut l'électeur de Brandebourg comme roi de Prusse, garda l'Alsace, avec Strasbourg,



PRINCE EUGENE
1665-1736.
(Bibl. Nat., Est.)

et le territoire de Landau, rendit les villes de la rive droite, et obtint le rétablissement de l'électeur de Bavière dans ses Etats. Philippe V fut reconnu roi d'Espagne, mais il abandonna Gibraltar à l'Angleterre, la Sicile au duc de Savoie, Naples, le Milanais, la Sardaigne et les Pays-Bas catholiques à l'Autriche.

Dans l'ensemble, la France conservait sa position territoriale en Europe; la maison d'Autriche perdait l'Espagne, mais s'agrandissait en Italie et restait en Belgique; la Prusse entraît sur la grande scène.

La grande victoire fut pour l'Angleterre, qui avait été l'arbitre de la paix et qui était devenue la première puissance maritime du monde.

Mort de Louis XIV. — Saint-Simon a dit exactement des traités d'Utrecht et de Rastadt: « Ils paraissaient un retour miraculeux de la fortune; ils furent tels que l'exigeait la plus odieuse nécessité, chèrement achetés. » Le règne finissait dans la ruine matérielle, dans le deuil de la famille royale et dans l'universel mécontentement.

Le roi, qui avait fait preuve de beaucoup de force d'âme dans la mauvaise fortune, y avait montré aussi « quelque chose d'humain »; il redevenait « dur et hautain, insensible ». « Humilié sans humilité », écrit Fénelon. Il livra Port-Royal aux Jésuites, reprit les persécutions contre les réformés.

A la mort du duc de Berry, quand il ne lui resta plus d'héritier direct que le

petit dauphin, il donna aux bâtards « légitimés », qu'il avait eus de Mme de Montespan (le duc du Maine et le comte de Toulouse), rang de princes du sang et décida, par un édit, qu'ils hériteraient de la couronne, au défaut de princes légitimes.

C'était une grave atteinte au principe monarchique, qui n'est rien s'il n'est supérieur à la volonté du prince, et aussi scandaleuse que la précédente (la renonciation imposée à Philippe V) avait été honorable.

Quelques jours avant sa mort, il institua un Conseil de régence de quatorze membres sous la présidence du duc d'Orléans.

Il vit venir la fin avec calme, conduanna, dans ses adieux au dauphin. L'amour excessif qu'il avait eu de la guerre et de la dépense, demanda « pardon du mauvais exemple » qu'il avait donné par ses mœurs, et remercia Mme de Maintenon de lui avoir été utile, « surtout pour son salut »; il légua son cœur à la maison professe des Jésuites à Paris.

Rongé par la gangrène qui lui avait pourri la jambe et répandait une odeur infecte autour du monarque le plus splendide de son temps, il recitait encore le *Credo* d'une voix si forte « qu'elle se faisait entendre à travers celles du grand nombre d'ecclésiastiques et de tout ce qui était entré » dans la chambre mortuaire.

Il expira, après une longue agonie, trois jours avant qu'il eût soixante-dix-sept ans accomplis (1^{er} septembre 1715).



CHAPITRE XVIII

LES LETTRES ET LES ARTS
AU XVII^e SIÈCLE

Descartes, Pascal, Retz, Saint-Simon, Corneille, Racine,
Molière, Bossuet, Fenelon. || Versailles. || La sculpture,
la peinture, la musique.



MADAME DE SÉVIGNE (1626-1696).
D'après Mignard,
coll. du Comte
de Luçay.)

A THÈNES avait eu le siècle de Périclès, Rome celui d'Auguste; notre XVII^e siècle fut appelé par les courtisans, puis d'un consentement général : « le siècle de Louis XIV » ; Voltaire observe « qu'il commença au temps de Richelieu ».

Louis XIV. a été davantage qu'un protecteur des lettres et des arts ; la plupart des écrivains et des artistes de

la seconde moitié du XVII^e siècle subirent l'influence de son goût, et accommodèrent leur talent à l'esprit du temps grave et magnifique qui s'était fait à son image.

Le style Louis XIV. — Ni Descartes, ni Corneille, ni Pascal ne durent rien à Louis XIV ; leurs chefs-d'œuvre sont antérieurs à son gouvernement. Malherbe, Balzac et Vaugelas, en émondant, sous Louis XIII, la poésie et la prose, préparèrent le « grand » classique et le style noble.

Cette langue luxuriante du XVI^e siècle s'était enrichie de toutes parts. Elle a prononcé la première des mots dont on s'étonne qu'ils n'aient pas toujours été français : *patrie*¹, *pudeur*², *agitation*, *courtisan*, *escorte*, *costume*, *infanterie*, *cavalerie*, *colonel*, *bizarre*³. Mais elle s'était encombrée aussi de néologismes et de méchantes tournures ; de bonne heure l'imprimeur Henri Estienne, gardien du « pur et simple » français, s'en inquiéta.

1. Introduit par Du Bellay (Voir LANSON, p. 352).

2. Introduit par Desportes.

3. Mots venus du latin, de Pitalien, de l'espagnol.

Malherbe et Balzac ont multiplié à l'excès les coupes dans la forêt. Les dissertations de l'un et les odes de l'autre sont pareils à ces parcs trop bien ratissés qui donnent la nostalgie du désordre. Ils n'en ont pas moins fait œuvre utile, « désitalianisé » et « dégasconné » le français, allégé le vocabulaire de mots semi-latins et semi-grecs dont l'avait surchargé une érudition superficielle. Ils posèrent le judicieux principe qu'il ne faut se servir que des termes que tout le monde entend et enseignèrent « le pouvoir d'un mot mis à sa place » et « la juste mesure des périodes ».

De Henri IV à Richelieu. — Le premier quart du siècle (le règne de Henri IV et les débuts de Louis XIII) a été une période de transition. Il y a du charme, un peu mou, dans l'*Introduction à la vie dévote* de Saint François de Sales ; du lyrisme sans chaleur chez Malherbe ; de la verve, un peu débraillée, dans les satires de Régnier ; de la sensibilité, un peu mièvre, dans l'*Astrée*, l'interminable pastorale d'Honoré d'Urfé ; de belles audaces et une verdure éclatante dans les œuvres comiques, burlesques, lyriques de Charron, de Théophile, de Cyrano de Bergerac, « les indépendants, les libertins et les grotesques ».

Les Salons. — La marquise de Rambouillet ouvrit le premier salon dans les derniers temps de Henri IV. La littérature chère aux « précieuses » est aujourd'hui illisible ; les Scudéry, le frère et la sœur, Racan, Voiture ne sont plus que des noms. Mais la conversation devint un art dans le *Rédut* de la marquise et



MADAME DE LA FAYETTE (1634-1693).
(Gravure de Delaunay le jeune.)



LA ROCHEFOUCAULD (1613-1680).
(D'après un email de
Petitot.)

dans la *Chambre bleue* de sa fille Julie ; ce sera l'art parisien par excellence, « le plus grand plaisir de la vie », dira la grande Mademoiselle.

Or, la conversation ne peut être ce plus grand plaisir que dans une société d'hommes et de femmes qui donne la première place à l'intelligence et à l'esprit.

Cette société sera l'un des plus nobles ornements de la France et l'un de ses attraits les plus séduisants ; elle exercera bientôt une influence plus considérable que toutes les académies sur la littérature et sur l'art, sur la philosophie et sur la morale, en attendant qu'elle l'exerce sur la vie publique et que ce soit des salons que sortent l'Encyclopédie et, pour une part, la Révolution elle-même.

La conversation écrite. — Au XVII^e siècle, les lettres de la marquise de Sévigné, où l'imagination la plus vive s'allie à tant d'esprit naturel et à tant de finesse dans les sentiments ; celles de Bussy, de Saint-Evremond, de Racine, de Mme de Maintenon ; les mémoires et souvenirs de Mme de Motteville, de Mme de Caylus, de Mme d'Aulnoy, de Mme de Staël de Launay ; ceux de l'élegant abbé Fléchier (sur les grands jours d'Auvergne) ; les *Historiettes* de Tallemant ; même les « anecdotes » de Mlle de La Fayette (*la Princesse de Clèves*, le plus beau roman du temps et le plus délicat de tous les temps) et les *Maximes* de La Rochefoucauld, livre splendide et cruel, « qui est pour la vie privée ce que le *Prince* de Machiavel est pour la vie publique »¹ ; c'est de la conversation écrite ; le style en garde la vivacité ou le charme.

Le tour de ces correspondances et de ces petits ouvrages n'en fait pas pourtant tout le prix ; portraits, récits, tableaux, opinions, éclairent les avenues du cœur comme les dessous de la vie du siècle. Il n'y a point de documents plus précieux pour l'histoire ni pour la psychologie.

Retz et Saint-Simon. — Aussi bien, sous les deux régimes absolus de Richelieu et de Louis XIV n'y a-t-il de place que pour l'historiographie officielle, qui n'est pas de l'histoire.

En dehors des archives, il faut, en

conséquence, chercher les éléments de l'histoire dans les mémoires et dans les correspondances. Epistoliers et mémorialistes ont écrit dans le dessein, tout au moins avec la pensée, que leurs ouvrages seraient publiés aux temps où serait revenu un peu de liberté. Ils ont écrit, sinon sans haine et sans passion, du moins sans crainte. Les lettres de Mme de Sévigné ont été publiées pour la première fois en 1726, les Mémoires du cardinal de Retz en 1717, ceux du duc de Saint-Simon en 1829.

Pour l'esprit comme pour le style, Retz date de Louis XIII ; Saint-Simon date de la féodalité pour l'esprit — il avait découvert qu'il descendait de Charlemagne — et il devance le XIX^e siècle romantique — Hugo et Michelet — pour le style qui, tout bizarre, excessif, surchargé qu'il soit, est « celui de la nature elle-même ».

Le cardinal raconte les dernières années de Richelieu et la minorité de Louis XIV ; le duc, les dernières années de Louis XIV et la Régence.

Tous deux excellent dans l'art des portraits, burinés sur l'acier par Retz, peints en pleine pâte par Saint-Simon.

Le pire des brouillons dans l'action, Retz, écrivain, est le plus profond des politiques de son temps, égal parfois au plus grand de tous, Machiavel ; et nul n'a découvert avec plus d'acuité le jeu des factions, la marche des troubles civils, les ressorts complexes et secrets qui font mouvoir les hommes, les assemblées et les foules ; son regard aigu va jusqu'au tréfonds de l'homme public.

L'un des plus honnêtes hommes de son temps, catholique dans les moelles, pourtant épris de tolérance religieuse ; aristocrate (duc et pair) à trente-six carats ; gothique, si l'on peut dire, et l'ennemi juré de cette bourgeoisie que Louis XIV, après la faillite de la noblesse, a appelée aux grandes charges civiles, passionné de bien public et pitoyable au pauvre peuple, Saint-Simon est comme le vivant champ de bataille de ses préjugés contre ses lumières. Ecrivain, il est surtout un artiste, et quel artiste ! Il moule sur ses jugements, le plus souvent violents et souvent à l'antipode de la vérité, une phrase immense qui traduit la vie intense et grouillante ; elle la traduit avec d'au-



SAINT-SIMON
(1675-1755).
(D'après un tableau
appartenant à
M. Maxime Petitot.)



DESCARTES
1596-1650.
(D'après Franz Hals,
Musée du Louvre)

tant plus de puissance qu'elle se soucie moins de la grammaire, et qu'elle est, comme il dit lui-même de son intraitable caractère forcé, « toujours emportée par la matière »¹.

Descartes. — Deux des plus grands hommes du XVII^e siècle et de tous les temps sont les contemporains de Richelieu et de Mazarin.

Descartes (1596-1650) a été partout reconnu comme « le vrai fondateur de la philosophie moderne, en tant qu'elle prend la pensée pour principe ». « Il est le héros qui a repris les choses par le commencement². » « A l'origine des plus capitales productions, soit de la science, soit de la philosophie³, dans les temps modernes, c'est Descartes qu'on rencontre⁴. »

Il s'est plu, pendant ses années d'apprentissage, aux mathématiques, « à cause de l'évidence de leurs raisons ». Il parcourt ensuite le monde, tantôt comme soldat, au début de la guerre de Trente ans, tantôt comme simple spectateur. L'hiver de 1619 l'arrête sur le Danube; il s'enferme tout un jour dans une petite chambre chauffée par un poêle, « où il a tout le loisir de s'entretenir de ses pensées »; il y établit le plan du *Discours sur la méthode*.

Vinrent ensuite son *Traité du Monde*, qu'il supprima à la nouvelle de la condamnation de Galilée, mais pour reprendre la théorie du mouvement de la terre dans son livre des *Principes* et dans son *Traité des passions de l'âme* (écrit à la demande de Christine de Suède).

Le problème capital de la philosophie, à savoir la certitude qui permet la recherche du possible et du vrai, Descartes le résout par le fameux : *Cogito, ergo sum*,

« Je pense, donc je suis ». En effet, la pensée est inséparable de l'être : « Je ne suis pour moi-même qu'en tant que je pense et je ne pense qu'en tant que je suis. »

La méthode cartésienne est sans doute de toutes les révolutions celle qui a le plus renoué la pensée humaine. Elle consiste essentiellement à expliquer toujours un tout par ses parties, jamais les parties par le tout, ou par l'idée du tout qu'elles tendraient à réaliser.

Descartes a chassé (pour jamais) les causes finales du temple de la physique et de l'histoire naturelle⁵. Il faut l'entendre se moquer de ceux qui « croient assister au conseil de Dieu... Dieu n'aurait point eu d'autre fin, en bâtissant le monde, que celle d'être loué par les hommes. »

La même clarté brille dans son style et dans sa pensée.

Ses découvertes scientifiques ne sont pas inégales à ses découvertes philosophiques; il a trouvé la loi de la réfraction de la lumière (qui explique le phénomène de l'arc-en-ciel) et suggéré à Pascal l'expérience pour démontrer la pesanteur de l'air.

Pascal. — Blaise Pascal n'a vécu que trente-neuf ans (1623-1662). Avec deux traités scientifiques, il n'a laissé qu'un seul ouvrage achevé, les *Petites Lettres ou Provinciales*, — brûlot

qu'il lança contre la morale des Jésuites dans leur querelle avec Port-Royal, — et des fragments, publiés sous ce titre : *Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets qui ont été trouvées après sa mort parmi ses papiers*. Ce sont peut-être les éléments d'un livre projeté, sous l'inspiration de Port-Royal : *Apologetic de la religion chrétienne*. Il y faut joindre le merveilleux *Discours sur les passions de l'amour*⁶.

Enfant, à douze ans il a reconstitué à lui seul les six premiers livres de la géométrie d'Euclide; à seize ans il a composé un traité des sections coniques. Par la fameuse expérience du Puy-de-Dôme, répétée, à Paris, à la tour Saint-

5. ALFRED FOUILLÉE.

6. Découvert par Victor Cousin dans les fonds de l'abbaye de Saint Germain-des-Prés.



PASCAL 1623-1662.
D'après un moulage pris à sa mort.
(Coll. A. Garier)

1. Voir WEISS, *Essais de littérature française*, et FAHNI, *Essais de critique et d'histoire*.

2. HUGEL.

3. Mathématique et mécanique universelle, physique et physiologie mécanique.

4. HUXLEY.

Jacques, Pascal démontra, à vingt-cinq ans, la pesanteur de l'air, déjà pressentie par Torricelli et par Descartes. L'on attribuait autrefois à « l'horreur du vide » que devait éprouver la nature, le phénomène qui, à mesure que le tube est porté plus haut, fait baisser la colonne de mercure et qui la fait monter à mesure que le tube est descendu.

Les déductions morales qui se peuvent tirer d'une telle découverte ne semblent guère moins considérables que les conséquences physiques qu'elle comporte. Mais Pascal n'est pas Descartes qui se contente de laisser le doute méthodique à part de Dieu et de la religion.

Cette âme brûlante a soif de certitude, comme elle a faim de justice. Elle a demandé la certitude à la raison qui ne la lui a pas donnée; et elle la demande à la foi qui ne la lui donne pas d'une façon durable. Tantôt Pascal mêle l'une à l'autre, jusqu'à appliquer le calcul des probabilités au problème de l'existence de Dieu: « Il y a ici une infinité de vie infiniment heureuse à gagner, un hasard de gain contre un nombre fini de hasards de perte, et ce que vous jouez est fini. » — On a chiffré mathématiquement ce pari prodigieux: ∞ (signe de l'infini) contre n (un nombre quelconque de chances). — Tantôt, après un sermon à Port-Royal, il est comme illuminé par un feu surnaturel et il n'a plus besoin de preuves: « Joie, joie, joie, pleurs de joie »...

Puis l'angoisse reprend. Il croit et, dans le même instant qu'il le crie trop haut, il lâche des paroles « ou perce le doute »¹. Le côté sauvage de la vérité, il ne veut pas le regarder.

La mort le prit, après d'affreuses souffrances, le cœur baigné de grâce.

L'extraordinaire intensité de sa vie intérieure se révèle dans son style dense, précis, tragique.

Voltaire, qui goûte peu Pascal, convient pourtant que toutes les sortes d'éloquence sont renfermées dans les *Provinciales*. Le mépris de la rhétorique le fait l'égal de Démosthène. Il écrit avec des mots si sûrs et si justes qu'une page de lui a gardé après trois siècles la même fraîcheur et le même éclat que ces tableaux des premiers grands maîtres italiens et flamands, peints avec des couleurs insensibles au temps.

Son ascétisme janséniste s'allie à une poésie grandiose qui est tour à tour biblique, évangélique, scientifique: « Jésus

sera en agonie jusqu'à la fin du monde; il ne faut pas dormir pendant ce temps-là. » « Je suis Dieu en tout... Tu ne me chercherais pas si tu ne me possédais. » Sa phrase terrible et douloureuse joue avec l'Incommensurable. « Le silence éternel des espaces infinis l'effraie », mais il le rompt. Son cri n'a pas cessé d'y retentir.



CORNEILLE
C. 1674
D'après une sculpture
de Michel Le Tellier.

Les précurseurs de Corneille. — Il y a eu un théâtre pré-cornélien comme un théâtre pré-shakespearien, et l'un comme l'autre s'est développé, abondant, déréglé, sans laisser d'autres traces que des noms, jusqu'à ce que sur le terrain fertilisé fleurit l'homme de génie, à peine différent à ses débuts de ses précurseurs, qui éclate par *Romeo* ou par le *Cid*.

Ces précurseurs s'appellent, à la fin du xvi^e siècle et au xvii^e, du Bellay, Jodelle, Robert Garnier, Antoine de Montchrestien, Hardy, Mairet. Celui-ci introduit les règles, ou prétendues règles d'Aristote:

Qu'en un lieu, qu'en un jour un seul fait accompli,

Retrouv² est un contemporain et l'épule, parfois heureux, de Corneille. Ils empruntent leurs sujets aux anciens et aux Espagnols (Lope de Vega, Tirso).

Corneille³. — Corneille donne la tragédie comme Molière la comédie française.

Ses grands chefs-d'œuvre: le *Cid*, — la plus rapide ascension dans la gloire littéraire qui fut jamais; « beau comme le *Cid* »; — *Horace*, *Cinna*, *Polixène*, qui se suivent dans l'espace de cinq ans, datent du règne de Louis XIII; *Pompeii* et *Rodogune* sont des premiers temps de la régence d'Anne d'Autriche.

Racine a été préféré à Corneille par de bons juges; le poète national, c'est Corneille. Aux époques épiques, aux crises tragiques, c'est à Corneille qu'on revient. Napoléon dira qu'il l'eût fait prince et appelé dans son Sénat, et que « la France est redevable de quelques-unes de ses grandes actions aux sentiments qu'il inspire ». L'âme des guerres pour la défense de la patrie et de la liberté, on l'a bien vu hier encore, c'est une âme cornélienne.

C'est que ce petit bourgeois bour-

1. CHATEAUFLEAND.

2. *Av. Wenceslas et Saint Genest.*
3. 1660 à 1674.

geoisant, ce petit juge de Rouen, chrétien pratiquant et républicain à son insu, volontiers disputeur et, comme les hommes de son temps, du temps de Richelieu, épris de la politique et n'en connaissant guère moins bien les ressorts que Ketz lui-même, n'est point le poète de l'amour, qui ne lui paraît qu'une faiblesse, mais celui du devoir, de la vertu (au sens latin), de la gloire.

La plus considérable partie de son théâtre est une illustration de l'histoire de Rome, l'une des plus riches qui soient en grandes pensées et en grandes actions. Ses héros sont des héros, des « grandes âmes », dont la volonté est la qualité maîtresse et qui, en conséquence, sacrifient l'intérêt et la passion aux idées hautes, patrie, foi religieuse, honneur. Ses héroïnes, criminelles ou pures, Camille et Cléopâtre comme Chimène et Pauline, sont viriles. Ils et elles s'élèvent au-dessus de l'humanité. Leurs dialogues sont des cliquetis d'épée, leur lyrisme « des appels d'énergie »¹, leurs préceptes du bronze éternel :

Faites votre devoir et laissez faire aux dieux.

... Aux âmes bien nées

La valeur n'attend pas le nombre des années.
Que voulez-vous qu'il fit contre trois? — Qu'il mourût!

Il n'y a, sur tous les théâtres du monde, qu'un seul sublime : le sublime cornélien.

Son vers est dru, son action dramatique un étai. Il excella une fois dans la comédie (*le Menteur*).

Malgré que ses pièces du temps de Louis XIV renferment encore des beautés, Corneille s'y survivait ; ce que l'on peut dire de plus sévère du règne, c'est qu'il perdit le sens de Corneille. Il ne le retrouva qu'à l'heure des grands revers.

Racine ². — Racine, l'opposé de Corneille, poète de la volonté et du devoir, est le poète de l'amour. Sauf dans ses deux tragédies bibliques, *Esther* et *Athalie*, l'intérêt de son théâtre, c'est la passion.

Comme Corneille, il emprunte ses sujets à l'histoire, mais l'histoire ne l'intéresse que par le contre-coup des événements qui bouleversent les empires sur les sentiments qui agitent les cœurs. Elle n'est plus qu'un cadre. Corneille, élevé à l'école des Jésuites, affirme la liberté de l'homme ; Racine, janséniste, imbu du dogme du péché originel, a mis son esprit dans la grâce. Phèdre, brûlant

d'amour physique, incestueuse, est « une janséniste à qui la grâce a manqué ».

La nouveauté de la tragédie racinienne est dans cette poétique de l'amour, cause profonde de son succès et de la durée de son succès. L'héroïsme est exceptionnel ; Corneille sort de la réalité. Racine y ramène avec son action simple, « chargée de peu de matière, et qui, s'avancant par degré vers sa fin, n'est soutenue que par les sentiments et les passions des personnages ».

Tout son drame est intérieur. Et nul au théâtre n'a parlé de l'amour avec plus d'amour, ne l'a fait parler mieux dans sa tendresse, sa violence et ses souffrances. C'est dans le cœur des femmes qu'il a lu le plus avant (Hermione, Bérénice, Monime, Roxane, Eriphyle, Phèdre). Leur sensibilité n'a rien de caché pour lui. Elles s'étonnent encore d'avoir été si parfaitement devinées, mais elles pardonnent parce que leur règne, au théâtre et dans la littérature, date de lui.

Les personnages masculins de Racine sont moins fouillés, plus superficiels, hors ses deux politiques, à la vérité admirables, le vizir Acomat et le grand-prêtre Joad. Ses amoureux sont des faibles avec des accès de violence, cette volonté intermittente des faibles.

Enfin, s'il n'est pas un plus grand poète que Corneille, il est plus profondément poète et plus artiste que lui, malgré que sa forme soit moins forte, plus fluide, presque de la conversation entre gens d'une exquise compagnie ; mais l'idée chez lui se traduit, et toujours au moment qu'il faut, en images. Ces images évoquent la nature, dans ce qu'elle a de plus radieux ou de plus touchant, souvent rien que par un seul vers qui ouvre des horizons infinis ; son alexandrin est une musique, un long enchantement.

C'est qu'au contraire toujours de Corneille, il n'a rien d'un orateur, encore moins d'un avocat ; et c'est aussi que l'éducation qu'il reçut à Port-Royal, où le grec était resté le principal objet des études, alors qu'il avait disparu à peu près des collèges, l'avait conduit aux sources de l'art le plus pur et le plus lumineux qui fut jamais. Le protocole, obligatoire de son temps, des « Madames » et des « Seigneurs », et quelques restes



RACINE (1639-1699).
(Buste de Caffieri.
Comédie-Française.)

1. LANSON.
2. 1639 à 1699.

de fausse galanterie sont, tout juste, des taches sur le marbre. Le plus pénétré d'hellénisme de tous les poètes modernes, sans en excepter André Chénier et Goethe, il est par là le plus « classique ».

Son théâtre est une école de beauté comme celui de Corneille est une école de vertu.

Molière¹. — Racine avait trouvé la tragédie constituée (règle des trois unités, d'où résulte l'unité d'intérêt ; coupe en cinq actes). Molière trouva la scène comique partagée entre la vieille farce française, la farce italienne (*commedia dell'arte*), la comédie des mœurs et la comédie de caractère à leurs débuts. S'il leur emprunta à toutes, à la façon des poètes primitifs populaires qui avaient, eux aussi, pris leur bien partout où ils le trouvaient, il n'en fut pas moins le génie le plus créateur et le plus inventif de son temps.

Parisien comme Villon, Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière, fils d'un tapissier du roi, a été, comme Shakespeare, comédien et directeur d'une troupe de comédiens ambulants.

Ni le génie du grand comique français ni celui du grand poète anglais ne sont nés du théâtre ; ils le y portèrent. Ils l'avaient en eux, « ayant reçu du ciel l'influence secrète », et sans qu'on puisse davantage expliquer chez l'un ou chez l'autre le miracle qu'est le génie. Pourtant, ni l'un ni l'autre n'eussent été ce qu'ils ont été si la pratique personnelle et l'expérience quotidienne de leur métier, d'ailleurs très apparentes dans leur œuvre, ne les avaient conduits à la vision toujours scénique des hommes et des choses. Spectateurs ou acteurs dans la vie, ils voient avec l'optique du théâtre. De là, cette maîtrise technique qui, s'ajoutant au génie, les a élevés plus haut encore au-dessus de tous les autres auteurs.

Molière appela l'*Illustre théâtre* la troupe avec laquelle il courut d'abord la province avant de l'établir à Paris, où elle est devenue la *Comédie française*. Il en fut le directeur, le principal acteur et le fournisseur.

Il a connu, et il a exploité, les anciens, Terence, surtout Plaute, les Italiens et les Espagnols ; mais c'est de la farce nationale, c'est des Tabarin, Gros-Guillaume, Gautier-Garguille, Turlupin, favoris de sa jeunesse au Pont-Neuf et à l'hôtel de Bourgogne, qu'il est parti. Il a vécu sur la farce avant de devenir

lui-même. Une veine gauloise, qui remonte par le moins à Rabelais, court dans ses pièces. Elle est abondante, avec les Sganarelle, les Scapin, les Mascarille, les Pourceaugnac, les Diafoirus, les M. Jourdain, les George Dandin, les marquise d'Escarbagnac ; elle est contenue, avec les Orgon, les Chrysale, les Arnolphe et Alceste. Le rire a atteint à sa plus haute puissance chez cet homme qui fut souvent si douloureux.

Molière a donné lui-même son esthétique : « La grande règle de toutes les règles est de plaire », et sa méthode : « Il faut peindre d'après nature ». Il peint donc les gens de son siècle, mais, si ressemblants qu'il les fasse, il les transforme en types d'humanité permanents. Harpagon, Tartufe, Trissotin, le *Bourgeois gentilhomme*, Philinte, les *Femmes savantes* sont éternels ; Céliacène est éternellement jeune, belle et vraie.

Louis XIV ne fit pas que s'amuser aux pièces de Molière ; il le soutint, comme il eût fait d'un ministre réformateur, dans ses tentatives contre les vices et les ridicules du temps ; quand la religion commit l'imprudience de faire sienne la cause de l'hypocrisie dénoncée dans *Tartufe*, Louis XIV, et Condé avec lui, se déclarèrent pour Molière.

Le préjugé contre les comédiens était encore si vivace que l'Académie se refusa à recevoir l'auteur du *Misanthrope*, de *Don Juan*, d'*Amphitryon* et de tant d'autres chefs-d'œuvre, quitte à graver plus tard sur son buste :

Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre.

La rancune des faux dévots fut telle que, Molière étant mort d'une convulsion qui l'avait pris pendant qu'il jouait le *Malade imaginaire*, il fallut une prière du roi pour obtenir de l'archevêque de Paris « une sépulture ecclésiastique, à condition que ce fut sans aucune pompe, avec deux prêtres seulement, hors des heures du jour ».

Le xvii^e siècle a généralement rendu justice à Molière, à son intelligence du théâtre, à sa pénétrante observation, son souci obstiné du vrai, sa morale robuste et saine, à son sens de la nature et, dans l'acception la plus large, de l'humanité ; par contre, son style ne fut compris ni



MOLIÈRE
(1622-1673).
(D'après Milgaard.)

BOILEAU
(1636-1711).

(D'après le buste de Girardon, Louvre.)

de Fénelon, ni de La Bruyère, parce que son franc, rude et clair parler, en vers comme en prose, convient surtout à la scène et qu'un artiste ne peint pas une fresque comme un tableau de chevalet.

Sa renommée ne se soutint pas seulement dans les temps suivants, mais elle y grandit et dépassa les frontières, alors que Racine, et même Corneille s'y arrêtaient. Son génie lumineux est devenu « un des titres du génie même de l'humanité » et « chaque homme de plus qui sait lire est un lecteur de plus pour Molière ».

Autres classiques. — L'esprit classique, qui a son relief le plus haut dans la tragédie, domine dans tous les genres littéraires. Son règne se continuera jusqu'à la Révolution et à travers la Révolution et l'Empire.

Boileau². — Boileau fonda la critique littéraire dans ses *Satires* et dans quelques-unes de ses *Épîtres*; il établit dans l'*Art poétique* une doctrine étroite, mais forte, fixant le goût pour un siècle.

Il a méconnu la littérature du moyen âge et de la Renaissance. Dans la querelle fameuse avec Charles Perrault, il s'est prononcé avec violence pour la supériorité des anciens sur les modernes, sans se rendre compte qu'il est lui-même très moderne et que le culte excessif de l'antiquité aboutit à la négation de l'idée cartésienne du progrès. Mais c'est à sa probité d'esprit et à son courage que la littérature doit d'avoir été débarrassée de Chapelain et des Scudéry et que Racine, La Fontaine, Molière doivent de s'être imposés à l'admiration et, dans quelque mesure, de s'en être rendus plus dignes. Il porta dans la critique les vertus d'un citoyen qui ne craint rien et ne cherche que la vérité.

La Fontaine³. — La Fontaine doit à l'antiquité son souci de la forme et la délicatesse de son goût, mais sans avoir rien quitté du caractère gaulois. S'il emprunte aux anciens, à Esope et à Phèdre, le sujet de la plupart de ses apologues, il procède directement des *fables* et de Rabelais. Dans ses fables et dans ses contes, même vivacité du récit, même fantaisie, même gaieté de

l'esprit, même variété et même souplesse du rythme, même vocabulaire savoureux qui sent le terroir.

Le propre de la fable, c'est de prêter aux bêtes les sentiments humains. On a dit de La Fontaine qu'il connaît l'homme comme Molière et la société comme Saint-Simon. Pourtant l'homme, dans ses récits, n'efface pas l'animal; il connaît l'animal comme un zoologiste.

Surtout, il est l'écrivain de son temps qui a le mieux senti, aimé la nature; et, avec Racine, il est, de tous les auteurs de son temps, le plus poète. S'il y a un auteur français qui fait penser à Virgile, c'est lui. Le charme de son vers brisé est extrême; c'est une musique vive et caressante; en quelques mots (j'allais écrire en quelques notes), il évoque les choses, le vaste silence des bois, l'herbe rajeunie. André Chénier l'appellera « le divin La Fontaine ».

Les Successeurs. — Racine n'eut dans la tragédie que de pâles imitateurs. Son contemporain Quinault, dans la forme de la tragi-comédie, a préparé Marivaux. Le dur Crébillon, romanesque et déclamatoire, procède de Corneille.

Molière n'aura point d'héritiers; on le pille, mais il est imitable, et il fera un peu de tort aux auteurs comiques qui ne cherchent pas à l'imiter: le gai et fantaisiste Regnard (*le Légataire*, *les Folies amoureuses*); le réaliste Dancourt; Le Sage qui, au plein de la guerre de la succession d'Espagne, dénonce les traitants et crée le type de *Turcaret*.

La Bruyère⁴. — Le véritable émule de Molière dans la peinture, souvent cruelle, des mœurs, c'est le grave et triste La Bruyère. On lit dans la préface de ses *Caractères*, son seul livre, mais fait de « main d'ouvrier »: « Je rends au public ce qu'il m'a prêté. » Il grave plutôt qu'il peint, mais toujours d'après nature. Son style est incisif, rapide, un peu « prophétique », selon Boileau, c'est-à-dire « qu'il faut souvent le deviner ».

Fénelon⁵. — Féné-

LA FONTAINE
(1621-1695).

(D'après une miniature, Louvre.)

LA BRUYÈRE
(1643-1696).

(D'après Saint-Jean.)

1. S. M. H. BEVEL.
2. 1636-1711.
3. 1621-1695.

4. 1643-1696.
5. 1651-1715.



FÉNELON

1651-1715.

(D'après le portrait de Rigaud.)

lon, archevêque de Cambrai, écrivit pour son élève, le duc de Bourgogne, des livres aimables : les *Fables en prose*, les *Dialogues des morts*, à l'imitation de Lucien, et les *Aventures du jeune Télémaque*, où il défingura à plaisir l'antiquité, mais esquissa dans le tableau idyllique de la République de Salente quelques-unes des idées

qu'il précisa plus tard dans le *Plan de Gouvernement*. Il pose en principe que « la règle est la même dans la politique que dans la morale » ; puis, au nom de la loi morale, il limite les pouvoirs du souverain.

La *Lettre à l'Académie* termina la querelle des anciens et des modernes : « C'est un *Génie du paganisme* qui s'étale et un *Génie du christianisme* qui point ¹. » Comme artiste, comme écrivain, comme politique, il annonce Chateaubriand et Lamartine.

Sa nature ondoiyante et ardente l'avait porté vers une sorte de mysticisme, « le quietisme » que son amie Mme Guyon avait chanté dans le livre des *Torrens* ; il entra, à propos de son *Explication des Maximes des Saints*, en conflit avec Bossuet qui le fit censurer par la Sorbonne et condamner à Rome.

Il eût été premier ministre si le duc de Bourgogne avait vécu. Ce gentilhomme mitré et libéral eût-il été un grand ministre ? Il haïssait le despotisme et la folie guerrière de Louis XIV ; les humbles, les pauvres de son diocèse l'adoraient.

Savants et philosophes. — La science compta quelques grands noms : le physicien Mariotte, l'astronome Picard qui établit avec Cassini la parallaxe du soleil, le mathématicien Fermat qui partage avec Descartes l'invention de la géométrie analytique et avec Pascal celle du calcul des probabilités.

Malebranche, élève de l'Oratoire, qui fait penser à Platon, essaya de relier la religion et la philosophie (*Recherche de la Vérité*) ; Fontenelle, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, curieux de tout, surtout des grandes choses, vulgarisa avec esprit les œuvres de savants contemporains ; Bayle, protestant, puis catholique, de nouveau protestant, enfin brouillé avec toutes les églises, entreprit

son monumental *Dictionnaire historique et critique*, arsenal du scepticisme universel. C'est de Bayle que Diderot dira : « Nous avons eu des contemporains dès le règne de Louis XIV. »

Bossuet. — Il n'y a pas eu d'éloquence politique au XVII^e siècle.

L'éloquence du barreau traîna dans la rhétorique (Patru, Antonin le Maître). Jamais l'éloquence de la chaire, depuis les Pères de l'Église, ne s'éleva plus haut qu'avec Bourdaloue ², hardi et clair, l'élégant et ingénieux Fléchier ³, l'harmonieux Massillon ⁴, et Bossuet ⁵.

Evêque de Condom, puis de Meaux, et précepteur du grand dauphin, Bossuet avait débuté avec la prédication à Metz, puis à Paris. Comme il n'a jamais appris par cœur ses sermons, comme il ne les a pas recueillis lui-même et comme il a publié seulement six de ses oraisons funèbres ⁶, il faut bien répéter devant ce qui nous en est parvenu, le mot célèbre : « Ah ! si nous avions entendu le monstre lui-même ! » C'en est assez pour reconnaître une éloquence qui n'a été surpassée que par les anciens.

Dialectique pressante et volontiers impérieuse, forme tantôt magnifique, tantôt simple, absolue propriété et probité du verbe, éclairs qui jaillissent du choc des dissertations et des apostrophes, force et mouvement d'une pensée fougueuse, mais qui reste toujours maîtresse d'elle-même ; sensibilité refoulée, mais qui s'épanche quelquefois avec des pleurs ; brusques échappées vers l'art pur, mais qu'arrête aussitôt l'âpre volonté de rester théologien ; bon sens souverain, clarté souveraine : c'est la plus grande œuvre oratoire des temps modernes.

Qu'il écrive ou qu'il parle, il est toujours orateur, mais qu'il parle ou qu'il écrive, il est toujours homme d'action ; lui aussi, il a son « grand dessein » : la réunion des Eglises, et il n'y a pas une ligne dans ses cinquante volumes qui ne soit d'un combattant. *Discours sur l'histoire universelle*, *Histoire des varia-*

2. Sermons sur la *Métempsycose*, sur la *Crainte et la pensée de la mort*.

3. Oraison funèbre de Turenne.

4. *Petit Carême*.

5. 1627 à 1704.

6. Henriette de France, Henriette d'Angleterre, Marie-Thérèse, Anne de Gonzague, Le Tellier et Condé.



BOSSUET 1627-1704.

(D'après le portrait de Rigaud.)

tions, *Politique tirée de l'Écriture sainte, Elevations sur les mystères, Lettres à une demoiselle de Metz*, autant de batailles pour la défense d'une foi qu'aucun doute n'a jamais effleurée.

Il a étudié, il connaît toutes les objections des savants, des philosophes, de la redoutable exégèse protestante d'un Richard Simon ou d'un Jurieu : rien ne l'a ébranlé, pas même l'audace de ses propres révoltes au spectacle des misères qui crient contre le règne du roi institué par Dieu lui-même. C'est Bossuet, ce n'est pas Jean-Jacques Rousseau qui dit que « ce droit si naturel que les hommes ont de prendre dans la masse commune tout ce qui leur est nécessaire, les pauvres ne l'ont pas tout à fait perdu ». Mais la discipline a vite fait de le reprendre tout entier et de l'arracher à l'angoisse de ses « opinions particulières », non pas sur la foi, mais sur la société et sur l'État.

Plus elles lui paraissent impénétrables, plus il s'incline devant les vues de la Providence dont la majestueuse idée domine toute sa philosophie.

Il avait pris pour épigraphe de sa thèse de théologie : « Craignez Dieu, honorez le roi. » La pensée orthodoxe n'a pas eu de maître plus sûr de lui-même.

Il parle quelque part de « cet incurable ennui qui fait le fond de la vie des hommes depuis qu'ils ont perdu le goût de Dieu » ; il ne l'a jamais égaré.

Défenseur des libertés gallicanes, et ennemi déclaré des casuistes, il ne fut

pas cardinal, et l'on a vu que Louis XIV avait résolu du premier jour de n'avoir jamais de prêtre dans son conseil.

L'empreinte royale. — L'art, au XVII^e siècle, a parcouru une évolution pareille à celle de la littérature. Il s'est inspiré au XVI^e de la Renaissance italienne, mais a gardé son originalité. Il se simplifie sous Henri IV et sous Louis XIII. Puis Louis XIV le marque de sa grave et solennelle empreinte.

Il y aura désormais un art officiel, « dans la manière grecque et dans le goût romain », écrira Molière¹. Mazarin et Colbert ont fondé, en effet, des académies d'architecture, de sculpture et de peinture qui cherchent bien leurs modèles dans

l'antiquité, mais qui les cherchent surtout dans la Rome impériale, si différente de l'Athènes républicaine. C'est le style académique.

Toutefois il y a

autre chose encore dans « ce style Louis XIV » que le goût du roi (donc de la cour et de l'époque) impose également à l'architecture, à la peinture et à la sculpture décorative, au dessin des jardins, aux ameublements, aux costumes, aux orfèvreries, aux carrosses, à la récitation, à la danse ; et c'est le reflet d'une société où la politesse et l'élé-



MODELE D'UNE STATUE DE LOUIS XIV,
PAR GIRARDON

1. r. i. monté sur un vigoureux cheval de guerre, est costumé en empereur romain, tout en conservant la perruque. (Musée au Louvre.)



LE FIONNE, PAR COUSOU
(H. r. i. de Ville de Lyon.)

gance aristocratique ont atteint leur perfection.

La même noblesse et la même correction que l'homme du monde observe dans

1. La gloire du dôme du Val-de-Grâce.

tous ses dehors et le roi, donnant l'exemple jusque dans sa façon de jouer au billard, les artistes et les artisans les poursuivent,

comme les écrivains, dans leurs œuvres. Ce cadre étroit et régulier exclut le désordre, la fantaisie, les caprices de l'imagination. Il n'y a pas plus de place pour l'aisance dans ce monde toujours en représentation que pour la liberté dans le gouvernement d'un prince qui est à lui seul l'État. Pareillement, l'art manque de liberté et d'aisance, et la symétrie en est la règle impérieuse, comme l'ordre l'est de la cour et de la société. Cependant ce siècle, avec tous ses défauts, est grand : avec ses défauts, cet art est grand.

Quelques rares artistes qui, s'échappant de l'école, retournent à la nature, sont l'exception qui confirme la loi générale de la formation de l'œuvre d'art.

L'architecture. — L'association de la pierre et de la brique, qui égaye le village se transformait en ville autour du palais. La dépense fut énorme : 70 millions qui en seraient le triple aujourd'hui. L'exhalaison de tant de terre remuée amena parmi les ouvriers de grandes épidémies : « on remportait toutes les nuits des charrettes pleines de morts ». Ces sacrifices humains émurent un siècle qui n'était pas porté à la sensibilité ; des colères, qui éclateront plus tard, grondent chez Saint-Simon, chez Mme de Sévigné.

Le goût de Louis XIV ramena l'architecture à la beauté froide et noble des palais de pierre. Colbert acheva, sur les plans de Lescot (après avoir renvoyé le Bernin en Italie), l'admirable cour du Louvre. La colonnade accouplée, sur la rue du Louvre, est l'œuvre de Claude Perrault. Le dôme majestueux des Invalides désigna Mansart à

1. Inventeur du comble brisé qui garde son nom (*mansarde*).

Louis XIV pour la création qui fut la joie de sa vie : Versailles.

Versailles. — La ville de Versailles n'était, sous Louis XIII, qu'un hameau dans les bois avec un pavillon de chasse sur une butte. Louis XIV respecta le manoir paternel, avec sa façade en briques ; le corps de logis qui fait, entre les deux grandes ailes, le centre du « Château royal » représente à peu près l'emplacement du castel de Louis XIII.

Mansart acheva en 1682, en collaboration étroite avec Louis XIV, le château que Le Vau avait commencé en 1661. La décoration intérieure fut confiée aux meilleurs artistes et les matériaux les plus précieux y furent employés. Les jardins furent dessinés par Le Nôtre, « architecte du roi », et sont, en effet, une œuvre d'architecture. La machine de Marly éleva l'eau de la plateaux sablonneux, où le palais.

La dépense fut énorme : 70 millions qui en seraient le triple aujourd'hui. L'exhalaison de tant de terre remuée amena parmi les ouvriers de grandes épidémies : « on remportait toutes les nuits des charrettes pleines de morts ».

Ces sacrifices humains émurent un siècle qui n'était pas porté à la sensibilité ; des colères, qui éclateront plus tard, grondent chez Saint-Simon, chez Mme de Sévigné.

La splendeur des fêtes, où le roi semblait un olympien, égala la magnificence du cadre. Il n'y eut plus un prince allemand, grand ou petit, qui ne voulut avoir son Versailles.

Dépourvu de son caractère symbolique, Versailles n'a rien perdu de sa gloire ; bien au contraire, les admirateurs de l'extraordinaire ensemble se sont accrus et ont précisé les motifs de leur admiration.

C'est le chef-d'œuvre de la perspective :



DIANE, PAR COYSEVOX
La Duchesse de Bourgogne, Alix, la fille de Savoie, a posé pour cette statue. (Louvre.)



MILON DE CROTON, PAR PUGET
L'athlète, la main prise dans la fente d'un arbre jusqu'à toute sa vie, est dévoré par un lion. (Louvre.)

l'architecture végétale la plus savante encadre l'architecture de pierre et de marbre la plus noble ; la façade sur le parc, avec ses lignes simples, ses proportions harmonieuses, a la beauté d'une tragédie de Racine.

Il ne reste rien des châteaux de Marly et de Sceaux, détruits à la Révolution.

La sculpture. — La sculpture, aux premières années du siècle, s'était si bien italianisée que les artistes eux-mêmes prirent des noms d'outre-monts : les auteurs de la statue équestre de Henri IV, au Pont-Neuf, Jean de Bologne et Francavilla (Francheville) sont des Flamands de Douai et de Cambrai.

Les sculpteurs de Louis XIV furent, pour la plupart, employés à des portraits (en pied ou en buste) de belle allure et à des travaux décoratifs. Girardon peupla les bosquets de Versailles de formes blanches et théâtrales (*Enlèvement de Proserpine*). Deux groupes, l'un allégorique et charmant, l'autre réaliste et robuste, les *Renommées de Coysevox* et les *Chevaux cabrés*¹ de Coustou décorent aujourd'hui la place de la Concorde.

Puget². — L'exception magnifique fut

Puget, que Louis XIV eût voulu domestiquer, — il dit au fils du sculpteur : « Il n'y a personne en Europe qui puisse égaler votre père », — mais qui, trop fier et trop amoureux de soleil, passa sa vie dans sa natale Provence et à Gènes. Il accepta pourtant de Colbert de diri-

ger la décoration des galeries du roi.

Il n'y a pas eu, depuis la Renaissance, de statuaire qui ait fait davantage de son art « son idole et son souverain maître »³, qui se soit plus acharné à reproduire dans sa vérité la charpente humaine dont chaque membre vaut par lui-même. Chacune de ses statues est comme une bataille qu'il livre contre la matière. On a souvent cité son mot de combat et d'orgueil : « Le marbre tremble devant moi. »



P. PUGET
(1622-1694).
(Par lui-même, Musée d'Ariz)

En effet, à la façon de Michel-Ange, il fait vivre le marbre, qu'il travaille directement, d'une vie intense, tantôt violente, tantôt douloureuse. Ses cariatides de l'hôtel de ville de Toulon ne sont pas des figurants, mais des portefaix du port, des débardeurs accablés sous la lourdeur de leur fardeau ; son *Andromède* est une fille du peuple, son *Milon de Crotone* un athlète de la foire.

Ses bas-reliefs ne sont pas moins frémissants ; dans son *Diogène devant Alexandre* : « Ote-toi de mon soleil ! », il a tenté la chose impossible de sculpter de la lumière.

La peinture. — Les peintres de la première moitié du siècle subirent presque tous l'influence de l'Italie ou de l'antique. Il n'y eut guère, pour descendre dans la rue ou dans la vie, que Jacques



PORT AU LEVER DU SOLEIL, PAR CLAUDE LORRAINE
(Musée du Louvre.)



LE REPAS DES PAYSANS, PAR LES FRÈRES LE NAIN
(Musée du Louvre.)

1. Provenant de Marly. On les appelle communément *les Chevaux de Marly*.

2. 1632 à 1694.

3. Sonnet de Michel-Ange.



CLAUDE GELÉE,
DIT LE LORRAIN
(1600-1682)
D'après F. de Sar-
trati.

Callot, Scarron du burin, à la fois burlesque et douloureux, et les frères Le Nain.

Claude Lorraine¹. — Le peintre de la *Vie de Saint Bruno*, Lesueur, est un imitateur de Raphaël, plus religieux et moins harmonieux; Vouet, Sébastien Bourdon procédent du Guide et des Carrache.

Dans les paysages de Claude Gelée, dit le Lorrain, la nature sert de fond et de cadre à une anecdote mythologique ou historique se déroulant parmi des ruines factices ou des palais d'opéra. Mais personne encore sauf quelques Hollandais, n'avait si délicatement senti la limpidité des eaux, la transparence du ciel et la lumière. Anglais ou Français, tous les paysagistes ont appris de lui.

Poussin². — Le grand peintre, c'est Nicolas Poussin. Normand comme Corneille, dans un temps où l'on disait « beau comme le Carrache », Les vastes compositions de Mignard (Compole du Val-de-Grâce) sont théâtrales et froides, trop intelligentes, pourtant amples et nobles. Le Brun, « le premier peintre du roi », est, lui aussi, un rhétoricien; sa couleur sombre ne parvient pas à faire chanter les lairs, mais

Il est hanté par l'antique jusqu'à faire souvent de ses tableaux des bas-reliefs peints. Ses paysages, qui sont des architectures, tantôt d'une puissance magnifique (*Drogone jetant son écuelle*),

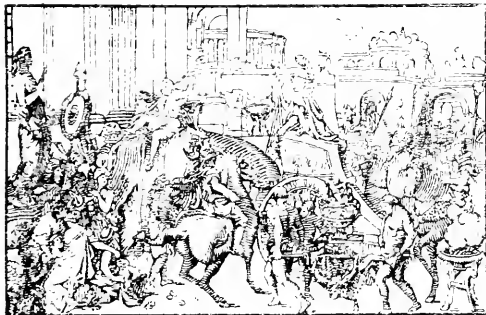
tantôt d'une douceur exquise, font corps avec un sujet longuement médité. Il est plus proche qu'aucun autre de la poésie biblique (*Rébecca à la fontaine*) et de la poésie virgilienne (*les Bergers d'Arcadie*).

Son concept de la beauté est toujours noble. Il a comme l'obsession de la grandeur morale. « Ses pères sont déjà des héros et ses saints ne sont que des héros ».

Quelque chose de tendre dans ses compositions, même dans ses *Bacchantes*, c'est encore l'homme même, probe, ordonné, rythme. Le plus grand des coloristes, Delacroix, dira de lui que, de tous les peintres, « le Poussin est celui qui est le plus derrière son œuvre ».



LES BELGES. A. G. MEYER, PAR POUSSIN
(Musée du Louvre)



ENTRÉE D'ALEXANDRE. D'APRÈS LE BRUN
(Album de l'entre.)

il est un dessinateur de grand style (*les Batailles d'Alexandre*), un décorateur splendide (plafonds de Versailles et de la galerie d'Apollon), et « l'harmonie pré-



LE BRUN
D'APRÈS G. DE LAUNAY

1. 1600 à 1682.
2. 1594 à 1665.

3. THÉOPHILE GAUTIER.
4. 1619 à 1699.

établie » qui a été reconnue¹ entre Louis XIV et lui n'est pas pour le diminuer.

Le plus grave reproche qui se puisse faire à Le Brun, c'est la tyrannie qu'il exerça, pendant plus d'un quart de siècle, sur tous les arts. On ne fait pas marcher les artistes comme un régiment. Pourtant sa domination fut utile dans les arts industriels : les tapisseries des Gobelins, les ameublements et les orfèvreries du style Louis XIV lui doivent beaucoup de leur universelle et durable renommée.

Si lourd qu'ait été le règne de Le Brun, le portrait resta un art national. Philippe de Champaigne, d'ailleurs Flamand, le peintre de Port-Royal, appartient à l'âge de Richelieu ; Pélégant Mignard, Hyacinthe Rigaud, dont l'œil amusé regarde au plus profond de ses modèles, l'aristocratique Largillière, qui sont bien du temps de Louis XIV et de

Le Brun, sont aussi nécessaires à l'intelligence du siècle de Louis XIV qu'un La Bruyère ou un Saint-Simon.

La musique. — Lulli (1633-1687) gouverna la musique dans le même temps que Le Brun la peinture.

Le duc de Guise l'avait fait venir de Florence à Paris, à l'âge de treize ans, pour être marmiton chez Mlle de Montpensier, d'où il partit pour devenir violon dans la « grande bande » du roi, puis, d'étapes en étapes, directeur de l'Académie de musique, secrétaire du roi et gentilhomme. Après avoir été le collaborateur ordinaire de Molière pour ses ballets, le génial aventurier imagina de transposer la tragédie en opéra. Ses livrets lui furent fournis le plus souvent par Quinault, mais, aussi, par Corneille, Fontenelle et Boileau. Ses tragédies lyriques (*Cadmus, Alceste, Psyché, Persée, Roland, Armide*), pleines de beauté, font de lui le précurseur de Rameau et de Gluck.

I. VIII.



CHAPITRE XIX

L'EUROPE AU XVIII^e SIÈCLE

Constitution politique de l'Europe. || Dislocation de l'Empire de Charles-Quint. || L'Espagne, l'Allemagne, la Prusse, l'Angleterre, la Russie.

On a vu sortir du mariage de Bourgogne — événement fortuit et capital du xv^e siècle finissant — la longue suite de nos guerres, pendant près de deux cents ans, contre la suprématie de la maison d'Autriche. Le système de l'équilibre a remporté sa première grande victoire aux traités de Westphalie; sa dernière, qui semble définitive, aux traités d'Utrecht. Pour nous. Contre nous. Qu'est devenue la carte de l'Europe, que sont devenues sa constitution politique et sa constitution sociale au début du xviii^e siècle, le dernier des temps modernes ?

La seconde ceinture du royaume de France.

— La France a perdu dans les guerres de Succession (Milanais, Naples, puis Espagne) un temps et des forces qui eussent été mieux employés au Nord et au Nord-Est. Il n'en reste pas moins qu'après avoir échappé à Charles-Quint et contribué plus qu'aucune autre puissance à sauver l'Europe, elle a fort avancé l'entreprise de la maison de Capet. Maintenant, avec son camp retranché de 20 millions d'hommes, elle s'appuie aux Alpes, elle a atteint les Pyrénées et son lot dans la région intermédiaire comprend l'Alsace, l'Artois, la Flandre, la Franche-Comté, la Lorraine (à titre à peu près permanent d'occupation).

Malgré que la Belgique et les provinces rhénanes lui échappent, la monarchie s'en persuadé qu'elle a achevé la France moderne et que le temps est passé où la rive gauche du Rhin s'assimilerait aussi aisément que l'Alsace, la Belgique que

la Flandre. La grande ambition capétienne ne sera reprise qu'à la Révolution.

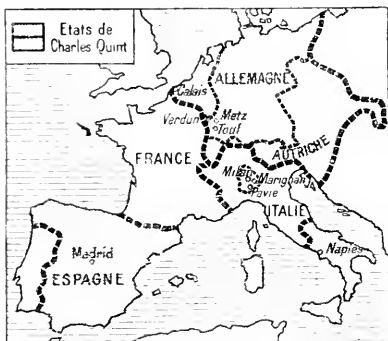
D'autre part, la monarchie reste absolue et se corrompt par des abus qui deviennent d'année en année plus difficiles à supporter. Si elle était sage, elle s'occuperait avant tout de sa réforme intérieure. Maintenant que sa noblesse féodale n'est plus qu'une noblesse de cour, elle ne se contenterait plus de prendre ses ministres dans le Tiers Etat; elle donnerait au Tiers Etat lui-même une place dans le gouvernement. Au dehors, elle développerait l'empire colonial qu'elle a ébauché en Afrique, en Asie, au Nouveau-Monde.

Elle est assise sur deux mers, elle a de belles populations maritimes et des ports magnifiques.

La dislocation de l'Empire de Charles-Quint. — L'Italie et l'Allemagne sont devenues entre temps les champs de bataille ordinaires entre les Bourbons et les Habsbourg. Elles sont l'une et l'autre également incapables de se défendre seules contre l'étranger et de réaliser leur unité politique.

Pesant lourdement sur l'Europe et pressant la France de toutes parts, la maison d'Autriche a bien été le *monstre*¹. Elle a été par trois fois vaincue dans son entreprise de domination universelle; elle est disloquée; elle s'est d'abord scindée en deux branches; puis la branche d'Espagne est tombée comme un bois pourri.

Espagne. — La maison de Bourbon a



CARTE DE L'EUROPE
L'Europe au moment de l'abolition de Charles-Quint.

1. BALZAC, *le Prince*, chap. 19.

tiré un juste orgueil d'avoir établi un des siens à Madrid et de l'y avoir maintenu après quinze années de guerre.

Ce changement de dynastie va inspirer à des aventuriers, qui faillirent être de grands ministres, l'ambition d'arrêter la péninsule sur la pente de la décadence. La matière fait défaut : l'Espagne s'est elle-même trop cruellement appauvrie par tant d'années de guerre, par l'expulsion des Arabes et des Juifs, par un despotisme sombre. Elle a perdu successivement le Portugal, l'Italie, les Pays-Bas ; elle exploite sans pitié ses colonies ; elle a détruit son industrie et comme éteint son intelligence.

Italie. — L'autre péninsule méditerranéenne n'est pas moins avancée dans la décadence. La seule Savoie y échappe. Si elle conserve difficilement ses États du revers occidental des Alpes (diminuis de la Bresse, du Bugey, de Gex, de Barcelonnette), elle se consolide au Piémont et l'échange de la Sicile pour la Sardaigne lui vaudra de changer sa couronne ducal en royale. Mais Gènes et Venise se meurent ; la Toscane, les deux Siciles, Parme, Mantoue ont fini par ne même plus s'apercevoir quand les maîtres changent.

Suisse et Pays-Bas. — La neutralité de la République suisse commence à devenir un dogme de la politique européenne ; la séparation des Pays-Bas de l'Empire a privé la dynastie des Habsbourg de l'un des plus beaux domaines de son héritage bourguignon.

A leur tour, les Pays-Bas se sont scindés : Hollande, chaloupe à la remorque de l'Angleterre ; Belgique, camp retranché tantôt espagnol, tantôt autrichien, au flanc nord-est de la France. La Belgique, catholique, couve en silence des révolutions qui dégageront un peuple. La Hollande, protestante, a passé en quelques années du premier ordre au second. Elle a sacrifié ses libertés républicaines à son besoin d'indépendance et sa grandeur maritime à l'orgueil d'avoir mis son dictateur sur le trône anglais.

La maison d'Autriche. — La couronne de l'Empire reste, de fait, héréditaire dans la maison d'Autriche ; le Habsbourg est le prince le plus puissant et le plus riche de l'Allemagne, mais il a renoncé depuis les traités de Westphalie à l'unifier ; il ne gouverne pas la nation germanique, à peine regne-t-il. Par contre, à défaut de l'héritage bourguignon dont il ne garde plus que la Belgique, il a étendu dans toutes les directions son patrimoine natal (le duché d'Autriche).

Au début du XVIII^e siècle, le domaine héréditaire d'Autriche comprend, avec le duché et la ville de Vienne, la Styrie, le Tyrol et la Carinthie en terre allemande, des excroissances italiennes en Milanais et en Toscane, Trieste sur l'Adriatique, la Bohême, la Hongrie et, déjà, des morceaux de Pologne. L'Autriche devient ainsi un État de transition entre l'Occident et l'Orient de l'Europe. Sa pente serait à l'Est, comme celle du Danube. Elle est presque entièrement catholique.

L'Allemagne parcellaire. — L'Allemagne n'est pas une confédération ; car une confédération implique des institutions générales, un moteur commun, un pacte d'union contre l'étranger ; et l'Allemagne n'est plus qu'un amas confus de grands et de petits États qui vivent chacun pour soi et, manœuvrés par l'étranger, s'opposent sans cesse les uns aux autres.

Ce particularisme et les droits revendiqués par chacun de ces États, c'est ce que le jargon du temps continue à appeler « les libertés germaniques ». Le roi de France s'en prétend toujours garant. Les princes ecclésiastiques et laïques de la rive gauche du Rhin s'appellent eux-mêmes « les Allemands de France ». Les électeurs bavarois, saxons, brandebourgeois, reçoivent les subsides du roi de France ; sauf le Wittelsbach, d'une fidélité constante, ils passent au camp de l'Empire à peine ont-ils touché les écus.

L'idée de patrie est devenue à peu près étrangère à une nation aussi fragmentée, à cette poussière de peuples. Ce sont les *Allemands*.

A la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e, trois sur sept des grands électeurs sont devenus rois : l'électeur de Brandebourg en Prusse ; celui de Saxe en Pologne ; celui de Hanovre en Angleterre.

Le Brandebourgeois et le Hanovrien sont protestants ; le Saxon s'est fait catholique.

La Prusse. — La genèse de l'État prussien entre l'Elbe et la Vistule s'était passée si loin, dans un monde encore si obscur et si vague, qu'il ne fut guère connu au dehors que déjà formé et prêt à jouer son rôle.

La marche de Brandebourg et la Prusse, longtemps séparées, ont été, comme l'Autriche, des colonies germaniques, sentinelles avancées en pays slave, créations artificielles dans des contrées sans cadre naturel et sans histoire.

La Prusse des chevaliers teutoniques a été le théâtre de longues luttes avec les Polonais et les Suédois ; le Brandebourg



DUK
DE MARLBOROUGH
(1650-1721)

(2^{ab.} Nat., L. 5.)

a conquis sur la Suède le large accès de la Baltique, puis il s'est avancé vers l'Ouest par les acquisitions de Minden et de Magdebourg.

L'architecture de cet Etat est celle du château de Versailles : un corps de logis étroit avec deux ailes allongées.

Le chef de cet Etat, issu d'une famille de

l'Allemagne du Sud, les Hohenzollern, d'abord comte de la frontière (*markgraf*, margrave), puis électeur, et enfin roi, l'a construit tout entier selon un plan qui se poursuit de règne en règne.

Il a fait le sol qu'il a conquis, morceau par morceau, sur la dune, sur le marais, le sable et la forêt.

Il a fait le peuple, sur le vieux fond slave et finnois des Wendes et des Lithuaniens, puis par une importation continue d'hommes de tous les sangs, Saxons et Bohémiens, Hollandais, Vaudois, protestants de France, réformés d'Autriche, calvinistes expulsés des pays luthériens, luthériens expulsés des pays calvinistes, — des élites et des rebuts.

C'est un peuple nouveau qui entre dans l'histoire. Il parle, il ne pense pas allemand. La patrie, c'est l'Etat prussien, le roi prussien. Point de religion d'Etat, mais la religion de l'Etat.

Hegel, au XIX^e siècle, formulera la Prusse : « L'Etat est la force absolue sur la terre. »

L'industrie nationale de ce peuple, c'est la guerre¹. La fonction de ce peuple de proie, c'est l'agrandissement continu, sans scrupule.

Le second roi de Prusse, Frédéric-Guillaume I^{er}, prépare l'armée qui, pour devenir l'une des premières du monde, n'attend qu'un grand capitaine.

Ce sera Frédéric II. Le « grand Frédéric » va reprendre sur l'Allemagne du Nord des desseins pareils à ceux de Philippe de Macédoine sur la Grèce, desseins de conquête et d'influence.

Les pays du Nord. — Les autres pays riverains de la Baltique se replient sur eux-mêmes, se corrompent ou forcent la grande scène de l'histoire européenne.

Danemark. — Avec Christian V, le royaume de Danemark (qui comprend la Norvège) est devenu une monarchie héréditaire. Sous le règne suivant, la

conquête du duché de Slesvig compensera la perte des provinces scandinaves sous le règne précédent.

Suède. — La Suède, sous Gustave-Adolphe, héros de la Réforme pendant la guerre de Trente ans, a dominé le nord de l'Allemagne. Elle a continué à faire figure de grande puissance, sous sa fille Christine et le chancelier Oxenstiern. Le traité de Westphalie lui laissa la plus belle partie du littoral poméranien ; elle occupait la Livonie et l'Esthonie.

Mais déjà apparaissent des symptômes de décadence ; Mazarin écrit à Cromwell : « La balance penche du côté de la chute. » Par deux fois, la France sauvera la Suède, son alliée fidèle, sous Charles X et sous Charles XI. Cependant l'électeur de Brandebourg s'était emparé d'une partie de la Poméranie ; la Moscovie, dont Gustave-Adolphe avait naguère projeté l'union personnelle avec la Suède, grandissait et se rapprochait.

L'épopée russo-polonaise de Charles XII, qui entreprit de recommencer Gustave-Adolphe et se croyait Alexandre, précipitera la ruine de la puissance scandinave ; elle va y perdre ses possessions allemandes (Brême, Stettin), le Sleswig, la Livonie, l'Esthonie, le sud de la Finlande (1719-1721) et, glissant de la défaite à l'anarchie, laisser sans espoir de revanche la maîtrise du Nord à la Russie et à la Prusse.

Pologne. — La décadence de la Pologne, rongée par l'anarchie politique et par l'intolérance religieuse, avait précédé celle de la Suède.

Sans le secours de la France, elle eût succombé, dès le XVII^e siècle, aux assauts de ses voisins : Suédois, Prussiens, Saxons, Russes.

Depuis l'extinction des Jagellons, elle cherchait la plupart de ses rois à l'étranger (Henri de Valois, le transylvain Etienne Batory, le suédois Sigismond Wasa). En 1696, la couronne fut disputée devant la Diète entre Louis de Conti et Frédéric-Auguste de Saxe, qui l'emporta. Détrôné par Charles XII au profit de Stanislas Leszczyński, le Saxon fut rétabli par les Russes.

Désormais la République, comme on appelait la monarchie électorale de Pologne, glisse aux partages. Les grandes familles aristocratiques, qui mènent les partis, se réclament tantôt du tsar des Russies, tantôt du roi de Prusse.

Russie. — Suédois, Polonais et Prussiens ont appelé la Russie en Europe ; la Turquie en décadence lui ouvrit la mer Noire.

Après avoir subi du XII^e au XIV^e siècle le joug de la *Grande Horde* (les Tatars Mogols), la Moscovie avait trouvé un premier grand chef national en Ivan III, « le rassembleur de la terre russe ». Après Ivan IV, « le Terrible », elle était retombée en anarchie ; les Polonais occupèrent Moscou. Maintenant, le troisième des Romanof, Pierre le Grand, est le Louis XI de la Russie. Il préluda par un voyage en Occident aux grandes œuvres qui firent entrer son empire dans la civilisation moderne. L'électrice de Hanovre dit de lui : « Il doit être très bon et très méchant », ce qui représentait bien son pays d'alors.

Turquie. — Des signes de décadence avaient apparu dans l'empire ottoman. Après avoir échoué devant Vienne, les Turcs perdirent la Hongrie. Le prince Eugène allait bientôt les chasser de Belgrade et Pierre le Grand de la Crimée. Ils s'emparèrent, par contre, du Péloponèse qui était aux Vénitiens depuis l'expédition de Morosini.

Angleterre. — Enfin l'Angleterre a pris possession du rôle directeur qui a été celui de la France au XVII^e siècle.

A travers tant de crises qu'il a surmontées depuis la guerre des Deux Roses, le peuple anglais s'est tenu à sa « Charte », comme à une rampe. Depuis les deux grands Tudor, Henri VIII et Elisabeth, la haine du papisme (*popery*) est devenue comme une vertu nationale. Ses révolutions (Cromwell contre Charles I^{er}, Guillaume d'Orange contre Jacques II) ont été autant religieuses, sinon davantage, que politiques. Son Parlement a beau ne représenter qu'une minorité d'électeurs, le pays considère qu'il se gouverne lui-même, que le roi ne fait que régner, en tous cas que ses libertés ont des gardiens jaloux.

Puissante et redoutée sous la République de Cromwell, l'Angleterre a décliné sous la Restauration. A partir de la Révolution de 1688, son ascension recommence. Elle a fait siens les deux principes directeurs de Henri IV et de Richelieu : la liberté de conscience et l'indépendance des peuples dans l'équilibre. Elle est devenue à la fois la grande nation parlementaire et la grande nation maritime. Avec la liberté et la mer, sa fortune est définitivement assurée.



CHAPITRE XX

LA RÉGENCE

Philippe d'Orléans. La crise des Finances : Law. || Guerre d'Espagne.

LA Régence (1715-1723) fut, d'abord, une réaction contre la dure oppression des esprits qu'avait été le dernier quart de siècle de Louis XIV.

Quand il raconte cette fin de règne, Saint-Simon, duc et pair, le plus entiché de noblesse qui fut jamais, écrit à chaque

sière, du plaisir (soupers du Palais-Royal, premiers bals de l'Opéra) ne doit pas faire tort à tout ce qu'il y eut de sérieux, de hardi, de profondément humain dans les tentatives de renouveler la monarchie. Le goût de la nouveauté, l'émancipation des esprits, une atmosphère chargée de



L'EMBARQUEMENT POUR CYTHÈRE (fragment, d'après Watteau).

(Musée de Louv.)

page le mot de *despotisme*. L'ennui, comme une projection du despotisme, s'étendit de la cour à tout le royaume ; Versailles était devenu une manière d'Escurial.

La Régence, en dépit de ses tares, fut le retour à la vie. Le Régent, la cour quittent Versailles, rentrent à Paris, le roi à Vincennes et aux Tuileries, le régent au Palais-Royal. C'est le signal du réveil. Après le lourd silence, le bruit ; après la froide immobilité, le mouvement. Tout ce qui a été contenu éclate. Les comédiens italiens, chassés depuis vingt ans, reviennent.

L'explosion tapageuse, parfois gros-

liberté comme elle le serait d'électricité, ont changé la face de la France. La mode n'est plus à la dévotion, mais à la curiosité, dont la meilleure société donne l'exemple, à la science dont le régent professe publiquement le culte. Les philosophes peuvent venir.

Il n'est plus question partout que de secourir le peuple, de l'affranchir, de l'éclairer. L'égalité d'impôt n'est pas réalisée ; elle a été proclamée. Au jugement des socialistes comme des financiers¹, Law est un précurseur de génie ; malgré sa déconiture (précipitée par

1. LOUIS BLANC, *Histoire de la Révolution* ; THIERS, *Histoire de Law*.

l'Angleterre), il a hâté l'avènement du monde moderne des affaires, où le crédit vaut plus que l'or. Le fil coupé de Colbert est renoué ; il se reliera à Turgot. L'Université est ouverte à tous ; Diderot va en sortir ; déjà Voltaire, Montesquieu ont surgi. Le branle est donné.

Philippe d'Orléans. — Le régent, Philippe d'Orléans, fut effectivement roi de France pendant huit ans.

Il était né de Monsieur, frère de Louis XIV, et de sa seconde femme, la princesse Palatine, bonne et brave Allemande du Rhin, grasse d'esprit et de corps, très fière sur les questions d'honneur. Elle bailla à son fils un soufflet qui n'était pas de comédie quand il lui annonça son mariage avec l'une des bâtardes du roi et de Mme de Montespan, Mlle de Blois.

Le testament de Louis XIV avait fait entrer les *légitimés* au conseil de régence ; le régent le fit casser par le Parlement. Au préalable, il avait rendu aux parlementaires leurs libertés de remontrances. Acclamé par eux, il parut tenir d'eux son pouvoir. Il leur fit ensuite révoquer l'édit où le feu roi avait donné à ses bâtards le droit de succéder après les princes du sang.

Le gouvernement des conseils. — « De toute la race de Henri IV, le régent fut celui qui lui ressembla le plus ¹, et fut seulement au physique, mais par la valeur, l'étendue et la justesse de son intelligence, le sens du progrès, beaucoup de bonté, cette gaieté de l'esprit dont Ninon de l'Euclous a dit si bien qu'elle en marque la force, « le gracieux qu'il mettait à tout et qui savait charmer jusqu'au refus ², et, aussi, par son goût des plaisirs qui le ruina avant l'âge, dans les fêtes de nuit, avec d'indignes maîtresses (la Parabère, la Phalari) et sa fille, l'effrontée et charmante duchesse de Berry.

Par une autre réaction contre Louis XIV, le régent essaya d'abord de gouverner à l'aide de conseils, composés de grands seigneurs et de gens de robe, à la place des secrétaires d'État, « ces marteaux qui avaient mis la noblesse en poudre », « ces vizirs ». C'était été l'idée de Fénelon, du duc de Beauvilliers.

L'expérience ne fut pas favorable malgré d'honorables efforts du duc de Noailles et du chancelier d'Aguesseau, et il fallut revenir à une autre conception, plus rationnelle, de l'exécutif.

La crise des finances. — La situation financière du royaume était affreuse. La dette laissée par les guerres et les

prodigalités de Louis XIV atteignait près de trois milliards et demi, soit plus de 10 milliards de notre temps. Le trésor était vide. L'impôt, pour une grande part, était absorbé d'avance par des anticipations. L'argent se cachait ; l'industrie était mourante.

L'honnête Saint-Simon lui-même conseilla la banqueroute. Le duc de Noailles procéda à une refonte des monnaies qui ramenait à Philippe le Bel. Il chercha ensuite, par le moyen d'une Chambre de justice, à faire rendre gorge aux fournisseurs et aux traitants, les « nouveaux riches » d'alors.

La Chambre condamna plus de 4000 particuliers à restituer plus de 200 millions de livres. Mais il ne rentra que la moitié, au milieu d'une débauche de dénonciations et de scandales. On ne pendit que de petits voleurs ; les gros échappaient.

L'opinion se cabra. Il fallut supprimer la Chambre de justice (1717). « La corruption s'était tellement répandue, dit l'édit, que presque toutes les conditions en avaient été infectées, en sorte qu'on ne pouvait employer les plus justes sévérités pour punir un si grand nombre de coupables, sans causer une interruption dangereuse dans le commerce et un espèce d'ébranlement général dans le corps de l'État. »

Après une série de banqueroutes partielles, Noailles, découragé, s'en alla.

Law. — C'est à ce moment qu'un hardi et séduisant étranger, qui n'avait pas été écouté dans son pays, John Law, fils d'un banquier d'Edimbourg, offrit au régent « le système ».

« Le gros de la nation, dit Voltaire, était d'une ignorance si profonde qu'il n'y avait guère de ministre ni de juge qui sût ce que c'était que des actions, des primes, le change, un dividende. »

Ecosais et protestant, Law se trouvait, comme tel, exclu des fonctions publiques, mais il accepta de tout conduire sans titre et sans rang. Plus tard, naturalisé et converti, et, parce qu'il avait réussi, élu d'acclamation à l'Académie, il fut nommé contrôleur général, tout juste à la veille de son effondrement.

Le système. — Law partait de cette idée que l'abondance du numéraire est la grande source de la prospérité publique, mais que le numéraire n'a pas besoin d'être des métaux précieux, dont la production est lente et dont la rareté crée la tyrannie et l'usure.

Il compare justement à la monnaie dans l'État ce que le sang est dans le

1. VOLTAIRE.

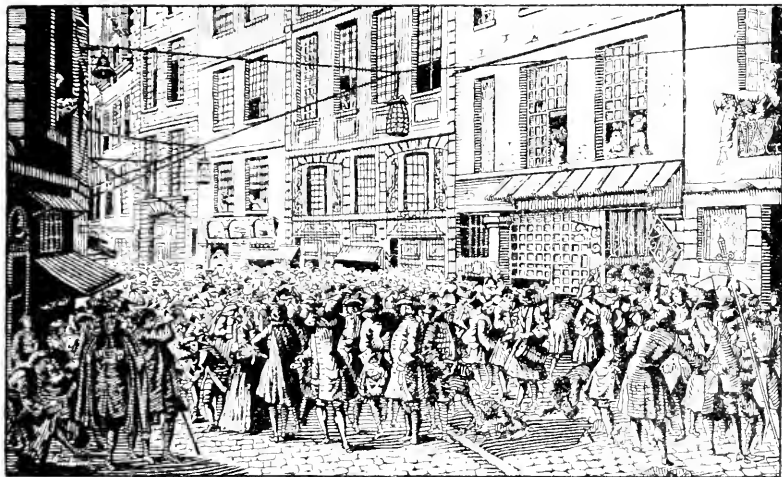
2. SAINT-SIMON.

corps humain, et il fut de la banque l'organe de la circulation des richesses, comme le cœur l'est de la circulation du sang.

Ceux, dit-il, qui veulent amasser l'argent et le retenir sont comme des parties ou extrémités du corps humain, qui voudraient arrêter au passage le sang qui les arrose et les nourrit; elles détruiraient bientôt le principe de vie dans le

des billets de crédit pour une valeur triple ou quadruple. Réservant les espèces métalliques pour les petits paiements, elle emploiera pour les grands le papier-monnaie, le billet de banque.

En outre, la banque réunira à l'exploitation du commerce et de l'industrie centrisées à son profit, l'administration des deniers publics, perception d'impôts et émissions d'emprunts.



LA RUE QUINCAMPOIX, EN 1720

Avec le système de Law, la spéculation est descendue les talons dans la rue. La Banque a sa première quincaillerie, en plein air.

cœur et dans les autres parties du corps. » Or, cela n'est pas à craindre avec un papier dont la création ne coûte rien, et dont l'émission n'a pas d'autres limites que celles du crédit lui-même.

L'erreur de Law. — Si le crédit a toujours pour but d'anticiper sur l'avenir, en employant des valeurs futures, et en les faisant circuler comme si elles existaient déjà¹, le doute sur la solidité du crédit commence au doute sur la réalité des valeurs futures. L'idée fautive de Law, ce fut que la monnaie était une valeur arbitraire et variable au gré des gouvernants. Il ne vit pas, comme Turgot, qu'« une monnaie de pure convention est chose impossible ».

L'essentiel du système de Law (qu'il a exposé, dès 1705, dans ses *Considérations sur le numéraire et le commerce*), c'est donc une banque d'Etat qui remplacera dans la circulation l'or et l'argent par

La Banque générale. — Le conseil des finances ayant repoussé la banque d'Etat, Law obtint seulement de fonder une banque privée, mais qu'il appela « générale », et qui fut autorisée à émettre des billets payables au porteur, en écus « du poids et titre de ce jour », dit l'édit d'autorisation (1716).

Cette clause mettant les porteurs à l'abri des variations de la monnaie, le succès de la banque fut rapide. Le public se fia à ce papier, si commode et si aisément réalisable en argent. Le gouvernement s'en servit. La circulation se rétablit; le crédit public et le commerce se ranimèrent. Un nouvel édit (1717) permit à la banque de ravaucher en province. Il devint inutile de faire en ultramar des espèces, de lourds sacs d'écus.

Le succès alla croissant. La banque, avec un fond de six millions, put émettre jusqu'à 50 et 60 millions de billets, sans que la confiance fût ébranlée. Les dépôts d'or et d'argent affluèrent.

La Compagnie des Indes. — « Si Law s'en était tenu à cet établissement, il serait considéré comme un des bienfaiteurs de notre pays et comme le créateur d'un superbe établissement de crédit. » Mais il suivait son idée de concentrer dans un seul établissement la banque, l'administration du trésor et les monopoles commerciaux. Il ressuscita en conséquence la *Compagnie des Indes occidentales*, pour l'exploitation du commerce dans la Louisiane et le Mississipi, découverts par le chevalier de Lassalle, et avec la pensée de réunir par la suite compagnie et banque (1718).

Il obtint ensuite d'étendre le privilège des *Indes occidentales* aux *Indes orientales*; le monopole du commerce en Amérique, en Afrique et en Asie fut dès lors aux mains d'une seule société qui prit le titre de *Compagnie des Indes* (1719).

L'histoire du *Système*, si heureusement commencé dans le plus horrible dérangement de nos finances, bientôt compromis par l'impatience de Law et de la nation elle-même, a été résumée ainsi par Voltaire: « C'était l'émettique à des malades; nous en primes trop, et nous eumes des convulsions. »

Comme Law n'avait pas cessé de marcher de succès en succès, — l'emportant de haute lutte sur le Parlement qui s'était opposé à ce que la banque fût déclarée royale, puis sur les fermiers généraux et sur les frères Paris qui avaient lancé les actions de l'*Anti-Système*, et enfin obtenant du régent l'administration des monnaies et les recettes générales, avec le titre de contrôleur général des finances, — la confiance du public tourna à une sorte de folie.

La rue Quincampoix. — Les comptoirs des principaux banquiers étaient établis alors rue Quincampoix, entre les rues Saint-Denis et Saint-Martin, et tenaient lieu de « Bourse ». Des agioteurs, de toutes les classes et de tous les rangs mêlés, du prince au balayeur et au laquais, de la grande dame à la brocanteuse, se livrèrent à un agiotage effréné. Les billets de la banque firent prime sur l'argent.

Aux nouvelles colportées que l'on découvrait tous les jours dans la vallée du Mississipi des mines d'or, des champs d'émeraudes et de diamants, les actions de la Compagnie des Indes montèrent de 500 livres à 10 000 et 20 000.

Les habiles se mirent alors à réaliser, poussés par les ennemis de Law et par la

Bourse de Londres. La chute des actions fut aussi rapide qu'avait été la hausse, la Compagnie entraînant la Banque avec qui elle avait été fondue.

Chute du système. — Law, dégrisé, eut alors recours aux pires moyens en usage dans les gouvernements despotiques (cours forcés des billets, prohibition de transporter des espèces métalliques, variations des monnaies). Rien n'y fit ou, plutôt, tout ce qu'on fit accéléra la catastrophe. La Banque ne remboursant plus les billets au-dessus de 10 livres, le cri public fut si fort qu'il fallut la supprimer. Les actions et les billets ne furent remboursés qu'en rentes ou en actions rentières après de grosses réductions. La rue Quincampoix fut fermée.

La Compagnie des Indes continua seule à exister. L'opération du *visa* fit rendre gorge à quelques *Mississippiens* enrichis (1720).

La peste qui ravageait Marseille et la terreur de la contagion ajoutèrent aux misères de cette lamentable année.

Fin de Law. — Poursuivi par l'explosion des haines de ceux dont il avait été l'idole, désespéré devant le spectacle de tant de ruines, mais gardant une foi indomptable dans le « *Système* », Law, après avoir reçu pendant quelques jours l'hospitalité courageuse du régent, s'enfuit en Belgique, d'où il se rendit à Venise. Il y mourut en 1720, dans l'abandon et dans un état à peine au-dessus de l'indigence ».

Les conséquences du *Système* perverti avaient été si désastreuses que, de tout le règne de Louis XV, aucun établissement de crédit ne fut autorisé.

Politique extérieure du régent. — Pendant que la France payait ainsi, très cher, sa première leçon d'économie politique, une diplomatie sans éclat, mais de bon sens, maintenait la paix et rentrait dans l'alliance anglaise.

L'hostilité acharnée de Guillaume d'Orange et les victoires de Marlborough (M. de Malbrouck, des chansons populaires) avaient réveillé les vieilles haines de la guerre de Cent ans. Le régent défia le reproche d'*anglomane*.

Il fit négocier par l'ancien précepteur de son fils, l'abbé Dubois, la Triple Alliance avec l'Angleterre et la Hollande, qui devint la Quadruple Alliance par l'adhésion de l'empereur (1717-1718).

Le cardinal Dubois. — Dubois était un « petit homme maigre, effilé, à mine de fouine », sans moralité, — « tous les vices se combattaient en lui à qui de-



ARMAND DUBOIS
1655-1723
(Bibl. Nat., Est.)

meureraît maître », — mais intelligent, cultivé, laborieux, parfaitement instruit de l'Europe. Ses origines étaient modestes ; il en était fier : « On me reproche de n'être pas fils d'un duc et pair ; ce qu'on appelle être ne dans la boue. »

Le régent le fit conseiller d'Etat, secrétaire d'Etat aux Affaires

étrangères, premier ministre ; le pape, archevêque de Cambrai et cardinal.

Résolument pacifique, comme le voulait la sagesse après tant d'années meurtrières de guerre, Dubois ne craignit pas de consentir à l'entente avec l'Angleterre le renvoi du prétendant Stuart et, ce qui était excessif, la démolition des fortifications de Mardick. Sur tout, il tint tête avec fermeté aux desseins de bouleversement d'Albéroni.

Guerre d'Espagne. — Ce nouvel Olivares était un abbé parmesan, d'aussi médiocre naissance que Dubois lui-même, qui, après avoir été longtemps de la suite du duc de Vendôme, était devenu premier ministre d'Espagne et cardinal.

Albéroni avait travaillé, avec une sorte de génie, à refaire sa nouvelle patrie. Poussé par la reine Elisabeth Barnèse, il projetait maintenant de restituer l'Angleterre aux Stuarts ; à l'Espagne ses possessions italiennes, Sardaigne et Sicile, abandonnées par le traité d'Utrecht ; à Philippe V la régence en France et, malgré ses solennelles renonciations, ses droits à la couronne.

Ces desseins étaient aussi absurdes que vastes. Albéroni négocia avec Charles XII de Suède un débarquement en Ecosse, l'invasion de l'Autriche avec les Turcs, un traité d'alliance contre l'Empire avec la Russie, et, par l'entremise de son ambassadeur à Paris, Cellamare, avec le duc et la duchesse du Maine le renversement du duc d'Orléans et une insurrection en Bretagne.

Dubois, ayant découvert le complot de

Cellamare, fit arrêter le duc et la duchesse du Maine et leurs gens. Les Anglais, prenant les devants, avaient détruit la flotte espagnole à Syracuse ; le régent, appuyé par tout le conseil, déclara la guerre à Philippe V, qui signait ses manifestes du nom de « Philippe de France ».

Une courte campagne du maréchal de Berwick, le même qui avait porté Philippe V au trône, en eut raison ; la révolte de Bretagne fut étouffée en quelques jours.

Albéroni, voyant ses desseins et ses complots déjoués, essaya de traiter avec la Quadruple Alliance ; les alliés n'accorderent la paix qu'à la condition du renvoi d'Albéroni. Philippe V y consentit, sur quoi le régent conclut avec l'Espagne une alliance (1721) qui, complétant l'alliance anglaise, assura, sauf pendant la courte affaire de Pologne, la paix de l'Europe pendant vingt ans.

Le traité avec l'Espagne stipulait le mariage de Louis XV avec l'infante, âgée de trois ans, que Saint-Simon alla chercher à Madrid. Elle fut renvoyée à son père quand Louis XV, sous le ministère du duc de Bourbon, épousa Marie Leszczyńska.

Pierre le Grand. — Le tsar Pierre le Grand vint à Paris en 1717 ; il offrit son alliance que le régent et Dubois déclinèrent, par crainte de compromettre l'entente avec l'Angleterre. Ce fut contre l'avis de Saint-Simon : « On ne peut nier, dit-il, que le tsar ne fit une grande figure en Europe et en Asie et que la France n'eût infiniment profité d'une union étroite avec lui. »



LA REINE MARIE
LESZCZYŃSKA
1703-1768.
(Musée de Louvre.)



PIERRE LE GRAND
D'après Delacroix,
Gravé par
Heurquel-Dupont.



CHAPITRE XXI

LOUIS XV

Le cardinal Fleury. || Réunion de la Lorraine. || Successions d'Autriche et de Pologne. || Bataille de Fontenoy. || Le déclin de la royauté : Duplex, traités de Versailles, guerre de Sept ans. || Le dernier "état" de l'ancienne France.

Le cardinal Fleury. — Dubois et le régent, qui avait pris le titre de premier ministre à la majorité de Louis XV, moururent la même année (1723), à quelques mois d'intervalle. Le roi s'était attaché, ou habitué, à son précepteur Fleury, évêque de Fréjus, qu'on s'attendait à voir premier ministre. Mais Fleury préféra user d'abord le duc de Bourbon qui gouverna trois ans, sans autre événement que le mariage de Louis XV avec la fille de l'ancien roi de Pologne, Stanislas Leszczyński.

L'évêque avait soixante-treize ans quand, après le renvoi de « Monsieur le duc », il s'installa au pouvoir où il eut aussitôt la pourpre et devait rester dix-sept ans, jusqu'à sa mort.

Le roi. — Ce long ministère fut la moins mauvaise époque du règne.

Louis XV a été un enfant charmant. Le premier malheur des princes est souvent leur éducation. Très bien instruit par l'évêque de Fréjus et l'autre Fleury, l'honnête auteur de *l'Histoire ecclésiastique*, il fut moins élevé que gâté par son gouverneur, le maréchal de Villeroi. Lui montrant la foule qui se pressait au jardin des Tuileries : « Voyez, mon maître, lui disait le vieux maréchal, tout ce peuple est à vous. » L'enfant en fut persuadé.

Devenu homme, il se contenta assez longtemps d'être beau. Sa beauté, tant qu'elle dura, lui tint lieu de toutes les vertus. « Pas une femme qui n'en fût amoureux. »

A chacune de ses maladies le peuple tout entier s'émut. Quand il prit publiquement des maîtresses et, comme par défi, dans la même famille (des quatre sœurs de Nesles), sa popularité résista au scandale. Quand il tomba malade, en 1744, à Metz, entre deux de ces dames, la duchesse de Châteauroux et Mme de Maintenon, la France fut bouleversée.

Guéri, on le surnomma le « Bien-aimé ».

Ce bon peuple ne se détachera qu'aux misères de la guerre de la *succession d'Autriche* et aux hontes de la guerre de *Sept ans*.

Il ne manquait ni d'intelligence ni de courage : mais il était aussi paresseux que corrompu. Il laissa gouverner Fleury comme, plus tard, Mme de Pompadour, Bernis et Choiseul. Le mérite du gouvernement de Fleury revient tout entier au vieux cardinal.

Politique intérieure de Fleury. — A l'intérieur, il fit effort pour restaurer les finances (avec le contrôleur Orry), rétablit le dixième qui, en principe, s'étendait à toutes les classes, réorganisa l'impôt de la corvée. Avec Trudaine, il créa l'École des Ponts et Chaussées. Un Anglais écrira : « Si les Français n'ont pas d'agriculture à nous montrer, ils ont de belles routes. » Il eût voulu soulager la misère du peuple, se refusa tant qu'il put à l'aggraver par de nouvelles guerres. Il s'appliqua à développer le commerce colonial qui apportait à ce siècle de l'esprit sa boisson naturelle, le café.

Il apaisa de son mieux les querelles, qui recommencèrent, entre jésuites et jansénistes, et il ferma résolument le cimetière Saint-Médard quand une crise de folie religieuse éclata autour de la tombe miraculeuse du diacre Paris.

La question d'Autriche. — Au dehors, la constante pensée de Fleury fut de maintenir la paix.

Egalement soucieux de reprendre la bonne entente avec l'Espagne, dont les intérêts avaient cessé d'être opposés aux nôtres, et de garder l'alliance avec l'Angleterre, dont les conquêtes coloniales s'é-



LOUIS XV
1710-1774

B.B. No. 13

largissaient, Fleury fut des premiers à voir clair dans les projets de la Prusse et à reconnaître que la politique anti-autrichienne était devenue sans objet, du fait même qu'elle avait triomphé aux grands traités du précédent règne.

une fois reçus, longtemps après qu'ils n'ont plus de sens¹⁹.

C'eût été le moment de renverser les alliances avant qu'eussent poussé les serres de la Prusse ; plus tard, ce sera trop tard.



LA MONARCHIE AUTRICHIENNE AU XVIII^e SIÈCLE
Acquisitions de 1699 à 1772 ; pertes de 1714 à 1772.

Alors que les jeunes, avec Belle-Isle, Chauvelin, d'Argenson, s'entêtaient dans une tradition surannée et proprement archaïque, copistes de Richelieu comme Campistron l'était de Racine, l'octogénaire cardinal eut les yeux ouverts sur l'avenir et reconnut l'erreur d'une routine diplomatique qui répète des axiomes,

Les préjugés, par malheur, étaient encore trop forts et, aussi, Fleury trop vieux pour les combattre avec la vigueur qu'il eût fallu. Il essaya en vain de faire comprendre que l'esprit de la politique de l'équilibre était maintenant à l'opposé

de sa lettre et qu'ainsi « l'union avec l'Autriche ôterait, à l'avenir, aux Anglais toute occasion de reprendre la balance des affaires de l'Europe ». Il parut pusillanime et presque félon.

Après avoir écarté pendant quatre années d'un effort laborieux (1727-1731) les menaces d'un conflit général, Fleury ne put empêcher les guerres dynastiques de la *succession de Pologne* et de la *succession d'Autriche*. Du moins il abrégua la première et la rendit profitable par l'habile négociation qui nous laissa la Lorraine. Il mourut de la seconde.

Succession de Pologne. — Le père de la reine, Stanislas Leszczynski, ayant été réélu roi de Pologne, le candidat de l'Autriche et de la Russie, Auguste de Saxe, s'était fait proclamer par quelques dissidents.

Le roi se fit volontiers désintéressé de son beau-père : la reine, par esprit de famille, et le secrétaire aux Affaires étrangères, Chauvelin, soutinrent que l'honneur commandait d'appuyer Stanislas et qu'il fallait saisir l'occasion de mener en Italie, avec l'Espagne et la Savoie, une croisade décisive contre l'Autriche.

Au contraire, Fleury redoutait de voir se reformer les alliances de la succession d'Espagne et, comme alors, d'engager une grande guerre dans un intérêt simplement dynastique.

Il semble bien que l'opinion ait été avec Chauvelin. « On eût dit que la nation faisait pour elle-même la conquête de la Pologne. »

La guerre de la succession de Pologne. — La guerre dura trois ans (1733-1736). En Pologne, Pléto, ministre de France à Copenhague, se fit héroïquement tuer en cherchant, avec 1 500 soldats débarqués devant Dantzic, où Stanislas était assiégé, à forcer les lignes russes. En Italie, l'octogénaire Villars conquit en trois mois la Lombardie; Coigny, après la mort de Villars, battit les Autrichiens à Parme et à Guastalla. Sur le Rhin, d'Asfeld prit Philippsbourg, après que le vieux Berwick eût été tué dans la tranchée et sans que le prince Eugène, accouru pour faire lever le siège, osât engager le combat.

Préliminaires de Vienne. — Comme Fleury ne souhaitait que sortir au plus tôt de la guerre, il s'empressa d'accueillir la médiation de l'Angleterre.

L'empereur fut heureux d'obtenir, au prix de quelques sacrifices en Italie, la reconnaissance de la Pragmatique Sanction par laquelle il assurait à sa fille Marie-Thérèse son entière succession.

Naples et la Sicile furent attribués à don Carlos, second fils du roi d'Espagne, en échange de Parme, cédée à l'Autriche, et les princes Lorrains transportés en Toscane.

Stanislas, ayant renoncé à la Pologne, eut en échange la Lorraine; à sa mort, la Lorraine sera acquise à la France (Préliminaires de Vienne, avril 1736).

Réunion de la Lorraine. — Après tant d'occupations temporaires, qui ne constituaient qu'un régime assez précaire de fait, la réunion, désormais assurée et définitive, de la Lorraine à la France fut saluée comme une grande victoire de la monarchie. Réalisée en 1766 à la mort de Stanislas, ce sera sa dernière victoire. La cession de la Corse par la République de Gènes en 1768 sera considérée comme une simple opération coloniale, « une compensation, dira Choiseul, de la perte du Canada ».

Au lendemain de la paix de Vienne, le cardinal fut réputé dans les chancelleries l'arbitre de l'Europe ou, comme il disait dans son vocabulaire plein d'avenir, « de la Société des Nations »¹. Le roi de Prusse lui-même ne se taisait pas de son estime pour la sagesse et la prévoyance du ministre français.

Cependant il continuait à être en butte, à Versailles et à Paris, aux attaques du parti anti-autrichien qui n'attendait que la mort de l'empereur pour courir sus à la maison de Habsbourg. Elle n'aurait plus à sa tête qu'une femme et serait aisément vaincue.

Succession d'Autriche. — La France et l'Angleterre s'étaient pareillement engagées à respecter la Pragmatique Sanction. A la mort de Charles, l'Angleterre resta seule fidèle à l'engagement.

Bien que les deux nièces de l'empereur eussent renoncé à leurs droits, leurs maris, l'électeur de Bavière et l'électeur de Saxe, qui était en même temps roi de Pologne, réclamèrent la totalité de la succession, pendant que le roi de Sardaigne prétendait au Milanais, le roi d'Espagne, comme représentant de la branche aînée d'Autriche, à la Bohême et à la Hongrie, et le roi de Prusse aux duchés silésiens (1740).

Le roi de Prusse, c'était maintenant Frédéric II, plein d'ambition et de génie, sans autres passions que celles de l'intelligence qu'il avait forte et claire, réaliste jusqu'au cynisme dans les affaires d'État, qui avait reçu de son père un

1. Instructions à l'ambassadeur de France à Vienne, décembre 1737.

trésor abondant et une armée toujours prête et qui allait bientôt s'égalier dans la grande guerre aux plus illustres capitaines.

« Nous n'avons qu'une chose à faire, dit d'abord Louis XV, c'est de rester sur le mont Pagnote » (celui d'où l'on assiste aux batailles sans y prendre part). Sur quoi le marquis de Souvré : « Votre Majesté y aura froid, car ses ancêtres n'y ont pas bâti. »

L'alliance prussienne. — Le mot de Louis XV était trivial, mais c'était la bonne politique : Fleury s'efforça de la faire prévaloir pour le respect dû au traité de 1740 et, aussi, parce que s'associer à l'ambition de Frédéric, c'était agrandir une puissance nouvelle qui, nécessairement, dérangerait l'équilibre de l'Europe.

Mais, encore une fois, les anti-autrichiens eurent le dessus.

C'était une singulière association où voisinaient la maîtresse en titre (Mme de Nesle), qui rêvait de gloire pour le roi et détestait « le vieux prêtre » ; le cardinal de Tencin, avec les ultramontains qui tenaient pour l'Espagne ; d'Argenson, Maurepas, ces traditionnels qui avaient fait d'une formule usée l'objet d'un faux

point d'honneur ; les philosophes, avec Voltaire, qui raffolaient du « roi philosophe » ; et, avec Belle-Isle, brillant et étourdi petit-fils de Fouquet, les jeunes nobles descouverts, « se mêlant de tout, précisément parce qu'ils n'avaient rien à faire, et l'esprit d'autant plus prompt à la critique, qu'il était plus léger de réflexion et plus vide de connaissance ¹ ».

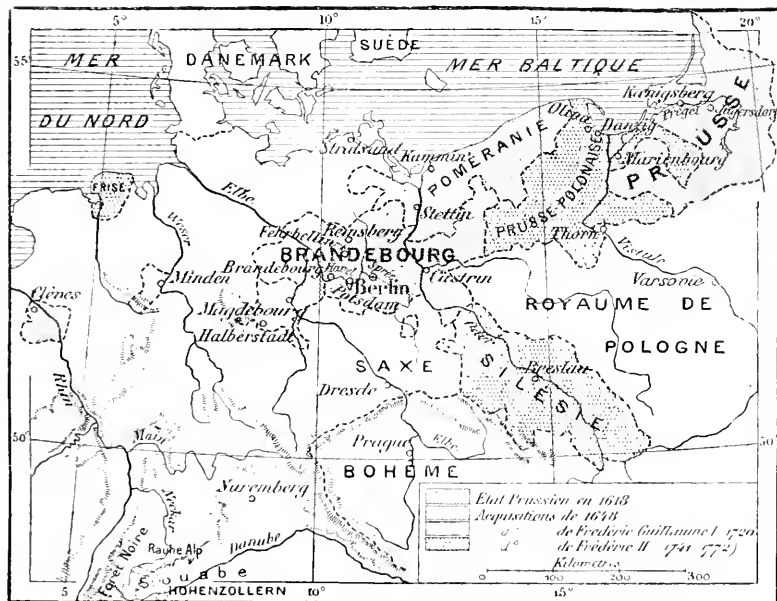
Déjà Frédéric était entré en Silésie, où sa victoire de Molvitz fut la pierre angulaire de la grandeur prussienne ; au printemps (mai 1741), il était à Breslau, où il traita en juin avec Belle-Isle.

Traité de Breslau. — Les conditions principales du traité d'alliance étaient que la France garantissait à la Prusse la Basse-Silésie avec Breslau ; que trois grandes armées françaises se joindraient à Frédéric contre la reine de Hongrie,



MARIE THÉRÈSE
1717-1780.
D'après une peinture
du XVIII^e siècle,
Musée de Versailles.

I. DUC DE BROGLIE.



CARTE DES ACQUISITIONS TERRITORIALES DE LA PRUSSE DE 1618 A 1772
ET FORMATION DE L'ÉTAT PRUSSIE

et que Frédéric, à la Diète, donnerait sa voix à l'électeur de Bavière, candidat à l'Empire contre le mari de la reine, François de Lorraine.

On eût compris que la France profitât de la rivalité de Marie-Thérèse et de Frédéric soit pour faire rectifier par l'Autriche et rapprocher du Rhin sa frontière du Nord-Est, soit pour former, contre l'Autriche, une ligue ou confédération italienne, — ce qui était l'idée de d'Argenson, — « comme il y en a une germanique, une batavique et une helvétique ».

Or, la guerre fut à la fois injuste, impolitique et désintéressée. Quand Louis XV s'allia à Frédéric, ce n'est point pour gagner à la France la Belgique, qui ne tient plus à l'Autriche que par un fil ; c'est pour assurer la Silésie à la Prusse.

Louis XV prétend agir, « non pas en marchand, mais en roi ». Il lui suffit que l'électeur de Bavière soit empereur d'Allemagne, Fleury et le maréchal de Noailles l'avertissent en vain : « Dénez-vous des Etats dont la fortune n'est pas faite ! »

Le grand profiteur de la guerre de la succession d'Autriche, ce sera Frédéric, comme l'avait prévu Fleury. L'expression populaire : « Travailler pour le roi de Prusse », date d'alors.

Première défection de Frédéric. — Cette insigne duperie ne tarda pas beaucoup à recevoir un premier châtiment qui, par malheur, ne suffit pas à empêcher les récidives.

Le roi de Prusse protestait un parfait mépris pour les traités qu'il qualifiait déjà de « chiffons de papier » et ne se souciait que de sa propre fortune. L'armée de Belle-Isle fut à peine entrée en Bohême, où Chevert prit Prague d'escalade, que Frédéric passa avec Marie-Thérèse une convention secrète pour la cession de la Silésie. Après une courte reprise d'hostilités, la paix de Breslau lui confirma sa conquête (1742).

Retraite de Prague. — Ainsi liché, la France demeura seule engagée en Allemagne, sans autre objet que de soutenir l'électeur de Bavière qui avait été élu empereur sous le nom de Charles VII.

Il fallut évacuer la Bohême. La retraite fut très bien conduite par Belle-Isle, à travers les neiges et les glaces ; Chevert, resté à Prague, y résista jusqu'à son dernier morceau de pain et ne consentit à y laisser rentrer les Autrichiens qu'à la condition d'en sortir avec tous les honneurs de la guerre (1743).

Mort de Fleury. — Fleury, dès qu'il connut la défection de Frédéric, tenta un

dernier effort pour arrêter la guerre autrichienne et empêcher la guerre générale.

Mais Marie-Thérèse avait maintenant à cœur de se venger : rassurée par la trahison prussienne et excitée sous main par l'Angleterre, elle livra à la publicité l'humble lettre que le maréchal Königswegg avait reçue du cardinal. Le vieillard désavoua la lettre ; son démenti ne trompa personne.

Il mourut peu après, à près de quatre-vingt-dix ans, désespéré, discrédité et pauvre.

Louis XV, après la mort de Fleury, déclara qu'il allait gouverner par lui-même. Quelques-uns des ministres, les deux frères d'Argenson, l'un à la Guerre, l'autre aux Affaires étrangères, le chancelier d'Aguesseau étaient des hommes de valeur ; mais le roi écoutait plus volontiers le cardinal de Tencin, qui n'avait de son protecteur Dubois que les vices, et le duc de Richelieu, le plus brillant et le plus frivole des courtisans. Bientôt (l'année même de Fontenoy), va commencer le règne de Mme de Pompadour.

Deuxième défection de Frédéric. — La guerre dura pendant cinq autres années. La France en supporta le plus souvent tout le poids, tant étaient grandes l'incapacité de l'électeur bavarois (Charles VII), que Louis XV avait fait empereur, et la déloyauté du roi de Prusse, qui avait déclenché l'immense conflit, en étant sorti une première fois et n'y allait rentrer que pour une autre défection.

La reine de Hongrie, qui ne pouvait se consoler de la perte de la Silésie et qui voulait la couronne impériale pour son mari, conclut avec l'Angleterre, la Sardaigne et la Saxe le traité de Worms. Elle se proposait d'enlever l'Empire à Charles VII, la Silésie à Frédéric et l'Alsace et la Lorraine à Louis XV ; les Anglais auraient leur satisfaction aux colonies (Louisiane et Canada).

Frédéric, ayant traité à Francfort avec la France et la Suède, rentra alors dans la guerre, mais il n'eut pas plutôt battu les Autrichiens et les Saxons qu'il fit de nouveau une paix séparée avec Marie-Thérèse et reconnut François de Lorraine comme empereur. Charles VII étant mort, son fils Maximilien-Joseph trahit à son tour, abandonnant l'Empire pour ravoir la Bavière. Finalement la Russie se joignit à la coalition et la France se trouva de nouveau seule avec l'Espagne.

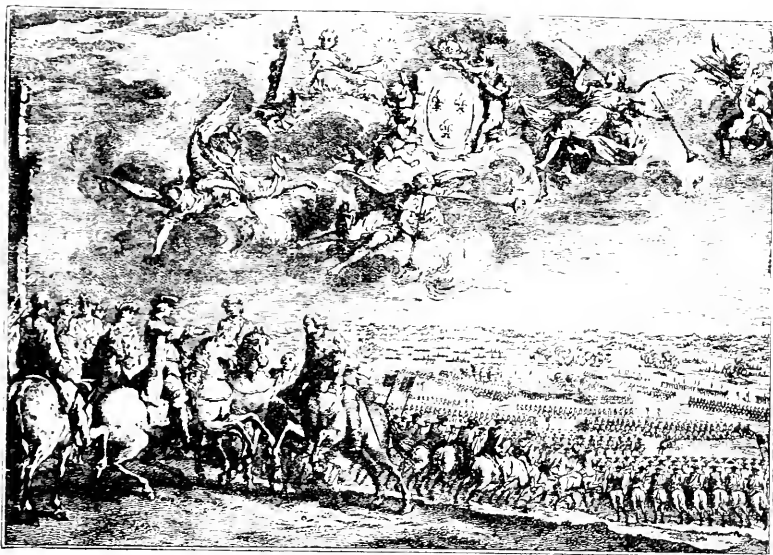
Fontenoy. — Les défaillances et les déceptions de l'absurde politique furent rachetées par les armées qui firent face sur

tous les théâtres de la guerre, Italie, Alsace et Flandres.

Maurice de Saxe, fils naturel de l'électeur Auguste II et d'une Suédoise (Aurore de Königsmarck), passa à vingt-quatre ans au service français, se révéla le premier des généraux de son temps après Frédéric. On lit toujours avec profit ses *Lectures* ou *Mémoires sur l'art de la guerre*. Il eut surtout affaire aux Anglo-Hollandais qu'il

bat en l'océan qui se termina par la défaite de Custoden, mais qui eut les troupes anglaises pendant toute une campagne loin des Flandres, et les honteuses négociations de d'Argenson, qui de là fit la Saxe de la coalition, sauvaient la France des pires conséquences de sa politique.

Dans le même temps Duplex engageait aux Indes une lutte héroïque contre les Anglais. Il les arrêta devant Pondi-



BATAILLE DE FONTENOY (1745.)

Au premier plan, le maréchal de Saxe donne ses ordres pour la bataille. En haut, dans les nuages, le triomphe des « Lys de France ». D'après une gravure de temps.

battit dans trois grandes batailles, Fontenoy, Raucoux et Lawfeld.

C'est à Fontenoy que milord Charles Hay, capitaine aux gardes anglaises, avant salué les gardes françaises et les ayant invités à tirer, leur capitaine Haute-roche répliqua : « Messieurs, nous ne tirons jamais les premiers, tirez ! »

Cette théâtrale sottise faillit causer la perte de la bataille. Le maréchal de Saxe la regagna par un judicieux emploi de l'artillerie.

Ces victoires, la prise de Bruxelles, l'avance de Maurice sur Maëstricht, clef de la Hollande, des succès en Italie où les Piémontais furent battus à Bassignano, la diversion du prétendant Charles-

chéry, prit Madras, entra en lutte avec les Mogols, jusqu'alors les maîtres de l'Hindoustan, et en prépara la conquête.

Paix d'Aix-la-Chapelle — La guerre, devenue partout impopulaire, fut terminée par le traité d'Aix-la-Chapelle (1748).

La France et l'Angleterre se rendirent leurs conquêtes au Canada et aux Indes, mais notre marine avait été cruellement éprouvée et notre prestige ruiné en Allemagne. Marie-Thérèse y avait triomphé de notre empereur bavarois ; Frédéric n'avait pas seulement agrandi son royaume ; il était devenu par ses victoires le héros du peuple et avait réveillé contre nous les aspirations nationales.

LE DÉCLIN DE LA ROYAUTÉ

CETTE médiocre paix ne fut qu'une trêve. Pendant que la pensée capétienne d'étendre la France au Rhin est devenue étrangère à Louis XV, l'Angleterre a formé le dessein d'asseoir un vaste empire colonial, en Amérique et aux Indes, sur les ruines des possessions françaises et espagnoles.

Le contraste est grand entre le gouvernement britannique d'alors et le nôtre.

La politique anglaise. — De l'autre côté de la Manche, la liberté est garantie par la pratique loyale du régime parlementaire; l'unité du royaume a été préparée par l'union législative de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande; les partis politiques, libéraux (*Whigs*) et conservateurs (*Tories*), qui se succèdent au pouvoir, y portent des hommes d'État du plus beau génie ou du mérite le plus éprouvé; et ces politiques de haut style, — si divers qu'ils soient, pourtant tous réalistes, sans préjugés de doctrine, guidés seulement dans le choix des alliances par des considérations utilitaires, — Walpole, Stanhope, Bolingbroke, William Pitt, sont passionnément dévoués à la même entreprise qui est de fonder « une nouvelle et plus grande Bretagne » et, ainsi, d'accroître la puissance du commerce et la richesse de la chère vieille patrie.

Gouvernement de Louis XV. — En France, au contraire, la liberté n'est encore qu'un paradoxe au programme des philosophes; les Parlements sont exilés à la moindre velléité d'indépendance; les titres de la monarchie s'oublient parmi la corruption et la misère grandissantes; le roi, en continuuel déplacement de la cour, ne vit que pour les plaisirs, chasse, jeu, — « un jeu qui n'a plus de bornes », — spectacles, soupers, si bien qu'il se fait dire par un ambassadeur que son genre d'existence ne lui laisse pas une heure pour les affaires publiques.

Si l'on rencontre encore quelques bons « commis » dans les ministères, ils ne font plus que passer « comme des décors d'opéra », ou ils sont renvoyés dès qu'ils

I. Correspondance de Marie Antoinette et de d'Arnoth.

font preuve d'un peu de courage, — tels Machault pour avoir voulu soumettre à l'impôt du vingtième les 250 millions de revenus du clergé; Orry pour avoir refusé sa signature à des marchés des frères Paris. Enfin la politique du royaume est conduite à découvert par la maîtresse en titre, depuis 1745 par Jeanne-Antoinette Poisson, fille et femme de « vivriers »², première marquise de Pompadour.

« Espèce de seconde reine », dit le prince de Ligne. Elle nomme et révoque les ministres, décide des alliances, dépense sans compter (12 millions rien que pour ses bâtisses), trafique des emplois. Si elle trouve grâce auprès des artistes, qu'elle emploie, et des philosophes, qu'elle a habileté de protéger, elle est également détestée des nobles par la bassesse de son extraction, — elle est la première maîtresse roturière, — et du peuple pour l'insolence de son luxe qui provoque des manifestations violentes au passage des carrosses de la cour. Cependant elle se maintient vingt ans, jusqu'à sa mort, où elle sera si honteusement remplacée qu'on la regrettera.

Inde et Canada. — Les Anglais, en signant la paix d'Aix-la-Chapelle, n'avaient voulu, de l'aveu de leur ambassadeur à Vienne (Robinson), que se donner le temps de négocier avec la Prusse et la Sardaigne, les deux nouveaux royaumes aux dents longues, « une alliance formidable contre la France ». De fait, la guerre ne cessa ni en Amérique ni en Asie.

Au Canada, il y avait à peine 60 000 Français, depuis les bords du Saint-Laurent et la région des grands lacs jusqu'à l'embouchure du Mississipi, pour tenir tout l'*hinterland* des treize colonies anglaises de l'Atlantique, peuplées à peu près de 2 millions d'hommes; Duplex, en Asie, poursuivait avec ses seules ressources la conquête de l'Inde.

Duplex. — Demandons au plus éloquent des historiens anglais ce qu'était ce grand homme:

Duplex, dit Macaulay³, fut le premier à voir qu'on pouvait fonder un empire européen sur les ruines de la monarchie mongole. Il avait déjà formé ce plan dans un temps où les plus habiles serviteurs de la compagnie anglaise n'étaient encore occupés qu'à faire des factures et des comptes de cargaison. Il vit très bien que toutes les forces des princes hindous ne seraient pas en état de résister à un petit corps de soldats formés à la discipline et dirigés par la tactique.

2. Munitionnaires, fournisseurs des armées.
3. *l'ie de Clive*.



MADAME
DE POMPADOUR
1721-1764.

D'après un pastel,
de La Tour, Louvre.



MONTCALM
(1712-1756)

D'après un portrait de l'époque conservé dans la famille.

des grands lacs d'Amérique et la neutralité de la vallée de l'Ohio. La réponse ne venait pas, ils attaquèrent l'escadre qui transportait à Québec des troupes de secours, la dispersèrent, coulèrent ou capturèrent 300 bateaux, d'une valeur de 30 millions, et jetèrent les milices américaines sur le Canada (1755).

C'était de la politique « à la prussienne », comme on disait : « exercer à la prussienne ».

Traité de Westminster. — Louis XV essaya encore de négocier. L'Angleterre répondit par la conclusion d'un traité d'alliance avec la Prusse, son ennemie dans la guerre de la succession d'Autriche.

L'avènement de Pitt est proche. Le roi de Prusse et lui incarnent leur pays : Frédéric son peuple de bœufs, Pitt son peuple d'amphibies avides de régner sur la mer féconde et sur de riches colonies.

Frédéric demandera à Pitt de « garantir l'intégrité de l'Allemagne », c'est-à-dire les conquêtes de la Prusse. Pitt annoncera que l'Amérique sera conquise en Allemagne.

En effet, la guerre de Sept ans (1756-1763) va fonder à la fois l'empire britannique et l'empire prussien.

Débuts de la guerre anglaise. — Le peu du cabinet de Londres était clair : soulever une guerre continentale qui empêcherait la France de concentrer ses efforts contre l'Angleterre.

Il en était d'autant plus pressé que la guerre maritime et la guerre américaine avaient commencé par deux victoires françaises. L'escadre de l'amiral La Galissonnière avait battu dans les eaux espagnoles la flotte de l'amiral Byng et débarqué à Minorque 12 000 hommes, commandés par le duc de Richelieu, qui portent d'assaut Mahon (juin 1756). Au Canada, Montcalm s'était avancé jusqu'à la frontière de New-York et emparé des bords d'Oswego qui formaient le pivot des Anglo-Américains.

La colère fut si vive à Londres que Byng fut condamné à mort et fusillé à bord de son navire.

Tout de suite, Frédéric, qui n'avait pas cessé depuis la dernière guerre d'augmenter et d'exercer son armée, se jeta sur la Saxe (août). L'armée saxonne capitula à Pirna et Frédéric l'incorpora dans la sienne.

Le renversement des alliances. — « La guerre véritable, dira plus tard Choiseul¹, c'était la guerre contre l'Angleterre, la guerre de mer et la guerre d'Amérique. » Mais à l'heure où il eût fallu apercevoir que la pire faute serait la guerre allemande pour la seule satisfaction de l'Autriche, Choiseul, ambassadeur à Rome, puis à Vienne, y poussa de toute sa force.

Louis XV se décida, par complaisance pour Mme de Pompadour, que Frédéric avait traitée sans respect, et pour la dauphine, qui était Saxeonne et ne voyait que la Saxe.

Le renversement des alliances, s'il eût été opéré dans les premières années du règne, en aurait changé le cours et, sans doute, aurait arrêté la fortune de la Prusse. Maintenant, il va attacher l'Angleterre à la fortune de Frédéric, faire de Frédéric le premier des Allemands, assurer la domination britannique sur les mers et quelques-unes des plus riches parties du monde, et préparer la domination de la Russie en Orient.

Traité de Versailles. — Une première entente, toute défensive, avait été conclue l'année précédente (1756), à Versailles, sur l'initiative du ministre autrichien Kaunitz, entre son envoyé Stachenberg et l'abbé de Bernis, protégé de Mme de Pompadour, ministre des Affaires étrangères.

Après l'invasion de la Saxe, Marie-Thérèse, dont les capoteries avaient achevé de gagner Mme de Pompadour, obtint de Louis XV l'alliance effective dont elle attendait la reprise de la Silésie. Quelques villes de Flandres : Ypres, Mons, Newport, seraient, à la paix, la récompense de la France. Combien les risques dépassaient le gain ! Le reste des Pays-Bas catholiques irait en apanage à l'infant don Philippe, duc de Parme et gendre de Louis XV, avec réversibilité à l'Autriche, qui aurait Parme et Plaisance en échange de la Belgique.

Les contractants du second traité de Versailles (mai 1757) y déclarèrent la nécessité « de réduire la puissance du roi de Prusse dans de telles bornes qu'il ne fût plus en pouvoir de troubler à l'avenir la tranquillité publique ». C'était retourner la vieille formule contre la suprématie de



FREDERIC II
(1712-1763)

(Gravure de Wille, d'après de Pesne.)

1. Rapport au roi.

la maison d'Autriche, et qui ne se justifiait pas moins contre la Prusse. Mais le grand cardinal avait l'armée de sa politique.

La Russie et la Suède entrèrent peu après dans l'alliance austro-française avec promesse de la Prusse occidentale pour l'une et de la Poméranie pour l'autre, et furent suivies par tous les États de l'Empire, à l'exception du Hanovre, du Brunswick et de la Hesse. La Diète prononça la mise au ban de Frédéric. Vaincu, on le réduirait au Brandebourg.

Guerre de Sept ans — La coalition eut d'abord l'avantage. Frédéric, ayant envahi la Bohême, fut battu à Kolin et forcé de lever le siège de Prague. Cent mille Russes submergèrent la vieille Prusse. L'armée française sous d'Estrées, puis sous Richelieu, occupa Cleves, la Hesse et le Hanovre; Cumberland, fils du roi d'Angleterre, accula entre la mer, l'Elbe et le Weser, capitula à Clostersevern. Les Suédois entrèrent en Poméranie. Les Croates poussèrent jusqu'à Berlin qu'ils prirent. Breslau se rendit (quin-Novembre 1757).

Frédéric pensa à fausser compagnie à l'Angleterre, comme autrefois à la France; il écrivit à Richelieu: « Vous êtes fait pour signer des traités autant que pour gagner des batailles. *Il s'agit d'une bagatelle: je vous propose la paix.* » Le maréchal en référa à Louis XV qui refusa. Frédéric se crut perdu.

Roszbach. — L'incohérence du commandement des alliés le sauva. Les Russes interrompirent leurs opérations. Les Suédois s'arrêtèrent à l'approche de l'hiver. Au lieu de pousser sur le Brandebourg, le maréchal de Richelieu pillait le Hanovre. Le conseil aulique, à Vienne, chercha une grande victoire et trouva Roszbach.

Le prince de Hildburghausen et le maréchal de Soubise, à la tête des milices impériales, tombées dans l'indiscipline et dans la maraude, et d'un gros d'auxiliaires français, s'étaient portés, par l'ordre du conseil aulique, dans la vallée de la Saale. Une première attaque de Frédéric ayant été repoussée, Hildburghausen,

malgré Soubise et Broghe, imagina une contre-marche enveloppante qui n'aurait pu être exécutée que par des troupes de choix; bouculée par la cavalerie prussienne, elle tourna au désastre. Une panique emporta toute l'armée, les Impériaux entraînant les Français, moins deux brigades commandées par le comte de Saint-Germain (5 novembre 1757).

« Savez-vous, dira Napoléon, quelle a été la cause de la chute des Bourbons? Elle date de Roszbach. »

La victoire de Frédéric à Roszbach lui rendit la Saxe; par celle de Leuthen, il reprit toute la Silésie (décembre). Des lors, il garda l'avantage tant sur les Russes que sur les Autrichiens. Les Anglo-Hanovriens du duc de Brunswick battirent le comte de Clermont à Crevelt; notre armée du Mein poursuivit, sous Contades, le maréchal de Broghe et le comte de Saint-Germain, d'inutiles et coûteuses opérations.

D'Assas. — Les soldats, les officiers de troupe sauvèrent l'honneur. Le chevalier d'Assas, du régiment d'Auvergne, envoyé de nuit à la découverte, est pris dans une embuscade; s'il fait du bruit il est mort. Il crie: « A moi, Auvergne, voilà les ennemis! » et tombe percé de coups.

La perte des colonies. — La guerre d'Allemagne épuisait le royaume en hommes et en argent; pourtant les frontières restaient intactes. Les désastres furent sur mer et aux colonies.

Les Anglais s'attaquèrent d'abord aux flottes. Depuis la mort de La Galissonnière, nous n'avions pas plus d'amiraux que de généraux. Les Anglais occupèrent l'île d'Aix à l'embouchure de la Charente, ravagèrent les côtes depuis Saint-Malo jusqu'à Toulon, pillèrent Cherbourg, coulèrent sur la côte portugaise et dans les eaux de Quiberon 60 vaisseaux de ligne et frégates, prirent Belle-Isle.



CHEVALIER D'ASSAS
1759-1760



LE CHEVALIER D'ASSAS
A l'ail. Auvergne l'oull les ennemis. » D'après Ternat
sien et Hualdout, *Le pays de la mer du Nord*

Lally-Tollendal. — Aux Indes, Lally-Tollendal, avec l'aide de Bussy, le meilleur lieutenant de Dupleix, avait tenté de reprendre Madras. Laissé sans munitions et sans argent, non seulement il échoua devant Madras, mais il ne put empêcher Clive de reprendre Calcutta et Chandernagor. Le Bengale fut perdu à la bataille de Plassey. Lally capitula à Pondichéry. Au printemps de 1763, toute l'Inde était aux Anglais.

Louis XV pensa détourner les colères en faisant poursuivre Lally. Un arrêt inique du Parlement le condamna à mort.

Montcalm. — Le Canada ne fut pas moins misérablement délaissé ; Pitt avait mis tout en œuvre pour assurer à l'Angleterre « ces quelques arpents de neige », comme écrivit Voltaire dans une page qu'on voudrait effacer de l'œuvre du plus intelligent des hommes.

Montcalm, serré à étouffer par les Anglo-Américains de Wolfe, demanda en vain quelques vaisseaux et quelques soldats. Choiseul, ministre des Affaires étrangères, et Belle-Isle, ministre de la Guerre, répondirent que « le roi ne pourrait jamais envoyer des secours proportionnels aux forces des Anglais » ; d'ailleurs, « les efforts qu'il ferait n'auraient d'autre effet que d'exciter les Anglais à en faire de plus considérables » (14 février 1759).

Montcalm n'en poursuivit pas moins la lutte ; Wolfe et lui furent blessés à mort dans la même bataille, à l'anse du Foulon. Les Anglais y élevèrent un monument avec cette noble inscription : « Leur courage leur a donné même mort ; l'histoire même renommée ; la postérité même tombeau. »

Québec, puis Montréal, tombèrent ; la « Nouvelle-France » avait vécu (1760).

La Guadeloupe, la Martinique succombèrent également, puis Cayenne, le Sénégal et l'île de Gorée.

L'aveu de Bernis. — L'un des auteurs de la guerre, Bernis, avant de céder la place à Choiseul et de recevoir en échange le chapeau de cardinal, avait tracé ce tableau du royaume :

« Tout exige que nous sortions du précipice ou nous descendons à pas de géants. Nous n'avons plus d'armées, l'autorité languit, le nerf intérieur est entièrement relâché. Les fondements de l'État sont ébranlés de toutes parts. Notre marine est détruite, les Anglais se promènent sur nos côtes et les brûlent. Le commerce maritime, qui faisait entrer 200 millions par an, n'existe plus. Nous sommes réduits au rang des secondes puissances en Europe. »

Attentat de Damiens. — Le roi sentait maintenant la haine de ce peuple qui l'avait si naïvement aimé. Il évitait Paris. Le contournait par le *Chemin de la Révolte*.

Au commencement de 1757 (l'année qui finira par Rossbach), un ancien domestique, Damiens, le frappa dans le dos d'un coup de canif. Interrogé sur le mobile de son crime : « C'est pour la religion. Le peuple périt. Mon principe !, ce fut la misère qui est aux trois quarts du royaume. » Son supplice fut atroce : on lui brûla d'abord la main droite qui avait tenu le couteau, puis il fut tenaillé, enfin écartelé à six chevaux.

Misère du royaume. — La misère, qui avait poussé ce malheureux, s'était terriblement accrue pendant la guerre. Dans plusieurs provinces, et des plus riches, Touraine, Ile-de-France, « les hommes mangeaient de l'herbe comme des moutons et crevaient comme des mouches » (entretien de l'évêque de Chartres avec le roi, dans les *Mémoires* d'Argenson). Dans les Flandres et dans les provinces de l'Ouest, « la quantité des pauvres surpassa celle des gens qui pouvaient vivre sans mendier ».

Il y eut des émeutes, en Normandie, en Guyenne, en Dauphiné, en Auvergne.

Ce n'était plus, écrit encore d'Argenson, le sentiment triste de la misère : c'était le désespoir qui possédait les pauvres habitants. Ils ne souhaitaient que la mort et évitaient de peupler. Paris « fourmillait de mendiants » ; de même Lyon, Rouen. Au faubourg Saint-Antoine, en dix jours d'hiver, plus de 800 malheureux moururent de faim et de froid (récit du vicaire de Sainte-Marguerite).

Ouvriers et paysans émigraient en tas. « Le quart du sol resta en friche » ; en Touraine, en Poitou, en Berry, des solitudes de 30 000 arpents² ; en Sologne, plus rien qu'un immense marécage. Les femmes n'ayant plus de lait, tous les enfants mouraient.

Le pacte de famille. — Choiseul, devant « l'état affreux » du royaume, se résolut à la paix.

Engagé avec l'Autriche à ne pas traiter sans elle avec la Prusse, il sollicita de l'impératrice de Russie ses bons offices auprès de l'Angleterre (1761). La tsarine demanda pour son concours l'Ukraine qui était à la Pologne. Louis XV s'y étant refusé, Choiseul se retourna vers

1. C'est à-dire : « mon motif ».

2. THÉRON DE MONTAUGÉ, cité par Taine.

les alliés naturels : les Bourbons d'Espagne, des Deux-Siciles, de Parme et de Plaisance.

Le « Pacte de famille » donna à réfléchir à l'Angleterre. Pitt, toujours intraitable et qui aurait mieux aimé, disait-il, donner aux Espagnols « la tour de Londres » que le droit de pêcher la morue à Terre-Neuve, fut renversé, peu après l'avènement de George III, et remplacé par un modéré, Bute.

D'autre part, la Russie, en quelques mois, avait passé par deux révolutions : à la mort d'Elisabeth, Pierre III, de la famille de Holstein-Gottorp, enfant malade et violent, et grand admirateur de Frédéric, avait rappelé ses armées et rendu toutes ses conquêtes ; sa défection était à peine accomplie que sa femme, Catherine d'Anhalt-Zerbst, le renversa, le fit étrangler et prit la couronne.

La lassitude était universelle. Selon les calculs de Frédéric, l'Europe avait perdu depuis sept ans près d'un million d'hommes.

Traité de Paris. — La France et l'Espagne traitèrent avec l'Angleterre aux préliminaires de Fontainebleau (1762) qui devinrent, l'année d'après, le traité de Paris. La France céda l'Inde (moins les comptoirs de Pondichéry, Chandernagor, Karikal et Mahé), le Sénégal (moins Gorée) et son empire d'Amérique (moins la Martinique, la Guadeloupe et deux îlots, Saint-Pierre et Miquelon, au banc de Terre-Neuve). Pour recouvrer Cuba, qui avait été occupée par les Anglais dès le début de la guerre, l'Espagne leur céda la Floride et reçut en dédommagement la Louisiane.

Le traité d'Hubertsbourg termina la guerre continentale ; il ramenait l'Allemagne au *statu quo ante*.

Frédéric, illustré par tant de victoires et gardant la Silésie, était, moralement, le maître de l'Allemagne : l'Angleterre, enrichie de nos dépouilles coloniales, était effectivement la maîtresse des mers.

Les dernières années de Louis XV. — « Cela durera bien autant que moi », disait Louis XV. Et Mme de Pompadour : « Après nous, le déluge ! » Les philosophes annonçaient la Révolution comme les oiseaux de mer la tempête. Voltaire écrivit en 1764 : « Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera inmanquablement et dont je n'aurai pas le plaisir d'être le témoin. »

Le Parlement et les Jésuites. — La suppression des Jésuites par arrêt du Parlement, au lendemain de la guerre de

Sept ans, parut une première victoire sur un des suppôts du trône.

La fameuse Compagnie avait fondé dans toutes les parties du monde des établissements d'où elle tirait de grandes richesses. La révolte contre leur domination partit du Paraguay. Le ministre portugais Pombal les dénonça à Rome, puis inculpa trois Jésuites dans un complot contre la vie du roi. L'un d'eux, le vieux Malagrida, fut condamné par l'Inquisition au supplice du feu. Sa culpabilité est restée douteuse.

L'exemple de Pombal encouragea les ennemis de l'Ordre. Le père La Vallette ayant fait faillite à la Martinique, la juridiction consulaire de Marseille déclara les Jésuites de France solidairement responsables des ruines qu'avait entraînées la banqueroute de l'un d'eux. Les Pères commirent l'imprudence d'en appeler au Parlement de Paris.

Le Parlement, où dominait l'esprit des jansénistes, rendit un arrêt de saisie et décida une enquête sur les statuts et constitutions de la Société.

Le roi eût voulu sauver l'Ordre par des mesures dilatoires. Mais les Parlements poussèrent vivement ; ceux de Rouen, de Rennes, de Metz et de Toulouse ordonnèrent aux Jésuites de vider leurs ressorts ; celui de Paris déclara que « la société se disant de Jésus était, par sa nature, inadmissible dans tout État policé » ; sa doctrine était « perverse, destructive de tout principe de religion et même de probité, injurieuse à la morale chrétienne ». En conséquence, il proclama la suppression de l'Ordre.

L'arrêt fut alors promulgué au nom du roi (1764).

Abolition de l'Ordre. — L'Espagne, puis tous les autres princes catholiques de l'Europe expulsèrent les Jésuites. Enfin le pape Clément XIV (Ganganelli) lança le bref *Dominus ac Redemptor noster* : « Les membres de la Compagnie avaient troublé la république chrétienne » ; « pour le bien de la chrétienté », il valait mieux que l'Ordre disparût (1773).

Le ministère de Choiseul. — Choiseul ayant gagné de la force à soutenir le Parlement contre les Jésuites, eut l'ambition, qui excédait sa taille, d'être un grand ministre.

À l'intérieur, il fit d'honorables efforts pour restaurer l'armée, la marine et ce qui restait de nos colonies. Il développa les écoles militaires, appela Gribeauval, technicien éminent, à la direction de l'artillerie, reconstitua la flotte, ranima

les arsenaux de Brest, Rochefort et Toulon, créa celui de Lorient, substitua l'Etat aux compagnies pour le gouvernement des colonies.

Au dehors, après avoir réuni la Lorraine, à la mort de Stanislas (1766), et acheté à la République de Gênes l'île de Corse (1768), il chercha à tirer le plus qu'il pourrait du Pacte de famille et de l'alliance autrichienne.

Lentente austro-prussienne. — Les Bourbons d'Italie et d'Espagne furent loyaux; la Hollande et le Portugal s'étaient détachés de l'alliance anglaise. Choiseul prépara cette union des marines secondaires qui sera plus tard la Ligue des neutres pour la liberté des mers. Mais cette, l'Autriche, à son ordinaire, décevait.

Choiseul attendait le mariage du dauphin avec l'archiduchesse Marie-Antoinette (1770), un resserrement de l'alliance; Marie-Thérèse y vit le moyen d'avoir à Versailles, comme cela est écrit sur chaque page de sa correspondance avec l'ambassadeur d'Arneth, une complice à la source des renseignements. Du même coup, elle masquait l'entente que son fils, l'empereur Joseph II, avait ébauchée, l'année d'avant, à Neisse (Silésie), avec Frédéric.

Foi de roi et parole d'honnête homme, si jamais le feu de la guerre se rallumait entre l'Angleterre et la maison de Bourbon, le roi et l'empereur s'engageaient à maintenir « une neutralité allemande » afin d'établir « un système patriotique allemand ». Tous deux s'abouchèrent ensuite avec la tsarine Catherine, lui donnant carte blanche en Orient contre nos fideles alliés, les Turcs, et préparant la ruine de la Pologne.

Affaires d'Orient — Le roi de Pologne, Stanislas Poniatowski, était un ancien amant de Catherine, élu sous la pression des armées russes. Les catholiques formaient à Bar la Confédération de la sainte religion; les protestants et les orthodoxes, exclus jusqu'alors de la vie politique, se réclamèrent de la Prusse et de la Russie et poursuivirent la réforme de la constitution.

Choiseul, surpris par les événements, ne put que faire passer aux cotédérés, par son agent Dinnouriez, des subsides et des fusils, son ambassadeur Verbooméjeta les Turcs contre les Russes.

Les Turcs n'étaient pas prêts pour la guerre; leur flotte fut détruite dans

les eaux de Chio par une escadre qui, partie de Cronstadt, avait doublé l'Europe; les Russes occupèrent la Moldavie et la Valachie.

Les Parlements. — A la déception de la politique étrangère s'ajoutèrent les difficultés de l'éternelle crise des finances.

Les contrôleurs généraux Silhouette, Bertin, Laverdy, collaborateurs successifs de Choiseul aux finances, furent également impuissants contre l'épouvantable désordre. Rien que pour les rentes perpétuelles, la guerre de Sept ans avait porté la dette à plus de deux milliards de capital.

Le roi et ses maîtresses, qui puisaient dans le Trésor comme dans une caisse à eux, ne pouvaient que s'inquiéter des prétentions du Parlement à contrôler les dépenses. Le roi multiplia les « lits de justice ». C'était des séances qu'il présidait et d'où toute discussion était bannie; il y dictait ses volontés que le Parlement était tenu d'enregistrer.

Cette violence n'arrêta point le cours des remontrances. La monarchie fut mise publiquement en cause, comme responsable de l'anarchie financière et « du déluge d'impôts » qui ravageait les villes et les campagnes.

Le conflit entre le roi et le Parlement ne porta pas seulement sur les questions fiscales, mais aussi sur la nature et l'étendue des droits de ces corps judiciaires, qui se croyaient politiques, et, notamment, sur leur droit de correspondre entre eux.

La querelle entre le gouverneur de Bretagne, d'Aiguillon, les Etats bretons et le Parlement de Rennes; l'arrestation du procureur général La Chalotais, populaire pour avoir requis contre les Jésuites; l'intervention du Parlement de Paris et de celui de Rouen qui, par manière de protestation, interrompaient les audiences, firent une grande agitation.

Renvoi de Choiseul. — Choiseul fut accusé près du roi d'exciter les magistrats

Il avait perdu avec Mme de Pompadour une protectrice fidèle. Deux de ses collègues, le chancelier Maupeou et le contrôleur général Terray, licent partie contre lui avec la nouvelle maîtresse en titre du roi. C'était une fille de mode, Jeanne Bécu, devenue, après une existence de galanteries, comtesse du Barry.



CHOISEUL
1719-1787.

(D'après Vanloo,
Musée de Versailles.)

Le futur Louis XVI, fils du premier

Louis XV s'était déjà inquiété de la diplomatie de Choiseul, la trouvant trop aventureuse ou trop fière. Un billet très sec lui enjoignit de se rendre, dans les vingt-quatre heures, à son château de Chanteloup (décembre 1770).

La cour, les philosophes et le peuple de Paris transformèrent l'exil de Choiseul en triomphe.

Le « Pacte de famine ». — Louis XV, amusé par la Du Barry, la laissa jouer à la Maintenon, taire et défaire les ministres. Malgré l'épuisement du Trésor, elle reçut 300000 livres par mois.

Le Pacte de famine est une légende des haines populaires qui grossissent les choses ; mais Louis XV fut notoirement intéressé dans une société suspecte pour l'achat et la revente des grams.

La Du Barry fit donner à d'Aiguillon le ministère des Affaires étrangères auquel il joignit bientôt la Guerre ; Maupeou garda les Sceaux et Terray les Finances. On les appela les *Triumvirs*.

Guerre des Parlements. — Les parlementaires du ressort de Paris avaient refusé de se soumettre à l'édit de discipline qui défendait aux magistrats de se dire « un seul et même corps », de correspondre entre eux et de suspendre, pour quelque cause que ce fût, le cours de la justice. Maupeou leur envoya des lettres de cachet, fit ordonner par le Conseil la confiscation de leurs charges et composa le nouveau Parlement avec des fœne tronnaires et des juges à sa dévotion.

L'annonce de deux réformes : l'abolition de la venalite des charges et la gratuité de la justice ne donna pas le change. Le premier président de la Cour des Aides, l'intropide Malesherbes, rédigea

une protestation où il réclamait « États généraux ». Notre silence ne fut pas accusé par toute la nation de trahison et de lâcheté. Interrogez, sire, la nation elle-même, puisqu'il n'y a plus qu'elle qui puisse être écouté.

Les philosophes soutinrent le Parlement Maupeou par haine de l'ancien ; le public épousa la querelle de Beaumarchais contre le juge Goëzman. Accusé



LE PARTAGE DE LA POLOGNE

Figuration symbolique du premier partage, 1772. L'Empereur de Catherine, Frédéric le Grand et l'Empereur Joseph divoquent le royaume, tandis que le malheureux Stanislas s'efforce vainement de sauver sa couronne. D'après une gravure de l'épique, *Chât. géograph. du Levant*.

d'avoir voulu corrompre ce juge, Beaumarchais raconta, dans ses *Mémoires à consulter*, d'une verve endiablée, qu'il n'avait obtenu audience qu'après vingt-deux démarches inutiles et au prix de cent louis et d'une montre remise à la femme de Goëzman.

Terray, avec quelques idées judiciaires, professait qu'une banqueroute partielle était nécessaire pour mettre l'État au pair. Ayant cherché à supprimer les « coupes », parts de bénéfices que les fermiers généraux prélevaient sur les recettes de l'impôt pour leurs protecteurs ou bailleurs de fonds, il trouva sur la liste des bénéficiaires le roi, ses filles, la dauphine, Mme du Barry.



CATHERINE II
1725-1796.
D'après un dessin de
G. G. de L'Évêque.

Partage de la Pologne. — Pour d'Aiguillon, il ne sut qu'assister au plus grand crime du siècle à son déclin : le premier partage de la Pologne (1772) entre Frédéric qui en avait eu l'idée, Marie-Thérèse et Catherine. Désormais l'Europe est en état de péché mortel¹.

Sa politique ne fut guère moins misérable en Orient où il laissa le champ libre

aux Russes contre les Turcs. Toutefois un ambassadeur intelligent, Vergennes, aida à sauver la Suède d'un projet de partage déjà ébauché entre la Russie et la Prusse.

Mort de Louis XV. — A ce point, le plus bas où soit tombée la Royauté depuis Charles VI, Louis XV mourut de la petite vérole, à soixante-quatre ans, après en avoir régné cinquante-neuf.

LE DERNIER « ÉTAT » DE L'ANCIENNE FRANCE

Dans le sens où l'on entend le mot d'une gravure — tirage d'une même planche aux divers degrés d'avancement de l'œuvre — quel est le dernier état de l'ancienne France à la veille de la Révolution ?

L'unité inachevée. — D'abord, si l'unité française, qui a été la constante pensée de la maison capétienne, offre un contraste heureux avec l'Allemagne parcellaire et l'Italie en morceaux, elle est loin encore d'être achevée. Ce n'est encore que le bloc qui attend le sculpteur, le Michel-Ange à la hache. Le roi de France est bien le roi de toute la France. Mais la nation reste divisée en ordres, qui sont comme trois nations, et elle a moins de part à son gouvernement que la Turquie ou la Perse.

Pays d'élection et pays d'Etat. — On a déjà vu que, depuis plus d'un siècle, les provinces étaient privées de représentations.

Les uns s'appelaient encore *Pays d'élection*, parce qu'elles députaient seules aux Etats généraux ; — mais les Etats généraux ne se réunissaient plus.

Les autres s'appelaient toujours *Pays d'Etat*, à cause de leurs droits anciens à une représentation locale, où figuraient les trois ordres, et qui avait le privilège de voter, répartir et percevoir l'impôt ; — mais Louis XIV avait supprimé les Etats provinciaux sauf cinq, et il avait réduit presque à néant les droits de ceux qu'il avait conservés.

Les généralités. — Aussi bien la véritable circonscription administrative, c'était, depuis 1637, la *généralité* avec, à poste fixe, un *intendant* qui possédait la réalité du gouvernement.

De l'intendant, préfet à la dixième puissance, relevaient tous les services publics, finances, travaux publics, commerce, agriculture, police, et il avait le droit d'intervenir dans les affaires de justice et de déférer les causes à la connaissance du Conseil d'Etat. Enfin, depuis l'édit de 1697, qui avait supprimé les

élections municipales, les villes étaient administrées par des maires et des échevins, qui devaient acheter leurs charges et qui étaient sous le contrôle des intendants.

Il est donc exact que la centralité politique et la centralisation administrative datent de l'ancien régime. Mais de cette centralisation qui s'était fondée au milieu des débris de la société féodale et sur les ruines des libertés communales, on aurait pu dire que là où le roi avait établi le despotisme, il l'appelait l'unité.

Le pouvoir royal. — En effet, le rouleau n'a passé que pour détruire ce qui était susceptible de gêner le pouvoir royal. D'une part il a laissé subsister entre les provinces les disparités et discordances qui feront dire à Calonne qu'elles n'étaient pas « naturalisées » et qu'elles étaient le principe de tous les vices de l'Etat, et à Mirabeau que la France n'était encore qu'« une aggrégation inconstituée de peuples désunis ». D'autre part, le rouleau a partout passé à côté des privilèges féodaux ; ils vont devenir d'autant plus intolérables que le peuple, plus instruit prend plus conscience de ses droits, et qu'il a cessé de se résigner à sa servitude et à sa misère comme à son lot naturel.

Législation. — Ici encore, ce qui aurait dû être conservé se perdait et ce qui aurait dû être aboli se maintenait.

La diversité d'une active vie provinciale eut été un bien. Or, la France était déjà, de tous les pays de l'Europe, celui où la capitale avait acquis le plus de prépondérance, tête qui devenait trop grosse.

Dans le même temps, des provinces, même de celles qui étaient anciennement entrées dans la famille française, se réclamaient encore des « capitulations » et des traités qui, à l'époque de leur réunion, avaient maintenu leurs lois particulières, comme clauses essentielles des pactes d'incorporation, et leur avaient laissé des lambeaux d'indépendance.

Non seulement la France continuait à être divisée en deux grandes régions

où la justice civile n'était pas rendue par application du même droit : au Nord, droit *coutumier* ; au Midi droit *écrit* ou droit *romain* ; mais 285 coutumes, comme qui dirait 285 codes, compliquaient encore les affaires, et, surtout, le règlement des héritages. L'unité de législation n'avait été réalisée qu'en matière pénale, pour des procédures de l'Inquisition (question ou torture) et par des peines atroces (roue, flagellation, marque au fer rouge).

Les « justices ». — Enfin, à côté des justices royales, subsistaient les justices ecclésiastiques, municipales et seigneuriales.

Et quelles justices ! « Quand les juges (ceux du roi) achètent leur emploi, disait Guibert, il faut bien que la justice se vende. » Les rôles et les vacations étaient multipliés sans vergogne pour accroître les bénéfices du magistrat et de ses gens. Certains ressorts étaient si étendus qu'il fallait chercher la justice à 40 lieues.

Nécessairement, les justices seigneuriales étaient pires. La plupart des seigneurs vendaient les charges à des incapables ou « des fripons » ; ceux-ci se dédommageaient sur les plaideurs, surtout sur les paysans ; « la justice dégénérait en brigandage ». Le seigneur craignant de fournir aux frais d'un procès criminel, « il ne se faisait aucune recherche des crimes les plus atroces ».

Par contre, la juridiction était impitoyable pour les délits de chasse. Les bêtes, qui dévoraient les récoltes, étaient protégées comme si elles étaient des

hommes et les hommes poursuivis comme s'ils étaient des bêtes. Défense au paysan d'avoir un fusil pour protéger son champ même contre les loups ; un chien pour protéger sa maison même contre les chats. « Condamné, en cas de récidive, à la prison et aux galères¹. »

Mêmes incohérences et inégalités dans le régime fiscal : pays de grande gabelle, pays de petite gabelle, pays exempts ; généralités soumises aux aides et généralités qui en sont exemptes ; et, partout le territoire, ces frontières intérieures qui sont les lignes de douanes².

Les classes privilégiées.

— Le clergé et la noblesse comptaient chacun à peu près 140 000 individus ; le Tiers Etat 25 millions. Chacun de ces ordres avait ses lois distinctes.

Le clergé.

— Moyen-nant un don gratuit, dont la plus grosse partie ne va d'ailleurs pas

au Trésor, le clergé s'est racheté de presque tous les impôts. Il tient les actes de l'état civil. Il a conservé ses tribunaux d'Église (officialités). Il est le seul corps qui ait gardé le droit de tenir des assemblées.

Le clergé a sa démocratie : les curés, fils de roturiers et, pour la plus grande partie, surtout à la campagne, très pauvres ; et son aristocratie, recrutée dans la noblesse, qui tient tous les hauts emplois, — tous les archevêchés et, sauf cinq, tous les évêchés en 1788, — et toutes

1. TAINE, p. 72, CHAMPION, p. 146 ; nombreux textes contemporains à l'appui, Cahier du clergé de Mantes, etc.

2. LAVISSÉ.



LES PLIDEURS
Gravure satirique sur le côté néfaste des procès. Extrait du Recueil de Proverbes de Linguet, 1791. Bibl. Nat., F. 10.

lessinécures, des abbayes qui rapportent de 40 000 à 400 000 livres par an. Brienne, archevêque de Sens, possède en bénéfices 678 000 livres de rente ; une coupe de bois dans une de ses forêts lui rapporte un million¹.

Moins quelques lopins de terre qu'elle a abandonnés aux curés, cette noblesse ecclésiastique possède près du quart du sol français avec 130 millions de livres de revenus, auxquels il faut ajouter 123 millions de dîmes et 100 millions perçus à titre de seigneurs féodaux.

La noblesse. — Les privilèges de la noblesse laïque ne sont pas moins considérables.

Les nobles sont exempts de la taille et de la plupart des impôts. Eux seuls peuvent occuper les emplois de la maison militaire et de la maison civile du roi, sinécures qui rapportent entre 20 000 et 150 000 livres. Si la réalité du pouvoir appartient aux intendants, ils ont gardé les gouvernements généraux, presque tous les gouvernements particuliers et presque toutes les lieutenances générales, sinécures qui rapportent entre 12 000 et 160 000 livres. Ils ont presque tous les grades dans l'armée et dans la marine.

Droits seigneuriaux. — La féodalité, en devenant noblesse de cour, petite noblesse campagnarde ou noblesse ecclésiastique, c'est-à-dire en abdiquant ses offices et ses devoirs, a gardé la plupart des droits seigneuriaux : droits exclusifs de chasse et de pêche ; — droits de garenne et de colombier ; — droits de mutation (chaque fois que la terre du paysan change de maître) ; — droits sur les routes, les ponts, les foires ; — banalités (redevances chaque fois que le paysan se sert du moulin, du four et du pressoir seigneurial, et il lui est défendu de porter ailleurs son blé, son grain ou son raisin ou ses olives) ; — redevances en argent, quint et requint, et en nature, en vin et en graines sur les terres des paysans du voisinage, car « ces terres ont appartenu autrefois aux barons » ; — et, encore, ces autres droits que le clergé de Touraine qualifiera dans ses cahiers d'« indécents et de ridicules » : obligation de battre les grenouilles dans les douves du château pour procurer au seigneur un sommeil tranquille ; — droit de fouage (interdiction de faire, sans redevance préalable, du feu dans sa chaumière) ; — droit de relâquier (interdiction de nourrir des bestiaux, sans redevance préalable, sur les herbages du territoire).

Les nouveaux nobles. — Ces impositions, qui terrassent les paysans, « maintenus par la barbarie féodale dans un engourdissement mortel² », n'empêchent pas les seigneurs campagnards de s'enrichir ; la plupart sont des nobles ruinés.

Pour la noblesse de cour et la noblesse ecclésiastique, aristocraties de l'aristocratie, leur prodigalité et leur négligence ont le plus souvent raison de l'immensité de leurs revenus. Le prince de Guéménéc fait une faillite de 35 millions. Le duc d'Orléans laisse un actif de 114 millions et 74 millions de dettes.

Que l'argent roule et passe des nobles « qui tiennent à honneur à vivre noblement », aux fermiers généraux et aux financiers, aux « nouveaux riches », qui ont d'ailleurs hâte de sortir de la roture et qui n'ont à aucune époque acquis plus facilement la noblesse qu'à la veille de la Révolution³, il n'y a pas grand mal.

Mais le scandale qui fait monter le flot des colères, c'est que ce roturier, qui doit à sa richesse, bien ou mal acquise, ses titres de noblesse, participe aussitôt aux privilèges de sa nouvelle classe et se trouve exempt de la participation dans les dépenses publiques. « Il suffit d'être riche pour devenir noble et de devenir noble pour cesser de payer⁴. »

Les inégalités fiscales. — De toutes les inégalités, c'est celle de l'impôt qui offense et irrite le plus. Au surplus, qu'elle soit en haut ou qu'elle soit en bas, elle est, entre toutes, pernicieuse.

Le privilège fiscal des riches, noblesse et clergé, qui fait peser l'impôt sur les classes laborieuses, non seulement arrête le développement de la fortune publique, mais crée la misère.

C'est surtout de cette misère, œuvre affreuse de l'inégalité, que va sortir la Révolution.

D'autre part, le privilège fiscal des moins fortunés conduirait vite les démocraties à la démagogie césarienne : « Le pain et les jeux de cirque. »

Pour les hommes de la Révolution, « contribuable » et « citoyen » seront si bien des mots synonymes que Robespierre, à une motion d'exemption de l'impôt pour les classes nécessiteuses, opposera la question préalable.

« La motion, dira le terrible conventionnel, est humiliante pour le peuple en ce qu'elle le priverait d'apporter son obole à la patrie et laisserait au riche le

2 Cahier du clergé d'Amont, dans CHAMPION.

3. TOCQUEVILLE.

4. DUPONT DE NEMOURS.

monopole de ce grand devoir civique.)

L'impôt. — L'impôt dû par tous, égal pour tous, doit être proportionnel à la fortune, — la progressivité étant une modale rationnelle de la proportion, jusqu'à la limite où elle devient de la confiscation, c'est-à-dire du vol; — et il doit être consenti par la nation, par le contribuable lui-même.

Ces deux principes, dont la Révolution fera, en les réunissant, l'une des vertus fondamentales de l'ordre nouveau, datent de l'un; c'est le second qui est le plus ancien.

L'impôt féodal.

La contribution égale aux charges publiques a pu être entrevue, elle n'a pas été réclamée par la France des temps féodaux; l'impôt y fut le paiement par les roturiers pour la protection armée que leur devaient les seigneurs; même quand le tribut est porté au roi, il est d'essence féodale. Par contre, le consentement préalable de l'impôt a été posé et admis dès la seconde année du xiv^e siècle, aux premiers Etats généraux de 1302, réunis par Philippe le Bel; il fut ensuite rappelé par les Etats généraux chaque fois que le roi les a convoqués, en ayant besoin.

L'impôt royal. — La transformation de l'impôt féodal en impôt royal n'a pu être accomplie par la monarchie capétienne qu'avec le concours des Etats généraux.

Au xv^e siècle, les Etats, dans leur confiance, ont accordé au roi le droit de lever, d'une façon permanente, en dehors de leur autorisation périodiquement renouvelée, le principal impôt: la taille. Les Etats ne sont plus réunis, en conséquence, que pour le vote de nouveaux impôts, donc à d'assez longs intervalles. Enfin, ils ne sont plus réunis du tout quand la monarchie a définitivement triomphé, avec Richelieu, des derniers féodaux.

Impôts directs ou contributions indirectes, il s'agit au roi d'en obtenir l'enregistrement des Parlements, ou de le leur imposer, en lit de justice, quitte à essuyer leurs remontrances.

La taille et la corvée. — Le principal impôt direct était la *taille*, tantôt réelle, tantôt personnelle, frappant soit la terre soit le revenu. Le montant en était fixé annuellement par le roi. Il prenait au taillable plus de la moitié de son revenu.

La capitation et les vingtièmes devaient être, à l'origine, payés par tous les revenus, sans en excepter celui du dauphin. Mais le clergé, les nobles et les fonctionnaires avaient trouvé le moyen de s'en racheter, moyennant un médiocre versement une fois payé.

Les impôts directs étaient établis et levés directement par les agents de l'administration centrale; la gabelle, impôt du sel, les aides, impôts sur les boissons, et les douanes intérieures, étaient des impôts «affinés», qui variaient de province à province.

La corvée était devenue royale sans cesser d'être seigneuriale, à la fois impôt public et impôt privé, ce qui contribuait à la rendre plus odieuse.

L'objet spécial auquel l'Etat faisait servir les prestations en nature (construction et réparation des routes, les rendait supportables à cause de l'im-

térêt évident d'une meilleure voirie locale.

Le «corvéable» s'irritait dans les cas, qui se multipliaient vers la fin de l'ancien régime, où il fut employé à toutes sortes de travaux, comme de bâtir des casernes, de charroyer des effets militaires à la suite des troupes et de transporter des forçats au bagne.

La pire vexation, c'était quand le seigneur, qui n'assurait plus au paysan aucune protection, l'arrachait à son champ pour travailler ailleurs et sans salaire.

Les paysans. — Ajoutez maintenant à ces impôts d'Etat, non seulement les impôts municipaux, mais les dîmes et les taxes diverses que continuent à percevoir les seigneurs et les gens d'Eglise, et qui pèsent presque exclusivement sur la campagne; et la condition du paysan français apparaîtra pire généralement au



L'ÉGALITÉ DEVANT L'IMPÔT
Que la noblesse, le clergé, le tiers état s'unissent fraternellement pour supporter en commun le poids de l'impôt, tel est le vœu du graveur inconnu, qui passa pour séditieux. D'après une gravure de 1780, *libl. Nat. Est.*



PARMENTIER
1737-1813.
(Bib. Nat., Est.)

xviii^e siècle qu'elle ne l'avait été même au xiii^e 1.

Le serf, dont la vie était assurée en échange de sa liberté, a été moins malheureux. Quelques progrès en agriculture, l'introduction, en 1781, d'un nouvel aliment, la pomme de terre, apportée par Parmentier, améliorent à peine sa misère, mais non sa détresse. Il vit dans un affreux isolement où il ruminait avec colère sur l'emploi que font de l'argent qu'il a sué le roi, ses maîtresses et ses courtisans. Il paraît toujours soumis alors que l'irrégulation du siècle l'a déjà envahi et que la jacquerie couve en lui.

Avertissements. — Evêques et seigneurs, pour peu qu'ils aient des yeux pour voir, s'inquiètent. C'est l'évêque de Clermont-Ferrand qui écrit à Fleury : « Les nègres de nos îles sont infiniment plus heureux ; car, en travaillant, ils sont nourris avec leurs femmes et leurs enfants, au lieu que nos paysans ne peuvent, avec le travail le plus dur et le plus opiniâtre, avoir du pain pour eux et leur famille. » C'est le marquis d'Argenson qui impute la cause de tous ces maux au régime fiscal. C'est Calonne lui-même qui traite le régime fiscal « d'absurde, d'abominable, de cruel, d'affreux, d'horrible et de révoltant. »

Le voyageur anglais, Arthur Young, parcourant les campagnes désolées, se crut transporté en plein moyen âge et annonça la révolte. L'ambassadeur d'Autriche écrivit : « Il est impossible que cet état

de choses subsiste longtemps sans qu'il s'ensuive quelque catastrophe. »

Industrie et commerce. — L'industrie, bien qu'entravée elle aussi par « l'industrie fiscale »² et par la servitude des jurandes, et le commerce, malgré les règlements absurdes et, quelquefois, criminels sur la circulation des blés, et en dépit des douanes intérieures, ont fait des progrès, mais beaucoup moins considérables qu'il n'eût fallu et fort inférieurs à ceux de l'Angleterre dans le même temps. Seul, le commerce colonial est prospère, à partir de Louis XVI.

« **La douceur de vivre.** » — On a souvent cité le mot de l'un des témoins³ du siècle à son déclin : « Qui n'a pas vécu dans les dernières années de la Monarchie, n'a pas connu la douceur de vivre. »

Il y eut, en effet, pendant ces mêmes années où le peuple fut si malheureux, des sociétés pour qui la vie continuait d'être une tête de Watteau ou une comédie de Marivaux. Ce n'est qu'un coin du tableau, mais que l'on ne saurait négliger. La légende du *Français léger* est née de ce monde aimable et frivole.

Il n'y a pas eu beaucoup de peuples qui aient été plus souvent que le peuple français jugés sur l'apparence. Il a encouragé ainsi nombre de mauvais desseins et préparé de tragiques déceptions.

La France elle-même s'est plus d'une fois trompée sur elle-même. Elle a quelquefois pris des aurores pour des crépuscules. Il n'est pas certain qu'elle ait, même aujourd'hui, mesuré toute la grandeur de son xviii^e siècle. On vient d'en voir les côtés d'ombre. On va en voir les phares de lumière qui n'ont pas fini de rayonner sur le monde.

2. Cahier du Béarn.

3. Talleyrand, évêque d'Autun, le futur ministre du Directoire, de Napoléon et de Louis XVIII.



CHAPITRE XXII

LA SOCIÉTÉ

LES LETTRES ET LA PHILOSOPHIE

AU XVIII^e SIÈCLE

Les idées nouvelles. || Les influences anglaises. || L'Encyclopédie. || Voltaire, Diderot, Montesquieu, J.-J. Rousseau, etc. ||
Les Sciences : D'Alembert, Lavoisier, Buffon. || **Les arts :** Watteau, Houdon.

Les idées nouvelles. — Au xviii^e siècle, la politique, la philosophie, les lettres et les arts ont un caractère général commun : une négociation de Richelieu, une campagne de Turenne, un discours de Descartes ou de Bossuet, une tragédie de Racine, une architecture de Mansart, un jardin de Le Nôtre, un tableau du Poussin procèdent du même style, des mêmes principes : des règles pareilles s'y adaptent à des fins semblables ; le siècle est ordonné, discipliné, hiérarchisé.

C'est tout le contraire au xviii^e siècle. La tradition, dans les derniers temps de Louis XIV, a étouffé jusqu'aux dernières survivances de la liberté ; la règle a été trop rigide, la hiérarchie trop lourde. Maintenant la raison se révolte.

D'abord, renonçant à pénétrer les mystères de la métaphysique, la raison ne veut plus s'attacher qu'aux vérités de fait : ses études, ce seront la nature, l'homme, la société, les lois. Elle s'associe donc à la science, et si étroitement qu'elle ne tardera pas à se confondre avec elle. Dès lors, elle ne reconnaît rien qui lui soit supérieur ; elle a sa fin en elle-même, et elle se fait une langue nouvelle, courte, rapide, claire, autant qu'était ample et complexe la grande phrase de Pascal et de Bossuet.

Sans avoir de plan, ni même d'intentions précises, la raison engage la lutte contre toutes les formes de l'autorité, religieuse ou politique ou littéraire.

Pascal, angoissé, a crié : « Taisez-vous, raison imbécile ! » Elle ne se taira plus.

Ayant décrété que tout est mauvais du passé, elle est joyeusement éprise de nouveauté et d'avenir. Prenant la religion, non point par sa poésie, sa morale

ou son utilité sociale, mais par le dogme, elle y voit un obstacle à l'essor de l'idée de progrès. Elle a le sens profond, le culte de l'humanité. Son arme favorite, impitoyable, c'est l'esprit.

Le principe monarchique. — La réaction contre le despotisme politique s'était manifestée pour la première fois dans le tumulte des esprits et des mœurs qu'avait été la régence.

La lettre de la monarchie du droit divin survit ; l'esprit n'y est plus.

Louis XV, après la régence, peut bien réintégrer Versailles ; ce n'est plus le Versailles de son aïeul. Sa cour n'est plus la Cour, le « nombril » (comme disaient les Grecs de l'un de leurs temples) de la monarchie. Comme le roi n'est plus le demi-dieu qui anoblit tous ceux qu'il honore de sa faveur, il ne prend plus, crainte de déchoir, les principaux ministres dans la bourgeoisie, mais il y prend ses maîtresses.

Louis XIV élevait à lui ; Louis XV descend.

Il n'est pas le premier qui ait mené le pays à des guerres désastreuses et d'autres guerres n'étaient pas plus justes que les siennes ; mais, cette fois, l'intérêt dynastique s'est étalé trop grossièrement ; les défaites ont été humiliantes.

Il n'a pas construit la Bastille ni, le premier, imaginé d'y détenir, sans intervention de la justice, sur simple lettre de cachet, des opposants et des suspects ; mais ceux qu'il envoie de préférence dans la vieille forteresse sont des philosophes, des novateurs, les ennemis des abus.

Il n'a pas forgé la grossière machine fiscale qui ne pèse que sur le peuple et qui achève de l'écraser; mais, devant une misère toujours croissante, le scandale du luxe de la cour et des favorites a paru une offense et une provocation. La monarchie est atteinte dans son principe.

L'Église. — L'éternelle Église n'est pas moins ébranlée.

La révocation de l'édit de Nantes, qui avait trouvé en son temps une approbation presque générale, s'est retournée contre chacun de ses auteurs pour toutes les conséquences désastreuses qu'elle a eues.

Bien que l'Église s'obstine à réclamer du pouvoir séculier qu'il achève l'œuvre de Louis le Grand, elle-même s'aperçoit qu'en chassant les protestants, elle a fait le jeu des « libertins ». La proscription de ces hommes austères qui affectaient la religion jusque dans leur costume, a contribué, pour parler comme Bossuet, à faire glisser le siècle « de l'intempérance des sens à l'intempérance des esprits ».

Et la charrue n'a point passé en vain sur les ruines de Port-Royal, sur l'enclos d'Arnauld et de Pascal : le sel de la terre s'en est allé.

Dans les disputes publiques de l'Église (avec les jansénistes, les jésuites, les gallicans, les quietistes), elle a pris constamment pour juge l'élite des laïques; elle a donc appelé la raison à se prononcer sur la foi. Enfin, elle a lacéré son décor religieux : les Dubois et les Tencin, les Brienne et les Rohan, incrédules notoires, les grands seigneurs mitrés qui mènent une vie de luxe ou de plaisir, n'ont pas impunément succédé au père de l'Église qui était Bossuet, à l'apôtre qui était Fénelon, ni des abbés de cour et de ruelle aux Mabillon et aux Rancé.

Du premier jour, la réaction contre l'intolérance et le scandale n'a donc pas été seulement anti-catholique, anti-chrétienne, mais elle a été anti-religieuse. Cette méconnaissance de l'importance sociale, politique et morale des phénomènes religieux, donc de quelques-unes des lois les plus profondes de l'histoire, surprend aujourd'hui; elle était alors générale.

Moins de trois ans après la mort de Louis XIV, Paris, la cour, la meilleure compagnie, ont applaudi la déclaration de guerre du jeune Voltaire :

« Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple nous croit : leur science, [pensez]

chassée par l'ennui, a fui Versailles, elle se presse à Paris dans les salons — chez Mme Geoffrin, la marquise du Deffand, la duchesse de Luxembourg, l'ardente Lespinasse, Mme d'Épinay; plus tard, chez Mme Necker et chez sa fille, Mme de Staël, — qui se disputent les philosophes à la mode, et mettent leur orgueil à les dépasser en hardiesse. Paris devient le quartier général des idées nouvelles. Tout ce qu'il y a de plus éminent dans les pays étrangers y accourt, prend le mot d'ordre.

La franc-maçonnerie française est à l'origine un groupement « de gens du monde » et d'écrivains, ou les femmes sont admises. Le duc et la duchesse de Chartres, le duc de Luxembourg, le marquis de La Fayette, les duchesses de Brancas et de Luyne y voisinent avec Voltaire, Helvétius, Cabanis, Lalande.

Cette élite de la noblesse, libérale, généreuse, en révolte contre l'absolutisme et le scandale, ne travaille pas pour elle-même, mais, consciente ou à son insu, pour la bourgeoisie et pour le peuple.

Le Tiers Etat. — Indemne de toutes les fautes d'un gouvernement où elle n'a point eu de part, la bourgeoisie aspire et se prépare au pouvoir. Son infatigable activité au travail et ses patientes économies ont concentré en elle la plus grande partie des richesses du royaume. Sous le colbertisme qui a survécu à Colbert, l'industrie, le commerce, la marine marchande ont continué à se développer malgré l'emprisonnement des ouvriers dans les systèmes corporatifs.

Le goût de la liberté est ancien chez les bourgeois; leurs grands ancêtres ont eu raison de la féodalité par les communes; la pratique des franchises municipales a été une bonne école; à l'époque des guerres de religion, le *Tiers Parti* ou *Parti politique*, qui a fini par triompher avec Henri IV et l'édit de Nantes, a été surtout un parti bourgeois; Louis XIV, pendant la belle époque de son règne, a employé de préférence les bourgeois.

Les influences anglaises. — La bourgeoisie, maintenant, regarde vers l'Angleterre; les protestants, réfugiés en Angleterre, ont célébré ce pays de la liberté. Il n'y a pas eu beaucoup de missions plus fécondes que celles de Voltaire et de Montesquieu, ambassadeurs de la bourgeoisie à Londres.

« Nous prendrons insensiblement aux Anglais, écrit Voltaire, leur noble liberté de penser et leur profond mépris pour les fadaïses de l'école. »

Les salons. — Depuis que la noblesse,

Négociants, fabricants, avocats, médecins, professeurs, hommes de lettres, financiers, cette classe moyenne est, par excellence, la classe éclairée. Elle a gravi l'escalier de degrés de l'échelle sociale pour prétendre à l'égalité avec une noblesse qui a renoncé à son rôle public, et pour prétendre à l'autorité sous un roi qui elle permettra de régner, s'il l'appelle à gouverner.

Le peuple monte derrière elle, conduit par elle et la poussant. Bourgeoisie et peuple associés, c'est le Tiers Etat.

Philosophes et bourgeois ont entrepris

LES LETTRES

Le parti des philosophes. — Les philosophes proprement dits ont peu écrit sur la philosophie: presque tous ont médité de la métaphysique; mais la plupart de leurs ouvrages, tragédies, comédies, poèmes, romans, contes, histoire, dans un temps où il n'existe ni presse, ni tribune, ce sont surtout des véhicules à idées politiques et sociales. Les philosophes sont un « parti ».

Les lettres — Pourtant, ni tous les hommes de lettres, ni tous les philosophes ne sont descendus dans le combat.

L'amour est le seul sujet des comédies de Marivaux, vives, tendres, parfumées de poésie, d'une préciosité shakespearienne. C'est un sentiment « si doux » si « noble », qu'« il ressemble à une vertu ».

Ses romans (*Marianne*, le *Paysan parvenu*), d'une analyse pénétrante, sans aventures, font penser à Chardin comme son théâtre à Watteau.

Le Sage, dans ses comédies et dans ses romans, alertes et gais (*Aventures de Gil Blas*), où il s'inspire des *picaresques* espagnols et apparaît comme le précurseur des réalistes, est curieux surtout de l'homme et de la vie.

Un petit chef-d'œuvre de passion et de vérité, *l'Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut*, est le seul roman qui subsiste de l'abbé Prévost.

Destouches, Piron et Gresset essayent de restaurer la comédie de caractère, La Chaussée inaugure le drame larmoyant, sans regarder plus loin que la rampe.

Les poètes, élégiaques ou descriptifs, didactiques ou lyriques, Saint-Laubert, Delille, Louis Racine, J.-B. Rousseau, Lebrun, plus

de renverser les privilèges, de mettre fin à l'effroyable oppression fiscale qui réduit le peuple à la misère, de l'associer à la vie publique, de lui ouvrir de larges voies vers la liberté, d'établir un régime fondé sur le droit naturel, d'atfranchir la conscience.

Le nom de XVIII^e siècle a été attaché particulièrement à cette dernière période de l'Ancien Régime qui va de 1715 à 1789. La vie intellectuelle de ce monde, en réaction déclarée contre celui du siècle précédent, est singulièrement variée.

tard le fabuliste Florian, ont surtout du métier. Il y a de l'émotion chez Millevoxe, chez Gilbert; de la grâce chez Denat, Boutliers, Parny.

On ne connaît qu'après sa mort les poèmes d'André Chénier, né à Constantinople d'une mère grecque, qui, tout baigné de lumière antique, épris de belles formes, « athée, disait-il, avec délices », aurait été un autre Lucrèce.

L'abbé de Condillac, qui fait dériver toutes les facultés de la seule sensation et pour qui l'âme n'est qu'une pure abstraction¹, s'est enfoncé jalousement dans la sphère de la philosophie spéculative.

L'Histoire ancienne de Rollin, où, sans beaucoup de critique, il délave Tit-Live et Plutarque, aidera inconsciemment à forner des âmes républicaines.

Mais l'intérêt du siècle, on dirait volontiers que le siècle lui-même n'est pas là.

Voltaire. — D'abord, Voltaire, « le Roi Voltaire », qui, des premiers temps de la régence à la veille de la Révolution, tient l'opinion en haleine, s'essaye dans tous les genres, excelle dans plusieurs, prend la tête du mouvement philosophique, domine de son nom tous les noms de ses contemporains, comprend presque tout, devine le reste, « l'universel Voltaire »².

Parisien comme Molière³, élève des Jésuites comme Descartes, introduit par un abbé, son parrain, dans la société libertine du Temple que préside le grand prieur de Vendôme, Voltaire, à vingt-quatre ans, a débuté par une tragédie contre la superstition (*Edipe*) et il a sur le chantier un poème contre l'intolérance (*la Henriade*). Ecraser la superstition et



MARIVAUX
1688-1752
(D'après Varlo.)

1. *Traité des Sensations*.

2. Lord BYRON.

3. Né à Paris le 21 novembre 1694.



VOLTAIRE
(1694-1778).
D'après Houdon,
Comédie-Française.

l'intolérance, ce sera le mot d'ordre de sa longue existence.

Œuvres de Voltaire

— Comme le fameux fil rouge qui traverse tous les cordages de la marine anglaise, la haine de l'oppression, qu'elle soit religieuse ou politique, circule dans tous ses ouvrages. — Dans ses tragédies, qui sont d'un Euripide français

(après Corneille-Eschyle et Racine-Sophocle) : *Brutus*, *la Mort de César*, *Mérope*, d'une rhétorique républicaine ; *Alzire*, *Sémiramis*, qui pourraient avoir, comme *Mahomet*, le sous-titre : le fanatisme ; *Mahomet*, « Tartufe en armes » ; même *Zaïre*, avec le couplet sur les religions, simples produits de milieux différents. — Dans ses poèmes surfaits, puis trop oubliés, la *Henriade*, le *Désastre de Lisbonne*. — Dans ses satires et épîtres en vers, ses délicieuses poésies légères. — Dans ses romans philosophiques, où sa grâce de conteur est inimitable et où défile toute l'expérience de la sagesse (*l'Ingénu*, *Zadig*, *Jeannot et Colin*, et son chef-d'œuvre : *Candide*, livre de pitié humaine sous le voile de l'ironie). — Dans ses dialogues, facéties, opuscules, essais de législation, essais de critique, ses articles de l'*Encyclopédie*, où les sories ne font pas défaut, mais qu'on lira toujours, comme ses romans, parce qu'il y est tout entier, avec son ardente curiosité, son goût sûr et vif, son bon sens robuste, son esprit, sa bravoure d'esprit, sa science dépourvue de pédantisme. — Dans ses livres d'histoire : le *Siècle de Louis XIV*, le *Siècle de Louis XV*, *Charles XII*, *l'Essai sur les mœurs*, où il renouvelle la vieille chronique, y fait entrer le mouvement de la civilisation et esquisse le tableau des progrès de l'humanité. — Dans ses écrits scientifiques, où il vulgarise Newton, rejette la construction théologique des rapports de l'homme et du monde. — Enfin, dans sa *Correspondance* — avec d'Argental, Damienville, le président Hénault, la marquise du Deffand, Mme du Châtelet, d'Alambert, Condorcet, Richelieu, l'impératrice Catherine, le roi de Prusse, la terre entière, — où sa prose, la plus claire, la plus alerte, la plus française qui soit,

atteint à la perfection et sa raillerie à la révolte.

Les campagnes de Voltaire. — Il n'y a pas d'œuvre plus multiple, plus abondante ; il n'y a pas eu de vie plus pleine.

Exilé, à la suite d'un premier séjour à la Bastille, en Angleterre, il en a rapporté le drame de Shakespeare, « barbare de génie », la philosophie de Locke, les principes de la société moderne (la liberté politique, l'égalité devant l'impôt : « Tout le monde paye ; chacun donne, non selon sa qualité, ce qui est absurde, mais selon ses revenus »). Il a été ensuite courtisan, et même assez plat : de Louis XV et de la Pompadour, à Versailles ; à Sceaux, chez la duchesse du Maine ; à Lunéville, chez le roi Stanislas ; à Berlin, chez Frédéric, que, tour à tour, il aime, encense et déchire.

De la retraite des *Délices*, près de Genève, puis de son château de Ferney, à une demi-heure de la frontière et toujours pleins d'un flot de visiteurs curieux d'approcher le grand homme du siècle, il a enfin, pendant vingt-trois ans, et sans une heure de lassitude, passionné ou divertit l'Europe par le fracas de ses tirs à longue portée et par l'éclat de ses feux d'artifice.

Il s'est enrôlé, du premier jour, dans l'*Encyclopédie*. Ayant renoncé aux grands ouvrages, il multiplie les petits, parce que « ce sont les petits livres portatifs, à trente sous, qui sont le plus à craindre ». Avant qu'il y ait des journaux politiques, il est le premier des journalistes.

Presque tous ses écrits de cette période ont pour objet le bien public. Ses idées déborderont des cahiers de 80.

Assez indifférent à la forme des États, monarchiste comme il est déiste, il a la haine de l'arbitraire comme de la superstition, et proclame que « la loi fondamentale de toutes les nations, c'est la liberté ». Nulle autre souveraineté que celle de la loi. La première des libertés, c'est la liberté de conscience. Il l'exige des protestants comme des catholiques, pour les philosophes comme pour les juifs. La liberté de parler et d'écrire en est inséparable.

Ennemi des corporations, il veut que le travail soit libre. Il réclame l'affranchissement des derniers serfs (du Mont-Jura) ; l'esclavage est contre nature. Les droits féodaux doivent disparaître. L'impôt doit frapper proportionnellement tous les citoyens, sans privilège et sans restriction.

Il déclare la guerre aux couvents ;

1 Réunis dans le *Dictionnaire philosophique*.

leurs biens doivent être confisqués, employés à des œuvres d'assistance sociale, hôpitaux, maternités, hospices pour les vieillards et les travailleurs invalides, assainissement des villes. Il préconise l'instruction par les Laïques, mais sans en exclure l'enseignement religieux, la croyance essentielle au « Dieu rémunérateur et vengeur », car, comment imaginer

Que cette horloge existe et n'ait point d'horloger?

Il est concordataire et universitaire avant Bonaparte, libre-échangiste avant Turgot.

Enfin, il ne lui suffit pas de commenter Beccaria (*Traité des délits et des peines*) et de flétrir la sauvagerie et l'absurdité d'une procédure judiciaire qui date du moyen âge, mais, dès qu'il s'est persuadé que le protestant Calas a été roué en place de Grève pour le prétendu meurtre de son fils qui s'est donné la mort; que Sirven et sa femme n'ont pas été moins injustement condamnés par contumace sous l'accusation d'avoir tué une fille qui s'est jetée dans un puits; que le chevalier de la Barre n'a été décapité que pour ne pas s'être découvert devant la procession du Saint-Sacrement et avoir chanté des chansons impies; que Lally-Tollendal a été exécuté pour une trahison imaginaire, il entreprend, avec quelque chose de la sainte joie que célèbre Luther, de faire réviser leurs procès ou réhabiliter leurs mémoires, et il y réussit pour Lally, les Sirven et Calas, au milieu d'un immense applaudissement qui consacre sa gloire.

Il peut maintenant revenir à Paris pour y mourir après des ovations triomphales (1778). Son caractère n'a pas toujours été à la hauteur de son talent. Il a commis des fautes et de mauvais livres¹. Des successeurs lui ont fait du tort. Mais s'il n'avait pas été fanatique de justice et de liberté, ses erreurs auraient été pesées à d'autres balances que celles où les actions des uns sont lourdes comme du plomb, les actions des autres légères comme des plumes.

Diderot². — Les philosophes combattent en ordre dispersé quand Diderot, qui avait accepté de traduire pour 1 200 livres l'encyclopédie britannique de Chambers, eut l'idée de l'Encyclopédie française et s'associa d'Alembert.

Diderot fut une tête universelle, toujours brûlante, curieuse de tout, aimant tout, « Pantophile » comme le surnomma

Voltaire, et l'esprit le plus synthétique peut-être qui ait surgi depuis Aristote. Goethe a dit de lui : « La plus haute fonction de l'esprit est d'évoquer l'esprit. » Bien plus, il déborde de son siècle.

C'est un précurseur. Il a annoncé le théâtre moderne « où l'on discutera les points de morale, le changement des lois », et qui sort directement de ses deux comédies bourgeoises (*le Père de famille* et *le Fils naturel*), d'ailleurs médiocres, et de son éblouissant *Paradoxe sur le comédien*.

De sa critique artistique (les *Salons*, *l'Essai sur les peintres*) jaillit le conseil hardi, alors révolutionnaire : « Allez à la nature ! L'ennemi, c'est le modèle d'atelier. Délivrez-moi des modèles. Allez aux Châtreux, à la Guinguette. »

Ses romans et ses contes, à vrai dire des livres qui échappent à tout genre classé (*la Religieuse*, *le Neveu de Rameau*, l'étonnante *Histoire de Mme de la Pommeraye* surgissant du fatras de *Jacques le fataliste*) préparent l'avènement de Fidéal nouveau, qui n'est pas la beauté, ou ce qu'on appelle ainsi dans les écoles, mais qui est le caractère, la vie elle-même, où tout ce qu'on saisit d'une poigne forte devient intéressant.

Son style impétueux d'improvisateur, quand il ne descend pas à la rhétorique, annonce le lyrisme romantique.

Enfin, philosophe passionné de vérité, chercheur audacieux et toujours sincère, qui ne redoute pas les contradictions, tantôt déiste : « Il faut accoutumer les enfants à dire : Nous étions quatre, Dieu, mon ami, le gouverneur et moi », tantôt panthéiste : « Élargissez Dieu : voyez-le partout où il est, ou dites qu'il n'est point... » et, encore, tantôt vertueux à la romaine, tantôt immoral à la façon du sauvage, il dépasse Newton et, continuant Leibnitz, tend la main à Lamarck et à Darwin (*Rêve de d'Alembert*, *Eléments de physiologie*, *Lettre sur les aveugles*)

Prospectus et discours préliminaire. — Le prospectus de l'Encyclopédie ou « Dictionnaire des sciences, des arts et des métiers » parut au mois d'octobre 1770. Diderot, qui l'a rédigé, explique l'objet de l'entreprise : c'est de former un arbre généalogique de toutes les connaissances humaines et de marquer les liaisons qu'elles ont entre elles,



DIDEROT
1713-1784
(D'après Flagonard.)

1. La détestable *Pucelle*.
2. 1713 à 1784.

car la science est *une* comme la nature.

D'Alembert, déjà illustre comme géomètre, entré à vingt-trois ans à l'Académie des sciences, prit la direction de la partie mathématique et écrivit la préface.

Le *Discours préliminaire*, d'une élégance simple, courageux sans témérité,

sage sans profondeur, vigoureux sans cloquence, lumineux sans éclairs, fut reçu par un bruyant applaudissement qui s'étendit à toute l'Europe et décida du succès.

L'Encyclopédie. — Tout ce qui compte dans le siècle a répondu à l'appel. D'abord, la phalange, la garde : Voltaire; Montesquieu, qui donne l'admirable article sur le goût; Buffon et Daubenton pour l'histoire naturelle; Rousseau pour la musique; Marmontel pour la littérature; Turgot pour l'administration et l'économie politique. Vient ensuite

le gros de l'armée; Belvétius, le futur auteur des livres de *l'Esprit* et de *l'Homme*, ancêtre du positivisme, qui proclame « que la morale doit être traitée comme une physique expérimentale »; le baron d'Holbach, le futur auteur du *Système de la nature*; l'abbé Raynal qui écrira *l'Histoire philosophique des Indes*; l'abbé Mably, frère

de Condillac, qui développe des théories communistes; Quesnay, le physiocrate, médecin de Louis XV, fondateur de l'école économique; l'abbé Morellet, autre économiste; le hardi moraliste Duclos; le président de Brosses; l'infatigable chevalier de Jaucourt, et cent

autres, savants, artistes, industriels, avocats, simples ouvriers

(pour la technique des métiers), historiens, géographes, grandes dames et couturières (pour les modes), et, pour la métaphysique orthodoxe et la théologie, les abbés Bernier, Yvon et Mallet, aumôniers de l'armée des philosophes.

Désormais, il y a un parti encyclopédiste, un parti organisé, discipliné, docile au mot d'ordre, ardent à la lutte, bientôt, lui aussi, exclusif et violent.

Bataille pour l'Encyclopédie. — Par deux fois, la publication du *Dictionnaire raisonné*

FRONTISPECE DE L'ENCYCLOPÉDIE



1. Veritable sort de son temple, elle n'oppose qu'une faible résistance à vos vœux. Les Sciences, les Lettres et les Arts l'accablent et lui présentent des offrandes.

(D'après une gravure de Cochin.)

est suspendue, d'abord à la requête des Jésuites, puis à celle du Parlement à « cause du tort irréparable qui résulte d'un tel ouvrage pour les mœurs et pour la religion », et Diderot est envoyé à Vincennes.

D'Alembert se lasse, Rousseau déserte. Mais Diderot tient bon, promet « d'être sage » et remet en marche la grande machine qui doit faire triompher la raison. Il est appuyé ouvertement par la

1. Roumanier à la mode des Incas, Bédouin, auteur de charmants mémoires.

faveur des salons et par l'opinion, en secret par Richelieu, Chouseul, Bernis, Malesherbes, directeur de l'imprimerie, par Mme de Pompadour elle-même, dont Voltaire a dit galamment : « Elle est des nôtres. »

Il s'est juré d'achever l'entreprise, et de l'achever en France, bien que le roi de Prusse et l'impératrice de Russie l'invitent à la transporter chez eux, et la victoire lui reste. Le dernier volume paraît en 1772.

L'esprit encyclopédique. — Le répertoire termine, la bataille reprendra en ordre dispersé, avec les chevromes de l'Encyclopédie et d'audacieux nouveaux venus, le moraliste Chamfort, le romancier Choderlos de Laclos, auteur d'un terrible requête contre la société (*les Liaisons dangereuses*), l'avocat Linguet, Rivarol, et la troupe, d'année en année plus nombreuse, des journalistes.

Monument plus vaste que grand, chef-d'œuvre avorté Babel vit en ruine, que n'a-t-on dit de l'Encyclopédie? Diderot, d'Alembert eux-mêmes ont reconnu la valeur très inégale des articles fournis par tant de collaborateurs, les faiblesses et les lacunes de l'œuvre. L'édifice est précaire, mais l'esprit encyclopédique a survécu dans le rationalisme, qui est à la fois un doute systématique et universel et la limitation de la croyance aux vérités établies par les faits et par l'expérience.

Les constructeurs. — Evidemment, l'Encyclopédie a été surtout une entreprise de destruction. Cependant les philosophes n'ont pas limité leur ambition à réduire l'autorité de la tradition et de la coutume. Beaucoup sont des constructeurs.

De fait, les hommes de lettres sont devenus les principaux hommes politiques du pays¹. Les matières du gouvernement sont le fonds commun de tous leurs écrits, depuis le traité doctrinal jusqu'à la chanson. Quelque variés que soient les systèmes, tous pensent qu'il faut asseoir la société nouvelle sur « des règles simples et élémentaires, puisées dans la loi naturelle et dans la raison ».

Aussi bien l'Encyclopédie, pour grande qu'ait été sa place dans le siècle, n'est pas tout le siècle. Montesquieu ne l'a pas plus attendue pour retrouver les titres égarés du genre humain² que Buffon pour renouveler les sciences naturelles; Rousseau n'est entré dans le « parti » que pour

en sortir et c'est en dehors du parti, parfois contre lui, que le « citoyen de Genève » a ouvert quelques-unes des principales avenues de la Révolution et des temps nouveaux.

L'histoire qui ne ferait pas à ces hommes une place aussi grande qu'aux rois, aux princes et aux généraux, ne paraîtrait inintelligible le cours des événements.

Montesquieu — Montesquieu, magistrat au Parlement de Bordeaux, certainement le génie le plus beau et le plus large de son temps, a laissé trois livres dont le fond commun est la haine du despotisme, qu'il soit d'en bas ou d'en haut.

Dans les *Lettres persanes*, il regarde par les yeux d'un voyageur asiatique la France des dernières années de Louis XIV et de la régence; sous le couvert de ce déguisement qui autorise des peintures audacieuses de mœurs, il essaye des idées bien plus audacieuses encore sur les vices et les périls des pouvoirs absolus.

Dans les *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, il montre que « ce n'est pas la fortune qui domine le monde ». Les Romains eurent une suite continue de prospérité quand ils se gouvernèrent sur un certain plan, où s'équilibraient l'autorité et la liberté aux beaux temps de la République; ils eurent « une suite non interrompue de revers lorsqu'ils se conduisirent sur un autre », sous la tyrannie qui s'est insinuée comme le remède aux excès de la démocratie et qui de l'ordre qu'elle a ramené a fait « une servitude durable ».

Enfin, l'*Esprit des lois*, le livre de toute sa vie et le plus grand livre du siècle.

L'Esprit des lois — La vertu est le principe de la République et l'honneur celui des monarchies; les lois, dans la signification la plus étendue, sont « les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses », « du physique des pays », — c'est le climat, — comme « du genre de vie des peuples »; mais « les meilleures lois deviennent mauvaises et se tournent contre l'Etat », dans l'un et l'autre système de gouvernement, « lorsque ces



MONTESQUIEU
par
B. de
après le buste de
Dassier, C. de
le Français, 1765.

1. TOCQUEVILLE.

2. VOLTAIRE. « Le genre humain avait perdu ses titres... »

principes sont une fois corrompus », parce que la force de principe entraîne tout »

La liberté politique se peut trouver également dans les monarchies et dans les républiques : mais elle ne se trouve que dans les gouvernements modérés ; — ni despotisme ni démagogie. — « Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir », — ni dans la république ni dans la monarchie. — « il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir ».

Il n'y a donc pas de liberté si la puissance législative, l'exécutive et la puissance de juger sont réunies. C'est la fameuse théorie de la séparation des pouvoirs.

Tout ce raisonnement, fondé sur vingt années d'études de l'histoire, est resté irréfutable.

C'est sur les principes posés par Montesquieu que se sont établis tous les gouvernements libres depuis un siècle et demi, et, d'abord, la République des États-Unis.

Qu'il traite ensuite des lois civiles ou des lois criminelles, — il eut la plus grande part dans l'abolition de la torture et des supplices, — ou des lois fiscales, Montesquieu ne veut s'inspirer que de la raison et ne parler qu'à la raison. « Elle est, dit-il, le plus parfait, le plus noble et le plus exquis de tous les sens. » Sa passion contre le despotisme et contre l'intolérance, c'est encore de la raison, de la raison qui s'indigne et se révolte.

J.-J. Rousseau. — Jean-Jacques Rousseau¹, fils d'un horloger de Genève, d'une famille d'Île-de-France venue en Suisse au XVI^e siècle, a raconté dans ses *Confessions*, le roman de sa vie vagabonde et tourmentée. Il en a fait le récit tantôt avec une sincérité crue, tantôt avec les rancunes, envenimées par le temps, de son terrible orgueil et

d'une imagination malade.

Il est un grand écrivain, peut-être notre plus grand poète en prose.

La langue de Voltaire, le style de Montesquieu précèdent par phrases breves, concises, vives ; ils sont tout en nerfs : le vêtement de leurs idées est si transparent qu'on l'en oublie pour ne voir que la pensée, le fait. Rousseau revient à la

prose nombreuse, souple, oratoire du XVII^e siècle, mais pour y ajouter tant

d'éclat et tant de chaleur, pour l'accélérer dans un rythme si harmonieux et si entraînant, que c'est vraiment un style nouveau, une musique. (A remarquer qu'il eut un goût très vif de la musique, composa des opéras, crut trouver un nouveau mode de notation par chiffres.)

La magie de ce style, le retour à l'éloquence a été pour beaucoup dans le succès de Rousseau, qui fut extraordinaire dès son premier ouvrage, le *Discours sur les sciences et les arts*, écrit pour un concours de l'Académie de Dijon. « Le discours prit par dessus les nues », déclare Diderot qui,

éveilleur d'hommes et d'idées, avait encouragé Rousseau à concourir. Il fut aussitôt recherché par les salons, par les philosophes, qui eussent voulu l'enrôler.

L'autre raison d'un succès qui alla grandissant à l'événement que fut chacun de ses livres, c'est tantôt la hardiesse, tantôt la séduction d'idées dont les unes étaient neuves et les autres le paraissaient, quand même elles étaient renouvelées de l'antiquité ou de l'Eglise.

Les discours. — Le paradoxe règne dans le discours sur *Les sciences et les arts*,



J.-J. ROUSSEAU
(1712-1778)

D'après le pastel de La Tour. Musée de Saint-Quentin.)



ÉMILE ET SOPHIE

L'œuvre de Rousseau qui illustre le roman de J.-J. Rousseau.
(D'après Moreau le Jeune)

dans celui sur l'*Inégalité parmi les hommes* et dans la *Lettre sur les spectacles*.

Les arts et les sciences « dévorent en pure perte la substance de l'État », produisent le luxe et, par suite, la décadence des mœurs; ils ont énérvé Athènes et Rome. Il faut briser les tableaux, les statues, bannir « l'art funeste de l'imprimerie ». (C'est la théorie des iconoclastes.)

Aussi bien l'état social tout entier est-il affreux. « L'homme est né bon », mais, par malheur, « avec la faculté distinctive de la perfectibilité »; et c'est donc la civilisation, la propriété individuelle qui l'ont rendu mauvais, et il faut revenir à l'état primitif, « où la terre n'était à personne et les fruits étaient à tous ». (C'est la vieille théorie du communisme et c'est le dogme de la chute, après la perte du Paradis, pour avoir goûté aux fruits de l'arbre de la science.)

Enfin, dépravé déjà par la société, l'homme l'a été complètement par le théâtre, « école des mauvaises mœurs ». Molière fait jouer un rôle ridicule à Alceste. Les femmes règnent sur le théâtre, comme sur le monde, et c'est un autre mal. (C'est le sujet de vingt homélies des Pères de l'Eglise, de Calvin, de Port-Royal, de Bossuet.)

Voltaire, à l'envoi du discours sur l'*Inégalité*, répondit par une boutade: « J'ai reçu votre nouveau livre contre le genre humain... Il prend envie de marcher à quatre pattes quand on a lu votre ouvrage. » Mais il y a autre chose dans le célèbre discours.

Rousseau n'a pas cherché seulement à se mettre en relief par des outrances; si forcée que soit la satire et si puérile que soit l'idylle, elles ont posé devant l'opinion le problème des tares, profondes ou superficielles, de l'état social.

C'est l'inégalité excessive des fortunes; il y a trop de misère à côté d'un luxe trop insolent; il y a aussi une « superstition de la science »; nombre d'abus viennent de ce que, trop aisément, « on préfère les talents aux vertus ».

Les « amplifications de collège » et les « phrases d'auteur » de Rousseau irritent le lecteur d'aujourd'hui; les hommes et les femmes qui reçoivent ces furieuses admonestations en plein visage, loin de se fâcher, firent fête au sermonnaire. « Le coup de sonde a été donné juste et à fond¹ »; des sources plus pures vont jaillir.

Le retour à la nature. — La *Nouvelle Héloïse*, roman par lettres, est, de toutes

les œuvres d'imagination, celle dont l'action a été la plus considérable. Rousseau ramène à l'homme et à la nature une société qui « était tournée à la paralysie du cœur », comme dit un contemporain (d'Argenson).

Le charmant et généreux Vauvenargues, mort trop jeune des suites d'un mal contracté pendant la retraite de Prague, avait, dans d'admirables fragments, commencé à rendre au sentiment sa part dans la vie: ce beau précepte est de lui: « Aimez les passions nobles. » Mais, depuis Racine, aucun auteur n'avait fait pleurer et aucun n'avait célébré l'amour comme une vertu.

On aperçoit aujourd'hui ce qu'il y a de dissolvant dans la rhétorique, larmoyante et verbeuse, de la *Nouvelle Héloïse*. C'était alors la sensibilité elle-même qui reprenait ses droits; les « divins égarements » de Julie et de Saint-Preux, « les puissants élancements de leurs cœurs l'un vers l'autre », sont une date dans l'histoire de l'âme française.

La découverte de la nature en est une autre. Dans la *Nouvelle Héloïse*, plus tard dans les *Réveries d'un promeneur solitaire* et dans les *Confessions*, il parla d'elle, de ses beautés et de ses bontés, avec une émotion et une tendresse encore inconnues. Rousseau avait révélé à son siècle les forêts, les montagnes, les eaux, son Valais, sa chère et claire Savoie.

De petits tableaux, en quelques lignes, sont immortels: la promenade ou la première pervenche du printemps lui arrache un cri; le verger où, grimpées à un cerisier, deux jeunes filles lui jettent les noyaux des beaux fruits.

L'éducation. — Si l'*Emile* émut moins, il ne fit pas moins de bruit et porta plus loin.

Rousseau revient d'abord à son idée de l'homme « bon et heureux au sortir des mains de l'auteur de la nature », et qui a « dégénéré entre les mains des hommes ». Ce corrompu, il faut le refaire par l'éducation. Et il faut se hâter, car « on approche du siècle des révolutions »; il est « impossible que les grandes monarchies de l'Europe aient encore longtemps à durer ».

En dépit de l'erreur fondamentale: l'éducation de l'enfant hors de la famille et de la société, — erreur qui est la conséquence du paradoxe sur l'homme primitif et naturel, — c'est le plus grand livre d'éducation qui soit; il est à la base du système d'instruction qu'établira la Révolution; il faut toujours y revenir, comme aux chapitres de Rabelais sur

l'éducation de Gargantua, chaque fois qu'on veut réformer une partie de l'éducation.

Rousseau a demandé d'abord à la mère de nourrir son enfant, — ce rappel à un devoir sacré de la nature eut un immense succès : toutes les femmes voulurent être mères et nourrices ; — quand l'enfant a cinq ans, il faut le confier à un gouverneur. Le maître s'appliquera d'abord à faire à son élève, par des exercices physiques appropriés, un corps sain et vigoureux ; ensuite, il lui apprendra des choses, et non des mots, et, aussi, un métier manuel.

« **Le vicaire savoyard** ». — En même temps, il s'occupe de son éducation morale, il lui fait lire Plutarque, grand maître des vertus civiques ; la *Profession de foi du vicaire savoyard* l'initie à la religion naturelle.

Le vicaire croit profondément à Dieu, s'incline devant la sainteté des Évangiles ; s'il n'accepte pas les miracles et la révélation, il condamne l'esprit raisonnable et critique des philosophes.

C'est Platon au cap sunnium. Ni le décor ni le langage ne sont moins nobles. Rousseau est religieux, au sens le plus élevé du mot, mais sa religion repose seulement sur le sentiment, comme sa politique, son socialisme, son esthétique : « Le culte essentiel est celui du cœur ».

En conséquence, « le vicaire savoyard » souleva contre Jean-Jacques tous les clergés : Diderot et Voltaire qui le voient déjà « se tournant dans une capotière » ; l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, qui lance contre lui un mandement pendant que le Parlement le décrie de prise de corps à cause de son impudé.

Rousseau s'enfuit en Suisse. Ne protestant, il s'était converti au catholicisme ; il redeint protestant, mais sans desamner les chets de l'Église calviniste qui l'excommunierent à leur tour.

Le Contrat social. — Inspiré des dialectiques de Jurieu, le plus puissant des adversaires de Bossuet, le *Contrat social* fait dériver toute l'autorité, non plus de Dieu, comme dans la *Politique selon l'Écriture*, mais du peuple.

De par le pacte que l'individu a conclu avec la société, il s'est aliéné lui-même avec tous ses droits en échange de la protection collective ; c'est donc la volonté générale qui est le souverain. Tout gouvernement fondé par la force est illégitime.

Le gouvernement élu par le peuple peut être aussi bien une aristocratie, forme qui convient surtout aux grands États, qu'une démocratie, forme qu'il faut réserver aux petits. Ce gouvernement, assez semblable à la République polonaise, aura tous les pouvoirs ; il fixera même les dogmes d'une morale religieuse et quiconque, les ayant acceptés, « se conduira comme s'il n'y croyait pas, qu'il soit puni de mort ». Car « jamais Etat ne fut fondé que la religion ne lui servit de base ».

Comme il a établi la nature en souveraine dans la littérature où régnait l'âme, Rousseau établit la nation en souveraine dans l'Etat, où régnait l'élu de Dieu.

Tout le romantisme sort de lui, et presque toute la Révolution, et presque tout le socialisme. Il n'y a pas beaucoup de lignées intellectuelles aussi

nombreuses et aussi variées.

Les Français du dehors. — La France du XVIII^e siècle a le goût de l'exotisme ; elle s'est délectée à la première traduction, bien fade, des *Mille et une Nuits* (par Galand) ; elle a adopté Shakespeare, que lui a révélé Voltaire et que Ducis adapte à la scène, en l'édulcorant.

Par contre, la souveraineté de l'esprit français est telle qu'Allemands, Italiens et Russes écrivent de préférence en français : Grimm, qui s'est



L'AMOUR.
PAR FALCONET
(Musée du Louvre.)



AMOUR CONDUISANT UN MONSTRE.
PAR TOUCHARDON
L'un des groupes qui décorent le pourtour du bassin de Neptune à Versailles.

installé à Paris d'où il envoie à toute l'Europe sa *Correspondance littéraire*; l'abbé Gahani, l'auteur des *Dialogues*

sur les blés, le prince de Ligne, l'impératrice Catherine, et Fredone, le meilleur élève de Voltaire.

LES SCIENCES AU XVIII^e SIÈCLE



BUFFON (1737-1788).
(Gravure, *Bibl. Nat., Est*)

La science au XVIII^e siècle est devenue résolument objective; elle est « émancipée de toute préoccupation religieuse et elle se garde de complaisance pour la philosophie antichrétienne. Elle ne place Dieu nulle part, mais elle ne l'exclut de nulle part. Elle n'attaque pas les croyances et ne les soutient pas davantage; elle les ignore.

Sciences mathématiques et physiques.

— La physique de Descartes avait expliqué le mouvement des planètes par des tourbillons d'éther qui les emportaient sans qu'elles eussent de mouvement propre. Voltaire fut l'un des principaux introducteurs de la doctrine de Newton sur la gravitation universelle.

Newton, par d'étonnants calculs, avait déduit de la loi de gravitation que la terre n'est pas une boule ronde, mais qu'elle est élevée sur l'équateur et abaissée aux deux pôles dans la proportion qu'exigent la pesanteur et la force centrifuge. Cette découverte, d'abord contestée par l'Académie des sciences, fut vérifiée par deux missions qu'elle envoya au Pérou et dans la région du pôle Nord pour y mesurer quelques degrés et les comparer aux degrés mesurés en France par Cassini.

Les mathématiciens Maupertuis et Clairaut firent partie de la mission au cercle polaire; La Condamine alla au Pérou et traversa, au retour, toute l'Amérique du Sud, reconnaissant le cours entier de l'Orénoque.

D'Alembert et Lavoisier. — D'Alembert, illustre à vingt-six ans pour son traité de *Dynamique*, trouva le *calcul intégral*. L'astronome Lalande renouvela la théorie des planètes et des comètes. Réaumur inventa le thermomètre qui porte son nom.

Pasteur a dit du chimiste Lavoisier qu'il fut « l'homme le plus complet, le plus grand peut-être que la France ait produit dans les

sciences ». Il découvrit l'oxygène de l'air et le rôle de ce gaz comme l'agent principal de la respiration et de la combustion, et la synthèse de l'air.

La vapeur et les ballons. — A la veille de la Révolution, après que de hardis explorateurs, Bougainville, La Pérouse, avaient achevé de déterminer l'aspect général du globe, Jouffroy d'Albans, le premier, appliqua la vapeur à la navigation; les frères Montgolfier s'élevèrent, avec les premiers ballons, à la conquête du ciel.

Buffon. — Buffon est à la fois un des beaux écrivains du siècle, son plus grand poète avec Rousseau, le plus illustre des naturalistes depuis Aristote.

Né à Montbard, en Bourgogne, il y passa presque toute sa vie, sauf le temps qu'il employa à voyager et les quelques mois que réclamait la direction du jardin du roi (*Jardin des Plantes*). Il forma de nombreux élèves qui collaborèrent à son *Histoire naturelle*, où abondent les prévisions géniales.

Rectifiant Leibnitz, il enchaîna l'une à l'autre les six *Époques de la nature* (époques de la fluidité et de l'incandescence du globe, du refroidissement et de la consolidation de la terre, des eaux qui couvrent tout, de l'apparition des grands animaux dans la région du Nord, de la séparation des deux continents et de l'apparition de l'homme).

Buffon précède Borden et Bichat par la démonstration de l'unité de structure entre tous les êtres vivants, composés d'une infinité de molécules vivantes et dont l'énergie totale est la somme d'une infinité d'énergies rudimentaires. L'homme est au haut de l'échelle.

Il précède Lamarck et Darwin par sa théorie, à la vérité seulement philosophique, de la mutabilité des espèces.

Il fonde la géographie zoologique en déterminant l'habitat naturel de chaque espèce animale. Il résume les nomenclatures artificielles de Linné et de son école.

1. 1707 à 1788.



LAVOISIER
(1743-1794).
(D'après l'ordon, Conservatoire des Arts et Métiers.)



D'ALEMBERT
(1717-1783).

(D'après un pastel de La Tour, Musée de Saint-Quentin.)

Il devance Cuvier pour la loi de la prééminence relative des organes.

Sa définition du génie qui n'est qu'une longue patience s'applique à lui. Pourtant, il ne lui suffit pas de contempler la nature et de la décrire; il l'interprète: «Le meilleur creuset, c'est l'esprit.» Mais ce sont des procédés exclusivement scientifiques qui l'ont conduit à ses vastes théories.

Sa poésie voisine avec celle de Lucrèce. Il aime surtout dans la nature l'ordre qu'il a mis dans sa vie.

Dans son discours de réception à l'Académie, surnommé après coup: *Discours sur le style*, il donne la belle définition: «Le style, c'est l'homme même.»

LES ARTS AU XVIII^e SIÈCLE

De Watteau à David. — L'art français eut, au XVIII^e siècle, une seconde Renaissance. Il secoua le «grand goût», devenu insupportable, de Louis XIV, et, libre, léger, respira, se transforma dans la lumière et dans la joie.

Ce fut une heure exquise. Cet art fut délicieusement intelligent et spirituel. Quand ses défauts l'emportèrent sur ses qualités, le classicisme eut sa revanche, après une tentative de mettre l'art au service de la morale, mais ce sera un classicisme épuré, fortifié, retrempe dans l'antique. On peut distinguer dans la peinture du XVIII^e siècle trois périodes qui correspondent assez bien à trois époques littéraires: Marivaux et Watteau, Diderot et Greuze, Rousseau et David.

Watteau. — Antoine Watteau, fils d'un maître couvreur de Valenciennes, avait paru dans les dernières années du règne de Louis XIV. Recueilli au palais

Bernardin de Saint-Pierre. — La noblesse et l'éclat du sien contribuèrent à faire de l'histoire naturelle comme une nouvelle province de la littérature¹.

C'est dans cette province que va régner Bernardin de Saint-Pierre, élève de Rousseau et précurseur de Chateaubriand, auteur d'une naïve application de la théorie des causes finales à la création (*Etudes de la Nature*). Il détacha lui-même de ce livre, devenu illisible malgré l'agrément du style, une élogie aux pays tropicaux (*Paul et Virginie*), dont le succès fut immense et qu'on lit encore avec émotion à quinze ans.

de Luxembourg par le peintre Audran, «il étudiait avec avidité les ouvrages de Rubens, ou il dessinait les arbres de ce beau jardin, qui, brut, et moins peigné

que ceux des autres maisons royales, fournissait des points de vue infinis²».

Longtemps méconnu et resté toujours pauvre, il fut le peintre-poète du siècle³. Ses «fêtes galantes» (*L'Embarquement pour Cythère*, *L'Île enchantée*) sont la joie des yeux, avec leur lumière d'or, leurs paysages idéalisés, d'opéra et de rêve, la neige rose de leurs montagnes de cristal, leurs eaux reflétées de verdure, leurs arbres à rameaux ruisselant et cascadeur jusqu'à terre, et leurs personnages aériens, comédiens et comédiennes



LA FAÇON DE MUSIQUE, PAR L'ANCIEN

Cette toile charmante est connue sous ce titre: «La Façon d'Amour dans un Parc.» (Musée du Louvre, Cl. Hachette.)

1. LANSON.
2. CAYLUS, Notice à l'Académie des Beaux-Arts, 1748.
3. E. et J. DE GONCOURT, *L'Art au XVIII^e siècle*.



WATTEAU
(1684-1721)
Rép. Nat., Est.

du théâtre italien, seigneurs pimpants joueurs de guitares, celimènes, pèlerins, « où l'esprit court comme une flamme dans les fleurs ».

De ses dessins, qui semblent enlevés du premier coup, le marchand Gersaint, dont il peignit l'enseigne, disait exactement : « Pour la finesse, les grâces, la

légèreté, la correction, la facilité, l'expression, rien n'est au-dessus. » Les Saint-Aubin tu-
rent, dans « l'Infiniment petit du dessin », des maîtres exacts et charmants du clair-obscur. L'esprit et l'élégance du siècle ont été fixés dans les œuvres de Cochin, graveur intarissable des têtes de Louis XV, d'Eisen, « bipontier de la vignette », de l'aimable Delbecourt, du prestigieux Moreau le jeune.



DE TROY
(1725-1805)
(Mus. du Louvre)

légèreté, la correction, la facilité, l'expression, rien n'est au-dessus. »

Les petits maîtres. — Sauf Chardin, magicien de la nature morte et peintre hardiment bourgeois de la bourgeoisie, tous les petits maîtres du siècle procèdent de Watteau, pour les attitudes, la manière et l'optique de la nature ; Pater et Lancret sortent de son atelier.

Boucher, dessinateur habile, trop facile et trop abondant, coloriste délicieux, « qui a une manière, mais qui n'a pas de style », dont les déesses nues ne sont que des femmes déshabillées, Ovide de la peinture, provoqua la réaction de la sensiblerie et de la morale.

Greuze, porte-parole de Diderot, dut un long succès à l'imagerie de ses sermons à l'huile (*le Père de famille, l'Accordée de Village*), — il recommandait par une circulaire aux curés d'en répandre les reproductions, — et au charme équivoque de ses fausses Agnès (*la Laitière, la Cruche cassée*).

Fragonard, esquisseur de génie, est le plus frissonnant des peintres de la lumière et du vent. Arioste et Boccace de la peinture, « Frago » est le chantre du bonheur gai, du désir, d'une fantaisie ailée qui s'élève au ciel du siècle : « un ciel de plafond ».



TOMBEAU DU MARÉCHAL DE SAXE,
PAR PIGALLE
La France s'efforce de retenir le héros et
d'effacer la mort
(Église Saint-Thomas, Strasbourg.)



DIANE. PAR HOUDON
(Mus. du Louvre.)

Coyep, Lagrenée, Vanloo continuèrent à fabriquer de la peinture classique comme Voltaire de la tragédie, mais eux aussi subirent l'influence de l'exotisme à la mode et du romantisme naissant.

On a vu que Rousseau avait donné Plutarque, comme professeur de vertu, à « Emile » ; deux ans après *l'Emile*, la traduction d'un grand livre allemand, *l'Histoire de l'art chez les Anciens*, ramena, au delà des imitateurs, « à l'antiquité toute crue » (1764).

L'esthétique de Winkelmann et le civisme de Rousseau seront les deux sources du génie de David, élève du vieux Vien et, comme par ironie, neveu de Boucher. Il empruntera son inspiration à l'un, à l'autre sa forme.

Comme aux siècles précédents, les peintres de toutes les écoles excellèrent dans le portrait : Nattier, Perronneau, Chardin, Tocqué, Mme Vigée-Lebrun, Greuze, et le roi du pastel, l'incomparable liseur d'âmes, La Tour. Il dira lui-même de ses modèles : « Ils croient que je ne saisis que les traits de leurs visages, mais je descends au fond d'eux-mêmes à leur insu et je les remporte tout entiers. »

L'influence de Rousseau se retrouve encore dans les paysages : Fragonard les

chercha en Italie; Demarne, Lépicié, restèrent en France. Joseph Vernet fut capturé par la mer.

La sculpture — La statuare suivit une évolution semblable. Après les Coustou, Lemoine et Bouchardon, qui gardèrent, en Fallégeant, la tradition du grand siècle, Falconet, avec sa *Baigneuse* et ses *Grâces*, fut le Watteau, et Clodion, avec ses *Satyres* et ses *Bacchantes*, le Boucher de la sculpture.

O Falconet, s'écrie Diderot, comment as-tu fait pour mettre dans un morceau de pierre blanche la surprise, la joie et l'amour fondus ensemble!

Le bon Pigalle, qu'on appelait à Rome le mulot de la sculpture, à force de



VÉNUS CHEZ VULCAIN, PAR BOUCHER
 On se parit, Amour s'installe sur le flanc, Vénus traîne sa robe.
Clodion de 1720.



LA CROÛTE CA SÈE, PAR CLODION
 Margot, dans l'air et sans
 être à la mode.
Made in France.



GILLES, PAR WATTEAU
 Tous les personnages sont
 en la mode italienne.
Made in France.

faire la nature, la fit vraie, chaude et vigoureuse. » C'est un noble artiste, élégant dans le *Tombeau de Mauillon de Saxe* (à Strasbourg), réaliste dans le *Voltaire nu*.

Houdon — Houdon, élève de Pigalle, occupa un des plus hauts sommets de l'art.

Après remporté le prix de Rome à dix-neuf ans, il fit, au portique de Sainte-Marie aux Anges, une statue de Saint Bruno dont le pape Clément disait : « Cette statue parlerait si la règle de son ordre ne lui prescrivait le silence. »

La même



LA JOUE, PAR CHAUDON
 C'est le plus mesquin gracieux.
Made in France.



LE GIFFRE D'AMOUR, PAR LEYBONARD
 Qui sera le plus fidèle?
Made in France.



DESNOYERS (1730-1790).
Dessin d'un buste de
Jean-Baptiste Desnoyers
au Louvre.

La vérité crie bustes, Molière, Franklin, Washington, Necker, Catherine, Napoléon.

Les bustes de Caffier, d'un ciseau savant, débordent de vie. (Voir le *Roton* de la *Comédie-Française*, Pajou, hardi et délicieux, ne veut rien savoir des modèles d'atelier, fait poser pour sa *Psyché* une fille à la mode; il annonce David d'Angers et ouvre la voie à Rude.)

Avec le recul du temps, les époques de l'art français s'égalèrent aux plus illustres des pays étrangers qui, trop longtemps, retiennent le monopole des renommées.

L'architecture. — Les architectes officiels restèrent fidèles au style Louis XIV, produit composite de Vitruve et de Palladio, mais qui n'a pas été dépassé pour la noblesse des ordonnances et qui était loin encore de s'être épuisé.

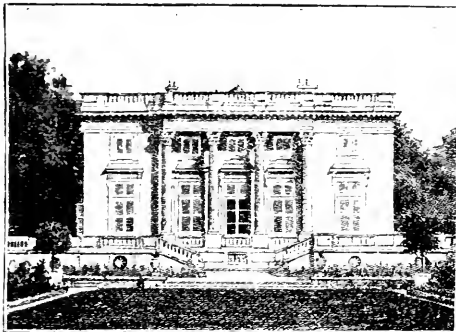
Gabriel construisit l'École militaire, le charmant *Petit-Trianon*, le château de Compiègne, les deux pavillons du Gard-Meuble pour orner la place qu'il a dessinée, et qui est sans doute la plus belle du monde (place

marbres; le *Voltair*, de la *Comédie-Française*, drapé à l'antique, qui semble se lever de son fauteuil; la *Diane* (du Louvre) qui court. L'*Ecorché* fut une leçon d'anatomie à l'adresse des confrères qui n'avaient d'yeux que pour l'enveloppe de chair. — tel David qui peignait ses personnages nus avant de les habiller. — dans ses innombrables

Louis XV, aujourd'hui place de la Concorde). Soufflot éleva l'église Sainte-Geneviève, désaffectée à la Révolution où elle devint le Panthéon, Westminster français, avec la célèbre inscription: « Aux grands hommes la patrie reconnaissante ». Antoine bâtit l'*Hôtel de la Monnaie* et le grand escalier (Est) du Palais de Justice.

Par contre, le style Louis XIV disparut de l'architecture particulière.

Déjà la régence a substitué aux « grands appartements », où l'on parade, les « cabinets » et les « boudoirs », où l'on cause. On donnait tout à l'extérieur, à la magnificence; on y prêtera le « confort ».



LE PETIT TRIANON. PAR GABRIEL.
Petit château bâti sous Louis XV dans le parc de Versailles.

La transformation s'étendit bientôt à l'extérieur qui perdit ses formes rigides; la fantaisie et la grâce y remplacèrent la solennité (hôtel Soubise, aujourd'hui Palais des Archives nationales; Palais de l'Élysée, construit pour le comte d'Evreux et résidence, ensuite, de Mme de Pompadour).

Mobilier et jardins. — Pareillement, le mobilier s'alléga, sous la direction de Meissonnier. Le sévère Boule eut pour successeur l'aimable Cressent. Commodes, chiffonniers, secrétaires, aux

formes souples, sont en bois de rose ou de citronnier. Le vernis des frères Martin renouvela les laques du Japon et de la Chine.

Les ciseleurs et les orfèvres égalèrent ou dépassèrent les artistes, jusqu'alors sans rivaux, de la Renaissance. Vincennes, puis Sevres, avec ses porcelaines éblouantes des couleurs du grand feu et ses groupes en biscuit, rivalisa avec Meissen (Saxe) et les fabriques anglaises. Les décorations intérieures s'éclaircissent et s'avivent; les « singes » y gambadaient sous les lambris aux or-



LE PANTHÉON. PAR SOUFFLOT.
Eglise de Sainte-Geneviève, détruite de Paris la Révolution et mise en temple destiné à recevoir les restes des grands hommes.



RAMEAU
(1683-1764)

atténués. Les parcs deviennent des jardins à l'anglaise, avec des arbres vrais, qui ne sont plus des morceaux d'architecture.

Rameau. — Il a fallu la critique musicale contemporaine pour rendre à Rameau sa place après une longue éclipse.

Sa première célébrité lui vint de son *Traité de l'harmonie réduite à ses principes naturels*. Partant d'un principe posé par Descartes, il montra que l'harmonie n'est pas une création arbitraire, mais que ses lois, fondées sur la raison, ont la certitude des lois physiques. Les coteries lui barrèrent ensuite la route du théâtre, où il ne débuta que tard, à cinquante ans, mais pour d'éclatants triomphes.

Les hardiesses harmoniques, les modulations neuves et imprévues, la noblesse et l'ampleur de la déclamation mettent ses chefs-d'œuvre (*Hippolyte et Aricie*,

Castor et Pollux, *Dardanus*) bien près des plus belles tragédies musicales de Gluck.

De Rameau à Gluck. — Rameau n'eut point de successeurs. De sa mort à l'arrivée de Gluck à Paris, ce fut le règne de l'opéra-comique, genre nouveau, prose mêlée de chant, où excellèrent Grétry et Monsigny, artistes d'une pureté charmante d'inspiration, dont l'idée mélodique s'apparente aux vieux chants populaires de la terre natale.

Christophe-Willibald Gluck¹ avait plus de soixante ans quand il vint à Paris, protégé par la dauphine Marie-Antoinette dont il avait été le maître de chant. « Il préférerait les muses aux sirènes². »

Le public se divisa en deux camps : partisans de la musique italienne, avec Piccini ; partisans, avec Gluck, d'une musique qui, née en Allemagne, n'en est pas moins classique et française par sa pureté racinienne, la fière simplicité de son émotion, la vérité directe, comme nue, de son style.

1. Né à Weidenvang (Haut Palatinat).

2. WIELAND.



CHAPITRE XXIII

LOUIS XVI

Louis XVI et Marie-Antoinette. || Ministère de Turgot. || La guerre d'Amérique. || Ministère de Necker. || Les derniers temps de l'ancien régime. || Convocation des Etats Généraux.



LOUIS XVI (1755-1793).
(R. Al. Nat., Estampes.)

On a montré l'épuisement du royaume commençant des les années glorieuses de Louis XIV, puis la misère et le désordre s'accroissant sous Louis XV, le prestige s'abaissant au dehors et, pendant que les gouvernements s'enfonçaient dans les vieilles routines, la nation à qui le progrès des lumières révèle ses droits et qui s'approprie à les réclamer.

La Révolution, qui est faite dans les esprits, va donc se faire dans les choses si la Royauté elle-même ne se hâte d'accomplir une réforme générale; la réforme s'accomplira par elle, avec elle ou contre elle.

Un prince d'une intelligence supérieure et d'une extrême force de volonté, reprenant contre les privilégiés la bataille contre les féodaux, s'appuyant sur les Etats généraux comme autrefois sur les communes, Louis XI avec les vertus d'Henri IV, eût sans doute opéré la réforme politique et la réforme sociale. Le roi manqua à la monarchie.

N'eût-il pas manqué, savoir s'il eût pu arrêter ou détourner le mouvement qui, tendant à la réforme du genre humain autant qu'à celle de la France, a fait de la Révolution française une sorte de révolution religieuse¹, débordant sur le monde, c'est une autre question.

Le roi. — Louis XVI, fils du gras dauphin et d'une lourde princesse saxonne, était un brave homme, de mœurs pures, simple avec du jugement et des scrupules, morne, assez sensible bien que dur d'apparence, mais faible, irrésolu, « d'une bonne volonté vague et molle »², fataliste dans le fond (il fut hanté par le sort de Charles I^{er}), et, ce qu'il y a de pire chez

un roi, qui n'avait pas le goût de son métier, alors que Louis XIV l'avait eu à la passion et que Louis XV lui-même le satisfaisait dans ses diplomates secrets.

N'ayant plus rien de bourbonien que l'appétit, il combattait l'obésité par des exercices physiques qui prenaient tout son temps, chassa tous les jours jusqu'au plein des crises tragiques, et faisait le forgeron et le serrurier dans un atelier qu'il avait installé à Versailles.

La reine. — Marie-Antoinette, à l'opposé de son mari, était vive et gaie, éprise de la vie, frivole, avide de fêtes et de mouvement, dédaigneuse de l'étiquette qui lui aurait diminué son plaisir, d'ailleurs charmante et plutôt bonne. Ses dépenses pour son jeu et la parure de sa splendide beauté blonde dépassèrent celles des maîtresses, sous les regnes précédents.

« N'ayant aucun acquit », au témoignage de Marie-Thérèse, « ni pour le dessin ni pour la musique », elle ne chercha pas à s'instruire, mais ne s'en mêla pas moins aux affaires. Généreuse ou violente, toute impulsion, elle ne se dédaignait que par affection ou antipathie; elle eut sa grande part dans la chute de Turgot. Nulle tête plus légère « en cette cour qu'anime la folie »³.

Bien qu'elle eût quitté Vienne à quatorze ans, elle était restée autrichienne de cœur; son influence fut toute au service de sa mère et de son frère.

Les ennemis de la reine. — Du premier jour, elle a eu des ennemis, et ses amis l'ont desservie.



MARIE-ANTOINETTE (1755-1793).
François Maitreau,
Vierge Leblond,
Versailles.

1. TOCQUEVILLE, *L'Ancien Régime et la Révolution*.

2. LAVISSE.

3. « La reine en cette cour qu'anime la folie. » (ANDRÉ CHÉNIER.)

Les ex-Jésuites ne lui pardonnent pas d'avoir été amenée en France par Choiseul : c'est un des leurs, Georget, qui, dans *l'Amour du collier*, ameutera l'opinion. Les vieilles filles de Louis XV. *Mesdames tantes*, aigries par le célibat, lui en veulent d'être jeune et belle : le mot mortel : *l'Autrichienne*, a couru d'abord dans le murmure de la cour¹.

Des deux frères du roi, l'un, le comte de Provence, la déteste (surtout quand elle devient mère et lui fait perdre sa place de dauphin de France) ; l'autre, le comte d'Artois, l'aime trop. Celui-ci l'entraîne ou la suit dans des lieux publics de plaisirs, aux Bals de l'Opéra,

MINISTÈRE DE TURGOT

Louis XVI, dans l'instant où il connut qu'il était roi, s'écria : « Quel fardeau ! Et l'on ne m'a rien appris ! » Il commença par exiler Mme du Barry, rappela Choiseul, congédia l'un après l'autre les *triumvirs*, Maupeou, Terray, d'Aiguillon, et réinstalla les anciens Parlements.

Retour des Parlements. — Les philosophes, par haine des juges que Voltaire appelait « les assassins de Lally et de La Barre », et les dévots, par haine des juges qui avaient aboli les Jésuites, s'étaient rencontrés, comme on a vu, pour soutenir Maupeou, qui se targuait d'avoir retiré la couronne du greffe.

Condorcet et d'Alembert prévirent que les Parlements pardonnés, mais qui se disaient vainqueurs, seraient aussi opposés au progrès et aussi désobéissants au roi que par le passé.

Maurepas. — La reine eût voulu Choiseul premier ministre ; le roi nomma le vieux Maurepas, dont le scepticisme s'ajouta à sa propre irrésolution (1774). Maurepas appela Vergennes aux Affaires étrangères ; le comte de Saint-Germain à la Guerre ; Malesherbes à la maison du roi (ministère des Cultes) et Turgot à la Marine, puis au contrôle général (Finances).

Le ministère de Turgot dura dix-huit mois (août 1774-mai 1776). Les obstacles qu'il rencontra et sa disgrâce furent une leçon pour les réformateurs. « Si le bien ne se fait pas, avait dit d'Alembert, c'est que le bien est impossible. » Entendez : « impossible par le despotisme éclairé ». C'est la révolution forcée.

aux courses de la plaine des Sablons, aux chasses du bois de Boulogne ; celui-là subventionne les libellistes et les chansonniers dont les calomnies l'accompagneront à l'échafaud. Le duc de Chartres le futur duc d'Orléans et Philippe-Egalité) l'a compromise par son amitié avant de la poursuivre de sa haine.

La comtesse Jules de Polignac est l'amie la plus tendre et la plus sincère : mais la famille et la société Polignac l'enserrent, l'exploitent, d'une insatiable avidité, se font combler de faveurs et d'or. C'est un « pillage », dit Mercy ; c'est une troupe de fripons », ajoute Kaunitz².

Turgot. — Turgot, comme cadet, avait été destiné par sa famille à l'Église ; la vocation lui manqua ; il quitta la Sorbonne à vingt-trois ans, fut nommé peu après maître des requêtes au Parlement, siégea dans l'affaire de la revision du procès Calas et entra, par d'Alembert, à l'Encyclopédie.

Malgré une timidité dont il ne put jamais se défaire et qui se traduisait par une élocution pénible, il eut vite fait de gagner ce monde difficile par la force de sa pensée, la clarté de sa science, « ce quelque chose de la dignité antique », comme dit Montyon, qui se dégagait de lui. Malesherbes dira de lui : « Il a la tête de Bacon et le cœur de l'Hôpital. »

Les idées de Turgot. — Dès le séminaire, Turgot s'était porté vers les choses d'économie politique. Dans une lettre à son condisciple, l'abbé de Cicé, il combat l'idée de Law que la monnaie métallique n'est qu'un signe fondé sur la marque du prince ; bien au contraire, c'est une marchandise, comme une mesure des autres marchandises. Pour le cours forcé des billets (de banque), il n'en peut résulter qu'un avantage passager, « parce que les denrées augmentent de prix à proportion du nombre des billets ». Grande vérité qui fut méconnue par la Révolution.

Lié avec Quesnay, pour qui l'agriculture devait être le souci dominant des hommes d'État, et avec Gournay, qui, s'attachant surtout aux questions nées du commerce et de l'industrie, avait reconnu dans la concurrence le principal aiguillon du travail et formulé l'adage : « Laisser faire, laisser passer », Turgot adopta leurs principales idées.

1. E. et J. DE GONCOURT, *Vie de Marie-Antoinette*.

2. NOLHAC, *La reine Marie-Antoinette*.



ROUEN (1727-1781)
D'après le portrait de
Joseph Ducreux.

Développées d'abord dans son fameux opuscule, écrit pour l'instruction de deux jeunes Chinois : *Essai sur la formation et la distribution des richesses*, elles sont devenues l'économie politique moderne d'Adam Smith et de J.-B. Say. Pour Turgot, le commencement et la fin de toutes les lois économiques, c'est la liberté du travail.

Généralité de Limoges. — Nommé intendant de la généralité de Limoges, il affirma ses principes dans un nombre considérable de circulaires et de rapports, notamment sur la liberté du commerce des grains, sur l'assiette et l'égalité répartition de la taille, sur le cadastre, « description géométrique de la province, fonds par fonds », sur l'impôt de répartition que doit être l'impôt foncier.

Il réussit à appliquer quelques-unes de ses idées, malgré l'hostilité de la petite noblesse et grâce à une énergie extrême et, selon le mot de Malesherbes, à « sa rage du bien public ».

Réformes de Turgot. — Lorsque Turgot eut exposé son programme à Louis XVI : « Ce n'est pas au roi, conclut-il, que je me donne, c'est à l'honnête homme. » Le roi lui prit les deux mains : « Vous ne serez pas trompé. »

La sincérité de Louis XVI ne fait pas de doute ; ce qui n'en fait pas davantage, c'est sa faiblesse. Turgot, tout de suite, s'en inquiéta. Loyalement, il avertit. Pour exécuter son programme : « Point de banqueroute, point d'augmentation d'impôts, point d'emprunt », un moyen suffit : réduire la dépense au-dessous de la recette. Seulement on ne peut suivre une politique d'économie et soulager le peuple que par la réforme des abus, et cela est difficile, « car il n'est point d'abus dont quelqu'un ne vive ».

En effet, à chaque réforme de Turgot le monde de ses ennemis augmente.

Réformes dans les finances. — Quand il réduit en moins d'un an le déficit de 48 à 18 millions de livres, il a coalisé contre lui les fermiers généraux à qui il a enlevé la taxe du sel et interdit les croupes ; les financiers qui gravitent autour des fermes ; les gens de cour dont il a supprimé les offices ; les « domestiques » du roi dont il menaçait de rogner les bénéfices et les pensions.

Rien de ce pour la maison civile du

roi et de sa famille, le *compte général de 1789* trouvera 15 000 personnes, dont 500 pour la seule division « de la bouche » ou *Cuisine-Commune*, avec une dépense annuelle de 40 à 45 millions.

Abolition de la corvée. — Quand il abolit la corvée des chemins pour la remplacer par un impôt général en argent et que, dans le préambule de l'édit, il en déclare toute la portée : un commencement d'égalité fiscale, l'obligation pour les nobles et le clergé de participer aux besoins de l'État dans les mêmes conditions que les gens du Tiers, et la prochaine suppression des droits féodaux, — les campagnes sont transportées de joie, Condorcet publie sa brochure *Bénédictions le Ministre* et la réforme est célébrée comme un grand exemple jusqu'en Autriche et en Prusse.

Mais les privilégiés s'insurgent, car « toutes les charges publiques, dit le président à mortier Joly de Fleury, doivent tomber sur les roturiers qui, vu leur état, naissent taillables et corvéables à merci, tandis que les nobles, au contraire, naissent exempts de toute imposition ». Le Parlement, après avoir supprimé la brochure de Condorcet, refuse de recevoir l'édit. Il fait des remontrances où sont invoqués « les droits des Français sur leurs hommes » ; l'édit est attentatoire à la propriété et ébranle l'état social. Il fallut un lit de justice pour l'enregistrer.

Suppression des Jurandes. — Pareillement l'édit sur la suppression des jurandes, des maîtrises et corporations et sur la liberté du travail. Il a été reçu avec des acclamations par les ouvriers et tout le menu peuple, comme l'a été l'édit sur la corvée par les paysans. Mais le premier président Séguier déclare que « donner à tous les sujets la faculté de tenir magasin et d'ouvrir boutique, c'est violer la propriété des maîtres qui vont perdre leur privilège ».

La question du blé. — L'arrêt du Conseil qui ordonnait la libre circulation des blés à l'intérieur du royaume et autorisait l'importation des céréales étrangères n'a pas été accueilli avec moins de faveur par les fermiers que par les commerçants. Mais les « maltôtiers » qui ne pouvaient plus spéculer, les monopoleurs de l'ancienne agence des blés (sociétaires du pacte de famine) et les parlementaires qui perdaient leurs droits de police sur les approvisionnements des villes, profitèrent de la mauvaise récolte de 1774 pour exciter des émeutes (la guerre des farines).

Liberté de conscience. — Enfin Turgot, et, avec lui, Malesherbes, soulèveront le clergé par leurs tentatives pour rétablir l'édit de Nantes.

Turgot aurait voulu substituer au serment d'exterminer les hérétiques, serment que le roi prononçait à la cérémonie du sacre, cette formule nouvelle : « Toutes les églises de mon royaume peuvent compter sur ma protection et sur ma justice. » Il remit à Louis XVI un mémoire sur la tolérance, prépara un édit destiné à « valider » les mariages protestants, ouvrit à l'étranger une enquête sur les conséquences de la révocation et proposa à l'assemblée du clergé de laïciser l'enseignement et de réduire les privilèges financiers des ecclésiastiques.

Malesherbes, de son côté, avait interdit aux évêques d'enlever les enfants des réformés pour les instruire dans la religion catholique et projetait d'abolir la censure, les lettres de cachet et la torture.

L'Assemblée du clergé demanda à Louis XVI « de ne pas s'en laisser imposer sur des spécieux prétextes de liberté de conscience » et, bien au contraire, « de porter le dernier coup au calvinisme ». Evêques et parlementaires se réconcilièrent « pour écarter les atteintes que des mains impies voulaient porter à l'autel et au trône ».

Renvoi de Turgot. — Les édits et les projets de Turgot, c'était la Révolution par ordonnances. Le roi de Prusse dit exactement : « Il faudrait au jeune roi de France de la force et du génie ». Il ne suffisait pas que Louis XVI eût dit un

jour que « Turgot et lui étaient seuls à aimer le peuple ».

Se sentant menacé par tant d'ennemis qui s'appuyaient de la reine, depuis ses tentatives pour réduire le luxe de Versailles, Turgot écrivit au roi : « J'ai bravé la haine de tous ceux qui gagnent à quelque abus. Votre Majesté voit l'impossibilité où je suis de résister à ceux qui me nuisent par le mal qu'ils me font et par le bien qu'ils m'empêchent de faire... Je vous ai peint tous les maux qu'avait causés la faiblesse du feu roi. J'ose vous demander si vous voulez courir le risque des mêmes dangers, je dirai même de dangers plus grands... N'oubliez jamais, sire, que c'est la faiblesse qui a mis la tête de Charles I^{er} sur un billot » (30 avril 1776).

Le roi laissa cette lettre prophétique sans réponse, refusa par six fois sa porte à l'intrepide et loyal ministre, finalement lui ordonna de résigner ses fonctions (12 mai). La cour et le Parlement exultèrent et des évêques firent réciter des actions de grâces.

Fin de Turgot. — L'homme qui aurait pu sauver la Royauté passa dans la retraite et l'étude les cinq années qui lui restaient à vivre. Ses édits furent supprimés, — la corvée rétablie lui arracha des larmes¹ ; — mais quand Voltaire vint à Paris, le « patriarche » voulut le voir et, courant à sa rencontre, s'écria : « Laissez-moi baiser cette main qui a signé le salut du peuple. »

A sa mort, son cercueil fut porté en Normandie et si hâtivement enseveli par la municipalité de Bons qu'« on n'a pas marqué la place où il fut enterré. »²

LA GUERRE D'AMÉRIQUE

DÉSORMAIS les événements, ceux de la politique extérieure, qui rajouinira au Nouveau-Monde la vieille formule des Croisades : *Gesta Dei per Francos*, ceux de la politique intérieure, qui ne sera qu'un tissu de velléités contradictoires, vont précipiter la Révolution.

Diplomatie de Vergennes. — Un excellent ministre, Vergennes, dirigea jusqu'à sa mort (1787) les affaires étrangères. Il fut très loyalement soutenu par Louis XVI, dont « les vues étaient pacifiques », mais qui avait le sentiment des intérêts français au dehors et se plaisait à être appelé par Vergennes « roi citoyen ».

Avec l'opinion publique, Vergennes voulait la revanche contre l'Angleterre, principale bénéficiaire de la guerre de Sept ans. Après avoir tant contribué à établir et à maintenir l'équilibre conti-

mental, l'Angleterre faisait peser sur les mers et sur les nations maritimes une insolente et lourde suprématie. Vergennes sut attendre l'heure et s'y préparer.

Restauration des armées. — Louis XV avait également abîmé l'armée et la marine. Louis XVI eut la main heureuse pour les ministres militaires. Saint-Germain, chef vigoureux qui se targuait de ne pas plus craindre les cabales que les boulets de canon, et Ségur réorganisèrent les forces de terre, secondes par Gribeauval et Grimoard ; Sartines et Castries les forces navales.

Le chevalier de Guibert et le parti des jeunes précousèrent des tactiques nou-

1. MICHELET.

2. LÉON SAY, *Turgot*, p. 183.

velles : l'ordre mince, les larges déploiements pour résister à l'artillerie.

Paix continentale. — Le maintien de la paix continentale n'était pas moins nécessaire aux desseins de Vergennes contre l'Angleterre que la restauration des armées. Il garda l'alliance autrichienne, mais la ramena à son objet défensif, et se rapprocha de la Russie et de la Prusse, mais sans tomber aux illusions de ceux des philosophes (Duclos, l'abbé Mably) et des diplomates (Favier, Broglie) qui croyaient toujours en Frédéric.

Louis XVI et Vergennes ne firent pas sans difficulté du « système autrichien » « un système français ». Marie-Thérèse écrivait à Marie-Autoinette : « Soyez bonne Allemande », expliquant d'ailleurs que c'était le meilleur moyen « d'être bonne Française ». Son ambassadeur, Mercy-Argenteau, organisa un vaste système d'espionnage. Joseph II vint à Paris, se répandit en cajoleries et promesses. Il arriva à la reine de dire à Vergennes : « Souvenez-vous toujours que l'empereur est mon frère », et de s'attirer cette réponse : « Je penserais surtout que le dauphin est votre fils. »

Le ministre avait décidé de n'avoir point de guerre hors la guerre anglaise ; il se refusa à entrer, même pour y jouer à coup sûr, dans cette corruption du système d'équilibre qu'on a appelée le système co-partageant.

Quand Joseph II prétendit s'emparer de la succession bavarroise et, plus tard, abolir les traités qui fermaient la navigation de l'Escaut, ce fut la France, d'abord, qui l'en empêcha, comme encore de donner suite au projet de partager l'empire ottoman.

Les traités de Teschen et de Fontainebleau ramenèrent à la France la clientèle des petits Etats et la replacèrent en Europe au rang d'où Louis XVI avait fait descendre.

Révolution d'Amérique. — La guerre anglaise sortit de la révolte des treize colonies britanniques en Amérique.

La trahison avec laquelle l'Angleterre avait déclenché la guerre de Sept ans n'avait pas été un obstacle à ses

victoires ; mais elle portait son châtiment en elle-même.

L'Angleterre, ayant épuisé son trésor à conquérir les mers, l'Inde et le Canada, voulut faire supporter une partie de ses frais de guerre à ses colonies d'Amérique. Chacune de ces colonies avait son Parlement particulier, seul qualifié pour voter l'impôt. Le Parlement de Londres n'en vota pas moins l'extension de l'impôt du timbre aux colonies américaines. Le Parlement de Boston résigna par une première *déclaration des droits de l'homme*. Les colonies refusèrent de se soumettre à l'acte illégal (1764). L'Angleterre, pour cette fois, céda (1766).

Comme le trésor restait à sec, lord North, qui avait succédé à Pitt, ne trouva rien de plus simple que de supprimer par un *bill* (texte de loi) les privilèges des colonies et, par ce moyen, de rendre à l'avenir égales les taxes qu'édicterait la métropole.

Par la suite, les Anglais ont blâmé cette mesure. A l'époque, sans quelques amis de Pitt (devenu lord Chatham), ils se persuadèrent qu'il suffirait d'agir avec vigueur pour domestiquer l'Amérique. Ils entreprirent de réduire à l'obéissance les mécontents qui, de Massachusetts en tête, deniaient au Parlement

de Londres le droit de légiférer pour les colonies. La Ligue qui s'était formée contre l'exportation de toutes les denrées abusivement taxées à l'entrée en Amérique, fut dissoute.

États-Unis d'Amérique. — En conséquence, la résistance, à l'origine strictement légale, tourna à l'émeute et, bientôt, devant de nouvelles brutalités, à l'insurrection (1772-1774).

Le Congrès, réuni à Philadelphie, protesta de son loyalisme, mais décida la levée d'une armée de volontaires. Le commandement en fut confié au général George Washington qui s'était distingué dans les guerres du Canada.

Bien que les troupes anglaises et américaines se fussent déjà heurtées, le Congrès adressa, l'année d'après, un dernier appel au roi George III. Mais un vent de folie soufflait, la réponse fut l'envoi de nouvelles troupes, en partie de mercenaires allemands vendus par



LA FAYETTE EN 1775
(Peinture anonyme, Musée de Louvaine)

l'électeur de Hesse. Le Congrès proclama alors la constitution et l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique et vota la déclaration des droits (12 juin 1775).

C'étaient les idées de Voltaire, de Rousseau, surtout de Montesquieu, en art. les de loi.

La Fayette — Paris prit feu pour les « Insurgents ». Leur cause était la cause du genre humain et ils combattaient pour la liberté de l'Europe en combattant pour la leur. »

Le jeune marquis de La Fayette, dans la première année de son mariage, partit tout de suite, avec son beau-frère Noailles et son ami Ségur. Il dit le mot même de toute la France : « Dès que je connus la querelle, mon cœur fut enrôlé. »

Benjamin Franklin, en mission à Paris, y fut reçu avec enthousiasme.

La France au secours de l'Amérique. — Vergennes se souvint de la méthode de Richelieu pendant la guerre de Trente ans, où il n'était intervenu que progressivement. Il aida les volontaires, envoya par son agent secret, qui n'était rien moins que Beaumarchais, des secours aux Américains, eut même des négociations avec l'Espagne pour son entrée en guerre. Louis XVI, longtemps hésitant, ne se décida qu'après la victoire de Gates, le meilleur lieutenant de Washington, à Saratoga. Il signa le traité d'alliance avec les Etats-Unis à l'hiver de 1778, et, peu après, déclara la guerre à l'Angleterre.

Les Anglais prirent aussitôt l'offensive sur mer, mais pour subir un échec au large d'Ouessant. Les mauvais temps d'automne empêchèrent une expédition franco-espagnole de débarquer en Angleterre.

Les années suivantes, la guerre maritime mit aux prises de grands chefs : l'anglais Rodney et, de notre côté, d'Estaing, Guichen, surtout le bailli de Suffren qui porta la guerre aux Indes. Il y retrouva le Bussy de Duplex, s'allia avec le rajah de Mysore, Haïder-Ali, reprit toutes les villes de la côte. Les alliés s'honorèrent devant Gibraltar, mais s'emparèrent de Mahon et de Minorque.

Le jeu anglais, c'était de rallumer la guerre continentale. Vergennes se garda de tomber au piège. La question du droit de visite, des denrées qui étaient ou n'étaient pas contrebande de guerre, du blocus réel ou fictif, fut posée par la Russie. Habilement, Vergennes reconnut

aux neutres la liberté de navigation. L'Angleterre n'eut plus un allié sur le continent.

Prise de Yorktown.

— Comme Washington luttait péniblement avec des troupes insuffisantes et mal équipées, une belle manœuvre de Rochambeau, débarqué en juillet 1780, avec 8 000 hommes de renfort, décida enfin de la victoire à l'automne de l'année suivante.

Le général Cornwallis s'était établi à Yorktown, à l'entrée de la baie de Chesapeake. Pendant que le marquis de Grasse se portait au cap Honey (sud de la baie) où il était rejoint par La Fayette, Rochambeau, qui s'était galamment placé sous les ordres de Washington, faisait une marche de 300 kilomètres, et attaquait Yorktown par le Nord. La Fayette, menant une colonne d'Américains, et Vioménil avec les Français, enlevèrent les redoutes qui couvraient la ville; Cornwallis fut réduit à capituler (19 octobre 1781).

Washington, au moment de faire ses adieux à La Fayette, lui dit : « Avec vous, il me semble voir s'éloigner de moi l'image de cette généreuse France qui nous a tant aimés et que j'ai aimée en vous aimant. »

Paix de Versailles. — La Fayette courut à Paris annoncer que « la pièce était jouée, le cinquième acte fini, la cause de l'humanité gagnée ». Lord North ne sut que dire : « Tout est perdu. »

Les négociations qui s'ouvrirent l'année d'après auraient vite abouti sans les prétentions des Espagnols sur Gibraltar : ils finirent par accepter la Floride en compensation. La paix générale fut signée à Versailles (3 septembre 1763).

La France et l'Angleterre se restituaient mutuellement leurs conquêtes aux Antilles et aux Indes. Mais la France reprit le Sénégal ainsi que les îles Saint-Pierre et Miquelon et fit abroger l'article du traité de Paris sur les fortifications de Dunkerque. Surtoit l'Angleterre reconnut l'indépendance des Etats-Unis.

C'était le but de la guerre. La guerre avait coûté à la France, déjà obérée lourdement, un milliard. Personne ne le regretta.

« La France, dit Michelet, garda la gloire et la ruine. » Elle avait lavé les hontes de la guerre de Sept ans, repris



WASHINGTON
(1732-1799).
(D'après Stuart,
New-York.)

1. Lettre de Franklin à Coope : « C'est à Paris un commun dicton que votre cause... »

son ascendant en Europe, proclamé la liberté des mers, abaisse l'Angleterre, sauvé au berceau la plus grande démo-

cratie du monde et, avec le concours du roi et de la reine, répète généralement la Révolution.

LES DERNIERS TEMPS DE L'ANCIEN RÉGIME

D'avoir fait dans le Nouveau Monde l'apprentissage de la liberté, la France en était devenue plus impatiente. La monarchie française, comme autrefois l'anglaise, va se trouver dans une situation ou les fautes sont irréparables¹.

Louis XVI, à ses débuts, a eu l'illusion de recommencer Henri IV. Quelqu'un a écrit sur la statue du Pont-Neuf : *Resurrexit*. Mais Henri IV avait gardé Sully contre les coteries.

Ayant congédié Turgot, Louis XVI dit à Malesherbes, qui partait avec son ami : « Que vous êtes heureux ! que ne puis-je aussi quitter ma place ! » Ce mot éclaira le règne. Il se sent impropre à sa tâche, son métier de roi l'ennuie. Ce brave homme, Marie-Antoinette l'appelle « un pauvre homme »².

Il ne sait pas vouloir. Il va tenir à Necker le même langage qu'à Turgot, le soutenir quelque temps et le laisser tomber sous les mêmes coups.

Necker. — La grande cause de mécontentement et de trouble, c'est toujours la crise des finances.

L'intendant Clugny n'ayant remplacé Turgot que le temps d'abolir ses réformes, Maurepas obtint le concours d'un banquier protestant, « citoyen de la République de Genève », Necker, mais sans lui donner le titre de ministre, à cause de sa nationalité et de sa religion.

Necker, sans rien de transcendant, mais la probité même, qui avait fait honnêtement une très grosse fortune, sans doute l'homme de son temps qui connaissait le mieux les finances et la banque, était disciple de Colbert, comme Turgot l'était de Sully. Malgré qu'il eût controversé avec les économistes, il était bien vu des philosophes et des gens de lettres qu'il avait à dîner tous les vendredis, et, malgré qu'il ne fût pas catholique, il entretenait des relations d'amitié avec la noblesse et, même, le clergé.

Politique de Necker. — Où son hardi prédécesseur avait échoué pour avoir tiré de toutes ses batteries à la fois, il chercha à réussir par la modération, dont il n'avait pas le culte, mais la superstition (1776).

Cet esprit de transaction et de prudence lui valut d'abord un succès presque

1. C'est ce que dit Hume de Charles I^{er}.

2. Dans une lettre à un ami d'Autriche « qui fit le tour de l'Europe » (NOLHAC).

général. Banquier de la guerre d'Amérique, il la couvrit rien que par des emprunts dont trois à lots. Ces emprunts le dispensèrent de frapper de nouveaux impôts, sauf aux générations à venir à supporter des charges plus lourdes du fait de l'accroissement de la dette.



NECKER (1732-1804)

Cependant, comme le crédit ne peut se soutenir qu'appuyé par l'ordre dans les finances, — sinon c'est l'aventure de Law qui recommence, — Necker eut beau renoncer aux grandes réformes, il lui fallut chercher à mettre les recettes au niveau des dépenses ; et, comme il avait écarté l'impôt, il ne put trouver de ressources que par la suppression d'offices, 500 dans la seule maison du roi, la diminution du nombre des fermiers, la multiplication des régies (où l'Etat gagna aussitôt 14 millions par an), la réduction du gaspillage de la cour et l'abolition de quelques abus.

Mais, nécessairement, ces mesures mécontentèrent les privilégiés pendant que parlementaires et intendants s'inquiétaient de l'expérience d'une assemblée provinciale³, préface certaine de la participation du Tiers Etat à l'administration.

Chute de Necker. — Necker se trouva ainsi en butte aux mêmes inimitiés que Turgot. Il répondit par la publication de son *Compte rendu au roi*, où le secret des finances était pour la première fois divulgué et dont il se vendit en quelques jours plus de cent mille exemplaires, puis sombra dans son triomphe.

Le Parlement ayant « remontré » contre la publication du « Compte bleu », ainsi appelé à cause de sa couverture, Necker mit au roi le marché en main ; il lui demanda le titre de ministre d'Etat et l'entrée au Conseil.

Le roi s'étonna. Maurepas joua la comédie de consentir, toutefois à la condition que Necker abjurerait « les erreurs de Calvin ». Necker refusa et donna sa démission (1781).

Gouvernement de la reine. — Il eut pour successeurs d'abord deux parlementaires qui, ayant vite trouvé la charge trop

3. Dans le Berry.

bourde, s'en firent relever, puis Calonne, l'homme du comte d'Artois et de la coterie des Polignac (1783). A la mort de Maurepas, peu après le départ de Necker, Louis XVI ne voulut plus de premier ministre.

Du renvoi de Turgot à la crise finale qui va s'ouvrir au cours du gouvernement de Calonne, c'est l'époque de l'influence dominante de la reine.

Elle est devenue mère et, fière d'avoir assuré l'hérédité directe, se mêle toujours davantage des affaires, mais sans diminuer sa dépense ni assourdir le bruit de ses plaisirs. Son impopularité s'en accroît. Elle n'y prend pas garde. Elle a fait construire le petit Trianon. Les « grands jours » y alternent avec les fêtes de nuit. Le théâtre est « comme le temple du lieu ». Elle joue la *Celette* du *Départ d'un village* de Rousseau, le *Rosenc* du *Barbier de Séville* de Beaumarchais, avec le comte d'Artois dans *Figaro*.

Caron de Beaumarchais — On a déjà vu Beaumarchais circuler dans les salons de l'histoire.

Garçon horloger, puis harpiste des filles de Louis XV, il a commencé sa fortune avec Duverney qui l'a employé dans toutes sortes de entreprises financières et politiques, surtout en Espagne.

A son retour, il a débuté au théâtre par des drames larmoyants qui tombent à plat, et, aussitôt après, a conquis la haute lutte avec une tapageuse renommée par ses *Mémoires sur l'affaire Guegan*, ouvrage brillante contre le Parlement Maupeou. Il donne ensuite le *Barbier de Séville*, chef-d'œuvre de précision et de talent, qui remonte dans la comédie française et la satire; puis il revient aux

affaires, et à la diplomatie secrète, joue son rôle au service de Vergennes, dans les premiers temps de la Révolution d'Amérique, entreprend (à Kehl) la première édition complète des œuvres de Voltaire.

« Le Mariage de Figaro ». — Voici enfin le *Mariage de Figaro* (ou la *Folle journée*).

La censure l'a interdit trois ans de suite; Louis XVI, qui s'est fait lire la pièce, a senti passer le soufflé révolutionnaire: « Cela est détestable, cela ne sera jamais joué. » Riposte de Beaumarchais: « Le roi ne veut pas qu'on le joue, donc on le jouera. »



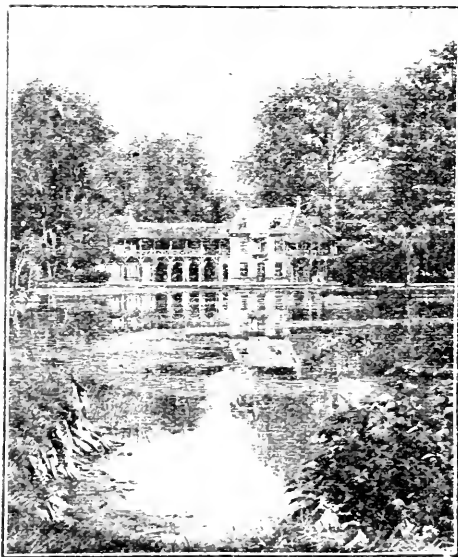
BEAUMARCHAIS
(1732-1799).
(D'après Cochlin.)

« Les mots d'oppression et de tyrannie, raconte Mme Campan¹, ne furent jamais prononcés, dans les jours qui précédèrent la chute du trône, avec plus de passion et de véhémence. »

Le roi céda, à la demande de la reine. Le *Mariage* fut joué le 27 avril 1784, sur la scène de l'Odéon actuel.

Les cordons bleus, dans la foule pressée aux guichets, s'étaient couverts avec les Savoyards², des duchesses étaient placées au balcon entre des danseuses,

le comte de Provence et le comte d'Artois dans les loges. Ce fut « un délire général ». Tous les mots portèrent: « Noblesse, fortune, qu'avez-vous fait pour tant de biens? Vous vous êtes donné la peine de naître. » Le peuple, dit Grimm, vit en Beaumarchais « le vengeur de sa misère ».



LE HAMEAU « PETIT TRIANON, SAISON DE LA REINE. — Une fois les constructions du Hameau, dans le parc de Versailles, la reine et sa cour se plaisaient à les recreations en maîtres. (D'après une photographie.)

1. Dame d'honneur de la reine.
2. Mémoires de BACHAUMONT.

Cette première représentation, suivie de cent autres, c'est la première journée de la Révolution.

L'affaire du collier. — L'hiver d'après, l'insolent succès durait encore quand se noua l'intrigue qui sera l'*affaire du collier*.

C'est une autre folle journée, transportée du théâtre dans la vie. Mêmes déguisements, *quiproquos*, rendez-vous no turnes « sous les grands marronniers ». Les principaux acteurs sont un cardinal, habillé en mousquetaire, qui prend une fille du Palais-Royal pour la reine; un scapin de bas étage, escroc et voleur, qui se dit « le grand Cyprien », l'un des tours de charlatan forain et tranquille de sa femme, une Suzanne complaisante; une aventurière qui prétend descendre des Valois par bâtardise¹.

On se défend mal de croire qu'ici encore les personnages réels s'inspirèrent des imaginaires. L'anecdote, qui passionne l'Europe un an durant et que Goethe appelle « la préface » du grand drame, baigne dans l'atmosphère trouble de *Figaro*.

Il n'est pas surprenant que, dans cette fin trépidante du siècle, il se soit rencontré un grand seigneur ecclésiastique, prince du Saint-Empire, ancien ambassadeur, grand aumônier de France, cardinal, pour avoir l'ambition du pouvoir et la fatuité d'y parvenir par les mêmes chemins que Richelieu et Mazarin.

La surprise commence à la sottise d'un Rohan, qui n'est pas un « Monsieur Jourdain », qui a passé sa vie dans les cours et à qui une aventurière persuade que la reine, son ennemie notoire, dont il n'a jamais eu une parole, l'attendra de

nuit dans le parc de Versailles et qu'il pourra lui plaire en achetant un collier de diamants de douze cent mille francs dont elle a envie. La « cardé magique » du « grand Cyprien » avait attesté au cardinal les tendres sentiments de la reine.

Le procès. — Mais ce qui étonne le plus, c'est qu'au lieu d'étouffer l'affaire, le roi, poussé par le ministre Breteuil, ait fait arrêter le cardinal, en rochet et camail, devant toute la cour pour être conduit à la Bastille et débatté au Parlement. Le scandale fut immense. Il eût été payé trop cher même d'une condamnation.

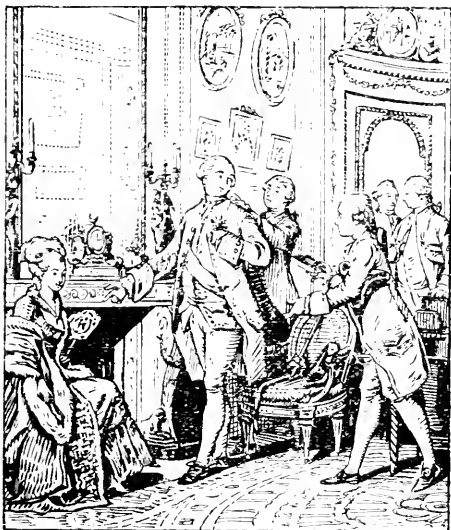
Nul doute que le cardinal n'eût été dupé par des escrocs. C'est certainement Mme de la Motte qui avait monté la comédie, forgé les lettres de la reine à Rohan, rendu le collier, vendu les diamants pierre par pierre. Son mari était en fuite.

Cependant les passions s'emportèrent et la Valois fut seule condamnée. L'accusation contre Rohan était d'avoir, en croyant sur parole l'aventurière, « violé le respect dû à la majesté royale »; le procureur ne demandait toutefoix qu'une peine légère: que le cardinal fut condamné à reconnaître son erreur devant la cour et à demander pardon au roi et à la reine.

Il fut déchargé de l'accusation à la majorité, et presque porté en triomphe par la foule (1785-1786).

Ministère de Calonne. — Dans le même temps que le procès du collier a mis le feu à l'opinion, le déficit est devenu impossible à dissimuler.

A l'arrivée de Calonne aux affaires, les régies de Necker (nos directions actuelles des contributions indirectes et du timbre) doivent plus de 100 millions, la ferme réorganisée plus de 120. Il n'y a qu'à laisser ouvert le robinet des emprunts



COSTUMES ET INTERIEUR LOUIS XVI

(D'après Moreau le Jeune.)

1. Cagliostro.

2. La comtesse de la Motte.

(en deux ans, près de 700 millions) pour donner l'illusion de la prospérité financière, en préparant gaîment la banqueroute.

Calonne, en attendant, a pu contenter tout le monde, le roi par la multiplication des acquits au comptant pour ses largesses particulières, la reine par l'achat de Saint-Cloud, les frères du roi par le paiement de leurs dettes, les seigneurs obérés par le rachat à prix fort de leurs domaines, la cour par l'augmentation des pensions et des donations, les fermiers par le rétablissement des croupes, les banquiers par la fréquence des emprunts, et, aussi, de nombreux corps d'ouvriers et leurs employeurs par une vaste et fastueuse entreprise de travaux publics : la création du port de Cherbourg, les canaux du Languedoc, de Bourgogne, du Rhône et du Rhin.

Necker, le marquis de Mirabeau (le vieux physiocrate qui s'appelle lui-même *l'Ami des hommes*), avertirent en vain des conséquences inévitables d'un tel gaspillage et d'une manutention si folle des finances.

Le déficit. — Calonne, quand la nécessité s'imposa de révéler le déficit qui s'élevait à 140 millions par an et le chiffre des récents emprunts qui dépassait un milliard et demi, imagina de muet le ministre des abus qu'il avait été en réformateur radical.

Le plan d'amélioration des finances qu'il porta à Louis XVI comprenait des économies sur tous les départements et sur la maison du roi ; en remplacement de la corvée en nature, de la gabelle et des vingtièmes, un impôt général sur tous les biens fonciers sans aucune exception, donc sur ceux de la noblesse, du clergé et du roi lui-même ; enfin, par le triple jeu d'assemblées de paroisse, de district et de province, nommées par le roi, « une forme de délibération nationale ».

Louis XVI se contenta d'observer que « c'était du Necker tout pur ».

Comme Calonne ne doutait pas qu'un tel remaniement serait rejeté par le Parlement, il proposa de le soumettre à une assemblée de notables, « chose dont il n'y avait pas eu d'exemple » depuis Louis XIII, ce qui fut accepté par le roi.

L'Assemblée des notables. — La convocation des notables paraît avoir été suggérée à Calonne par l'homme qui va bientôt remplir le monde des éclairs et du tonnerre de son génie, Gabriel de Mirabeau, fils de Mirabeau l'Ancien, et lui-même déjà fameux pour sa jeunesse

tourmentée (enlèvement de la marquise de Monnier, trois années de captivité au donjon de Vincennes, procès contre sa femme), et par une cohue de publications de toutes sortes, politiques, économiques, licencieuses, d'où ont surgi des pamphlets d'une orageuse rhétorique, sur le *Despotisme*, les *Lettres de cachet*, la *Monarchie prussienne*, l'*Agiotage*.

Mirabeau avait été employé par Calonne à travailler l'opinion aux premiers temps de son ministère. Il lui demanda d'être nommé secrétaire de l'assemblée des notables. Econduit, il se jeta aussitôt dans l'opposition : « Si je suis bon à prendre, je ne suis pas bon à laisser. »

La convocation des notables ne fut pour Calonne qu'un expédient ; il n'était occupé, dira Mirabeau, « que d'échapper à la difficulté du moment et de trouver les moyens d'être ministre demain, sans savoir comment il le serait dans huit jours ».

Chute de Calonne. — L'expédient des notables ne servit qu'à hâter la chute du contrôleur général.

Choisis par le Gouvernement et presque exclusivement dans les hautes classes (140 princes du sang, ducs et pairs, maréchaux, archevêques et évêques, conseillers d'Etat, magistrats, contre sept officiers municipaux), les notables, réunis à Versailles (du 22 février au 25 mai 1787), ne se refusèrent pas moins vivement que n'eussent fait les parlementaires à se dépoiuiller de leurs privilèges et « à faire taire », comme leur avait demandé le roi à la séance d'ouverture, « les intérêts particuliers devant l'intérêt général ».

Calonne eut beau faire entendre « dans un langage magnifique »¹, des vérités qu'il déclarait lui-même « inébranlables » : « Que dans la proscription des abus réside le seul moyen de subvenir aux besoins de l'Etat ; que le plus grand des abus serait de n'attaquer que les petits ; que la contribution aux charges de l'Etat est la charge commune de tous ; que toute préférence envers l'un est une injustice envers l'autre ; que les ecclésiastiques doivent l'exemple, ayant été enrichis par



CALONNE (1734-1802).
D'après un portrait de
Madame Vigée-Lebrun,
Château de Windsor.

les libéralités du roi et de la nation. » Ce langage révolutionnaire irrita l'Assemblée; l'immoralité notoire de Calonne et sa brusque palinodie lui enlevaient toute autorité pour le tenir.

L'opinion ne lui pardonnait pas d'avoir été l'ennemi de Turgot et de Necker dont il reprenait trop tard les projets. Calonne avait, dans son compte rendu, rejeté sur Necker l'état du trésor. Necker ayant répondu par un Mémoire au roi qu'il fit imprimer, Calonne le fit exiler, par lettre de cachet, à 40 lieues

de Paris. Il coalisa toute l'Assemblée contre lui, de La Fayette à l'archevêque de Toulouse.

Les notables repoussèrent à l'unanimité l'égalité d'impôts par la taxe territoriale et n'accueillirent les autres projets que modifiés. Calonne, payant d'audace, demanda le renvoi de ceux des ministres qu'il accusait, non à tort, de conspirer contre lui, notamment le marquis de Breteuil. La reine se fâcha et ce fut Breteuil qui signifia son congé à Calonne.

LA CONVOCATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX

Ministère de Brienne. — La Fayette, dans tout l'éclat de sa jeune gloire, avait proposé aux notables la convocation d'une Assemblée nationale: « Quoi! monsieur, dit le comte d'Artois, vous demandez la convocation des Etats généraux? — Oui, monseigneur, et même mieux que cela ».

Il n'avait pas été réuni d'Etats généraux depuis 1614. Les prochains prendraient certainement d'autres guides que les Etats du roi Jean ou de Louis XIII. Sitôt assemblés, ils se saisiraient de tout le pouvoir législatif.

Les notables s'étant séparés (25 mai 1787), il eût fallu convoquer aussitôt les Etats. Louis XVI attendit plus d'un an (jusqu'au 8 août 1788) avant d'en prendre son parti.

Loménie de Brienne, qu'il donna comme successeur à Calonne, n'était guère moins léger que lui, sans avoir « ses étincelles de génie ». Archevêque de Toulouse à trente-six ans, sa principale affaire, au cours de son ministère, fut d'échanger son siège pour celui de Sens qui était d'un revenu plus considérable; il passa son temps en querelle avec le Parlement, ébranchant des coups de force, reculant aux obstacles.

Necker, enfin rappelé, dira fort bien: « Que ne m'a-t-on donné les quinze mois de l'archevêque de Sens! Maintenant c'est trop tard! » Beaucoup de fautes irréparables avaient été commises; l'autorité continua à se dissoudre, dans un commencement d'anarchie.

Brienne et les Parlements. — Comme les notables, avant de se séparer, s'étaient déclarés sans pouvoir pour établir de nouveaux impôts, Brienne en demanda le vote au Parlement.

Bien qu'il eût été utilisé depuis deux siècles du droit d'enregistrer les impôts, le Parlement protesta cette fois que le droit n'en appartenait qu'à « la nation représentée par les Etats généraux » et qu'au

surplus, il n'avait pas « la certitude légale d'un déficit peut-être exagéré ». Il gagnait ainsi une facile popularité et continuait à tenir les classes privilégiées hors de l'impôt. Brienne le reléguait à Troyes, puis accorda le retrait des impôts réformateurs (la subvention territoriale et le timbre) en échange du vote des deux vingtièmes.

Nécessairement, cette laide transaction n'améliora pas la crise financière. Le cri public pour les Etats généraux se fit de plus en plus fort.

Les lits de justice. — Brienne crut faire merveille en décidant d'emprunter en cinq ans 420 millions et de réunir les Etats vers 1792. Sur quoi le conseiller d'Espresmesnil demanda la réunion des Etats pour 1789; le Parlement n'enregistra l'édit des emprunts qu'en un lit de justice.

Le duc d'Orléans, qui assistait à la séance, déclara que l'enregistrement était illégal. Le roi reprit avec violence: « C'est légal, parce que je le veux », et exila le duc à Villers-Cotterets.

L'édit « de tolérance », préparé naguère par Malesherbes, qui rétablit les protestants dans leurs droits, et la promesse royale de réunir les Etats généraux avant cinq ans parurent des concessions insuffisantes. Le « rassemblement » des mécontents continua à se faire autour du Parlement et du monde de la robe, des « basochiens ». Leur rhétorique se fit lourdement révolutionnaire; le Parlement de Rennes dénonça les traitants « altérés du sang des pauvres », « les fortunes subites et scandaleuses; les anciennes valaient-elles mieux? »

Sur de nouvelles remontrances du Parlement de Paris, le garde des Sceaux Lamoignon concerta avec Brienne de recommencer le coup de Maupeou. Le conseiller d'Espresmesnil, averti, réunit à la hâte ses collègues et leur fit prendre un arrêté qui, sous couleur de consacrer

« les lois constitutionnelles de la monarchie », y comprenait l'inamovibilité des magistrats et le droit des cours de vérifier dans chaque province la volonté du roi.

Brienne fit arrêter d'Eprémessnil en plein Parlement, puis enregistrer les édits dans un nouveau lit de justice. La compétence judiciaire des principaux Parlements était transportée à des tribunaux d'appel, sous le nom de Grands Baillages, et les attributions publiques du Parlement de Paris à une cour plénière composée de princes, de grands dignitaires ecclésiastiques, militaires et civils, et de quelques magistrats.

Les États du Dauphiné. — Les Parlements renonçaient seulement dans un intérêt de caste aux pouvoirs qu'ils avaient si longtemps revendiqués; mais, comme il était manifeste que le roi cherchait à écarter la réunion des États généraux, le coup de Brienne n'eut d'autre résultat que d'étendre à tout le pays l'agitation parisienne. La noblesse et le clergé se prononcèrent pour les parlementaires et se joignirent au Tiers pour exiger, avec le rappel des édits, la convocation des États.

Le Dauphiné prit la tête du mouvement.

Après une journée d'émeute à Grenoble (*la Journée des Tuiles*), les États provinciaux se réunirent à Vizille, à l'ancien château des Lesdiguières qui appartenait à deux grands industriels, les frères Perier (21 juillet 1788). Ils y rédigèrent le programme qui allait devenir celui du parti « national »: plus de privilèges fiscaux; point d'impôt sinon voté par les États généraux; élection immédiate; vote, non par ordre, mais par tête; doublement du Tiers (c'est-à-dire que le Tiers État aura autant de députés que la noblesse et le clergé réunis).

Convocation des États généraux.

— Comme les officiers déclaraient que la troupe n'était plus sûre, « qu'il était impossible de compter sur elle¹ », le roi céda. Un édit du 8 août convoqua les États pour le 1^{er} mai 1789.

Brienne démissionna et Necker fut rappelé.

Second ministère de Necker. — Il n'y avait plus qu'à marcher droit à la consultation nationale. Necker, vieilli, dépassé déjà par la grandeur des événements, n'avança qu'en hésitant.

Le doublement du Tiers. — Ainsi il imagina de convoquer à nouveau les notables pour avoir leur avis sur le doublement du Tiers. C'était le moins que la représentation de la nation ne fût



LE RAPPEL DE NECKER

Aux acclamations du peuple, la France ramène Necker à Louis XVI, tandis que s'enfuit le serpent de la calomnie.
(D'après une gravure allégorique du temps (*Bibl. Nat. Est.*).

étaient rentrés en triomphe, demandèrent, eux aussi, le retour pur et simple aux formes de 1614 et, du coup, perdirent une popularité imméritée. Aussi bien n'avaient-ils jamais été aimés que contre quelqu'un, Brienne ou Maupeou, Mazarin ou Concini.

Necker passa outre (27 décembre 1788.)

Il régla ensuite le mode de votation: suffrage direct pour le clergé et la noblesse (les femmes, filles, veuves et mineurs votant par procureur noble); pour le Tiers, suffrage, tantôt à deux, tantôt à trois degrés, avec prédominance des ruraux contre les gens des villes et, à la base, tous les citoyens, âgés de vingt-cinq ans, payant une capitation de 6 livres.

La veille des États généraux. — Un tel changement dans la direction des

1. Lettre du maréchal de Vaux au ministre de la Guerre.

pas trop grossièrement faussée: 25 millions de roturiers contre 300 000 nobles, anoblis (les parlementaires, noblesse de robe) et ecclésiastiques. Les notables, en tête le comte d'Artois et les Condé, se déclarèrent hostiles « au nouveau système »

Les Parlements, qui

affaires publiques, l'immense attente d'une Assemblée qui rétablira la prospérité et fondera un monde nouveau de justice, d'égalité et de liberté, ne pouvaient pas aller sans des troubles. Il y en eut à Paris (pillage de la fabrique Reveillon, au faubourg Saint-Antoine) et dans presque toutes les provinces.

La récolte avait manqué; le pain, là où il y avait du pain, était à quatre sous la livre; l'hiver de 1788-1789 fut très dur. La disette et le froid accrurent cruellement une misère qui était depuis longtemps effroyable. Les documents officiels donnent pour Paris un sixième d'indigents; à Lyon 30 000 ouvriers vivent de la charité publique, les deux tiers de la population à Rennes. Dans les campagnes, « il faut voir de près la misère pour s'en faire une idée »: « le spectacle en est déchirant »; on vit « de pain d'orge ou d'avoine, de son mouillé », ou « l'on est réduit aux aliments des bêtes »; « des familles entières passent deux jours sans manger¹ ».

Les émeutes. — Quoi d'étonnant si des fureurs de détresse éclatent, à la dernière heure, — la plus longue — chez ce peuple, qui, depuis des siècles, supporte le poids de l'impôt, vit de privations, « est asservi sur la terre malheureuse »! Il y a donc des émeutes par tout le royaume; les « affamés », les « désespérés », se répandent sur les routes, et il se mêle fatalement à ces troupes pitoyables des bandes de vagabonds et de brigands professionnels. « D'où sortent-ils? Etrangers de tous pays, armés de grands bâtons, déguenillés, les uns presque nus, les autres bizarrement vêtus, affreux à voir² ».

Le gouvernement ne chercha pas à réprimer; d'ailleurs, il y eût été impuissant, avec sa police et sa gendarmerie qui se dissolvaient et l'armée qui était de cœur avec le peuple.

Le Parti National. — Nécessairement, la lourde noblesse provinciale, presque toute la noblesse ecclésiastique et les anciens parlementaires s'effrayent de ces désordres et les exploitent contre le parti des réformes avec une imprudente violence de paroles.

Au contraire, une importante partie de la noblesse des salons³ fait confiance aux temps qui s'annoncent; et,

pareillement, une partie du clergé, les « intellectuels », et presque tout le clergé de campagne, les curés « patriotes⁴ ». Avant qu'il fût tombé aux Tencin et aux Rohan, de graves avertissements étaient venus de l'épiscopat. Ce n'est pas Voltaire ou Rousseau, c'est Bossuet qui a dit: « Il n'est pas possible que de si grands maux qui sont capables d'abîmer l'État soient perdus sans remède; autrement, tout serait perdu sans ressource. »

Rien n'est perdu que ce qui mérite de périr; le remède, c'est la nation qui va être appelée à se gouverner elle-même.

Aussi le parti « national » qui a pris la tête du mouvement pour les États généraux et veut avant tout l'abolition de l'arbitraire et des privilèges et une constitution, ne se recrute-t-il pas seulement dans le Tiers, parmi les philosophes, les savants, les avocats, les médecins, mais encore parmi les grands seigneurs éclairés, surtout parmi les jeunes, qui se sont battus en Amérique et sont épris de liberté « à l'anglaise ».

On y voit les Luynes et les Noailles, les Lally-Tollendal et les Lameth, les La Rochefoucauld et les La Fayette voisinier avec les Condorcet et les Barnave, les Bailly et les Roederer, les Brissot et les Danton, les Volney et les Desmoulins. Le duc d'Orléans en est. Il y a trois ecclésiastiques, Talleyrand, Sieyès, Louis, dans le comité directeur des Trente.

La brochure de Sieyès. — « La formule victorieuse » de 89, c'est l'abbé Sieyès qui la donne dans une brochure d'un immense retentissement: « Qu'est-ce que le Tiers État? — Tout. — Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique? — Rien. — Que demande-t-il? — A y devenir quelque chose. »

Mirabeau en Provence. — La « campagne électorale » qui résume, domine tout, c'est celle du comte de Mirabeau, rejeté par la noblesse de Provence, acclamé par le Tiers, à Aix, à Marseille.

Son éloquence, c'est de la raison tonnante. Il sera, de beaucoup, l'orateur le plus puissant entre tant d'hommes — volontiers on dirait déjà: trop d'hommes qui vont illustrer la tribune et qui, trop aisément, quand ils auront parlé, croiront avoir agi (Barnave, Pétion, Volney, Robespierre, Merlin, Tronchet, Lameth, Mauvry, Cazales).

Les Cahiers. — En même temps que les ordres éliaient leurs 1 195 députés, ils rédigeaient les *Cahiers*, selon la tradi-

1. Rapports des intendants. — Voir Taine, t. I, p. 43, et suiv.

2. Taine, d'après Marmontel, Bézénval, Mme Vigeo-Lebrun, Young, etc.

3. Il y aura 90 et quelques « libéraux » sur les 235 députés de la noblesse.

4. Sur 300 députés du clergé, il y aura plus de 200 curés « patriotes » et évêques « libéraux. »

tion constante des Etats généraux, c'est-à-dire le résumé de leurs plaintes et de leurs vœux.

« Monument précieux de la raison en France », dira Chateaubriand, en pleine Chambre des Pairs, sous Charles X. En effet, les idées alors nouvelles, aujourd'hui maîtresses dans tous les pays civilisés, y sont exprimées avec autant de modération que de fermeté.

Comme il est avéré que tous les maux de la nation viennent du pouvoir arbitraire, il faut une Constitution qui sera désormais la règle invariable de toutes les parties de l'administration et de l'ordre public. Les droits du roi seront resserrés dans de justes bornes; ceux de la nation sont exactement précisés. La Constitution garantira à tous les Français la liberté individuelle, la liberté de penser et d'écrire: les Etats, régulièrement con-

voqués, participeront à la confection des lois; ils voteront les impôts, payés par tous, par la noblesse et le clergé comme par le Tiers; le roi ne pourra les lever sans leur consentement.

Nulle pensée de révolution violente. Les Etats agiront « avec une extrême prudence, par des mouvements continus et lents, avec des formes régulières ».

Les électeurs reconnaissent l'étroite union des trois ordres. Ils ne doutent pas du concours de Louis XVI, « Louis le Juste », auquel ils attribuent la convocation des Etats. « Le naufrage est passé » et la terre promise est en vue. La France libre servira d'exemple au monde.

Il n'y eut jamais de peuple qui attendît de lui-même, pour le genre humain et pour lui-même, de plus grandes choses et de plus heureuses.

C'était très beau.



CHAPITRE XXIV

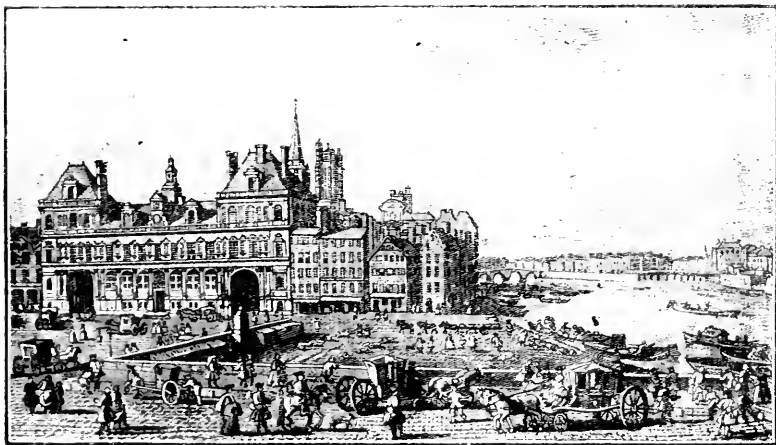
LA RÉVOLUTION

Ses principes. || L'Assemblée constituante. || Prise de la Bastille. || Nuit du 4 août. || Journées d'octobre. || La crise de la royauté. || La Nation œuvre de la Constituante. || L'Assemblée législative et la guerre. || Chute de la monarchie. || L'invasion. || Procès de Louis, XVI. || L'Europe contre la France. || La dictature révolutionnaire. || Carnot. || La campagne de 1793. || La Terreur. || Les lois de la Convention. || La paix de Bâle.

L'ENSEMBLE d'idées et de faits qu'on appelle la Révolution française reste l'événement le plus considérable des temps modernes.

C'eût été déjà l'une des grandes dates de l'histoire si une réforme aussi profonde de l'Etat et de la société ne se fût opérée que dans les limites de la plus ancienne et de la plus illustre des monar-

chaises au-dessus de toutes les autres, c'est que celles-ci, l'américaine comme l'anglaise, ne se firent que pour les Américains et les Anglais et qu'au surplus, elles s'appliquèrent davantage à modifier le pouvoir politique qu'à changer l'existence intérieure de la nation. Au contraire, la France a délibérément agi pour le dehors, ce qui n'a pas peu contribué à accroître



HOTEL DE VILLE DE PARIS AU XVIII^e SIECLE

Siege de la Municipalité de Paris, commencé en 1793, achevé en 1795, théâtre de quelques-unes des grandes scènes de la Révolution. (D'après un dessin de Rigaudi, *Bibl. Nat., Est.*)

chies chrétiennes. Mais la Révolution ne posa point seulement pour la France les principes de l'ordre nouveau qui avait été préparé par le mouvement philosophique le plus puissant qu'on eût encore vu; elle parla, décréta, légiféra pour tous les peuples. C'est un autre monde qui date d'elle.

Caractère universel de ses principes. — Ce qui élève, en effet, la Révolution fran-

ces obstacles qu'elle eut à vaincre, et elle n'a pas renversé seulement des façades politiques.

C'est un fait que nul pays n'est plus sonore que le nôtre. Il a toujours parlé comme devant une paroi de granit ou de bronze qui répercuta les mots en échos sans fin. Un cri de liberté ou de justice poussé à Londres ne franchit pas le détroit, le même cri poussé à Paris

ébranle la terre. Quelque chose de semblable s'était déjà vu aux Croisades.

Ce fut bien un dessein arrêté, prémédité, de combattre pour l'avantissement de tout le vieux monde. Orateurs, écrivains, soldats, tous proclamèrent que c'est leur tâche supérieure. Il y a de la rhétorique dans leurs propos : leur conviction n'en est pas moins profonde. Ils sont partis en guerre contre toutes les survivances, étrangères ou françaises, du moyen âge. Quand bien même les peuples, stupéfiés par le despotisme et par la superstition, prêtèrent leurs chaînes, ils les en débarrassèrent. Eux, ils savent mieux.

Et ce n'est pas encore assez de débarrasser les ennemis d'hier du régime féodal et de leur apporter les lois justes, tolérantes, de la République. Ils les mettront, contre l'intérêt français lui-même, sur les voies de l'unité. Ils aiment et se croient aimés. Il n'y a pas une parole dans l'histoire qui sorte d'un cœur plus profond que le cri de la *Marseillaise* : « Les peuples sont pour nous des frères ! »

La Révolution jugée par Goethe. — Cela fut compris, dès les premières journées radiieuses de la Révolution, par tout ce qu'il y avait de noble dans l'humanité. C'est Goethe, le plus grand des Allemands, qui parle par la bouche du juge de *Hermann et Dorothee* :

« Qui peut nier que son cœur ne se soit épanoui, qu'il ne l'ait senti battre plus librement dans sa poitrine, aux premiers rayons du nouveau soleil, lorsqu'on entendit parler du droit commun à tous les hommes, de la liberté qui exalte les âmes et de la précieuse égalité ? Alors chacun espéra vivre de sa propre vie ; elle sembla se briser, la chaîne sous laquelle tant de nations semblaient asservies et que l'égoïsme et l'envie tenaient dans leurs mains. Dans les jours tumultueux, tous les peuples n'avaient-ils pas les yeux fixés sur la capitale du monde, qui l'avait été si longtemps, et qui méritait maintenant plus que jamais ce titre magnifique ? Les noms de ces hommes, les premiers porteurs du message, n'étaient-ils point pareils aux plus grands noms qui soient parmi les astres ? Chacun ne

sentait-il pas s'élever son cœur, son esprit, son langage ? Et, comme voisins, nous (les Allemands) fûmes les premiers enflammés d'ardeur.

Alors la guerre commença et les Français en armes s'approchèrent ; mais ils semblaient n'apporter que l'amitié. Et ils l'apportèrent, en effet, car ils avaient tous l'âme exaltée ; ils plantaient gaiement les gaïs arbres de la liberté ; ils promettaient à chacun son droit, à chacun son gouvernement propre. Les jeunes gens, les vieillards se félicitaient, et la danse joyeuse commença autour des nouveaux étendards.

Ainsi les Français entrant gagnèrent d'abord les esprits des hommes par leur ardente et courageuse conduite, puis le cœur des femmes par leur grâce irrésistible. Même nous trouvâmes léger le fardeau de la guerre qui exige de si grands sacrifices. Une espérance lointaine planait devant nos yeux ; elle attirait nos regards séduits dans de nouvelles carrières. Il est beau le temps où, avec son amie, le fiancé prend l'essor à la danse, en attendant le jour de l'union souhaitée ; mais il était plus magnifique le temps où le premier des biens que l'homme puisse rêver nous sembla proche et accessible ! Toutes les langues étaient délices ;

vieillards, hommes faits, jeunes gens exprimaient hautement des pensées et des sentiments sublimes. »

La Révolution n'a jamais été évoquée dans plus de vérité et avec plus d'émotion.

Le procès de la Révolution. — Depuis l'anglais Burke et le savoisien Joseph de Maistre jusqu'à leurs plus récents descendants, il a été institué un procès de la Révolution, non seulement pour ses fautes et pour ses crimes qui sont évidents, mais pour son esprit même, esprit du mal, selon les uns, esprit d'utopie, selon les autres.

On est désanné contre qui tient pour assuré que l'ignorance est un bien, l'arbre de la science un arbre empoisonné, le génie de la Lumière et de la Liberté un ange rebelle. Par contre, ce sont les faits qui répondent aux hommes de peu de foi pour qui tout progrès, qu'il soit politique ou social ou scientifique, est une



ORNI DU DÉFAIT, PAR RUDE
Surnommé : *La Marseillaise de pierre.*
Le plus beau des hauts-reliefs qui ornent l'Arc de Triomphe. (G. Hachette.)

utopie. Le mouvement se prouve en marchant, la force utilisable de la vapeur (utilisée pendant quarante siècles) par les bateaux à roue et les chemins de fer. Pareillement les principes directeurs de la Révolution, comparés par ses ennemis à des feux follets trompeurs, sont devenus les phares des libres démocraties et de la civilisation elle-même. Ils sont restés aussi lumineux que dans la première nuit où ils brillèrent. Ils n'ont rien perdu de leur vertu qui, bien au contraire, s'est fortifiée à travers les orageuses épreuves. Leur vérité est devenue si manifeste que les détracteurs de la Révolution n'en voudraient pas perdre le bénéfice et, eux-mêmes, au besoin, s'en réclament.

Deux politiques. — L'ancien régime reposait tout entier sur le dogme de l'autorité royale.

« Dieu établit les rois comme ses ministres et régit par eux sur les peuples. C'est par eux qu'il exerce son empire. La personne du roi est sacrée; attenter sur elle, c'est un sacrilège. On doit obéir au prince par principe de religion et de conscience. Le service de Dieu et le respect pour les rois sont choses unies. C'est l'esprit du christianisme de faire respecter les rois avec une espèce de religion, que Tertullien appelle très bien « la religion de la seconde majesté ». L'autorité royale est absolue. Le prince ne doit rendre compte à personne de ce qu'il ordonne. Sans cette autorité absolue, il ne peut ni faire le bien, ni réprimer le mal. Quand le prince a jugé, il n'y a pas d'autre jugement. Les jugements souverains sont attribués à Dieu même. Au prince seul appartient le commandement légitime; à lui seul appartient aussi la force coactive (puissance pour contraindre à exécuter ce qui est ordonné légitimement). L'autorité royale doit être invincible. » Evidemment, le prince se doit à lui-même d'être bon, juste, humain, « ferme contre son propre conseil et ses favoris lorsqu'ils veulent le faire servir à leurs intérêts particuliers »; il doit « craindre Dieu », « savoir la loi, les affaires », « connaître les hommes »; « il doit se connaître lui-même »; « il doit aimer la vérité, écouter et s'informer, punir les faux rapports, s'accoutumer à se résoudre par soi-même ». Cependant « il faut obéir au prince comme à la justice même, sans quoi il n'y a point d'ordre ni de fin dans les affaires ». « Celui qui ne veut pas obéir au prince n'est pas renvoyé à un autre tribunal, mais il est condamné irrémédiablement à mort, comme

l'ennemi du repos public et de la société humaine » Et, sans doute, « le prince se peut redresser lui-même, quand il reconnaît qu'il a mal fait; mais, contre son autorité, il ne peut y avoir de remède que dans son autorité ». Voilà la *politique tirée de l'Écriture*.

Or, désormais, toute la puissance est dans le peuple; il ne doit obéissance qu'à ses propres lois; la nation se gouverne elle-même; plus de *subjects*; des *citoyens*; la liberté de chacun n'est limitée que par la liberté d'autrui; la conscience est libre, la pensée est libre, le travail est libre; les charges et les garanties sont égales pour tous; tous sont admissibles aux emplois; il n'y a plus de justicos au-dessus de la justice, de droits au-dessus du droit. C'est autour de ces vertus que gravite le monde d'aujourd'hui. Il y aura toujours de mauvais gouvernements à côté des bons; le peuple, investi du suffrage, a désormais le pouvoir de choisir ses gouvernements; un simple carré de papier y suffit; il se fait à lui-même ses destinées.

Les violences de la Révolution. — Un pareil changement dans l'État et dans la Société ne pouvait pas se réaliser sans de violentes secousses. La nature n'a point passé d'une époque à une autre sans de terribles bouleversements. On ne saurait davantage chercher à justifier les crimes de la Révolution qu'on ne propose à l'admiration une éruption volcanique.

Ce serait méconnaître jusqu'au blasphème l'esprit même de la Révolution que de prétendre imposer silence à la conscience devant ses fureurs. Il y a eu des scélérats dans le camp de la Révolution comme il y a eu des hommes de bien dans le camp opposé.

Pour ses chefs les plus illustres, ils furent très loin, à la différence de Richelieu, d'avoir toujours le dessein de tout ce qu'ils firent; ils furent le plus souvent emportés par des éléments plus forts que leur volonté. Quelques-uns qui essayèrent de résister à la tourmente, furent aussitôt brisés. Ceux qui ne l'essayèrent pas le furent aussi, un peu plus tard. Mais ils étaient si ardemment patriotes et à ce point épris du bien public qu'ils avaient sacrifié d'avance leur mémoire avec leur vie.

La Révolution limitée. — On a soutenu que la Révolution aurait dû s'arrêter après avoir supprimé les privilèges, remis la bourse des contribuables aux mains de

leurs représentants et imposé au gouvernement un contrôle efficace et régulier. Comment l'eût-elle pu ?

« Ces réformes limitées », « ces transformations graduelles¹ », il eût fallu d'abord que les privilégiés et le roi les consentissent en toute loyauté, sans se les faire arracher et sans esprit de retour. Il n'en fut rien. L'ancien régime, sauf de nobles exceptions, ne cessa point d'opposer une résistance, brutale ou sournoise, à l'ordre nouveau. La longue bataille ne fut point livrée contre un ennemi imaginaire.

Il y eut tout le temps une armée ennemie en campagne. Le droit ne put être fondé que par la force. « Vivre libre ou mourir » ne fut pas de la rhétorique.

La nécessité de créer une légalité nouvelle, quelque chose d'entièrement nouveau, apparut du premier jour. Sous l'ancien régime, il n'y avait exactement d'autre Constitution et d'autre légalité, depuis les Etats généraux de 1614, que

le « bon plaisir ». Avec l'abolition des Etats généraux pendant deux siècles, la possibilité d'une transition avait disparu. Fouillez, remuez le vieux sol : vous n'y trouverez aucune charte, pas un chiffon de papier. On ne rapiece, on ne réforme que ce qui existe.

Cela est si vrai que l'acte de convocation des Etats généraux atteste lui-même qu'il n'y avait rien. Le roi invitait ses sujets « à établir un ordre constant et invariable dans toutes les parties du gouvernement ». « une manière fixe et constante de gouverner ».

Le peuple. — Aussi bien la Révolution est-elle inintelligible si l'on ne reconnaît pas d'abord que son principal acteur, son « héros », c'est le peuple lui-même. La nation y tient la place du destin dans la tragédie antique. C'est l'étude approfondie de la Révolution qui conduira Auguste Comte à la découverte de la vérité qui domine l'histoire : « Les hommes s'agitent et l'humanité les mène. »

L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

Réunion des Etats généraux. — L'ouverture des Etats généraux à Versailles avait été fixée au 5 mai. La veille, les douze cents députés accompagnaient en procession le roi et la reine, de l'église Notre-Dame à l'église Saint-Louis, pour y entendre la messe du Saint-Esprit. Une foule immense emplissait les rues, nombre de curieux étaient venus de Paris. Ce fut un jour de fête, de joyeuse confiance, sous un beau soleil.

Mais déjà on apercevait les signes de l'incompréhension où étaient le roi et la cour des temps nouveaux et des grands changements dans les esprits et dans les choses. Le protocole, les costumes, les séparations de rang des Etats de 1614 ont été strictement maintenus dans la procession et aux églises.

Le lendemain, à la première séance, quand le roi, s'étant placé sur le trône, eut mis son chapeau, le Tiers se couvrit en même temps que la noblesse et le clergé alors que, selon l'étiquette, il eût dû se tenir découvert ; sur quoi le roi, plutôt que d'accepter cette insolence, aima mieux retirer sa coiffure.

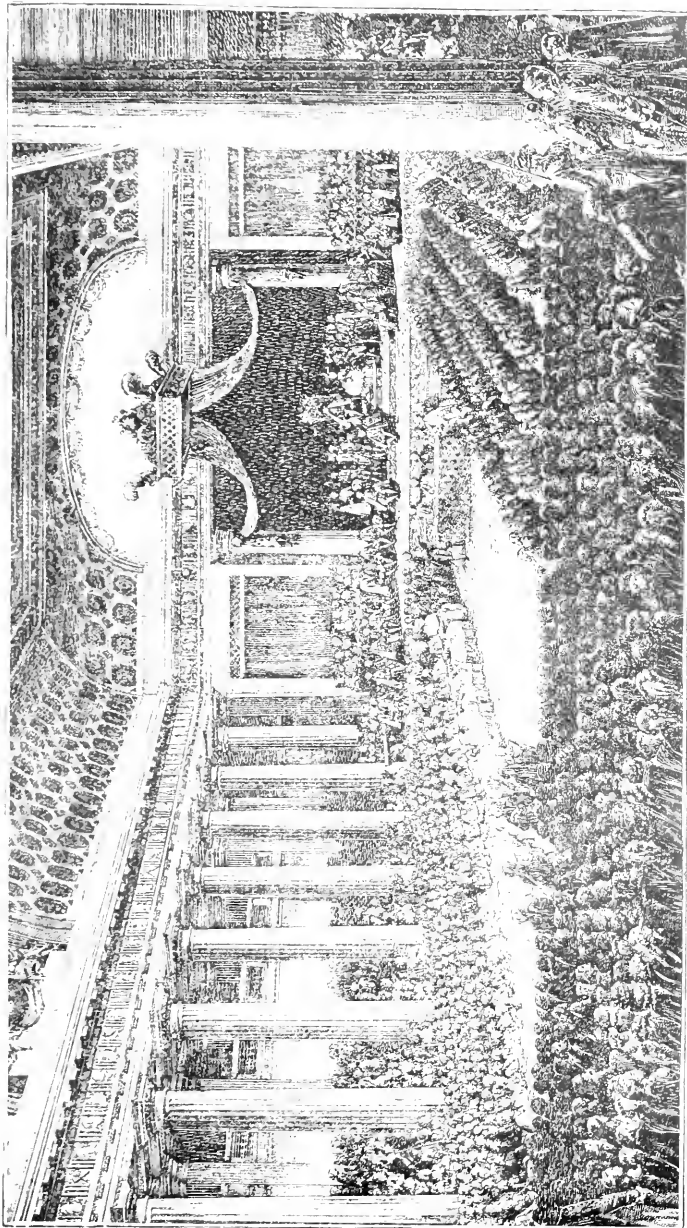
Son discours traita des besoins d'argent du royaume et de la réforme des impôts, comme si les Etats avaient été convoqués seulement pour le vote des subsides. Pas un mot de la Constitution, de la liberté attendue, de la suppression des privilèges. Si le roi a accordé le dou-

blement du Tiers, il entend ne point changer « la forme des anciennes délibérations », c'est-à-dire le vote par ordre, et non par tête.

Le garde des sceaux et Necker, plus banquier qu'homme d'Etat, prononcèrent à leur tour des discours décevants, comme d'un conseil d'administration à une assemblée d'actionnaires dont les affaires vont mal.

Causes du conflit. — Le choc violent entre la monarchie et la nation était-il déjà inévitable ? On peut le croire, bien qu'il y eût, sur les bancs du Tiers, un homme assez confiant dans son génie, si lourd qu'il sentit sur ses épaules le poids de son tumultueux passé, pour avoir formé le dessein de faire, par la largeur de réformes immédiates, l'économie de la Révolution. Le fait plus fort que Mirabeau, ce fut l'obstination du roi à régler le présent sur le passé, à prendre la mort pour la vie.

La Fayette, au lendemain de la convocation des Etats généraux, avait dit une parole profonde : qu'il faudrait commencer l'histoire de France en 1787. C'est ce que Louis XVI ne comprit à aucun moment. Il n'a pas consenti à la réunion des Etats avec une arrière-pensée de déloyauté, mais il les a convoqués avec la pensée, naturelle chez lui, de n'en point faire un autre usage que ses plus anciens prédécesseurs, Jean le Bon et Charles V.



L'ASSEMBLÉE DES ÉTATS GÉNÉRAUX

La séance des États généraux sous la présidence de Louis XVI, le 5 mai 1789, dans la grande salle de l'Hôtel des Menus. Dessin de G. Monnet.

Maintenant que les Communes manifestent leur volonté de réformer, non pas seulement les finances, mais le royaume, comme le droit leur en a été dévolu par les Cahiers, il a le regret d'avoir convoqué les Etats, cède à la coterie de la reine qui a été toujours opposée à leur réunion, menace de les dissoudre, renvoie le ministre qui leur a fait appel, et déchaîne l'irrévocable.

La réunion des Ordres. — Ce prologue de la Révolution comprend des scènes, d'une allure cornélienne, qui se gravèrent aussitôt dans la mémoire des hommes.

Dès le lendemain de la séance d'ouverture, les Communes, à qui leur nombre avait fait attribuer la grande salle des Menus aujourd'hui détruite, déclarèrent qu'elles attendaient les deux autres ordres pour procéder ensemble à l'examen des pouvoirs.

C'était, sur le terrain le plus solide, toute la question de la réunion des trois ordres ou de leur séparation. Une vérification faite par chacun des ordres pour lui-même, qu'eût-elle valu ?

Bien que les évêques, puis Necker se fussent proposés comme médiateurs, la noblesse s'entêta¹

à voter par ordre. Elle ne sortait pas de ces trois mots : « C'était ainsi jadis. » Le bas clergé eût voulu venir dans la salle commune, y rejoindre le Tiers qui l'appelait.

Assemblée nationale. — Ces négociations durèrent plus d'un mois. Au dehors, la crise de la misère² s'exaspérait surtout dans les campagnes, en émeutes et en pillages de toutes sortes.

Cette anarchie spontanée³, qui menaçait de faire tomber le pays en dissolution, décida les Communes à passer des conversations à l'action. Sieyès dit, le 10 juin, le mot décisif : « Coupons le cordon. »

MME DE STAEL : « ...Mettait une obstruction à tout. »

Recit d'un témoin oculaire : « Plus on avançait du 14 juillet, plus la disette augmentait. » MONTJOURN, *Histoire de la Révolution de France*.

1. SIEYÈS, *op. cit.* de TAINE.

Après une dernière sommation à la noblesse et au clergé d'avoir à rejoindre, — « sinon il serait donné défaut contre les non-comparants » — les Communes (17 juin) se déclarèrent « ASSEMBLÉE NATIONALE ».

Serment du Jeu de Paume. — La cour déjà poussait au coup d'Etat (dissolution des Etats généraux) ; Necker avait préparé une déclaration, semblable presque mot pour mot à celle qui sera donnée vingt-cinq ans plus tard à Saint-Ouen, par Louis XVIII⁴. Louis XVI, toujours flottant, ne trouva rien de mieux que de faire fermer la salle du Tiers jusqu'à une prochaine séance royale.

Quand les députés se heurtèrent le lendemain à la consigne, ils prirent à témoin un gros de peuple qui était accouru,

et les soldats eux-mêmes, de la violence hypocrite, puis, en masse, suivirent le président Bailly à une enceinte voisine servant à un jeu de paume. Là, dans une salle nue, Bailly monta sur une table et proposa le serment que l'Assemblée ne se séparerait jamais, en quelque lieu qu'elle fût forcée de se réunir, avant d'avoir achevé et affirmé la Constitution.



COSTUME DES DÉPUTÉS DES TROIS ORDRES

Un régiment royal avait fixé les détails du costume que portaient les députés aux Etats généraux.

(Bibl., Nat., Est., t. 1.)

Tous jurèrent, sauf un seul (samedi 20 juin).

Le surlendemain (lundi 22 juin), quand ils revinrent à la salle du Jeu de Paume, elle était fermée, le comte d'Artois ayant fait dire par bravade qu'il y viendrait pour sa partie. Ils allèrent alors à l'église Saint-Louis où près de 150 curés les accueillirent dans la nef.

La séance royale. — Le roi s'étant rangé entre temps à l'avis de son conseil secret qui était de résister, Necker lui donna sa démission.

La séance royale eut lieu le 23 juin. Louis XVI, en grande pompe, fut accueilli par « ce silence des peuples » dont Mirabeau dira plus tard qu'il est « la leçon des rois ».

Le discours, qu'on lui avait préparé, énumérait quelques promesses de réformes,

4. MME DE STAEL.



LE SIRMONT DU JEU DE PAUMI

Sous le prétexte d'une fête, les nobles du Faou, dans la salle du jeu de paume, prêtent le serment de ne pas se laisser massacrer sans se défendre. (D'après David, *Journal de la Révolution*, 1789, t. 1, p. 100.)



MIRABEAU
(1749-1791).
(D'après un pastel
de Michel-Honoré
Boumeu.)

affirma l'alliance de la monarchie et de la noblesse (alors que toute cette grande maison de Capet avait été constamment en lutte contre la féodalité), surtout blâma la conduite du Tiers. Les décisions des Communes sont « nulles, illégales » ; le roi prescrit le maintien des ordres ; il dissoudra les Etats généraux s'ils ne se conforment pas à ses volontés ; il fera seul le bien du royaume.

Son dernier mot, qu'il dit d'une voix rude, fut pour enjoindre aux députés de se séparer tout de suite et de se réunir

costume de gala, vint dire à Bailly : « Monsieur, vous avez entendu l'ordre du roi », le président, pâle, mais ferme, répondit : « L'Assemblée va en délibérer. »

Mirabeau saisit la minute historique : « Nous avons entendu les intentions qu'on a suggérées au roi... Allez dire à ceux qui vous envoient que nous sommes ici par la volonté du peuple, et qu'on ne nous en arrachera que par la force des baïonnettes. » Dreux-Brézé sortit à reculons, comme devant le roi.

La séance continua (avec 80 curés qui étaient rentrés). « Vous êtes aujourd'hui, avait dit Sieyès, ce que vous étiez hier. » On vota, sur la motion de Mirabeau, que les députés étaient inviolables. Les jours suivants, la majorité du clergé et cinquante nobles, dont le duc d'Orléans, rejoignirent. Le roi, quand Dreux-Brézé



MIRABEAU ET DREUX-BRÈZÉ

Le député d'Aix s'adresse au grand-maître des cérémonies qui a invité les députés du Tiers à se retirer : « Allez dire à ceux qui vous envoient que nous sommes ici dans la Salle des Etats, par la volonté du peuple et qu'on ne nous en arrachera que par la force des baïonnettes. » (Reproduction du bas-relief de Dalou.)

le lendemain dans les chambres affectées à chaque ordre.

Mirabeau et Dreux-Brézé. — La noblesse et le clergé obéirent, suivirent le roi quand il se retira. Le Tiers, tout entier, resta dans la salle, à ses bancs. Quand, au bout d'un instant, le grand-maître des cérémonies Dreux-Brézé, en

lui fit son récit, eut un geste d'ennui : « Ils veulent rester, qu'ils restent ! » Puis, ayant rappelé Necker, il se résigna, ou fit semblant, écrivit qu'il voulait maintenant qu'on se réunît.

Le 29, tout le clergé et toute la noblesse prirent part aux délibérations. Il n'y avait plus d'ordres.

LE QUATORZE JUILLET

La cour contre l'Assemblée. — Cependant la méfiance, une méfiance désormais invincible, était entrée dans l'âme de ce peuple qui avait tant attendu de l'union du prince et de l'Assemblée.

« Le roi n'avait consenti à la réunion des trois ordres que pour gagner du temps : « Sa vie est en danger », écrivait le comte

d'Artois. De toutes parts les régiments s'acheminèrent vers Versailles et vers Paris, et, d'abord, des régiments étrangers, les mercenaires allemands, autrichiens, suisses.

Necker, selon le récit de sa fille, « n'ignora pas le véritable objet pour lequel la cour faisait avancer les troupes »,

et qui était de dissoudre par la force l'Assemblée, de réunir à la hâte les ordres privilégiés à Compiègne, leur faire voter les impôts et les emprunts dont on avait besoin. Il sut qu'il était question de le mettre lui-même à la Bastille. Pourtant il restait, faisait des représentations, servait de couverture.

Mirabeau, à l'Assemblée, proposa une adresse au roi, qui fut votée d'une seule voix, demandant le retrait des troupes.

Renvoi de Necker. — Le 11 juillet, Necker fut invité par un billet du roi à donner sa démission, quitter Paris et la France et cacher son départ. Il partit aussitôt pour Bruxelles.

Ce renvoi était l'œuvre de la reine et du comte d'Artois. Les nouveaux ministres furent le maréchal de Broglie, le baron de Breteuil et l'intendant Foulon.

Chateaubriand se trouvait ce jour-là, à Versailles, dans la Galerie du Palais, à l'heure de la messe : « L'Œil-de-Bœuf était rayonnant : le renvoi de Necker avait exulté les esprits ; on se croyait sûr de la victoire. »¹

De retour à Paris, il rencontra une foule qui portait les bustes de Necker et du duc d'Orléans, entourés de crépes. Le bruit se répandit que la ville, à la nuit, devait être attaquée de sept côtés à la fois².

L'Assemblée, consciente du danger qu'elle courait, se déclara en permanence. Elle arrêta que Necker emportait les regrets de la nation et que « nul pouvoir n'avait le droit de prononcer le mot de banqueroute », puis députa, par deux fois, au roi pour réclamer à nouveau le retrait des troupes. Elle reprit ensuite dans un calme imposant les travaux de la Constitution (12-13 juillet).

Soulèvement de Paris. — Paris, entre temps, s'était soulevé.

Le mouvement partit du Palais-Royal

1. *Mémoires d'outre tombe.*

2. *Mémoires de BAILLY.*

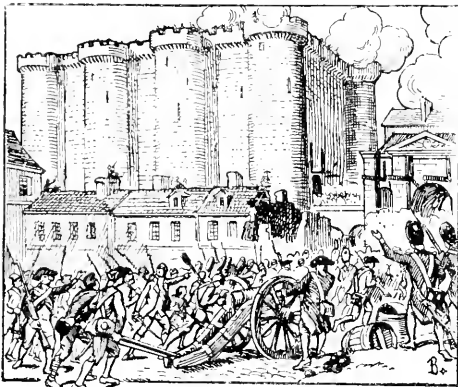
où un jeune et ardent journaliste, Camille Desmoulins, avait appelé aux armes. Comme il fallait une coarde, on arracha les feuilles des marronniers qui chacun mit à son chapeau.

Le prince de Lambese fit charger ses dragons dans le jardin des Tuileries où la foule s'était portée; effrayé de ce premier geste de guerre civile, il recula ensuite aux Champs-Élysées. Besenval, qui avait 5 000 hommes au Champ de Mars, n'osa l'appuyer.

Les électeurs, réunis à l'Hôtel de Ville, décidèrent de créer une garde bourgeoise de 48 000 hommes — la future garde nationale. — Déjà, plusieurs milliers d'hommes avaient envahi les Invalides

et l' Arsenal et s'y étaient emparés de fusils et de piques, ainsi que d'une trentaine de canons. Dans la nuit, ils se portèrent, mêlés de gardes françaises, vers la Bastille.

Prise de la Bastille. — S'il y eut un mot d'ordre, on n'a jamais su d'où il partit. Ce fut une inspiration qui, au son du tocsin, dans la nuit chaude, jaillit



PRISE DE LA BASTILLE, 14 juillet 1789.

(D'après Prieur, *Bibl. Nat., Est*.)

de l'âme même du peuple, hantée de toutes les légendes qui faisaient de la forteresse, prison d'État où n'avaient guère été enfermés, depuis deux siècles, dans de très confortables appartements, que des gens de cour et des gens de lettres, le symbole de l'arbitraire et de la tyrannie.

Récemment, l'histoire de Latude, vulgaire imposteur qui avait passé quelques années à la Bastille et dans d'autres prisons, et de la mercière Mme Legros, qui s'était dévouée à la délivrance du drôle, avait eu un grand succès de larmes.

Le gouverneur de la Bastille, Launay, avait pour toute garnison 95 invalides et 30 Suisses. Les Suisses, tirant des créneaux ou de la terrasse, tuèrent et blessèrent une centaine d'assiégeants³.

3. Selon MICHELET; 83 tués et 83 blessés sur 825 combattants, selon MARMONTEL.

Launay, après avoir pensé un instant à faire sauter la forteresse, l'ouvrit aux chefs de la foule. Hulin, domestique du marquis de Conflans, et Elie, officier du régiment de la reine, lui promirent la vie sauve. Hulin risqua la sienne pour protéger Launay qui fut massacré, comme on le menait à l'Hôtel de Ville, ainsi que trois officiers, autant d'invalides et, peu après, le prévôt des marchands, Flesselles.

La multitude envahit la forteresse, courut aux cachots, délivra quelques prisonniers obscurs.

Elle a dit lui-même : « La Bastille s'est rendue avant encore d'être attaquée. » Des femmes élégantes étaient accourues pour assister à ce spectacle d'un nouveau genre (14 juillet).

La « mystique » du 14 juillet. — La « prise » de la vieille forteresse eut un retentissement immense. Symbolique et légendaire, la Bastille pesait sur la France, sur l'Europe. Sa chute, non moins symbolique et non moins légendaire, parut l'éroulement du vieux monde. L'historien suisse Jean de Muller proclama cette victoire du peuple de Paris « le plus beau jour qu'on eut vu depuis la chute de l'Empire romain ». Quand la nouvelle en vint à Pétersbourg, les passants s'embrassèrent dans la rue¹, comme délivrés, et une jeune fille, qui sera Mme Swetchine, la mystique amie du tsar Alexandre, illumina sa chambre.

Dans la nuit du 14 au 15, le duc de Liancourt annonça les événements au roi : « C'est une révolte ! — Non, sire, c'est une Révolution. »

C'était cette même nuit où le chef du nouveau ministère, Breteuil, devait faire son coup. La proclamation royale avait été tirée à 40 000 exemplaires ; pour subvenir aux besoins les plus pressants, on avait fabriqué 100 millions de billets.

Le roi à Paris — L'offensive préventive de Paris mit le complot en pièces. Le roi se rendit à l'Assemblée où Mirabeau, tout à l'heure, avait tonné, évoquant la Saint-Barthélemy. Il annonça qu'il avait donné aux troupes ordre de se retirer de Versailles et de Paris. « C'est moi, dit-il, qui me fie à vous » (à ceux dont la veille il méditait l'arrestation).

Quatre-vingts députés partirent aussitôt pour Paris, dont Bailly, qui fut nommé maire, et La Fayette, qui fut acclamé commandant de la garde nationale.

Le 17, pendant que le comte d'Artois et ses fils, les Condé et Mme de Polignac,

s'enfuyaient, donnant le signal de l'émigration, le roi se rendit à Paris, entouré de la masse des députés, tous rangs mêlés. Bailly le reçut à la barrière, lui remit les clefs de la ville : « Ce sont les mêmes qui ont été présentées à Henri IV ; le roi avait reconquis son peuple ; ici le peuple a reconquis son roi. — Dois-je entendre ? » murmura Louis XVI.

La cocarde tricolore. — Jusqu'à l'Hôtel de Ville, entre une haie épaisse d'hommes armés comme au temps de la Ligue, le roi n'entendit que le nouveau cri : « Vive la nation ! » A la maison commune, où il entra sous une voûte d'épées croisées, il écouta avec bonhomie des discours, qui ressemblaient à des leçons. Il répondit, sans embarras apparent : « Mon peuple peut toujours compter sur mon amour », et mit à son chapeau la cocarde tricolore, le *blanc* des Bourbons entre le *rouge* et le *bleu* de la ville de Paris.

La Fayette annonça que la nouvelle cocarde ferait le tour du monde.

La Bastille fut démolie, ses pierres employées à construire le pont de la Concorde, ses clés envoyées à Washington.

La grande peur. — L'insurrection parisienne, par son extraordinaire succès, était d'un exemple singulièrement dangereux. Les émeutes se multiplièrent dans les provinces, nombre de châteaux furent brûlés ; on fit des bûchers avec les chartes féodales ; les meurtres impunis de Launay et de Flesselles, puis de Foulon et de son gendre Berthier, l'imprudente parole de Barnave, pourtant une âme tendre : « Le sang qui coule, est-il si pur ? », furent suivis d'autres « justices populaires ».

Necker fut vite dépassé par les mêmes événements qui le ramenaient. En quelques mois, le pouvoir fut si bien dissous qu'il ne resta bientôt d'autres ressources aux villes que de constituer révolutionnairement des gouvernements locaux, des « communes », à l'exemple de Paris, et d'organiser des milices nationales.

Le serment civique. — Les municipalités furent peu après confirmées par l'Assemblée, les milices et troupes mises à leur disposition après prestation du serment civique (fidélité à la nation, au roi, à la loi).



BAILLY
Maire de Paris
(1793-1795).
(Bibl. Nat., Est.)

1. Récit de Sieyès, Émoin oculaire.

DU 4 AOÛT AU 6 OCTOBRE

La nuit du 4 août. — La haine des privilégiés était, avec la disette, la cause de la nouvelle jacquerie. L'Assemblée en brusqua la suppression. Tout ce qui subsistait du régime féodal fut aboli, la face même de la France, encore si profondément marquée du moyen âge, fut renouvelée en une seule nuit (4 août).

Abolition des privilèges. — Cette immense transformation ne fut point opérée à la suite d'un rapport de co-

mité sur un texte de loi. Ce furent les privilégiés qui, d'eux-mêmes, ou par entraînement vinrent abdiquer leurs anciens droits et, comme on disait dans un langage alors d'une nouveauté magnifique, « les déposèrent sur l'autel de la patrie ».

Les nobles donnèrent l'exemple: le jeune duc d'Anguillon, le plus grand propriétaire féodal après le roi, Noailles, Montmorency, Lequen de Kerendal, La Rochefoucauld, Le Pelletier de Saint-Fargeau, Virieu. Les seigneurs ecclésiastiques, évêques de Nancy, de Chartres, de Nîmes, de Montpellier, vinrent ensuite; puis les curés; enfin les officiers de justice, et, ce qui importait plus que tout à l'unité française, les villes et les provinces, les pays d'Etat, Dauphiné, Bretagne, Provence, Auvergne, Artois, Lorraine, Alsace.

L'Assemblée décréta ainsi l'abolition des servitudes personnelles, des juridictions seigneuriales, des droits exclusifs de chasse, de colombier et de garenne, de la vénalité des offices, des immunités fiscales, de la plupart des bénéfices, des pensions obtenues sans titre; le rachat des dîmes; la réformation des maîtrises et des jurandes; l'égalité des impôts, l'admission de tous les citoyens aux emplois civils et militaires.

Les « capitulations » abolies — Tout cela était dans les Cahiers. Au contraire,

dans ces mêmes Cahiers, les villes et les provinces réclamaient le respect des « capitulations » qui, en les faisant françaises, leur avaient laissé des coutumes et usages particuliers. Mais les députés étaient à peine réunis que l'évidence éclata: l'Etat moderne ne peut s'accommoder des vestiges du régime féodal, la France nouvelle ne peut être reconstruite que sur le terrain entièrement déblayé. L'enthousiasme du bien

public qui emporte l'Assemblée dans cette nuit mémorable, renverse donc, après les barrières qui séparent les classes, coupe le peuple, celles qui coupent le royaume, la patrie commune.

Keubell marqua le sens particulier du consentement de l'Alsace: « Nous nous unissons plus étroitement aux Français; ce nom est le plus beau qu'on puisse porter ». Ce n'est plus le traité de Westphalie qui a fait l'Alsace française, c'est l'Alsace qui se donne.

La municipalité de Strasbourg n'adhéra d'abord que

conditionnellement aux décrets qui abolissaient les privilèges des villes; le mois d'après, elle les ratifia, abdiqua « ses libertés », « comme une offrande à la patrie ».

La France nouvelle. — Les spectateurs de la séance mêlaient leurs applaudissements à ceux qui éclataient dans la salle à chaque nouvelle motion. Par la suite, des bénéficiaires ingrats de la nuit du 4 août, « Saint-Barthélemy des propriétés », ont raillé cet enthousiasme « d'après dîner ». Railleries pitoyables. On lit dans les notes d'un député: « Quel honneur d'être Français! » Combien c'était vrai!

L'archevêque de Paris, dans la pensée d'associer Dieu à la création de la France nouvelle, eut le projet de célébrer un *Te Deum* à Notre-Dame; Liancourt et Lally-



LA NUIT DU 4 AOÛT

Le noble, le clergé et les provinces « déposent leurs privilèges sur l'autel de la Patrie ».

(D'après le tableau de Dawant.)

Tollendal, dans la pensée d'associer le roi à la Révolution, proposèrent de le proclamer « restaurateur de la liberté française ».

Complot de la cour. — La réponse du parti de la cour fut un nouveau complot contre l'Assemblée.

C'est désormais le rythme de la Révolution. Chacun des grands actes des assemblées provoque un complot de la cour qui déchaîne aussitôt une nouvelle révolte.

Les décrets de la nuit du 4 août n'avaient pas suffi à arrêter les troubles. Avant d'user de ses nouveaux droits, le menu peuple, surtout dans les campagnes, en abusa. Aussitôt après le décret sur l'égalité de l'impôt, les paysans refusèrent tout impôt. Aussitôt après les décrets sur la chasse, « il n'y eut pas, écrit un témoin¹, un fusil qui ne fût à l'œuvre », détruisant tout le gibier. On continua à incendier les châteaux — « Guerre aux châteaux ! paix aux chaumières ! » — et les titres de propriété.

Les nouvelles autorités, qui s'installent, commencent seulement à s'instruire de leur métier et sont à la merci d'une émeute.

D'autant plus, le roi devrait se faire le collaborateur loyal de l'Assemblée qui n'est pas moins soucieuse de rétablir l'ordre que de fonder la liberté. Au contraire, il escompte ses divisions et laisse former par la reine le fatal projet de le conduire à Metz, d'où il reviendra avec les troupes fidèles, renverra les députés et rétablira l'ancien régime.

Déclaration des droits. — Nombre de privilégiés, passé la griserie sacrée du 4 août, l'avaient regrettée. Louis XVI refusa, une première fois, de sanctionner les décrets, n'y consentit qu'après un menaçant discours de Mirabeau.

La « Déclaration des droits » ouvrit un second conflit.

A l'exemple de l'Amérique, l'Assemblée avait résolu d'inscrire comme préambule à la Constitution une déclaration solennelle des *Droits de l'homme et du citoyen*. Seulement, l'Amérique, comme l'Angleterre avant elle, n'a formulé en des maximes nettes et positives que les garanties politiques essentielles à la vie des Anglo-Saxons.

Nourris des idées des philosophes, les constituants proclamèrent en 27 articles, rédigés d'ailleurs par des hommes d'un esprit plutôt réaliste (Talleyrand, Sieyès, l'avocat Mounier), les droits de l'homme abstrait et du citoyen du

monde : « Tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. — Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression. — Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. »


Ces droits, assurément métaphysiques, mais qui sont aussi historiques, en ce sens qu'ils résultent de la longue expérience des peuples, ce sont les titres du genre humain que Montesquieu a retrouvés, les principes que Rousseau a posés dans le *Contrat social*.

D'où découle tout le reste : « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ; les bornes n'en peuvent être déterminées que par la loi. — La loi est l'expression de la volonté générale ; tous les citoyens ont droit à concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation ; elle doit être la même pour tous. — Tous les citoyens sont également admissibles à toute dignité, places et emplois publics, selon leur capacité. — Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. — La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires. — Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses. — Tout citoyen peut parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. — La contribution publique doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés. — Les citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes ou par leurs représentants la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi. — Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution ».

Il n'y a pas un seul de ces articles dont le respect ne soit aujourd'hui tenu pour aussi nécessaire à une société civilisée que l'air qu'il respire à l'homme. André Chénier écrivit : « La liberté se propagera dans tous les sens et le nom de la France sera à jamais béni par tous les peuples de la terre. »

Le roi contre la Déclaration. — De nouveau Louis XVI refusa son approbation.

La résistance du roi à la Déclaration des droits parut un défi, même aux plus modérés. La cour voulait-elle pousser le peuple aux extrêmes ?



DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN.

I. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

II. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.

III. Le principe de toute soumission à la loi est essentiellement l'égalité devant elle. Nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

IV. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme, n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

V. La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

VI. La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs représentants, à sa formation; elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talents.

VII. Nul homme ne peut être accusé, arrêté, ni détenu que dans les cas déterminés par la loi et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi doit obéir à l'instant; il se rend coupable par la résistance.

VIII. La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni

qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

IX. Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

X. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

XI. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sous la réserve de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

XII. La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique; cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux à qui elle est confiée.

XIII. Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable; elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

XIV. Les citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

XV. La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.

XVI. Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution.

XVII. La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

AUX REPRÉSENTANS DU PEUPLE FRANÇOIS.

I A DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME

Gravure de 1793 dont le cartouche est expliqué par cette légende: « D'un côté la Loi ne ayant brisé ses fers, de l'autre la Loi indiquant la voie des Droits de l'Homme et montrant à son sceptre l'œil suprême de la raison qui vient dissiper les nuages de l'erreur. » (Musée Carnavalet.)

L'échec des emprunts de Necker, le spectre de « la hideuse banqueroute » invoqué par Mirabeau, ajoutèrent aux inquiétudes, et la rareté des subsistances à la misère.

La Constitution. — Du premier jour, l'Assemblée avait confié à un Comité spécial l'élaboration du futur acte fondamental : la Constitution.

L'Assemblée travailla pendant deux ans à la *Constitution de 1791* qui ne fonctionna qu'un an, mais dont les principes généraux ont passé dans les Constitutions postérieures.

L'Assemblée fut tout de suite une nîme à décider que le gouvernement serait *représentatif* : le pouvoir exécutif au roi, qui s'appellera *roi des Français* ; le législatif, aux députés de la nation qui fixeront le chiffre des contributions, en surveilleront l'emploi.

Mounier et ses amis, comme Necker, s'étaient déclarés pour le système parlementaire anglais : deux chambres et un fort pouvoir ministériel ; Sieyès et Mirabeau tenaient pour une assemblée unique, permanente. Ils en firent adopter le principe, puis se divisèrent ; dans le système de Sieyès, l'Assemblée était souveraine ; dans celui de Mirabeau, qui fut appuyé par Barnave, Duport et Laneth, la sanction royale était indispensable pour faire des décisions de l'Assemblée des lois.

Le veto. — Mirabeau repoussait les deux chambres par haine de l'aristocratie ; il donnait au roi le droit de *veto* par la crainte des usurpations et des erreurs d'en bas, non moins périlleuses que celles d'en haut. Rien ne lui semblait plus trouble que « l'autorité souveraine de 600 personnes » ; « mieux vaudrait vivre à Constantinople qu'en France ».

Le roi intervint pour réclamer le *veto* suspensif, le privilège de s'opposer pendant trois législatures (six ans) à la promulgation d'une loi. L'Assemblée se prononça par plus de 500 voix pour le *veto*.

Le vote fut interprété comme une victoire de l'exécutif, qui était devenu l'ennemi. Les clubs, qui commençaient leur règne dans les grandes villes, la presse révolutionnaire protestèrent. Louis XVI, demain, sera *Monsieur Veto* ; la reine, *Madame Veto*.

La fête des gardes du corps. — Cette agitation, menaçante pour la popularité de l'Assemblée, parut à la cour le moment de tenter le grand coup du départ du roi pour Metz. Paris, d'instinct, répondit par le coup puste.

Les conspirateurs furent si bavards que leur projet devint le bruit public. La Fayette en fut vite informé. L'ambassadeur d'Espagne s'inquiéta d'un plan « qui entraînerait la plus désastreuse des guerres civiles et la perte de la monarchie ». L'ambassadeur d'Autriche semble avoir été du complot¹.

Beaucoup d'uniformes inconnus parurent à Versailles. Le régiment de Flandres y fut appelé pour protéger, disait-on, l'Assemblée, en réalité pour aider à l'évasion du roi. Les gardes du corps donnèrent au théâtre, exclusivement réservé aux plus grandes fêtes, un banquet aux officiers de la garnison. On y arbora des cocardes blanches et foula aux pieds la cocarde tricolore. Le roi et la reine parurent et furent acclamés. Marie-Antoinette reçut les serments des gardes comme sa mère Marie-Thérèse ceux de ses fidèles Hongrois. Au moment où Louis XVI se retira, la musique joua l'air : *O Richard ! ô mon roi ! l'univers t'abandonne !*

La fête recommença le surlendemain. La reine s'en déclara « enchantée ».

Mme de Sta I dit très bien que « le roi avait excité l'inquiétude comme s'il était tort ».

Journées d'octobre. — Ces nouvelles tombèrent sur Paris un jour où, les convois de ravitaillement ayant été retardés ou pillés en route, le pain manqua chez les boulangers. Le soulèvement commença par une émeute de femmes, dames de la halle, petites marchandes, servantes, portières. Les objurgations de La Fayette retinrent jusqu'au soir la garde nationale.

Comme en juillet, le flot trouva aussitôt sa direction (5 octobre). Le cri : « A Versailles ! » a remplacé celui de : « A la Bastille ! »

Les femmes à Versailles. — En arrivant à Versailles, les femmes, conduites par l'huissier Maillard, se rendirent d'abord à l'Assemblée. Le roi, pour la seconde fois, venait de refuser par un message d'accepter la Déclaration des droits.

Pendant que l'Assemblée, très orageuse, discutait de ce refus, et que Pétion, appuyé par Mirabeau, dénonçait le scandale des gardes du corps, Maillard demanda à être reçu à la barre. Il fut admis, suivi d'un grand nombre de femmes qui s'étaient précipitées à sa suite, et prononça un violent réquisitoire

1. Lettre de l'amiral d'Estaing, commandant la garde nationale de Versailles, à la reine.

sur la disette de la capitale, les convois interceptés par les aristocrates.

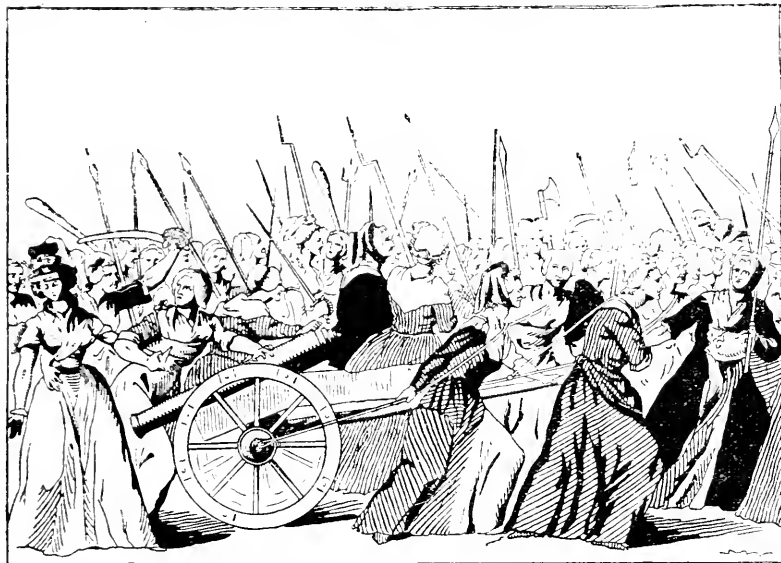
On décida que le président Mounier se rendrait auprès du roi avec douze des femmes et le supplierait de lever tout obstacle à l'approvisionnement de Paris.

Louis XVI retrouva sa bonhomie pour accueillir ces affamées qui, interdites, purent à peine prononcer un seul mot : *Du pain!* et pour promettre de faire venir les blés. Mounier insista alors

jailli de toutes parts, de l'amené à Paris.

C'était, pour les politiques, le moyen le plus sur de couper court à toute nouvelle tentative d'évasion et de guerre civile; pour le petit peuple, l'assurance naïve que l'abondance reviendrait à Paris. Aussi n'applaudit-il ce jour-là le roi, la reine et le dauphin que « le boulanger, la boulangère et le petit mûton ».

Il se produisit fatalement des choses sanglantes; six gardes du corps furent



LA MARCHÉ DES FEMMES SUR VERSAILLES, 5 OCTOBRE 1789.

La gravure porte cette légende manuscrite : « Femmes parisiennes de la halle et autres qui se rencontrent à leur départ du lundi pour ramener avec eux du pain et le roi. » (Eau-forte anonyme, Bibl. Nat., 123.)

pour que le roi acceptât la Déclaration.

Le roi s'y décida seulement dans la nuit, comme il venait d'apprendre que le régiment de Flandres fraternisait avec le peuple et que La Fayette, envoyé par la Commune pour maintenir l'ordre, était en marche avec 15 000 gardes nationaux et 10 000 hommes, mêlés des pires éléments et tous armés de piques, de haches et de sabres.

Invasion du château. — Une telle mer humaine où l'écume bouillonnait sur les vagues, comment n'aurait-elle pas eu de terribles remous?

Au matin, après une nuit d'insomnie sur les places et dans les rues, la foule envahit le château, sans mauvais desseins contre le roi, mais avec le mot d'ordre,

tués, leurs têtes plantées sur des piques. La reine, intrépite devant le danger, parut au balcon avec ses enfants, où La Fayette lui baisa la main, ce qui renoua la foule.

Avant midi, le roi s'était résigné à quitter Versailles. Vers une heure, il partit pour Paris, emmenant la reine et leurs enfants, avec La Fayette à la portière de sa voiture, et escorté de cent députés, des gardes du corps à pied, et, comme d'une forêt mouvante de piques et de baïonnettes, d'une multitude qui s'amusait de sa facile victoire et chantait à tue-tête.

Le roi aux Tuileries. — A Paris, on passa d'abord à l'Hôtel de Ville où, le roi ayant dit à Bailly qu'il venait avec plai-



SIEYÈS (1748-1836).
(Bibl. Nat., Est.)

Il faut distinguer deux parties dans l'œuvre législative de l'Assemblée : la nouvelle table des lois, la Déclaration des droits, et l'application des principes aux différentes parties de l'organisme politique.

Les lois les mieux moulées sur les principes se sont trouvées les plus fortes contre l'épreuve

du temps. Quand les applications ont été hésitantes ou erronées, il a fallu les corriger, revenir, à travers mille difficultés, aux vérités méconnues.

Les départements. — La division de la France en 83 départements était un projet de Sieyès. Les départements furent, à leur tour, divisés en districts, cantons et communes; toutes les fonctions administratives furent électives. Le département sera la répartition de l'impôt entre les districts, le district entre les communes, la commune entre les contribuables.

Il n'y a pas une loi de la Constituante qui ait contribué davantage à l'éducation politique du pays, car les douze cent mille magistrats municipaux qu'elle instituait, qui eurent eux-mêmes à faire leur éducation, ne la firent pas sans peine, mais la firent; et à l'unité nationale, en ramenant aux mêmes lois et au même esprit toutes les parties du royaume.

La même uniformité fut introduite dans la justice (tribunaux de départements et de districts, juges de paix cantonaux). Malgré d'assez vives objections, les juges à tous les degrés furent laissés à l'élection populaire. Le jury fut introduit dans les juridictions criminelles.

La conséquence de la nouvelle organisation judiciaire fut la suppression des Parlements; quelques-uns protestèrent sans trouver d'écho. Ils étaient déjà morts.

Les électeurs. — Le système électoral à deux degrés était assez compliqué. Les citoyens furent de deux sortes: les *passifs*, ceux qui ne payent pas au moins une contribution égale à trois journées de travail, ne votent pas; les *actifs*, ceux qui payent la contribution du *marc argent*, au nombre de 4 millions, nomment des électeurs qui choisissent les députés, les juges et les administrateurs locaux.

C'est à peu près le système de Montaigne qui exclut de la cité les artisans. La distinction des citoyens *actifs* et *passifs*

fut combattue par Robespierre, député d'Arras. Ces 4 millions d'électeurs actifs furent la garde nationale. Ils sont, en droit et en fait, le nouveau souverain.

Les codes. — Le Code pénal, la première ébauche du Code civil et des Codes de procédure et d'instruction, s'élevèrent sur les bases posées par la *Déclaration*.

La torture et les supplices affreux furent abolis; le bûcher et la pendaison remplacés par la peine moins inhumaine de la décapitation. (La machine à décapiter, inventée par le docteur Louis, prit son nom du docteur Guillotin qui proposa à l'Assemblée ce procédé de mise à mort.) Les procédures seront publiques.

Les successions seront partagées également entre les enfants et, à leur défaut, entre les héritiers du même degré.

Le mariage sera un contrat purement civil.

Les titres héréditaires furent abolis sur la proposition de quelques membres de la noblesse.

Les finances. — Sortie directement de la crise des finances, la Constituante a commencé par abroger les privilèges, les impôts privés et la plupart des taxes de l'ancien régime. Mais comment les remplacer? Après avoir établi un tarif des douanes, « le plus libéral que la France ait jamais eu », elle ajourna indéfiniment tout projet d'impôt indirect, privant ainsi l'État de la moitié de ses revenus, et décida d'établir quatre grands impôts directs qui ignoreraient les personnes et ne frapperont que les choses: *foncière* sur le sol et les immeubles; *mobilière* sur le revenu révélé par les signes extérieurs; *portes et fenêtres* et *patentes*.

En attendant que ces impôts fonctionnent régulièrement, l'Assemblée ordonna une contribution du quart du revenu, après une éclatante objurgation de Mirabeau: « La banqueroute menace de consumer vous, vos propriétés, votre honneur, et vous délibérez!... ». Cette contribution extraordinaire ne fut qu'un palliatif.

Les biens ecclésiastiques. — Il parut alors à l'Assemblée qu'il n'y avait qu'un moyen de rétablir l'ordre et l'équilibre budgétaire, c'était de déclarer nationales les immenses propriétés de l'Église, qui valaient trois milliards, et de les vendre au profit de l'État. Comme contre-partie, l'établissement d'un budget des cultes. La proposition fut faite par l'évêque d'Autun, Talleyrand.

L'Eglise était-elle propriétaire de ses biens?

Selon Louis XIV, c'était le roi : « Il était le seigneur absolu de tous les biens tant des séculiers que des ecclésiastiques pour en user comme sages économistes, c'est-à-dire selon les besoins de l'Etat. » La nation prenait la place du roi : donc, selon Talleyrand, Mirabeau, l'abbé Grégoire, elle devenait maîtresse des biens qui n'avaient pas été donnés aux prêtres, mais au culte qu'elle prenait désormais à sa charge.

Le clergé avait renoncé aux dîmes ; il offrit (par l'évêque Boisgelin) un don de 400 millions, sans contre-partie. Il fut resté ainsi en dehors de l'Etat, selon la formule de l'abbé Maury : « Nous existons sans l'Etat » ; et, de bénéficiaire qu'il était sous l'ancien régime, il fut devenu propriétaire du reste de ses biens sous le nouveau.

Les assignats.

— Les biens ecclésiastiques, dont la vente était difficile, servirent de gage à une émission considérable de papier-monnaie, 400 millions de bons ou assignats à qui l'Assemblée ne tarda pas à donner le cours forcé de la monnaie.

L'assignat évoquait le souvenir de Law ; mais comme il représentait sa valeur en biens nationaux, — biens certains et proches au lieu des champs hypothétiques du Mississippi, — il s'acclimata vite, malgré que l'Eglise fulminât en chaire contre quiconque achèterait les immeubles dont elle était dépossédée. Qu'était-ce que l'assignat, sinon « du bien, de la terre mobilisée ? »

La crise financière où le nouveau régime eut risqué de sombrer à son tour, fut ainsi conjurée, car, comme disait Robert Lindet, « tout porteur d'assignats devient un défenseur de la Révolution, même malgré lui ».

L'opération ne servit pas seulement à aider aux besoins les plus pressants ; elle contribua encore à assurer, sans le

secours d'une loi agraire, cette division de la propriété qui sera l'une des grandes forces de la France nouvelle.

Notre petite propriété date des biens nationaux, et, des assignats de la Révolution, le paysan de l'époque contemporaine.

Constitution civile du clergé. — L'abolition des vœux monastiques, le refus de déclarer le catholicisme religion d'Etat, l'admission des protestants à tous les emplois et des juifs au nombre des citoyens, excitèrent seulement des réclamations et quelques émeutes. La constitution civile du clergé fut le signal de la contre-révolution.

La loi du 17 juin 1790, qui supprima les chapitres, diminua le nombre des évêques, donna leur nomination aux électeurs et fixa le traitement des membres du clergé, réduisant le revenu des prélats et augmentant celui des curés, ne touchait ni au dogme ni au culte.

Les limites diocésaines étaient une opération matérielle, qui n'avait rien de religieux ; les adversaires les plus

véhéments de la Constitution civile convinrent que les diocèses étaient inégaux jusqu'à l'absurde et que les évêques y résidaient trop rarement ; les évêques des premiers siècles avaient été élus par les fidèles.

Par contre, il n'appartenait pas à une assemblée de laïcs de dénouer le lien qui rattachait au pape l'évêque, et, avec l'évêque, son clergé, et de ramener le catholicisme aux pratiques de l'Eglise primitive.

L'Eglise et la Révolution. — Aussi bien la constitution civile, en apparence évangélique et apostolique, « une églogue religieuse », était-elle effectivement une mesure politique, mais vexatoire, puisqu'elle prétendait soustraire le prêtre à la seule autorité qu'il fût pour légitime ; hypocrite, puisqu'elle tendait à introduire la Révolution dans le catholicisme ; et, d'ailleurs, au rebours de l'esprit des philosophes du XVIII^e siècle.



UN ASSIGNAT
Papier-monnaie dont la valeur était assignée sur les biens nationaux. (Bibl. Nat., Est.)

Logiques avec eux-mêmes, les constituants eussent séparé l'Église de l'État au lieu de chercher à réformer l'Église, gardienne de la foi, par l'État, de sa nature étranger à la foi.

« Il fallait, écrit Mme de Staël, imposer à chaque communion le devoir d'entretenir les prêtres de son culte. »

La constitution civile du clergé a été la plus lourde erreur de l'Assemblée.

Les deux clergés. — Le roi se résigna, avec beaucoup de peine, à sanctionner le décret : le pape Pie VI, bien que sollicité par le cardinal de Bernis, ambassadeur de France à Rome, de donner son adhésion à une loi qui lui enlevait tout pouvoir dans le royaume, s'y refusa. Les évêques défendirent aux métropolitains d'instituer les prélats qui seraient nommés selon les formes civiles. Le bas clergé lui-même déserta la Révolution qu'il avait appelée de ses vœux.

Des troubles éclatèrent, surtout dans

LA CRISE DE LA ROYAUTÉ

Mirabeau. — L'Assemblée faisait des lois ; nos lois les plus justes, les plus généreuses, datent des années 1789 et 1790 ; mais, loin de se préoccuper de faire aussi un gouvernement, elle se comptait à affaiblir davantage l'instrument exécutif.

Interprétant cette fois à faux le principe de la séparation des pouvoirs, elle ne laissait au roi, sauf le périlleux *veto* , que les simulacres de l'autorité et se refusait dans le même temps à tirer un gouvernement de son propre sein, comme si légiférer, même à la perfection, eût suffi à tout.

Mirabeau fut presque le seul dans l'Assemblée — il en était « le lest et la raison » — à comprendre qu'il fallait à la Révolution un ministre, sinon elle courrait à de meurtriers périls.

Il eût été, en effet, le Richelieu de la Révolution, tant il avait à la fois le sens du pouvoir et celui de la liberté.

S'il regardait les effets de la Révolution « comme des conquêtes tellement irrévocables qu'aucun bouleversement, même une contre-révolution victorieuse, ne pouvait plus les détruire », il eût d'autant plus cherché à la canaliser avant qu'elle ne débordât, comme il a bien fallu le faire après qu'elle eut débordé.

Par malheur, « l'immoralité de sa

le Midi. L'Assemblée, s'enfonçant dans son erreur, répondit à la révolte en décrétant que, sous peine d'être destitués, les ecclésiastiques jureraient fidélité à la nation, à la loi et au roi et obéissance à la constitution civile.

Le plus grand nombre avait refusé, il y eut désormais deux clergés : l'un constitutionnel, dont les nouveaux chefs reçurent l'institution canonique des évêques d'Autun (Fallegraud) et de Lydda (Gobel) ; l'autre, *revocatoire*, appuyé ouvertement par le pape et en secret par le roi, qui refusa de céder la place, et déclara nuls les sacrements administrés par les *intrus* ; ceux qui les recevaient seraient excommuniés.

Bien que, dans nombre de paroisses, « on assistât au changement de curé comme on eût assisté à un changement de fonctionnaires », ce fut le schisme et, bientôt, la pire guerre civile.

jeunesse », comme il disait lui-même, le rendait suspect aux uns ; l'éclat et l'insolence d'un génie qu'« savait tout et prévoyait tout », selon le mot de Mme de Staël, offusquaient les autres. La Fayette, dont il tenta loyalement de se rapprocher, n'eut pas le courage de s'engager avec lui ; le roi consentit seulement à payer les conseils et les services qu'il lui avait fait offrir par son ami le comte de La Marck, ce qui fut soupçonné avant d'être su et, dès lors, épaissit l'atmosphère autour du magnifique et besogneux tribun ; enfin, l'Assemblée vota tout exprès contre lui le décret qui empêchait les députés d'être ministres, sous le prétexte que c'eût été réunir dans leur personne « le pouvoir exécutif au pouvoir législatif ». « Donnez donc, s'était-il écrié, l'exclusion demandée à M. de Mirabeau, député des communautés de la sénéschaussée d'Aix. » (7 novembre 1789.)

Les fédérations. — Dans ces mêmes mois d'octobre 1789 à juin 1790 où Mirabeau s'offrait, la nation, jusque dans le dernier village, s'inquiéta de la rupture soudaine de l'épine dorsale qu'avait été la monarchie pendant tant de siècles. L'Assemblée était « une tête sans bras ».

Il n'y avait plus d'autorité royale. Le besoin d'une autorité survivait. La France essaya de s'organiser elle-même dans les *fédérations*.

1. QUINET.

2. *Correspondance avec La Marck*, t. II, p. 225.

3. DE LA GORCE, *l'Église et la Révolution*, t. I, p. 416.

Les communes, urbaines et rurales, et les anciennes provinces furent ainsi amenées à former entre elles des ligues et à s'engager dans un serment solennel « à rester à jamais unies » pour « protéger la circulation des subsistances et soutenir les lois de l'Assemblée ».

Il n'y a pas un autre exemple d'un pacte politique et social qui ait été si expressément conclu. Le mouvement, parti de l'Ouest, fut à la fois révolutionnaire et royaliste.

Ce que ces milliers de « patriotes », comme ils s'appelaient, chargèrent leurs délégués de demander à Louis XVI, c'était d'être le roi de la Révolution.

La fête de la Fédération. — L'Assemblée, surprise, accorda pourtant aux 60 000 délégués des fédérations, élus par les gardes nationaux, de se réunir à Paris. Ce grand mouvement s'y perdit dans la fête pour le premier anniversaire de la prise de la Bastille, comme le Rhin dans les sables huisants de la mer du Nord.

Cette fête de la Fédération (14 juillet 1790) fut à la fois très belle, par l'élan des cœurs simples, le serment « d'éternelle fidélité à la Nation » que les fédérés prêtèrent, et douloureuse par tout le faux qui entraînait de toutes parts dans la cérémonie officielle : la messe dite sur l'autel du Champ de Mars par Talleyrand, évêque incrédule, l'un des auteurs de la Constitution civile ; La Fayette, sur son cheval blanc, qui reçoit les acclamations du peuple, et, déjà, se défie du peuple ; Louis XVI, qui jure le premier, comme « roi des Français », de « maintenir la Constitution » et la reine, qui élève le dauphin dans ses bras « pour le réunir avec elle-même dans les mêmes sentiments que le roi », alors que tous deux gardent le regret du passé et l'espérance obstinée d'y revenir.

Le soir, le peuple, joyeux, confiant dans le « roi-citoyen », naïvement sûr d'avoir reconstitué la France par « le serment civique », dans sur l'emplacement de la Bastille.

La Révolution et l'Europe. — La fête n'a été qu'une émotion passagère.

D'une part, la Révolution a poursuivi son cours ; l'Assemblée, qui pensait l'avoir achevée, a confondu trop souvent la métaphysique avec la politique et se trouve aux prises avec la réalité.

Des menaces du dehors s'ajoutent maintenant à la crise intérieure.

« Que toutes les nations soient libres comme nous, s'est écrié un jour le curé Roblet, et il n'y aura plus de guerre ! » La généreuse Assemblée a le culte de la

paix, comme elle a celui du droit. Elle décrète, sur la motion de Mirabeau, que le droit de paix et de guerre n'appartient qu'à la nation, confiante qu'elle fonde ainsi la paix perpétuelle et que les temps de fraternité universelle sont proches.

Déjà elle a proclamé le droit de tous les peuples et corps de peuple à se choisir leurs patries. C'est le droit du monde moderne. Le 22 mai, elle « déclare la paix au monde ». C'est le fameux décret, le plus beau peut-être qu'ait jamais rendu une assemblée politique et qui sera plus tard le titre VI de la Constitution : « La Nation française renonce à entreprendre aucune guerre dans la vue de faire des conquêtes et n'emploiera jamais la force contre la liberté d'aucun peuple. »

Mais ces votes ont été à peine rendus qu'un double conflit a éclaté : avec l'Empire, à l'occasion des princes allemands « possessionnés » en Alsace, que la Diète et l'Autriche appuyaient dans leur prétention d'ignorer les décrets du 4 août et de conserver leurs fiefs ; et avec le Saint-Siège, pour Avignon et le Comtat Venaissin, enclaves papales dans le royaume, qui demandaient à y rentrer.

L'Assemblée hésitait à recevoir Avignon ; elle refusa formellement de discuter d'autre chose avec les « possessionnés » que d'une indemnité.

Le roi et l'étranger. — D'autre part, le roi a été atteint dans sa conscience par le décret sur les prêtres assermentés, et il est atteint dans sa dignité par sa captivité de fait aux Tuileries. Il ne pourra même pas aller, en avril, à Saint-Cloud, à la vérité pour y retrouver un prêtre non assermenté, — ce dont s'est doutée la garde nationale, qui l'a contraint de rentrer au palais, — sur quoi il a renoncé à faire ses Pâques.

Il est donc revenu au plan de la reine et de la cour : la fuite au camp de Bouillé ; « un appel du roi aux Français » pour les inviter « à rentrer dans l'ancien ordre », « n'exceptant du pardon que les chefs des factions et la ville de Paris », à moins qu'elle ne se soumette ! ; et, le cas échéant, l'intervention armée des puissances étrangères dans l'intérêt de la cause générale des souverains.

1. Résumé du manifeste dans la lettre de la reine à Mercy, du 3 février 1791.



JÉRÔME
(1753-1793).

C'est la reine qui mène l'affaire, mais avec une extrême légèreté.

Dès l'été de 1790, elle a pensé à provoquer les représentations de l'Autriche et de la Prusse, et elle s'en est expliquée avec Mercy, l'ambassadeur¹, et avec Fersen, seigneur suédois qui lui est passionnément dévoué. Louis XVI, à l'automne, écrit lui-même à Bouillé², qui reçoit un chiffre secret pour correspondre avec la cour, et à Breteuil qu'il invite³ à négocier directement à Berlin et à Vienne, approuvant d'avance « tout ce qu'il fera pour arriver au rétablissement de son autorité légitime et au bonheur de ses peuples ».

« La cause de tous les rois ». — Comme le comte d'Artois, émigré à Turin, a envoyé Calonne à Vienne pour solliciter l'intervention de l'empereur Léopold, qui vient de succéder à Joseph II, la reine écrit à son frère d'attendre que le roi et elle, seuls juges « du moment et des circonstances favorables », s'adressent à son amitié (1791).

La décision de fuir fut arrêtée définitivement en février. Et ce n'est plus

seulement l'empereur que la reine appelle à l'aide, mais toute l'Europe, les princes allemands et l'Espagne, la Russie et les Etats scandinaves, enfin l'Angleterre que Bouillé suggère de gagner « par la cession de quelques possessions dans l'Inde ou même la totalité ».

« Ce qui se passe en France, écrit la reine à Mercy, est d'un exemple trop dangereux; c'est la cause de tous les rois, et non une simple affaire politique » (mars-avril 1791).

En effet, c'est bien la cause de tous les rois; et la chute de la monarchie, l'avènement de la République, la mort de Louis XVI sur l'échafaud, l'Europe en guerre contre la France, tout l'avenir est en germe dans cette petite phrase.

Mort de Mirabeau. — L'année d'avant,

Necker avait quitté le ministère⁴, ayant perdu tout crédit sur l'Assemblée pour son opposition à la création des assignats. Puis Mirabeau était mort subitement⁵, au printemps de 1791, comme il venait de retrouver sa popularité, plus maître que jamais de son génie, roulant toujours dans sa tête puissante le dessein de concilier la monarchie et la Révolution.

Il dit lui-même, sur son lit de mort, qu'il emportait « les lambeaux de la royauté ». Le corps de ce grand homme, qui n'avait pas rempli son destin, fut porté au Panthéon.

Ce n'était point le pauvre Montmorin qui pouvait retenir le roi, l'avertir que sa fuite au-devant de l'intervention étrangère apparaîtrait au peuple devenu souverain comme une trahison et un crime de lèse-nation.

Fuite du roi. — Maintenant les événements se précipitent.

L'une des lettres de Mercy à la reine a été interceptée et transmise à l'Assemblée. Les ministres demandent à Louis XVI de déclarer à l'Assemblée et à l'Europe qu'il est libre. Il l'atteste, mais,

par Fersen et Breteuil, prévient les souverains que sa déclaration n'est « qu'une suite de sa non-liberté ».

L'Assemblée s'effraye alors des progrès de l'émigration, mais elle hésite à la frapper à temps de peines empruntées aux édits de Louis XIV contre les protestants (déchéance de la qualité de Français et confiscation des biens); par voie de compromis, elle ordonne seulement aux nobles de rester en France. Cette faiblesse encourage les chefs de l'émigration.

L'empereur Léopold reçoit le comte d'Artois au cours d'un voyage en Italie; il promet de concentrer des troupes à la frontière d'Alsace et de Flandres (20 mai 1791) et prévient le roi de Prusse que le moment approche où « toutes les puissances devront s'entendre sur la



HOTEL DU GRAND MONARQUE A VARENNES
Maison où la famille royale fut détenue avant de reprendre le chemin de Paris.
(C. Blanchauffe.)

1. Lettres à Mercy, du 1^{er} juin 1790, etc.
2. 22 octobre 1790.
3. 26 novembre 1790.

4. Septembre 1790.
5. Avril 1791.

nécessité de mettre un obstacle à la propagation du fléau ».

Le 20 juin, à minuit, le roi, la reine, Mme Elisabeth, sœur du roi, le dauphin et la dauphine sortent, sous des déguisements, de Paris et prennent, en berline, la route de Montmédy, où Bouillé a préparé un camp.

Varennés. — Ils n'allèrent pas loin. A Paris, le lendemain matin, sitôt que se répandit la nouvelle, La Fayette, s'étant concerté avec Bailly, maire de Paris, et avec Beauharnais, président de l'As-

semblée, l'énorme et suspecte berline venant d'y passer : Louis XVI, bien qu'habillé en domestique, fut reconnu, s'étant montré à la portière. Drouet, fils du maître de postes, se jeta sur un cheval et galopa aussitôt par les bois à Varennés, devant le roi. Les « patriotes » sonnèrent le tocsin qui fit accourir tout le peuple de la petite ville et des campagnes voisines.

Les voyageurs exhibèrent leurs passeports qui portaient de faux noms, puis convinrent de la vérité. Un gros de soldats, invités par leurs officiers à délivrer



ARRÊTATION DE LA FAMILLE ROYALE A VARENNES

La scène représente la Reine descendant de la berline qui emportait la famille royale au camp de Bouillé ; Louis XVI avait été reconnu au passage à Sainte-Menehould. (*Bibl. Nat., Est.*)

semblée, donnait l'ordre aux gardes nationales d'arrêter, partout où on le rencontrerait, le roi « enlevé par des ennemis de la patrie ».

L'Assemblée, gardant son sang-froid, se déclara en permanence et confirma l'ordre de ramener le roi. Souhaiter « bon voyage » à Louis XVI, comme voulaient quelques-uns¹, le laisser rejoindre Bouillé et les Autrichiens, c'eût été, à la fois, la guerre civile et la guerre étrangère.

L'ordre, porté dans toutes les directions, parvint à Sainte-Menehould comme

le roi, répondirent qu'ils étaient pour la nation.

Quand Bouillé, averti dans la nuit, arriva devant Varennés, il trouva la ville barricadée ; depuis une heure, la municipalité avait fait repartir la famille royale vers Paris (22 juin). Les commissaires de l'Assemblée, Barnave, Pétion et Latour-Maubourg, la rencontrèrent à Châlons et la ramenèrent aux Tuileries (24 juin).

La reine émut Barnave ; les cheveux de la fière Autrichienne blanchirent dans une seule nuit.

FIN DE LA CONSTITUANTE

Le roi suspendu. — La Constituante avait naguère décrété : « Si le roi sort du royaume, il sera censé avoir abdiqué. » Cette noble assemblée était à bout de souffle. En deux ans, où elle avait tourné la page sur l'ancien monde et ébauché les temps nouveaux, elle-même était devenue archaïque.

Elle en eut si bien le sentiment qu'elle marqua la fin de sa carrière au prochain

achèvement de la Constitution et décida qu'aucun de ses membres ne serait rééligible.

Moins près du terme et moins déçu par les événements, quelle réponse eut-elle faite à la fuite du roi ? Celle qu'elle fit marqua sa lassitude.

Monarchiste de raison, — le cœur n'y était plus, — elle élua son propre décret, feignit d'admettre que le roi avait été enlevé, — alors qu'il déclarait aux commissaires enquêteurs que son voyage à

1. Notamment Camille Desmoulins.

Varennes avait pour objet de prouver qu'il était libre. Elle se contenta, en conséquence, de le suspendre, prisonnier de fait aux Tuileries, jusqu'à ce qu'elle eût terminé sa Constitution, et, en attendant, gouverna seule. — ce qui démontrait au peuple qu'on pouvait se passer d'un prince.

Louis XVI avant alors juré solennellement la Constitution, l'Assemblée le rétablit avant de se séparer (septembre 1791).

Mais ni les royalistes, ni les « patriotes », ni l'Europe ne furent dupes de ce simulacre.

L'émigration. — Entre temps, le grand

appels bruyants qu'ils adressèrent à l'assistance de l'Europe contre la Révolution.

Armée de Condé. — Bouillé, après avoir envoyé à l'Assemblée une lettre follement comminatoire, était venu rejoindre le comte d'Artois avec nombre d'officiers. Ce furent les cadres de la future armée de Condé.

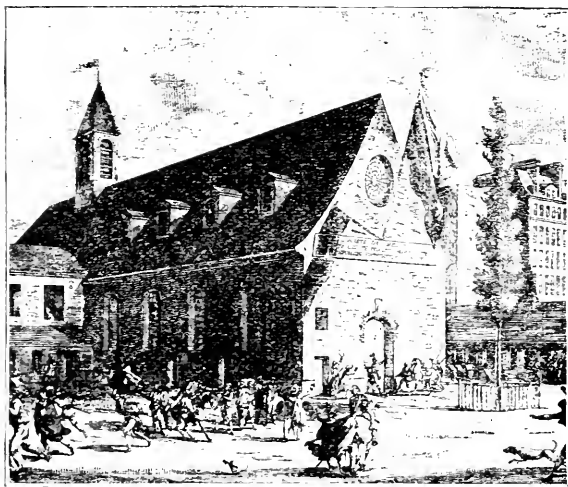
Persuadés que leur exil serait de courte durée, la plupart des émigrés menèrent joyeuse vie, irritèrent leurs hôtes par leur légèreté. Les plus échauffés ne parlaient que de rentrer à Paris avec les Autrichiens et les Prussiens et de n'y pas laisser pierre sur pierre.

Habités à confondre la monarchie et la patrie, ils n'eurent pas le soupçon de la faute lourde dont ils se chargeaient.

Quelques - uns pourtant rentrèrent.

Le parti républicain. — A Paris, puis dans les départements, sauf à l'Ouest, le peu qui restait du prestige royal s'était vite effondré. On vit, en quelques jours, surgir une génération spontanée de républicains.

Sauf quelques théoriciens, il n'y avait pas de républicains avant Varennes. Il y a désormais un fort parti républicain qui s'organise sous



LE CLUB DES JACOBINS

Le club des Jacobins, installé rue Saint-Honore, non loin des Tuileries, dans un ancien hôtel des Français. Le dessin représente la formation du club par le Convention. (D'après les Duple sie-Berteaux, *Revue Nat. Est.*)

flot des émigrés, près de 20 000 familles nobles, passait la frontière.

Le comte de Provence avait quitté Paris le même jour que Louis XVI et réussit à gagner Bruxelles, où, sitôt qu'il eut obtenu l'aveugement de Varennes, il prit le titre de régent. Louis XVI, secrètement, lui en confirma les pouvoirs.

Le plus grand nombre des émigrés s'établit en Allemagne, surtout aux bords du Rhin où les Condés eurent leur quartier général (à Coblenz). Traqués et malmenés dans leurs provinces, la plupart d'entre eux n'avaient pensé, en s'éloignant, qu'à fuir le péril intérieur. Ils évitèrent le péril extérieur par les

des chefs populaires.

Des deux principales sociétés politiques qui se sont formées depuis le début de la Révolution sur le modèle et sous le nom des clubs anglais, les *Jacobins*, où domine Robespierre, ne réclament encore que la déchéance, de là s'unissent avec leurs modérés, Sieyès, Barnave, Lameth, qui fondent le club rival des *Févillants*; les *Cordeliers*, petits bourgeois et ouvriers du quartier des Ecoles, groupés autour de l'avocat Jacques Danton, des journalistes Camille Desmoulins, Brissot, Marat, Hébert, Chaumette, du brasseur Santerre, réclament hardiment la République.

Journaux et salons. — L'action, déjà puissante, des journaux s'accrut encore. Le roi et la reine furent attaqués avec une

extrême violence, l'Assemblée ne fut pas menagée. La République, qui se fait ainsi dans les esprits, a des sabots, comme naguère la Révolution : celui de Mme Roland ; celui de Condorcet, l'ami de Voltaire, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

Le duc d'Orléans, très ostensiblement rallié à la Révolution, s'offrait aux libéraux qui redoutaient la République et pensaient désarmer les colères populaires par un changement de dynastie. La « faction d'Orléans » eut son quartier général au Palais-Royal où résidait le duc. Elle travaillait en souterrain, semait de l'argent, eut la main dans tous les troubles.

L'affaire du Champ de Mars. —

En juillet, les Cordeliers et les Jacobins s'accordèrent pour porter au Champ de Mars, sur « l'autel de la Patrie », seul reste de la Fédération, une pétition pour la déchéance.

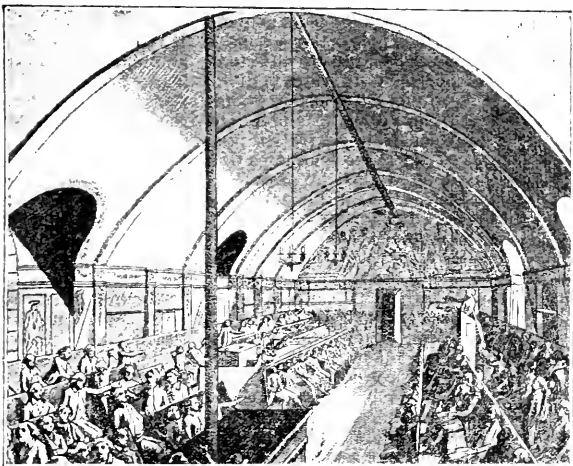
La manifestation tourna à l'émeute. Bailly déploya « le drapeau rouge » en vertu de la loi martiale ; La Fayette, avec la garde nationale, fut réduit à commander de tirer. Il y eut une trentaine de morts. Le « massacre du Champ de Mars » ajouta à l'irritation des faubourgs.

Déclaration de Pilnitz. — Pendant l'été, la coalition se noua.

Sur la fausse nouvelle que Louis XVI avait réussi son évasion, l'empereur avait écrit à sa sœur : « Tout ce qui est à moi est à vous, argent, troupes, disposez librement. » Quand il connut l'arrestation de la famille royale, il écrivit à la tsarine, aux rois de Prusse, d'Angleterre, d'Espagne, de Naples, de Sardaigne, de Suède et aux princes de l'Empire que « cet attentat inouï compromettait l'honneur de tous les souverains et la sûreté de tous les gouvernements ». Une entente s'imposait « afin de revendiquer la liberté du roi très chrétien et de mettre des bornes aux exécrations dangereuses d'un funeste exemple ».

La Russie et l'Angleterre montrèrent d'abord peu d'empressement. Le second Pitt attendait qu'une désagrégation plus avancée lui livrât nos colonies. Catherine s'intéressait davantage à son projet « grec » (conquête de la Turquie) et à son projet polonais (deuxième partage).

Malgré l'insistance « effrontée » du comte d'Artois accouru à Pilnitz avec Calonne, la déclaration, concertée entre l'empereur et le roi de Prusse, ne fut encore qu'une menace. Elle portait que la Croisade commencerait « alors seulement et en cas que toutes les puissances



UNE SEANCE DU CLUB DES JACOBINS EN 1791.
Salle de la Bibliothèque de l'ancien couvent où siégeaient les Jacobins.
D'après une gravure anonyme, *Revue de France*, 1877.

sentiraient la nécessité de secourir Louis XVI » (27 août).

Un manifeste des frères du roi aggravait fort la déclaration. La reine vit aussitôt le parti que les républicains allaient tirer du violent commentaire. A la vue des signatures du comte de Provence et du comte d'Artois, elle ne dit qu'un mot, mais terrible : « Çaïn ! »

Alsace et Avignon. — L'Assemblée, comme on l'a vu, avait déjà repoussé les prétentions des princes allemands possédés en Alsace ; elle persista à déclarer formellement que « sa souveraineté en Alsace était aussi indépendante de l'Empire que le vasselage de ses princes ». Le lendemain du jour où le roi accepta la Constitution, elle décréta la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin, « conformément au vœu des citoyens de ces deux pays ».

La Diète protesta que les décrets de la nuit du 4 août violaient le traité de Westphalie ; le pape rappela le nonce.

Les constituants, qui avaient pro-

clamé la paix éternelle, léguaient ainsi à leurs successeurs une guerre d'un quart de siècle.

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE ET LA GUERRE

LA Constituante a réalisé les principales « conquêtes de la Révolution » ; la Législative et la Convention vont les défendre contre l'assaut simultané des ennemis du dedans et du dehors. Les deux années tragiques, 1792 et 1793, c'est 1789 qui se défend.

La guerre en vue. — Depuis que la Constituante a inscrit dans la *Déclaration des droits* que la souveraineté réside dans la nation et que les peuples seuls peuvent décider de leurs destinées, il y a dans le monde une puissance nouvelle qui modifiera profondément avec le temps la diplomatie et la politique. Et c'est une grande gloire pour la France d'avoir, la première, dressé le nouveau droit contre les pouvoirs absolus et contre les conquêtes brutales et d'avoir créé ainsi la conscience des nations. Mais, il ne suffit pas, comme a dit Mirabeau, « de changer tout à coup de système pour forcer les autres peuples à changer le leur », et, alors même que les peuples y seraient enclins, leurs gouvernements se sentent, et ils sont, en effet, menacés par ces insolentes nouveautés dans leur souveraineté et gênés dans leurs désirs d'agrandissement.

Dès lors, la Révolution a eu beau décréter qu'elle renonce « à entreprendre des guerres dans la vue de faire des conquêtes » ; elle n'inquiète que davantage les monarchies qui ont reconnu la puissance contagieuse de ses idées, et, d'abord, les princes allemands, parce que la Révolution n'a rencontré nulle part plus de sympathies que sur le Rhin.

Si donc l'empereur et le roi de Prusse ne sont pas encore partis en guerre, c'est qu'ils guettent le moment le plus favorable. Mais leur dessein est manifestement arrêté. Ils ne se soucient pas de Louis XVI ; ils songent à eux-mêmes.

La Révolution va-t-elle leur laisser le choix de l'heure ?

L'Assemblée législative. — L'Assemblée qui s'était réunie le 1^{er} octobre 1791 différait fort de la précédente. La Constituante, élue par ordres, était composée pour moitié de nobles et d'ecclésiastiques ; la Législative ne comprenait que des laïques et des roturiers. La Constituante a été dogmatique, la Législative fut politique. Ses 745 membres, presque tous légistes, avocats et administrateurs, et presque tous des hommes nouveaux et

jeunes, se divisèrent en deux grands partis : à droite les constitutionnels qui se rattachaient au club modéré des Feuillants ; à gauche, les élus du club des Jacobins et du club des Cordeliers, les Jacobins proprement dits et les Girondins.

Les Jacobins, avec Couthon, Cambon, Chabot, Merlin de Thionville, sont l'avant-garde du parti républicain ; Robespierre et Danton les dirigent du dehors. Les Girondins, avec Brissot, Isnard, Pétion, Condorcet, étaient ainsi nommés du département qui avait élu leurs principaux orateurs : Vergniaud, Gensonné, Guadet, à l'éloquence cicéronienne, imbus de Plutarque et de Corneille.

Condorcet fut « le Sieyès de cette seconde génération révolutionnaire ».

Comme la Constitution interdisait à l'Assemblée de fournir des ministres, le roi appela d'abord des amis « extérieurs » du parti feuillant. Il prit Lescart, aux Affaires étrangères, et, à la Guerre, Narbonne, dont Mme de Staël disait : « S'opposer aux étrangers dans quelque circonstance que ce fut lui paraissait toujours le devoir d'un citoyen et d'un gentilhomme. »

L'affaire des émigrés de Trèves. —

On a marqué les causes profondes de la guerre qui se préparait en Europe. L'affaire des émigrés de Trèves fournit à l'Assemblée l'occasion d'aller au-devant de l'événement, ce qui est tout l'art de la politique.

Après avoir pris trois décrets comminatoires contre les émigrés, le comte de Provence et les prêtres « réfractaires », sommant ceux-ci de prêter le serment civique et ceux-là de rentrer en France sous peine d'être déclarés « suspects », l'Assemblée mit en demeure l'Empire d'obliger l'électeur de Trèves à dissiper les attroupements armés des Français réfugiés dans ses Etats.

Isnard, député du Var, appuya la résolution : « Disons à l'Europe que le peuple français, s'il tire l'épée, en jettera le fourreau ; que, si des cabinets engageant des rois dans une guerre contre les peuples, nous engagerons les peuples dans une guerre à mort contre les rois ».

La motion fut votée à l'unanimité.

Vaublanc, en la portant au roi, la com-
menta : « Dites aux puissances étrangères
que, si des princes d'Allemagne conti-
nuent de favoriser des préparatifs dirigés
contre les Français, les Français porteront
chez eux non pas le fer et la flamme, mais
la liberté. »

Double politique du Roi. — Louis XVI
refusa de sanctionner les décrets, mais il
vint dire lui-même à l'Assemblée qu'il
acceptait la motion sur l'affaire de Trèves.
Il invitera l'empereur à choisir entre le
dispersément des émigrés et la guerre,
« guerre qu'un peuple qui a renoncé aux
conquêtes ne fait jamais sans nécessité,
mais qu'une nation généreuse et libre sait
entreprendre lorsque sa propre sûreté et
son honneur le commandent » (novembre-
décembre 1791).

Seulement, il écrivait dans le même
temps au roi de Prusse, au roi de Suède
et à l'impératrice de Russie (3 et 10 dé-
cembre) que « le mal gagnerait les autres
Etats, s'ils ne se hâtaient pas de lui
venir en aide et de le rétablir dans son
pouvoir »; et à Breteuil qu'il espérait
bien que l'électeur de Trèves ne se sou-
mettrait pas, « car le parti de la Révolu-
tion en concevrait trop d'arrogance ». Aussi bien ne faut-il pas s'inquiéter de
la guerre : « Les choses en seront bien
meilleures. L'état physique et moral de la
France ne lui permettant pas de soutenir
une demi-campagne » (14 décembre).

La reine écrivit dans le même sens,
à Mercy, à Fersen; le roi et elle désa-
vouaient tous les actes qui leur étaient
imposés.

L'alliance austro-prussienne. — L'As-
semblée et les clubs eurent bientôt soup-
çon de la duplicité. « La guerre, dira plus
tard Brissot, était le seul moyen de
dejouer les perfidies de Louis XVI. »

Le Comité diplomatique ne vit pas
moins clair dans le jeu de l'Autriche. Elle
cherchait à gagner du temps, suggérait
l'idée d'un Congrès sur les affaires de
France, mais poussait des négociations
avec la Prusse, devenue la plus ardente
à intervenir, et concluait bientôt avec
elle un traité d'alliance et de partage.

Les souverains allemands projetaient
d-ja de se payer par des acquisitions
territoriales en Alsace et en Lorraine.

Sommation à l'Empereur. — L'Assem-
blée suivit son Comité. Sous la poussée
des Girondins, elle ordonna aux ministres
de demander à l'empereur une explica-
tion définitive sur ses armements et
décréta « traître et infâme tout Français
qui prendrait part à un Congrès pour
modifier la Constitution et obtenir une

mediation entre la France et les rebelles
(les émigrés) ».

La rupture devenait certaine. Aux
Jacobins, Robespierre, presque seul, fut
hostile à la guerre, si populaire qu'en fut
l'idée jusque dans les campagnes. Les
paysans avaient compris que les « tyrans »
étrangers se proposaient de rétablir l'an-
cien régime. Dès mars, les enrôlements
volontaires dépassèrent 600 000 hommes.

Léopold étant mort subitement, son
fils François II prit aussitôt une attitude
belliqueuse pendant que la Prusse s'en-
tendait avec la Russie pour un second
partage de la Pologne.

Démembrement de la France, démem-
brement de la Pologne, les deux affaires
iront désormais de pair.

Le ministère girondin. — L'« impé-
ritie de la Cour » hata le dénouement.
Un seul membre du cabinet feuillant,
qu'on appelait le « cabinet autrichien »,
avait l'oreille de l'Assemblée; Louis XVI
se laissa persuader de renvoyer Narbonne,
sous le prétexte « qu'il voulait se faire
ministre de la Nation et indépendant du
roi ».

L'Assemblée releva le défi (10 mars).
Elle décréta d'accusation le ministre des
Affaires étrangères Lescart, acclama Ver-
gnaud qui avait osé dire : « De cette tri-
bune on aperçoit le palais ou de perfides
conseils égarent le roi. La terreur et
l'épouvante sont souvent sorties de ce
palais; qu'elles y rentrent aujourd'hui
au nom de la loi. »

Louis XVI céda, ne pouvant faire
autrement; il accepta la démission du
ministère feuillant et le remplaça par
des hommes du parti de la Gironde.

Dumouriez — C'était, à l'intérieur,
le vieux Roland, ancien rédacteur de
l'Encyclopédie, dont la femme était l'âme
charmante et intrépide du parti; Servan
à la Guerre, Clavières aux Finances, et
aux Affaires étrangères le général Dumou-
riez, aventurier de grand style, qui s'était
distingué pendant la guerre de Sept ans,
avait été employé par Choiseul et s'était
lancé dans la Révolution comme dans une
carrière, ennemi juré de
l'Autriche.

Fersen, l'ami cheva-
leresque de la reine,
écrivit à Vienne : « La
famille de Bourbon n'a
d'appui que les puis-
sances étrangères, toute
son espérance se fonde



DUMOURIEZ
(1739-1823).
(Bibl. Nat., Est.)

sur leur générosité. » La reine fit annoncer à l'empereur par son agent spécial l'imminence de la crise (30 mars).

Déclaration de guerre. — Dumouriez prit le pouvoir avec une vue très nette des choses : l'Europe considère la France comme un Etat en dissolution, une seconde Pologne ; donc, sans vains protocoles de chancellerie, prévenir l'offensive et « porter la guerre dans les Etats de la maison d'Autriche pour éviter notre ruine en opérant la sienne ».

Il agit en conséquence, adressa à l'Autriche un ultimatum : donner sous quinze jours satisfaction à toutes les demandes de la France et cesser ses armements.

La réponse autrichienne fut folle : Cobenzl demanda le rétablissement dans leurs droits féodaux des princes allemands possédés en Alsace, le retour d'Avignon au pape, le rétablissement de

la monarchie sur le pied du 23 juin 1789 (avant la réunion des trois ordres).

Le roi porta lui-même la déclaration de guerre à l'Assemblée. « Il proposa la guerre du même ton de voix avec lequel il aurait pu commander le décret le plus indifférent du monde. »

Le décret de Condorcet. — Sitôt qu'il se fut retiré, l'Assemblée, dans un grand enthousiasme, vota, à l'unanimité moins sept voix, le décret préparé par Condorcet : « La guerre n'est point une guerre de nation à nation, mais la juste défense d'un peuple libre contre l'injuste agression d'un roi. »

Il n'y eut pas de discussion. Comme Merlin de Thionville s'était élané à la tribune pendant qu'on prononçait la clôture, on n'entendit que ces mots : « Ce que je voulais dire, c'est qu'il faut déclarer la guerre aux rois et la paix aux nations. » (20 avril.)

CHUTE DE LA MONARCHIE

La Marseillaise. — Cinq jours après la déclaration de guerre, un jeune officier du génie, Rouget de Lisle, s'asseyait au banquet offert par le maire de Strasbourg, Dietrich, aux officiers de la garnison.

L'atmosphère de la vieille cité

le chant aurait dû en porter le nom.

Cette guerre, qui va labourer pendant un quart de siècle la vieille Europe, c'est pour la France de 1792 « la guerre de la liberté et de la fraternité des peuples » :

Allons ! enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé ;
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé.

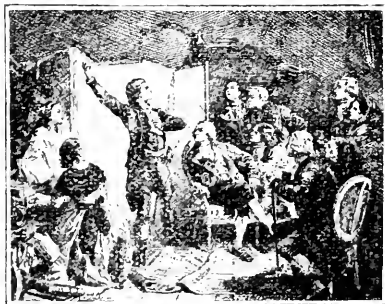
Toute l'âme de la France éternelle
éclate :

Amour sacré de la Patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs ;
Liberté ! liberté chérie !
Combats avec tes défenseurs.

Et c'est si bien la France elle-même qui parle ce jour-là par Rouget qu'il ne sera plus, passé l'heure sacrée, quand « la grâce » lui manquera désormais, qu'un plat rimeur de livrets et de cantates. L'homme qui a déchainé le vol de la *Marseillaise*, c'est le même qui, en 1814, célébrera les alliés vainqueurs et l'empereur de Russie, « héros du siècle ».

Il n'a été qu'un instant de l'histoire de France, mais il l'a été.

Les volontaires de 1792. — Depuis la première croisade — mais n'est-ce pas une nouvelle croisade ? — la France n'a pas été secouée d'un pareil frisson. Elle va se transformer en un camp. Les 600 000 volontaires, enrôlés dès mars, réclamant des armes. Les bas officiers et soldats de l'ancienne armée, qui vont les instruire, ce sont les grands chefs de



ROUGET DE LISLE CHANTANT LA « MARSEILLAISE »
La scène représentée par le salon du maire de Strasbourg.
(D'après la peinture de Pils, Louvre.)

alsacienne était brûlante ; à la grande nouvelle qui venait de parvenir, les cœurs « avaient besoin d'un rythme qui les soulageât ». Dans la nuit, Rouget écrivit d'inspiration, paroles et musique, l'hymne qu'il intitula *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*, qui sera la *Marseillaise* à cause des volontaires de Marseille, les premiers à l'adopter comme chant de route ; trouvé à Strasbourg,

demain, ceux de la République et ceux de l'Empire.

Pourtant ces fédérés et gardes nationaux ne sont encore qu'une cohue, l'enthousiasme n'est pas l'organisation, et ce qui reste de l'armée régulière n'a pas été moins ruiné par l'indiscipline que par l'émigration.

Les débuts de la guerre. — La guerre, comme tant d'autres de nos guerres, commença par des défaites. Dumouriez, pensant avoir surpris l'ennemi par son offensive politique, voulut prendre l'offensive militaire. Huit jours après la rupture (28 avril), l'armée du Nord reçut l'ordre d'attaquer sur la Belgique, champ de bataille classique, dont il escomptait le succès.

Les deux généraux, Dillon et Biron, qui commandaient en Flandres, ne se turent pas plutôt heurtés aux Autrichiens que leurs troupes, très inférieures en nombre, furent prises de panique. Rochambeau, qui avait conseillé de rester sur la défensive, donna sa démission et fut remplacé par La Fayette, pendant que le vieux Luckner reçut le commandement de l'armée du Rhin.

La Triple Alliance. — La Prusse, que Dumouriez avait eu l'illusion d'entraîner contre l'Autriche, déclara la guerre le 1^{er} mai, dans le même temps où l'armée russe entra en Pologne.

Assurée d'une facile victoire, la nouvelle Triple Alliance se partagea d'avance les dépouilles (mai-juin). La France payera de l'Alsace et de la Lorraine, qui rentreront dans l'Empire, le rétablissement de l'ordre monarchique; l'Autriche échangea le Pays-Bas pour la Bavière; la Prusse aura Juliers, sur le Rhin, et, sur la Vistule, Posen; la Russie le reste de la Pologne et l'Ukraine.

Le commandement de l'armée d'invasion en France (100 000 Autrichiens, 40 000 Prussiens, 20 000 émigrés) fut donné au duc de Brunswick.

L'Angleterre, l'Espagne, les princes italiens et les puissances scandinaves gardèrent encore la neutralité. Le pape a excommunié tous les Français qui adhéraient à la constitution du clergé.

« **Le comité autrichien.** » — A Paris, la déroute de l'armée du Nord fut attribuée à la trahison, à des manœuvres « du comité autrichien ».

L'existence du fameux comité n'a pas été prouvée et l'on n'a connu que longtemps après, par Mallet du Pan lui-même, sa mission à Vienne, pour presser les alliés au nom du roi. Il sollicita d'eux un manifeste qui rendrait les membres de

l'Assemblée « responsables, dans leurs corps et biens, de tous les attentats contre la personne de Louis XVI » et annonçait « le rétablissement de l'autorité royale légitime ».

Pareillement, on n'a connu que par l'insertion de la lettre de Marie-Antoinette prévenant l'Autriche que l'offensive se fera « par le pays de Liège ».

L'Assemblée et Paris n'en eurent pas moins la vision claire qu'ils étaient entre deux ennemis et que l'ennemi du dehors avait pour complice l'ennemi du dedans. Il fallait passer sur celui-ci pour atteindre celui-là. La même fatalité voulait que le roi et la reine n'eussent d'espoir que dans la défaite française.

Renvoi du ministère girondin. — La Gironde tenta un dernier effort pour sauver la monarchie. Roland, dans une lettre naïve et doctorale, proposa à Louis XVI de se faire franchement le roi de la Révolution. Le roi accepta le licenciement de sa garde, mais se refusa à sanctionner les décrets sur la formation d'un camp de 20 000 hommes et sur la proscription des prêtres insermentés, comme « auteurs de troubles ». Il renvoya les ministres girondins et les remplaça par des feuillants, pendant que Dumouriez partait pour l'armée du Nord.

La Fayette, de son camp de Maubeuge, adressa des remontrances à l'Assemblée. Si généreuse que fut sa pensée, cela parut une démarche « à la Cromwell (16 juin) ».

Le 20 juin. — Le renvoi des ministres patriotes, comme autrefois celui de Necker, fit éclater l'orage. Par ce chaud été de 1792, où tout se dissolvait, où l'ennemi attendait à la frontière le moment le plus favorable « à la promenade de Paris », le peuple prit son affaire en mains.

Le 20 juin, pour l'anniversaire du Jeu de l'anneau, 10 000 faubourgeois, des « patriotes », des femmes de toutes sortes, des enfants vers le jardin des Tuileries où voisinaient l'Assemblée, dans la salle du manège, et le roi au château.

Le maire de Paris, Pétion, et le substitut du procureur de la Commune, Danton, souhaitaient une « journée » et, pour le moins, laissèrent faire, malgré l'avis de Robespierre, adversaire « des insurrections partielles qui ne font qu'enlever la chose publique ».

Le Peuple aux Tuileries. — « Admise » par l'Assemblée à « défilé » devant elle, ce qui prit trois heures, la foule, conduite par Santerre et le boucher Legendre,

envahit ensuite le château, où il ne lui fut opposé aucune résistance. Elle réclama le retour des ministres et la sanction des décrets.

Beaucoup étaient ivres « du vin frelaté de Paris¹ ». Le roi, qui avait reçu les sacrements, les désarma tous par son calme, un sang-froid d'acier, si bousculé et injurié qu'il fut.

Legendre lui lut la pétition, l'invectiva : « Vous êtes un perfide, vous nous avez toujours trompés, vous nous trompez encore. »

Le roi protesta de son respect de la Constitution, exagéra en se coiffant du bonnet rouge, but un verre de vin que lui passa un « patriote ».

La reine ne fut pas moins ferme, avec plus de dignité. L'épithète meurtrière d'*Autrichienne*, dont elle avait été marquée d'abord par la vieille cour, la brûlait. Elle fit, rien que par cette phrase qu'on applaudit, pleurer une fille qui l'avait interpellée : « Je suis Française, je ne puis être heureuse ou malheureuse qu'en France. »

Pétion, enfin, fit évacuer la foule, qui, déjà, mêlait de nouveau le cri de « Vive le roi ! » à celui de « Vive la nation ! »

La Patrie en danger. — L'Assemblée, d'abord hésitante, n'osa ni rappeler à la discipline La Fayette qui était accouru de son camp pour protester à la barre, ni suivre les Girondins (Vergniaud, Condorcet) et prendre un pouvoir qui n'était plus nulle part ; elle se donna l'illusion, à l'appel de l'évêque Lamourette², de refaire l'union de tous les partis.

Elle se décida enfin (11 juillet) à regarder les réalités en face et, à la veille même de l'invasion, à rendre la tragique déclaration : « Citoyens, la Patrie est en danger. » La proclamation fut faite au son du canon et des cloches ; tout ce qui était valide s'inscrivit sur les registres déposés en plein air devant des estrades.

Le manifeste de Brunswick. — La cour se rendait compte que l'entrée des armées étrangères serait une heure « extrêmement critique », mais espérait encore se sauver par la crainte que la menace « d'une punition exemplaire inspirerait aux factieux³ ». La reine l'écrivit vivement à Mercy. Fersen lui annonça la prochaine déclaration de Brunswick au nom des puissances coalisées⁴.

Le manifeste, tant de fois sollicité, impatientement attendu, éclata quelques jours après (25 juillet).

Brunswick, au nom de l'empereur et du roi de Prusse, y déclarait que les souverains alliés ne se proposaient pas d'autre but — ce qui était faux — que de faire cesser l'anarchie en France et d'y rendre au roi l'autorité légitime. Seront traités en rebelles les gardes nationaux et « tous autres » qui s'opposent aux armées alliées. Les habitants qui oseront se défendre seront châtiés suivant les rigueurs de la guerre, « comme rebelles », « leurs maisons démolies et brûlées ». Si la ville de Paris ne se soumet pas au roi, ses administrateurs et tous les membres de l'Assemblée seront responsables sur leurs têtes et tous « punis militairement sans espoir de pardon ». Si le château des Tuileries est envahi et la famille royale outragée, les rois alliés « en tireront une vengeance exemplaire et à jamais mémorable, en livrant la ville de Paris à une exécution militaire et à une destruction totale » ; les révoltés subiront les derniers supplices.

Brunswick semble n'avoir signé qu'avec scepticisme ce furieux discours, qui était l'œuvre de Fersen et de deux émigrés, Limon, ancien intendant du duc d'Orléans, et Calonne. L'impératrice Catherine le trouva excellent : « Voilà comment il faut parler, surtout aux gueux quand ils se mêlent de raisonner⁵. »

Marie-Antoinette, selon le récit de l'une de ses dames d'honneur⁶, « avait l'itinéraire des princes et des Prussiens. Tel jour, ils seront à Verdun... »

Les Sections. — Le manifeste devait produire la terreur ; il souleva une immense colère patriotique. Quiconque ne ressentit pas l'outrage fait à la nation fut regardé comme un traître. Les « gueux », s'obstinant à « raisonner », commencèrent par renverser le trône.

Ce fut Danton qui mena l'affaire. Sur le terrain de combat préparé par la Gironde, il opéra avec sa résolution coutumière. Quarante-sept sections de Paris (sur quarante-huit) votèrent la déchéance. Le bataillon des Marseillais (celui qui donna son nom au chant de l'armée du Rhin) venait d'arriver, appelé par Barbaroux ; il entraîna les autres fédérés.

Le roi crut bon de dire lui-même à l'Assemblée « qu'on ne le verrait jamais recevoir la loi des étrangers ou celle d'un parti (les républicains) ». Cela parut l'aveu de son double jeu.

1. MICHELLET.

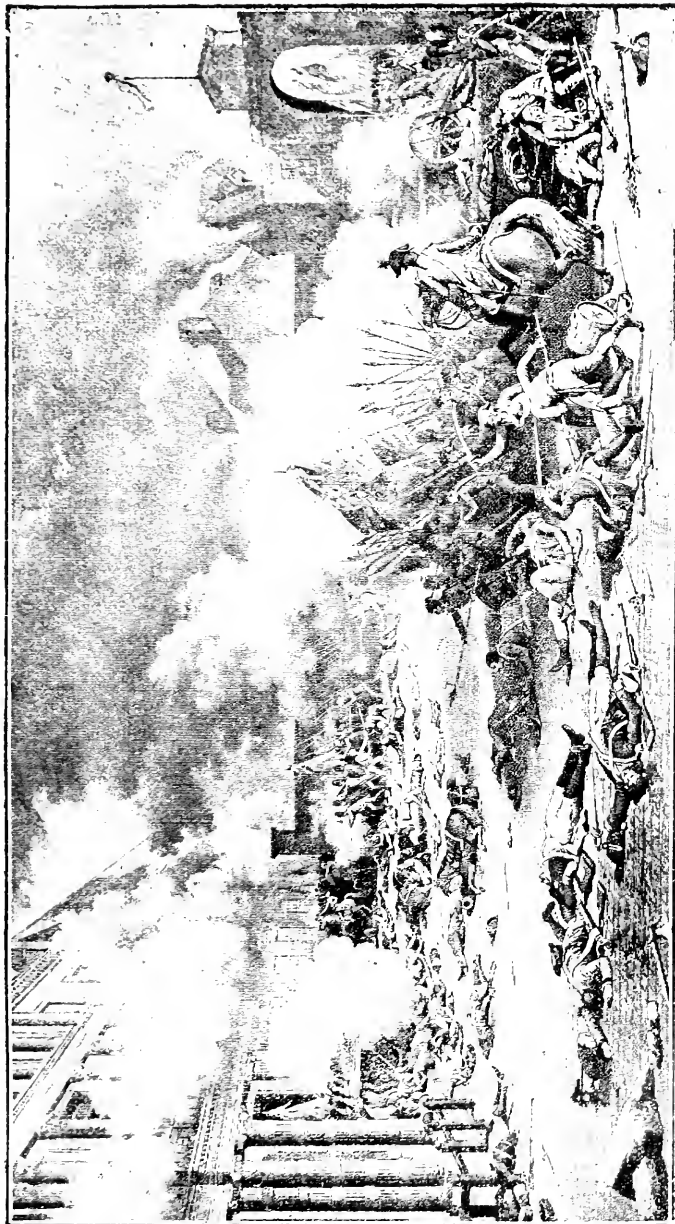
2. D'où l'expression : *baiser Lamourette*, pour qualifier les reconciliations éphémères et passagères.

3. A. M. G., 1 juillet 1792.

4. 30 juillet 1792.

5. A. Grimm, 25 août 1792.

6. Mme Campan.



LA FOLLE NÉE DU 10 AOÛT.

Le peuple de Paris prend d'assaut le Palais des Tuileries défilé par les Suisses.

D'après Duplessis. Barony, Versailles, G. Huetzler.

Le 9 août au soir, Danton fit sonner le tocsin, dont il donna le signal aux Cordeliers, et s'installa à l'Hôtel de Ville où s'était réunie la nouvelle Commune « insurrectionnelle ».

Le Dix Août. — Le lendemain matin, environ 20 000 hommes, avec des piques, des fusils et quelques canons, se mirent en marche vers les Tuileries, mais, cette fois, sans s'arrêter à l'Assemblée.

Le roi avait appelé au château un millier de Suisses, fidèles jusqu'à la mort, des gardes du corps et quelques gardes « constitutionnels ». A l'aube, il alla les passer en revue « muet », raconte un des gardes du corps¹ se dandinant, semblant dire : « Tout est perdu. » Puis il se recoucha, ne se leva que pour recevoir Rœderer, procureur syndic du département, qui l'engagea à se réfugier à l'Assemblée, « seul bien où il fut désormais en sûreté ».

La reine eut une révolte. « Marchons ! » dit le roi. La famille royale suivit. Comme Louis XVI passait devant la terrasse des Tuileries, un jeune officier

corse (Napoléon Buonaparte) s'étonna vivement d'une telle faiblesse².

En arrivant à l'Assemblée, le roi dit, avant de s'asseoir à côté du président qui était ce jour-là Vergniaud : « Je suis venu ici pour éviter un grand crime. »

Un député avait observé que la Constitution interdisait de délibérer en présence du roi, on le fit passer avec la reine, sa sœur (Mme Elisabeth) et les enfants dans la loge du logographe.

Prise des Tuileries. — C'est de là qu'ils entendirent le combat qui se livrait autour du château abandonné.

L'un des chefs du peuple, Wester-

mann, avait crié aux Suisses : « Rendez-vous à la nation ! » Ils répondirent bravement qu'ils se croiraient déshonorés.

Les Suisses et les gardes rouges, tirant des fenêtres du château, balayèrent d'abord la place du Carrousel. Les Marseillais, les Bretons et les fédérés du faubourg Saint-Antoine amenèrent quelques canons. Le château fut forcé.

Quand Rœderer en informa l'Assemblée, le roi avertit le président qu'il venait de donner l'ordre de ne point tirer. Les assaillants avaient perdu 400 hommes. Près d'un millier de Suisses, gardes du corps et domestiques furent

tués dans le combat ou massacrés après la prise du château.

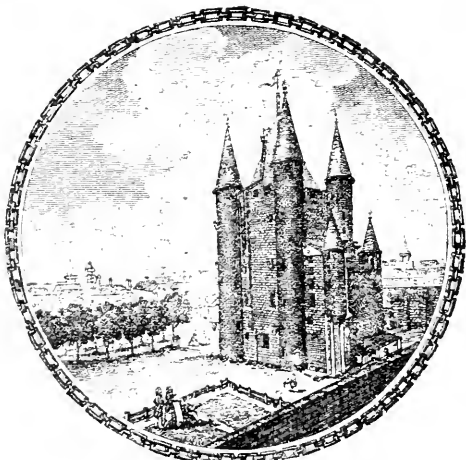
Suspension du roi. — Sur 750 députés, il n'y en avait que 300 de présents à l'Assemblée. A la nuit, Vergniaud, remplacé à la présidence par Guadet, proposa trois mesures dont il réclama le vote immédiat : la suspension du pouvoir exécutif, la destitution des ministres et la convocation d'une Convention nationale

qui déciderait des mesures ultérieures. — La Commission des Douze, qui avait arrêté ces mesures, hésitait encore devant la déchéance. — Cela fut adopté à l'unanimité³.

L'Assemblée rappela les ministres girondins (Roland, Clavière, Servan) et nomma Danton au ministère de la Justice, le mathématicien Monge à la Marine et Lebrun aux Relations extérieures.

La famille royale, qui, de la loge du logographe, avait assisté à la séance, fut menée d'abord aux Feuillants, puis confiée à la Commune qui l'interna dans la tour du Temple.

3. « Les royalistes de France ne firent rien, du moins à cette époque, pour défendre le roi. » (BAUDRILLART.)



LA TOUR DU TEMPLE

Donjon de l'ancien château des Templiers, où furent détenus Louis XVI et la famille royale.
(D'après une aquarelle de la période révolutionnaire, Musée Carnavalet.)

1. Frenilly.

2. Il aurait murmuré : « *Che coglione!* »

L'INVASION



DANTON 1759-1794.
(Peinture anonyme.
Musée Carnavalet.)

Danton. — D'août 1792 à juillet 1793, la tête et le cœur de la Révolution, c'est Danton. Il a trente-trois ans. Il a conçu, préparé, dirigé l'insurrection qui a mis bas la monarchie. C'est à l'heure des extrêmes périls que, suivant un mot de lui-même, « un boulet l'a porté au ministère ».

Comme Mirabeau a été, hors du pouvoir, l'homme d'Etat de la Révolution, pendant sa période monarchique, il sera, au gouvernement, l'homme d'Etat de la Révolution pendant sa première période républicaine.

Physiquement, il ressemble à Mirabeau, avec son mufler rouge, brouillé de petite vérole, ses yeux fauves, sa mâchoire de dogue, mais ce fils d'un procureur champenois, basochien lui-même, est « peuple » : on l'appelle le « Mirabeau de la canaille ».

Il lui ressemble aussi par son tempérament, son goût du plaisir, sa générosité naturelle, — « magnanime », dira de lui Royer-Collard, philosophe grave, — son formidable langage qui va droit au fait, son dédain des rhéteurs, des sophistes, des démagogues, des hypocrites, par sa passion du bien public, donc de l'action.

Il lui ressemble encore parce que sa violence n'est, elle aussi, qu'un masque qu'il doit mettre pour conduire à ses buts, qui sont hauts, le peuple des faubourgs, les clubs, l'Assemblée, les forces brutales qui, si elles lui échappent, perdront sa Révolution et sa République.

Et comme lui, il est passionné d'ordre au milieu des tempêtes qu'il a lui-même déchainées ; passionné de liberté, d'une liberté qu'il veut, « pour la conserver », dégager des enthousiasmes ; toujours dominé par des vues politiques.

Conducteur d'hommes, il raisonne tout, soit qu'il veuille faire peur (aux royalistes du dedans, quand il s'abstient de museler les chiens dévorants de la Commune, ou aux rois du dehors quand il leur jette en défi « une tête de roi ») ; soit qu'il veuille rassurer la France paysanne et bourgeoise, — quand sa première motion à la Convention, c'est, avant même de proclamer la République, de déclarer « toutes les propriétés éternellement maintenues », — ou l'Europe

quand il engage la terrible Assemblée à faire voir que « la politique peut s'allier aux vertus républicaines ».

Son mot d'ordre d'août 1792 : « De l'audace ! encore de l'audace ! toujours de l'audace ! », c'est tout lui, son air intrépide et forte, son volcan intérieur ; c'est aussi de la politique.

Mais plus que Mirabeau, il est patriote dans les moelles, dans son sang, — j'allais écrire : dans sa lave ; — il a été la voix même de la patrie en danger. Il a confondu dans un même amour de chair et d'esprit la Révolution et la France, parce que la Révolution continue la France ; vie, honneur, gloire, rien ne compte que la France : « Je ne connais que l'ennemi, battons l'ennemi ! Que m'importe ma réputation ! Que la France soit libre et que mon nom soit flétri !... », et il préféra la mort à l'exil, parce qu' « on n'emporte pas la patrie à la semelle de ses souliers ».

Défense nationale. — Dans le tragique été de 1792, ce fut Danton qui exalta les courages, organisa la défense, prépara la victoire.

L'invasion avait commencé dès le 19 août. Brunswick, avec le roi de Prusse, entra en Lorraine, venant de Trèves, et s'empara aisément de Longwy. Les Autrichiens se portèrent par la Belgique en direction de Lille. Le prince de Condé suivit, avec les deux frères du roi et 5 000 émigrés.

Verdun se rendit le 2 septembre, malgré son commandant (Beaurepaire) qui se fit sauter la cervelle plutôt que de signer la capitulation. Les Prussiens ne doutaient pas d'être en quelques jours à Paris.

Leur avance foudroyante mit le désarroi dans l'Assemblée. La plupart de ses membres et le ministre de la Guerre lui-même voulaient se retirer à Blois. Danton s'y refusa, criant que « la France était dans Paris » et, pour montrer sa confiance, y faisant venir sa vieille mère et ses enfants.

La Fayette, « constitutionnel » jusqu'au bout, essaya de soulever l'armée du Nord ; l'armée resta fidèle ; il s'enfuit pour tomber entre les mains des Autrichiens (qui le retinrent prisonnier pendant quatre ans).

Danton, résolument, le remplaça par Dumouriez, devenu tout à coup républicain, peu sûr, mais qui savait la guerre et eut vite fait de pétrir « la bonne pâte » de la jeune armée.

Les volontaires de Quatre-vingt-douze.

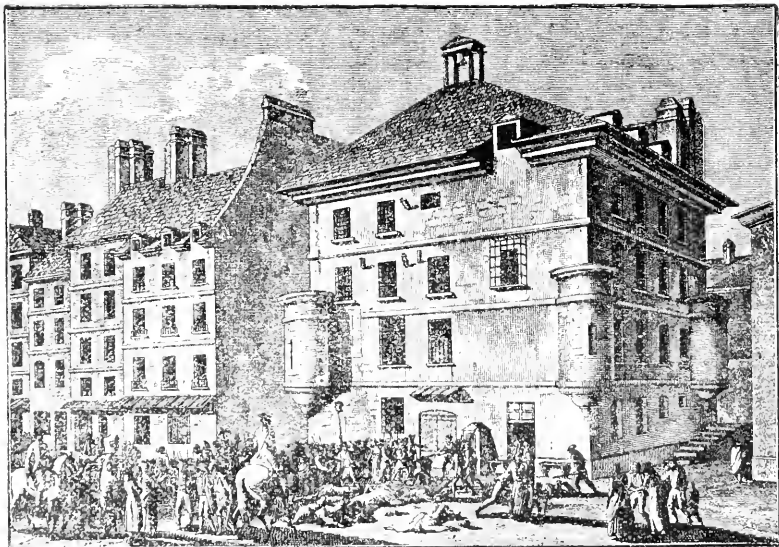
— Les volontaires venaient de toutes parts, « sortaient de dessous terre ». En moins de trois semaines, le manifeste de Brunswick fit surgir plus de cent bataillons, aussitôt armés et mis en route¹.

« On ne fait bien la guerre, avait dit Danton, que dans l'enthousiasme. » Le sien se communiqua, comme l'incendie. Quand les volontaires, courant à la frontière au chant de *la Marseillaise*, entonnaient la strophe : « Amour sacré de la patrie ! », la foule se mettait à genoux.

« On était, écrivait Marmont, dans une atmosphère lumineuse ; j'en ressens encore la puissance et la chaleur à cin-

quante ans comme au premier jour. » avaient projeté de « réduire la Révolution par la crainte ». Ce n'était pas qu'une menace. Alliés et émigrés entendent bien « exécuter à la lettre » les menaces de Brunswick. Fersen et Mercy ne se lassent pas de répéter qu'il faut « exterminer les révolutionnaires » ; Montmorin « qu'il faut frapper les Parisiens par la terreur » ; Taube « qu'il faut faire périr ce repaire de brigands² ». « Point de miséricorde », écrit Mallet du Pan. Les princes ont fait afficher à Thionville : « Il faut ou redevenir Français fidèles ou périr révoltés. » Les Prussiens, à leur ordinaire, pillaient, ravageaient, pendaient beaucoup.

La Commune, à son tour, voulait faire



LES MASSACRES DE SEPTEMBRE

La scène représente le massacre de prisonniers qui vient de passer devant l'un des tribunaux improvisés à l'abbaye et à la Force.
(D'après Swobald, *Bibl. Nat., Est.*)

quante-cinq ans comme au premier jour. »

Dumouriez montra sur la carte au colonel Thoyvenot la forêt de l'Argonne qui s'étend face à Verdun : « Voilà les Thermopyles de la France. »

Préludes de la Terreur. — La Commune de Paris et son journaliste Marat jetèrent sur ces heures sacrées une tache sanglante que rien ne peut effacer.

La Commune, qui s'attribuait la victoire du 10 août, était entrée en lutte avec l'Assemblée et prétendait dominer Paris.

On a vu que la cour et la coalition
I. GOUVION SAINT CYR.

pour aux royalistes, aux « aristocrates », aux prêtres non assermentés.

Il y en avait plusieurs milliers dans les prisons, surtout à l'abbaye et aux Carmes, qui avaient été arrêtés comme « suspects ». On répandit, le 1^{er} septembre, une brochure intitulée : *Grande trahison de Louis Capet, complot découvert pour assassiner dans la nuit du 2 au 3 tous les bons citoyens.*

2. FERSEN, t. I, p. 117, t. II, p. 361, 365. MONTMORIN, *Corresp.*, t. III, p. 327. — Voir SOREL, t. II, p. 327 : *Que la terreur n'est pas le fait des seuls révolutionnaires*, et t. III, p. 3 ; TOCQUEVILLE, etc.

C'était l'accusation de Catherine contre Coligny et les protestants, à la veille de la Saint-Barthélemy. Il y a comme une poétique, un rituel toujours les mêmes des grands crimes.

Massacres de Septembre. — Ainsi préparés par le Comité de surveillance de la Commune, où siégeait Marat avec Sergent, Panis et cinq autres sectionnaires, les massacres s'exécutèrent de prison en prison pendant trois jours, le plus souvent avec un simulacre de justice, devant des tribunaux présidés à l'Abbaye par l'huissier Maillard (des journées d'octobre) et à la Force, par Hébert et Rossignol.

On estime le nombre des égorgés (plusieurs bouchers) à 150, celui des victimes à 1 614 ¹, un millier de « suspects », 250 prêtres, des nobles, des officiers, des gardes du corps, la surintendante de la maison de la reine, la princesse de Lamballe, dont la tête, plantée au bout d'une pique, fut portée sous les fenêtres du Temple ; et 500 autres détenus de droit commun, voleurs, torçats déjà à la chaîne, vieux pauvres, filles publiques. Les « septembriseurs » furent payés (24 livres à chacun).

Maillard prononça quelques acquittements ; l'abbé Sicard, successeur de l'abbé de l'Épée à l'Institut des sourds-muets, fut épargné « comme un homme trop utile pour qu'on le fit périr ».

On a cherché en vain un ordre écrit de la tuerie ; elle était déjà commencée quand la Commune manda, « au nom du peuple », à la section « des quaternations » : « Mes camarades, il vous est ordonné de tuer tous les prisonniers de l'Abbaye sans distinction, à l'exception de l'abbé Lenfant, que vous mettrez dans un lieu sûr. » L'abbé était le frère d'un membre de la Commune ; il fut néanmoins tué.

Abstention du gouvernement. — Les pouvoirs, pendant ces atroces journées, restèrent inertes. Le maire de Paris, Pétion, la garde nationale avec Sauter, l'Assemblée, le conseil, Danton comme Roland et Servan, et Robespierre aux Jacobins s'énuèrent ou s'effrayèrent, et laissèrent faire.

Quand le massacre cessa, d'épuisement ou de dégoût, la Commune, et Marat lui-même, n'eurent pas l'affreuse sincérité des auteurs de la Saint-Barthélemy : ils n'osèrent, à aucun moment, se glorifier des meurtres de septembre qu'ils avaient aussi certainement voulus que

Catherine et Guise leur « saignée » d'août.

Danton dira que « nulle puissance n'aurait pu empêcher les massacres ». C'est la charge lourde sur sa mémoire.

L'Argonne. — Telle était la fièvre de ces temps que Paris s'inquiéta peu de l'horrible chose. A deux pas des prisons tristes et en boucheries, les électeurs commencèrent à voter pour la Convention. Les enrôlements continuèrent dans l'enthousiasme au Champ de Mars.

Danton, installé au ministère de la Guerre près de Servan, le « talonnet », envoyait agent sur agent (Westermann, Fabre) à Dumouriez et à Kellermann, les « enveloppait de son grand souffle », « connut » leurs plans ².

Si Brunswick avait poussé sur la route de Paris après la prise de Verdun, il n'y eût trouvé encore qu'une résistance chaotique. Par bonheur, il s'attarda dans sa facile conquête ; quand il reprit sa marche, Dumouriez avait refait son armée et appelé de Metz celle de Kellermann.

Le 12 septembre, Breteuil écrivait à Fersen : « Les Prussiens dévalent sur Paris ; le duc de Brunswick ne compte s'arrêter à Valmy que le temps qu'il lui faudra pour renouveler et assurer les vivres de son armée. » Le 13, un corps d'Autrichiens et d'émigrés força la forêt d'Argonne au défilé de la Croix-aux-Bois ; puis Dumouriez, à la suite d'un combat malheureux, fut obligé d'abandonner le camp de Grand-Pré et de se replier sur l'Aisne.

Les Thermopyles de la France étaient perdues, la Champagne ouverte aux alliés qui n'étaient plus qu'à trois journées de Paris.

Valmy. — Cependant Kellermann, gourmandé par Dumouriez, avait hâté sa marche et l'avait enfin rejoint sur la route de Châlons, à deux lieues de Sainte-Ménéhould. Dumouriez, d'un sûr coup d'œil, lui enjoignit de se porter sur le plateau de Valmy, aux lieux mêmes où Breteuil avait marqué l'étape finale de Brunswick, non pas face aux Prussiens, mais sur leurs derrières, de sorte que ce fut Kellermann qui sembla menacer la route de Paris et les Prussiens la garder.

Le 20 au matin, les deux armées, à peu près égales en forces, de 34 000 à 36 000 hommes, avec une cinquantaine de pièces d'artillerie, commencèrent par se canonner longuement à travers un brouillard épais.

C'était la première fois que tant d'artillerie se trouvait aux prises ; la

I. GRANIER DE CASSAGNAC, d'après les Archives de la Commune, détruites en 1871.

2. Mémoires de Dumouriez.

canonnade de Valmy, simple prélude d'un combat de nos jours, fut longtemps réputée, avec ses 20 000 coups de canon, comme un fait de guerre extraordinaire.

Vers midi, comme se levait le brouillard, Kellermann vit cette fameuse infanterie de Frédéric s'avancer sur trois colonnes à l'assaut du plateau et dans un si bel ordre, raconte Nassau-Siegen, officier russe qui suivait le roi de Prusse, « qu'on eût cru, à quelques boulets près, se trouver à une manœuvre de Potsdam bien composée ».

Cette forteresse en marche pensait enlever d'un seul coup les *sarcènes, tailleurs et sans-culotte*, si toutefois ils osaient l'attendre autour de leur moulin.

En effet, il y eut d'abord un frémissement. Mais Kellermann, tenant au bout de son épée son chapeau empanaché de tricolore, pousse le cri de « Vive la Nation ! ». Ses soldats en carmagnole le répètent, entonnent *la Marseillaise* et le *Ça va!* mettent la baïonnette au canon. En même temps, le duc de Chartres¹ amène deux batteries fraîches qui couvrent d'une grêle d'obus les fantassins prussiens, arrivés à moins de 1 000 mètres du moulin. Ils oscillent, pivotent et s'en vont.

Quand Brunswick, vers le soir, sous la canonnade qui recommence, essaye une nouvelle attaque, ses troupes ne sortent plus de leurs retranchements, le feu s'éteint et, dit Goethe, qui suivait *la campagne de France*², « ce fut comme s'il ne s'était rien passé ».

Mais, le soir, au bivouac, comme on lui demandait son impression, il répondit « à l'en croire » que « de ce lieu et de ce jour datait une nouvelle époque dans l'histoire du monde ».

Le décret du 26 septembre. — Des deux côtés les pertes avaient été légères : 200 Prussiens, 300 des nôtres. Brunswick resta sur ses hauteurs de la Lune ; Kellermann s'installa de l'autre côté de la rivière l'Aube, sur les collines de Gisacourt, avec Dumouriez à sa droite.

LA RÉPUBLIQUE

La Convention. — L'Assemblée qui se réunit le 20 septembre 1792 et qui régna, ou régna, trois ans, défie tout jugement d'ensemble, tant furent formidables ses contradictions et tant l'ombre et la lumière se mêlent dans son souvenir.

Elle a été magnifique et elle a été misé-

Ils continuèrent ainsi à se trouver *a fronts renversés*, les Français face à la France et les Prussiens sur la route de Paris, où leurs uhlans faisaient des raids jusqu'à 15 lieues de la capitale.

Les « effrayés » de Paris n'avaient rien compris à l'extraordinaire victoire morale ; ils se mirent aussitôt à réclamer que Dumouriez levât son camp et se portât sur la Marne et, même, à Montmartre. Dumouriez répondit qu'il était sûr de son plan et ne le changerait pas « pour des housardailles ».

En effet, l'armée allemande, sur un terrain trempé des pluies d'automne, souffrait à la fois de la disette et de la dysenterie, se transformait en « hôpital ambulante³ ». Brunswick et le roi ne décolleraient pas contre les émigrés dont les habéleries les avaient trompés.

Dumouriez, très bien renseigné, conclut une trêve et, d'accord avec Danton, entama des conversations. Les Prussiens, de plus en plus affamés et embourbés dans la craie de Champagne, perdirent en huit jours près de 6 000 hommes.

Quand la Convention, qui s'était réunie le jour même de Valmy, eut proclamé la République et rendu son décret du 26 septembre : « Que la République française ne peut entendre aucune proposition avant que les troupes prussiennes aient définitivement évacué le territoire français », Brunswick se crut joué. On racontera qu'il avait été acheté par Danton, ce qui n'est qu'une fable sans l'ombre d'une preuve.

Retraite des Prussiens. — La retraite commença le 1^{er} octobre, par un temps affreux et par des chemins détestables. Comme la cavalerie de Dumouriez harçolait cette armée, hier si insolente, maintenant démoralisée, la retraite tourna à la déroute. Les vivres manquèrent au point que les Prussiens en furent réduits à dépecer les chevaux morts.

Ils évacuèrent Verdun à la hâte et repassèrent la frontière un mois juste après Valmy (20 octobre).

Elle a fait trembler les rois et elle a tremblé devant l'émeute. Elle a voulu l'unité républicaine et elle s'est si bien déchirée qu'après elle, il n'y a plus eu de républicains pendant un quart de siècle. Elle a forcé l'admiration des plus furieux ennemis de la Révolution et elle a désolé les plus fidèles, les plus purs serviteurs de

1. Le futur Louis-Philippe.

2. C'est le titre de son récit de la campagne de 1792.

3. GÖTHE.

la Révolution. Elle a aboli la monarchie (règne d'un seul) et elle a ouvert les voies à l'Empire. Elle a conduit la France à ses frontières naturelles et elle a débâiné les coalitions qui ont ramené la France en deçà de ses anciennes frontières. Elle a fait surgir quelques-uns des plus grands événements de l'histoire et elle a été écrasée par eux.

Bien qu'il soit exact que la Terreur naquit du choc de deux éléments contraires, la France ancienne et la France nouvelle, comme la foudre du choc de deux électricités¹, c'est une chose affreuse que le nom de la Terreur reste attaché à cette illustre Assemblée. Si couverte de sang soit-elle, le reflet des gloires les plus hautes n'en est pas moins sur elle, et, si le dernier mot de l'histoire pouvait être dit, c'est le poète² qui l'aurait dit :

La Convention peut, comme l'ancien Romain,
Sur l'autel atteste posant sa forte main.
Repondre fierement alors qu'on l'injure :
Je jure que tel jour j'ai sauvé la patrie.

Les partis. — Parmi les 762 membres de la Convention, il n'y eut pas de royalistes (du moins déclarés), ce qui poussa mécaniquement les Girondins au côté droit.

Leur phalange de la Législative était revenue fort renforcée, plus de 150 députés, dont Buzot, Barbaroux, Roland, Louvet.

Les Jacobins, à gauche, n'étaient guère moins nombreux : Robespierre et le duc d'Orléans (maintenant Philippe-Egalité) qui avaient siégé à la Constituante; Couthon, Merlin, Cambon, Carnot, qui venaient de la Législative, et les nouveaux, Danton, Camille Desmoulins, Fabre (d'Eglantine), Héroult de Séchelles, le peintre David, le jeune Saint-Just et le forcené rédacteur de *l'Ami du Peuple*, le septembriseur Marat.

Les plus ardents occupaient les bancs les plus élevés, d'où leur surnom de *Montagnards*.

Au centre, la masse des députés, qui trouvaient plus sage de rester en dehors des partis, la *Plaine*, qu'on appelait aussi le *Marais*, avec Sieyès, Boissy d'Anglas, Cambacérés.

Plus de 500 députés n'avaient paru encore dans aucune assemblée, avocats, médecins, écrivains, propriétaires ruraux. Au jugement d'un ministre royaliste (de Serre), la majorité de l'Assemblée était « saine ».

Ils étaient tous patriotes. Les répu-

blicains ne voulurent pas d'autre nom.

Girondins et Jacobins — Les Girondins étaient républicains de raison, libéraux par goût, soucieux de légalité, plus artistes que politiques, violemment hostiles à la Commune de Paris.

Les Jacobins étaient démocrates de tempérament, autoritaires par principe, des logiciens de la force, aussi sûrs de détenir la vérité que des inquisiteurs du Saint-Office, et, comme les Romains de la République, toujours prêts à identifier l'Etat avec la capitale.

La rivalité entre les Girondins et les Jacobins, c'est, pour une large part, le conflit entre Paris et les départements.

La Commune. — Paris a pris une trop grande place; il est le siège de l'Assemblée; il a été le théâtre des plus fameuses journées de la Révolution; la Commune de Paris traite de puissance à puissance avec l'Assemblée; les Jacobins de Paris la surveillent; et, sauf que les deux ont changé de nom et que les moines et curés prêcheurs ont jeté le froc, c'est le vieil esprit de la Ligue qui revit dans Paris, fanatique, démagogique et Césarien.

Les départements, avec leur goût de l'ordre, de sens rassis, laborieux, supportent mal la dictature de Paris et, finalement, se révolteront.

Etablissement de la République. —

Du premier jour, l'Assemblée constata, plutôt qu'elle ne proclama, la République. Elle décréta ensuite que les actes publiés seraient datés désormais de *l'an premier de la République, une et indivisible*.

Cette orgueilleuse substitution de l'ère républicaine à l'ère chrétienne — pour mieux marquer la fin d'un monde — fut plus tard complétée par la substitution du calendrier républicain au grégorien.

L'année républicaine commence à l'équinoxe d'automne qui a coïncidé avec l'établissement de la République; elle est partagée en douze mois plus cinq jours complémentaires, les mois en décades. Les jours reçoivent des noms tirés de la numération (*primidi, duodni*), les mois des noms tirés de l'ordre naturel des saisons. Pour l'automne: *vendémiaire*, mois des vendanges; *brumaire*, des brumes; *frimaire*, des frimas. Pour l'hiver: *niôse*, des neiges; *pluviôse*, des pluies; *ventôse*, des vents. Pour le printemps: *germinal*, des germes; *floréal*, des fleurs; *prairial*, des prairies. Pour l'été: *messidor*, des moissons; *thermidor*, de la chaleur; *fructidor*, des fruits.

On garda provisoirement la consti-

1. QUINET.

2. PONSARD.

tution de 1791; elle obligea Danton et Roland, qui ne pouvaient être à la fois députés et ministres, à quitter le gouvernement.

Jemmapes. — Les victoires se succédèrent sur toutes les frontières pendant ce premier automne de la République.

Un Allemand avait dit après Valmy : « Vous allez voir comme ces petits coqs vont se dresser sur leurs ergots; nous avons perdu plus qu'une bataille. »

Les armées prirent partout de brillantes offensives. Aux Alpes, Chambéry et Nice ouvrirent leurs portes. Custine, sur le Rhin, s'empara de Trêves, de Spire et de Mayence, où il fut reçu en libérateur. Dumouriez (en novembre), sur les tabourets autrichiens qui avaient inutilement bombardé Lille pendant huit jours, entra en Belgique, et remporta à Jemmapes la première grande victoire de la République. Ce fut une bataille frontale, assez longtemps flottante, où Dumouriez décida du succès en menant lui-même son aile droite à l'assaut du village de Cuesmes. En moins d'un mois, il acheva la conquête des Pays-Bas.

De la Méditerranée à la mer du Nord, la France, envahie la veille, débordait de partout sur l'Europe.

La frontière du Rhin. — La Savoie, le comtat de Nice et les républicains mayennais demandent à être réunis à la France. Le savant Forster, que Humboldt proclamait son maître, écrit à ses amis de Berlin : « Le Rhin doit former la frontière entre le pays de la République et l'Allemagne. »

Les Belges hésitent, discutent : les démocrates souhaitant la réunion, les catho-

liques un gouvernement indépendant.

Que va décider la Convention? Elle décrète en novembre, sur la motion de l'alsacien Ruhl : « La France accordera fraternité et secours à tous les peuples qui voudront recouvrer leur liberté ». C'est le défi à tous les rois, ce n'est pas la conquête. Mais, précédemment, en octobre, elle a arrêté : « Les armées françaises ne quitteront point les armes jusqu'à ce que les ennemis de la République aient été repoussés au delà du Rhin ». Puis, quand « l'assemblée nationale des Allobroges » offre la Savoie, Grégoire écrit dans son rapport que « la France ne peut avoir d'autres frontières que les Pyrénées, les Alpes et le Rhin », et Brissot aperçoit la République française environnée d'une ceinture de Républiques sœurs.

Réunion de la Savoie. — L'Assemblée ne statua d'abord que sur la Savoie, « où le vœu libre et universel du peuple souverain » se trouvait d'accord « avec les aspirations de la nature », et décréta que, désormais, ce pays « faisait partie intégrante de la République ». Cependant Danton et Cambon se préoccupaient déjà de réunir « subtilement » le droit des peuples de se choisir une patrie à la vieille ambition du Rhin et du pré carré des Flandres :

« Ce n'est pas aux rois seuls, écrit Cambon, que nous faisons la guerre; nous avons à combattre tous leurs complices. Personne ne doit être admis à voter s'il ne prête serment à la liberté et à l'égalité. Il faudra dire aux peuples qui voudraient conserver leurs castes privilégiées : « Vous êtes nos ennemis ! » et alors les traiter comme tels. »

PROCÈS DE LOUIS XVI

EN même temps que la Convention revenait par ces chemins détournés à la politique étrangère de la monarchie, elle ordonna le procès du roi, en vertu de la loi relative « aux traîtres et aux conspirateurs » et décida de le juger elle-même.

La question préalable. — La complicité de Louis XVI et de Marie-Antoinette avec les émigrés et les alliés ne faisait plus de doute. Il en existait maintenant des preuves formelles : les pièces trouvées aux Tuileries dans une armoire de fer.

Mais Louis XVI n'était-il pas inviolable, de par la Constitution? A cette question préalable posée par Petion, le député de Meisson répondit par l'affirmative. « N'avez-vous oublié », le roi ne

saurait être poursuivi. Il est accusé de négociations secrètes avec l'ennemi; même pour des hostilités ouvertes, la Constitution ne prononce que la déchéance, qui est acquise. « Il faut retenir le roi captif ou le bannir. »

C'était le langage même du droit.

Saint-Just répliqua « par un discours atroce »¹ : Il s'agit non pas de juger Louis, mais de le tuer. Puis Robespierre : « Louis n'est point un accusé, vous n'êtes pas des juges; vous n'êtes et ne pouvez être que des hommes d'Etat. Vous n'avez point une sentence à rendre, mais une mesure de salut public à prendre. Louis

1. Rapport de Cambon (15 décembre 1792).

2. MICHELET.

doit périr parce qu'il faut que la patrie vive ... »

Cela parut hasardeux à Marat lui-même : se penchant vers Dubois-Crancé : « Avec ces doctrines-là, on fera plus de mal à la République que tous les tyrans ensemble ¹. »

La compétence fut admise, à la majorité.

Le procès, commencé le 11 décembre, dura, avec des interruptions, jusqu'au 10 janvier. L'Assemblée, silencieuse et recueillie, le roi, calme et grave, firent preuve, tout le temps de l'interrogatoire, d'une égale dignité.

Louis XVI devant la Convention. — Louis XVI ne récusait point ses juges, comme avait fait Charles I^{er}. Il accepta le débat, répondit d'une voix assurée aux questions. « Usant du droit naturel à tout accusé, il nia « des faits dont la plupart étaient constatés par des pièces écrites ou signées de sa main ². »

Il avait choisi pour l'assister deux constituants : Target, qui refusa pour cause de maladie, et Tronchet. Malsherbes, qui avait été ministre avec Turgot, s'offrit pour remplacer Target. Il avait soixante-douze ans. Rien ne put, durant le procès, l'empêcher de dire de celui qu'on n'appelait plus que « Louis Capet » : « Le roi » et, en lui parlant : « Sire ». Un conventionnel lui demanda ce qui le rendait si hardi : « Le mépris de la vie ³. »

La défense fut présentée par un jeune avocat, Desèze. Il dénia le droit de la

Convention à prononcer sur Louis XVI : « Vous n'êtes pas des juges, vous êtes des accusateurs. » « Des hommes d'Etat », avait dit Robespierre.

Louis XVI protesta, une dernière

fois : « Ma conscience ne me reproche rien. »

En effet, il ne pouvait pas voir dans ses appels à l'étranger des crimes contre la France, puisque, dans le droit monarchique, la France s'incarnait en lui. Des étoiles nouvelles s'étaient levées ; son malheur, c'était d'avoir été brusquement projeté d'un hémisphère à l'autre.

Le roi au Temple. — Depuis quatre mois qu'il était enfermé au Temple, il avait remué ses gardiens par sa résignation, une piété simple, le soin qu'il prenait du dauphin, lui donnant des leçons d'histoire, de géographie. Il

cessa d'être pour Marie-Antoinette « un pauvre homme ⁴ ». Il devint un saint.

Le donjon du Temple (aujourd'hui détruit) où la Commune avait exigé qu'il fût enfermé, était une étroite et vieille prison. Mais la Convention n'avait pas marchandé pour sa subsistance (10000 livres par mois, treize officiers de bouche, trois domestiques). Son valet de chambre, Hue, loué l'humanité, la courtoisie des magistrats et des membres de la Commune qui furent chargés de la surveillance : Manuel, Tallien, Chaumette.

Le jugement. — La Convention, pendant l'interrogatoire, avait gardé la sévère tenue d'un tribunal ; elle redevint pour le jugement un champ de bataille politique, Girondins contre Jacobins. Alors qu'il eut fallu s'élever à la jus-

tice, l'épre lutte entre les deux conceptions de la République reprenait toujours. Des deux côtés, même sincérité, mêmes passions.

Les Girondins, plus détestés des royalistes que les Jacobins et des Jaco-



MARIE-ANTOINETTE EN 1793.
Musée Carnavalet. — Huissier.



LOUIS XVI ET SA FAMILLE AU TEMPLE.
Avec Louis XVI étaient emprisonnés la Reine Marie-Antoinette, Madame Elisabeth, sœur du roi, et les deux enfants, Madame Royale et le Dauphin.

1. LOUIS-BLANC.
2. MIGNET.
3. MORELLET.

4. Voir p. 231.

bins que les royalistes, eussent voulu sauver le roi. Ils en avaient fait la promesse à leur Egérie, généreuse autant que vaillante et belle, Mme Roland. Après le premier vote, rendu à l'unanimité¹, sur la culpabilité (conspiration contre la liberté de la nation et attentat contre la sûreté de l'Etat), ils proposèrent, sur l'application de la peine, de s'en remettre au peuple.

Justice de Ponce-Pilate et politique de guerre civile: c'eût été soulever la province, qui, certainement, ne voulait pas la mort, contre Paris où la rue exigeait, d'une pression affreuse, la mort, persuadée que la cause de la misère publique, « du pain cher », était au Temple.

L'appel au peuple, défendu par Vergniaud, combattu par Robespierre, fut repoussé². Pareillement la motion que le jugement ne fût valable qu'à la majorité des deux tiers. Le scrutin s'ouvrit enfin sur la peine (mort ou détention) et, la mort ayant été prononcée (par 387 voix contre 334), sur le sursis jusqu'à la paix, qui fut rejeté (20 janvier).

Dans les hautes tribunes, une foule hurlante, *sectionnaires* et *tricolores*; dans les galeries, beaucoup de gens de « la société », des femmes qui firent collation devant « la tragédie que les conventionnels donnaient au monde ».

Les régicides. — Vergniaud, après le rejet de ses moyens dilatoires, céda devant le torrent, vota la mort ainsi que la plupart des Girondins, et Condorcet, Lakanal, Sieyès.

Pendant la longue nuit du 10 où défilèrent à la tribune, par appel nominal, les conventionnels prononçant la sentence à haute voix, y eut-il plus de courage à absoudre qu'à condamner? Tous votèrent « sous les poignards », les « régicides » — qu'on appela plus tard les « votants » — comme les « indulgents ». Le lendemain, un ancien garde du corps tua, d'un coup de couteau, le régicide Lepelletier, en plein Palais-Royal, où il cherchait Orléans, dont le vote pour la mort avait fait horreur.

Il est remarquable qu'aucun des régi-

cides, de ceux qui survécurent à la Convention sous tant d'autres régimes et les servirent — 127 sous Napoléon, — n'eurent aucun regret de leur vote, ni Carnot, ni Cambacérès, ni tant d'autres. Cambon, David, Thibeaudeau, pair de France, Fouché, ministre de Louis XVIII, l'abbé Grégoire. Par contre, leur jugement a été jugé comme une faute par les historiens républicains de la Révolution. Michelet évoque contre Condorcet lui-même sa grande parole: « C'est une erreur de croire que le salut public puisse commander une injustice. »

« Eh quoi! demande Louis Blanc, n'y avait-il donc pour la Révolution que ce moyen de braver ses ennemis? La République eût-elle paru moins grande, était plus généreuse? On a trop répété le mot de Barère: « Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas. » C'est le contraire qui est vrai. « Il n'y a que les morts qui reviennent ».

Mort du roi. — Louis XVI fut exécuté, le 21 janvier, sur la place Louis XV, devenue la place de la Révolution, aujourd'hui place de la Concorde. La guillotine avait été dressée face aux Tuileries. Autour de l'échafaud, derrière une rangée de canons, des soldats et des gardes nationaux à perte de vue.

La veille, au Temple, le roi avait entendu la lecture de sa sentence avec une grande fermeté, remis à son valet de chambre son testament, qu'on ne peut lire sans émotion, dit adieu à sa famille, entendu la messe, puis dormit d'un profond sommeil.

Son courage n'eut pas une défaillance. Il résista d'abord aux bourreaux qui voulaient lui lier les mains, puis, sur un mot de son confesseur, l'abbé Edgeworth, laissa faire. Il tenta de parler à la foule. Les tambours de Santerre couvrirent sa voix.

On a prêté à Edgeworth une phrase de rhétorique que l'émotion eût étouffée dans sa gorge: « Fils de Saint Louis, montez au ciel! »

Le corps du roi fut porté au cimetière de la Madeleine et jeté dans la chaux.

LEUROPE CONTRE LA FRANCE

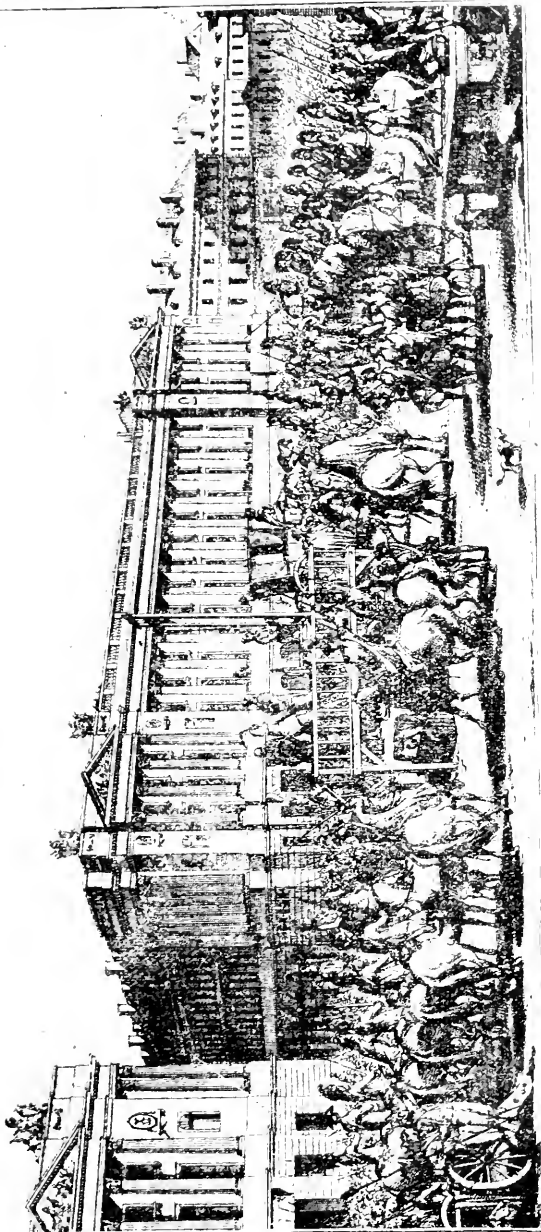
L'EXÉCUTION de Louis XVI fut au dedans le premier pas vers la Terreur et, au dehors, l'argument d'apparat de la nouvelle Coalition.

Rupture avec l'Angleterre. — Depuis deux mois, l'Angleterre s'était inquiétée

de l'occupation militaire de la Belgique, du décret, réclamé par les Belges, sur la libre navigation de l'Escaut et du bruit que Dumouriez projetait d'attaquer la Hollande. Les orateurs du parti *whig*, Erskine, Fox et Sheridan, plaidant contre Pitt la cause de la paix et celle de la liberté en France, « dont la ruine serait celle de la liberté anglaise et de la liberté humaine »,

1. 653 voix sur 720 présents.

2. Par 423 voix contre 284.



EXÉCUTION DE LOUIS XVI

Le roi fut exécuté le 21 janvier 1793 sur la place de la Révolution, ancienne place Louis XV, aujourd'hui place de la Comédie, à Paris. On voit à gauche l'ancien hôtel de la Fayette, au centre le palais de la Fayette, et à droite le palais de la Fayette, au centre le palais de la Fayette, et à droite le palais de la Fayette.

furent battus à la Chambre des Communes.

La France fut dénoncée, une fois de plus, comme « l'ennemie naturelle » et la Convention accusée « de tendre à la République universelle comme Louis XIV à la Monarchie universelle ¹ ».

Pourtant Pitt lui-même hésitait à rallumer la guerre quand arriva la nouvelle de l'exécution du roi. L'Angleterre, qui a oublié Cromwell, n'a pas oublié l'intervention de la France dans la guerre américaine ; elle va chercher sa revanche.

Le roi George prit le deuil, exigea le renvoi de l'envoyé français (Chauvelin) et demanda aux Communes des armements.

C'est ce que Vergniaud avait prévu : « Si la condamnation de Louis n'est pas la cause d'une nouvelle déclaration de guerre, il est certain du moins que sa mort en sera le prétexte. »

Mauvais prétexte d'ailleurs, quand Pitt a tant de fois proclamé lui-même qu'un pays n'a pas le droit de se mêler des affaires d'un autre pays : « Ce qu'on veut, dira lord Landsdowne, c'est prescrire des lois à une nation indépendante ². »

Guerre générale. — La fierté républicaine était trop exaltée par les récentes victoires pour que la Convention attendit la mise en demeure de l'Angleterre. Ce fut elle qui prit les devants, comme avait fait la Législative avec l'Autriche. Elle déclara la guerre au gouvernement de Londres, affectant de le distinguer du peuple anglais, puis à tous les neutres : Hollande, Sardaigne, Naples, Portugal, Suisse, Espagne, qui avaient successivement rapplé leurs ministres pour protester contre l'acte du 21 janvier.

Les limites naturelles. — Danton, dix jours après l'exécution de Louis XVI, invita la Convention à décréter, en même temps que la réunion de Nice, celle de la Belgique, et motiva ainsi sa motion, qui fut adoptée : « C'est en vain qu'on veut faire craindre de donner trop d'étendue à la République. Les limites de la France sont marquées par la nature. Nous les atteindrons dans leurs quatre points : à l'Océan, aux bords du Rhin, aux Alpes, aux Pyrénées. »

C'était décidément toute la politique des vieux Capétiens et de Richelieu, abandonnée par les derniers Bourbons, qui ressuscitait à ciel ouvert pour devenir la maxime fondamentale du patriotisme républicain.

1. Discours de Jenkinson (lord Liverpool).
2. Chambre des lords (février 1792).

Perte de la Belgique. — Comme l'année précédente, la guerre débuta par des défaites ; elle suivit, pour ainsi dire, la même marche.

Dumouriez, qui avait jeté en 1792 Di'lon sur la Belgique, se jeta ; cette fois, lui-même sur la Hollande, emporta d'abord Breda, puis se fit battre, dans la personne de son lieutenant Miranda, sur la Meuse.

Battu ensuite lui-même à Neerwinden par le prince de Cobourg et forcé d'évacuer la Belgique, il recommença La Fayette, mais avec toute la différence d'un *condottiere* sans scrupule à un honnête homme qui se trompe.

Trahison de Dumouriez. — Alors qu'il escomptait une victoire, il avait écrit à la Convention une lettre menaçante. Au lendemain de son échec, il s'aboucha avec un envoyé de Cobourg et lui fit part de ses intentions : marcher sur Paris, disperser la Convention et rétablir la royauté constitutionnelle avec le dauphin. L'accord conclu, il eut la folie de s'ouvrir de ses projets à des agents jacobins qui revenaient de Hollande.

La Convention, aussitôt avertie, le manda à sa barre, puis, sur son refus d'obéir, ordonna au ministre de la Guerre (Beurnonville) de se rendre, avec quatre représentants, à l'armée et de l'y arrêter. Dumouriez se saisit d'eux, les livra aux Autrichiens et chercha à soulever l'armée. Les soldats refusèrent de s'associer à sa trahison, et il fut réduit à passer au camp ennemi, avec le duc de Chartres et deux escadrons (4 avril).

Les affaires n'allèrent pas mieux sur le Rhin : Custine perdit toute la rive gauche sauf Mayence, que Kléber, avec Merlin de Thienville, va défendre héroïquement pendant quatre mois.

La Vendée. — En même temps, la Vendée se souleva. Née au Marais et au Bocage, l'insurrection déborda bientôt sur les départements de l'Ouest, Bretagne et Normandie.

La Vendée était restée profondément royaliste et catholique. Comme la Bretagne, moins française encore que celle-ci, elle supportait avec peine le pouvoir central, les yeux fermés à l'idée de l'unité nationale.

Elle avait pris déjà parti pour les prêtres insermentés, ses vicaires, qui vivaient très près du paysan et, beaucoup plus que les nobles, le menaient. L'exécution du roi, oint de Dieu, lui parut un sacrilège. La réquisition pour l'envoi des gars à la lointaine frontière, contre un ennemi inconnu, jeta tout le

peuple des campagnes dans la révolte. Mieux valait se battre contre la République que pour elle.

Les villes, en majorité, restèrent fidèles. Les paysans ne furent d'abord que des bandes, armés de bâtons ferrés, de haches, de faux recourbées, de vieux fusils, avec des chefs paysans, Cathelineau, voiturier et sacristain, le garde-chasse Stofflet. Ce pays de taillis et de bois, raviné, coupé de fossés, traversé de haies, était propre à la guerre de partisans.

La Chouannerie. — Les nobles, — d'Elbée, Charette, Bonchamp, Lescure, Larochejaquelein (*Monsieur Henri*), — après avoir hésité à s'engager avec cette rude démocratie rurale, essayèrent ensuite de la discipliner. L'armée « catholique et royale » força Saumur, poussa jusqu'à Nantes.

Les insurgés, qui avaient repris le drapeau de la Royauté, s'appelaient les *Blancs*; les républicains les *Bleus*, à cause de la couleur des uniformes. Le nom de *chouannerie* désigna plus particulièrement la révolte bretonne, à cause du cri de la chouette qui servait de ralliement.

Souvent héroïque, souvent sauvage, — avec ses chefs qui évoquent les guerriers de l'Iliade et ses paysans-soldats dont « le souvenir n'amoindrit pas la France¹ » — la Vendée apprendra à la Révolution « ce qu'il en coûte d'avoir une religion pour ennemie² ». Sur l'heure, les patriotes ne virent dans les Vendéens que des « bri-

gands ». A l'heure où la République avait à soutenir l'attaque de toute l'Europe, la Vendée lui plantait son couteau dans le dos.

Première Coalition. — Six mois après Valmy et Jemmapes, la France était donc menacée des mêmes périls, sinon de périls plus graves encore, que la veille de ses victoires: le Rhin et la Belgique perdus, l'ennemi sur toutes les frontières, l'Ouest en feu, la coalition scellée entre toutes les grandes puissances continentales et l'Angleterre qui leur versait des subsides. Elle avait à défendre contre l'Europe entière, non seulement sa jeune liberté, mais sa vieille indépendance.

La Russie procéda, dès janvier, avec la Prusse, au deuxième partage de la Pologne. La Prusse s'adjugea un million et demi d'habitants (avec Thorn, Dantzig, Posen) et la Russie 3 millions (avec Vilna et Kief).

Aux conférences d'Anvers (en avril), on décida le dépècement de la France, sans se mettre encore d'accord sur le partage de ses dépouilles (Dunkerque, l'Alsace, la Lorraine, l'Artois), mais « de façon à l'affaiblir assez pour l'empêcher de nuire désormais au reste de l'Europe », « à la réduire à un véritable néant politique ». Le cardinal Maury lui-même dira à Rome (selon un récit anglais³): « Ne souffrons pas le partage de la France, celui de la Pologne est sous nos yeux. Pour conserver notre pays, faisons-nous plutôt Jacobins ».

LA DICTATURE RÉVOLUTIONNAIRE

« Qu'il y ait pour les Etats des crises plus fortes que les remèdes ordinaires dont l'application serait impossible ou dangereuse; qu'à ces époques fatales, les gouvernements puissent et doivent s'élever au-dessus des lois, frapper, s'il est besoin, ceux qu'elles épargnent, épargner ceux qu'elles frappent, séparer le fait du droit et la justice de ses formes; en un mot, chercher leurs motifs et leurs règles dans l'intérêt suprême du salut de l'Etat, dont alors ils sont uniquement responsables; c'est ce qu'on ne peut nier, après avoir lu l'histoire et assisté à la plus terrible de ses leçons, à moins qu'on ne prétende d'une manière générale et absolue qu'il est prescrit aux nations de descendre au tombeau plutôt que de s'écarter, un seul instant, d'aucun de ses principes, d'aucune de ses formes établies dans d'autres temps, et pour un autre but. Les gouvernements ont sans doute abusé de ce droit terrible de négliger les lois quand le salut de l'Etat le commande; mais on abuserait aussi contre eux, et avec bien plus de péril, de l'impudence où ils seraient de l'exercer. »

Ces considérations d'un philosophe, du doctrinaire par excellence de la liberté et du régime parlementaire, Royer-Collard, c'est toute la politique de la Convention.

Comité de salut public. — Danton proposa ou appuya toutes les mesures dictatoriales que la Convention vota au printemps de 1793.

C'étaient la loi d'ensemble sur les émigrés et les prêtres réfractaires; les lois sur l'armée révolutionnaire de l'intérieur et sur les comités de surveillance dans chaque commune; enfin et surtout les décrets qui créèrent le *Comité de sûreté générale*, pour rechercher les suspects, le *Tribunal révolutionnaire* (sur la motion de Cambacères) pour les juger et, au sommet, investi d'un pouvoir plus absolu que celui du cardinal de Richelieu lui-

1. VICTOR HUGO.

2. QUINET.

3. Discours de Courtenay à la Chambre des Communes.

même, disposant de toutes les ressources de l'Etat, maître des ministres, et, comme le Sénat romain de proconsuls, entouré de l'état-major des commissaires aux armées, à la vérité soumis périodiquement à l'élection, le terrible *Comité de salut public* pour l'organisation, à l'extérieur comme à l'intérieur, de la Défense nationale.

Douze hommes s'arrogèrent ainsi sur la Convention elle-même, et en son nom, la dictature. Il faut « vaincre ou mourir ».

D'avril à juillet 1793, Danton fut l'âme du premier Comité de salut public¹.

Les Girondins contre la Commune. — Les Girondins votèrent tous les décrets; c'est un des leurs, Isnard, qui suggéra le nom du *Comité de salut public*. Mais ils se faisaient violence, et cela se sentait. Ils parlaient trop bien, ils pensaient trop humainement, ce qui se traduisit

à lui. Obstinement, ils le repoussèrent, se perdant eux-mêmes et contribuant à le perdre au seul profit de Robespierre. Son ami Camille Desmoulins lança contre eux un libelle empoisonné: *Brissot dévoilé*. Lui-même finit par les abandonner, quitte à les pleurer trop tard.

Marat, dénoncé par Guadet pour une adresse qu'il avait signée comme président des Jacobins, fut acquitté par le tribunal révolutionnaire, porté en triomphe par la foule.

La Commission des Douze. — L'acquiescement de Marat aurait dû donner à réfléchir aux Girondins. Au contraire, ils se piquèrent au jeu et, n'étant plus maîtres de leurs nerfs, commirent d'autres erreurs. Mécontents d'eux-mêmes pour avoir voté la mort du roi, ils bravèrent et provoquèrent, comme pour s'absourde des reproches qu'ils se faisaient, les sec-



MARAT PORTÉ EN TRIOMPHE

Dénoncé par le girondin Guadet, pour une adresse qu'il avait signée comme président des Jacobins, Marat fut acquitté par le Tribunal révolutionnaire et porté en triomphe par la foule.

(D'après Duplessis-Bertaux, *Bibl. Nat., Est.*)

par les accusations meurtrières de complotté avec les royalistes, Dumouriez, le duc d'Orléans, la Vendée.

Ainsi ils étaient ce que la Révolution eut, certainement, de plus pur et, sans doute, de moins politique. Ils reprenaient incessamment la bataille oratoire contre la Commune, les *septembriseurs*, Marat, Robespierre, tous ceux qui voulaient « consommer la Révolution par la Terreur ».

Danton, dix fois, tenta de les amener

1. L'apôtre moderne de la théocratie, Joseph de Maistre, dénonce avec véhémence le « génie infernal » et le « caractère satanique des Jacobins », puis conclut que la Révolution ne pouvait réussir — c'est à dire la France nouvelle — « sauvée de la guerre civile et de la guerre étrangère » — que « par l'étendue et l'énergie de l'esprit révolutionnaire, par la foi à la Révolution ».

tions et la Commune qui les avaient intimidés.

Isnard, président l'Assemblée, alla jusqu'à dire que, si une nouvelle insurrection se soulevait et « Paris serait anéanti ». La « Commission des Douze », que les Girondins firent nommer « afin de rechercher les auteurs de complots ourdis contre la Convention », ordonna l'arrestation d'Hébert, l'homme du *Père Duchêne*, substitut de la Commune, qu'il fallut ensuite relâcher.

Robespierre conseilla alors « l'insurrection morale », qui devint l'affreux coup de force du 2 juin.

Le 2 juin. — L'affaire fut modelée sur celle du 10 août. Henriot, commandant général des forces armées de la Commune, fit sonner le tocsin, marcha sur la Convention, réclama la mise en accusation

de vingt-deux Girondins dont Vergniaud, Brissot, Guadet, comme suspects de conspiration et de trahison.

Toujours en scène, aimé d'une tragédienne, Vergniaud fit jurer à l'Assemblée « qu'elle mourrait sur ses sièges ». Danton : « C'est à ceux qui ont reçu quelques talents politiques que je m'adresse, et non à ces hommes stupides qui ne savent faire parler que leurs passions... Il faut sauver le peuple de sa propre colère... Je demande froidement la suppression pure et simple de la Commission des Douze ». Robespierre, qui, maintenant, tenait à la fois la Gironde et Danton, toujours indulgent aux indulgents, insista pour le décret de mise en accusation.

Le 2 juin, l'insurrection reprend. Henriot, qu'accompagne Marat, et que suivent 50 000 sectionnaires, envahit la place du Carrousel, braque les canons contre les Tuileries. L'Assemblée descend sur la place, cherche à calmer ces furieux. Henriot, ivre, commande : « Canonniers, à vos pièces ! »

La Montagne seule vota le décret ; le reste de la plus redoutable assemblée qui fut jamais se réfugia, cacha sa douleur dans l'abstention.

Devait-elle se perdre sans sauver la Gironde ? Du 2 juin au 31 décembre, elle va sauver la patrie ; mais du 2 juin au 18 brumaire, il y a tout juste six ans

Le second Comité de salut public. — Danton ne fut pas réélu au Comité de salut public, et se retira dans sa ville natale, Arcis.

Louis XVI avait entraîné les Girondins, les Girondins entraînaient Danton. C'est l'ordinaire conséquence des politiques qu'on suit à contre-cœur.

Couthon, Saint-Just, Barère, Robespierre entrèrent au Comité qui s'adjoignit Carnot, lui confiant l'organisation et les mouvements des armées.

Le Comité eut désormais deux têtes, l'une tournée vers l'intérieur, l'autre vers la frontière.

Robespierre. — Depuis la Constituante, ou ses débuts donnèrent à rire, Robespierre avait constamment grandi. Il s'était fait l'homme du club des Jacobins qui se firent les siens.

Il sort de Rousseau comme Danton de Diderot. Tête étroite, mais solide, point de cœur, pas de vices. Terme, triste et probe, « incorruptible », artificiel, il jalouse et déteste tout ce qui est lumière, joie, élan, désordre. Jamais homme public n'a tant parlé de morale. C'est son côté prêtre, prédicateur, *nonconformist*.

Il n'est peuple ni par son éloquence, ni par sa tenue, d'une impeccable correction d'ancien régime. Il traite de démagogues les « sans-culotte », c'est-à-dire les gens qui portent des pantalons. Mais il a pris son logement chez des artisans, le ménage Duplay, mange à leur table et, quand il ne discours pas sur la vertu, c'est sur l'égalité. Le règne de la vertu et de l'égalité, qui sera le bonheur du peuple, exige un nivellement général, une épuration complète. Il appelle la dénonciation, lui-même dénonce incessamment, épure toujours, l'Assemblée, la société, les Jacobins, la Commune.

Le pire, c'est que « tout ce qu'il a dit, il le croit ».

Déjà, avec une ténacité, une volonté de fer, il prépare son isolement, sa toute-puissance d'un jour, sa demi-royauté, demi-papauté aussi, car il ne hait pas moins l'irréligion régnante que le socialisme naissant. Par la Terreur, qui fut tout son système de gouvernement, il monta méthodiquement la dictature. Mais, lui aussi, il aime la patrie, comme l'aimèrent tous les autres qui, eux aussi, eurent les excès de leurs qualités, et sa mort ne fut pas moins fatale à la République que sa cruauté.



ROBESPIERRE
1754-1794
(Bibl. Nat., Est.)

CARNOT

LA Révolution avait trouvé Lazare Carnot capitaine du génie et déjà réputé pour ses travaux scientifiques et pour un éloge de Vauban, l'homme qu'il admirait le plus et qu'il égala.

Élu à la Législative, puis à la Convention, il y traita souvent des questions militaires ; sa compétence, l'autorité qu'il dégagait et l'ardeur de son patriotisme le firent désigner, dès l'été de 1792,

comme un des commissaires de l'armée du Rhin.

Au Comité de salut public, où il signa — « sans les lire » — les plus affreux décrets, même ceux à qui manque par calcul le nom de Robespierre, il ne vint que pour « l'organisation de la victoire », travaillant seize heures par



CARNOT 1753-1823.
(D'après Bournoville.
Bibl. Nat., Est.,
Cl. Ha. n. v. 6.)

jour, minutant de sa main toutes les correspondances et tous les décrets militaires, entouré, sans distinction de parti, de collaborateurs excellents (Lacué, Favart, Montalembert, Dubois-Crancé).

L'armée de la Révolution. — L'armée réduite à 150 000 hommes par la Constituante, à 100 000 au plus par l'émigration et la désertion, renforcée, en 1791

et 1792, par 200 bataillons de volontaires, manquait de discipline et, plus encore, de cohésion. Carnot n'attendit pas la levée en masse pour poser le principe, proposé d'abord par Dubois-Crancé, qui fut inscrit dans la Constitution de l'an II, que « tout Français doit le service militaire ». Ce sera la base de la loi de Jourdan en 1793, sur la conscription : cinq classes, chacune de 200 000 hommes, le million de soldats avec lesquels Napoléon conquerra l'Europe.

Il a eu, dès la Législative, la vision de l'armée moderne : « Une armée qui obéit par raison, vaincra une armée agissant machinalement. » Pour être raisonnée, la discipline ne doit être que plus forte. L'enthousiasme, sujet à des variations, n'y supplée point. La discipline s'apprend, comme le maniement des armes, la manœuvre, toutes les autres parties de l'instruction ; et, loin d'éteindre, elle développe la flamme intérieure.

Mar mont, maréchal de l'Empire, dira de ces armées de la République : « Jamais les armées n'ont été plus obéissantes ni animées de plus d'ardeur. C'est l'époque des guerres où il y a eu le plus de vertus parmi les troupes. » Et le soldat Fricasse : « C'est la discipline qui a fait tous nos succès ».

L' amalgame. — La solidité de tous les corps, inertes ou vivants, résulte de la cohésion des forces. L' amalgame va fondre dans un bataillon de vétérans de l'ancienne armée deux bataillons de volontaires et de réquisitionnés. C'est la *demi-brigade*, d'environ 2 000 hommes.

Depuis la légion romaine, il n'y aura pas eu de métal plus résistant. Chaque bataillon d'infanterie a ses canons, chaque division 4 demi-brigades, ses batteries et ses escadrons. La fusion des armes fait ainsi de la division, unité tactique, une petite armée complète. L'armée est un groupement de divisions.

Les quatorze armées — La Répu-

blique eut bientôt quatorze armées, mais qui ne se dressèrent point tout à coup. Carnot, avec Dubois-Crancé, les forgea. *

Vivres, vêtements, armes, munitions, tout manquait. Il fallut tout créer. Comme on réquisitionna les hommes, on réquisitionna les chaussures, les chevaux, le pain. Le lessivage du sol des caves donna du salpêtre qu'on appelait *sel vengeur*. On fabriqua à force des fusils, des canons. Carnot mobilisa les savants, Monge, Fourcroy, Berthollet. Chappe qui inventa le télégraphe. L'aéronautique, avec les ballons, aura son baptême du feu à Fleurus.

Tactique et stratégie. — Le renouvellement de la tactique s'opéra dans le sens même de la Révolution. Les batailles d'autrefois se montaient comme des parades. Carnot et ses généraux vont jeter en avant leurs troupes comme des boulets. Ils trouvent les lignes ennemies, sous le vol de la *Marseillaise*. La liaison des armes commence à devenir une réalité.

La stratégie étant une science, on ne saurait parler d'une stratégie *révolutionnaire*. Une routine semblable avait déformé les combinaisons de Turenne ou de Frédéric comme les tragédies de Racine. L'art de la guerre fut régénéré, mais par le retour aux principes. Combattre, c'est attaquer. Les généraux de la Révolution restaurèrent l'esprit d'offensive.

Contrôle et commandement. — Les commissaires de la Convention aux armées, superbement empanachés, accompagnés de l'image de la terrible Assemblée, furent tantôt d'insupportables déclamateurs, encombrants et gênants, tantôt de vibrants excitateurs d'âmes, qui payaient d'exemple et, les premiers, couraient à l'assaut.

Carnot trouva l'armée encombrée de généraux politiques ; il en fut le plus souvent débarrassé par la défaite. Il chercha de préférence ses généraux parmi les jeunes et découvrit Hoche, Kléber, Marceau, Bonaparte. L'unité de commandement, c'était lui.

Carnot avait voté la mort de Louis XVI, mais déclaré à la tribune que « jamais devoir n'avait pesé davantage sur son cœur », et il protesta contre l'arrestation des Girondins. « Si on le tolère au Comité, dira bientôt Robespierre, c'est qu'on a besoin de



KLÉBER 1753-1820.
(D'après Paulin
Guern. Versailles)

lui, mais, au premier revers de nos armées, sa tête tombera.»

La République assiégée. — L'insurrection victorieuse de la Commune contre la Convention provoqua à la fois des soulèvements républicains et des soulèvements royalistes. La Normandie et la Bretagne s'insurgèrent à l'appel de ceux des Girondins (Pétion, Barbaroux, Buzot, Louvet) qui s'étaient dérobés au décret d'arrestation; les *contre-révolutionnaires* eurent vite fait de prendre la tête des révoltes de Bordeaux, de Lyon, d'Avignon, de Marseille et de Toulon, pendant que les Vendéens progressaient sur la Loire.

Cette révolte de plus de cinquante départements, et, dans le même temps, la rupture de toutes les frontières, l'entrée des Piémontais par les Alpes, celle des Espagnols par les Pyrénées, la capitulation de Mayence, la prise de Valenciennes par les Impériaux, le siège de Dunkerque par le duc d'York, bientôt la trahison des royalistes du Midi livrant Toulon aux Anglais, loin d'abattre la Convention, la redressèrent de l'humiliation où elle était tombée en juin.

La Constitution de l'an I^{er} qu'elle s'était hâtée de décréter après la proscription de la Gironde, pour donner satisfaction aux républicains, et qui établissait le suffrage universel, le *référendum* et le renouvellement annuel des assem-

blées, aurait annihilé le pouvoir exécutif à l'heure où il fallait qu'il fût le plus fort. En conséquence, la Convention ne l'eut pas plutôt fait ratifier par près de 2 millions de suffrages qu'elle en ajourna l'application à la paix; jusqu'à la paix, le gouvernement sera «révolutionnaire», tout entier au Comité de salut public, «dans la République qui n'est qu'une grande ville assiégée».

Mesures révolutionnaires. — Le Comité prit les mesures que comportait l'extrême péril de la nation. Ce furent la levée en masse qui donna 800 000 hommes; la réquisition forcée de tout ce qui était nécessaire à la guerre; la création du Grand-Livre; l'emprunt forcé d'un milliard sur les riches pour retirer de la circulation les assignats dépréciés et opérer le déplacement des nouveaux biens nationaux (les biens confisqués des émigrés); la terrible loi des suspects ordonnant «l'arrestation de tous les ennemis de la liberté, partisans du fédéralisme ou de la tyrannie»; la loi du *maximum*, fixant le prix le plus élevé auquel il était permis de vendre, afin d'éviter la famine et les émeutes, et prononçant la peine de mort contre les accapareurs.

La Convention ratifia tous les décrets, ordonna de vaincre.

Carnot, en six mois, fit lever le siège de la République à tous les assaillants.

LA CAMPAGNE DE 1793

Les insurrections. — L'insurrection des Girondins, accusés faussement du crime de *fédéralisme*, mais compromis par le voisinage des contre-révolutionnaires, fut réduite la première; elle se dispersa après l'échec de Wimpffen à Vernon.

La résistance des Vendéens fut plus dure à abattre, si ignorants qu'ils fussent de la guerre, traînant après eux, comme des hordes de barbares, leurs femmes et leurs enfants chargés sur des chariots, mais braves et furieux.

Comme Kléber n'avait consenti à rendre Mayence qu'avec les honneurs de la guerre, Carnot envoya les «Mayençais» en Vendée, où ils furent transportés en poste. Après des alternatives, Marceau et Kléber détruisirent les Vendéens dans la rencontre meurtrière de Savenay. La chouannerie continua, mais la grande guerre était finie.

Lyon et Toulon. — Le siège de Lyon fut dirigé par Dubois-Crancé pendant que Kellermann rejetait les Sardes au delà des Alpes. La ville s'étant rendue,

on put acheminer des troupes et du matériel sur Toulon où 15 000 Anglais, Espagnols, Napolitains et Piémontais avaient renforcé les royalistes.

Un jeune officier d'artillerie, Bonaparte, eut l'idée d'attaquer par le fort de l'Eguillette (surnommé le *petit Gibraltar* parce qu'il passait pour imprenable), qui fermait la rade où mouillaient les flottes alliées. Le fort, mitraillé à outrance par «la batterie des hommes sans peur», fut emporté d'assaut et les Anglais n'eurent que le temps d'incendier l'arsenal et de prendre la fuite avant que les républicains n'eussent amené leurs canons pour foudroyer leurs vaisseaux.

Hondschoote et Wattignies. — Les affaires ne furent pas moins vigoureusement rétablies au Nord-Est et à l'Est. Dunkerque fut sauvée par Houchard à la bataille de Hondschoote, Maubeuge débloquée, dans la journée épique de Wattignies, par Jourdan et Carnot.

Hoche, réunissant sous ses ordres l'armée du Rhin et l'armée de la Moselle, enleva à la baïonnette le sommet du Geis-

berg, en avant des lignes de Wissembourg, fit lever le siège de Landau, dégagea Strasbourg et poursuivit les alliés dans le Palatinat (septembre-décembre 1793).

Si la coalition avait poussé au printemps sur Paris, sa marche aurait été difficilement arrêtée; elle perdit trois mois à disputer sur les affaires de Pologne.

En septembre, l'offensive a changé de camp. Avant la fin de cette tragique année, les armées de Carnot ont libéré le territoire.

Mais, derrière elles, le règne de la Terreur a commencé avec la dictature de Robespierre, maître des Jacobins et du Comité.

LA TERREUR

Charlotte Corday. — La tuerie, le sacrifice indispensable de milliers de têtes, ç'avait été, depuis un an, la manie de Marat. Ce demi-fou passait pour tout mener. Une jeune fille de Caen, de la famille de Cornuille et de la race de ses héroïnes, vint à Paris pour le tuer. Marat l'avant reçue, étant au bain, elle lui plon-

gea son couteau jusqu'au manche dans la poitrine (13 juillet 1793).

Le tribunal révolutionnaire l'envoya à la guillotine sans égard pour sa jeunesse et sa beauté.

Ilya, dans l'interrogatoire de Charlotte Corday, une phrase qui n'explique pas seulement son acte :

« Croyez-vous avoir tué tous les Marat? — Celui-là mort, les autres ont et peur. »

C'est la pensée de Louis XVI, des émigrés, de Brunswick : faire peur aux révolutionnaires. C'est la pensée des septembriseurs : faire peur aux royalistes. Et, toujours, le calcul est faux. Marat mort, voilà Robespierre et tous les autres, Couthon, Saint-Just, Hébert, Barère, Louche, Collot d'Herbois, Lebas, car Robespierre va donner sa formule au système : « En révolution, le ressort du gouvernement populaire est à la fois dans la vertu et la terreur »; mais il n'en est pas l'inventeur, il n'en est que le grand prêtre.

Tribunal révolutionnaire. — Le meurtre de Marat déclencha l'abominable machine.

Le tribunal révolutionnaire (douze jurés et trois juges) prononçait sans appel,

sur les réquisitions de l'accusateur public, Fouquier-Tinville. La sentence de mort était immédiatement exécutée. Les condamnés étaient transportés en charrette de la Conciergerie, où ils avaient passé le temps du procès, à la place de la Révolution où la guillotine était dressée en permanence. Le commentaire de la loi

des suspects, par Chaumette, énumère douze catégories : « Ceux qui ayant toujours les mots de *liberté, république et patrie* sur les lèvres, fréquentent les ci-devant nobles, les prêtres, les modérés... Ceux qui, n'ayant rien fait contre la liberté, n'ont aussi rien fait pour elle ». Avec de telles définitions, personne n'é-

chappait, ni Chaumette, ni Robespierre.

Mort de la reine. — La reine, purifiée par le malheur et hautaine jusqu'au sublime, périt l'une des premières. Elle avait été séparée de ses enfants, enfermée à la Conciergerie dans une salle étroite, presque une cave. Danton aurait voulu la sauver, obtenir qu'elle fût échangée pour Beurnonville¹. Le gouvernement de Vienne ne fit même pas une démarche.

Exécutions et tueries. — On tua ensuite Barnave ; vingt et un Girondins, Vergniaud, Guadet, Gensonné, les plus purs patriotes, la fleur de la République, dans une seule journée ; le duc d'Orléans ; Mme Roland qui alla au supplice vêtue de blanc et s'écria devant la statu-



MORT DE MARAT

Son collègue de la Convention, le peintre David, a représenté Marat dans la baignoire où il fut tué par Charlotte Corday. Marat tient encore à sa main l'urti le qu'il employait pour *L'Ami du Peuple* quand il reçut l'arrière-petite-mère de Cornuille.

1. Lettres de Mercy à Cobourg, Fersen, etc...

de la Liberté :
O liberté ! que
de crimes on
commet en ton
nom ! » Puis ce
turent Bailly,
l'homme du Jeu
de Paume, Man-
uel, Lebrun, des
généraux : Cus-
tine, Luckner,
Biron, Houchard,
le vainqueur de
Hondschoote,
coururé de cin-
quante-six bles-
sures, péle-mêle
avec des reli-
gieuses, des do-
mestiques, la
vieille Du Barry.

Les exécutions à Lyon, Bordeaux, Marseille, Nantes, Strasbourg, Cambrai tournèrent au massacre. La guillotine étant trop lente, Carrier noyait (4 000 personnes dans la Loire, embarquées sur des bateaux à soupapes : le fleuve en fut empoisonné comme au temps des noyades de Guise) après la conjuration d'Amboise. Tallien, Barras, Fréron, Lebon, Collot, Fouché fusillaient et mitraillaient en tas. Ceux des Girondins qui s'étaient évadés, furent, pour la plupart, saisis, exécutés ; Buzot et Pétion moururent dans les bois, de froid ou de faim ; Roland, Condorcet se donnèrent la mort.

Danton contre la Terreur. — Ainsi lancée, la Terreur alla croissant jusqu'à l'été (décembre



MARIE-ANTOINETTE CONDUITE A L'ÉCHAFAUD

Croquis fait par David, d'une peinture de la rue Saint-Hippolyte montrant ce passant la charrette qui conduisait la Reine à la guillotine. *Bib. Nat., Est.*



LES GIRONDINS EN VOIE D'ÊTRE EXÉCUTÉS

Dans une même grille, les Girondins, comme condamné à mort vingt et un ans auparavant, la lecture de la sentence, ils entonnèrent, à Marseille, le plus d'honneur jusque sur l'échafaud.

1793, juillet
1794

Ces meurtres continuels furent intolérables à Danton. En quoi servaient-ils la cause ? Ils élaboussaient et écrentaient la République. Comment auraient-ils aidé à la victoire, antérieure aux grandes tueries ? C'était le plan de Carnot, les soldats et leurs chefs qui avaient vaincu à Hondschoote, à Wattignies, à Wissembourg, Jourdan, Hoche, Marceau. Kléber n'avaient point gagné leurs batailles par peur de la guillotine.

Danton comment-il l'apre parole de Hoche, voyant emmener le général Le Veneur : « Est-ce d'ne Pit, et Cobourg qui gouvernent la France, puisqu'on enlève à la République ses plus braves défenseurs ? » Deux fois, Couthon a fait jeter Hoche en prison, à la veille et au lendemain de la prise des lignes de Wissembourg.

Le Vieux Cordelier. — Même aux heures de ses tueries, à l'ordinaire feintes, Danton avait gardé un grand cœur humain. Il venait de se remarier avec une jeune femme, que tant d'horreurs bouleversaient. Lui-même, il voyait la Seine rouler du sang.

En décembre, à son retour d'Arcis, il réunit ses amis, leur exposa son plan : briser la Commune, suspendre le tribunal révolutionnaire, vider les prisons, remplies de suspects, vestibules de la guillotine.

Il eut un entretien avec Robespierre. « Sans doute, il faut comprimer les royalistes, mais il ne faut pas confondre l'innocent avec le coupable. — Eh ! qui vous a dit qu'on a fait périr un innocent ? » Danton, à l'ami qui l'accompagne : « Qu'en dis-tu ? Pas un innocent n'a péri ? »

Le *Vieux Cordelier* de Camille Desmoulins naquit de cette parole de Danton : « Qu'un jour, la République, hors de péril, pourrait être Henri IV, faire grâce à ses ennemis ».

Camille, empruntant ses traits à Tacite, fit un tableau de la tyrannie jacobine sous le nom de la tyrannie des Césars. « Un citoyen avait-il de la popularité... Suspect ! — Fuyait-il au contraire la popularité... Suspect ! » Vingt fois le mot meurtrier revient. Camille demanda l'établissement d'un *Comité de clémence*. L'ennemi a été rejeté du territoire de la République. Il faut finir la Révolution, pacifier les partis. « La liberté, c'est la justice ! »

Dantonistes et Hébertistes. — En même temps qu'il subissait cet assaut de la pitié, Robespierre était attaqué du côté opposé par le parti de l'extrême violence.

C'étaient les gens de la Commune, Hébert, Momoro, Ronsin, qui, depuis qu'ils avaient fait la loi à la Convention, prétendaient traiter de pair à égal avec le Comité et poursuivaient la révolution « intégrale ». Socialistes et athées, quand Robespierre tient la propriété pour sacrée et professe la religion du vicaire savoyard. La Commune installa le culte de la déesse Raison, figurée par une danseuse de l'Opéra, à Notre-Dame.

Robespierre, voyant sa situation en péril, trouva la manœuvre la plus simple. Il dénonça à la fois aux Jacobins les deux factions des « exagérés » et des « indulgents » comme « tendant, sous des bannières différentes et par des routes diverses », au même but : « la désorganisation du gouvernement populaire, la ruine de la Convention et le triomphe de la tyrannie. » En outre, Danton et ses amis, « hypocrites ambitieux », « se défiaient de la justice nationale », qu'Hébert trouvait trop molle.

Saint-Just refit à l'Assemblée le discours de Robespierre aux Jacobins, sans démontrer davantage que ces torrents de

sang fussent utiles à la victoire ou à la liberté.

Procès des Dantonistes. — La double opération fut vivement menée. La Convention ayant donné au Comité les pouvoirs les plus étendus contre les conspirateurs et la Commune, les hébertistes furent arrêtés, jugés et tués en cinq jours (1^{er} au 5 germinal, 30 mars). Puis Saint-Just porta l'acte d'accusation contre les dantonistes aux deux Comités réunis (Sûreté et Salut public). « Complicité avec d'Orléans et Dumouriez et les ennemis de la République », Pitt et Cobourg.

Cela paraît aujourd'hui imbécile autant que monstrueux. Alors c'était mortel. Les Comités, terrorisés, accordèrent l'arrestation.

Danton, averti par Ruhl, dit d'abord : « Ils n'oseront ! », puis, qu'il « aimait mieux être guillotiné que guillotineur ».

La Convention, le lendemain, sous la menace brutale de Robespierre et après un discours forcené de Saint-Just, envoya Danton, Camille et leurs amis, « derniers partisans du royalisme », devant le tribunal révolutionnaire où ils comparurent le 12, avec Fabre, Chabot et deux ou trois coquins de bas étage, Allemands et Danois, afin de justifier le mot d'ordre : « Conspiration de l'étranger ».

Mort de Danton. — Danton se défendit avec violence : « Moi ! vendu ? Moi, le partisan des royalistes et de la royauté ! » Et comme les fenêtres du tribunal révolutionnaire étaient ouvertes, on entendit de l'autre côté de la Seine, jusque sur le quai de la Ferraille, les éclats de sa voix de géant.

Les jurés, bien que triés parmi les plus solides, s'émurent. Fouquier-Tinville avertit Saint-Just que « les accusés réclamaient l'audition (qui leur avait été refusée) des témoins à décharge » et « qu'ils en appelaient au peuple ».

Tremblante devant les aboyeurs de la guillotine et s'enfonçant dans la peur comme dans son seul refuge contre le soupçon, la Convention décréta, sur la motion de Saint-Just, appuyée par Robespierre : « Tout présumé de conspiration, qui résistera ou insultera la justice nationale, sera mis hors des débats sur-le-champ. » « Marquez, avait dit Saint-Just, la distance qui vous sépare des coupables. »

Les débats furent clos. L'un des jurés, Topino-Lebrun, raconte qu'il leur fut montré une pièce secrète, un faux, « lettre que Fouquier disait venir de l'étranger et qui était adressée à Dan-

ton ! ». A un autre juré (Souberbielle) qui hésitait encore, Topino demanda : « Veux-tu tuer Robespierre ? — Non. — Alors tu as jugé. »

C'est tout le procès.

Tous furent condamnés à mort. Pas un ne voulut entendre la lecture de la sentence. « C'est inutile, dit Danton, on peut nous conduire sur-le-champ à la guillotine. » Ils y furent menés vers le soir. Danton fut exécuté le dernier, au soleil couchant. Il avait recommandé à Sanson, le bourreau, de montrer sa tête au peuple : « Elle en vaut la peine. » (15 germinal, 5 avril 1794.)

La grande Terreur —

Danton « escamoté », Robespierre restait seul. Il régna, à la lettre, pendant quatre mois (avril-juillet 1794 ; 15 germinal-9 thermidor an II), où la Terreur redoubla.

Cette fois, mille autre responsabilité que celle de Maximilien, plus hypocrite que jamais et, tel les inquisiteurs d'Espagne, se targuant toujours d'employer la guillotine à l'amélioration des âmes¹.

Même le prétexte de la défense nationale manquait depuis décembre, où le territoire avait été entièrement délivré, les Vendéens et les royalistes écrasés. Toutes les armées avaient pris leurs quartiers d'hiver, les nôtres désormais enflammées par la certitude de la victoire et se préparant à l'offensive générale que Carnot avait décidée pour l'an II (1794).

Tous les meilleurs étant aux armées, la lie était comme remontée à la surface des grandes villes, surtout de Paris. Le défilé des charrettes, les exécutions, étaient la fête quotidienne de la canaille.

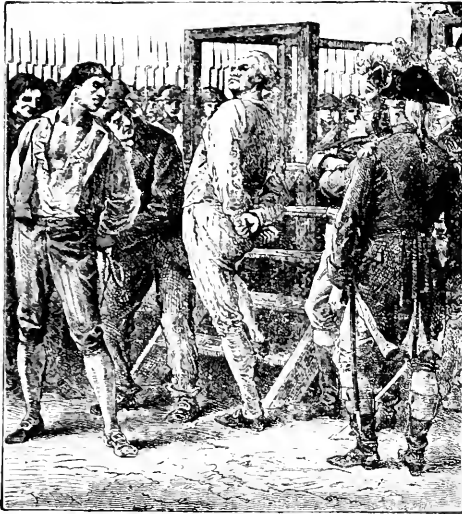
1. Bulletin du 2^e tribunal révolutionnaire, n^o 25.

2. AULARD : « Il érigea l'hypocrisie en système de gouvernement. »

Il y eut des fournées de vingt, de trente condamnés, hommes et femmes. La fille Desmoulins, la veuve d'Hébert, Chamette, le défenseur septuagénaire de Louis XVI, Malherbes, Mme Elisabeth, vingt-huit fermiers généraux dont Lavoisier, le fondateur de la chimie moderne.

« Il ne leur a fallu qu'un moment, dit le mathématicien Lagrange, pour faire tomber cette tête, et cent ans ne suffiront pas pour en produire une semblable. »

L'Être suprême. — Le lendemain du meurtre de Danton, Robespierre avait fait annoncer (par Couthon) qu'il préparait « un rapport sur l'Éternel ». Il prononça ensuite un grand discours à l'ap-



DANTON ET CAMILLE DESMOULINS
DEVANT LA GUILLOTINE

pui du décret : « Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme. »

Cela parut, dans ces temps atroces, une tartuferie. Quand il présida au Champ de Mars la fête de l'Être suprême, avec des airs de pontife, un gros bouquet de fleurs et d'épis à la main, il y eut des rires et des mots amers : « Il n'est pas content d'être maître, il lui faut encore être Dieu ! »

La loi de prairial. — Ce premier frémissement n'échappa point à Robespierre ; deux jours après, il fit présenter par Couthon un décret tendant à simplifier les procédures, déjà sommaires, du tribunal révolutionnaire, attendu que « toute lenteur est un crime et toute formalité un danger public ». Plus de défenseurs, parce que « défendre les traités, c'est conspirer ». Plus d'interrogatoires préalables. Plus de témoins. « La preuve morale suffit. » Le droit pour le Comité (c'est-à-dire Robespierre) de traduire, sans autorisation de l'Assemblée, les députés devant le tribunal.

Encore une fois, la Convention vota,

mais, cette fois, après un peu de résistance. Au Comité, Billaud osa dire à Robespierre : « Je te connais, tu es un contre-révolutionnaire. » (10 juin, 2 prairial.)

La boucherie — Avec la loi de prairial, « Code d'assassinat légal », la Terreur devint une « boucherie »¹. « Les têtes, dit Fouquier, tombèrent comme des ardoises. »

Si encombrées qu'elles fussent, les prisons se vidaient : « Bientôt, dit encore Fouquier, on mettra sur leurs portes cet écriteau : *Maison à louer.* »

Le tribunal expédia, sans même vérifier leur identité, prenant tantôt le père pour le fils, puis reprenant le fils et condamnant jusqu'à des inconnus, tous ceux qu'on amena devant lui. En six semaines, à raison de 40, 50, 70 têtes par jour,

CRISE DE LA TERREUR

Cependant Robespierre restait « insatiable »². Il y avait encore des têtes entre sa dictature de fait et la dictature de droit.

Nouvelles dénonciations de Robespierre.

— Il recommença, selon la méthode qui lui avait toujours réussi, ses dénonciations aux Jacobins, et, toujours sur le ton de la vertu, il dit qu'il fallait chasser de la Convention « tous les hommes corrompus ». C'étaient d'anciens dantonistes (Bourdon, Legendre, Thuriot), d'acharnés terroristes, mais qui s'étaient cabrés à la fête de l'Être suprême (Fouché, Tallien, Barère, Collot d'Herbois, Billaud-Varenne), et, avec eux, Cambon, « le Grand Livre », et Carnot, « la Victoire », les plus probes des hommes.

Il ne les nomma pas, mais quelques jours après, à Bourdon, qui protestait à la Convention : « Je ne suis pas un scélérat ! », il répliqua : « Malheur à qui se nomme lui-même ! » et, regardant Tallien, son ancien consul à Bordeaux : « Tallien parle toujours de la guillotine comme d'une chose qui le regarde ». Il ne dénonça Cambon que dans son dernier discours où il le traita de « fripon ».

Les nouveaux suspects, au contraire de Danton, aimèrent mieux être guillotins que guillotins.

Comme la loi de prairial donnait au Comité le droit d'envoyer les députés au tribunal, tout sentiment de sûreté avait disparu de la Convention. Sur 700 représentants, il n'y en avait plus en séance que 200, parfois moins. Beaucoup changeaient tous les soirs de logis. Au premier

1 376 exécutions ; il y en avait eu 1 240 de novembre 1793 au 10 juin 1794, en tout 2 625.

André Chénier fit partie d'une des dernières fournées. C'est miracle que Hoche, Kellermann (de Valmy), Joséphine de Beauharnais aient échappé.

Par la chaleur, les médecins s'inquiétèrent de tant de cadavres pour la santé publique. Sur la plainte des habitants de la rue Saint-Honoré où passaient les charrettes, et où demeurait Robespierre, la guillotine fut transportée à la barrière du Trône.

Les exécutions continuèrent dans les départements. La Terreur, comme si elle avait voulu rivaliser avec la Saint-Barthélemy, fit le même nombre de victimes (environ 20 000).

assaut qui s'annoncera bien, les conjurés auront toute l'Assemblée pour complice.

Campagne de l'an II. — L'un des conjurés, Billaud-Varenne, a dit exactement : « Convenons qu'attaquer Robespierre plus tôt, c'eût été, aux yeux de l'opinion égarée, attaquer la patrie ».

En effet, l'excuse de la patrie en danger, déjà fallacieuse en 1793, s'est enfoncée depuis le début de la campagne de l'an II. Les armées républicaines ont eu des avantages signalés sur les Alpes et sur les Pyrénées. Jourdan, en Flandres, à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse, vainqueur une première fois à Tourcoing, a remporté sur les Impériaux l'éclatante victoire de Fleurus, ce Rocroy de la République (26 juin) qui lui a ouvert la Belgique et l'a conduit le onzième jour à Bruxelles.

Il n'y a eu de revers que sur mer, par la faute du représentant Jean Bon Saint-André qui a obligé Villaret-Joyeuse à livrer bataille dans les eaux d'Onessant à la flotte anglaise. C'est la rencontre ou, plutôt que de se rendre, sombra le vaisseau *le Vengeur* au cri : « *Vive la République!* »

En Pologne, les Russes battirent en retraite devant l'insurrection de Kosciuszko.

Offensive de Robespierre — Sentant le terrain qui se minait, Robespierre attaqua. Le 8 thermidor (26 juillet), il porta à la Convention la harangue qu'il avait longuement préparée, pendant une retraite de quelques jours à Montmorency, — son « testament de mort »³.

« Discours plein de grandes beautés ».

1. VILLARD.

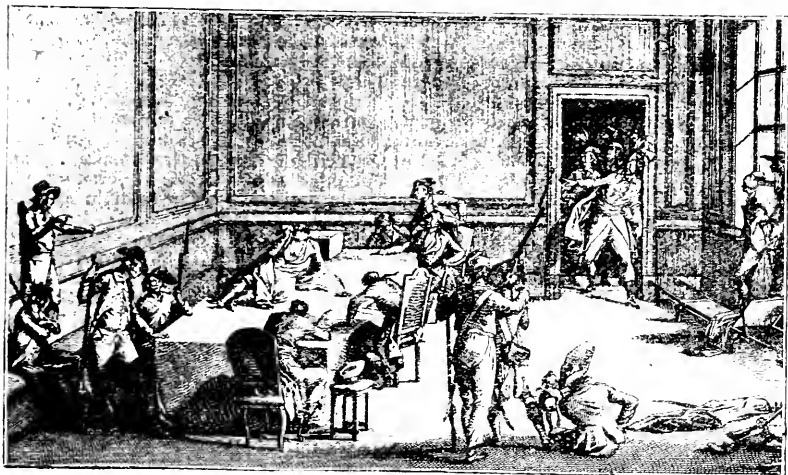
2. Mot de Barère à un juge révolutionnaire.

3. LOUIS BRANC.

dira Cambacérés à Napoléon, mais le plus maladroit qu'il pût faire. Il accuse la Convention et la Révolution elle-même d'impuissance : les armées ennemies ne sont ni « enveloppées » ni « exterminées » ; les administrateurs suprêmes de nos finances sont des fripons ; et il nomma Cambon. Il a repoussé l'accusation de dictature, inventée par « des rois qui ne sont pas sûrs de conserver leurs couronnes et qui s'arrogent le droit d'en distribuer aux autres », mais il conclut à la dictature : « Il y a une conspiration dans le sein même de l'Assemblée. » Quel est le remède ? « Punir les traîtres ; épurer le

Les clameurs des courrés empêchèrent d'abord Saint-Just et Lebas, puis Robespierre lui-même de parler. Chaque fois qu'il s'approcha de la tribune, les cris : « A bas le tyran ! » éclatèrent, pendant que la sonnette des présidents complices, Collot, puis Thuriot, couvrait sa voix. Robespierre : « Président de brigands, accorde-moi la parole ou décrète que tu veux m'assassiner. » Se tournant vers la droite : « Hommes purs, hommes vertueux — toujours ! — c'est à vous que je m'adresse. » Legendre : « Le sang de Danton t'étonne ! »

Billaud raconte que, la veille au soir,



ARRÊTATION DE ROBESPIERRE

Le 28 juillet 1794 (10 Thermidor), à deux heures du matin, les troupes de la Convention arrêtent Robespierre à l'hôtel de Ville. Blessé aux mâchoires par le gendarme Méta, Robespierre fut porté à l'hôtel de la quai de la Convention au Palais des Archives Nationales.

Comité de salut public ; constituer l'unité de gouvernement sous l'autorité suprême de la Convention... Je suis fait pour combattre le crime, non pour le gouverner. »

Une dernière fois il « médusa » l'Assemblée ; mais les suspects se dressent. Billaud, Amar, surtout Cambon : « Avant d'être déshonoré, je parlerai à la France. Un seul homme paralyse la volonté de la Convention : cet homme, c'est Robespierre. »

Le « charme » de la peur est rompu. Le décret qui, sur la motion de Couthon, a ordonné l'impression du discours, est rapporté.

Le Neuf Thermidor — L'idole, ainsi ébranlée, tomba à la séance du lendemain qui fut vengeresse et affreuse, comme il arrive chaque fois qu'une longue lâcheté se révolte contre elle-même.

« on a développé aux Jacobins l'intention d'égorger la Convention ». Tallien, que sa maîtresse, la belle Thérozia, pousse du fond de la Combergerie, agite un poignard : « Il en percera lui-même le sein du nouveau Cromwell si la Convention n'a pas le courage de le décréter d'accusation. »

Il y a deux jours, à de tels mots, l'Assemblée se fût enfoncée sous terre. Maintenant on n'entend que les cris furieux : « Aux voix ! » Robespierre, son frère Augustin, Saint-Just, Couthon, Lebas, sont décrétés d'accusation, ennemis, remis aux gendarmes. Toute la Convention debout : « Vive la République ! » (1 thermidor, 27 juillet 1794.)

Insurrection de la Commune — Fouquier-Tinville, comme il sortait du

tribunal, fut abordé par le bourreau, Samson, « fervent royaliste ¹ ». Il y avait du trouble au faubourg Saint-Antoine où devaient passer les charrettes. Pourquoi ne pas remettre les exécutions au lendemain? Fouquier répondit que « rien ne devait arrêter le cours de la justice » et alla dîner au Pont-Rouge ².

Cependant le général de la Commune, Henriot, ivre comme au 2 juin, et qui, lui aussi, avait été décrété d'accusation, courait au galop dans les rues et sur les quais, criant aux armes. Merlin (de Thionville) le fit arrêter, mais il fut mis en liberté par ses canonniers. La Commune n'avait pas plutôt connu les décrets qu'elle s'était déclarée « la seule autorité ».

Les geôliers du Luxembourg ayant refusé de recevoir Robespierre, malgré qu'il insistât vivement pour être incarcéré, il s'était rendu à la mairie du quai des Orfèvres où, toujours indécis devant l'action, il aurait préféré attendre la suite des événements. La Commune l'y fit chercher et mener à l'Hôtel de Ville où les autres accusés, bientôt tirés de leurs prisons respectives, vinrent le retrouver.

Il était légiste dans l'âme; quand les gens de la Commune, plus robespierristes que lui, l'invitèrent à signer un appel à l'insurrection et un appel aux armées, il hésita. « Au nom de qui? »

Mort de Robespierre. — La Convention, avertie de l'insurrection, accueillit mal la rhétorique de Collot: « Voici pour chacun l'instant de mourir à son poste ».

LA FIN DE LA CONVENTION

Chute du système jacobin. — A partir de Thermidor, la vague révolutionnaire commença à se retirer.

Les conjurés, anciens terroristes pour la plupart, n'avaient songé qu'à sauver leurs têtes et pensaient n'avoir renversé que l'homme qui voulait les faire tomber. Or, Thermidor devenait la révolution de l'humanité et tout un système de gouvernement s'écroula.

Avant la fin de l'année, les prisons furent vidées, la loi de prairial abolie, le tribunal révolutionnaire supprimé, la Commune abattue, ses meneurs jetés à la dernière guillotine avec Fouquier-Tinville et quelques proconsuls parmi les plus ensanglantés (Carrier, Lebon), les Comités renouvelés, les survivants de la Grande ramenés dans l'Assemblée, et l'autre des tempêtes, le club des Jacobins, fermé.

Elle prononça la mise hors la loi contre Robespierre et contre la Commune, décrets qui furent aussitôt proclamés à la lueur des torches, et donna au *ci-devant* vicomte de Barras le commandement des troupes de Paris.

Barras eut vite fait d'investir l'Hôtel de Ville. Le gendarme Méda, s'y étant glissé, pénétra à la salle du Conseil où, parmi cinquante individus fort agités, il aperçut Robespierre; il était armé d'un pistolet, tira sur lui. Tous s'enfuirent, abandonnant Robespierre, étendu par terre, les mâchoires fracassées.

A 2 heures du matin, tout était fini, Couthon et Saint-Just de nouveau arrêtés, ainsi que Henriot et Robespierre jeune, qui s'était blessé en se précipitant d'une fenêtre de l'Hôtel de Ville. Le Bas s'était brûlé la cervelle.

Les prisonniers furent conduits d'abord au Comité de salut public, Robespierre sur un brancard, puis à la Conciergerie où, le lendemain matin, Fouquier les condamna, en vertu de leur loi de prairial, sur constatation de leur identité.

La « machine à Samson » avait été ramenée à la place de la Révolution. La même éternelle canaille applaudit et chanta. Carrier, l'homme de Nantes, courant derrière les charrettes, criait: « A mort le tyran ! »

Ils moururent avec le même courage simple que tous les autres, Robespierre le dernier comme Danton (10 thermidor).

La Convention ne parut jamais plus puissante qu'après « le renversement des tyrans intérieurs de la République ³ »: sa réputation d'énergie s'en était accrue en Europe et ce fut l'heure des plus glorieuses victoires de ses armées. Mais on ne vit jamais mieux le mal qu'avait fait la Terreur, en tuant des hommes qui auraient pu organiser la Révolution et en obscurcissant les claires idées qui l'avaient illuminée à ses débuts.

Réaction thermidorienne. — Il y avait eu des actes nécessaires de vindicte; ces actes accomplis, il eût fallu se souvenir que Machiavel recommande aux vainqueurs des guerres civiles de rassurer bientôt le gros des vaincus par l'amnistie.

Au contraire, la formule commode: *Queue de Robespierre*, prêta à un grossier abus de représailles. Les thermidoriens firent décréter d'accusation, puis déporter

1. HAMILL. *Thermidor*, p. 350.

2. Déposition de Fouquier dans son procès.

3. Lettre de Barthélemy, du 14 août 1794.



UN MUSCADIN
Jeunesse dorée de l'an II.
(Musée Carnavalet).

Collot, Billaud, Barrère ; Carnot, lui-même, fut traité en suspect ; jusqu'à ce jeune général d'artillerie de Toulon, Bonaparte, fut disgracié comme « terroriste » et protégé de Robespierre jeune.

Les royalistes, longtemps terrés, avaient reparu. Des jeunes hommes, qui auraient dû être aux armées, vêtus avec recherche, habiles à jouer du gourdin, tenaient maintenant le haut du pavé. « Muscadins » et Jacobins, « jeunesse dorée » et « canaille révolutionnaire » en vinrent aux mains dans les lieux publics.

En même temps, le luxe provoca-

teur des « nouveaux riches », fournisseurs et agioteurs, l'explosion tapageuse du plaisir dans l'hiver qui suivit la Terreur comme sous la Régence après la longue compression de Louis XIV, faisaient un affreux contraste avec la misère du peuple. La brusque suppression du *maximum* accrut encore la crise. La livre de pain se vendit 45 livres en assignats.

Insurrections de Paris. — L'arrogance des « contre-révolutionnaires », les menées en souterrain de quelques agitateurs, et la disette poussèrent le peuple

des faubourgs aux insurrections de germinal et de prairial (avril-mai 1795). La Convention fut deux fois entourée, puis envahie par des foules armées de piques et de sabres, qui mettaient en avant les femmes. Ces malheureuses, mourant de faim, criaient : « Du pain et la Constitution de 93 ! »

Pichegru, nommé au commandement de Paris, réprima aisément l'émeute de germinal ; Menou eut plus de mal avec celle de prairial qui dura deux jours. Le député Féraud, comme il conjurait la foule de respecter l'assemblée, fut massacré, sa tête placée au bout d'une pique



UN INCROYABLE
Jeunesse dorée de l'an II.



LES ÉLÉGANTS DE 1790.

La gravure représente un coin du jardin du Palais Royal, le rendez-vous des « élégants » à la veille de la Révolution ; derrière les grappes, la rotonde du *Café Chinois* ; au fond les maisons à galeries qu'on voit encore aujourd'hui.

Fragment d'une gravure de Debucourt, *Bibl. Nat.*



HOICHE (1768-1797)
(Hist. Nat., Est.)

coup de générosité et d'intelligence à la pacification de la Vendée. Ce général, le plus pur de tous les républicains, avait annulé nombre de condamnations à mort, élargi les prêtres, rétabli le libre exercice du culte, promis l'amnistie. Ces mesures précipitèrent l'insurrection bretonne; le Comité central écrivit au chef des chouans (Puisaye): «Hâtez-vous d'arriver; les courages sont ébraulés; les républicains séduisent les chefs.»

LES LOIS DE LA CONVENTION

Constitution de l'an III. — On a vu que la Convention avait ajourné à la paix la mise en vigueur de la Constitution. Les Girondins, dès qu'ils furent rentrés dans l'Assemblée, firent abroger cette charte mort-née; adversaires du suffrage universel et devenus partisans du système des deux Chambres, ils furent les principaux ouvriers de la Constitution de l'an III.

Comme si la Convention, effrayée d'elle-même, avait voulu empêcher que rien de semblable à ce qu'elle avait été ne recommençât jamais¹, elle confia le pouvoir exécutif à un Directoire de cinq membres, renouvelable par cinquième tous les ans, et partagea le pouvoir législatif entre deux Assemblées, Conseil des Cinq-Cents et Conseil des Anciens, élus au suffrage restreint et au second degré parmi des candidats censitaires et pareillement renouvelables.

Mais à peine eut-elle organisé ce morcellement de son terrible héritage qu'elle s'inquiéta de voir sombrer dans la réaction les institutions et les lois élaborées par ses Comités au milieu de la prodigieuse tempête.

Cette crainte, qui était fondée, lui fit décréter sa propre survivance dans les prochaines assemblées, à la garde de son œuvre et pour lui donner le temps de se consolider. Les deux tiers de ses membres continueront à siéger, désignés par elle-même, l'un pendant un an après sa fin, l'autre pendant dix-huit mois.

Œuvre législative de la Convention. — L'œuvre législative des Comités de la Convention est, dans son ensemble, aussi digne d'admiration qu'est déconcertante

Hoche, aussi prompt à l'énergie qu'à la clémence, eut vite fait de réduire la Bretagne et d'écraser l'armée royaliste à Quiberon, malgré l'appui de la flotte anglaise (août 1795).

Tallien, envoyé par la Convention et «craignant les accusateurs», invoqua la loi contre les émigrés; 800 prisonniers royalistes furent fusillés. Toujours humain, Hoche ordonna le renvoi dans leurs foyers de tous les soldats-paysans qui s'étaient rendus.

La dure leçon aurait dû ramener les royalistes à plus de prudence. Au contraire, ils préparèrent un nouveau coup, dont le principal résultat fut d'amener Bonaparte sur la grande scène.

L'Assemblée elle-même, à travers tant de métamorphoses, girondine, dantoniste, robespierriste, thermidorienne, Assemblée Protée.

La Constituante, sur la table rase de l'ancien Régime, a plutôt établi des principes que des institutions et, comme elle n'a pas encore dégagé de la métaphysique la politique qui est une tout autre science, elle n'a pas toujours construit en terre ferme.

Un esprit plus réaliste présida aux travaux des Comités de la Convention, d'une infatigable activité, l'Assemblée s'étant déclarée «comptable de ses moments à la nation entière». En séance publique, l'Assemblée, le plus souvent, n'eut qu'à ratifier les décrets qu'ils lui présentaient.

Ces fondations appartiennent presque également aux trois périodes de la Convention, où dominent tour à tour la Gironde, la Montagne et la majorité nouvelle de Thermidor.

Le Grand Livre. — Le Grand Livre de la dette publique, conception de Cambon (loi du 24 avril 1793), a substitué l'unité de la dette à la confusion léguée par l'ancien régime; il est l'origine de la dette consolidée, le titre unique et fondamental de tous les créanciers de la nation qui a succédé au roi.

Cambon s'est refusé à répudier les dettes de la monarchie; il les «républicanisa», les confondit avec les dettes nouvelles qui résultaient de la guerre contre l'Europe.

Code civil — Louis XI, au dire de Comtes, «désirait fort qu'en ce royaume l'on usât d'une coutume (législation) et d'un poids et d'une mesure». L'unité juridique et civile, incessamment pro-

mise, a été vivement réclamée par les Cahiers. La Constituante a décrété qu'il sera fait un Code de lois civiles communes à tout le royaume. La Convention, avec Cambacérès, le mit sur le chantier.

Ce Code civil, dont Napoléon dira à Sainte-Hélène¹ qu'il est sa vraie gloire, supérieure à celle de quarante batailles gagnées, est né au Comité de législation.

Système métrique. — L'uniformité des poids et mesures, que l'Académie des sciences a été chargée par la Constituante de préparer, a été réalisée, sur le rapport de Prieur (de la Marne), par le décret du 18 germinal an III qui fixa les différentes parties du système métrique.

Rien qu'à Paris, le mot *arpent* se prenait, avant la Révolution, dans cinq acceptions et il y avait jusqu'à quarante-cinq noms différents pour désigner les mesures et les poids.

« L'idée de rapporter toutes les mesures à une unité de longueur prise dans la nature s'est présentée aux mathématiciens, dès l'instant où ils ont connu l'existence d'une telle unité et la possibilité de la déterminer. — Le mètre, la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre; — « un tel système n'appartenant exclusivement à aucune nation, on pouvait se flatter de le voir adopter par tous les peuples. »²

« **Vandalisme révolutionnaire.** » —

Tout le problème de l'instruction publique a été abordé par la Convention et résolu dans ses grandes lignes: principe de l'obligation et de la gratuité de l'enseignement primaire; création des « écoles centrales » d'où sont venus nos lycées et collèges; réorganisation ou fondation de tous les grands établissements scientifiques et artistiques: Collège de France et Muséum, Bibliothèque et Archives nationales, Ecole normale et Ecole polytechnique, Ecole de Mars (devenue Ecole de Saint-Cyr), Ecoles de droit, de médecine, des mines, des aspirants de la marine, Conservatoire de musique et Conservatoire des arts et métiers, Bureau des longitudes, Musée des monuments français, Musée du Louvre, Institut de France en trois classes afin d'être « l'abrégé du monde savant, le corps représentatif de la République des lettres ».

« Démocratie, démopédie », écrira Proudhon; Grégoire a écrit dans son rapport de l'an II: « Il faut que l'éducation publique s'empare de la nation qui

naît. » Qu'il y ait eu, sous la Révolution, comme dans toutes les grandes commotions publiques, des destructions de monuments, surtout de palais royaux et d'édifices religieux, c'était inévitable: les Vendéens, eux aussi, brûlèrent des châteaux, devenus biens nationaux, et des bibliothèques. Mais la Convention intervint, avec sa vigueur accoutumée, contre ce qu'elle appelait elle-même « le vandalisme »³; le décret du 4 juin 1793 condamna « quiconque dégraderait les monuments des arts à deux ans de fers ».

David et Joseph Chénier firent rendre des décrets-lois sur l'entretien des artistes envoyés à Rome aux frais de la République, sur le catalogue des objets d'art, sur les récompenses nationales pour les grandes découvertes, sur les pensions littéraires et artistiques.

Le 13 vendémiaire. — On eût compris l'hostilité des démocrates contre une Constitution qui, du suffrage universel (de l'an I), revenait à son système censitaire et aux deux degrés d'élection; le testament de la Convention irrita surtout les royalistes.

Ils s'en prirent aux décrets, politiques, mais d'une légalité douteuse, sur la réélection des deux tiers. Ainsi l'Assemblée se perpétuait ! Elle parlait des droits du peuple et, indéfiniment, elle en ajournait l'exercice !

Le mécontentement s'accrut quand la Constitution et les décrets, soumis à un plébiscite où les armées prirent part, furent acceptés, la Constitution à la presque unanimité des votants et les décrets à une forte majorité, mais avec un nombre considérable d'abstentions. La province et les armées ratifièrent en masse; l'opposition fut surtout parisienne.

Déçus dans leurs espérances, les sectionnaires royalistes, qu'avaient rejoints plusieurs chefs de chouans et un assez grand nombre d'émigrés, se crurent de taille à recommencer le 10 août et, pour le moins, le 2 juin. Le 12 vendémiaire, ils firent battre la générale et se déclarèrent en rébellion contre l'Assemblée.

Menou, qui commandait l'armée de l'intérieur, prit mal ses mesures et, chargé de désarmer la section Lepelletier, centre de l'insurrection, parlementa avec elle et fit rebrousser les forces conventionnelles.

Barras et Bonaparte. — Cette capitulation, qui exalta les royalistes, fut la cause de leur perte. La Convention destitua Menou, le remplaça par Barras, en souvenir de Thermidor, bien que

1. MONTOLON.

2. Rapport d'Arbagast, recteur de l'Université de Strasbourg, membre de la Convention.

3. Rapport de Lakanal.

Hoche se fût offert; Barras s'adjoignit Bonaparte.

Il l'avait fait nommer général de brigade, en 1793, après Toulon; puis Bonaparte avait été destitué pour son refus d'aller en Vendée, suspect d'ailleurs de regretter Robespierre¹. Après avoir

En effet, Barras et Bonaparte, dès le matin, avaient fait amener au galop, par le chef d'escadron Murat, 40 pièces d'artillerie; ils en garnirent toutes les issues des Tuileries. Du côté de la rue Saint-Honore et à la hauteur du guichet du Louvre, face au pont National (Royal),



LA JOURNÉE DU 13 VENDÉMAIRE
Les Conventionnels fraternisent avec leurs défenseurs dans la cour des Tuileries.
(Légende explicative, d'après Lebarbier, *Carnaval etc.*)

trahé quelque temps en non-activité et dans un état voisin de l'indigence, il venait d'être admis au Bureau topographique de la guerre.

Cette terrible Convention, qui dominait alors l'Europe, se trouva cernée, dans l'après-midi du 13, par le contingent militaire de 32 sections, environ 20 000 hommes, mais hésitants à engager le combat, mal armés et commandés par un incapable, le général Danican. L'aujourd'hui, Boissy d'Anglas eussent volontiers traité. Les Girondins, Louvet, Chénier, Sieyès, se récrièrent. Tout à coup, on entendit une fusillade, puis le canon.

LA PAIX DE BALE

PENDANT que la Convention l'emportait sur ses ennemis de l'intérieur, les armées de Sambre-et-Meuse et du Nord gagnaient de nouvelles victoires contre les ennemis du dehors.

1. Selon Marmont, Napoléon lui dit ces propres paroles: « Si Robespierre était resté au pouvoir, il aurait modifié sa marche; il eût rétabli l'ordre et le règne des lois. »

Bonaparte plaça lui-même les canons, comme il avait fait à Toulon.

Les premiers coups de feu partirent du côté des royalistes qui occupaient le Théâtre-Français et l'église Saint-Roch. Les degrés de l'église, où s'entassaient les sectionnaires, furent aussitôt balayés, puis les colonnes du faubourg Saint-Germain, qui s'avançaient par le quai Voltaire, écrasées par le feu des batteries du Louvre. L'insurrection finit en débâcle.

Le soir, les spectacles furent remplis comme à l'ordinaire, et le nom de Bonaparte dans toutes les bouches.

Campagne de l'an II (1794). — Les armées avaient opéré leur jonction à Bruxelles (juillet 1794). Après la victoire de Jourdan à Fleurus, elles s'y arrêterent le temps de faire tomber à l'arrière les places (Condé, Valenciennes, Landrecies et le Quesnoy) que les coalisés tenaient encore en Flandres, et, poussant les Anglais, d'occuper Anvers.

Autrichiens et Hollandais étaient très découragés. Clairfayt et le duc d'York essayèrent de défendre la Meuse. Ils s'y firent battre encore par Jourdan et par Pichegru, opérant de concert. Jourdan, avec Kléber et Marceau, bouscula les Impériaux entre l'Ourthe et la Roer, puis, sur leurs talons, s'empara de Cologne et de Bonn. Kléber mit le siège devant Maestricht qui se rendit, après onze jours de tranchées ouvertes. Pichegru, avec Moreau, après avoir pris Bois-le-Duc, franchit la Meuse et rejeta les Anglo-Bataves sur le Wahal, où ils s'enfermèrent dans Nimègue.

Les Prussiens, se jugeant en l'air, abandonnèrent le Palatinat.

A la fin d'octobre, il ne resta aux coalisés sur la rive gauche que Luxembourg et Mayence; nos conquêtes atteignaient partout le Rhin. Au Sud, nous étions sur la grande chaîne des Alpes et nous avions passé celle des Pyrénées, occupant plusieurs places en Biscaye et en Catalogne.

Les soldats de l'an II. — D'autres armées, après de tels succès, eussent pris, à l'ancienne mode, leurs quartiers d'hiver. L'armée de Sambre-et-Meuse et celle du Nord ne firent que souffler, puis, ayant opéré leur jonction sous Pichegru, repartirent de l'avant, par l'hiver le plus rude du siècle et malgré l'insuffisance cruelle de leur équipement.

Des soldats en grand nombre manquaient de souliers, marchaient les pieds enveloppés de linges ou de tresses de paille. Le pain n'arriva pas tous les jours. On bivouaquait sur la terre nue, dans les bois chargés de givre. Mais l'enthousiasme républicain et les plus belles vertus militaires suppléaient à tout.

Ce sont ces soldats de l'an II que le poète a chantés dans des strophes dont la splendeur n'est qu'un reflet de l'histoire :

Au levant, au couchant, partout, au sud, au pôle,
Avec de vieux fusils sonnant sur leur épaule,
Passant torrents et monts, [vivres,
Sans repos, sans sommeil, coudes percés, sans
Ils allaient, fiers, joyeux, et soufflant dans les
Ainsi que des démons. [œuvres

La liberté sublime emplissait leurs pensées,
Flottes prises d'assaut, frontières effacées,
Sous leur pas souverain,
O France ! tous les jours, c'était quelque prodige
Chers, rencontres, combats ; et Joubert sur
Et Marceau sur le Rhin ! [l'Adige,

On battait l'avant-garde, on culbutait le centre ;
Dans la pluie et la neige, et de l'eau jusqu'au
On allait : En avant ! [ventre
Et l'un offrait la paix, et l'autre ouvrait ses
[portes,
Et les trônes, roulant comme des feuilles mortes,
Se dispersaient au vent.

La Révolution leur criait : « Volontaires !
Mourez pour délivrer tous les peuples vos frères ! »
Contents, ils disaient : Oui. « Imberbes ! »
« Allez, mes vieux soldats, mes généraux
Et l'on voyait marcher ces va-nu-pieds superbes
Sur le monde ébloui !

La tristesse et la peur leur étaient inconnues.
Ils eussent, sans nul doute, escaladé les nues,
Si ces audacieux. [piqué,
En retournant les yeux dans leur course olym-
Avaient vu derrière eux la grande République
Montrant du doigt les cieus !

Conquête de la Hollande. — Ce fut la rigueur même de l'hiver qui décida Carnot à brusquer l'invasion de la Hollande.

Le duc d'York, parti pour l'Angleterre, avait laissé son armée entre la Meuse, à peu près infranchissable si près de son embouchure, et le Wahal.

La Meuse, s'étant entièrement prise de glaces, découvrit le front des Anglo-Bataves ; le Wahal, charriant, compromettait leur retraite (nivôse au III, décembre 1794).

Pichegru passa la Meuse sur trois points avec son artillerie, s'empara de l'île de Bommel par 17 degrés de froid qui avaient engourdi les Hollandais. Le Wahal s'étant pris en aval de Nimègue, il le franchit entre Bommel et Thiel.

Les Anglo-Bataves et les Hanovriens, s'ils s'étaient réunis, auraient pu courir, avec près de 70 000 hommes, les risques d'une bataille générale. Mais l'extraordinaire offensive les avait comme frappés de stupeur. Le général anglais se retira en Hanovre et le prince d'Orange, après avoir averti les États de La Haye que tout était perdu, s'enfuit à Londres.

Le reste de la campagne (janvier 1795) ne fut qu'une promenade. Pendant que les Orangistes et les émigrés s'enfuyaient vers l'Allemagne, les républicains avancèrent dans un ordre irréprochable, acclamés par les libéraux et les démocrates bataves. Amsterdam, Rotterdam et La Haye furent occupés sans résistance et toutes les sept Provinces-Unies soumises en moins de deux mois. La France n'avait pas frappé de coup aussi rapide depuis Louis XIV.

Comme la flotte hollandaise, mouillée près de Texel, escomptait le dégel prochain du Zuidersee pour gagner la côte

anglais. Pichegru se hâta d'envoyer sur le golfe encore glacé des escadrons de hussards et quelques batteries d'artillerie légère qui entourèrent au galop les vaisseaux et les obligèrent à se rendre.

La Coalition disloquée — Cette extraordinaire aventure, dans le même temps

de nouveaux succès en Espagne où Moncey, sous Pérignon, poussa jusqu'aux portes de Pampeune, la chute attendue de Luxembourg et, sauf Mayence, toujours assiégée par Kleber, la conquête assurée de tout le pays entre Meuse et Rhin, disloquèrent la Coalition.

Le roi de Prusse était, depuis un an, d'autant plus enclin à s'en retirer que les affaires de Pologne retenaient davantage son attention. Le second partage, entre la Prusse et la Russie, avait provoqué l'insurrection de Kosciuszko; les troupes prussiennes, rappelées du Rhin sur la Vistule, s'usèrent devant Varsovie; Kosciuszko ne succomba que sous les coups de Souwaroff. C'était maintenant avec la seule Autriche que la Russie préparait le troisième dépècement qui rayerait la Pologne du nombre des Etats et amènerait le partage de l'Empire ottoman.

Finalement, la Prusse aura aussi sa part (Varsovie, dans le dernier acte de ce grand crime. L'Autriche recevra Cracovie, et la Russie s'adjugera tout le reste et, en outre, la Courlande (octobre 1795).

En attendant d'être admis au partage, le roi de Prusse avait compris la sagesse de l'avis de son ministre Hauwitz: que la paix avec la France le ferait plus libre d'agir en Pologne; que la rive gauche du Rhin, ou il avait seulement quelques territoires, lui importait moins que la rive gauche de la Vistule; qu'il devait être « plus prussien qu'allemand ».

Les premières ouvertures vinrent donc de Berlin (janvier 1795); peu après,

le roi d'Espagne et son ministre Godoi, qui aspirait déjà au titre de « prince de la Paix », demandèrent à traiter.

Les frontières constitutionnelles — Apres, comme avant Thermidor, la Convention a continué à identifier la République et les frontières naturelles; ces

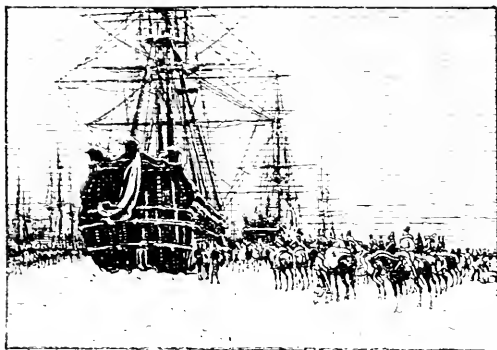
limites sont devenues un principe de la Révolution.

Comme aucune idée ne vaut qu'autant qu'elle a pris la forme d'un décret, Carnot, le 14 février 1793, avait fait rendre le décret sur les anciennes et naturelles limites de la France: « L'Assemblée jura d'en faire « les boulevards de la République ».

Ces « frontières constitutionnelles » de la République, généraux et diplomatiques en démontraient la nécessité pour des motifs de convenance et de stratégie: garder la Belgique et le Rhin afin de barrer la route du Nord-Est aux invasions et assurer la paix. — Ce seront les instructions données à l'ambassadeur en Suisse, Barthélemy, chargé de négocier avec les envoyés prussiens. — Toutefois la Révolution n'a pas cessé de faire la guerre, selon le mot de Pitt, « à coups d'opinions armées ». C'est la liberté qui interdit de ramener les « despotes », l'Autriche en Belgique, les princes évêques sur le Rhin, le roi de Sardaigne en Savoie.

A qui se risque de parler de reculer jusqu'à la Meuse est réservé le soupçon de moderantisme; faction des anciennes limites, c'est faction contre-révolutionnaire et royaliste.

La Savoie s'est donnée. Ceux des Belges, des Rhénans et des Palatins qui n'ont point discerné d'eux-mêmes leur propre bonheur, ne se retiennent plus, une fois qu'ils auront connu les avantages d'appartenir à la grande nation. « Il importe à la République qu'ils ne soient libres et indépendants qu'autant qu'ils sont français. »



LA BELLE ZUYDOVIER EST PRISE PAR LES HUSSARDS DE LA RÉPUBLIQUE

La scène représente le Zuydovier, pris de glaces, où Pichegru lança quelques escadrons de hussards et des batteries d'artillerie contre les vaisseaux mouillés au Texel, qui avaient escamoté le dégel pour gagner la côte anglaise. (D'après Delort)

Enfin, quand l'Autriche, la Prusse et la Russie se sont partagé la Pologne, la loi de l'équilibre veut que la France s'agrandisse en proportion. Et, sans doute, ce sera la conquête romaine, « mais utile au monde et juste pour la première fois¹ ».

Les traités de Bâle. — Les négociations furent habilement conduites à Bâle par Barthélemy, diplomate de métier, ancien collaborateur de Vergennes.

Le plénipotentiaire prussien, Hardenberg, poursuivait l'idée fédéricienne d'une *Confédération de l'Allemagne du Nord*, avec sa capitale à Berlin; il demanda la neutralisation de ces pays sous la garantie de la Prusse. Barthélemy accepta. La Prusse consentit à l'occupation de la rive gauche par la République. A la paix générale, elle recevra une indemnité en Allemagne si la rive gauche reste à la France (5 avril 1795).

Le traité ne pouvait pas résoudre la question du Rhin qui relevait de l'Empire; mais c'était un fait de grandes conséquences que la Prusse, après l'Autriche la principale puissance de l'Allemagne, acceptât, contre un paiement à déterminer, que le Rhin fût la limite de la République. Cela parut à la Diète et à Vienne une manière de trahison.

Les protestations contre le roi « sans foi et sans loi », comme Catherine l'appela, redoublèrent quand Jourdan et Pichegru, en septembre, passèrent le Rhin, de Dusseldorf à Huningue, chassant devant eux les Autrichiens. Un lot

de princes (landgrave de Hesse-Darmstadt, margrave de Bade, évêque de Spire) s'enfuirent jusqu'en Saxe et en Bavière.

Le landgrave de Hesse-Cassel traita; les Etats de l'Allemagne du Sud eussent volontiers paru au « parloir de Bâle », si l'Autriche ne les avait retenus.

La paix avec l'Espagne fut également signée à Bâle (16 juillet). Le roi catholique reconnut la République et lui céda la partie de Saint-Domingue possédée par l'Espagne.

Traité de La Haye. — La Toscane avait traité en février; la République batave en mai, à La Haye. Le nouveau gouvernement de Hollande cédait à la France ses provinces de la rive gauche du Rhin qui formèrent, avec la Belgique, sept départements nouveaux. Les deux Républiques conclurent, en outre, une alliance défensive et offensive.

Le « pré carré des Flandres » — Belgique, pays de Liège, Limbourg, Luxembourg — fut réuni par un simple décret voté d'acclamation (1^{er} octobre 1795).

Jamais encore les frontières de la France n'avaient été portées aussi loin.

Dernière séance de la Convention. — La Convention tint sa dernière séance quelques jours plus tard, 4 brumaire (26 octobre 1795), si lasse d'elle-même ou si confiante dans « la justice de l'histoire » que son président (Gémissieu) observa seulement « qu'elle avait rempli sa mission ». Elle avait duré trois ans, un mois et quatre jours.

On ne constata que plus tard quel vide immense elle laissait. Alors Napoléon le remplit.

1. Rapport de Merlin, du 30 septembre 1795, etc.



CHAPITRE XXV

NAPOLÉON

Jeunesse de Bonaparte. || Le Directoire. || Campagne d'Italie. || Proconsulat de Bonaparte. || La crise du Directoire. || Expédition d'Égypte. || Fin du Directoire. || 18 Brumaire. || Le Consulat. || La paix d'Amiens. || La politique consulaire. || L'Empire. || L'Épopée impériale. || Le Blocus continental. || L'apogée de l'Empire. || Les Lettres et les Arts. || La chute. || La première invasion. || Première Restauration. || Les Cent Jours. || Campagne de 1815. || Sainte-Hélène.

Voici la fatalité magnifique et désastreuse de l'histoire de France: l'homme qui a organisé la Révolution et qui a répandu à travers l'espace et le temps la gloire du nom français liée indissolublement à la sienne, mais qui a trouvé la République aux frontières de la vieille Gaule et qui les a perdues, parce qu'il a identifié la France avec lui, et qu'il ne s'est point identifié avec elle.

Il a eu tous les droits, tous les attributs de la royauté; il lui a manqué cet instinct national qui unissait les vieilles dynasties au pays qu'elles avaient fait et dont elles ne séparaient pas les destinées des leurs.

Jeunesse de Bonaparte. — La famille Bonaparte, originaire de Toscane, s'était établie en Corse au xvi^e siècle. Napoléon naquit à Ajaccio le 15 août 1769. Son père, Charles de Bonaparte, était un petit noble, de belle prestance, d'esprit et de cœur légers; sa mère, Letitia Ramolino, de descendance indigène, une forte paysanne, âpre, et selon un bon juge¹, « d'un caractère parfaitement italien ». De leurs autres enfants, quatre fils et trois filles², aucun, sauf l'orageuse Caroline, n'eut d'intelligence au-dessus de la moyenne.

1. SPENDHAL.

2. Joseph, Lucien, Louis et Jérôme; Elisa, Pauline et Caroline.

Napoléon, dès l'école militaire de Brienne, a dit de lui-même, à treize ans, le mot qui dit tout. Comme l'un de ses maîtres s'étonnait de sa résistance à une réprimande: « Qui donc êtes-vous, monsieur, pour me répondre ainsi? — Un homme. »

Selon la mode du temps, il fut nourri de Plutarque et de Rousseau qui, « dans l'intérêt de la vertu, aurait dû être immortel³ ». Sa curiosité est universelle; il veut tout savoir, art et science militaire, histoire politique, économie politique, diplomatie, administration, législation, finances, géométrie, mécanique, sciences naturelles. Tout ce qu'il a appris, la plume à la main,



BONAPARTE A L'ÉCOLE DE BRIENNE.
Taciturne et « monosyllabique », il ne prend point part
jeux de ses camarades.
D'après une lithographie d'Horace Vernet.

dans d'immenses lectures; se grave au profond de sa mémoire; malhabile aux exercices physiques, il s'applique à jouer de ses facultés comme de membres assouplis. A dix-sept ans, il a le don et l'air du commandement.

Taciturne et, comme l'appellent ses camarades, « monosyllabique », il vit avec ses pensées. Son imagination, toujours en travail, n'exclut pas un sens aigu des réalités. Il se forge lui-même dans le plus solide métal qui fut jamais.

Patriotisme corse. — Son ambition semble s'être éveillée tout à fait vers 1786, à Valence, où il tenait garnison comme

3. Œuvres littéraires, Discours de Lyon.

lieutenant. Il y rêve d'être « le héros qui libérera la Corse du joug des Français ». Son patriotisme, pendant les dernières années de l'ancien régime et les premières de la Révolution, fut exclusivement corse.

Comme l'insurrection de Paoli contre les Génois n'a été étouffée qu'après la cession de l'île, il écrit avec emphase : « Je naquis quand la patrie périssait ; 30 000 Français vomis sur nos côtes, ce fut le spectacle odieux qui vint frapper mes regards. » Dans cette même lettre publiée à Buttafuoco, représentant de la Corse à l'Assemblée Constituante, il fait honte à Robespierre, à Mirabeau, à La Fayette, de tolérer à côté d'eux « l'homme qui vendit sa nation » (1790).

L'année d'après, il est à Ajaccio, tente un coup pour se rendre maître de la ville, échoue, est rayé des cadres de l'armée pour absence illégale, n'est rétabli qu'après le 10 août.

Rousseau, dans le *Contrat social*, avait dit de la Corse : « J'ai quelque pressentiment qu'un jour cette petite île étonnera l'Europe » (à cause de la législation républicaine qu'il attendait de Paoli). Bonaparte prit la prophétie pour lui.

La France et Napoléon. — Il ne s'est donc tourné vers la France qu'après l'adhésion de la Corse à la Révolution ; l'émigration des officiers nobles et la guerre contre l'Europe ouvraient un champ presque illimité à qui rêvait de gloire militaire.

Et, sans doute, un Henri IV et un Richelieu ont, plus que lui, eu la France dans les moelles ; — jusque dans son testament de Sainte-Hélène, il écrira, ce qui ne serait point venu sous la plume d'un fils de Saint Louis : « Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé ¹ » ; — mais à peine eut-il fait son choix entre la petite île natale et la grande patrie adoptive que personne n'eut plus que lui le sens de la France d'alors, de son double amour de la gloire

et de la paix, et l'exacte notion de ce qu'elle voulait garder de la Révolution, et de ce qu'elle entendait avoir rejeté à jamais de l'ancien régime.

Or, l'heure approche de la dictature militaire, prévue ² depuis le début de la Révolution, comme la conclusion du drame. La France va aspirer à un gouvernement qui gouverne ; les grands révolutionnaires qui l'auraient pu constituer ont été engloutis par la tourmente, Mirabeau, Danton, Robespierre ; les Bourbons sont en horreur pour leur intention proclamée (à Vérone) de rétablir l'ancien régime, d'abolir l'égalité, de reprendre les biens nationaux passés aux paysans ; et, dans le conflit affreux ou pitoyable des partis, l'âme de la République, selon la formule fameuse, a passé dans les camps. La nation a mal partout, sauf dans son armée.

L'homme attendu, c'est un soldat heureux, tel le premier roi ³ ; ce n'est pas un Monk, dont le rôle peut tenter seulement des chefs à ambitions limitées, Dumouriez, Pichegru, Moreau. Ce pourrait être Hoche. Quand la mort l'eut pris, Bonaparte resta seul.

Il était prêt. Il avait, en une campagne, monté plus vite dans la renommée qu'aucun autre homme de guerre. A l'en croire, il n'avait remporté ses victoires que pour fonder une paix durable. Mais la France aurait lu sous son masque le dessein de recommencer Alexandre, César et Charlemagne qu'elle se serait donnée quand même, tant elle attendait de sa resplendissante intelligence et de son pacte apparent avec la fortune.

Il dira qu'il n'a eu « qu'une maîtresse : la France ⁴ ». Ce n'est sans doute pas ainsi qu'il la faut aimer ; mais il ne lui déplait pas d'être ainsi aimée. Et elle aura de lui tant de sujets d'orgueil qu'elle lui pardonnera plus d'un million et demi de morts ⁵, le désastre final, la perte des frontières de la République. D'autres l'ont mieux servi, mais il l'a portée dans la gloire plus haut qu'aucun autre peuple.

LE DIRECTOIRE

DE Vendémiaire à Waterloo, l'histoire de la Révolution continue : c'est celle de l'ascension et de la chute de Bonaparte.

Barras. — Les Conseils (*Anciens* et *Cinq-Cents*) élurent au Directoire cinq

régicides : Barras, Letourneur, La Revellière, Rewbell et, en remplacement de Sieyès non acceptant, Carnot (octobre 1795).

2. Par Rivarol, Catherine de Russie, le duc de Richelieu.

3. « Le premier qui fut roi fut un soldat [heureux. »
(VOLTAIRE.)

4. REIDFRER, t. III, p. 537.

5. 1 700 000, selon ses propres calculs.

1. Il a dit à Mme de Rémusat : « Vous, Français, vous ne savez rien vouloir sincèrement, si ce n'est peut-être l'égalité » (t. I, p. 270).

Sauf Barras, c'étaient d'honnêtes gens. Le discrédit du nouveau gouvernement lui vint d'abord du « ci-devant » vicomte qui fut chargé de la police et installa au Luxembourg » une sorte de régence républicaine ».

Ses fêtes donnent le ton qui est mauvais. Il y a 600 bals à Paris : on danse sur les ruines de la Bastille ; on danse dans les églises ; danseurs et danseuses ne sont admis au « bal des Victimes » que s'ils ont, au moins, un parent guillotiné. « Danser est peut-être une façon

d'oublier. » Les femmes (les *Merveilleuses*) sont à demi nues, dans des tuniques de linon transparentes. Le jeu est enragé au Palais-Royal et la spéculation à la Bourse.

Conspiration des Égaux. — Le paysan se satisfaisait d'être devenu maître de la terre ; comme il vendait cher et à son jour, l'intermédiaire rançonnait les petites gens et les ouvriers.

Les émissions de papier-monnaie furent portées, en moins de six mois, de 12 à 45 milliards ; les assignats ne valurent plus que le deux centième de leur titre : le kilo de pain se paya 120 livres. L'insolence du luxe grossier d'en haut rendait plus aiguës les souffrances des pauvres.

Comme l'insurrection de prairial, la *Conspiration des Égaux* fut un cri de la misère (mai 1796). Leur chef Babeuf, dans son journal, annonçait la révolution sociale, l'avènement du communisme : « La terre à personne, ses fruits à tout le monde. » Ce sera « le Paradis des égaux ». Le complot fut découvert, Babeuf arrêté et, après un emprisonnement d'un an, condamné à mort.

Un emprunt forcé sur les riches et, après que la planche aux assignats eut été brisée (19 février), l'émission d'un nouveau papier-monnaie, le *mandat territorial*, permirent la liquidation de l'assignat au trentième de sa valeur nominative, mais atténuèrent seulement la crise.

I. MERCIER.

Succès de la Coalition — Il n'y avait de remède à tant de maux que dans la paix générale ; or, la guerre continuait avec l'Autriche, l'Empire, le Piémont, la Russie et l'Angleterre. Pitt, toujours l'âme de la Coalition, obtint des Communes, malgré l'opposition de Fox, le vote de nouveaux crédits.

Le cours des victoires républicaines fut interrompu à l'automne. L'invasion projetée en Allemagne échoua par la trahison de Pichegru. Entré en pourparlers avec des agents du prince de Condé, il s'abstint d'appuyer Jourdan qui avait passé le Rhin et, se trouvant en flèche, dut rentrer en Alsace.

Les Impériaux enlevèrent nos lignes devant Mayence ; la ligne du Rhin fut perdue.

Sur les Alpes, Schérer battit les Autrichiens à Loano ; le dénuement de l'armée ne lui permit pas de poursuivre son succès (novembre 1795).

Le plan de Carnot. — Carnot conçut alors un plan qu'il appelle lui-même « gigantesque ».

Hoche, pendant l'hiver, avait étouffé la dernière révolte de la Vendée, fait fusiller les chefs (Stofflet et Charette), désarmé les paysans, gagné le clergé par une habile tolérance, achevé la



BARRAS (1755-1819).
D'après un dessin de Ledru, *Bibl. Nat.*

longue guerre civile.

Carnot, pouvant disposer de presque toutes les forces de la République, décida d'attaquer en direction de Vienne par trois armées : celles du Rhin et de Sambre-et-Meuse qui se rejoindront sur le Danube, celle des Alpes qui descendra les vallées du Pô et de l'Adige.

Isolés de l'Autriche, les princes de l'Empire ne tarderont pas à faire leur soumission ; le roi de Sardaigne consentira la paix ou sera chassé du Piémont.

Commandement des armées. — Le Directoire ayant approuvé le plan de Carnot, Hoche, à vingt-sept ans, l'un des plus beaux généraux de la République, garda le commandement de l'armée de l'Océan, et l'intègre et solide Jourdan

celui de l'armée de Sambre-et-Meuse. Moreau, excellent manœuvrier, remplaça Pichegru, accusé seulement d'impéritie, à l'armée du Rhin, et Bonaparte, qui rongea son frein à l'armée de l'intérieur, reçut le commandement de l'armée d'Italie.

Pendant son passage au bureau topographique, Bonaparte avait rédigé pour

Kellermann, puis pour Schérer, des instructions où il exposait des combinaisons qu'il était seul de taille à exécuter. Carnot connut ces pages étonnantes. Le mariage du jeune général, amoureux comme un collégien, avec l'ancienne maîtresse de Barras, la créole Joséphine de Beauharnais, ne fut pour rien dans sa désignation.

CAMPAGNE D'ITALIE

L'armée d'Italie. — Bonaparte avait vingt-sept ans comme Hoche. Il était alors très maigre, le visage pâle, presque jaune, avec de longs cheveux châtain et plats qui collaient aux tempes, un masque romain, des yeux clairs, gris bleu, au regard aigu, les joues creuses, la bouche fine, avec des dents très blanches, et, dans toute sa chétive personne, une telle allure de commandement qu'au premier coup d'œil, aux premiers ordres jetés d'un ton tranchant, « le mathématicien » « écrasa » ses divisionnaires, de dix ans plus âgés que lui, et « enleva » les soldats¹.

En arrivant à Nice, il trouva l'armée des Alpes réduite à une extrême misère, des uniformes en loques, pas de paye, souvent pas de vivres, pas de chevaux d'artillerie; par contre, des soldats de la première levée de 1791, aguerris par les plus durs combats de montagne, et des généraux qui valaient les hommes, Berthier, Lannes, Sérurier, Augereau, Marmont, Masséna, qui sera « son épée de chevet », « l'enfant chéri de la victoire ».

Il lança aussitôt une proclamation où il n'y avait plus rien du jargon ni de l'âme révolutionnaires : « Soldats, vous êtes mal nourris et presque nus... Je vais vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde, vous y trouverez de grandes villes et de riches provinces, vous y trouverez honneur, gloire et richesses. »

La première campagne d'Italie (10 avril 1796-2 février 1797) est, sans doute, le chef-d'œuvre de l'art militaire.

Deux objectifs principaux : isoler le Piémont, le détacher de la Coalition ; chasser les Autrichiens de tout le nord de l'Italie.

1. « Je me suis senti écrasé » (Augereau à Masséna.) « J'en enlevai les soldats en Italie dès que je me suis présenté. » (Bonaparte à Kellermann.)

Montenotte et Lodi. — Le Piémont fut réduit en moins d'un mois, par cinq coups de foudre ; les Autrichiens battus à Montenotte, Millesimo et Dego, les Sardes à Ceva et Mondovi. « Annibal avait franchi les Alpes, nous les avons tournées. » L'armistice de Cherasco, bientôt converti en paix, livra le Piémont, avec ses places fortes, base d'opérations pour la conquête de la Lombardie.

Une proclamation somptueuse célébra ces succès : « Vous égalez aujourd'hui, par vos services, l'armée de Hollande et du Rhin. Dénués de tout, vous avez suppléé à tout... Mais, soldats, vous n'avez rien fait puisqu'il vous reste à faire. »

Combien modestement ont été annoncés Wattignies, Fleurus, Wissembourg ! Toutes les autres étoiles pâlissent.

La Lombardie ne fut pas moins rapidement conquise. L'ordre de Carnot : « Frappez et frappez vivement ! » arriva après la victoire. Bonaparte a franchi le Pô, presque aussi large que le Rhin, sans équipage de pont, avec des barques ramassées sur le fleuve ; puis l'Adige a été passée au pont de Lodi, sous des feux violents, par une colonne de grenadiers jetée en avant au pas de course.

Entrée à Milan. — A son entrée triomphale à Milan, Bonaparte parut le libérateur de l'Italie, bien qu'il fût acclamé surtout par les bourgeois et les nobles et que le menu peuple des villes, comme celui des campagnes, restât hostile.

Il conquérait l'Italie, ne la libérait point. « Toute l'Italie est à vous », écrit-il au Directoire, et à Marmont : « L'Italie est à nous ». A son insu, en grand classique, il prépara son unité.

En attendant, il vécut sur elle.

Il puisait abondamment dans le répertoire à la mode, dont il recommandait l'emploi à ses lieutenants, les belles formules : « Réveiller le peuple romain engourdi par plusieurs siècles d'esclavage ; les cendres des vainqueurs des Tarquins, etc. », mais ce n'étaient que des mots. Il fit payer aux provinces occupées les frais de la guerre, alimenta



NAPOLEON BONAPARTE
GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE D'ITALIE
1796-1797.

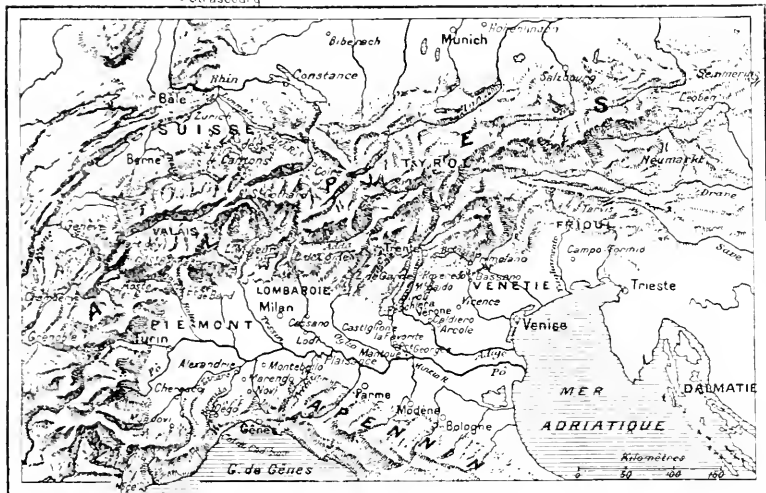
avec des contributions le trésor à sec du Directoire. Chacun de ses traités d'armistice et de paix comporta la cession de tableaux et de statues qu'il envoyait à Paris, comme les consuls envoyaient à Rome les dépouilles de la Grèce.

Prestige de Bonaparte — La rapidité de ses victoires, le théâtre sonore où il les remportait, l'autorité qu'il dégagait, tournèrent sur lui les yeux de l'Europe.

Le Directoire lui ayant ordonné de partager son armée en deux, — laisser la Lombardie à Kellermann et pousser lui-même à Rome et à Naples, — il se refusa à recommencer Charles VIII et offrit sa démission. « L'unité de la pensée militaire », l'unité de commandement, c'est la condition indispensable de la victoire : « une armée n'est rien que par la tête ».

Siège de Mantoue — Bonaparte va

◦ Strasbourg



LE CHAMP DE BATAILLE D'ITALIE

Il entra directement dans la légende. On cria au miracle. Le génie de la guerre, qui semblait avoir éclaté subitement en lui et avoir atteint du premier coup aux sommets, n'était pourtant pas qu'un don du ciel. Il avait étudié dans le détail les campagnes de ses plus illustres prédécesseurs, César, Turenne, Frédéric, et en avait tiré moins un système que des enseignements. — « La connaissance des hautes parties de la guerre ne s'acquiert que par l'étude de l'histoire des guerres et des batailles des grands capitaines et par l'expérience. » — S'il croit à sa fortune, il n'abandonne rien au hasard. Ses manœuvres les plus audacieuses sont raisonnées comme des théorèmes. « On ne fait de grandes choses qu'en se conformant aux règles et aux principes naturels de l'art. » Sa règle maîtresse, c'est que tout, à la guerre, est affaire, d'abord, de bon sens.

connaître maintenant des heures difficiles, mais d'où il sortira encore grand, et, comme il osera l'écrire au Directoire, « le centre de toutes choses ».

Des qu'il se fut consolidé dans le Milanais, où des pilleries excessives et les excitations des moines avaient provoqué une insurrection vite réprimée, il était allé chercher les Autrichiens sur le Mincio ; il les battit au Borghetto et s'établit sur la ligne de l'Adige.

De juin à février la guerre tourna autour de Mantoue.

Le siège de la principale place du Quadrilatère¹ était à peine commencé qu'une nouvelle armée autrichienne, rassemblée dans le Tyrol sous Wurmser, descendit en Lombardie par les deux rives du lac de Garde et menaça de couper nos communications.

1. Les trois autres places du quadrilatère étaient Verone, Legnano et Peschiera.

Castiglione. — Cette campagne d'été, où Bonaparte prit l'habitude de suppléer à l'infériorité du nombre par la rapidité des mouvements et de gagner les batailles « avec les jambes de ses soldats », est en deux actes.

Au premier, il n'hésite pas à lever le siège de Mantoue, concentre rapidement ses troupes, se jette sur les deux colonnes de Wurmser, les bat l'une après l'autre, à Lonato et à Castiglione, et les repousse dans la haute vallée de l'Adige.

Au second, Wurmser, qui a reçu des renforts, a formé le plan de descendre par la Brenta en direction de Vérone. Il tournera ainsi Bonaparte qui se trouve en ce moment sur ses derrières, ayant remonté l'Adige et occupé Trente après le combat de Roveredo. Bonaparte devine la manœuvre, se précipite à la suite de Wurmser, le coupe par le travers de la Brenta, le bat à Bassano et l'oblige à s'enfermer dans Mantoue.

Arcole. — Mais l'Autriche a mis sur pied une troisième armée; Alvinzy, avançant du Frioul sur le Piave et sur la Brenta, écrasera Bonaparte entre lui et Wurmser, sortant de Mantoue.

Bonaparte, avec 36 000 hommes fatigués, minés par les fièvres, contre 60 000 hommes de troupes fraîches, est obligé de céder; il redoute de perdre l'Italie et en avise le Directoire. Puis, tout à coup, il sort de Vérone comme pour se retirer sur Milan, revient brusquement sur l'Adige par une marche de nuit, engage une lutte acharnée dans les marais d'Arcole, s'élançait lui-même, un drapeau à la main, pour en franchir le pont, est repoussé, tombe au marais d'où les soldats l'arrachent avec peine, reprend le combat le lendemain, force les Autrichiens à la retraite et rentre dans Vérone par la porte opposée à celle d'où il est parti (novembre 1796).

Il écrira lui-même que sa grande ambition date d'Arcole où il avait cru tout perdre et avait tout regagné.

Rivoli. — Cependant les Autrichiens, cette fois, n'ont été qu'arrêtés; le vieux Wurmser à Mantoue tient toujours; Alvinzy revient à l'aide (janvier 1797), avec un renfort de 20 000 hommes, la

garnison de Vienne et une levée de Hongrois.

Bonaparte, de Vérone où il est avec le gros de l'armée, reconnaît que l'attaque principale de l'ennemi se dirige sur le plateau de Rivoli, qui domine l'Adige; Joubert y tient difficilement. Manœuvrant sur les lignes intérieures, il lance Masséna avec la 32^e brigade, rallie les troupes rompues et jette l'ennemi en déroute dans les ravins de Monte-Baldo.

Wurmser, qui essaye de déboucher de Mantoue, est arrêté sur les lignes de circonvolution, pendant que Provera, entouré, capitule à la Favorite. Mantoue se rend (2 février).

République cispadane. — Entre temps, il lui avait suffi de quelques démonstrations pour obliger les princes toscans, les républiques de Gênes et de Venise, et le roi de Naples à traiter ou à conclure des armistices; et il avait constitué avec les légations de Bologne et de Ferrare et le duché de Modène la *République cispadane*, où il s'es-saya, en maître, à gouverner.

Après la prise de Mantoue, il entra dans les États pontificaux et poussa jusqu'à trois marches de Rome. Le pape, au traité de Tolentino, ratifia la réunion d'Avignon à la France et reconnut Bologne, Ancône et la Romagne à la Cispadane.

Retraite de Moreau. — Le plan de Carnot, réalisé en Italie avec une telle splendeur qu'on n'en vit plus que l'exécutant, échoua sur l'Océan, où la tempête dispersa l'escadre de Hoche en vue des côtes d'Irlande, et en Allemagne.

Vers le milieu de l'été de 1796, Jourdan et Moreau, ayant passé le Rhin, avaient atteint la Böhème et le haut Danube, mais après de durs combats contre un adversaire digne de se mesurer avec eux, l'archiduc Charles. Fin août, la roue tourna. L'archiduc coupa Jourdan de Moreau, le battit à Wurtzbourg, puis sur la Lahn, où fut tué le plus noble soldat de la République, le jeune Mareeou, « pui champion de la liberté, dont le deuil fut mené par deux armées, la sienne et l'ennemie ».

I. BYRON.



BATAILLE DE RIVOLI

L'état-major salue Bonaparte qui vient de jeter les Autrichiens dans les ravins de Monte-Baldo.
(D'après le tableau de Philippeaux, Versailles)



MOREAU
1757-1825

L'échec de cette glorieuse armée de Sambre-et-Meuse obligea l'armée de Rhin-et-Moselle à évacuer la Bavière.

Moreau, avec Samt-Cyr et Desaix, conduisit alors la fameuse retraite de vingt-six jours, devenue classique. Il traversa la forêt Noire, par le Val d'Enfer, repoussant toutes les attaques, sans laisser derrière lui un homme ni un canon, et il revint sur le Rhin dans l'attitude de la victoire.

Seconde campagne d'Italie. — Au printemps de 1797, Bonaparte brusqua la paix avec l'Autriche, parce que la paix était plus populaire en France que les plus belles victoires, et qu'il ne se souciait pas de partager la gloire d'arriver devant Vienne.

Sa marche par les Alpes rhétiennes, noriques et juliennes qui séparent l'Autriche de l'Italie, parut un défi à la nature; il l'accomplit en un mois (mars 1797).

L'archiduc Charles avait été rappelé du Rhin dans le Frioul pour couvrir Trieste, seul port de la monarchie. Bonaparte le bouscula sur le Tagliamento et le bas Isonzo, pendant que Masséna, courant dans les neiges et la glace, forçait le col de Tarvis, « au-dessus des nuages », et que Joubert, après avoir déblayé le Tyrol, traversait le Fusterthal. Bernadotte occupa Trieste avec quelques cavaliers.

Le 31 mars, Bonaparte, de Klagenfurt, capitale de la Carinthie, écrivit à l'archiduc Charles que, « s'il avait le bonheur de sauver la vie à un seul homme, il en serait plus fier que de toute la vaine gloire des batailles ». Il était le 7 avril à Léoben, petite ville de Styrie, à 20 lieues de Vienne, quand l'Autriche demanda une suspension d'armes.

Préliminaires de Léoben. — L'Autriche, par les préliminaires de Léoben, abandonna deux de ses États héréditaires: la Belgique, déjà réunie à la France, et la Lombardie, destinée à devenir la *Republique cisalpine* par sa réunion avec la Cispadane (18 avril).

PROCONSULAT DE BONAPARTE

STENDHAL fait finir ici « les temps héroïques » de Napoléon. Ce qui finit, c'est tout juste le prologue du cycle.

Au printemps de l'an V, Bonaparte a pris exactement la mesure de sa force. Ce vainqueur de vingt-huit ans n'agit

Bonaparte lui promet, en échange, l'Istrie, la Dalmatie et « la partie de terre ferme de Venise comprise entre l'Osio, le Pié, la mer Adriatique ». C'était le bien d'autrui. Mais il expliqua qu'il était en désaccord avec la République de Venise; il ne tardera pas à lui faire la guerre et imposera l'abandon de ces territoires.

L'Autriche offrait de reconnaître la République; Bonaparte fit effacer l'article: « La République ne veut point être reconnue; elle est comme le soleil sur l'horizon; tant pis pour qui ne veut pas la voir. »

Les armées du Rhin. — La nouvelle de l'accord de Léoben arrêta en pleine course Hoche, qui avait remplacé Jourdan à l'armée de Sambre-et-Meuse, et Moreau. Ils avaient repassé le Rhin, battu les Impériaux à Neuwied et à Altenkirchen; Hoche était aux portes de Francfort, Moreau à l'entrée de la vallée du Haut-Danube, en marche par la forêt Noire, d'où il écrivit à Bonaparte: « Nous n'aurions pas tardé à vous rejoindre. »

Bonaparte n'avait reçu aucun pouvoir pour négocier; il aurait dû attendre l'envoyé du Directoire (Clarke). Carnot l'approuva d'avoir ménagé l'Autriche, les autres directeurs protestèrent qu'il eut pu tirer un parti plus avantageux d'une situation « formidable ».

Occupation de Venise. — Comme au temps des guerres d'Italie, la Seigneurie de Venise avait continué sa politique de bouoyer entre les partis. Mais elle n'était plus que l'ombre d'elle-même.

Bonaparte avait fait collection de prétextes « d'agir hostilement contre cette puissance perdue ». La révolte de Vérone et le massacre de 300 soldats français, le jour même de la signature des préliminaires de Léoben, lui fournirent une raison valable. Il n'eut qu'à paraître sur la lagune pour condamner au suicide la plus ancienne et la plus glorieuse République de la péninsule.

Le Grand Conseil, sous la présidence du dernier doge, décréta l'abolition du gouvernement aristocratique; Venise, aussitôt occupée (17 mai 1797), ne fut plus qu'une pièce d'échange à la disposition du Directoire.

plus comme un général de la République. Il a signifié de son quartier général de Montebello, qu'il n'a pas d'ordres à recevoir, ni de surveillance à subir: « Les commissaires du Directoire n'ont rien à voir dans ma politique. »

Il dit « ma politique », « mon armée », abolit, pour commencer, le langage républicain.

Il confie (à Miot de Melito) : « Je fais ce que je veux. » En effet, il ne fera plus que ce qu'il veut. Maître de l'Italie, il se sent déjà maître de la France. Il parle « en maître. »

Politique de conquête. — Le Directoire ne sortit pas sans hésiter des principes de la Révolution ; même il éprouva quelques scrupules. Promettre la liberté à des peuples dont il faudra peut-être disposer « en faveur de quelques princes d'Allemagne » pour obtenir la ligne du Rhin, serait « aussi odieux qu'immoral » (lettre du 28 octobre 1796).

Bonaparte ne fit, à aucun moment, entrer dans son jeu le droit des peuples ; demi-Italien, il considère que les Italiens ne sont « nullement faits pour la liberté » (lettre du 27 mai 1797).

C'est ainsi qu'il trafiqua de Venise, organisa la République cisalpine comme une province française, et la Ligurie (Gênes) comme la Cisalpine.

Mais l'Italie n'est que la première étape de son ambition.

Il aurait confessé seulement à Sainte-Hélène « sa prétention à la dictature universelle » qu'on pourrait croire qu'il a, sur le tard, unifié, pour la beauté de la chose et pour en imposer à l'histoire, sa prodigieuse carrière. Or, il a découvert son dessein dès son proconsulat de Milan, il l'a rêvé tout haut devant ses compagnons d'armes, et peut-être n'y a-t-il rien de plus extraordinaire dans cette fabuleuse existence.

Vues d'Empire. — Ecoutez-le parler :

« Il n'est qu'au début de la carrière qu'il doit parcourir. » Ce n'est pas « pour faire la grandeur des avocats du Directoire qu'il triomphe en Italie ». Il n'y a « d'éléments de républicanisme » ni en Italie ni en France. Il sera le dictateur de la République.

Il trace les grandes lignes de la constitution de l'Empire. Il annonce le Concordat, la paix avec l'Eglise.

Il a décidé la réunion de l'Italie en un seul royaume gouverné par lui. « La liberté de l'Italie, c'est ma dictature. » — Qu'importe dès lors qu'il abandonne, pour un jour, à l'Autriche Venise et la côte dalmate ? — Il a résolu de dissoudre la Confédération germanique, d'étendre le protectorat de la France « aux petits souverains allemands qui s'attachent tantôt à l'Autriche, tantôt à la Prusse ». —

Qu'importe, dès lors, qu'il propose lui-même aux conférences d'Udine « le maintien du corps germanique » pour quelques jours ? — Il arrachera l'Espagne à ses dégradations. « Concentrons toute notre activité du côté de la marine, et détruisons l'Angleterre. »

« Cela fait, l'Europe est à nos pieds. »

L'Orient. — Et cela, ce n'est encore que l'Empire d'Occident. Or, « l'Europe est une taupinière ; il n'y a jamais eu de grands empires et de grandes révolutions qu'en Orient. Cette petite Europe ne fournit pas assez de gloire ; il faut aller en Orient ; toutes les grandes gloires viennent de là ». »

Et ce n'est pas une boutade ; car, pendant qu'il fait à Bourrienne, à Marmont, à Talleyrand, ces étonnantes confidences, il prépare, penché sur la carte, ses campagnes d'Orient comme il a préparé ses campagnes d'Italie. Il étudie les routes, réclame les ports d'embarquement, de ravitaillement : Ancône qui doit « rester toujours française, parce qu'on va de là, en vingt-quatre heures, en Macédoine et en dix jours à Constantinople » ; les îles Ioniennes « qui nous rendent maîtres de l'Adriatique et du Levant » ; Malte « qui n'a pas de prix pour nous ». »

Déjà, il annonce son grand dessein : la conquête de Constantinople, de l'Egypte, de l'Inde où l'Angleterre sera frappée au cœur.

« Pour contenter son ambition, dit Bossuet, et rendre son nom plus fameux que celui de Bacchus, Alexandre entre dans les Indes. » Le héros qui hante Bonaparte, c'est Alexandre.

Précarité des traités. — De pareils projets impliquent la guerre éternelle ; la guerre sans fin résulte aussi de l'axiome qu'une frontière se défend seulement par des têtes de pont fortifiées, par des bastions avancés. Ce seront d'abord des villes : Kehl, Cassel ; bientôt des pays tout entiers : Piémont, Suisse, Hollande. A chaque paix, une frontière nouvelle à défendre.

Mais il est né de la guerre ; la guerre, c'est son métier, « un besoin personnel ». Il fera la guerre tant qu'il pourra monter à cheval, comme Michel-Ange peindra et sculptera tant qu'il pourra tenir un

2. MIOT DE MELITO, t. I, p. 154 ; lettres à Talleyrand, du 18 octobre 1797 ; conférences d'Udine et de Rastadt.

3. Lettres au Directoire et à Talleyrand, du 15 février, du 26 mai, du 16 août, du 13 septembre 1797 ; Mémoires de BOURRIENNE, de MARMONT, etc.

pinceau et un ébauchoir. L'ambition est plus que son volcan intérieur, c'est sa nature même.

Dès lors, tant de traités qu'il conclura ne sont que des trêves, mais où sa pensée s'accuse avec toujours plus de précision. On y voit transparaître, puis éclater, l'idée carolingienne, gibeline, si contraire à la politique capétienne, qui ne s'étend qu'autant qu'elle peut s'affirmer, et si contraire aussi à la politique de la Convention qui a marqué la limite au fleuve et à la montagne, aux seuils du mirage allemand et du mirage italien.

La guerre sans fin. — Cependant l'ambition de Napoléon, si déraisonnée qu'elle soit, ne sera pas seule responsable de la

guerre éternelle. Une autre cause est peut-être plus profonde, et c'est que les différents États de la Coalition ne se résigneront, à aucun moment, ni à la victoire de la Révolution ni aux frontières « constitutionnelles » de la République. L'Angleterre, surtout, restera irréductible contre « le sauvage projet » français de garder la Belgique et d'avoir le Rhin pour frontière.

Les gouvernements vaincus s'inclineront sous la crainte d'une pire défaite et d'un pire traitement. Mais, toujours, ils guetteront l'occasion de venger l'humiliation de la veille et de ramener la France à ses anciens rois et à ses anciennes limites.

On peut croire qu'une politique modérée et prudente, toujours appuyée d'une très forte armée, eût, avec le temps, affaibli les haines et les jalousies et fait accepter par l'Europe, comme la figure définitive de la France nouvelle, la belle architecture de la Gaule romaine. Seulement la paix, à cette unique et magnifique condition de la ligne du Rhin, c'est la paix de la Convention, ce n'est plus celle de Bonaparte.

Son ambition insatiable ne sera pas la cause des assauts répétés de l'Europe

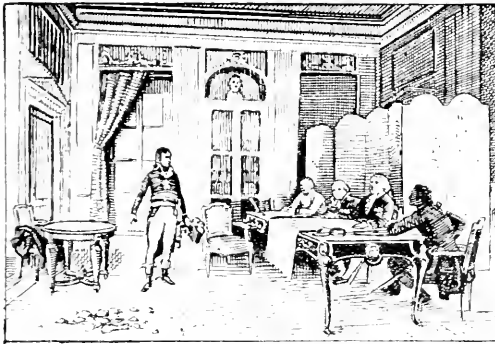
pendant quinze années ; mais elle en sera l'excuse qui mirra par être admise de la France elle-même.

Angleterre, Russie, Prusse, Empire, vont redire à chaque nouveau traité ce que murmurent déjà les plénipotentiaires autrichiens à Udine : « Ce n'est qu'une trêve pleine de prétextes à rupture ».

Campo-Formio. — Les négociations avec l'Autriche, commencées au printemps de 1797, n'aboutirent qu'à l'autonne.

Le Directoire renâcla quelque temps sur la cession de Venise, comme s'il avait pressenti que, du jour où les principes seraient abolis, la dictature serait aux portes. Bonaparte, qui tenait

à sa paix, parce que s'il en laissait à un autre le mérite, « ce bienfait le placerait plus haut dans l'opinion que toutes ses victoires », menaçait sa démission. L'Autriche, dit-il, a reconstitué son armée, un échec laissera derrière l'armée française en re-



LE TRAITÉ DE CAMPO-FORMIO

L'Autriche reconnaît à la France la frontière du Rhin et renonce à la Belgique et à la Lombardie. (D'après le tableau de Guillon.)

traite « dix millions d'hommes d'un peuple foncièrement hostile par l'habitude des siècles ».

Les Autrichiens (le ministre Thugut, l'ambassadeur Cobenzl) réclamèrent, outre Venise, les légations, Mantoue et le Modénois, et refusèrent de céder sur Mayence ; Bonaparte déclara que, s'ils s'entêtaient dans ces prétentions, il ne lui faudrait que quelques jours pour aller à Vienne et, brisant un cabaret de porcelaine, qu'il ferait de même de l'Empire.

Ce double jeu ayant réussi, le traité fut signé à Campo-Formio comme le voulait Bonaparte. L'Autriche eut, en compensation de la Lombardie, tout le territoire vénitien, au delà de l'Adige ; la France retenait les îles Ioniennes. Il fut stipulé qu'au prochain Congrès pour la paix de l'Empire, l'empereur reconnaîtrait à la République la Belgique et la rive gauche en échange de la Bavière jusqu'à l'Inn (17 octobre 1797).

LA CRISE DU DIRECTOIRE

Elections de l'an V. — Pendant que Bonaparte ajoutait à sa gloire militaire le renom, plus utile encore à sa fortune, de pacificateur, le Directoire lui ouvrit la voie des coups d'État.

Aux élections de l'an V pour le renouvellement du tiers des Conseils, la majorité avait passé à l'opposition. Constitutionnels et royalistes reprochaient au Directoire la prolongation de la guerre, le désordre des finances, le maintien des lois répressives contre les prêtres, l'improbité de beaucoup de gouvernants.

Les lois sur le clergé restaient la lourde erreur de la Révolution. Comprimé sous la Terreur, le mouvement religieux reprit après Thermidor. En quelques mois, plus de 30 000 églises rouvrirent.

Les catholiques, comme autrefois les protestants, ne se satisfirent point de la liberté du culte dans des temples fermés. Ils réclamèrent la liberté extérieure, les sonneries de leurs cloches, les croix dans leurs cimetières, la suppression du serment des prêtres, — tout ce qui paraît aujourd'hui de simple bon sens.

Les Conseils prirent des mesures transactionnelles. Les constitutionnels voulaient la liberté pour fortifier la République, les royalistes pour l'empoisonner.

Complots royalistes. — Ils n'étaient aux Cinq-Cents qu'une minorité, mais bruyante et active, prenant le mot d'ordre chez Pichegru. Au dehors, ils eurent leur quartier général au club furieux de Clichy. Les « clichyens » recommencèrent à rebours les Jacobins. La violence de leurs journaux rappela (selon Bonaparte : dépassa) celle de Marat.

Ils crurent bientôt le moment venu de prendre leur revanche de Vendémiaire. Pichegru fit voter la reconstitution de la garde nationale. Les attentats se multiplièrent contre les acquéreurs de biens nationaux. Les émigrés revinrent en foule, furent rejoints à Paris par des chouans (Bourmont, Polignac, Antichamps). Le ministre de la police put dire : « La Vendée est ici. »

Sur ces entretentes, Bonaparte saisit à Venise, et envoya aussitôt au Directoire, les papiers d'un agent royaliste (d'Antraignes) qui prouvaient jusqu'à l'évidence les relations de Pichegru avec Condé et le prétendant. Moreau en trouva d'autres, non moins graves, dans un bougon autrichien, mais les garda pu qu'à fructidor.

Malgré qu'il fût défendu aux soldats de délibérer sous les armes, les armées d'Italie, du Rhin et de Sambre-et-Meuse adressèrent à Paris des protestations contre « les députés du roi » et leurs « complices constitutionnels. » Ces gens « dénigrent les généraux, s'agitent et complotent pendant que les soldats gagnent des batailles. »

Bonaparte écrivit au Directoire : « Si vous avez besoin de force, appelez les armées. »

Coup d'Etat de fructidor. — Deux des directeurs, Carnot, qui s'était rapproché des constitutionnels, et Barthélémy, leur homme¹, eussent voulu procéder par les moyens légaux. Barras, avec Rewbell et La Revellière, trouva l'occasion bonne pour se débarrasser de toute la gênante opposition, royalistes et modérés, par un coup de force.

Le « Triumvirat » songea d'abord à Hoche et l'appela au ministère de la Guerre en même temps que l'ancien évêque d'Autun, Talleyrand, retour de Londres, aux Affaires étrangères. Hoche, qui n'avait pas l'âge légal, donna sa démission. Il fut remplacé par Schérer. Augereau, envoyé à Paris par Bonaparte et nommé commandant de l'armée de l'intérieur, fit le coup.

La preuve de la trahison de Pichegru avait été placardée sur tous les murs. Augereau, « à demi ivre pour se préparer », occupa dans la nuit le Corps législatif, puis, avant midi, arrêta Pichegru avec une centaine de députés et de journalistes, royalistes et républicains, coupables ou importuns, mêlés perfidement sur la même liste (le directeur Barthélémy, le président des Cinq-Cents, l'amiral Villaret-Joyeuse, Camille Jordan, Mathieu Dumas, Portalis, Siméon, Boissy d'Anglas).

Dès le lendemain, les Conseils, décimés et tremblants, les condamnèrent à la déportation, sur le seul rapport d'une commission que présidait Sicys ; ils cassèrent ensuite les élections de 44 départements. Carnot, averti, prit la fuite (18 fructidor, 4 septembre 1797).

Parmi les condamnés, les uns furent gardés à l'île d'Oleron ; les autres transportés à Cayenne, où plusieurs moururent du terrible climat, « la guillotine sèche ».

Mort de Hoche. — Bonaparte, bien qu'il y eût poussé, mit peu d'empressement à féliciter le Directoire pour cette première intervention des soldats dans

1. Élu directeur à la place de Letourneur.

les affaires de la République. Moreau fut privé de son commandement à cause de ses révélations tardives.

Hoche avait préparé sa fuite pour le cas où Pichegru, qui le détestait, l'eût emporté.

Les deux armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse furent à peine réunies sous son commandement qu'un mal mystérieux l'enleva à vingt-neuf ans. Toute l'armée le pleura et le Directoire lui fit des funérailles magnifiques.

Ce grand chef, le premier après Bonaparte, généreux autant que ferme, laissait une réputation sans tache; un vaste avenir s'ouvrait devant lui; on a souvent agité la question si son ambition serait restée républicaine.

Conséquence du coup d'Etat. — La politique était devenue si trouble dans ces temps où la France brillait au dehors du plus vif éclat que la laide opération de fructidor fut indistinctement applaudie aux armées, au salon de Mme de Staël, quartier général du régime parlementaire, et dans les dernières jacobinières qui avaient fourni l'escorte d'Augereau (Santerre, Rossignol, Fournier l'Américain, Pache).

Les lois et les principes sous les pieds des soldats, quelques-uns des meilleurs serveurs de l'Etat déportés ou proscrits, cela parut une victoire de la République. C'était, à la vérité, l'écrasement pour longtemps des complots royalistes. Ce fut, surtout, le lit fait de la dictature militaire.

Bonaparte à Rastadt. — La Cisalpine organisée, Bonaparte traversa l'Italie en triomphateur, puis s'arrêta quelques jours à Rastadt, où commençaient à arriver les plénipotentiaires du Congrès. Il y prit son premier contact avec les Allemands, en eut mauvaise opinion.

Ne se sentant pas vaincue, l'Autriche manœuvrait déjà avec les princes de l'Empire pour sauver la rive gauche.

Ni le Directoire ne se souciait de charger Bonaparte d'une négociation ou il eût fait du Rhin sa chose, ni lui d'un échec possible.

« **La rue de la Victoire.** » — A Paris, où il descendit dans son petit hôtel de la rue Chantierne, qu'on appela désormais la *rue de la Victoire*, il eut l'art de paraître modeste et simple. Le Directoire (reconstitué avec Merlin de Douai et François de Neufchâteau) lui fit un accueil royal.

Répondant à Talleyrand, qui semblait redouter seulement que le héros s'en-

fermât « dans une glorieuse retraite », il lança le mot qu'il fallait, qui porta loin : « Lorsque le bonheur du peuple français sera assis sur de meilleures lois organiques, l'Europe entière deviendra libre. »

Voilà la promesse de César. Quand le pays sera las des brouillons, des corrompus et des parleurs, quand « la poire sera mûre », il finira, lui, la Révolution.

Il avait recommandé aux Cisalpins en les quittant : « Ce n'est pas assez de ne rien faire contre la religion, il faut encore ne donner aucun sujet d'inquiétude aux consciences les plus timorées. » Henri IV n'eût pas mieux dit.

Elu d'acclamation par l'Académie des sciences à la place vacante par suite de la proscription de Carnot, il déclara que « les seules vraies conquêtes sont celles qu'on fait sur l'ignorance ». Condorcet n'eût pas mieux dit.

Armée d'Angleterre. — A l'été de 1797, l'Angleterre est seule restée belligérante; depuis la mort de Catherine, la Russie s'est comme retirée de la coalition.

Il y avait, après cinq ans de guerre, une profonde lassitude parmi les peuples; jusqu'à la flotte anglaise qui s'était mutilée et avait arboré le drapeau rouge. Cependant les gouvernements ne s'étaient pas encore résignés à la paix, — il faut entendre par là : aux frontières constitutionnelles, à la seule paix que le gouvernement de la République acceptait de considérer, — et, comme ils ne s'y étaient pas résignés à temps, de plus vastes ambitions étaient venues aux armées, aux partis et au Directoire.

La guerre continua ainsi à fumer sous les traités; celui avec l'Autriche ne sera qu'une suspension d'armes de dix-huit mois.

Les ouvertures que fit le cabinet anglais après Campo-Formio paraissent avoir été sincères; pourtant Canning dit que, si les conversations de Lille avaient abouti, ce n'eût été qu'une trêve.

L'Angleterre cherchant à renouer la coalition, le Directoire résolut de pousser la guerre à outrance contre l'ennemi séculaire.

Barras, en recevant Bonaparte, l'avait pressé de préparer « une conquête que la grande nation devait à sa dignité outragée ». Hoche a échoué dans son projet de porter la guerre en Irlande; Bonaparte, nommé général en chef de l'armée d'Angleterre, attaquera directement « Carthage ».

EXPÉDITION D'ÉGYPTE

BONAPARTE suivait depuis longtemps¹ un autre dessein qui étonnerait bien davantage les hommes et qui était marqué au sceau de son génie, à la fois politique et poétique, et c'était, au lieu de combattre l'Angleterre dans les brouillards de son île, de la chercher aux pays classiques et fabuleux du soleil, en Egypte et en Syrie, et, peut-être, jusqu'à Constantinople, ou même aux Indes, pour la ruiner dans son commerce et ses colonies.

Ainsi la prendra-t-il par surprise, dans des pays dont les noms seuls sont évocateurs de gloire, où l'on ne verra que lui en pleine lumière, et loin de la surveillance du gouvernement. Comme il y tiendra en haleine la renommée et comme il en reviendra encore plus grand !

Politique orientale de Talleyrand. — Bonaparte eut beaucoup de peine à faire accueillir par le Directoire « son projet d'une course victorieuse sur les traces d'Alexandre² ».

Il dut feindre d'abord d'accepter le commandement des flottes destinées à attaquer l'Angleterre chez elle et inspecta les côtes de la Manche et de l'Océan comme pour préparer l'entreprise. En réalité, il s'appliqua à recueillir des arguments contre cette opération, « la plus difficile que l'on puisse faire³ », mais qu'il se réservait d'ailleurs de reprendre à son heure.

Talleyrand, qui avait lié partie avec lui, ne l'appuya pas seulement pour lui complaire.

Le ministre des Affaires étrangères appartenait à l'école de Colbert : la France est assez grande sur le continent ; son avenir est dans les pays d'outre-mer, aux colonies, dans l'Afrique du Nord, aux pays barbaresques, ou, selon le

projet de Leibnitz que Louis XIV avait repoussé, en Egypte.

Dès septembre 1797, Talleyrand avait écrit à Bonaparte : « Vos idées par rapport à l'Égypte sont grandes et l'utilité doit en être sentie ».

Bientôt les savants et les gens de lettres se déclarèrent pour une entreprise « destinée à procurer un trésor aux sciences et à éclairer le monde », et, aussi, « à couper l'isthme de Suez », à libérer les Grecs et les chrétiens d'Orient.



TALLEYRAND
1754-1838
(D'après Prudhon,
Carnavalet)

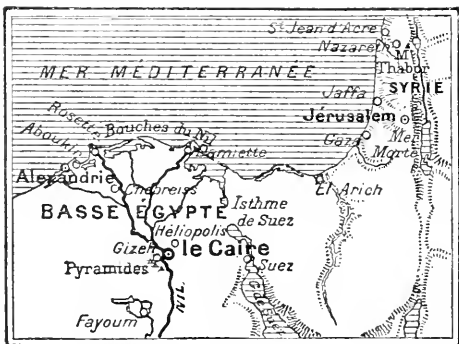
Le Directoire fut convaincu moins par Bonaparte que par Talleyrand.

S'appuyant d'un mémoire du consul Magallon, « un nouveau Duplex », Talleyrand expliqua qu'en Egypte, la République ne ferait pas la guerre à la Porte, mais aux Mamelouks,

qui n'étaient que des rebelles à la solde de l'Angleterre. L'Égypte conquise, devenue une province de la République française comme elle l'avait été de la République romaine, Bonaparte marchera sur Constantinople, unira sa flotte à celle des Turcs et les aidera à reconquérir la Crimée, « juste vengeance de l'hostilité vraiment insensée des Russes ».

Départ de Bonaparte. — Ces fausses prévisions firent adopter le projet (avril 1798).

Le mois suivant, Bonaparte, général en chef « de l'aile gauche de l'armée d'Angleterre », partit de Toulon avec une flotte de 400 voiles. Il emmenait 40 000 hommes des meilleures troupes d'Italie, qui s'embarquèrent « avec une gaieté surnaturelle », ses anciens lieutenants, Murat, Lannes, Berthier, Junot, Marmont, l'élite de l'armée du Rhin, Kléber, Davoust, Desaix, les amiraux Brueys, Villeneuve, Decrès et une pléiade



CAMPAGNE D'ÉGYPTE ET DE SYRIE

1. Confidences à Bourrienne, pendant son

2. A. F. Esserand.

3. Mémoires de Lucien Bonaparte.

4. Lettre au Directoire et à Marmont.

de savants, Monge, Fourier, Berthollet, Larrey, Geoffroy Saint-Hilaire (10 mai).

Campagne d'Égypte. — Une telle entreprise, le second poème du cycle napoléonien, ne se juge pas d'après ses résultats immédiats, mais par tout l'avenir qui en sortira.

Dans le bassin oriental de la Méditerranée, la France vit encore sur les Croisades et sur l'expédition d'Égypte.

Malte et Alexandrie. — En route, on mit d'abord la main sur l'île de Malte où les chevaliers ne firent qu'un simulacre de résistance.

L'escadre anglaise battait la Méditerranée, cherchant le convoi français, dont la formation n'avait pu être tenue secrète. Nelson, ne l'ayant pas trouvé devant

Alexandrie, vola vers les Dardanelles. Le surlendemain (1^{er} juillet 1798), Bonaparte débarqua, après une navigation d'un mois et demi, à l'anse du Marabout, et, le jour d'après, occupa Alexandrie.

L'Égypte, aux mains des Mamelouks,

était alors une véritable féodalité. Bonaparte fit appel aux indigènes contre « la race impie des beys ». S'adaptant avec la même facilité le style imagé des Arabes que le style robuste des Romains, il multiplia les proclamations : « Y a-t-il une belle terre ? une belle maison ? Cela appartient aux mamelouks. Si l'Égypte est une ferme, qu'ils montrent le bail que Dieu leur en a fait. »

Il prescrivit à l'armée de respecter les croyances des musulmans : « Agissez avec eux comme nous avons agi avec les juifs, avec les Italiens. »

Bataille des Pyramides. — La marche vers le Caire, à travers le désert, sous le

soleil de juillet, fut rude. Les soldats grognaient. Leur joie fut grande quand ils virent le Nil. Les Mamelouks firent entoncés à Chébreiss, puis à Embabel, aux bords du glorieux fleuve, d'où l'on aperçoit les Pyramides.

Bonaparte, galopant devant les rangs des soldats, leur montra les énormes tombeaux des rois Pharaons : « Songez que, du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplent ! » Il donna leur nom à sa victoire, ce qui sonnait autrement qu'Hondschoote ou Altenkirchen.

Personne n'a mieux connu l'esthétique de la guerre : elle faisait partie de son génie et contribua fort à sa gloire.

Aussitôt établi au Caire, il procéda à l'organisation de la Basse-Égypte, comme il avait fait pour la Lombardie, tandis que Desaix soumettait la Moyenne et se disposait à remonter vers les Cataractes. Les savants fondèrent « l'Institut d'Égypte ».

Bataille d'Aboukir. — Cependant Nel-

son, après avoir vainement cherché la flotte française dans l'Archipel et dans l'Adriatique, apprit qu'elle était dans la rade d'Aboukir. Il s'y porta aussitôt avec cette promptitude d'audace que les Anglais ont appelée « l'esprit nelsonien », surprit nos vaisseaux à l'ancre et, dans un terrible combat de quinze heures, où Bruëys fut tué à son banc de quart, les détruisit tous, sauf quatre que Villeneuve emmena à Malte.

Ce désastre ruinait le merveilleux projet. Bonaparte comprit et dissimula : « Ceci nous obligera à faire de plus grandes choses que nous n'en voulions faire. » Réponse de Kléber : « Je prépare



BATAILLE DES PYRAMIDES

Bonaparte harangua ses soldats en ces termes : « Songez que du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplent. » (D'après Gros, Versailles.)

mes facultés. » Une révolte du Caire fut durement réprimée.

L'entreprise d'Egypte qui, dans la pensée de Bonaparte et de Talleyrand, devait nous concilier les Turcs, les décida, au contraire, à partir en guerre.

Expédition de Syrie. — L'expédition de Syrie, sans la flotte pour appuyer sur les côtes le mouvement de l'armée, devenait une gageure. Bonaparte, que les Arabes appelaient le *Sultan de feu* et qui avait coutume de dire qu'« impossible n'est pas un mot français », risqua le coup avec quatre divisions d'infanterie, une de cavalerie et le régiment des dromadaires qu'il avait créé pour donner la chasse aux Arabes (février 1799).

Les débuts furent heureux. La prise d'El-Arish, de Gaza et de Jaffa (où il fit passer tous les prisonniers au fil de l'épée, ne pouvant pas les renvoyer en Egypte, et où l'armée contracta les germes de la peste), le mena devant Saint-Jean d'Acre, l'ancienne Ptolémaïs et la dernière place qui lui barrât le chemin de la Syrie.

Saint Jean d'Acre. — Mais Acre

résista à tous les assauts, fortifiée comme elle l'était selon les règles de l'art nouveau, ravitaillée par la mer que tenaient les Anglais et défendue à outrance par le pacha Djeddar (*le Boucher*), le commodore Sidney Smith et un ancien camarade de Bonaparte à l'École militaire, l'émigré

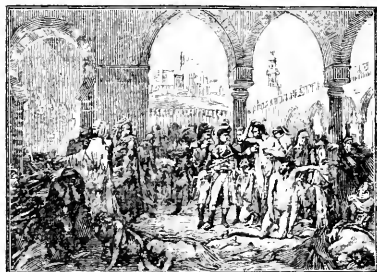
Phéippeaux, qui avait fait échapper récemment le commodore de la prison du Temple.

La destruction d'une armée turque de secours à la bataille du Mont Thabor, près de Nazareth, ne découragea pas la garnison d'Acre. Bonaparte, sans artillerie et sur l'avis qu'une nouvelle insurrection avait éclaté en Egypte, dut lever

le siège après deux mois « où il avait attaqué à la turque une place défendue par des moyens européens ¹ » (mai 1799).

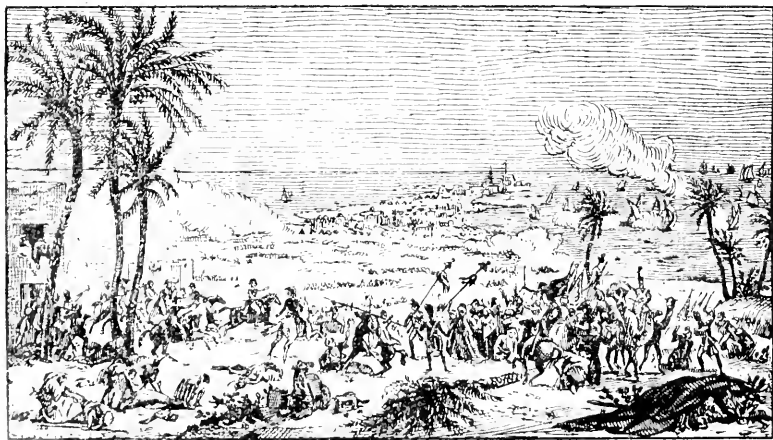
C'était, cette fois, l'effondrement de son rêve oriental. Par la suite, au comble de la fortune, empereur et roi et maître de l'Europe, il ne parla jamais sans anertume de « cette bicoque », ce « grain de sable », cet homme (Smith) « qui lui avaient fait manquer sa destinée ».

1. Selon le mot de Kléber.



BONAPARTE VISITANT LES PESTIFÉRÉS DE JAFFA, PAR GROS.

(Musée du Louvre.)



BATAILLE D'ABOUKIR

Bonaparte détruit l'armée turque en face de la rade où Nelson a détruit sa flotte (D'après Lapérouse, l'Écaille)

Retour en Egypte. — La cruelle retraite de Syrie a été comparée à celle de Russie : « la chaleur et la peste tirent la place du froid et des cosaques ». Sauf pour les escadrons d'arrière-garde, Bonaparte fit mettre toute la cavalerie à pied afin de réserver les chevaux au transport des malades et des blessés.

L'histoire des pestiférés de Jaffa dont le médecin Desgenettes se serait inoculé le virus, pour ranimer la confiance, et que Bonaparte lui aurait ordonné d'empoisonner pour qu'ils ne tombent pas vivants aux mains des Turcs, est controuvée.

A son retour en Egypte, il lui fallut étouffer l'insurrection du Delta, puis faire tête à une nouvelle armée turque, débarquée à Aboukir. Il la mit en pièces.

LA FIN DU DIRECTOIRE

Conquêtes de l'an VI (1798). — L'erreur initiale du Directoire dans l'affaire d'Egypte, ce fut de l'avoir entreprise en même temps qu'il provoquait l'Europe par de nouvelles conquêtes.

C'était faire le jeu de l'Angleterre, unique pour sa route de l'Inde et qui cherchait à renouer une coalition.

Les républiques vassales. — Talleyrand avait habilement manœuvré à Rastadt quand, las des demandes excessives de compensation de l'Autriche, il lui tourna le dos et, contre toutes sortes d'indemnités sur la rive droite, obtint de la Prusse, des princes allemands et des députés de la Diète, la promesse formelle de la rive gauche (mars 1798) ; surtout, le don libre et joyeux que fit d'elle-même la République de Mulhouse ne laissait place à aucune objection (janvier 1798).

Mais cette politique se doubla d'une autre, de coups d'État provoqués et de conquêtes en pleine paix, qui rappelaient les pires violences de Louis XIV. Le pape fut chassé du Vatican et la République romaine proclamée au Capitole. — parce que la populace avait assassiné le général Duphot et bien que Pie VI eut aussitôt adressé des excuses ; — Gènes fut annexée, à cause de son port et de ses richesses, et une constitution unitaire imposée à la Suisse, accrue du pays des Grisons, — parce que les Vaudois étaient en querelle avec les aristocrates de Berne ; — la République batave et la République cisalpine furent « fructidorisées », — parce que le gouvernement de La Haye hésitait à mettre sa flotte, et celui de Milan ses troupes à la disposition du Directoire.

Bonaparte devenu Napoléon, n'aura qu'à installer ses frères, en qualité de rois,

Kléber, l'embrassant le soir de la bataille, s'écria : « Vous êtes grand comme le monde. »

Départ de Bonaparte. — Le mois suivant, comme il avait recommencé à rêver des Indes et déjà avait annoncé sa venue au chef de la grande révolte, Tippto-Saib, alors aux prises avec Wellesley, — le frère du futur Wellington, — l'amiral anglais lui fit parvenir un paquet de journaux de France. Il y apprit les défaites que la République avait essayées en son absence.

Son parti fut vite pris. Laisant le commandement de l'armée à Kléber, il s'embarqua avec Berthier, Lannes, Murat, Berthollet et Monge (27 août 1799). Il passa entre les vaisseaux anglais et arriva le 9 octobre à Tréguis.

dans chacun des États qui font cette cécité de Républiques vassales, pour recommencer Charlemagne.

La Révolution étant à elle-même sa religion, l'esprit de prosélytisme d'un grand nombre de « patriotes » s'expliquait, sans en être justifié. Les victoires des armées républicaines, la conquête de la Belgique et du Rhin, des pompes à *la romaine*, comme l'entrée triomphale à Paris des chefs-d'œuvre de l'Italie ramassés par Bonaparte, avaient exalté jusqu'à l'insolence la confiance de la nation dans sa force.

La conquête « fiscale ». — Pour le Directoire, il avait besoin de la guerre, afin de s'affranchir des soldats en les éloignant et pour remplir ses caisses.

La réduction de la dette publique à un tiers consolidé, seul payable en argent, les deux autres payables en mandats territoriaux sans valeur, atteignit gravement le crédit. Sans les trésors de Berne, de La Haye et de Rome, il eut été impossible de subvenir aux frais de l'expédition en Egypte et d'alimenter les arsenaux.

C'était de la conquête fiscale.

Seconde coalition. — Le désastre naval d'Aboukir, qui donnait à l'Angleterre la maîtrise de la Méditerranée ; celui de l'expédition d'Irlande où Humbert fut réduit à capituler ; des révoltes répétées à Rome, en Lombardie, en Belgique où la conscription et la persécution religieuse soulevèrent une chonamerie flamande ; l'échec de Sieyès à Berlin ou le nouveau roi, Frédéric-Guillaume II, et la reine Louise repoussèrent les ouvertures

1. La Transfiguration de Raphaël, le *Laocoon*, l'*Apollon* du Belvédère.

de la *République conquérante* en vue d'une alliance; l'entrée en guerre de la Turquie, auraient dû donner à réfléchir au Directoire.

Au contraire, il s'obstina dans sa politique brutale, chassa le roi de Sardaigne, annexa le Piémont, emprisonna le pape, prétendit arbitrer le partage des biens ecclésiastiques entre les princes allemands, refusa, une fois nanti du Rhin, des compensations italiennes à l'Autriche, lui offrit « des provinces turques ».

Quand un autre Hoche, Championnet, après avoir dispersé en trois jours l'armée napolitaine et chassé jusqu'en Sicile la reine Marie-Caroline, acclama la « République parthénopeenne » et s'efforça de mettre le nouveau régime à l'abri des vexations et des voleries, le Directoire le révoqua, le jeta en prison et le remplaça par un général pillard.

Avant la fin de l'année, l'Angleterre noua la seconde coalition avec la Russie, résolue cette fois à envoyer des troupes en Occident, l'Autriche et la Turquie (décembre 1798).

Guet-apens de Rastadt. — Au printemps de 1799, les Russes débouchaient déjà en Allemagne et les Autrichiens avaient commencé, avec avantage, les hostilités; Jourdan fut rejeté sur le Rhin et Schérer sur le Mincio, puis sur l'Adda. Cependant les plénipotentiaires de la République continuaient à délibérer, à Rastadt, avec ceux de l'Empire qui n'avait pas adhéré à la Coalition.

Comme les Autrichiens s'irritaient que les agents du Directoire fussent tolérés sur le territoire de l'Empire, les plénipotentiaires quittèrent Rastadt. Ils n'étaient pas sortis de la ville qu'une troupe de hussards fondit sur eux, massacra Bonnier et Roberjat et laissa pour mort Jean de Bry (28 avril 1799).

L'archiduc Charles, étranger au crime, le désavoua et le couvrit. Les assassins, bien que connus, ne furent pas punis.

Perte de l'Italie. — La campagne de 1799, mal engagée, continua par des défaites.

Les coalisés, avec l'avantage du nombre (pres de 400 000 hommes contre 150 000), attaquèrent sur tous les points la longue frontière, du Zuydersée au golfe de Naples. Masséna, seul, tint bon, à la tête des armées du Rhin et de Suisse, en avant de Zurich, ferme comme le rocher.

Le gros effort fut, d'abord, en Italie ou Souvaroff, vainqueur des Turcs et des Polonais, qu'on appelait « l'Invincible », rejoignit les Autrichiens et prit le com-

mandement des deux armées. La défaite de Moreau, à Cassano, lui livra la Lombardie; celle de Macdonald à la Turbie nous enleva, sauf le Piémont, le reste de l'Italie.

Joubert, appelé alors au commandement en chef, aurait voulu, tout ardent qu'il fût, se borner à la défensive. Souvaroff l'obligea à livrer bataille à Novi. Comme Joubert s'était porté aux premières lignes, une balle le frappa au cœur.

Moreau, qui avait accepté de servir sous lui, sauva péniblement l'armée. Avec Championnet, il réussit à garder Gènes et la ligne de l'Apennin (août 1799).

En septembre, 40 000 Anglo-Russes, sous le commandement du duc d'York, débarquèrent en Helder et rejetèrent Brune sur Amsterdam. Les matelots hollandais, révoltés, rendirent le Texel.

Coups d'Etat de floréal et de prairial. — Ces défaites répétées, et la République, à nouveau, menacée sur toutes ses frontières, achevèrent de discréditer le Directoire.

L'année d'avant, il avait recommencé en floréal l'opération de fructidor; les démocrates avancés ayant eu la majorité aux élections, il fit casser, avec l'appui des Conseils, 60 élections de « Montagnards ».

Les élections de l'an VII (1799), à l'heure des grandes défaites, furent encore plus hostiles au Directoire, mais, cette fois, le coup vint des Conseils. Le 28 prairial (16 juin), ils se déclarèrent en permanence. Treillard, La Revellière et Merlin furent poussés par les « patriotes » hors du Directoire, déclarés déchus ou contraints à démissionner.

Sieyès, élu pendant sa mission de Berlin, avait monté le coup. Barras, acheté déjà par Louis XVIII, tout à fait usé et méprisé, se mit à la remorque de Sieyès.

Les trois nouveaux directeurs, Gohier, Roger-Ducos, le général Moulin, étaient des hommes obscurs. Bernadotte fut nommé à la Guerre, Cambacérès à la Justice, Reinhard aux Affaires étrangères en remplacement de Talleyrand (30 prairial), Fouché à la Police, après le désastre de Novi.

Gouvernement de Sieyès. — Les « patriotes », les Jacobins reconstitués au Club du Manège et leur journal des *Hommes libres* (bientôt surnommé journal des *Tigres*) proposèrent les remèdes de 1793. C'était l'avis de plusieurs généraux, Jourdan, Augereau.

On décréta seulement des mesures fiscales et pénales qui furent pires que le

mal : emprunt forcé et progressif de 100 millions, loi des otages contre les parents des émigrés et des Vendéens suspects de participer aux troubles du Midi et de l'Ouest.

Sieyès, après s'être servi des néo-Jacobins, se retourna contre eux. Il dit à Fouché : « Il ne faut plus de bavards, il faut une tête — la sienne — et un bras. »

Il fit des avances à Joubert, puis à Moreau.

Victoire de Zurich — Pendant les six semaines que Bonaparte a été en mer

(22 août-8 octobre), la France était de nouveau sauvée et, comme elle fait toujours, parce qu'elle n'est jamais plus elle-même que dans la mauvaise fortune.

On a vu, au début de la campagne, Masséna tenir seuls Suisse.

Solidement retranché, il y formait comme un saillant entre les Allemands et les Russes. Une fausse

manœuvre des alliés, appelant Souvaroff en Suisse pour que l'archiduc pût se porter contre Mayence, lui inspira l'une des plus belles opérations dont l'histoire de la guerre fasse mention¹.

Se jetant d'abord sur Korsakoff privé de l'archiduc, puis sur Souvaroff venu par le Gothard, il les mit en déroute sur le plateau de Zurich (25-26 septembre).

Souvaroff se replia sur la Bavière ; l'empereur Paul, mécontent des Autrichiens, quitta la coalition.

Brune, dans le même temps, divisa les Anglais et les Russes, les battit à Bergen et à Castricun, et força le duc d'York à évacuer la Hollande.

Du coup, l'archiduc, sur le Rhin, se mit en retraite.

Retour de Bonaparte. — Ainsi, au même moment où Bonaparte va demander compte au Directoire « de cette France

qu'il avait rendue si brillante » et « de ses victoires changées en revers », la victoire est revenue. Cependant la France ne veut devoir son salut qu'à son héros.

Ce ne fut point pour la « multiple » bataille de Zurich que les Conseils, un mois avant Brumaire, se levèrent aux cris de « Vive la République ! », mais pour la nouvelle du débarquement de Bonaparte à Fréjus.

Le Directoire l'avait invité à revenir, non pas seul, par évasion, mais avec son armée. Bernadotte eut voulu le faire

arrêter, mais pour un prétexte ridicule : parce qu'il s'était fait dispenser de la quarantaine. Le Directoire en délibéra, trouva plus sage de rejoindre l'enthousiasme populaire.

De Fréjus à Paris, pendant sept jours (9-16 octobre), Bonaparte traversa des foules délirantes. Les

cloches sonnaient ; des feux s'allumaient la nuit sur les collines. Le vieux républicain Baudin (des Ardennes), en apprenant le retour du sauveur, mourut de joie.

Préparatifs du coup d'Etat. — La dictature était le terme logique de la Révolution épuisée qui avait tué d'abord ses hommes, sous la Terreur, puis ses principes, sous le Directoire.

Ce qui étonne, c'est que, faute de quelques heures de patience, Bonaparte ait violemment, pris de force la République qu'il abandonnait.

Il avait dit à ses officiers, en s'embarquant : « Nous allons chasser les avocats. » A son arrivée à Paris, il parut enclin à respecter la légalité. Il eût voulu se faire nommer au Directoire.

Si-yès, rallié de la vingtième heure, d'autant plus âpre, poussa au coup



BATAILLE DE ZURICH

Masséna, se jetant sur Korsakoff, puis sur Souvaroff, les met en déroute sur le plateau de Zurich.

(D'après Bouchot, Versailles.)

d'Etat, peut-être afin que le fossé fut plus large entre la Constitution de l'an III, qui n'était pas son œuvre et craquait de toutes parts, et celle de l'an VIII qu'il portait dans son cerveau.

Nombre de députés — ceux qu'on appela par la suite les « brumairiens », — furent les premiers à s'empresser à l'hôtel de la rue de la Victoire: vinrent ensuite les intellectuels, les confrères de l'Institut, Volney, Laplace, Chénier, David, et les banquiers.

DIX-HUIT BRUMAIRE

Dissolution du Directoire. — Le 18, au matin, pendant que Paris se remplis-

saient de cavalerie, le Conseil des Anciens, convoqué dans la nuit, vota sans débat un décret qui transférait les Conseils à Saint-Cloud, sous prétexte d'une conspiration d'anarchistes, et la nomination de Bonaparte au commandement en chef de la 17^e division (Seine et Seine-et-Oise).

Bonaparte, suivi de son état-major, se presenta à la barre des Anciens, espéra le serment à la Constitution: « Nous voulons la République; nous la voulons fondée sur la vraie liberté, sur la liberté civile, sur la représentation nationale. Nous l'avons, je le jure... » Puis, il monta à cheval, passa la revue des troupes et rentra chez lui, acclamé sur tout son parcours.

Pendant ce temps, le Directoire disparaissait. Sieyès et Ducos donnèrent « librement » leur démission; Barras était au bain quand il apprit le coup; Talleyrand lui apporta, avec une lettre de change, sa démission à signer.

Moreau accepta de garder sous clef, au Luxembourg, Gohier et Moulin.

Aux Cinq-Cents, Lucien Bonaparte, qui présidait, donna simplement lecture des décrets. Les députés s'en allèrent en discourant.

Fouché, avec l'expérience de tant

Les plus réservés furent les généraux, qu'ils fussent républicains, à demi royalistes ou seulement jaloux: Jourdan, Angereau, Moreau, Macdonald, Bernadotte.

Le plan fut arrêté entre Bonaparte et Sieyès, le 15 brumaire, l'entreprise fixée au 18 (9 novembre); le secret fut bien gardé pendant ces trois jours où les conjurés rédigeaient proclamations, décrets, commentaires de journaux.

d'autres journées, suspendit les douze municipalités, points possibles de ralliement.



COUP D'ÉTAT DE 18 BRUMAIRE

A la tête de quelques grenadiers, Bonaparte entre au Conseil des Cinq-Cents. Il est acclamé par une tempête de cris: « Hors la loi! à bas la tyrannie! » (D'après Bouchet, *L'œuvre*.)

Dix-neuf brumaire. — Les Conseils se réunirent le lendemain à Saint-Cloud, les Anciens dans la galerie de Mars, les Cinq-Cents dans l'Orangerie, entourés d'une troupe nombreuse aux ordres de Bonaparte. Toute une brillante compagnie était venue de Paris pour assister à « la fin » de la Révolution.

Sieyès avait préparé les décrets à faire voter par les Anciens, puis par les Cinq-Cents. Ces décrets suspendaient les Conseils, nom-

maient trois consuls: Bonaparte, Ducos et lui, et une commission pour élaborer une autre Constitution (la sienne). On ne fut pas sorti de la légalité.

Les Anciens demandèrent à être renseignés sur le complot qui avait motivé les décrets de la veille. Bonaparte balbutia un discours appris: qu'« ils étaient sur un volcan », qu'« il n'était ni César ni Cromwell », que « le dieu de la guerre et le dieu de la fortune l'accompagnaient », que la Constitution de l'an III, « violée en fructidor, en floréal, en prairial », n'existait plus.

L'Orangerie de Saint-Cloud. — A la tête de quelques grenadiers, — non pas d'Arcole ou de Rivoli, mais du Corps législatif, c'est-à-dire de gardes-nationales, — il se rendit ensuite aux Cinq-

Cents, toujours présidés par Lucien.

Drapés dans leurs toges rouges, — costume officiel des séances, — ils venaient de décider que chacun d'eux allait prêter de nouveau serment à la Constitution. Bonaparte fut accueilli par une tempête de cris : « Hors la loi, à bas la dictature », et bousculé. « Est-ce donc pour cela, lui cria Destieu, que tu as vaincu?... »

Les grenadiers d'escorte le prirent à bras-le-corps, l'enlevèrent, très pale.

Comme les conventionnels en Thermidor, les députés réclamèrent la mise hors la loi. Si énermée que fût la loi, la formule restait redoutable.

Lucien plaïda pour son frère au milieu du tumulte. Il n'avait que vingt-quatre ans, fit preuve de beaucoup de sang-froid, se montra grand acteur, jeta ses insignes de président sur la tribune.

Bonaparte s'était presque évanoui. Sieyès en avait vu bien d'autres. Il eût préféré de rester dans le droit, mais ne répugnait pas plus à l'emploi de la force que tous les autres révolutionnaires des dix dernières années. Il dit au général : « Ils vous mettent hors la loi, mettez-les-y vous-même. »

Bonaparte et Lucien montèrent tous deux à cheval, haranguèrent les soldats ; Lucien jura « de percer le sein de son

propre frère s'il portait jamais atteinte à la liberté ». Ils qualifièrent les députés de « représentants à stylet », — d'où, le soir même, la version « de vingt assassins qui se seraient précipités sur lui, cherchant sa poitrine ».

Murat et Leclerc (les deux futurs beaux-frères) prirent alors la tête de la colonne des grenadiers ; les tambours battirent furieusement, comme ceux de Santeire, pour couvrir les protestations.

Vite et laudement. La porte entonnée, Murat cria : « Citoyens, vous êtes dessous ! » Les représentants s'enfuirent par les portes-fenêtres, jetant leurs toges et leurs toques rouges.

Les décrets de Sieyès. — A la nuit, les Anciens et trente membres des Cinq-Cents, s'intitulant la majorité du Conseil, votèrent les décrets de Sieyès et *trudisèrent* environ 60 représentants. Les trois consuls prêtèrent serment. L'Orangerie avait été envahie par une cohue de curieux et de curieuses, « interlope début du plus grand gouvernement qu'aît connu la France ».

Lucien fit une phrase de *Conclones* : « Entendez le cri sublime de la postérité. Si la liberté naquit dans le jeu de Paume de Versailles, elle fut consolidée dans l'Orangerie de Saint-Cloud. »

Cela ne parut ni ridicule ni énorme.

LE CONSULAT

O n'avait eu tant de journées qu'une de plus n'était pas pour donner du scandale ; et Brumaire fut populaire, parce qu'il mettait au pouvoir, à la place d'un gouvernement méprisé, le héros. De son génie, on attendait tout, et, d'abord, la paix, le repos, la sûreté.

Bonaparte se mit aussitôt à l'œuvre, et il n'eut pas seulement le sens exact de ce qu'il fallait au Français de 1800¹, puisque la plus grande partie du monument qu'il bâtit en cinq mois subsiste encore.

De novembre 1799 à mars 1800, il fit un gouvernement qui fut célébré pendant cinq ans comme le plus beau de l'Europe ; une constitution, où il se subordonna tout l'Etat, et une administration à la romaine qui subordonna la politique au bien public.

Il dira de sa Constitution (proclamation de 1799) : « Citoyens, la Révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée ; elle est finie ».

Cela est faux de la Constitution de l'an VIII, puisque, des principes de la

Révolution, il y a supprimé le premier : la liberté politique qui s'en vengera comme elle se vengera toujours de tout ce qui est fait sans elle.

Mais cela est vrai de presque toutes ses institutions civiles, fiscales, militaires. C'est bien les maximes du droit nouveau qu'il applique. Et, sans doute, la Révolution ne s'arrêta point à lui ; elle dure encore ; mais de quelques-unes de ses principales conquêtes, la justice distributive et l'égalité des droits, il a assuré une possession aussi irrévocable que celle des biens nationaux, parce qu'il établit enfin un gouvernement qui fit de nouveau son office.

Constitution de l'an VIII. — La nouvelle Constitution fut préparée par Sieyès ; Bonaparte ne retint du projet que ce qui convenait à son ambition et en rejeta tout ce qui limitait sa puissance.

Sieyès et Roger Ducos démissionnèrent. Ils furent remplacés par Cambacères, conventionnel et régicide, et par Lebrun, autre-fois un des aides du chancelier Maupeou.

Las de ce Tiers Etat qui, dix ans avant, devait être *tout*. Sieyès avait substitué au régime démocratique une aristocratie où l'autorité appartenait à un Sénat et à une sorte de doge révocable, qu'il appelait « le Grand Electeur ».

Bonaparte transforma cette aristocratie à la vénitienne en une monarchie plébiscitaire républicaine.

Mécanisme de la Constitution. — Le pouvoir exécutif est attribué à trois consuls, élus par le Sénat pour dix ans et rééligibles. — désignés pour la première fois par l'acte constitutionnel lui-même : — le second consul et le troisième n'ont que voix consultative.

Le premier consul nomme et révoque les ministres, les ambassadeurs, les conseillers d'Etat, tous les fonctionnaires ; il nomme les juges, sans pouvoir les révoquer (sauf les juges de paix : il décide de la paix et de la guerre, et signe les traités, sous réserve de l'approbation du Corps législatif : il a seul l'initiative des lois et il les promulgue.

La nation perd le droit d'élire des représentants ; elle ne nommera plus que des notables (communaux, départementaux, nationaux) où le Consul et le Sénat choisiront les ministres, les tribuns, les députés, les hauts fonctionnaires.

Le *Sénat conservateur*, gardien de la Constitution, nommé en partie par les consuls, en partie par cooptation, nomme lui-même la Cour de cassation et les trois autres assemblées : le *Conseil d'Etat* qui prépare les lois ; le *Tribunat* qui les discute, mais ne statue pas ; le *Corps législatif* qui vote sans débat.

La Constitution et les changements à la Constitution sont soumis au plébiscite.

L'acte de l'an VIII fut ratifié par millions de suffrages (contre seize cents).

Le *Contrat social* et la Révolution ont voulu que tous les pouvoirs aient leur source dans le peuple. Dans la Constitution de l'an VIII, au lieu d'un peuple, il n'y a plus qu'un homme.

Les lois organiques. — Elles procèdent presque toutes de cette forte pensée

du premier consul : « Pour consolider la République, il faut que les lois soient fondées sur la modération, l'ordre et la justice. »

La réorganisation administrative maintint la division du territoire en départements, arrondissements (nom nouveau donné aux districts) et communes. Par contre, le pouvoir passa des conseils élus (conseil général, conseil d'arrondissement, conseil municipal), qui n'eurent plus que des attributions financières, aux représentants du pouvoir central, nommés par lui et toujours révocables : préfets, sous-préfets, maires.

L'idée des préfets a été suggérée par Sieyès : Bonaparte les appela « des consuls au petit pied ».

L'organisation judiciaire conserva pareillement la hiérarchie qu'avait établie la Constituante ; mais là aussi le système de l'élection fut aboli. A tous les degrés, les magistrats seront nommés par l'exécutif ; sauf les juges de paix, ils seront inamovibles pour assurer leur indépendance contre le pouvoir.

La misère financière des gouvernements révolutionnaires tenait pour partie au mauvais système de perception des impôts. Ici encore, le premier consul substitua aux corps élus, qui s'acquittaient mal, ou pas du tout, de leurs services, des fonctionnaires (percepteurs, receveurs particuliers, receveurs généraux) dont le zèle et la probité furent garantis par l'obligation d'un cautionnement.

Les rôles nominatifs de l'impôt ayant été aussitôt dressés pour le commencement de l'année, les contributions directes rentrèrent en abondance.

Toute cette armature de la République consulaire a résisté à l'épreuve du temps, elle subsiste encore ; c'est elle qui a permis à la France de traverser, sans être replongée dans le désordre, toutes ses crises extérieures et intérieures.

Par la suite, la centralisation administrative paraîtra, à bon droit, excessive et il la faudra relâcher. Elle s'imposait après tant de convulsions. Elle rendit



LES TROIS CONSULS

Sieyès et Ducos démissionnaires furent remplacés, aux côtés de Bonaparte, premier Consul, par Cambacères, conventionnel et régicide, et par Lebrun, autrefois un des aides du chancelier Maupeou (Medaille par Jouffroy, *Bibl. Nat.*)

la sûreté aux personnes comme aux biens.

Les campagnes et les grandes routes étaient infestées par des pillards, les « chauffeurs », souvent en bandes; une gendarmerie vigoureuse eut vite fait de les nettoyer.

Du premier jour aussi, la paix fut rendue aux consciences; l'abolition du serment des prêtres, remplacé par une simple déclaration: *Je promets fidélité à la Constitution*, la libre jouissance des édifices consacrés au culte, la résurrection des cloches furent réglées par décrets.

La liste des émigrés fut déclarée close; les radiations se multiplièrent, les proscriptions de fructidor furent amnistiées.

Le personnel. — Cependant les meilleurs lois ne valent que par l'application, c'est-à-dire par la qualité de ceux qui les appliquent.

Dans la nuit du 19 brumaire, Bonaparte a affirmé « qu'il ne veut être l'homme d'aucun parti ».

Il a donc recruté ses fonctionnaires, sans se préoccuper d'autre chose que de leurs aptitudes et de leurs mérites,

dans toutes les classes comme dans tous les partis. Dans un pays où le goût des emplois publics est général, cela parut la réalisation même de l'égalité. « La carrière est ouverte au talent. »

Sa propre surveillance, de tous les instants, tiendra tout le monde en haleine, donnera à la France le meilleur service public qu'elle ait encore eu.

La conscription. — La loi de l'an VI, dite *loi de Jourdan*, du nom du vainqueur de Fleurus qui l'avait rapportée, n'avait établi le service militaire universel et obligatoire qu'en cas de danger national. Hors ce cas extrême, l'armée se forme par des engagements volontaires et par la « conscription »: tous les Français, de vingt à vingt-cinq ans, divisés en cinq classes; le contingent annuel fixé par le pouvoir législatif; les *déjenseurs conscrits* appelés pour cinq ans au service en commençant par les plus jeunes.

Après s'être fait accorder par le Corps

législatif le droit d'appeler la première classe tout entière et avoir décrété des mesures sévères contre les *insoumis*, le Premier Consul ne modifia d'abord la loi que pour l'adoucir: le *tirage au sort* exonéra les bons numéros; le *remplacement* permit aux conscrits riches de se substituer, à prix d'argent, des *suppléants*.

Campagne de 1800. — Dès son avènement, Bonaparte fit à l'Angleterre et à l'Autriche des propositions « pour la pacification générale ». Pitt, puis l'empereur, refusèrent. L'archiduc Charles, qui avait conseillé d'accepter, renouça par manière de protestation à son commandement.

Comme les pensées de derrière la tête du Premier Consul étaient connues seule-

ment de quelques confidents, il parut plus que jamais « l'homme de la paix »: l'opinion fut unanime à le louer d'avoir, encore une fois, mis de son côté les avantages de la modération.

Il dit dans sa proclamation

aux « jeunes Français » de 1800: « Si vous êtes jaloux d'être une armée destinée à finir la guerre de la Révolution en assurant l'indépendance et la liberté de la grande nation, aux armes! »

Passage du Saint-Bernard. — Les royalistes, après s'être leurrés de l'espoir que Bonaparte se préterait à la restauration des Bourbons et, pouvant être Washington ou César, consentirait au rôle de Monk, avaient à nouveau tenté de soulever la Vendée et la Bretagne avec le concours des Anglais. L'insurrection fut vite réprimée.

La menace écartée, le Premier Consul reprit, à sa manière foudroyante, le plan de Carnot. Il l'avait rappelé au ministère de la Guerre. Carnot créa en vingt jours une armée de réserve, destinée en apparence à se diviser entre l'Italie et l'Allemagne.

Pendant que la petite armée de Ligurie, avec Masséna, arrêtait le vieux



LE PASSAGE DU SAINT-BERNARD

Bonaparte avec 40000 hommes franchit les Alpes par les cols du Grand Saint-Bernard (Lithographie de Adam, Bibl. Nat., Est.)

Mélas sous les murs de Gênes, où elle tint deux mois (avril-juin 1800) avec huit jours de vivres, mangeant son dernier cheval, son dernier chien et son dernier rat, et, comme disaient les soldats, « jusqu'aux bottes du général » ; et que l'armée du Rhin, avec Moreau, trompait le maréchal Kray par des démonstrations aux ponts de Strasbourg, Brisach et Bale, passait le fleuve à Schaffouse et poussait, par la vallée du Danube, jusqu'à Ulm et Augsburg (mai-juin), tout à coup Bonaparte parut dans les plaines du Piémont.

Il avait fait passer en treize jours, sans que personne en Europe ne s'en doutât, par les cols du Grand Saint-Bernard 40 000 hommes, traînant leur matériel sur la glace et la neige, ou le poussant sous le feu d'un fort inaccessible ; 20 000 autres descendirent par les autres sommets des Alpes, Petit Saint-Bernard, Gothard, Cenis et Simplon.

Rentrée à Milan. — La nouvelle de cet extraordinaire exploit remplit Mélas de stupeur ; il s'attendit à recevoir aussitôt le choc de Bonaparte se portant au secours de Gênes. Bonaparte le trompa encore. N'hésitant pas à sacrifier Masséna, qui avait glorieusement rempli sa mission de diversion, il laissa Mélas devant Turin, tourna à gauche vers la Lombardie et entra sans coup férir à Milan où il rétablit la République cisalpine.

Ainsi les Autrichiens se trouvaient enfermés dans le Piémont et coupés de leurs lignes de retraite du côté des plaines lombardes et vénètes.

Gênes. — Masséna rendit Gênes, quand il ne lui resta même plus deux onces de pain par homme ; mais telle était l'admiration qu'il avait imposée aux Autrichiens et si grand leur désir d'en finir avec un siège qui leur avait coûté plus de pertes que la ville n'avait eu de défenseurs, qu'ils lui accordèrent de sortir avec tous les honneurs de la guerre.

Il alla aussitôt rejoindre aux environs de Savone l'armée de Suchet, qui gardait la ligne du Var.

Marengo. — La tardive conquête de Gênes était devenue inutile, tous les passages du Pô étant maintenant aux mains de Bonaparte. Avec Masséna et Suchet sur leurs derrières, il ne restait aux Autrichiens d'autre ressource pour éviter l'enveloppement que de chercher à s'ouvrir un passage par la route d'Alexandrie à Plaisance.

Arrêtés par Lannes, au rude combat de Montebello (9 juin), ils perdirent cinq

jours à chercher une autre issue et furent obligés d'engager la bataille dans la plaine de Marengo (14 juin).

Vers trois heures de l'après-midi, la supériorité numérique de l'armée autrichienne 40 000 hommes contre 20 000 semblait lui avoir assuré la victoire ; Mélas rentra à Alexandrie, d'où il envoya des courriers pour annoncer qu'il avait gagné la bataille. Au même moment, Desaix, revenu récemment d'Égypte et que Bonaparte avait chargé d'observer la route de Novi, accourut avec des troupes fraîches.

Cet admirable chef, que les Arabes appelaient « le Sultan juste » et dont Bonaparte disait que, seul avec Kléber, il était « l'homme complet », n'eut pas plutôt examiné la situation et regardé sa montre qu'il décida que la journée n'était pas encore assez avancée pour que la bataille perdue ne pût être regagnée avant le soir. Il s'élança lui-même à la tête de deux régiments.

Frappé presque aussitôt, il ne put prononcer qu'un seul mot : « N'en dites rien », mais on l'avait vu tomber et « il vainquit après sa mort ».

Ses soldats, qui l'adoraient, jurèrent de le venger et se jetèrent d'un élan furieux sur les colonnes lourdes des Autrichiens. Une charge, au bon moment, des cuirassiers de Kellermann et une batterie de 12 pièces, démasquée par Marmont, achevèrent de ramener la fortune. Les grenadiers autrichiens, enveloppés de tous côtés, se rendent ; le reste de l'armée repasse la Bormida et reflue vers Alexandrie, après avoir perdu toute son artillerie.

Mélas ayant demandé à traiter, Bonaparte lui accorda de se retirer avec ses troupes en armes, mais à la condition de rendre Gênes et toutes les autres places de la Lombardie et du Piémont.

Les complots. — Si vastes que soient les résultats de Marengo, Bonaparte a senti passer le vent de la défaite. Si Mélas avait livré une seconde bataille, il l'eût gagnée (au dire de Marmont).

Bonaparte, qui savait encore être sage, écrivit à l'empereur, lui offrant le traité de Campo-Formio avec, en plus, des garanties pour les États secondaires, puis rentra vivement à Paris.

Les partis s'étaient fort remués en



DESAIX
(1760-1809)
(D'après Guérin,
Eibl. Nat.)

son absence, « ténébreuse affaire »¹ où le ministre de la Police (Fouché) et le ministre des Affaires étrangères (Talleyrand) semblent avoir eu quelque part vaincu, et il l'eût été sans Desaix, il était perdu. Telle est la base fragile des dictatures.

Cependant Marengo n'arrêta pas les complots. Si la police se mêla trop de la conspiration de deux républicains corses, Arena et Ceraicchi, il s'en fallut de peu que l'explosion de « la machine infernale », qui couvrit de ruines le quartier Saint-Nicaise, ne mit en miettes la voiture où le Premier Consul se rendait à l'Opéra.

Deux des chouans qui avaient commis le crime furent arrêtés et exécutés ; mais, avant qu'ils eussent été découverts, Bonaparte obtint du Sénat la déportation de 130 républicains, Jacobins et autres, dont il a convenu lui-même « qu'ils n'étaient pas les auteurs de l'attentat ». Ils le génaient. Il saisit, dit-il, l'occasion de s'en débarrasser et, les sachant innocents, les laissa mourir, à l'exception de deux, en prison ou au bagne.

Ce n'était pas le premier et ce ne fut pas le dernier de ses crimes d'Etat.

Préliminaires de Paris. — Comme l'armistice de Léoben, celui de Marengo tomba sur Moreau en plein succès ; il venait de franchir le Danube et d'occuper Munich.

Si vif que fût le désir de Bonaparte de faire sortir la paix de sa campagne d'Italie, les négociations n'aboutirent pas. Les préliminaires de Paris furent à peine signés entre Talleyrand et le général de Saint-Julien que l'Autriche se souvint qu'elle s'était obligée à ne pas traiter sans l'Angleterre.

L'Angleterre proposa une négociation commune, mais sans consentir au préalable un armistice naval. En effet, cet armistice eût permis le ravitaillement de Malte et l'envoi de renforts en Egypte.

Les pourparlers, qui avaient repris à Lunéville, furent rompus ; Bonaparte avertit l'Autriche que la guerre continuerait tant qu'elle se refuserait à traiter sans l'Angleterre.

Hohenlinden. — Ce fut Moreau, cette fois, qui porta les coups décisifs. La bataille qu'il gagna dans la forêt de Hohenlinden sur l'archiduc Jean, est la plus belle de ses victoires et, au dire de Bonaparte, « l'une des plus belles journées

qui aient illustré la valeur française »². Ses lieutenants, Ney, Grouchy, Lecourbe, Decaen, surtout Richepanse, s'étaient, comme lui-même, surpassés (3 décembre 1800).

Après avoir perdu 20 000 hommes, 100 canons et tous ses bagages, l'armée autrichienne était hors d'état de défendre les lignes de l'Inn et de l'Enns. Il n'eût dépendu que de Moreau d'entrer à Vienne, mais il était sans nouvelles des armées d'Italie, ignorait que Brune avait heureusement franchi le Mincio et l'Adige et que Macdonald avait pénétré dans le Tyrol ; il préféra consentir un nouvel armistice.

L'archiduc Charles, qui avait remplacé son frère Jean, engagea sa parole que les hostilités ne seraient suspendues que pour conclure immédiatement, aux conditions de la France, une paix séparée. « Nous ne combattons, disait Moreau, que pour la paix. »

Traité de Lunéville. — Hohenlinden, la dernière victoire « républicaine », ouvrit l'ère des négociations qui allaient donner vingt-sept mois de paix au continent (décembre 1800-mai 1803).

Le premier traité fut signé avec les représentants de l'Autriche et de l'Empire à Lunéville (9 février 1801). François II accorda la Belgique, le Rhin et l'Adige ; en outre, il reconnut les républiques batave, helvétique, ligurienne et cisalpine.

La Toscane fut constituée en royaume d'Etrurie pour l'infant de Parme, Bonaparte se réservant l'île d'Elbe.

L'Autriche, la Prusse et les électors seront indemnisés pour leurs territoires de la rive gauche sur la sécularisation générale des principautés ecclésiastiques. Le règlement, soumis à l'arbitrage de Bonaparte, se fera à Paris.

La Diète ayant ratifié cet arbitrage par le *Recess* de 1802, près de 300 petits États sur 300 furent supprimés, premier grand pas vers la concentration et l'unité de l'Allemagne.

Vinrent ensuite les traités avec Naples, qui consentit à fermer ses ports aux Anglais, et avec l'Espagne qui céda la Louisiane. La paix avec la Russie fut signée plus tard, mais l'état de paix existait depuis Brunaire.

L'année d'après, la *Consulta* (Assemblée des notables) de Lyon transforma

1. Titre d'un roman où Balzac a raconté, d'après des documents de police, quelques incidents de cette intrigue.

2. Message au Corps législatif. — Dans ses *Commentaires* de Sainte-Hélène, Napoléon revint, sans profit pour sa gloire, sur son premier jugement.

la Cisalpine en république italienne avec Bonaparte pour président. Il leur dit, en italien : « Votre peuple n'a que des habitudes locales ; il faut qu'il prenne des habitudes nationales. »

LA PAIX D'AMIENS

Entente franco-russe. — La pacification générale du continent, la ligue des puissances du Nord (Danemark, Suède et Prusse) constituée par la Russie pour la défense du droit des neutres : « La mer appartient à tout le monde », et le traité entre l'Amérique et la France pour cette même liberté des mers, ont ramené l'Angleterre à l'isolement de 1780¹.

Bonaparte va pouvoir diriger contre elle toutes les forces de sa République d'Occident et chercher à nouer une coalition avec le reste de l'Europe.

Sa correspondance, à l'époque des négociations de Lunéville, est pleine de ce projet ; la conquête de la Méditerranée, qui

doit être « un lac français », c'est toujours le leit-motiv de son épopée ou, comme il dit lui-même, de son « roman ».

Il écrit à Talleyrand, à son frère Joseph : « La paix avec l'empereur n'est rien en comparaison d'une alliance qui maîtrisera l'Angleterre et nous conservera l'Égypte. » Et cette alliance qui donnera la plus grande victoire, il croit déjà, son imagination aidant, la tenir. C'est celle du tsar Paul, qui s'est pris d'admiration pour lui, qui a l'Angleterre en haine et qui vient de faire établir par Rostopchine un plan de partage de l'Orient. Le tsar veut aussi Malte et la grande maîtrise de l'Ordre.

Bonaparte accepte tout, pourvu qu'il garde l'Égypte. Comme l'Autriche est un pion essentiel sur l'échiquier oriental, il lui offre la part qu'elle convoite depuis un demi-siècle : Serbie, Bosnie, Valachie.

Ainsi l'Italie, une pour la première fois (moins Rome, Naples et Venise), était placée sous la domination de la France, et la République était en paix avec le monde entier, sauf avec l'Angleterre.

A l'approche du printemps, au lendemain de la chute de Pitt (février 1801) et de son remplacement par Addington, le tsar lança la Prusse sur le Hanovre, patrimoine allemand du roi George.

Mort de Paul 1^{er}. — Si enclins à la paix que fussent les successeurs de Pitt, ils restaient résolument anglais.

Le 30 mars, moins de deux mois après



LA PAIX D'AMIENS

Le traité du 26 mars 1802 rétablit, pour la première fois depuis 1792, la paix dans toute l'Europe. (D'après Boilly, coll. Fr. Masson.)

Lunéville, Nelson passa le Sund, bombardant Copenhague sans déclaration préalable de guerre, coula la flotte danoise. Huit jours avant, le tsar Paul avait été assassiné par des conjurés de cour ; son fils Alexandre, qui avait connu le complot, lui succéda et vécut toute

sa vie parmi les meurtriers.

Bien qu'une note du *Moniteur* ait cherché à en répandre le soupçon, il n'existe « aucun rapport entre les deux événements² ». Mais « le bombardement de Copenhague par Nelson suffit pour dissoudre la coalition des neutres, et l'assassinat de Paul fut suivi de la réconciliation de l'Angleterre avec la Russie³ ».

Perte de l'Égypte. — En même temps, Malte tomba aux mains des Anglais après un blocus de deux ans et l'Égypte fut définitivement perdue.

Kléber avait été contraint par le mécontentement de l'armée de négocier, en janvier 1800, une convention d'évacuation avec Sidney Smith. Le gouvernement anglais ayant refusé de sanctionner l'accord, il s'était retrouvé lui-même pour écraser à Héliopolis une

2. « L'histoire nous apprendra quels rapports peuvent exister entre ces deux événements. »

3. SIFLEY, p. III.

1. Pendant la guerre d'indépendance américaine.

grosse armée anglo-turque. Assassiné par un fanatique le jour même de la bataille de Marengo, il fut remplacé par Menou, brave soldat, mais incapable, qui s'était fait musulman.

L'amiral Ganteaume ayant échoué par deux fois à lui amener des renforts, Menou ne put empêcher les Anglais de débarquer à Aboukir. Battu à Canope, il signa la capitulation d'Alexandrie (août 1801).

À l'automne, l'Égypte fut évacuée et l'étonnante entreprise ne parut plus qu'une aventure.

Préliminaires de Londres. — La victoire sur l'Angleterre ayant échappé, le Premier Consul vit qu'il n'y avait plus qu'à traiter. Le besoin de paix était trop profond en France, et l'Angleterre manifestait trop vivement, depuis la chute de Pitt, son désir de finir la guerre pour que la continuation n'en eût pas été imputée à Bonaparte.

Au contraire, s'il conclut avec l'Angleterre une trêve sous l'apparence d'un grand traité, le monde saluera en lui l'auteur bienfaisant de la paix générale; le nouveau César sera un second Auguste. « C'est un dieu qui nous a fait ce repos. »

Il reçut donc les ouvertures du ministère Addington et engagea aussitôt les conversations à Londres. Les préliminaires y furent signés le 1^{er} octobre 1801.

Dès que la nouvelle en fut connue, elle fut accueillie par les Anglais avec d'extraordinaires transports. Quand le colonel Lauriston apporta les ratifications, la foule détela les chevaux de sa voiture aux cris de : « Vive Bonaparte ! »

Le peuple d'abord ne vit qu'une chose : que l'Angleterre, qui avait été menacée de l'invasion, en était à l'abri.

Paix d'Amiens. — Les préliminaires de Londres furent convertis à Amiens, le 26 mars 1802, en traité de paix.

Le traité stipula que l'Angleterre restituait à la France et à ses alliés, le roi d'Espagne et la République batave, toutes leurs colonies sauf Ceylan et la

Trinité; qu'elle quitterait dans les trois mois Malte, rendue à l'Ordre; que la France évacuerait les États romains et Tarente, et que l'Égypte ferait retour à la Porte dont l'intégrité était garantie.

Par contre, l'Angleterre refusa de s'occuper du continent. Le traité ne dit rien ni de la Belgique ni de la rive gauche du Rhin, ni encore des républiques vassales d'Italie, ni même du Piémont qu'un simple décret, en réponse au bombardement de Copenhague et à l'assassinat du tsar, avait réunis à la République.

Malgré ces silences, lourds de menaces, un tel traité était glorieux pour la France. Que le plus considérable profit en fût pour elle, Pitt et ses amis le dirent assez aux Communes. Pour les ennemis impénitents de la Révolution, ce fut « l'infâme traité d'Amiens »².

Les arrière-pensées. — Comme tous les traités, celui d'Amiens sera ce que le feront les contractants. Sa précarité, c'est ce qu'il ne dit pas; il est redoutable par ses préférences. L'Angleterre n'a pas renoncé à sa traditionnelle hostilité contre notre frontière du Rhin et de l'Escaut, Bonaparte à ses desseins sur l'Orient et sur les mers. Y renoncèrent-ils?

Addington a dit aux Communes : « Notre devoir est de garder nos forces; réservons-les pour des occasions futures, alors qu'on pourra reprendre l'offensive avec espoir de succès. »

Bonaparte a écrit à Decrès, son ministre de la Marine, qu'avant dix ans, quand la France et ses alliés auront en mer cent vaisseaux, et « avec un peu de prépondérance sur la terre », « il sera facile de rendre inutile l'intervention de l'Angleterre dans la Méditerranée ».

L'Angleterre et Bonaparte s'accordent ainsi dans leurs arrière-pensées, mais l'un et l'autre sont-ils condamnés à n'en pas changer? Le croire, c'est supprimer la liberté humaine, tomber au fatalisme oriental.

LA POLITIQUE CONSULAIRE

Le traité avec Rome. — Le traité avec l'Église romaine a duré plus d'un siècle (1801 à 1904).

Bonaparte avait mené de très loin, depuis les conversations de Tolentino¹, cette grande affaire. Les négociations finales furent engagées à Rome, peu de temps après Marengo, par un prêtre veudéen, l'abbé Bernier; puis Bonaparte les

conduisit lui-même à Paris, avec le cardinal Consalvi.

Le Concordat fut une transaction.

D'une part, le Saint-Siège « lave de leur tache originelle » la propriété « des biens ecclésiastiques aliénés », c'est-à-dire des biens nationaux; « ils demeurent incommutables entre les mains de leurs acquéreurs ou celles de leurs ayant causes ».

1. Voir p. 306.

2. JOSEPH DE MAISTRE, *Mémoires*, p. 91.

D'autre part, l'Etat accorde en échange « un traitement convenable aux évêques et aux curés », traitement qui pourra être augmenté par les départements et les communes ; les cathédrales, églises, presbytères, dont la propriété est retenue par l'Etat ou transmise aux communes, « sont à la disposition » des ministres du culte ; les fondations pieuses sont autorisées, les séminaristes exemptés du service militaire.

Comme on partit nécessairement du principe que le gouvernement issu de la Révolution aurait à Rome les mêmes prérogatives que l'ancienne monarchie, il n'y eut aucune difficulté sur la nomination des évêques par le chef de l'Etat français et leur institution par le pape. L'évêque nommerait les curés, après les avoir fait agréer par l'autorité civile.

Par l'artifice de nouvelles circonscriptions diocésaines, on supprima la possibilité d'une longue querelle, scandaleuse, sinon redoutable, entre les évêques constitutionnels, qui donnerent en masse leur démission, et les insermentés, qui la donnerent tous, à l'exception de quelques émigrés.

Le culte sera public en se conformant aux réglemens de police jugés nécessaires « pour le maintien de la tranquillité ».

Pie VII eût voulu que la religion catholique fût déclarée religion d'Etat. Bonaparte s'y refusa, accepta toutefois de reconnaître, dans le préambule, « que la religion catholique était celle de la majorité des Français ».

Promulgation du Concordat. — Tel fut cet acte célèbre, à la fois religieux et politique.

Il fut reçu comme une victoire par les catholiques ; la restauration solennelle du culte, avec ses cloches et ses pompes,

coïncida avec la publication du *Génie du christianisme*, poème en prose où le jeune Chateaubriand, à peine rentré de l'émigration, chantait les beautés et le charme de la religion.

La pensée politique fut déclarée hautement par le juriste Portalis. Il expliqua que la religion est « un ressort, une influence », dont le gouvernement ne peut se désintéresser. La réconciliation de l'Eglise et de l'Etat fermera la plaie toujours ouverte de l'Ouest, détachera le clergé de la cause des Bourbons, servira au maintien des institutions nouvelles.

Mais beaucoup de révolutionnaires,

surtout dans l'armée, et nombre de libéraux (avec Mme de Staël) pensèrent que la religion n'était pour Bonaparte qu'un instrument de règne ; il ne rendait une existence politique au clergé que pour en faire « une sorte de gendarmerie sacrée », selon la formule d'un panégyriste du



LA SIGNATURE DU CONCORDAT

Joseph Bonaparte, négociateur pour la France, remet à Napoléon le texte du Concordat. A droite le cardinal Consalvi, Adossé au fauteuil, Portalis, directeur des Affaires ecclésiastiques. (Dessin de Gérard, Versailles.)

Concordat ¹. Au lieu de relever l'une après l'autre « toutes les anciennes cariatides du pouvoir », il eût mieux valu établir en France, comme en Amérique, « une parfaite liberté religieuse » ².

L'opposition au Concordat fut si vive dans les assemblées que Bonaparte n'en put obtenir le vote du Tribunal et du Corps législatif qu'après les avoir « épurés ». Il fit désigner par le Sénat, au lieu de laisser tirer au sort, les noms des « renouvelables » de Fan X ; Chénier, Danton et Benjamin Constant, qui avaient manifesté d'un esprit indépendant, furent ainsi éliminés.

Encore fallut-il encadrer le traité dans une loi générale sur l'organisation

1. BIGNON, *Histoire diplomatique*.
2. MME DE STAËL.

des cultes, catholiques ou protestants. Rome protesta contre ces articles organiques qu'elle n'avait pas connus.

La cérémonie de Notre-Dame. — Le Concordat fut inauguré à Notre-Dame avec une pompe toute royale (avril 1802). Le cardinal Caprara, légat du pape, officia à la messe; l'orateur fut l'archevêque d'Aix, qui avait prononcé le sermon au sacre de Louis XVI.

Comme Bonaparte, après la cérémonie, interrogeait les généraux sur la cérémonie, Delmas lui répondit: «C'était une belle capucinaide; il n'y manquait que le million d'hommes qui ont été tués pour détruire ce que vous rétablissez.»

Il en était resté au temps où Bonaparte écrivait, dans une de ses lettres d'amour à Joséphine, qu'il ne croyait pas à l'immortalité de l'âme et n'assistait dans un même mépris «les prêtres, les astrologues et les charlatans».

Consulat à vie. — Bonaparte, installé aux Tuileries, entouré d'une cour brillante, devenu en deux ans la seule institution de la République, marchait non pas au rétablissement de la monarchie, mais vers l'expérience française de l'Empire à la romaine.

La prolongation de ses pouvoirs pour dix ans que le Sénat lui décerna, au lendemain de la paix d'Amiens, fut transformée par le plébiscite du 2 août en Consulat à vie, avec le droit pour Bonaparte de désigner son successeur.

La Constitution ayant été remaniée par la même occasion (droit pour le Sénat de régler tout ce qui n'était pas prévu par les lois organiques, de dissoudre le Corps législatif et le Tribunat, de supprimer le jury; remplacement des listes de notabilités par des collèges électoraux à vie), l'Empire était fait et il n'en manquait plus au maître absolu de la République que le titre.

Comme le vice d'un tel régime était au plus profond, il n'apparut que plus tard; sur 4 millions et demi de suffrages, quelques milliers seulement votèrent non. Mais cette minorité elle-même de citoyens courageux et clairvoyants ne pouvait se défendre d'admirer avec quelle pénétrante intelligence de son temps et des hommes l'omnipotent Consul organisait la France.

Créations du Consulat. — Ces quatre années de gouvernement consulaire sont restées, avec les dix années du gouvernement de Henri IV, la partie la plus lumineuse de notre histoire.

Comme le Béarnais, il s'efforça de réconcilier les Français; il abrogea les

décrets contre les émigrés, restitua aux rentrants les biens qui n'avaient pas encore été vendus, leur rouvrit les services publics. Cette main puissante et réparatrice modèla la France nouvelle dans les traits essentiels qu'elle a conservés.

Il n'est pas juste de dire, comme il le répète, que «les nations modernes ne se soucient que de la propriété», mais il est vrai que leur premier besoin, c'en est la jouissance paisible. Sa politique, «c'est de gouverner les hommes comme le grand nombre veut l'être», et il n'y a peut-être pas un autre souverain qui puisse revendiquer l'honneur d'un aussi grand nombre de lois et de créations durables.

Les Codes. — C'est le temps où, dans son Conseil d'Etat, l'une des assemblées les plus savantes et les plus judicieuses qui fût jamais, Bonaparte préside et souvent intervient aux débats de l'œuvre collective, ordonnée par la Constituante, en partie réalisée par la Convention, qui sera le Code civil, et que compléteront bientôt le Code pénal, le Code de procédure, le Code d'instruction criminelle, le Code de commerce.

L'honneur de cette œuvre aux sources multiples (droit romain, droit coutumier, ordonnances royales, décrets révolutionnaires) et qui a servi de modèle à toutes les législations du monde moderne, appartient pour la plus grande partie à ses collaborateurs: Tronchet, l'un des avocats de Louis XVI, Merlin de Douai, Réal, Berlier, conventionnels, Bigot de Préameneu, royaliste, Portalis, déporté de fructidor; mais ces collaborateurs, il les a choisis avec une singulière liberté d'esprit; à chaque article, il leur a posé les deux questions directrices: «Est-ce juste? Est-ce utile?»

L'Université. — Les fondations de l'Eglise d'éducation, du puissant monopole qui sera l'Université napoléonienne — instituée en 1808 — et dont les classifications subsistent encore, furent posées sous le Consulat.

Le plan du chimiste Fourcroy, d'après les directives de Bonaparte, pêche par la base. Le décret de Lakanal sur la gratuité de l'enseignement primaire reste lettre morte. Les communes entretiendront comme elles pourront les écoles du peuple. Point «de maisons d'institution pour les maîtres», comme en Allemagne. Et la raison alléguée: la dépense, ne vaut pas. La vérité, c'est que le Consul ne se soucie que de l'enseignement secondaire et du supérieur.

Là, il donne à pleines mains, pour

former des savants et, à son insu, des citoyens.

Dans les collèges, devenus *lycées*, qu'il a dotés de plusieurs milliers de bourses, il organise une éducation d'allure militaire. « suffisamment religieuse », où l'enseignement des sciences mathématiques n'a que la seconde place. La première est donnée aux langues mortes, c'est-à-dire aux langues immortelles, — à l'antiquité classique, à ces humanités dont l'un des incomparables avantages, c'est d'être, au début de la vie, des études désintéressées et, avec leur cortège d'idées nobles et généreuses, de former des esprits libres.

On a dit du Jacobin qu'il est « un animal classique », et Bonaparte est parfois plus jacobin qu'il ne croit. En tout cas, c'est de ses lycées que vont sortir les générations, littéraires et politiques, des grandes époques de paix qui succéderont à la tragédie révolutionnaire et à l'épopée impériale.

Dans l'enseignement supérieur et dans le spécial, il ouvrit les Ecoles de médecine et de droit, l'Ecole normale supérieure, l'Ecole des ponts et chaussées, donna le premier modèle des Ecoles des arts et métiers.

Banque de France. — Un tel discrédit s'était attaché aux banques d'émission depuis l'aventure de Law qu'à l'avènement de Bonaparte, il n'en existait qu'une seule en province².

Il favorisa, dès 1800, la création de la Banque de France, lui conféra le privilège exclusif d'émettre des billets, limita le dividende des actionnaires, affecta l'excédent des bénéfices à un fonds de réserve, obligatoirement employé à l'achat de rentes sur l'Etat.

FIN DU CONSULAT

Le Consulat, qui s'est ouvert sur les plus belles promesses de paix extérieure et de paix intérieure, finit dans la reprise de la guerre et sur un crime.

La rupture de la paix d'Amiens (17 mai 1803) a été provoquée par le Premier Consul et souhaitée par l'Angleterre.

Conquêtes en pleine paix. — D'une part, le Premier Consul, comme Louis XIV après le traité de Nimègue, n'a renoncé à aucun de ses desseins ni sur l'Europe, ni sur les mers, ni en Orient, et il a rouvert, en pleine paix, l'ère des conquêtes.

A la paix d'Amiens, la France est

1. THIERS.

2. La Société générale du commerce à Rome.

Les billets de la Banque eurent bientôt un cours aussi normal que celui du numéraire; en quelques mois, on fut loin des assignats.

La Banque elle-même ne tarda pas à devenir l'un des premiers établissements financiers du monde; elle contribua puissamment à activer la renaissance de l'industrie et du commerce.

D'importants travaux publics furent entrepris: les routes du Simplon, du Cenis et du Genève, les canaux de l'Ourcq, de Saint-Quentin, de Nantes à Brest, la digue de Cherbourg.

La Légion d'honneur. — La monarchie avait eu des décorations; la Révolution les supprima; des armes d'honneur furent la récompense des soldats qui s'étaient distingués dans la bataille.

La création de la Légion d'honneur pour récompenser les services militaires et civils parut le signe que l'Empire était proche (mai 1802). « *C'est une nouvelle monnaie*, dit Rœderer au Corps législatif, et dont la mine ne peut s'épuiser, puisqu'elle réside dans l'honneur français. »

Les opposants furent nombreux, même au Conseil d'Etat et dans l'armée. C'était une atteinte au principe d'égalité, un levier de plus aux mains du gouvernement.

Le Premier Consul ne s'en défendit pas: « On mène les hommes avec des hochets. Les Français n'ont qu'un sentiment: l'honneur. Il faut donc donner de l'aliment à ce sentiment-là. »

Il a été dit de l'espèce humaine des vérités plus nobles; en a-t-il été dit beaucoup de plus profondes? Le fait, c'est que l'institution s'est perpétuée à travers tous les régimes qui se sont succédé.

parvenue à une telle puissance et elle est entourée d'une telle gloire « que l'esprit le plus ambitieux ne pouvait rien désirer au delà pour sa patrie³. Mais pour Bonaparte, comme pour Louis XIV, l'Etat, c'est lui, et il est insatiable.

Du printemps de 1802 à celui de 1803, il incorpore définitivement le Piémont, qu'il divise en départements; renforce l'occupation de la Hollande; établit sous son protectorat la République du Valais, qui lui donne les routes du Simplon et du Gothard; envahit la Suisse; sous forme de médiation rétablit à son profit l'Union helvétique dont le pensionnaire sera nommé par lui; se proclame président de

3. TALLEYRAND.

la République italienne; annexe l'île d'Elbe; entreprend la conquête de Saint-Domingue qui doit le faire maître de la mer des Antilles. Comme ses yeux sont toujours restés fixés sur l'Égypte, il y envoie Sébastiani en mission commerciale, et, parcellément, Decaen aux Indes. Au retour de Sébastiani, le *Moniteur* publie son rapport: 6 000 hommes suffiront à conquérir l'Égypte qui n'attend que le retour des Français.

Lorsque l'opinion anglaise réclame contre l'une ou l'autre de ces provocations, le Premier Consul s'écrie que « l'on fera bien de ne pas le forcer à conquérir l'Europe », et il se targue dans un discours public que « l'Italie, la Hollande et la Suisse sont à sa disposition ». Talleyrand, dans une dépêche à l'ambassadeur français en Angleterre, transmet cette déclaration: « Le Premier Consul a trente-trois ans et il n'a encore détruit que des Etats de second ordre; qui sait ce qu'il lui faudrait de temps pour ressusciter l'Empire d'Occident? » (23 octobre 1802.)

Malte. — D'autre part, alors que la France, conformément au traité, est sortie de Naples et des Etats pontificaux, l'Angleterre n'a pas évacué Malte, dans les trois mois, comme elle s'y est obligée.

Nécessairement, quand ils commencèrent à se mettre réciproquement en demeure,

les raineurs ne firent pas plus défaut à l'Angleterre qu'à Bonaparte. Bonaparte rappela que l'Angleterre à Amiens n'avait rien stipulé sur le continent: il était donc libre d'y agir à sa guise. L'Angleterre alléguait les desseins du Premier Consul sur l'Égypte et sur l'Orient. Malte, c'est la clef de l'Orient et des Indes

qu'elle garde tant qu'elle ne sera pas rassurée.

L'Angleterre a encore un autre grief. Elle a attendu de la paix l'ouverture du marché français. Or, le Consul a fermé aux vaisseaux anglais les ports de France, de Hollande et d'Italie et il a refusé tout traité de commerce.

En effet, il joint à toutes ses autres ambitions celle de surpasser Colbert, et l'industrie ne peut renaître que sous un régime de forte protection.

C'est surtout cette répétition générale du blocus qui a ramené l'Angleterre des manufacturiers et des ouvriers au parti de Pitt. La paix « honteuse » est, par surcroît, ruineuse. La France ne reviendra à la modération que repoussée à ses anciennes limites. La guerre durera dix ans, vingt ans. Cette fois, l'Angleterre la mènera jusqu'à la victoire complète.

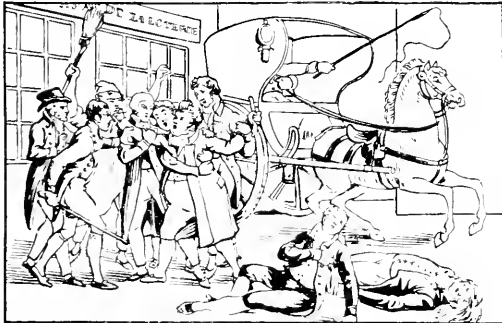
Rupture du traité d'Amiens. — Pourtant, on négocia encore pendant quatre mois (février-mai 1803), Bonaparte avec de tumultueuses sautes de vent, l'ambassadeur Whitworth avec une rigidité implacable.

Tantôt le Premier Consul menace: il parle « plutôt comme un capitaine de dragons que comme le chef d'un des plus puissants Etats de l'Europe ». C'est « Malte ou la guerre »; il aime mieux voir « les Anglais à Montmartre qu'à Malte »; « Malheur à qui ne res-

pecte pas les traités! » — Tantôt, comme il sait bien n'avoir ni vaisseaux ni marins, il laisse paraître à Whitworth « un grand désir d'écartier la rupture ». S'il se refuse à céder sur l'*ultimatum*: évacuation de la Suisse et de la Hollande, indemnité au roi de Sardaigne pour le Piémont, il est prêt à transiger sur



LE PREMIER CONSUL
D'après Isabey,
Château de la Malmaison.



ARRESTATION DE CADOU DAL

La police suivit tous les pas de Georges Cadoudal, ancien chef de chouans, et de ses complices. Elle eut vite fait de les arrêter à Paris.

(Bibl. Nat., Est.)

Malte, propose de la remettre à la Russie en dépôt et, même, de la laisser pour dix ans à l'Angleterre s'il a Tarente et Otrante pour le même temps.

Mais l'Angleterre veut sa guerre préventive. Le roi George déclare l'embargo et les lettres de marque.

Le Premier Consul répondit par l'arrestation de tous les Anglais qui voyageaient en France, et, dix jours après la rupture, occupa le Hanovre (26 mai 1803). Un peu plus tard, pour empêcher la Louisiane de tomber aux mains des Anglais, il la

Ce singulier dessein eût pu réussir ; mais « la police suivait tous les pas des agents de l'ennemi »¹.

Le meneur de l'affaire fut un ancien chef de chouans, Georges Cadoudal. Débarqué à la falaise de Béville (21 août 1803), avec un premier groupe de conjurés, il se rendit à Paris où il fut bientôt rejoint par Pichegru, qui s'était évadé de Cayenne, le marquis de Rivière, le prince de Polignac et son frère et quelques autres notables émigrés (janvier 1804). Leur présence à Paris fut aussitôt connue².



EXÉCUTION DU DUC D'ENGHEN

La scène représente les fossés du château de Vincennes où le dernier des Condé fut fusillé après un simulacre de jugement. (Gravure du temps, *Bibl. Nat., Est.*)

vendit 80 millions aux Etats-Unis.

Conspiration de Cadoudal. — Le rétablissement des Bourbons a été, dès la rupture, l'un des buts de la guerre anglaise ; le cabinet de Londres soudoya une conspiration des royalistes contre le Premier Consul.

Leur plan ne fut pas, comme en nivôse, de l'assassiner, mais de le faire attaquer par une bande de chouans, au milieu de son escorte, un jour qu'il se rendrait des Tuileries à la Malmaison, et de s'emparer de sa personne, morte ou vive. Dans le trouble qui suivra, une révolte éclatera. Les émigrés auront le concours des généraux mécontents. Le comte d'Artois et son fils, le duc de Berry, se mettront à la tête du mouvement.

ainsi que deux ou trois entrevues de Pichegru avec Moreau.

On a vu que Moreau avait su la trahison de Pichegru en l'an II et avait attendu pour en rendre compte que le Directoire eût le dessus. En 1804, le vainqueur de Hohenlinden ne dénonça pas davantage « le vainqueur de la Hollande » ; s'il refusa de s'engager avec Pichegru pour le rétablissement des Bourbons, il semble bien qu'il ne le dissuada pas de renverser le gouvernement consulaire par un coup de force.

La police eut vite fait d'arrêter les conjurés. Sauf Pichegru, qui s'étrangla

1. Rapport au Corps législatif (17 février 1804).

2. Lettre à Melzi (6 mars 1804).

dans sa prison¹, ils furent jugés par un tribunal spécial, le jury ayant été supprimé pour leur affaire. Cadoudal et ses principaux complices furent condamnés à mort, Moreau à deux ans de détention. Le chouan fut exécuté avec onze de ses compagnons. Rivière et les Polignac eurent leur peine commuée en prison perpétuelle; celle de Moreau fut aggravée en bannissement.

Le duc d'Enghien. — Si dure qu'ait été cette justice irrégulière, le crime des royalistes et la faute de Moreau étaient certains. Mais Bonaparte avait espéré prendre au filet le comte d'Artois et le duc de Berry; résolu à terroriser les Bourbons et à les dégoûter de leurs complots, il chercha une autre victime royale.

Pour le malheur de sa gloire, il connut que le duc d'Enghien, fils du prince de Condé, était à Ettenheim, dans le duché de Bade, à quelques pas de la frontière.

Selon des rapports de police, le duc d'Enghien aurait reçu la visite de Dumouriez et serait venu à Strasbourg pour y assister à une représentation théâtrale. Les deux assertions étaient erronées²;

cussent-elles été vraies, il n'en résultait pas que le prince eût conspiré avec Pichegru et Cadoudal.

Le Premier Consul ne l'en fit pas moins enlever, en territoire étranger, par un détachement de dragons et de gendarmes, amener en poste à Paris et traduire, dans la nuit même, à 2 heures du matin, devant une commission militaire, nommée d'urgence par Murat, présidée par le général Hulín, l'un des vainqueurs de la Bastille, et que surveillait le colonel Savary.

Condamné à mort, le dernier des Condé fut aussitôt fusillé dans les fossés de Vincennes (15-20 mars 1804). Sa tombe était déjà creusée.

Chateaubriand venait d'être nommé ministre auprès de la République du Valais. Il envoya sa démission à Talleyrand qui, avec Fouché, avait conseillé le crime.



FOUCHÉ
(1753-1820)
Portrait attribué à
David (*Essai*).

L'EMPIRE

Rétablissement du principe héréditaire. — La conspiration des royalistes servit d'échelon à Bonaparte pour monter de la présidence viagère de la République à l'Empire. Malgré que le même complot eût pu être ourdi contre un roi, il en tira cette conclusion qu'« il fallait un chef héréditaire à la nation française ».

Aussitôt le docile Sénat vint lui demander, en des termes d'une solennelle et obscure clarté, d'« éterniser l'ère nouvelle qu'il avait ouverte », d'« enchaîner le temps » et de « maîtriser les événements » (27 mars 1804).

Bonaparte fit attendre sa réponse pendant un mois qu'il employa à s'assurer de l'opinion du peuple et de l'armée et, aussi, de l'assentiment de l'Autriche et de la Prusse. La Prusse, qui traitait en souterrain avec la Russie, se montra d'autant plus empressée. L'Autriche demanda, ce qui fut accordé, que le titre impérial fût reconnu au chef de la maison de Habsbourg, indépendamment du titre électif d'empereur d'Allemagne.

Le Premier Consul précisa alors sa

1. « Dans l'espoir, dit Michelot, qu'on imputerait sa mort à Bonaparte. »

2. La police avait pris pour Dumouriez le marquis de Thumery.

3. Allocution du président François (de Neufchâteau).

volonté : « Vous avez jugé l'hérédité de la suprême magistrature nécessaire pour mettre le peuple à l'abri des complots... Je vous invite à me faire connaître votre pensée tout entière. » Réplique du Sénat : « Il est du plus grand intérêt du peuple français de conférer le gouvernement de la République à Napoléon Bonaparte, empereur héréditaire. »

La République restera donc de nouveau le gouvernement de la France; elle ne l'est plus en fait depuis Brunaire. Jusqu'en 1805, les monnaies porteront en exergue : « République française, Napoléon empereur ». Puis, le nom lui-même tombera, avec le calendrier républicain⁴.

Napoléon empereur. — La motion, préparée au Conseil d'Etat, fut acclamée par le Tribunat, — où Carnot, qui avait voté contre le Consulat à vie, fut seul à la combattre, — puis, sur le rapport de Lacépède, adoptée par le Sénat à l'unanimité.

La séance ayant été aussitôt levée, le Sénat se précipita à Saint-Cloud pour y saluer l'empereur Napoléon aux lieux mêmes où avaient été dispersées les dernières assemblées de la Révolution.

4. La dernière lettre de Napoléon qui porte la date républicaine est datée du 10 nivôse an XIV (31 décembre 1805). — De Munich au prince Eugène (*Correspondance*, 9636).

Le second consul, Cambacérés, avait été d'abord hostile au nouvel établissement monarchique : « Ce qu'on édifie, dit-il au troisième consul Lebrun, ne sera pas durable. Nous avons fait la guerre à l'Europe pour lui donner des républiques filles de la République française; nous la ferons maintenant pour lui donner des monarques fils ou frères du nôtre, et la France épuisée finira par succomber à ces folles entreprises. »

Il s'était ensuite résigné à courir les risques de sa prophétie; président du Sénat, il fut le premier à saluer son ancien collègue des noms de « Sire » et de « Majesté ».

Quand les cris, que le monde devait si souvent entendre, de : « Vive l'empereur ! », se furent épuisés, Napoléon, qui semblait déjà habitué à sa prodigieuse fortune, répondit qu'il acceptait le titre que le Sénat croyait « utile à la gloire de la nation » et qu'il soumettrait « la loi de l'hérédité à la sanction du peuple » (15 mai 1804).

L'Empire et l'opinion.

— Autant qu'on en peut juger au travers des dithyrambes officiels, l'événement ne causa pas d'enthousiasme, mais n'étonna personne, tant on s'était accoutumé à l'extraordinaire; c'était tout juste un changement de décor.

Le décor républicain ne fut guère regretté que par un officier helléniste et par le plus grand des musiciens allemands. Paul-Louis Courier écrivit : « Un homme comme lui, Bonaparte, soldat, chef d'armée, le premier capitaine du monde, voudrait qu'on l'appelle Majesté ! Être Bonaparte et se faire roi ! Il aspire à descendre. » Beethoven avait composé, avec l'intention de la lui dédier, la *Symphonie héroïque*; il raya son nom.

Constitution de l'an XII. — Le sénatus-consulte organique fut soumis au plébiscite et ratifié par 3 500 000 suffrages contre 3 000.

La Constitution de l'an XII, comme on appela cette troisième et dernière transformation de la pensée de Sieyès, donnait à Napoléon le titre d'« empereur des Français », établissait l'hérédité de la nouvelle couronne d'après les règles

de la loi salique, attribuait à l'empereur une autorité absolue sur sa famille, une autorité non moins absolue dans l'Etat, et ne conservait des assemblées qu'un simulacre.

Le Sénat avait, depuis le Consulat à vie, le droit d'interpréter et de régler par des décrets « tout ce qui n'avait pas été prévu par la Constitution et qui était nécessaire à sa marche ». Ce pouvoir lui fut maintenu, mais rendu illusoire par la nouvelle composition de l'Assemblée; les membres de la famille impériale et les grands dignitaires y entrèrent de droit et l'empereur put y appeler sans limite

du nombre « les citoyens qu'il jugerait convenable » d'y faire siéger. Il fera donc voter ce qu'il voudra. En outre, les *sénatus-consultes* ne vaudront qu'après ratification par l'empereur.

Le Tribunal avait conservé jusqu'alors le droit de parler publiquement. En attendant qu'il soit simplement supprimé en 1807, le Tribunal sera divisé en trois sections, dont les délibérations seront secrètes, et il ne pourra jamais se réunir en assemblée générale.

Pour le Corps législatif, il cessera, le Tribunal devenant muet, de l'être, mais seulement

en comité secret, et l'empereur ne sera pas tenu de le convoquer annuellement.

Pouvoir absolu de Napoléon. — Ainsi la France va être gouvernée pendant dix ans par un seul homme, qui aura de droit tout le pouvoir exécutif et en fait tout le législatif, et elle sera gouvernée dans un vaste huis-clos. La garde, confiée au Sénat, de la liberté de la presse et de la liberté individuelle ne sera qu'une solennelle sinécure; les journaux, et bientôt les livres, vont être soumis à la censure; les imprimeurs ne pourront travailler que munis d'un « privilège », et les prisons d'Etat seront rétablies comme autant de Bastilles nouvelles; l'empereur fera interner, « par mesure de sûreté », qui bon lui semble « jusqu'à la paix générale ».

Une seule « garantie » : le serment aux Constitutions de l'Empire, qui devra être prêté au peuple français, sur l'Évangile. La Constitution en fixa les termes :



NAPOLÉON EMPEREUR

1796-1821.

D'après Meissonnier.

« le jure de maintenir l'intégrité du territoire de la République, de respecter et de faire respecter les lois du Concordat et de la liberté des cultes ; le respecter et de faire respecter l'égalité des droits, la liberté politique et civile, l'irrevocabilité des biens nationaux ; de ne lever aucun impôt, de n'établir aucune taxe qu'en vertu de la loi ; de maintenir l'institution de la Légion d'honneur, de gouverner dans la seule vue de l'intérêt, du bonheur et de la gloire du peuple français. »

Grands et beaux engagements ; mais qu'en tiendra-t-il, sauf pour les biens nationaux, la Légion d'honneur et la gloire ?

C'est donc l'abdication totale de la nation, et jamais la supériorité de la liberté, avec ses orages, sur le génie n'aura été démontrée par un plus mémorable exemple. Car il n'y a pas dans l'histoire de plus extraordinaire génie que le sien, et « le puissant » n'en est pas moins tombé d'une telle chute qu'on ne peut plus le contempler à son apogée sans que s'évoque en même temps le dévouement.

Le gouvernement de l'empereur. — C'est pour obéir à sa nature même qu'il veut être tout, à lui seul.

Comme il a la passion de la guerre, il a celle du gouvernement, de l'administration, jusque dans le détail, de la police. Il travaille jour et nuit, sans fatigue ; « le travail est son élément ». Il a « casé toutes les affaires dans sa tête comme dans une armoire ». Il sait par cœur les états de tous ses régiments, les chiffres exacts de ses budgets comme de ses effectifs et de ses approvisionnements, les antécédents de tout son personnel militaire ou civil. Rien n'attache, n'occupe sa pensée en dehors de son métier de chef d'armée et de chef d'Etat.

Le goût, essentiellement français, de la société lui fait défaut ; il s'ennuie au théâtre, n'éprouve aucune jouissance de l'art, ne s'intéresse aux lettres que pour ce qu'il y trouve de politique, d'où sa préférence pour Corneille. S'il est « l'inamusable », selon un mot de Talleyrand, c'est seulement pour ce qui fait l'amusement des autres hommes.

On n'admira jamais assez l'activité de son intelligence, l'une des plus lumineuses qui fût jamais, dans la législation,

l'organisation, la préparation et la conduite de la guerre, et qui, partout où elle a pénétré, a fait des troncs sur l'avenir. Mais ce besoin perpétuel d'activité, avec le peu de résistance que sa raison oppose à son imagination, c'est encore une des causes de ses fautes et de ses malheurs, parce qu'il ne sort d'une entreprise que pour entrer dans une autre, qu'« il ne vit jamais que dans deux ans » et qu'ainsi, il va user tous les ressorts de l'Etat, éreinter tous ses serviteurs, exaspérer le monde, fatiguer la fortune.

Il est un *surhomme*, tout de même un homme, donc qui aurait besoin du jugement des autres hommes ; mais il ne demande aux hommes qu'un dévouement de fatalistes et d'esclaves, et, parce qu'il connaît leurs faiblesses, croit les connaître tout entiers.

Dans les premiers temps, il a appelé à lui tous les talents ; bientôt, il ne supportera autour de lui que des servilités, alors qu'il n'y a d'échines souples que parmi les médiocres, qui, dans le gouvernement, sont les pires.

La cour impériale. — Lui-même reste simple dans ses goûts ; il porte à l'ordinaire l'uniforme des chasseurs de sa garde, ne fait que passer à table, couche

de préférence sur un lit de camp, — ce qui, du reste, est aussi de l'orgueil ; — mais « les nécessités du système » qu'il a instauré, d'un pouvoir souverain pour le moins aussi absolu que celui de Louis XIV ou d'un roi d'Asie, veulent que le nouveau trône soit entouré du même éclat que les plus anciens et les plus illustres.

Le protocole de cour de la monarchie et la plupart de ses grands offices furent ainsi rétablis. Deux des frères de l'empereur, Joseph et Louis, furent déclarés princes français ; Lucien et Jérôme, ayant contracté des mariages dont Napoléon s'était offensé, furent exclus. Talleyrand imagina de créer six grands « dignitaires » dont il eût voulu être, mais l'empereur n'admit pas que les ministres le fussent. Ce furent Joseph et Louis Bonaparte, Murat, Eugène Beauharnais, Cambacérés et Lebrun.

Les autres grandes charges, grasse-



DUROC, EN COSTUME DE GRAND MARCHAL DU PALAIS (1770-1814).
(Par Gros, Versailles)

ment payées, échurent à l'oncle de l'empereur, le cardinal Fesch, à Talleyrand, Caulaincourt, Berthier, Duroc, Ségur (grand maître des cérémonies).

Une partie de la vieille noblesse se précipita dans les cours de l'empereur et de sa famille. Mme de Staël rapporte ce mot du chambellan d'une des sœurs : « Il faut bien servir quelqu'un. » Après la création (en 1808) de la noblesse impériale, Napoléon affecta de dire que les anciens nobles servaient mieux que les Jacobins travestis.

Les maréchaux. — L'institution des maréchaux procéda d'une pensée plus haute. La première promotion comprit Jourdan, Masséna, Augereau, Murat, Brune, Berthier, Lannes, Soult, Mincey,

ayant avoué à Pie VII qu'elle n'était mariée que civilement, il déclara qu'il ne pourrait la sacrer avec l'empereur que si le mariage religieux était au préalable célébré. Napoléon y consentit et la bénédiction nuptiale fut donnée le soir même dans la chapelle des Tuileries, par le cardinal Fesch.

Le sacre. — Le 2 décembre, le pape se rendit le premier à Notre-Dame où étaient déjà réunis les grands corps de l'Etat, 60 évêques et un lot de princes allemands. Napoléon se fit attendre pendant une heure. Il portait un costume romain qui s'accordait avec sa figure de médaille.

Le pape lui fit une triple onction sur la tête et sur les mains, mais, au moment



LE SACRE DE NAPOLÉON I^{er}.

Le pape se refusait à sacrer Napoléon à Paris, comme des mains de papier, il s'est compromis de se sacrer lui-même, et voilà son autorité dans un strict agacement. Au premier plan à droite, les grands dignitaires, l'évêque grand trésorier. Dans le coin de la fin, la mère de l'Empereur.
4 décembre 1804, par David, Musée de Livres, C. Machette.)

Mortier, Ney, Davout, Bernadotte et Bessières, et quatre maréchaux honoraires : Kellermann, Lefebvre, Pérignon et Sérurier.

Le pape à Paris — Enfin, puisque les anciens rois étaient sacrés à Reims, et n'étaient plus sacrés à Paris, Napoléon décida que sa nouvelle légitimité serait pareillement consacrée par l'Eglise, mais selon un cérémonial moins archaïque et plus conforme à l'esprit du temps; sa couronne sera béni par le pape lui-même, à Notre-Dame.

Comme le pape n'eût pu refuser sans s'exposer à des représailles, — à l'abolition du Concordat dont l'empereur le menaça, — il consentit à venir à Paris avec des cardinaux.

Il y arriva le 29 novembre, dans la même voiture que l'empereur qui était allé à sa rencontre à Fontainebleau, et fut logé aux Tuileries.

La veille de la cérémonie, Joséphine

où il allait prendre la couronne, Napoléon la saisit et la plaça lui-même sur son front, pour bien constater qu'il ne devait son pouvoir qu'à lui-même. Il avait promis de se laisser couronner par le pape qui protesta le lendemain contre ce manquement aux accords convenus¹. Le nouveau Charlemagne couronna ensuite de ses propres mains Joséphine qui fondit en larmes.

Après que le canon eut annoncé à Paris l'étonnante cérémonie, Cambacérès lut à l'empereur la formule du serment constitutionnel et Napoléon jura.

Dans le tableau ou un autre régicide, David, a représenté le sacre, on voit, au bas de l'autel, l'ancien évêque d'Autun, le grand chambellan Talleyrand, en habit rouge, comme le Méphisto de Goethe, qui marque, d'un sourire sarcastique, son peu de confiance dans la solidité du splendide décor.

Si théâtrale que fut la scène, et, au dire de l'archevêque de Malines, si étrange qu'un seul rire, s'il eût donné le signal, aurait emporté la gravité de l'assemblée, cette consécration par le souverain pontife d'un soldat issu de la Révolution n'en était pas moins un acte d'une grande signification politique. Le théocrate Joseph de Maistre en convint avec rage : « Les forfaits d'un Alexandre Borgia sont moins révoltants que cette hideuse apostasie de son faible successeur. »

Trois jours après, Napoléon réunit au Champ de Mars des délégations de tous les régiments et leur distribua les aigles : « Soldats, voilà vos drapeaux ; ils vont partout où votre empereur le jugera nécessaire pour la défense de son trône et de son peuple. »

Le royaume d'Italie. — Le Directoire avait entouré la République d'une ceinture de républiques vassales ; Napoléon en fera autant de royaumes et de principautés pour ses frères et sœurs, et ses principaux compagnons d'armes. Ses soldats « passeront » rois, comme ils ont passé colonels et généraux.

L'ÉPOPÉE IMPÉRIALE

La paix d'Amiens, rompue en mai 1803, se survécut pendant plus de deux ans, jusqu'en juillet 1805. De part et d'autre, on n'était pas prêt pour la guerre. Pendant tout ce temps, Napoléon prépara la descente d'une armée en Angleterre et l'Angleterre, où Pitt avait été rappelé aux affaires, la troisième coalition.

C'est le calme classique qui précède l'orage. Quand l'orage éclatera à l'été

de 1805, ce sera pour durer, avec de courtes intermittences, pendant dix ans. Les six coalitions qui se succèdent, toutes nouées par l'Angleterre, auront le même objet déclaré : mettre un terme à « l'ambition démesurée du gouvernement français », et le même but : ramener la France à ses anciens

Il commença par s'adjuger à lui-même la République cisalpine transformée en royaume d'Italie, sur la demande de la *consulta* de Milan. (Son frère aimé, Joseph, avait refusé d'être roi d'Italie afin de ne pas renoncer à ses droits constitutionnels à la couronne de France, si l'empereur mourait sans héritier mâle ; son frère, Louis, avait refusé de laisser nommer au nouveau royaume le fils qu'il avait de la fille de Josephine, la belle Hortense.)

Napoléon se rendit triomphalement à Milan ; au milieu des acclamations d'un peuple pour qui « la patrie italienne » redevenait une réalité, il ceignit la couronne de fer des rois lombards.

Eugène de Beauharnais, fils de Josephine, fut nommé vice-roi ; Elisa Bonaparte, mariée à Félix Bacciochi, eut en apaisage le duché de Lucques et de Piombino ; Gênes fut simplement annexée à l'Empire.

Un peu plus tard, la République batave reçut une constitution semi-monarchique ; le grand pensionnaire de Hollande (Schimelpenninck), désigné par l'empereur, fut une sorte de vice-roi.

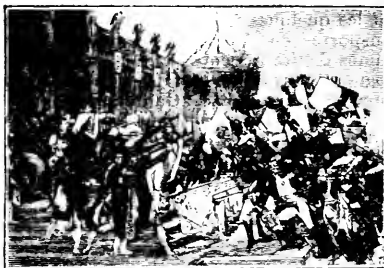
rois et à ses anciennes limites. Les guerres napoléoniennes ne sont, en réalité, que la guerre anglaise, — la guerre anglaise de Dix ans, après celle de Cent ans.

Si le nom de Napoléon est resté attaché à cette sanglante décennie, c'est qu'il la domine de son génie et que sa politique, loin de chercher la paix, alla toujours au-devant de la bataille.

Guerres d'Autriche et guerres de Prusse et de Pologne, guerre d'Espagne et guerre de Russie, c'est le même conflit qui recommence avec des variantes, l'offensive politique et l'offensive militaire venant tantôt de la coalition, tantôt de Napoléon.

Les responsabilités sont à peu près égales des deux côtés. Il y a de très beaux moments dans la révolte des peuples contre la tyrannie napoléonienne. L'épopée impériale est unique dans l'histoire.

Le camp de Boulogne. — Le vol de l'aigle partit de Boulogne.



DISTRIBUTION DES AIGLES

Trois jours après le sacre, Napoléon réunit au Champ de Mars les délégués de tous les régiments et leur distribua les Aigles. Par David, Musée au Louvre.



WILLIAM PITT
1759-1806.
(D'après Owen.)

Napoléon, à la veille de l'expédition d'Égypte, avait remis au Directoire un plan, déjà poussé, de descente en Angleterre. Il le combina, en 1804, avec un projet naval qu'il qualifia lui-même d'« immense ».

Quand les flottes britanniques comptent dans les seules eaux de l'Europe plus du double de navires de tous bords (environ 400) que la flotte française réunie à celles de l'Espagne et de la Hollande, voici le problème : avoir la maîtrise du Pas de Calais pendant les quelques jours nécessaires pour transporter en Angleterre les 150 000 hommes d'élite rassemblés au camp de Boulogne. Il faut franchir le détroit sous la protection d'une flotte, ou bien y renoncer.

Il s'agit donc de donner le change à l'Amirauté anglaise par les diversions maritimes qui lui feront craindre tantôt pour ses Antilles, tantôt pour l'Égypte et, même, les Indes. Pendant que Nelson s'élancera à la recherche de l'escadre française dont il aura connu le départ, mais dont il ignorera la destination, celle-ci, tout à coup, virera de bord, gagnera à force de voiles les parages de la Manche et y trouvera les vaisseaux qui auront rompu le blocus de Brest ou qui seront accourus de Hollande et d'Espagne. La supériorité momentanée de la nouvelle Armada permettra à l'armée de Boulogne de passer en Angleterre où l'empereur, une fois de l'autre côté du Détroit, se charge du reste.

Il n'y a d'exagéré que le relief dans la phrase célèbre : « Si nous sommes maîtres douze heures de la traversée, l'Angleterre a vécu, et nous serons maîtres du monde. »

Echec de « l'immense projet ». — Par malheur, Latouche-Tréville, qui aurait eu le sens de ce plan grandiose, mourut au moment de prendre la mer, et Villeneuve, qui lui succéda, manqua d'audace.

S'il réussit à sortir de Toulon, puis de la Méditerranée, sans que la flotte anglaise ait pu le joindre, à gagner les Antilles, et, quand Nelson fut accouru au fond du golfe du Mexique, à le dépister encore pour retourner en Europe, il perdit par sa faute l'occasion d'une victoire, contre l'amiral Calder, sur le chemin du Ferrol. Découragé par les reproches qu'il s'adressait à lui-même, il s'enferma alors à Cadix au lieu de remonter vers la Manche. Ganteaume, contrarié par les vents, n'avait pu sortir de Brest, bloqué par l'amiral Cornwallis.

Mieux eût valu pour Villeneuve « se faire détruire » devant Brest en libérant Ganteaume, que, trois mois plus tard, pour rien, à Trafalgar.

Ce fut Nelson qui fit sa jonction avec

Cornwallis et Calder dans l'Océan (août 1805).

Troisième coalition. —

Pendant quel empereur, revêtu de son triomphe d'Italie, se transportait à Boulogne, mettait la main aux derniers préparatifs de sa gigantesque



LE CAMP DE BOULOGNE

(Eibl. Nat., Est.)

entreprise, exerçait l'armée à embarquer en deux heures sur plus de 2 000 bateaux plats, distribuait les commandements à quelques-uns de ses meilleurs lieutenants, Ney, Soult, Davout, Lannes, et serait vainement l'horizon, Pitt avait achevé de nouer avec la Russie et l'Autriche la troisième coalition (avril-août 1805).

Alors qu'il ne lui aurait fallu, selon l'avis de Talleyrand, « que la prudence la plus vulgaire et le plus petit effort pour séparer de l'Angleterre les puissances du continent », les raisons ou les prétextes de la nouvelle coalition avaient été fournis par Napoléon lui-même. C'étaient toutes ses récentes conquêtes en pleine paix, la réunion sur sa tête des couronnes de France et d'Italie, et, une fois de plus, ce rêve persistant d'Orient qui lui avait fait écrire à l'empereur d'Autriche : « On ne

peut plus se battre aujourd'hui raisonnablement que pour l'empire de Constantinople ».

On a dit que l'expédition d'Angleterre ne fut qu'une feinte; « quelques mille lettres de l'empereur et de ses ministres ¹ » démentent l'hypothèse. Toutefois la nouvelle guerre continentale le tira de la situation embarrassée où le mettait l'échec de « l'immense projet ». Accoutumé, comme il disait, à faire « son thème en deux façons », il s'était préparé à lever ses camps de l'Océan et à entrer en Allemagne.

Les articles secrets de la coalition stipulaient, comme des bases de négociations, le recul de la France à la Moselle, Anvers à la Hollande, la Savoie à la Suisse, le royaume d'Italie pour Joseph Bonaparte.

Campagne de 1805. — On l'a déjà vu exceller à faire jouer ce ressort secret de la victoire qui est la surprise. Sa stratégie préférée, c'est de surgir soudain au point où on l'attend le moins. Cette fois, comme la principale armée des Autrichiens va certainement l'attendre au classique débouché de la Forêt-Noire, c'est sur leurs derrières qu'il va paraître, dans la haute vallée du Danube, pour les y envelopper avant l'arrivée des Russes.

Bien qu'un tel plan ne s'improvise pas, c'est un fait qu'il en dicta les grandes lignes à Daru dès qu'il eut fini d'exhaler devant lui sa colère contre Villeneuve.

Il en exposa ensuite les conditions politiques à Talleyrand: « Il s'agit de se trouver dans le cœur de l'Allemagne avec 300 000 hommes sans qu'elle s'en doute. »

L'Allemagne, et non pas seulement celle du Rhin, n'était nullement hostile alors aux Français; elle leur savait gré de la sécularisation des états ecclésiastiques, qui l'éloignait de son moyen âge prolongé et la rapprochait de l'unité. La Prusse se réservait, dans l'incertitude où elle était du sort des armes. Les Etats du Sud, gagnés par des promesses de couronnes, de mariages dans la famille Bonaparte et d'agrandissements aux dépens de l'Autriche, signèrent des conventions militaires.

La Grande Armée. — Si beau que soit un plan, il ne vaut (c'est encore un précepte de Napoléon) que par l'exécution. Il avait en mains un instrument sans pareil dans l'histoire.

Il a dit de l'armée de 1805: « C'est la plus solide que j'aie jamais eue... Depuis ce temps-là, mes armes ont été en décrois-

sant de qualités, quoique j'eusse encore de bonnes troupes à Iéna... A Friedland, l'armée n'était pas si bonne qu'à Iéna; il y avait déjà beaucoup de nouveaux soldats. »

Le noyau de la *Grande Armée*, c'est l'élite des survivants de l'an II, aguerris par dix ans de batailles et pleins encore de l'âme de la Révolution. Le soldat couronné qui était sorti de leurs rangs, le *Petit Caporal*, c'était toujours leur général d'Italie.

Il n'y avait rien qu'on ne pût demander à une telle armée. Elle accueillit avec joie l'annonce de nouvelles victoires.

La manœuvre d'Ulm. — Pendant que Napoléon, habile à son ordinaire à faire circuler toutes sortes de faux bruits, s'attardait à Boulogne, comme s'il était hypnotisé par les falaises anglaises, puis à Strasbourg, les armées de Hollande et de Hanovre se mirent en marche à la rencontre de celles qui venaient à grandes enjambées de l'Océan et qui, en vingt jours, furent au Rhin et au Mein (septembre 1805).

Comme Marmont et Bernadotte, en traversant la Franconie, avaient emprunté le territoire d'Anspach, cette violation de la neutralité prussienne fut vivement relevée à Berlin par le parti de la guerre.

Napoléon, de son propre aveu, aurait été fort embarrassé d'une attaque des Prussiens sur son flanc. Ses explications étaient à peine arrivées à Berlin qu'on y reçut la nouvelle que l'empereur avait tourné l'armée autrichienne et qu'il investissait Ulm.

Il venait, en effet, de renouveler la manœuvre de Marengo et, tandis que Mack continuait à regarder vers la Forêt-Noire, de jeter sur le Danube, fort au delà d'Ulm, six corps d'armée et toute la cavalerie de Murat.

Capitulation d'Ulm. — Augsburg et Munich furent occupés après le brillant combat de Wertingen. Puis, Ney, à l'Est, poussant, au pas de course, par les deux rives du Danube, de l'aval à l'amont, et enfonçant les Autrichiens à chaque rencontre (Gunsbourg, Elchingen); Soult, au Sud, remontant la vallée de l'Isar et coupant la dernière route de retraite vers le Tyrol, et Murat et Marmont entre eux, achevèrent l'enveloppement du général Mack. Il fut contraint de capituler, le quatrième jour de la campagne, avec plus de 30 000 hommes.

Le total du butin, depuis l'arrivée de Napoléon sur le Danube, était de 60 000 prisonniers, 200 canons et 80 drapeaux (30 octobre).

Trafalgar. — Le lendemain même de cette victoire, d'un retentissement énorme, Nelson détruisit, dans les eaux du cap Trafalgar, la flotte de Villeneuve.

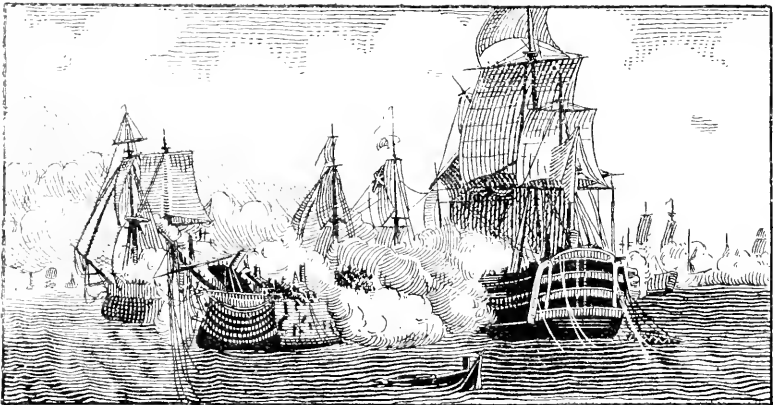
Napoléon, partant pour Strasbourg, avait dit au ministre de la Marine : « Votre ami Villeneuve sera probablement trop lâche pour sortir de Cadix ; donnez le commandement de l'escadre à l'amiral Rosily ! »

Décrès n'eut pas le cœur d'annoncer à son ami autre chose que le départ de Rosily, mais Villeneuve devina ce qu'on ne lui disait pas et, bien qu'il sût l'injustice de l'accusation de lâcheté dont il était poursuivi à cause de son manque de génie, il résolut d'appareiller au premier

La maîtrise incontestée des mers acquise aux Anglais n'en fut pas moins l'événement décisif des guerres de l'Empire. Il n'y a pas d'exemple d'une nation qui, maîtresse de la mer, n'ait pas gagné la victoire finale. Désormais sans marine, Napoléon ne pourra chercher à atteindre l'Angleterre que par le blocus continental qui unira contre lui tous les peuples.

Il croulera à Waterloo, mais c'est à Trafalgar qu'il a perdu la guerre.

Médiation prussienne. — Talleyrand, dès qu'il connut la capitulation d'Ulm, adressa à l'empereur un rapport d'une clairvoyance admirable ; il lui conseilla d'envoyer désormais « au diable toute idée d'alliance avec la Prusse » et, par



BATAILLE DE TRAFALGAR

Victoire posthume de Nelson, qui fut tué au début de l'action ; elle assure aux Anglais la maîtrise des mers.
(Par Meyer, *Ministère de la Marine*.)

vent qui lui permettrait de quitter la rade.

La bataille de Trafalgar, victoire posthume de Nelson tué d'une balle au début de l'action, tourna au désastre, malgré l'héroïsme des équipages. L'escadre combinée de France et d'Espagne perdit plus de la moitié de ses vaisseaux et 7 000 hommes ; plusieurs navires, qui avaient réussi à gagner le large, périrent ensuite au cours d'une tempête. Villeneuve, tombé aux mains des Anglais, se tua dès qu'il fut remis en liberté.

Conséquences de Trafalgar. — L'empereur ordonna de faire le silence sur la dette de sa flotte et, comme dit son historien, « le bruit retentissant de ses pertes sur le continent empêcha d'entendre les échos du canon de Trafalgar ».

contre, d'ouvrir lui-même à l'Autriche, en échange de ses possessions d'Italie et d'Allemagne, la vallée danubienne jusqu'à la mer Noire et la péninsule des Balkans, où elle barrerait à la Russie le chemin de Constantinople.

Si Napoléon commençait à se méfier de la Prusse, il s'obstinait encore dans la vieille haine classique contre l'Autriche. Surtout, alors que le plus dangereux de ses ennemis du continent était l'empereur Alexandre — parce que le jeune souverain aspire, lui aussi, à dominer l'Europe et que, Slave dans les moelles, il échappera toujours par un mélange, impossible à démentir, de chevalerie et de ruse, — Napoléon ne pensait toujours qu'à partager l'Orient avec les Russes. Il leur proposait la Valachie qu'il refusait à l'Autriche.

Ces avances n'avaient pas été reçues



ALEXANDRE 1^{er}
1777-1825.

(D'après Géo. Dawe.)

sans ironie par Alexandre. S'efforçant, depuis un an, d'entraîner la Prusse dans la troisième coalition. Il y insista de nouveau après le désastre de Mack où il feignit de ne voir qu'un incident. Avant d'aller rejoindre ses armées de Moravie, il courut à Potsdam, lia partie avec la reine Louise, belle personne exaltée qui rêvait d'un rôle héroïque, et avec l'ambassadeur d'Autriche, Metternich. Finalement, il décida le roi à offrir à Napoléon sa médiation, sous forme d'ultimatum et, en attendant la réponse, à mettre sur le pied de guerre 150 000 hommes.

Austerlitz.

Cependant Napoléon avait fait son entrée triomphale à Vienne et il s'était presque aussitôt engagé en Moravie, « afin, disait-il, d'épargner aux Russes » (qu'il fallait battre avant de s'entendre avec eux) « la moitié du chemin ».

De Pöhlitz, le 20 novembre, il fit ordonner par le major-général Berthier à Soult « de se rendre à Austerlitz ¹ ».

Douze jours plus tard, après d'inutiles conversations avec les Autrichiens, les Russes et l'envoyé prussien Haugwitz, l'empereur, pour le premier anniversaire de son couronnement, livra sa plus belle bataille sur le terrain qu'il avait reconnu d'un trait de génie. Les armées alliées ayant enfin opéré leur jonction, il les avait amenées, en reculant lui-même de quelques kilomètres, jusqu'à une très forte position, en avant de la citadelle de Brunn, à l'angle que font les routes de Vienne et d'Olmütz.

L'empereur François et l'empereur Alexandre s'installèrent au château d'Austerlitz, en arrière du plateau de Pratzen qui domine la région marécageuse et boisée.

Leur général Weirotter, chef d'état-major du vieux Kutusof, forma — ou pour mieux dire, Napoléon lui-même lui avait suggéré par le choix du terrain

— le projet de recommencer à son tour la manœuvre de Marengo.

La gauche de Napoléon s'appuyait à de hautes collines boisées, au-dessus de la route d'Olmütz, position à peu près imprenable; par contre, sa droite, qu'il avait délibérément affaiblie, ne joignait pas exactement les étangs de Satschen qui longent la route de Vienne. Les Austro-Russes seront tentés de descendre du plateau de Pratzen pour tourner, au delà du ruisseau de Goldbach, sa droite, le couper de la route de Vienne et le rejeter dans les forêts de Bohême. Alors Napoléon s'élançera sur le plateau dégarni et il coupera en deux l'armée ennemie, la rejetant d'une part dans la plaine vers la route d'Olmütz, de l'autre dans les étangs.



BATAILLE D'AUSTERLITZ.

A cheval, devant son état-major, Napoléon reçoit d'un officier les nouvelles de la bataille qui se déroule suivant ses prévisions.

(Par Gérard, Versailles.)

« Le soleil d'Austerlitz », quand il eut dissipé les brouillards, fit voir les Russes quittant le plateau pour descendre vers la région marécageuse, et la bataille se déroula comme Napoléon l'avait prévu et annoncé à ses soldats : « Les positions que nous occupons sont formidables : les Russes marcheront pour tourner ma droite ; ils me présenteront le flanc » (L'armée, 10 frimaire an XIII, 1^{er} décembre 1805).

Pendant que Davout, avec la division Friant, soutenait sur le Goldbach un combat acharné contre des forces cinq fois supérieures, et que Murat et Lannes, à gauche, mettaient en déroute l'immense cavalerie ennemie et l'infanterie de Bagration, Soult, au centre, se précipita à l'assaut du plateau et s'en rendit maître, malgré la belle résistance d'une brigade russe. La garde d'Alexandre essaya en vain de le reprendre. Napoléon, arrivant alors sur les pentes du plateau vers les étangs, y fit tirer à boulets rouges.

La glace, déjà rompue sous le poids des combattants, se brisa partout et plus de 2 000 Russes périrent engloutis.

Les deux empereurs assistèrent au désastre — 30 000 prisonniers, 40 drapeaux, 120 canons — et prirent la fuite au milieu d'une horrible déroute (2 décembre 1805).

Napoléon data d'Austerlitz son remerciement à l'armée : « Soldats, je suis content de vous.... Mon peuple vous reverra

avec joie, et il vous suffira de dire : *J'étais à la bataille d'Austerlitz*, pour que l'on réponde : *Voilà un brave.* »

LE GRAND EMPIRE

Du lendemain d'Austerlitz à la veille d'Iéna, Napoléon fonde le *Grand Empire*.

L'ambition carolingienne — Le *grand Empire français*, qu'il distingue de la France, ce sera à quelques frontières près, la reconstitution de la monarchie carolingienne. Il a déclaré lui-même sa prétention de recommencer ou, mieux encore, « d'être Charlemagne, parce que, comme Charlemagne, il réunit la couronne de France à celle des Lombards, et que son empire confine à l'Orient¹ ».

Et, comme Charlemagne encore, il ne se satisfait pas de l'Empire d'Occident, mais il poursuit son rêve oriental, — au bivouac, la nuit d'avant Austerlitz, il a parlé longuement de Saint-Jean d'Acre, — et il se persuade toujours qu'il le réalisera avec les Russes.

Aussi cherche-t-il à les gagner ; quand leur armée désemparée a été à la merci des escadrons de Murat, il a envoyé Savary dire à Alexandre qu'il arrêterait la poursuite. (D'où la boutade prophétique de Vandamme : « Leur faire grâce aujourd'hui, c'est vouloir qu'ils soient dans six ans à Paris. »)

Déjà au IX^e siècle, l'empire de Charlemagne fut contraire à la nature des choses, pour avoir voulu assembler sous un même maître, comme sujets ou comme tributaires, depuis les bouches de l'Elbe jusqu'au golfe de Bénévent, des peuples trop différents les uns des autres.

Alors que le principal effort intérieur de ces peuples, pendant dix siècles, a été de dégager leur individualité dans l'indépendance et dans la liberté, combien le renouvellement de l'entreprise est plus chimérique encore !

Sans doute, si euvré qu'il soit de sa fortune, Napoléon n'a point égaré le sens des réalités ; dans ses évocations répétées au demi-dieu du moyen âge, comme autrefois dans ses rappels incessants de l'histoire romaine, il faut faire la part de l'effet oratoire. Ainsi il se rend très

nettement compte que, malgré de la gloire à ne savoir qu'en faire, le peuple français se lasse de la guerre perpétuelle, souffre de la perte de son commerce et aspire à la paix. Or, il a perdu la mer à Trafalgar et, des lors, il ne pourra réduire l'Angleterre que s'il lui ferme le continent, et il ne peut le fermer que s'il en est le maître.

L'ordonnance du nouvel édifice sera magnifique, mais l'édifice est en carton ; ce n'est qu'un décor de théâtre.

Traité de Presbourg. — Le terrain fut déblayé par le traité de Presbourg (26 décembre 1805).

En vain Talleyrand, une fois de plus, a conseillé la modération envers l'Autriche, qui « n'est plus redoutable » et qui est « nécessaire pour servir de barrière à la barbarie russe ».

Mais l'idée de l'équilibre est étrangère à Napoléon ; au surplus, il est logique avec lui-même, car comment bâtira-t-il à sa fantaisie l'Italie et l'Allemagne, s'il ne chasse l'Autriche de ses dernières provinces allemandes et italiennes ? S'il ne lui interdit les routes de Dalmatie et d'Albanie vers l'Orient, comment se les réservera-t-il à lui-même ?

Ce qu'il y a de plus redoutable dans ses imaginations, c'est que tout s'y tient comme dans ses plans de bataille les plus fortement conçus.

Il commença donc par prendre à l'Autriche Venise et, moins Trieste, tout le littoral de l'Adriatique jusqu'à Raguse et à Cattaro, pour les réunir à son royaume d'Italie ; et le Tyrol, le Vorarlberg, le Brisgau et Constance pour en doter ses futurs feudataires allemands, le Bavaurois, le Wurtembergeois et le Badois, qu'il fera rois et grand-duc. Comme dédommagement, rien que Salzbourg.

Le ministre prussien Haugwitz, après avoir porté à Napoléon les compliments qu'il avait préparés pour l'empereur d'Autriche et le tsar, s'empessa de signer un traité d'alliance (Schœnbrunn, puis Paris). Le roi de Prusse reçut le Hanovre en échange de Neuchâtel et de Clèves, principautés destinées par Napoléon à Berthier et à Murat, puis s'en excusa à Pétersbourg.

Haugwitz, parlant déjà comme Bethmann-Hollweg², dit à Stein : « S'il a jamais existé une puissance que nous



NAPOLEON
1769-1821.
D'APRÈS
LE GÉNÉRAL DE CAFFARELLI.

1. Au cardinal Fesch, de Munich, 7 janvier 1806 (*Correspondance*, 9656). Il y revient sans cesse

2. Chancelier allemand en 1914.



JOSEPH
BONAPARTE
1768-1814.
(Par Gérard,
Versailles)

avons en l'intention de tromper, c'est la France. La nécessité nous a fait la loi.»

Conquête de Naples. — Nanti à Presbourg et rassuré du côté de Berlin, Napoléon eut vite fait, en six mois, d'établir sa domination sur l'Italie tout entière et sur l'Allemagne d'entre Rhin et Elbe.

Comme sa vieille ennemie, la reine de Naples, s'était déclarée pour les alliés quinze jours avant Austerlitz, il inaugura par elle le système des déchéances royales par décret. Il publia simplement au trente-septième bulletin (le jour même du traité de Presbourg) que « la reine de Naples avait cessé de régner ».

La reine s'étant enfuie en Sicile, la conquête du Napolitain fut pour Masséna et Gouvion Saint-Cyr une promenade. L'empereur donna alors à son frère Joseph, qui avait refusé le trône d'Italie, l'ordre de s'asseoir sur celui de Naples: « Ce royaume m'est nécessaire ¹. »

Il avait déjà fait occuper Ancône malgré les protestations du pape. Le Saint-Siège reçut l'avis que les ports de l'Etat pontifical seront désormais fermés aux Anglais. Si Pie VII refusa de reconnaître en Napoléon « l'empereur de Rome », Napoléon « ne le reconnaîtra plus comme prince temporel ».

Les grands fiefs. — La création d'une vingtaine de fiefs héréditaires et de duchés à apanages (Guastalla pour sa sœur Pauline, mariée au prince Borghèse, Bénévent pour Talleyrand, Ponte-Corvo pour Bernadotte, Parme pour Cambacérés, etc.) acheva de mettre l'Italie sous sa main.

La Confédération du Rhin. — La nouvelle organisation de l'Allemagne et, par la même occasion, celles de la Suisse et de la Hollande lui furent pareillement dictées par la double hantise de « son prédécesseur » Charlemagne et de l'Angleterre.

Si l'empereur, dans l'impossibilité de transformer en monarchie la République helvétique, y prend seulement le titre de *médiateur* ou *grand-landamann*, il lui a suffi d'un sénatus-consulte pour faire de la République batave un royaume à sa disposition, avec son frère Louis pour titulaire.

Napoléon a gardé de la Corse l'esprit de clan; chacun de ses frères, aussitôt qu'il est nommé, se croit « par la grâce de Dieu ».

Le protectorat de la *Confédération du Rhin* donna à l'empereur des Français un pouvoir de beaucoup supérieur à celui des empereurs germaniques, des Franconiens et des Hohenstaufen comme des Habsbourg.

Les princes allemands. — A la différence des anciens princes qui constituaient une aristocratie féodale presque indépendante et ayant chacun le libre exercice de la supériorité territoriale, les membres de la Confédération, liés à l'Empire français par une alliance offensive et défensive à perpétuité, lui avaient délégué la direction de la politique étrangère et s'étaient engagés à fournir une armée de 150 000 hommes pour toute guerre continentale.

C'étaient, avec quelques moindres seigneurs, les récents rois de Bavière et de Wurtemberg, le grand-duc de Bade, le landgrave de Hesse-Darmstadt, les deux ducs de Nassau et Murat, maréchal de France et beau-frère de Napoléon, nommé, le 30 mars, par décret, grand-duc de Berg et de Clèves.

Le roi de Bavière maria sa fille à Eugène de Beauharnais, fils adoptif de l'empereur, et le roi de Wurtemberg la sienne à Jérôme Bonaparte.

Le siège de la Fédération fut placé à Francfort; Napoléon fit savoir à la vieille Diète de Ratisbonne qu'il ne reconnaissait plus la Constitution germanique.

Fin du Saint-Empire. — L'empereur d'Autriche renonça, en conséquence, et sans qu'il eût été nécessaire de l'y inviter, à son titre, devenu vain, d'empereur d'Allemagne (6 avril 1806).

La disparition de l'antique Saint-Empire romain germanique, qui avait rempli le monde de son prestige pendant tant de siècles, passa à peu près inaperçue, comme la fin d'un vieillard qui s'est tant survécu qu'on apprend par sa mort qu'il existait encore.

Le régime français en Allemagne. — La plus grande partie de l'Allemagne d'alors, sans haine contre la France, subit ces changements avec indifférence; elle s'intéressait bien davantage aux choses de l'esprit qu'à la politique. Schiller et Kant venaient de mourir; mais ses deux plus beaux génies, Goethe et Beethoven, tous deux Rhénans, lui restaient et suffisaient à sa fierté.

Bien qu'elle eût été resserrée par la Révolution et que les sécularisations

1. Correspondance, 19 et 31 janvier 1806.

l'eussent fort engagée dans la voie de la simplification, elle eût accepté volontiers le régime français, si Napoléon s'était seulement pénétré de cette vérité (la crainte de Fichte) qu'« on s'habitue à l'esclavage, pourvu que les intérêts soient sauvegardés ».

Par l'abolition des anciennes redevances féodales et des corvées, l'affranchissement des paysans, le libre exercice du culte, par l'introduction du Code civil et par l'ouverture de belles routes, les transrhénans, « échappés, comme dit Goethe, à l'empire germanique », devinrent, eux aussi, des bénéficiaires de la Révolution.

Le mot de l'historien Jean de Muller a été souvent cité : « Je m'applaudis de voir que tout ce qui est vieux, rouillé, insoutenable, périt, et périt par la France. »

Mais alors que Napoléon eut pu être ainsi le « bon tyran », il fut, de parti pris, le César brutal et implacable, faussa ou dénatura ses propres lois, rendit plus écrasants les impôts plus équitables qu'il avait établis, réquisitionna les Allemands pour toutes ses guerres, disant au chancelier Dalberg « qu'il ne voulait de la Fédération que des hommes et de l'argent », n'eut pas plus de ménagement pour ses soldats d'outre-Rhin que pour ses chevaux, compta leur million de morts pour rien ¹, et, si prompt à la servitude que fût ce peuple, le traita trop ouvertement comme un corps sans âme.

« Je ne suis pas sur, dit l'historien anglais Carlyle, l'un de ses passionnés admirateurs, qu'il n'eût pas mieux valu pour lui voir son meilleur régiment noyé dans la mer que de fusiller ce pauvre libraire Palm (pour avoir imprimé une brochure de Gœtz : *Le profond abaissement de l'Allemagne*). Ce meurtre pénétra profondément, comme un fer brûlant, dans le cœur des hommes. »

Il va créer le patriotisme allemand et, pire encore, le rejeter vers la Prusse.

Le ministère de Fox. — La mort du plus redoutable de ses ennemis, William Pitt, frappé au cœur par la nouvelle d'Austerlitz, l'arrivée de Fox aux affaires et les iniquités du tsar pour l'Orient ouvrirent pendant quelque temps des perspectives de paix générale.

Napoléon, à qui le Sénat avait décerné le titre de *grand*, n'a plus rien de raisonnable à désirer. A l'apogée de la gloire, il est le maître de l'Europe centrale. La « grande armée » est à l'apogée de sa force.

Pour Fox, il avait été le constant adversaire de la guerre contre la Révolution, et, bien que l'Angleterre eût en elle, comme dit Michelet, « un Pitt éternel », il n'aurait pas eu de peine à lui faire accepter une trêve, à la façon de celles de la guerre de Cent ans, qui eût rouvert les ports de l'Océan et de la Méditerranée et garanti l'Empire ottoman.

D'autre part, Fox, qui était l'honneur même, ne voulut pas traiter sans la Russie ; l'empereur Alexandre, tout en acceptant de négocier à Paris, poussait à la guerre le vieux Brunswick, venu chez lui en mission secrète ; et Napoléon, tout en se déclarant prêt à traiter sur les bases d'Amiens, refusait de rien céder sur ses conquêtes.

Rupture avec la Prusse. — S'il consentit à laisser Malte aux Anglais, il n'offrit de compensations qu'aux dépens de ses alliés : les Baléares, qui étaient à l'Espagne, pour les Bourbons de Naples, et le Hanovre, qu'il avait promis à la Prusse, pour le roi George.

Il se réservait d'ailleurs de dédommager l'Espagne en Toscane et la Prusse avec l'Allemagne du Nord, où il avait déjà engagé le roi à former une confédération et à prendre le titre d'empereur.

Ces nouvelles combinaisons ayant été connues des intéressés, la Prusse en prit prétexte pour mobiliser avec fracas et l'Espagne en secret.

Quatrième coalition. — En réalité, la Prusse était humiliée d'avoir, depuis un an, trahi successivement tout le monde : la France avant Austerlitz, l'Autriche et la Russie après, puis encore l'Angleterre, en acceptant le Hanovre, et la France par les contre-assurances qu'elle avait prises à Pétersbourg.

Elle était devenue ainsi suspecte à tous. Ce fut l'opinion qui, à grands cris, força le roi à exiger, sous peine de guerre, l'éloignement des armées françaises.

Les officiers se disaient sûrs de la victoire.

Fox, étant mort sur ces entrefaites, n'emporta point avec lui, comme on l'a dit ², la paix du monde, mais l'illusion d'une paix durable entre le grand Empire et le reste de l'Europe.



FOX
(1749-1806).

1. Souvenirs du duc DE BROGLIE, t. I, p. 220.

2. THIERS.

La quatrième coalition comprit l'Angleterre, la Prusse, la Saxe, la Suède et la Russie.

Iéna. — Cette nouvelle guerre, qui dura près de dix mois (octobre 1806-fin juin 1807), comprit deux campagnes : la campagne de Saxe et celle de Pologne, l'une très dure, l'autre foudroyante.

Le roi de Prusse, avec le duc de Brunswick et le prince de Hohenlohe, était entré en Saxe et avait allongé ses armées, dans le nord de la forêt de Thuringe, entre Gotha et Iéna. L'empereur massa « son bataillon carré de 200 000 hommes » sur la lisière sud de la forêt et sur le Mein.

Comme les Prussiens, après avoir renoncé à prendre l'offensive, l'attendaient sur leur droite par la grande route centrale de l'Allemagne (Frankfort-Leipzig), il apparut tout à coup sur leur gauche, dans la vallée de la Saale, au sortir des défilés du Frankenthal, culbutant du premier coup le prince Louis et menaçant de les couper de leur base d'opération sur l'Elbe.

Brunswick, ayant reconnu trop tard la manœuvre, fut à peine en retraite que l'empereur fut sur lui pour le contraindre à subir une double bataille à front renversé, sur son flanc à Iéna et sur ses derrières à Auerstaedt (14 octobre).

Napoléon gagna en personne la bataille d'Iéna sur le prince de Hohenlohe, qui se croyait en sûreté, à mi-route de Weimar, protégé par les escarpements de Landgrafenberg. Or, ce fut de là que Napoléon déboucha dans le brouillard. Quand les tirailleurs de Ney eurent décimé les épaisses phalanges fédériciennes, les escadrons de Murat n'eurent qu'à paraître pour qu'il ne restât plus de l'orgueilleuse armée, mais qui s'était endormie sur les lauriers de la guerre de Sept ans, « qu'un ouragan de fuyards ¹ ».

Auerstaedt. — Davout, dans la même journée, avait arrêté le roi de Prusse et Brunswick à Auersta dt, devant le principal débouché de la Saale. Le vieux vaincu de Valmy aurait eu le sort de Mack si Bernadotte était accouru au canon. Il chargea à la tête de ses grenadiers et fut mortellement blessé.

Quand les deux armées en déroute se

rencontrèrent à Weimar, elles n'étaient plus que des troupeaux. Un « délire de terreur » s'empara de ces soldats qui s'étaient pourtant battus avec bravoure. Jetant leurs fusils et leurs sacs, abandonnant leurs canons, ils s'enfuirent dans toutes les directions à travers les plaines et les bois. Murat, Soult et Ney, lancés à leur poursuite, les firent prisonniers par tas. En trente-neuf jours, 140 000 officiers et soldats se rendirent, livrèrent 250 drapeaux. « L'honneur avait fui loin de nous ² ».

Avant la mi-novembre, toutes les places fortes, Magdebourg, Spandau, Custrin, Stettin capitulèrent.

Napoléon à Berlin. — Un mois après son entrée en campagne, l'armée prussienne était anéantie; dix jours après Auersta dt, Davout entra à Berlin (25 octobre) pendant que Napoléon s'arrêtait à Potsdam. Il se rendit au tombeau de Frédéric et envoya aux Invalides l'épée du grand roi, comme s'il l'avait vaincu après sa mort.

En route, il ordonna d'abattre la colonne de Rossbach.

Il fit ensuite une entrée triomphale à Berlin, entouré de sa garde. Comme dira un poète allemand ³ : « Il n'avait eu qu'à siffler et la Prusse n'existait plus. »

Le roi s'était enfui sur la Vistule d'où il demanda humblement la paix. Napoléon, après avoir longtemps partagé les erreurs du parti anti-autrichien sur la Prusse, avait décidé que « c'était une mauvaise nation » et « qu'il la fallait détruire pour servir de garantie au repos de la France ».

Ainsi qu'il venait de faire pour l'électeur de Hesse-Cassel et le duc de Brunswick, il eût pu décréter que la maison des Hohenzollern avait cessé de régner. Cela eût mieux valu que de remplir ses glorieux bulletins d'injures à la reine Louise.

Il s'était déjà fait dire par Talleyrand que « le goût était son ennemi personnel », et il allait donner lui-même à la mère du futur empereur Guillaume l'aureole d'une sainte de la patrie prussienne.

Le blocus continental. — Par toute



GRENADEUR
DE LA GARDE

Il est coiffé du fameux
bonnet à poil
(D'après Charlet, Musée de
l'Armée, Cf. Huchette.)

1. VON DER GOLTZ, Iéna, p. 34.

2. Prince RADZIWILL.

3. HENRI HEINE.

l'Europe, même chez des ennemis acharnés de la France et de l'empereur. L'effondrement de la Prusse fit plaisir. Depuis Frédéric, elle s'était montrée trop arrogante; depuis le grand électeur, son histoire était une longue suite de trahisons.

Pendant Napoléon, si implacable qu'il se montrât en paroles, restait moins irrité contre la Prusse que contre l'Angleterre; c'était l'Angleterre qu'il accusait d'avoir « conduit la Prusse à la ruine ». Il data de Berlin la redoutable mesure que le Comité de l'an III avait déjà préconisée: « Exclure l'Angleterre du continent, lui fermer les ports, tous les débouchés, depuis Gibraltar jusqu'au Texel. »

Lui-même, avant la rupture de la paix d'Amiens, il avait menacé l'Angleterre de répondre au blocus des mers par le blocus du continent et de « l'emprisonner sur l'Océan. »

Le décret de Berlin. — Il rédigea à la romaine, d'un style lapidaire, le décret du 22 novembre: « Les Îles Britanniques sont déclarées en blocus; tout commerce et toute correspondance avec les Îles Britanniques sont interdits »

Aux misères et aux souffrances qui allaient être la conséquence du décret, il expliqua d'avance qu'il n'agissait qu'en représailles: « L'Angleterre, en saisissant les bâtiments de commerce et en déclarant bloquées des villes et des côtes entières devant lesquelles elle n'a pas un bâtiment, a violé le droit des gens tel qu'il est suivi par tous les peuples civilisés. » Mais la pensée profonde du blocus est dans la maxime que, désormais, il ne se laissera pas de répéter: « Conquérir la mer par la puissance de terre. »

Le blocus continental, c'est encore une conséquence directe de Trafalgar. S'il en a été dit quelque chose dans les archives de la Convention, c'est qu'il n'y a plus de flotte

et que, de l'expédition d'Angleterre, il ne reste plus, là où fut le camp de Boulogne, qu'une colonne sur le sable. C'est le décret de Berlin qui va le mener à Tilsitt, à Madrid et à Moscou.

Campagne de Pologne. — Les Russes avaient laissé écraser les Prussiens en 1806, comme les Autrichiens en 1805. Malgré la mauvaise saison, Napoléon décida d'aller les chercher sur la Vistule: « Nous leur épargnerons la moitié du chemin; eux et nous, ne sommes-nous pas les soldats d'Austerlitz! »

D'avout, dès le 4 novembre, occupa Posen; l'empereur entra le 15 décembre à Varsovie sous des arcs de triomphe. La Pologne frémissante attendit de lui le mot qui la rappellerait à la vie nationale, réparerait le crime du XVIII^e siècle finissant, qui pesait sur toute la politique européenne.

Czartoryski, dans le même temps, pressait Alexandre de restaurer la Pologne. Napoléon et Alexandre hésitèrent l'un et l'autre devant ce grand acte qui eût fait pencher la balance, et crurent habile de donner seulement des espérances.

Napoléon eut l'illusion de finir la campagne en huit

jours¹; les Russes ne furent que battus à Pultusk. Selon une méthode renouvelée des Parthes, ils se déroberent par une prompte retraite, protégés par un subit dégel.

L'empereur dit « qu'il avait découvert en Pologne un cinquième élément qui était la boue » et prit ses quartiers d'hiver à Varsovie, pendant que Lefebvre mettait le siège devant Dantzig.

Ayant obtenu du sultan qu'il déclarât la guerre à la Russie, il envoya des missions au Caucase et en Perse, pour susciter une diversion sur la Caspienne et insurger les Afghans contre les

1. Lettre à Clarke, ministre de la Guerre (15 décembre 1806).



CHASSEUR DE LA GARDE.

Garde personnelle de Napoléon qui portait le plus souvent la tenue de colonel des chasseurs (Musée de l'Armée, Cl. Hachette.)

Anglais. A 1 000 kilomètres du Rhin, séparé de la France par toute l'Allemagne, il se voyait déjà sur l'Indus.

Eylau. — L'atroce bataille d'Eylau (8 février 1807), pendant un retour de l'hiver, le ramena à la réalité. Alors qu'il s'était flatté de rejeter les Russes au delà du Niémen, ils étaient revenus sur lui avec de grandes forces. Leurs escadrons chargèrent sur la neige jusqu'aux abords du cimetière où il se tenait sous un arbre. Il appela Murat : « Nous laisseras-tu dévorer par ces gens-là ? » Murat s'élança à la tête de 80 escadrons, sauva la journée. Napoléon garda le champ de bataille, mais couvert de 30 000 tués et blessés des deux armées.

Ney lui-même s'émut : « Quel massacre et sans résultat ! »

Napoléon, pour la première fois, ne parut pas invincible. A des avances qu'il lui fit par le grand-marchal Bertrand, le roi de Prusse, à qui il ne restait plus que Königsberg, refusa de traiter.

L'Autriche se remit à armer. Devant la menace d'une flotte anglaise aux Dardanelles, la Turquie, sans l'énergique pression de l'ambassadeur Sébastiani, eût lâché. La grande armée commençait à murmurer.

Friedland. — Deux hommes mesurèrent exactement la situation critique de Napoléon : lui-même et Benningsen.

Le général russe proposa au tsar un système de temporisations, de reculs méthodiques : « Limer Bonaparte ». Napoléon revint à sa vieille idée de l'alliance russe. Il a fait dire inutilement au roi de Prusse que « depuis qu'il connaît la Pologne, il n'y attache plus aucun prix ¹ ». Il ne le dira pas en vain à Alexandre. Mais, pour cela, il faut d'abord le battre.

Ce fut Benningsen, au retour de la belle saison, qui lui en donna l'occasion pour n'avoir pas su persister dans la

défensive, après la chute de Dantzig (24 mai 1807).

Alors que l'empereur ne se préoccupait encore que d'enlever Königsberg, Benningsen crut surprendre Ney, en effet fort aventuré, et amena sur lui toute l'armée pour l'anniversaire de Marengo. Il fut écrasé à Friedland dans une bataille de dix-neuf heures. Plus de 20 000 Russes restèrent sur le terrain ; le reste s'enfuit en désordre vers le Niémen ², avec Davout et Murat sur les talons. Königsberg se rendit.

Tilsitt. — Alexandre et Napoléon, le Slave caressant et le Latin de génie, étaient également comédiens, c'est-à-dire que, vivant dans un mélange de réalité et de fiction, ils ne savaient plus exactement quand ils parlaient avec sincérité et quand ils jouaient un rôle.

Ils se rencontrèrent sur un radeau, établi au milieu du Niémen, s'em brassèrent et, comme le premier mot d'Alexandre fut qu'il détestait les

Anglais, ils ne mirent pas plus de douze jours à signer à Tilsitt un traité d'alliance (25 juin-7 juillet 1807).

Le roi et la reine de Prusse furent appelés à Tilsitt. Il n'y avait pas un an qu'ils avaient échangé à Potsdam, au pied du tombeau de Frédéric, de grands serments avec Alexandre. Napoléon refusa Magdebourg aux prières de la reine, mais accorda la Silésie aux instances du tsar.

La Prusse fut réduite de 10 à 5 millions d'habitants, refoulée sur la Baltique, dépouillée de tout ce que les Hohenzollern avaient acquis (sauf la Silésie) depuis deux siècles : provinces allemandes à gauche de l'Elbe et provinces polonaises sur la Vistule.

L'alliance russe. — Alexandre reconnut toutes les « réunions » de l'Empire, 2. « Les troupes se débandèrent. » (Rapport de Benningsen.)



BATAILLE D'EYLAU

La plus affreuse bataille de l'époque. Napoléon garda le champ de bataille, couvert de 30 000 tués et blessés. Ney s'émut : « Quel massacre et sans résultat ! » (Par Gros, Musée de Versailles.)

les États vassaux et la Confédération du Rhin, grossie déjà de la Saxe et bientôt de la Westphalie¹, royaume créé pour Jérôme Bonaparte; il s'engagea à observer le blocus et à déclarer la guerre à l'Angleterre si, avant la fin de l'année, elle n'avait pas consenti à accepter « l'égalité et parfaite indépendance de tous les pavillons sur les mers ».

Par contre, il ne fut plus question des provinces polonaises qui avaient fait partie du lot de la Russie dans le partage. Du lot polonais de la Prusse, on fit, au profit du roi de Saxe, le grand-duché de Varsovie.

LE BLOCUS CONTINENTAL

LA France éblouie par tant de gloire, eut, de nouveau, l'illusion que la paix générale était proche. Pour la gloire et pour la paix, elle se fût résignée aux excès, qui allaient croissants, du despotisme.

Sa déception fut vive quand elle reconnut que le blocus, — le décret de Berlin complété par celui de Milan, — c'était la gêne commerciale, sinon la misère (malgré les industries nouvelles, comme celle de la betterave pour en tirer le sucre qui ne venait plus des colonies), et la guerre sans fin.

Vers cet apogée de l'Empire, la popularité de l'empereur commence à décliner.

Au physique, il semble que du général Bonaparte, hâve et brûlant, il ne reste plus rien chez Napoléon, César engraisé, pour qui la guerre est comme une cure de santé, toujours infatigable, — il faisait à cheval jusqu'à trente lieues par jour dans les boues et les neiges de Pologne, — mais, sous l'énorme front chauve, « le teint plombé² », le regard dur et fixe.

Au moral, c'est pire. Le corps de l'Europe à ses pieds, il ne connaît plus de règle, ni politique ni morale, se croit tout permis, comme à un dieu de l'Olympe, n'accepte plus de conseils, s'entoure de créatures qui le trompent, et s'exaspère contre toute résistance.

Son génie militaire reste le même, mais, si éclatantes que seront encore ses victoires, il ne sera plus qu'en apparence le maître des événements. Le blocus anglais l'a condamné au blocus continental; le système va coaliser contre lui les intérêts matériels avec les rivalités politiques et, bientôt, pour des fautes dont il conviendra trop tard, les peuples

Sur l'Orient, les deux empereurs se jouèrent eux-mêmes, d'accord en paroles pour refouler les Turcs en Asie et libérer les populations chrétiennes, mais réservant pour une autre entrevue le grand partage. Alexandre garda en gages les provinces danubiennes; Napoléon était résolu à ne pas céder sur Constantinople, qu'il appelait « l'Empire du monde ».

Comme Talleyrand se méfiait de ces traités de magnificence, il quitta le ministère des Affaires étrangères, où il fut remplacé par le docile Champagny.

avec les gouvernements: il est dans l'engrenage.

Campagne de Portugal. — Dès novembre 1807, la guerre a repris, transportée de l'une à l'autre extrémité de l'Europe, du Niémen au Tage.

La Russie et l'Autriche avaient rompu avec l'Angleterre, qui se trouva comme au ban de l'Europe, mais sans que sa ténacité en fût ébranlée. Pour n'avoir pas voulu quitter la France, le Danemark revit la flotte anglaise devant Copenhague, cruellement bombardée.

Comme le petit Portugal gardait un envoyé anglais à Lisbonne, Napoléon décréta que « la maison de Bragance ne régnerait plus en Europe ».

Après dix années de fidélité, l'Espagne avait fait mine de se détacher à la veille d'Iéna. Empressé à se faire pardonner, le roi accorda à l'empereur le libre passage contre la fallacieuse promesse de recevoir à la paix le Portugal avec toutes ses colonies (traité de Fontainebleau). Junot n'eut qu'à traverser la péninsule et entra sans coup férir à Lisbonne.

Le régent, avec tout le gouvernement, avait fait voile pour le Brésil, sous la protection de la flotte anglaise.

Occupation de Rome. — Après Lisbonne, Rome.

Depuis le sacre, Napoléon a été en querelle avec le pape. Il ne lui a rendu ni Bologne ni les Légations, lui a pris Ancône et Bénévent, a demandé en vain l'annulation du mariage de son frère Jérôme avec une protestante d'Amérique. Pie VII, s'il accepta en silence l'extravagant catéchisme où « les devoirs envers l'empereur » voisinent avec « les devoirs envers Dieu », refusait les bulles aux évêques nommés par Napoléon et, de cœur avec les alliés, semblait appeler « une persécution nécessaire à l'Église » :

¹ Constituée avec l'électorat de Hesse, le duché de Brunswick, des parties du Hanovre, la vieille marche prussienne et Magdebourg.

² Duc de Berg.

« S'il prend Rome, nous nous réfugierions aux Catacombes ¹ ».

Le pape n'ayant pas consenti à fermer ses Etats au commerce anglais et à entrer « dans une ligue offensive et défensive avec les royaumes d'Italie et de Naples », Napoléon fit occuper Rome par le général Mollis et s'éleva le pontife au Quirinal (février-avril 1808).

Il annonça son intention, non seulement d'en finir avec le pouvoir temporel, mais, « le pape étant le chef de la religion de son pays, de s'assurer de la direction spirituelle ² ».

Affaires d'Espagne. — Comme si ce n'en était pas assez, en si peu de temps, de tant de violences, Napoléon engagea enfin l'affaire d'Espagne, le même jour où il portait la main sur le pape. L'auteur de la paix religieuse acheva ainsi de s'aliéner le monde catholique.

Il n'y avait certainement pas de plus misérable gouvernement au monde que celui de Madrid : le vieux Charles IV, décrépît, la reine Marie-Louise toujours dominée et « battue » par le ministre Godoi, l'héritier Ferdinand, hypocrite et lâche, le fils conspirant contre le père et la mère déclarant son fils bâtard et incapable de régner.

Cependant il ne fallait rien connaître du pays de Don Quichotte et du Cid pour croire que, si affreux que fussent ces Bourbons dégénérés, la fierté castillane se résignerait à ce que Napoléon leur substituât, ainsi qu'il avait fait pour Naples et pour la Hesse, un membre de sa famille et disposât de l'Espagne comme d'un bien meuble. Or, il y pensait depuis un an, et son dessein était devenu apparent depuis qu', sous prétexte de renforcer l'occupation du Portugal ou de mettre le siège devant Gibraltar, près de 100 000 hommes de troupes avaient passé les Pyrénées, s'installaient dans les places du Nord et se rapprochaient à petit bruit de Madrid.

L'ambition de « régénérer » un noble pays ne fut certainement pas étrangère à Napoléon ; « de nombreux bienfaits, dira-t-il à Sainte-Hélène, remplissaient mon intention » ; et, sans doute, l'Espagne aurait gagné à un changement de dynastie. Comme l'Allemagne et comme l'Italie, elle en aurait reçu des lois meilleures, plus conformes à l'esprit du siècle. Seulement, l'indépendance restait le premier des biens pour les libéraux, d'ailleurs peu nombreux, comme pour tous les autres.

Le gros de la nation, profondément catholique, mené par les prêtres et les moines, voyait dans la Révolution une œuvre de l'enfer ; l'empereur était un suppôt de Satan et les Français des hérétiques. « On gagne le ciel en tuant l'un de ces chiens ³ ».

Guet-apens de Bayonne. — La marche de Murat sur Madrid précipita l'explosion populaire.

Napoléon s'était flatté que la maison royale, à l'exemple de la maison de Bragance, se retirerait devant l'invasion débordante. Le bruit se répandit que le roi allait fuir au Mexique. Une émeute éclata à Aranzuez et contraignit Charles IV à abdiquer en faveur de l'infant.

Napoléon, se posant alors en arbitre entre le père, qui était revenu sur son abdication, et le fils, qui continuait à se dire roi, les attira tous deux à Bayonne. Après une scène de famille atroce, il obligea le fils à restituer la couronne et le père à s'en remettre en sa faveur. Il les internait ensuite tous deux dans des châteaux de Touraine et de Navarre, qu'il leur avait cédés en échange de l'Espagne et des Indes.

Entre temps, Madrid s'était révoltée. L'insurrection du *dos de Mayos* (2 mai), bien que durement réprimée par Murat, fut le signal du soulèvement général, depuis les Asturies jusqu'à l'Andalousie.

Joseph Bonaparte. — Un simulacre d'assemblée des *Cortès* (députés), sur le refus du Conseil de Castille, et un lot de hauts fonctionnaires, de grands seigneurs et de gens de cour, remis en hate à Bayonne, ratifièrent le décret par lequel Napoléon proclama lui-même son frère Joseph aînî « d'assurer le bonheur de l'Espagne » (6-7 juin).

Joseph quitta à regret, sur un ordre formel de l'empereur, son trône de Naples où il fut remplacé par Murat, passé enfin roi, mais qui avait cru travailler pour lui-même à Madrid.

Ferdinand écrivit à Joseph pour le féliciter de son avènement et, un peu plus tard, supplia l'empereur, « son auguste souverain », de « faire le bonheur de sa vie », en l'adoptant.

Insurrection espagnole. — Napoléon, se sentant « laboussé par le « cynique attentat ⁴ », s'excusa sur la vilénie des personnages qu'il avait pris au piège ; surtout, il se persuada que la révolte espagnole ne serait pas moins vite réduite

1. HUSSONVILLE.

2. A Alquier et à Gualaincourt.

3. Catéchisme espagnol.

4. C'est ainsi qu'il le qualifia lui-même à Sainte-Hélène.

que celle des fellahs du Caire ou des royalistes en vendémiaire.

Il a échoué dans son entreprise d'Égypte ; il prendra la Méditerranée à revers par la péninsule ibérique et les pays barbaresques.

Mais il ne devait jamais réussir à éteindre l'incendie ; cette vieille Espagne qu'il se figurait énervée et prête à la servitude, donna l'exemple des guerres nationales ; l'Angleterre, qu'il s'était proposé d'emprisonner sur les mers, y trouva le champ de bataille européen qui lui avait manqué jusqu'alors.

En effet, la junte insurrectionnelle de Séville, à peine réimie, se déclara pour Ferdinand VII, appela les Anglais dans la péninsule et, pendant que Joseph se dirigeait vers Madrid avec un ministère de renégats, proclama, à la façon des Khalifes de l'Islam, la guerre sainte.

Les Espagnols se levèrent en masse. Comme autrefois en Vendée, des bandes, appelées *guerillas*, surgirent du sol pour une immense chouannerie. La guerre fut sauvage. Des Espagnols fanatisés massacraient les prisonniers, les isolés et les blessés.

La Royauté avait eu beau se trahir elle-même ; le gros de l'armée lui restait fidèle.

Baylen. — Les insurgés furent d'abord battus par Bessières à Médina ; puis Dupont, l'un des meilleurs généraux de l'armée d'Austerlitz, échoua dans sa marche sur Cadix et fut enveloppé au retour dans les défilés de la *Sierra Morena*. Il capitula à Baylen, après un combat acharné de deux jours, dans des lieux affreux et sous un soleil d'Afrique (juillet 1808).

Cintra. — Le retentissement du désastre de Baylen fut immense. Le *moral*, dont Napoléon avait coutume de dire qu'il fait les trois quarts du succès, se tourna contre lui.

Joseph dut quitter Madrid, où il n'avait fait qu'entrer, et se retira derrière l'Èbre.

Le Portugal se souleva à l'exemple de l'Espagne. Junot, battant en retraite, trouva les Anglais, avec Wellesley, à Vimieiro, se brisa contre eux et accepta de signer la convention de Cintra ; sa petite armée fut transportée dans un port de France (sept 1808).

La neutralité du Portugal et de l'Espagne en éloignait l'Angleterre ; Napoléon lui-même les ouvrait au futur vainqueur de Waterloo.

Ainsi se justifia en quelques semaines la parole de Talleyrand que la guerre

d'Espagne était « plus qu'un crime : une faute ».

Joseph écrivit à Napoléon : « Votre gloire échouera en Espagne. »

Le réveil des peuples. — L'empereur, avant de se porter en Espagne et d'y ramener la victoire, s'inquiéta d'assurer la soumission de l'Europe centrale en son absence.

Les événements de la péninsule ont fait passer comme un grand frisson chez tous les peuples vaincus, ceux qui gardent un simulacre d'indépendance comme les vassaux. Le blocus, avec ses misères, chez tous ; la conscription chez les uns et les levées d'auxiliaires chez les autres, vont rendre bientôt la révolte préférable à la résignation. L'insurrection espagnole, c'est, dit-on, la Révolution française qui recommence contre la France. Dans tous les pays qui ont fait la guerre à la liberté française, le mot d'ordre est maintenant *liberté*.

Ce mouvement est encore en souterrain. Cependant l'Autriche, avec l'archiduc Charles, se refait une armée ; avec Stein, Scharnhorst, Hardenberg, ministres patriotes, et le philosophe Fichte, l'auteur des *Lettres aux Allemands*, la Prusse se refait elle-même.

Il parut à Napoléon que le renouvellement des serments de Tilsitt, dans une seconde entrevue avec Alexandre, suffirait à donner à réfléchir aux gouvernements et aux peuples.

Aussi bien Alexandre se lasse-t-il de promesses et tient-il pour des chimères les projets orientaux, pleins de génie, que lui a envoyés l'empereur. Il ne se soucie pas de la Perse et ce n'est pas vers l'Euphrate et vers l'Indus qu'il entend diriger ses armées.

Il faut se résigner à le payer sur la Turquie et sur la Suède.

Entrevue d'Erfurt. — Bien qu'il eût été entouré d'un extraordinaire déploiement de magnificences et de tout ce qui était propre à imprimer l'idée de la puissance, l'appareil théâtral d'Erfurt manqua son objet. Ni l'entrée solennelle des deux empereurs dans la vieille cité saxonne où toute l'Allemagne officielle s'était ruée ; ni l'intimité affichée de leurs entretiens ; ni le geste du tsar serrant, devant un parterre de rois allemands, la main de Napoléon quand Talma lança le vers de Voltaire :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des
[dieux ;

ni le nouveau traité d'alliance contre l'Angleterre, « ennemie du continent »,

et, le cas échéant, contre l'Autriche, la reconnaissance du roi Joseph par Alexandre, et le consentement de Napoléon à la réunion des provinces danubiennes et de la Finlande à la Russie, ne restaurèrent les anciennes confiances. Quelque chose de profond était cassé.

Napoléon en eut si bien le sentiment « qu'il chargea trop son jeu » ; Alexandre y lut. Talleyrand mit en garde le tsar et Metternich contre l'empereur et commença à trahir la France pour l'Europe (octobre 1808).

Napoléon en Espagne. — Pendant que la cinquième coalition se tramait entre Londres et Vienne, l'empereur se hâta de vaincre en Espagne.

Ce fut l'affaire de deux mois (novembre-décembre 1808). Avec la garde et 80 000 vieux soldats de la grande armée, il mit les Espagnols en déroute à chaque rencontre (Burgos, Espinosa, Tudela, Somosierra).

Avant la fin de l'année, il avait occupé tout le pays entre Ebre et Tage et repris Madrid. S'il refusa d'y entrer autrement que pour une visite au palais royal, afin de marquer son mécontentement à la ville qui avait chassé son frère, il s'appliqua avec beaucoup d'art à paraître le restaurateur de la péninsule.

De son quartier général devant Madrid, il décréta l'abolition de l'Inquisition, l'abrogation des droits féodaux, la réduction au tiers des couvents, la suppression des douanes intérieures de province à province. Ces mesures firent redoubler les anathèmes des partis de la servitude religieuse ; le parti de la liberté civile aurait voulu les tenir d'un autre que d'un envahisseur.

Il venait de passer les défilés de Guadarrama, en plein hiver, sous un ouragan de neige, et de se lancer à la poursuite des Anglais, qui n'échappèrent que par

une retraite précipitée à l'une de ses plus belles manœuvres d'enveloppement, quand il apprit que l'Autriche armait à outrance. Il décida aussitôt de rentrer à Paris (janvier 1809).

Saragosse. — Après son départ, Joseph s'installa à Madrid; Soult poussa les Anglais jusqu'à la Corogne, où ils se rembarquèrent, et s'appêta à rentrer en Portugal; Lannes emporta d'assaut Saragosse, défendue pendant quatre mois par Palafox. La ville prise, il fallut faire le siège des rues et des maisons où les femmes se battirent avec la même fureur que les hommes.

La guerre, après de telles défaites, eût été finie en Allemagne. Il n'y avait de vaincues en Espagne que les armées

régulières ; les cœurs restèrent indomptables.

Guerre d'Autriche. — Bien qu'il l'eût prévue depuis Erfurt, Napoléon aurait voulu éviter la rupture avec l'Autriche, comme s'il avait redouté que, sur le Danube aussi, la guerre serait cette fois nationale. Si Alexandre avait fait entendre à



CARTE DES CHAMPS DE BATAILLE D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL

Vienne que sa coopération militaire ne manquerait pas à l'empereur, on peut croire qu'il eût été entendu ; mais il s'appliqua si bien à ménager l'avenir, il fut si douteux, résigné à déclarer la guerre, comme il en était tenu par le traité, et décidé à ne pas la faire, comme ses affaires de Valachie et de Suède lui en donnaient le prétexte, que Napoléon ne tarda pas à s'irriter contre « ce fantôme d'alliance ».

Au contraire, Metternich s'était fort encouragé de la confiance de Talleyrand : « Le tsar n'est plus entraînable contre vous. »

Pour l'Autriche, l'écrasant traité de Presbourg n'a été qu'une trêve ; elle s'exagère le mal qu'a fait à Napoléon « le chancre espagnol », comme il l'appelle

lui-même ; elle espère le réveil de l'Allemagne ; surtout, elle a tellement épuisé ses finances à préparer la guerre que l'alternative se pose : employer son armée ou être « dévorée » par elle.

L'archiduc Charles prit l'offensive ; il entra brusquement en Bavière, sans déclaration de guerre, avec 200 000 hommes de bonnes troupes, pendant que le roi se soulevait, que les Westphaliens insurgés menaçaient le roi Jérôme dans sa capitale et que le major Schill, à Berlin, Kath à Magdebourg, se mettaient en révolte (avril 1809).

L'armée des nations. — De l'armée

Il attend Napoléon au renouvellement de la manœuvre d'Ulm.

Au contraire, l'empereur appelle à lui la moitié du corps de Davout, celui de Masséna et le gros des Allemands du Sud, perce, avec cette masse improvisée, la ligne des Autrichiens, coupe leur armée en deux, emporte Landshut, se rabat le lendemain sur Eckmühl où s'est retiré l'archiduc, le repousse vers Ratisbonne, lui reprend la ville et le rejette dans les défilés de Bohême. Il s'ouvre ainsi, entre les deux tronçons de l'armée ennemie, la route de Vienne. Cela en cinq jours (19-23 avril).



SIEGE DE SAVA. — 1809.
Lithographie de Alam.

A. — Art. — A.

de 1806, Napoléon a dit que ce n'était plus celle d'Austerlitz ». Avec un bon tiers d'Allemands de la Confédération du Rhin, de Polonais, de Hollandais et d'Italiens, c'était « l'armée des nations », ce n'était plus « la grande armée ».

Lille gagna la guerre, tout-fois sans coups de foudre. Cette dernière campagne victorieuse de l'empereur dura trois mois (17 avril-11 juillet 1809).

Eckmühl et Ratisbonne. — Alors que l'archiduc Charles a passé l'Inn avec une armée organisée et réunie de longue date, l'empereur n'a eu pour concentrer la ligne que quelques jours. Mais l'archiduc n'a su profiter ni de son avance ni de l'insignifiance de ses ennemis ; il a laissé échapper l'occasion de se jeter successivement sur Davout et sur Masséna.

Napoléon jugeait sa manœuvre de l'Eckmühl « la plus savante et la plus hardie » de toutes ; cependant l'armée ennemie restait intacte et se repliait en bon ordre.

Il marcha ensuite sur Vienne, comme au véritable but de la guerre, et il y entra, comme il l'avait annoncé, « juste un mois » après le début de la campagne (10 mai 1809).

Le décret de Vienne. — Il en data, huit jours après, « de son camp impérial de Vienne », l'acte le plus surprenant de la part de l'auteur du Concordat (17 mai).

Il n'avait encore proclamé la déchéance que de rois ; il décida que le pape avait cessé de régner.

Dans la note où Napoléon fait part

de sa décision à Champagny¹, il allègue deux griefs : « Ce n'est pas comme chef de la religion que le pape s'élève contre les mesures de prudence adoptées par une nation catholique (l'occupation militaire de Rome) : c'est comme souverain. » En outre, Pie VII prétend s'allier avec les protestants et les ennemis de la chrétienté².

« L'intérêt de la religion et celui des peuples de France, d'Allemagne et d'Italie, ordonnent donc à l'empereur de mettre un terme à cette ridicule puissance temporelle. » « Si les papes sont les successeurs de Jésus-Christ, ils ne peuvent exercer d'autre empire que celui qu'ils tiennent de lui, et son empire n'était pas de ce monde. »

En conséquence : « Considérant que, depuis Charlemagne, empereur des Français et notre auguste prédécesseur, qui fit donation de plusieurs comtés aux évêques de Rome, ne les leur donna qu'à titre de fiefs et pour le bien de ses États », Napoléon « révoque la donation » ; « les États du pape sont réunis à l'Empire français », et « la ville de Rome est déclarée ville impériale et libre ».

Napoléon excommunié. — Dès que le décret, enregistré par le Sénat, fut entré en voie d'exécution et que des préfets et sous-préfets eussent été nommés pour les nouveaux départements, les troupes pontificales incorporées à l'armée de Naples et l'inquisition abolie, Pie VII lança contre l'empereur la bulle d'excommunication qu'il tenait prête (10 juin).

Enlèvement du pape. — Napoléon crut alors, ou feignit de croire, qu'une flotte anglaise, qui croisait en vue de Civita-Vecchia, projetait d'enlever le pape et de le conduire en Espagne, et il prit les devants : « Si le pape prêche la révolte et veut se servir de l'immunité de sa maison pour faire imprimer des circulaires, on doit l'arrêter. Philippe le Bel fit arrêter Boniface...². »

Le pape ayant été enlevé du Quirinal et conduit hors de Rome par le général Miollis, l'empereur écrivit à Fouché : « C'est une grande folie, mais, enfin, il n'y a point de remède ; ce qui est fait est fait... ». Il prescrivit de conduire le pontife à Savone : « Il y a là une

assez grande maison où il serait assez convenablement... Je ne m'oppose point, si sa démenée finit, à ce qu'il soit renvoyé à Rome³. »

Ni l'ancien oratorien (Fouché) ni personne ne fut dupe du désaveu.

La captivité de Pie VII à Savone, puis à Fontenilleau, dura cinq ans (1809-1814). Il y subit d'indignes traitements, jusqu'à être privé des moyens d'écrire et d'être surveillé jour et nuit par un officier de gendarmerie.

Essling. — Pendant que le vertige de la grandeur poussait Napoléon à cette nouvelle violence, — l'un de ces actes qui faisait dire à l'amiral Decres « qu'il devenait matériellement fou », — son génie militaire triompha encore une fois de l'Autriche, mais non sans peine. Il avait appris aux peuples à faire la guerre.

L'archiduc Charles s'était établi en face de Vienne, dans la vaste plaine de Marchfeld.

La première tentative de l'empereur échoua (21-22 mai).

Ayant concentré la plus grande partie des troupes dans l'île de Lobau, il les fit passer sur la rive gauche du fleuve, Lannes au village d'Essling et Masséna au village d'Aspern. Les Autrichiens réagirent avec une vigueur et une ténacité comme ils n'en avaient pas encore montré. Pourtant la périlleuse bataille, avec un immense fleuve à dos, allait être gagnée quand la crue du Danube emporta les ponts et arrêta le transport des munitions.

L'empereur, qui avait hésité la veille à engager l'opération à cause de la saison pluvieuse, ordonna aussitôt la retraite dans l'île, mais il ne la put assurer sans de terribles combats à Aspern et à Essling, pris et repris jusqu'à neuf fois. Les Autrichiens, s'acharnant à jeter dans le Danube les troupes qui se repliaient, ne furent arrêtés qu'à la nuit.

Lannes, blessé mortellement à la dernière heure, Mouton, qui fit des merveilles à Lobau, Masséna, qui eut mérite, avant Wellington, le surnom de « duc de fer », sauvèrent seulement « l'attitude de la victoire⁴ ». Plus de 40

3. De Schönbrunn, 18 juillet.

4. « Ne perdons pas notre attitude de vainqueurs. » (Masséna, au conseil de guerre dans l'île de Lobau.)



PIE VII
(1742-1823)

D'après David,
Louvre



LANNES
(1769-1809)

(Fragonard d'après
de Perrier, Louvre)

1. De Schönbrunn, 17 mai 1809.

2. Du 19 juin 1809 à Murat.



MASSENA
1758-1817
(D'après Gros,
Versailles.)

mille tués et blessés couvraient le champ de bataille.

Wagram. — Napoléon, très remué par la mort de Lannes et qui retrouvait dans la bataille son réalisme, ne se hâta pas de réparer sa demi-défaite. Ayant fait de la Lobau un puissant camp retranché, il attendit que le génie eût construit un solide pont de pilots et que les armées d'Italie et de Dalmatie l'eussent rejoint. Macdonald et le prince Eugène repoussèrent en Hongrie l'archiduc Jean qu'ils

au traité de Vienne (14 octobre), l'horizon ne s'éclaira d'un côté que pour s'assombrir de l'autre. Wellesley, ayant entrepris d'envahir l'Espagne par la vallée du Tage, dut rebrousser chemin après la bataille indécise de Talavera. Le coup hardi, mais tardif, vers Anvers, par Flessingue et l'île de Walcheren, manqua. Les corps de partisans de Brunswick dans l'Allemagne du Nord et ceux d'Andreas Hofer dans le Tyrol furent réduits. Par contre, l'alliance russe continua à se crevasser.

Alexandre ne se satisfait point des provinces danubiennes et de la Finlande en payement d'une neutralité équivoque. Poniatowski étant entré à Cracovie, ville sainte des patriotes polonais, au nom de



BATAILLE DE WAGRAM

Napoléon suit à la longeotte le combat dans la plaine et le passage du Danube.
(H. L. Veinet, *Musée de Versailles.*)



LE MARIAGE DE MARIE-LOUISE

L'archiduc Charles épouse par procuration l'archiduchesse Marie-Louise que Caroline Murat conduisit ensuite à Compiègne. (D'après Rouget, *Musée de Versailles.*)

avaient eu devant eux dans le Frioul et qu'ils poursuivirent jusqu'à Raab.

Il gagna alors, en deux jours (5-6 juillet) la bataille de Wagram, la plus grande qu'il eût encore livrée par le nombre des combattants, et la plus difficile, parce que, de toutes les opérations de la guerre, il n'en est pas de plus hasardeuse que le passage d'un large fleuve devant un ennemi résolu.

La victoire fut décidée par la grosse artillerie de Lobau qui couvrit au loin la plaine de boulets. L'archiduc Jean arriva trop tard au secours de son frère.

Malgré 30 000 hommes hors de combat, l'armée autrichienne ne fut pas désorganisée et se retira vers la Bohême.

Espagne et Pologne. — « Si je n'eusse battu à Wagram qui ne fut pas une victoire décisive, dira Napoléon, j'avais à craindre que la Russie ne m'abandonnât, que la Prusse ne se soulevât et les Anglais étaient devant Anvers. »

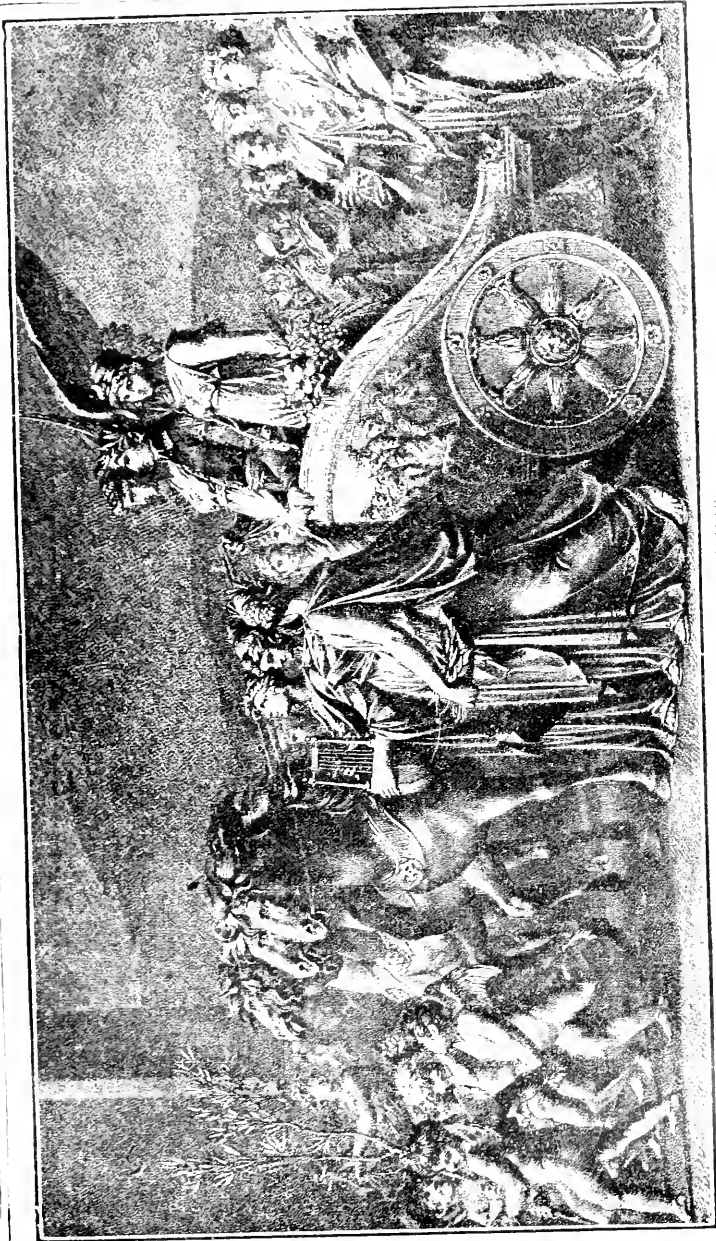
De l'armistice de Znaim (11 juillet)

l'empereur des Français, Alexandre opposa son *veto* à la réunion de la Galicie au grand-duché de Varsovie. Un acte de sa chancellerie mit Napoléon en demeure de choisir entre les Russes et les Polonais. On trouva péniblement une transaction : le partage d'une moitié de la Galicie entre la Russie et le grand-duché.

Alexandre avait proposé cette déclaration commune, que Napoléon repoussa : « Le royaume de Pologne ne sera jamais rétabli. »

Traité de Vienne. — L'Autriche fut de nouveau démembrée au traité de Vienne ; elle dut céder, en outre de la Galicie, Salzbourg à la Bavière et toutes ses provinces maritimes (Trieste, Fiume, Croatie) au grand Empire, qui s'étendit désormais, par le « gouvernement d'Illyrie », jusqu'aux Balkans. Elle reconnut Joseph, Murat, la réunion de Rome l'Empire, et s'obligea à entrer dans le système continental.

La veille de la signature, un jeune Allemand, armé d'un couteau, s'approcha



LE TRIUMPHI DI BONAPARTE.
 Napoleone Bonaparte, come l'Europa lo vide nel 1806.
 (Dopo l'originale di F. Boffa, 1806.)

de Napoléon. Il lui dit à lui-même qu'il avait voulu le tuer (13 octobre).

Le divorce. — Six mois après ce traité qui faisait tomber l'Autriche au rang

France était en viager sur sa tête » ; ses frères convenaient d'autant moins qu'ils s'attribuaient plus de droits à sa succession ; l'adoption (d'Eugène Beauharnais



CARTE DE L'EMPIRE FRANÇAIS EN 1810

d'une puissance de second ordre, Napoléon épousa la fille de l'empereur François (aut 1810).

Du jour où il s'était fait empereur, il avait pensé au divorce. Joséphine ne lui ayant pas donné de successeur, « la

ou d'un fils d'Hortense) était un « mauvais moyen pour fonder une dynastie ».

Le mariage autrichien. — La réputation décidée — divorce civil, annulation du mariage religieux « contracté par surprise », — l'empereur mena l'affaire

de son second mariage comme une affaire politique.

Autour de lui, Murat, les anciens régicides (Fouché, Cambacérés), tenaient pour un mariage russe ; le prince Eugène, le duc de Bassano, Talleyrand et Joséphine elle-même pour un mariage autrichien ; le vieux Lebrun pour un mariage saxon.

Alexandre, bien qu'il éprouvât une vive répugnance à donner sa sœur à un officier de fortune, eût consenti à la mésalliance, mais à la condition que Napoléon prit, par écrit, l'engagement, précédemment refusé, de ne pas rétablir la Pologne¹ ; au surplus, la grande-duchesse Anne n'était pas encore nubile et ne changerait jamais de religion.

Au contraire, l'ambassadeur Schwarzenberg et Metternich, promu ministre des Affaires étrangères, offrirent une archiduchesse.

Le mariage sera une assurance pour l'Autriche, il achèvera de dissoudre l'alliance russe. L'empereur François (il venait d'épouser sa troisième femme) n'eut pas d'hésitation. Marie-Louise accepta sans aucune répugnance le destin que lui faisaient les

« entrailles d'Etat » de la maison de Habsbourg. Metternich écrivit : « Je regarde cette affaire comme la plus grande qui puisse, en ce moment, occuper l'Europe ».

Le refus déguisé d'Alexandre tranchait la question : Napoléon « se décida pour » l'Autrichienne, se fit porter le contrat de Louis XVI (dont il allait se dire le neveu) et formula sa demande qui fut aussitôt accueillie. A Vienne, ce fut l'archiduc Charles qui épousa, par procuration ; puis Caroline Murat conduisit la grasse et rose Iphigénie à Compiègne où l'empereur la reçut à la royale, comme Henri IV avait fait pour Marie de Médicis.

Le roi de Rome

— Moins d'un an après, la nouvelle impératrice mit au monde un fils qui fut déclaré à son berceau roi de Rome (20 mars 1811).



MARIE-LOUISE ET LE ROI DE ROME

Un an après son mariage, la nouvelle impératrice mit au monde un fils qui fut déclaré à son berceau roi de Rome. (D'après Gérard, Musée de Versailles, Cl. Huet.)

Napoléon, après un entretien avec Goethe pendant son séjour à Erfurt, avait dit du grand poète allemand : « Voilà un homme. »

Un distique de Goethe proclama que l'Empire était « fondé désormais sur l'airain ».

L'APOGÉE DE L'EMPIRE

Les 130 départements. — Après Wagram, comme après Marengo, Napoléon s'arrêta de faire la guerre pendant deux ans (1810-1812).

Il s'était détaché des affaires d'Espagne. Soult, puis Masséna, échouèrent à reprendre le Portugal. Wellesley se retrancha devant Lisbonne, aux lignes de Torrès-Vedras ; la bataille de Fuentes d'Onoro fut indécise. L'empereur, tout en revenant à ses projets d'Egypte, ne comptait plus que sur le blocus pour réduire l'armée anglaise d'Espagne et l'Angleterre elle-même.

I. Rapports de Caulaincourt (Voir SOREL, VANDAL).

Le renforcement du blocus fut la raison principale des nouvelles conquêtes en pleine paix, pendant cette période. Sur quelques velléités de résistance de son frère Louis, Napoléon l'obligea d'abdiquer, comme il eût déposé un préfet, et annexa la Hollande. La réunion de la Hollande entraîna celle des villes hanséatiques et de toute la côte de la mer du Nord jusqu'aux bouches de l'Elbe, et plus loin encore jusqu'à la Baltique, y compris le duché d'Oldenbourg, qui était à un parent du tsar.

« Pour plus de simplicité », il incorpora pareillement le Valais et la Toscane.

L'Empire français compte alors

130 départements; Rome et Florence, Amsterdam et Hambourg ne sont plus que des préfectures, comme l'étaient, depuis les derniers temps de la République, Bruxelles et Anvers, Luxembourg, Mayence et Coblenze.

Cambacérés, qui ne se laissait pas aisément éblouir, dit de Napoléon en 1810 : « Il avait l'air de marcher dans sa gloire. »

L'état de la France. — Si nombreuses que fussent les souffrances causées par le blocus, parfois atténué par des *licences de commerce*, et si vif le mécontentement contre la conscription, — appels anticipés de nouvelles classes et rappels des anciennes, d'où l'accroissement constant des *réfractaires*, — la France jouissait de son prestige dans le monde et s'admirait elle-même dans l'empereur.

L'agriculture était prospère; la démocratie rurale s'organisait; malgré les guerres, la population augmenta.

L'industrie se développa beaucoup; Napoléon reprit l'idée du Directoire sur les expositions nationales.

La fabrication du papier à la mécanique (aux établissements d'Essonnes), celle du sucre de betterave, le gaz d'éclairage par la distillation du bois (système de Philippe Lebon), la machine de Philippe de Girard à filer le lin, le métier de Jacquart pour le tissage des étoffes, celui de Richard Lenoir pour le filage et le tissage du coton, les toiles peintes (d'Oberkampf) datent de l'Empire.

LES LETTRES ET LES ARTS

La littérature. — La fin du xviii^e siècle et le commencement du xix^e (jusqu'à la chute de Napoléon) constituent une époque de transition : « le classicisme » achève de se déformer pendant que la renaissance romantique se prépare.

Marie-Joseph Chénier, dramaturge estimable, qui eut son heure de génie au *Chant du Départ*; Collin d'Harleville, poète comique; Raynouard, l'auteur des *Templiers*, poète tragique; l'aimable fabuliste Andrieux; le lyrique Lebrun, qui s'appelait lui-même Lebrun-Pindare; Pélégiate Luce de Lancival; Parry, à qui Voltaire avait écrit : « Mon cher Tibulle », et à qui Lamartine doit beaucoup; Legouvé, auteur du *Mérite des femmes*; le rhétoricien Fontanes, grand-maître de l'Université, n'ont laissé que des noms.

Chateaubriand. — On a dit¹ de Chateaubriand qu'il a « restauré la

Les ouvriers se trouvèrent bien de l'institution du Conseil des prud'hommes; ils se soumièrent à la réglementation du *livret*.

En douze années, près d'un milliard fut dépensé en travaux d'utilité publique (routes, canaux, ports, quais).

Le despotisme. — Il n'y avait plus de partis politiques. Les royalistes étaient ralliés ou se taisaient. La police surveillait de près quelques poignées de républicains. Avec Talleyrand et Fouché, tous deux disgraciés, le dernier contrepoids était tombé.

Le pouvoir, le plus absolu qui fût jamais, ne fut rendu supportable que par une administration « à la romaine », tenue toujours en haleine.

Dans ses tournées, « l'empereur accablait tous ses sujets sous l'admiration ». Les Rhénans et les Belges « ne comprenaient pas comment leurs intérêts lui étaient devenus si familiers² »; les moins serviles étaient confondus « devant cette compétence universelle³ ».

Ses préfets, qu'il appelait ses « maréchaux civils », ont contribué largement à la splendeur du grand Empire. Les noms de Lézay-Marnésia, de Merlin (de Thionville) restèrent longtemps populaires sur le Rhin.

Le sens de la liberté était perdu à ce point que l'établissement de huit prisons d'Etat souleva à peine quelques protestations; des hommes tels que Chénier et Monge acceptèrent les fonctions de censeur.

cathédrale gothique », — dans le *Génie de Christianisme*, panégyrique du sentiment religieux, en réaction contre Voltaire, dont la seconde édition fut dédiée « au citoyen premier consul », et dans les *Martyrs*, poème épique en prose; — qu'il a « rouvert la grande nature fermée », tout de même entr'ouverte par Jean-Jacques, mais dont il a été le premier à exprimer les affinités avec l'homme (*Voyage en Amérique, Itinéraire de Paris à Jérusalem*); — et qu'il a « inventé la mélancolie moderne », dans ses romans, *Atala* et, surtout, *René*, source où puisèrent les apologistes du « moi ».

Chateaubriand a aussi de belles parties



CHATEAUBRIAND
(1768-1848).
(D'après Giroud.
Musee de St-Malo.)

2. BEUGNOT.

3. TAINE.

1. THÉOPHILE GAUTHIER.

d'historien (*de Buonaparte et des Bourbons, Analyse de l'Histoire de France, le Congrès de Vienne*). Les *Mémoires d'Outre-Tombe* restent, malgré chose d'enfure, sa grande œuvre, «quelque chose d'unique¹», l'un des monuments du siècle.

La plupart de ses idées viennent du XVIII^e siècle, tantôt déguisées sous une prose magnifique, tantôt retournées par un artifice facile; mais il n'y a pas un auteur du XIX^e siècle, de Hugo et de George Sand à Renan et de Lamartine et de Lamennais à Michelet, qui eût été ce qu'il a été si Chateaubriand, selon l'hypothèse où il se complaisait, n'avait pas existé. Il a renouvelé l'imagination, la critique, l'histoire, la religion elle-même; sauf Rousseau, il a ouvert plus d'horizons qu'aucun autre depuis la Renaissance.

Surtout, il est un très grand écrivain, un peintre plus grand encore.

Quand on s'irrite de sa métaphysique trop simpliste, ou qu'on se fâche contre l'orgueil par où il s'égale, en le jalosant, à Napoléon et, encore, contre la perpétuelle plainte de cet homme, l'un des plus comblés qui fut, célèbre à trente-quatre ans, chargé de tous les honneurs, aimé des plus nobles femmes de son temps (Pauline de Beaumont, Mme Récamier) et qui n'arrête pas de déclamer: «La vie me fut infligée... J'ai bâillé ma vie...», il n'y a qu'à revenir au mot de son ami Joubert, le plus décisif qui ait été dit de lui: «Qu'il fasse son métier, qu'il nous enchante.»

En effet, si c'est là son métier, il y excelle. Et d'autres ont, sans doute, pénétré la nature et la tragédie humaine à de plus lointaines profondeurs, mais il a compris toutes les beautés et toutes les grandeurs, et aucun écrivain en prose n'en a donné plus vivement la sensation.

La magie de son style fait revivre les couleurs et les sons comme les formes, et les joies comme les terreurs. Il n'y a pas, dans la littérature moderne, beaucoup d'évocations plus exquises que celle des nuits de Combourg. «Je prêtai l'oreille à chaque arbre; je croyais entendre la clarté de la lune chanter dans les bois...», ni beaucoup d'évocations plus puissantes que celle de la séance royale, au lendemain du retour de l'île d'Elbe: «Les cris cessent; tout se tait; dans cet intervalle de silence, on croyait entendre² les pas lointains de Napoléon.»

Mme de Staël. — Chateaubriand a

1. SAINTE BEUVE.

2. «Je croyais... on croyait entendre», ce qui veut dire: «J'entendais.»

«le mal du siècle». — du XIX^e; — toute la santé du XVIII^e respire en Germaine Necker, baronne de Staël. René n'aime que lui; Corinne ne veut «jouir d'elle qu'en autrui».

Les romans (*Delphine, Corinne*) où elle se raconte, sans beaucoup d'art, mais dans un style solide et dru comme elle-même, et avec une loyauté de cœur et d'esprit peu commune, ne sont qu'une partie de sa vie agitée. Apparemment, elle ne sacrifierait pas l'amour à l'ambition, mais elle est politique dans l'âme. Il est difficile de l'être avec plus d'intelligence et de vaillance.

Les torts ne furent pas toujours du côté de Napoléon dans sa longue et brutale querelle avec Mme de Staël; elle fut souvent irritante. Il ne reste pas moins qu'elle fut irréductible dans sa fidélité aux idées de 1789 et à la liberté; il y eut une heure, vers 1811, où elle fut seule debout dans l'immense Empire prosterné devant le dieu de la guerre.

Le livre «*De l'Allemagne*». — Son livre le plus fameux, *De l'Allemagne*, elle l'a un peu écrit comme Tacite sa *Germania*, par opposition au despotisme; pour tant que d'enseignements et d'avertissements elle avait rapportés de son voyage!

Avec quelle clairvoyance elle a prévenu la France napoléonienne que les idées nationales poursuivaient en Allemagne une marche profonde et continue! «Ce pays tout entier ressemble au séjour d'un grand peuple qui depuis longtemps l'a quitté.» Si ce peuple allait revenir!

C'est moins de trois ans avant Leipzig que l'empereur frappe d'interdiction le livre de Mme de Staël, en fait briser les formes, l'exile à Coppet.

Elle avait déjà abordé, dans un de ses premiers ouvrages, un très grand sujet: l'influence réciproque de la littérature et des institutions sociales (mœurs, lois, religions). Les formules, sans doute excessives: «le Nord romantique, le Midi classique», viennent d'elle.

«*Les Considérations sur la Révolution*». — Le maître livre de Mme de Staël: *les Considérations sur la Révolution française*, est inachevé.

On ne lui en veut pas d'avoir surfait son père, le bon Necker; au spectacle de deux invasions et après dix années de



MADAME DE STAËL
(1766-1817).
(D'après Gerard.)



ROYER-COLLARD
(1752-1842)

Loges le tableau
de Condorcet,
Ch. de Mme. Artaud

persécution et d'exil, elle n'a vu dans Napoléon que le tyran.

(Ou peut-être ne voulut-elle voir en lui que le tyran pour l'angoisse qu'elle sentait qu'un jour, après l'oubli de tant de maux, on ne verrait plus en lui que le héros.)

Sous ces réserves, il est merveilleux qu'une femme ait pu écrire, sur les événements

les plus extraordinaires des temps modernes et sans recul, un livre d'une pensée si forte et si pénétrante, d'une inspiration si constamment libérale et humaine, et à tant d'égards si définitif qu'on ne compte pas les emprunts qui lui ont été faits, sans toujours la nommer.

Evidemment, elle a lu beaucoup Montesquieu et, certainement, elle a causé des parties de son livre avec Benjamin Constant (peut-être avec le jeune Guizot).

Pourtant, sa marque personnelle est à toutes les pages, et c'est bien d'elle que viennent, non moins étonnantes que ses surs jugements sur le passé, ses prédictions sur le réveil de l'Italie et de l'Allemagne, les rivalités des futures nations, la suprématie de l'Amérique du Nord et les conflits entre les Germains et les Slaves.

Les théocrates. — Au XVIII^e siècle, tout le monde des salons, presque toute la jeune noblesse et presque toute la bourgeoisie ont été du parti de l'Encyclopédie. La Révolution produisit un choc en retour parmi la fraction libérale des anciennes classes et la bourgeoisie riche. La philosophie a été rendue responsable de la Révolution. La contre-révolution sera d'abord le parti de l'Église.

Deux puissants écrivains la préparent : le vicomte de Bonald, théoricien du pouvoir, métaphysicien de la rénovation religieuse¹, qui pose, en formules lapidaires, que la société n'est l'œuvre ni de la nature ni des hommes, mais qu'elle l'est de Dieu même ; et le comte Joseph de Maistre, mi-

nistre du roi de Sardaigne en Russie.

« Théologien de la Providence », Maistre dénonce dans un style qui rappelle celui de Bossuet, mais qu'il charge de furieuses invectives, le caractère « apocalyptique » de la Révolution (*Considérations sur la France*), et fait « l'apologie » du bourreau, de la guerre et de l'Inquisition (*Soirées de Saint-Petersbourg*) ; il médite son livre sur le Pape.

Philosophes et savants. — Les survivants de « la secte encyclopédique », les « idéologues », comme les appelait Napoléon, se réunissaient chez la veuve d'Helvétius et chez la veuve de Condorcet, et aux bureaux de la *Décade philosophique*.

Leur « Bible » était l'*Esquisse d'une histoire des progrès de l'esprit humain* que Condorcet avait rédigée, avec un mâle courage, sous le couteau de la guillotine. La Convention en ordonna l'impression et la distribution « dans toute l'étendue de la République ». Il n'y a pas beaucoup de plus grands livres. La religion de la science en date.

Les « idéologues » étaient, pour la plupart, des érudits : Volney, l'auteur des *Ruines* ; Daunou et Fauvel qui firent de l'histoire littéraire « la science des produits de l'esprit humain » ; le docteur Cabanis, l'ami de Mirabeau, l'auteur du traité sur les *Rapports du physique et du moral*.

Un janséniste, Royer-Collard, s'étant séparé de l'école de Condillac qui veut que nos facultés soient des sensations transformées, fonda, vers 1811, l'école spiritualiste.

La « décomposition de la pensée » fut l'étude de Maine de Biran.

La science. — Les plus grands savants de l'époque, qui comptent parmi les plus grands de tous les temps, — les naturalistes qui continuèrent Buffon ; Cuvier, inventant l'anatomie comparée et, par la paléontologie, restituant l'antique population du globe, et l'élegant Lacépède, aussi méthodique que Linné, mais sans l'être plus philosophi-



MONGE
(1749-1818)
Bibl. Nat., Est)

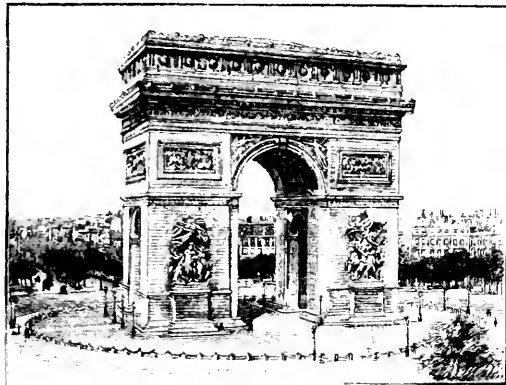


LE COMTE DE
MAISTRE
(1751-1821)
Ch. de Mme. Artaud

J. BRUNLIERE.



PRUD'HON
(1758-1823).
(Musée du Louvre.)



ARC DE TRIOMPHE DE L'ÉTOILE

Commence en 1806 par Chalgrin, l'Arc de l'Étoile n'a été terminé qu'en 1836. Louis-Philippe le consacra à la gloire des armées françaises.

(Cl. Ha hette)

Architecture — Les architectes s'inspirèrent surtout des Romains, quand ils ne se contentèrent pas de les copier.

Percier et Fontaine reproduisirent, sur la place du Carrousel, entre les Tuileries et le Louvre, l'Arc gracieux de Constantin (1806).

La même année, Chalgrin commença à dresser, sur une éminence qui termine la promenade des Champs-Élysées, au carrefour de douze avenues et face aux Tuileries, le plus grand des arcs de triomphe, haut de près de 50 mètres.

L'arc de l'Étoile, où sont inscrits les noms des victoires et des principaux généraux de la République

et de l'Empire, ne fut achevé que trente ans après. Il est orné de quatre haut-reliefs; le *Départ*, de Rude, chef-d'œuvre du Michel-Ange français; le *Triomphe*, de Cortot; la *Résistance* et la *Paix*, d'Étex.

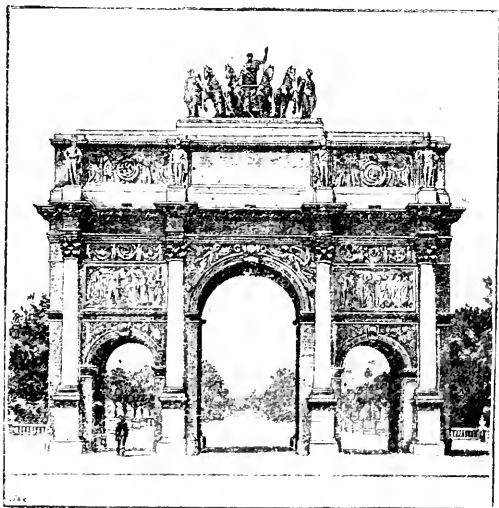
La colonne de la Grande Armée, haute de 44 mètres et revêtue du bronze de 1 200 canons pris aux Austro-Russes

quément; le minéralogiste Haüy; Geoffroy Saint-Hilaire, créateur de l'embryologie, qui formula le premier l'idée de l'unité de composition organique; Lamarck, le véritable fondateur du transformisme, précurseur génial de Darwin; les physiciens et chimistes, Fourcroy, Berthollet; les mathématiciens et astronomes, Laplace, appliquant aux mouvements des corps célestes les lois du système du monde. Lagrange, Monge, Delambre, Carnot, revenu à la géométrie pour ne pas servir l'Empire, — voisinaient, pour la plupart, avec les philosophes, mais ne mirent la fin de la science qu'en elle-même.

Le style Empire.

Napoléon, comme il avait fait de tant de provinces, s'annexa le style académique, cette réaction contre l'art du XVIII^e siècle qui avait commencé sous Louis XV et s'était continuée sous la Révolution ou politique, éloquence, théâtre, mobilier, tout était à la mode de Rome.

Ce fut le *style Empire* qui sert encore à désigner des meubles, plutôt incommodes, mais à belles lignes sévères.



ARC DE TRIOMPHE DU CARROUSEL

Construit par Percier et Fontaine à la gloire de l'armée d'Austerlitz.

(Cl. Ha hette.)

en 1805, s'éleva sur la place Vendôme.

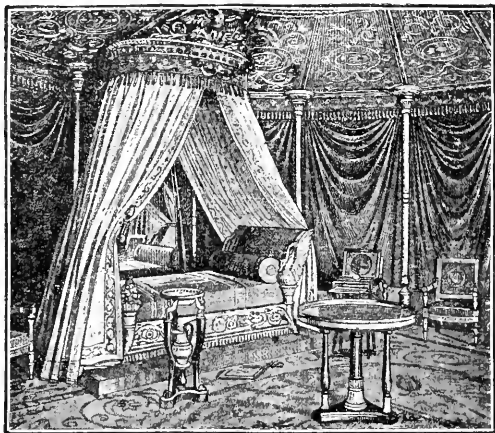
La *Madeleine*, qui, dans la pensée de Napoléon, devait être un temple consacré aux morts des grandes guerres, et le *Corps législatif*, sont imités de monuments romains.

L'empereur projeta de réunir le Louvre aux Tuileries par le Nord, sur la rue de Rivoli qu'il avait achevé de percer, comme Louis XIV l'avait réuni, par le Midi, sur le quai de la Seine.

Sculpture. — La Renaissance classique de la sculpture eut pour principal foyer l'Italie. Le fada Canova régna en maître ; il imposa à Clodion vieillissant sa fausse élégance. Chaudy, Dupaty, Ramey ne furent pas moins froidement académiques.

Louis David. — David domina la peinture française sous l'Empire, comme il avait fait sous la Révolution. Tel Le Brun sous Louis XIV. Mais David fut un immense artiste jusque dans ses erreurs, moins coloriste que dessinateur, on allait dire : sculpteur.

On a distingué deux David. Le David romain, qui se disait « grec », s'est agenouillé devant l'antique jusqu'à oublier la nature (les *Horaces*, la *Mort de Socrate*, les *Sabines*, *Léonidas aux Thermopyles*, qui semblent des copies de hauts-reliefs et d'où l'archéologie a chassé la vie) ; le français qui serre la réalité, parfois jusqu'à la faire crier, dans ses portraits



LA CHAMBRE DE L'IMPERATRICE JOSÉPHINE A LA MALMAISON
La chambre de l'impératrice était en forme de tente ; le plafond en rotonde couvert, comme les murs, le lit et les sièges, de soie amarante brochée d'or.
(Cl. Hachette.)

(*Lavoisier*, *Pie VII*, *Mme Récamier*, le terrible croquis de Marie-Antoinette conduite à la guillotine). Dans la colossale composition que lui a commandée l'empereur, il reste un incomparable peintre de portraits. Le *Sacre*, qu'on appelle « un procès-verbal épique », est, sans doute, le plus beau de tous les tableaux d'histoire.

Proscrit à la Restauration comme régicide, il se renouvela encore dans sa vieillesse, sous l'influence des maîtres hollandais.

L'école davidienne. — Ces deux David eurent chacun leur école.

A « la secte des pensants » appartient le correct Girodet, dont son maître disait lui-même : « Quand on voit ses tableaux, peindre paraît un métier de galérien » ; Gérard, tantôt « le Canova de la peinture » (*Amour et Psyché*), tantôt son Walter Scott (*Entrée de Henri IV à Paris*), qui a entrepris de « purifier la forme à la lumière de l'art antique » et de s'élever du particulier (le modèle) au général (l'idéal) ; et le froid Guerin.

Gros, éclatant et dramatique (les *Pestiférés de Jaffa*, *Napoléon à Eylau*), et son élève, le pathétique Géricault, mort aux débuts de son



LA PUNITION DE LA VENGEANCE DIVINE POUR LE CRIME
Le crime et le puni ont, par un, après le meurtre d'Abel.
Par Paul Delvaux, Musée du Louvre.



DAVID
(1748-1825).



INGRES
(1780-1867).
(Galerie Uffizi,
Florence.)

génie (le *Naufrage de la Méduse*, le *Citronnier blessé*), sont partis du David français, mais l'ont vite dépassé. L'épopée moderne les a pris. David écrit vainement à Gros : « A quoi pensez-vous? Reprenez votre Plutarque. »

Ingres. — Le plus illustre des élèves de David, Ingres, se détacha de lui comme avait fait

Gros, mais dans le sens opposé, vers Raphaël. (Observez que rien n'est plus à l'éloge de David : le Le Brun de Louis XIV a été autrement tyrannique.)

Bien que Ingres ait vécu près de quatre-vingt-dix ans (1780-1867), sa place dans l'histoire de la peinture est ici ; même David jenne a été moins sévèrement classique, et Ingres le fut jusqu'à la fin.

S'il a dit lui-même de la couleur qu'elle est un « agrément négligeable », c'est un lieu commun, d'ailleurs démodé aujourd'hui, que de voir seulement en lui un dessinateur. Ses tonalités sont souvent grises et l'on a pu railler ses bleus criards ; mais la *Source*, que le romantique des romantiques (Th. Gautier) qualifie de « merveille », et ses portraits, qui sont la vie même (*Bertin*, *Mme de Senonnes*) ne valent pas seulement par le dessin impeccable et la perfection du modelé.

LE COMMENCEMENT DE LA FIN

Déclin de l'alliance russe. — Napoléon a cru à l'alliance russe. Il l'a poursuivie longtemps. Elle doit fermer le Nord au commerce britannique, ouvrir le chemin des Indes, contraindre l'Angleterre à la paix française.

Au contraire, Alexandre n'en a été dupe à aucun moment.

Géné, des Tilsitt, devant les yeux pleins de reproches de la reine de Prusse, puis, à son retour à Pétersbourg, sous le cri de sa cour allemande, il s'est réservé pendant la guerre d'Autriche, et, dans le même temps qu'il confiait à Czartoryski son dessein de rétablir la Pologne à son profit, il a réclamé de Napoléon l'engagement de ne jamais la restaurer. Dès que la Diète suédoise eut proposé Bernadotte à l'adoption du vieux roi Charles XIII, il a embauché l'ambitieux Béarnais, lui offrant la Norvège, qui était au Danemark, en compensation de la Finlande et comme prix de leur entente. Enfin il a refusé le mariage de famille et,

l'école du plein air, qui, sans doute, a su regarder dans la vie et dans la nature, lui a rendu son rang qui est le premier.

Prud'hon. — Le Corrège français a eu, comme David, le culte de l'antiquité (surtout par le choix des sujets), mais diffère de lui par sa vision des choses. Il les baigne dans le clair-obscur, dans des lumières vaporeuses, alors que son rude rival se joue dans le plein jour comme un dieu marin dans les vagues. Mais ce maître exquis (*l'Enlèvement de Psyché*, *Zéphyr à la balançoire*) est aussi un maître puissant (*la Justice et la Vengeance poursuivant le Crime*). Ses portraits (*Joséphine*, *le Roi de Rome*) sont de purs chefs-d'œuvre.

Les petits maîtres. — On connaît mal la période de transition entre le XVIII^e siècle et l'époque contemporaine sans les anecdotes de Boilly, les scènes militaires d'Isabey et de Carle Vernet, les paysages à personnages et les scènes d'intérieur de Granet et de Debucourt, artistes charmants ou vigoureux, qui n'appartiennent à aucune école.

Taunay, qu'on surnomma « le Petit Poussin », et le lumineux Hubert Robert, interprétèrent la nature comme une architecture. Du paysage qui n'est qu'un paysage, sans un *minimum* de scénario mythologique, les docteurs disaient encore que « c'est un genre qui ne devrait pas exister ».

quand Napoléon, dans l'effort suprême du blocus, lui a demandé d'exclure de la Baltique le commerce des neutres, il a frappé les produits français venant par terre et admis les denrées coloniales venant par mer.

Depuis 1810, il a armé en secret, donné des assurances à Berlin et répandu par ses agents son nouveau dessein d'affranchir l'Europe.

Élevé par un révolutionnaire (La Harpe), il en avait gardé le langage.

La rupture. — Jusqu'au printemps de 1811, Metternich écrivait à l'empereur d'Autriche : « Tout prouve que Napoléon est loin de chercher la guerre avec la Russie. C'est Alexandre qui, en se livrant au parti de la guerre, la provoquera. Le moment est proche. » (25 mars.)

La prévision se réalisa à l'été. Alexandre, par Caulaincourt, offrit un accommodement sur le blocus, à condition que Napoléon évacuât la vieille Prusse et accordât à son parent d'Olden-

bourg, c'est-à-dire à la Russie, une compensation en Pologne.

Napoléon s'emporta, interpellé publiquement l'ambassadeur russe : « Il ne cédera pas un pouce du territoire varsovien, pas un village, pas un moulin, quand même l'armée d'Alexandre camperait sur les hauteurs de Montmartre ».

C'était la rupture, et les rôles échangés. Alexandre, qui avait voulu la guerre, parut la fuir, et Napoléon, qui la redoutait, y courir.

Le plan russe. — Caulaincourt avertit l'empereur : Alexandre, s'il a recours aux armes, ne les posera plus ; il reculera, s'il le faut, « jusqu'au Kamtchatka ».

C'était le plan qu'il tenait de l'Allemand Phull : éviter les grandes batailles,

épuiser l'envahisseur en l'entraînant toujours plus loin, suivre l'exemple de l'Espagne.

Napoléon fut-il repris par son hallucination orientale ? Chercha-t-il à se tromper lui-même quand il fit à Narbonne la fantastique confiance : « Après tout, cette route est celle de

l'Inde. Supposez Moscou tombé, la Russie abattue, et dites-moi si, pour une grande armée de Français et d'auxiliaires partis de Tiflis, il n'y a pas d'accès possible jusqu'au Gange ? »

Ce fut l'opinion de beaucoup de soldats qu'on allait aux Indes¹.

Le langage qu'il tint à d'autres était plus simple, sans être moins inquiétant : « Il faut que cette guerre se fasse, elle est dans la nature des choses. » Ce qu'un historien anglais a traduit : « Il le est, comme les autres guerres napoléoniennes, la conséquence naturelle de la lutte contre l'Angleterre. »

Sixième coalition. — La sixième coalition comprit l'Angleterre, la Russie et la Suède.

Bernadotte détestait Napoléon ; il

pensa sérieusement à se faire empereur à sa place. Il ménagea le traité de Bucarest entre Alexandre et les Turcs.

Napoléon obligea la Prusse et l'Autriche à le suivre dans la guerre. L'une et l'autre avertirent Alexandre qu'elles cédaient à la nécessité et attendaient le jour où elles redeviendraient ses alliées ; il en avait pour gages leur « loyauté » et, bien plus, leur intérêt².

Passage du Niémen. — Après avoir tenu à Dresde une cour plénière des princes allemands et paru une dernière fois comme le roi des rois, l'empereur rejoignit l'armée en Pologne. Il y avait réuni les plus grandes masses qu'on eût encore vues, un peu plus de 800 000 Français et le reste d'auxiliaires, Allemands et

Italiens, jus-
qu'à des Espagnols, des Portugais et des Croates.

Il n'engagea d'abord que 400 000 hommes qui franchirent le Niémen en trois jours (24-26 juin 1812).

Les Russes, à son approche, commencèrent leur retraite méthodique vers le Sud.



CARTE ITINÉRAIRE DE LA CAMPAGNE DE RUSSIE

Wilna. — Napoléon entra, sans rencontrer plus de résistance, à Wilna, capitale de la Lithuanie, où il s'attarda quinze jours. Alexandre y avait laissé un de ses officiers avec une dernière proposition de paix, mais sous la condition « immuable », qui rendait d'avance la convention inutile, que l'armée française repasserait d'abord le Niémen.

Vers la fin de l'entretien, Napoléon, pensant intimider Balachof, demanda : « Quel est le chemin de Moscou ? », et reçut cette réponse : « Charles XII avait pris par Poltawa. »

Campagne de Russie. — Les Russes, sous Bagration et Barclay, se retiraient à pas comptés, dévastant tout, incendiant villes et villages, magasins, greniers, et laissant le vide derrière eux. Ils n'acceptèrent de combats que d'arrière-garde

1 Dans les *Souvenirs* de VILLEMAIN, p. 175.

2 VASSAL.

3 SEULY.

(ostrowno, Witebsk, Mabilef, Smolensk, Waloutina), s'y battirent furieusement.

Les routes étaient détrempées par des pluies précoces; le ravitaillement arrivait mal; même les généraux manquèrent parfois de pain.

Dès Wilna, l'armée, en malades, en déserteurs, avait perdu 50 000 hommes; à Smolensk, le chiffre doubla.

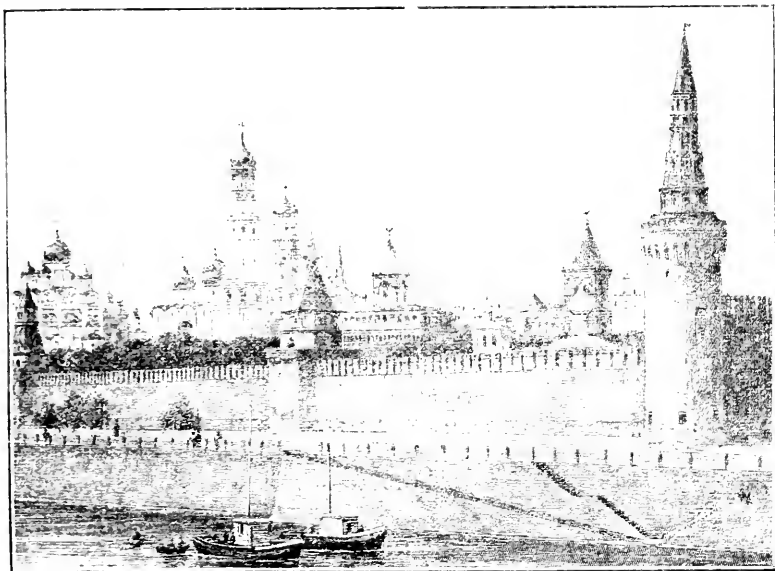
Smolensk. — Napoléon avait dit, en passant le Niemen: « La deuxième guerre de Pologne est commencée. » A Smolensk,

la mesure lui parut trop « révolutionnaire »: « La Pologne doit être un camp et non un forum. »

La Moskowa. — Il décida, en conséquence, de continuer vers Moscou. Il avait annoncé à Balaclouf qu'il y signerait la paix. Il se persuada « d'avoir fini à la fin de septembre ». « Il fallait que sa marche eût quelque chose de surnaturel ».

Il a reconnu, à Sainte-Hélène, que ce fut une faute.

Les Russes, devant cette armée qui



LE KREMLIN

Entouré d'une muraille crénelée, le Kremlin est, au centre de Moscou, une ville dans la ville. Le grand Palais au fond a remplacé le palais brûlé en 1812; les autres monuments ont vu Napoléon. Au premier plan, la Moskowa. (Cl. Bazziéro.)

la plus grande Pologne est reconquise Murat lui-même, si aventureux qu'il soit, dit qu'il faut s'arrêter là, sur la ligne de la Duna.

Il y avait, en effet, une méthode rationnelle de combattre la Russie; c'était de rétablir la Pologne. Cette guerre, engagée avec tant d'imprudence, qui soulevait une plainte universelle, fut demeurée comme la guerre du droit.

La Confédération de Varsovie avait proclamé la restauration intégrale de la patrie; elle ne demandait à Napoléon que de déclarer: « La Pologne existe. »

Napoléon craignit de mécontenter l'Autriche et, même, la Russie; surtout,

fondaient, renoncèrent à leur tactique rétrograde. Le cri public voulut que Moscou, « la ville sainte », fut défendue. Alexandre céda, appela le vieux Kutusouf au commandement.

Lui aussi, aurait préféré ne pas livrer bataille, mais, comme à Austerlitz, il ne fut pas de son avis jusqu'au bout.

L'action s'engagea à 150 kilomètres de Moscou, au sud de Borodino, dont les Russes donnèrent le nom à la bataille. Napoléon l'appela de celui de la Moskowa, la rivière de Moscou, dont un affluent coule à Borodino (7 septembre 1812).

La bataille, l'une des plus sanglantes du siècle, mit aux prises 270 000 hommes

et 1 000 pièces de canon qui firent trembler le sol à 20 kilomètres de distance. La « grande redoute », défendue par Bagration, fut enlevée par Caulaincourt et ses cuirassiers après une lutte d'une extrême violence. Près d'un tiers des combattants fut tué ou blessé. L'empereur, à 500 lieues de Paris, refusa de faire donner la garde.

Les Russes furent seulement battus et se replièrent en ordre.

Moscou. — En arrivant devant Moscou, soixante jours après son départ de Wilna, Napoléon, « qui crut voir tout l'empire russe », laissa échapper un cri : « Il était temps. » Il attendit vainement, sur la colline des Moineaux d'où l'on aperçoit la ville merveilleuse, que les « boyards » lui en apportassent les « clés » : presque toute la population avait fui avec l'arrière-garde de Kutusof. Il traversa une cité morte (14 septembre).

Le gouverneur Rostopchine, en s'en allant, avait laissé l'ordre d'incendier la ville. Comme il avait emmené toutes les pompes, il fallut laisser le feu s'éteindre de lui-même, vers le cinquième jour. La ville était presque toute en bois ; plus des trois quarts des maisons furent brûlées. A grand-peine, on sauva le Kremlin et les églises.

L'incendie de Moscou, qui fut attribué aux Français, avant qu'on s'avisât de le glorifier, accrut la haine des Russes et leur résolution de ne pas traiter avec l'envahisseur.

Alexandre déclara qu'il ne ferait plus de paix avec Napoléon et qu'ils ne pourraient plus régner ensemble : « Lui ou moi ? »

Napoléon, ne voyant pas venir les plénipotentiaires d'Alexandre, décida de lui envoyer l'un de ses officiers, qui fut arrêté aux avant-postes.

Il mit un mois à reconnaître qu'il retrouvait l'Espagne à l'autre extrémité de l'Europe, que l'avis de Daru, « le conseil du lion », hiverner à Moscou, était impraticable et qu'il n'y avait plus qu'un parti à prendre, qui était la retraite.

Il data de Moscou, avec beaucoup d'autres décrets, celui qui réorganisait la Comédie-Française.

Retraite de Russie. — Un hiver précocé et d'une rigueur exceptionnelle transforma en désastre cette retraite tardivement ordonnée. Rapp, en vain, avait averti que « l'hiver prendrait l'armée en chemin ».

Napoléon alla d'abord vers le Sud, où il eût vécu largement sur le pays ; mais il trouva Kutusof qui lui barra la route (combat de Malo-Jaroslavetz) et revint à la voie dévastée de Smolensk.

En moins de huit jours, par un froid qui foudroyait les corbeaux en plein vol, l'armée, alourdie par l'énorme butin qu'elle traînait après elle, et semblable,

dès le départ de Moscou, « à une horde de Tartares », ne fut plus qu'un troupeau.

Sauf la garde, toutes les unités se disloquèrent. Presque tous les chevaux crevèrent, de froid ou de faim. Il fallut abandonner par centaines les canons, les chariots.

Kutusof suivait à la piste, harcelant cette armée de spectres avec des

nuées de cosaques. Au lendemain des longues nuits de seize heures, « des rangées circulaires de soldats étendus roides morts » marquaient, dans la neige, l'emplacement des bivouacs.

L'empereur avait compté trouver à Smolensk quinze jours de vivres et de fourrage ; il ne s'en trouva pas la moitié. Il repartit, à pied, à la tête de la vieille garde et de 37 000 combattants. Mais, dit Ségur, « s'il y eut des imprécations, ce ne fut point en sa présence : il était encore au milieu de ses armées comme l'espérance au milieu du cœur de l'homme ».

La Bérézina. — Les Russes cherchèrent à la prendre aux bords de la Bérézina, au sortir de la forêt de Minsk, entre trois armées : Kutusof dans le dos, Wittgenstein à droite, Tchitchagof à gauche, venant de Moldavie. Il fut sauvé par l'héroïsme du général Eblé et de ses 400 pontonniers ; ils parvinrent, travaillant nuit et jour dans l'eau glacée, à jeter deux ponts.

Les Russes s'étant rapprochés, leurs boulets tombèrent au milieu de la masse



LA RETRAITE DE RUSSIE

Ney, toujours à l'arrière-garde se bat comme un simple soldat. Napoléon l'a surnommé « le brave des braves ». (Par Yvon, *Histoire de l'Empire*.)

des trainards, qui furent pris de panique. L'un des ponts se rompit. Des milliers d'hommes périrent dans le fleuve.

Départ de l'empereur. — A Smorgoni, l'empereur reçut de singulières nouvelles de Paris. Un officier taré, le général Malet, plus d'une fois emprisonné, avait tenté un coup d'Etat, avec des gardes nationaux; il lui avait suffi, pour se faire suivre, d'annoncer la mort de Napoléon et d'exhiber un faux décret du Sénat. Il ne vint à l'idée de personne qu'il y avait à Saint-Cloud un héritier légitime, le roi de Rome. Arrêté par le gouverneur de Paris, après qu'il eut lui-même arrêté le préfet de police, Malet avait été vite jugé et fusillé. Mais l'avertissement restait.

Comme les nouvelles d'Espagne étaient tout à fait mauvaises et celles d'Allemagne inquiétantes, Napoléon décida de partir aussitôt pour Paris, laissant le commandement à Murat (5 décembre).

Fin de la retraite. —

Ce départ précipité parut un dernier malheur. Les journées suivantes furent atroces. Les routes se jonchèrent de monceaux de cadavres. Ney, toujours à l'arrière-garde, le fusil à la main, fut à peine sorti de Wilna que les cosaques s'y précipitèrent et massacrèrent les malheureux qui s'y trouvaient encore.

Enfin, le 13 décembre, on arriva au Niémen, après quarante-six jours de la retraite la plus effroyable de toutes les histoires et cinq mois après le passage triomphal du fleuve.

L'armée des vingt nations¹ laissait en Russie plus de 250 000 hommes, tués, prisonniers ou déserteurs.

Le vingt-neuvième Bulletin. — En treize jours, Napoléon fut aux Tuileries. Il s'était arrêté à peine à Varsovie et à Dresde, affectant de n'être pas troublé et

raillant : « Du sublime au ridicule, il n'y a qu'un pas. »

Il s'était fait précéder à Paris par le vingt-neuvième Bulletin², où il voulut avoir été vaincu seulement par l'hiver, mais ses fautes apparaissaient sous les phrases. Le bulletin se terminait ainsi : « La sante de Sa Majesté n'a jamais été meilleure. »

Les lettres des officiers à leur famille révélèrent l'étendue et la cruauté du désastre.

L'empereur, recevant le Conseil d'Etat, jeta un défi aux libéraux : « C'est à l'idéologie qu'il faut attribuer tous les malheurs de la France ». Il définît l'idéologie :

« Cette ténébreuse métaphysique, qui, en recherchant avec subtilité les causes premières, veut sur ses bases fonder la législation des peuples. »

Le mécontentement était extrême. La femme qui avait été la *Jeune Captive* d'André Chénier², écrivit : « Il faut le détruire : il faut que la liberté nous reste :



PENDANT LA RETRAITE DE RUSSIE
Le coup de feu contre les cosaques pillards.
(D'après Faber du Faure, *Etbl. Nat., Est.*)

il nous faut des lois. »

Les nouvelles levées, votées sans discussion par le Sénat, se firent avec peine. Les campagnes manifestèrent plus vivement encore que les villes. Dans les nouveaux départements de l'Empire, allemands, hollandais, il y eut des émeutes au cri de : « Vivent les cosaques ! »

Concordat de Fontainebleau. — Comme les royalistes relevaient la tête, Napoléon pensa leur enlever « le prétexte de sa brouille avec le pape » en faisant venir Pie VII de Savone à Fontainebleau. Par un nouveau Concordat, il lui rendait la liberté, mais abolissait la puissance temporelle et lui destinait Avignon comme résidence (janvier 1813).

1. Daté de Molodetchna, 3 décembre 1812.

2. Mme de Coigny.

Le traité signé, le pape préféra rester à Fontainebleau que d'échanger Rome pour Avignon.

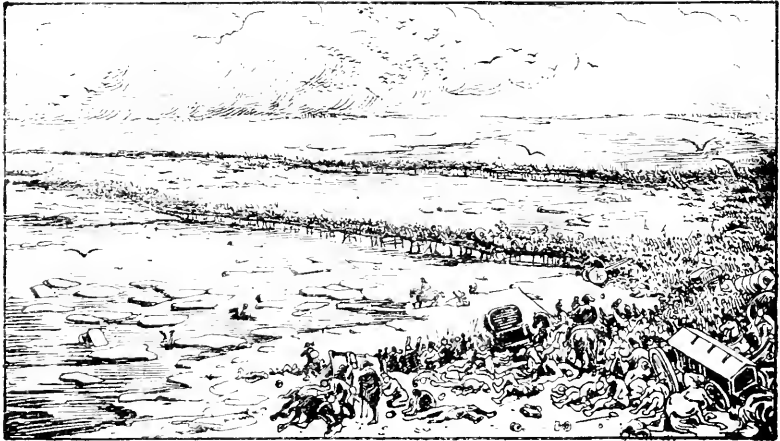
Convention de Kalisch. — Napoléon avait annoncé en passant à Varsovie qu'on le reverrait au printemps sur le Niémen. Il rouvrit la campagne à la fin d'avril avec 300 000 hommes, pour la plupart des conscrits à peine dressés, mais ce fut entre Rhin et Elbe.

La crise s'était précipitée en Allemagne à l'approche des Russes. Pendant que l'Autriche concluait un armistice avec Alexandre, devenu sans résistance maître de toute la Pologne, la Prusse

renvoya dans leurs foyers, après quelques semaines d'instruction intensive, les meilleurs soldats aussitôt remplacés par d'autres, qui n'apprendraient pas moins vite leur métier. La Prusse put mettre en campagne 350 000 hommes d'une armée presque nationale.

Le ministre prussien Hardenberg dit que « cette guerre était bien différente de toutes les autres ». Elle le fut surtout en apparence. Sous les grands mots : « liberté de l'Europe, affranchissement des peuples », c'était la coalition qui continuait.

Hambourg et Brême s'ouvrirent aux



LE PASSAGE DE LA BEREZINA

Le général Ildé et ses pontonniers, travaillant jour et nuit dans l'eau glacée, étaient parvenus à jeter deux ponts sur la Berezina. Les boulets russes tombèrent au milieu de la masse des trainards qui furent pris de panique. L'un des ponts se rompit. Des milliers d'hommes périrent dans le fleuve.

(Lithographie de Adam, *Bibl. Nat., Est.*)

signait avec lui la convention de Kalisch, prête-à de la septième coalition.

Le corps du général York (aile gauche de Napoléon en Russie) donna le signal de la défection sitôt qu'il fut revenu au seuil de la Prusse.

Soulèvement de l'Allemagne. — Les nouveaux alliés appelèrent l'Allemagne aux armes, dans un langage d'allure révolutionnaire. Toute la Prusse se leva, à la voix des professeurs et des poètes (Körner, Arndt, Fichte), prêchant, criant « la guerre d'indépendance », « la guerre sainte », « la croisade pour la patrie germanique, délivrée et unie ».

En condamnant la Prusse vaincue à ne servir sous les armes que 40 000 hommes, Napoléon lui avait donné l'outil de la revanche. Schamhorst avait imaginé de

cosaques; Davout dut évacuer Dresde d'où le roi s'était enfui et qui fut aussitôt occupée par les Russes.

Lutzen et Bautzen. — A son ordinaire, Napoléon prit l'offensive.

Le premier acte (mai 1813) fut court. Deux sanglantes victoires, à Lutzen et à Bautzen, rejetèrent les alliés, Russes de Wittgenstein et Prussiens de Blücher, de l'Elbe à l'Oder. Les jeunes levées se battirent comme des vétérans, mais, faute de cavalerie, l'empereur ne put exploiter son succès. Il entra seulement à Dresde.

Malgré qu'il donnât à croire que ses affaires étaient rétablies, la confiance restait ébranlée. Maret lui-même, le ministre des Affaires étrangères, si courtisan qu'il fut, osa lui écrire : « Les nations

se fatiguent de la nécessité de vaincre toujours. Son fidèle Duroc, quelques instants avant d'être tué à Bautzen, disait à Marmont : « L'empereur est insatiable de combats; nous y resterons tous. »

Il recula devant le reproche qu'il voulait la guerre à tout prix et accepta la médiation de l'Autriche; armistice à Sleswitz (4 juin) et congrès à Prague pour la paix générale (juillet).

Le plan des alliés. — Mais ni l'empereur ni les alliés ni l'Autriche ne voulaient la paix. Ils ne cherchaient qu'à « gagner du temps », — la même expression revient dans les lettres de Napoléon et dans celles de Metternich. — le ministre autrichien pour amener son armée sur des positions « propres à l'offensive », et l'empereur pour faire venir sa cavalerie d'Espagne.

Alors la fortune des armes décidera : ou le grand Empire sortira plus fort de la tempête, ou la France sera ramenée à ses anciennes limites. Les traités secrets, conclus à Reichenbach, rappelaient cet objet constant de la coalition.

Napoléon perça le plan des alliés.

Il y avait un moyen, un seul, de le déjouer, quitte à réserver l'avenir; c'était d'accepter promptement leurs propositions : la Prusse rétablie telle qu'elle était en 1806, la Confédération du Rhin dissoute, les provinces illyriennes rendues à l'Autriche, l'indépendance de Hambourg et de Lubeck, le duché de Varsovie partagé entre l'Autriche, la Prusse et la Russie. La France n'eût pas gardé seulement les frontières de la République, mais encore la Hollande et le Piémont; et Napoléon son trône d'Italie.

Perte de l'Espagne. — La question d'Espagne avait été réglée par la victoire de Wellington : irréductible derrière ses lignes de Torres-Védras pendant près d'une année, il avait pris l'offensive après la retraite de Russie et était entré à Madrid; après la défaite de Jourdan à Vittoria, il avait obligé Joseph à se réfugier en France. La frontière des Pyrénées était ouverte.

Les propositions des alliés, connues en France, y devaient paraître « favorables », et c'était le jeu de Metternich qui comptait bien que l'empereur, dans son orgueil forcené, les repousserait. Napoléon tomba au piège : il les déclara « déshonorantes ».

Entrevue de Dresde. — Quand sa nature italienne reprenait le dessus, il savait dissimuler jusqu'à la ruse; son tempérament césarien l'emporta dans

l'entretien qu'il eut avec Metternich, à la veille du Congrès.

Peut-être pensa-t-il l'intimider par la violence de ses propos : « Je ne céderai pas un pouce de terrain... Un homme comme moi se soucie peu de la vie d'un million d'hommes... j'en ensevelirai le monde sous les ruines. » L'Autrichien, très calme : Ouvrons les portes et puissent vos paroles retentir d'un bout de la France à l'autre ! »

Congrès de Prague. — Le congrès fut « dérisoire », de l'aveu des Russes; les négociations « illusores », de l'aveu de Caulaincourt. Les propositions des alliés, qui n'étaient déjà plus que « préliminaires » et qu'ils se réservaient d'aggraver, d'accord avec l'Angleterre, furent résumées dans un *ultimatum*, à accepter avant le 10 août.

Le 10 à minuit, comme Caulaincourt n'avait reçu aucun courrier, Metternich déclara le congrès dissous. Le 12, l'Autriche entra dans la guerre. La réponse de Napoléon arriva le 13 : il refusait encore de céder sur Trieste, Hambourg et Lubeck.

Septième coalition. — Les traités de Toepnitz stipulèrent que les alliés « n'entretraient en négociation pour la paix qu'd'un commun accord ».

Non seulement quelques-unes des idées et la rhétorique de 92 avaient changé de camp, mais encore la méthode napoléonienne.

Pendant que l'empereur dispersa ses forces, les alliés concentrèrent les leurs et, évitant de le rencontrer, s'attaquèrent à ses lieutenants.

Ils furent conseillés par Jomini, ancien chef d'état-major de Ney, mais qui était Suisse, et par Moreau, venu d'Amérique, avec l'idée de recevoir le commandement en chef contre Napoléon. La place avait été prise par l'autrichien Schwarzenberg. Alexandre nomma Moreau feld-maréchal et l'attacha à sa personne; un boulet le frappera à mort à la bataille de Dresde.

En deux mois (août-octobre 1813), la guerre fut perdue et ce qui restait du grand Empire s'écroula.

Dresde. — La coalition avait réuni plus d'un demi-million d'hommes; Napoléon n'en eut pas plus de 350 000, bientôt réduit à 250 000. Il lui manqua les 150 000 vieux soldats qu'il avait laissés, de l'Elbe à la Vistule, dans les places fortes.

Malgré cette infériorité de nombre, il présuma trop de ses moyens d'exécution; son génie se retourna, pour ainsi dire, contre lui.

Lorsqu'il eut gagné à Dresde, par l'une de ses plus belles manœuvres, sa dernière grande bataille, il en perdit presque aussitôt le fruit, parce qu'ayant voulu menacer à la fois Berlin, Breslau et Prague, il envoya ses lieutenants trop loin de lui. Tous se firent battre : Macdonald à la Katzbach, Vandamme à Kulm, Oudinot à Gross-Beeren, Ney à Dennewitz.

Du coup, les anciens alliés allemands, depuis longtemps ébranlés, les rois de Wurtemberg et de Bavière rejoignirent la « cause commune ».

Leipzig. — Les maréchaux, qui savaient la fatigue et la misère des troupes, ne virent de salut que dans une retraite générale sur Leipzig. L'empereur, comme s'il avait eu encore les soldats de Castiglione et d'Austerlitz, essaya de ressaisir toute la fortune par un coup d'audace : après avoir rejeté Blücher et Bernadotte sur Berlin, revenir sur Schwarzenberg, en marche de Prague à Dresde, et le prendre entre la Mulde et l'Elbe.

Cette conception reste dans l'histoire militaire comme un chef-d'œuvre ébauché. Il y renonça avec son ordinaire promptitude de coup d'œil quand il reconnut que les coalisés s'étaient décidés à pousser tous sur Leipzig et, le gagnant de vitesse, à essayer de l'envelopper.

Les Allemands ont donné le nom de *bataille des Nations* à la lutte de trois jours (16-19 octobre) qui s'engagea alors dans les plaines de Leipzig, Napoléon adossé à l'Elster avec 150 000 hommes,

300 000 alliés des armées de Silésie, du Nord et de Bohême convergeant les unes vers les autres.

La bataille demeurait indécise quand les Saxons, ayant aperçu les enseignes de Bernadotte, passèrent à l'ennemi (Prussiens et Suédois) et, à peine sortis de notre ligne de bataille, tournèrent leurs canons contre les divisions de Durutte et de Delmas.

Cette trahison, préparée par Bernadotte qui se considéra comme le vainqueur de l'énorme bataille, rendit la retraite inévitable ; un caporal qui fit sauter prématurément le pont de l'Elster, la changea en désastre. Poniatowski, fait maréchal la veille, se noya ; plus de 120 000 hommes jonchaient le champ de bataille.

Hanau. — Napoléon dirigea lui-même la retraite sur le Rhin. Les Bavares, qui avaient précédé dans la défection les Saxons, essayèrent de lui en barrer la route. La garde les culbuta à Hanau (30 octobre) et l'empereur put gagner Mayence.

Non seulement toute l'Allemagne était perdue, mais, avec 40 000 hommes de jeunes soldats épuisés et dans l'impossibilité de rallier les belles troupes disséminées de Hambourg à Dantzig à la garde des forteresses, la ligne du Rhin elle-même ne serait pas défendable.

Il en confia la garde à Macdonald et à Marmont, pour le temps qu'il lui faudrait à refaire une suprême armée, et courut à Paris.

LA CHUTE

LA France expia durement, par deux invasions et par le sacrifice devenu inutile de plus d'un million d'hommes, la faute qu'elle commit envers elle-même, quand elle abdiqua aux mains d'un seul, si glorieux qu'il fut, la liberté qu'elle venait à peine de conquérir ; et, aussi, la faute qu'elle commit envers les peuples en méconnaissant le principe du droit nouveau qu'elle venait de déclarer et qui les devait rendre seuls maîtres de leurs destinées.

L'histoire ne serait qu'une aride et stérile chronique si elle se débattait devant ces moralités.

Mais ce serait pareillement peser à faux poids que de ne pas évaluer, pour le moins, aux erreurs et aux fautes françaises les fautes et les erreurs des gouvernements et des peuples qui ne s'étaient pas coalisés seulement contre les excès de l'ambition impériale. Ni les peuples ne s'étaient résignés à ce que la France

revint aux frontières de l'ancienne Gaule, ni les rois ne lui avaient pardonné la Révolution. La coalition a moins poursuivi en Napoléon l'imitateur théâtral de Charlemagne que l'ordonnateur de la Révolution.

Elle manœuvra avec beaucoup plus d'adresse que lui. Alors qu'il avait dicté à la romaine ses paix victorieuses et qu'ensuite il refusa brutalement des conditions qui semblaient inespérées, la coalition joua si bien la comédie de la modération que la France n'en fut pas moins dupe que le reste du monde.

Ainsi il a fallu que les archives s'ouvrent et qu'en sortent les conventions secrètes, les seules sincères, pour qu'apparaisse l'immuable dessein de l'Angleterre et de ses alliés : rejeter la France de la frontière du Rhin et la ramener à la famille des Bourbons qui avait renoncé à y tendre.

La comédie, enfin, réussit d'autant

mieux que Napoléon était devenu, de son propre aveu¹, non moins insupportable à ses sujets qu'à ses ennemis. Ses serviteurs fatigués, le parti royaliste, la plupart des libéraux et nombre d'anciens républicains trouverent commode d'imputer à lui seul la responsabilité de la guerre qui finissait en catastrophes.

Les chefs militaires de la coalition n'avaient pas réussi à l'envelopper; leurs chefs politiques « le tourmentent par la France ». La proclamation des alliés

qu'ils menaient la guerre seulement contre Napoléon lui fit autant de mal que leurs armées³.

C'était vrai que la France avait récolté tant de gloire depuis un quart de siècle qu'elle pouvait porter fièrement sa défaite de la dernière heure. L'artifice consista à lui faire accepter la perte du Rhin — alors qu'il était devenu tout entier français — et la perte de la primauté — contraire à ses meilleures traditions — comme la rançon de la paix et de la liberté.

LA PREMIÈRE INVASION

Napoléon à Paris. — A peine arrivé à Paris (9 novembre 1813), Napoléon y put mesurer l'étendue de sa défaite et le poids des fautes de tout son règne.

A la veille de l'invasion, le peuple, que l'empereur a accoutumé à le croire invincible et qu'il a déshabitué des mœurs de la liberté, fut comme frappé de stupeur; l'esprit de 1792 ne peut animer qu'une nation qui a foi en elle-même.

Pour avoir substitué son propre culte à celui de la Patrie et de la Révolution, Napoléon ne trouva plus chez la nation qu'il avait destituée de ses droits que la lassitude du sacrifice.

Dès le surlendemain de son retour, il dit au Conseil d'Etat (où siégeaient encore quelques anciens conventionnels) : « Je le vois bien; nous ne sommes pas des Romains », ce qui était la condamnation de tout son système. Il dira encore : « J'ai moi-même détruit la Révolution². »

Le Sénat lui vota une dernière levée de 300 000 hommes, sur les classes antérieures depuis 1803, en outre de 260 000 qui avaient été accordés le mois précédent. Quand il fit ensuite appel au Corps législatif, à qui, depuis Brumaire, il avait interdit l'usage public de la parole, les « muets » répondirent par des remontrances et demandèrent le rétablissement de la liberté.

Napoléon s'irrita et déclara la session close.

Les défections. — Dans les salons de Paris, surtout chez Talleyrand, et jusque dans la famille impériale, les intrigues battaient leur plein et les défections se précipèrent.

Murat, qui n'était lui-même qu'à la tête de ses escadrons, avait quitté l'armée au lendemain de Leipzig. Sitôt rentré à Naples, où Caroline déjà négociait, il traita avec l'Autriche, prétendit à se

faire roi d'Italie et s'apprêta à rompre avec l'Empereur.

Carnot à Anvers. — Comme Joseph lui-même, descendu de son trône espagnol, pensait à supplanter Napoléon et alléguait des droits d'aînesse — « Sur la vigne de notre père », dit l'empereur, — Carnot, qui avait refusé de servir l'empire, s'offrit à la Patrie en danger et reçut le commandement d'Anvers.

Les ouvertures de Francfort. — Entre temps, Metternich avait, de Francfort, continué son jeu : « Dans le but d'isoler encore davantage Napoléon, et d'agir en même temps sur l'esprit public en France, rattacher à l'idée des frontières naturelles l'offre de négociations immédiates⁴. »

Ce fut toute l'aventure du baron de Saint-Aignan, ministre de France à Weimar, fait prisonnier par les coalisés, puis remis en liberté avec mission d'aller porter à Napoléon la promesse verbale — car aucune note ne lui fut remise — de la « paix des limites ».

Napoléon ne fut pas dupe : « Le langage de Metternich était fallacieux ». Cependant il fit annoncer l'envoi d'un plénipotentiaire, Caulaincourt, afin d'obtenir la confirmation par écrit des conversations autrichiennes, « ce que les alliés accorderaient aisément, s'ils étaient sincères » (16 novembre).

Comme ils ne l'étaient pas, la confirmation ne vint pas. Metternich rédigea savamment une déclaration vague où il n'était plus question que du désir des alliés de voir la France « grande, forte et heureuse ». Aussi bien fallait-il d'abord consulter les Anglais en vue « de conférences préliminaires ».

Les conférences ne s'ouvrirent qu'en février, deux mois après, et il n'y sera plus question de la ligne du Rhin. « Absur-

1. « Quand je mourrai, le monde dira : Ouf ! »

2. THIERS, t. XVII, p. 534.

3. « Plus de mal... », écrit Caulaincourt (8 janvier 1814).

4. Mémoires, t. I, p. 172, 262.

dité » (*tolles Zeug*), avait dit du premier jour le ministre prussien.

Mais la mission de Saint-Aignan fut vite connue : les insinuations de Metternich devinrent, dans le langage des partis, « les bases de Francfort » ; l'empereur les avait repoussés, et, encore une fois, il n'y avait bien qu'un seul ennemi de la paix du monde.

Passage du Rhin. — Le 21 décembre, les alliés franchirent le Rhin, de Mayence à Schaffouse.

Ils ne rencontrèrent nulle part de résistance, Napoléon ayant fait replier les dernières troupes d'occupation aux Vosges, puis à la vallée de la Seine.

Proclamation des alliés. — Dès que le généralissime Schwarzenberg eut passé la frontière, il fut précédé partout par la proclamation : « Nous ne faisons pas la guerre à la France. »

La leçon de 1792 n'avait pas été perdue. Alors que le manifeste de Brunswick, avec ses menaces contre la Révolution, fit lever jusqu'aux pierres du chemin, celui de Schwarzenberg, avec sa distinction entre l'empereur et le pays, affaissa des années jusqu'à alors les plus fermes.

L'invasion. — Quelques villes (Dôle, Bourg, Chalons-sur-Saône) tirèrent des coups de fusil avant de s'ouvrir ; partout ailleurs il suffit aux alliés d'apparaître ou d'envoyer des parlementaires ; Epinal, Reims, Macon, Dijon, Nancy, Langres tombèrent ainsi en moins d'un mois (janvier 1814).

Préfets et sous-préfets étaient partis, avec les derniers soldats, par ordre.

Dans les campagnes, des que retentissait le cri : « Les cosaques ! », les villageois se sauvèrent vers les bois.

Cette soumission encouragea fort les alliés. Caulaincourt, Mortier écrivirent « qu'il n'y avait plus d'énergie ».

Il y eut des exceptions, surtout en Alsace. Pas une province de l'ancienne France qui fut plus française ni plus

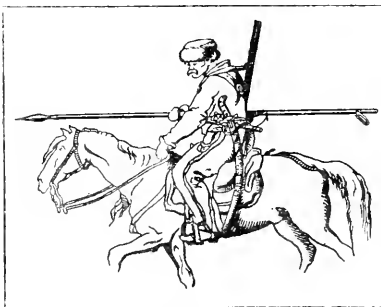
passionnément attachée à la Révolution. Les paysans des Vosges formèrent des compagnies de francs-tireurs, harcélèrent les Autrichiens.

Le patriotisme foncier des vieilles marches, lorraines, champenoises, se réveilla plus tard, quand l'invasion cessa d'être une promenade militaire et que les cosaques et, plus encore, les Prussiens, se remirent à faire la guerre avec leur coutumière sauvagerie. — York lui-même, au récit d'un Allemand (l'historien Droysen), dit « qu'il croyait avoir l'honneur de commander un corps d'armée prussien, mais qu'il ne commandait qu'une bande de brigands ». — Les paysans se soulevèrent alors de toutes parts, en Argonne, dans les Ardennes, et

on les vit plus d'une fois se battre, avec leurs fusils de chasse, à côté des troupes régulières.

Partout, « les gens de la campagne soupçonnaient la coalition de vouloir rétablir les droits féodaux ».

Campagne de France. — Ayant liquidé lui-même le grand Empire, renvoyé le pape à Rome et remis en liberté Ferdinand VII, Napoléon redevenait le Bonaparte d'Italie. Mais combien sont



UN COSAQUE

Nom donné communément aux cavaliers russes dont les meilleurs étaient originaires du pays des Cosaques, peuplés slaves du sud de la Russie, aux frontières de la Sibérie et du Turkestan. (*Bibl. Nat., Cl. Hachette*)

différents les temps et, aussi, le métal de l'instrument qu'il a en mains !

Les maréchaux sont las et inquiets. Quelques débris héroïques de la grande armée servent de cadres à 50 000 conscrits, à peine exercés, parfois en blouse encore et en sabots.

Cependant l'empereur n'est pas plutôt arrivé à Chalons que l'« infatigable » a communiqué à ses lieutenants déconcertés assez de sa confiance pour les remettre en haleine et qu'à son contact ses hâtives recrues ne pensent plus qu'à s'égalier aux « grognards ».

Les *Marie-Louise*, comme on les appelle, vont se battre, à leur tour, un contre trois et un contre quatre. « A leurs jarrets d'acier » de jeunes paysans, il demandera jusqu'à vingt lieues par jour, comme aux autres qui l'ont suivi de

1. Voir les références dans HOUSSAYE, 1814, p. 17.

2. LORNZ et SCHERER.

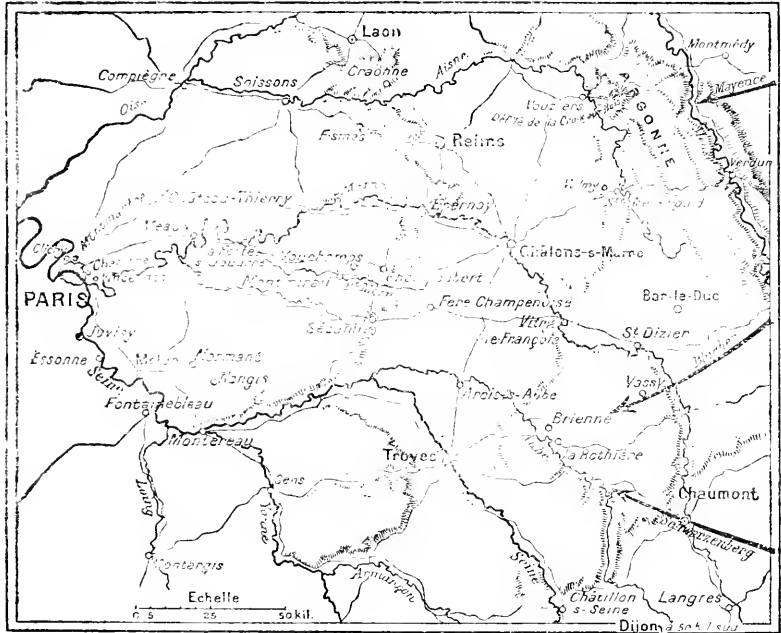
l'Adige au Tage et du Nil à la Moskowa.

Congrès de Châtillon. — Le même jour où Napoléon a rejoint à Châlons, Schwarzenberg a provoqué à Langres les résolutions finales des alliés : poursuivre en même temps les opérations en direction de Paris et les conversations pour la paix à Châtillon.

L'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie, « stipulant au nom de l'Europe »,

amenant, comme l'année précédente à Leipzig, leurs trois armées (de Bohême, de Silésie et du Nord) ; celui de l'empereur, de manœuvrer entre la Seine et la Marne, dans la conviction que les armées alliées se diviseraient pour suivre le cours des deux rivières.

Les 32 000 hommes que l'empereur avait péniblement réunis dans la plaine de la Rothière, après un premier combat



CARTE DES CHAMPS DE BATAILLE DE LA CAMPAGNE DE FRANCE, 1814.

proposeront, non plus les frontières naturelles dont il n'a été question qu' « officieusement » à Francfort, mais les limites de 1792. La France ne prendra point part à la reconstruction de l'Europe.

Napoléon envoya des pleins pouvoirs à Caulaincourt, mais avec de telles réserves que son arrière-pensée de « laisser à la guerre le temps de se développer » parut à chaque ligne (5 février).

C'était exactement la pensée des alliés qui ne refusaient pas encore de traiter avec Napoléon, mais qui comptaient sur Blücher et sur Schwarzenberg pour finir la guerre « par sa chute entière ».

Montmirail. — Le plan des alliés était d'acculer Napoléon sur Paris en y

heureux à Brienne, résistèrent pendant toute une journée à plus de 100 000 alliés. Cependant la position devint intenable et Napoléon fut contraint de se retirer sur Troyes.

Les alliés commirent alors la faute qu'il avait attendue. Aussitôt Napoléon, manœuvrant comme autrefois en Italie, courut de Blücher à Schwarzenberg, et les battit tour à tour, les Prussiens sur la Marne, en quatre combats livrés coup sur coup, Champanbert, Montmirail, Château-Thierry et Vauchamps, où il leur mit par terre 28 000 hommes sur 60 000 et leur prit de l'artillerie et des drapeaux ; et les Autrichiens sur la Seine, à Monnant, Nangis et Montereau.

Schwarzenberg et Blücher se replièrent sur Chaumont et Châlons, c'est-à-dire à peu près sur les positions qu'ils occupaient avant de s'engager sur les routes de Paris.

Propositions de Châtillon. — Ces sept victoires, remportées en huit jours (10 au 15 février), avec une poignée d'hommes, et un beau succès du prince Eugene sur le Mincio, donnaient à Napoléon l'illusion qu'il gagnerait encore cette guerre.

Il revint sur l'ordre d'évacuer l'Italie, refusa l'armistice demandé par les Autrichiens et repoussa formellement les propositions qui lui avaient été transmises de Châtillon par Caulaincourt : sa couronne, mais les anciennes limites.

Aussi bien, du premier jour où il eut connaissance, au lendemain de sa retraite sur Troyes, avait-il protesté qu'il ne les signerait jamais : « Quoi ! vouloir que je foule aux pieds mon serment (de maintenir l'intégrité du territoire) ! Des revers inouïs ont pu m'arracher la promesse de renoncer à mes conquêtes : mais que j'abandonne celles de la République ! Quoi ! laisser la France plus petite que je ne l'ai trouvée !... Qu'aurai-je à répondre aux républicains du Sénat quand ils viendront me redemander leur barrière du Rhin ! »

Les royalistes. — Il ne s'indigna pas avec moins de véhémence quand Joseph et les ministres, qu'il avait laissés à Paris auprès de Marie-Louise et de son fils, cherchèrent à le décider par la menace des Bourbons.

Le nom des Bourbons avait été comme oublié depuis l'avènement de Napoléon. Il reparut dans toutes les conversations depuis ses défaites. Le comte de Provence lança d'Angleterre une proclamation : « Recevez en amis les généreux alliés. Que leur entrée en France soit accueillie par des cris de joie ! » Le duc d'Angoulême accourut sur la frontière des Pyrénées ; un audacieux émissaire, Vitrolles, après avoir vu Talleyrand, pénétra au camp des alliés où il eut l'appui des Anglais.

Bien qu'il fut très exactement informé de l'agitation royaliste, Napoléon écrivit à Caulaincourt : « Vous ne parlez toujours des Bourbons ; je préférerais les voir en France avec des conditions raisonnables que de souscrire à des propositions inutiles. »

Soissons. — Encore une fois, un accident, de ceux qu'aucune prévoyance ne peut éliminer de la guerre, accéléra, sinon changea, la marche des événements.

Les événements ne paraissent inévitables que parce qu'ils se sont accomplis.

Rassuré du côté des Autrichiens en retraite depuis leurs défaites de la Seine, Napoléon s'était remis à la poursuite de Blücher, qui avait repassé la Marne et se repliait vers l'Aisne. Comme Blücher ne pouvait franchir l'Aisne à l'Ouest que par le pont de Soissons qui nous appartenait, l'empereur se proposa de le déborder à l'Est, de lui fermer l'issue de Reims, et de le mettre hors de combat avant sa jonction avec Bulow et les Russes de Wintzingerode qui étaient entrés en France par la Belgique.

« Si la place de Soissons, dit un écrivain militaire russe (le général Langeron), eût tenu vingt-quatre heures, l'armée de Silésie eût été écrasée et eût au moins perdu toute son artillerie. »

La place ne tint pas. Son gouverneur, le général Moreau (homonyme du célèbre Moreau), se laissa intimider par Wintzingerode. Satisfait d'obtenir la capitulation avec tous les honneurs de la guerre, il livra la ville et le pont (3 mars).

Blücher, le lendemain, trouva ouverte la porte qui aurait dû être fermée et donna la main aux Russes.

Craonne. — Napoléon, s'obstinant contre la fortune, ne renonça pas à poursuivre Blücher, qui avait maintenant l'Aisne pour lui et dont l'armée était renforcée à 100 000 hommes.

Passant la rivière en amont, à Berry-au-Bac, il alla le chercher sur le plateau de Craonne. Il ne put qu'y prendre pied, au prix de grandes pertes, et, s'il réussit à déboucher dans la plaine de Laon, il fut arrêté, après deux autres sanglantes journées, devant les faubourgs de la ville, au pied du rocher qui la domine (7-10 mars).

Traité de Chaumont. — Le jour même où Napoléon échouait devant Laon, les alliés qui avaient attendu avec anxiété le résultat de la rencontre, signèrent à Chaumont le pacte (antidaté au 1^{er} mars) qui allait servir de base aux traités de Paris et de Vienne et gouverner l'Europe pendant quarante ans.

Conclu pour vingt ans et renouvelable, le pacte obligeait les quatre grandes puissances contractantes « à ne pas négocier séparément avec l'ennemi commun », à ramener la France à ses frontières de 1792, à se réunir à nouveau contre elle si elle reprenait les armes et à réorganiser l'Europe sur les bases déjà convenues : Confédération germanique,

neutralité suisse, l'Italie en États indépendants, l'Espagne aux Bourbons, enfin la grande conception anglaise, la barrière contre la France, les Pays-Bas (Hollande et Belgique) au prince d'Orange.

Rupture du Congrès — Huit jours après, sur le refus persistant de Napoléon d'accepter les anciennes frontières, le Congrès de Châtillon fut rompu (18 mars).

Bordeaux et Lyon. — Déjà les Bourbons avaient été proclamés à Bordeaux (12 mars), où Wellington était entré après avoir battu Soult à Orthez.

Augereau, à qui Napoléon avait écrit de chausser des bottes de 1792, livra Lyon sans défense aux Autrichiens (21 mars).

Soult (en avril), mais après une bataille acharnée, évacua Toulouse.

Manœuvre de Saint-Dizier ¹. — Cependant l'empereur avait établi un nouveau plan, qui lui était apparu au moment de sa marche sur l'Aisne, et dont il faut dire, avec le poète ancien, que, si l'Empire avait pu être sauvé, c'eût été par ce grand projet.

C'était, pendant que les alliés poussaient sur Paris, de s'établir sur leurs communications après avoir recueilli ou appelé à lui les 50 000 hommes qu'il avait jetés dans les forteresses de la Belgique, de la Lorraine, de l'Alsace et de la province rhénane, — car nous tenions toujours Anvers, Mastricht, Luxembourg et Mayence, ainsi que Toul, Verdun, Metz et Strasbourg, — et de porter ainsi son armée active au double.

Le mouvement, dès qu'il sera en voie d'exécution, obligera l'ennemi à abandonner la marche sur la capitale et à rebrousser chemin, au milieu des campagnes soulevées, pour jouer le sort de la guerre dans une suprême bataille contre l'empereur.

Il alla jusqu'à dire, tellement son plan lui parut sûr : « Je suis plus près de Munich qu'aux de Paris ».

« Ce terrible Napoléon, écrit Langeron ², on croyait le voir partout. Il nous avait tous battus, les uns après les

1. Appelée ainsi de la ville où Napoléon fit ses derniers préparatifs pour l'exécution de son plan.

2. *Mémoires*.

autres. A peine avait-on conçu un plan qu'il était déjoué par lui. »

Arcis-sur-Aube. — L'empereur, pour attirer l'ennemi à lui et l'éloigner de Paris, chercha à frapper un coup violent dans le flanc de Schwarzenberg. Ce fut toute l'armée qu'il trouva devant lui à Arcis-sur-Aube et qu'il arrêta pendant toute une journée (20 mars).

Le lendemain, battant en retraite vers l'Est et convaincu que les alliés ne tarderaient pas à le suivre, il s'établit à Saint-Dizier. Il y attendra toutes ses colonnes, ainsi que Marmont et Mortier qui ont l'ordre de le rejoindre par Châlons.

La marche sur Paris. — En effet, les alliés se laissèrent prendre à la manœuvre et ils délibéraient sur la meilleure ligne

de retraite à suivre, vers Dijon et Langres, ou vers Metz ³, quand un billet de Napoléon à Marie-Louise, trouvé sur un courrier par les cosaques, leur révéla son plan.

D'autres cosaques saisirent, le lendemain, sur un courrier envoyé de Paris à Napoléon, des lettres, notamment du ministre de la Police, qui dépeignaient sous

des couleurs à bon droit très sombres la situation de la capitale : trésor, arsenaux et magasins vides, mécontentement croissant, agitation des royalistes prêts à suivre l'exemple de Bordeaux.

Schwarzenberg hésitait encore, mais Alexandre fit décider la marche en masse sur Paris (24 mars).

C'avait été depuis plusieurs jours le conseil de l'émissaire Vitrolles ⁴ : « Marchez droit sur Paris où l'on n'attend que l'armée des alliés... », et c'était l'avis furieux de Blücher, qu'on appelait le maréchal *Vorwaerts* (*En avant*).

Wintzingerode fut chargé de suivre Napoléon avec 10 000 cavaliers, et Vitrolles d'aller prévenir le comte d'Artois, qui se cachait en Lorraine.

Bataille de Paris. — Il n'y avait entre les 280 000 soldats de la coalition et Paris que les deux petits corps de Marmont et de Mortier, environ 12 000 hommes. Les

3. Voir les documents d'archives, allemands et russes, dans HousAYE, p. 349 et suivantes.

4. *Mémoires*, t. I, p. 225.



1794

Napoléon pendant la Campagne de France où il retrouva tout le génie du Bonaparte d'Italie.
Par Meissonier, *Musée du Louvre*.

alliés les bousculèrent à Fère-Champenoise et arrivèrent sur leurs talons devant Paris, dans la soirée du 29 mars.

Le conseil de régence avait reçu, dans la matinée, communication de deux lettres de l'empereur qui prescrivait de ne laisser à aucun prix tomber sa femme et son fils entre les mains des alliés. Se conformant à l'ordre qui était formel, Marie-Louise, avec le roi de Rome, se rendit à Blois.

Talleyrand fut presque seul à désapprouver : Partir, c'était débarrasser la coalition de toutes les difficultés qu'elle pouvait encore rencontrer pour rétablir les Bourbons.

Politique avant tout (jusque dans ses trahisons, il avait conseillé ce qu'il avait de mieux).

Le 30, les alliés attaquèrent Paris sur la rive droite de la Seine. Marmont et Mortier, avec Moncey, qui commandait les gardes nationales, firent une défense héroïque, au plateau de Romanville, à la plaine Saint-Denis, à la butte Montmartre et à la barrière de



MONCEY À LA BARRIÈRE DE CLICHY

Moncey, qui commandait les gardes nationales, fit une défense héroïque à la barrière de Clichy. Paris n'était pas fortifié, tant l'idée qu'il pût avoir à se défendre était loin de tous les esprits.

(Par H. Vernet, Musée du Louvre.)

Clichy. Ils avaient exactement 24 000 hommes contre plus de 100 000 assaillants.

Paris n'était pas fortifié, tant l'idée qu'il pût être réduit à se défendre avait été loin de tous les esprits pendant tant d'années où le drapeau de la Révolution n'te tour des capitales de l'Europe.

Joseph, après avoir assisté au début de la bataille, partit avec les ministres, laissant aux maréchaux l'autorisation de traiter.

La capitulation fut signée peu après ; les maréchaux rendaient Paris, mais obtenaient de se retirer avec armes et bagages.

Napoléon à Fromenteau. — Vers minuit, Napoléon, que le cri de l'armée avait obligé de revenir sur Paris, arrivait

au relais de poste de Fromenteau (près de Juvisy) ; le général Belliard lui apprit les événements de la journée.

Il s'emporta d'abord contre tout le monde, puis étala ses cartes, conçut tout de suite le projet, insensé ou formidable, de se jeter sur Paris dès que l'armée, dans trois ou quatre jours, l'aurait rejoint, envoya Caulaincourt au tsar, dans la pensée de gagner du temps, et se rendit à Fontainebleau.

Les alliés à Paris. — Les alliés firent leur entrée triomphale à Paris, dans la matinée du 31, le tsar entre le roi de Prusse et Schwarzenber.

Ils traversèrent les faubourgs populaires au milieu d'un tragique silence ;

passé la porte Saint-Denis, les manifestations royalistes commencèrent. Des balcons d'où pendaient des bannières blanches, les souverains furent acclamés. Les cris de « Vivent les alliés ! » et de « Vivent les Bourbons ! » se mêlèrent.

Chateaubriand, qui venait d'achever sa violente diatribe : *De Buonaparte et des Bourbons*, écrira plus tard : « J'étais stupéfait et anéanti au-dedans de moi-même comme si l'on m'arrachait mon nom de Français. »

La « carte forcée ». — Alexandre, à la porte de Paris, dit un mot élégant et adroit : « Je viens réconcilier la France avec l'Europe ». Le mot expliqua des actes qui étaient devenus inévitables, si douloureux qu'ils fussent, et couvrit les trahisons.

L'inévitable, c'était la paix de l'Europe, édictée au traité de Chaumont, — que les alliés eux-mêmes, avant leur pleine victoire, s'étaient interdit de modifier, — et le retour des Bourbons.

La régence de l'impératrice autrichienne avait été tuée par Napoléon lui-même, par son ordre de faire partir pour Blois sa femme et son fils.

La République n'était qu'un souvenir

dans la pensée de ce qui survivait des républicains. Le duc d'Orléans n'avait pas encore commencé à se réserver. Pourquoi un autre soldat, quand le premier de tous s'écroulait? Bernadotte a porté les armes contre les Français.

Il n'y avait pas d'autre solution que les Bourbons. C'était la carte forcée. Eux seuls représentaient un principe: la légitimité. Eux seuls pouvaient accepter avec dignité la paix des anciennes limites, les leurs. La plus grande maison de l'histoire rentrerait avec eux sur la terre que leurs ancêtres avaient faite.

Il n'allait dépendre que d'eux de n'y pas faire rentrer l'ancien régime et de ne point paraître rentrer eux-mêmes « dans les fourgons de l'étranger ».

C'est ce que Talleyrand, chez qui Alexandre était descendu, n'eut pas de peine à lui faire entendre.

La déclaration du 31 mars. — Le tsar rédigea, en conséquence, un manifeste, aussitôt affiché: « Les alliés proclament qu'ils ne traiteront plus avec Napoléon Bonaparte, ni avec aucun membre de sa famille; qu'ils respecteront l'intégrité de l'ancienne France, telle qu'elle a existé sous ses rois légitimes; ils peuvent même faire plus, parce qu'il faut pour le bonheur de l'Europe que la France soit grande et forte ».

La déclaration invitait le Sénat à désigner un gouvernement provisoire et « à préparer la Constitution qui conviendrait au peuple français ».

C'était bien dicter au Sénat ses votes; les circonstances les dictaient autant qu'Alexandre, et l'apparence était à peu près sauve.

Renversement de l'Empire. — Le Sénat avait ratifié servilement tous les actes du despotisme impérial; mais la France était à ce point épuisée, étourdie de sa chute et passionnée de paix qu'une assemblée populaire, s'il avait été alors possible de la convoquer, n'aurait pas hésité davantage que les 70 sénateurs (sur 140) qui se réunirent sur la convocation de Talleyrand¹, à proclamer la déchéance, tel « un arrêt du destin ».

Les considérants du décret furent rédigés par les quelques sénateurs qui avaient joué aux opposants.

Le gouvernement provisoire fut composé de Talleyrand, de deux autres anciens constituants: Jaucourt et l'abbé de Montesquieu, du duc de Dalberg, et du général Beurnonville, ministre de la

Guerre aux premiers temps de la Convention².

Constitution du 6 avril. — L'entraînement pour les Bourbons avait cru avec tant de rapidité que le conseil municipal de Paris eût voulu les restaurer tout de suite et sans condition. La majorité du Sénat, appuyée par Talleyrand, décida de rédiger une Constitution qui, en rappelant « librement au trône Louis-Stanislas-Xavier, frère de Louis XVI », le hérait, garantirait les conquêtes essentielles de la Révolution et établirait le gouvernement parlementaire à l'exemple de l'Angleterre.

Cette première esquisse de la Charte fut votée le 6 avril.

L'empereur à Fontainebleau. — Cependant Napoléon, à Fontainebleau, persévérerait dans son plan de chasser les alliés de Paris, quitte à y engager une terrible bataille de ruses; « l'ennemi était dans une position à tout perdre ».

Ayant placé Marmont et Mortier sur l'Essonne, avec « ses vieilles moustaches de la garde » en réserve, il n'attendait pour donner le signal que l'arrivée des corps de Macdonald, d'Oudinot et de Gérard.

Les maréchaux entrèrent alors en scène. Macdonald et Ney, parlant pour leurs camarades, lui déclarèrent que l'armée ne suivrait pas, entendant par là qu'ils refusaient de s'engager dans l'aventure; au surplus, « sa situation était celle d'un malade désespéré » et il fallait abdiquer pour le roi de Rome.

L'empereur, au premier entretien orageux qu'il eut avec ses vieux compagnons, s'irrita. Au second, bien qu'il n'eût pas abandonné son dessein, il dit qu'il avait réfléchi et, puisque les souverains alliés le dénonçaient comme le seul obstacle à la paix, qu'il chargeait Caulaincourt, Ney et Macdonald de porter à l'empereur de Russie son abdication en faveur de son fils.

Alexandre parut touché de la démarche, ajourna au lendemain sa réponse. Dans la nuit, le général Souham exécuta la convention que Marmont, la veille, sous l'action pressante de Talleyrand, à la fois troublé et grisé, avait passée avec Schwarzenberg. Il porta le 6^e corps de la ligne de l'Essonne à Versailles, où il le mit aux ordres du gouvernement provisoire.

La route de Fontainebleau ainsi ouverte, le projet de Napoléon s'effondrait.

1. Il était vice président du Sénat.

2. Voir p. 280.

Première abdication. — Alexandre réclama donc l'abdication pure et simple : Napoléon gardera toutefois son titre d'empereur, avec la souveraineté de l'île d'Elbe; Marie-Louise recevra une principauté en Italie (Parme et Plaisance).

Napoléon ne se rendit pas encore. Il avait formé tout de suite un autre plan : se retirer derrière la Loire, y appeler les corps de Soult, de Suchet, du prince Eugène.

Caulaincourt, Ney, avec quelque dureté, se récrièrent.

Cette fois, l'extraordinaire imagination toucha terre. Ce fut Ney qui porta à Paris l'acte d'abdication, le même jour où le Sénat proclamait Louis XVIII (6 avril).

Adieux de Fontainebleau. — Le palais de Fontainebleau se vida et l'empereur

put se croire justifié d'avoir tant méprisé les hommes.

Dans la nuit du 11 au 12 avril, il tenta de s'empoisonner avec de l'opium.

Le 20, avant de se mettre en route pour l'île d'Elbe, il rangea sa vieille garde dans la cour du château et lui fit ses adieux : « Il me reste une mission et c'est pour la remplir que je consens à

vivre : c'est de raconter les grandes choses que nous avons faites ensemble. » Puis il embrassa le drapeau. Tous ces rudes héros pleuraient.

A partir de Lyon, le voyage fut pénible. La populace, pressée autour de sa voiture, l'insultait ; à Avignon et à Orgon, des furieux demandèrent qu'on leur livrât le *Corse* pour le jeter dans le Rhône. se cacher sous un



LES ADIEUX DE FONTAINEBLEAU

Dans la Cour du Chateau Blanc, appelée depuis Cour des Adieux, Napoléon, partant pour l'île d'Elbe, est acclamé par la Vieille Garde. Il embrasse le colonel Pett et le drapeau. D'après H. Vernet, Musée de Versailles.)

Il fut contraint de se cacher sous un uniforme autrichien.

PREMIÈRE RESTAURATION

Retour des Bourbons. — Les Bourbons revinrent pendant que Napoléon entraînait dans l'éclipse.

Le comte d'Artois arriva le premier comme « lieutenant général du royaume ». Sa bonne grâce plut aux Parisiens. Il annonça la fin de la conscription, des droits réunis. Beugnot, ministre de l'Intérieur, ancien préfet de l'Empire, lui fabriqua une belle parole qui fit fortune et fut démentie par l'événement : « Il n'y a rien de changé en France ; il n'y a qu'un Français de plus. »

Louis XVIII attendit la conclusion de l'armistice (23 avril) pour passer le Détroit.

Louis XVIII. — Il touchait alors à la soixantaine, très corpulent et gouteux, grand mangeur comme tous les Bourbons, ses grosses jambes minces toujours enveloppées de larges guêtres de velours, l'œil fin et dominateur dans un lourd visage. Ni bon ni méchant, ni dur ni généreux, égoïste et épicurien à la façon d'Horace dont il faisait ses délices, il se pignait d'être un « politique » ; il avait un certain goût de la liberté et un vif sentiment de l'autorité royale qui lui tenait lieu de patriotisme.

Avant venu pendant l'exil des subsides

de l'Angleterre et recouvrant son trône par la victoire des alliés, il s'imposa « en faisant le roi », comme s'il avait été Louis XIV. Quand Alexandre courut porter ses conseils à Compiègne où il s'attendait à être traité en restaurateur de la monarchie, Louis XVIII l'accueillit paternellement, ne voulut attribuer qu'à la Providence tant d'extraordinaires événements et prit aussitôt le pas, comme il convenait à un Bourbon sur un Romanof.

Reçu au débotté par les maréchaux, il s'y prit si bien qu'on ne les entendit plus parler que de la souveraine majesté du roi.

Talleyrand fut accueilli comme si l'ancien évêque d'Autun avait quitté de la veille le comté de Provence ; il resta chargé des négociations de paix.

Le traité de Paris. — Trois actes diplomatiques ont réglé le compte de l'Europe avec Napoléon, la Révolution et la France.

Le traité de Fontainebleau, comme on a vu, otroya l'île d'Elbe à Napoléon, Parme à Marie-Louise et des dotations à toute la famille.

La convention du 23 avril livra toutes les conquêtes de la Révolution dans les Flandres, sur le Rhin et sur les Alpes, c'est-à-dire Nice, les deux tiers de la

Savoie, la rive gauche, Bruxelles et Anvers.

Les garnisons, que Napoléon avait laissées dans les forteresses depuis Luxembourg jusqu'à Dantzig, eurent la liberté d'en sortir avec les honneurs de la guerre, mais en abandonnant un immense matériel, qui valait plus d'un milliard.

Les alliés s'engagèrent à évacuer le territoire à mesure que la France rendrait les places.

Enfin le traité de Paris (30 mai) confirma ces renoncements et rétablit la frontière du 1^{er} janvier 1792, qui comprenait la vallée de la Sarre et Landau. Il accorda pourtant quelques rectifications et reconnut les réunions de Philippeville, Mulhouse, Montbéliard, Annecy, Chambéry et Avignon. L'Angleterre garda l'île de France, Sainte-Lucie, Saint-Domingue; la Guadeloupe et la Guyane furent restituées.

L'article 1^{er} du traité décida que « le partage des territoires cédés par la France serait réglé au congrès », qui se réunirait à Vienne, et « qu'il aurait lieu sur les bases arrêtées par les puissances entre elles », au traité de Chaumont. Le congrès se tiendra « entre toutes les puissances engagées dans la guerre ».

Les responsabilités. — La perte des frontières de la République incombe à Napoléon qui avait juré de les maintenir. Il ne tint son serment que selon la lettre. S'il eût traité à Châtillon (comme le voulaient ses frères, les maréchaux, les grands dignitaires), il n'eût pas cédé moins de territoires et de richesses et peut-être n'aurait-il pas obtenu ce quelque chose de plus qu'Alexandre avait promis, en récompense de la déchéance, et que Talleyrand obtint.

Les diplomates signent les traités; ce sont les généraux qui les font¹. Les Bourbons et Talleyrand ne firent que signer le douloureux traité.

Alexandre et les Prussiens — Le roi de Prusse fut seul à réclamer de l'argent (170 millions). Les autres alliés se récrièrent, surtout Alexandre. Il joua au magnanime, pourtant fit preuve de noblesse et parut quelque ois s'excuser d'avoir tant vaincu.

Toujours malgré les Prussiens, bien qualifiés pour se refuser « à consacrer le brigandage », il voulut que les trophées de la France lui fussent laissés; les objets d'art, ramassés par toute l'Europe, qui ornaient le Louvre, y restèrent.

La nouvelle constitution fut préparée en même temps que le traité. Alexandre

ne voulait quitter Paris que la constitution promulguée.

Déclaration de Saint-Ouen. —

Louis XVIII s'arrêta à Saint-Ouen avant de faire son entrée à Paris.

Le Sénat avait décidé que la future Constitution serait un contrat du roi avec la nation. Mais en quoi « le Sénat conservateur de l'Empire » représentait-il la nation? Le roi, qui représentait un long et glorieux passé, se trouva très fort pour donner la Constitution comme un édit. Il accordera ce qu'on désire qu'il accepte. *Mais il l'octroiera.*

Grave erreur dans un pays pénétré aux profondeurs par la Révolution, mais erreur qui était dans la logique de la *politique selon l'écriture*², livre de chevet des Bourbons. Il faut choisir entre les souverainetés: la « légitime », issue de Dieu même, et celle du peuple.

La *Déclaration de Saint-Ouen* marqua d'abord la position de Louis XVIII: « Rappelé par l'amour de son peuple au trône de ses pères, éclairé par les malheurs de la nation qu'il était destiné à gouverner, résolu d'adopter une Constitution libérale... »

Elle énonça ensuite les garanties fondamentales du futur gouvernement représentatif: les deux Chambres, le vote annuel de l'impôt, la responsabilité ministérielle, la liberté individuelle, la liberté des cultes, celle de la presse, tous les Français admissibles aux emplois civils et militaires, les juges inamovibles, les dettes publiques garanties, le maintien des ventes nationales et celui des grandes institutions: Conseil d'Etat, Cour de cassation, Cour des comptes, Université, Légion d'honneur (2 mai).

En résumé: les principes de 89, sauf la souveraineté nationale, avec, en plus, les fondations de l'Empire.

La Charte. — Le texte de la Constitution (œuvre de deux commissions, la première « royale », la seconde de sénateurs et de députés) traduit assez exactement la déclaration, mais déjà avec une tendance à réagir: le Sénat, sous le nom de Chambre des Pairs qui répondait mieux à l'esprit de l'ancienne monarchie, composé par le roi; les pairs, les uns héréditaires, les autres à vie; la Chambre élue avec la précaution d'un cens électoral (300 francs d'impôt direct) et d'un cens d'éligibilité (1 000 francs); l'initiative des lois au pouvoir exécutif; le droit d'amendement subordonné au consentement des ministres; le droit du roi à

1. Mot de Thiers en 1871.

2. Voir p. 241.

faire des réglemens pour l'exécution des lois et pour la sûreté de l'Etat (article 14) : la religion catholique déclarée religion d'Etat.

Le chancelier Dambray aurait voulu qualifier simplement ces mesures d'*Ordonnance de réformation* ; le roi adopta le titre, suggéré par Beugnot, de « Charte », qui évoquait les actes par où les anciens rois accordaient une existence légale aux communes.

Il exigea, sans admettre de discussion, qu'elle fut datée « de la dix-neuvième année de son règne », comme s'il l'avait commencé le jour même de la mort du dauphin, et comme si la République et Napoléon n'avaient jamais existé.

La Charte fut promulguée en séance royale le même jour où les alliés quittèrent Paris (4 juin).

Politique des Émigrés. — Le roi avait le sens du gouvernement constitutionnel ; les royalistes d'extrême droite, les « enragés¹ », émigrés² qui n'avaient rien appris ni rien oublié³, gentilshommes de province qui ignoraient tout de leur temps, ralliés qui prétendaient à être purs entre les purs, entreprirent de recommencer la lutte de l'ancien régime contre la France nouvelle.

Ils s'y engagèrent avec tant d'étourderie et de morgue et, encore, de sottise, qu'ils ne mirent pas beaucoup plus de trois mois à rendre la monarchie à sa renaissance aussi impopulaire que l'avait été l'Empire à son déclin.

Le Drapeau blanc. — Le rétablissement du drapeau blanc, substitué au tricolore, devenu le symbole de la liberté et de la gloire, fut une faute irréparable. Il faut lire, dans les écrits des contemporains, comment le peuple, qui « juge de tout par les signes », dès que le drapeau de l'ancien régime fut arboré, « vit en imagination le retour de la dime, de la corvée, des droits féodaux », des classes privilégiées, « c'est-à-dire de tout ce que l'on avait appris à haïr et à craindre depuis un quart de siècle⁴ ».

Les princes, — à l'exception du duc d'Orléans, suspect à cause de son père, et pour avoir combattu à Valmy et à Jemmapes sous le drapeau tricolore, — firent leurs coteries des plus déchauffées et des plus fossiles. Les ministres, pour complaire à la cour, poussèrent dans les emplois des centaines de remplaçants qui

avaient gardé, avec les habits et les airs d'autrefois, les préjugés qu'on avait crus morts. Ces revenants se trouverent aussi étrangers dans la société née des « troubles », comme ils appelaient la Révolution et l'Empire, que l'avaient pu être les cosaques et les Baskirs dans les rues de Paris.



METTERNICH
(1773-1859).

Tout ce monde, n'ayant pas encore appris à cacher les choses sous les mots, déclamaient publiquement contre les œuvres de la Révolution, déblatéraient contre la liberté, blâmaient la Charte, inquiétaient les possesseurs de biens nationaux par de perpétuelles menaces.

La cour et le haut clergé, qui avait repris une attitude de domination, se complurent aux cérémonies « expiatoires ». La piété justifiait les honneurs rendus à la mémoire de Louis XVI et de Marie-Antoinette ; les messes solennelles pour Pichegru, Cadoudal et Moreau, l'érection d'un monument à Quiberon parurent des déris.

Les « ultras » et l'Armée. — Le ministre de la Guerre, le général Dupont, le vaincu de Baylen, fit beaucoup de mal.

« La misérable résurrection de la Maison-Rouge », pour parler comme Chateaubriand ; les grades et les honneurs prodigués aux soldats de l'armée de Condé et aux marins qui avaient servi sur la flotte britannique, pendant que 14 000 officiers des grandes guerres étaient renvoyés en demi-solde ; les campagnes faites contre la France comptant pour la retraite ; l'armée livrée à des chefs inconnus d'elle, souvent ridicules et quelquefois haïssables : c'était toucher non plus à la forme, mais au fond.

Louis XVIII s'inquiéta, approuva Chateaubriand d'avoir écrit : « La Charte est un traité de paix signé entre les deux partis qui ont divisé la France. La vieille monarchie ne vit plus pour nous que dans l'histoire ». Les *ultras* traitèrent d'impertinences les conseils du poète qui se mêlant de politique.

Le Congrès de Vienne. — Du Congrès de Vienne, qui dura huit mois (novembre 1814-juin 1815), on ne connut que ses fêtes et l'apreté des vainqueurs à se partager les dépouilles des vaincus ; on a reconnu seulement par la suite que la pensée d'une vie des peuples fondée sur la paix a dominé ses débats.

Parcelllement, les mérites de la diplo-

1. Ainsi que les appelait M. de Villèle.
(THIÉRY DE DANGIS.)

2. QUÉLIN, *Campagne de 1815.*

matie de Talleyrand n'apparurent que plus tard.

Le droit public. — Le traité de Paris est un fait. Le réaliste qu'est Talleyrand ne peut partir que du fait. S'il eût cherché à revenir sur le traité, il n'aurait abouti qu'à réunir plus étroitement contre lui les signataires du pacte de Chaumont. Il n'aurait pas pu invoquer le droit des peuples dans cette assemblée de rois et de ministres avides.

Il se fit donc le défenseur de la seule cause qu'il put utilement plaider : la *légitimité*, non pas dans le sens qu'en a donné une fausse traduction, mais selon sa propre définition : « Le premier besoin de l'Europe est de bannir à jamais l'opinion qu'on peut acquérir des droits par la seule conquête. »

Alors que les *Quatre* (Angleterre, Autriche, Prusse, Russie) ne voulaient d'abord permettre à la France et à l'Espagne que « de faire connaître leurs opinions et leurs vœux », il sut jouer si bien des intérêts contradictoires qu'il obtint l'admission de la France, de l'Espagne, de la Suède et du Portugal « au partage de l'Europe » et fit stipuler que « les arrangements seraient conformes au droit public ».

Le prussien Humboldt, qui comprit, ayant protesté : « Que fais ici le droit public? — Il fait que vous y êtes. »

Du système co-partageant, qui avait été la pratique du XVIII^e siècle finissant, et de la conquête napoléonienne, on revenait ainsi à la politique de l'équilibre, qui restreignait le remaniement. La France marcha à nouveau de pair avec les grandes puissances et de concert, bientôt, avec deux d'entre elles (Autriche et Angleterre); elle redevint, comme le voulait sa tradition, le défenseur des petits Etats.

Le projet russe. — Le dessein du tsar, avec l'arrière-pensée de rouvrir à son profit la question d'Orient, était de reconstituer un simulacre de Pologne avec ce qu'il possédait du duché de Varsovie et les provinces polonaises de la Prusse. Le roi de Saxe eût été transféré sur le Rhin. La France aurait eu un voisin faible, au lieu de la Prusse.

On a reproché à Talleyrand d'avoir fait cause commune avec l'Autriche et l'Angleterre contre le projet d'Alexandre. L'eût-il appuyé qu'il n'en aurait pas assuré le succès; Londres et Vienne fussent restées hostiles; en outre, le projet avait réuni contre lui les Russes, qui criaient à la trahison, et les Polonais, qui se refusaient à être dupes.

L'Europe de 1815. — A la fin de l'hiver de 1815, le Congrès avait arrêté, dans ses grandes lignes, la nouvelle carte de l'Europe.

La France demeurait ce que l'avait faite le traité de Paris, bien que tout eût changé en Europe depuis vingt ans. Assuré que l'argument, si juste qu'il fut, ne porterait pas davantage à Vienne qu'à Châtillon, Talleyrand avait tout de suite déclaré qu'il était le seul à ne rien demander; il ne voulait être que « bon Européen ».

L'Angleterre, pourvue aux colonies (Tabago, la Trinité, surtout Ceylan et le Cap), ne retint en Europe que des points stratégiques: Helgoland, Malte et Corfou.

La Russie fut confinée dans l'occupation de la Finlande, cédée par la Suède, et de la Bessarabie, cédée par les Turcs à qui elle rendait les provinces danubiennes; elle eut en Pologne ce que Catherine en avait abandonné aux Allemands lors de deuxième et troisième partages, notamment Varsovie et Sandomir. Cracovie fut constituée en république neutre.

La Prusse échangea 2 600 lieues carrées de territoires polonais (cédés à la Russie) et de territoires allemands (cédés au Hanovre et à la Bavière) pour 2300 lieues carrées de territoires dispersés, mais riches et bien peuplés: la Poméranie suédoise et les provinces rhénanes, avec Cologne, Coblenze, Aix-la-Chapelle et Trèves.

L'Autriche se concentrant tandis que la Prusse se dispersait, reçut, en échange des Pays-Bas, la Vénétie avec tout le littoral de l'Adriatique jusqu'à Cattaro, la Valteline et la Lombardie, et, en Allemagne, par échange avec Bade et avec la Bavière, le Tyrol, le Vorarlberg et Salzbourg.

L'Allemagne attendait le rétablissement de l'Empire sous une forme à la fois fédérale et nationale. Elle resta une association de grands, de moyens et de petits Etats indépendants, au nombre de 38, avec l'Autriche comme présidente de la Diète. La polyarchie continuait.

L'Italie fut divisée en sept Etats indépendants (Piémont, Naples, Rome, Toscane, Modène, Parme et Lucques), sans aucun lien fédératif.

Enfin le reste de l'Europe fut organisé contre l'ambition des grands Etats, accrus sans doute, mais de beaucoup moins qu'ils ne l'avaient espéré. Le Congrès confirma ou décida la formation du nouveau royaume des Pays-Bas, — d'invention anglaise, double barrière contre la France et contre l'Allemagne, — la neutralisa-

tion de la Suisse, le rétablissement de l'Espagne et du Portugal dans leurs anciennes limites, le doublement de la Suède par la Norvège, la réunion du Holstein au Danemark et le maintien de l'Empire ottoman dans son intégrité.

L'équilibre résultait surtout de l'organisation de l'Allemagne sur le modèle de la Confédération du Rhin. Ses princes

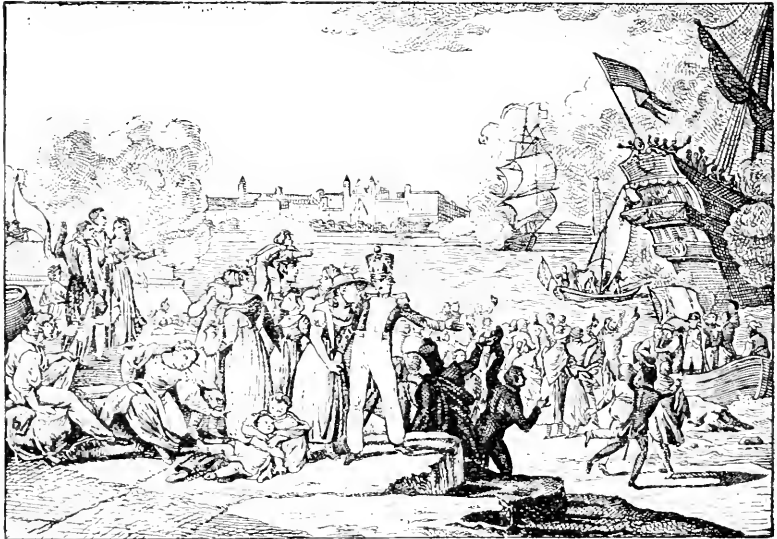
avaient été des premiers à s'opposer à tout ce qui aurait pu l'avancer sur la voie de l'unité, et, d'abord, au rétablissement de l'Empire. Si l'Italie redevenait « une expression géographique », elle ne devenait pas un Etat.

Il n'y avait plus que des questions secondaires à régler quand on apprit que Napoléon avait quitté l'île d'Elbe.

LES CENT JOURS

NAPOLÉON a quarante-cinq ans ; il n'a rien perdu de sa confiance dans son génie. Comment l'île d'Elbe, l'une de ses

Il est convenu, après avoir accredité le contraire, que de menues infractions au traité de Fontainebleau (des retards



LE DÉPART DE NAPOLÉON AU GOLFE JUAN

Parti de l'île d'Elbe dans la nuit du 26 février, sur une flottille de six petits vaisseaux, avec un millier de ses vieux soldats, Napoléon aborda le 1^{er} mars au golfe Juan. L'angle allut à voir de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame. » (Bibl. Nat., Est.)

anciennes sous-préfectures, à demi sauvages, avec une population de quelques dizaines de mille de pêcheurs et de maraichers, serait-elle une fin pour lui ?

Quand il y paraît seulement occupé à ouvrir des routes, à planter des vignes, à acclimater des vers à soie, et qu'ayant fait du commissaire anglais son compagnon, il s'en va répétant « qu'il veut vivre désormais comme un juge de paix » et « qu'il ne s'intéresse plus qu'à ses vaches et à ses mulets », comment le croire sans lui faire injure ? Son dessein, du premier jour, fut d'attendre les fautes inévitables des Bourbons et de regagner son trône.

dans le versement de la rente promise et le bruit, qui court à Vienne, de sa déportation dans une île plus lointaine, « n'eurent aucune influence sur ses résolutions ¹ ».

Aux premiers jours de février 1815, le gouvernement de la Restauration lui parut assez ébranlé, surtout dans l'armée, pour qu'il pût tenter l'aventure. Il en fit avertir Murat : « Il partait pour rentrer dans sa capitale et chasser les Bourbons de son trône ; résolu à maintenir le traité de Paris, il espérait que les puissances

1. Notes de Sainte-Hélène (Corresp., t. XXXI, p. 225).

resteraient étrangères à cette guerre civile » 1.

Il s'ouvrit ensuite à Drouot : « Je suis regretté et demandé par toute la France ; dans peu de jours, je quitterai l'île pour obéir aux vœux de la nation ».

Si dévoué que fût Drouot, il s'effraya à la pensée de la guerre civile probable, de nouveaux malheurs pour la France et pour l'empereur. Selon son récit, « il fit tout ce qui était humainement possible pour empêcher cette entreprise ».

Retour de l'île d'Elbe. — Embarqué à Porto-Ferrajo, dans la nuit du 20 février, sur une flottille de six petits vaisseaux avec un millier de ses vieux soldats, grenadiers et chasseurs. Napoléon aborda le 1^{er} mars au golfe Juan. Comme il avait manqué, l'année d'avant, d'être mis en pièces dans la vallée du Rhône, il se jeta dans les Alpes, par la route de Grenoble, à travers un pays peu peuplé et éloigné des communications.

Sa proclamation fut surtout pour l'armée : « La victoire marchera au pas de charge ; l'aigle, avec les couleurs nationales, volera de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame. »

Le drapeau tricolore, à lui seul un programme, fut pour beaucoup dans le succès de la marche merveilleuse.

La dépêche de Masséna (qui commandait à Marseille) annonçant le débarquement de l'empereur, n'arriva à Paris que le 5. Le comte d'Artois, avec ses deux fils, les ducs d'Angoulême et de Berry, partit pour Lyon où il se mit à la tête des troupes. Soult, qui avait remplacé Dupont au ministère de la Guerre, lui adjoignit trois maréchaux : Gouvion-Saint-Cyr, Macdonald et Ney.

Les royalistes exultaient : « Enfin on tenait la bête fauve ». Les libéraux témoignèrent d'une saine inquiétude ; Benjamin Constant écrivit : « Il promet la paix et son nom seul est un signal de guerre ; le peuple, assez malheureux pour le suivre, redeviendrait l'objet de la haine européenne. »

Le défilé de Laffray. — L'empereur rencontra les premières troupes au défilé de Laffray. Il s'avança seul, coiffé du petit chapeau classique : « Soldats du 5^e, reconnaissez-moi ! » Puis, entr'ouvrant la redingote grise : « S'il y a parmi vous un soldat qui veuille tuer son empereur, il peut le faire, je m'offre à ses coups ».

Le capitaine Randon (maréchal sous le second Empire) commanda le feu. Les soldats répondirent par un grand cri

de : « Vive l'empereur », et se précipitèrent autour du « Petit Caporal » retrouvé, jetant les cocardes blanches, agitant les shakos à la pointe des baïonnettes, avides de toucher ses bottes, son épée.

Labédoyère lui amena, un peu plus loin, le 7^e de ligne ; tous les soldats avaient gardé la cocarde tricolore au fond de leurs sacs.

Aux paysans accourus, l'empereur se bornait à dire : « Le trône des Bourbons est illégitime puisqu'il n'a pas été élevé par la nation. Vous êtes menacés du retour des dîmes, des privilèges, des droits féodaux. »

Défection de Ney. — Le vent de la Révolution le porte. Grenoble s'ouvre, puis Lyon, d'où le comte d'Artois, avec Macdonald, s'est enfui.

Louis XVIII a ordonné de « lui courir sus » ; Napoléon riposte à coups de décrets : rétablissement du drapeau tricolore, abolition de la noblesse, abolition de la Chambre des pairs, « composée en partie de personnes qui ont porté les armes contre la France et qui avaient intérêt à restaurer les croix féodaux et à annuler les ventes nationales », dissolution de la Chambre.

Ney a promis au roi et ne se lasse pas de répéter, trouvant la formule heureuse, qu'il « ramènera Bonaparte dans une cage de fer ». Les régiments, l'un après l'autre, se révoltaient, couraient à l'empereur. Autant « arrêter l'eau de la mer avec les mains ».

Tout le passé remonta en lui. Ce fut « comme une rechute de la Révolution ». Napoléon l'acheva par un billet : « Je vous recevrai comme au lendemain de la Moskowa. »

Ney le rejoignit à Auxerre. L'empereur l'embrassa, l'appela « le brave des braves » et reprit sa marche (17 mars).

Fuite du roi. — Louis XVIII, s'étant rendu la veille à la Chambre des députés, la convia à se rallier autour de la Charte qu'il jura de maintenir. Les députés l'acclamèrent. Mais, déjà, le gouvernement, la cour, tout le beau monde préparaient la fuite.

La rébellion militaire s'étendait aux plus lointaines garnisons. Plus de troupes sur lesquelles on pût compter. « La légitimité, dit Chateaubriand, tomba en défaillance. »

Le 10, un peu avant minuit, le roi quitta



NEI.
(1796-1815)

(Mus. de Versailles.)

1. *Correspondance*, t. XXXI, 6 février 1815.

les Tuileries et se rendit à Lille, d'où il ne tarda pas à gagner Gand.

Le lendemain soir, vers 10 heures, Napoléon rentra aux Tuileries, porté de bras en bras par les soldats et les gardes nationaux.

Depuis le matin, le drapeau tricolore flottait partout. La rente avait remonté de cinq francs.

Napoléon hors du droit des gens. — Pendant qu'il reprenait son empire en moins de vingt jours et sans tirer un coup de fusil, Napoléon était mis à Vienne « hors la loi des gens ».

Il avait du coup refait l'union étroite entre les alliés; Alexandre, qui parlait naguère de déchaîner « le Monstre », ne se montra pas moins résolu que les Prussiens et les Anglais contre « l'éternel perturbateur ».

La déclaration fut rendue aussitôt : « Bonaparte a rompu le seul titre légal auquel son existence se trouve attachée »; il est mis « hors des relations civiles et sociales, comme ennemi du repos du monde », « livré à la vindicte publique » (13 mars).

Le 25, les « Quatre » renouvelèrent le pacte de Chaumont. Leurs armées qui se retiraient, environ 800 000 hommes, firent demi-tour.

L'acte final du Congrès fut signé le 9 juin.

L'Acte additionnel — Du golfe Juan à Paris, Napoléon avait promis la paix — maintenant il se résignait aux anciennes frontières — et la liberté.

Les alliés lui répondant par la mise hors la loi et toutes les puissances ayant rappelé leurs légations, il ne lui restait plus qu'à préparer la guerre; mais il tint parole pour la liberté, soit que les circonstances ne permissent pas de faire autrement, après dix mois d'un régime

qui se revendiquait d'elle, soit qu'il pensât trouver en elle une force et faire, sous son nom, un appel aux énergies de la Révolution ressuscitée.

En fait, il s'embarassa seulement d'une assemblée qui ne lui fut d'aucun secours avant Waterloo et qui précipita ensuite sa chute.

Benjamin Constant, qu'il chargea de rédiger la nouvelle Constitution, avait été au Tribunat le chef des opposants; personne n'avait porté sur le retour « de l'homme teint de sang » un jugement plus sévère. Il se cachait à Paris, redoutant le pire, quand Napoléon le fit appeler

comme étant le politique qui possédait le mieux la théorie de la monarchie constitutionnelle.

Le projet de Benjamin Constant élargit la plupart des libertés et des institutions qui avaient été octroyées par la Charte; il fut soumis au vote plébiscitaire sous le nom d'Acte additionnel aux constitutions de l'Empire, Napoléon ayant voulu rattacher l'avenir au passé.

Près de 2 millions d'électeurs s'abstinrent; un million seulement déposèrent des votes affirmatifs contre 4 000 négatifs.

Le Champ de Mai. — Malgré les acclamations des soldats, l'empereur ne se fit pas d'illusion : « Ils (les Français de 1815) m'ont laissé venir comme il les ont laissés partir. »

Les troubles royalistes, suscités par le duc d'Angoulême dans la vallée du Rhône, par la duchesse d'Angoulême dans la Gironde et par d'anciens chefs de la chouannerie en Vendée, furent réprimés aisément. Mais l'atmosphère resta lourde d'inquiétude. La bourgeoisie commença à chercher une solution monarchique qui ne fut ni les Bourbons ni les Bonaparte, et tourna les yeux vers le duc



ARRIVÉE DE NAPOLÉON AUX TUILERIES

Le 20 juin, vers dix heures du soir, Napoléon entra aux Tuileries porté de bras en bras par des soldats et des gardes nationaux. Depuis le matin, le drapeau tricolore flottait sur le palais.

(Bibl. Nat., Est.)

d'Orléans qui n'avait pas suivi le roi à Gand et était retourné en Angleterre. Les républicains, surtout les ouvriers, se rapprochèrent des bonapartistes.

Carnot accepta d'être ministre, mais il n'apporta pas d'autre force que son nom et sa probité. Le duc d'Ortrante (Louché), que Napoléon avait cru habile de rappeler au ministère de la Police, escomptait la défaite et intrigua avec tous les partis.

A la cérémonie du *Champ de Mai*, fausse imitation des assemblées méro-

vingiennes, où Napoléon jura fidélité à l'Acte additionnel avant de rejoindre l'armée, il n'y eut d'applaudissement que pour la garde « qui allait mourir ».

Murat, malgré les avis de l'empereur qui lui avait prescrit d'attendre sa propre entrée en campagne, partit en guerre contre l'Autriche, appelant à l'insurrection les Italiens (avril-mai 1815). Il fut battu et se réfugia en Provence pendant que le roi Bourbon rentrait à Naples.

CAMPAGNE DE 1815

Un aveu de Napoléon dans le *Mémorial* domine l'histoire de sa dernière campagne : « Je n'avais plus en moi le sentiment du succès définitif. Ce n'était plus ma confiance première... Je sentais qu'il me manquait quelque chose ».

Malade? Il le fut certainement, se tenant avec peine à cheval, et, aussi, plus lent qu'à l'ordinaire à prendre ses décisions, et moins bien servi par son nouveau major général Soult qu'il n'était accoutumé à l'être par l'exact Berthier. Mais, encore, surtout, pour une raison plus profonde : « La situation pleine de trouble, que Napoléon lui-même avait créée en essayant de recommencer malgré l'Europe, malgré la France, malgré la raison universelle, un régime désormais impossible ».

Passage de la Sambre. — Dans les premiers jours d'avril, Wellington avait établi son quartier général à Bruxelles et Blücher le sien à Liège.

Napoléon hésita entre deux plans : Rester sur la défensive, laisser aux alliés « tout l'odieuse de l'agression » et, quand ils se seront engagés entre nos places fortes, commencer sur les deux bords de Paris et de Lyon « une guerre vive et décisive » ; ou prévenir les alliés « et battre l'armée anglo-hollandaise et l'armée prusso-saxonne en Belgique » avant que les Russes et les Autrichiens fussent sur le Rhin.

Il se décida pour le second plan, réunit son armée, à l'insu de Wellington et de Blücher, et, se portant à Charleroi, au sommet de l'angle formé par la ligne anglaise et par la prussienne, sépara du coup les deux armées (15 juin).

Dans la matinée, le général de Bourmont, commandant la division de tête du 4^e corps (Gérard), avait passé à l'ennemi. Selon le récit anglais, il aurait livré au

prussien Zieten l'ordre pour les mouvements de la journée. Bourmont protesta par la suite qu'il ne fut qu'un déserteur.

Wellington assistait à un bal, à Bruxelles, quand il apprit dans la nuit le passage de la Sambre.

La campagne dura trois jours.

Bataille de Ligny. — Blücher, au lieu de se replier sur les Anglais, accepta la bataille à Ligny (environs de Fleurus) et se fit battre (16 juin). Les Prussiens subirent de grandes pertes (près de 10 000 tués).

La défaite eût été de beaucoup plus considérable si l'empereur n'avait pas engagé tardivement le combat (vers 3 heures de l'après-midi). Le général d'Erlon passa la journée en marches et contre-marches entre Napoléon, dont les ordres avaient été mal donnés, et Ney, engagé contre les Anglais aux Quatre-Bras, qui parvint avec peine à les contenir.

Un violent orage, qui changea le pays en marécage, empêcha l'empereur de rejoindre les Anglais dans la journée du 17. Ils s'étaient repliés au revers du coteau de Mont-Saint-Jean, en avant de l'épaisse forêt de Soignes, où la route de Bruxelles passe au village de Waterloo.

Blücher s'arrêta à Wavre, sur la Dyle, dans l'intention de rejoindre les Anglais, par un mouvement de flanc le long de la forêt.

Napoléon s'établit face aux Anglais (son centre à la Belle-Alliance, sa droite à Plancenoit, sa gauche devant Hougomont), et ordonna à Grouchy de marcher sur Wavre,



WELLINGTON
(1769-1852).

(Portrait par Lawrence
Collection du duc
de Wellington.
Cl. Fischgutz.)

1. Campagne de 1815.
2. THIERS.

3. QUINET.
4. Voir HOUSSAYE,
1815.

afin de séparer Blücher de Wellington.

Waterloo. — « Dès le point du jour, raconte Drouot¹, l'Empereur avait reconnu la disposition des ennemis ; son plan était arrêté, ses dispositions d'attaque faites pour 7 ou 8 heures du matin au plus tard. Je lui fis observer que la pluie avait tellement dégradé les chemins et détrempé le terrain que les mouvements de l'artillerie seraient bien lents et que deux ou trois heures de retard sauraient cet inconvénient. L'empereur souscrivit à ce retard. S'il n'eût tenu aucun compte de mon observation, Wellington était attaqué à 7 heures, il était battu à 10, la victoire complète à midi, et Blücher, qui ne put déboucher qu'à 5 heures, tombait entre les mains d'une armée victorieuse. Nous attaquâmes à midi, et nous livrâmes toutes les chances de succès à l'ennemi (18 juin. »)

Il y eut d'autres fautes, la plus lourde de Grouchy, exécutant intrépide, mais sans initiative.

En effet, Grouchy, au lieu de se diriger des la pointe du jour sur Wavre, se mit en mouvement trop tard. A midi, quand le grondement de tonnerre des artileries annonça une formidable bataille en avant de la forêt de Soignes, et quand le général Gérard et jusqu'aux simples soldats criaient qu'il fallait aller au canon, comme Desaix à Marengo, il s'obstina à continuer sa marche selon la lettre de ses ordres. Enfin, il se brisa sans profit contre le corps, fortement retranché, de Thielmann, pendant que le gros des Prussiens se portaient à l'aide de Wellington et se jetaient sur la droite de l'empereur.

Toute la tragique journée est là : l'empereur et l'armée attendent Grouchy et ce sont Bulow, Blücher, Ziethen qui arrivent l'un après l'autre.

Avec deux batailles sur les bras, l'empereur n'a plus le libre jeu de ses réserves.

Drouot d'Erlon, au début de la

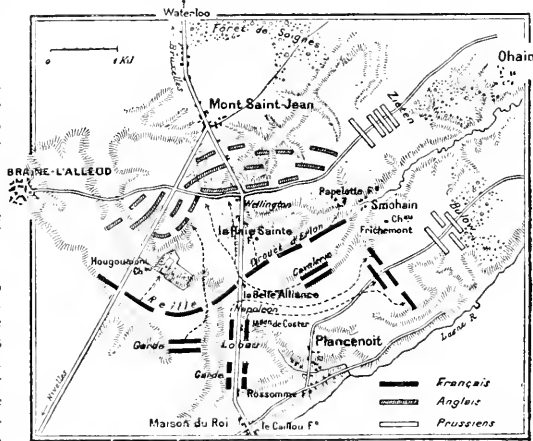
journée, a été repoussé par la gauche anglaise qu'il avait l'ordre de rompre, parce que c'était le côté où Wellington attendait Blücher. L'empereur attaque sur le centre. A ce moment arrive Bulow.

Lobau et la jeune garde se portent à sa rencontre et engagent un terrible combat autour de Plancenoit.

Ney, parce qu'il se croit sûr de gagner à lui seul la bataille anglaise, a lancé, une heure trop tôt, par l'étroit chemin d'Ohain, sa cavalerie tout entière à l'assaut du plateau de Mont-Saint-Jean : 8 000 hommes sur un front où 1 000 cavaliers tout au plus pourraient se déployer. Ces magnifiques escadrons s'emparent de toute

l'artillerie anglaise, mais sont arrêtés par les carrés anglais. Ils s'épuisent à tourbillonner autour d'eux.

Wellington n'a donné qu'un ordre : « Tenir jusqu'au dernier homme. » Ney, qui a eu quatre chevaux tués sous lui, demande un peu d'infanterie ; six à sept ba-



CARTE DE LA BATAILLE DE WATERLOO

tailions de la garde suffiraient à enfoncer les Anglais². « Des hommes ! répond l'empereur, veut-il que j'en fasse ! » Voici Blücher lui-même devant Plancenoit, avec 30 000 hommes de troupes fraîches.

Quand Napoléon, vers 7 heures du soir, a arrêté les Prussiens et dégagé sa droite, le moment de l'attaque décisive sur le centre anglais est passé. On se battait maintenant à un contre deux. Cependant l'empereur se porta lui-même avec la vieille et la moyenne garde entre La Haye-Sainte et Hougomont.

Un capitaine de carabiniers³ passa aux Anglais, les avertissement que Napoléon allait être sur eux avec ses vétérans.

Ces « derniers soldats de la dernière guerre » s'ébranlèrent comme à la manœuvre.

2. Récit des historiens anglais.

3. Du Barral.

Ils allaient l'arme au bras, front haut, graves, stoïques.

Le feu anglais les décime, les arrête. Alors Ziethen et sa cavalerie « qui inonde le champ de bataille ». La trouée faite, c'est la panique.

Anglais et Prussiens se sont rejoints. Ney cherche en vain la mort. Seuls quelques carrés de la vieille garde résistent encore. Cambronne, à cheval, dans un carré de chasseurs, sommé de se rendre, répond par le mot que Victor Hugo appelle « une insulte à la foudre ».

L'empereur, après avoir fait tirer la dernière volée de mitraille sur la cavalerie anglaise, se retira d'abord sur Genappe où il faillit être enlevé par des uhlands, puis à Charleroi et à Philippeville (19 juin).

Napoléon à l'Elysée. — La victoire seule eût pu justifier le retour de l'île d'Elbe. Waterloo frappa Napoléon à mort. La défaite ne fut pas plutôt connue que la condamnation était prononcée.

Il se condamna lui-même. Il ne s'arrêta qu'une nuit à Laon, où il eût pu réunir les débris de l'armée, et, rentré le 21 à Paris, il descendit à l'Elysée. De l'île d'Elbe il était allé droit aux Tuileries.

Son frère Lucien, qui avait été en disgrâce pendant tout l'Empire, proposa de refaire Brumaire. Carnot, encore plein du Comité de salut public, se prononça pour la dictature, la levée en masse. Autant d'anachronismes. Et l'empereur ne se sentait plus Pétion d'un dictateur ni d'un usurpateur; il l'avait usée.

Il tint des discours contradictoires, aux ministres, à quelques visiteurs, écouta d'une oreille distraite les cris des ouvriers qui entouraient l'Elysée et avaient gardé leur colère contre l'étranger. Il était devenu verbal !

Seconde abdication. — Fouché ayant fait avertir les députés, la Chambre, sur la motion de La Fayette, déclara la patrie en danger, les deux assemblées en permanence, et coupable de trahison quiconque voudrait les dissoudre ou les proroger.

Tout se retirait de lui. Il ne doutait pas du double jeu de Fouché. Il essaya d'un message.

Cette agonie d'une volonté qui avait été d'airain, dura encore toute une nuit. Le 22, il abdiqua, comme automatiquement, en faveur du roi de Rome.

La Chambre, une heure plus tard, n'eût pas hésité à prononcer la déchéance.

Le gouvernement de Fouché. — Les journées qui suivirent furent si douloureuses et

laidés que 1814 va paraître enviable à 1815.

Le gouvernement provisoire, élu par les Chambres, était composé de Fouché, président, Carnot, Caulaincourt, Quinette et du général Grenier. La France pouvait-elle être encore défendue? Il semble bien que la défense, difficile avec Napoléon, était impossible sans lui. Fouché n'ajouta à la tristesse des temps que le scandale de sa trahison.

1. Sur son attitude après Waterloo, Napoléon, à Sainte-Hélène, renvoie toujours au livre X de ses *Mémoires*; mais il ne l'a jamais dicté.



LE DERNIER CARRÉ DE WATERLOO

Cambronne, à cheval, dans un carré de chasseurs, sommé de se rendre, répond par le mot que Victor Hugo appelle « une insulte à la foudre ».

(D'après Bellangé, *Bibl. Nat., Est*)

L'armée, qui n'était plus le soir de Waterloo qu'une cohue, se reformait sous Paris. Mais elle était sans chefs. Davout, ministre de la Guerre, Ney, Soult, habitués à obéir, étaient désarmés, résignés au pire.

Quand Napoléon, de la Malmaison où il s'était retiré, proposa au gouvernement de se remettre à la tête des troupes rien que pour le temps de battre, comme il en affirmait sa certitude, Blücher et Wellington s'avançant à deux étapes l'un de l'autre, il n'y eut qu'une voix dans le conseil pour repousser son offre et réclamer son départ immédiat.

Seconde Restauration.

Davout avait conseillé de bonne heure au gouvernement de proclamer lui-même les Bourbons et d'écarter à ce prix les armées alliées. Fouché préféra conduire son intrigue personnelle avec Louis XVIII et avoir l'avantage de la seconde Restauration, comme Talleyrand avait eu celui de la première.

De fait, Waterloo avait rendu également inévitables la seconde abdication de l'empereur, la seconde restauration des Bourbons et la seconde capitulation de Paris. Tous ces événements s'enchaînaient.

La convention du 3 juillet rouvrit Paris aux armées étrangères et obligea l'armée française à se retirer dans les trois jours derrière la Loire. Le 7, Blücher et Wellington firent leur entrée. Le 8, Louis XVIII, qui les avait suivis depuis Gand, entra aux Tuileries, presque exactement cent jours¹ après s'en être enfui.

1. Les mots *Cent Jours*, pour désigner le gouvernement de Napoléon du retour de l'île d'Elbe à Waterloo, furent prononcés, pour la première fois, par le préfet de la Seine, Chabrol,

La veille, à l'abbaye de Saint-Denis où Louis XVIII s'était arrêté, Fouché lui fut présenté par Talleyrand et par le comte d'Artois, dont il était devenu le favori. L'ancien oratorien républicain fit aussitôt partie du nouveau ministère avec l'ancien évêque d'Autun. Le soir, comme Talleyrand, soutenu par Fouché, entrait dans le cabinet du roi, Chateaubriand crut voir « le vice appuyé sur le bras du crime », et il osa dire à Louis XVIII que « la monarchie était finie ».

Le traité du 20 novembre. — L'Europe

se vengea durement sur la France de la peur qu'elle avait eue de Napoléon.

Les souverains alliés s'étaient donné, l'année d'avant, des airs de libérateurs; sauf

Alexandre, qui par générosité naturelle et par politique, resta équitable, ils se prirent, en 1815, pour des justiciers.

Non seulement les Prussiens, les Autrichiens et les princes allemands, rois de la façon de Napo-

léon, réclamèrent l'Alsace et une partie de la Lorraine, mais le nouveau royaume des Pays-Bas demandait, pour sa sécurité, une longue bande de terre, depuis Gravelines jusqu'à Mézières, avec toutes nos forteresses du Nord-Est; le Piémont voulut la Savoie avec Chambéry; même les Suisses élevèrent des prétentions sur le versant oriental du Jura.

La duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI, ayant refusé de recevoir Fouché, il avait dû quitter le ministère; Talleyrand, entraîné dans sa disgrâce, fut remplacé par le duc de Richelieu, ancien émigré, longtemps gouverneur d'Odessa et le véritable créateur de la

à la rentrée de Louis XVIII à Paris: « Cent jours se sont écoulés depuis le moment fatal... »



CARTE DE LA FRANCE EN 1815

Russie méridionale, très en faveur auprès d'Alexandre.

Il fallut toute l'autorité d'Alexandre et toute la noble fermeté du duc de Richelieu pour amener la coalition à renoncer à ses projets de démembrement, « chef-d'œuvre de destruction » dont la carte avait été dressée par les Prussiens. Il n'en fallut pas moins abandonner aux Prussiens la vallée de la Sarre avec ses mines de charbon ; aux Bavaïrois Landau, Philippeville aux Belges, et Chambéry aux Piémontais.

En outre, la France s'obligea à payer 300 millions à titre d'indemnité de guerre et à entretenir pendant cinq ans une armée alliée d'occupation sur ses frontières du Nord et de l'Est.

Les alliés, en 1814, avaient respecté les musées ; ils les pillèrent en 1815 pour « donner aux Français une leçon de haute morale politique », et n'emportèrent pas seulement les objets d'art que les Italiens, les Allemands ou les Hollandais avaient cédés ou laissé prendre.

Blücher voulut faire sauter le pont d'Iéna. Il fallut que Louis XVIII signifiât au vieux soldard qu'il s'y ferait porter sur son fauteuil.

Un million de soldats, de toutes les nations, foulèrent la France jusqu'à la Loire, volant, réquisitionnant, ravageant.

Les « Quatre » avaient renouvelé le pacte de Chaumont et conclu, par surcroît, pour la défense du « principe d'autorité » contre la Révolution, une sorte de contrat mystique qui a reçu le nom de *Sainte Alliance*.

Les représailles. — La Restauration, elle aussi, se vengea ; elle frappa les complices, surtout militaires, de l'empereur et, par la même occasion, les régicides.

Louis XVIII avait daté de Cambrai, au moment de son retour de Gand, une proclamation où, tout en promettant « de pardonner aux Français égarés » qui avaient appuyé le gouvernement de l'empereur, il exceptait « les auteurs d'une trahison dont les annales du monde n'offrent pas d'exemples ».

Seize jours après sa rentrée à Paris, il rendit une ordonnance, contresignée par Fouché, qui renvoyait devant le conseil

de guerre dix-neuf généraux dont Ney, Labédoyère, Drouot d'Erlon, Grouchy, Clausel, Bertrand, Drouot, Cambrome. D'autres « individus », dont Soult, Exelmans, Vandamme, Lamarque, Lobau. Carnot étaient chassés de Paris et placés sous la surveillance de la police générale.

Ney, ayant commis la faute de décliner la compétence du conseil de guerre, fut traduit devant la Chambre des pairs, dont il faisait partie, et condamné à mort¹. Le duc de Broglie et le duc de Montmorency votèrent la déportation ; tous les autres ducs, Chateaubriand, Molé, et cinq maréchaux : Marmont, Pérignon, Sérurier, Victor, Kellermann, yla mort.

Quelques pairs n'avaient voté la mort qu'avec l'espoir que le roi ferait grâce au héros de tant de batailles, qu'il commuerait la peine en un exil en Amérique. Louis XVIII fut inflexible, sous l'influence surtout de la duchesse d'Angoulême à qui le malheur n'avait pas même appris la pitié. Ney fut fusillé à l'avenue de l'Observatoire et la Restauration à jamais éblaboussée.

Deux mois avant, Murat avait été fusillé à Naples par ordre de son successeur, le roi Ferdinand.

Labédoyère et les deux frères Faucher furent également passés par les armes ; Cambrome et Drouot ne furent acquittés qu'à la minorité de faveur ; les autres généraux et Lavalette, directeur général des postes, échappèrent par la fuite.

En même temps, une nouvelle *Terreur blanche* sévit dans tout le Midi. Le maréchal Brune, le général Ramel, plusieurs centaines de soldats, des protestants en grand nombre furent assassinés. Des bandes, conduites par un chef du nom de Trestaillons, tinrent la campagne pendant plusieurs mois.

Ceux des régicides qui avaient voté « l'Acte additionnel » ou « accepté des fonctions de l'usurpateur », furent proscrits à perpétuité (par la loi d'annuité), ainsi que les membres de la famille Bonaparte.

La loi atteignit Fouché comme Carnot et Cambacérés. Au sortir du ministère, il avait été nommé à la légation de Dresde, d'où il fut révoqué.

SAINTE-HELENE

PENDANT que s'écrivaient ces derniers chapitres de l'épopée, Napoléon était entré dans la captivité qui ne devait finir qu'avec sa vie et qui consacra sa légende.

Le « Bellérophon ». — Quand il reçut à la Malmaison, en réponse à ses offres de

servir comme général, l'ordre de quitter la France, un quart d'heure après il était parti (29 juin), mais pour retomber presque aussitôt dans ces repos prolongés et ces indécisions qui avaient paru aux

ministres et aux généraux pendant les Cent Jours le signe d'une décadence physique.

Bien que le général Becker, qui l'accompagnait, le pressât, il arriva seulement le 3 juillet au soir à Rochefort où l'attendaient deux frégates, réputées les meilleures marcheuses et qui avaient les instructions du fidèle Decrès, pour le mener aux Etats-Unis. Il perdit encore du temps à s'informer des vents favorables, des chances de passer avec ou sans combat à travers les croisières anglaises. Il pensa même à revenir sur la Loire et à s'y mettre à la tête de l'armée.

Cependant le blocus anglais se resserrait. Comme la tentative d'évasion devenait de plus en plus périlleuse, il s'arrêta enfin à l'idée de se livrer aux Anglais et, après de nouvelles hésitations, se rendit à bord d'un de leurs croiseurs, le *Belléophon*. Il écrivit au

régent qu'« en butte aux factions qui divisaient son pays et à l'inimitié des plus grandes puissances de l'Europe, il avait terminé sa carrière politique » et « venait, comme Thémistocle, s'asseoir au foyer du peuple britannique ».

Son frère Joseph s'était embarqué sur un longeur qui rejoignit un navire danois et passa aisément en Amérique.

Sainte-Hélène. — Le gouvernement anglais décida de l'envoyer en détention à Sainte-Hélène, île de l'Atlantique à distance égale de l'Ancien et du Nouveau Continent, d'où toute évasion serait à peu près impossible. Le climat n'en était pas réputé insalubre¹.

Il fut permis à l'empereur, redevenu pour les Anglais « le général Bonaparte », de garder près de lui quelques amis, Bertrand, Montholon, Gourgaud, Las Cases.

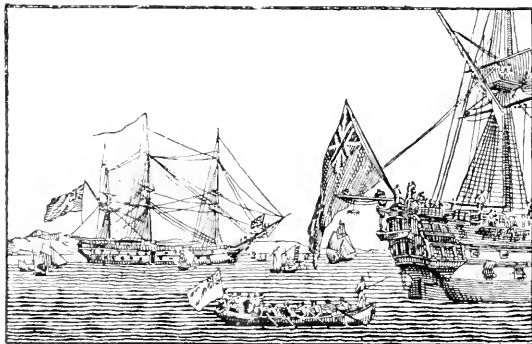
Castlereagh demanda à l'Autriche, à

la Russie et à la Prusse de désigner des commissaires « qui, sans être responsables de la garde de Napoléon Bonaparte, s'assureraient de sa présence ». La Prusse refusa, mais Louis XVIII tint à avoir un commissaire et fit choix d'un ancien colonel qui, à Valence, avait eu Napoléon sous ses ordres.

On a retrouvé des cahiers de Napoléon, pendant son séjour à Auxonne (1788-1789) ; le onzième (notes prises sur la géographie de l'abbé de Lacroix) s'interrompt sur ces quatre mots : « Sainte-Hélène, petite île. »

Longwood. — Transporté du *Belléophon* sur le *Northumberland*, Napoléon débarqua en octobre à Sainte-Hélène ; il y fut installé peu après dans le domaine de Longwood.

« Si Napoléon, échappé aux mains de ses geôliers, se retirait aux Etats-Unis, sa seule présence sur le rivage amé-



L'EMBARQUEMENT SUR LE BELLÉOPHON

Napoléon se livre aux Anglais. Le *Belléophon* le transporta en Angleterre où il passa sur le *Northumberland* qui le conduisit à Sainte-Hélène.

Par Baugean, Bibl. Nat., Est.)

ricain de l'Atlantique forcerait l'Europe de camper sur le rivage opposé. » Napoléon lut ces lignes de Chateaubriand, dans un article du *Conservateur*, et, tout de suite, lona l'écrivain qu'il avait souvent tracassé pendant son règne.

Vingt ans de guerre, dont les contemporains, moins instruits que nous, imputaient la responsabilité à Napoléon, « l'horrible ébranlement donné au système nerveux de l'Europe » par le retour de l'île d'Elbe, surtout le devoir envers l'humanité d'éviter une récidive, justifient la captivité du grand homme. S'il lui avait été permis, selon son désir, de mener en Angleterre la vie d'un gentilhomme campagnard, il eût vite, de son propre aveu, gagné le cœur des Britanniques, tant était grande sa puissance de séduction. S'il avait obtenu une entrevue du régent, « ils auraient été les

1. THIERS. — « Le climat est sain, mais pluvieux. » (BAILLAUBRIAND.)

2. ROSEBERRY.

meilleurs amis du monde au bout d'une demi-heure ! ».

Hudson Lowe. — La faute, ce fut « le choix détestable », comme dit Wellington, de sir Hudson Lowe pour gouverneur de l'île, non point qu'il fût méchant, mais parce qu'il n'y avait pas d'homme plus sot, de l'avis de tous les commissaires, qui manqua davantage de monde — il invita Napoléon à dîner pour l'anniversaire du prince régent — et dont le jugement fût plus faux et l'esprit plus naïvement soupçonneux.

Hanté par des terreurs morbides d'évasion et de complots, il imagina des surveillances si étroites et si mesquines que l'empereur renonça à monter à cheval et finit par ne plus sortir de sa maison. Dès la première année, Napoléon décida de ne plus le recevoir, toute conversation avec ce maniaque tournant à la querelle où il compromettait son caractère.

Récit des campagnes de l'empereur. — Pendant les six années de sa captivité, Napoléon dicta le récit de ses principales campagnes et des commentaires sur les grands chefs de guerre qu'il admirait le plus, César, Turenne et Frédéric. Le *Mémorial de Sainte-Hélène* et les *Souvenirs* de Montholon et de Gourgaud relatent ses conversations sur un grand nombre de questions militaires, littéraires et philosophiques.

Il y a pas mal de rhétorique, et qui est quelquefois de la moins bonne, dans ses proclamations et dans ses bulletins : nourri du *Conciones*, il se croyait un pur classique, alors que ses images et ses procédés se rapprochent souvent de ceux du romantisme. Cependant, de quelques-unes de ces pages, on peut dire, comme il disait de ses victoires favorites : « C'est du granit. » Son génie latin y éclate, et il a des brusqueries magnifiques

de langage qui évoquent les charges soudaines de sa cavalerie, « à l'heure des cuirassiers ».

C'est surtout dans sa correspondance et dans ses *Commentaires*, dictés à la façon de César, qu'il est un grand écrivain. Son style se confond avec la pensée elle-même et, comme sa pensée est toute action, avec l'action.

Ce style « napoléonien » n'est pas toujours nu, s'il est presque toujours simple, presque géométrique ; il arrive que l'idée devienne image et la page en est alors deux fois illuminée. Ce n'est qu'un éclair, mais quel éclair ! Ainsi dans la célèbre formule : « Lorsqu'on peut se servir de la foudre, il la faut préférer au canon. »

La fin. — Ses dernières années de Sainte-Hélène ne laissèrent pas que d'être encore assombries par les rivalités de ses compagnons d'exil et par le départ de quelques-uns d'entre eux. Il fut informé de l'infidélité de Marie-Louise. Dès 1818, il connut qu'il avait hérité de son père, qui en était mort, un cancer de

l'estomac. Il avait dit, au quartier général d'Austerlitz, qu'« il faut savoir vivre et savoir mourir ».

On peut croire qu'avec son instinct profond de la beauté, il eut conscience que le rocher, où il était attaché, ne mourait pas à sa gloire. Imaginez-le, après la seconde abdication, *gentleman farmer* dans une campagne du Sussex ou *planteur* à la Nouvelle-

Orléans ! La médiocrité de ses vainqueurs ne pesa que l'intérêt immédiat.

Au commencement de 1821, sa faiblesse s'accrut. Il ne dictait plus, se faisait lire Homère et les guerres d'Annibal dans Tite-Live, n'ayant pu se procurer l'histoire de Polybe ?.

Il recommença minutieusement qu'on observât à ses funérailles les rites reli-



LE MASQUE DE NAPOLEON

Moulage pris par le Dr Antomarchi. Napoléon avait à sa mort cinquante-deux ans. (Cl. Haehette.)



TOMBEAU DE NAPOLEON A SAINTE HELENE
Une dalle « sans nom » dans la vallée du cimetière
(Bibl. Nat., Est.)

zieux, ce qui donna à sourire au docteur Antomarchi que lui avait envoyé le cardinal Fesch. Il lui dit assez sévèrement : « N'est pas athée qui veut. »

Il dit encore qu'il allait rejoindre Kléber, Desaix, Lannes, Masséna, Ney, qu'ils s'entretiendraient de leur métier avec Turenne, Condé, César, « à moins que là-haut, comme ici-bas, on n'ait peur de voir tant de militaires ensemble ».

Il expira le 5 mai, au milieu d'une

violente tempête. Le fidele Marchand jeta sur lui le manteau de Marengo. On le revêtit de l'uniforme des chasseurs de la garde et du petit chapeau.

La tombe fut creusée dans le ravin du *Géranium*, près d'une source, à l'ombre de deux saules.

Ses compagnons voulurent graver sur la tombe son seul nom : *Napoléon*. Hudson Lowe exigea qu'on y ajoutât : *Bonaparte*. Alors la pierre resta « sans nom ».



CHAPITRE XXVI

DE 1815 A NOS JOURS

Avènement de la démocratie. || Les deux derniers Bourbons. || Charles X. Monarchie de Juillet || La seconde République. || Le second Empire. || La guerre franco-allemande 1870-1871. || Gouvernement de Thiers. || Présidences de Mac-Mahon et de Grévy. || Le Boulangerisme. || Carnot, Casimir-Perier et Félix Faure. || Présidences de Loubet et de Fallières. || Origines de la guerre mondiale.

L'AVÈNEMENT DE LA DÉMOCRATIE

DE la chute de Napoléon à nos jours, l'histoire intérieure de la France est celle de l'avènement de la démocratie au pouvoir. La France nouvelle l'emporte définitivement sur l'ancienne France qui lui a résisté longtemps, puis a tendu à se confondre avec elle.

Les conquêtes civiles de la Révolution, consolidées par l'Empire, furent généralement respectées par la monarchie restaurée; ses principes politiques n'ont été pleinement réalisés que par la République.

Le gouvernement parlementaire. — La Charte ayant associé d'une façon permanente les Assemblées à la gestion de la chose publique, le gouvernement parlementaire est à la base de la monarchie restaurée; il a remplacé la toute-puissance d'un seul. Le roi appelle aux affaires les chefs de la majorité; les assemblées les maintiennent ou les renversent.

C'est un grand progrès politique et qui contient en lui tous les autres. Pourtant le système parlementaire n'est qu'un instrument, un levier; le point d'appui du levier, où est-il?

Au début de ces temps nouveaux, il est très étroit, puisqu'il faut payer 300 francs d'alors en impôts directs pour être électeur et 1 000 pour être élu. Sur 30 millions d'habitants, 90 000 électeurs. La classe ouvrière, la classe paysanne, la très grande majorité de la bourgeoisie (la totalité de la petite et la presque totalité de la moyenne) et les professions libérales, sauf de rares exceptions, sont exclues du vote.

Ainsi le régime parlementaire n'est à l'origine que l'apanage d'une aristocratie et, pire même, d'une ploutocratie. En vain Royer-Collard a constaté: « La démocratie coule à pleins bords. » Les anciennes classes privilégiées, puis la bourgeoisie,

vont lui barrer le chemin du pouvoir pendant trente-trois ans.

Elles sont seules aptes à légiférer et à gouverner. La vie politique est un de leurs luxes.

Les étapes de la démocratie. — De ce point de départ au suffrage universel, puis au gouvernement effectif du pays par le pays, la route est longue et c'est une route en spirales, qui revient sur elle-même, comme l'est celle de tous les progrès.

Sur cette route, coupée par trois révolutions et un coup d'Etat, il y a cinq étapes principales.

De 1815 à 1830, la Restauration fonde le régime parlementaire, mais échoue dans les deux parties de son programme: « Royaliser la nation et nationaliser la royauté ».

De 1830 à 1848, la Monarchie de Juillet fait de la Charte une vérité, mais maintient le régime censitaire à peine élargi.

De 1848 à 1851, la seconde République établit le suffrage universel, puis le mutile; elle fausse le régime parlementaire par le système de l'Assemblée unique.

De 1851 à 1870, le second Empire restaure le suffrage universel dans son intégrité, rétablit le plébiscite, ne garde du système des assemblées qu'un simulacre.

Enfin, la troisième République accorde le régime parlementaire avec la souveraineté du suffrage universel.

Esprit pacifique de la démocratie. — Si lent et si laborieux qu'ait été l'avènement de la démocratie au pouvoir, son esprit a contenu ou réglé la politique, avant de la dominer, et cet esprit est résolument pacifique.

La France, depuis 1814, s'est résignée aux limites de l'ancienne monarchie. Si elle revient aux Alpes en 1859, c'est

par la volonté unanime de populations qui, dès 1792, s'étaient librement données. Elle a cessé de poursuivre la conquête du Pré Carré des Flandres (la Belgique) et de la rive gauche du Rhin. Les partis politiques n'en ont plus que des velléités.

Cependant la nation n'a perdu aucune de ses vertus militaires et elle porte le plus souvent dans la politique étrangère la tradition de la Révolution : protéger et aider les peuples qui veulent s'affranchir.

Politique extérieure. — Les traités de Vienne ont soumis ou laissé à des dominations étrangères des peuples qui vont, d'année en année, aspirer davantage à l'indépendance.

La France appuie en Grèce, en Belgique et en Italie, par des interventions militaires, et dans la vallée du Danube par la diplomatie, le réveil des nationalités.

Ces mêmes traités ont rétabli ou consolidé des pouvoirs absolus dans la plus grande partie de l'Europe centrale et dans les trois péninsules de la Méditerranée.

Sauf en 1823, où la Restauration se fait le gendarme de la Sainte-Alliance en Espagne, la France encourage les aspirations libérales comme les aspirations nationales des peuples. Les révolutions de 1830 et de 1848 ont des contre-coups dans presque toute l'Europe, aux Pays-Bas, en Pologne, en Allemagne, en Italie.

Sous l'Empire comme sous la République, les armées en marche ont semé partout les idées de la Révolution. Des Calabres en Lithuanie, des bouches de Cattaro à l'embouchure du Tage, on suit encore leur passage aux traces du sanglant labour du champ féodal, comme, aux vestiges des chaussées et des aqueducs, les étapes des légions romaines.

Ce sont ces moissons qui ont levé.

LES DEUX DERNIERS BOURBONS

Le nombre et la complexité des intérêts qui sont aux prises dans les sociétés contemporaines, la marche accélérée des événements dans des années plus pleines que celles d'autrefois, et l'essentiel de la politique qui a passé dans les assemblées parlementaires, caractérisent l'histoire du siècle qui va de la fin des guerres de la Révolution et de l'Empire au commencement de la guerre mondiale.

La monarchie selon la Charte. — Le seul des émigrés qui eût appris quelque chose en Angleterre, Louis XVIII, aurait

Goethe les a saluées quand elles sortaient à peine du sol. Le soir de la bataille de Leipzig, une vieille paysanne s'est écriée : « Ce sont les nobles qui ont vaincu. » La rive gauche du Rhin a gardé longtemps le regret de l'administration française.

Paris est comme le foyer des idées libérales de l'Europe.

Depuis Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion, la France et l'Angleterre ont été constamment rivales et souvent en guerre ; elles semblent vouées à des haines éternelles. En devenant les deux plus grandes nations libérales du monde, elles se rapprochent peu à peu l'une de l'autre et découvrent la solidarité profonde de leurs intérêts.

Leur alliance va devenir la garantie de l'équilibre des États et de l'indépendance des nations.

En Allemagne, l'esprit féodal s'incarne dans la Prusse des Hohenzollern. Les deux plus grandes guerres de la période contemporaine, celle de 1870, où l'Europe commit la faute lourde de laisser écraser la France, celle de 1914, où le monde entier se porta à son aide, ont été préméditées et voulues par la Prusse.

Politique coloniale. — Enfin la France reprend au XIX^e siècle la politique de Colbert ; elle a reconnu que sa fortune est sur les mers et aux colonies.

Louis XV a misérablement perdu le domaine colonial que lui avaient laissé François I^{er} et Richelieu et que Duplex avait étendu aux Indes. Un nouveau domaine, non moins magnifique, va se constituer, en Asie et en Afrique, par un effort presque continu de 1830 à 1912.

L'Algérie devient un prolongement de la France au sud de la Méditerranée. Cette France africaine s'étaye, à Tunis et au Maroc, par des pays de protectorat, et rejoint par le Sahara les colonies de la côte occidentale. Dans l'Océan Indien, la France s'établit au Tonkin, en Annam et à Madagascar.

volontiers gouverné selon la Charte ; et il avait beaucoup réfléchi pendant les cent jours de Gand. Si le trône, à peine rétabli, s'était écroulé en quelques heures, il en attribuait la cause aux intempérances et aux provocations des *ultras*.

Leur prétention d'être « plus royalistes que le roi » l'offensait dans sa fierté, et la violence de leurs haines dans son goût de la modération.

Au contraire, son frère, le comte d'Artois, s'était fait le chef des partisans impénitents de l'ancien régime, qui



LOUIS XVIII
1755-1824.
(P. traité par Isabey,
Bibl. Nat., Est.)

avaient leur quartier général dans l'aile du château des Tuileries (le pavillon Marsan), où il résidait avec ses fils, les ducs d'Angoulême et de Berry.

Louis XVIII disait du futur Charles X : « Il a conspiré contre Louis XVI. Il conspire contre moi. Il n'ira par conspirer contre lui-même. »

Trois questions principales dominèrent la politique pendant la Restauration :

La loi électorale, que les *ultras* voulaient tourner au seul profit des grands propriétaires fonciers ;

La liberté de la presse, qu'ils entendaient restreindre jusqu'à la suppression ;

L'instruction publique, qu'ils entreprirent de mettre aux mains de l'Église.

Sur ces trois questions,

Louis XVIII inclinait aux

solutions libérales. Malheureusement l'âge, qui avait affiné son jugement, avait affaibli sa volonté. Veuf et sans enfants, d'ailleurs sceptique, il finit, rien que pour avoir la paix, par céder à son frère, si bien que son règne peut se diviser en deux parties : celle où il gouverna et consolida la monarchie (1816-1820) ; celle où il se contenta de régner (1820-1824) pendant que le comte d'Artois préparait la chute de la dynastie.

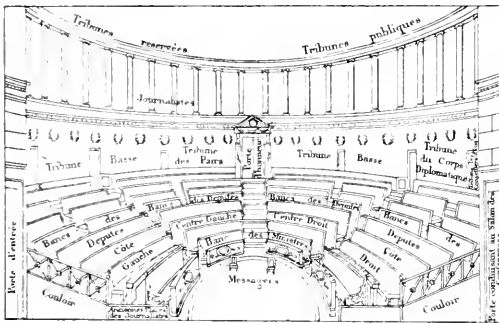
La Chambre introuvable. — Le nom de Decazes est resté attaché à la première de ces époques. C'était un girondin, ancien fonctionnaire de l'Empire, d'esprit fin et d'intelligence ouverte, que le roi avait pris en affection. Il l'appelait familièrement : « Mon fils » et se plaisait à répéter : « La politique de Decazes, c'est la mienne. »

La Chambre de 1815, élue dans le trouble de la défaite et de l'invasion, fut à ce point animée de passions contre-

révolutionnaires qu'elle est restée comme marquée de l'épithète dont Louis XVIII l'avait saluée avant de la voir à l'œuvre : « La Chambre introuvable ». Le duc de Richelieu, si conservateur qu'il fût — ou parce qu'il l'était avec intelligence — renvoya au bout d'un an de législature cette Convention à rebours, sans génie et sans excuses, qui cherchait à faire de « la Terreur blanche » une sorte de terreur légale.

Tout ce qui depuis longtemps avait l'habitude de crier : Vive le roi ! garda le silence. Tout ce qui gardait le silence se mit à crier : Vive le roi ! »

Le ministère Decazes. — Les élections de 1816 donnèrent la majorité aux modérés et aux indépendants.



LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS
(Salle des Séances de 1815 à 1820).

La Chambre siège au Palais-Bourbon, ancien hôtel du Prince de Condé confisqué à la Révolution.
(Bibl. Nat., Est.)

Decazes, à trente-cinq ans, parut trop jeune pour être président du Conseil, mais fut l'âme du gouvernement. Il parvint à faire vivre ensemble pendant quatre ans les formes du passé et l'esprit nouveau.

Les débats à la Chambre fu-

rent brillants et féconds. Les chefs des partis, Royer-Collard, La Fayette, le général Foy, Benjamin Constant, Manuel, Casimir Perier à gauche ; Villèle, Corbière, Martignac, de Serre, à droite, créèrent l'éloquence parlementaire.

La liberté peut subir des défaites, elle reste vivante tant que la tribune n'est pas muette.

Ministre de la Police générale, Decazes supprima peu à peu les lois d'exception, abolit la censure et l'autorisation préalable pour les journaux, attribua au jury la compétence pour les délits d'opinion, modifia heureusement la loi électorale (renouvellement partiel et scrutin de liste).

Le baron Louis, ancien constituant, sans doute le plus grand ministre des Finances depuis Colbert, établit le vote du budget par ministère et par cha-

pitre, afin que ne fussent dissimulées aucune des charges ni aucune des ressources de l'Etat. Il se targuait de pousser le souci des deniers publics jusqu'à la « férocité ».

La loi de recrutement de 1818, qui resta en vigueur pendant un demi-siècle, fut l'œuvre du maréchal Gouvion Saint-Cyr. L'armée, composée « en principe » de volontaires, fut complétée à l'effectif de 240 000 hommes par des conscrits tirés au sort, avec faculté de remplacement comme sous l'Empire. Tous les officiers, au contraire de ce qui avait été l'un des pires abus de l'ancien régime, sortiront désormais des écoles militaires ou du rang ; l'avancement sera à l'ancienneté et, pour un tiers, au choix.

Libération du territoire. — La même année où Gouvion Saint-Cyr reconstitua l'armée, Richelieu obtint des alliés l'évacuation anticipée du territoire (octobre 1818).

Lally-Tollendal ayant proposé de lui décerner « une récompense nationale aux frais de l'Etat », il refusa. « Il ne pouvait, dit-il, se résoudre à voir ajouter, à cause de lui, quelque chose aux charges qui pesaient sur la nation. »

Le comte d'Artois, par méfiance de l'armée nouvelle, n'avait pas hésité à engager une négociation secrète pour le maintien de l'occupation étrangère. Le roi, sur la proposition de Saint-Cyr, le releva du commandement en chef des gardes nationales.

Assassinat du duc de Berry. — Cette ferme politique, les élections partielles, constamment favorables aux libéraux, exaspéraient les *ultras*. Ils pressèrent tant sur Richelieu qu'il se retira. Decazes tint bon.

L'assassinat du duc de Berry par un domestique aux selleries royales, fanatique de Napoléon, qui expliqua « qu'il avait voulu éteindre la race des Bourbons », fournit enfin l'occasion de forcer la main au roi. Les *ultras* accusèrent

Decazes de complicité (au moins morale, selon les moins violents) avec l'assassin ; « le manche du poignard de Louvel était une idée libérale ». Chateaubriand, dans son avidité du pouvoir, écrivit de Decazes que « les pieds lui avaient glissé dans le sang ».

Artois et la duchesse de Berry se jetèrent aux pieds de Louis XVIII pour lui demander le renvoi du favori.

Decazes donna sa démission et la droite fut appelée au pouvoir.

L'enfant du miracle. — La duchesse de Berry était enceinte. L'enfant posthume, « l'enfant du miracle », reçut, à sa naissance, le nom de duc de Bordeaux. Il prit plus tard celui de comte de Chambord, et, s'il avait régné, aurait été Henri V.

Ministère Villèle. — On voudrait que Richelieu n'eût pas consenti à recueillir la succession de Decazes pour détruire en quatre mois ce que la monarchie restaurée avait fait de mieux. La loi dite « du double vote » livra l'élection de la Chambre à une minorité de censitaires, 12 000 propriétaires terriens, parmi les plus riches, qui votaient deux fois, au chef-lieu de l'arrondissement et à la préfecture.

Les élections de 1820 donnèrent, en conséquence, une majorité écrasante à la droite. Richelieu, bientôt débordé, céda la place au comte de Villèle, très bel orateur, financier averti, administrateur à poigne, et de cette sorte de chefs qui suivent leurs troupes.

Son gouvernement dura sept ans (1820-1827), survivant de trois ans au règne de Louis XVIII. L'effort méthodique de la contre-révolution se poursuivait à la fois au dehors et au dedans.

Le droit d'intervention. — Il s'était produit en Europe, depuis 1817, un premier réveil des idées nationales et libérales. Les Allemands manifestèrent contre la Diète qui les éloignait de l'unité rêvée en 1813 ; les Italiens se soulevèrent contre



COSTUMES DE LA RESTAURATION
La gravure originale porte comme légende : *Les élégants en négligés, 1820.*
D'après une gravure attribuée à Gavarni.
(Bibl. Nat., Est.)

les *Fédérés* (Austro-Allemands), protecteurs des gouvernements absolus de Naples et de Turin; les Espagnols imposèrent une Constitution à Ferdinand VII.

La Sainte-Alliance, invention mystique du tsar Alexandre, ne pouvait suivre au dur conservateur réaliste qu'était Metternich. Il ne admitte au Congrès d'Aix-la-Chapelle le *droit d'intervention* des quatre grandes puissances alliées dans les affaires intérieures de tout État, ou des troubles seraient de nature à exercer chez les autres peuples « des

Expédition d'Espagne. — Tout ce qui restait de libéraux à la Chambre, La Fayette, le général Foy, Royer-Collard, protestèrent contre l'intervention en Espagne; « en droit, la guerre était inique », c'était recommencer la politique des Autrichiens et des Prussiens en 1792. Manuel osa dire que Louis XVI avait été perdu par la colère de la France révolutionnaire, « sentant le besoin de se défendre par des forces nouvelles et une énergie nouvelle ».

La majorité vit là une apologie du



LA PARTIE DE DOMINO AU CAFÉ L'AMBLIN

(Lithographie de Boizy, *Bibliothèque*)

Influences délétères». Richelieu adhéra à cette orthodoxie.

L'Autriche aidait les rois de Piémont et de Naples à réprimer leurs insurrections; Ferdinand VII avait demandé aux puissances étrangères de le rétablir dans ses pouvoirs de roi absolu, *rev neto*, Montmorency et Chateaubriand réclamerent pour la France le rôle de gendarme de l'ordre en Espagne. Ils l'obtinrent du congrès de Vérone (1822).

Chateaubriand apportait dans la politique son imagination de poète et un âpre esprit d'intrigue. Il supplanta Montmorency aux Affaires étrangères, voulant pour lui seul la gloire de cette guerre d'Espagne, « qui rendrait à la France, affranchie de la tutelle du malheur, son rang militaire en Europe ».

Il rêva d'une alliance russe qui payerait Constantinople de la rive gauche du Rhin.

régicide. Manuel fut déclaré déchu. Il revint à son banc. Sur le refus des gardes nationaux et des soldats de ligne, il fallut le faire « empoigner » par des gendarmes, aux ordres d'un vicomte de Foucault.

Quand l'armée, conduite par le duc d'Angoulême, franchit la Bidassoa, elle rencontra, sur la rive opposée, un groupe de volontaires français, engagés dans l'armée constitutionnelle, qui agitaient le drapeau tricolore. L'un d'eux était Armand Carrel, ancien officier, par la suite le plus fameux des journalistes républicains.

L'expédition fut une promenade; Madrid s'ouvrit sans résistance; la prise du Trocadero, l'un des forts de Cadix, coûta à peine quelques hommes.

Ferdinand VII, restauré dans son

autocratie, poursuivit d'affreuses vengeances. Le duc d'Angoulême protesta en vain contre l'horreur des représailles. Riego, le chef de l'insurrection, fut mis à mort, l'Inquisition rétablie, des bûchers flambèrent à nouveau.

Chateaubriand eût voulu intervenir également en Amérique. Les colonies espagnoles, qui sont devenues les Républiques latines de l'Atlantique et du Pacifique, s'étaient révoltées sous des chefs, indigènes (Bolívar, San-Martin, Iturbide) contre une domination intolérable. C'eût été le conflit avec l'Angleterre et avec les Etats-Unis. Louis XVIII, qui avait d'autres griefs contre « le vicomte », lui donna son congé.

Expédition d'Espagne à l'intérieur. — Au dedans, la politique du ministère Villèle fut qualifiée par les libéraux « d'expédition d'Espagne à l'intérieur », tant était apparente l'ambition des royalistes « purs » de rétablir le plus possible de l'ancien régime.

Le roi trouvait leur conduite absurde, s'y résignait par nonchalance et s'en vengeait par des boutades : « Nous voici dans la situation de ce pauvre cavalier qui n'avait pas assez d'élasticité pour sauter sur son cheval. Il pria Saint Georges avec tant de ferveur que Saint Georges lui en donna plus qu'il ne fallait et qu'il sauta de l'autre côté. »

Les *ultras* recevaient leur direction d'une association peu nombreuse, mais active et hardie, la « Congrégation », qui s'était formée autour de quelques Jésuites ; elle menait par les « missions » une ardente propagande en faveur des « bonnes idées ».

Villèle abandonna l'administration aux « congréganistes », mit les collèges

et lycées sous la surveillance des évêques, rendit aux tribunaux la connaissance des délits de presse, en inventa un nouveau : « le délit de tendance ».

Du côté libéral, la « Charbonnerie », sur le modèle italien des *Carbonari*, s'organisa en sections ou « ventes » ; elle recruta de nombreux affiliés parmi les officiers à la demi-solde, qui traînaient une glorieuse misère et avaient gardé dans l'armée des amitiés.

Tous les complots échouèrent. Le général Berton, le colonel Caron, les « quatre sergents de la Rochelle » furent condamnés à mort et exécutés.

Un pamphlétaire, au style attique, et un chansonnier, à la verve gauloise, servirent mieux la cause de l'opposition que les conspirations militaires. Les petits écrits de Paul-Louis Courier rappellent ceux de Voltaire par l'acuité de la raillerie et la solidité du bon sens. Béranger chanta les soldats de la Révolution et de l'Empire, « leurs uniformes usés par la victoire », célébra la liberté, cribla de flèches les émigrés et les Jésuites.

La majorité de la nation, bien que résolument attachée aux principes de 1789 et fâchée d'être rejetée par la loi hors de la vie publique, ne commença à s'inquiéter qu'après la mort de Louis XVIII. Les finances étaient bien administrées, la fiscalité modérée, l'agriculture et l'industrie prospères.

Le grand mouvement intellectuel du siècle prit son élan vers 1820. Le romantisme, qui découvrit l'art du moyen âge, fut à l'origine de sentiment religieux et royaliste (Lamartine, Victor Hugo). Le Jacobin aimait à se dire « un animal classique ».

CHARLES X

Le comte d'Artois, rien qu'un homme de plaisir dans sa jeunesse, était devenu dévot avec les années, jusqu'à suivre les processions dans les rues de Paris, mais sans avoir rien perdu de son ancienne frivolité ni, d'ailleurs, de sa bonne grâce. Il fut le dernier roi sacré à Reims.

Quelques gestes libéraux qu'il fit à son avènement furent vite démentis par les actes.

Chute de Villèle. — La résistance partit de la Chambre des pairs.

La loi sur le milliard des émigrés, ca indemnité pour les propriétés confisquées pendant la Révolution, fut l'objet de longs débats, — combattue par Chateaubriand, dans la coulisse, et, à la tribune, par le duc de Broglie, — bien qu'elle fut

équitable dans son principe. Les pairs ne votèrent qu'à une petite majorité la loi sur le sacrilège, mais repoussèrent les projets sur le rétablissement du droit d'aînesse et sur une nouvelle restriction de la liberté de la presse, loi dite « de justice et d'amour ».

Ces avertissements furent perdus pour Villèle. La création d'un ministère des affaires ecclésiastiques pour l'abbé de Frayssinous, déjà grand-maître de l'Université ; la révocation des maîtres les plus aimés de la jeunesse des écoles, Cousin, Guizot, Villemain ; la censure rétablie, à peine avait-elle été supprimée comme don de joyeux avènement ; la dissolution de la garde nationale pour des cris de « à bas les ministres » poussés



CHARLES X
(1757-1836).
Portrait par Gérard.
(Louvre.)

à une revue passée par le roi, accrurent le mécontentement.

Depuis les élections de 1823, il n'y avait plus que quinze libéraux à la Chambre, mais Casimir Perier pouvait dire qu'ils avaient la nation derrière eux.

Si nombreuse que fut la majorité, elle était trop factice pour

donner au nouveau règne la sensation de la solidité. De plus, une fraction de l'extrême-droite s'était détachée, à l'exemple de Chateaubriand.

Charles X crut habile de dissoudre la Chambre. C'était transporter la coalition devant les électeurs. On vota contre Villèle. L'opposition l'emporta avec 250 sièges (180 de libéraux et 70 d'*ultras*) sur 420 (juin 1827).

Les affaires de Grèce. — Pendant que la monarchie se lézardait, la Sainte-Alliance, qui l'avait restaurée, se disloquait.

Lorsque les Grecs se soulevèrent, en 1821, pour la première fois contre les Turcs, Metternich avait détourné le tsar lui-même, bien que grand chef des orthodoxes, de leur venir en aide (Congrès de Laybach).

Metternich était dans la logique de son système conservateur : mais les idées de liberté politique et d'indépendance nationale, après avoir longtemps cheminé sous terre, faisaient maintenant explosion de toutes parts. Rien n'était plus propre à les fortifier que la révolte d'un petit peuple chrétien contre l'Islam et sur le coin de terre le plus glorieux de l'histoire.

Les épisodes dramatiques de cette guerre sainte, les exploits de Canaris et de Botzaris, émurent tout ce qu'il y avait d'un peu noble en Europe. Le plus grand poète anglais, Byron, alla mourir à Missolonghi pour la liberté grecque ; les poètes français (Casimir Delavigne, Victor Hugo) la chantèrent ; un ancien officier des guerres de l'Empire, le colonel Favier, organisa les insurgés en troupes régulières ; les volontaires affluèrent ; des comités de « Philhellènes » se constituèrent à Paris, à Londres, à Genève pour réunir de l'argent et des armes.

Navarin. — Le mouvement d'opinion fut bientôt si puissant qu'il entraîna les gouvernements, à l'exception de l'Autriche et de la Prusse. Pourtant le traité de Londres, entre l'Angleterre, la France

et la Russie, n'offrit encore qu'une médiation ; les escadres, réunies dans la baie de Navarin, n'eurent pas d'autre mission que d'imposer un armistice à la flotte turco-égyptienne.

Il semble bien que les premiers coups de feu soient partis du côté des Turcs ; l'amiral de Rigny, suivi par les amiraux anglais et russes, s'empressa d'engager la bataille ; toute la flotte turque fut coulée (octobre 1827).

Canning, à Londres, qualifia la rencontre de Navarin d'« événement malencontreux » ; Villèle en rejeta la responsabilité sur Rigny. Encore une fois, le cri public fut le plus fort. L'année d'après, Martignac, qui avait remplacé Villèle, envoya le général Maison en Morée pour en chasser les Turcs ; le tsar Nicolas déclara la guerre au sultan.

Les traités d'Andrinople (septembre 1829) imposèrent à la Turquie de reconnaître l'indépendance de la Grèce et l'autonomie de la Serbie.

Ministère Martignac. — L'Europe, au lendemain de Navarin, n'est plus la même que la veille. Partout les partis de liberté reprennent l'offensive.

La Chambre, issue de la coalition de 1827, nomma à la présidence Royer-Collard, le plus noble orateur, et, comme avait été Sieyès, « le penseur » du parti de la Révolution. Le nouveau premier ministre, Martignac, avait constamment voté avec Villele ; mais il avait, par élégance d'esprit, le goût de la modération ; surtout il lui répugnait de faire de la religion un instrument politique.

Que les Jésuites aient été ou non les principaux fauteurs de la réaction, les excès leur en étaient imputés, et non seulement par les libéraux, mais par tout ce qui subsistait encore de l'Église gallicane. Montlosier, ancien constituant, royaliste déclaré et catholique pratiquant, les dénonça dans un mémoire retentissant. « Leur système tendait à renverser la religion, la société et le trône » ; aussi bien « leur société était illégale », ayant été abolie par Louis XV, en 1761, et dissoute par le pape Clément XIV.

Martignac, le ministre de l'Instruction publique Feutrier, évêque de Beauvais, et le ministre de la Justice Portalis, n'hésitèrent pas à rompre avec la Société. Charles X dut signer, sous la menace de leur démission, des ordonnances qui interdirent l'enseignement aux membres des congrégations non autorisées, donc aux Jésuites, et qui soumièrent (ce qui fut approuvé par le pape) les petits séminaires au régime de l'Université (26 juin 1828).

Le renvoi de Martignac fut décidé de ce jour. Toutefois le roi attendit un an avant de le congédier et d'appeler Polignac (août 1829).

Polignac. — C'était le fils de cette princesse de Polignac qui avait tant contribué au discrédit de Marie-Antoinette et avait donné le signal de l'émigration. Il avait hérité d'elle la haine de la Révolution jusqu'à refuser pendant longtemps de prêter serment à la Charte. Il avait été du complot de Cadoudal et tenu en prison jusqu'à la fin de l'Empire.

D'intelligence médiocre et, par surcroît, mystique, Polignac se crut destiné à sauver la monarchie et l'Église. Il s'entoura des réacteurs les plus notoires et nomma un ministre de la Guerre un ancien chef de chouans, ce Bourmont, qui, rallié à l'Empire et devenu général, avait passé aux Prussiens à la veille de Ligny.

Un tel gouvernement, qui inquiéta la duchesse d'Angoulême elle-même, parut un défi. Dans la prévision, qui touchait à la certitude, d'un coup d'État, les libéraux organisèrent des ligues de résistance. Les Chambres étant en vacances, la presse prit la direction du mouvement.

Le *Journal des Débats* poussa le cri d'alarme : « Malheureuse France ! malheureux roi ! » Chateaubriand, « éternelle Cassandre », adressa d'inutiles avertissements à la dynastie qu'il eût voulu sauver d'elle-même. Au *National*, deux jeunes écrivains provençaux, déjà fameux pour avoir entrepris de raconter (et de célébrer) l'histoire de la Révolution, Thiers et Mignet, préparèrent la voie aux Orléans qui guettaient. D'autres jeunes hommes, Godefroy Cavaignac, Marrast, Trélat, ne craignaient pas de se dire républicains.

Expédition d'Alger. — Polignac, raisonnant son coup, se dit que le rétablissement du pouvoir absolu ne serait accepté qu'avec un accompagnement de gloire, comme l'avait été l'Empire.

Reprenant un projet de Chateaubriand, il chercha d'abord à négocier avec la Russie une révision des traités de Vienne qui nous rendrait la rive gauche du Rhin.

Le roi de Prusse ayant formellement décliné les premières ouvertures du tsar (janvier 1830), Bourmont proposa de brusquer par une grande opération militaire le règlement d'une querelle, déjà vieille, avec la régence d'Alger. Polignac et le roi s'y décidèrent, faute de mieux, après un premier refus.

L'entreprise se justifiait de toutes

manières. Il y avait déjà deux ans que le dey d'Alger avait frappé le consul de France d'un coup d'éventail, au cours d'une discussion sur une créance qui remontait au temps du Directoire. Le blocus, mis devant le port d'Alger, sous le ministère de Martignac, le laissait indifférent.

L'Angleterre était hostile à l'entreprise ; ni le roi ni Polignac ne s'embarrassèrent de sa mauvaise humeur.

L'expédition fut vigoureusement conduite par Bourmont, pour l'armée de terre, et, pour la flotte, par l'amiral Duperré, vieux marin de la Révolution. En moins de vingt jours, 30 000 hommes, débarqués par une flotte de 100 vaisseaux, mirent en déroute la cavalerie arabe et s'emparèrent d'Alger (4 juillet 1830).

Talleyrand, qui, depuis sa disgrâce, avait passé à l'opposition et était tout aux Orléans, aperçut et répandit que « l'objet de l'expédition était de faciliter le coup d'État » : il prédit qu'elle ne détournerait pas l'attention de la lutte politique.

Le début de la magnifique conquête passa, en effet, à peu près inaperçu dans le tumulte de l'autre bataille.

Les 221. — Les Chambres étant rentrées, Charles X ouvrit la session par un discours d'allure menaçante. Royer-Collard rédigea aussitôt une adresse qui fut signée par 221 députés libéraux ; c'était un refus motivé de collaborer avec Polignac (mai 1830).

La réponse du roi fut d'abord l'ajournement, puis la dissolution de la Chambre.

« Ne poussez pas trop vivement le roi, avait dit Royer-Collard ; nul ne sait à quelles folies il pourrait se porter. »

Les élections eurent lieu au milieu d'une agitation extrême. Les députés de l'opposition étaient partis 221 ; ils revinrent 270.

Les ordonnances. — Un roi constitutionnel eût changé de ministère. Ce fut le conseil de Villèle. Mais Charles X n'avait retenu de la Révolution que l'inutilité des concessions de Louis XVI.

Polignac lui rédigea quatre ordonnances. Elles supprimaient la liberté de la presse (par le rétablissement de l'autorisation préalable), déclaraient la Chambre dissoute, modifiaient la loi électorale (par la réduction des électeurs à 25 000 grands propriétaires) et convoquaient une nouvelle Chambre pour l'automne (25 juillet).

1. Gouverneur, à peu près indépendant, pour le compte des Turcs.

C'était comme une insurrection royale.

Les ordonnances, que Polignac avait la prétention d'appuyer sur l'article 14 de la Charte¹, la violaient, de l'aveu même

de plusieurs ministres (Montbel, Gnermon-Rauville, Pevromet). Ils suivirent, par solidarité, mais avertirent le roi qu'il allait au-devant du destin des Stuarts-

REVOLUTION DE JUILLET

En quatre jours, le trône fut par terre, tant il était déjà ébranlé et, aussi, parce que jamais opération plus aventureuse ne fut préparée avec plus de légèreté.

Protestation des journalistes. — Le signal de la résistance fut donné par un manifeste des journalistes. Réunis aux bureaux du *National*, ils signèrent tous « de leurs têtes », comme disait Thiers qui écrivit le premier son nom (26 juillet). C'était lui qui avait rédigé la protestation. Le soir un inconnu promena dans Paris un drapeau tricolore.

Le glorieux symbole, proscriit depuis quinze ans, donna aussitôt aux événements tout leur sens.

Les députés montrèrent moins de courage que les journalistes. Soixante-trois seulement (sur 270) apposèrent leurs signatures à une protestation rédigée par Guizot. Polignac imposa au maréchal Marmont, qui s'en désespéra, le commandement de la place de Paris, 8000 hommes de troupes, peu sûres, sauf les régiments suisses.

Les « Trois Glorieuses ». — Les journées des 27, 28 et 29 juillet, où l'insurrection s'organisa et triompha, ont reçu le nom des « Trois Glorieuses ».

La direction du mouvement fut prise par une soixantaine d'élèves de l'École polytechnique. Ouvriers, étudiants, bourgeois eurent vite fait de couvrir de barricades tout l'est de Paris. Beaucoup de gardes nationaux avaient conservé leurs armes. On pillait quelques boutiques

d'armes (Montbel, Gnermon-Rauville, Pevromet). Ils suivirent, par solidarité, mais avertirent le roi qu'il allait au-devant du destin des Stuarts-

Cette armée improvisée, comme jaillie du pavé, se battit avec un magnifique courage. Les soldats se battirent à contre-cour. Dès le 28, un régiment tout entier fit défection. Le soir, le drapeau tricolore flotta sur Notre-Dame et sur l'Hôtel de Ville.



LA RÉVOLUTION DE JUILLET

Le mercredi 28, Marmont essaya de s'emparer de l'Hôtel de Ville et de la Place de la Bastille, les deux places d'armes de l'insurrection. Les canonniers furent reçus avec une grêle de projectiles mobiliers.

Lithographie d'Adam, *Bibl. Nat., Est.*

étaient maîtres de tout Paris (29 juillet). Ils n'avaient pas perdu plus de 800 hommes.¹

Retrait des ordonnances. — Marmont, avec les 2000 à 3000 soldats qui lui restaient, se replia sur Saint-Cloud. Charles X, depuis la soirée où il y avait signé les ordonnances, n'avait pas cessé d'affirmer la certitude du succès.

Il ne crut à la défaite qu'en voyant Marmont. Mais Saint-Cloud était encore si loin de Paris qu'il ne mesura pas les événements. Il ne se rendit pas compte qu'il était, aux yeux de tout le peuple, couvert du sang qui venait de couler² et condamné sans appel.

2. Proclamation du journal *le National* : « Charles X ne peut plus rentrer à Paris : il a fait couler le sang du peuple. La République nous brouillerait avec l'Europe. »

1. Voir p. 378.

Le lendemain, comme s'il s'était agi d'une simple émeute, il révoqua les ordonnances, reçut la démission de Polignac et chargea le duc de Mortemart de former un autre ministère.

Quand Mortemart arriva à Paris, il s'y trouva devant les faits accomplis. Déjà une sorte de gouvernement municipal, était installé à l'Hôtel de Ville; La Fayette avait repris, comme en 1789, le commandement en chef de la garde nationale; et un gros de députés, réunis au Palais Bourbon, offrait au duc d'Orléans la lieutenance du royaume, lui « recommandant » l'adoption des couleurs nationales et la revision de la Charte (30 juillet).

Le duc d'Orléans. — La Révolution de juillet s'était faite pour la défense des libertés publiques et pour le drapeau tricolore! Une minorité seulement de combattants, ouvriers ou bourgeois, eût voulu un changement de régime: Empire ou République. Pour un changement de système, la substitution de la branche cadette à la branche aînée des Bourbons suffira.

Une demi-révolution transporta la monarchie à moitié chemin de la République.

Depuis longtemps, un groupe important de royalistes constitutionnels et libéraux jugeait les Bourbons incorrigibles et regardait vers le duc d'Orléans.

C'était ce duc de Chartres qui avait combattu à Valmy et à Jemmapes et qui n'était pas moins suspect aux royalistes purs pour son propre passé que pour le lourd héritage de son père, le régicide.

Il n'était rentré à Paris que deux ans après Waterloo et, s'il avait réclamé ses privilèges de prince du sang et, plus tard, sa part du milliard des émigrés, n'en était pas moins demeuré fidèle à l'opinion libérale. Les chefs de l'opposition fréquentaient au Palais-Royal; la belle lignée de ses fils¹ reçut l'éducation de l'Université. Il était d'esprit voltairien et de mœurs bourgeoises.

Ainsi répondait-il par sa complexité même à la situation; il en était l'homme: *politique et parce que Bourbon.*

L'Autriche n'aurait rendu à aucun prix le fils de l'empereur qui n'était plus, sous une étroite surveillance, que le duc de Reichstadt. La République aurait à la fois étonné la France et effrayé l'En-

rope. Le soleil de juillet était encore trop brûlant pour qu'il fût possible de faire accepter le petit-fils de Charles X par le peuple encore en armes. Enfin la Révolution de 1830 évoquait, aux yeux de la bourgeoisie, la Révolution anglaise de 1688. L'Angleterre s'était mal trouvée d'avoir restauré les Stuarts au lendemain de la République militaire de Cromwell; ses libertés et sa fortune dataient de l'avènement de la maison d'Orange.

Lieutenance générale du royaume. — L'affaire fut vivement menée, comme il le fallait pour éviter de plus grands troubles.

Le duc d'Orléans s'était tenu aux portes de Paris pendant l'insurrection: par précaution, il avait écrit à Charles X pour l'assurer de sa loyauté.

Dès qu'il fut informé du vote qui lui offrait la lieutenance générale, il accepta, et, le jour suivant, se rendit tout droit à l'Hôtel de Ville où il trouva La Fayette. En montant l'escalier, il dit à la foule d'où partaient des cris discordants: « Messieurs, c'est un ancien garde national qui vient rendre visite à son ancien général. » Tous deux parurent au balcon, le duc un drapeau tricolore à la main. Ils s'em brassèrent au milieu des applaudissements.

La Chambre des députés et celle des pairs eurent vite fait de reviser la Charte. L'acte constitutionnel cessa d'être « octroyé »; le souverain, « régnant par la volonté nationale », ne sera plus « roi de France », mais « roi des Français »; la religion catholique ne sera plus « religion d'Etat »; la censure ne pourra « jamais » être rétablie; les Chambres auront le droit d'initiative; la loi électorale et la loi sur la presse seront revues.

Abdication de Charles X. — Entre temps, Charles X s'était retiré à Rambouillet, où il avait abdiqué et fait abdiquer son fils Angoulême en faveur du duc de Bordeaux: il écrivit au duc d'Orléans que, « faisant appel à son honneur », il le désignait comme régent (2 août).

Le duc eût été homme à renoncer à la couronne qu'il ne s'appartenait plus. Il avisa le vieux roi qu'une foule de Parisiens en armes se mettait en marche, ce qui était exact, sur Rambouillet; qu'il n'y avait plus de sûreté pour lui qu'hors la France, et qu'il lui envoyait une escorte pour le mener à Cherbourg, d'où un navire le mènerait en Angleterre.

Une grande mélancolie entoura la fin de l'antique dynastie, se dirigeant à petites

1. Chartres, Nemours, Joinville, Aumale, Montpensier.

journées vers l'exil et « s'éffaçant à l'horizon ».

Le 9 août, le duc d'Orléans, ayant

juré fidélité à la nouvelle Charte devant les deux Chambres, fut proclamé sous le nom de Louis-Philippe I^{er}.

LA MONARCHIE DE JUILLET

LA Révolution de Juillet remua profondément les peuples ; les jeunes partis de démocratie et les nations en servage la voyaient venir à eux de la même allure que sa grande aïnée de 1789.

La monarchie de Juillet se préoccupa aussitôt de rassurer les gouvernements et de se faire accepter par eux.

Ainsi, du premier jour, elle fit preuve de cette sagesse, qui valut à Louis-Philippe le nom, un peu gros, de « Napoléon de la paix », mais qui n'alla pas quelquefois sans un peu d'humilité, dont s'armèrent les partis.

La politique intérieure et la politique étrangère de la nouvelle monarchie vont réagir l'une sur l'autre. Issue de la liberté, « la royauté des barricades », « la meilleure des Républiques », selon le mot de La Fayette, voudra montrer qu'elle n'est pas moins soucieuse d'ordre que les gouvernements absolus. Puis elle s'éloignera de ses origines et, à force de les vouloir faire oublier aux autres, les oubliera elle-même.

Talleyrand, au lendemain de la Révolution, est allé comme ambassadeur à Londres où il a conclu « l'entente cordiale », gage et garantie de la paix et de l'équilibre de l'Europe. Casimir Perier, au lendemain de l'année de désordres qui a été comme le remous de la Révolution, a construit, sans porter atteinte à aucune liberté, un gouvernement qui gouverne. Mais le régime finira avec Guizot qui recherche l'appui de Metternich, se fait l'homme de la réaction et rouvre, par contre-coup, l'ère des aventures.

Le pays légal. — L'erreur initiale, grosse de toutes les autres, de la bourgeoisie remplaçant l'aristocratie au pouvoir, ce fut d'avoir élargi de façon très insuffisante le corps électoral, c'est-à-dire les assises mêmes du régime parlementaire.

Sans doute, l'heure du suffrage universel n'était pas encore venue. Les républicains eux-mêmes ne le réclamaient pas. L'Empire et la Restauration avaient laissé les classes populaires dans une misérable ignorance. Les

illettrés y étaient la majorité. Il faudra la loi de 1833 pour que chaque commune soit tenue d'ouvrir au moins une école primaire, sans que l'enseignement soit d'ailleurs ni obligatoire, ni gratuit, ni laïque.

Cependant la France de la Révolution de Juillet, qui était, par surcroît, la France du plus magnifique mouvement intellectuel du siècle, méritait autre chose que le médiocre don de joyeux avènement qu'elle eut des classes moyennes. Ce furent tout juste l'article de la Charte qui abaissa à vingt-cinq ans l'âge de l'électorat et à trente celui de l'éligibilité, et la loi de 1831 qui abaissa le cens de l'éligibilité et celui de l'électorat à 1 000 et à 200 francs d'impôts directs ; pour les membres de l'Institut et pour les officiers retraités avec une pension de 1 200 francs au moins, le cens électoral fut réduit à 100 francs. Cela faisait à peu près 190 000 électeurs pour 30 millions de Français.

Le *pays légal* aura souvent l'instinct des grands intérêts du pays et le dotera de quelques-unes de ses meilleures lois ; mais le gouvernement n'est pas celui du pays par le pays ; c'est celui d'une aristocratie d'argent qui porte fatalement en elle le germe des corruptions.

Les partis. — De là, dès le début du règne, la désaffection des partis de démocratie, déçus et frustrés. Le parti *républicain* s'est multiplié comme par une sorte de génération spontanée, pendant les journées de Juillet. Le parti *socialiste* s'est constitué à sa gauche, par une suite naturelle du développement de la vie industrielle. Le parti *bonapartiste* est né de la légende grandissante de l'empereur ; il compagne avec les républicains et les socialistes, promet le plébiscite, l'élection directe du chef du peuple par tout le peuple.

A l'autre extrémité des partis *anti-dynastiques*, les « dépossédés », la noblesse et la plus grande partie du clergé, les *légitimistes* et les *carlistes*, comme ils s'appellent, tiennent Louis-Philippe, élu d'une Chambre dissoute (à la vérité illégalement) pour un usurpateur, et ne reconnaissent que le comte de Chambord.

Le parti *dynastique* ou *orléaniste* se divisa bientôt en deux fractions principales qui, selon la règle du jeu parlementaire, se succédèrent au pouvoir :



LOUIS-PHILIPPE
(1773-1850).

(D'après Winterhalter
Château de Versailles.
Cl. Harriet)

une droite conservatrice avec Guizot pour chef ; une gauche progressiste avec Thiers à sa tête.

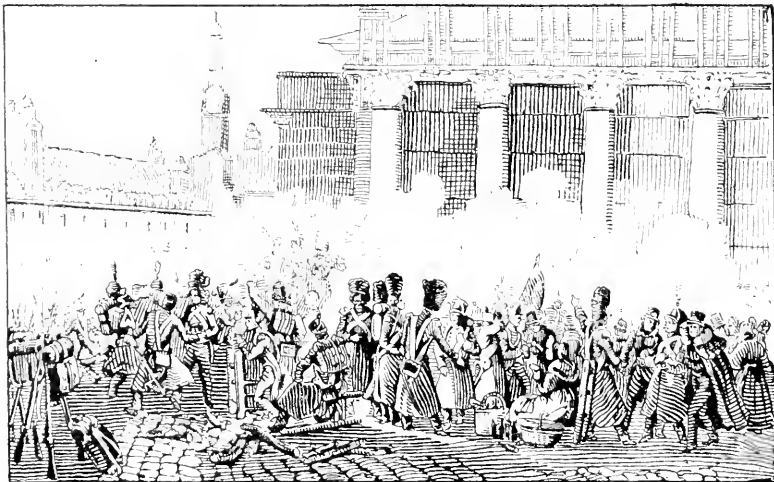
Entre ces deux partis constitués sur le modèle des *tories* et des *whigs*, un groupe du centre, sous la direction de Molé, fit l'appoint, se portant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, plus volontiers à droite.

Insurrections et attentats. — La nation, dans sa grande majorité, avec son sens coutumier de l'équilibre, accepta le gouvernement de Louis-Philippe qui devait lui donner dix-huit années de paix

harnais, devenu l'héritier de l'empereur depuis la mort du duc de Reichstadt, furent aisément comprimées.

La duchesse de Berry ne trouva plus de « vendéens ». A peine une poignée de gentilshommes et de paysans la suivit (1832). Livrée par l'un de ses confidentes, elle fut enfermée quelque temps au château de Blaye; elle y mit au monde une fille qu'elle avait eue d'un mariage secret avec un Italien.

Le prince Louis-Napoléon essaya en vain à Strasbourg, puis à Boulogne, d'entraîner les garnisons. Louis-Philippe



UN BIVOUCAC DE LA GARDE NATIONALE EN 1830

(D'après une lithographie de Raffet, *Bibl. Nat., Est.*)

extérieure, d'une honnête liberté et d'une prospérité encore sans exemple.

L'assentiment fut manifeste, dans les campagnes comme dans les villes. L'avènement de la branche cadette mettait fin aux prétentions de la noblesse unie à l'Église, il consacrait l'égalité civile avec toutes ses conséquences.

Mais comme il n'y avait plus de légitimité en haut, et qu'il n'y en avait pas encore en bas, les partis en appelèrent souvent à la force; aucun règne ne fut troublé par plus d'insurrections et plus d'attentats.

Insurrections princières. — Les insurrections furent les unes princières, les autres républicaines.

La tentative de la duchesse de Berry, celles du prince Louis-Napoléon, fils de Louis Bonaparte et d'Hortense de Beau-

s'était contenté de l'expulser après sa première tentative (1836); traduit, après la seconde, devant la Cour des pairs, il fut condamné à la prison perpétuelle et interné au château de Ham d'où il s'évada après six années de captivité (1840-1846).

La révélation de son mariage secret ruina la duchesse de Berry dans le parti royaliste; Louis-Napoléon parut un aventurier. Les idées socialistes dont il faisait montre ne lui valurent d'abord de sympathies que parmi un petit nombre d'ouvriers.

Insurrections républicaines. — Les soulèvements populaires furent autrement graves par la puissance des lames de fond venant, à Paris comme à Lyon, des faubourgs ouvriers (1831, 1832, avril 1834). Il y eut des batailles de rues qui durèrent plusieurs jours, des

repressions qui laissèrent de longs sillages de haine (cloître Saint-Merri, rue Transnonain).

Le caractère *politique* domina à Paris (funérailles du général Lamarque), le caractère *social* à Lyon où les canuts arborèrent le drapeau noir avec l'inscription tragique : « Vive en travaillant ou mourir en combattant ».

Les chefs de ces mouvements appartenaient pour la plupart au parti socialiste (Barbès, Blanqui, Martin Bernard).

Propagande républicaine. — La « Société des droits de l'homme » était presque exclusivement républicaine, avec la « Déclaration » de 1792 pour Évangile et sans autre formule encore que l'appel au nombre pour constituer et faire fonctionner le pouvoir. Son chef, Godefroy Cavaignac, fils d'un conventionnel qui avait voté la mort du roi, était une âme chevaleresque, nourrie de la Révolution, un caractère entier et impétueux.

Parmi les socialistes, Barbès était, lui aussi, une manière de Bayard; Blanqui,

seul, eut des qualités d'homme d'État.

Le retentissement des procès (devant les tribunaux de droit commun ou devant la Cour des pairs) contribua beaucoup à la propagande républicaine. Les détenus (Ledru-Rollin, Michel de Bourges, Jules Favre) firent le procès, non seulement du régime, mais du principe monarchique.

Depuis Brumaire, la République n'avait plus été qu'un nom magnifique et effrayant; elle devint l'ambition déclarée de la démocratie: la Révolution ne se réalisera pleinement que par la République.

La machine infernale. — Il n'y eut guère d'année où Louis-Philippe ne fut l'objet d'un attentat; il appela ces tentatives d'assassinat « les risques professionnels de la royauté ».

La « machine infernale » de Fieschi épargna, comme par miracle, le roi, qui passait une revue de la garde nationale, et ses fils, mais fit autour d'eux une affreuse tuerie (1835).

LES DEUX ÉPOQUES DE LA MONARCHIE DE JUILLET

On peut diviser en deux parties l'histoire du règne :

L'une, de dix années, où s'établit, au milieu de grandes difficultés, insurrections et attentats au dedans, menaces de conflits au dehors, le premier gouvernement qui ait résolument accepté comme règles le respect des libertés publiques et les principes et la pratique du régime constitutionnel;

L'autre, de huit années, où tout le gouvernement se trouvant « comme entassé » dans les limites d'une seule classe, « à l'exclusion, en droit, de tout ce qui était au-dessous d'elle et, en fait, de tout ce qui avait été au-dessus », la bourgeoisie parut moins la directrice que « la fermière » du régime¹.

Si graves qu'aient été les erreurs de cette seconde période, cependant la presse et la tribune y restèrent libres, « le trône » fut tout le temps « exposé à la lumière² », le gouvernement et le Parlement abondants en talents variés et brillants.

Créé sous la Restauration, l'éloquence parlementaire atteignit son plein développement sous la monarchie de Juillet: énergique et rude chez Perier, avec des soubresauts d'orage; hautaine et grave chez Guizot, avec des éclairs de lumière; souple et vive chez Thiers, avec

des pétilllements de verve méridionale; solide et probe chez Dufaure, avec des coups de boutoir; harmonieuse et limpide chez Lamartine, avec des coups d'aile de prophète; fongueuse et sonore chez Berryer qui, tel Mirabeau, donnait à la raison l'allure et l'éclat de la passion.

Ministère Casimir Perier. — Le premier président du Conseil de la monarchie nouvelle, Jacques Laffitte, très honnête homme, mais faible et irrésolu, avait pris le tumulte de la liberté pour la liberté elle-même. Armand Carrel, directeur du *National*, qui inclinait déjà à la République, disait de lui qu'il avait fait l'essai, non pas d'un système, mais de l'absence de tout système: du « gouvernement par abandon ».

Le procès des ministres de Charles X devant la Chambre des pairs, qui les

condamna à la prison perpétuelle, alors que la foule réclamait la peine capitale, et le service funèbre célébré par les légitimistes à Saint-Germain l'Auxerrois pour le duc de Berry, donnèrent lieu à d'affreux désordres. Les collègues de Laffitte eux-mêmes se demandèrent « si la monarchie pourrait subsister ».



CASIMIR PERIER
(1777-1832).
(Par Madame Desnos,
Château de Versailles.)

1. TOCQUEVILLE.
2. VICTOR HUGO.



GUIZOT (1787-1874).
(C. Adam Suinmon.)

L'autorité fut restaurée par son successeur, orateur puissant, caractère plus puissant, Casimir Perier. Né pour le commandement, d'une énergie d'airain dans un long corps débile et brûlé de fièvre, avec la volonté d'attirer tout à lui, « les affaires comme les haïnes », il domina de son mépris « les misères d'une popularité de vanités et de criaillerie », et, sauf l'intérêt de l'Etat, ne voulut rien connaître.

Quand il fut emporté, au bout d'un an de règne, par la première épidémie de choléra qui atteignit la France et dont il avait contracté le germe en visitant les hôpitaux, la monarchie bourgeoise avait perdu « l'apparence d'un gouvernement provisoire » (mai 1832).

Ses successeurs (d'abord le duc de Broglie, Thiers et Guizot dans un même ministère, puis Thiers en 1836, Molé de 1836 à 1839) s'appliquèrent à poursuivre la politique dont il avait donné la formule : « Au dedans l'ordre, sans sacrifice pour la liberté ; au dehors, l'ordre sans qu'il en coûte rien à l'honneur » ; et chacun selon son tempérament, Broglie avec cette parfaite loyauté d'esprit qui ne craint pas de donner raison au fait sur la théorie, Thiers avec le feu d'une intelligence qui s'attaque à tout et domine presque tout, Molé avec la belle probité d'un grand commis exact de l'empereur. Mais aucun n'y porta comme Perier cette sorte de génie, à la vérité âpre et violent, qui donnait un air de noblesse au « système », le moins propre aux belles déclamations, du « juste milieu ».

Les lois de réforme. — L'ordre une fois assuré dans la rue, le gouvernement de Juillet s'appliqua moins à innover dans la législation qu'à assurer par des garanties solides le respect du droit et de la liberté.

Les lois sur le jury, sur les associations, sur le régime des aliénés, sur l'expropriation publique, sur l'organisation des assemblées départementales, sur les tribunaux de commerce, furent heureusement corrigées.

Des lois dites « de septembre », après l'attentat de Fieschi, sur la répression des délits de presse, Victor Hugo a écrit qu'elles furent « des lois de claire voye » ; elles entendaient faire rentrer tous les partis dans la Charte et em-

pêcher qu'on n'en remit chaque jour en discussion le principe.

D'autres lois furent de réforme et d'amélioration sociale : la grande loi de Guizot sur l'instruction primaire, élémentaire et supérieure ; celle de Thiers sur la construction et l'administration des chemins vicinaux ; les lois sur les caisses d'épargne, la suppression des loteries, la compétence étendue des juges de paix.

La loi de 1834 sur l'état des officiers fit du grade une propriété : elle reste en vigueur.

La Révolution de Juillet au dehors. — Pareillement, dans les choses du dehors, le gouvernement, né d'une révolution accomplie pour la défense de la liberté, s'appliqua à faire le départ « entre les idées et les forces diverses qui avaient été déployées autour de son berceau ».

L'ébranlement causé par la Révolution de Juillet fut ressenti dans presque toute l'Europe. Des révoltes éclatèrent en Italie (à Modène et dans les Romagnes), en Espagne et en Portugal, dans l'Allemagne du Nord, et deux véritables révolutions en Pologne et en Belgique.

Les plus ardents des combattants de Juillet, dans la joie de la victoire et du drapeau tricolore retrouvé, méconnaurent le sens de ces mouvements, regardèrent vers le Rhin et réclamèrent une guerre qui réveillerait « les échos des marches de la Convention et de l'Empire ».

C'eût été provoquer une nouvelle coalition des grandes puissances continentales et de l'Angleterre elle-même. Elle n'aurait pas davantage cédé à Louis-Philippe qu'à Napoléon, à la Convention et à Louis XIV sur la Belgique et sur le Rhin.

Politique de non-intervention. — Ni Louis-Philippe, ni Talleyrand, ambassadeur à Londres, et, de Londres, le véritable ministre des Affaires étrangères, tous deux lourds d'une longue expérience, n'étaient hommes à jouer un pareil jeu. Lafitte lui-même, si empressé qu'il fut de céder aux démonstrations populaires, affirma « la politique de non-intervention ». Enfin, Casimir Perier



THIERS (1797-1877).
(D'après Sandoz,
Bibl. Nat., Est.)



DU C DE NEMOURS
1831-1832
(D'après Kauter)

prononça le grand mot :
« Le sang français n'appartient qu'à la France ».

Il dit encore qu'il fallait vouloir la paix « comme on veut la justice ».

En fait, l'immense majorité de la France voulait la paix, mais la plupart des meneurs de l'opinion n'eurent pas le courage de donner raison à la raison.

D'autre part, la France ne saurait se désintéresser des événements qui se produisent dans des États assez voisins du sien pour que leur destinée importe à la sienne.

Ce n'est pas le cas de la Pologne ; la malheureuse nation en conviendra elle-même : « Dieu est trop haut et la France est trop loin. » Par contre, quand il s'agit de la Belgique ou de la Suisse, de l'Italie ou de l'Espagne, la monarchie pose en principe qu'elle n'y souffrira aucune intervention étrangère, sans intervenir elle-même.

Elle ne réclame aucun avantage particulier, mais rien ne doit se décider sans elle.

Indépendance et neutralité de la Belgique. — La révolution de Bruxelles contre la domination hollandaise a suivi de près la révolution de Paris (août-septembre 1830). Comme le roi des Pays-Bas a fait aussitôt appel aux souverains garants des traités de Vienne et a réclamé leur intervention armée contre les Belges rebelles, Talleyrand a suggéré à Londres d'arbitrer le conflit dans une conférence à cinq.

CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

Les avantages de cette politique n'ont été reconnus que longtemps après ; la paix en Europe et l'alliance anglaise étaient par surcroît les conditions nécessaires de la conquête de l'Algérie.

Cette grande affaire ne fut pas poursuivie dans les premiers temps avec la méthode et la vigueur qu'il eut fallu. La Chambre fut loin d'être unanime ; il s'y produisit des discussions mesquines et hargneuses. Les militaires furent lents à saisir la portée de l'entreprise. Ils précôniserent l'occupation restreinte, réduite aux villes de la côte. Thiers dit rudement que ce serait « un non-sens ». Nos établissements auraient été constamment en alerte sous la menace des tribus.

Ce fut la force des choses qui imposa

l'Angleterre avant de valoir l'idée et ayant fait accepter à Vienne, à Berlin et à Pétersbourg, la monarchie de Juillet fut admise, sans débat, dans le concert européen. Elle y parut aussitôt avec la politique traditionnelle de protectrice des petites nationalités.

La satisfaction d'orgueil qu'a eue Louis XIV en acceptant le trône d'Espagne pour son petit-fils a précipité le royaume dans la guerre désastreuse de la Succession ; Louis-Philippe a la sagesse de refuser pour son fils Nemoirs la couronne que lui offre le Congrès national de Bruxelles.

Dès lors, le concours de l'Angleterre reste assuré ; il est d'autant plus que Talleyrand consent à la candidature du prince Léopold de Cobourg, veuf d'une princesse anglaise et qui va épouser l'une des filles de Louis-Philippe.

Le 20 décembre, la conférence reconnut l'indépendance de la Belgique et, le 20 janvier suivant, proclama la neutralité perpétuelle du nouvel État, sous la garantie des cinq grandes puissances.

Anvers et Ancône. — Quand le roi des Pays-Bas repoussa les décisions de la conférence et envahit la Belgique, une armée française se porta au secours de la jeune nation, mit le siège devant Anvers et en chassa les Hollandais (1832).

C'était bien le système de Metternich qui tombait en pièces.

L'année d'avant, les Autrichiens ayant prétendu être seuls à rétablir l'ordre dans les États du pape, Casimir Perier avait envoyé à Ancône un régiment ; il l'y maintint tant que les Autrichiens n'eurent pas rappelé leurs troupes.

Le plus grand effort. Avant la fin du règne, la conquête du vieux nid des pirates barbaresques fut étendue à toute l'Afrique du Nord depuis les confins de la Tunisie à ceux du Maroc.

Abd-el-Kader. — L'occupation d'Oran nous mit aux prises dès 1832 avec l'émir Abd-el-Kader, Arabe de « grande tente », fils d'un marabout qui passait pour chérif, c'est-à-dire descendant du Prophète, lui-même moitié prêtre, moitié soldat, cavalier infatigable, avec à vingt-quatre ans, quelques-unes des plus belles qualités d'un chef.

Les tribus arabes, comme autrefois les tribus gauloises, étaient constamment en querelle les unes contre les autres. Il fut leur Vercingétorix, les réunit autour de



ABD-EL-KADER
1796-1834
(Cl. Rouss.)

lui. Les bienfaits de la civilisation occidentale leur importaient aussi peu que jadis aux Gaulois ceux de la civilisation romaine. Les Français étaient l'étranger et, par surcroît, l'*infidèle*. Les Arabes, vieille nation guerrière, furent, sous ce chef hardi et rusé, des adversaires redoutables. Un sanglant succès qu'ils remportèrent au défilé de la Marfa, irrita une opinion jusqu'alors un peu stagnante. Le maréchal Clauzel, nommé gouverneur de l'Algérie, vengea avec éclat cet échec, s'empara de Mascara, capitale de l'émir, puis, l'année d'après, occupa Tlemcen.

Abd-el-Kader, jouant la comédie de la soumission, obtint du général Bugeaud le traité de la Tafna qui lui laissait de grands avantages (1837).

Le duc d'Orléans, fils aîné du roi, rejoignit l'armée en Algérie; il y fut bientôt suivi par ses frères Nemours, Joinville et Aumale.

Constantine. — A l'autre extrémité de l'Algérie, il fallut deux campagnes pour venir à bout de Constantine.

Clauzel s'était flatté de l'enlever de vive force, avec 5 000 hommes déjà épuisés par une marche pénible sous des pluies torrentielles. Repoussé avec de grosses pertes, il fut admirable dans la retraite, où Nemours ne fut pas moins ferme.

A l'automne suivant, le général Darnémond, qui avait remplacé Clauzel au gouvernement de l'Algérie, mit le siège devant la ville. A la veille de l'assaut, il fut tué en arrière d'une batterie comme avait été frappé Turenne. Valée prit le commandement. Le lendemain, en une heure d'un terrible combat, Constantine

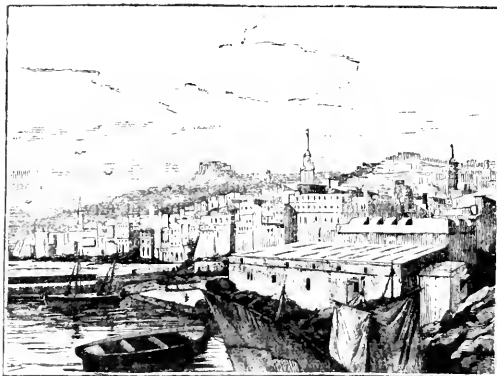
fut emportée (octobre 1837).

Bugeaud. — Restait Abd-el-Kader que le traité de la Tafna avait grandi aux yeux des Arabes. Il l'avait conclu comme une trêve pour se donner le temps de préparer la guerre sainte avec l'appui du sultan du Maroc; l'ayant proclamée, il ne fut réduit qu'après huit années de durs combats (1839-1847). La guerre fut conduite dans cette dernière période par un très grand chef.

Bugeaud avait été, dans les premiers temps, un adversaire déclaré de l'en-



BUGEAUD
1784-1849.
(D'après Larivière,
Versailles)



ALGER EN 1830

(Bibl. Nat., Est)

treprise africaine, ce qu'il ne craignit pas de rappeler en prenant le commandement: « Le pays s'est engagé, je dois le suivre. » « Mais, dit-il, la guerre, indispensable aujourd'hui, n'est pas le but. La conquête serait stérile sans la colonisation. Je serai

donc colonisateur ardent, car j'attache moins de gloire à vaincre dans les combats qu'à fonder quelque chose d'utilement durable pour la France.

Il avait pour devise: *Ense et aratro*, « par le glaive et par la charrue ». Tout notre système d'administration coloniale date de lui. Il fut exactement le fondateur de l'Algérie.

Isly. — Les principaux événements de cette seconde partie de la guerre d'Afrique furent la prise de la *Smala* (ville ambulante de tentes) d'Abd-el-Kader par le jeune duc d'Aumale, la victoire de l'Isly sur l'armée marocaine, venue au secours de l'émir, les bombardements de Tanger et de Mogador par l'escadre du prince de Joinville et la conquête des montagnes du Dahra.

Abandonné par l'empereur du Maroc et traqué de toutes parts, Abd-el-Kader

se rendit au général La Moricière (décembre 1847). Entouré d'une escorte et gardant toute la fierté de sa race dans la détaille il vint se livrer aux mêmes lieux (Sidi-Brahim) où l'année d'avant une poignée de chasseurs et de carabinières avait tenu tête à des milliers d'Arabes et s'était fait tuer jusqu'au dernier plutôt que de se rendre.

L'Algérie était soumise. Il ne restait plus à réduire que les montagnes de la

Kabylie. Enrichie de territoires fertiles et d'un peuple noble et fier, la France devenait une grande puissance musulmane.

La guerre africaine fut une très belle école. Bugeaud y forma des corps nouveaux parmi les indigènes, allégea l'équipement du soldat, inaugura la tactique des colonnes mobiles. Toute une génération d'officiers y gagna ses éperons et apprit la guerre en la faisant.

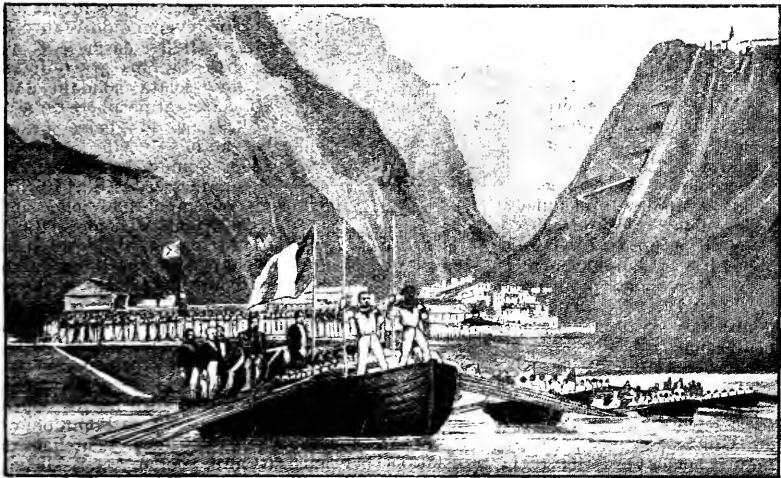
LE DÉCLIN DU RÈGNE

La « coalition » — Pendant que se poursuivait cette belle entreprise, la monarchie atteignit le moment où, s'étant affermie contre les partis du passé, qui avaient perdu courage, et contre les partis de l'avenir, dont les espérances s'éloignaient, elle ne pouvait plus s'affaiblir que par ses propres fautes.

La rivalité de Thiers et de Guizot,

et Barrot, le porte-parole de la gauche avancée, Molé fut bientôt dans l'impossibilité de gouverner; il demanda au roi et obtint de lui la dissolution de la Chambre.

La coalition alla à la bataille avec cette formule: « Substitution du gouvernement parlementaire au gouvernement personnel ». Molé, battu, céda la



RETOUR DES CENDRES DE NAPOLEON I^{er}

Les restes de Napoléon, que le prince de Joinville a rapportés de Sainte-Hélène, sont amenés à Paris pour être ensevelis aux Invalides. (15 décembre 1840.)
(L'embarquement à Jameston; d'après un dessin du Prince de Joinville.)

surtout la conception toute anglaise, qu'avait Thiers du souverain dans la monarchie constitutionnelle: « Le roi règne et ne gouverne pas », amenèrent Louis-Philippe à appeler aux affaires le comte Molé. Il n'était ni *tory* ni *à la hég* et recevait volontiers les indications du roi.

Thiers et Guizot, libéraux et doctrinaires, parti du mouvement et parti de la résistance, se lièrent contre lui avec Berryer, le grand orateur des légitimistes,

place au maréchal Soult (avril 1839).

Redevenu peu après premier ministre, Thiers gouverna avec l'appui de la gauche. Guizot avait accepté de Soult d'aller ambassadeur à Londres.

Le retour des cendres. — Ami de

1. La Moricière, Bédou, Eugène Cavaignac, Changarnier, le duc d'Aumale, Pélissier, Négrier, Randon, Baraguay d'Hilliers, Bosquet, Canrobert, Jusuf, Mac-Mahon, Le Flô, Saint-Arnaud, du Barail, etc.

Talleyrand, Thiers l'avait appuyé dans la politique de paix qui prévalut à l'époque de la révolution belge. Pourtant il eut voulu plus d'allure à la monarchie de Juillet, comme Chateaubriand à la Restauration.

Il avait le goût des choses de l'armée, et il n'avait guère moins contribué que les artistes (Raffet, Charlet, les peintres des galeries de Versailles) et que les poètes (Béranger, Hugo) à la légende impériale. Il écrivait dans ses loisirs *l'Histoire du Consulat et de l'Empire* ; il avait, dans son précédent ministère, achevé et inauguré l'Arc de Triomphe.

L'idée lui vint de fortifier, sinon d'exalter, le sentiment national par des mesures, en apparence fort différentes, mais qui procédaient l'une et l'autre des souvenirs de l'Empire.

Paris, ville ouverte, n'avait pu résister en 1814, pendant plus d'une demi-journée, et n'avait même pas tenté de résister en 1815 aux armées étrangères : il proposa d'entourer Paris d'une enceinte de murs.

Le corps de Napoléon était toujours prisonnier des Anglais à Sainte-Hélène : il proposa de le faire revenir triomphalement pour être déposé non pas à Saint-Denis, « bien qu'il eût été le souverain légitime de la France », mais « dans un lieu silencieux et sacré, dans l'enceinte où vont se reposer les soldats de la patrie » — c'est-à-dire aux Invalides — « où il régnera et commandera encore ».

Guizot obtint le consentement du gouvernement anglais à « la translation des cendres ». Louis-Philippe envoya le prince de Joinville à Sainte-Hélène pour y recueillir « les restes mortels de l'empereur ».

Prophéties de Lamartine. — Un grand poète, Lamartine, devenu député et n'appartenant alors à aucun parti, « siégeant, disait-il, au plafond », fut presque seul à combattre, dans des discours prophétiques, les deux projets.

Il dit qu'on voulait, depuis quelque temps, « substituer dans l'esprit de la

nation le culte de la force à la religion sérieuse de la liberté », et qu'il y avait là un grand danger. En effet, « on ne raperitiserait pas en vain le trône devant un pareil tombeau ». Quoi ! « une telle épée donnée pour jouet à un tel peuple ! ». Et il montra à l'horizon un autre Napoléon, une autre invasion. Pour les fortifications, la défense nationale n'en tirera aucun profit : « Paris ne sauvera pas la France, Paris ne se sauvera pas lui-même » ; mais que deviendra la représentation nationale devant « la gueule de deux cents bouches à feu dont une population affamée et ombrageuse tiendra la mèche ? » C'est-à-dire le second Empire, Sedan, le siège de Paris et la Commune.

Les projets furent adoptés. Les militaires avaient décidé que Paris fortifié serait imprenable. Le retour des cendres fut comme une revanche de Waterloo.

Affaires de Syrie. — La crise la plus grave du règne éclata soudain dans cette atmosphère d'évocations de guerre et de gloire.

Comme la plupart des grandes crises de l'Europe contemporaine, elle vint d'Orient. Méhémet-Ali, fils du pacha d'Égypte Ibrahim, était parti en guerre contre le sultan et, après avoir battu les Turcs à Nézib, s'était emparé de la Syrie d'où il menaçait la route de Constantinople.

Molé, puis Soult et Thiers appuyèrent Méhémet-Ali. La légende napoléonienne ayant réveillé les vieilles haines contre l'Angleterre, une partie de l'opinion vit dans ce barbare de génie un lieutenant de la France au Caire. Toulon, Alger, Alexandrie et Beyrouth sous la même main, la Méditerranée sera un lac français : « La Méditerranée était à nous et nous frapions aux portes de l'Asie ».

Le traité de Londres. — Nécessairement, l'Angleterre et la Russie s'inquiétèrent de cette politique « séparée et personnelle » de la France. Trainant à leur remorque l'Autriche et la Prusse, elles s'entendirent dans le plus grand secret contre le pacha d'Égypte.

Le traité de Londres, reconstituant le pacte à quatre de Chaumont, mit Ibrahim



TOMBLAU DE NAPOLEON AUX INVALIDES.

Sarcophage de porphyre dans la crypte qui s'ouvre sous le dôme des Invalides ; œuvre de l'architecte Visconti.

1. Exposé des motifs du projet présenté par Charles de Remusat, ministre de l'Intérieur.

2. LOUIS BLANC.

en demeure d'évacuer la Syrie dans le délai d'un mois; sinon sa déchéance serait prononcée (15 juillet 1840). Guizot, à Londres, ne connut l'*ultimatum* que par sa publication.

Ainsi la France était comme remise au ban de l'Europe, et par le procédé le plus brutal, sans même qu'on eût daigné prendre son avis; mais le gouvernement de Londres alléguait que celui de Paris avait poursuivi en Orient des desseins particuliers, malgré qu'il se fût engagé avec les autres puissances à respecter l'intégrité de l'Empire turc.

Comme les torts étaient partagés, la guerre parut aussitôt en vue.

La crise de 1840. — A Paris, l'*ultimatum* de la nouvelle quadruple entente à l'Egypte fut aussitôt ressenti comme une injure à la France elle-même. Les républicains conseillèrent de porter la révolution en Irlande, en Italie, en Allemagne, en Pologne. Le duc d'Orléans dit à Thiers: « Mieux vaut mourir sur les rives du Rhin et du Danube que dans un ruisseau de la rue Saint-Denis. » Le roi lui-même parla de « coiffer le bonnet rouge ».

Bien que Thiers assurât que « la France, quoiqu'il arrivât en Orient, n'y tirerait pas un coup de canon », il ordonna de grands armements et fit commencer les fortifications de Paris. Il comptait que Méhémet-Ali, avec ses belles troupes, suffirait à tenir tête aux Russes et aux Anglais en Asie, et il se réservait d'agir sur le Rhin, où la France apparaîtrait en libératrice.

C'était tout ignorer de la nouvelle Allemagne qui n'avait plus aucun trait commun avec celle de 1792 et qui ne se souciait plus des « joyeux arbres de la liberté » qu'avait chantés Goethe. Elle entonna d'une seule voix le *Rhin allemand*, de Becker. Metternich écrivit: « L'Allemagne tout entière est prête à accepter la guerre et *cela de peuple à peuple.* »

Entre temps, les Anglais bombardèrent Beyrouth et débarquèrent en Syrie.

Convention des détroits. — Fallait-il relever le défi, entrer en guerre avec l'Europe pour assurer la Syrie au pacha d'Egypte?

Thiers continuait à ne pas s'effrayer. Au contraire Louis-Philippe s'était refroidi. Il vit très clairement que la guerre révolutionnaire ne trouverait pas d'appui chez les peuples. Aucun grand intérêt de la France n'était attaqué dans une affaire mal engagée.

Il fit connaître sa volonté très ferme de garder la paix à la jeune reine d'Angleterre qui s'employa, de son côté, à modérer Palmerston¹.

« Si vous voulez ôter l'Egypte au pacha, avait déclaré Guizot à Palmerston, le canon décidera entre nous. »

A l'autonne, le cabinet de Londres invita le sultan, si Méhémet-Ali se retirait de Syrie, à lui reconnaître l'investiture héréditaire d'Egypte.

C'était la paix, et dans des conditions acceptables pour tout le monde. Thiers en eut le sentiment; pourtant il eût voulu accueillir sans hâte la transaction anglaise et chercher à obtenir une réparation pour l'injure qu'avait été le traité de Londres.

Comme le roi était plus pressé, il donna sa démission. Ce fut Guizot, ministre des Affaires étrangères sous le maréchal Soult, qui acheva la négociation. Le pacha d'Egypte consentit à la proposition anglaise. La *convention des détroits*, qui excluait tous les navires de guerre du Bosphore et des Dardanelles (mars-juillet 1841), fit rentrer la France dans le concert européen.

Ministère Guizot. — Guizot va désormais garder le pouvoir, bientôt comme chef du gouvernement, jusqu'à la fin du règne, pendant sept longues années.

La paix conservée et, sans doute, un désastre évité dans une lutte inégale auraient dû être comptés au roi et à Guizot; mais, si belle et si noble, comme Thiers était le premier à le dire, que fut l'alliance anglaise, ils la recherchèrent trop tôt après l'humiliation que leur avait valu l'entreprise égyptienne, où eux aussi s'étaient promis, à l'origine, de grands résultats. Ils semblèrent justifier ainsi l'accusation, imméritée, mais meurtrière chez une nation fière qui avait du céder après avoir menacé, de vouloir « la paix à tout prix ».

Cette tare originelle du gouvernement de Guizot se fût, d'ailleurs, effacée avec le temps, si l'Angleterre n'avait, comme à plaisir, multiplié des exigences offensantes, même quand elles étaient justes (droit réciproque de visite pour la répression de la traite des noirs; indemnité à un missionnaire anglais, du nom de Pritchard, expulsé de l'île de Tahiti pour avoir excité les indigènes contre le protectorat français).

Les oppositions parlementaires envenimèrent ces blessures.

Les mariages espagnols. — Le roi, si

1. Ministre des Affaires étrangères pour la première fois.

dévoué qu'il fût à l'alliance anglaise, chercha une revanche en Espagne où les deux gouvernements poursuivaient des rivalités d'influence. La loi salique ayant été abolie par Ferdinand VII, le mariage de ses filles Isabelle et Ferdinand devint une grande affaire. Isabelle épousa un cousin espagnol; Palmerston eût voulu un prince de Cobourg pour la cadette; Louis-Philippe réussit à la marier à son plus jeune fils, Montpensier.

Comme le « mariage espagnol » mécontenta vivement l'Angleterre, le roi et Guizot se retournèrent vers l'Autriche, mais pour une politique qui ne leur valut pas de moins vifs reproches. Ils acceptèrent la suppression de la République de Cracovie, dernier lambeau d'une Pologne libre, favorisèrent en Suisse, de concert avec Metternich, les aristocraties cantonales (*Sonderbund*) contre les démocraties, et appuyèrent également l'Autriche en Italie.

Mort du duc d'Orléans. — À l'intérieur, les complaisances de Guizot pour le gouvernement personnel du roi augmentèrent le mécontentement des partis et la désaffection du public. L'avenir s'assombrit encore après la mort du duc d'Orléans, tué dans un accident de voiture (juillet 1842).

Le duc d'Orléans avait épousé une princesse protestante et qui l'était restée, la duchesse Hélène de Mecklembourg; l'aîné de leurs enfants, le comte de Paris, avait cinq ans. Le duc, d'une belle intelligence et d'esprit ouvert, qui aurait pu faire durer la monarchie, avait écrit dans son testament : « Que mon fils soit, avant tout, un homme de son temps et de sa nation; qu'il soit catholique et serviteur passionné, exclusif de la France et de la Révolution. »

Le gouvernement personnel du roi. — Le roi, plus il avançait en âge, plus il s'éloignait des idées qui avaient fait sa fortune. Il s'opposa à toutes les réformes, se persuada que « la France est un pays qui se mène par des fonctionnaires »; surtout, il couvrit le système de corruption qu'avait organisé Guizot, lui-même intègre, mais qui achetait par des faveurs de toutes sortes le vote des électeurs et celui des députés. Toujours plus confiant en lui-même à mesure qu'il commettait plus de fautes, il plaisantait des « criaileries qui ne l'empêcheraient pas de mener son fiacre ».

Ces « criaileries », c'étaient les protestations toujours plus véhémentes de la presse, en dépit d'innombrables procès, et des députés de l'opposition contre les

faiblesses de la politique extérieure et les brutalités d'un âpre conservatisme. « Pour la politique de l'immobilité, disait Lamartine, une borne suffirait. »

Des scandales éclatèrent dans la région du pouvoir. Deux anciens ministres (Teste et Cubières) furent condamnés par la Chambre des pairs pour concussion.

Questions économiques et sociales. — L'application de la vapeur aux machines et, notamment, aux transports (chemins de fer et compagnies de navigation) donna un immense essor à l'industrie, mais, aussi, à la spéculation.

Le gouvernement parut être celui des seuls intérêts d'argent. Guizot fut accusé d'avoir donné ce conseil : « Enrichissez-vous. » Il avait dit : « Par le travail. » Le régime même se discrédita. Lamartine le menaça de « la révolution du mépris ».

Comme l'une des conséquences de l'évolution économique, c'était de mettre directement en présence une société capitaliste toujours plus riche et une masse d'ouvriers salariés dont la situation demeurerait précaire, les idées socialistes, sur l'organisation du travail et sur la propriété, recrutèrent des adhérents toujours plus nombreux.

Saint-Simon et Enfantin s'étaient encore inspirés de Babeuf, mais avaient dégagé une noble et forte formule : « A chacun selon sa capacité; à chaque capacité selon ses œuvres »; Fourier, Considérant, Proudhon, Louis Blanc, Cabet, Blanqui, Pierre Leroux engagèrent la lutte contre le capital.

La presse à bon marché, inaugurée par un publiciste audacieux, Emile de Girardin, qui avait eu le malheur de tuer Armand Carrel en duel, fit pénétrer dans des couches sociales, longtemps indifférentes à la politique, les idées des partis d'opposition et de révolution.

La réforme électorale. — Nécessairement, le système qui faisait du droit de vote le monopole de 200 000 électeurs ayant de la fortune, parut la cause profonde du mal : de la stérilité comme de la corruption parlementaire.

La réforme électorale devint le cri public. Guizot s'y opposa avec hauteur. Non seulement, « il n'y aurait pas de jour pour le suffrage universel », mais il n'y avait même pas lieu d'ajouter à la liste des électeurs et des éligibles « les capacités », les hommes de valeur qui n'étaient pas assez riches pour payer le cens.

Comme la Chambre suivit Guizot, l'opposition décida d'« ouvrir les fenêtres », c'est-à-dire d'engager, à la mode anglaise,

une agitation populaire par des réunions et des banquets.

Les banquets. — La campagne « des banquets » fut marquée par des discours retentissants : à Mâcon, celui de Lamartine à qui son *Histoire des Girondins* avait donné une vaste popularité; à Saint-Quentin et à Lille, ceux d'Odilon Barrot et de Ledru-Rollin.

A l'ouverture de la session de 1848,

LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER

Il n'y a pas de révolution plus singulière que celle du 24 février. A ce dernier acte de la campagne pour la réforme électorale, l'opposition redoutait des troubles, se demandant où ils mèneraient : le gouvernement et la majorité les « désiraient presque », sûrs qu'ils

après vingt jours de débats passionnés sur la réforme électorale, Guizot l'emporta encore une fois. L'opposition parlementaire décida d'assister à un banquet du XII^e arrondissement. Le gouvernement annonça qu'il interdisait la réunion.

Lamartine fit entendre cet avertissement : « Le Jeu de Paume, c'est un lieu de réunion fermé par l'autorité, rouvert par la nation ».

L'abandon des principes qui l'avaient portée au pouvoir, elle ne croyait plus en elle-même.

Au premier choc, elle se chercha et ne se trouva plus.

Chute de Guizot. — Ce fut l'affaire de deux jours. Les chefs de l'opposition



LES MATHURINS. — CHATELAIN. — 1848.

Enlithographie de J. Daval. — An.

étaient d'en triompher et de s'y fortifier.

En apparence, le hasard mena tout. Mais les régimes ne succombent pas comme les individus à des accidents. Si la chute de la monarchie de Juillet fut plus rapide et aussi irrémédiable que celle de la monarchie de droit divin, c'est qu'elle n'était pas moins usée et qu'ayant perdu sa raison d'être par

parlementaire, même les républicains, n'avaient poursuivi que le renversement de Guizot. Le 22 février, après avoir, par prudence, décommandé le banquet du XII^e arrondissement, Odilon Barrot et cinquante-deux députés déposèrent une demande de mise en accusation du ministère. Guizot l'accueillit avec dédain ; rien qu'une manifestation pour couvrir la retraite.

Le lendemain matin, quelques barri-



LEDRU-ROLLIN.
1808-1875.
Drapes. Madame Mon-
gez. Musée Carna-
valot.

Paris était excédée de Guizot; elle était d'ailleurs favorable à la réforme. Les légions ne furent pas plutôt dans la rue qu'elles se mirent entre la troupe et la foule, aux cris de: «Vive la réforme!» et «A bas Guizot!»

Cette «insurrection morale de la garde nationale», comme l'appela Louis-Philippe, le bouleversa. Il était «le roi» de la garde nationale. La reine, le duc de Montpensier lui dirent que Guizot le perdait. Il fit venir Guizot, lui demanda sa démission.

Guizot se rendit à la Chambre, monta tout droit à la tribune et, «renversant la tête presque en arrière de peur de paraître la baisser», annonça que le roi faisait appeler Molé.

L'opposition éclata en applaudissements devant la majorité consternée. Le soir, Paris illumina.

La Révolution. — Alors le second coup de théâtre.

Comme une colonne de manifestants, joyeux de la facile victoire, passait sur le boulevard des Capucines, un coup de feu fut tiré (on ne l'a jamais su) de la foule ou de la troupe qui barrait le passage devant le ministère des Affaires étrangères. Les soldats, éuervés, firent une décharge; les fusils partirent d'eux-mêmes.

Les manifestants, qui étaient sans armes, crurent à un guet-apens. Ayant ramassé les cadavres (il y en avait une vingtaine), ils les placèrent sur une charrette, et, à la lueur des torches, remontèrent vers la Bastille, en criant vengeance.



LOUIS BLANC.
1805-79.
Musée de Des-
hayes. Musée Carna-
valot.

cadés surgirent. Comme la garde nationale avait jusqu'alors soutenu le gouvernement contre toutes les émeutes, le général Jacqueminot la convoqua, et le premier coup de théâtre se produisit.

La bourgeoisie de Paris était excédée de Guizot; elle était d'ailleurs favorable à la réforme. Les légions ne furent pas plutôt dans la rue qu'elles se mirent entre la troupe et la foule, aux cris de: «Vive la réforme!» et «A bas Guizot!»

Cette «insurrection morale de la garde nationale», comme l'appela Louis-Philippe, le bouleversa. Il était «le roi» de la garde nationale. La reine, le duc de Montpensier lui dirent que Guizot le perdait. Il fit venir Guizot, lui demanda sa démission.

Guizot se rendit à la Chambre, monta tout droit à la tribune et, «renversant la tête presque en arrière de peur de paraître la baisser», annonça que le roi faisait appeler Molé.

L'opposition éclata en applaudissements devant la majorité consternée. Le soir, Paris illumina.

La Révolution. — Alors le second coup de théâtre.

Comme une colonne de manifestants, joyeux de la facile victoire, passait sur le boulevard des Capucines, un coup de feu fut tiré (on ne l'a jamais su) de la foule ou de la troupe qui barrait le passage devant le ministère des Affaires étrangères. Les soldats, éuervés, firent une décharge; les fusils partirent d'eux-mêmes.

Les manifestants, qui étaient sans armes, crurent à un guet-apens. Ayant ramassé les cadavres (il y en avait une vingtaine), ils les placèrent sur une charrette, et, à la lueur des torches, remontèrent vers la Bastille, en criant vengeance.

L'émeute, devenue révolution dans la nuit, emporta tout, le jour suivant (24 février), en quelques heures. Les meneurs décidèrent brusquement de renverser la monarchie. Seulement ils n'avaient

rien préparé qu'un mot pour la remplacer.

Abdication du roi.

— Le roi, dès qu'il fut informé de la fusillade, fit venir Thiers et donna le commandement des troupes à Bugeaud, énergique et impopulaire. Thiers ne voulut pas prendre le pouvoir sans Barrot. Le premier acte de Barrot fut de demander que La Moricière fût adjoint à Bugeaud. Cela équivalait à le révoquer, «sans cependant, comme disait Thiers, faire descendre de cheval un maréchal de France».

Mais déjà, l'heure du classique «trop tard» avait sonné. Dès le matin du 24, Paris était couvert de barricades, d'où partait maintenant le cri de «Vive la République»; bientôt gardes nationaux et soldats de la ligne fraternisèrent avec le peuple. Avant midi, le Palais-Royal fut aux mains des insurgés.

On a reproché au roi de n'avoir pas défendu «son droit par les armes»¹. Il avait l'horreur de la guerre civile et le souvenir de Charles X le hantait. Et la troupe ne marcha pas. Il n'y eut «nulle part de résistance sérieuse»²; le chiffre des morts pendant les journées de février fut pour l'armée de 72 et pour le peuple de 289.

Moins d'une heure après, le roi, abandonné et s'abandonnant, avait abdicqué en faveur de son petit-fils, comme avait fait Charles X, et quitta en fiacre le palais des Tuileries où la révolution entra derrière lui.

Le gouvernement provisoire. — La duchesse d'Orléans se rendit à la Chambre avec ses enfants. Ici encore, c'était trop tard.

Si rapides qu'eussent été les événements, la foule déjà avait commencé à envahir la Chambre. Barrot proposa la régence avec la duchesse d'Orléans, à la place du duc de Nemours. Ledru-Rollin et Lamartine, pressés par Berryer et La Rochejaquelein qui tenaient leur vengeance de Juillet, réclamèrent la nomination d'un gouvernement provisoire. Comme les insurgés débordaient dans la salle des séances, le président Sanzet disparut. Il était un peu plus de 3 heures.



GUIZOT.
1804-1872.
(Bibl. Nat., Est.)

1. RENAN.
2. DANIEL STERN.

Lamartine et Ledru-Rollin firent acclamer par la foule les noms des membres du gouvernement provisoire, puis se rendirent à l'Hôtel de Ville où la liste fut complétée. Le gouvernement fut composé de Dupont (de l'Euve), Lamar-

tine, l'astronome Arago, Ledru-Rollin, Marie, Crémieux, Garnier Pagès, députés, Louis Blanc, Flocon et Armand Marrast, journalistes, et Albert, ouvrier.

La République fut proclamée seulement le 25.

LA SECONDE RÉPUBLIQUE

LA chute de Louis-Philippe surprit la France sans l'affliger ; la République étonna, mais sans effrayer. La province prenait l'habitude de recevoir de Paris les gouvernements.

Au dehors, la Révolution de février fut accueillie comme un signal par les peuples qui aspiraient à la liberté et, ce qui était nouveau, par les races en mal d'unité. Elle ne les arracha pas, comme on a dit, à la léthargie. Elle accéléra les révoltes et les guerres qui fermentaient.

Metternich tomba le premier à Vienne, le 13 mars, après un règne de quarante ans. Avant la fin du mois, la Hongrie, la Bohême, la Posnanie, presque toute l'Italie, une partie de l'Allemagne étaient en feu ; le prince héritier de Prusse fut chassé de Berlin, la république proclamée à Venise ; le Piémont partit en guerre contre l'Autriche.

Politique extérieure. — Toutes ces mines qui sautaient l'une après l'autre, dont la mèche n'avait pas été posée, mais, certainement, avait été allumée par la Révolution de février, serait-ce la préface d'une guerre générale ?

Nombre de républicains, et, parmi eux, plusieurs membres du gouvernement provisoire, allaient être mis en demeure par les événements d'appliquer leurs théories sur les traités de 1815 et sur l'obligation pour la démocratie de s'armer pour la défense des révolutions. Leur politique extérieure avait été surtout dictée par la politique intérieure, faute qui se renouvellera avec de graves conséquences.

Comme le peuple n'avait pas encore appris à lire sous les phrases, ces idées, développées à satiété contre le gouvernement de Juillet, avaient pénétré avant dans la jeunesse des écoles et dans les masses ouvrières. On s'émut surtout pour l'Italie et pour la Pologne.

Le manifeste de Lamartine. — Le gouvernement provisoire avait, par bonheur, nommé au ministère des Affaires étrangères celui de ses membres qui, par son passé politique où il avait toujours combattu l'esprit napoléonien, était le plus propre à rassurer l'Europe et, par son génie harmonieux, à donner un caractère

nouveau, démocratique et idéaliste, à la politique de la paix.

Le « manifeste » de Lamartine, comme on a appelé sa circulaire aux agents diplomatiques, déclara que la République, « volonté d'un grand peuple qui ne demande son titre qu'à lui-même », entraînait dans la famille des gouvernements institués, « comme une puissance régulière et non comme un phénomène perturbateur de l'ordre européen ».

Si les traités de 1815 n'existent plus en *droit*, en *fait* la République admet « leurs circonscriptions territoriales comme base et comme point de départ dans les rapports avec les autres nations ». Son principe, c'est la paix et la fraternité des peuples.

Enfin elle fait sienne la doctrine de non-intervention, également décidée à ne pas provoquer des soulèvements et à protéger, contre toutes les agressions, « les mouvements légitimes de croissance et de nationalité ».

C'était, dans un langage moins précis et plus sonore, la politique de Casimir Perier.

Le gouvernement, avant eu la clairvoyance de l'intérêt français, eut le courage de n'en pas démoder. A s'engager dans une guerre où les grands mots de liberté et d'indépendance couvraient le plus souvent des ambitions ethniques, la République aurait coalisé l'Europe contre elle sans trouver un seul allié. Elle n'intervint, d'accord avec l'Angleterre, en Italie que pour arrêter les armées autrichiennes partout victorieuses.

Aussi bien l'Italie, en avril, avait-elle décidé de « faire par elle-même », *fara da se*. Le roi de Sardaigne alla jusqu'à s'inquiéter d'un corps d'observation qui avait été envoyé aux Alpes.

Le suffrage universel. — Cette prudente politique s'imposait d'autant plus que, passé les premières heures de la Révolution qui furent vraiment illuminées d'un rêve éblouissant de fraternité, les difficultés intérieures étaient devenues redoutables.

Déjà, les esprits réfléchis prévoyaient que « les arbres de la liberté qu'on plantait avec une joie naïve ne verdraient jamais ».

La Révolution s'était faite à l'occasion de la réforme électorale. Le gouvernement la réalisa par le décret qui convoquait une Assemblée nationale constituante de 900 membres, élue, au scrutin de liste départemental, par tous les Français âgés de vingt et un ans et domiciliés depuis six mois. Tout Français âgé de vingt-cinq ans était éligible. Les représentants recevaient une indemnité de 25 francs par jour.

Le pays n'avait pas demandé le suffrage universel, c'était seulement le parti républicain. Il n'échappa point à Ledru-Rollin, ministre de l'Intérieur, qu'il appelait brusquement à la vie publique 5 millions de paysans, de beaucoup plus conservateurs que libéraux. Les socialistes, Blanqui, Raspail, Proudhon, hésitaient à embarquer la République sur cette mer sans rivages, sur cet océan inconnu.

Mais comment, ici encore, se désavouer? Aussi bien le gouvernement de Février avait-il foi dans la démocratie et, ce qui n'est pas tout à fait la même chose, foi au nombre et aux assemblées.

Le nombre ne possède pas une vertu mystique; une assemblée nombreuse et sans contrepoids, avec une formation exécutive réduite à un pouvoir de décor et de signature, n'a d'un gouvernement que l'apparence. La Convention, modèle mal compris par les républicains de 48, n'eut été qu'une cohue impuissante sans la dictature du Comité de salut public.

Les décrets de réforme. — Les membres du gouvernement étaient, pour la plupart, des hommes de beaucoup de talent et d'une grande élévation morale; ils n'avaient qu'une notion obscure de l'État.

Après avoir fondé le principe de l'égalité politique, ils opérèrent, toujours par décret, quelques très belles et quelques téméraires réformes: l'abolition de l'esclavage dans toutes les colonies, celles du serment politique, de la peine de mort en matière politique, de la peine du pilori, l'entière liberté de la presse, le droit complet de réunion qui fit surgir aussitôt des clubs en grand nombre.

Les ateliers nationaux. — Le saut dans l'inconnu qu'était le suffrage universel n'était pas le seul danger qui menaçait la République. Il y en avait un autre, plus pressant: la question sociale posée tout à coup.

Dès le lendemain de son installation,

le gouvernement provisoire fut assailli par une foule qui réclama la substitution symbolique du drapeau rouge au drapeau tricolore. Lamartine put encore calmer l'émeute par la musique de son éloquence, qui le fit comparer à Orphée: « Le drapeau rouge n'a jamais fait que le tour du Champ de Mars, le drapeau tricolore a fait le tour du monde. »

Les jours suivants, il fallut céder sur des réalités: la proclamation du droit au travail, qui parut une nouveauté, bien que renouvelée des constituants; l'ouverture d'*ateliers nationaux* de terrassiers, très vieux moyen de lutte contre la misère, qui avait été employé par la Ligue, par Louis XIV, par la Commune de Paris; un ministère du Travail, avec Louis Blanc, sous le nom de *Commission pour les travailleurs*; la réduction à dix des heures de travail; la création de la garde nationale mobile pour les faubouriens sans ouvrage, avec une solde de 1 franc et demi par jour.

Tout de suite, un mortel malentendu surgit.

La crise du travail. — Les ouvriers qui avaient d'abord « fait crédit de trois mois de leur misère à la République », prirent les ateliers nationaux pour une institution définitive, alors que ce n'était qu'un expédient, d'un caractère essentiellement transitoire. Le nombre des « sans travail » s'accrut de mois en mois, à cause du chômage des industries, de 8 000 en mars à 50 000 en avril et à plus de 100 000 en juin, « mourant de faim, mais l'esprit repu de théories vaines et d'espérances chimériques ».

Comme le gouvernement n'avait aucun ouvrage sérieux à leur donner, il leur fit remuer de la terre au Champ de Mars. Loin de se calmer, l'agitation des faubourgs devint plus intense et la propagande des chefs révolutionnaires plus violente.

La bourgeoisie était déjà mécontente des 45 centimes par franc que le ministre des Finances, Garnier Pagès, avait ajoutés aux contributions directes, pour alimenter le trésor à sec. Elle s'effraya de la rhétorique démagogique qui sévissait dans les clubs, dans les journaux « rouges ».

Cependant les anciens royalistes et les bonapartistes, très actifs, continuèrent à se dire républicains. Le gouvernement républicain était devenu tout à coup le seul qu'on put imaginer pour la France.

L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

L'EXPÉRIENCE du suffrage universel et direct se fit sans difficulté.

Toutes les illustrations du pays, sauf Guizot en fuite, firent partie de

l'Assemblée; le gros des députés était très ignorant de la politique.

A cause des périls de la propriété, la province avait nommé beaucoup plus de grands propriétaires que dans les assemblées de la monarchie. Le parti religieux y était plus nombreux et plus puissant qu'il ne l'avait été même sous la Restauration. « L'utilité sociale des croyances » était apparue à la bourgeoisie après février, comme après 1789 à la noblesse. Le clergé s'était détaché des partis de monarchie pour n'appartenir qu'à l'Eglise. « L'Assemblée avait été élue pour affronter la guerre civile ¹ ».

Les débuts de l'Assemblée. — A peine fut-elle réunie (7 mai) et eut-elle nommé, en guise de gouvernement, un directoire de cinq membres ², que la catastrophe sociale éclata, comme à la rencontre de deux électricités contraires.

L'acclamation unanime de la République, sur les marches du Palais législatif, par une belle après-midi de printemps, devant une foule immense, ne donna qu'une heure d'illusion et de joie. Louis Blanc, quand il proposa, des la première séance, la création d'un ministère du Progrès, dit un mot terrible : « C'est à nous de rendre impossible la révolution de la faim ».

Fermeture des ateliers nationaux.

— L'Assemblée, déjà inquiète, le fut bien davantage après la journée du 15 mai, où elle fut envahie pendant quelques heures par des bandes armées qui réclamèrent la guerre pour la Pologne et, n'ayant rien obtenu, tenterent de faire un nouveau gouvernement avec Blanqui et Barbès. Elle invita le *Comité du travail* à lui proposer des résolutions sur la question des ateliers nationaux, foyer actif de fermentation politique où

les deniers publics étaient dilapidés au profit d'une grève permanente.

Après de longs débats, où ne manquèrent ni les avertissements ni les propos provocateurs, il fut décidé sur le rapport de Falloux, gentilhomme angevin, catholique et royaliste, orateur impérieux, qui avait des parties d'homme d'Etat, de fermer les ateliers, les jeunes ouvriers devant s'enrôler dans l'armée et les plus anciens se tenir prêts pour aller faire en province des terrassements.

Le général Cavaignac. — Ce fut la guerre sociale. De longues processions d'hommes sans armes et de femmes parcoururent les rues de Paris en criant : « Du pain ou du plomb ou du travail ! » Puis tout l'est de la ville se hérissa de barricades.

L'Assemblée se déclara en permanence, décréta l'état de siège et, devant le désarroi du Directoire, mit tous les pouvoirs aux mains du général Cavaignac, ministre de la Guerre.

Il était le frère de Godefroy Cavaignac, lui-même profondément dévoué à l'idée républicaine,

soldat dans l'âme, l'un des beaux chefs de l'armée d'Afrique et qui, en juin, de son propre témoignage, « pensa à sauvegarder avant tout l'honneur du drapeau », d'une probité impeccable, de mœurs simples, mais esprit faible et indécis autant qu'ambitieux. C'est une calomnie qu'il aurait laissé grandir l'insurrection afin de la mieux écraser.

Journées de Juin. — L'affreuse bataille dura quatre jours (22-26 juin) entre 40 000 soldats de ligne, gardes nationaux et gardes mobiles, et 50 000 ouvriers qui occupaient les faubourgs Saint-Antoine et du Temple.

La révolte fut anonyme et improvisée, sans chefs ni programme.

Arago, voulant se faire médiateur, reçut d'un ouvrier cette réponse : « Ah ! vous n'avez jamais eu faim ! » Les témoignages de Tocqueville, de Lamartine, de



LA BARRICADE DE LA RUE CLOVIS

Episode des journées de juin 1848; la rue Clovis conduit au Panthéon qui était une des places fortes des insurgés.

D'après une lithographie d'Eugène Cicéri.

Bibl. Nat. Est.

1. TOCQUEVILLE.

2. Arago, Dupont (de l'Eure), Lamartine, Ledru-Rollin et Marie.

Victor Hugo concordent : avant tout, une insurrection de la misère et du désespoir. Le dernier mot du général Duvivier, tué dans le combat, fut qu'« il fallait faire quelque chose pour ces pauvres ouvriers ».

Il y eut des épisodes héroïques et d'atrocités. Le général Bréa, s'étant aventuré parmi les insurgés pour parlementer, fut assassiné. L'archevêque de Paris, Affre, essayant de s'interposer, le crucifix à la main, fut tué par une balle venant (selon un certificat porté à l'Assemblée par l'évêque Parisis) du côté de la troupe. La Moricière, Bedeau, Négrier, les commissaires de l'Assemblée, se prodiguèrent sous les balles.

L'apreté de la lutte fut extrême. Lors que Cavaignac annonça, le 26, que « l'ordre avait triomphé de l'anarchie », plusieurs milliers de cadavres jonchaient les rues.

Près de 5 000 prisonniers furent ensuite condamnés à la transportation. Louis Blanc et l'ancien préfet de police Caussidière, inculpés, fort injustement, de complicité dans l'affaire de mai, se réfugièrent en Angleterre.

Gouvernement de Cavaignac. — « La République est morte », dit Lamennais au lendemain des journées de Juin.

En effet, les ouvriers se désintéressèrent du régime, les paysans lui devinrent hostiles, crainte des « partageux » et des « rouges », les bourgeois réclamèrent un gouvernement fort, et Cavaignac, à qui l'Assemblée avait confié le pouvoir exécutif après avoir décrié qu'il avait bien mérité de la patrie, gouverna avec l'état de siège et des lois, renouvelées de la Restauration, sur la presse et les réunions publiques.

Constitution de 1848. — Le projet de constitution avait été préparé, avant les journées de Juin, par une Commission que présidait Cormenin, pamphlétaire alors fameux, sous le nom de *Timon*, et qui fut, par la suite, du Conseil d'État de l'Empire.

Le système des deux Chambres fut proposé par Tocqueville, qui invoqua l'exemple des États-Unis et dit prophétiquement : « La République se perdra, on arrivera au système des deux Chambres. »

Combattu par les républicains de la veille et par d'anciens ministres de Juillet Dufaure, Dupin, il fut écarté, et l'élection du président de la République par le peuple adoptée pour faire contrepoids à l'Assemblée unique. On décida que le président ne serait pas rééligible.

L'élection du président par l'Assemblée, conseillée par un brillant écrivain du parti radical, Armand Marrast, fut à peine soutenue.

Le prince Louis-Napoléon, connu pour ses aventures de Strasbourg et de Boulogne, venait d'être élu à l'Assemblée pour Paris et trois départements, bien qu'inéligible de par les lois d'exil. On commença à redouter sa candidature à la présidence.

L'Assemblée ratifia le projet de sa Commission après de longs débats.

L'amendement Grévy. — Un représentant du Jura, Grévy, avait proposé que le pouvoir exécutif fût délégué par l'Assemblée à un président du conseil des ministres, toujours révocable : « Etes-vous très sûrs, demanda-t-il, qu'un ambitieux élevé au trône de la présidence ne soit pas tenté de s'y perpétuer? Sicut ambitieux est le rejeton d'une de ces familles qui ont régné sur la France, répondrez-vous qu'il ne parviendra pas à renverser la République? »

Lamartine avait, en quelques jours, perdu la popularité qui lui était venue si vite ; peut-être pensa-t-il la regagner : « Quand même le peuple choisirait celui que ma pensée redouterait de lui voir choisir, n'importe : *alea jacta est!* Que Dieu et le peuple prononcent ! Il faut laisser quelque chose à la Providence. »

Cavaignac et Thiers votèrent pour l'élection par le peuple. Le prince Louis combattit la proposition de déclarer inéligibles les membres des anciennes familles régnantes. Il protesta de sa loyauté républicaine. L'amendement fut retiré par son auteur : « J'avais cru cet homme dangereux, je reviens de mon erreur après l'avoir entendu. »

Lamartine fit encore écarter le système des deux Chambres proposé par Thiers. Montalembert fit inscrire, dans le préambule de la Constitution, le principe de la liberté d'enseignement ; Thiers en fit exclure le droit au travail. Cavaignac et La Moricière ne réussirent pas à faire admettre le principe du service militaire universel et obligatoire pour une durée de deux ans.

La Constitution fut promulguée le 12 novembre.

Election de Louis-Napoléon. — L'élection du président de la République fut fixée à la date la plus rapprochée : 10 décembre.

Célébrée par les poètes et par les artistes, vulgarisée par l'imagerie populaire, la gloire de l'empereur avait effacé ses désastres ; l'Empire avait été un

régime d'autorité et d'ordre; la médiocrité présumée de Louis-Napoléon, n'ayant pour lui, semblait-il, que son nom, paraît de lui un instrument aux mains des anciens chefs parlementaires; pendant sa captivité de Ham, il avait écrit quelques ouvrages socialistes; enfin, il était l'inconnu, alors qu'aux yeux des partis avancés, la répression de Juin pesait sur Cavaignac et, aux yeux des conservateurs, les fautes du gouvernement de Février sur Lamartine et sur Ledru-Rollin.

Les campagnes votèrent en masse pour Louis-Napoléon, ainsi que la majorité des ouvriers, du clergé, de l'armée, le « parti de l'ordre », grands et petits bourgeois, Thiers et Victor Hugo.

Cette coalition spontanée des contradictoires, servie par une active propagande, lui donna plus de 5 millions de suffrages contre moins de 2 à Cavaignac

PRÉSIDENCE DE LOUIS-NAPOLÉON

LA reine Hortense avait dit de son fils qu'il était un « doux obstiné », ce qui fut, en effet, sa plus grande force et explique presque tout de son aventure.

Il n'avait rien de l'Empereur, ni au moral, ni au physique, mais il n'eut pas d'autre modèle et, si changés qu'eussent les temps, il s'appliqua constamment à le recommencer.

Dès qu'il eut l'âge d'homme, il se proposa deux objets principaux : le rétablissement des institutions impériales, dictature à base de démocratie, et l'abrogation des traités de 1815 en même temps que la constitution des grandes nationalités annoncées à Sainte-Hélène.

Une volonté, d'un acier très fin et qu'il dissimulait sous de la bonne grâce et un air de rêve, lui tint lieu de génie tant qu'il ne l'eut pas usée par l'abus de la vie.

Il avait de la bonté et de la chevalerie : charmeur et, surtout, impulsif.

Sûr de son étoile, ce qui ne l'empêchait pas de vaciller devant l'action, il ne vit dans la présidence de la République qu'un autre Consulat en attendant l'Empire. Il s'y achemina d'abord en souterrain, n'ayant jamais admis qu'il ne fût au pouvoir que pour la durée légale de son mandat et qu'il pût, après quatre années, rentrer dans la vie privée.

Les républicains de principe eurent de bonne heure le soupçon que son ambition était d'hériter, dès que l'occasion serait favorable, de la République, et lui furent aussitôt hostiles : les monarchistes, qui se croyaient assurés de se servir de lui,

(1 400 000), à Ledru-Rollin (370 000), à Raspail (30 000) et à Lamartine (20 000).

Prestation de serment. — Il fut installé, le 20 décembre, dans une séance de l'Assemblée. Le président Marrast lut la formule du serment : « En présence de Dieu et devant les hommes, je jure de rester fidèle à la République démocratique et de défendre la Constitution. » Louis-Napoléon, à la tribune, dit d'une voix forte : « Je le jure. »

Son ancien précepteur, Vieillard, s'écria : « Je le connais, c'est un honnête homme ; il tiendra son serment. »

Louis-Napoléon ajouta : « Je regarderai comme ennemis de la patrie tous ceux qui tenteraient par des voies illégales de changer la forme du gouvernement. »

En descendant de la tribune, il se dirigea vers Cavaignac et lui serra la main.

ne lurent dans son jeu que beaucoup plus tard, et trop tard.

Il passa en Europe pour un grand homme tant que la fortune lui fut favorable ; dès qu'elle tourna contre lui, il ne fut plus, selon le mot de Bismarck, qu'« une incapacité méconnue ». L'observateur de beaucoup le plus sûr qui l'ait approché, Tocqueville, lui reconnaît du jugement et de la finesse d'esprit. Mais il faussait tout par cette obsédante réminiscence de Napoléon, jusqu'à se croire un grand général, et, s'il fut hanté de grandes pensées, ce fut comme un cimetière l'est de revenants.

Assemblée législative. — L'Assemblée constituante se sépara au printemps de 1849. Aux élections pour la Législative, les conservateurs revinrent 500 contre environ 200 radicaux et socialistes. Entre les deux, les républicains modérés furent écrasés.

Les beaux talents oratoires ne furent pas moins abondants à la Législative qu'à la Constituante : avec les anciens de la monarchie de Juillet, Falloux, Billault, Montalembert (à droite), Hugo, Michel (de Bourges), Jules Favre (à gauche) ; mais l'esprit politique lui fit le plus souvent, et cruellement, défaut.

L'histoire de l'Assemblée législative se divise en deux parties :

Dans la première, elle engage, sans que le prince-président y fasse obstacle, quand il n'y pousse pas, la lutte contre les idées qui font de la République autre chose qu'une étiquette.

Dans la seconde, Louis-Napoléon, qui

s'est fortifié pendant que l'Assemblée s'est affaiblie, s'arme contre elle des mécontentements qu'elle a soulevés et tranche par le coup d'Etat de décembre le conflit qui les divise.

Expédition de Rome. — La première de ces deux périodes s'ouvrit par une entreprise dont les dernières conséquences ne furent pas étrangères, vingt ans plus tard, à la chute du second Empire.

Le gouvernement de Cavaignac, continuant la politique du manifeste de Lamartine, était resté en dehors de la mêlée des princes, des peuples et des races qui finit en 1849 par la défaite générale des révolutions. L'effort de la France et de l'Angleterre contribua surtout à protéger l'Italie contre l'établissement de l'hégémonie autrichienne dans la péninsule.

Il parut nécessaire à Cavaignac d'envoyer une brigade à Civita-Vecchia pour protéger le pape Pie IX qu'une insurrection avait chassé de Rome et pour empêcher l'Autriche de l'y rétablir sous sa seule garde.

Engagée contre la main mise de l'Autriche sur l'Italie, la démonstration fut transformée par le nouveau gouvernement en une expédition contre la République romaine et pour le rétablissement du pouvoir temporel.

Ledru-Rollin invoqua le texte de la Constitution : « La République française n'entreprend aucune guerre dans une vue de conquête et n'emploie jamais ses forces contre les libertés d'un peuple. » En conséquence, il demanda la mise en accusation de Louis-Napoléon, puis appela le peuple à descendre dans la rue.

Quelques gardes nationaux seulement lui répondirent. Changarnier, qui commandait l'armée de Paris, n'eut aucune peine à disperser la manifestation ; Ledru se réfugia en Angleterre (juin 1849).

Rome fut occupée après une courte résistance, la République renversée et le pape restauré. L'armée française fut maintenue à Rome pour la protection du Saint-Siège.

Expédition de Rome à l'intérieur. — Ce ne furent pas les républicains, ce fut le plus illustre des orateurs catholiques, Montalembert, qui donna le nom de « d'expédition de Rome à l'intérieur » à l'ensemble des mesures dont il définît ainsi l'objet : « Ne pas souffrir que les lois servent d'arsenal et de repaire au monstre du socialisme. »

L'insurrection de juin avait laissé un sentiment de terreur. Il n'y a point de pire conseillère que la peur. Elle réunit des hommes qu'on avait connus,

en d'autres temps, épris de liberté, Berryer, Victor de Broglie, Thiers lui-même qui avait dit qu'il serait toujours « du parti de la Révolution ».

L'Église avait béni, après Février, beaucoup d'arbres de la liberté ; elle prit la tête du mouvement ; il fallait choisir entre le catholicisme et le socialisme.

Les ministères successifs de Louis-Napoléon, composés tantôt d'anciens serviteurs de Louis-Philippe, tantôt d'hommes nouveaux, mais tous du « parti de l'ordre », prirent l'initiative des mesures que réclamait l'Assemblée.

Lois de réaction. — Falloux faisait partie du premier ministère de Louis-Napoléon quand il présenta la loi qui ne se bornait pas à autoriser l'« ouverture d'écoles libres et à rouvrir les écoles secondaires aux Jésuites », mais qui plaçait tout l'enseignement sous le contrôle de conseils où dominaient « toutes les grandes influences sociales », et, d'abord, les évêques.

La loi sur la presse qui rétablit le cautionnement et justifia le cri fameux de Lamennais : « Silence aux pauvres ! », fut proposée par les ministres Baroche et Rouher.

Enfin Baroche encore revendiqua à la tribune « la responsabilité » de la loi électorale du 31 mai 1850 qui, sur 9 millions d'électeurs, en supprima 3, « la vile multitude » selon un mot déplorable de Thiers. Le cens fut hypocritement rétabli : nul ne peut être électeur s'il n'est domicilié depuis trois ans dans la commune et ne le prouve par l'inscription sur le registre de l'impôt.

Impopularité de l'Assemblée. — Ces lois furent votées malgré l'opposition acharnée des républicains. Le régime même des assemblées fut atteint aux yeux de la classe ouvrière par la loi qui mutila le suffrage universel.

Quand les élus du peuple apparaissent comme incapables de satisfaire aux espérances qu'ils ont suscitées, alors les peuples se lassent d'eux-mêmes, et la porte s'ouvre, comme sous un violent coup de vent, aux aventures.

Le conflit. — Louis-Napoléon reconnut vite le profit qu'il y avait à tirer de l'impopularité de l'Assemblée. Le conflit éclata à l'automne de 1850.

Louis-Philippe étant mort (25 août), les royalistes avaient entamé des pourparlers pour la fusion entre les deux branches de la maison de Bourbon, divisées depuis 1830. Les bonapartistes saisirent l'occasion attendue d'opposer ouvertement restauration à restauration : au

rétablissement de la monarchie celui de l'Empire.

La revue de Satory. — Louis-Napoléon ne se contenta pas de laisser faire. A une revue qu'il passa au camp de Satory, la cavalerie l'acclama par ordre, aux cris de : « Vive Napoléon, vive l'empereur ! » ; l'infanterie resta silencieuse parce que son général, Neumayer, avait rappelé que les soldats ne doivent pas crier sous les armes ; il fut relevé de son commandement.

Changarnier était à la fois membre de l'Assemblée et commandant de la première division militaire et des gardes nationales de la Seine. Il désapprouva les manifestations des troupes en faveur du président, « non seulement encouragées, dit-il, mais provoquées ». Il fut destitué.

Thiers dit alors à l'Assemblée que, si elle reculait devant de pareils défis, « l'Empire était fait ».

La majorité ayant rendu un vote de blâme contre les ministres, le président se borna à former un nouveau cabinet avec les principaux membres de l'ancien (Rouher, Baroche, Parieu, Fould) et quelques hommes nouveaux qui ne lui étaient pas moins dévoués (Drouyn de Lhuys, Magne), tous tuturs dignitaires du second Empire.

La revision. — Maintenant, le coup d'Etat était l'objet de toutes les conversations : les amis du prince et lui-même protestaient qu'il en était incapable, ses adversaires que l'armée ne se laisserait pas entraîner à marcher contre l'Assemblée. « Pas une compagnie, pas une escouade », affirma Changarnier, qui termina son discours par une phrase de rhétorique : « Mandataires de la France, débitez en paix. »

La Constitution avait limité à quatre années le mandat présidentiel et décidé que le président ne serait pas rééligible.

Comme les pouvoirs de Louis-Napoléon venaient à expiration en 1852, en même temps que ceux de l'Assemblée, plus d'un million de pétitionnaires demandèrent à l'Assemblée de reviser la Constitution et de rendre le président rééligible.

La revision ne pouvait être votée qu'à la majorité des trois quarts ; la revision

eut 446 voix contre 278, alors qu'il en eut fallu 543. Les chefs de la *Montagne*, les généraux d'Afrique, Thiers votèrent *contre*, les uns parce qu'ils se refusaient à remettre en discussion le principe de la République, les autres parce qu'ils voyaient dans le « Consulat » le vestibule de l'Empire.

La proposition des questeurs. — Louis-Napoléon se serait-il contenté d'un nouveau bail ? La revision rejetée ne lui laissa d'autre alternative que de rentrer dans la vie privée ou de tenter un coup de force, de tenir ou de violer son serment du 20 décembre.

Il se décida pour le second parti et commença ses préparatifs. Une brillante campagne contre les Kabyles mit en relief le général de Saint-Arnaud qu'il avait choisi pour être le ministre de la Guerre de l'opération. Il était assuré d'un ministre de l'Intérieur sans scrupule : un fils naturel de sa mère, Morny, qui avait été de la majorité de Guizot, homme d'affaires et de plaisir. Pour paraître le champion du suffrage universel, il proposa l'abrogation de la loi du 31 mai.

L'Assemblée se prononça contre l'abrogation, à 7 voix de majorité. Elle n'aurait pas voté autrement si elle avait voulu, de propos délibéré, mettre le pays contre elle. Puis, comme si elle avait voulu s'offrir la poitrine nue à l'ennemi, elle fut sourde aux conseils pressants de Thiers, la conjurant d'adopter une motion des questeurs qui donnait au président de l'Assemblée le droit de requérir la force armée.

La gauche avait voté pour l'abrogation de la loi de mai ; elle vota contre la proposition des questeurs, chantante « dans la sentinelle invisible (de peuple) » qu'avait évoquée Michel de Bourges et dupe, une fois de plus, des phrases. Michel croyait aussi à la loyauté du président ; il dit de lui, quelques jours avant le coup d'Etat : « C'est mon homme. »

Il n'y avait pas de républicain plus ferme que le colonel Charras : « Le 17 décembre 1851, raconte Hugo, Charras haussa les épaules et déchargea ses pistolets. Croire à un coup d'Etat possible, cela devenait humiliant. »

LE DEUX DÉCEMBRE

Le même soir, Louis-Napoléon reçut, comme de coutume, au palais de l'Élysée, sans que son impassible visage trahît d'émotion ; Morny parut à l'Opéra avant de s'installer au ministère de l'Intérieur.

Les ordres furent donnés dans la nuit

au gouverneur de Paris, le général Magnan, et au préfet de police, Maupas.

La Constitution contenait cet article : « Toute mesure par laquelle le président de la République dissout l'Assemblée nationale, la provoque, ou met obstacle



MORNY (1811-1865).
(Bibl. Nat., Est.)

à son mandat, est un crime de haute trahison. »

Dissolution de l'Assemblée. — L'attentat fut vivement exécuté dans la matinée du 2 décembre, entre 6 et 8 heures.

Pendant que les troupes, qui avaient reçu des distributions de vivres et d'argent, sortaient de leurs casernes et occupaient les abords du palais de l'Assemblée, le colonel Espinasse y pénétra et se saisit des questeurs, le général Le Flô et Baze. Le président Dupin se terra. Des agents de police arrêtaient en même temps, à leurs domiciles, les représentants du peuple qui auraient pu organiser la résistance, Thiers, Greppo, Roger (du Nord), Valentin, le colonel Charras et les généraux d'Afrique : Cavaignac, Bedeau, Changarnier, La Moricière, et les conduisirent à la prison de Mazas.

Les proclamations. —

Vers 7 heures, les affiches du coup d'Etat furent collées sur les murs. C'était un décret signé de Louis-Napoléon et de Morny, et deux appels, au peuple et à l'armée.

Le décret prononçait la dissolution de l'Assemblée, le rétablissement du suffrage universel et la convocation « du peuple dans ses comices ».

L'appel expliquait que l'Assemblée était devenue « un foyer de complot » et que des hommes, « qui avaient déjà perdu deux monarchies », « voulaient renverser la République ». Le peuple était « le seul souverain » que reconnut Louis-Napoléon ; il lui soumettait le plébiscite suivant : « Le peuple français veut le maintien de l'autorité de Louis-Napoléon Bonaparte et lui délègue les pouvoirs nécessaires pour faire une Constitution. »

Ce serait, à peu près, la Constitution de l'an VIII : un chef responsable, nommé pour dix ans ; des ministres dépendant du pouvoir exécutif seul ; un Conseil d'Etat préparant et soutenant les lois ; le Corps législatif les discutant et votant ; une seconde Assemblée formée de toutes les illustrations du pays, « pouvoir pon-

dérateur ». L'adresse à l'armée disait : « Je compte sur vous, non pour violer la loi, mais pour faire respecter la première loi du pays : la souveraineté nationale. » On trouva plus tard une formule plus nerveuse : « Sortir de la légalité pour rentrer dans le droit. »

La résistance. — L'Assemblée était si impopulaire que le premier mouvement des ouvriers qui lurent les affiches, fut de trouver que « c'était bon ».

Cependant il se produisit assez de résistance, dans les deux jours qui suivirent, pour que fût sauf l'honneur des défenseurs de la légalité et de la République.

Les députés de droite se bornèrent à protester à la mairie du X^e arrondissement et à voter, sur la motion de Berryer, la déchéance de Louis-Napoléon ; la Haute-Cour manda le président à sa barre. La troupe arrêta les députés et la police dispersa les juges.

Mort de Baudin. — Les représentants républicains essayèrent de soulever les faubourgs. Le peuple resta indifférent comme à un conflit qui ne le concernait pas.

Le 3, quelques représentants élevèrent une barricade à la rue Sainte-Marguerite ; Baudin tendit son fusil à un ouvrier : « Plus souvent que nous nous ferons tuer pour vous conserver vos vingt-cinq francs ! — Citoyen, tu vas voir comment on meurt pour vingt-cinq francs ». Les représentants montèrent sur la barricade ; les soldats tirèrent ; Baudin tomba, la tête fracassée.



A LA MÉMOIRE DU DÉPUTÉ BAUDIN
(1811-1851).

Le 4, seulement, la lutte s'organisa, surtout dans les quartiers du centre ; mais l'armée était conduite avec décision ; aucune fraternisation comme en février et en juillet ; la résistance fut brisée avant le soir. Au boulevard Montmartre, une fusillade, dont la cause est restée obscure, tourna au massacre.

Le coup d'Etat en province. — Le coup d'Etat fut accepté avec moins de résignation en province qu'à Paris ; des soulèvements éclatèrent dans un quinzaine de départements. La répression fut très dure. Des commissions mixtes, composées du préfet, du procureur de la

République et d'un officier, jugèrent à huis-clos, prononcèrent plus de 10 000 condamnations : à la déportation en Afrique et à la Guyane.

Une longue liste de proscriptions comprit quatre-vingt-représentants (Hugo, Fauriel, Cavaignac, La Moricière, Bedeau) et plusieurs centaines de républicains, expulsés « pour cause de sûreté générale ».

Par la suite, les uns acceptèrent de rentrer en France quand l'amnistie leur en rouvrit les portes ; les autres restèrent en exil plutôt que de reconnaître un gouvernement « issu d'un crime ». Hugo, du rocher de Guernesey où il s'était fixé, en face des côtes de France, flétrit

l'attentat dans un brûlant pamphlet : *Napoléon le Petit*, et dans les satires lyriques et tragiques des *Châtiments*.

Le plébiscite. — « Operation de police un peu rude », a-t-on dit. Lasse des révolutions et du bruit des assemblées et mal remise de la peur qu'elle avait eue en juin, la masse de la nation entra, en effet, dans le régime de décembre comme au port. Entreprise dans l'intérêt d'un homme et d'un entourage, l'« opération de police » s'est encastrée dans l'histoire entre le serment du 20 décembre 1848 et la capitulation de Sedan.

Le coup d'Etat fut ratifié par 7 millions et demi de suffrages. Il y eut 650 000 non (20 décembre 1851).

LE SECOND EMPIRE

Napoléon III. — La dignité impériale fut rétablie l'année d'après par un autre plébiscite. Pour l'anniversaire du coup d'Etat, le prince-président prit le titre d'empereur des Français, « par la grâce de Dieu et la volonté nationale », et, comme si le roi de Rome avait régné, le nom de Napoléon III.

Il épousa en 1853 une Espagnole de grande famille, Eugénie de Montijo, comtesse de Téba, dont il eut un fils.

Le régime de décembre. — L'année 1852 avait été employée à organiser le régime.

La Constitution, promulguée dès janvier, fut, comme l'avait annoncé l'appel du 2 décembre, la copie de celle de l'an VIII, avec quelques variantes : point de Tribunat, un Corps législatif élu pour six ans, un *président* nommé pour dix ans, au lieu d'un consul, dont il n'y eut ensuite qu'à changer le titre.

Le Corps législatif perdit tout droit d'initiative ; la publicité de ses débats fut interdite. Comme le gouvernement propose les lois aux députés, il proposera les députés aux électeurs et les préfets les leur imposeront. Autant les nommer lui-même.

La juridiction correctionnelle fut rétablie pour les délits de presse, les journaux placés sous la surveillance de l'administration ; ils pouvaient être suspendus ou supprimés par décret ou, même, par arrêté préfectoral.

La liberté de réunion fut à peu près abolie.

Les biens des princes d'Orléans furent

confisqués par décret. Comme c'est le propre des périodes troubles de finir par un besoin de soumission, le système était rationnel, puisqu'il fondait sur le silence du peuple, découragé de lui-même, l'autorité absolue du prince.

Mais c'était aussi dans la nature des choses que le système ne durerait qu'autant que les fautes du pouvoir absolu ne démontreraient pas à nouveau l'avantage de la liberté politique, même pour la sécurité des intérêts matériels.

Politique économique du régime. — Le développement considérable de la richesse publique pendant les années qui suivirent le coup d'Etat avait été préparé par les initiatives de la Monarchie de juillet et de la deuxième République ; les chemins de fer étaient amorcés dans tous les sens.

Le second Empire fut un continuateur actif et intelligent de ces gouvernements de liberté.

Le réseau ferré s'accrut de 4 000 à près de 20 000 kilomètres ; les compagnies de navigation furent subventionnées pour l'ouverture de nouvelles lignes ; les grandes villes, et d'abord Paris, furent transformées par des travaux d'une utilité à la fois stratégique et hygiénique. La percée de larges voies de circulation rendit impossible la classique insurrection par les barricades et fit pénétrer la lumière et l'air dans des quartiers qui étaient des foyers de peste.

D'autres grands travaux publics (construction de ports et de canaux, de halles, de casernes, d'églises, achèvement du Louvre, par



NAPOLÉON III
1808-1873.
(D'après Flanlin,
Musée de Versailles.)



L'IMPERATRICE
EUGÉNIE (1826-1905).
(D'après Waterhalter,
Versailles.)

sa jonction aux Tuileries, création de parcs) employèrent des milliers d'ouvriers dont les salaires s'accrurent pendant que des traités de commerce avec l'Angleterre et les principaux pays du continent abaissèrent le prix de la vie. Le libre échange stimula l'industrie par la concurrence.

Cette véritable révolution économique fut surtout l'œuvre de l'anglais Richard Cobden et d'un ancien saint-simonien, Michel Chevalier; elle fut réalisée en dehors des Chambres, par décret, comme un autre coup d'Etat.

La Révolution avait interdit les coalitions entre les ouvriers (pour obtenir des patrons de meilleures conditions de travail); l'Empire supprima le délit de grève et autorisa les coalitions.

Les paysans ne furent guère moins favorisés. L'organisation des chambres d'agriculture, l'établissement de concours agricoles, les lois sur le déboisement et sur le drainage, l'abolition de l'échelle mobile, entrava au commerce du blé, l'institution des médecins cantonaux, accrurent la prospérité et le bien-être des classes rurales.

L'empereur prit à la Révolution l'idée d'expositions universelles (1855 et 1867). Grandes foires de plaisir, mais où se manifestait la puissance industrielle, agricole, artistique, du pays et qui, par la comparaison avec celle des autres peuples, provoquaient de nouveaux progrès.

La constitution de nombreuses sociétés de crédit facilita les affaires et aida au succès des emprunts d'Etat.

Politique étrangère de Napoléon III. — La grande majorité du pays se satisfaisait de cette politique des intérêts. Si Napoléon III avait mieux compris les siens, il serait demeuré fidèle au discours de Bordeaux par lequel il préluda au rétablissement de la monarchie césarienne: « L'Empire, c'est la paix », et il n'aurait jamais fait la guerre.

Mais le souvenir de Napoléon I^{er} le tentait, il rêva de gloire militaire; il talait à l'armée d'autres batailles que celle du boulevard Montmartre. Enfin,

du droit qui appartient aux peuples de se choisir et de se créer une patrie, il avait déduit une politique nouvelle: la politique des nationalités.

Il avait rêvé dans sa jeunesse d'une Italie affranchie de la domination autrichienne et d'une Allemagne affranchie de la réaction autrichienne. Il continua de penser, durant la plus grande partie de son règne, que sa tâche était de réaliser « la justice » pour l'Allemagne comme pour l'Italie. A cet effet, il rechercha jusqu'en 1867 deux alliances: l'Angleterre, non moins favorable à l'Allemagne qu'à l'Italie, et la Prusse, « amie inséparable de la France », disait son père le roi Louis.



LE BAL AUX TUILERIES
Le pavillon de l'Empereur
D'après Janet, dans le *Moniteur Illustré*

Napoléon I^{er} avait prophétisé à Sainte-Hélène: « Le premier souverain qui, au milieu de la grande mêlée, embrassera de bonne foi la cause des peuples, se trouvera à la tête de l'Europe »; Napoléon III se crut cet homme.

La pensée du Rhin lui fut étrangère. « La reine Victoria lui trouvait l'esprit plus allemand que français ». Il appelait

l'Italie « sa seconde patrie ». S'il poursuivait la révision des traités de 1815, le principal avantage ne fut pas pour la France. Tout au plus, il réclama la Savoie et Nice, Louis XV seul a été aussi désintéressé que lui et il n'y a jamais eu de prince plus cosmopolite.

Il ne fit pas seulement la guerre de Crimée pour repousser dans l'ombre le 2 décembre, rompre ce qui restait de la Sainte Alliance, s'imposer à l'Europe, mais aussi pour préparer son intervention en Italie.

Quand les devoirs qu'il se croyait envers ses idées l'eurent conduit à faire la guerre pour chasser l'Autriche de l'Italie et à aider la Prusse à chasser l'Autriche de l'Allemagne, et lorsqu'il se trouva ainsi, à son insu, l'artisan de l'unité italienne et de l'unité allemande, tout à coup ses devoirs envers son pays lui apparurent et il aperçut que le premier des grands intérêts français, c'est l'équi-

libre. Mais alors il ne sut que tomber au poids de la Prusse, — d'où la catastrophe dont les conséquences n'ont pas cessé de peser sur le monde.

GUERRE DE CRIMÉE

L'affaire des Lieux saints. — L'ère des grandes guerres européennes, close depuis 1815, se rouvrit en 1854.

L'occasion de la guerre de Crimée fut une querelle entre des moines latins et des moines grecs de Jérusalem pour la possession des Lieux saints (tombeau de la Vierge, églises de la Nativité et du Sépulcre). Quand la dispute éclata en 1851, Thouvenin et Waleski, diplomates avertis, tous deux futurs ministres de l'Empire, conseillèrent beaucoup de prudence, « le jeu n'en valant pas la chandelle ». Une transaction étant survenue l'année d'après, on crut la misérable affaire terminée.

Au contraire, elle reprit, parce que Napoléon, d'une part, y vit le moyen d'amorcer son dessein de remanier l'Europe, et que le tsar Nicolas trouva l'occasion favorable pour réclamer le protectorat de tous les sujets ottomans de religion grecque.

Dès lors, les événements se précipitèrent sans que personne fit, comme en 1849, un effort pour les retenir. Pourtant l'Angleterre hésita. Le cabinet de Londres fut à la veille de désavouer son ambassadeur à Constantinople, Stratford Redcliffe, ennemi personnel de l'ambassadeur russe Menchikoff.

L'alliance contre la Russie. — Les Turcs ayant rejeté les demandes russes, le tsar fit marcher ses troupes sur le

Danube et mobilisa sa flotte de Crimée, menaçant ainsi Constantinople par terre et par mer; le sultan ouvrit les Dardanelles aux flottes franco-anglaises; les Russes coulèrent la flotte turque à Sinope. Napoléon, enfin assuré du concours de l'Angleterre, envoya son défi au tsar (janvier 1854).

Nombre de républicains applaudirent à la guerre par haine de l'absolutisme russe et des « cosaques », et dans la pensée de la Bologne à libéraux catholiques qui, depuis trois ans, prêchaient une sorte de croisade pour les Lieux saints.

La Turquie était, depuis François I^{er}, notre allie généralement fidèle; c'était un principe de notre politique traditionnelle d'assurer « l'indépendance de l'Empire ottoman ».

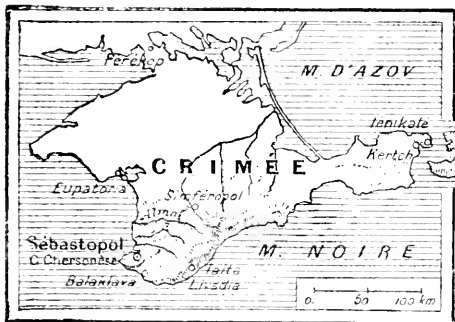
Baltique et Mer Noire.

La guerre dura deux ans (1854-1856). Les armées, alliées et ennemies, rivalisèrent de vaillance et de ténacité, se couvrirent de gloire, subirent d'énormes pertes (plus de

300 000 hommes au siège de Sébastopol).

Les Russes avaient pris l'offensive, passé le Danube et mis le siège devant Silistrie. La place résista bravement, donna aux alliés le temps de débarquer à Varna. Paskévitch évacua les principales et se retira derrière le Pruth.

Les alliés attaquèrent alors la Russie par ses deux mers, dans la Baltique, où les îles Aland et Bomarsund furent rapidement enlevées, mais sans que la flotte



LE CHAMP DE BATAILLE DE CRIMÉE



LA BATAILLE DE L'ALMA

A peine débarqués en Crimée, les Alliés se heurtèrent, sur les bords de l'Alma, aux Russes, accourus pour leur barrer la route de Sébastopol et les bousculèrent. (D'après Pils, Musée de la guerre.)

pût approcher de Pétersbourg gardé par les ouvrages de Cronstadt ; et dans la mer Noire, où s'élevait, à la pointe de la Crimée, le formidable port de Sébastopol, création géniale de la grande Catherine.

Détruire Sébastopol fut l'objectif stratégique et politique de la guerre.

L'Alma. — A l'automne, à peine débarqués en Crimée, les alliés se heurtèrent, sur les bords de l'Alma, aux Russes accourus pour leur barrer la route de Sébastopol et les bousculèrent.

Comme l'armée victorieuse atteignait la Tchernaja, le choléra, qui l'avait suivie depuis Varna, abattit le général en chef Saint-Arnaud, tout brûlant d'aller à l'histoire avec d'autres lauriers que ceux du 2 décembre.

Inkermann. — Canrobert, qui lui succéda, et lord Raglan commencèrent aussitôt le siège de Sébastopol. La ville était déjà imprenable du côté de la mer ; du côté de la péninsule, Totleben la fortifia par de puissants ouvrages de terre, entourés de fossés profonds et bardés de 3 000 gros canons de marine.

L'armée de Menchikoff put à son gré s'enfermer dans le vaste camp retranché ou tenir campagne. Maîtresse des routes du Nord, elle reçut tout le temps des renforts en hommes, en munitions et en vivres.

A deux reprises, elle chercha à faire lever le siège par de violentes attaques de flanc, mais échoua, d'abord à Balaklava, puis au plateau d'Inkermann.

A Balaklava, une charge héroïque et folle des cavaleries anglaises eût tourné au désastre sans l'intervention des chasseurs d'Afrique. A Inkermann, les Anglais eussent été écrasés sans le coup d'œil de Bosquet, jetant en avant les troupes fraîches de Bourbaki et les zouaves, qui poussèrent les Russes dans les ravins de la Tchernaja (octobre-novembre 1854).

On avait cru emporter Sébastopol d'un immense assaut ; le siège fut le plus long et le plus acharné des guerres modernes. L'hiver dans les tranchées, sous le vent glacial de la plaine, fut terrible. Le typhus, le scorbut et le froid firent une affreuse tuerie.

Débuts de Bismarck et de Cavour. — L'opinion s'émut à Paris et à Londres ; la mort du tsar Nicolas donna l'espoir, vite déçu, d'une paix de conciliation (mars 1855).

Sauvée en 1849 de la révolution hongroise par l'intervention du tsar, l'Autriche avait annoncé « qu'elle étonnerait le monde par son ingratitude ».

Elle tint parole, offrit sa coopération aux alliés, à la condition que ses territoires italiens lui fussent garantis et sous réserve de l'autorisation de la Diète.

Deux hommes, qui allaient tenir les premiers rôles dans l'histoire contemporaine, entrèrent, presque en même temps, sur la grande scène. A Francfort, le plénipotentiaire de la Prusse, Otto de Bismarck, décida les représentants de tous les États allemands à refuser à l'Autriche la permission qu'elle attendait. A Turin, Cavour, ministre du roi Victor-Emmanuel, s'empressa de prendre la place qu'abandonnait l'Autriche ; d'accord avec Napoléon, il proposa et fit accepter l'envoi d'un détachement piémontais en Crimée.

Ainsi se préparaient, alors que l'issue de la guerre russe était encore incertaine, les entreprises de l'avenir, et toutes deux dirigées contre l'Autriche. La Sardaigne affirma l'existence de l'Italie en s'engageant dans une grande guerre, aux côtés de la France et de l'Angleterre, comme si elle était l'Italie elle-même ; la Prusse, pour la première fois, réunit l'Allemagne derrière elle.

Conférence de Vienne. — L'empereur François-Joseph et le ministre Buol proposèrent alors aux belligérants de se réunir à Vienne pour chercher à terminer la crise orientale par des concessions réciproques. La médiation heureuse de l'Autriche eût rétabli son prestige en Allemagne et dans la vallée du Danube ; elle aurait arrêté l'empereur des Français à son premier pas dans la politique des nationalités.

Le cabinet de Vienne ne trouva de concours que chez le ministre français des Affaires étrangères, Drouyn de Lhuys ; Napoléon III, Palmerston et Gortschakoff, envoyé du nouvel empereur de Russie Alexandre II, se montrèrent intransigeants. Drouyn de Lhuys donna sa démission, aussitôt acceptée, et l'Autriche passa pour être aussi incapable de faire la paix que la guerre.

Siège de Sébastopol. — Au printemps, après la fonte des neiges, les assauts des Franco-Anglais recommencèrent contre les ouvrages avancés de Sébastopol, surtout en direction de Malakoff, forte-resse entourée de redoutes, qui dominait la rade et la ville, et, du côté des Russes, les sorties contre nos tranchées.

Ni les Russes, ni les alliés ne cédaient ni ne progressaient. Il n'y eut jamais d'ennemis en armes qui se haïrent moins et s'estimèrent davantage. Mais pour les alliés, ne pas avancer, c'était reculer,

decevoir l'attente anxieuse de l'Europe.

Il fallut retenir l'empereur, qui se croyait des talents militaires, de venir en Crimée ; il multiplia de Paris les ordres contradictoires.

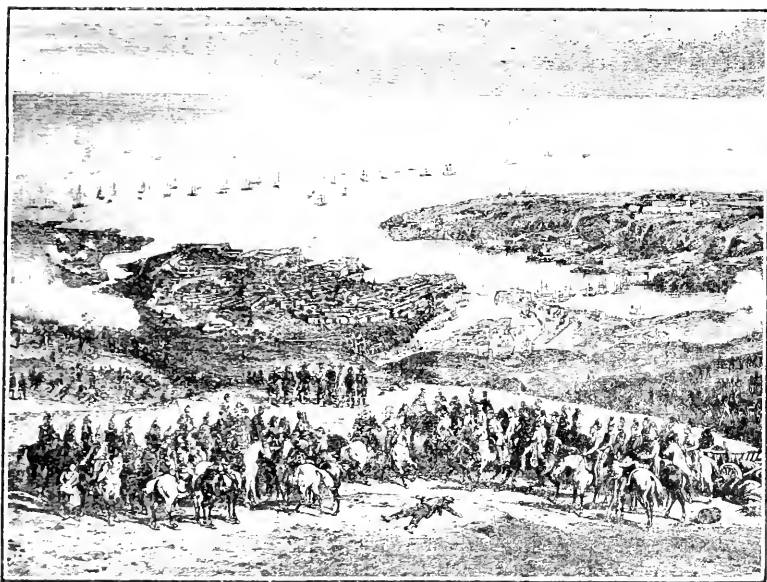
Pélissier. — Canrobert, fier et rude soldat, caractère indécis, s'énerma ; il passa le commandement à Pélissier, qui avait toutes les qualités du chef et qui s'imposa.

Pélissier n'eut qu'un but : pousser le siège à outrance. Bosquet, en juin, enleva

fut donné dans les derniers jours de l'été. Les Russes, depuis quelque temps, avaient le pressentiment de la déroute : « Nos fusées, disaient les soldats, se feront dans le ciel. »

Le 8 septembre, à midi, les divisions anglaises et françaises jaillirent des tranchées ; à 3 heures, Mac-Mahon planta le drapeau tricolore sur Malakoff et s'y maintint malgré des contre-attaques désespérées.

On lui prêta le mot qui ne fut pas plus



LE SIÈGE DE SEVASTOPOL.

Panorama français des opérations de la guerre de Crimée, et le Sébastopol et de la ville de Malakoff, la forteresse qui domine le port et la baie. On en aperçoit, à droite, la massive tour ronde.

(Lithographie de V. Adam, Musée de l'Armée, Cl. Harcourt.)

deux dispositions qui gardaient Malakoff : le Mamelon Vert et les ouvrages verts. Le premier assaut (18 juin) sur Malakoff ayant échoué, bien que les troupes y eussent pris pied, Pélissier tira de son insuccès d'utiles enseignements. Il décida de cheminer en souterrain jusqu'aux abords mêmes de la forteresse, afin que la vague d'assaut eût un moindre espace à parcourir sous le feu ennemi.

Sourd aux bruits du dehors, il poursuivait méthodiquement les travaux pendant trois mois. Une sortie des Russes en direction du pont de Traktir fut repoussée avec de grandes pertes.

Prise de Malakoff. — L'assaut final

dit que tant d'autres mots historiques : « J'y suis, j'y reste. »

Les Russes abandonnèrent la ville, après y avoir mis le feu, noyèrent la flotte et se retirèrent vers le Nord. Le siège avait duré trois cent trente-deux jours.

Traité de Paris. — La paix ne fut conclue que l'année suivante (1856).

Le Congrès se réunit à Paris. Napoléon III y fit admettre le Piémont sur le pied de parfaite égalité, et, malgré l'opposition de l'Angleterre, la Prusse, bien qu'elle eût été obstinément neutre.

Le traité du 30 mars ne différa point beaucoup des conditions que l'Autriche avait proposées aux conférences de

Vienne : neutralisation de la mer Noire ; libre navigation du Danube sous le contrôle d'une commission internationale ; réunion de la Bessarabie à la Moldo-Valachie, placée, comme la Serbie, sous la garde de l'Europe ; intégrité de l'Empire ottoman garantie par les puissances. Il ne fut pas question de la Pologne.

Parce que l'armée française avait eu la part la plus grande dans la victoire, la politique française parut avoir remporté un succès considérable et Napoléon III put se croire l'arbitre de l'Europe. Ce rayonnement fut tout le profit que la

France eut de la guerre, « aventure ruineuse et stérile », dit l'un des diplomates les plus dévoués au régime¹, « et fatale par la menace d'aventures plus étrangères encore à l'intérêt français ».

Le plus beau soldat de la guerre, Bosquet, ne cacha pas davantage ses inquiétudes : « La France, pour un peu de gloire, s'est aliéné la Russie, qu'elle trouvera un jour appuyant l'Allemagne contre elle. » Ce qui se vérifia en 1870. « Quand vinrent nos malheurs, les Russes se souvinrent de Sébastopol pour nous laisser accabler². »

GUERRE D'ITALIE

Préparation du conflit. — Le traité à peine signé, Napoléon invita les puissances à prendre en considération les questions « de nature à compromettre la paix à bref délai », au premier rang la situation de l'Italie.

Du Congrès même il avait été impossible de rien obtenir, mais Cavour, en partant, put dire à l'empereur et aux Anglais : « Nous donnerons du fil à retordre aux Autrichiens ; vous serez forcés de nous aider. »

Ce fut l'affaire de trois ans (1856-1859).

L'Angleterre s'étant refusée à entrer dans une combinaison contre l'Autriche, « qui avait bien agi durant la dernière période de la guerre », Napoléon III s'éloigna d'elle et se rapprocha de la Russie et de la Prusse. Une alliance militaire avec les deux grandes puissances du Nord eût permis de « régulariser les vraies nationalités, expliquait Morny, et de remanier la carte ».

Il eut des entretiens avec le tsar à Stuttgart, où il lui parla des empiétements de l'Autriche en Italie, et avec la reine d'Angleterre à Osborne, où il dit qu'il ne s'opposerait pas à l'acquisition du port danois de Kiel par la Prusse.

Cavour, entre temps, prépara le conflit, dénonçant les mauvais gouvernements (Naples, Rome, Florence, Parme), blâmant ceux des Lombards qui apportaient leur concours au vice-roi Maximilien, et gagnant à la maison de Savoie les révolutionnaires, jusqu'aux républicains, Marin, Garibaldi, nombre d'amis de Mazzini.

Attentat d'Orsini. — Comme Napoléon III ne se hâtait pas assez au gré des patriotes italiens, Orsini, ancien membre de la Convention romaine, lança trois bombes sur sa voiture, devant l'Opéra ; il y eut plus de cent blessés dont huit succombèrent. L'empereur ni l'impératrice ne furent atteints (14 janvier 1858).

Orsini, blessé lui-même, fut arrêté dans la soirée, ainsi que trois autres Italiens, ses complices.

Loi de Sûreté générale. — Bien que les révolutionnaires français fussent entièrement étrangers à l'attentat, le gouvernement saisit l'occasion de sévir contre eux.

Aux élections de l'année précédente, l'opposition avait fait élire à Paris et à Lyon, où la candidature officielle jouait mal, cinq députés républicains. Ouvrant la session du Corps législatif, quatre jours après l'attentat, l'empereur fit appel aux députés ; il comptait sur leur concours « pour rechercher les moyens de réduire au silence les oppositions extrêmes et factieuses ».

C'était l'annonce de la loi dite de « sûreté générale », qui fut présentée par le général Espinasse, nommé tout exprès ministre de l'Intérieur.

La loi donna au gouvernement le droit d'arrêter et de déporter par simple mesure administrative tous les hommes qui, en mai et juin 1848, en juin 1849 ou en décembre 1851, avaient subi une condamnation quelconque. Vingt-quatre députés, et un seul sénateur, le général de Mac-Mahon, votèrent contre. Trois cents malheureux furent déportés ou bannis.

Orsini fut condamné à mort. Il écrivit de sa prison à l'empereur « qu'il n'y aurait pas de tranquillité pour l'Europe ni pour lui tant que l'Italie ne serait pas indépendante ». Le *Moniteur* publia la lettre.

Entrevue de Plombières. — Moins de six mois après (juillet 1858), Napoléon se rencontra à Plombières avec Cavour et conclut avec lui, dans le plus grand secret, l'accord qui devint par la suite le traité du 12 décembre. On amènera l'Autriche

1. BENEDETTI.

2. VICTOR DURUY.

à prendre l'initiative de la guerre; à la paix, le Piémont aura l'Italie du Nord jusqu'à l'Adriatique; la Toscane sera érigée en royaume d'Etrurie; avec Naples et les Etats pontificaux, ils formeront une confédération dont le pape recevra la présidence; la France aura la Savoie et Nice, reviendra aux Alpes; le prince Napoléon épousera la princesse Clotilde, fille de Victor-Emmanuel.

L'empereur avait gardé sur le trône des habitudes de conspirateur; toute l'affaire fut menée comme un complot, à l'insu des ministres, qui ne furent informés qu'à la veille de l'accord définitif.

Mise en demeure de l'Autriche.

— Le traité signé, l'empereur, à la réception du 1^{er} janvier 1859, interpella l'ambassadeur d'Autriche; il lui dit son regret « que les relations avec le gouvernement autrichien ne fussent plus aussi bonnes que par le passé ». Quelques jours plus tard, à l'ouverture du Parlement sarde, Victor-Emmanuel déclara que, tout en respectant les traités, « il ne pouvait pas rester insensible au cri de douleur qui, de toutes les parties de l'Italie, montait vers lui ».

C'était la guerre. Cependant l'Angleterre, cherchant une solution pacifique, s'entendit avec la Russie et avec la Prusse pour proposer un Congrès. Napoléon III y consentit, mais exigea l'admission de la Sardaigne et, l'avant obtenue, rassura Cavour sur l'inévitable insuccès de ces négociations forcées.

L'ultimatum de l'Autriche. — Alors que l'intérêt manifeste de l'Autriche était de se couvrir de l'Europe, elle somma Victor-Emmanuel de désarmer dans les trois jours.

Cavour ne put dissimuler sa joie. L'inacceptable ultimatum lui donna la certitude de l'aide immédiate de la France, et, aussi, du revirement de l'opinion anglaise. Le même jour (29 avril 1859) on les troupes autrichiennes franchirent le Tessin, l'armée française commença de passer les Alpes.

La guerre d'Italie fut populaire, sauf dans le parti catholique, inquiet pour le Saint-Siège.

Depuis longtemps, les « pitiés d'Italie »

avaient ému l'opinion; la sauvage répression de Haynau en 1849 avait fait horreur. Une fois de plus, la France se croisa, prit les armes pour la délivrance d'un peuple. L'esprit de la révolution, abattu depuis dix ans, souffla de nouveau. Les ouvriers acclamèrent Napoléon III, partant pour l'armée.

Campagne de Lombardie. — L'Autriche fut vaincue en deux grandes batailles, dans l'espace d'un mois (20 mai-24 juin), sur l'unique théâtre de la Lombardie.

Les Autrichiens, s'ils avaient profité de leur attaque brusquée sur le Tessin, auraient fort gêné la réunion des armées françaises et piémontaises. A leur ordinaire, ils perdirent du temps. Napoléon et Victor-Emmanuel, s'étant concentrés en avant d'Alexandrie, poussèrent, par la rive droite du Pô, en direction de Plaisance, et remportèrent un premier succès à Montebello.

Le général Giuly se vit tourner, comme Pavait été Beaulieu en 1796, et se replia sur le Tessin, livrant le passage du Pô.

Magenta. — La bataille de Magenta fut, comme on a dit, « une victoire de soldats »; la vaillance des troupes répara les erreurs des chefs.

Le « déceus » de la bataille a été reconnu par les historiographes officiels; l'empereur n'avait aucune expérience de la guerre. Alors qu'il eut fallu garder toutes ses forces sous la main pour le passage du Tessin, il aventura Mac-Mahon en amont du fleuve et se laissa surprendre par des forces très supérieures.

Mac-Mahon, par bonheur, n'était pas Gronchy. Au moment où l'empereur se préparait à ordonner la retraite, il courut au cañon et, tombant sur le flanc des Autrichiens, engagea une seconde bataille qui fut gagnée à la tombée de la nuit. Le village de Magenta fut pris huit fois, rue par rue. Napoléon fit Mac-Mahon maréchal et duc de Magenta sur le champ de bataille (4 juin).

Victor-Emmanuel ne rejoignit, désolé, qu'après la victoire. Garibaldi bataillait avec ses volontaires dans la région des lacs alpestres, où il remporta quelques succès.



BATAILLE DE MAGENTA
 « Le village de Magenta fut pris huit fois, rue par rue. »
 (Tableau d'Yvon, Musée de Versailles.)



GARIBALDI
(1807-1882).

(D'après G. Inghino,
Musée de l'Armée.)

Solférino. — La Lombardie fut perdue pour les Autrichiens; Napoléon, avec Victor-Emmanuel, fit une entrée triomphale à Milan.

Les Autrichiens se replièrent aux confins de la Vénétie, en avant du fameux quadrilatère; l'empereur François-Joseph prit le commandement en chef.

Les Franco-Piémontais allèrent les chercher, sans autre plan que de les battre. A peine éclairées, les colonnes se gênaient sur les routes, mal ravitaillées, mais alertes et combattantes. Comines raconte ainsi l'expédition de Charles VIII: « Le voyage fut conduit de Dieu, le chef et les conducteurs ne servirent guère. » L'un des meilleurs divisionnaires de l'armée, Trochu, appela cette campagne « une fuite en avant ».

François-Joseph n'était pas moins novice dans la guerre que l'empereur. Dans la nuit du 23 au 24 juin, les deux armées, chacune d'environ 30 000 hommes, campèrent à deux lieues de distance, sans soupçonner que quelques heures de marche les mettraient au contact.

Ainsi conduites par le hasard, les armées se heurtèrent le lendemain dans une plaine couverte de petits bois et de plantations de mûriers, sous un soleil brûlant.

Il y eut trois batailles distinctes. A gauche, les Piémontais, à San-Martino, furent arrêtés par les Autrichiens de Benedek; à droite, Niel fléchissait, quand il reçut enfin le secours de la division Trochu, venant de l'arrière, d'où Canrobert, toujours incédis, troublé par les ordres contradictoires de l'empereur, ne sut envoyer que des renforts incomplets; au centre, devant Solférino et le mont des Cyprès, Baraguay d'Hilliers et MacMahon crevèrent les lignes ennemies, après une lutte acharnée, et décidèrent

du succès de la journée. Un violent orage qui éclata vers le soir permit aux Autrichiens de se retirer sans être poursuivis (24 juin 1859).

La menace allemande. — Quinze jours après, Napoléon arrêta la guerre qui paraissait n'être encore qu'à son premier acte.

C'avait été l'erreur capitale des entreprises de la monarchie en Italie: tout faire espérer sans avoir mesuré l'effort nécessaire. Même contradiction en 1859: l'empereur, dans sa proclamation de mai, a promis « l'Italie libre jusqu'à l'Adriatique »; il se borna, en juin, à chasser l'Autriche de la Lombardie, lui laissant Venise.

Si peu glorieux que fût ce brusque arrêt d'une victoire en plein vol, il se justifiait par des raisons solides. En effet, la Prusse, moins Bismarck qui voyait plus loin que le soir de la journée, se déclara avec violence contre l'entrepris française, souleva l'Allemagne comme en 1840 et mobilisa six corps d'armée.

La faute initiale de l'empereur, c'était de n'avoir pas soupçonné que la guerre d'Italie conduirait à une crise européenne.

« Il ne s'en fallut, a dit plus tard Bismarck, que de l'épaisseur d'un cheveu » que la France, engagée en Italie, ne fût assaillie en Alsace par toute l'Allemagne.

L'horreur du champ de bataille de Solférino couvert de plus de 40 000 tués et blessés, l'infériorité démontrée d'un commandement à qui la défaite fut épargnée seulement par les qualités du soldat, la menace d'une guerre de races avec l'Allemagne, ces raisons qui déterminèrent Napoléon, lui font honneur. De son côté, l'Autriche, battue dans deux grandes rencontres, avait intérêt à mettre fin à une guerre dont la continuation aurait profité surtout à la Prusse, devenant la première puissance allemande.

Armistice de Villafranca. — Après avoir sollicité, sans succès, la médiation de l'Angleterre, l'empereur demanda lui-même un armistice à François-Joseph, comme s'il avait été vaincu. Il le



NAPOLÉON III A SOLFÉRINO
L'Empereur suit les péripéties de la bataille.
(Fragment du tableau de Meissonier)

(Musée du Louvre.)

conclut, dans une entrevue personnelle, en quatorze heures, et l'on posa à Victor-Emmanuel. Comme, au lieu de toute l'Italie du Nord, il lui avait conquis seulement la Lombardie, il lui rendit sa parole pour la Savoie et Nice (11-12 juillet).

En novembre, les préliminaires de Villafranca devinrent la paix de Zurich. Outre la reunion de la Lombardie au Piémont, le traité stipula le rétablissement des princes toscans, chassés par des émeutes, et la constitution, sous la présidence du pape, d'une confédération italienne dont l'Autriche ferait partie pour la Vénétie.

Les révolutions d'Italie. — Les Italiens se dirent trahis. Cavour donna sa démission avec éclat et annonça que le traité ne s'exécuterait pas, qu'il se ferait révolutionnaire, avec Massimo d'Azeglio, avec Mazzini lui-même. A Paris, les amis de l'Italie manifestèrent une indignation bruyante.

L'empereur, à son retour, eut beau tenir aux grands corps de l'Etat un langage judicieux et sincère : « Il eût fallu accepter la lutte sur le Rhin comme sur l'Adige... », son prestige fut gravement atteint.

LES GUERRES LOINTAINES

COMME s'il n'avait jamais promis que l'Empire serait la paix, Napoléon III ne fut pas plutôt sorti de la guerre d'Italie qu'il entreprit des expéditions lointaines, de caractères d'ailleurs fort différents.

Les premières, en Asie, accrurent notre domaine colonial ou fortifièrent notre politique traditionnelle dans le bassin oriental de la Méditerranée et dans l'Océan Indien. La dernière, en Amérique, dirigée contre l'indépendance d'un peuple, annoncée comme « la grande pensée du règne », finit par une catastrophe.

Expédition de Syrie. — En Syrie, ce fut à titre de mandataire de l'Europe, que l'empereur envoya une forte brigade pour châtier les Druses, qui avaient assailli nos vieux clients les Maronites. Beyrouth fut occupé jusqu'à la refonte des institutions et la nomination d'un chrétien comme gouverneur du Liban.

Pour courte qu'ait été cette apparition du drapeau français en Syrie, elle ne fut pas inutile au succès d'une autre entreprise.

Déjà l'antiquité avait voulu percer l'isthme de Suez qui unit l'Asie à l'Afrique et sépare la Méditerranée des mers d'Extrême-Orient. Proposé vainement par Leibnitz à Louis XIV, le percement

Pour la combinaison d'une Italie confédérée sous la présidence du pape, elle n'était pas viable.

Le mouvement révolutionnaire continua. Moins de deux mois après le compromis de Zurich, les Etats de l'Italie centrale, qui s'étaient refusés à la restauration de leurs princes, puis le royaume des Deux-Siciles, d'où Garibaldi et les *Mille* avaient chassé le roi François II, votèrent leur réunion au Piémont.

Les plébiscites donnèrent partout des majorités écrasantes. Le 13 mars 1860, les députés de toute la péninsule (moins Rome et Venise) proclamèrent Victor-Emmanuel roi d'Italie.

L'Europe laissa faire, reconnut ensuite le fait accompli.

Napoléon imagina d'abord de réunir un Congrès, puis le contremanda, mais à la condition que les engagements de Plombières sur la Savoie et Nice fussent remis en vigueur (traité de Turin).

Cavour, rentré au ministère, y fit consentir le Parlement sarde. Les populations se prononcèrent pour leur retour à la France par 155 000 *oui* contre 2 160 *non*.

de l'isthme figura au programme de l'expédition de Bonaparte en Egypte. On retrouva les traces du canal ébauché par les Pharaons. L'école saint-simonienne reprit les travaux de Laplace et de Fourier. Un ancien diplomate, Ferdinand de Lesseps, chez qui la foi à l'humanité et à la science touchait au génie, obtint la concession de l'affaire. En quinze années, il remporta sur le désert une des belles victoires de la civilisation.

La Cochinchine. — En Indo-Chine, les mauvais traitements exercés contre des missionnaires amenèrent l'intervention d'une escadre française ; Saïgon, puis toute la Cochinchine furent ajoutés à notre domaine colonial.

Le Cambodge, inquiet des ambitions du Siam, réclama notre protectorat.

Prise de Pékin. — L'expédition de Chine associa de nouveau l'Angleterre et la France.

Le vieil Empire, peut-être le plus ancien du monde, ne s'était entr'ouvert qu'à regret au commerce de l'Europe et à la propagande, souvent imprudente, des missions ; les traités qu'il avait consentis étaient constamment violés.

Une armée de 20 000 hommes, où le contingent français était commandé par le général Cousin-Montauban, s'empara

de Takou, mit en dérouté au pont de Pali-Kao une énorme cohue de Chinois et de Mongols et occupa Pékin. Le pillage du Palais d'Été entacha cette rapide victoire (octobre 1860).

Un traité solide confirma les anciennes conventions, ouvrit aux Européens de nouveaux ports et accorda la liberté des cultes.

Expédition du Mexique. — La faute que Napoléon I^{er} avait commise en Espagne fut renouvelée par Napoléon III au Mexique, où il chercha surtout à rétablir son prestige et acheva de le compromettre.

A s'arrêter, souvent à raison, à mi-chemin des incessantes aventures diplomatiques qu'il engageait le plus souvent à tort, il avait fini par mécontenter tout le monde et, là où il attendait de la gratitude, à créer la rancune.

Il irrita les Italiens en leur défendant d'aller à Rome où il continuait à tenir garnison, et les catholiques en promettant d'évacuer Rome au bout de deux ans (Convention de septembre). Il s'aliéna irrévocablement le tsar, en intervenant en faveur de la Pologne insurgée, et les Polonais en se bornant à proposer un Congrès dont personne ne voulut.

Toujours en quête de nouvelles alliances, il compromit les anciennes. Après avoir dépensé plus de 3 milliards en guerres et en expéditions lointaines, il parut mal venu de proposer un Congrès pour « réduire des armements entretenus par des mutuelles défiances ».

Occupation de Vera Cruz. — A l'origine, l'expédition du Mexique, concertée avec l'Angleterre et avec l'Espagne, parut n'avoir d'autre but que le recouvrement de dettes, les unes liquides, les autres litigieuses, réclamées en vain par les trois gouvernements au gouvernement mexicain. Ils firent débarquer quelques contingents à Vera Cruz et l'on entama la conversation avec les envoyés du président de la République, Juárez. Celui-ci ne refusait pas de payer, mais il demanda des délais et contesta les réclamations du banquier Jecker, qui avait intéressé le duc de Morny à son affaire.

Si fâcheux que fût l'appui accordé à un financier suspect, l'empereur n'avait vu dans les nationaux à protéger qu'une occasion. Il s'engagea avec des royalistes mexicains qui lui avaient fait entrevoir comme une grande entreprise, où sa gloire retrouverait tout son éclat, le renouveau de la République et l'établissement d'un Empire d'ancien régime,

absolu et catholique, au centre du continent américain. Il accueillit leur candidat, l'archiduc Maximilien, frère de l'empereur d'Autriche et gendre du roi des Belges.

Les Etats-Unis étaient alors déchirés par la formidable guerre civile qui mettait aux prises le Nord, où le président Lincoln poursuivait l'abolition de l'esclavage des nègres, et le Sud, où les planteurs s'y refusaient. Napoléon III vit une chance de succès dans la guerre de « Sécession ».

Echec de Puebla. — Dès qu'il eut découvert son projet, peu de jours après la commune occupation de Vera Cruz, l'Angleterre et l'Espagne refusèrent vivement de s'y associer, se hâtèrent de régler leurs affaires et rappelèrent leurs troupes. Le général Lorencez n'en ouvrit pas moins les hostilités, sur un prétexte sans valeur qui provoqua l'indignation de ses propres troupes.

Il comptait entrer sans coup férir à Puebla, forte place qui barre la route de Mexico. L'échec qu'il y subit et qui engageait l'honneur du drapeau déclencha la désastreuse aventure (avril-mai 1862).

Prise de Puebla. — Déjà la résistance de Puebla avait fait voir que les Mexicains, si misérables qu'eussent été leurs luttes intestines, « n'avaient pas à être régénérés par une invasion étrangère ». Le général Forey, dont l'habileté manœuvrière força la ville à se rendre, ne cacha point l'estime où il tenait le général Ortega et ses troupes (mai 1863).

L'Empire mexicain. — La chute de Puebla ayant ouvert la route de Mexico, le général Bazaine, avec l'avant-garde de l'armée, y entra sans rencontrer de résistance, Maximilien ne vint que l'année d'après, mais pour ne se maintenir qu'aussi longtemps que dura l'occupation française (1863-1867).

Occupation précaire et détestée : l'armée française s'épuisa à guerroyer sans arrêt sur 1 800 lieues de pays ; les territoires qu'elle gagnait contre les soulèvements perpétuels, aussitôt l'armée impérialiste les reperdit. Les *guerrillas* sortaient partout du sol ; il fallut armer de canons la locomotive qui faisait le service sur la grande voie ferrée de Mexico à Vera Cruz.

Lorsque la République américaine, victorieuse enfin dans sa grande guerre civile, exigea notre retraite, « montrant

du doigt le rivage », selon le dur mot exact de Jules Favre, et que notre armée se fut rembarquée malgré les supplications de Maximilien, la révolte s'étendit en quelques semaines comme l'incendie. (15 juin 1867).

LES DERNIÈRES ANNÉES DE L'EMPIRE

TANDIS qu'au dehors l'Empire descendait ainsi, poussé par ses propres fautes, de l'apogée où l'avait porté la guerre de Crimée, d'importantes transformations s'étaient opérées au dedans.

Declin du système de Décembre.

— Le régime de 1852 étant la dictature, il n'y avait qu'un mot que l'empereur ne pouvait pas prononcer impunément : c'était celui de liberté. D'instinct, quand les ouvriers du faubourg Saint-Antoine applaudirent à la guerre « démocratique » d'Italie, ils saluaient la fin prochaine de l'Empire autoritaire.

Napoléon III ne fut pas plutôt revenu d'Italie qu'il se sentit obligé de relâcher le carcan. Ayant mené la guerre contre l'absolutisme de la maison d'Autriche, le moins qu'il devait à la France, c'était « la liberté comme en Autriche ». Mais du moment qu'il cessa d'être logique avec lui-même, qui s'était proposé puis imposé comme l'homme providentiel, il sapa son œuvre en pensant la consolider.

Les sénatus-consultes. — Pas mal de lassitude physique aidant, Napoléon III décida de donner aux grands corps de l'Etat, Sénat et Corps législatif, « une participation plus directe à la politique générale ». Un décret de 1860, puis deux sénatus-consultes rétablirent le droit pour les Chambres de répondre au discours impérial par une *adresse*, la publicité de leurs séances et la plénitude de leurs pouvoirs financiers.

Dès qu'un peu d'air eut pénétré dans le régime jusqu'alors hermétiquement clos, l'activité politique se réveilla ; nécessairement, elle se tourna contre celui qui avait interrompu son sommeil.

Les Cinq. — Jusqu'en 1863, et seulement depuis 1857, il n'y eut, sur les bancs du Corps législatif, que cinq députés hostiles : Hénon, Darmon, Emile Ollivier, Ernest Picard et Jules Favre.

Ces cinq opposants républicains tenaient tête avec beaucoup de force, mais sans violence, aux ministres sans « portefeuille », dont le rôle était de plaider pour le gouvernement devant les Chambres. Ils prirent dans l'opinion une importance considérable.

Moins la presse est libre, plus elle est favorable au développement des vrais talents ; les grands journalistes de l'épo-

que (Neftzer, Peyrat, Prévost-Paradol, J.-J. Weiss, Emile de Girardin, John Lemoine, Veuillot) appartiennent tous à la presse d'opposition.

Elections de 1863. — L'organisation de la candidature officielle aux élections de 1863 fut confiée par l'empereur à Persigny, l'un de ses complices de Strasbourg, qui ne s'embarrassait pas de légalité, passait pour habile et facha jusqu'aux bonapartistes les plus complaisants.

Les anciens partis, républicains, légitimistes et orléanistes, formèrent une coalition sous le nom d'*Union libérale*. Divisés dans le passé et sans dissimuler qu'ils le seraient dans l'avenir, ils étaient d'accord contre l'Empire.

Nul ne pouvant être candidat sans prêter serment à l'empereur, les « purs » s'abstenaient, non sans fierté, mais sans profit pour la cause. Le refus de serment continua à être le mot d'ordre des grands proscrits républicains, qui avaient repoussé l'amnistie. Hugo, Charras, Scholcher, Quinet, et des féaux du comte de Chambord. L'opinion des « assermentés » l'emporta dans les réunions préparatoires des partis. L'opposition fit passer tous ses candidats à Paris, trente-cinq dans tout le pays.

Thiers et Berryer furent élus. Les adversaires de l'Empire réunirent deux millions de voix.

Le pays ne se sentit pas moins soulagé en rentrant dans la liberté que, dix ans auparavant, en entrant dans le silence.

L'unité allemande. — La restauration d'un peu de liberté à l'intérieur ne fut que la moindre conséquence de la guerre d'Italie ; l'unité italienne fut la préface de l'unité allemande.

Il y a de grandes différences entre les deux entreprises et les deux œuvres. Les Italiens se sont volontairement unis en un seul corps de nation, sous une monarchie constitutionnelle et démocratique ; les Allemands, de gré ou de force, ont été réunis, sans rompre entièrement leur organisation fédérative, sous une domination militaire et féodale. Les uns et les autres étaient las des divisions qui font d'un peuple fragmenté la proie facile de l'étranger.



LA FORMATION DE L'EMPIRE ALLEMAND

Comme Cavour, Bismarck eut d'abord l'appui de Napoléon III.

Avènement de Bismarck. — C'était un hobereau brandebourgeois, d'une vieille famille militaire dont la devise rappelle celle de Fouquet : *Noch lange nicht genug* « bien loin d'être assez ».

Prussien dans la moelle, et s'en targuant, il annonça, dès ses débuts dans la vie publique, son ambition : « La Prusse restant Prusse et donnant la loi à l'Allemagne. »

Avec moins de brutale franchise, il entendit pas autrement, à aucun moment, l'unité allemande.

Il a raconté lui-même que sa résolution de chasser l'Autriche de l'Allemagne data de son séjour à Francfort, comme ministre de Prusse auprès de la Diète, et qu'il amorça son entreprise comme ambassadeur à Pétersbourg et à Paris. Il eut vite fait de constater chez le tsar une violente animosité contre l'Autriche.

Ce fut Napoléon III qui, le premier, lui parla d'« alliance diplomatique ». Le danger était à Berlin, l'empereur continua de le voir à Vienne.

Bismarck et les lois militaires. — Quand le roi Guillaume appela Bismarck à la présidence du Conseil (1862), le général de Roon était déjà ministre de la Guerre et le général de Moltke chef de l'état-major.

Ils étaient tous trois liés d'ancienne date; ils le restèrent toute leur vie. Il y a peu d'exemples d'une aussi longue et redoutable association.

Bismarck se fit tout de suite l'homme de parti militaire. La Chambre prussienne était opposée aux projets de Roon sur la réorganisation, c'est-à-dire sur l'accroissement de l'armée. Bismarck fit simplement



GUILLAUME I^{er}
(1797-1888).
(*Soc. Photog., Berlin.*)

rétablir par la Chambre des seigneurs les crédits rejetés et, mis en minorité, resta aux affaires.

Loïn de s'en cacher, il proclama son mépris des assemblées parlementaires et des politiques pacifiques. Il dit crûment que « les grandes questions du temps ne seraient pas décidées par des discours et des décisions de majorité », mais « par le fer et par le sang ». La fameuse formule : « La force prime le droit » n'est que la traduction synthétique (par le comte Schwerin) de l'un de ses discours.

Guerre des duchés. — L'Empire allemand des Hohenzollern est sorti des trois grandes guerres qui furent déchaînées en moins de six années (1864-1870) par cet homme d'Etat plein de génie et de ruse, sans humanité et sans scrupule. L'impéritie de ses adversaires et l'imprévoyance des autres gouvernements ne le servirent pas moins que sa puissante intelligence et l'armée prussienne.

Il commença par associer l'Autriche à son entreprise contre les duchés de l'Elbe ; la possession en avait été reconnue au Danemark par le traité de Londres (1852) qui portait les signatures de l'Autriche comme de la Prusse. On doit accorder que, si le Slesvig du Nord était certainement danois, le Holstein n'était pas moins certainement allemand et que la question, posée par l'avènement de la dynastie de Glucksburg, après la mort du roi Frédéric, était complexe.

Pendant que Bismarck poursuivait la campagne diplomatique dont il a dit lui-même que c'est son œuvre maîtresse, Roon, le ministre de la Guerre, dit plus simplement : « La question est de force, non de droit. »

L'Angleterre n'eut que des velléités d'intervenir : Napoléon III répondit « qu'une guerre entre l'Allemagne et la France serait la plus impie et la plus risquée » et « qu'il n'y fallait pas songer ¹ ». Le petit Danemark fut écrasé à Duppel, malgré une héroïque résistance (1864).

Conflit entre la Prusse et l'Autriche. — Cette complicité morale des grandes puissances dans l'affaire danoise fut l'origine des malheurs qui s'abattirent par la suite sur l'Europe, et, d'abord, sur l'Autriche.

Bismarck, alléguant la géographie, réclama la proie commune pour la Prusse seule, quitte à indemniser l'Autriche en argent. Il sut manœuvrer si bien qu'en moins de deux ans, ce fut l'Autriche, au

printemps de 1866, qui parut vouloir la guerre. Elle refusa de prendre part au Congrès qu'avait proposé l'Angleterre si on ne lui garantissait pas par avance le Holstein et la Vénétie, que réclamait l'Italie.

L'entrevue de Biarritz. — Cette fois encore, Bismarck mit Napoléon III dans son jeu.

Thiers qui, du premier jour, vit clair dans les desseins de Bismarck et les dénonça dans des discours prophétiques au Corps législatif, avait remué l'opinion. Bismarck s'adressa directement à l'empereur.

Venu en France à l'automne de 1865, il eut avec lui à Biarritz, de longs entretiens secrets où il joua le rôle de tentateur.

Selon ses propres récits, Bismarck aurait expliqué seulement que les remaniements qu'il préparait en Allemagne étaient conformes au système napoléonien des « grandes agglomérations » ; hostile par principe à « la mosaïque disjointe » des Allemagnes, l'empereur profitera de la guerre pour achever à Venise son œuvre italienne interrompue à Villafranca.

Bismarck lui fit-il, en outre, entrevoir une compensation territoriale sur le Rhin ? En tout cas, il lui parla de la Belgique, puisqu'il fit savoir au roi des Belges que Napoléon lui en avait parlé, et Venise fut son grand argument, puisqu'il ne se gêna pas de dire en s'en allant que, « si l'Italie n'existait pas, il faudrait l'inventer ».

Alliance italo-prussienne. — L'empereur, toujours son propre ministre des Affaires étrangères, travailla au traité d'alliance entre la Prusse et l'Italie contre l'Autriche. Il fit dire à La Marmora : « Il est indispensable que vous déterminiez la Prusse à la guerre et que vous vous mettiez vous-même en état de la faire. »

Quand la guerre éclata, la France n'eut pas un seul homme sur le Rhin. Bismarck a reconnu que le moindre rassemblement de troupes aurait empêché la Prusse de porter le gros de ses armées en Bohême.

Sadowa. — En moins d'un mois, l'Autriche et les Etats de la confédération germanique qui s'étaient joints à elle furent écrasés. La victoire de Sadowa (3 juillet 1866) mit l'armée prussienne aux portes de Vienne. Il ne servit de rien à l'Autriche qu'elle eût, dans le même temps, battu les Italiens sur terre et sur mer, à Custoza et à Lissa.

Bismarck, en grand réaliste, ne

1. Drouyn de Lhuys au prince de la Tour d'Auvergne, ambassadeur à Londres, 28 janvier 1864.

voulut de la victoire que les « résultats imposés par les nécessités politiques ». Il dut tenir tête au roi qui voulait une entrée triomphale à Vienne et des morceaux de Bohême. Il se refusa à ruiner et à humilier l'Autriche, exigea seulement qu'elle sortit de l'Allemagne. Il l'avait vue sans déplaisir céder la Vénétie à Napoléon III pour qu'il eût la gloire de l'en faire remise aux Italiens, qui se blessèrent du procédé.

La confédération du Nord. — En Allemagne, il alla exactement jusqu'au bout de la première étape de son grand dessein.

Par la réunion des duchés de l'Elbe, du Hanovre, de la Hesse, du Nassau et de la ville libre de Francfort, la Prusse gagna 4 millions d'âmes, s'agrandit plus qu'elle n'avait fait à aucune autre époque et, de la Sarre au Niemen, ne fut plus que d'un seul tenant. Les vingt États, que Bismarck laissa subsister au nord du Mein, entrèrent

dans la confédération du Nord dont la Prusse eut la présidence avec la direction de la politique étrangère et le commandement suprême des armées.

Les États du Sud, en reconnaissance pour leurs territoires respectés, conclurent des conventions militaires qui assuraient le concours de leurs forces en cas de guerre.

Ce n'était pas encore l'Empire des Hohenzollern ; mais c'en était le cadre.

Les compensations. — Sadowa éclata à Paris (selon le langage du temps) comme « un coup de tonnerre ».

C'était les prévisions de Thiers justifiées : « Alors que, de Marignan à Almanza, la France avait lutté avec ténacité pour abattre l'Empire des Habsbourg, elle allait redoubler elle-même le colosse germanique. « Celles de Quinet seront vérifiées à leur tour : « L'Allemagne qu'on a déchaînée ne s'arrêtera pas là ».

On prêta ce mot au maréchal Randon, ministre de la Guerre : « C'est la France qui a été vaincue à Sadowa ».

L'empereur se sentit atteint et suivit la politique la plus incohérente.

Tantôt dans la même journée¹, il ordonna et contremanda la convocation des Chambres et la mobilisation. Tantôt il déclara dans une circulaire aux puissances, écrite tout entière de sa propre main, que « la France ne devait prendre aucun ombrage de la Prusse agrandie », que « la Prusse assurait l'indépendance de

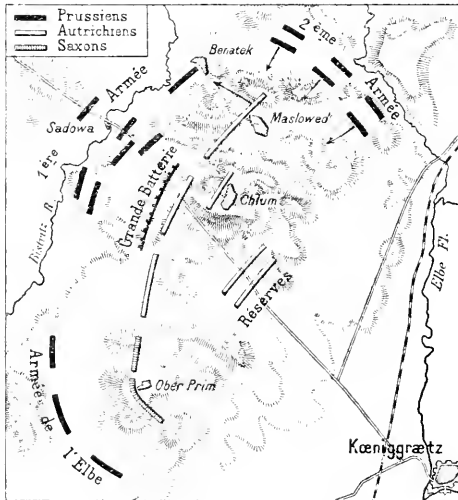
l'Allemagne » et que, tout ce qui s'était passé, la France (c'est-à-dire lui) l'avait voulu². Tantôt il demanda à la reconnaissance de Bismarck des compensations territoriales qui calmeraient l'opinion.

Les refus de Bismarck. — Nécessairement, Bismarck, vainqueur, refusa tout : le 15 août, la rive gauche du Rhin jusqu'à Mayence ; le 20, son alliance offensive et défensive

avec des facilités pour acquérir le Luxembourg et le concours éventuel des troupes prussiennes pour la conquête de la Belgique, car l'empereur, pour s'excuser devant lui-même, venait de découvrir et d'écrire à Rouher qu'il « n'y avait pas de nationalité belge » ; — enfin, au printemps suivant, la simple adhésion de la Prusse à la vente, consentie par le roi de Hollande, du duché de Luxembourg.

Après avoir ameuté le Reichstag contre « l'aliénation d'un domaine allemand » et forcé le roi de Hollande à retirer sa parole, Bismarck consentit seulement, au milieu d'un premier tumulte de guerre, à un arbitrage.

La conférence de Londres décida le retrait des troupes prussiennes de la



PLAN DE LA BATAILLE DE SADOWA

1. 5 juillet 1866.

2. Circulaire Lavalette, en septembre.

forteresse du Luxembourg, démantelée et déclarée neutre (mars-mai 1867).

Mentana. — A l'automne, Garibaldi ayant tenté un coup de main contre Rome, l'empereur envoya un corps d'armée au secours du pape. Garibaldi fut battu à Mentana et Rome de nouveau occupée, au grand mécontentement des Italiens.

Ainsi, moins d'un an après que Napoléon III avait lui-même coalisé la Prusse et l'Italie contre l'Autriche, son entreprise contre l'équilibre de l'Europe ne tournait pas autrement que celle de

la Prusse, le pays redevint très résolument pacifique; s'il y eut désormais un parti de la guerre, ce fut une minorité qui s'inquiétait moins de l'unité allemande que de l'ébranlement de l'Empire depuis le Mexique et Sadowa.

Le projet du maréchal Niel. — L'empereur vit très exactement qu'il y avait deux choses à faire: fortifier l'armée, par application du vieil adage que «préparer la guerre, c'est vouloir la paix», et étayer l'Empire par la liberté. Puis, à son ordinaire, il ne fit encore



LIBÉRALISME BOURGEOIS. — LES DAMES DU SOUS-SOL

(L'Album de Witzsch)

Louis XV au siècle précédent Bismarck avait continué Frédéric, et Thiers pouvait dire: «Il n'y a plus une faute à commettre.»

L'Exposition universelle. — L'Empire reçut un dernier rayonnement de l'Exposition universelle de 1867, on s'empressèrent tous les peuples et tous les souverains de l'Europe (le tsar, le sultan, l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse avec Bismarck et Moltke).

Bismarck est convenu (dans une lettre à l'historien Sybel), que, pendant les trois dernières années de l'Empire, «les velléités hostiles ne firent que des apparitions temporaire».

En effet, paré le vif mouvement d'humeur d'après l'ascension soudaine de

qu'éblancher et ne porta dans l'une et l'autre entreprise qu'une âme vacillante, ou la volonté parut parfois comme abolie.

Après avoir étudié avec le maréchal Niel un projet de loi militaire qui, par la fixation du contingent annuel à un chiffre immuable, aurait donné un effectif de combat de 600 000 hommes et, avec les réserves de la garde mobile, une année de 1 200 000 hommes, il céda au Corps législatif qui, majorité et opposition, refusait de «militariser toute la jeunesse». Les députés gardèrent le droit de fixer le contingent, sans pouvoir jamais dépasser 100 000 hommes.

L'Empire libéral. — Pareillement, il continua si bien à flotter entre son habitude de ses anciens ministres,



ROUHER (1814-1874)
(Cl. Barry)

heure, et, loin de désarmer ses adversaires, les excitant.

Thiers inclinait à aider à la transformation de l'Empire, mais il ne pardonnait pas le 2 décembre. Pour lui, comme pour Berryer et les républicains, c'était une question d'honneur.

Au contraire, Emile Ollivier, fils d'un ancien proscrit, lui-même préfet de la République de 1848, puis l'un des Cinq, et, avec Jules Favre, leur plus bel orateur, s'était laissé gagner par Morny, le demi-frère de l'empereur, président du Corps législatif, en coquetant avec la gauche, puis par l'empereur lui-même; il avait rapporté la loi sur les coalitions.

La lutte fut entre Rouher et lui.

La souscription Baudin. — L'abolition

du régime discrétionnaire de 1852 avait été suivie de l'apparition de nombreux journaux, pour la plupart républicains et très ardents, *le Rappel* des fils de Victor Hugo, *le Réveil* de Delescluze, *la Lanterne* d'Henri Rochefort, pamphlet hebdomadaire qui menait moins la guerre contre les idées que contre les personnes.

Du moment que l'Empire rendait la main à la presse, il eût fallu prouder son parti du bruit que fait la liberté; au contraire, le ministère public multiplia les procès devant les tribunaux correctionnels, seuls compétents et qui condamnaient toujours.

La suppression du pamphlet de Rochefort fut de cet amusement un personnage; le procès fut intenté aux journaux qui avaient ouvert une souscription publique pour

élever un monument au représentant Baudin, évoqua les origines du régime dans le même temps où il travaillait à les faire oublier.

Le procès Baudin. — Le plaidoyer de Gambetta, jeune avocat qui avait déjà attiré l'attention des vieux politiques, surtout de Thiers, eut un retentissement énorme.

Le défenseur de Delescluze se fit accusateur. Ce fut le procès du 2 décembre. Tous les régimes qui se sont succédé se sont honorés du jour qui les a vus naître. Il n'y a que deux anniversaires le 18 brumaire et le 2 décembre, qui n'ont jamais été mis au rang des solennités d'origine par crainte que la conscience universelle les repousse. « Cet anniversaire dont vous n'avez pas voulu, nous le revendiquons, nous le prenons pour nous. »

Ce flot passionné « submergea » les juges; Gambetta fut porté du premier coup au premier rang des orateurs et des chefs républicains.

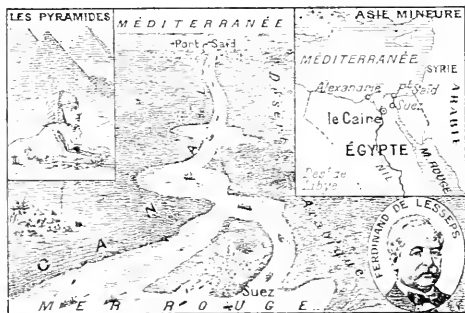
Les élections de 1869. — Au lendemain du procès, l'opposition prit partout l'offensive; l'Empire, qui avait perdu ses serviteurs les plus résolus (Billault, Morny, Fould), passa à une défensive hésitante.

Les élections de mai 1869 donnèrent 40 sièges aux républicains, 50 à l'union libérale, 116 au Tiers Parti. Les bonapartistes « purs » se trouvèrent en minorité.

Gambetta fut élu deux fois, à Paris et à Marseille. Paris ne nomma que des candidats de l'opposition: Thiers, Favre, Jules Simon, Jules Ferry, Ernest Picard, Bancel, Garnier Pagès, Pelletan, Belleville, à une élection partielle, nomma Rochefort.

L'Empire craquait. L'empereur se résigna à rétablir le régime parlementaire et donna le pouvoir à Ollivier.

Le ministère Ollivier. — La tentative de concilier l'Empire et la liberté ayant été interrompue chaque fois par une catastrophe, il sera toujours difficile de



PLAN DU CANAL DE SUEZ

Commencé en 1859 par Ferdinand de Lesseps, le canal, long de 177 kilomètres, fut achevé en 1869.



EMILE OLLIVIER
(1815-1913)
(C. Bary.)

décider si l'Acte additionnel de 1815, rédigé par Benjamin Constant, et le sénatus-consulte de 1869, conseillé par Emile Ollivier, et qui l'un et l'autre remettaient en vigueur les principales dispositions de la Charte, étaient des œuvres viables.

D'Ollivier et de ses collaborateurs dans le ministère du 2 janvier 1870, on peut répéter le mot de Mme de Staël : « Quelques amis de la liberté, cherchant à se faire illusion à eux-mêmes, ont voulu se justifier de se rattacher à Bonaparte en lui faisant signer une Constitution libre. »

Le ministère fut bien accueilli, surtout des hommes de tempérament orléaniste. Thiers, montrant le banc des ministres : « Ce sont, dit-il, mes idées qui sont sur ces bancs. » Les « libertés nécessaires », qu'il réclamait depuis 1863, étaient à peu près rétablies.

Les républicains ne désarmèrent pas : à visage découvert ou sous le masque orléaniste, l'Empire resta l'ennemi. La première fois que Gambetta se heurta à Ollivier, il lui dit : « Vous n'êtes qu'un vota pas sur la République de 1848 et la République à venir, et ce pont, nous le passerons. »

Une manifestation, où grondait la révolution, se produisit aux obsèques de Victor Noir, journaliste tué par le prince Pierre Bonaparte, cousin de l'empereur,

LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

Le 30 juin, Emile Ollivier dit au Corps législatif : « A aucune époque le maintien de la paix en Europe n'a paru plus assuré. » Et le 7 juillet, Hammond, secrétaire permanent au *Foreign Office* : « Jamais le ciel de l'Europe ne m'a paru plus pur de nuages. »

Le 15 juillet, c'était la guerre.

La candidature Hohenzollern. — Il y avait un an que Bismarck en machinait l'explosion.

La reine d'Espagne, Isabelle, avait été renversée en 1868. Les Cortès s'étant prononcés pour le maintien du régime monarchique, les chefs de la révolution cherchèrent un roi. Bismarck fit annoncer au printemps de 1869 la candidature du prince Léopold de Hohenzollern.

Le prince avait des liens de famille avec les Bonaparte ; son frère aîné avait été fort aidé par Napoléon III à devenir

au cours d'une dispute. Deux cent mille Parisiens suivirent son cercueil.

Repoussé par ses anciens amis, pour qui sa conversion était une trahison, Ollivier se rapprocha de la droite, mais elle ne lui pardonnait pas d'avoir été républicain. Il s'obstina à vouloir concilier les contraires.

Le plébiscite. — Comme les transformations de l'Empire avaient été réalisées par des sénatus-consultes que d'autres pouvaient révoquer, Ollivier imagina de faire ratifier par un plébiscite un dernier sénatus-consulte qui, réunissant et complétant les réformes déjà acquises, deviendrait la constitution définitive de l'Empire libéral.

L'introduction du droit plébiscitaire dans la Constitution parut aux libéraux la négation du régime parlementaire où le peuple n'agit que par ses représentants. Daru et Buffet, puis Talhouët, quittèrent le ministère qui perdit l'appui de Thiers.

Gambetta ne répudiait pas le plébiscite, mais il déclara que la souveraineté nationale est incompatible avec tout ce qui a un caractère permanent et héréditaire dans le pouvoir.

Ollivier fit voter sur cette formule : « Le peuple approuve les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1865 par l'empereur. » Mais on ne vota pas sur la liberté ; c'était l'Empire lui-même qui se remettait aux voix. Il eut 7 millions et demi de *oui* contre 1 million et demi de *non* (8 mai 1870).

Malgré les progrès de l'opposition, Napoléon III, pendant quelques jours, se crut plus fort que jamais.

prince de Roumanie. Mais un Hohenzollern à Madrid, c'était tout autre chose qu'un Hohenzollern à Bucarest. La France y aurait vu la reconstitution de l'Empire de Charles-Quint.

Dès que le nom du prince Léopold fut prononcé, le cabinet des Tuileries, sans s'arrêter aux relations de famille du prince avec l'empereur, déclara à Berlin que la candidature rencontrerait l'opposition de la France.

Bismarck répondit que c'était une question espagnole et non allemande, qu'il s'en désintéressait, que le prince ne se laisserait pas tenter par une souveraineté éphémère ; puis il continua de travailler en souterrain par son agent Lothar Bucher, qu'il envoya en Espagne.

Comme le prince était peu tenté par l'aventure, Bismarck eût voulu que le roi lui en fit un devoir patriotique. Le roi s'y

refusa ; il avait soixante-treize ans et ne suivait pas sans inquiétude la nouvelle intrigue de son ministre. Le prince déclina les offres espagnoles (avril 1870).

Bismarck, qui tenait son brandon, ne le lâcha pas. Le maréchal Prim, dont les autres combinaisons avaient échoué, se laissa gagner à la candidature, et le prince finalement convaincre que l'« intérêt allemand » lui commandait d'aller à Madrid. Le roi, après « de grands combats intérieurs », donna son approbation (20 juin).

La nouvelle éclata le 3 juillet. Bismarck partit pour sa campagne de Varzin afin de donner à croire, par ce change assez grossier, qu'il était étranger à l'affaire.

La réponse du conseiller Thile. — Dès qu'on connut la candidature du prince de Hohenzollern, il n'y eut qu'une voix pour déclarer que l'entreprise d'asseoir un Allemand sur le trône d'Espagne ne pouvait être tolérée, que c'était une insolence et un défi.

Au dehors, surtout en Angleterre, la manœuvre de Bismarck fut généralement blâmée.

Le duc de Gramont, ancien ambassadeur à Vienne, qui avait remplacé Daru au ministère des Affaires étrangères après le plébiscite, commença par demander des explications à Berlin. Le conseiller Thile, en l'absence de Bismarck, répondit que « le gouvernement répudiait toute responsabilité à l'égard de la candidature du prince Léopold ».

Thile avait fait partie du conseil qui décida la candidature.

Gramont, sans s'arrêter au mensonge, ne commit pas l'erreur de porter ses réclamations à Madrid ni celle de généraliser la querelle, comme le voulait le parti de la guerre. Il s'enferma dans la question particulière et poursuivit seulement le retrait de la candidature.

Déclaration de Gramont. — Thiers, qui aimait à dire qu'« on peut être franc quand on veut une chose juste », provoqua, par une interpellation qu'il fit déposer, une déclaration de Gramont (6 juillet).

Le ministre ne dit que peu de mots, protestant de ses sympathies pour le peuple espagnol « qui ne s'était pas encore prononcé », et, aussi, de sa confiance « dans la sagesse du peuple allemand » ; mais il n'était pas possible de « souffrir qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, put déranger l'équilibre de l'Europe au détriment de la France et mettre

en péril ses intérêts et son honneur ». Il avait le ferme espoir que l'éventualité ne se réaliserait pas. Sinon, il saurait remplir son devoir « sans hésitation et sans faiblesse ». Le ton de la déclaration était vif, le fond irréprochable.

Négociations d'Ems. — En même temps que le gouvernement portait à la tribune cette sorte d'*ultimatum*, il négociait de toutes parts : à Londres, à Vienne et à Pétersbourg pour réclamer les bons offices des grandes puissances ; à Madrid où le régent Serrano et Prim souhaitaient maintenant le retrait de la candidature ; à Ems où était le roi de Prusse, très préoccupé de la tempête qui s'était élevée.

Le roi reçut courtoisement Benedetti et n'objecta point à l'insolite négociation d'un ambassadeur avec un souverain. Il déclina de donner un ordre, ou, même, un conseil à ses cousins, mais il envoya un officier au prince Antoine, père de Léopold, pour lui faire part de son désir d'éviter la guerre. Strat, ministre de Roumanie à Paris, s'était déjà rendu à Sigmaringen pour presser sur les deux princes.

Retrait de la candidature. — Le prince Antoine ne fit pas beaucoup de défense, puis imposa sa volonté à son fils. Il télégraphia aussitôt à Prim, au nom du prince Léopold, qu'en raison de l'émotion causée par toute l'Europe, la candidature était retirée (11 juillet).

Bismarck, rentrant à Berlin en route pour Ems où il avait annoncé sa venue, apprit la nouvelle au débotter, son premier mouvement fut de donner sa démission de chancelier allemand et de premier ministre prussien.

Au contraire, le roi, à Ems, éprouva un grand soulagement ; il écrivit à la reine : « Cela m'ôte une pierre du cœur. » (12 juillet.)

La victoire diplomatique et les partis. — C'était la paix, par la disparition de l'objet du litige, et « une belle victoire diplomatique », s'écria Guizot. L'empereur dit à son aide de camp Bourbaki : « Sur quoi continuerait-on à se quereller ? » Et Ollivier à Thiers : « Nous tenons la paix, nous ne la laisserons pas échapper ».

Quelques heures après, l'Empire lui-même allait fournir à Bismarck une tragique revanche ; la guerre que l'auteur du guet-apens espagnol poursuit et qu'il vient de manquer, il se la fera déclarer.

Parce que les meneurs de la droite du Corps législatif, hostiles au ministère Ollivier et d'autant plus belliqueux qu'Ollivier lui-même l'était moins, et

parce que les journaux qui faisaient leur politique, des échauffés de toutes sortes, des militaires brûlant d'en déceudre avec les vainqueurs de Sadowa, et surtout le monde de la cour avec l'impératrice, trouvaient insuffisante la solution que Bismarck considérait comme une insupportable défaite, ce n'était pas une raison pour le souverain et pour ses ministres de se laisser détourner de la voie qu'ils n'auraient pas hésité à suivre, si ces agitations et bouillonnements ne s'étaient point produits.

La demande de garanties. — C'est cette faiblesse qu'ils eurent : les préoccupations de la politique intérieure dominèrent la politique étrangère.

D'abord, Gramont, en présence et avec l'assentiment d'Ollivier, et à l'insu de l'empereur, demanda à l'ambassadeur prussien, le baron de Werther, que le roi écrivit lui-même à Napoléon III qu'en autorisant la candidature du prince Léopold, « il ne croyait pas porter atteinte aux intérêts ni à la dignité de la nation française ».

Puis, quelques heures plus tard, cette fois à l'insu d'Ollivier, après avoir conféré à Saint-Cloud avec l'empereur et avec l'impératrice, Gramont télégraphia à Benedetti de se rendre « immédiatement auprès du roi » et d'obtenir de lui une déclaration ou « il s'associerait à la renonciation du prince Antoine » et « donnerait l'assurance qu'il n'autoriserait pas de nouveau la candidature du prince Léopold » (12 juillet).

L'entrevue d'Ems. — Pour inconsidérées que fussent ces exigences, elles n'auraient pas amené la guerre si Bismarck n'avait pas guetté de Berlin l'occasion de réparer les « défaillances » du roi.

En effet, dans la matinée du jour suivant, quand Benedetti, l'abordant dans une allée du parc d'Ems, lui exposa la mission dont il était chargé, le roi ne marqua qu'un peu de surprise ; il nt le refus le plus court ; « l'affaire lui avait causé de trop grands ennuis pour qu'il fût tenté de la faire renaitre ».

Dans la journée, il envoya à l'ambassadeur par son aide de camp, le prince Radziwill, l'annonce officielle de désistement qu'il venait de recevoir de Sigmaringen.

Benedetti ayant alors insisté pour une nouvelle audience, parce que Gramont l'en pressait par dépêche, le roi lui fit répondre par le même aide de camp « qu'il avait consenti à donner son approbation entière et sans réserve au désistement du prince de Hohenzollern et qu'il

ne pouvait faire davantage ». Toutefois, partant le lendemain, il autorisait l'ambassadeur à venir prendre congé de lui à la gare.

Une fausse démarche ébréçait la victoire, mais il n'y avait eu à Ems ni insulteur, ni insulté.

La dépêche d'Ems. — Le roi, comme il le devait, informa Bismarck de ces incidents, le laissant libre d'en faire communication à la presse.

La dépêche du conseiller de légation Abeken était si conforme à la simple vérité que, Bismarck en ayant donné lecture à Moltke et à Roon qui dinaient chez lui, ils « changèrent de physionomie » et « furent si atterrés qu'ils en oublièrent de boire et de manger ».

La falsification de la dépêche. — Cependant Bismarck, ayant réfléchi, demanda à ses deux convives : « Sommes-nous prêts ? » ; puis, sur leur réponse affirmative, il s'assit à une petite table et, « condensant » ici, raturant là, il fabriqua une autre note, de beaucoup plus courte et d'une tout autre tonalité !

Il lut le nouveau texte à haute voix : « Ah ! s'écria Moltke, tout à l'heure, j'avais cru entendre battre la chamade ; maintenant, c'est une fanfare. »

On se remit à manger. Et Bismarck expliqua, prophétisa : « Si j'envoie la dépêche aux journaux et si, en outre, je la télégraphie à toutes nos ambassades, elle sera connue à Paris avant minuit ; et non seulement par ce qu'elle dit, mais aussi par la façon dont elle aura été répandue, elle produira là-bas, sur le taureau gaulois, l'effet du manteau rouge » (13 juillet).

Tout cela, d'après le propre récit de Bismarck, dans ses *Pensées et Souvenirs*, récit qu'on ne saurait résumer qu'en vertu de l'adage latin : « Que nul n'est entendu, alléguant sa turpitude. »

La déclaration de guerre. — Le méphistophélique calcul se trouva juste. Le lendemain, dès que Gramont connut la dépêche falsifiée, qui, publiée par l'agence Wolff, avait soulevé en Allemagne une tempête guerrière, il se considéra comme « souffleté ». Il alla le dire en ces termes à Ollivier qui, sans

I. « L'ambassadeur français a demandé à Sa Majesté le roi de l'autoriser à télégraphier à Paris que Sa Majesté a tout jamais s'engageait à ne plus donner son consentement si les Hohenzollern devaient revenir sur leur candidature. Là dessus Sa Majesté a refusé de recevoir encore l'ambassadeur français et lui a fait dire par l'aide de camp de service que Sa Majesté n'avait plus rien à lui communiquer. »



MARÉCHAL
LE BŒUF
(1809-1888).

autre examen, donna au piège.

Au Conseil des ministres, comme le ministre de la Guerre, Le Boeuf, garantissait la victoire, on décida que la France avait été insultée dans la personne de Benedetti et que ce qui venait de se passer à Berlin constituait une déclaration de guerre. La mobilisation fut aussitôt ordonnée (14 juillet).

La séance du 15 juillet. — Au Corps législatif, quand Ollivier, apporta une demande de crédits de 50 millions dont le vote impliquait la guerre, il fut acclamé par les trois quarts de la Chambre. Seuls, les républicains, et surtout Thiers, protestèrent.

« Est-il vrai, demandait Thiers, que, sur le fond, c'est-à-dire sur la candidature du prince de Hohenzollern, votre réclamation a été écoutée, et qu'il y a été fait droit? Voulez-vous que l'Europe tout entière dise que le fond était accordé et que, pour une question de forme, vous vous êtes décidés à verser des torrents de sang? »

Des clameurs étouffèrent sa voix, des bancs de la droite portaient des cris de « Traître! Émigré!». Il lutta, avec l'énergie du désespoir, contre la tragique aventure.

Ollivier, lui répondant, laissa échapper le mot qui resta collé toute sa vie à son nom: « Oui, de ce jour commence pour mes collègues et pour moi une grande responsabilité. Nous l'acceptons le cœur léger. »

Buffet, hier encore ministre, et Jules Favre réclamèrent le texte de la dépêche prussienne aux cours étrangères, dépêche

qui, selon Gramont et Ollivier, constituait l'insulte. Il eût fallu avouer qu'elle était identique à celle de l'agence officieuse, publiée d'abord par la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, que tout le monde avait lue.

Ollivier ne consentit à communiquer les pièces qu'à la Commission des crédits qui n'exigea pas de les connaître au complet.

Benedetti était à Paris; on ne l'appela pas. Le Boeuf dit que l'armée était prête, « qu'il ne manquait pas un bouton de guêtre »; Gramont que les ambassadeurs d'Autriche et d'Italie sortaient de son cabinet.

En séance, Gambetta insista encore: « S'il est vrai que cette dépêche soit assez grave pour avoir fait prendre ces résolutions, c'est votre devoir de la communiquer à la France et à l'Europe; si vous ne le faites pas, votre guerre n'est qu'un prétexte voilé. »

La guerre fut votée dans l'affreuse équivoque; le lendemain, la déclaration de guerre fut envoyée à Berlin.

Les Etats du Sud. — Bismarck, par son stratagème, avait gagné la partie. C'était la France qui attaquait.

Les Etats du Sud, hier encore hésitants et dont les ministres et les souverains avaient fait depuis trois ans, en secret, des ouvertures à l'empereur, marchèrent aussitôt avec la Prusse.

Bismarck publia le texte, que lui avait imprudemment laissé Benedetti, du projet d'alliance pour la conquête de la Belgique.

LA CHUTE DE L'EMPIRE

Les neutralités. — Cette guerre, qui, selon le mot de Gambetta, devait, pour près d'un demi-siècle, vider la question de prépondérance entre l'Allemagne et la France, fut entreprise sous la désapprobation de l'Europe et sans alliances.

Lord Lyons, ambassadeur à Paris, dès qu'il fut informé de la demande de garanties, avait prévenu Gramont: « La France sera accusée de s'être jetée dans la guerre sans cause sérieuse, par orgueil et par ressentiment. » L'Angleterre et les puissances scandinaves publièrent des déclarations de neutralité.

La Russie, liée par d'étroits accords



BISMARCK
1815-1898.
(Cl. Soc. Photog., Berlin.)

avec la Prusse, et qui n'avait oublié ni la guerre de Crimée ni l'intervention de Napoléon III pour la Pologne, fit savoir à Vienne, que si l'Autriche se prononçait pour la France, ses armées entreraient en Galicie.

La question romaine. — Napoléon III avait entrepris, à l'insu de ses ministres, de négocier un traité secret avec l'Autriche et l'Italie. Victor-Emmanuel demanda au préalable l'évacuation de Rome. L'ancien ministre de Saxe, Beust, devenu premier ministre à Vienne, posa la même condition.

L'empereur pensa à offrir à l'Italie le Tyrol, qui était à l'Autriche, au lieu de

GÉNÉRAL
DE MOLTKE
(1800-1891).

(V. Loesch et Fesoh,
Berlin.)

Rome. Gramont déclara : « La France ne peut pas défendre son honneur sur le Rhin et le sacrifier sur le Tibre. » Le prince Napoléon eut beau protester : le 3 août, l'empereur écrivit à l'impératrice : « Malgré les efforts de Napoléon, je ne cède pas sur Rome ».

Autriche et Italie restèrent neutres.

L'armée allemande.

— L'armée allemande, avec le noyau solide de l'armée prussienne, constituait l'une des forces militaires les plus redoutables que les temps modernes aient connus.

L'instruction de l'infanterie avait été entretenue par un « entraînement » permanent. La cavalerie (dragons et uhlands) était excellente. L'artillerie avait des canons d'acier se chargeant par la culasse, portant plus loin que les pièces françaises. L'état-major n'avait pas de rival en Europe.

Quinze jours après la déclaration de guerre, l'Allemagne du Nord mit sur pied 900 000 hommes dont 530 000 en première ligne et l'Allemagne du Sud 120 000.

Le haut commandement était aux mains de chefs de guerre imbus profondément des préceptes napoléoniens, audacieux, pénétrés de l'esprit d'initiative jusqu'à l'exagérer à la désobéissance, qui avaient depuis longtemps préparé leur campagne de France (Moltke, Roon, Steinmetz, Manteuffel, Blumenthal, le prince Frédéric-Charles, le prince royal).

L'armée française. — L'armée française — l'armée du Rhin — bien que peuplée d'un très grand nombre de remplaçants et de rengagés et peu homogène, était égale, par la valeur, la solidité et l'énergie du soldat, à ses aînées les plus glorieuses. Le prince Frédéric-Charles dira d'elle : « Celui qui n'a pas su battre l'ennemi avec elle doit en répondre. Ces troupes pouvaient tout accomplir. »

Le fusil de l'infanterie était supérieur au fusil allemand. La cavalerie, hardie, entreprenante, était mieux montée que l'allemande, mais n'avait pas été préparée à l'une de ses deux tâches principales : éclairer l'armée, la renseigner sur les mouvements de l'ennemi. L'artillerie avait toujours le canon « rayé » de 1859, le « canon de l'empereur », qui avait

contribué aux victoires d'Italie, mais qui, demeuré intangible, était devenu fort inférieur au canon allemand.

Les officiers d'état-major ne paraissaient jamais dans les troupes, savaient peu de chose de l'art militaire, abondaient « en non-valeurs courtoisanesques ».

L'infériorité numérique de notre armée

active était énorme : 400 000 combattants en première ligne et 130 000 dans les dépôts ; son organisation se prêtait mal à une mobilisation rapide.

L'Allemagne disposa ainsi de forces doubles en infanterie et en cavalerie, presque doubles en artillerie.

Napoléon III commandant en chef. —

L'empereur, malade de la pierre et atteint d'hémorroïdes, ne pouvait se tenir à cheval que par des efforts héroïques de volonté. Il n'en avait pas moins pris le commandement.

Il commença par changer le plan de Niel et par en faire improviser un autre.

Le major général Le Boëuf était un très bel officier d'artillerie, mais ignorant de la grande guerre. Mac-Mahon, Bazaine, Canrobert, tous trois maréchaux, Frossard, ancien précepteur du prince impérial, Faily, général de cour, Ladmiralet et Douay eurent chacun un corps d'armée ; Bourbaki reçut la garde. Ni Montauban, ni Trochu n'eurent de commandement.

Offensive allemande. — La mobilisation des réserves et la concentration se firent avec une extrême lenteur ; les services administratifs se montrèrent très défectueux. Metz, où l'empereur établit son quartier général, fut un chaos pendant plusieurs jours.

Moltke, avec trois armées concentrées sur la rive gauche du Rhin, s'attendait à être attaqué. L'empereur laissa passer le temps où une offensive hardie lui aurait donné le Palatinat. Rien qu'une escarmouche à Sarrebruck, le 2 août, pour « le baptême du feu » du prince impérial. Le 3, Moltke ordonna l'offensive générale.

Nos sept corps d'armée étaient disséminés le long de la frontière ; Moltke lança deux énormes colonnes, l'une sur l'Alsace, l'autre sur la Lorraine en direction de Metz.

La défaite à la frontière. — En un mois l'Empire s'effondra (4 août-4 septembre).

GÉNÉRAL
DE ROON (1803-1874).
Cl. No. Photog.,
Berlin.)

Mac-Mahon, qui commandait à Strasbourg, avait mis en flèche la division Abel Douay aux lignes fameuses de Wissembourg. L'avant-garde du prince royal de Prusse l'y surprit à l'aube du 4 août. Douay se fit bravement tuer au Geisberg. La résistance fut si acharnée que les Allemands crurent s'être battus contre plus de deux divisions.

Cette première surprise fut suivie de plusieurs autres, beaucoup plus graves, tant l'armée se gardait mal.

Reichshoffen. — Le 6, Mac-Mahon, qui se préparait à prendre sa revanche

Il avait, la veille, donné au général de Failly l'ordre précis de se porter de Bitch sur Reichshoffen avec son corps d'armée; Failly n'en fit rien, alors qu'au dire d'un historien allemand¹, son arrivée sur le champ de bataille eût changé le sort de la journée.

Spicheren. — Le même jour où la bataille de Froeschwiller ouvrait l'Alsace aux Allemands, celle de Forbach leur ouvrit la Lorraine.

Là aussi, nous fumes assaillis soudainement, mais alors qu'à Froeschwiller Mac-Mahon eut tout de suite sur les bras



LA CAVALERIE DE REICHSHOFFEN.

« Spectacle digne les plus grands combats », dans lequel le « roi » le Prusse.

(Par Anna Morel, Musée de l'Armée.)

le lendemain, fut attaqué à l'improviste à l'arrière de la Sauer, sur les hauteurs de Worth, par toutes les forces du prince royal, 150 000 hommes contre 45 000, avec plus de 250 canons hors de portée de nos pièces.

Sous la protection de leur feu, des masses d'infanterie s'élançèrent contre nos positions, furent rejetées, revinrent avec des ratonnets et menacèrent bientôt d'envelopper notre centre et notre gauche.

La cavalerie se sacrifia tout entière pour dégager les autres armes. « Spectacle digne des plus grandes épopées », dira le prince royal des deux charges héroïques de cuirassiers et de lanciers, sur les pentes et dans le village même de Morsbronn, puis en avant de Reichshoffen, parmi les blonnières et les vignes.

Après une lutte acharnée à Froeschwiller, Mac-Mahon ordonna la retraite sur Saverne.

des forces deux fois supérieures, Frossard eut pendant presque toute la journée l'avantage du nombre sur l'avant-garde de Steinmetz.

S'il eût pris l'offensive vers le milieu de la journée, il aurait jeté les Allemands dans la Sarre. Son extrême circonspection donna le temps aux renforts ennemis d'accourir et de déborder le plateau de Spicheren.

Et, là aussi, le corps voisin, qui était celui de Bazaine, ne vint pas au canon. Frossard l'appela en vain; trois divisions, qui étaient à moins de trois heures de marche du lieu du combat, eussent changé en déroute l'attaque de Steinmetz.

Chute du ministère Ollivier. — Ces défaites coup sur coup, cette troisième invasion sous la dynastie des Bonaparte, obligèrent la régente à convoquer les

1. Le major Kunz.



ALEXANDRE
DUMAS FILS
(1832-1895)

Chambres, malgré l'opposition d'Ollivier. Le président de la Chambre, Schneider, puis l'impératrice elle-même le pressèrent de donner sa démission.

Non seulement il s'y refusa, mais il forma, avec le ministre de l'Intérieur, le projet d'arrêter les chefs de la gauche (Favre, Ferry, Gambetta). Le 11 août, dès sa première séance, le Corps législatif, à la presque unanimité (moins quinze voix), le renversa. Il annonça lui-même, et ce fut la dernière fois qu'il parut à la tribune, que la régente avait chargé le général de Palikao¹ de former un ministère.

Abdication militaire de l'empereur. — Le lendemain, plutôt que de renvoyer le maréchal Le Bœuf comme le demandait l'impératrice et Palikao, l'empereur « se destitua lui-même » du haut commandement qu'il remit à Bazaine (12 août).

Palikao avait composé son ministère avec des bonapartistes de droite (Chevreau, Jérôme David, La Four d'Auvergne, Grandperret, Magne, Clément Duvernois). Il annonça à la Chambre la nomination de Bazaine, « ce qui n'implique aucun commandement en dehors du sien, ni au-dessus, ni à côté ».

L'empereur ne voulant pas rentrer en vaincu à Paris, resta à l'armée.

La chute du ministère qui avait déclaré la guerre, l'abdication militaire de Napoléon, c'était, pour l'Empire, « le commencement du suicide ». Cependant



BAZAINE
GÉNÉRAL
(1810-1885)

la guerre n'était pas perdue; ni les armées de Lorraine, autour de Metz, ni l'armée d'Alsace, qui se refaisait à Châlons, n'étaient découragées par les défaites de deux corps (sur sept) à la frontière; la défense de Paris allait bientôt s'organiser; les Allemands avaient subi de lourdes pertes;

leurs victoires eussent été des défaites si Faidy, en Lorraine, et Bazaine, en Alsace, avaient marché au canon.

Si retentissants que fussent nos échecs, ils étaient réparables.

Bazaine — Malgré d'obscures intrigues ou il s'était compromis au Mexique et malgré son inertie dans la journée du 6 août qui faisait déjà dire à quelques-uns: « C'est à croire que Bazaine a trahi! », il était alors entouré d'une grande confiance. Canrobert, son aîné, fut le premier à se ranger sous ses ordres avec empressement; Changarnier et Jules Favre croyaient en lui autant que l'empereur lui-même.

Sorti du rang, Bazaine démontrait l'adage fameux que tout soldat porte dans sa gibberne son bâton de maréchal de France. Il était brave, assez bon manoeuvrier, volontiers prudent; mais il avait pris goût à la politique, s'y était davantage corrompu, rêvait à jouer un grand rôle dans l'État, et, sous l'apparence d'un trouper solide, et avec l'air peuple, le caractère le plus faible, l'âme basse et fourbe, sans aucun sentiment du devoir et de l'honneur.

LES BATAILLES DE METZ

METZ, avec son vaste camp retranché sur les deux rives de la Moselle, était de beaucoup la plus importante forteresse de France; ce n'était qu'une forteresse. S'il y avait une faute à ne pas commettre, c'était d'y enfermer notre plus belle armée, à peu près intacte, plus de 200 000 hommes avec 2 000 canons.

Non seulement Bazaine la complit, mais s'il avait voulu s'isoler à Metz pour quelque dessein que, peut-être, il ne s'expliquait pas encore à lui-même, il n'aurait pas opéré autrement qu'il le fit.

Étant convenu avec l'empereur de ramener l'armée sur la Meuse et la ligne de l'Argonne, pour y donner la main

aux troupes reconstituées à Châlons, il va d'abord laisser les Allemands le devancer sur la chaussée de Metz à Verdun par Gravelotte, la seule où il s'engage, négligeant les deux routes plus au nord, par Conflans et par Briey.

Borny. — Le 14 août, comme s'il avait voulu s'assurer que le mouvement s'exécutait, l'empereur, en route pour Châlons, s'arrêta à Gravelotte.

Aussitôt qu'il connut que Bazaine s'appretait à quitter Metz, Moltke, rien que pour le retarder, le fit attaquer à l'arrière (est de Metz) avec une extrême violence, autour de Borny, par l'impétueux Steinmetz, celui qu'on appelait,

1. Le général Montauban avait reçu ce titre après la campagne de Chine.

2. Colonel d'Andlau, Metz, campagne et négociations, p. 49.

d'un combat de la campagne de Bohême, « le lion de Nachod ».

Le combat dura jusqu'à la nuit ; Steinmetz fut repoussé, mais il avait suspendu notre mouvement pendant toute une journée.

Bazaine se remit en marche le 15, mais toujours par une seule route encombrée et avec beaucoup de lenteur, jusqu'au plateau de Gravelotte, pendant que Frédéric-Charles, au contraire, brûlant les étapes, passait la Moselle à Pont-à-Mousson et atteignait à Mars-la-Tour la route de Verdun, où il fut bientôt rejoint par Alvensleben.

Gravelotte. — Le 16, dès que l'empereur eut quitté Gravelotte, Bazaine, qui, la veille au soir, avait prescrit aux troupes de se mettre en route à la pointe du jour, donna l'ordre de retendre les tentes et d'attendre de nouvelles instructions, « lorsque tous les corps seront arrivés à la même hauteur ».

Frédéric-Charles ne se proposait le 16 que de nous harceler ; Alvensleben, poussant devant lui, surprit les avant-gardes de la cavalerie de Frossard qui faisaient la soupe.

Il engagea ainsi, à l'improviste, la bataille, depuis Gravelotte jusqu'à Mars-la-Tour par Rezonville et Vionville, villages qui bordent la route de Verdun sur plus de 10 kilomètres.

Le combat prit aussitôt un caractère extrême d'acharnement. Alvensleben, arrêté par Frossard, menacé d'être débordé par Canrobert, ayant usé ses dernières forces dans une charge furieuse de cavalerie, « la chevauchée à la mort », eût payé cher sa témérité si Bazaine n'avait pas immobilisé à garder ses lignes de retraite sur Metz quelques-unes de ses plus belles troupes¹. Il se multiplia comme un colonel sur le terrain, mais ne dirigea à aucun moment la bataille.

Le sens de l'offensive manqua pareillement à Ladmirault ; il se contenta de repousser les assauts furieux de l'ennemi et arrêta l'élan des ripostes. « Le soldat aurait gagné la bataille tout seul si on l'avait laissé faire². » Malgré les troupes fraîches qui accouraient d'heure en heure au canon, les Allemands eurent la vision de la défaite : « Que la cavalerie française arrive et nous sommes perdus ! »

Mais cette cavalerie, qui aurait été décisive aux points vifs de la bataille, était inutilement aux prises contre la

cavalerie allemande, dans le plus formidable tournoi qui se fût livré depuis le premier Empire, sur le plateau de Ville-sur-Yron, au débouché du ravin de Rezonville.

Après qu'une dernière attaque allemande eût été brisée, toutes les troupes couchèrent sur leurs positions. Elles avaient attendu « jusqu'à la nuit noire le signal de l'assaut³ ».

Saint-Privat. — Le 17, alors que l'armée se préparait à reprendre la victoire interrompue, Bazaine donna l'ordre de rétrograder vers Metz, sur le plateau d'Amanvillers. L'ordre fut reçu avec stupeur.

Les Allemands, ayant concentré toutes leurs forces, attaquèrent le lendemain (18) avec 220 000 hommes contre 125 000.

Moltke dirigea lui-même la bataille, avec celle de Leipzig la plus grande du siècle, sous les yeux du roi. Bazaine resta à son quartier général de Plappeville, comme sourd à l'énorme canonnade. Malgré tous les appels qu'il reçut de Ladmirault et de Canrobert, il refusa encore d'engager la garde et la réserve générale d'artillerie.

Si écrasante que fût la supériorité des Allemands en hommes et en artillerie, ils n'eussent pas gagné la sanglante bataille frontale où Steinmetz s'était brisé contre Frossard et les plus beaux régiments de la garde fait hacher aux glacis de Saint-Privat, si le prince royal de Saxe n'avait tourné Canrobert par un hardi mouvement débordant.

Lorsque Canrobert, [ce jour-là admirable d'énergie et de sang-froid, dut rompre enfin le combat, entraînant la retraite de toute l'armée, il ne put se taire de l'abandon où l'avait laissé Bazaine.

Bazaine se contenta d'observer à ses officiers : « Nous devons partir demain ; nous partirons ce soir : voilà tout ! »

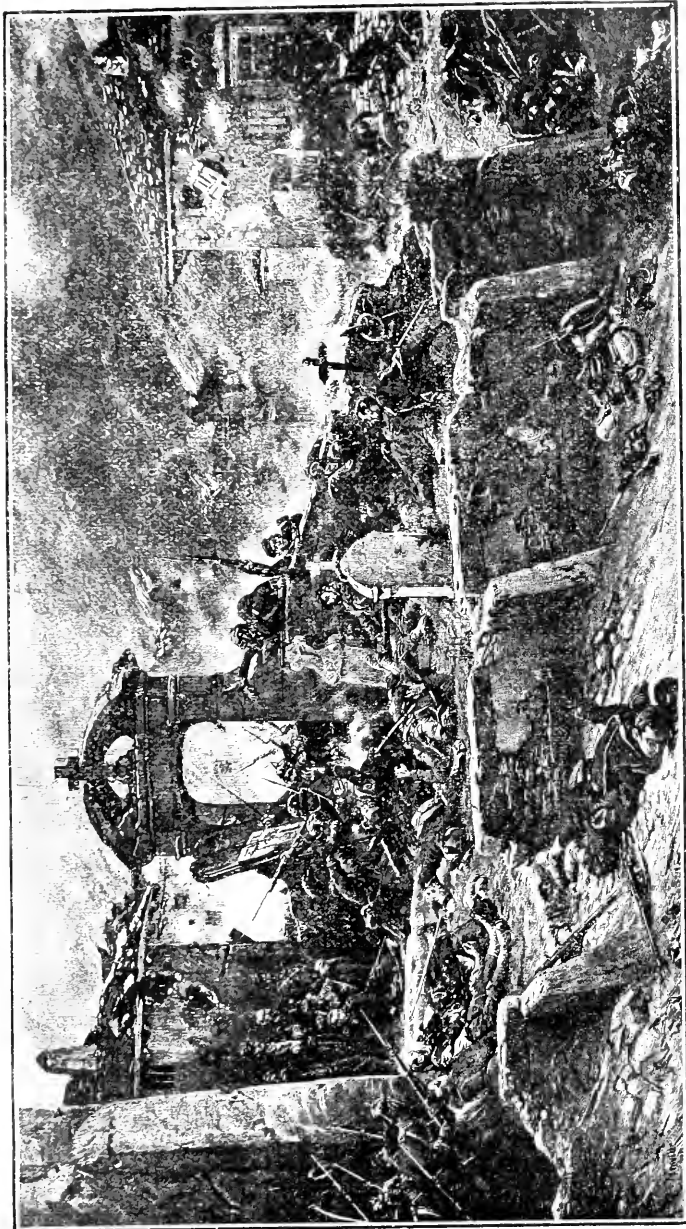
Trente mille cadavres, dont douze mille de Français, couvraient le champ de bataille.

Siège de Metz. — Le 19 août, l'armée tout entière était rentrée au camp retranché de Metz. Elle n'en devait sortir, dix semaines plus tard, que désarmée et prisonnière, après deux tentatives si manifestement feintes de rompre l'encercllement que le prince Frédéric-Charles déclara lui-même « qu'il n'y avait rien compris ».

1. La garde et presque tout le 3^e corps.

2. Colonel COURSON DE LA VILLENEUVE.

3. SAUSSIER.



LA BATAILLE DE SAINT-PRIVAT

Un des épisodes les plus tragiques de la sanglante bataille. Les Allemands, pesant dans l'encancre, n'y trouvent plus qu'une poignée d'hommes. (D'après l'Album de N. de Neufville, 1871.)

L'ARMÉE DE CHALONS

PENDANT que Bazaine, de propos délibéré, renfermait dans Metz la plus belle partie de l'armée qui avait été l'armée du Rhin, Mac-Mahon allait en mener, contre son gré, l'autre partie au désastre de Sedan.

Camp de Châlons. — L'empereur, arrivé le 16 août à Châlons, trouva Mac-Mahon qui avait réorganisé trois de ses corps d'armée et en avait reçu un quatrième, en tout 120 000 hommes. Le prince Napoléon et les généraux Trochu, Schmitz et Berthaud assistèrent au conseil de guerre qui fut unanime, le lendemain, à décider de ramener l'armée devant Paris et d'y attendre les Allemands.

Trochu, nommé gouverneur de Paris, s'y rendit aussitôt pour activer la défense de la capitale et de son camp retranché.

Au contraire, l'impératrice, le général de Palikao et Rouher, président du Sénat, ne voulaient pas que l'empereur rentrât à Paris sous le coup de ses défaites; ils insistèrent pour que l'armée de Châlons se portât au secours de l'armée de Metz.

La manœuvre de Palikao. — Mac-Mahon protesta d'abord qu'éloigner l'armée de la capitale et des communications avec l'intérieur du pays, ce serait découvrir Paris; au surplus, ses troupes n'avaient pas encore repris la cohésion nécessaire à une opération de grande envergure. Puis, faible et indécis comme il était le plus souvent hors du champ de bataille, il céda.

Bazaine télégraphia, le 20, qu'il se proposait de sortir de Metz par le Nord, puis, le 22, que « l'ennemi grossissait toujours autour de lui et qu'il préviendrait de sa marche, si toutefois il pouvait l'entreprendre sans compromettre l'armée ». Le colonel Stoffel, gagné aux idées de l'impératrice et de Palikao, ne communiqua pas la seconde dépêche à Mac-Mahon.

Le 23, Mac-Mahon se mit en marche, à petites journées, en direction de Montmédy et avisa Bazaine, qui prépara, pour le 26, l'un de ses simulacres de sortie.

La manœuvre de Moltke. — Le même jour, après avoir laissé le prince Frédéric-Charles devant Metz avec 200 000 hommes, Moltke prenait le chemin de Paris avec les deux armées du prince royal et du prince Albert de Saxe.

Il avait perdu le contact avec Mac-Mahon et le croyait à Reims quand, le 25, une dépêche de Londres lui annonça,

d'après les journaux de Paris, que Mac-Mahon se portait au secours de Bazaine.

Le soir même, Moltke fit pivoter son armée dans un vaste mouvement de conversion, vers le Nord.

Sa marche fut aussi rapide qu'était lente celle de Mac-Mahon. Dès le 26, les cavaleries se heurtèrent.

Mézières ou Montmédy. — Mac-Mahon vit clairement que les deux armées allemandes (prince royal et prince de Saxe) cherchaient à le pousser sur la Belgique.

Il décida, en conséquence, de battre en retraite vers Mézières et commença le mouvement, qui eût été le salut (27 août).

Palikao lui télégraphia le soir même : « Si vous abandonnez Bazaine, la révolution est dans Paris. » En effet, Blauqui avait déjà tenté un coup de force; la Chambre siégeait en permanence dans une atmosphère de fièvre; les batailles de Metz avaient été annoncées comme des victoires. Et encore, le lendemain : « Au nom du conseil des ministres et du conseil privé, je vous demande de porter secours à Bazaine, en profitant de trente heures d'avance que vous avez sur le prince royal. »

« Tout général en chef, a dit Napoléon, qui se charge d'exécuter un plan qu'il trouve mauvais, est criminel. » Le malheureux Mac-Mahon s'inclina devant l'ordre et, rappelant ses troupes, déjà sur la route de Mézières, les dirigea vers Montmédy (29 août) par Mouzon où il se proposait de passer la Meuse le jour suivant.

L'entonnoir de Sedan. — Maintenant le désastre était inévitable. Dès le 30, Faily fut surpris à Beaumont; sans Lebrun, il était écrasé.

La Meuse passée, Mac-Mahon, le 31, se concentra, ne pouvant plus faire autrement, dans l'entonnoir de Sedan. Déjà les Allemands l'environnaient sur le pourtour d'un vaste fer à cheval, maîtres des ponts de la Meuse et du Chiens et se hâtant pour boucher les issues vers Mézières à l'ouest et vers Carignan à l'est. Il avait à dos la forêt des Ardennes que traverse la frontière belge.

Sedan. — Le 1^{er} septembre, au début de la bataille, Mac-Mahon fut blessé. Wimpfen, arrivé la veille de Paris pour remplacer Faily, sortit la lettre de service qu'il avait de Palikao et prit le commandement que Mac-Mahon avait passé à Ducrot.

Dès le matin, Ducrot avait dit à Mac-

Mahon, et il repeta à Wimpfen, que la bataille était perdue d'avance et qu'il n'y avait qu'une chance de sauver l'armée : chercher à rompre vers Mézières le cercle de fer et de feu qui semblait moins dense à l'ouest.

Mac-Mahon et Wimpfen s'obstinèrent.

Soldats et chefs de corps, la catastrophe dans les yeux, se battirent avec une énergie farouche : Lebrun à Bazeilles où, disputant aux Bavaoïs maison par maison, les paysans firent le coup de feu avec la troupe ; Ducrot et Douai au calvaire d'Illy, position dominante sur la boucle de la Meuse ; Galliffet, après la mort de Margueritte, aux pentes de Floing où il conduisit la charge de la cavalerie — « Tant que vous voudrez, mon général ! », avait-il dit à Ducrot — et arracha au roi Guillaume qui assistait au sublime sacrifice, le cri : « Oh ! les braves gens ! »

Capitulation de Sedan. — Un peu avant midi, Wimpfen décida enfin de chercher une issue vers Carignan. Il proposa à l'empereur de se mettre au milieu des troupes.

L'empereur répondit qu'il n'y avait plus qu'à entrer en pourparlers avec les Allemands. Il fit hisser le drapeau blanc à la citadelle. Les Allemands l'aperçurent.

Wimpfen tenta un suprême effort. L'épée à la main, il prit, avec Lebrun,

Abbatucci et Gresley, la tête d'une colonne de 2 000 à 3 000 hommes de toutes armes et s'élança vers Bazeilles en flammes. Cent canons, établis sur les hauteurs, décimèrent, puis dispersèrent l'héroïque cohue. Il y avait plus de 700 pièces autour de la ville, prêtes à la bruler en quelques heures.

A ce moment, le colonel Bronsart de Schellendorff somma l'armée de se rendre. L'empereur écrivit au roi de Prusse : « N'ayant pu mourir au milieu de mes troupes, il ne me reste qu'à rendre mon épée entre les mains de Votre Majesté. »

Donchery. — Moltke fut implacable ; dans l'entretien nocturne qu'ils eurent à Donchery, il exigea de Wimpfen la reddition pure et simple de l'armée.

La capitulation fut signée le lendemain, 2 septembre, après un conseil de guerre où la lutte fut reconnue impossible.

Napoléon eut une entrevue avec Bismarck qui lui proposa de négocier, mais il n'en avait plus le pouvoir, n'étant plus qu'un prisonnier. Il fut conduit à Cassel, au château de Wilhelmshöhe qui s'était appelé *Napoléonshöhe* du temps du roi Jérôme.

Ce qui restait de l'armée, 80 000 hommes, fut parqué dans une île de la Meuse, « le camp de la misère ».

TROISIÈME RÉPUBLIQUE

L'EMPIRE sans empereur ne chercha même pas à se défendre. La chute fut aussitôt le fait acquis. Le 4 septembre au matin, il n'y eut personne qui doutât qu'on serait le soir en république.

4 septembre. — La Chambre, réunie dans la nuit du 3 au 4, eut quelques heures pour faire l'économie d'une révolution. Elle se borna à entendre dans un même silence la communication de Palikao sur le désastre, et la lecture, par Jules Favre, d'une motion de déchéance.

Le lendemain, le Conseil des ministres décida de présenter un projet qui impliquait, lui aussi, la fin du régime : Conseil de régence et de défense nommé par le Corps législatif ; les ministres nommés par le Conseil, Palikao lieutenant général.

Il ne se trouva personne pour soutenir le projet. Un ancien ministre du 2 janvier, Buffet, demanda à l'impératrice d'abdiquer ; souvent mal avisée, elle n'avait pas cessé d'être ferme et fière sous l'épreuve ; elle dit « qu'elle était prête à tout, sauf à déserter son poste ».

Thiers proposa alors de faire nommer par la Chambre, « vu les circonstances »,

une commission de gouvernement et de défense nationale, et, au plus tôt, de réunir une Constituante.

Gambetta eût voulu obtenir d'un vote de la Chambre le gouvernement nouveau ; il appuya la proposition de Thiers qui eut la presque unanimité dans les bureaux ; le terrain d'union était là. Mais la commission tarda à déposer son rapport et, entre temps, une foule où dominaient les bourgeois et les gardes nationaux pénétra dans le palais législatif, sans rencontrer de résistance. Par deux fois, Gambetta monta à la tribune, conjurant les évahisseurs de laisser se poursuivre la séance, « afin de rendre la déclaration de déchéance plus solennelle ».

Bientôt la foule déborda dans l'enceinte même des députés, occupant leurs places et réclamant la déchéance et la République. Le président Schneider quitta la salle.

Alors Gambetta, remontant à la tribune, proclama la déchéance, « attendu que la patrie est en danger », et Jules Favre cria que la République devait être proclamée à l'Hôtel de Ville.

Ils s'y rendirent aussitôt, suivis par une foule immense, par un soleil radieux de septembre. Malgré l'horreur du désastre, cette foule était joyeuse. — Gambetta en eut le cœur serré, — parce qu'elle allait restaurer la République et qu'elle était pleine d'une foi mystique dans la victoire républicaine comme en 1792.

Gouvernement de la défense nationale.

— Les hommes du parti extrême, Delescluze, Millière, étaient déjà à l'Hôtel de Ville, prêts à prendre le pouvoir. Les députés de Paris proclamèrent la République, se firent acclamer « Gouvernement de la défense nationale » et s'adjoignirent le général Trochu, qui réclama la présidence.

Trochu, d'opinions orléanistes, catholique pratiquant, était devenu tout à coup très populaire, autant pour la demi-disgrâce où l'avait laissé l'Empire que pour l'activité dont il avait fait preuve comme gouverneur de Paris. Il fit appeler le général Le Flô à la Guerre et l'amiral Fourichon à la Marine. Jules Favre prit le ministère des Affaires étrangères et Gambetta celui de l'Intérieur.

Thiers refusa de faire partie du gouvernement, mais prononça son concours.

L'impératrice avait quitté les Tuileries peu avant qu'elles fussent envahies ; elle se réfugia en Angleterre. Le Corps législatif et le Sénat furent dissous.

La révolution s'était faite sans qu'une goutte de sang fut versée.

Délégation de Tours. — Avec quelque unanimité que le Gouvernement de la défense eût été accepté et applaudi pour sa déclaration de guerre à outrance, il décida de convoquer à bref délai une Assemblée constituante de 750 membres, élue au scrutin de liste. La nation se prononcera elle-même sur la forme du gouvernement et la continuation de la lutte, ou les conditions de paix.

Comme l'investissement de Paris était imminent, Gambetta émit l'avis que le gouvernement tout entier se transporterait en province. Le conseil décida de rester à Paris, comme au lieu du plus grand péril, et de n'envoyer à Tours qu'une délégation : Crémieux et Glais-Bizoin, deux vieillards, et l'amiral Fourichon.

La question d'Alsace-Lorraine. — Les Allemands arrivaient sur Paris par les deux routes de Châlons et de Soissons, certains de n'y rencontrer qu'une faible résistance.

L'armée du Rhin engloutie à Sedan ou bloquée à Metz, nos forces militaires ne dépassaient pas 150 000 hommes, dont le corps de Vinoy, revenu des en-

virons de Sedan par une marche rapide.

Bismarck n'avait pas cessé de dire à tous depuis le début de la guerre : « Nous prendrons Strasbourg et Metz si nos armées sont victorieuses ; Strasbourg sera notre Gibraltar. » De Reims, il envoya une circulaire à ses agents diplomatiques : « Tant que la France restera en possession de Strasbourg et de Metz, son organisation offensive sera plus forte que notre défensive. Strasbourg est entre les mains de la France une porte de sortie toujours ouverte sur l'Allemagne du Sud. Aux mains de l'Allemagne, Strasbourg et Metz acquièrent un caractère défensif. »

Il n'y avait plus personne en Europe qui doutât que Strasbourg et Metz fussent l'enjeu de la guerre. C'était pour Strasbourg et Metz que Bismarck avait voulu la guerre avec l'Empire et qu'il la poursuivait contre la République.

Le gouvernement de la défense était sans illusion sur les conditions d'une paix allemande. Il savait ce que Bismarck demanderait et ce que la France repousserait. Du premier jour, Jules Favre, dans une circulaire, traduisit exactement la pensée de tous. La République, gardienne de l'intégrité nationale, « ne cédera ni un pouce de terrain de la France ni une pierre de ses forteresses. »

Comme les Allemands, à l'exemple des alliés en 1814, avaient annoncé qu'ils faisaient la guerre, non pas à la nation française, mais à Napoléon III, Favre se résolut cependant à avoir un entretien avec Bismarck.

Entrevue de Ferrières. — Ils se rencontrèrent à la Haute-Maison et à Ferrières (18 et 19 septembre).

Favre ne se présenta pas en négociateur ; la paix, au nom de la France, ne peut être conclue que par une assemblée, librement élue ; mais il sollicita un armistice pour l'élection de l'assemblée.

Bismarck, hautain, dur, ironique, parla tout de suite des conditions de paix : « L'Allemagne n'a pas cherché la guerre ; elle en a saisi l'occasion pour sa sécurité. Strasbourg est la clef de la maison ; nous la voulons. Cette condition est absolue. » Il ne consentira à aucun prix à un armistice. Et il essaya de jouer des choses de la politique intérieure : « Si nous avons intérêt à maintenir la dynastie de Napoléon, nous la rétablirons. De même pour les Orléans, de même pour M. de Chambord, qui serait beaucoup de notre goût, surtout du roi... »

Finalement, Bismarck céda sur l'armistice, mais, seul, le roi en pouvait dire

les conditions. Il alla les lui demander, puis les donna par écrit: Occupation de Strasbourg, de toutes les forteresses des Vosges, d'un fort dominant l'enceinte de Paris, comme, par exemple, le Mont-

Valérien; Metz exclu de l'armistice; les habitants de l'Alsace et de la Lorraine «allemandes» exclus du vote.

Favre ne put retenir des larmes, ce qui parut à Bismarck «une comédie».

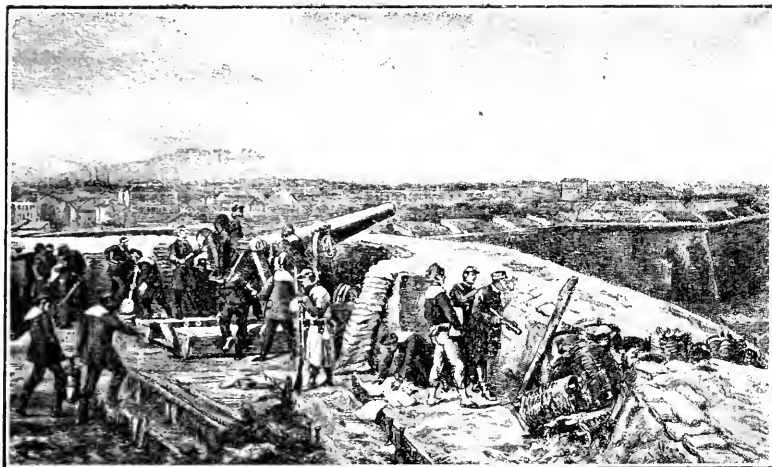
DÉFENSE NATIONALE

La guerre pour l'intégrité du territoire dura cinq mois (septembre 1870-janvier 1871).

Siège de Paris. — Le jour de l'entrevue

melon de Châtillon, la colline de Montretout et les Hautes-Bruyères.

Le temps ayant manqué, depuis le début de la guerre, pour armer ces posi-



LA DÉFENSE DE PARIS. BASTION 4°.

L'enceinte de Paris était flanquée de 94 bastions. L'armée qui défendait la ville était composée de deux corps d'armée et d'un équipage de la flotte. On voit ici un détachement de marins au bastion 4°, en avant de la porte Saint-Ouen. Au fond le Mont-Valérien. (Musée Carnavalet, Cl. Haachette.)

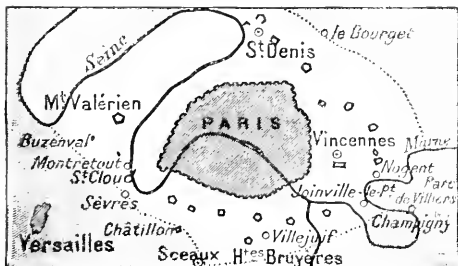
de Ferrières, les Allemands achevèrent l'investissement de Paris sur un vaste cercle de 80 kilomètres, avec près de 200 000 hommes et de 1 000 canons. Le roi de Prusse, avec Bismarck, s'installa à Versailles.

Paris devait à Thiers, comme on a vu, son système de fortifications. C'était une enceinte continue, d'environ 35 kilomètres, qui englobait la ville de Saint-Denis et les hauteurs de Belleville, de Montmartre et de Clichy, mais laissait en dehors le plateau d'Avron, le ma-

isons, elles devinrent les principaux objectifs des tentatives de Paris pour rompre le cercle ennemi.

L'enceinte était flanquée de 94 bastions et protégée par 10 forts détachés: le Mont-Valérien était une véritable citadelle. La défense vers l'Est fut assurée à la grande boucle de la Mame, entre Joinville et Champigny.

L'armée active comprenait deux corps d'armée (Renault et Vinoy) et un équipage de flotte. Les gardes mobiles (125 000 hommes) étaient so-



PARIS ET SES FORTS EN 1870



TROCHU (1815-1896).
(Cl. Camus).

lides. Les bons éléments ne manquaient pas à la cohue de 300 000 gardes nationaux.

Paris, que les Allemands croyaient approvisionné pour un mois, l'était pour quatre; il l'eût été pour plus de temps si on avait rationné plus tôt.

Le génie de la grande ville, synthèse magnifique de la France, se plia vite aux exigences de la guerre, qui la coupait du monde. Plus de communication avec le dehors que par ballons et par pigeons voyageurs, oiseaux sacrés du siège. Plus de gaz, plus de théâtres, rien que l'obscur silence d'une ville du moyen âge avec le couvre-feu. Partout l'uniforme de la garde nationale.

Les vieillards troyens s'assoiaient tristement aux portes scées; Hugo, revenu d'exil, Duruy, ancien ministre de l'Empire, Théophile Gautier, accouru parce qu'« on battait maman », Pasteur, montèrent la garde aux remparts.

La faiblesse de la défense, ce sera Trochu. Il eut fallu Kléber ou Péliissier.

L'un des plus beaux chefs de Crimée et d'Italie, esprit critique de premier ordre, il manquait d'audace et de foi. Il mit la tête de l'armée Ducrot, qui s'était évadé de Sedan et dont les qualités et les défauts étaient à l'opposé des siens.

La guerre en province. — L'invasion couvrit méthodiquement les provinces de l'Est, pour assurer les communications avec l'Allemagne, et commença à s'étendre vers le Nord et l'Ouest.

Les villes fortifiées des régions frontalières firent presque toutes de belles résistances. Strasbourg, avec son vieux gouverneur, le général Uhrich, et le préfet de la défense, Valentin, ancien représentant à la Législative, qui avait réussi à franchir les lignes allemandes, supporta un bombardement d'un mois avant de hisser le drapeau blanc au sommet de la cathédrale. Schlestadt, Phalsbourg, Thionville, Toul, Verdun, Montmédy, Mézières, Rocroy tinrent jusqu'à la destruction de leurs ouvrages ou l'épuisement de leurs vivres. Bitché, Langres, Belfort, défendit par le colonel Denfert-Rochereau, furent imprenables.

A Metz, Bazaine entra en conversation avec



GÉNÉRAL DUCROT
(1814-1872).

un agent de Bismarck (Régnier), qui se disait envoyé de l'impératrice et que Bourbaki consentit à suivre en Angleterre. Dès qu'il connut l'imposture, Bourbaki rentra en France, où il se mit aux ordres du gouvernement de la Défense.

Perte d'Orléans. — Il

n'y avait pas 30 000 hommes armés dans la région de la Loire, mal équipés, à peine cousus ensemble. Les Bavares de von der Tann eurent vite fait de mettre en déroute le pauvre 15^e corps du vieux La Motterouge et d'occuper Orléans. Il n'y eut de résistance qu'à Châteaudun, où les francs-tireurs de Lipowski disputèrent la ville, rue à rue.

Le gouvernement de Tours était sans autorité; dans toute l'administration régnaient le désordre et l'incurie.

Gambetta à Tours. — Avisé de la faiblesse de ses délégués, le gouvernement de Paris décida d'envoyer Gambetta à Tours, avec de pleins pouvoirs et voix prépondérante. Le refus de l'armistice imposait l'ajournement des élections; ministre de l'Intérieur, il fera exécuter le décret.

Gambetta quitta Paris en ballon avec son ami Spuller, échappa par miracle à des fusillades de soldats allemands, débarqua à Montdidier et courut à Tours. Son voyage aérien frappa les imaginations. Il fut reçu par les foules avec des acclamations et par ses collègues avec méfiance. Malgré eux, après l'avoir en vain offert au général Lefort et à l'amiral Fourichon, il prit le ministère de la Guerre où il s'adjoignit comme délégué un ingénieur d'une capacité puissante, d'une intelligence claire et précise, Charles de Freycinet.

Découvreur d'hommes, il s'entoura de collaborateurs compétents et actifs, (Ranc, Cazot, Clément Laurier, Steenackers), conclut un emprunt à Londres, acheta des canons et des armes.

Organisation de la défense. — La levée en masse (environ 600 000 hommes) s'exécuta. A une représentation de la *Jeanne d'Arc* de Schiller, le roi Guillaume dira un jour : « Et moi, aussi,



JULES FAVRE
(1809-1880).



GAMBETTA
(1838-1882).

(Cl. Carjat.)



FREYCINET (1828).
(Cl. Firon.)

j'ai connu un homme qui a fait jaillir des armées du sol.»

Instruites dans quatorze grands camps régionaux, ces armées ne manquèrent à aucun moment, ni d'armes, ni de munitions, ni de vivres. Au témoignage du général Borel, tout ce qu'il était matériellement possible de

faire, fut fait.

L'abrogation temporaire des lois d'avancement permit de trouver des chefs jeunes; Gambetta distingua les meilleurs parmi les anciens des armées de terre et de mer. Ses principaux choix (Faidherbe, Chanzy, Jaurès, Jauréguiberry) ne peuvent se comparer qu'à ceux de Carnot. Il accueillit Garibaldi, accouru avec ses *chemises rouges*, pour payer sa part dans la dette de reconnaissance de l'Italie; et, pareillement, les hommes du drapeau blanc, les zouaves pontificaux, Charette, Cathelineau.

La résistance à outrance s'incarna dans la dictature (car c'en fut une) de cet homme de trente-huit ans, d'une activité prodigieuse, toujours en mouvement, l'esprit clair et gai, de cette gaieté qui en marque la force. Il gouverna et électrisa. Les ligues du Midi furent dissoutes, l'ordre rétabli à Lyon et à Marseille, la confiance ranimée partout où parvenaient les échos de sa parole.

Un Alsacien écrit de lui: «Si le patriotisme peut produire des miracles, la France ne sera pas démembrée.» Il pourra se rendre à lui-même ce témoignage: «Jamais le désespoir ne s'est approché de mon âme.»

Le voyage de Thiers. — Thiers, à la demande de Jules Favre, avait entrepris un dur pèlerinage à travers l'Europe.

Les souverains et les ministres reçurent avec déférence le vieil homme d'Etat qui, par sa prévision des événements et par sa résistance à la guerre, était qualifié entre tous pour plaider la cause de la France; mais il n'obtint ni à Londres et à Pétersbourg la promesse d'une médiation collective, ni à Vienne et à Florence celle d'une collaboration armée. Il n'eut que des protestations d'attachement et de regret.

Si les sympathies pour la France s'étaient fort accrues, les inquiétudes pour l'avenir de l'Europe commençaient à peine à s'éveiller. L'unité allemande sous l'hégémonie de la Prusse ne paraissait

pas encore dirigée contre l'équilibre du continent; on ne voyait pas davantage que l'arrachement de l'Alsace-Lorraine à la France allait condamner le monde à la ruine de la paix armée. Bien plus, la défaite de la France donnait à l'Italie et à la Russie l'occasion attendue de se satisfaire à Rome et en Orient.

Les Italiens à Rome. — Le maintien de l'occupation romaine avait été la cause déterminante du refus de concours de l'Italie. Le premier mot de Victor-Emmanuel, quand il connut la capitulation de Sedan, fut qu'«il l'avait échappé belle», et son premier acte de demander au gouvernement de la Défense la permission de compléter l'unité italienne par la prise de Rome. La permission ne lui ayant été ni accordée ni refusée, il s'en passa. Les troupes italiennes entrèrent à Rome, le 21 septembre, et la capitale du royaume y fut aussitôt transférée. Le pape s'enferma au Vatican.

Pareillement, la Russie s'appretait à tirer profit de la victoire allemande pour se délier des articles du traité de Paris qui interdisaient la mer Noire à ses flottes. Gortschakoff, de complicité avec Bismarck, annonça par une simple circulaire (31 octobre) que la Russie se considérait comme affranchie et ne demandait à l'Europe que de régulariser par des protocoles la dénonciation de l'humiliant traité.

Trahison de Bazaine. — Le voyage de Thiers n'avait pas été sans préoccuper Bismarck; il prit en main les négociations qui allaient amener la catastrophe de Metz.

Rentré, après les grandes batailles d'août, qu'il ne voulut pas gagner, au camp retranché de Metz, dont il n'avait pas voulu s'éloigner, Bazaine, comme on a vu, ne fit que des simulacres de sortie, alors qu'il avait la supériorité du nombre et que l'armée n'était pas encore affaiblie par les privations. Cette magnifique armée sentait la trahison dans l'air, mais les chefs étaient sans force contre le général en chef et coupés de toute communication avec le gouvernement de la Défense.

Bazaine attendit que les approvisionnements fussent à la veille d'être épuisés pour se faire autoriser par un conseil de guerre à engager des pourparlers «en vue d'une convention militaire honorable». «Si l'ennemi veut imposer des conditions incompatibles avec l'honneur, on tentera de se frayer un passage les armes à la main.»

La mission Boyer. — Le général

Boyer, ami personnel de Bazaine, se rendit à Versailles. Bismarck fit un tableau cynique de la France en proie à l'anarchie, puis déclara que, si l'impératrice et Bazaine consentaient à traiter, l'armée de Metz serait autorisée à gagner un territoire neutralisé où s'établirait la régence.

Changarnier, qu'aveuglait sa haine de la République, décida le conseil de guerre à accueillir les offres de Bismarck, — par six voix contre deux, celles de Coffinières et de Ladmirault, — et Boyer se rendit en Angleterre. L'impératrice eut la claire vision de la félonie, refusa le blanc-seing qu'attendait Bazaine.

Elle écrivit toutefois au roi de Prusse pour lui demander une paix « honorable » et, d'abord, un armistice de quinze jours avec le droit pour l'armée de Metz de se ravitailler.

Le roi répondit que « les cessions de territoire étaient indispensables » ; Bismarck, certain de Bazaine, rompit les pourparlers.

Capitulation de Metz. — Maintenant la famine menaçait. On arrivait au dernier sac de farine. Déjà presque tous les chevaux étaient morts. Il n'y avait plus de choix qu'entre la capitulation impitoyable qu'exigeait le prince Frédéric-Charles ou une tentative suprême contre les lignes ennemies.

Coffinières protesta qu'un dernier effort était possible ; c'était l'avis de Le Bœuf, d'Aymard, de Courcy, de Lewal, de Davout, de Clinchant qui pensa, un instant, à se mettre à la tête des officiers prêts à la révolte. Puis la discipline l'emporta, et Bazaine traita.

Il livra tout, plus de 170 000 hommes, 6 000 officiers, 1 300 canons, 60 drapeaux, des monceaux de munitions, la ville où s'élevait la statue de Fabert avec l'inscription fameuse : « Si, pour empêcher qu'une ville que le roi m'a confiée ne tombât au pouvoir des ennemis, il fallait mettre à la brèche ma personne, ma famille et tous mes biens, je n'hésiterais pas un moment à le faire. » Quelques colonels brûlèrent leurs drapeaux (27 octobre).

Le prince rouge accorda les honneurs du *défilé*. Bazaine les refusa par peur des outrages, de la fureur des soldats.

— Sans la chute de Metz, les Allemands, de leur propre aveu, n'eussent pas été en nombre pour résister aux armées qui se formaient derrière la Loire.

Les négociations de Thiers. — Une proclamation de Gambetta, faite de lave ardente, annonça la trahison de

Bazaine : « Français, élevez vos âmes et vos résolutions à la hauteur des effroyables périls qui fondent sur la patrie. Il dépend encore de nous de lasser la fortune et de montrer à l'univers ce qu'est un grand peuple qui ne veut pas périr. »

Thiers, quelques jours avant, était revenu à Tours. L'Angleterre, la veille, avait pris l'initiative d'une proposition d'armistice. A la demande du tsar, Bismarck accorda à Thiers un sauf-conduit pour venir en conférer avec lui à Versailles et avec le gouvernement à Paris.

Le 31 octobre. — Paris apprit à la fois la chute de Metz, la perte du Bourget, à peine enlevé de l'avant-veille par un heureux coup de main du général de Bellemare, l'arrivée à Versailles de Thiers (31 octobre).

Déjà, au moment de Ferrières, le parti extrême avait protesté contre toute négociation : « L'espoir d'une paix achetée est un dissolvant pour toute résistance sérieuse », avait écrit Blanqui dans son brûlant journal, *la Patrie en danger*.

Les lettres nouvelles qui s'étaient répandues dans la même matinée à Paris, amenèrent autour de l'Hôtel de Ville une foule exaspérée. Les maires demandèrent l'élection d'une Commune. Comme Jules Favre et ses collègues s'y refusaient, les bataillons rouges de la garde nationale s'insurgèrent, firent prisonniers les membres du Gouvernement et en proclamèrent un nouveau : Blanqui, Delescluze, Flourens, Millière, Félix Pyat.

A leur tour, les bataillons de l'ordre descendirent dans la rue, se portèrent sur l'Hotel de Ville, délivrèrent d'abord Trochu et Ferry, puis revinrent en force. Au cours de la nuit, sans qu'un coup de fusil eût été tiré, l'émeute se dispersa. Un plébiscite confirma ensuite le Gouvernement de la Défense par plus de 500 000 voix contre 60 000.

Bismarck s'étant refusé à consentir au ravitaillement de Paris pendant la durée de l'armistice, dont l'objet précis était de permettre l'élection d'une Assemblée constituante, les conversations engagées avec Thiers furent rompues (6 novembre).

Coulmiers. — Trois jours après, le ciel qui n'avait pas encore été aussi sombre, s'éclaira d'une victoire, la première qui eût été remportée depuis le début de la guerre et qui parut l'aurore de temps plus heureux.

La guerre avait eu jusqu'alors deux pivots : Paris et Metz. Elle n'en avait plus qu'un. D'autant plus tous les efforts tendirent à faire lever le siège de Paris.

D'Aurelles de Paladine, vieux soldat solide, mais sans génie, avait formé au camp de Salbris deux corps d'armée, environ 60 000 hommes. Bien qu'averti d'une prochaine attaque, von der Tann l'attendit dans la plaine de Coulmiers ; il fut débordé sur ses ailes et perdit toutes ses positions, enlevées par des troupes qui précédaient leurs généraux, comme au temps de la Révolution. Nous rentrâmes à Orléans (9-10 novembre).

Champigny et Loigny. — Gambetta et Freycinet eussent voulu que d'Aurelles poussât aussitôt en direction de Paris. D'Aurelles, doutant de sa propre victoire, hésita, insista pour se fortifier devant Orléans.

C'était donner le temps à l'armée de

Frédéric-Charles, libérée par la chute de Metz, d'accourir à grandes étapes, non point en masse, mais par détachements échelonnés, marchant par plusieurs routes, de manière à opérer une concentration plus rapide.

Les opérations recommencèrent seulement le 24, sur l'insistance pressante de Gambetta, et seulement par la droite. Frédéric-Charles, qui avait pris le commandement, arrêta le général Crouzat devant Beaune-la-Rolande.

A Paris, Trochu, dès qu'il eut la nouvelle du succès de Coulmiers, abandonna son projet d'une sortie par la basse Seine et décida de lancer par le Sud ses meilleures troupes, avec Ducrot et, s'il enlevait les positions fortifiées de l'ennemi, de marcher vers Montargis, où d'Aurelles lui donnerait la main.

La double tentative échoua malgré le bel élan des jeunes armées.

La rupture du pont de Joinville, à cause d'une crue subite, retarda d'un jour le passage de la Marne. L'effet de surprise était manqué. Malgré que les Allemands se fussent hâtés de concentrer leurs forces, Ducrot, qui avait juré de ne rentrer à Paris que « mort ou victorieux », toucha à la victoire. Il s'empara de Champigny,

d'où il lança de furieux assauts contre le parc de Villiers. Il fallut renoncer le troisième jour, après qu'une nuit glaciale eut cruellement éprouvé les troupes, et revenir sous Paris (1^{er} au 3 décembre).

D'Aurelles, engagé en direction de Fontainebleau, fut heureux le premier jour et malheureux le second. Le succès du corps de Chanzy à Villepion fut enrayé le lendemain devant Loigny, pendant qu'à sa droite Martin des Pallières pliait sous le nombre et que, plus loin, Billot et Crouzat



CHANZY
(1823-1883)

étaient repoussés dans le sud de Pithiviers. D'Aurelles, battu ainsi en détail, évacua Orléans ; seul Chanzy resta sur la rive droite de la Loire.

Le gouvernement révolutionnaire de d'Aurelles et se transporta à Bordeaux.

La retraite de Chanzy. —

La journée de Champigny convainquit Trochu qu'il ne sortirait pas de Paris et Moltke qu'il n'y entrerait pas de force. La grande ville se prépara aux souffrances de la faim et du froid ; le commandement allemand, poussé par Bismarck, à la bombarder.

Gambetta ne désespéra pas de conduire à Paris les armées reconstituées.

Pendant que Bourbaki réorganisait la droite de la première armée de la Loire, qui allait devenir l'armée de l'Est, et que Faidherbe forgeait l'armée du Nord avec les débris des armées de Picardie et de Normandie qui avaient perdu Amiens et Rouen, Chanzy mena de Patay au Mans la seconde armée de la Loire, manœuvrant et se battant, forçant l'admiration des Allemands, et s'égalant, dans l'histoire des retraites, à Turenne et à Moreau.

Chanzy, officier d'Afrique, était jeune encore, et, si vive et claire que fut son intelligence, supérieur surtout par le caractère qu'il avait calmement indomptable.

No. Bouche Alphonse
 demeurant qui de Bussy n° 22
 a droit à 1/2 RATIONS DE PAIN, à prendre
 chez M. D'ignac, boulangier, rue de Loigny n° 2

En par le MAIRE
 de CHAMPIGNY

CARTE DE BOULANGERIE

AVIS IMPORTANTS — Toute RATION de pain réclamée aux jours indiqués ci-dessous, serait perdue

Jeu. di.	Mardi.	Mardi.	Lundi.	Vendredi.	Samedi.
16 FÉVRIER	15 FÉVRIER	14 FÉVRIER	13 FÉVRIER	12 FÉVRIER	11 FÉVRIER

Vendredi
10
FÉVRIER

FAC-SIMILÉ D'UNE CARTE DE BOULANGERIE (bon de pain) PENDANT LE SIÈGE DE PARIS
 (Musée Carnot-ant.)

Mac-Mahon, de Pourru-aux-Bois où il était resté prisonnier après sa blessure. L'avait signalé à Gambetta.

Les journées sans doute les plus glorieuses de la défense nationale, ce furent celles du 6 au 11 décembre où, son centre à Josnes, sa gauche reliée à la forêt de Marchenoir, et sa droite appuyée à la Loire, Chanzy arrêta, à Beaugency, quelques-unes des plus belles troupes prussiennes et bavaroises.

Les mobiles avaient souvent fléchi dans les combats devant Orléans; les régiments s'étaient débandés sous le feu trop violent; l'ennemi avait fait trop de prisonniers. La résistance opiniâtre de la deuxième armée de la Loire montra ce qu'eût pu faire la première armée sous un chef qui n'aurait pas douté d'elle ni de lui.

Bombardement de Paris.

Le bombardement de Paris, par 240 canons à longue portée, commença le 28 décembre pour durer, sans interruption, jusqu'au dernier jour du siège. Les forts d'Issy, de Vanves et de la Briche furent bouleversés; il fallut évacuer le plateau d'Avron; la rive gauche fut criblée d'obus.

La population, déjà durement éprouvée par les privations et par l'hiver, vivant de pain de riz et d'orge et de viande de cheval, grelottant dans la neige et sous le vent, tint bon, mais s'irrita toujours davantage contre Trochu.

Exalté naguère à l'excès, Trochu était tombé à une impopularité d'autant plus profonde. Il avait renoncé à rompre le cercle allemand, mais discourait beaucoup, déclarait toujours que « le gouverneur de Paris ne capitulerait pas ».

Comme les journaux et les clubs réclamaient une sortie « torrentielle », il se laissa persuader de tenter un dernier effort en direction de Versailles.

Buzenval. — Engagée à contre-cœur, avec 80 000 hommes, dont moitié de gardes nationaux, la bataille de Buzenval (19 janvier) était perdue d'avance. Cependant les Allemands, quand ils contre-

attaquèrent, furent arrêtés et ils n'occupèrent qu'à la nuit la redoute de Montretout abandonnée.

Trochu, sans quitter la présidence du gouvernement, fut remplacé par Vinoy. **Saint-Quentin et Le Mans.** — Les dernières tentatives des armées en province vers Paris ne furent pas plus heureuses.

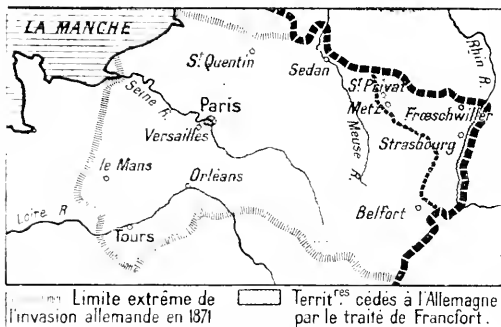
Laidherbe, non moins tenace que Chanzy, et qui apportait dans l'action l'esprit méthodique du savant, après avoir formé son armée sous les fortresses du Nord, la conduisit en rase campagne. Deux beaux succès, à Pont-Noyelles et à Bapaume, la mirent en confiance. Moltke en voya toute la première armée prussienne qui l'écrasa sous le nombre, à Saint-Quentin, le même jour que Buzenval.

Chanzy essaya de se porter du Mans dans la direction de Chartres; Frédéric-Charles le prévint.

Jaurès, Jauréguiberry et Gougéard, tous trois officiers de marine, se maintinrent pendant la première journée sur leurs positions; une panique, survenue dans la nuit, à l'extrémité du champ de bataille, mit le désordre dans le reste de l'armée. Chanzy, des larmes de rage dans les yeux, se retira derrière la Mayenne.

L'armée de l'Est. — Enfin, la manœuvre de l'Est, renouvelée de la manœuvre de Napoléon à Saint-Dizier, échoua également après avoir éveillé de grandes espérances.

Cambriels, Cremer et Garibaldi avaient tenu tête jusqu'alors à l'armée de Werder, mais cédant toujours plus de terrain. Ils perdirent la Cote-d'Or après les Vosges. Bourbaki devait essayer de débloquer Belfort, prendre les Vosges à revers et couper les communications des Allemands.



LIMITE EXTRÊME DE L'INVASION ALLEMANDE EN 1871



DENFERT-ROCHEREAU (1822-1878).

Vainqueur d'abord à Villersexel, il parvint trop tard devant les lignes de la Lisaine que les Allemands avaient eu le loisir de fortifier. Repoussé devant Héricourt, il se trouva pris entre Werder et Manteuffel accouru du Nord, et sans autre issue que la route de Pontarlier, le long de la frontière suisse. Dans son désespoir, il tenta de se tuer, ne fit que se blesser.

Deux officiers échappés de Metz, Clinchant et Billot, continuèrent à travers la neige, par d'affreux chemins, une retraite aussi cruelle que celle de Moscou.

Capitulation de Paris — L'extraordinaire effort des armées improvisées de la défense contre les armées d'élite de l'Allemagne avait échoué et Paris était à la veille de manquer même de son affreux pain noir. Il n'y avait plus pour Paris qu'à mourir de faim ou à traiter.

Favre se rendit à Versailles; Bismarck siffla l'hallali (23 janvier 1871).

Il y avait cinq jours que, dans la galerie des Glaces, pour l'anniversaire du couronnement du premier roi de Prusse, les princes confédérés avaient offert au roi Guillaume la couronne impériale et l'avaient proclamé empereur allemand (18 janvier). L'unité allemande, cimentée dans la guerre de France, était faite par la Prusse et pour elle.

Bismarck, à son ordinaire, fut impitoyable et fourbe. Tirant profit de l'ignorance où était Favre de la situation militaire en province, il mêla si bien l'armistice pour toute la France et la capitulation de Paris que la suspension des hostilités, exécutoire pour la capitale le 28 janvier, ne le fut que le 31 pour le reste du pays: que Belfort et l'armée de Clinchant en furent exclus; et que la délimitation des zones neutres assura aux Allemands de grands avantages depuis la Somme et le Calvados jusqu'au Morvan.

Paris sera ravitaillé, n'ayant plus de pain que pour cinq jours, mais livrera tous ses forts et tout son matériel de guerre, désarmera toutes les troupes, moins une division de 12 000 hommes pour le maintien de l'ordre et les gardes nationaux, et payera une contribution de 200 millions. Les élections pour l'Assemblée nationale seront fixées au 8 février; l'Alsace et la Lorraine pour-

ront nommer des députés; l'Assemblée se réunira le 12 à Bordeaux.

Le 20 janvier, à minuit, Paris entendit les derniers coups de canon; puis tout tomba dans un silence qu'il ne connaissait plus.

Démission de Gambetta. — Quand le Gouvernement, prévoyant la fin prochaine, avait averti Gambetta, il avait déclaré en même temps que Paris, dompté par la famine, ne traiterait pas pour la France: « La lutte continuera derrière la Loire, derrière la Garonne, comme si Paris n'existait pas. » Mais Bismarck n'avait pas voulu traiter seulement pour Paris.

Favre télégraphia seulement à Gambetta, en trois lignes, la conclusion de l'armistice; Gambetta n'en connut les stipulations que par une dépêche de Bismarck.

On a vu que le chancelier allemand s'était gardé de détromper Favre qui croyait encore au succès de l'armée de l'Est. Tombant au piège, Favre avait accepté de l'exclure de l'armistice; mais Clinchant ne fut pas instruit de la clause, pensa que l'armistice était pour toutes les armées sans exception et s'arrêta. Au contraire, Manteuffel, dûment averti, continua sa marche. Cerné de toutes parts, Clinchant n'eut pas d'autre ressource que de passer en Suisse avec ce qui restait de son armée.

Gambetta s'indigna, pourtant convoqua les électeurs, puis rendit un décret qui excluait du nombre des éligibles les anciens dignitaires et candidats officiels de l'Empire. Bismarck protesta; une proclamation de Gambetta dénonça cette immixtion de l'étranger dans les affaires intérieures de la France.

Il s'ensuivit un conflit entre Gambetta et quatre délégués du gouvernement de Paris, dont Jules Simon, qui s'étaient rendus à Bordeaux; des patriotes exaltés voulurent lui décerner la dictature. Il donna sa démission.

C'est un général allemand, von der Goltz, qui a dit de Gambetta: « L'histoire lui reconnaîtra deux mérites immortels: il a rendu à la France, immédiatement après une chute profonde, le sentiment de sa force; en ramenant violemment ses compatriotes vers un but idéal, il a frayé à une restauration morale un large chemin. »

LA PAIX DE VERSAILLES

Assemblée nationale. — L'Assemblée fut élue avec le mandat de faire la paix. Les monarchistes arrivèrent en

majorité à Bordeaux, parce qu'ils s'étaient déclarés hautement contre la continuation de la guerre. La République incarnait la

guerre à outrance, bien que nombre de républicains fussent résignés à traiter. Il n'y eut que sept bonapartistes, parce que l'Empire avait été, une fois de plus, l'invasion.

La majorité royaliste fut nommée surtout par les campagnes.

Thiers fut choisi dans vingt-six départements, à cause de son opposition à la guerre; Gambetta dans dix (dont le Haut et le Bas-Rhin, la Moselle et la Meurthe) comme le héros de la résistance.

Présidence de Thiers. — L'Assemblée élut pour président Grévy, quoique républicain, mais parce que favorable à la paix. Thiers fut nommé chef du pouvoir exécutif de la République, « en attendant qu'il fût statué sur les institutions de la France ».

C'était une sorte de dictature du bon sens et de la sagesse que monarchistes et républicains conféraient au vieil homme d'Etat dont la voix n'avait pas été écoutée par le Corps législatif de l'Empire.

Il prit pour ministres des républicains modérés (Dufaure, Jules Favre, Jules Simon, Ernest Picard) et des royalistes libéraux (Lambrecht, de Larcy).

Préliminaires de Versailles. — Assisté d'une commission de députés, Thiers se rendit à Versailles; les négociations, qu'il conduisit seul, durèrent trois jours (22-25 février).

Bismarck formula aussitôt les exigences de l'Allemagne: toute l'Alsace, la Lorraine mosellane avec Metz, une indemnité de 6 milliards et, jusqu'au payement complet, l'occupation d'une partie du territoire.

Il n'avait aucun doute sur la volonté des Alsaciens-Lorrains de rester Français. Il invoqua simplement le droit de conquête, rien que les raisons militaires et politiques.

Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, qui est le droit moderne, n'existait pas pour lui; même il n'attachait qu'une importance oratoire aux arguments ethniques et historiques des savants allemands.

La lutte fut inégale entre « le sauvage de génie » qui avait voulu la guerre et l'éloquent vieillard qui n'avait pas pu l'empêcher.

La faiblesse de Thiers, ce fut sa conviction trop apparente que la guerre, « faute de moyens », ne pouvait pas être reprise. Pourtant, il menaça de rompre, non pas sur Metz, mais sur Belfort.

Bismarck, d'autre part, s'inquiéta de la conférence qui siégeait à Londres pour la révision, réclamée par la Russie, du

traité de 1856. Il était sûr du tsar Alexandre, sans qui la victoire allemande, de l'aveu même de l'empereur allemand¹, eût été impossible; mais l'Autriche « n'approuvait pas la réserve absolue de l'Europe indifférente² », et l'opinion anglaise commençait à reprocher sa passivité au gouvernement de Gladstone. Si la guerre reprend, que fera la conférence?

Il céda donc sur Belfort et sur le chiffre de l'indemnité, réduite d'un milliard, mais à une condition cruelle: l'entrée des Allemands à Paris, dans le quartier de l'Arc de Triomphe et des Champs-Élysées, où ils resteraient jusqu'à la ratification du traité.

Thiers ne vit que Belfort à sauver, accepta, puis, brisé de douleur, courut à Bordeaux pour presser la ratification et abrégier le supplice de Paris.

Séance du 1^{er} mars. — La discussion ne prit qu'une séance. L'Assemblée, décidée à approuver, se soulagea en votant d'abord, à la presque unanimité, la déchéance de Napoléon III, « responsable de la ruine, de l'invasion et du démembrement de la France ». Puis, 546 voix contre 107 — les Alsaciens-Lorrains, l'extrême gauche, Hugo, Gambetta, Chanzy — adoptèrent le traité.

La même douleur étreignit ceux qui se résignèrent, ceux qui refusèrent de consentir à la paix de démembrement.

La protestation des Alsaciens-Lorrains. — Grosjean, l'un des représentants des provinces sacrifiées, déposa alors sur la tribune leur démission collective et leur protestation: « Livrés, en dépit de toute justice et par un odieux abus de la force, à la domination de l'étranger, nous déclarons, encore une fois, nul et non avenu, un pacte qui dispose de nous sans notre consentement. La revendication de nos droits reste à jamais ouverte. » (1^{er} mars.)

Les « protestataires », au milieu d'un grand silence, sortirent de la salle des séances; Kuss, maire de Strasbourg, mourut le soir même. Gambetta, sur sa tombe, annonça la revanche du droit: « La force nous sépare, mais pour un temps seulement, de l'Alsace, berceau traditionnel du patriotisme français ».

L'échange des ratifications eut lieu à Versailles, le 2 mars; l'empereur Guillaume avait fixé au 5 son entrée triomphale à Paris. Les préliminaires de

1. Dépêche de l'empereur allemand au tsar.

2. Dépêche de Beust à Bismarck.

paix furent convertis en traité, à Francfort, au mois de mai.

Cette grande iniquité va peser pendant

quarante-quatre ans sur l'Europe qui l'a laissé accomplir.

LA GUERRE CIVILE

Le sacrifice consommé, la politique de Thiers fut dominée par la pensée de relever « la noble blessée ». Quand ses forces auront été ranimées, la France dira « comment elle veut vivre », en république ou en monarchie. Le prix appartiendra « au plus sage » ; le gouvernement sera le prix de la raison.

Pacte de Bordeaux. — Cette trêve des partis, qu'on appela « le pacte de Bordeaux », fut acceptée volontiers par les républicains, qui avaient le mot, en attendant la chose. Au contraire, les royalistes découvrirent leurs projets de restaurer la monarchie.

La monarchie avait pour elle un long passé de gloire, la force de son principe, les fautes de l'Empire, celles de la République ; mais elle était impossible tant que ne seraient pas réconciliées les deux branches de la maison de France.

Les exaltés, qui étaient nombreux à droite, ne se taisaient pas de leur haine contre la République, « la gueuse qu'il fallait étrangler », disait Changarnier.

Les grandes villes, très républicaines, s'émurent. A Paris, les révolutionnaires, qui avaient manqué leur coup le 31 octobre, exploitèrent ces imprudences avec d'autant plus de succès que l'Assemblée parut avoir pris à tâche d'irriter une population encore mal remise de sa longue épreuve, et, selon le mot de Thiers, encore brûlante de « la fièvre obsidionale ».

Les échéances prorogées depuis sept mois, furent déclarées exigibles dans les quarante-huit heures, ce qui mettait tout le commerce en faillite ; la question des loyers fut écartée brutalement de l'ordre du jour.

Enfin l'Assemblée, qui ne pouvait rester à Bordeaux, refusa de transférer le siège du gouvernement à Paris ; elle eût voulu l'installer à Fontainebleau. Thiers eut beaucoup de peine à faire accepter Versailles, encore trop près.

Paris, humilié, offensé, regarda préparer l'insurrection.

Comité central. — Favre avait obtenu de Bismarck que la garde nationale conservât ses armes. Les bataillons fédérés, sentant leur force, élurent un Comité central qui fut, tout de suite, le quartier général de la révolution.

La plupart des membres du Comité étaient des agitateurs obscurs ; quelques-uns appartenaient à l'Association inter-

nationale des travailleurs, qui avait son siège à Londres, où elle recevait les directives du socialiste allemand Karl Marx.

Aucun gouvernement n'eût pu, sans abdiquer, tolérer cet Etat dans l'Etat, « la République indépendante de Paris », comme on disait au Comité central. Thiers décida de reprendre aux fédérés plusieurs centaines de canons qui, lors de l'entrée des Allemands, avaient été portés à Montmartre.

Il pensait éviter par cette opération la guerre civile et la déclencha.

Le 18 mars. — Le général Vinoy s'y prit mal. Montmartre occupé par surprise, les attelages manquèrent pour lever les canons. La foule, où les femmes étaient en grand nombre, entoura les soldats qui se laissèrent gagner et leverent la crosse en l'air.

Avant le soir, tout Paris, sauf les quartiers riches, a glissé à la révolution anonyme. Thiers, avec le gouvernement et les débris de l'armée, est parti pour Versailles d'où il se propose de reprendre Paris de vive force, selon le plan qu'il a déjà conseillé en février 1848.

A Montmartre, le général Lecomte et Clément Thomas, vieux républicain qui a commandé la garde nationale pendant le siège, ont été fusillés par une poignée de misérables (18 mars 1871).

La Commune. — Après de vaines tentatives de conciliation, menées par des maires et des députés de Paris¹ entre deux intransigeances : le Comité central et l'Assemblée de Versailles, Paris nomma, par plus de 200 000 voix contre autant d'abstentions, un conseil exécutif — quatre-vingts membres, un par quartier — qui s'appela, comme en 1793, la Commune.

Avec des idées à l'antipode, Paris a eu des gouvernements analogues pendant la guerre de Cent ans et pendant la Ligue.

Les socialistes y furent en minorité (une douzaine, dont plusieurs ouvriers) et de beaucoup moins violents que les Jacobins (des romantiques dévoyés dans la parodie de 1793, quelques esprits politiques, des aventuriers suspects).

Blanqui, trois fois élu, était en prison au mont Saint-Michel depuis la fin du siège. Le « vieux » eût été un chef d'une

1. Lockroy, Schœlcher, Floquet, Tirard, Clémenceau.

autre envergure que Delescluze, Pyat ou Vallés.

Les hommes de la Convention avaient exagéré la politique centralisatrice de Richelieu; ceux de la Commune décrétèrent l'autonomie de toutes les communes de France, unies par un simple lien fédéral, quelque chose comme une première ébauche des *Sociétés*.

L'insurrection eut des contre-coups dans plusieurs grandes villes, pareillement inquiètes pour la République; la plupart des municipalités importantes envoyèrent des délégations à Thiers, lui demandèrent de rassurer les républicains.

Déclarations de Thiers. — Il avait déjà pris son parti, non point pour des préférences de doctrine, mais pour cette raison qu'il resuma dans la formule vite fameuse: « La République est le gouvernement qui nous divise le moins. »

Il déclara aux délégués des villes et, pour qu'on ne le suspectât pas d'un double jeu, à l'armée, rentrant dans Paris, eut l'Assemblée :

« Des ennemis de l'ordre prétendent que nous nous préparons à renverser la République; ils mentent à la France. » Et, réservant les droits du pays à décider, s'engagea lui-même.

Le mouvement de Paris était si redoutable, l'agitation en province si intense, que le gros des royalistes n'eut garde de protester, bien qu'ils se rendissent compte de la force qu'une telle adhésion allait donner au parti républicain. Quelques-uns, qui avaient l'intelligence des temps nouveaux¹, commencèrent leur évolution.

La loi qui donnait aux conseils municipaux, sauf à ceux des grandes

villes, le droit de nommer leurs maires, et celle qui, sur le rapport du duc de Broglie, restituait au jury la connaissance des délits de presse, furent votées par presque toute la droite en pleine insurrection de la Commune. Ces lois de liberté, dans un tel moment, firent honneur à l'Assemblée.

Aux échauffés qui le tracassèrent sur sa politique de conciliation, Thiers dit rudement d'attendre quelques jours, quand « il n'y aurait plus de danger et que la tâche fût proportionnée à leur courage et à leur capacité ».

L'armée de Versailles. — Thiers reconstitua avec les soldats rapatriés d'Allemagne une armée de 150 000 hommes dont il donna le commandement à Mac-Mahon, malgré que Sedan pesât sur le maréchal, et se doutant peu qu'il préparait son successeur.

La Commune tenta, le 3 avril, une ruée en masse, en direction de Versailles. Les « fédérés », à peine sortis des fortifications, furent arrêtés par l'artillerie du Mont-Valérien, le seul des forts de Paris qui n'eût pas été abandonné le 18 mars. Flourens, l'un de leurs chefs, fut tué par un officier de gendarmerie; un autre, Duval, fusillé aussitôt que pris.

La Commune répondit à ces exécutions sommaires par l'affreux décret des otages.

La présence des Allemands à Saint-Denis ajouta à l'horreur de la guerre civile.

Paris assiégé. — Le second siège de Paris dura deux mois. La Commune essaya d'organiser militairement la garde nationale.

Un aventurier taré, Cluseret, ancien officier au service de l'Amérique pendant la guerre de Sécession, puis un patriote égaré, Rossel, l'un des jeunes officiers qui avaient cherché, à Metz, à soulever l'armée contre la trahison de Bazaine,



UNE BARRICADE RUE DE RIVOLI

à emporter plusieurs centaines de barricades contre les fédérés. (Musée Carnot, Cl. Hébert)

1. Avec Dutaurer dont l'évolution était plus ancienne, Léon Say, Paul de Rémusat, de Lasteyrie, Léon de Maleville, Casimir Perier, Gauthier de Rumilly, Léonce de Lavergne, Duchâtel, Martel.

se succédèrent au ministère de la Guerre. Impuissants à établir la discipline, bientôt suspects d'aspirer à la dictature, ils furent décrétés d'accusation par ordre du « Comité de salut public » et envoyés à Mazas.

Après la chute du fort d'Issy, Delescluze, vétéran de 1830 et de 1848, déporté sous l'Empire à l'île du Diable, fut nommé délégué civil à la guerre.

La Commune eut, à ses débuts, l'illusion de la victoire possible; quand l'armée de Versailles, ayant poussé ses travaux d'approche, commença à bombarder en règle les remparts et leurs portes, elle se prépara à sombrer dans une farouche horreur.

Le renversement de la colonne Vendôme ne fut qu'un divertissement sacrilège, la démolition de la maison de Thiers qu'une basse vengeance. Le second Comité de salut public et le procureur de la Commune, Raoul Rigault, organisèrent « scientifiquement » le dernier acte de la tragédie: la guerre des rues et l'incendie de Paris et de ses monuments.

Les journées de mai. — Mac-Mahon, qui ne faisait rien sans Thiers, fixa l'assaut final au 23 mai: le 21, un piqueur du service municipal, Ducatel, signala que les fédérés avaient abandonné la porte de Saint-Cloud. Les troupes entrèrent aussitôt dans Paris.

Peut-être avancèrent-elles trop lentement; le Comité de salut public et ses généraux, Eudes, Bergeret, Dombrowski, Wroblewski, La Cecilia, eurent le temps de mettre leur plan à exécution.

Pendant sept jours, de la place de la Concorde au cimetière du Père-Lachaise et aux Buttes-Chaumont, quelques milliers de fédérés (moins de 20 000) défendirent, de quartier en quartier, avec la fureur du désespoir, cinq cents barricades et des pâtés de maison transformés en places fortes.

GOVERNEMENT DE THIERS

Élections de juillet 1871. — Les monarchistes s'étaient flattés que l'insurrection communaliste, comme autrefois celle de juin, rejetterait le pays à droite. Ce fut le contraire; le temps avait marché; l'expérience du second Empire avait profité; Thiers était un autre homme que Cavaignac.

Les élections complémentaires du 2 juillet 1871, portant sur plus de cent sièges, furent résolument républicaines. Gambetta, qui avait passé le temps de la Commune à Saint-Sébastien, fut élu dans trois départements; quelques-uns de ses

Les incendies éclatèrent dans la soirée du 23. Les Tuileries, le Palais-Royal, le glorieux Hôtel de Ville, les palais de la Légion d'honneur, du Conseil d'Etat et de la Cour des Comptes, le palais de Justice, la Préfecture de police, avec ses archives de la Révolution, les magasins généraux, des centaines de maisons dans les rues de Rivoli, de la Paix, de Lille, du Bac, enduits de pétrole ou minés, furent livrés aux flammes et réduits en cendres.

Le Louvre, avec ses trésors, Notre-Dame, la Sainte-Chapelle, le Panthéon, la Bibliothèque nationale, le Luxembourg, furent sauvés par miracle.

En même temps, Raoul Rigault et Ferré massacraient les otages: l'archevêque de Paris Darboy, l'abbé Deguerry, le journaliste républicain Chaudey, le magistrat Bonjean, les dominicains d'Arcueil, des Jésuites, des prêtres, des agents de police, le banquier Jecker.

La Commune, du premier jour, s'était dispersée. Un seul de ses membres, Delescluze, se fit tuer devant une barricade; Vermorel mourut de ses blessures; trois autres, dont Raoul Rigault, furent fusillés; Pyat, Gambon, Vallès, Malon, tous les autres se sauvèrent par la fuite.

La troupe, exaspérée par la lutte, sous un soleil de plomb, au milieu de la fumée des incendies, tua sans pitié; des cours martiales, installées dans les casernes, condamnèrent et, aussitôt, exécutèrent des prisonniers par centaines.

Plus de dix mille condamnations furent prononcées ensuite par le conseil de guerre; les déportés, dont Rochefort, furent envoyés à la Nouvelle-Calédonie; Rossel fut fusillé.

La semaine tragique finit à la reddition du fort de Vincennes. Le 29 mai, le drapeau rouge était partout abattu et le drapeau tricolore flottait sur la ville reconquise et en ruines.

principaux collaborateurs de la Défense nationale, Faïdherbe, Denfert, l'amiral Jaurès, Scheurer-Kestner, un peu plus tard, Challemel-Lacour, Ranc, Paul Bert entrèrent à l'Assemblée.

Politique de Gambetta. — Tout de suite, Gambetta s'appliqua à transformer en un parti de gouvernement les républicains, qui, depuis près de trois quarts de siècle, avaient vécu dans l'abstraction et les complots.

À l'Assemblée, il apporta son concours à Thiers. Il fonda un journal de doctrine, *la République française*. « Commis voya-

geur de la démocratie », il parcourut le pays d'un bout à l'autre, prêchant la confiance, l'effort, la modération : « Que la France ait foi en elle-même ! » « Ne parlons jamais de l'étranger, mais que l'on comprenne que nous y pensons toujours. » La République doit être ouverte à tous. Le service militaire sera universel, l'instruction primaire obligatoire ; et il faut les pousser de front. « Qu'il soit bien entendu que, lorsqu'en France un citoyen est né, il est né un soldat. » — Il n'y a pas de remède social, parce qu'il n'y a pas de question sociale ; il y a une série de problèmes à résoudre, et qui doivent être résolus un à un. »

Sociales, économiques, politiques, « il faut sérier les questions ».

C'est ce qu'on appela, avec un sens péjoratif, « l'opportunisme », comme s'il pouvait y avoir une politique, digne de ce nom, qui ne tint pas compte du temps et des circonstances.

L'année d'après, quand il salua, dans un discours à Grenoble, « l'avènement des nouvelles couches sociales », c'était une parole dont la portée ne peut se comparer qu'à celle du grand mot de Bonaparte, premier consul : « La carrière est ouverte au talent. »

Présidence de la République — Thiers, à soixante-quinze ans, avec l'activité infatigable d'un esprit plein de ressources et mûri par l'expérience, mit en train et dirigea pendant deux ans (1871-1873) l'œuvre de la reconstitution nationale.

L'Assemblée, s'étant attribué le pouvoir constituant que lui contestaient les gauches, donna à Thiers, comme en échange, le titre de président de la République ; il exercera ses fonctions tant qu'elle-même n'aura pas terminé ses travaux et sera responsable devant elle (août 1871).

L'œuvre de Thiers et l'Assemblée. — Allant au plus pressé, Thiers s'appliqua d'abord à hâter « la libération du territoire » et, ce qui en était le moyen, à refaire les forces du pays. Il eut le concours de l'Assemblée chaque fois que la politique de parti ne fut pas en cause. De nouveau, la vitalité profonde de la nation éclata, comme après tous les grands déchirements de son histoire, guerre de Cent ans, guerres religieuses, guerres de la Révolution.

Le règlement de l'indemnité, qui devait être opéré en trois ans et qui le fut en deux, par des emprunts de 2 et de 3 milliards plusieurs fois couverts ; la

création de 800 millions d'impôts indirects dont la répercussion se fit peu sentir ; la loi militaire qui, par le service personnel obligatoire pour tous les Français de vingt à quarante ans (avec une durée de cinq ans dans l'armée active, de quinze dans les réserves), donnait



THIERS (1771-1873).
(Par Bonnat, Louvre.)

à la France une armée à peu près égale à celle des Allemands ; les lois sur les conseils généraux qui assuraient dans les départements l'autorité d'une assemblée de contrôle issue du suffrage universel ; la réorganisation administrative et la réorganisation budgétaire ; les relations diplomatiques renouées partout avec habileté et dignité ; toute cette politique réparatrice des fautes du passé et d'où vont sortir quarante-trois ans de paix intérieure et extérieure, fut marquée de l'empreinte de Thiers. Grand admirateur de « l'esprit consulaire », il eut, lui aussi, son Consulat.

Bismarck s'inquiéta de cette prompte renaissance d'un pays qu'il avait cru ruiner pour plusieurs générations. Il pensa à recommencer la guerre.

À la réflexion, il reconnut que l'hégémonie du nouvel Empire s'établirait plus aisément par un système d'alliances étroites avec la Russie et l'Autriche, plus tard avec l'Italie.

La libération du territoire. — Thiers vit les embûches, les évita, amorça avec prudence les négociations pour l'évacuation anticipée des départements de l'Est ; l'occupation allemande était un supplice de tous les jours pour les populations et un puissant instrument d'action aux mains de Bismarck.

Le traité fut signé le 17 mars 1873 ; l'Allemagne accepta de recevoir le paiement des derniers termes de l'indemnité et d'évacuer entièrement le territoire, deux ans environ avant la date qui avait été fixée à Versailles et à Francfort.

L'Assemblée vota que Thiers avait bien mérité de la patrie.

Projets constitutionnels. — Comme la République se consolidait au même temps que la France se relevait, les partis de monarchie, restés maîtres de l'Assemblée, virent très bien que, s'ils ne pressaient pas le mouvement, ils allaient perdre la dernière occasion de rétablir légalement la royauté.

Thiers, dans un message, puis dans

un grand discours (novembre 1872), se prononça pour « l'essai loyal » de la forme républicaine.

Il était, dit-il, « un vieux disciple de la monarchie », mais il ne croyait pas « qu'une des trois monarchies possibles rencontrât la soumission des deux autres et la soumission de la partie considérable du pays qui s'était donnée à la République ». Il conviait donc l'Assemblée, non pas à proclamer la République, puisqu'elle était déjà le gouvernement légal, mais à l'organiser par des lois constitutionnelles, afin qu'elle fût le « gouvernement de toute la nation », non pas celui d'un parti.

La formule : « La République sera conservatrice ou elle ne sera pas », était bien le fond de sa pensée ; elle fut aussi une invite à ceux des députés « modérés » qui se lassaient du provisoire. Le général Chanzy, en adhérant lui-même à la République, expliqua qu'ils n'étaient pas entrés dans l'Assemblée « avec une foi politique toute faite ».

Commission des Trente. — On nomma une Commission de trente membres « pour régler les attributions des pouvoirs publics ».

Cette commission, d'où sortira la Constitution républicaine, fut en majorité royaliste.

Son premier acte fut une loi pour éloigner Thiers de la tribune. Le président de la République ne pourra plus parler devant l'Assemblée qu'après en avoir obtenu d'elle l'autorisation.

Mort de Napoléon III. — Ces « chinoïseries », ainsi que les appelait Thiers, furent suivies bientôt d'une offensive en règle.

La mort de Napoléon III (9 janvier 1873), réfugié en Angleterre après sa captivité à Wilhelmshöhe, survint au moment où ses fidèles le poussaient à préparer son « retour de l'île d'Elbe ». La minorité du prince impérial obligea les bonapartistes à ajourner leurs espérances. Leur petit groupe de « l'Appel au peuple » s'entendit avec les royalistes pour renverser Thiers.

Les bonapartistes se proposaient de retarder la constitution de la République, les royalistes d'avoir le champ libre pour restaurer la monarchie « par un coup de majorité ».

La fusion. — A la vérité, « la fusion », condition indispensable de la restauration, n'était pas encore opérée après dix années de pourparlers.

Le duc de Broglie sur la question du drapeau blanc qu'il n'abaisserait jamais devant

« le symbole de la Révolution ¹ », le comte de Chambord désolait, par sa hautaine intransigeance, tout ce qu'il y avait de politique parmi ses partisans.

Les princes d'Orléans n'avaient pas gagné en faveur depuis leur rentrée en France, après l'abrogation des lois d'exil.

Si légitime qu'elle fût, la restitution de leurs biens, évalués à 40 millions, indisposa l'opinion.

Le « radicalisme latent ». — Cependant les chefs du « complot royaliste » se flattaient de rétablir le trône sitôt qu'ils auraient remplacé Thiers par un président complaisant à leurs desseins.

Leur plan de campagne fut habile. On ne livrera pas le combat sur le terrain des institutions : République ou monarchie ; on l'engagera à côté, en alléguant que Thiers, par sa politique, favorisait le « radicalisme latent » et glisse sur la pente où « la faiblesse des gouvernements livre à l'ennemi les lois et les sociétés qu'ils sont chargés de défendre ² ».

L'élection Barodet. — Les républicains, modérés et radicaux, commirent deux erreurs, à la veille même de la rencontre.

En avril, Grévy donna sa démission de président de l'Assemblée, pour une question de susceptibilité, alors que le fauteuil devenait presque un poste de combat. Il y fut remplacé par l'un des chefs de la droite, Buffet, grand honnête homme, mais d'esprit étroit.

En mai, à Paris, les républicains radicaux, et Gambetta avec eux, eurent le tort d'opposer, dans une élection partielle, un ancien maire de Lyon au ministre des Affaires étrangères, Charles de Rémusat, le principal auxiliaire de Thiers pour la libération du territoire. L'élection de Barodet contre Rémusat fut une arme aux mains des adversaires de la République.

Le vingt-quatre mai. — Dès la rentrée de l'Assemblée, plus de cent royalistes déposèrent une interpellation « sur la nécessité de faire prévaloir dans le gouvernement une politique conservatrice ».

Certains du succès, ils tenaient prêt leur candidat pour remplacer Thiers ; le duc d'Annale ayant été écarté par les légitimistes, leur choix s'arrêta sur le maréchal de Mac-Mahon.

L'attaque fut menée par le duc de Broglie ; il ne prononça pas une fois ces mots de République ou de monarchie, évoqua seulement le péril social ; il ne

1. Lettre à l'évêque d'Orléans, Dupanloup.

2. Discours du duc de Broglie (24 mai 1873).

suffisait pas qu'un gouvernement assurât l'ordre matériel ; l'ordre moral n'était pas moins nécessaire.

Thiers ramena le débat à la réalité : il rappela ses actes, la Commune vaincue, la France restaurée, le territoire libéré ; ou donc était « la vraie politique conservatrice » ?

Le grief des hommes de droite contre lui, c'était d'avoir reconnu dans la République le seul régime qui s'accordât avec la marche des choses » et qui fut susceptible de durée : « Il n'y a qu'un trône, et on ne peut l'occuper à trois. » Mais

PRÉSIDENTICE DE MAC-MAHON

La majorité de l'opinion taxa d'ingratitude l'acte du 24 mai, comme si la reconnaissance était un des facteurs ordinaires de la politique des partis.

Le très galant homme qu'était Mac-Mahon n'avait pas désiré le pouvoir ; les chefs des conservateurs nrent appel au dévouement du soldat. Il pensa assurer leur succès et présida à leur faillite. C'est toute l'histoire de son gouvernement.

Gouvernement de l'ordre moral —

Le duc de Broglie forma un ministère avec des représentants de tous les partis de droite.

Sauf Magne, revenu aux Finances qu'il avait quittées le 4 septembre, tous étaient des « cléricaux », selon le vocable courant ou, comme ils disaient d'eux-mêmes, d'un mot qui allait au fond des choses, « essentiellement catholiques ». La victoire de l'Église leur tenait autant à cœur que la restauration de la monarchie ; le clergé faisait les cadres de leur armée électorale.

Le gouvernement de l'ordre moral (selon la formule du duc de Broglie) déboucha dès ses débuts. Une circulaire du ministre de l'Intérieur invita les préfets à l'informer de « la situation financière des journaux conservateurs ou susceptibles de le devenir et du prix qu'ils pourraient attacher au concours bienveillant de l'administration ». La circulaire fut communiquée à Gambetta qui la porta à la tribune. Le préfet du Rhône ordonna que les entretiens civils auraient lieu aux premières heures du jour et suivraient les voies du moralité parcourus.



MAC-MAHON
1870-1873.

I. A. DE MAIGRIER.

Thiers n'entend pas paraître « au tribunal des partis » ; il ne mérite de comparaître que devant celui de l'histoire : « il n'y fera pas défaut ».

Chute de Thiers. — Target, qui avait proposé le décret de déchéance des Bonaparte, apporta aux droites les voix de quinze « conservateurs républicains ».

Thiers, mis en minorité par 14 voix (362 contre 348), donna aussitôt sa démission. La gauche s'abstint au vote pour la nomination de son successeur ; Mac-Mahon fut élu par 390 suffrages (24 mai 1873).

La déclaration d'utilité publique fut demandée pour l'église du Sacré-Cœur de Montmartre.

Les orléanistes se plaignirent que les légitimistes abusaient ; les républicains protestèrent que la France reconnaissait « le spectre et les passions de l'ancien régime ».

Fin juillet l'Assemblée se sépara jusqu'au novembre. La droite royaliste était confiante que la fusion se ferait pendant les vacances et qu'on n'aurait, au retour, qu'à proclamer la monarchie, « fût-ce à une voix de majorité », écrivait un journaliste du parti, Edouard Hervé.

L'entrevue de Frohsdorf. — Sur l'initiative du duc de Broglie — « Nous serions, dit-il, impardonnables, si nous ne tentions pas de restaurer la monarchie », le comte de Paris se résolut à aller à Frohsdorf.

Selon un protocole convenu, il déclara au comte de Chambord, en l'abordant, « que son intention n'était pas seulement de saluer le chef de la maison de Bourbon, mais bien de reconnaître le principe dont celui-ci était le représentant ». Le petit-fils de Charles X « ne rencontrera aucune compétition parmi les membres de la famille » de Louis-Philippe.

Le comte de Chambord n'aimait pas les d'Orléans ; sa femme, stérile, les détestait. Il n'en reconnut pas moins le comte de Paris comme l'héritier du trône (5 août).

La « fusion » était le premier acte de la Restauration, mais il n'y eut pas de second acte.

La question du drapau. — En effet, pen-

I. Note rédigée par le comte de Paris, acceptée par le comte de Chambord.



COMTE DE CHAM-
BORD (1821-1884).
(C. Campagne.)

dant les trois mois qui suivirent, si l'accord parut se faire, plutôt qu'il ne se fit, entre « la Commission des Neuf », comité directeur des royalistes de l'Assemblée, et le prétendant sur les questions constitutionnelles, le prince, malgré les ambassades qui lui vinrent de Paris, ne céda toujours pas sur la question du drapeau.

Quelques légitimistes seulement l'approuvèrent ; l'évêque de Poitiers expliqua : « Le drapeau tricolore est irrémédiablement révolutionnaire, il signifie la souveraineté populaire ou il ne signifie rien ».

Tous les autres royalistes ne voulaient pas du drapeau blanc ; le maréchal de Mac-Mahon déclara : « Si le drapeau blanc était déployé en face du drapeau tricolore, les chassepots partiraient d'eux-mêmes. »

Les républicains de l'Assemblée nommèrent un comité de vigilance ; ils reçurent en grand nombre d'ardentes protestations contre l'entreprise de monarchie. L'Assemblée aurait réussi à faire la royauté par un coup de surprise, c'eût été la guerre civile.

La lettre sur le drapeau blanc. — Un instant, les « Neuf » crurent avoir trouvé une transaction : « Le drapeau tricolore sera maintenu ; il ne pourra être modifié que par l'accord du roi et de la représentation nationale. » Les habiles montrèrent une telle confiance que les naifs allèrent jusqu'à préparer les carrosses de gala, aux tapis fleurdelisés, pour l'entrée du roi.

Le comte de Chambord se considérait comme un principe : un principe ne transige pas, « le lys ne peut cesser d'être blanc ». Il consulta le pape qui le félicita de ne rien vouloir sacrifier de son honneur. Il ne se refusait pas à régner, même dans les circonstances difficiles, mais, le dernier des Bourbons, il se refusait à « devenir le roi légitime de la Révolution » et à « inaugurer par un acte de faiblesse, un régime réparateur et fort ».

C'est ce qu'il écrivit à l'un des députés (Chesnelong) qui, précédemment, était venu l'entretenir à Salzbourg des vœux du parti royaliste : « On cherche à rendre obscure ma politique à ciel ouvert ; je ne me prêterai pas à une équivoque, je ne tromperai pas le pays. » « Ma personne n'est rien, mon principe est tout. » Il sait qu'il est de mode « d'opposer à la fermeté d'Henri V, l'habileté d'Henri IV » : « Quelle leçon se fit attirée l'imprudent assez osé pour lui persuader de renier l'étendard d'Arques et d'Ivry ? »

Par son ordre formel, la lettre de rupture fut aussitôt rendue publique (30 octobre). Elle renversa tous les projets de restauration.

Le septennat. — Le duc de Broglie, qui s'était employé de son mieux au succès de l'entreprise, en prévoyait depuis quelque temps l'échec ; il avait ses lignes de retraite. C'était la prorogation des pouvoirs du maréchal pour dix ans, en attendant les occasions.

Dès la première séance de l'Assemblée, il en fit faire la proposition par Chagnier et plus de deux cents députés (5 novembre 1873).

Les républicains s'opposèrent à la prorogation, parce que c'était la prolongation du provisoire, et réclamèrent la discussion des projets sur l'organisation des pouvoirs publics qui avaient été déposés par Thiers. La majorité du 24 mai se reforma contre eux. Après de longs débats, la prorogation fut votée, mais pour sept ans, au lieu de dix (19 novembre).

Cette sorte de stathoudérat, proposée par les orléanistes, qui n'avaient plus de prétendant, liés qu'ils étaient par les engagements du comte de Paris avec le comte de Chambord ; acceptée par les bonapartistes pour donner à leur prince le temps d'atteindre sa majorité, et repoussée par les républicains qui étaient pressés de faire de la République un gouvernement régulier, devait tourner contre toutes les prévisions. Le Septennat qui n'était ni République ni Monarchie, s'orienta vers la République. Dans le jargon de l'époque, de *personnel* il devint *impersonnel*.

Le pouvoir exécutif de la République en était, depuis deux ans, à sa troisième étape : Thiers, à Bordeaux, n'a été qu'un président du Conseil ; après la Commune, il ne devint président de la République que pour la durée de l'Assemblée ; maintenant le Septennat.

Les monarchistes s'étaient engagés d'eux-mêmes sur une pente qu'ils ne remonteraient plus.

Le comte de Chambord et le maréchal. — Le comte de Chambord vint à Versailles pendant les débats sur le Septennat. Se dissimulant chez un ami¹, il demanda une entrevue au maréchal, « Bayard des



duc d'AUMALE
(1822-1897).
(Cl. Firou.)

temps modernes ». Le président de la République refusa : il serait heureux de sacrifier sa vie au comte de Chambord, il ne pouvait lui sacrifier son honneur.

Le plan du comte de Chambord était, semble-t-il, de se présenter, au bras du maréchal, devant l'Assemblée qui, reconnaissant son roi, l'aurait acclamé. Il apprit, à trois cents pas du palais de Louis XIV, le vote de l'Assemblée qui brisait son rêve. Le lendemain, il visita Paris et partit pour l'exil.

Le septennat « personnel ». — Du vote qui établit le septennat à celui qui fonda la République, il s'écoula un peu plus d'un an (novembre 1873-février 1875), l'une des époques les plus pleines de l'histoire parlementaire. Les débats oratoires, où l'éloquence s'éleva des deux côtés au plus haut, passionnèrent l'opinion.

Gambetta, parmi tant d'adversaires, estimait surtout le duc de Broglie ; le duc d'Audiffret-Pasquier et Challemel-Lacour, dès qu'ils parurent à la tribune, s'affirmèrent en maîtres.

L'illusion du duc de Broglie, pourtant le seul homme d'Etat des droites, fut de croire que le « septennat « personnel » — un gouvernement imprécis, indéfini, sans nom — fut viable ; il alla jusqu'à dire : « incommutable ».

Le second ministère de Broglie. — Sauf un petit monde d'orléanistes, Broglie eut bientôt tous les partis contre lui : les légitimistes qui lui attribuaient l'échec de la Restauration et guettaient une revanche ; les bonapartistes, longtemps ses protégés et ses protecteurs, dont les comités menèrent une propagande active pour l'appel au peuple ; les républicains qui, manœuvrant sous la direction de Thiers et de Gambetta, posèrent résolument le dilemme : dissolution ou constitution.

Broglie, après le vote du septennat, navigua encore pendant quelques mois avec une équipe renouvelée, où il embarqua à la fois le duc Decazes, ennemi juré de l'Empire, l'un des envahisseurs du

Corps législatif au 4 septembre, qu'il fit ministre des Affaires étrangères, et Bary de Fourton, Périgourdin disert, de tempérament bonapartiste.

Il dura tant qu'il se contenta de gouverner contre les républicains ; il ne manqua pas une voix des anciens décentralisateurs royalistes au

projet qui enleva aux municipalités des chefs-lieux de canton la nomination des maires pour la donner aux préfets. Puis, au premier défilé, sur une question d'ordre du jour (la priorité pour la loi électorale de la future chambre haute), il fut renversé, moins d'un an après avoir pris le pouvoir (16 mai 1874), par l'extrême droite et le groupe bonapartiste votant avec toutes les gauches.

Le ministère Cissey. — Le duc d'Audiffret-Pasquier, haï des bonapartistes et mal vu des légitimistes, s'offrit pour constituer le septennat « impersonnel », c'est-à-dire la République avec le maréchal, mais organisée pour lui survivre. La droite ayant refusé de collaborer avec quelques-uns des membres les plus modérés du centre gauche, le maréchal forma un ministère « d'affaires », avec le général de Cissey, qui fut vite débordé par les bonapartistes.

Les républicains de l'Assemblée, abandonnant les positions où ils n'avaient pour eux que la logique, firent preuve d'un grand sens politique. Ceux du centre gauche négocièrent avec des orléanistes du centre droit que les progrès des bonapartistes effrayaient au point qu'ils avaient fait voter une enquête sur une sorte de complot révélé par Gambetta. Ceux de l'extrême gauche consentirent au système des deux Chambres ; même de la main des royalistes, ils acceptèrent la République définitive.

L'amendement Wallon. — A l'été de 1874, à la veille de la séparation de l'Assemblée pour quatre mois, des motions de Casimir Périer, fils de l'ancien ministre de Louis-Philippe, et de l'historien Wallon, qui tendaient à organiser la République, furent encore rejetées, mais par des majorités de plus en plus réduites ; Gambetta put dire aux monarchistes dans une adjuration qui porta loin : « La République, c'est l'inévitable ; votre place est marquée dans ce gouvernement de la démocratie libre. »

À l'automne, l'Assemblée, désassemblée, ne chercha plus qu'à gagner un peu de temps.

Enfin, la bataille décisive s'engagea au début de l'année nouvelle (1875). Après le rejet d'un amendement de Laboulaye qui précisait que le gouvernement serait la République, Wallon présenta un nouveau texte où la République n'était plus nommée qu'incidentement, mais qui n'en affirmait pas moins le principe : « Le président de la République est élu à la majorité des suffrages par le Sénat et par la Chambre, réunis en



DUK DE BROGLIE
(1821-1901).
(Cl. Henry)

Assemblée nationale. Il est nommé pour sept ans ; il est rééligible. »

Onze orléanistes s'étant séparés du bloc des droites, l'amendement fut adopté par 353 voix contre 352 (30 janvier 1875).

La République fondée. — La République fut ainsi fondée à une voix de majorité, cette seule voix que les royalistes avaient déclarée suffisante pour imposer la monarchie, mais qui, cette fois, correspondait à une telle majorité dans le pays qu'elle emporta le vote du reste des lois constitutionnelles malgré le repentir de quelques-uns des « dissidents » et l'habileté manœuvrière du groupe bonapartiste.

La Constitution. — La Constitution de 1875¹, de toutes les constitutions françaises celle qui a été la plus durable, c'était la Charte élargie et démocratisée, le régime parlementaire avec le suffrage universel à la base.

Une Assemblée où la majorité républicaine eût été plus forte, aurait peut-être cherché son modèle en Amérique, où le pouvoir du président élu par des délégués spéciaux, à mandats impératifs, dépasse de beaucoup celui des rois constitutionnels de l'Europe.

L'Assemblée de Versailles, où flottait l'esprit de la monarchie de Juillet, et qui avait l'horreur des institutions impériales, recula devant l'Océan et passa seulement la Manche.

Régime représentatif. — Le mécanisme de la Constitution est simple.

Le président est élu pour sept ans par les deux Chambres, réunies en Assemblée nationale ; il est rééligible, responsable seulement dans le cas de haute trahison ; il dispose de la force armée, négocie les traités, nomme, mais ne révoque pas les ministres, nomme à tous les autres emplois, partage l'initiative des lois avec les Chambres, communique avec elles par message, ne peut déclarer la guerre sans leur assentiment préalable, peut demander au Sénat la dissolution de la Chambre et aux deux assemblées une seconde délibération sur les lois qu'il désapprouve.

Les Chambres se réunissent chaque année en janvier, doivent rester en session pendant au moins cinq mois. Leurs séances sont publiques. Elles votent l'impôt, ont le droit de déclarer qu'il y a lieu à revision constitutionnelle par l'Assemblée nationale (Sénat et Chambre confondus). Les ministres sont solidaires et responsables devant elles.

En résumé : souveraineté de la nation et règne des lois, démocratie.

Lois organiques. — Ni Wallon, qu'on appela « le père de la Constitution », ni les membres de la Commission des Trente, ne furent, en réalité, les auteurs de la charte de 1875 ; ils ne firent que rédiger les principales vérités d'expérience, qui s'étaient dégagées depuis cent ans et plus de la longue bataille entre les deux principes, contradictoires seulement par en bas, de l'autorité et de la liberté.

Au contraire, les lois organiques sur l'élection des deux Chambres furent marquées à l'empreinte de l'Assemblée et, dès lors, destinées à être plus d'une fois remises sur le chantier.

La Chambre des députés. — On ne discuta même pas sur le suffrage universel pour la nomination des députés, car il était devenu l'expression même de la souveraineté nationale, ni sur la loi du nombre, malgré que l'auteur de la *Démocratie en Amérique*, Tocqueville, eût mis en garde contre ce qu'il pouvait y avoir de redoutable pour les institutions représentatives dans « l'omnipotence des majorités ».

Il n'y eut de conflit qu'entre le scrutin de liste et le scrutin uninominal, le scrutin des grandes circonscriptions et le scrutin d'arrondissement. Les gauches, moins une portion du centre, votèrent avec Gambetta pour le mode le plus large, celui qui subordonne les intérêts aux idées. Le scrutin le plus étroit l'emporta.

Le Sénat. — Comme le rôle du Sénat est de faire contrepoids à la Chambre issue du suffrage universel, l'Assemblée décida qu'il serait permanent et composé pour un quart de 75 membres à vie, dont elle se réserva l'élection et dont les successeurs seraient nommés par la haute assemblée elle-même, et, pour les trois autres quarts, de membres nommés pour neuf ans par un collège spécial et renouvelables par tiers.

Ce collège spécial fut composé, dans chaque département, des députés, des conseillers généraux, des conseillers d'arrondissement, et de délégués des conseils municipaux, à raison d'un par commune, qu'il s'agit de Paris ou du plus petit village.

« Assemblée des communes de France », dira Gambetta.

Le siège des pouvoirs publics fut maintenu à Versailles.

Fin de l'Assemblée. — Cette grande Assemblée, qui voulait faire la monarchie et fonda la République, qui commit tant

1. Loi des 24 février et 16 juillet 1875.

de fautes, mais qui eut si belle allure, se sépara à la fin de l'année, sans laisser de regrets et comme devenue insupportable à elle-même.

Elle avait procédé à des enquêtes sur les origines de la guerre et sur le gouvernement de la Défense nationale. Selon la forte parole de Challeml-Lacour, les passions politiques « semblèrent avoir pris à tâche de fournir à la France des prétextes de se mépriser », alors que, dans son infortune, elle avait gagné l'admiration du monde.

Bazaine, traduit devant un conseil de guerre que présida le duc d'Aumale, fut

condamné à mort à l'unanimité des voix ; Mac-Mahon eut la faiblesse de le gracier.

Après le vote de la Constitution, le maréchal avait appelé aux affaires le président de l'Assemblée. Bien que Buffet eût pris pour collaborateurs trois des anciens ministres de Thiers (Dufaure, Leon Say, Waddington), sa politique ne différa guère de celle du duc de Broglie, et, bien qu'il eût été sous l'Empire au nombre des adversaires de la candidature officielle, il la rétablit pour les élections de 1876 et fit combattre par ses préfets jusqu'aux républicains les plus modérés et Thiers lui-même.

LE SEIZE MAI

La Constitution appliquée. — Le suffrage universel donna aux républicains une écrasante majorité, près des deux tiers des circonscriptions. La droite ne l'emporta aux élections sénatoriales que d'une dizaine de sièges (janvier-février 1876).

La volonté du pays était maintenant manifeste : c'était la République. Il ne restait plus à la démocratie qu'à montrer qu'elle était capable de gouverner.

Les partis de droite ne se résignèrent pas à leur défaite. Buffet, battu dans les quatre circonscriptions où il s'était présenté, conseilla au maréchal la résistance immédiate. Le duc de Broglie fut d'avis que mieux valait donner à la Chambre le temps de s'user et d'inquiéter les intérêts. C'était, à terme, la politique de Polignac.

Ministère Dufaure. — Le maréchal, sans prévoir, peut-être, les aventures d'aussi loin, suivit l'avis de Broglie. Il offrit à Dufaure, déjà ministre de la Justice, la succession de Buffet.

Dufaure prit le titre de président du Conseil et s'entoura des amis de Thiers. Il ne garda des anciens ministres de l'ordre moral que le duc Decazes, qui avait fait preuve, aux Affaires étrangères, dans des circonstances difficiles, de tact et de sang-froid.

Decazes et Bismarck. — L'Italie n'avait pas été seule à s'irriter de l'agitation croissante des évêques et des cléricaux français. Non seulement, ils associaient Rome et la France dans les cantiques de leurs pèlerinages, et manifestaient bruyamment pour le pouvoir temporel ; mais, prenant parti contre Bismarck, alors au plein de son furieux *Kulturkampf*, ils avaient dénoncé sans mesure la persécution contre les Jésuites et le clergé catholique allemand. Decazes ne craignit pas de désavouer ces campagnes imprudentes (1874).

L'année d'après, lorsque Bismarck répandit par toute l'Europe le bruit qu'une nouvelle guerre avec la France, relevée trop vite de sa défaite, « était en perspective », Decazes, sans se laisser ni énerver, ni intimider, sut provoquer une double intervention de la Russie et de l'Angleterre à Berlin. L'alerte fut courte, mais chaude. Bismarck, surpris, désavoua l'intention qu'on lui prêtait d'après les dires de sa propre presse.

Selon Decazes, « Bismarck avait cherché à faire croire qu'il voulait la guerre plus qu'il ne la voulait en réalité ». Mais il avait tendu d'autres pièges.

Grévy fut nommé président de la Chambre, le duc d'Audiffret-Pasquier président du Sénat.

Poitiique de l'Elysée. — Pendant les dix-sept mois que dura la première législature de la République (mars 1876-juin 1877), l'une des tactiques constantes de la droite, ce fut d'opposer le maréchal aux ministères, la politique de l'Elysée à celle de la Chambre, comme si, dans le régime institué par la Constitution de 1875, il pouvait y avoir une autre volonté que celle de la majorité parlementaire et du cabinet qui en est l'émanation.

Dufaure, si confiants que fussent ses rapports personnels avec le maréchal, s'usa, avant la fin de l'année, à l'ouïoyer entre la Chambre, décidée à entourer la République d'institutions républicaines et à la faire servir par un personnel républicain, et le Sénat qui, recevant ses inspirations de l'Elysée, s'était arrêté à la formule de la République sans républicains et sans lois démocratiques et laïques.

Ministère Jules Simon. — Dufaure s'étant retiré de guerre lasse, le maréchal appela Jules Simon, lui aussi ancien



JULES SIMON
(1814-1896).
(Cl. Benque.)

ministre de Thiers, mais aussi insinuant et souple que l'autre était rude et tout d'une pièce (décembre 1876).

La droite marqua d'abord un peu de faveur à Jules Simon, qui s'entendait mal avec Gambetta ; il eut l'avantage sur lui dans le débat sur des droits

financiers du Sénat qu'il voulait égaux à ceux de la Chambre, ce qui n'est pas la doctrine anglaise.

Si manœuvrier qu'il fût, et si désireux de concilier ses anciennes opinions radicales avec les exigences d'un gouvernement d'équilibre, il était pourtant trop de son parti pour céder sur l'un des principes les plus certains, non seulement des pouvoirs issus de la Révolution, mais de la vieille Royauté : à savoir que l'ingérence du clergé dans les affaires publiques ne peut être tolérée et que le domaine de l'Etat doit être aussi respecté par l'Eglise que celui de l'Eglise par l'Etat.

Le débat sur les menées ultramontaines. — Il ne pouvait y avoir qu'une voix, même parmi les plus modérés (Henri Germain, Lamy, Léon Renault, Marcère), pour condamner le pétitionnement des Comités catholiques et les mandements des évêques réclamant l'intervention de la France à Rome, en faveur du pape. Decazes, à nouveau, s'en inquiéta.

Jules Simon eût voulu arrêter l'interpellation sur les menées ultramontaines après sa propre déclaration, harmonieusement filée, si habile qu'elle cessait de l'être, — l'un de ces sermons philosophiques qui faisaient dire à l'évêque Dupanloup, à qui Rome venait une fois de plus de refuser le chapeau, que Jules Simon serait cardinal avant lui.

L'intervention de Gambetta élargit singulièrement le débat. Il alla au fond des choses, dénonça, « sous le masque transparent des questions religieuses, l'action politique d'un parti politique », qui n'était autre que la contre-révolution. A ce parti « montant à l'assaut du pouvoir », il répondait par la formule de son vieil ami Peyrat : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi. »

Jules Simon accepta l'ordre du jour des gauches, qui ne comprenait pas le mot de « confiance » et réclamait la répression, par tous les moyens, d'une « agitation anti-patriotique » (4 mai 1877).

Renvoi du ministère.

— L'avertissement était grave. Il y avait un moyen sûr de faire de la formule lancée par Gambetta le cri de guerre des républicains pour de longues et dures années de lutte : c'était de la justifier. Rome, sous un autre pontife que le vieux Pie IX, aurait été plus prudente.



BROGLIE — 1815-1899.
(Cl. Camus.)

Le maréchal eût voulu congédier aussitôt le ministère. Le duc de Broglie donna l'avis de ne pas ouvrir le conflit, et cela « dans l'intérêt même de l'Eglise », « sur une question religieuse ».

Quelques jours après, l'attitude passive du gouvernement dans les débats sur l'abrogation de deux lois de l'ordre moral (presse et municipalités) fournit le prétexte attendu, mais qui ne trompa personne. Le maréchal adressa à Jules Simon une lettre de blâme, reçut aussitôt la démission du ministère et appela le duc de Broglie (16 mai).

Dissolution de la Chambre. — Le ministère de Martignac n'avait pas été autrement renvoyé par Charles X.

Comme en 1829, le nouveau ministère prorogea d'abord la Chambre. Comme en 1829 où 221 députés libéraux avaient signé l'adresse de protestation au roi, 363 députés républicains signèrent, à l'appel de Gambetta, un manifeste au pays : « L'entreprise est dirigée contre la République ; la France dira une fois de plus qu'elle veut la République. »

Charles X n'avait eu qu'une ordonnance à rendre pour dissoudre la Chambre. La Constitution obligeait le maréchal à demander l'autorisation du Sénat.

Broglio justifia la demande par la menace du radicalisme et, comme s'il avait voulu grandir Gambetta, posa le débat entre le maréchal et lui. La dissolution fut accordée par 144 voix contre 130. Plusieurs sénateurs dirent « qu'ils votaient la mort dans l'âme » (26 juin 1877).

Pendant que le Sénat compromettait dans cette aventure le droit de dissolution, l'un des ressorts nécessaires du régime parlementaire, la Chambre tenait ses dernières séances. Les orateurs des gauches firent, au milieu du tumulte, le procès du pouvoir personnel ; il lui avait suffi de réparaître pour troubler aux profondeurs un pays qui ne demandait

qu'à travailler dans l'ordre républicain.

Comme le ministre de l'Intérieur Fourton, provocateur à son ordinaire, se réclama de l'Assemblée nationale « qui avait été la pacificatrice du pays et la libératrice du territoire », Gambetta, montrant Thiers, s'écria : « Le voilà, le libérateur du territoire. » Toutes les gauches, debout, répétant le geste, acclamèrent pendant plusieurs minutes l'illustre vieillard.

Les 363. — Au scrutin, les 363 se retrouvèrent pour adopter l'ordre du jour de méfiance. Le prince Napoléon, député de la Corse, vota avec les gauches, les bonapartistes avec les royalistes.

Un comité électoral « unique » donna aussitôt le mot d'ordre : La réélection des 363 s'imposant « comme un devoir civique », telle la réélection des 221 en 1830.

La campagne électorale. — Pendant cet été de 1877, Gambetta fut le chef incontesté des républicains, aussi ardent à la bataille qu'attentif à la maintenir sur le terrain strictement légal et, lorsque tant de conservateurs se comportaient en perturbateurs, parlant le langage de l'homme de gouvernement.

Dans un discours à Lille, après avoir annoncé la victoire certaine des républicains, il lança, à l'adresse du maréchal, le dilemme retentissant : « Quand la France aura fait entendre sa voix souveraine, il faudra se soumettre ou se démettre. »

Les hommes du nouveau gouvernement de combat eurent l'illusion qu'on peut « faire marcher la France ». Tout ce qu'il y avait de républicains dans le personnel administratif et judiciaire fut révoqué et remplacé par des fonctionnaires, pour la plupart bonapartistes, qui avaient la pratique de la candidature officielle. Aux 363, on opposa « les candidats du maréchal », 50 pour 100 de bonapartistes, qui eurent l'affiche blanche des actes administratifs.

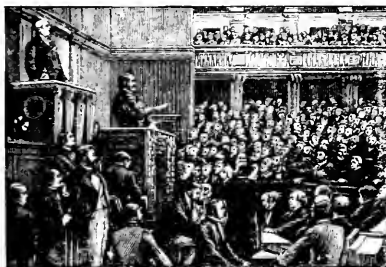
Le clergé donna en plein, comme pour justifier le mot excessif de « gouvernement des curés ». Il fallut l'empêcher de

faire dire des prières publiques pour les élections.

Six cents conseils municipaux furent dissous, 1 800 maires révoqués, le colportage interdit aux journaux républicains, les débits où fréquentaient les républicains fermés, des centaines de procès de presse intentés. Menaces, tracasseries, argent, faveurs, rien ne fut épargné pour faire revenir le suffrage universel sur son vote de février 1876.

Le pays républicain resta très calme, mais, pendant des années, il gardera une colère, parfois mauvaise conseillère, contre les hommes du passé qui ont tâché à contraindre sa volonté par de tels moyens.

Mort de Thiers. — Thiers, à quatre-vingts ans, avait retrouvé ses ardeurs du



LE LIBÉRATEUR DU TERRITOIRE, LE VOILÀ

Comme Fourton, ministre de l'Intérieur, réclama pour l'Assemblée Nationale l'honneur d'avoir libéré le territoire. Gambetta montrant Thiers s'écria : « Le libérateur du territoire, le voilà ! » Toutes les gauches acclamèrent l'illustre vieillard.

temps où il menait le combat contre Polignac. Il escomptait que le maréchal, vaincu, préférerait se démettre à se soumettre, et qu'il lui succéderait. Il avait déjà son gouvernement tout préparé, avec pour premier ministre Gambetta « qu'il présenterait à l'Europe ».

Tout à coup, on apprit qu'une congestion l'avait

emporté (3 septembre 1877).

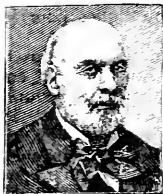
Paris lui fit des funérailles grandioses, qui parurent « une insurrection silencieuse ».

La succession de Thiers. — Ce grand conservateur rassura les timides. Gambetta, désigné par la démocratie militante pour la succession éventuelle du maréchal, s'éffaya devant Grévy, à peine moins conservateur que Thiers.

Le ministre fit lancer deux manifestes par le maréchal : « La lutte est entre l'ordre et le désordre » ; on promena le vieux soldat en province où il fut accueilli le plus souvent au cri, jugé hostile, de « Vive la République ! »

Elections du 14 octobre. — Le pays ne se déjugea pas ; le 14 octobre, 317 républicains furent élus contre 100 candidats officiels. La pression administrative avait gagné 40 élections.

Qu'allait faire le maréchal ? Résister, gouverner avec le Sénat, recourir à une nouvelle dissolution, c'était le conseil des



JULES GRÉVY
(1879-1911)
(Cl. Nadar.)

échauffés, des fauteurs de coup d'État qui, déjà, avaient trouvé le ministère trop faible. Accepter les décisions du suffrage universel, abandonner les pratiques du gouvernement personnel, rentrer dans la vérité de la Constitution : c'était l'avis des sages, du duc d'Audiffret-Pasquier, président du Sénat, des amis personnels du comte de Paris et du duc d'Aumale, qui répudiaient « les procédés bonapartistes ».

La fin de la crise. — Le ministère donna, puis reprit sa démission ; la Chambre élut Grévy à la présidence ; les républicains nommèrent un comité de direction de 18 membres.

Le duc de Broglie affronta la colère des gauches, se mesura une fois de plus avec Gambetta, tomba debout (19 novembre).

Le maréchal, désemparé, essaya d'un ministère extra-parlementaire, avec le général de Rochebrouët. La Chambre refusa d'entrer en rapports avec des comparses, ajourna le vote du budget.

Le parti de la résistance l'emporta alors pendant quelques jours. On fit dire au maréchal qu'il irait « jusqu'au bout ». Finalement, il céda, « les larmes aux yeux », et rappela Dufaure (13 décembre 1877).

Le second ministère Dufaure. — Certainement, il eût préféré se démettre ; ce très honnête homme pensa qu'il avait encore des devoirs à remplir. Sa présence à l'Élysée ne fut pas étrangère à la modération des partis victorieux.

L'invalidation des députés qui ne devaient qu'à la pression officielle leur mandat, la révocation des fonctionnaires qui s'étaient compromis dans l'expédition, ce furent toutes les représailles ; la mise en accusation des ministres du 16 mai fut repoussée par la Chambre.

Pendant l'année qui suivit, les républicains se contentèrent de se fortifier sur les positions conquises. Assurés que le prochain renouvellement du tiers du Sénat leur donnerait la majorité dans la haute Assemblée, ils ajournèrent leurs projets de réforme.

Le plan Freycinet. — Dufaure fut pour politique d'en faire le moins possible ; Freycinet, l'ancien délégué de

Gambetta à la guerre, qu'il avait appelé au ministère des Travaux publics, et Léon Say, redevenu ministre des Finances, établirent un projet pour compléter le réseau des chemins de fer et des voies navigables et outiller convenablement les ports. C'était une dépense, échelonnée sur plusieurs années, de 4 milliards.

L'intérêt qu'éveilla l'annonce de cette vaste entreprise et le succès de l'Exposition universelle, la première depuis la guerre, où la France appelait le monde à constater son relèvement et sa vitalité, facilitèrent la conclusion tacite d'une sorte de trêve des partis.

Congrès de Berlin. — La guerre russo-turque, qui s'était poursuivie en 1877 pendant la crise de notre politique intérieure, avait entraîné de tels changements dans l'Empire ottoman que l'intervention de l'Europe était devenue nécessaire. Le ministre des Affaires étrangères Waddington représenta la France au Congrès tenu à Berlin, sous la présidence de Bismarck.

Il en rapporta la suggestion anglaise, approuvée par Bismarck, que la Tunisie pourrait compenser à la France les avantages qu'avaient acquis en Orient la Russie par la création de la Bulgarie, l'Autriche par son installation en Bosnie et l'Angleterre par l'annexion de Chypre.

Démission du maréchal. — Les élections sénatoriales de janvier 1879, qui donnèrent la majorité aux républicains, décidèrent le maréchal à la retraite ; des décrets, préparés par le ministre de la Guerre, pour le remplacement de neuf commandants de corps qui exerçaient leurs fonctions depuis plus de trois ans, ce qui était contraire à la loi, lui fournirent l'occasion la plus honorable. Il refusa de trapper, même pour se conformer à la loi (mais la politique était bien aussi pour quelque chose dans les décrets), d'anciens compagnons d'armes. Il adressa aux présidents des Chambres sa démission : Grévy fut élu le jour même (30 janvier 1879).

Dufaure, invité à rester aux affaires, dit fort justement qu'« à une situation nouvelle, il fallait des hommes nouveaux ». Grévy appela Waddington. L'opinion attendait Gambetta qui fut nommé président de la Chambre. Le siège des pouvoirs publics fut transporté de Versailles à Paris.

C'était le commencement d'une période nouvelle : la République aux républicains.

LA RÉPUBLIQUE ORGANISÉE

A suivre d'année en année les événements, pendant la longue période de paix qui va de l'avènement des républicains au pouvoir jusqu'à la guerre de 1914, on perdrait le sens de l'histoire. Le relief en est peu accentué. Il faut regarder aux ensembles, aux résultats.

Quelques épisodes seulement se détachent d'une toile de fond assez monotone. C'est que la France besogne, qu'elle s'enrichit par le travail plus qu'à aucune autre période de son existence, et que les assemblées, à travers les disputes et les crises, s'appliquent à consolider et à améliorer les institutions libres, à développer l'instruction, à favoriser l'industrie et l'agriculture, à mettre plus de justice dans l'impôt, à réaliser plus de solidarité sociale, à organiser la défense nationale pour toutes les éventualités, à étendre le domaine colonial.

Gambetta disparu et Ferry écarté de la grande scène, les hommes n'ont pas plus de relief que les événements. La démocratie est niveleuse.

Quand Michelet aborde l'histoire de Bonaparte, il se plaint de dire adieu aux idées, à la nation : « Je vais m'occuper d'un homme » Par contre, l'Anglais Carlyle pense que « l'histoire de ce que l'homme a accompli en ce monde, c'est au fond l'histoire des grands hommes qui ont travaillé ici-bas ». On verra au dernier chapitre de ce livre, comment un grand et bon peuple, sans le secours d'un Richelieu ni d'un Bonaparte, était prêt aux plus grandes choses.

Présidence de Grévy. — De 1870 à 1880, les républicains, fidèles au programme qu'ils avaient soutenu sous l'Empire et sous l'ordre moral, en firent la loi de la République.

D'abord, « les libertés nécessaires », selon le mot de Thiers, la liberté entière de réunion et la liberté de la presse dont les délits ne furent plus justiciables que du jury ; puis, les lois d'enseignement : l'obligation, la gratuité, la laïcité de l'instruction primaire ; la création de collèges de filles ; l'obligation pour les instituteurs congréganistes dans leurs écoles d'être pourvus du même brevet de capacité que les instituteurs laïques ; le retrait de la collation des grades accordée par l'Assemblée nationale aux facultés et Universités catholiques.

Les lois sur la presse et sur les réunions ne rencontrèrent que peu de résistance. Au contraire, la droite s'opposa de toutes ses forces aux lois qui furent présentées et

soutenues par le nouveau ministre de l'Instruction publique, Jules Ferry. Elles ont gardé son nom.

Les lois Ferry. — Après Gambetta l'homme de beaucoup le plus considérable de la génération républicaine qui avait succédé à celle de 1848, Ferry avait été comme lui député au Corps législatif et membre du Gouvernement de la Défense où il eut le poste le plus ingrat : la mairie de Paris pendant le siège.

Une certaine âpreté de pensée et de langage, qu'il semblait tenir de son pays natal des Vosges, éloignait de lui la popularité ; mais il ne la recherchait pas, avait de ses devoirs civils une conception à la romaine et, quand il avait arrêté ses idées, les défendait avec une énergie irréductible.

Comme l'Église avait toujours prétendu à diriger l'éducation de l'enfance et de la jeunesse et comme les lois nouvelles allaient la diminuer au profit de l'État et de la société civile, Ferry supporta le poids le plus lourd de la guerre anti-légitime que Gambetta avait déclarée à la veille du 16 mai.

Gratuité, obligation, laïcité. — La grande œuvre de l'enseignement primaire, commencée sous la monarchie de Juillet par Guizot et continuée sous l'Empire par Victor Duruy, avait déjà rencontré à ses débuts l'hostilité du clergé. Les lois de Ferry s'inspiraient du plan dont Condorcet avait saisi la Convention.

On peut résumer comme suit le grand débat dont elles furent l'objet.

« L'école gratuite sera ruineuse pour l'État et les communes. — « Où ferait-on, réplique Ferry, l'apprentissage de l'égalité si ce n'est à l'école ? Veut-on y établir une distinction injurieuse entre les riches et les pauvres ? — L'obligation sera une tyrannie. — Votre principe, demande Ferry, serait-il qu'il vaut mieux ne pas lire des livres qui ne sont pas conformes à une doctrine ? — L'école neutralisée, l'enseignement religieux étant réservé aux familles, ce sera l'école sans Dieu, l'école contre Dieu. — Charger l'instituteur d'enseigner les devoirs envers Dieu, à côté du prêtre qui a la même mission, n'est-ce pas, demande Ferry, instituer l'un en face de l'autre deux pro-



JULES FERRY
1832-1917



RIBOT (1842).
(Cl. Manuel.)

seurs de religion? Ne se contrediront-ils jamais? Espérez-vous rencontrer dans nos soixante mille écoles soixante mille vicaires savoyards?»

Les lois furent votées. Moins de vingt ans après, la proportion des conscrits illettrés était tombée de 26 à 5 pour 100.

L'article VII. — La bataille la plus vive fut livrée sur l'article VII de la loi sur l'enseignement supérieur. C'était la reproduction presque textuelle de l'ordonnance du 16 juin 1828 que Martignac avait fait rendre par Charles X : l'interdiction d'enseigner à tous les degrés pour les membres des congrégations non autorisées, donc pour les Jésuites.

La Chambre vota l'article, malgré l'opposition de quelques républicains du centre (Bardoux, Ribot) ; Jules Simon l'fit rejeter par le Sénat comme « injuste » et « souverainement impolitique » (8 mars 1880).

Les décrets. — Freycinet, qui venait de remplacer Waddington à la présidence du Conseil, prit aussitôt deux décrets : le premier qui enjoignit aux Jésuites de se dissoudre dans le délai de trois mois, le second qui accordait trois mois aux autres congrégations pour déposer une demande d'autorisation.

Le premier décret fut appliqué à la date fixée, après quelques bagarres. « Les monarchies les plus modérées avaient eu en maintes fois à sévir contre la fameuse Société ; les royalistes étaient l'âme de la milice qui menait la bataille contre la République » ; Freycinet, pour ces raisons, n'eut aucune hésitation à frapper les Jésuites¹.

Il n'en alla pas de même pour les dominicains, les bénédictins, les franciscains et, surtout, les congrégations de femmes. Freycinet, d'autant plus conciliant qu'il était protestant et s'inquiétait d'être, même à tort, accusé de persécuter les catholiques, eût voulu, avec raison, ajourner l'exécution du second décret. Les autres ministres s'y opposèrent. Freycinet se retira et fut remplacé par Jules Ferry.

Le pouvoir occulte de Gambetta. — On a vu que Gambetta, après avoir été le grand électeur de Grévy à la présidence de la République, lui avait succédé à la présidence de la Chambre, poste d'attente où son génie actif fut mal à l'aise.

Il tenait une place très considérable dans l'opinion pour que les ministres ne prissent pas ses avis ; « son ombre, dit l'un d'eux, se projetait sur le gouvernement ». Ses adversaires, monarchistes et intransigeants, eurent vite fait de dénoncer comme un « pouvoir occulte », qui gênait la pratique correcte du régime parlementaire, l'influence que ses amis appelaient « la dictature de la persuasion ».

L'extrême gauche de la Chambre (Louis Blanc, Clemenceau) lui devint ouvertement hostile : son tempérament méridional, tout en dehors, s'accommoda mal avec le caractère réservé de Grévy, Jurassien tout en dedans.

Il descendit à plusieurs reprises du fauteuil présidentiel pour prendre sa responsabilité dans la bataille des partis.

L'amnistie. — Malgré des grâces nombreuses et des amnisties partielles, la question du pardon total des condamnés de la Commune continuait à émouvoir la démocratie avancée. L'intervention de Gambetta arracha à la Chambre le vote de l'amnistie plénière. A la veille du jour où, pour la première fête nationale fixée à l'anniversaire de la prise de la Bastille l'armée va recevoir de nouveaux drapeaux, il faut, « pour qu'il n'y ait qu'une France », faire disparaître « ce haillon de guerre civile » (juillet 1880).

« La justice immanente ». — L'esprit de parti exploita un discours qu'il prononça à Cherbourg. Il y avait évoqué « les heures sinistres » de la défaite : « Nos cœurs dit-il, ne battent pas pour un idéal sanglant » ; « les grandes réparations peuvent sortir du droit » ; « attendons de savoir s'il y a dans les choses une justice immanente qui vient à son jour et à son heure ». Le discours fut dénoncé par les journaux comme imprudent et « belliqueux ».

Le scrutin de liste. — Enfin, comme il avait fait pour l'amnistie, il enleva le vote de la Chambre pour la réforme électorale. De mauvaises mœurs politiques naissaient déjà du « régime parcellaire appliqué au suffrage universel » ; la France ne peut reconnaître son image « dans le miroir brisé du scrutin d'arrondissement ». Il fit rétablir le scrutin de liste.

Le Sénat ayant maintenu le scrutin d'arrondissement, le gros du parti républicain réclama la révision de la Constitution, qui comprenait alors la loi électorale du Sénat.

Gambetta se prononça pour la révision, suivi bientôt par Ferry et par Freycinet.

Ministère Gambetta — Le ministère,

1. FREYCINET. *Souvenirs*.



LÉON XIII
(1878-1903).

qu'il constitua au lendemain des élections, ne fit que passer ; il dura trois mois (novembre 1881-janvier 1882). Le grand républicain prenait le pouvoir trop tard, ou encore trop tôt.

L'opinion s'attendait à le voir grouper autour de lui les vétérans de la République ; ceux-ci se débèrèrent : ils s'entourèrent d'un grand mérite, qui furent portés par la suite au premier rang, mais qui n'avaient pas encore été aux affaires (Waldeck-Rousseau, Paul Bert, Rouvier, Raynal). L'application qu'il fit de son principe : « On gouverne avec un parti, on administre avec des capacités » ; le choix du général de Miribel pour l'état major et de Weiss pour la direction politique des Affaires étrangères, cette sorte « d'héritage de Nantes des partis », mirent les sectaires en méfiance. On l'accusa de tendre à la dictature. Enfin, son projet d'inscrire dans la Constitution révisée le principe du scrutin de liste coalisa contre lui l'extrême gauche, nombre de radicaux et la droite.

Il fut renversé par 268 voix contre 218, toutes républicaines. Grévy rappela Freycinet.

• **Mort de Gambetta.** — Les temps qui suivirent, où il connut l'ingratitude des hommes, furent pénibles. Il s'affligea de voir pratiquer à l'intérieur une politique de « déférence », quand gouverner, c'est conduire, et compromettre en Egypte, où avait éclaté une insurrection « de casernes » contre la tutelle européenne, sa politique d'entente avec l'Angleterre.

La dernière fois qu'il parut à la tribune, ce fut pour conseiller de ne pas abandonner à l'Angleterre « des territoires où nos droits étaient égaux aux siens », — l'Egypte où, étant allée sans nous, elle resta, — cependant de ne jamais rompre l'alliance anglaise et, encore, de moins parler de l'étranger (Bismarck) pour la détermination des calculs de la politique. Il contribua à renverser Freycinet.

LA POLITIQUE COLONIALE

Le nom de Jules Ferry est resté aussi justement associé à l'œuvre coloniale qu'à l'œuvre éducatrice de la France au XIX^e siècle. Pour le Tonkin, il a été renversé du pouvoir sous les huées, il a connu les bas-fonds de l'impopularité. C'est dans

Vers la fin de l'année (1882), l'opinion lui revenait avec force lorsqu'il se blessa en maniant un revolver. Sa santé, déjà éprouvée, s'aggrava vite des suites de l'accident. Il mourut le 31 décembre, à peine âgé de quarante-quatre ans.

Ceux qui connaissaient son grand cœur et sa pensée constante de rendre à la France les provinces perdues, dirent de sa mort : « C'est une défaite. »

Le gouvernement décréta des funérailles nationales et Paris lui fit un cortège magnifique, avec, en tête, les délégations de Strasbourg et de Metz.

Second ministère Ferry. — Les républicains s'étaient de nouveau divisés, non pas à la mode anglaise, en deux grands partis, mais en plusieurs groupes, depuis l'extrême gauche, avec Clemenceau pour orateur, jusqu'au centre gauche, où Ribot prit la succession de Dufaure. Le gros des radicaux suivait deux députés de Paris, Brisson et Floquet.

Les partis monarchiques restèrent unis pour la défense de la liberté religieuse. Depuis la mort du prince impérial, tué en Afrique australe où il servait dans l'armée anglaise, les bonapartistes s'étaient divisés, les uns avec le prince Jérôme qui se disait républicain, les autres avec son fils, le prince Victor. Les royalistes reconnurent le comte de Paris après la mort du comte de Chambord (1883) ; pourtant une minorité commença à écouter les avis du nouveau pape, Léon XIII, qui avait, un peu plus tard, conseiller ouvertement le ralliement à la République.

Les amis de Gambetta appuyèrent Ferry quand il fut rappelé au pouvoir (février 1883). Imbu de l'esprit de gouvernement, il tint tête pendant deux ans aux attaques des partis extrêmes.

La loi de révision, qu'il fit voter, mit hors de la Constitution les articles relatifs au mode électoral du Sénat et décida que la forme républicaine du gouvernement ne pourrait plus faire l'objet d'une proposition de révision. Les sénateurs inamovibles seront supprimés par voie d'extinction ; les sénateurs désormais élus par des délégués en nombre croissant selon l'importance des communes.

ces heures-là que se tirent les lettres de crédit sur l'histoire.

Toutefois il n'entra point dans ses entreprises coloniales avec un dessein arrêté comme il l'avait fait pour les lois scolaires. Il en a été loué à tort et blâmé

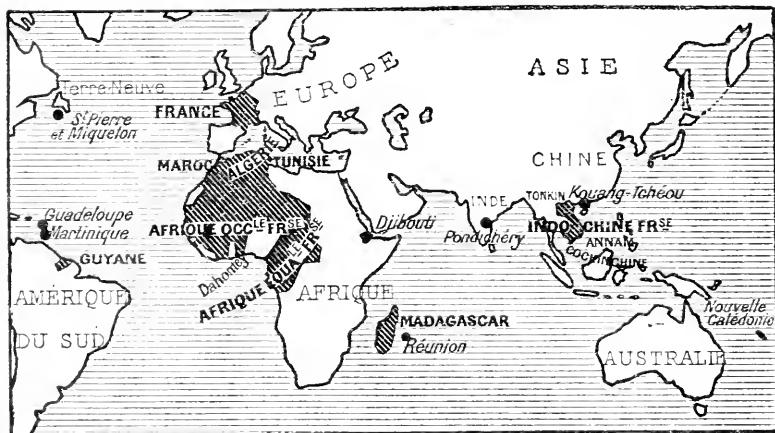
à tort. Et il ne chercha pas davantage à distraire la France de ses ambitions nationales et à lui faire oublier l'Alsace et la Lorraine en Afrique et en Asie ; par contre, ses adversaires, de droite ou d'extrême gauche, les mêmes qui avaient lancé le mot perilleux : « Gambetta, c'est la guerre », ne cherchaient pas à concentrer tous les efforts de la politique contre l'Allemagne.

La vérité est plus simple : ce furent les circonstances, des nécessités pressantes qui, chaque fois, déterminèrent Ferry ; les entreprises une fois engagées, il s'y donna tout entier. La violente

clés de notre maison africaine de tomber entre des mains étrangères, la double action s'imposa.

Expédition de Tunisie. — La conquête de la Tunisie fut entreprise sous le premier ministère Ferry (avril-septembre 1881) pour mettre fin aux incursions d'une tribu de pillards, les Kroumirs, et, aussi, pour couper court aux intrigues des Italiens. Ils avaient jeté les yeux sur cette vieille terre punique et romaine afin de s'assurer la maîtrise du passage central de la Méditerranée.

L'expédition fut vivement menée. En moins d'un mois, les généraux Forge-



L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS

opposition qu'il rencontra, quand elle ne fut pas dictée par des motifs de politique intérieure, procéda des mêmes imprévoyances qui entravèrent Colbert et perdirent Duplex.

Développement de l'Algérie. — L'Algérie, conquise sous la monarchie de Juillet, militairement organisée sous le second Empire, soumise au régime civil par un décret du Gouvernement de la Défense nationale, avait été progressivement mise en valeur par un effort magnifique, sans qu'il fût exempt d'erreurs. En moins d'un demi-siècle, un demi-million de Français avait fait de l'ancien État barbaresque un prolongement africain de la France, sa population indigène avait doublé et ses richesses presque centuplé.

Enclavée entre le Maroc et la Tunisie, la France dut nécessairement chercher à étendre son influence à l'ouest comme à l'est. Ne fut-ce que pour assurer la tranquillité aux frontières et empêcher ces

tribus en déroute ; le traité du Bardo (ou de Kasar Saïd), préparé par le consul général Roustan, établit le protectorat français sur la Régence.

Gambetta écrivit à Ferry : « Il faut bien que les esprits chagrins en prennent leur parti, un peu partout — même au dedans — la France reprend son rang de grande puissance. »

À l'automne, le général Saussier réprima, presque sans coup férir, une insurrection qui avait éclaté à la suite du rappel prématuré d'une partie importante des troupes ; il occupa la ville sainte de Kairouan, Gafsa et Gabès, et pacifia, en deux mois, toute la Régence.

À la Chambre, il fallut l'intervention de Gambetta pour faire ratifier le traité du Bardo. L'extrême gauche, crédule à ses propres diffamations, avait déposé une demande d'enquête contre Ferry qu'on appelait « le Tunisien », comme

on allait l'appeler « le Tonkinois », et autrement que Scipion avait été surnommé « l'Africain » ou Claudius « le Germanique » (novembre 1881).

Le cardinal Lavignerie, archevêque de Carthage, mit au service du protectorat son génie de constructeur et ses « Percs blancs ».

La France en Indo-Chine. — La conquête du Tonkin fut, pareillement, la conséquence de nos établissements antérieurs dans la péninsule indo-chinoise.

A la suite de l'occupation de la Cochinchine, le lieutenant de vaisseau Francis Garnier et le commerçant Jean Dupuis cherchèrent des routes vers la riche province du Yunnan par les vallées du Mékong et du Fleuve Rouge. Cette dernière route avait été reconnue comme la meilleure. Garnier s'établit, en 1871, dans le delta du Tonkin. Après la mort de ce beau *conquistador*, tué dans une embuscade, le delta fut rendu à l'empereur d'Annam qui s'engagea à nous ouvrir la navigation du fleuve.

Les engagements du traité de Saïgon ne furent pas tenus, et, en conséquence, le delta du Tonkin fut occupé à nouveau. L'empereur d'Annam appela au secours les *Pavillons Noirs*, grandes compagnies de pirates et de mercenaires qui vivaient sur les populations paisibles du sud de la Chine. Ils envahirent le Tonkin et mirent le siège devant Hanoï. Le commandant Rivière fut tué dans une sortie (mai 1883).

Expédition du Tonkin. — Ferry n'hésita pas davantage devant les *Pavillons Noirs* que devant les Kroumirs. L'amiral Courbet eut vite fait de forcer l'entrée de la rivière de Hué et d'imposer à l'empereur d'Annam l'abandon du Tonkin (août 1883).

La guerre contre la Chine dura deux ans.

L'entreprise, tout le temps battue en brèche à la Chambre et au Sénat, ne fut pas conduite avec les forces qu'il en fallu. Au lieu d'une expédition importante, on envoya successivement des « petits paquets ».

On apprit aussi trop tard à se méfier des subtilités de l'insaisissable diplomatie chinoise.

Après la prise de Son-Tay et de Bac-Ninh, la Chine s'était engagée, par le traité de Tien-Tsin, à évacuer le Tonkin ; elle n'en donna pas l'ordre à ses troupes. L'attaque traîtresse, au défilé de Bac-Lé, d'une petite colonne qui allait occuper Lang-Son, fit rebondir la guerre.

L'amiral Courbet ayant franchi les

passes de la rivière Min, bombardé Fou-tchéon et détruit la flotte chinoise, les négociations reprurent, mais, de la part de La Chine, avec l'arrière-pensée, disait lord Granville, que « des incidents parlementaires ou autres » ne traient fin à l'entreprise et que « la France s'en laisserait ».



AMIRAL COURBET
(1827-1885).
(Bibl. Nat., Est.)

L'affaire de Lang-Son. — Entre temps, l'amiral Courbet débarqua à Formose. L'interdiction du transport du riz menaçait la Chine de famine, la résistance du commandant Dominé à Tuyen-Qnan, l'un des plus beaux faits d'armes des guerres coloniales, arrêta une invasion de Pavillons Noirs. Le général de Négrier, avant occupé Lang-Son et enlevé Dong-Dong, aborda les provinces méridionales de l'Empire (février 1885). Le gouvernement de Pékin se décida alors à demander la paix et, cette fois, « avec le désir sincère d'y traiter ».

Les pourparlers, conduits en secret par l'intermédiaire de sir Robert Hart, directeur des douanes, étaient à la veille d'aboutir quand Négrier se heurta au nord de Lang-Son à une armée chinoise et fut grièvement blessé au début de la rencontre. Le colonel Herblinger, ayant pris le commandement, perdit la tête et ordonna la retraite dans le même temps que les Chinois, se croyant battus, se retiraient en toute hâte.

« L'échec n'était rien ! » Le général en chef, Brière de l'Isle, manqua, lui aussi, de sang-froid ; il télégraphia qu'il espérait « pouvoir défendre tout le delta » (28 mars).

Chute de Ferry. — Ferry eût pu dissimuler la dépêche pendant quelques jours ; il eut évité que l'affolement se répercutât à Paris. Avec sa probité coutumière, il saisit la Chambre d'une demande de crédit de 200 millions.

Féruite ou non, la pire « panique » de Lang-Son eut pour théâtre le Palais Bourbon.

« Tout débat est fini entre nous, dit Clemenceau à Ferry, nous ne voulons pas vous connaître ; ce ne sont plus des ministres que j'ai devant moi, ce sont des accusés de haute trahison sur lesquels la main de la loi ne tardera pas à s'abattre. » Ribot ne fut guère moins sévère : « Vous ne pouvez à cette heure que vous retirer ;

vous le devez à la République à qui vous devez d'infliger la première humiliation.»

Ferry eût pu répondre par le récit des négociations engagées, mais « il eût risqué de nuire à la chose publique ¹ ». Il fut renversé, par 306 voix contre 149 (30 mars).

Paix avec la Chine. — Le lendemain (31 mars). Ferry reçut un télégramme de Hart annonçant que le gouvernement chinois, quoique informé de l'évacuation de Lang-Son, acceptait les propositions françaises. Il fit aussitôt ratifier par le président de la République la convention qui nous reconnaissait la possession du Tonkin et le protectorat de l'Annam, mais se tut encore de son succès, avec une abnégation « admirable ² ».

Freycinet qui lui succéda (7 avril) comme ministre des Affaires étrangères, dans un cabinet présidé par Brisson, n'eut plus qu'à porter aux Chambres l'instrument diplomatique, signé à Pékin le 6 avril.

Mais si aveugles étaient les passions que l'évacuation du Tonkin et de l'Annam ne fut repoussée, quelques mois après, (sur une demande de crédits qu'à une voix de majorité. Un seul membre de la droite eut le sentiment de la politique coloniale : l'évêque Freppel, d'ailleurs alsacien.

Madagascar. — La conquête de Madagascar, où le premier établissement français (Fort-Dauphin) date de Richelieu, fut également amorcée par Ferry (1883-1885). L'amiral Miot se préparait à frapper un grand coup à Tananarive quand la panique parlementaire de Lang-Son découragea pour quelque temps les entreprises coloniales. Il se contenta de signer un accord qui, sans prononcer le nom, institua une sorte de protectorat.

La constante déloyauté des Hoyas, oppresseurs depuis le XIII^e siècle du fond paisible de la population indigène, fit reprendre l'expédition dix ans plus tard (1895). Le général Duchêne monta à Tananarive où il établit un régime de protectorat ; l'année suivante, à la suite d'une insurrection des Hoyas, vite réprimée par le général Gallieni, l'île fut déclarée colonie française.

Gallieni abolit l'esclavage, ouvrit des écoles, construisit des milliers de kilomètres de routes et de voies ferrées, créa le grand port de Diégo-Suarez. L'île se transforma sous son gouvernement, comme avait fait le Sénégal sous celui

de Faidherbe et le Tonkin sous celui de Paul Bert, comme fera le Maroc sous celui de Lyautey. La conquête française fut partout l'organisation en marche.

Soudan et Afrique

orientale. — On retrouve encore Ferry à l'origine des entreprises qui s'ébauchèrent, entre 1852 et 1885, au Sénégal pour ouvrir au commerce la vallée du Niger et relier à travers le Sahara notre Afrique méditerranéenne à nos anciennes possessions africaines sur l'Atlantique.

Pendant près d'un quart de siècle, explorateurs et chefs militaires se lancèrent à la découverte et à la conquête de l'immense étendue, pleine de mystères et d'espérances.

L'esprit d'aventures de la race l'emporta alors sur cette sorte de crainte, fille de la défaite, qui avait mis la France en débauche d'elle-même aux premiers temps de l'œuvre coloniale de la troisième République. La nation s'était crue faible ; de nouveau, elle se sentit forte. On reconnut aussi que la politique coloniale est le prolongement nécessaire de la politique industrielle. L'Afrique, plus encore que l'Asie, offrait des possibilités indéfinies de conquête.

Les pages qui racontent ces entreprises — Flatters, puis Foureau et Lamy au Sahara, Binger à la boucle du Niger, Archinard au Ségou, Gouraud au Kong et au massif de l'Adrar, Joffre et Bonnier à Tombouctou, Dodds au Dahomey, Savorgnan de Brazza au Congo et sur l'Oubanghi, Monteil et Marchand dans leurs traversées, l'un du Congo au golfe de Gabès, l'autre du Niger au Nil, Largeau dans l'Ouadaï et au Barkou, — ces pages sont parmi les plus belles du long roman de l'énergie française.

Le Soudan, les territoires du golfe de Guinée, les oasis du Touat, la Mauritanie, les territoires du Tchad et du Chari, le Congo, l'Afrique occidentale française et l'Afrique équatoriale française, ce sont les *Indes noires* du XX^e siècle.

L'Algérie et la Tunisie n'apparaissent déjà plus que comme les portiques d'un nouvel Empire, l'un des plus vastes du monde. Partout où fut hissé le drapeau, il éveilla l'indigène à la vie européenne.

Le Transsaharien, qui mettra le Tchad à six jours de Paris, ne rencontrera pas des obstacles plus insurmon-



SAVORGNAN
DE BRAZZA
(1852-1905)

¹ FREYCINET, *Souvenirs*.

² FREYCINET.

tables que le Transsibérien. Comme il suivra le méridien, non le parallèle, il desservira, à travers des climats différents, des besoins plus intenses de relations et d'échanges.

LE BOULANGISME

DEPUIS que la République était aux républicains, les grandes et les bonnes choses qu'ils firent avaient été nécessairement mêlées de fautes. Ces fautes créèrent d'autant plus vite du mécontentement qu'elles se produisirent dans le même temps où le pays faisait son premier apprentissage de la liberté illuminée de la presse.

Rien qui restât dans l'ombre et rien qui ne fût exagéré par la polémique.

Les républicains, à peine vainqueurs, ne s'étaient pas impunément divisés, et ce n'était pas impunément que les partis « avancés » avaient, avec l'appui des partis de droite, renversé les deux hommes les plus représentatifs de la démocratie, jeté ou laissé jeter les pires soupçons sur leur œuvre.

La campagne anticléricale fut loin d'être indenne, surtout en province, de maladresses ou de brutalités; l'expulsion des ordres religieux et la fermeture de leurs maisons par la police n'offensèrent pas seulement les catholiques. Nombre de républicains n'avaient pas oublié que Voltaire avait été surtout l'apôtre de la liberté.

Enfin, les finances se ressentirent de trop d'entreprises commencées à la fois : les grands travaux de Freycinet, plus de 5 000 kilomètres nouveaux construits en quelques années; les lois d'enseignement de Ferry, 6 000 écoles de plus qui, bien que modestes et souvent insuffisantes pour 700 000 écoliers de plus, furent quinquées de palais scolaires; les expéditions coloniales qui ne coûtèrent pas loin d'un milliard.

L'accroissement de la dette coïncida avec des années maigres et avec des crises industrielles et financières. Les conventions que le gouvernement de Ferry conclut avec les compagnies de chemins de fer en leur cédant les lignes nouvelles, furent traitées, par les radicaux, de « sacrilèges ».

Elections de 1885. — La défaveur qui résulta de ces fautes et de ces fatalités pour le parti se traduisit par des bulletins de vote aux élections de 1885, qui se firent au scrutin de liste. Le Sénat l'avait refusé à Gambetta; il l'accorda à Brisson qui laissa les républicains sans direction et, bien plus, en bataille les uns contre les

autres. Les « opportunistes » furent écrasés sous l'épithète, qui semblait une flétrissure, de « Tonkinois ».

Les conservateurs firent bloc et emportèrent 200 sièges; encore fallut-il que les républicains, battus au premier, s'unissent au second tour de scrutin.

Cette tardive sagesse fut, en outre, éphémère. Dès la rentrée de la Chambre, l'extrême gauche et la droite se coalisèrent pour refuser les crédits nécessaires aux dépenses courantes du Tonkin, dont Clemenceau demanda l'évacuation graduelle, et de Madagascar.

Grévy, dont le septennat s'achevait, fut réélu, sans concurrent (décembre 1885). Il était dans sa soixante-dix-neuvième année. Sa fille aînée avait épousé un député, Daniel Wilson, adversaire très âpre de Gambetta et de Ferry.

Boulangier à la Guerre. — Brisson s'étant retiré, Freycinet forma un ministère de « concentration », et, cédant à la pression de Clemenceau, donna au général Boulangier le portefeuille de la Guerre (janvier 1886).

C'était un officier, jeune encore, de belle allure, infatué, d'une intelligence à peine moyenne, habile à se pousser. Il devait son grade de général à l'amitié du duc d'Aumale. Il avait fait sa cour à Ferry qui l'envoya à Tunis où il eut des démêlés avec le résident civil. Depuis quelques mois, il se disait radical.

Alors que, monarchistes et républicains, ses prédécesseurs au ministère de la Guerre s'étaient enfermés dans leur devoir militaire, Boulangier travailla à sa popularité. Il y parvint dans l'armée par des mesures qui accroissaient le bien-être de la troupe, et dans le peuple par une propagande qui toucha la fibre sensible d'un patriotisme depuis longtemps douiloureux.

Il profita ainsi d'une sorte de fièvre, en réaction contre « l'état d'âme de vaincus » qui était apparu trop souvent depuis la guerre de 1870.

L'un des premiers, il sut intéresser à son ambition des syndicats d'hommes d'affaires et



GÉNÉRAL BOULANGER (1837-1891)
(Cl. Pierre Petit.)

de directeurs de journaux. On le célébra comme un nouveau Hoche pour avoir changé le nom de la caserne Napoléon et fait peindre les guérites en tricolore. Il fut dans les cafés-concerts le « général Revanche ». Toute une imagerie fut répandue jusque dans les derniers villages.

Beaucoup de cœurs simples, nombre d'Alsaciens-Lorrains, crurent en lui.

Rochefort s'attacha à sa fortune. A la revue du 14 juillet il n'y eut d'acclamations dans la foule que pour le beau général, paradant sur un cheval noir.

Les lois d'exil. — Le gros du parti républicain s'inquiéta davantage d'un renouveau d'agitation chez les royalistes que des signes avant-coureurs de l'entreprise boulangiste.

Le comte de Paris, depuis que la mort du comte de Chambord l'avait fait chef de la Maison de France, s'était repris à l'espérance d'une Restauration. A l'occasion du mariage de sa fille avec l'héritier de Portugal, il passa dans son hôtel une revue du personnel monarchique. Cela parut un défi.

Freycinet ne put s'empêcher de le relever. Il fit voter une loi qui interdisait « le territoire de la République aux chefs des familles avant régné sur la France » ; les autres membres de ces familles seraient privés désormais du droit d'entrer dans les armées de terre et de mer, d'exercer aucune fonction publique, ni aucun mandat électif.

On ne pouvait reprocher aux républicains que d'appliquer aux anciennes dynasties les lois qu'elles avaient édictées autrefois les unes contre les autres.

Le duc d'Aumale. — Il eût fallu en rester là. Boulanger, sans prévenir les autres ministres et toujours désireux de se signaler, prit et notifia des arrêtés qui enlevaient aux princes leurs grades, alors que le grade est légalement distinct de l'emploi.

Le duc d'Aumale écrivit au président de la République que les décrets étaient arbitraires et qu'il restait « le général Henri d'Orléans ». Aussitôt frappé d'un ordre d'expulsion, il fit paraître dans les journaux les protestations de dévouement qu'il avait eues, six années avant, de Boulanger : « C'est vous qui m'avez proposé pour général, c'est à vous que je dois ma nomination.... Béni serait le jour qui me rappellerait sous vos ordres. »

Boulanger commença par contester l'authenticité des lettres ; il fallut en publier les fac-similés.

Vers la fin de l'année, Freycinet, mis

en minorité dans la Chambre sur le budget, se retira ; Goblet, l'un des chefs du parti radical, éloquent et âpre, lui succéda et garda Boulanger (décembre 1886).

L'affaire Schnœbelé. — Au printemps suivant un incident à la frontière lorraine parut, pendant quelques jours, gros de menaces. Schnœbelé, commissaire spécial à Pagny, fut attiré dans un gnet-apens par son collègue allemand d'Ars-sur-Moselle, sous le prétexte d'un entretien d'affaires, arrêté par des agents embusqués et conduit à Metz.

L'incident semble bien n'avoir pas été prémédité par Bismarck, mais il escomptait que la nervosité française lui donnerait l'occasion d'en tirer parti.

Le président Grévy, juriste accompli et patriote averti, ne tomba pas au piège. Dirigeant lui-même les négociations, il fit ressortir qu'il importait peu que Schnœbelé eût été assailli de l'un ou de l'autre côté du poteau frontière ; c'était le commissaire allemand qui l'avait convoqué au rendez-vous ; on avait sa lettre : il y avait donc violation du droit, sinon du territoire.

Le vieil empereur allemand en convint et Bismarck dut rendre Schnœbelé (avril 1887).

Boulanger, bien qu'il fût inquiet dans le fond, avait pris des attitudes qui lui valurent cette apostrophe de Grévy : « On dirait que vous voulez amener la guerre. » Au témoignage de grands chefs (Saussier, Galliffet, Jamont), l'armée traversait une crise et nous étions sans alliances.

Ministère Rouvier. — Le ministère de Goblet ayant été renversé, comme l'avait été celui de Freycinet, à l'occasion du budget, un ancien collaborateur de Gambetta et de Ferry, Rouvier, eut seul le courage de former un gouvernement à l'exclusion de Boulanger qui s'agitait pour rester.

La droite, alors hostile à Boulanger, promit son concours à Rouvier et tint d'abord parole. Sans les voix des monarchistes, il eût été mis en minorité, du premier jour, par les radicaux et l'extrême gauche.

Le départ de Boulanger, nommé au commandement d'un corps d'armée (à Clermont-Ferrand), provoqua, à la gare de Lyon, des manifestations d'une foule, très mêlée du pire, qui prétendait l'empêcher de rejoindre son poste (juin 1887).

La fronde boulangiste. — Boulanger, parce qu'il se targua d'avoir été sacrifié à l'Allemagne, grandit beaucoup. L'au-



DÉSIRÉ DROUOT
(1845-1914)
(Cl. Ch. Roussier.)

teur populaire des *Chants du soldat*. Déroulède, lui amena la *Ligue des patriotes*. Les monarchistes commencèrent à se rapprocher d'une force qui leur servirait à mettre bas la République; on verrait après.

Par contre, le petit groupe des clairvoyants, Ferry et ses amis qui l'avaient démasqué du premier jour, ne fut plus seul à lui barrer la route. — Ferry le traita de « Saint-Arnaud de café-concert ». — Tout ce qu'il y avait de républicains de principe (Brisson, Floquet, Clemenceau) se sépara de lui.

Pendant les années qui suivirent, il fut au fond de toutes les querelles et ce fut sur lui qu'on se battit.

Crise présidentielle. — Moins de quatre mois après le remplacement de Boulanger, le président Grévy se trouva tout à coup découvert par la révélation d'un trafic de décorations où son gendre Wilson était compromis avec deux généraux, Caffarel et d'Andlau, et une aventurière du dernier ordre. Les poursuites avaient été intentées par le général Ferron, le nouveau ministre de la Guerre.

Il n'y avait pas de doute sur la réalité des faits.

Les haines politiques et des animosités personnelles, et, encore, l'intérêt que des gens douteux ont à faire étalage de vertu dans ces sortes d'affaires, grossirent le scandale.

Comme Grévy, lui-même étranger aux pratiques de son gendre, se refusait pourtant à l'exiler de l'Élysée, il fut bientôt aculé à la démission (2-3 décembre 1887).

Le ministère Rouvier avait été renversé pour avoir essayé d'obtenir de la Chambre qu'elle laissât faire la justice; les hommes politiques, appelés par le vieux président, avaient tous décliné de former un cabinet.

Présidence de Carnot. — Les modérés posèrent la candidature de Ferry, les radicaux celles de Floquet et de Freycinet à la succession de Grévy. Le conseil municipal de Paris ayant pris la direction d'un mouvement d'allure révolutionnaire contre Ferry, nombre de républicains s'inquiétèrent. Ils firent choix d'un candidat de conciliation, Sadi Carnot, peu connu du grand public, sauf par son nom, homme de résolution et de bon

sens, qui siégeait depuis longtemps dans les assemblées et avait été plusieurs fois ministre.

Les radicaux, avant abandonné leurs candidatures, portèrent leurs voix sur Carnot qui fut élu au second tour, après le desistement de Ferry en sa faveur.

Quelques jours plus tard, un demi-fou tira sur Ferry dans les couloirs de la Chambre.

Mise en réforme de Boulanger. — Au cours de la crise présidentielle, Boulanger, tout inéligible qu'il fut, laissa commencer sur son nom une campagne plébiscitaire. Il fut porté à des élections complémentaires dans six départements. Précédemment, il avait quitté à trois reprises son commandement, sans autorisation et sous un déguisement, pour tenir des conciliabules à Paris.

Le ministère Tirard, le premier que forma Carnot avec des modérés, mit aussitôt Boulanger en non-activité, puis le traduisit devant un conseil d'enquête, présidé par le général Février. A l'unanimité, le conseil prononça sa mise à la réforme pour fautes graves contre la discipline (mars 1888).

N'ayant plus rien à perdre du côté de l'armée, Boulanger se jeta ouvertement dans la politique. Son plan, à peine dissimulé sous des phrases, fut de déclencher un mouvement populaire qui le porterait à la présidence de la République où il serait, selon les circonstances, Cromwell ou Monk.

Campagne plébiscitaire. — Un comité « national » dont firent partie Rochefort, Déroulède, le sénateur Naquet, quelques députés d'extrême gauche et un financier audacieux, le comte Dillon, décida de poser désormais la candidature du « général » à toutes les élections partielles, et prit pour programme la dissolution de la Chambre et la révision.

Bien que les radicaux eussent rompu avec Boulanger, ils crurent habile d'adopter la seconde partie de son programme: Clemenceau renversa le ministère Tirard qui s'opposait à la révision, et Floquet, qui l'acceptait, passa de la présidence de la Chambre à la présidence du Conseil.

Boulanger tira parti d'une telle erreur, au moins de tactique. Pourvu abondamment de subsides, il se fit élire



SADI CARNOT
(1837-1904)
(Cl. Van Bosch.)

coup sur coup dans la Dordogne, la Somme, la Charente-Inférieure et le Nord. La constitution, dont ses amis publièrent l'ébauche, eût fait reculer la France en deçà de 1852.

Le boulangisme de droite. — Le baron de Mackau, l'homme fort de la droite, ayant déclaré que « la situation du parti républicain était désormais perdue », toute une brillante société, qui évoquait par son agitation et sa frivolité « la Fronde des princes », s'engagea ouvertement avec Boulanger. On y retrouva les noms de quelques descendants des compagnons du « roi des Halles » et un escadron de femmes non moins échauffées que les amies de la Grande Mademoiselle.

Boulanger s'accorda à la fois avec le comte de Paris et le prince Napoléon, promettant à chacun d'eux.

Seuls quelques vieux légitimistes et les doyens de l'ancien parti orléaniste (Cazenove de Pradines, Lareinty, le duc de Broglie, Bocher, Buffet) refusèrent de suivre l'aventurier.

Boulanger porta à la Chambre son projet de revision et une motion de dissolution : « Le pays est las jusqu'au dégoût d'un régime de corruption et de mensonge; la Chambre est en fragments, en poussières... »

Floquet lui rappela son passé : « Vous qui avez passé des sacristies dans les antichambres des princes... » Ils se battirent en duel et Floquet le blessa à la gorge. Le prestige de l'idole n'en fut pas atteint.

L'élection de Paris. — L'entreprise fut à son apogée en janvier 1889. Boulanger avait donné sa démission pour être candidat à une élection partielle à Paris; il fut nommé comme en triomphe avec plus de 80 000 voix de majorité (27 janvier).

Quelle résistance eût-il rencontrée, s'il s'était porté ce soir-là, avec le flot de ses partisans, sur l'Élysée?

DE 1889 A 1894

L'Exposition du Centenaire de 1789. — Cette année du centenaire de 1789 qui avait commencé sous la menace d'une humiliante faillite, se poursuivit parmi des fêtes qui détendirent les esprits; elle donna au pays l'occasion de se rendre justice à lui-même après que les partis s'étaient donnés tant de mal pour l'amoindrir.

Ministère Freycinet. — Freycinet, que Floquet avait mis au ministère de la Guerre, y resta sous le cabinet de

Cette fois les républicains comprirent l'avertissement; le temps des phrases était passé, on se souvint du 2 décembre. Moins d'un mois après, la Chambre refusa de discuter le projet de revision qu'avait rédigé Floquet. Carnot rappela Tirard qui s'entoura d'hommes résolus à l'action (Rouvier, Thévenet, Constans, Fallières, Spuller). Ils prirent tout de suite l'offensive.

Fuite de Boulanger. — La dissolution de la Ligue des patriotes, les poursuites contre ceux de ses membres qui faisaient partie des Chambres, le bruit répandu que le gouvernement allait procéder à l'application, réclamée par celui qui écrit ce livre, des « justes lois », d'habiles manœuvres du ministre de l'Intérieur Constans, eurent vite fait d'affoler Boulanger.

Il n'y eut jamais de parti à ce point trahi par son chef. Sa pensée ne s'arrêta ni sur les hommes qui s'étaient engagés à sa suite, ni sur les masses qui s'étaient mises en mouvement pour en faire un autre César. Il avait des habitudes de luxe et redoutait la prison. Il ne prévint personne que sa maîtresse et s'enfuit sous un déguisement à Bruxelles, où il fut bientôt rejoint par deux de ses principaux complices, le comte Dillon et Rochefort (avril 1889).

Il y avait eu de plus vastes effondrements; on n'en avait pas encore vu d'aussi rapide. En quelques heures tout croula.

Le Sénat constitué en Haute-Cour pour juger Boulanger, Rochefort et Dillon, les condamna par contumace à la déportation perpétuelle; le complot contre la République fut formellement établi.

Mort de Boulanger. — Deux ans après, celui que des foules avaient acclamé et dont les courtisans, s'il avait réussi, se fussent appelés légion, se tua sur la tombe de sa maîtresse, au petit cimetière d'Icelles (30 septembre 1891).

Tirard, puis quand il redevint président du Conseil et, encore, quand il passa la direction des affaires à Emile Loubet.

Ces cinq années (1888-1893) furent très pleines de réformes et d'initiatives heureuses.

Le premier ministre civil depuis la Défense nationale, son autorité ne fut à aucun moment contestée; les coteries eurent moins de chance de pousser leurs créatures. Il rappela à l'état-major le général de Miribel dont la nomina-

tion avait suscité tant de clameurs contre Gambetta et fut acceptée, cette fois, sans protestation. Saussier, gouverneur de Paris et général en chef désigné des forces de l'Est, réunit plus de cent fois le Conseil supérieur de guerre, consulté sur toutes les questions importantes.

La réduction du service militaire à trois ans, en même temps qu'elle atténuait la charge du pays et supprimait les inégalités, prépara une armée plus forte que celle du service à long terme, avec ses séries de dispenses.

Un entretien avec un grand-duc sur le nouveau fusil fut le point de départ de l'alliance franco-russe, « le hasard n'étant que l'occasion déterminante de l'inévitable ».

Guillaume II. — De grands changements s'étaient produits en Europe depuis quelques années.

La Russie, depuis le Congrès de Berlin, où elle avait été frustrée par Bismarck du fruit de ses victoires, s'était détachée de l'Allemagne. A la triple alliance des empereurs, avait succédé la triple de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie, avec sa pointe dirigée contre la France. Bismarck, à l'affaire Schnöbelé, avait tâté nos nerfs qui parurent solides.

L'empereur Guillaume et son fils, l'empereur Frédéric III, étaient morts à quelques semaines de distance. Le premier acte du jeune empereur Guillaume II, sitôt qu'il se sentit assez fort pour être ingrat, fut le renvoi de Bismarck; il trouva des chanceliers complaisants et gouverna lui-même.

Il se déclarait volontiers pacifique et peut-être l'était dans le fond, « n'aimant pas monter à cheval », disait le roi d'Angleterre Edouard VII; mais, épris du bruit qu'il prenait pour de la gloire, il hantonnait dans toutes les affaires du monde et faisait traîner son sabre, comme un lieutenant tapageur.

De ses tournées de théâtre en Orient, il rapporta le dessein d'unir par une voie ferrée Hambourg à Bagdad. Rêvant pour l'Allemagne d'une politique mondiale, il décida de faire d'elle une grande puissance navale et, comme il disait, de la jeter à la mer.

Tout cela éloigna davantage de lui l'Angleterre et la Russie.

L'alliance russe. — Le tsar Alexandre III, qui avait inauguré son règne en déchirant la Constitution libérale trouvée sur la table de son père assassiné, ne porta pas dans les choses du

dehors ses idées d'autocratie asiatique. Cherchant une assurance contre l'Allemagne, il ne s'entraîna point d'une alliance avec la République française.

De son côté, la France commençait à trouver lourdes les conséquences de son isolement.

La visite de notre escale du Nord à Cronstadt dans l'été de 1891, la *Marseillaise* jouée par la musique de la marine impériale et écoutée debout par le tsar, préparèrent l'alliance. La convention, strictement défensive, fut signée, le 27 août 1891, entre l'ambassadeur Mohrenheim et le ministre des Affaires étrangères Ribot.

Au banquet de Vanda-uvre, à l'issue des grandes manœuvres de l'Est, Freycinet annonça dans les termes qu'il fallait que la France n'était plus seule : « Personne ne doute aujourd'hui que nous soyons forts; nous prouverons que nous sommes sages. Nous saurons garder, dans une situation nouvelle, le calme, la dignité, la mesure qui, aux mauvais jours, ont préparé notre relèvement. »

La convention militaire fut signée l'année après.

Législature de 1889. — Elue au scrutin d'arrondissement, que Floquet avait fait rétablir pour barrer la route aux récidives plébiscitaires, la Chambre de 1889 différa fort de la précédente; les questions d'ordre politique y cédèrent le pas aux questions économiques en attendant que les questions sociales se pressassent vers le premier plan.

Le retour à la protection douanière fut une révolution économique comme l'avait été l'établissement du libre-échange, mais qui se fit par la loi et sans rencontrer beaucoup d'opposition, sauf des théoriciens.

La protection était également réclamée par l'agriculture et par l'industrie. Loin d'enrayer le commerce extérieur, elle l'activa. Comme les temps et les circonstances avaient changé, la protection vint à son heure, ainsi qu'avait fait en 1860 le libre-échange.

Deux scissions se firent dans les partis extrêmes.

Le ralliement. — A droite, un groupe de catholiques, dont faisait partie Albert de Mun, l'un des plus beaux orateurs de la Chambre, mélodieux héritier de



ALEXANDRE III
(1845-1894).
(L. Watsky.)



LÉON XIII 1850-1903

Montalembert, se rallia à la République.

Le clergé ne s'était pas moins compromis dans l'aventure boulangiste que dans les tentatives de restauration : la religion et l'Église seraient défendues avec une autre efficacité sur le terrain solide de la Constitu-

tion que sur le sable mouvant des éternels complots.

Le pape Léon XIII, en même temps qu'il conseilla le ralliement, montra son sens aigu du monde moderne dans l'Encyclique sur les ouvriers et leurs « justes » salaires.

Le socialisme. — A gauche, les socialistes commencèrent à se détacher du gros des Jacobins et à s'entendre avec les groupements du dehors, rebelles jusqu'alors à l'action parlementaire.

Ils allaient avoir bientôt à leur service la puissante activité d'un jeune universitaire, Jean Jaurès. Son éloquence s'étiolait au centre gauche ; elle s'épanouira dès qu'elle aura puisé aux sources profondes de vie du monde du travail.

Proudhon avait opposé à la toute-puissance du capital la mutualité, « la justice réalisée par l'égal échange » ; l'Anglais Owen préconisa les coopératives de production et de consommation ; l'Allemand Marx réclama la propriété collective des moyens de production et d'échange. La plupart des chefs du socialisme français avaient récemment adhéré au marxisme.

Ils engagèrent la bataille parlementaire dans une atmosphère à nouveau empoisonnée par des scandales et troublée par des attentats.

L'affaire de Panama. — Ferdinand de Lesseps avait entrepris d'unir par un canal l'Atlantique au Pacifique comme il avait un autrefois la Méditerranée et la mer Rouge. Le « grand Français » qui avait triomphé à Suez, échoua à Panama. Il fallut liquider l'affaire que les États-Unis guettaient déjà, qu'ils reprirent et qu'ils menèrent à bonne fin alors qu'elle eût pu, et dû, rester française.

L'enquête judiciaire révéla « l'immixtion d'hommes politiques dans les opérations financières » de la société. Au lieu de laisser agir la justice, qui ne frappa qu'un seul coupable de corruption, un ancien ministre des Travaux publics, et acquitta en Cour d'assises tous les autres accusés, la presse et la Chambre s'engagèrent en « chambres ardentes ».

Il se trouva que ceux des républicains qui furent dénoncés avaient presque tous pris une part active à la bataille contre le boulangisme.

Tous les calomniés n'étaient pas également innocents : si leur probité personnelle sortit intacte des enquêtes et des instructions, ils convinrent eux-mêmes de compromissions qu'ils expliquèrent par des raisons politiques. Rouvier et Freycinet furent pour longtemps éloignés du pouvoir ; Clemenceau, contre qui Déroulède s'était acharné, et Floquet succombèrent aux élections.

Assassinat de Carnot. — Cette crise fut à peine close que les anarchistes entrèrent en scène. L'assassinat, dans leur langage, s'appela « la propagande par le fait ».

Une bombe que l'anarchiste Vaillant lança d'une tribune sur la Chambre ne fit point de victimes. Le président Dupuy dit simplement : « La séance continue. » Un ouvrier italien, Caserio, tua à Lyon, d'un coup de couteau, le président Carnot (24 juin 1894).

Présidence de Casimir-Perier. — Pendant ces agitations, les crises ministérielles s'étaient succédé. Loubet, puis Ribot ne firent que passer. Ferry aurait été homme à faire un gouvernement qui gouvernât ; le Sénat l'avait élu pour président ; c'était le second poste de l'État. A peine s'y fut-il installé qu'il mourut subitement.

Un homme nouveau universitaire madré et dru, Charles Dupuy, alterna pendant un an à la présidence de la Chambre et à la présidence du Conseil avec Casimir-Perier, fils du ministre de Thiers et petit-fils du ministre de Louis-Philippe, d'intelligence probe et claire, mais qui n'avait de la fermeté implacable de son aïeul que l'apparence.

A la mort de Carnot, Casimir-Perier fut nommé, presque malgré lui, à la présidence de la République (27 juin 1894).

Des lois d'intimidation que Dupuy fit bravement voter contre les menées anarchistes furent dénoncées par les socialistes et par nombre de radicaux comme un attentat contre la liberté.

Quand Dupuy fut renversé quelques mois plus tard, Casimir-Perier, qui l'avait péniblement supporté, eût

CASIMIR-PÉRIER
(1847-1907).
(Cl. Pissou.)

pu former le ministère qu'il eût voulu; il ne respirait pas à l'Élysée; à Pétonnement de tous, il donna sa démission.

Présidence de Félix Faure. — Sa succession fut disputée entre Brisson, candidat des radicaux, Waldeck-Rousseau, porté par les anciens amis de Gambetta et de Ferry, et le ministre de la Marine, Félix Faure, qui fut élu au second tour (17 janvier 1895).

C'était un homme de belle prestance, d'une parfaite bonne grâce, qui lui avait fait beaucoup d'amis, ancien négociant au Havre, connu seulement des parlementaires.

L'AFFAIRE DREYFUS

UNE affaire judiciaire, qui l'aurait dû rester, éclata vers la fin de 1894; elle bouleversa la politique pendant plusieurs années.

Le bordereau. — L'origine de ces grands troubles fut une lettre missive : le *bordereau*, adressée à un attaché militaire allemand et tombée aux mains du service des renseignements (septembre 1894).

Ni datée, ni signée, elle fut attribuée à un officier d'état-major, le capitaine Dreyfus, à cause d'une similitude d'écriture.

On connaissait la fragilité des expertises. Les preuves morales faisaient défaut : Alsacien, riche, récemment marié, ambitieux, comment Dreyfus eut-il trahi pour un peu d'argent? Mais il était juif, et l'antisémitisme, vestige des âges grossiers, importé d'Allemagne, tenait depuis quelque temps le haut du pavé, riposte brutale des intolérances de droite aux intolérances de gauche.

Le général Mercier, ministre de la Guerre, hésita devant le procès sans preuves. La presse antisémite connut l'arrestation préventive de Dreyfus. Mercier, qui avait ordonné de ne pas la divulguer, s'effraya d'être accusé de complaisance. L'officier juif fut traduit devant un conseil, jugé à huis clos et condamné à la déportation perpétuelle. Des pièces d'espionnage, qui ne s'appliquaient pas à lui, avaient été communiquées aux juges, secrètement, sans qu'il les connut, par ordre de Mercier, qui ajouta l'illégalité à l'erreur.

Dreyfus fut dégradé et transporté à l'île du Diable, où il vécut quatre années dans une solitude absolue, parfois enchaîné de nuit, crainte qu'il ne s'évadât. Il ne cessa pas de protester de son innocence (janvier 1895).

Esterhazy. — L'année d'après, une

Son ascension soudaine surprit l'opinion et, bientôt, le grisa.

Il appela successivement aux affaires les modérés avec Ribot, les radicaux avec Bourgeois, puis Méline, vosgien comme Ferry, l'auteur principal de la contre-révolution économique qui avait établi le tarif douanier. Méline, contre les radicaux et les socialistes, gouverna avec le centre et s'appuya sur la droite.

L'instabilité des gouvernements, le désarroi des parlementaires et l'envahissement de leur divisions, et l'invasion de l'administration par la politique, rendirent des forces aux partis de droite et favorisèrent le développement des idées socialistes.

autre pièce, — une missive télégraphique, le *petit bleu* — ramassée aussi à l'ambassade allemande, donna le nom du commandant Esterhazy, d'une branche bâtarde de la fameuse famille hongroise, officier besogneux et tare qui, sous l'uniforme, avait la haine de la France. Il reconnut, par la suite, une lettre ou il avait écrit : « Je regrette bien d'être venu dans cette France maudite. Dans une rouge soif de bataille, Paris pris d'assaut et livré au pillage de cent mille soldats ivres, voilà une fête que je rêve ! »

Le chef du service des renseignements était, en 1890, le commandant Picquart, Alsacien comme Dreyfus. Il l'avait jusqu'alors tenu pour coupable. C'était lui que Mercier avait chargé de porter les pièces secrètes au conseil de guerre de 1894.

Picquart pensa d'abord avoir mis la main sur un autre traître. L'idée lui vint de comparer avec celle du bordereau l'écriture d'Esterhazy. Elles étaient identiques. Il fit part de sa découverte à Boisdeffre et à Gonse, chef et sous-chef de l'État-Major, et au nouveau ministre de la Guerre, Billot.

Esterhazy avait un ami, le commandant Henry, qui était sous les ordres de Picquart. Henry avait chargé Dreyfus à son procès. Il s'inquiéta de la trouvaille de Picquart, qui s'était produite en son absence, et fabriqua une fausse dépêche de l'attaché militaire italien Panizzardi à son collègue allemand, où Dreyfus (*le emaille de D.*) était nommé comme leur agent.

Henry ayant porté la pièce aux grands chefs, ils se laissèrent persuader de n'en rien dire à Picquart, lui ordonnant de cesser ses recherches et, sur son refus, l'envoyèrent en Tunisie. Le



SCHÉURER-KESTNER
1833-1894.
(Cl. Pivou.)

faussaire eut sa place.

Intervention de Scheurer-Kestner. — Le mystérieux procès n'avait pas été sans troubler quelques personnes. Le frère de Dreyfus apprit d'un ami de Félix Faure l'existence des pièces secrètes. Il intéressa à sa cause Scheurer-Kestner, l'un des députés protestataires de l'Alsace à

l'Assemblée de Bordeaux, ami intime de Gambetta, vice-président du Sénat.

Picquart, avant de partir, avait averti les chefs « qu'il n'emporterait pas son secret dans la tombe ». Il en fit la confiance à un avocat de ses amis qui, peu de temps après, informa Scheurer-Kestner.

Le sénateur alsacien était lié d'ancienne date avec le ministre de la Guerre. Il lui demanda de provoquer lui-même la revision du jugement et d'en avoir pour lui et pour le gouvernement de la République tout l'honneur.

Billot se déroba, donnant le premier l'exemple à tant d'autres, militaires et civils, de s'obstiner dans l'erreur plutôt que d'en convenir.

Scheurer, après avoir en vain essayé de convaincre Méline et Félix Faure, informa Mathieu Dreyfus, qui dénonça Esterhazy par une lettre publique au ministre de la Guerre (novembre 1897).

Le mouvement revisionniste. — Alors commença une extraordinaire agitation dont le plus glorieux des écrivains russes, Tolstoï, dit que « c'était un grand bonheur pour la France, puisqu'elle était appelée à résoudre un problème de morale posé devant sa conscience ».

Bien d'autres innocents ont été condamnés dans tous les pays et dans tous les temps. La France se déchira pendant plusieurs années, parce que la pensée qu'un innocent fût au bagne était insupportable aux uns et que les autres se refusaient à croire que les chefs de l'armée et de l'Etat pussent couvrir une injustice. Ceux-ci et ceux-là se heurtèrent dans une confuse mêlée. Pour le monde, la France fut le pays « qui veut la justice ».

Les « revisionnistes », d'abord très peu nombreux, — des « intellectuels », écrivains et savants, des étudiants, pas mal d'ouvriers, — demandèrent que la Cour de cassation fût saisie des « faits nouveaux », selon le terme de la loi, qui étaient l'écriture d'Esterhazy et les pièces recueillies par Picquart.

« La chose jugée ». — Au contraire,

la très grande majorité du pays, le gouvernement, les deux Chambres moins quelques hommes qui osèrent parler et écrire, et toute l'armée, moins quelques officiers qui se condamnèrent au silence, s'arrêtaient à la formule de « la chose jugée ».

Quand le ministre Billot et les chefs de l'Etat-Major attestaient la culpabilité de Dreyfus sur des preuves qui ne pouvaient être produites sans danger pour la chose publique, car, disaient-ils, la guerre avec l'Allemagne en résulterait aussitôt, rien que le doute à leur égard prit un air de trahison. C'était « l'honneur même de l'armée » qui était en cause, comme s'il pouvait dépendre de quelques officiers coupables, complaisants ou abusés.

Ainsi s'opposèrent l'armée et la justice, alors qu'elles étaient solidaires l'une de l'autre.

Des deux côtés de la barricade, la bonne foi originelle (sauf les inévitables exceptions) fut pareille. Mêmes certitudes, dans la vérité ou dans l'erreur, chez Albert de Mun, Barrès, Millerand, défenseurs de « la chose jugée », et chez Clemenceau, Anatole France, Jaurès, militants de la revision.

L'absolue sincérité, à la manière d'un savant devant sa cornue, est chose rare. Souvent, la vision des hommes est faussée par leurs opinions (politiques, sociales, religieuses), comme s'ils regardaient à travers des verres de couleur qui teintent différemment les choses. Puis la passion, surchauffée, dépasse le but.

Les partis de Monarchie et d'Eglise, les anciens boulangistes à la recherche d'un drapeau, virent dans l'Affaire l'occasion d'une revanche.

Les socialistes ne tardèrent pas à retourner contre l'armée le mot d'ordre qui la solidarisaient avec quelques officiers coupables; ils engagèrent une violente campagne contre « le militarisme ».

La presse se divisa en deux camps; des ligues se formèrent: l'Association de la patrie fran aise s'opposa à la Société des droits de l'homme et du citoyen.

Les procès. — Les péripéties de ce drame qui, du premier jour, passionna l'opinion dans le monde entier et comme il ne pouvait s'en jouer qu'en France, se succédèrent dans un tumulte croissant.

D'abord une série de procès. Procès à huis clos d'Esterhazy, acquitté à l'unanimité par le conseil de guerre pour le bordereau dont il avoua, moins de six mois plus tard, qu'il était l'auteur. Procès de Zola, frappé au maximum (un an de prison), après de longs débats retentis-



EMILE ZOLA
(1854-1902).
(Cl. Rary.)

sauts, par la Cour d'assises de la Seine, pour avoir écrit, sous le titre *l'accuse*, une lettre ouverte à Félix Faure où il accusait les juges de 1894 d'avoir condamné Dreyfus innocent sur des pièces secrètes, ce dont ils convinrent l'année d'après, et les juges de 1897 d'avoir sciemment et par ordre acquitté Esterhazy coupable. Procès de Picquart mis à la réforme par un conseil d'enquête pour avoir confié à l'avocat Leblois sa découverte de l'erreur judiciaire.

Et dans les mêmes temps des séances tumultueuses à la Chambre, où radicaux, modérés et conservateurs rivalisaient à qui désavouerait avec le plus de dureté l'entreprise pour la revision; les partis extrêmes en vinrent parfois aux coups (décembre 1897-avril 1898). Zola fut fêtré par les mêmes hommes qui lui décernèrent plus tard les honneurs du Panthéon.

Cependant les radicaux, tout en faisant cause commune avec les partis de droite contre la revision, s'inquiétaient de leurs progrès sous le couvert de l'*affaire*. A la veille des élections, Brisson, alors président de la Chambre, exprima le vœu que « le pays sût, de sa main souveraine, écarter les *perfidies* ».

Le faux Henry. — Aux élections, les républicains et les socialistes furent serrés de très près par les conservateurs et les « nationalistes », nom que prirent les anciens boulangistes et les antisémites associés.

La Chambre à peine constituée, Méline fut renversé; les républicains lui reprochaient son alliance avec la droite, les nationalistes le trouvaient trop faible contre les revisionnistes. Félix Faure appela Brisson qui fit un ministère de radicaux, tous hostiles à la revision.

Cavaignac, qu'il avait mis à la Guerre, se fit interpellé « pour donner au pays la foi dans la vérité ». Il jeta par-dessus bord Esterhazy, devenu compromettant, puis affirma qu'il avait la certitude absolue de la culpabilité de Dreyfus » et en donna pour preuves les pièces secrètes du procès de 1894,



FÉLIX FAURE
(1840-1897).
(Cl. Pierre Petit.)

si longtemps entourées de mystère, et la lettre de l'attaché militaire italien, celle que Henry avait montrée aux chefs, qui avait été produite au procès de Zola et dont l'auteur de ce livre avait écrit aussitôt qu'« elle puait le faux ».

Cavaignac, d'une loyauté au-dessus du soupçon, dit qu'il en avait pesé « l'authenticité matérielle et l'authenticité morale ».

La Chambre acclama et fit afficher son discours (7 juillet). Cavaignac fit alors arrêter Picquart, toujours le principal témoin, pour les mêmes accusations qui l'avaient fait chasser de l'armée.

Un mois plus tard (13 août), l'un de ses officiers, qui procédait par son ordre à l'examen des dossiers, découvrit que cette pièce décisive avait été fabriquée avec des morceaux de deux lettres différentes. C'était un faux.

Henry, convoqué par Cavaignac, s'en reconnut l'auteur. Cavaignac le fit conduire au Mont-Valérien où il se coupa la gorge avec un rasoir. Le lendemain, Esterhazy prit la fuite. Le général de Boisdeffre, qui avait été le protecteur de Henry, donna sa démission.

La revision engagée. — Brisson, jusqu'alors aussi hostile à la revision que Cavaignac, conclut de ces événements que, maintenant, elle s'imposait. Cavaignac continua à s'y opposer, donna sa démission.

En quelques heures, le gros des républicains changea de camp; Brisson transmit la demande en revision, formulée par la femme de Dreyfus, à la Chambre criminelle de la Cour de cassation qui l'admit et ordonna une enquête, qu'elle commença aussitôt (20 septembre 1898).

Renversement de Brisson. — Il y avait moins d'un an que Zola avait écrit : « La vérité est en marche, rien ne l'arrêtera plus. »

Evidemment, la vérité était en marche, mais elle allait encore rencontrer beaucoup d'obstacles. Même la lutte devint plus âpre, parce qu'on ne se battit plus seulement pour faire attribuer un chiffon de papier jauni à un juif alsacien ou au descendant d'un bâtard hongrois.

Dans ce carrefour du XIX^e siècle finissant, c'était de nouveau la lutte entre les principes du monde moderne et ceux de la contre-révolution, idées aux prises au-dessus des combattants,



H. BRISSON
(1835-1912).
(Cl. Pierre Petit.)

tels les dieux, dans l'*Illiade*, au-dessus des Troyens et des Grecs.

Après le départ de Cavaignac, Brisson avait appelé successivement deux généraux au ministère de la Guerre. Le général Zurlinden eut des hésitations, puis se retira simplement; le général Chanoine, après avoir feint d'accepter la revision, se démasqua en séance et donna théâtralement sa démission.

Du coup Brisson fut renversé (octobre 1895).

La loi de dessaisissement. — Dupuy, qui succéda à Brisson, essaya de louverer entre les partis.

Treycinet, ayant consenti à rentrer au ministère de la Guerre, s'employa à ramener au calme l'armée que tant de secousses avaient troublée. Le ministre de la Justice, Lebreton, bien que professeur de droit, proposa d'enlever aux magistrats de la Chambre criminelle, tenus pour suspects, le jugement sur la revision et de faire prononcer par les trois Chambres réunies.

Il n'y avait pas de précédent à une telle modification de la loi pénale au cours d'une instruction. Le projet fut combattu, dans les deux Chambres, par quiconque avait le sens du droit (Renault-Morlière, Milleraud, Béranger, Trarieux, Waldeck-Rousseau).

La « loi de dessaisissement » n'en fut pas moins votée. Le ministre de la Justice dit à ceux des députés qui hésitaient : « Regardez dans vos circonscriptions. »

Mort de Félix Faure. — Au cours du débat sur le dessaisissement, Félix Faure mourut subitement (16 février 1899). Le président du Sénat, Loubet, ferme républicain et notoirement acquis à la revision, fut élu à sa place contre Méline.

Les complots. — Depuis quelque temps, royalistes et nationalistes conspiraient à nouveau, mais séparément, à l'affût d'une occasion qui permit de recommencer le coup de force manqué par Boulanger.

Le duc d'Orléans, devenu le prétendant depuis la mort de son père, n't des avances à Déroulède, président de la Ligue des patriotes. Déroulède ne voulait pas plus de la monarchie que de la République parlementaire; c'était une République plébiscitaire qu'il se proposait d'établir par le moyen d'une brigade que ses ligueurs entraîneraient au Pa-

lais-Bourbon ou à l'Elysée. Il déclara que, si le prétendant cherchait à profiter du « 4 septembre militaire », il l'arrêterait de ses propres mains.

Le duc ne s'en tint pas moins prêt à profiter du coup, au premier signal. Son représentant, Buffet, fils de l'ancien ministre, avait préparé des relais et organisé des bandes, beaucoup de bouchers, sous un autre Caboché, Guérin.

Tentative de Reuilly. — Déroulède, au retour des obsèques de Félix Faure, se jeta à la tête du cheval du général Roget, à défaut du général de Pellieux, pris de scrupules à la dernière heure.

Roget, bien que des plus ardents contre la revision, ne voulut rien entendre des appels de Déroulède : « Suivez-nous; des amis nous attendent; à l'Hôtel de Ville, à l'Elysée, mon général ! »

Il ramena sa troupe à la caserne de Reuilly; Déroulède y pénétra avec quelques ligueurs, mais pour s'y faire arrêter, après avoir, vainement encore, harangué les officiers et les soldats (23 février 1899).

Déroulède, qui ne voulait pas laisser diminuer son personnage, réclama d'être renvoyé devant le Sénat constitué en Haute-Cour, comme l'avait été Boulanger, pour complot et pour attentat. Le gouvernement de Dupuy se contenta de le poursuivre, en vertu de la loi sur la presse, pour « provocation »; le jury de la Seine l'acquitta.

La revision. — La Cour de cassation, toutes Chambres réunies, annula le jugement qui avait condamné Dreyfus et ordonna qu'il serait traduit devant un autre conseil de guerre.

Comme les adversaires de la revision, après avoir obtenu qu'il fût statué par les Chambres réunies, ne s'inclinaient pas davantage « devant cet appareil grandiose et rassurant de légalité » : « La vraie accusée, dit le pape, ne serait-elle pas la République ? »

Aux courses d'Auteuil, le président Loubet fut hué, frappé dans sa tribune.

Les républicains, si longtemps indécis et divisés, ouvrirent enfin les yeux. Reprenant la politique que Gambetta avait inutilement conseillée aux premiers temps de la République, ils firent bloc, à l'exception de quelques ultra-modérés, contre les partis de droite. Dupuy écarté, Waldeck-Rousseau forma un gouvernement de « défense et d'action républicaines ».

Gouvernement de Waldeck-Rousseau.

1. Conversation avec Boyer d'Agen.



F. LOUBET
1895
(1895)



WALDECK-ROUSSEAU
(1852-1918)
(G. Perrot.)

— Avec l'ancien ministre de Gambetta et de Ferry, c'était, à une heure difficile, le retour à la politique et aux méthodes qui avaient fait la République.

Son originalité était faite de contrastes : le sens profond de la démocratie avec une distinction toute aristocratique, la fermeté impassible d'un homme de gouvernement et

la préoccupation des réformes sociales, le plus beau talent oratoire à la barre comme à la tribune, et le goût de l'action.

Il donna le ministère de la Guerre au général de Galliffet, fameux pour avoir conduit la charge des cavalleries à Sedan, détesté des révolutionnaires à cause de son rôle dans la répression de la Commune : pour la première fois, un socialiste (Millerand) devint ministre.

Treize voix déplacées auraient fait tomber Waldeck-Rousseau dès la première séance (26 juin 1899). Il fut accueilli par la droite et par les nationalistes avec de telles clameurs qu'il se crut dans « une cage de fauves » : il obtint un sursis, renâta l'État et dura près de trois ans.

Le procès de Rennes. — Nombre de révisionnistes s'étaient persuadés que le conseil de guerre de Rennes, désigné par l'arrêt des chambres réunies pour juger Dreyfus, à son retour de l'île du Diable, s'empresserait de proclamer son innocence.

C'était méconnaître le trouble persistant que les passions aux prises avaient créé dans l'armée.

Le prétoire militaire n'était pas encore redevenu le « temple serein ». Trop de mauvaises paroles avaient été proférées contre l'armée elle-même. Dreyfus restait l'homme que cinq ministres de la Guerre et tant de grands chefs avaient déclaré coupable. Les quelques officiers qui déposèrent en sa faveur furent traités en suspects (Picquart, à peine sorti de prison, Hartmann, Freystaetter, tous trois Alsaciens). L'un des avocats de Dreyfus (Labori) fut l'objet d'une tentative d'assassinat. L'autre, Demange, tout catholique qu'il fut, n'avait pas été réélu au conseil de l'Ordre.

Mercier, dont la mise en accusation avait été demandée par Dupuy, son ancien président du conseil, pour la communication illégale des pièces secré-

tes, fit une déposition qui n'apportait rien de neuf, mais répandit qu'il existait une preuve, impossible à produire, de la culpabilité : un « bordereau » annoté par l'empereur allemand, avec le nom de Dreyfus. C'était ce qu'on appelait le dossier « ultra-secret ».

Le chancelier allemand, Bulow, déclara, dans une note officielle, « qu'il n'y avait jamais existé entre Dreyfus et n'importe quels organes allemands de relations ni de liaison de quelque nature qu'elles soient ». Il ne dit rien d'Estherhazy, toujours en fuite.

Dans l'atmosphère enlevée du procès, il n'y eut que deux juges pour acquitter : le président Jouaust et le commandant de Bréon, catholique pratiquant. Les trois autres condamnèrent, mais seulement à dix ans de détention, abaissement si disproportionné de la peine qu'il suffisait à infirmer le jugement dans une affaire de trahison.

Fin de l'affaire judiciaire. — Waldeck-Rousseau se refusa à garder en prison un officier dont l'innocence avait été déclarée par la plus haute justice civile. Galliffet soumit au président de la République, qui le signa aussitôt, un décret de grâce.

Il avait invoqué, dans une lettre à Waldeck-Rousseau, l'opinion de beaucoup de ses camarades. En même temps que Dreyfus serait gracié, il serait démis, « en principe », « de mettre pour toujours hors de cause les officiers généraux ou autres qui avaient été mêlés à cette malheureuse affaire ». Il fallait « leur ouvrir les portes de l'oubli », ce qui fut fait, peu après, par une loi d'amnistie.

Rendu à la liberté, Dreyfus se mit à la recherche de « faits nouveaux » qui donneraient ouverture à un second procès de révision.

Il y fallut six ans. D'autres faux furent découverts au ministère de la Guerre. L'ancien chef de l'espionnage allemand confirma au colonel Péroz l'étroite association d'Estherhazy et d'Henry. Trois illustres savants, désignés par l'Académie des sciences (Darboux, Appell, Henri Poincaré), furent chargés de l'expertise du bordereau et conclurent en faveur de Dreyfus. Mercier, mis en demeure par ses amis d'affirmer publiquement ses inventions de Rennes, nia tout.

La Cour de cassation, toutes chambres



GALLIFFET
(1833-1901)
(G. Nègre.)

réunies, abolit en conséquence le verdict de Rennes et, par un arrêt longuement motivé, vu qu'il ne restait plus rien de toutes les accusations, cassa définitivement, sans renvoi.

La Chambre et le Sénat votèrent aussitôt deux lois qui réintégrèrent dans l'armée Dreyfus et Picquart (juillet 1906). Avant la fin de l'année, Clemenceau devint président du Conseil et fit Picquart ministre de la Guerre.

PRÉSIDENCES DE LOUBET ET DE FALLIÈRES

Le septennat de Loubet, puis celui d'Armand Fallières furent, à l'intérieur, des périodes d'une grande activité législative, et virent monter à l'horizon les nuages précurseurs de la guerre mondiale.

Les premiers ministres furent tantôt des vétérans de la politique : Combes après Waldeck-Rousseau, puis Rouvier, Sarrien, Clemenceau, Monis ; tantôt des hommes plus jeunes, qui avaient marqué dans de précédentes combinaisons : Aristide Briand, socialiste ; Caillaux, fils d'un ancien ministre de l'ordre moral, rallié depuis 1897 ; Raymond Poincaré, modéré.

Les congrégations. — Waldeck-Rousseau, avec la tradition des grands légistes et de tempérament gallican, essaya de limiter les conséquences de l'immixtion du clergé régulier et du clergé séculier dans les batailles politiques.

Résolument concordataire, comme l'avaient été Gambetta et Ferry, il se satisférait de ramener d'une main ferme le clergé séculier sous le contrôle de l'État. Il fallait, par contre, à la place d'une législation « illogique, arbitraire et inopérante », une nouvelle législation « rationnelle et efficace » pour arrêter les progrès des réguliers.

Depuis le XIII^e siècle, l'État, c'est-à-dire le Roi, s'était reconnu le droit de ne tolérer de congrégations qu'autorisées par lui et de les dissoudre dès que ces communautés menaçaient de vivre en dehors des lois.

Waldeck-Rousseau n'entendait frapper que les moines d'affaires et les moines ligueurs ; il s'efforça de créer pour toutes les associations laïques ou religieuses, un droit commun ; le terme de congrégation n'est pas une seule fois dans son texte. Mais ici même, le droit commun

Au cours du procès de Rennes, comme les nationalistes et les royalistes se consultaient pour recommencer l'entreprise manquée à Reuilly, Waldeck-Rousseau avait fait procéder à des arrestations, sous l'inculpation de complot.

La Haute-Cour acquitta les comparses et condamna les chefs, Déroulède, Guérin et Buffet, au bannissement. Ils furent amnistiés quand le calme parut revenu dans les esprits.

lui venait en aide, car l'association-convention relative aux personnes et non aux biens, ne se pouvait librement constituer qu'à condition de respecter la liberté individuelle, de ne pas autoriser l'abandon des droits de l'homme et du citoyen, de ne pas être perpétuelle et de ne rien permettre ni contre la morale publique, ni contre la conservation de l'Etat.

La loi sur les Associations. — La discussion de la loi donna lieu à de grands débats passionnés. Le centre et la droite, Ribot et Mun, s'opposèrent à la loi jusque dans son principe. Le *Bloc des gauches* en altéra le principe par des dérogations, inefficaces ou brutales.

Aux élections générales de 1902, la majorité des gauches revint renforcée d'environ 40 voix. Toutefois, si au lieu de compter les sièges, on comptait les suffrages, l'écart était faible : à peine 200 000 sur 10 millions d'électeurs.

Waldeck-Rousseau, s'il était resté au pouvoir, eût essayé de faire succéder à une politique de combat une politique d'apaisement.

Le ministère Combes. — Au contraire, Combes, qui le remplaça, n'éprouva aucun besoin de s'arrêter à l'étape et de reprendre haleine.

C'était alors un petit vieillard d'environ soixante-dix ans, batailleur en diable, qui avait été élevé dans un séminaire et avait fait de fortes études en théologie, et qui était devenu anticlérical dans son âge mûr, comme il avait été catholique dans sa jeunesse, avec des aïllères et sans rien de cette grâce tolérante qui fait le charme des pensées vraiment libres.

Il accentua donc la politique anticléricale, et, toujours soutenu par le *bloc*, ferma les établissements religieux qui n'étaient pas pourvus d'autorisation, employa la troupe à l'application des décrets, repoussa presque toutes les demandes d'autorisation que les congrégations avaient formées et, enfin, fit



FALLIÈRES
1905-1913
(G. L. From)



PIE X
1878-1914

interdire l'enseignement à toutes les congrégations même autorisées.

Waldeck-Rousseau, déjà atteint par un mal mortel, fit son dernier effort pour combattre devant le Sénat ces déformations de sa loi; mais il trouva devant lui Clemenceau et fut battu.

Rupture avec Rome. — Le pape Léon XIII avait fait à Waldeck-Rousseau une opposition surtout de principe; son successeur Pie X engagea contre Combes une lutte autrement vive, qui conduisit en peu de temps à la rupture diplomatique et à la séparation des Églises et de l'État.

Quand des radicaux comme Goblet, des protestants comme l'historien Monod, et bien d'autres, libres penseurs ou juifs, protestaient contre une politique empreinte d'esprit sectaire, le silence du pape aurait surpris. Mais Pie X crut pouvoir intervenir par des notes diplomatiques, ce qui donna à Combes l'avantage du terrain; texte en mains, il se refusa à admettre une conversation sur des matières non visées par le Concordat.

Le Saint-Siège ayant répondu qu'il n'avait jamais reconnu les « articles organiques », Combes, jusqu'alors concordataire, devint favorable aux motions, émanées des socialistes, sur la séparation.

La vieille querelle, tout à coup renouvelée, sur la formule d'investiture des évêques, et surtout la protestation du Saint-Siège, adressée aux chancelleries des pays catholiques, contre le voyage du président Loubet à Rome, rendant au roi d'Italie sa visite à Paris, déterminèrent la rupture.

L'ambassadeur de la République au Vatican fut rappelé après ce dernier incident, et, cette fois, avec l'approbation des modérés, notamment de Ribot. Puis, l'avertissement n'ayant pas été compris, Combes déposa lui-même un projet de séparation des Églises et de l'État (novembre 1904).

Chute de Combes. — Le gouvernement de Combes fut renversé peu après. Son ministre de la Guerre, le général André, s'était rendu populaire par la réduction du service militaire à deux ans. Il croula quand on découvrit qu'il avait organisé un système d'espionnage et de délation pour se renseigner sur les opinions des officiers.

Il ne parut pas admissible que la République empruntât les procédés de la

congrégation et s'appropriât la maxime que la fin justifie les moyens¹.

Séparation des Églises et de l'État. — Le nouveau régime des Églises fut établi sous le ministère suivant, que présidait Rouvier, après de longs débats (6 décembre 1905); il fut surtout l'œuvre du rapporteur de la commission, Briand, libéral par tempérament et par politique, esprit ingénieux et souple, à la parole profonde et rythmée. Il assura ensuite l'exécution de la loi comme ministre, dans les cabinets que présidèrent successivement Sarrien et Clemenceau.

Les républicains les plus modérés (Ribot, Deschanel) reconnurent que la séparation était l'aboutissement inévitable de la vieille lutte qui, sous l'ancien régime comme depuis la Révolution, s'était poursuivie entre le pouvoir civil, l'esprit laïque et l'esprit théocratique, d'ailleurs une solution plus logique que le régime du Concordat. C'avait été, sous la monarchie de Juillet, la solution préconisée par les catholiques libéraux (Montalembert, Lacordaire); récemment encore, Pie X avait été invité par des députés de droite « à dénoncer lui-même le Concordat ».

La troisième République, assez fortement imbue d'idées napoléoniennes, n'avait point inscrit la séparation dans son programme initial; mais elle s'était avancée, presque à son insu, par étapes vers la sécularisation complète de l'État.

Quand elle eut successivement laïcisé l'enseignement, rétabli le divorce, astreint les séminaristes au service militaire, établi la liberté des funérailles, retiré aux fabriques le monopole des inhumations, dissous celles des congrégations qu'elle ne soumettait pas à un régime spécial, l'abrogation de la loi du 18 germinal an X parut une conséquence.

Loi de Séparation. — La loi, par ses dispositions principales, garantit le libre exercice de tous les cultes, catholique, protestant, israélite, mais n'en reconnut, n'en salaria et n'en subventionna aucun. Se désintéressant de la nomination des ministres du culte, à la seule condition qu'ils fussent Français, elle leur enleva leur qualité, un peu humiliante, de fonctionnaires. Les églises et les temples, avec leur mobilier, furent laissés à la disposition des fidèles. Le pape ayant refusé aux évêques, qui en avaient exprimé le désir², l'autorisation

1. Discours de Millerand.

2. A l'Assemblée générale de l'épiscopat (30 mai 1905), par 48 voix contre 26.

de former des associations culturelles, les biens des anciens établissements publics du culte furent attribués à l'Etat, aux départements, aux communes et à des établissements de bienfaisance.

Lois sociales. — Parallèlement à l'évolution politique se continua l'évolution sociale, pourtant plus lente : d'une part les intérêts offrent souvent plus de résistance que les principes ; d'autre part, le socialisme révolutionnaire dédaigne les réformes, provoque à la guerre des classes, dénonce la propriété individuelle comme la cause de tous les maux et poursuit le remplacement de la société capitaliste par le « collectivisme », qui est le communisme selon la doctrine de Marx.

Sur ce terrain encore des réformes sociales, on retrouve Waldeck-Rousseau qui, dans le second ministère Ferry, avait remis aux mains des ouvriers l'instrument le plus efficace pour la défense de leurs intérêts : la loi sur les syndicats professionnels.

D'autres lois, en grand nombre, datèrent du rapprochement qui s'était opéré pendant *l'Affaire* entre la bourgeoisie libérale et la classe ouvrière, et, plus tard, de celui qui associa les efforts des républicains réformistes, pénétrés de l'esprit de solidarité, qu'ils fussent ou non socialistes, à ceux des socialistes chrétiens.

Ce furent, notamment, pendant les législatures de 1906 et de 1910 les lois sur les conditions et les accidents du travail, les caisses d'assurances ouvrières, l'assistance obligatoire aux vieillards, les retraites ouvrières et paysannes, les maisons ouvrières, le repos hebdomadaire.

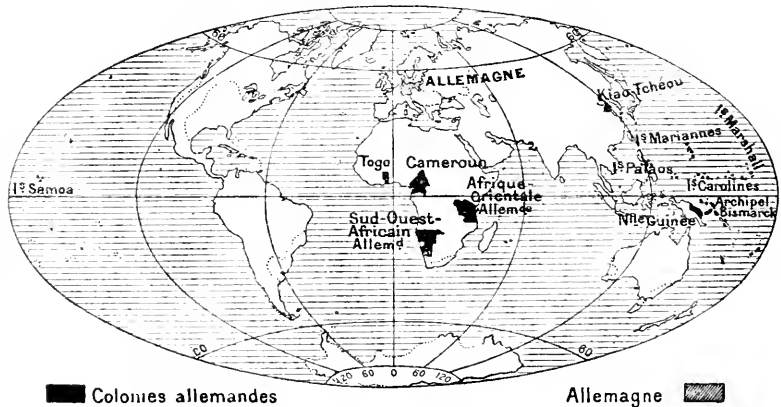
L'impôt du revenu, qui venait de Vauban et avait été préconisé par Gambetta, fut proposé par Caillaux, ministre des finances sous Waldeck-Rousseau et sous Clemenceau. L'impôt frappa davantage la richesse acquise, déchargea d'autant le travail, le capital en formation.

ORIGINES DE LA GUERRE MONDIALE

Pendant que la France, au travers des luttes qui sont l'honneur des pays libres, poursuivait l'organisation laborieuse d'une démocratie seule maîtresse d'elle-même, l'Allemagne s'engageait dans l'entreprise de « politique mondiale »

nisme avec l'Angleterre et avec la Russie.

Cela n'échappa point aux deux principaux collaborateurs de l'empereur Guillaume, le prince de Bilibow et l'amiral de Tirpitz. Ils se rendirent très exactement compte que l'entreprise, même dans



CARTE DES COLONIES ALLEMANDES EN 1914

(*Weltpolitik*) qui la conduisit à la guerre.

Bismarck avait prévu, et redouté pour la durée de son œuvre terrienne, la politique qui, lançant l'Allemagne à la mer, la tournant vers l'Orient et l'Extrême-Orient, la mettrait fatalement en antago-

sa période de préparation, inquiéterait la Russie, inciterait la méfiance de l'Angleterre. Mais l'hégémonie de l'Allemagne, la suprématie de la race germanique, ces buts, même voilés, du « nouveau cours » valaient le risque.

Ils n'arrêterent pas de forger à tour de bras une armée toujours plus nombreuse et plus puissante et une flotte de guerre, qui fut bientôt la seconde après la flotte britannique.

Colonies allemandes. — Cependant ni la France ni l'Angleterre ni la Russie ne s'opposèrent à l'expansion coloniale de l'Allemagne.

Tant qu'elle parut ne chercher qu'à élargir un cadre trop étroit pour son développement économique, à ouvrir de nouveaux débouchés à une population qui s'accroissait d'année en année, à augmenter son cube d'air respirable, on ne lui marchandait sa part ni en Afrique, ni en Asie, ni en Polynésie.

Cela est reconnu par le prince de Bülow lui-même dans son livre *De la politique mondiale de l'Allemagne*¹.

Les Allemands fondèrent, sans rencontrer d'autres hostilités que celles des indigènes qu'ils traitèrent d'une façon sauvage, leurs colonies de l'Afrique orientale et de l'Afrique occidentale. Ils s'entendirent sans peine avec l'Angleterre pour l'organisation des îles qui leur donnèrent en Polynésie un point d'appui important.

Non seulement ils s'installèrent en Chine (à Kiao-Tchéou) et obtinrent au Chan-Toung l'accès du gigantesque empire de 400 millions d'habitants, mais quand le mouvement des Boxers nécessita l'intervention des grandes puissances européennes, des Etats-Unis et du Japon, ce fut un de leurs maréchaux qui eut le commandement en chef (1900).

Il n'y eut pas jusqu'au grand projet de Hambourg-Bagdad auquel la France elle-même n'eût adhéré si des conditions acceptables lui avaient été consenties.

Le Pangermanisme. — Mais cette modération relative des ambitions allemandes n'eut qu'un temps. Dès que la construction de la flotte fut achevée et les effectifs de l'armée de terre suffisamment accrus, la politique « pangermaniste », du nom que les Allemands lui donnèrent eux-mêmes, jeta le masque.

Il ne s'agit plus seulement d'assurer à l'Empire plus de place au soleil, mais de lui conquérir toute la place, d'absorber tous les débouchés, de supplanter toutes les concurrences, de contrecarrer les entreprises coloniales des autres peuples, de pousser vers la mer Egée l'Autriche inféodée, de s'assurer par elle la domination de la péninsule balkanique et, par les Turcs, la prépondérance en Orient, enfin

de reprendre le cours des conquêtes allemandes à l'Est et à l'Ouest : la Belgique, les Flandres françaises, « inmonde rapine de l'Eurene », les bouches hollandaises du Rhin, un nouveau glacis militaire en Lorraine, avec les mines de Briey, la Lithuanie et la Pologne russe.

Le *Deutscheum*, ce n'est plus seulement « l'Allemagne au-dessus de tout », selon le chant national (*Deutschland über alles*) : c'est la primauté du germanisme. Bülow lui-même dit : « Que la Prusse soit à la tête de l'univers² ».

Quand la Russie se fut usée dans la guerre contre le Japon, l'empereur Guillaume se persuada qu'il suffirait désormais d'un geste de lui pour arrêter toutes les contradictions ou résistances. Les intimidations péremptoires se multiplièrent en même temps que les discours menaçants sur « les nouvelles victoires où l'État-Major était prêt à conduire l'Allemagne », « la poudre qu'il fallait garder sèche », et « l'épée aiguisée ».

A la conférence de La Haye que le tsar Nicolas II avait provoquée pour l'établissement de l'arbitrage entre les peuples, l'opposition systématique de l'Allemagne fit échouer la plupart des propositions dont l'adoption la pouvait gêner dans ses desseins.

La Triple Entente. — Comme les leçons de l'époque bismarckienne n'avaient pas été perdues, la France et la Russie resserrèrent leur alliance, et l'Angleterre prit à temps l'initiative de régler les difficultés qu'elle avait avec la France en Afrique et qui étaient le seul obstacle à leur accord dans la politique générale.

Quand « l'Entente cordiale » fut ainsi rétablie, la *Duplicé* devint la *Triple Entente*.

Fachoda. — L'« Entente cordiale » eut pour point de départ un incident qui menaça, un instant, de mettre la France aux prises avec l'Angleterre.

Depuis 1882, une partie importante de l'opinion en voulait à l'Angleterre, d'abord pour avoir eu raison contre les députés d'Alsace, quand ils la laissaient aller seule au Caire pour y réduire la révolte d'Arabi-Pacha, et, ensuite, pour avoir perpétué son occupation, qui devait être temporaire, de la vallée du Nil.

Sous le premier ministre de Dupuy, en 1894, deux de ses collaborateurs, Hanotaux et Delcassé, l'un aux Colonies, l'autre aux Affaires étrangères, formèrent le dessein de couper à l'Angleterre, au

1. Pages 119 et suivantes.

2. Discours, t. II, p. 34.



KITCHENER
(1850-1914).

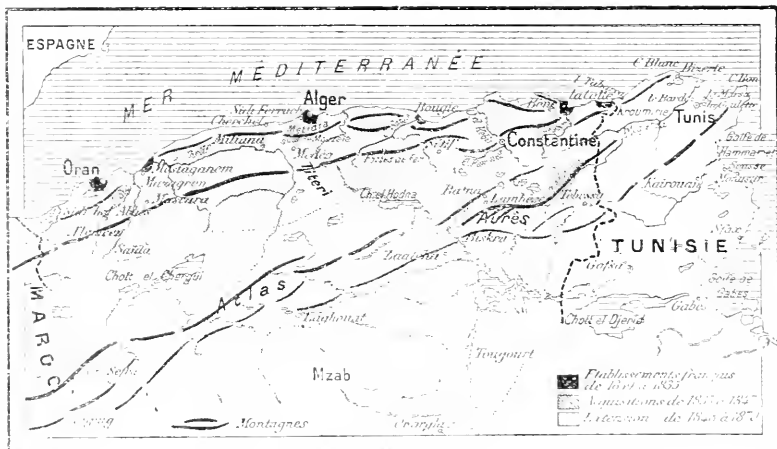
(E. Elliot, Londres.)

Bah-el-Gazal, la route du Caire au Cap. La traversée de l'Afrique, de l'Ouest à l'Est, fut exécutée, à la tête de quelques centaines d'hommes, par le capitaine Marchand qui atteignit le Nil, en juillet 1898, au village de Fachoda.

Le général Kitchener l'invita aussitôt à vider la place, puis, comme il aimait d'ancienne date la France, avait servi comme volontaire dans les armées de la Défense nationale et ne pouvait se défendre d'admirer l'exploit de la petite troupe, il consentit à ce que

de ces négociations, et avant, en outre, « constaté l'état du monde et les périls de l'avenir », le roi Edouard VII n'eut pas plutôt succédé à sa mère (la reine Victoria qui avait régné plus d'un demi-siècle) qu'il suggéra de réclamer dans un accord général toutes les difficultés qui restaient encore pendantes entre les deux pays, surtout en Afrique.

La convention fut signée, après de longues négociations, le 8 avril 1904. La France céda à l'Angleterre ses droits en Egypte, l'Angleterre déclara qu'elle laissait les mains libres à la France au Maroc. La sécurité de notre frontière algérienne réclamait, à l'Ouest, une solution analogue à celle qui l'avait assurée, à l'Est, du côté de la Tunisie, contre d'in-



L'EXPANSION FRANÇAISE EN ALGÉRIE ET EN TUNISIE

Marchand prit d'abord les ordres de Paris.

Délaissé, que Brisson avait appelé aux Affaires étrangères, et qui devait y rester jusqu'en 1905, ne s'obstina pas, malgré que les nationalistes eussent pris feu contre l'Angleterre. Il fut entendu que Marchand quitterait Fachoda, mais pour continuer sa route jusqu'à la mer Rouge, comme si elle avait été son objectif. Puis, par un premier arrangement, la France, renonçant à ses ambitions sur le Bahr-el-Gazal, obtint en échange la reconnaissance de sa souveraineté dans un vaste domaine ininterrompu, en plein continent noir, du Congo à la Méditerranée (1899).

L'accord anglais. — L'Angleterre et la France s'étant « retrouvées » au cours

cessantes incursions de bandes pillardes et fanatiques.

Un accord fut conclu peu après, avec l'Espagne qui possédait, depuis le XVI^e siècle, quatre *presides* ou ports au Maroc ; elle se fit reconnaître deux vastes zones d'influence au sud de Tanger.

La question du Maroc. — Comme une convention, qui datait de 1880, avait réglé l'exercice du droit de protection des puissances européennes (à l'exception de la Russie) et des Etats-Unis au Maroc, les nouveaux traités de la France avec l'Espagne et l'Angleterre furent aussitôt portés à la connaissance des Etats signataires.

Le régime de la « porte ouverte » y avait été expressément maintenu au

profit de toutes les puissances ; leurs intérêts économiques ainsi sauvegardés, elles n'avaient qu'à gagner à une entreprise qui agrandirait assurément d'un magnifique morceau notre empire africain, mais dont le résultat serait de faire régner l'ordre et la paix dans un pays féodal, toujours en proie aux révolutions et rebelle à la civilisation occidentale.

Aussi les traités ne soulevèrent-ils d'abord aucune objection du gouvernement allemand, si irrité qu'il fût de l'entente franco-anglaise ; le chancelier Bülow dit au Reichstag qu'il n'y « avait aucun motif de craindre que les intérêts de l'Empire en reçussent aucune atteinte ». L'Allemagne n'avait d'ailleurs aucune possession sur la Méditerranée ni dans l'Afrique du Nord. Mais ce ne fut pas l'avis des pangermanistes qui commencèrent aussitôt une furieuse propagande contre la prétention de la France et de l'Angleterre de placer l'Allemagne devant un fait accompli.

L'Empereur allemand à Tanger. — L'acrobate des pangermanistes répondait trop bien à la pensée maîtresse de la « politique mondiale » pour ne pas l'emporter sur des conseils plus sages. Le chancelier attendit cependant toute une année avant d'engager la politique ; il allait faire planer désormais sur l'Europe la menace toujours plus lancinante d'une guerre nouvelle.

Ce fut (du propre aveu de Bülow) sur son conseil que l'empereur (de cette espèce d'hommes qui voient le mieux avant de suivre le pire) débarqua, au cours d'une croisière, à Tanger. Il y prononça une allocution d'un ton très épre en faveur de l'indépendance et de la souveraineté du Maroc.

Quelques jours plus tard, le gouvernement de Berlin déclara qu'il n'acceptait pas le traité franco-anglais ; la situation

au Maroc ne pouvait être réglée que par une conférence internationale entre les signataires de la convention de 1880 (mars-avril 1906).

Le conflit franco-allemand. — L'objet principal de l'Allemagne, en soulevant le conflit marocain, ce fut d'affirmer sa suprématie dans le monde ; rien, même de ce qui lui était étranger, ne devait plus s'y faire sans sa permission et, nécessairement, sans qu'elle en tirât profit.

Pendant les sept années (1905-1912) que dura la crise marocaine, périodiquement rouverte par un coup de théâtre allemand, le gouvernement de Berlin chercha tout le temps à placer la France dans l'alternative : ou la guerre, alors que la Russie, épuisée par ses défaites en Mandchourie et tourmentée par les agitations intérieures, n'aurait pas pu tenir les engagements de l'Alliance ; ou

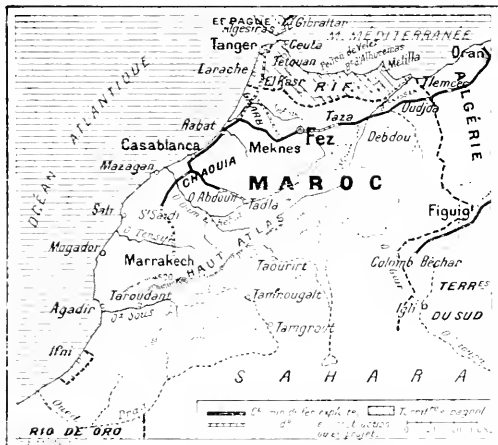
l'humiliation qui aurait fait conclure à l'inefficacité de l'entente anglaise.

La France ne fut à aucun moment plus résolument pacifique, mais s'habitua de nouveau à l'idée de la guerre ; l'idée resta dans l'air, du fait de l'Allemagne, et les nerfs s'agacèrent.

Les gouvernements successifs (de Rouvier, de Clemenceau et de Caillaux) qui subirent les assauts allemands, réussirent à éviter la guerre sans acheter la paix avec de l'honneur ; mais il y eut des heures difficiles, anxieuses, angoissantes.

L'opinion fit souvent plus que de soutenir les gouvernements ; elle les orienta plus d'une fois vers la solution la plus sensée ou la plus ferme, alors que les ministres n'étaient pas d'accord entre eux.

L'Angleterre tint toutes ses promesses. Si l'Autriche resta le « second » de l'Allemagne, l'Angleterre du roi



CARTE DU MAROC

Légion étrangère, arrêtés à Casablanca par les autorités françaises. L'empereur réclama leur mise en liberté immédiate.

L'affaire fut réglée, après des pourparlers où le ton se haussa, par le tribunal de La Haye. Pour quelques *sans patrie*, on ne pouvait pourtant pas faire la guerre !

Le coup d'Agadir. — Enfin, en juillet 1911, le plus grand coup.

Cette guerre civile que l'Allemagne elle-même avait sondée au Maroc, obligea le sultan à réclamer notre aide contre les tribus qui le menaçaient jusque dans sa capitale de Fez. Malgré que l'Allemagne eût signé, en 1909, un accord qui constatait, en propres termes, « son désintéressement politique au Maroc », les troupes françaises n'eurent pas plutôt occupé Fez et sauvé d'un massacre les nationaux de tous les pays, qu'elle rouvrit le conflit.

Sous le prétexte que des maisons allemandes, opérant dans le sud du Maroc, étaient menacées par les tribus, l'empereur envoya un vaisseau de guerre, le *Panther*, devant le port marocain d'Agadir.

C'était un port fermé, où, par conséquent, il ne pouvait exister de maisons européennes ; il ne s'y trouvait pas un seul Allemand. Le prétexte était insoutenable. L'envoi du *Panther* constituait la violation flagrante de l'acte d'Algésiras. Les ambassadeurs allemands interrogés, répondirent que l'acte n'avait plus de valeur.

La compensation congolaise. — Le gouvernement de Berlin ne tarda pas à déclarer son but : l'octroi, bien que l'Allemagne ne fût pas une puissance méditerranéenne, de compensations analogues à celles que l'Angleterre et l'Espagne avaient reçues de la France ; à cette condition seulement, l'empereur Guillaume nous laisserait poursuivre en paix notre œuvre marocaine dans l'intérêt général de la civilisation.

Il réclama la cession de la plus grande partie du Congo français, de façon à étendre jusqu'au fleuve ses possessions du Cameroun.

Tout de suite, le chancelier de l'Échiquier, Lloyd George, parla très haut. Le cabinet britannique consentirait d'importants sacrifices pour préserver la paix, mais, si l'honneur national se trouvait en jeu, et il était engagé avec la France, l'Angleterre ferait tout son devoir de grande nation.

Si mal fondée que fût la demande et si brutal que fût le procédé, le souci de

la paix européenne l'emporta une fois de plus. Après de pénibles négociations, où la guerre fut plus d'une fois en vue, le gouvernement français (Caillaux, de Selves, Delcassé) céda.

La convention de Berlin. — L'Allemagne obtint en Afrique tout un immense territoire, depuis le lac Tchad jusqu'au confluent de la Sangha et du Congo, avec un accès sur l'Oubanghi, — plus de 300 000 kilomètres carrés, — en échange de quoi elle adhéra, tout en conservant de nombreux privilèges aux principes de notre protectorat au Maroc (4 novembre 1911).

Si le Maroc changeait de teinte sur la carte en attendant de devenir le prolongement de notre Afrique du Nord, l'unité de notre empire africain était brisée ; l'Allemagne avait acquis, par un véritable chantage, des territoires conquis par nos explorateurs, où flottait notre drapeau.

Ministère et présidence de Poincaré. — Les Chambres ne ratifièrent pas sans éprouver quelque amertume les traités marocains et congolais.

Caillaux, qui avait quelquefois paru trop complaisant à l'Allemagne et s'entendait mal avec le ministre des Affaires étrangères, se retira avant le vote du Sénat.

Il fut remplacé par Poincaré, Lorrain robuste, avocat rompu aux grandes affaires, orateur précis et vigoureux, qui porta dans les questions extérieures un vit sentiment de la fierté française.

À l'intérieur, il s'efforça de réaliser une réforme électorale qui, par le scrutin de liste, émanciperait les députés des influences envahissantes de la petite circonscription, et, par la représentation proportionnelle, assurerait à tous les partis tout leur droit dans le gouvernement du pays par le pays.

Au terme du septennat de Fallières, Poincaré fut élu président de la République (janvier 1913).

Affaires d'Orient. — En même temps que l'Allemagne pesait sur notre politique coloniale, mais sans y trouver l'occasion attendue de « tirer le glaive », elle poursuivait, par elle-même ou par l'Autriche, sa « marche vers l'Est » et faisait naître, à l'Orient comme à l'Occident de la Méditerranée, une inquiétude permanente pour la paix.

Le chancelier allemand Bülow et le ministre autrichien Goltchowski s'inquiétèrent eux-mêmes de l'arrogance et

1. Discours de Heydebrand au Reichstag, applaudit de sa tribune par le *Kronprinz* (prince héritier).

des appétits croissants du « pangermanisme ». Avec leurs successeurs (Bethmann-Hollweg à Berlin, Aerenthal et Berchtold à Vienne) la politique mondiale » battit son plein.

En 1908, la Russie, dans son désir d'éviter la guerre en Orient, s'inclina devant l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, décrétée tout à coup par l'Autriche, en violation du traité de Berlin qui lui en avait confié seulement l'administration.

C'était un coup sensible aux aspirations des Slaves du Sud vers l'indépendance et vers l'unité. L'hégémonie austro-hongroise dans la péninsule des Balkans, la suprématie allemande dans le reste de l'Empire ottoman, où la révolution *jeune-turque* eut vite fait de se mettre aux ordres de Berlin : le plan se dessinait pour l'invasion germanique en Orient.

Aux premiers jours de 1910, un voyageur compara la péninsule à une poudrière où circulaient des fumeurs.

L'annexion de la Bosnie-Herzégovine fut comme le signal de la dislocation de l'Empire ottoman. L'Italie s'empara de la Tripolitaine, puis les États balkaniques (Bulgarie, Serbie, Monténégro, Grèce), ayant contracté alliance, se jetèrent sur la Turquie. Il fallut arrêter les Bulgares aux portes de Constantinople. L'Autriche les ayant alors poussés contre les Serbes, ils furent battus et perdirent la plus grande partie de leurs conquêtes macédoniennes. Les Grecs restèrent à Salonique ; ils avaient annexé l'île de Crète. Les Serbes se rapprochaient de l'Adriatique (1910-1912).

Les nationalités chrétiennes des Balkans, armées à l'euro-péenne, conscientes de leurs droits et de leur force, allaient-elles arrêter le grand dessein allemand sur l'Orient ?

Au printemps de 1913, l'Autriche, avec l'assentiment de l'Allemagne, demanda à l'Italie son concours éventuel pour une guerre offensive contre la Serbie. L'Italie, déjà détachée plus qu'à demi de la Triple Alliance, rapprochée de l'Angleterre et de la France, n'usa.

Les armements allemands. — L'extraordinaire prospérité de l'Allemagne aurait dû la détourner de toute pensée de guerre ; la pénétration de son industrie et de son commerce dans tous les pays du monde devait lui assurer à bref délai comme la conquête économique du globe. Mais les ambitions de la *Weltpolitik* la tenaient ; la caste militaire rêvait de batailles ; l'empereur voyait sa popularité s'en aller après tant d'échecs de ses bruyantes entreprises.

L'Allemagne aurait pu cacher ses résolutions de guerre ; elle les annonça par un accroissement formidable de ses armements. En même temps, comme si elle cherchait des prétextes moins éloignés que les péripéties de la politique orientale, elle suscita des incidents de frontière — une rixe à Nancy, la descente d'un dirigeable en Lorraine — et redoubla de brutalité dans l'administration de l'Alsace-Lorraine, irréductible dans ses sentiments français.

L'armée allemande du temps de paix était en 1891 de 486 000 hommes. La loi de 1913, dont les membres du Reichstag disaient eux-mêmes que c'était la mobilisation en pleine paix, porta les effectifs, pour 1914, à plus de 850 000. C'était une supériorité de 400 000 hommes sur l'armée française.

La loi de trois ans. — En raison de la différence entre le chiffre des populations, 39 millions de Français contre 66 millions d'Allemands, comment rétablir l'équilibre, même en tenant compte de la fraction des troupes allemandes qui seraient employées à la frontière russe, sinon en appelant une classe de plus sous les drapeaux, c'est-à-dire en rétablissant le service de trois ans ?

Dur sacrifice à demander à une démocratie laborieuse et pacifique, mais sacrifice indispensable. Les Chambres le consentirent, malgré l'opposition acharnée des socialistes et d'un assez grand nombre de radicaux. La loi, réclamée par le Conseil Supérieur de la guerre et présentée par Briand, fut défendue par son successeur Barthou et le ministre de la Guerre Etienne, par les généraux Joffre et Pau, et par les principaux membres de la Commission de l'Armée¹.

Ainsi la faute du Corps législatif de 1867 ne fut pas renouvelée, faute que l'oubli de la cruelle expérience aurait faite singulièrement plus lourde (7 août 1913).

La résolution virile avec laquelle la proposition d'augmenter la durée du service fut accueillie en France, étonna les Allemands, mais sans modifier les projets de l'empereur et de l'État-Major. Jules Cambou, ambassadeur à Berlin, prévint, en mai 1913, que la pensée de l'État-Major était d'agir par surprise.

En novembre, le roi des Belges étant en visite à Potsdam, l'empereur lui confia « que la guerre avec la France était inévitable et prochaine » et que, « cette fois, il fallait en finir »².

1. Voir J. REINACH, *La Fixité des Effectifs*.

2. Le roi des Belges avertit aussitôt l'ambassadeur de France.

CHAPITRE XXVII

LE MOUVEMENT INTELLECTUEL
AU XIX^e SIÈCLE

Les époques du XIX^e siècle. || La poésie. || Le roman et le théâtre. || L'Histoire. || Philosophie et critique. || Les Sciences. || Beaux-Arts.

Caractères généraux de la civilisation contemporaine. —

Le XIX^e siècle se distingue essentiellement des temps précédents par l'avènement de l'esprit scientifique. La Révolution a émancipé la science et a été consolidée par elle.

Si puissant qu'ait été l'ébranlement causé dans les esprits, les sociétés et les États par la Réforme, la Révolution a été autrement destructrice et autrement constructive. Son empreinte est partout, même chez ses adversaires. Son esprit fut parfois méconnu par ses partisans qui se firent créateurs de dogmes, alors que l'essence de la Révolution, fille de l'Encyclopédie, c'est l'esprit critique qui ne s'arrête devant aucune œuvre des hommes.

Comparez le tableau de la France à la veille de la Révolution à celui de la France cent ans après la Révolution. La différence entre la forme des gouvernements, Monarchie et République, est minime auprès de la différence entre l'état social d'avant 1789 et l'état social qui est l'œuvre de la Révolution et de la science, unies pour l'émancipation continue de l'homme et pour son bien-être croissant.

Ce que Pascal dit de la justice qui ne peut rien sans la force, il faut le dire des principes de la Révolution : ils n'ont définitivement triomphé que par les inventions scientifiques, chemins de fer, bateaux à vapeur, télégraphes, machines de tous genres au service de l'industrie, établissement de crédits, valeurs en papier, qui ont rendu impossible tout retour en arrière.

L'instrument merveilleux de progrès que l'imprimerie a été au XV^e siècle, la vapeur et l'électricité l'ont été au XIX^e.

Si l'ancien régime, avec ses classes privilégiées, le servage des paysans et celui des ouvriers, les religions d'État, les barrières douanières de province à province, a été aboli ; si la liberté et l'égalité, le droit des peuples de se gouverner eux-mêmes, le droit de tous les enfants à l'instruction, l'uniformité d'une

justice plus humaine, la solidarité économique et la solidarité sociale ont été établies d'une façon durable, c'est que la France ne s'est pas contentée de reconstruire l'ancien édifice, mais qu'elle reconstruit sans cesse le nouveau.

La nature humaine n'a pas changé, mais l'assujettissement du monde physique permet à la science d'organiser plus rationnellement qu'autrefois la société et l'humanité elle-même.

Caractères nouveaux de la littérature. —

Dans ce monde nouveau la littérature a nécessairement évolué ; les caractères généraux n'en sont plus les mêmes.

D'abord, elle est devenue de beaucoup plus abondante.

Au moyen âge, qui, en dehors des couvents, des grandes écoles, des cours seigneuriales, possédait des manuscrits, d'ailleurs en latin des que le sujet relevait de la philosophie ou de la science ? L'imprimerie elle-même, jusqu'au XVIII^e siècle, ne fit qu'élargir le cadre de ceux qui s'intéressaient aux choses de l'esprit ; le livre ne s'adressa toujours qu'à une aristocratie.

Au XIX^e siècle, le cadre a été brisé ; c'est toute la nation qui lit.

Avec le livre et le journal à bon marché, ensuite avec l'obligation de l'instruction primaire, le nombre des lecteurs — des hommes qui savent lire et qui veulent lire — ne s'est pas moins accru que, par l'extension du bien-être, celui des hommes qui mangent de la viande et qui boivent du vin. La nourriture plus forte de l'esprit s'est « démocratisée », comme la nourriture du corps.

Des lors, les auteurs n'ont plus écrit seulement pour une élite ; ils ont écrit pour tout le monde. Et, des lors, aussi, le nombre des auteurs a prodigieusement augmenté ; la production littéraire a plus que centuplé depuis le XVIII^e siècle.

Il ne s'ensuit pas que le nombre des ouvrages contemporains qui méritent ou qui ont chance de durer se soit augmenté

dans de semblables proportions. Le temps n'a pas encore fait son choix ; il est, dans l'espace, le souverain maître.

Le déchet, qui est déjà considérable, certainement s'accroîtra beaucoup. Nous avons, dans le passé, l'exemple d'ouvrages qui ont été proclamés immortels et dont le nom même n'est plus connu que des bibliothécaires. Nous y rencontrons aussi

des ouvrages dont le mérite a été d'abord méconnu et qui n'ont pris toute leur importance que longtemps après.

Il faut observer aussi que les anciens maîtres de la pensée ont, de nos jours, dix et vingt fois plus de lecteurs que de leur temps ; leur esprit a pénétré dans des couches profondes où ils étaient à peu près inconnus.

LES ÉPOQUES DU XIX^e SIÈCLE

On distingue trois époques principales dans le XIX^e siècle littéraire et artistique, périodes qui ne sont pas étanches et communiquent par de larges fissures.

La première (qu'on a déjà esquissée), contemporaine de l'épopée napoléonienne, fut un temps de préparation : le classicisme, tombé à la basse imitation, acheva de se décomposer ; quelque chose de nouveau apparut, qui procédait de Jean-Jacques Rousseau et des grands écrivains anglais et allemands (Shakespeare, Byron, Goethe) et qui ramenait à la nature.

Le romantisme. — La seconde époque correspond à la Restauration, monarchie aristocratique, et à la monarchie de Juillet, monarchie bourgeoise : c'est celle du *romantisme*.

Le terme n'offre pas un sens très précis, parce que le mouvement des esprits auquel on l'applique a eu pour premier objet de briser des formules devenues trop étroites, des règles arbitrairement édictées, des conventions qui se réclamaient à tort de la raison, et de ne pas leur en substituer d'autres.

Essentiellement, le romantisme est l'émancipation du *Moi*, en art et en littérature, comme la Révolution a été en politique l'émancipation de l'individu.

Désormais, il n'y aura plus d'orthodoxie ; l'artiste et le poète (en vers ou en prose) est son seul maître. Il n'a qu'un seul devoir, celui de se « communiquer ». Ce ne sont pas les choses en elles-mêmes qui importent, c'est sa vision des choses. Il parlera donc surtout de lui-même ; c'est lui-même que, de préférence, il mettra en scène.

L'idéal de l'art n'est plus seulement la réalisation de la beauté. Tout ce qui est dans la nature et dans la vie est dans l'art. Le laid s'y trouve avec le beau, le grotesque avec le sublime, le médiocre avec le grand. Ce qui est intéressant, c'est le caractère, quel qu'il soit.

On cultive les frontières des genres comme ont été renversées les barrières entre les provinces. On s'évade des histoires anciennes (grecque, romaine, judéo-chrétienne) vers toutes les histoires de

tous les pays et de tous les temps. Il est arrivé quelquefois à Racine, à Voltaire, aux artistes « davidiens », d'aller en excursion chez les Turcs, les Indiens, les Chinois, mais pour en faire des gréco-romains ; au contraire, le romantisme s'attache avec passion à « la couleur locale » ; il l'exagérerait plutôt.

Dramaturge, l'artiste rompt avec les prétendues règles d'Aristote (les trois unités) ; poète, il s'affranchit des lois de Boileau (la césure au milieu du vers, pas de rejets, les alexandrins qui vont comme les bœufs) ; peintre, il se libère des servitudes imposées par Le Brun et les académiques (les poses d'atelier, la lumière d'atelier, le jaune d'ocre pour la chair des hommes nus, le blanc d'ivoire pour la chair des femmes).

Comme il n'existe plus de sujets « nobles », il n'y a plus de mots « nobles », des mots « duc et pair ». Tous les mots sont bons. C'est l'égalité dans le dictionnaire comme dans la République. Point de frontières au goût : le gothique, qu'on découvre et qu'on exalte dans le feu de la bataille, pour le moins s'égale au classique, que, volontiers, dans l'ardeur de la lutte, on confond avec le « poncif ». On revient aux vieux rythmes, on en essaye de nouveaux.

Enfin le lyrisme domine la peinture comme la poésie, c'est-à-dire le sentiment et la passion, l'imagination et la fantaisie, le *mouvement* et la *couleur*.

Le singulier de cette révolution, car c'en est une, c'est qu'elle a été commencée par des conservateurs sociaux, des royalistes, d'esprit profondément religieux. Ce n'est qu'après avoir conquis la liberté et l'égalité dans l'art et dans la littérature qu'ils ont passé au parti de la Révolution politique.

Le réalisme. — La troisième période date des derniers temps de la monarchie de Juillet et dure encore : c'est le *réalisme*, qui s'est appelé aussi le *naturalisme*, en réaction, non pas contre le romantisme, mais contre ses défauts ou celles de ses qualités qui, outrées, sont devenues des défauts : la passion orageuse, l'exaltation,

l'emphase, l'antithèse, l'exotisme, l'individualisme, l'absence d'esprit philosophique et d'esprit scientifique. Ici encore, « les temps héroïques sont passés ».

Le réalisme contemporain est impersonnel et scientifique; il s'apparente ainsi avec le positivisme philosophique et politique. Il ne s'arrête pas à l'apparence des choses, il va au fond des choses, à ce qui est.

Il est probable que, dans la suite des temps, quand les hommes et les choses se seront éloignés, le réalisme contemporain apparaîtra comme une transaction entre le romantisme et le classique.

La vieille loi trouvera une application

LA POÉSIE

L'ÉTAT d'homme de lettres est devenu une profession, la propriété littéraire une propriété comme les autres, pourtant à durée limitée.

L'écrivain s'évade volontiers vers les questions politiques et sociales; le théâtre a été pour beaucoup dans le rétablissement du divorce que la Restauration avait supprimé; la doctrine de l'art pour l'art a eu peu d'adeptes; les temps modernes ont recueilli la parole de Voltaire: « Le but de l'homme est l'action. »

Victor Hugo¹. — Il est le plus grand lyrique des temps modernes et l'un des plus grands poètes de tous les temps.

D'origine lorraine, fils d'une mère vendéenne et d'un soldat de la Révolution et de l'Empire, Victor Hugo, né à Besançon, « vieille ville espagnole », reçut l'empreinte de la Castille où, tout enfant, il suivit son père, officier de Joseph Bonaparte. Il a dit, un jour, que, si Joseph avait pu se maintenir à Madrid, il eût été « un grand poète espagnol ».

Sa carrière littéraire dura soixante ans, comme celle de Voltaire.

On lui a reproché ses changements d'opinion. Il s'en est fait gloire. « Si l'histoire s'extasie volontiers sur Michel Ney, qui, né tonnelier, devint maréchal de

France, et sur Murat, qui, né garçon d'écurie, devint roi », il est « plus méritoire et plus difficile d'être né aristocrate et royaliste et de devenir démocrate. »

De fait, Hugo fut l'âme vibrante de son temps. Après avoir été, selon l'une de ses plus prestigieuses images, « le

de plus : Action, réaction, transaction.

Toute une grande partie des conquêtes du romantisme reste acquise; mais, sur ce terrain consolidé, la raison, le bon sens, la simplicité, la précision, la clarté, l'observation, l'esprit critique, le souci de l'utile, la préoccupation de la morale, reprennent leurs droits.

Le double retour à la nature et à la vie a été le programme du romantisme; c'est le réalisme qui l'applique. Il s'éloigne de l'art pur et se rapproche de la science; libéré des tentations étrangères, il revient aux « coteaux modérés » du vieux sol français.

« Memnon » du soleil Napoléon, il a été le « Memnon » de la République, tout comme il avait été dans sa prime jeunesse celui de la Royauté légitime, chantant sous les rayons comme la fameuse statue d'Égypte. Il a obéi ainsi à ce qui est, depuis Pindare et depuis Isaïe, le principe même du lyrisme, à savoir : « l'actualité ».

Pourtant Hugo n'a pas seulement marché avec son siècle; il l'a aussi précédé quand, l'un des autens de la légende qui ramena l'Empire, il s'exila pendant dix-huit ans après le 2 décembre, fut inflexiblement « la voix qui dit : Malheur ! la bouche qui dit : Non ! » et « planta le gland du chêne des États-Unis d'Europe ».

Sa grandeur morale est là; son exil forcé, puis volontaire, lui valut une sorte de royauté intellectuelle qui rappelle celle de Voltaire.

Peut-être son tonnerre, parfois de théâtre, roulera-t-il moins longtemps que le rire, souvent héroïque, du patriarcat de Ferney; mais son auréole fut autrement éclatante, son personnage autrement légendaire; il fut « le père » de plusieurs générations de poètes, *Pater Oceanus*.

Comme ses croyances politiques, sociales et religieuses, son génie et son talent — car il a les deux — ont évolué jusqu'à la fin de sa longue existence, dans leur inspiration et dans leur forme.

Ses premières odes, qui firent crier les contemporains à « l'enfant de génie », étaient d'un Jean-Baptiste Rousseau supérieur. Il se dégaga dans les *Odes et Ballades* et les *Orientales*, ayant regardé les cathédrales, deviné la mer Egée, reconnu les rythmes de Ronsard et de la Pliade. Il s'était surtout trouvé lui-même.

Il n'avait pensé encore qu'avec des



VICTOR HUGO
(1802-1885).
(Par Bonnat.)

souvenirs. Désormais il pensa en images. et, d'année en année, avec des images plus éclatantes, plus lumineuses, plus inattendues. Tantôt il se raconta lui-même, dans ses amours et dans ses deuils ; tantôt il décrivit, pour les glorifier ou les vouer à l'infamie, les temps écoulés et les temps présents ; tantôt, encore, il demanda à des visions d'Apocalypse le secret du monde.

Il n'y a pas, dans l'époque contemporaine, une autre œuvre poétique de cette importance et de cette variété, odes, élégies, méditations, odelettes, petites épopées, hymnes, satires (*les Feuilles d'automne, les Voix intérieures, les Chants du crépuscule, les Châtiments, les Contemplations, la Légende des siècles, l'Année Terrible, les Quatre vents de l'esprit*).

La vision est la plus active et la plus riche de ses sensations ; aucun détail n'échappe à sa vision du réel que sert une science achevée de la couleur ; sa vision imaginaire est prodigieuse. Il donne même aux conceptions abstraites une réalité concrète, comme une sorte de vie réelle. Tel l'art gothique, il est universel comme la nature. Même Shakespeare n'a pas inventé autant d'images ni de plus magnifiques. Les métaphores ne sortent pas de ses idées ; ce sont, au contraire, les métaphores qui sont, chez lui, les accoucheuses des idées. Aucun artiste de mots ne lui est comparable, et, parce que le mot fut pour lui un être vivant, il lui fit découvrir les rapports les plus cachés du langage et de la pensée.

La forme atteint souvent à la perfection. Son vocabulaire (il aimait à lire le dictionnaire) est le plus riche qui soit. D'autres ont cultivé des épithètes plus rares. Mais son métal est plus solide, plus sonore, et, comme disait Théophile Gautier : « Nous faisons peut-être mieux les vers que lui, mais nous ne faisons pas les siens. »

Il importe d'observer que, dans le sens exact du mot, il est *classique*. Il l'est, précisément, parce qu'il déteste les termes esotiques qui, déjà, avaient édulcoré leurs modèles jusqu'à les rendre méconnaissables, sous prétexte de les accommoder au goût académique et qui, sculpteurs, peintres ou poètes, faisaient du Phidias « rondouillard ». Mais, en même temps qu'il revient à la nature et à la vie, où il se plonge comme dans un bain d'eau vive, il remonte aux sources mêmes, bibliques, chrétiennes, antiques.

Ainsi le trouve-t-on à cent lieues de Delille, de Boileau, des traducteurs émollients, des petits livres de piété, et tout

proche de Virgile, d'Horace, de Juvénal, de Théocrite, d'Homère, d'Hésiode, d'Eschyle, de Pindare, de l'Évangile, des âpres et sombres prophètes juifs.

Il s'est proclamé lui-même, dans la préface de *Cromwell*, qu'il lança en manifeste, le chef des romantiques, et il y a donné les formules de la révolution littéraire ; mais, même dans cette bruyante déclaration de guerre, il écrit : « l'admirable Racine » et n'invoque pas moins les Grecs, les *vrais*, que Shakespeare contre les pseudo-classiques.

Si, comme on l'a dit¹, « la grandeur du romantisme, c'est d'être traversé de frissons métaphysiques », Hugo n'a jamais été romantique plus magnifiquement que pendant les années 1852 à 1877, au seuil de sa vieillesse, où son lyrisme se fit symbolique, dans une sorte de communion avec l'infini. La pitié humaine et la foi dans l'avenir n'ont jamais parlé un langage plus émouvant. Il toucha au sublime, il a été le dernier Mage.

Ce fut le terme de son ascension.

Ses drames — *Hernani, Marion de Lorme, Ruy Blas, le Roi s'amuse* — d'ailleurs tous des œuvres de jeunesse, où il se crut Shakespeare — sont des tragico-comédies espagnoles (par la coupe, la grandiloquence, le bouillonnement poétique, l'in vraisemblance, la courte psychologie). Dans ses romans — *Notre-Dame de Paris*, où l'influence de Walter Scott est sensible, *les Misérables*, où il subit celle d'Eugène Sue, *les Travailleurs de la mer, l'Homme qui rit, Quatre-Vingt-Treize* — il cherche à escalader l'épopée et, s'il s'arrête à mi-route, n'en a pas moins enrichi la prose française de descriptions d'une resplendissante beauté. La plupart de ses personnages vivent d'une vie factice, mais il voit, du vent, des nuages, des forêts, surtout de la mer, des créations presque humaines ; l'Océan n'a pas eu de plus grand peintre.

Comme celles de Voltaire, ses dernières années s'écoulèrent dans une gloire incontestée. A sa mort, son cercueil fut déposé pendant la nuit sous l'Arc de Triomphe, et le Panthéon rendu, pour recevoir ses restes, à la destination glorieuse et profane que la Révolution avait assignée à l'église de Sainte-Genève.

Lamartine². — Les débuts poétiques de La-

1. LANSON.
2. 1791-1861.



LAMARTINE
(1791-1869).
(D'après le tableau
de Gérard.)

martine (1820) furent un peu antérieurs à ceux de Victor Hugo. De son premier recueil, *les Méditations*, il a dit lui-même : « J'eus pour moi les femmes et les jeunes gens », et, parce qu'il les eut, il entra tout de suite dans la gloire.

Sans qu'il s'y trouvât rien de très nouveau, ni dans les thèmes, ni dans le style, la musique qui sortait de ses premières élégies (*le Lac, le Vallon, l'Isolément*) était si pénétrante qu'il sembla que l'amour, la mort et la nature n'avaient jamais été chantés avant lui. Racine et Jean-Jacques, dont il procédait, en furent oubliés.

À la différence de Hugo, il n'eut (dans sa poésie) rien de « l'homme de lettres ». C'est un cœur qui s'exhale, à la fois très chaste et très tendre.

Le même flot d'amour coule, avec plus de force, surtout avec plus d'abondance, comme d'une rivière qui deviendrait fleuve, dans ses autres œuvres (*les Nouvelles méditations, les Harmonies, les Recueils*), et dans les deux fragments d'une vaste épopée spiritualiste : *Jocelyn*, où son génie atteint aux sommets, et *la Chute d'un ange*, qui contient, mêlés à des eaux plus poudréuses et moins limpides, quelques-uns de ses plus beaux vers.

Même les négligences et les incorrections de son style, mélodieux, parfois trop facile, toujours musical, contribuent à reculer l'auteur si loin qu'on ne voit plus que l'homme, qui est l'un des plus nobles que le monde ait connus.

Son inspiration est chrétienne par ses origines et l'amour de Dieu n'a jamais rempli des hymnes d'une plus riche orchestration ; c'est un orgue qui chante. Mais il est si passionnément épris de ces cieux et de toute cette nature qui racontent la gloire de Dieu que sa philosophie en devient panthéiste, presque à son insu, et qu'on le pourrait appeler quelque fois le Spinoza de la poésie.

Lamartine n'est guère moins lyrique dans ses ouvrages en prose, les romans où il se raconte (*Raphaël, Graïella*) et dans son poème (où il se croit un historien) des *Girondins*. Quelques-uns de ses discours, d'une puissante envolée, sont d'un prophète.

Il évolua plus tôt que Victor Hugo vers la République, puis, vaincu, s'exila, non pas sur un rocher pareil à un trône, mais dans une mélancolie et fière pauvreté où il travailla, jusqu'à la fin « pour la librairie ». Il y a encore de beaux reflets dans son *Cours familier de littérature* et dans son *Histoire de la Restauration*.

Alfred de Musset¹.

Si banale que soit devenue la définition, on ne peut que la répéter : Alfred de Musset est le poète de l'amour. Par bonheur, il a été malheureux en amour.

Jusqu'à son aventure avec George Sand, il était (ce qui était déjà un assez beau titre) le poète de la jeunesse, *dandy* et gamin, piaillant à la vie, « Chérubin au bal masqué, jouant Don Juan² ». Il n'avait pas vingt ans qu'il s'évada du petit XVIII^e siècle et fit irruption dans le Cénacle romantique, où il ne resta que le temps de faire scandale par ses licences poétiques et autres.

Cependant il est déjà tout entier dans cette première manière (*Contes d'Espagne et d'Italie, Namouna, Rolla*), avec ses défauts, d'ailleurs irringants, sa fatuité, d'ailleurs en surface, ses reminiscences de la Régence, mais aussi avec cette vraie flamme qui rachète tout et « ces bouffées de lilas qui ramènent la fraîcheur ».

Qu'il ait ou non dramatisé les dénouements de sa liaison avec George Sand, il importe peu ; les *Nuits* sont l'un des chefs-d'œuvre de la poésie moderne, éternellement jeunes, tant par la forme accomplie, sans qu'elle sente le métier, que par tout ce qui jaillit du dedans de flamme et de souffrance.

Le parfum d'un ancien chagrin traîne sur les pages de la *Confession d'un enfant du siècle*.

Les *Proverbes*, qu'il n'avait pas écrits pour la scène (*le Caprice, les Caprices de Marianne, Il ne faut jurer de rien*, surtout *On ne badine pas avec l'amour*) sont tout à coup devenus les comédies les plus poétiques, les plus spirituelles et, parfois, les plus pathétiques. Par sa connaissance du cœur humain, Musset s'égale à Marivaux, mais il le dépasse par une fantaisie et par un lyrisme qui le rapprochent de Shakespeare. Ses jeunes filles, exquises, délicieusement inquiètes, sont les sœurs de Béatrice et d'Imogène.

De Béranger à Verlaine. — Si riche qu'il ait été la poésie française au XVI^e siècle, elle l'a été davantage au XIX^e, et quelle variété dans les talents !

Goethe, le plus grand lyrique de l'Allemagne, a reconnu des odes dans les *Chansons* populaires de Béranger.

Alfred de Vigny, en qui revit le pessim-



ALFRED DE MUSSET
1810-1857.
(Cl. Pierre-Louis.)

1. 1819-1857.

2. SAINT-BEUVE.



LECONTE DE LISLE
(1818-1894).
(Cl. Fross.)

misme de Pascal, est vaincu par le doute, mais il en fait le principe même de la vertu dans quelques-uns des plus beaux et plus nobles vers de la langue française :

Seul le silence est grand,
[tout le reste est faiblesse...
Gémir, pleurer, prier, est
[également lâche...
J'aime la majesté des
[souffrances humaines....

Des récits de *Servitude et grandeur militaires*, il dit lui-même qu'il les a conçus « comme une sorte de moralité épique ».

Barbier, au lendemain de la Révolution de Juillet, eut une heure de génie et d'héroïsme. Ses *Iambes* égalent celles d'André Chénier.

Théophile Gautier, aussi prestigieux écrivain en prose qu'en vers, est à peu près le seul des romantiques qui s'intéresse moins à lui-même qu'au monde extérieur et, surtout, à l'art (*la Comédie de la mort*, *Emaux et Camées*, *le Capitaine Fracasse*, *Constantinople*, *Tra los Montes*, *le Roman de la momie*). Introduisant dans la poésie « la consolation par les arts », Gautier a fait dire au vers français plus qu'il n'avait dit avant lui.

De Baudelaire, hanté du besoin d'étonner, mystique et sensuel, tantôt frappant ses vers comme des médailles, tantôt à peine moins prosaïque que Boileau, Hugo a dit qu'il a créé, dans les *Fleurs du mal*, « un frisson nouveau ».

Leconte de Lisle, avec la volonté d'immoler en lui l'émotion personnelle et de n'être que le miroir où se reflètent les mondes, les âges et les théogonies (*Poèmes antiques et Poèmes barbares*), n'en a été que plus pathétique et plus tragique. Il a réintégré le sens de l'épopée dans des poèmes monotones et splendides, d'un art impeccable.

Les poètes de « l'École parnassienne », dont il fut le chef, eurent d'abord la préoccupation de la forme, de l'adjectif rare, de la rime riche. Sully Prudhomme fut un psychologue délicat et inquiet ; Coppée, Chardin de la littérature, chanta les *Humbles*, les petits détails de la vie ; He redia enferma dans les quatorze vers

du sonnet (*les Trophées*) des épopées et des odes.

En réaction contre les parnassiens, les « symbolistes » brisèrent les contours arrêtés du vers, supprimèrent la césure de l'alexandrin, admirèrent des rythmes impairs, firent de la poésie une musique. Leur chef, Verlaine, se relie à Villon par la truanderie, et à Henri Heine par la forme du *licé*, par des beautés tendres et déchirantes ; le « pauvre Lélian » est souvent cynique, parfois mystique, presque toujours douloureux.

Banville fut un charmant jongleur de rimes et de rythmes. Il y a de l'émotion et de la tendresse chez Brizeux, chanteur de la Bretagne, « terre de granit recouverte de chênes », chez Louis Bouilhet, chez Hégésippe Moreau, de la noblesse chez Victor de Laprade, du mystère chez l'« hermétique » Mallarmé.

Sainte-Beuve appelle Marceline Desbordes-Valmore « l'âme féminine la plus pleine de courage, de tendresse, de miséricorde » ; Louise Ackermann fut la poétesse virile du doute et du désespoir philosophique.

Mistral. — La renaissance littéraire de la langue provençale est antérieure à Mistral ; il avait dix-sept ans quand Roumanille était déjà le poète des *Margarides* (1847) ; mais il fallait un chef-d'œuvre pour que la France découvrit dans le génie de la vallée du Rhône des trésors ignorés de son propre génie.

La révélation fut l'idylle épique de *Mircille*, d'un art simple et délicat, toute parfumée « de cette aridité aromatique qui enivre les ermites et suscite les mirages » (1859). Mistral n'avait chanté que « pour les pâtres et les gens du mas » ; son chant fut entendu par toute la France et, bientôt, par toute l'Europe.

Calendal, *les Iles d'or* et le *Poème du Rhône* ne renouvelèrent pas le miracle.

L'association du *Félibrige* fut fondée par sept poètes du pays d'Avignon ; le *Trésor du Félibrige* est l'inventaire des divers dialectes d'Oc.



MISTRAL (1830-1914).
(Cl. Grinand.)

LE ROMAN ET LE THÉÂTRE

Le roman est de tous les genres celui qui a pris le plus d'extension au XIX^e siècle. Du XVIII^e siècle, deux romans ont survécu, quatre ou cinq du XVIII^e. On peut croire qu'un plus grand nombre de romans

contemporains résisteront à l'épreuve du temps, à cause de l'importance des documents qu'ils apportent à l'histoire de la société et à celle de la nature humaine.



H. DE BALZAC
(1799-1850.)
(Dess. Naar.)

Balzac ! — Shakespeare seul est supérieur à Balzac en puissance créatrice.

Les cinquante romans et nouvelles que Balzac a réunis, par un lien un peu artificiel, sous le titre commun de *la Comédie humaine*, grouillent de personnages, dont les uns font revivre la société de la Restauration

et de la Monarchie de juillet, les autres sont devenus des modèles, « des types prophétiques », pour les époques postérieures.

Ainsi que Shakespeare, Balzac a vu le monde comme un conflit. S'il y a dans son œuvre une abondance de coquins et de coquines, d'imbéciles et de pleutres, pareils « à des espèces de mécaniques », d'hommes de proie et de maniaques semblables à des « monstres », on y trouve — et, sans doute, en moins grand nombre, comme il convient — des figures d'une étonnante noblesse et d'une exquise beauté morale : le colonel Chabert, le médecin de campagne, le curé de village, le journaliste Marcas, surtout des femmes et des jeunes filles (Véronique, Eugénie Grandet, Marguerite Cla.).

Avec une préférence (qui est d'un classique) pour les caractères simples, pour l'homme dominé par la triple fatalité de sa passion, de son milieu et de ses origines, tel « un théorème qui marche » — l'avare Grandet, le débauché Hulot, le père Goriot — Balzac n'a pas lu moins avant dans les natures complexes : Rastignac n'est pas seulement un ambitieux ; la jalousie et l'envie ne sont pas les seules forces motrices de la cousine Bette ; le forçat Vautrin lui-même est un composé de bien et de mal ; Claire de Beauséant et Diane de Maufrigneuse ne sont pas plus tout d'une pièce que la princesse de Clèves.

Tous ces personnages vivent, on les connaît ; pour Balzac lui-même, ils étaient devenus des « réalités ».

Quelques scènes militaires et politiques des temps napoléoniens sont peintes avec une exactitude d'historien, d'après des documents d'archives et de police.

Il appropriait son style au chaos de son œuvre, comme avait fait Saint-Simon.

Le roman français est dominé par le génie de Balzac, comme la comédie française par celui de Molière. Les beaux talents abondèrent autour de lui et après lui ; aucune de leurs œuvres n'atteignit à la hauteur de *la Comédie humaine*.

Stendhal. — Henri Beyle signa du pseudonyme de *Stendhal* des romans et des impressions de voyage et d'art dont il prédit qu'ils ne seraient compris que cinquante ans après lui.

D'une probité intellectuelle implacable, il eut été, disait-il, « humilié de croire », voulait savoir et se rattachait au XVIII^e siècle par ses idées philosophiques (un athéisme à la d'Holbach, l'innéité des problèmes religieux). Il associait le culte de Napoléon à celui de la Révolution. La seule qualité qu'il prisait dans le style, c'était la clarté ; il recommanda la lecture du Code civil comme d'un modèle.

Sous cette sécheresse apparente, il était d'une sensibilité extrême et toujours prêt aux enthousiasmes ; il se compare quelque part « à un cheval qui galope après son ombre ».

Dans ses deux œuvres maîtresses (*la Chartreuse de Parme* et *le Rouge et le Noir*), il exalta l'idée de l'énergie et décrivit le monde italien et le monde français du temps de la Restauration avec une pénétration et une subtilité d'analyse qui font de lui le premier psychologue du siècle.

Mérimée. — Son ami Prosper Mérimée, incrédule comme lui, n'admirant comme lui que l'énergie, fut le plus achevé des conteurs ; il fit entrer dans le cadre de petits romans (*Chronique des temps de Charles IX*, *Carmen*, *Colomba*) et de nouvelles (*le Vase étrusque*, *l'Enlèvement de la Redoute*, *Mateo Falcone*), des drames d'une vie intense.

George Sand ! — Ni Stendhal, bien qu'il fit profession de mépriser Racine et Boileau, ni Mérimée, bien qu'il



MÉRIMÉE
(1803-1870)
(D'après Deveria.)



STENDHAL
(HENRI BEYLE,
1783-1842.)
(Médaille de
David d'Angers.)



GEORGE SAND
(1804-1876.)
(Dessin de Couture.)

ait beaucoup contribué à remettre en honneur l'architecture du moyen âge ; ni, encore, l'aimable Nodier, bien qu'il ait ramené dans la langue nombre de mots précieux tombés depuis deux siècles en désuétude, et l'honnête Sandeau, bien qu'il fut le parrain d'Aurore Dudevant et lui donnât son pseudonyme de George Sand, ne s'abandonnèrent au flot romantique ; ils restèrent sur le bord. Au contraire, George Sand, surtout dans ses premiers romans, et Alexandre Dumas, surtout dans ses drames, se lancèrent en plein courant.

George Sand n'eut à aucun moment ni l'heureux équilibre d'esprit de Mme de Sévigné, ni la solidité de pensée de Mme de Staël. Mais elle est, avec Jean-Jacques, notre plus grand poète en prose ; elle écrit en prose comme Lamartine en vers, remplissant, elle aussi, une fonction ; son style est abondant, limpide, son imagination aimable et légère ; elle sent l'âme, plus encore que la forme de la nature ; et, sans doute, elle fait trop aisément de l'amour, qui reste un problème, une solution, et de la passion un droit, qu'au surplus elle qualifie de « divin » ; mais elle a le souci constant d'être humaine, ses instincts sont élevés, elle est bonne — « la bonne dame de Nohant », comme l'appellent les paysans de son « cher Berry » — et il y a beaucoup de chimères dans ses romans, mais rien d'impur ou de pernicieux.

Elle a subi de nombreuses influences (Lamennais, Michel de Bourges, Barbès, Pierre Leroux), et ce qu'il y a de plus faux et de plus périssable dans ses ouvrages vient de ces docteurs. Il faut la prendre dans les œuvres où elle n'est qu'elle-même ; ses romans lyriques (*Indiana*, *Jacques*, *Mauprat*), ses romans d'aventures (*Consuelo*, *les Beaux Messieurs de Bois-Doré*, *le Marquis de Villemer*), surtout ses romans champêtres d'une fraîcheur que le temps n'a pas fanée (*la Mare au Diable*, *François le Champi*, *la Petite Fadette*), et dans *l'Histoire de ma vie*.

Alexandre Dumas¹.

— Des dédaigneux (qui ne sont pas toujours des délicats) ont voulu reléguer Alexandre Dumas dans les faubourgs industriels de la cité des lettres. C'est, en effet, d'une sorte de fabrique, ou il avait de nombreux associés, que sont sortis

plus de trois cents romans et drames qui portent son nom, et ni lui, ni ses collaborateurs ne se préoccupèrent beaucoup du style. Il leur suffisait de raconter dans une langue simple et claire des aventures étonnantes.

Ils amusèrent, et n'ont pas fini d'amuser, un immense public, qui n'a encore que peu décréu, en France et hors de France ; et cela ne serait déjà pas à dédaigner.

Procédant de Schiller, pour le théâtre, et de Walter Scott, pour le roman, Dumas donna le plus souvent à ses belles histoires le décor de l'histoire (*Les Trois Mousquetaires*, *la Reine Margot*, *le Comte de Monte-Cristo*, *le Collier de la Reine*, *le Chevalier de Maison Rouge*, romans ; *Henri III et sa cour*, *Charles VII*, *la Tour de Nesle*, drames).

Dumas n'a pas seulement le sens de l'action. S'il ne se prend pas lui-même au sérieux, quand il se vante plaisamment « d'avoir élevé l'histoire à la hauteur du roman », pourtant son imagination est vraiment historique, ses récits sont puisés aux bonnes sources des mémoires. Il a contribué ainsi à évoquer de vastes tranches du passé, sous des couleurs qui ne sont pas assurément très exactes, dans l'atmosphère ambiante des temps.

Cette « force de la nature » ne s'est pas dépensée en vain à raconter la France à la façon des trouvères du moyen âge.

Le romantisme tempéré. — L'exaltation des jours de bataille s'étant usée d'elle-même, ce qui resta du romantisme s'adapta à ce goût des « coteaux modérés », qui est l'un des caractères de l'esprit français. On ne proscrivit pas la passion, mais on ne la glorifia plus ; les plus hautes étoiles du ciel « qui n'étaient pas encore assez haut » pour le docteur Faust, on se contenta de les regarder.

Les romans de George Sand après la tourmente de 1848, les contes et nouvelles de Musset, les romans mondains d'Octave Feuillet, les romans cosmopolites de Cherbuliez, les romans voltaïriens d'Edmond About, les romans ecclésiastiques de Ferdinand Fabre, *la Vie de Bohème* de Murger, appartiennent ou se rattachent au romantisme tempéré ; le *Dominique* de Fromentin ne s'inscrit pas très loin de l'autobiographie célèbre de Benjamin Constant : *Adolphe*.

En même temps, par réaction, apparut et se développa le roman *réaliste*.

Flaubert². — C'est d'abord Gustave Flaubert, d'éducation romantique, mais qui veut que l'auteur impassible disparaisse derrière son sujet.



ALEXANDRE DUMAS.

1. 1803-1870.

2. 1821-1880.



G. FLAUBERT
1821-1880.

Medaille de Chapu)

Pas de pitié et pas de colère. Il dissèque, avec le même scalpel aigu, *Madame Bovary*, petite bourgeoise victime des héros de George Sand, et la Carthaginoise *Salammô*; *l'Éducation sentimentale* n'est pas moins strictement objective que la *Tentation de Saint Antoine*.

Il n'est pas certain du tout que *Madame Bovary* n'ait pas produit plus de « Bovarys » que *Lélia* ou *Valentine*. Mais le réalisme (qu'un critique universitaire ¹ appelle « la littérature brutale ») ne se soucie pas plus de corriger que d'édifier.

La forme, chez Flaubert, traduit bien le fond; elle est dense, précise, « le mot collant sur l'idée »; mais elle a la défiance du style naturel. Le contraste est singulier entre la phrase, pour le moins négligée, de sa correspondance et celle de ses livres, travaillée parfois à l'excès, rythmée, qui n'est « viable » que « si elle correspond à toutes les nécessités de la respiration ».

Son véritable héritier fut son filleul, Maupassant, peintre robuste, plus humain qu'il ne voulait le paraître (*Pierre et Jean*, *Fort comme la mort*, surtout ses *Contes*, de la lignée des fabliaux).

Les naturalistes. — Le *naturalisme* fut, à ses débuts, du réalisme à prétentions scientifiques. Les frères de Goncourt, qui créèrent un style raffiné, où la grammaire est sacrifiée à la sensation aiguë de la phrase, s'en prétendirent les inventeurs (*Manette Salomon*, *Germinie Lacerteux*).

Les formules du *roman expérimental* furent données par Zola; il eut l'ambition de recommencer la *Comédie humaine* dans *l'Histoire naturelle d'une famille sous le second Empire*.

Zola, qui s'était persuadé qu'il faisait de la *zoologie humaine*, fut, en fait, le dernier des romantiques, et sans plus de psychologie. Les « documents humains » qu'il rassemblait un peu au hasard, se transformaient « en passant à travers son tempérament ». Il fut, dans ses meilleurs romans, un poète épique et symbolique, souvent grossier, et, même, pire, mais



E. DE GONCOURT
1822-1890.

Medaille de Lenoir.)

I. WEISS.



A. DAUDET
1840-1907.

(cl. Kéary.)

poète tout de même, merveilleux dans l'art de mouvoir des foules grouillantes et hurlantes (*Germinal*, *la Débâcle*) et dans celui de décrire les choses matérielles; il donna aux choses une âme et fit des êtres des automates. Dans *l'Assommoir*, il déclara bravement la guerre à l'alcoolisme.

Alphonse Daudet (pour employer un terme du vocabulaire des peintres) fut « le maître de l'école provençale ». Ses plus fameux personnages viennent comme lui-même de la vallée du Rhône: le politicien Roumestan, « Sapho », Tartarin de Tarascon, caricature qui fit crier, tant elle comprenait de vérité. Les cigales chantent dans ses paysages (*Contes de mon moulin*).

Barbey d'Aureville fut un isolé, d'autant plus fort, d'allure aristocratique (*la Vieille maîtresse*, *le Chevalier des Touches*, *les Diaboliques*).

Le théâtre. — Le drame romantique ne survécut pas aux retentissantes batailles qu'il avait livrées contre ces genres tranchés dont Napoléon avait dit à Goethe qu'il s'étonnait qu'un grand esprit comme lui ne les aimât pas; mais il avait déblayé la scène des plates imitations de la tragédie et de la comédie classiques.

Le drame de Hugo, sans le lyrisme de Hugo, tomba au mélodrame, qui n'eut pas de prétentions littéraires; le compromis poursuivi entre le drame romantique et la tragédie par Casimir Delavigne échoua; la tentative cornélienne de Ponsard (*Lucrèce*) n'eut qu'un succès d'opposition; quelques vers d'une tirade du *Lion Amoureux*, à la gloire de la Convention, survivront au reste de son œuvre.

Quand une tragédienne de génie, Rachel, ressuscita Corneille et Racine, on reconnut que leurs personnages, débarassés à la rampe des fausses grâces louis-quatorziennes, étaient plus proches de la vérité et de la nature que les *Antony* et les *Marion Delorme*; mais, aussi, que ces grands poètes, et Molière avec eux, avaient eux-mêmes épuisé la mine.

Dès lors, entre la tragédie, hautaine interprète des catastrophes royales, et la comédie, vengeresse plaisante des vices, la place se trouva libre, vers 1850, pour un troisième genre, celui que Diderot avait préconisé: le drame du cœur chez

les hommes de toutes conditions et de toutes classes.

Comme Diderot l'avait également prédit, cette nouvelle forme de l'art dramatique permit « de discuter à la scène les points de morale les plus importants » et « d'y préparer le changement des lois ».

Scribe¹. — Cette révolution, encore plus sociale que littéraire, fut facilitée par le succès du théâtre de Scribe, si parfaitement représentatif de la monarchie de Juillet.

S'il ne se préoccupa ni de pensée ni de style, Scribe fut un maître pour le métier, la technique du théâtre, surtout pour l'art des préparations, toutes choses également négligées par la plupart des auteurs du XVIII^e siècle et par les romantiques, et qui firent de ses comédies et, même, de ses vaudevilles de durables modèles.

Une autre influence fut celle du roman de Balzac, qui avait, d'ailleurs, donné à la scène une manière de chef-d'œuvre : *Mercadet ou le Faiseur*.

Un pur Gaulois, Emile Augier, et le fils d'Alexandre Dumas furent les chefs de ce nouveau théâtre, réaliste et moraliste, pendant la seconde moitié du siècle.

Emile Augier². — Les comédies en vers et en prose d'Emile Augier sont essentiellement bourgeoises (*le Gendre de Monsieur Poirier*, *le Mariage d'Olympe*, *les Lionnes pauvres*, *le Fils de Giboyer*, *l'Aventurière*, *Gabrielle*).

Augier eut le culte du bon sens. D'une robuste probité d'esprit et de cœur, il s'attaqua, non pas, comme Molière, aux travers de l'esprit, mais, comme un bon fils de Quatre-vingt-neuf, garde national à la fois conservateur et voltairien, à quelques-uns des dangers qui lui parurent menaçants pour la société issue de la Révolution : la souveraineté de l'argent, la réhabilitation de la courtisane et de la femme adultère, la morale des jésuites.

Son style est plein, dru et franc.

Alexandre Dumas fils³. — Alexandre Dumas fils, imprégné, à ses débuts, de romantisme (*la Dame aux Camélias*, Manon Lescaut du XIX^e siècle) et, vers la fin, de symbolisme (*la Femme de Claude*), fut un observateur aigu, souvent amer (*le Demi-Monde*, *Une visite de noces*), avec un fonds



A. DUMAS, FILS
(1831-1905).
(Cl. Bary.)

1. 1791-1861.
2. 1830-1880.
3. 1821-1875.

de réalisme (*le Fils naturel*, *la Question d'argent*, *les Idées de Madame Aubray*), le ton d'un prédicateur, volontiers paradoxal, mais « le paradoxique est le côté de la lune qu'on ne voit pas ».

La plupart de ses comédies furent des « pièces à thèses » ; son théâtre voulut être

« utile » et le fut ; il a beaucoup contribué au rétablissement du divorce, à la loi sur la recherche de la paternité.

Les pièces de son meilleur élève, Paul Hervieu, sont des tragédies en prose.

Autres écrivains de théâtre. — D'autres auteurs de théâtre ne furent moralistes, si l'on peut dire, que par ricochet, ou ne cherchèrent qu'à divertir un public de plus en plus nombreux.

Sardou, à mi-route entre Scribe (pour une merveilleuse habileté, l'esprit le plus inventif, les combinaisons les plus ingénieuses) et Hugo (pour une puissance dramatique à laquelle n'a fait défaut que le style), excella dans plusieurs genres. L'une de ses comédies (*Divorçons*) et l'un de ses drames (*Patrie*) approchèrent du chef-d'œuvre.

Deux œuvres maîtresses, l'une âpre, l'autre charmante, condamnèrent Becque (*la Parisienne*) et Pailleron (*le Monde où l'on s'ennuie*) à n'être chacun que l'homme d'une seule pièce. Il y eut un grain de Molière dans le vaudeville, honnête et gras, de Labiche.

Meilhac, proche parent de Marivaux, dans les comédies qui ne portent que son nom, et Halévy, cousinant dans ses nouvelles parisiennes avec les plus jolis conteurs du XVIII^e siècle, collaborèrent avec un musicien rhénan, Jacques Offenbach, à des opérettes qui évoquent le souvenir d'Aristophane (*la Belle Hélène*, *la Grande-Duchesse de Gérolstein*).

Les auteurs du « théâtre libre » portèrent à la scène les accès et les révoltes du roman naturaliste.

La poésie lyrique rentra au théâtre, par réaction contre un réalisme brutal, avec Edmond Rostand. Par *Cyrano de Bergerac*, il voisina avec les fantaisistes du temps de Louis XIII ; par *l'Aiglon*, avec Béranger et Hugo ; par



V. SARDOU
(1831-1908).
(Cl. Bary.)



ED ROSTAND
(1868-1918).
(Cl. Beyer.)

Chantecler avec Gâthe, celui du second Faust. Son coq gaulois clabonna

l'un des plus nobles vers qui soient : C'est la nuit qu'il est beau de croire à l'innocence.

L'HISTOIRE

Les historiens. — Si l'on distingue, comme il convient de le faire, entre les historiens et les mémorialistes, l'histoire date, en France, du dix-neuvième siècle. Voltaire fut un précurseur, mais il ne sut qu'ouvrir les voies par *l'Essai sur les mœurs*.

De Chateaubriand à Michelet — Augustin Thierry, de son aveu, se sentit historien à la lecture des *Mœurs*. Avant rompu avec les Mézeray et les Velly, sous le choc de Chateaubriand, comme Hugo avec les Campistron et les Pompignan, il céda d'abord à l'esprit de système, puis se reprit et ne voulut plus aimer l'histoire que « pour elle-même ». Ses *Lettres sur l'histoire de France*, son *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, ses *Recits normands* éclairèrent les origines de la patrie française.

Mignet, après avoir résumé en deux petits volumes admirables les temps de la Révolution et de l'Empire, donna des modèles, qui n'ont pas été dépassés, d'histoire diplomatique (*Rapports de François I^{er} et de Charles-Quint. Succession d'Espagne*).

Thiers fut le « Tite-Live » de la Révolution — son histoire éclata « comme une *Marsaillaise* » — et de l'Empire. Abondant et clair comme le grand narrateur romain, il lui est de beaucoup supérieur par le don de tout comprendre qui le rapproche de Voltaire ; il écrit en homme d'Etat et en homme d'affaires, avec une connaissance, qui émerveille, des choses de l'administration, des finances et de la guerre.

Les études de Guizot (*Histoire de la civilisation en France, Révolution d'Angleterre, Mémoires*) sont des fresques, un peu froides, d'un style sans éclat, d'une ordonnance sévère. Protestant des Cèvennes, il a l'intelligence moins ouverte que droite.

Tocqueville, très grand esprit, à la fois triste et courageux, entreprit de montrer que la Révolution avait reconstruit la société nouvelle avec des débris de l'ancienne et alla interroger sur son avenir la démocratie américaine.

Michelet ¹. — Le maître fut Michelet. Il voulut que l'histoire fût « une résurrection » et, poète et peintre autant que savant, peupla dans

les moelles, le plus troussant des patriotes, il raconta l'histoire de France comme celle d'un être aimé, et l'histoire de la Révolution comme celle d'une Croisade.

Ni Guizot, ni Thierry n'avaient oublié leurs prétérances doctrinaires ; le sens historique de Michelet fut autrement large et profond. Il retoula presque constamment ses propres sentiments et ses propres idées pour comprendre, par une sympathie divinatrice, les hommes et les choses d'autrefois. Personne plus que lui n'a appris à la France à s'aimer dans son passé, dans tout son passé.

Chassé de sa chaire du Collège de France, puis de son laboratoire des Archives, pour refus de serment au second Empire, il trouva dans sa disgrâce la source d'une foi plus ardente encore. A aucun moment, il ne mit en doute les destinées de la chère terre française, « sa patrie qui peut, seule, sauver le monde ». Sa religion de la Révolution n'est qu'un article de sa religion de la patrie.

Il se reposait de ses études historiques, de « la dure et sauvage histoire de l'homme », par l'étude des sciences naturelles. Dans *l'Oiseau, l'Insecte, la Mer, la Montagne*, il donna une âme aux bêtes et aux plantes, « un poulx » (la marée) à l'Océan.

Successeurs de Michelet — Comme le génie ne s'enseigne pas, Michelet n'eut pas, à proprement parler, d'élèves ; mais il eut un merveilleux excitateur d'esprits.

Son contemporain et ami Edgar Quinet fut l'un des premiers à se rendre compte de l'évolution de l'Allemagne sous l'action de la Prusse et à montrer que la Révolution, qui aurait pu se sauver par la justice, se perdit pour avoir employé l'arme du passé (la Terreur) à la défense de l'avenir.

Fustel de Coulanges, après avoir montré la force des institutions religieuses dans la *Cité antique*, réduisit



MICHELET
1758-1874
(Cl. Lévain.)



GUIZOT
1797-1874.



V. DE RUY
(1811-1894).
(Cl. Firon.)

à l'appart de l'esprit militaire le rôle des tribus germaniques dans les révolutions sociales qui firent sortir de l'état gallo-romain la féodalité française. Attentif aux lentes transformations des choses, il fait de l'histoire « la science du devenir ». Son style sobre et précis rappelle Montesquieu.

L'*Histoire de France* de Henri Martin, l'*Histoire des Grecs* et l'*Histoire des Romains* de Victor Duruy, sont des répertoires excellents, écrits dans la langue un peu solennelle et souvent incorrecte des Académies.

Les grandes études diplomatiques d'Albert Sorel firent apparaître sous un jour nouveau l'action de la Révolution sur l'Europe et celle de l'Europe sur la Révolution se continuant par l'Empire.

La période qui suivit la guerre allemande fut particulièrement riche en historiens d'une science solide ou d'un beau talent : l'archéologie renouvela l'histoire ancienne (Boissier, Perrot, Maspero) ; les études médiévales se développèrent beaucoup (Gaston Paris, Monod) ; la diplomatie de Louis XV dans ses rapports avec les États allemands, celle de Napoléon dans ses rapports avec la Russie s'éclairèrent d'un jour par des documents d'archives (duc de Broglie, Vandal).

Taine¹. — Sous l'influence de Spinoza et de Hegel, Taine avait commencé par appliquer à la littérature (*Histoire de la littérature anglaise*) et à l'art (*Philosophie de l'art en Grèce, en Italie, etc.*) la théorie, qu'il synthétisa, de la race, du milieu et du moment. Il l'appliqua ensuite à l'*Histoire des origines de la France contemporaine* (*Ancien régime, Révolution, Empire*).

Aussi parfaitement sensualiste et matérialiste que Michelet était spiritualiste, tenant l'homme pour « un automate » dont les mouvements ne sont pas autrement réglés « que ceux du monde matériel ou il est compris », « la vertu et le vice pour des produits comme le sucre et le vitriol », la politique pour une science, alors qu'elle est science et art, et l'histoire,

par conséquent, pour une autre science, « analogue à la physiologie et à la zoologie », il devait nécessairement écrire ses *Origines*, ainsi qu'il le dit lui-même, comme « une consultation de médecin ».

En d'autres termes, il considère la France

comme une malade et, des différents régimes sous lesquels elle s'est faite, il ne voit guère que les erreurs et les tares. Il semble ignorer le grand dessein de la monarchie capétienne ; il compare la Révolution à une bête fauve, « à un crocodile » ; Napoléon est « un condottiere », un Castruccio Castracani supérieur.

Cela dit, il n'en est pas moins un grand historien, non seulement par la puissance et la sincérité de son œuvre et par la beauté, bien qu'un peu laborieuse, de sa langue, mais par tout ce qu'il a découvert et rapporté de vérités, avec une parfaite loyauté d'esprit et sans aucune préoccupation de plaire aux partis.

Il est incomplet, l'âme profonde des choses lui échappe, mais, si la postérité répare les fautes du passé et ne les recommande pas, on le devra pour une part à la cruauté de son scalpel.

Cette orgueilleuse monarchie qui s'est détruite elle-même pour n'avoir pas su limiter son pouvoir ; cette généreuse Révolution qui a préparé sa chute pour avoir remplacé du soir au matin des institutions traditionnelles par des institutions, assurément rationnelles, mais sans racines dans les mœurs ; ce génie napoléonien qui, par les excès de la centralisation, a épuisé la sève et tari la vie, Taine les a transportés du domaine de la légende ou des lieux communs oratoires dans celui de la réalité et il a forcé tout ce qui pense à réfléchir².

Renan³. — Pendant que Taine, formé à l'École normale, portait dans l'histoire la logique scientifique, Renan, échappé du séminaire de Saint-Sulpice, y introduisait le doute philosophique.

La philologie, qui avait coupé court à sa vocation religieuse, fut à la base de tous ses travaux historiques : *Origines des langues sémitiques*, *Origines des peuples d'Israël*, *Origines du Christianisme*.

Les certitudes de la philologie sont limitées ; c'est une science qui recommande le doute comme un devoir. Renan n'aborda les autres problèmes du passé qu'avec des précautions infinies, un extrême scrupule et la seule conviction, dont il ne se tait pas, que les

2. Jugement de Monod, dont presque toutes les opinions sont à l'opposé de celles de Taine, mais, lui-même, le plus probe des historiens.

3. 1823-1892.



TAINÉ

1828-1893

(Portrait par Bonnat)

1. 1828-1893.



RENAN

1823-1892.

(Portrait par Bonnat)

règles positives sont très rares et qu'il entre dans la critique elle-même une part considérable de subjectivisme.

Alors que Taine s'arrêtait des « petits faits » comme d'une massue, Renan n'attribua à la plupart des faits particuliers qu'une valeur symbolique. Dans l'histoire des religions, le symbole se substitua au miracle.

L'importance de la science des religions avait presque totalement échappé à l'Encyclopédie ; toute l'œuvre de Renan la proclama.

Les études bibliques, à l'origine françaises, brillantes et puissantes avec Richard Simon, avaient passé en Allemagne. L'Évangile était réduit au catéchisme, la Bible était un livre fermé. Renan reprit l'œuvre interrompue à la révocation de l'édit de Nantes. La science religieuse reentra par lui (et par la Faculté de Strasbourg) dans l'histoire générale de l'esprit humain, où il n'y a désormais pas plus de place pour le scepticisme superficiel que pour la dogmatique traditionnelle.

Quand *la Vie de Jésus* souleva un double concert d'anathèmes et d'éloges, « un ouragan de gloire », il protesta contre toute interprétation de ses travaux qui verrait en eux des œuvres de polémique : « il ne voulait pas être pris pour Voltaire ¹ ».

Il resta invariablement fidèle à sa méthode : quand les documents positifs font défaut, ne réclamer pour l'histoire

que le droit de reconstituer par divination « l'une des manières dont les choses ont pu être ».

Autant que son érudition qui ne s'arrête jamais à la surface, son ironie, légère comme celle de Platon, l'empêcha de tomber aux généralisations hâtives et grossières. Il a démolì la lourde théorie allemande des races. Il n'y a pas de races au sens des professeurs d'outre-Rhin, encasernés dans l'armée prussienne. Il y a des peuples et des religions.

La pensée philosophique de Renan est tout entière dans son premier livre, longtemps inédit, sur *l'Avenir de la science*, comme celle de Taine dans son traité de *l'Intelligence*. Elle circula de li dans toute son œuvre qui ne comprend pas que des ouvrages du genre historique. Il aborda les questions politiques dans la *Réforme intellectuelle et morale*, qu'il publia au lendemain de la guerre de 1870, puis dans ses *Dialogues et Dramas philosophiques*. Le bruit de la démocratie en travail l'effraya ; il rêva d'un monde gouverné par une aristocratie de l'esprit, par l'Académie des sciences.

Le charme de son style, d'une clarté de cristal, où toutes les nuances de sa pensée apparaissent, où il suffit d'un mot pour éveiller un monde de pensées, n'est nulle part plus vif que dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, peut-être son chef-d'œuvre, l'un des joyaux les plus purs de la langue française.

PHILOSOPHIE ET CRITIQUE

L'éclectisme. — Il a été facile de railler, pour le compte d'une pensée plus forte, la philosophie « universitaire » que Victor Cousin, cartésien qui présida à une traduction de Platon, proposa, pendant la Restauration, sous le nom d'« éclectisme » et dont il fut le grand maître pendant la monarchie de juillet. Son traité *Du Beau, du Vrai et du Bien* fut comme la charte de cette philosophie du juste milieu, très bien adaptée au régime.

Pour en reconnaître, sinon la valeur doctrinale, du moins l'utilité politique et sociale, il faut la replacer dans son milieu : ce fut la digue qui arrêta le débordement des doctrines de despotisme théocratique dont Joseph de Maistre et Bonald étaient les apôtres.

Si Cousin s'était borné à remettre en honneur l'histoire de la philosophie, l'Université aurait offert une résistance moins solide : il fit de l'éclectisme une sorte

de religion qui se maintint jusqu'à l'avènement du positivisme.

Cousin eut de nombreux élèves, dont les uns furent aussi éloquentes, les autres de beaucoup plus savants que lui : Jouffroy, esprit noble et sincère (*Comment les dogmes finissent*), Damiron, Jules Simon (*le Devoir*), Caro (*l'Idée de Dieu*).

Le spiritualisme se fit plus subtil et plus fort avec Renouvier, qui, suivant le conseil de Schopenhauer, « remonta à Kant », et avec Ravaisson et Lachelier.

Théodule Ribot annexa à la philosophie une science nouvelle : la philosophie physiologique.

Le groupe de « l'Avenir ». — Au lendemain de la Révolution de juillet, trois écrivains catholiques, l'abbé Félix de Lamennais, le Père Lacordaire et le comte de Montalembert, fondèrent le groupe et le journal de *l'Avenir*, avec, pour épigraphe, les mots : « Dieu et liberté ! », sans qu'ils se souvinssent peut-être que Voltaire les avait prononcés en bénissant



LAMENNAIS
1782-1854.

D'après Galanetta,
Bibl. Nat., Est.

le petit-fils de Franklin. Il faut réconcilier l'Église, le catholicisme menacé, avec la liberté. Séparée de la politique, la religion sera plus forte; elle sera à elle-même son parti; son arme pour la défense des droits de l'Église, ce sera la liberté.

Le « catholicisme libéral », qui portait en lui le « socialisme chrétien », comme on les appela par la suite, fut condamné par le pape Grégoire XVI en 1832, soixante ans avant d'être approuvé par le pape Léon XIII.

Lamennais s'inclina d'abord, ainsi que ses amis, mais pour lancer peu après le cri de son âme de prophète oppressé, ces *Paroles d'un croyant* qui parurent, ce qu'en effet elles étaient, parmi les éclairs et les fumées de visions apocalyptiques et dans autant de douleur et de poésie vraies que de déclamation, un appel à la révolte contre tous les pouvoirs, religieux comme civils.

Une Encyclique condamna à la fois l'extraordinaire petit livre et les ouvrages précédents du prêtre breton, du temps où le pape précédent lui avait offert le chapeau de cardinal (notamment l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*).

Abandonné de tous ceux qui avaient partagé ses travaux, Lamennais alla aux républicains et aux socialistes; le dogme s'effondra en lui.

Les ouvrages de la seconde partie de cette vie tourmentée (*les Affaires de Rome, le Livre du peuple, l'Esquisse d'une philosophie*, œuvre magistrale tant par la grandeur du sujet et la noblesse du style que par une puissance de généralisation qu'on n'avait encore trouvée que dans les systèmes allemands), furent des confessions publiques.

Ce prêtre fourvoyé mourut seul et fut, comme il l'avait voulu, enterré sans passer par l'Église, « au milieu des pauvres et comme le sont les pauvres ».

Lacordaire, qui avait débuté par le barreau et garda toujours le souvenir de l'année où il fut l'associé de Lamennais, « comme d'une vierge ensevelie dans son cœur », devint le plus magnifique prédicateur

du siècle. Il porta le romantisme à la chaire, supprimant les « points » du sermon et abordant tous les sujets, surtout sociaux et politiques. Montrant un jour, du haut de la chaire de Notre-Dame, son vêtement blanc de dominicain, il dit la parole profonde : « Cette robe aussi est une liberté ».

Montalembert, malgré des défaillances, garda son esprit ouvert sur le monde moderne. Il eut pour amis les derniers gallicans, l'archevêque Darboy, l'évêque Dupanloup, et fut âprement combattu par Louis Veuillot, écrivain de race, prompt à l'invective, poète à ses heures, qui prit pour règle les anathèmes de Grégoire XVI contre la liberté de conscience, « maxime absurde ou plutôt de délire », et fit pendant cinquante ans la police du temple.

Le positivisme. — Pendant qu'échouait la tentative de Lamennais de reconstruire l'Église sur la liberté, Auguste Comte entreprenait de fonder la philosophie dégagée de toute métaphysique, la morale et la politique sur les lois naturelles du monde, révélées par la seule science.

Il donna le nom de « positivisme » à cette doctrine de l'universelle relativité, qu'il n'avait pas inventée, qui remonte aux philosophes grecs, mais dont il posa avec une force singulière le principe : « Il n'y a qu'une seule vérité absolue, c'est qu'il n'y a rien absolu », avant d'essayer, en contradiction avec lui-même, d'en faire une religion et un culte.

Le *Cours de philosophie positive*, l'un des maîtres-livres des temps modernes, par malheur écrit dans un dur jargon, est aussi éloigné du matérialisme que du spiritualisme. Auguste Comte se désintéresse des théories proposées, pour résoudre des problèmes insolubles, par des esprits antiscientifiques. Toute recherche concernant les causes premières, l'origine et la fin des choses, est vaine. Stuart Mill a tort d'accorder que la question reste ouverte. Le positivisme la supprime.

Les régnes de la philosophie théologique et de la philosophie métaphysique sont achevés; le nouveau règne est celui de la raison, puisant dans les choses ce qui doit être mis dans l'esprit. Les éléments de toutes choses sont mathématiques; le reste n'est que combinaison du nombre, de l'étendue et



AUGUSTE COMTE
1788-1857.

D'après une miniature
de M. de La Foye (Bibliothèque)



AUGUSTE COMTE
1788-1857.

du mouvement. La vie morale s'explique ainsi par la vie physiologique, celle-ci par la chimie, la chimie par la physique, et toutes à la fin par les mathématiques.

Le progrès des sciences, parmi lesquelles Comte place la « sociologie » — le mot est de lui — consiste à ramener le composé au simple, le particulier au général, et toutes les qualités à des quantités.

La doctrine positiviste est essentiellement empirique, comme celle de beaucoup d'autres philosophies. Le « pragmatisme », fut une réaction contre l'astricisme de la métaphysique.

La véritable originalité du positivisme est sa sévère et sûre méthode. Gambetta et Jules Ferry s'en revendiquèrent.

Comte eut de nombreux disciples dont le plus célèbre fut Littré, l'auteur du *Dictionnaire raisonné de la langue française*.

P.-J. Proudhon. — On ne peut rattacher à aucune école le puissant écrivain d'action que fut Proudhon, plus combattant que philosophe, plus logicien que penseur, qui se croyait dégagé de toute considération de classe et qui fut toujours de la glèbe à ses gros souliers, pour qui la propriété était le dernier des faux dieux et qui croyait à l'économie politique comme à une science exacte et mathématique, qui eut tous les courages (même contre la Révolution) et qui rêvait d'une société « où il serait guillotiné comme conservateur ». Tous les paradoxes et toutes les sincérités.

Comme l'histoire, la critique fut renouvelée au XIX^e siècle.

Sainte-Beuve¹. — Sainte-Beuve débuta par de la poésie romantique, y fut médiocre et devint vite supérieur dans le genre qu'il appela « l'histoire générale des esprits ». Parmi ses prédécesseurs et contemporains immédiats, les uns furent surtout des moralistes (Saint-Marc Girardin, Sacy), les autres des historiens (Villemain, Nisard) ; il fut l'un et l'autre, étudiant tantôt des « familles » d'esprit (*Chateaubriand et son groupe*, *Port-Royal*, l'un des grands livres du siècle), tantôt des individus, hommes politiques et hommes de lettres. Ses biographies ne valent pas moins par la rigoureuse exactitude, jusque dans le détail, que par la pénétrante psychologie (*Portraits littéraires*, *Causeries du lundi*). Il classe, explique.

Il a quelques partis pris, un peu d'éloignement pour le génie dont le goût est

rarement l'une des qualités maîtresses (Hugo, Balzac), une préférence marquée pour les talents moyens qui valent souvent par le goût et qui ne l'étrayent pas ni le gênent ; mais, s'attachant aux faits et s'intéressant aux variétés, il n'a pas de système, en voltairien déclaré et positiviste inconscient qu'il est. Surtout, il est difficile d'être plus vraiment « intelligent ».

Telles sont sa conscience et l'acuité de son regard, que, là où il a passé, il n'y a presque plus rien à glaner.

Son influence fut considérable sur les plus jeunes de ses contemporains (Laine, Montégut, Schérer, Weiss, Prévost-Paradol, Emile Deschanel, Sarcely), et sur la génération suivante, celle qui se produisit sous la troisième République (Brunetière, avec sa vigoureuse idée, parfois ontrée, de l'évolution des genres, le compréhensif Faguet, Vogüé, Jules Lemaitre, Larroumet, Gebhart). Même la critique d'art (Paul de Saint-Victor, Charles Blanc, Fromentin, Castagnary) lui doit beaucoup.

Du style. — L'influence de Sainte-Beuve s'exerça encore sur le style contemporain. Bien que des lambeaux de romantisme traînent dans le sien, il s'appliqua surtout à donner à sa pensée une forme qui la traduisit sans luxe d'épithètes et de métaphores.

Plus l'esprit du siècle devint positif et pratique, plus le style se simplifia, à la vérité sans devenir toujours plus correct. L'abus des images était fâcheux ; elles furent trop souvent remplacées par des négligences, des incorrections, d'inutiles néologismes ; il y a un vocabulaire parlementaire qui est affreux.

Cette transformation fut générale (avec des exceptions qui la confirment). Les personnages du théâtre et du roman parlèrent comme tout le monde. Langage de la conversation courante, langage des affaires. L'Université, le barreau, les assemblées, la presse, rompirent avec la rhétorique. La toge est devenue redingote, quelquefois veston.

En 1899, Cousin eût détourné à la Sorbonne, Jules Favre à la barre, Berryer à la tribune, Chateaubriand dans la presse.

La « véritable éloquence qui se moque de l'éloquence », ce fut celle de Guizot, de Thiers, — le recueil de ses *Discours* se lit



SAINTE-BEUVE
(1804-1869).
(Cl. Braun.)

comme des *Mémoires*. — de Dufaure, de Challemel-Lacour, de Waldeck-Rousseau.

Chaix d'Est-Ange, Bétolaud, Rousse, Allou, Barboux, cherchèrent davantage à convaincre les juges qu'à se faire applaudir par la galerie. Le journalisme se rapprocha d'Emile de Girardin, s'éloigna d'Armand Carrel. Fustel de Coulanges, Boissier, Brunetière enseignèrent en causant.

Les principaux orateurs et les principaux journalistes de la grande ère politique qui s'ouvrit avec la Révolution, ont été nommés ou caractérisés au cours de ce récit. Séparer ces hommes de leur action, c'est en faire des rhéteurs et des sophistes. Il a été dit par un bon juge que bien connaître sa langue est une des formes du patriotisme. Mais Gambetta,

lui aussi, avait raison quand il répliquait à un puriste : « Crois-tu donc que je travaille pour le *Courrier de l'Anglais* ? »

Sauf quelques avocats, les orateurs de la Restauration débutèrent dans l'éloquence la première fois où ils montèrent à la tribune. Dès lors, comment ne pas écrire, lire, réciter ? La première grande improvisation de de Serre fut un événement et le fit comparer à Mirabeau. Du fait même de l'improvisation, — qui n'implique point que les discours n'a pas été médité — l'art oratoire se simplifia et se clarifia, surtout chez les hommes au pouvoir. Les orateurs des partis extrêmes continuèrent encore longtemps à rouler à la tribune le tonnerre des grands mots. Puis ils suivirent, eux aussi, le mouvement et comprirent que « l'art se dis-
crédite en se montrant »².

LES SCIENCES

LE grand progrès des sciences au XIX^e siècle, où elles contribuèrent à celui de l'industrie plus puissamment qu'à aucune autre époque, est dû, d'abord à la victoire qu'avait remportée au siècle précédent le principe fondamental : à savoir que le monde ne saurait être deviné, qu'aucune réalité ne peut être établie par le raisonnement, que toutes les vérités sont d'observation ou d'expérience.

Celles des vérités mathématiques qui ne sont établies que par la seule logique, le sont seulement dans le monde des abstractions ; appliquées à l'ordre des réalités, elles constituent un instrument, elles n'y sont pas autre chose.

Claude Bernard¹. — Descartes avait donné au XVII^e siècle le *Discours sur la méthode* ; Claude Bernard, médecin lyonnais, donna au XIX^e *l'Introduction à la médecine expérimentale*.

Il n'y démontra pas seulement que la médecine doit devenir de science d'observation une science expérimentale, mais il y posa les principes de l'expérience qui n'est au fond qu'une observation provoquée dans un but de contrôle.

Pour Claude Bernard, la loi suprême de l'univers, c'est le *déterminisme*, qui fixe les conditions des phénomènes, permet d'en prévoir l'application et de la provoquer ; « l'obs-
cure notion de cause doit faire place dans la science à la notion

du rapport et des conditions. » « Le déterminisme ne nous rend pas compte de la nature : il nous en rend maître. »

Henri Poincaré³. — Il ne s'ensuit pas qu'on puisse dire à la science : « Tout ou rien. » Un autre très grand savant, le plus puissant mathématicien, comme Bernard fut le plus magnifique physiologiste du siècle, Henri Poincaré, en fit l'aveu dans deux livres célèbres : *Science et hypothèse* et *la Valeur de la science*.

La science, par sa nature même, n'est pas chargée de nous fournir une morale ; le mathématicien lui-même ne saurait se passer de l'hypothèse. Seule une vue superficielle des choses peut considérer les vérités mathématiques comme « enchainant pour ainsi dire le Créateur ».

Il y a des hypothèses qui, vérifiables et vérifiées, deviennent des vérités fécondes ; d'autres sont utiles que parce qu'elles aident à fixer la pensée ; et « d'autres enfin ne sont des hypothèses qu'en apparence et se réduisent à des définitions ou à des conventions déguisées. »

Ainsi d'Alembert avait déjà écrit : « La définition et les propriétés de la ligne droite sont le scandale de la géométrie », boutade où l'on a pu voir comme l'origine de cette géométrie *non-euclidienne* qui suppose qu'on peut par un point mener plusieurs parallèles à une droite donnée et qui déduit de

2. J'ai cru devoir ne faire entrer aucun des écrivains vivants dans ce chapitre.

3. 1854-1912.



CLAUDE BERNARD
1813-1878.

1. 1813-1878.



HENRI POINCARÉ
1854-1912.
(Cl. Grisehol.)



FRESNEL
(1781-1827).
(B.M. Nat., Est.)

cet autre postulat des conclusions d'une logique aussi impeccable que celles d'Euclide.

Leverrier. — La découverte astronomique la plus célèbre du siècle fut celle du mathématicien Leverrier. Ses calculs sur les perturbations de la planète *Uranus* lui permirent (1846) de fixer l'orbite et la position d'un astre jusqu'alors inconnu, *Neptune*, qu'un savant allemand trouva dans la région indiquée.

Les travaux de Poncelet, de Fourier et de Cauchy, ceux de Poisson et de Poisson, puis de Serret, de Joseph Bertrand et de Darboux contribuèrent à renouveler l'aspect de la mathématique pure.

Henri Poincaré renouvela plusieurs autres sciences par une méthode d'analyse où les phénomènes sont représentés par des équations *différentielles* (infiniment petites) dont on cherche ensuite la fonction *intégrale* (celle d'où elles proviennent).

Elie de Beaumont dressa la carte géologique de la France, indispensable pour l'exploitation des richesses du sous-sol.

Fresnel¹. — La découverte d'une vérité nouvelle, si étrangère qu'elle puisse paraître à des utilisations immédiates, contient le plus souvent de singulières surprises : « La pensée n'est qu'un éclair au milieu d'une longue nuit, mais c'est cet éclair qui est tout ². »

Fresnel trouva l'explication des phénomènes lumineux (vibrations des molécules de corps lumineux qui se transmettent en ébranlant les corps éthers environnants).

Foucault, l'inventeur de l'appareil pour démontrer directement la rotation de la terre, inventa aussi l'appareil pour mesurer la vitesse de la lumière.

La démonstration de Fresnel conduisit à l'invention des phares. Népce et Daguerre ayant étudié l'action chimique de la lumière sur certaines substances, trouvèrent le principe de la photographie. (On avait failli enfermer Daguerre dans une maison de fous.) La fixation photographique des couleurs fut

réalisée par Lippmann.

Ampère³. — Les travaux d'Ampère sur les courants électriques menèrent à la découverte de l'électro-aimant par Arago. D'où les étonnantes merveilles qui ont à ce point pénétré la vie qu'on ne la comprend plus sans elles : télégraphie électrique, machines magnéto et dynamo-électriques, lumière électrique, phonographe, téléphone, télégraphie sans fil (expériences de Branly), découverte du *radium* (Curie), transport à de grandes distances de la force motrice, notamment des chutes d'eau, *houille blanche* (expériences de Marcel Deprez).

Gay-Lussac⁴. — La loi de dilatation et les lois de combinaison des gaz, trouvées et énoncées par Gay-Lussac, facilitèrent l'emploi et la généralisation des machines à vapeur.

Cailletet et Pictet, puis d'Arsonval, réussirent à comprimer les gaz avec des appareils si puissants que tous les gaz purent être liquéfiés, beaucoup solidifiés.

J.-B. Dumas⁵. — Il y a peu d'industries qui n'aient tiré de grands avantages des progrès incessants de la chimie organique, comme science pure et comme science appliquée, sous l'impulsion de J.-B. Dumas.

L'industrie des bougies fut transformée à la suite des travaux de Chevreul sur les corps gras. Wurtz fut l'un des créateurs de la théorie atomique ; il découvrit le glycol et les ammoniacs composés. Sainte-Claire Deville trouva les méthodes pour préparer l'aluminium, Pelletier et Caventou les procédés pour isoler les alcaloïdes et en tirer la quinine et la morphine.

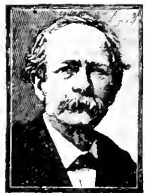
Berthelot⁶. — Les premières découvertes de Marcellin Berthelot renversèrent la barrière qui avait existé jusqu'à lui entre la chimie organique et la chimie minérale. Les actions réciproques entre les corps simples — en d'autres termes : la formation de toutes pièces de composés organiques fondamentaux,



GAY-LUSSAC
(1778-1850).
(Par Boilly).
Bib. Nat., Est.)



AMPERE
(1775-1836).
(Par Tardieu).
Bib. Nat., Est.)



BERTHELOT
(1827-1907).
(Cl. Pierre Petit)

1. 1788-1827.
2. HENRI POINCARÉ.

3. 1775-1836.
4. 1778-1850.
5. 1800-1884.
6. 1827-1907.

alcools, carbures — furent réalisées à l'aide de la chaleur et de l'électricité.

Il inventa ensuite la science nouvelle de la thermo-chimie qui ramène tous les phénomènes chimiques aux mouvements et aux actions réciproques des atomes et aux énergies mises en jeu par ces molécules.

Les principes qu'il formula présidèrent aux recherches sur les matières explosives et à leur application dans l'art militaire. La distillation de la houille n'a point donné seulement l'acide picrique; elle a fourni pareillement des désinfectants puissants, des huiles précieuses et d'admirables couleurs.

Physiologie et médecine. — La série de grands savants qui, de Harvey à Lavoisier, à Cuvier et à Bichat, avaient créé la physique animale, fut glorieusement continuée. Malgré de nombreuses découvertes, comme celle de la combustion qu'est la respiration, il subsistait une croyance « à un principe mystérieux, en vertu duquel les phénomènes vitaux, contrairement aux lois des corps bruts, semblaient n'être pas identiques dans des circonstances identiques ¹ ».

Les expériences de Claude Bernard établirent que les lois ne sont pas moins immuables dans les corps vivants que dans les corps bruts. Les apparentes exceptions ne sont que des phénomènes dont les conditions restent inconnues.

Claude Bernard fut ainsi le fondateur de la physiologie, science aussi exacte que la chimie et la physique. Il découvrit la fonction glycogénique du foie, le rôle des nerfs vaso-moteurs et celui du pancréas dans l'organisme. Le premier, il fit du poison « un grand agent expérimentateur ».

Son œuvre fut continuée par ses élèves, Paul Bert, promoteur des recherches sur la greffe animale, Moreau, etc. Les travaux de Charcot éclairèrent l'étude des maladies dépendant de l'hystérie.

L'auscultation fut découverte dans la première moitié du siècle par un médecin génial, Laennec, mort jeune, en

pleine floraison scientifique.

Pasteur². — Si une existence comme celle de Pasteur se pouvait expliquer en quelques mots, une phrase de ce grand homme suffirait à l'éclairer : « Dans les champs de l'observation, le hasard ne favorise que les esprits préparés ».

Les mécomptes d'un usinier lillois dans la fabrication de l'alcool de betterave furent l'occasion de ses travaux sur le phénomène « étrange et obscur » de la fermentation. Il découvrit qu'elle était d'origine vitale, produite par des êtres vivants, microscopiques, qui se multiplient dans les milieux favorables et y trouvent leur nourriture.

La théorie microbienne permit de régler la fermentation des vins et des bières, des vinaigres et des alcools, puis de déterminer les conditions de sélection des vers à soie.

Bientôt Pasteur reconnut la possibilité d'atténuer le virus des microbes par des cultures successives et d'obtenir ainsi des vaccins inoculables et capables de rendre les organismes réfractaires à l'invasion des maladies provoquées par des germes spéciaux.

La découverte ne parut d'abord concerner que les maladies des animaux; l'inoculation fut ensuite tentée sur des enfants qui avaient été mordus par des chiens enragés. L'audacieuse tentative réussit. « Que vous êtes heureux, lui dit Renan, à la veille de l'expérience, de toucher par votre art aux sources mêmes de la vie ! » Le nom de Pasteur fut donné à l'Institut qui a poursuivi l'étude des vaccins préventifs.

La chirurgie ne fut pas moins radicalement transformée par les découvertes bactériologiques. En écartant, par l'isolement du microbe de la septicémie, le danger de l'infection des plaies, Pasteur permit aux chirurgiens d'entreprendre les opérations les plus hardies.

Dans une polémique fameuse, il démontra la fausseté de la croyance à la génération spontanée des êtres inférieurs.



LAENNEC
(1781-1826).
(Bibl. Nat., Est.)



PASTEUR
(1822-1895).
(D'après Edelfelt.)



PAUL BERT
(1833-1890).
(L. Carjat.)

1. Eloge de Claude Bernard, par RENAN.

2. 1822-1895.

« Il n'appliqua point aux seules choses de la science sa loyauté d'esprit. Successeur, à l'Académie française, de Littré, qui était athée, mais « l'une des con-

sciences les plus complètes de l'univers », il le compara, lui, qui était profondément catholique, à un « saint ».

BEAUX-ARTS

LA bataille romantique s'étendit aux arts selon la proportion de « littérature » qui entre dans chacun d'eux, donc à la peinture de beaucoup plus qu'à la sculpture et à celle-ci qu'à l'architecture. Ici, aussi, les faux dieux gréco-romains furent renversés ; l'art se retrempa dans la nature, dans la vie.

Comme, dans la vivacité du combat, la couleur avait été « romantique » et le dessin « classique », les réalistes, par réaction contre les excès du romantisme, allèrent « au père Ingres ». Refusé au Salon au temps des pontifes « davidiens », il s'était exilé à Rome, mais revint pour combattre « Rubens et Delacroix ».

Peinture. — On s'est plu à des rapprochements faciles entre Hugo et Delacroix, lyrique, lui aussi, avec des visions épiques et empruntant ses sujets au moyen âge, aux *Orientales*; entre Casimir Delavigne et Paul Delaroche, lui aussi homme du « juste milieu », et, dès lors, plus proche de l'art et de la nature corrigés que de la vérité; entre Alexandre Dumas et Horace Vernet, lui aussi illustrateur abondant et populaire, et sans style, des fastes françaises.

Delacroix. — Procédant des Vénitiens et de Rubens, Delacroix débuta à vingt-quatre ans, par cette *Barque du Dante*, où son génie éclata du premier coup (1829). Thiers, d'un goût très sûr, le reconnut, comme il fit de Rude, écrivit le mot de « génie » et ne fut pas plutôt ministre qu'il lui confia les vastes décorations qui avaient été le rêve de sa jeunesse fiévreuse.

Toute son imagination, puissamment créatrice, s'y déversa (*Plafonds du Palais Bourbon, du Palais du Luxembourg, de la Galerie d'Apollon*). Personne depuis le maître d'Anvers n'avait animé d'une vie plus intense les grandes scènes historiques et mythologiques.

D'un voyage au Maroc, il avait rapporté les éléments dont il composa des ciels lumineux et légers, qui n'étaient pas des décors d'opéra.

L'Orient devint pour les peintres romantiques l'école que l'Italie avait été pour les classiques; leurs palettes s'y enrichirent; ils y apprirent, ce qu'on avait oublié depuis cinquante ans, à « voir » la lumière, à en faire le principal personnage, à la sentir comme une illumination du dedans et du dehors, — « la chair est une buveuse de lumière »; — à remettre de l'air dans les tableaux, à y plonger les âmes.

Decamps fut le plus étincelant de ces peintres orientalistes. Chassériau le plus délicat; Marilhat traduit dans de petites toiles des horizons infinis. Henri Regnault s'annonçait, en 1870, comme un autre Delacroix, moins inquiet et moins robuste, quand il fut tué par l'un des derniers coups de feu de Buzenval.

Peinture d'histoire. — Le musée de Versailles, consacré par Louis-Philippe à « toutes les gloires de la France », porta bien l'empreinte du roi de la garde nationale; il y a beaucoup plus d'intentions patriotiques dans la *galerie des batailles* que d'œuvres d'art.

A partir de 1840, romantisme et classicisme se rapprochent, transigent; Ingres et Delacroix restent aux deux extrémités, mais la plupart des artistes sont dans l'entre-deux.

La peinture d'histoire garda jusqu'à nos jours, malgré l'évolution du goût, d'honorables fidélités.

Après les purs romantiques, Devéria, Boulanger, vinrent les *modérés*: Ary Scheffer, Bouchot, l'auteur des *Funérailles de Marceau* et du 18 Brumaire, Delaroche, Robert Fleury, Coignet, Couture.

La peinture mythologique, où règne le nu, tantôt retomba, avec les Bouguereau et les Cabanel, aux conventions d'écoles, tantôt remonta aux belles sources; Flandrin, le meilleur élève d'Ingres, Baudry à la palette vénitienne, l'auteur des peintures décoratives de l'Opéra, Henner ensorcelé par Corrège, Gustave Moreau obsédé de Mantegna, Puvis de Chavannes hanté par les frises du Parthénon, furent de très nobles artistes.

La peinture religieuse se traîna dans



DELACROIX
(1799-1863).

(Musée du Louvre.)

Les orientalistes. —

I. Lettre de DELACROIX.



MEISSONIER
(1815-1891)
(Musée du Louvre.)

l'imagerie jusqu'au jour où elle se releva avec l'âme croyante d'un « ymagier » contemporain.

Chenavard esquissa pour le Panthéon une peinture philosophique.

Deux grands dessinateurs, Charlet et Raffet, renouvelèrent la peinture militaire; ils découvrirent le soldat qui avait été à peine un accessoire pour les historiographes de Louis XIV. Les peintres de la guerre de 1870, Detaille et Neuville, se rattachèrent à eux.

Gavarni et, surtout, Daumier, peintre et lithographe, qui s'égalait parfois à Rembrandt, firent l'histoire politique et sociale de la monarchie de Juillet.

Gustave Doré, Constantin Guys, Chéret, d'autres encore, dessinateurs et peintres, romantiques et réalistes, traduisirent la vie moderne et les chefs-d'œuvre de la littérature dans des livres et des journaux illustrés, et dans l'affiche.

Peinture de genre. — La peinture qui, de tous temps et en tous pays, s'est accommodée par ses dimensions aux demeures et par ses sujets au goût de la plupart des particuliers, c'est le genre, à Pompéi comme en Hollande.

Le plus célèbre de nos « Hollandais » fut Meissonier; il descendit souvent à la miniature et s'évada une fois dans l'épopée (*Dix-huit-cent-quinze*).

Cependant, le « genre » évolua; l'homme, la vie même devinrent plus intéressants que le sujet. A la différence de Courbet, qui prétendait atteindre à toute la vérité, les réalistes « modérés » ne se désintéressèrent pas de la poésie, mais, comme Goethe, placèrent dans la réalité la source de la poésie.

Dans ce domaine, qui s'étend à toute la nature, la diversité des talents fut très grande. Les frères Le Nain avaient été encore seuls à regarder aux drames de la vie ouvrière. Les paysagistes remplacèrent par des paysans, des vrais, les Adonis et les Galatée qui servaient d'excuses à la peinture des guérets et des chènes.

Léopold Robert a peint la joie des pêcheurs napolitains, Hébert la mélancolie fiévreuse des filles de la campagne romaine, Jules Breton la gloire des moissons françaises, Bastien-Lepage l'amour jeune et le travail harassé au chaume lorrain, Roll la misère et la colère des ouvriers en grève.

Millet ne fut pas moins amoureux de la terre que Virgile, mais avec un sentiment profond de l'homme de la glèbe, plus proche d'Adam, qui mange son pain à la sueur de son front, que de Tityre, mollement étendu dans l'herbe.

Courbet. — La pré-tention de Courbet que « le réalisme est par essence l'art démocratique » exclurait de la cité nouvelle un grand nombre des chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Plus simplement, le maître d'Ornans avait coutume de dire que, s'il ne peignait pas des déesses et des anges, c'est qu'il n'en avait point vu.

Il peignait ce qu'il voyait, grassement, parfois poussant au noir, d'une poigne de paysan, avec une joie magnifique de s'ébattre dans la vie, franc-comtois dans les moelles, c'est-à-dire français avec de l'Espagne à ses sabots. — S'il subit une influence, ce fut celle de Vélasquez. — Et ce qu'il avait sous les yeux, il le traduisait avec une sincérité implacable, les durs *Casseurs de pierre*, les *Baigneuses*, les belles filles qui criblent le blé, les grosses « demoiselles de la Seine », l'*Enterrement à Ornans*, le *Retour de la conférence*, la *Remise des chevreaux*.

Le mot célèbre que « le dessin est la probité de l'art » avait fini, à force d'interprétations fausses, par sembler s'appliquer seulement aux pires contre-façons académiques. Degas, aussi réaliste que Courbet, en montra toute la vérité dans ses innombrables études du corps humain en mouvement. Ingres, avec une interprétation plus noble de la nature, n'a pas mieux dessiné que lui.

Les paysagistes. — Comme dans la littérature, le paysage triompha dans la peinture du dix-neuvième siècle; Lamartine et George Sand avaient achevé de faire de la nature une province de l'art.

Les voyages en Italie, au siècle précédent (Fragonard, Hubert Robert), et en Orient, aux premiers beaux jours du romantisme, n'avaient pas été inutiles à l'éducation du paysagiste français. Maintenant, les yeux grands ouverts, il pouvait rester chez lui, au terroir et dans le vaste silence des bois de La Fontaine.

Du précurseur Georges Michel à Cézanne, toute la merveilleuse diversité de la France, de son ciel léger et de ses eaux claires, de ses forêts épaisses et de



COURBET
(1819-1877).
(Cl. Carjat.)



ANTE ET VIRGILE AUX ENFERS, PAR DELACROIX
(Musée du Louvre.)



LES GLANEUSES, PAR MILLET
(Musée du Louvre.)



PORTRAIT DE BERTIN AUDE,
PAR INGRES
(Musée du Louvre.)



LA FOLLE ET L'ENFANT,
PAR BAUDRY
(Musée du Luxembourg.)



PORTRAIT DE LÉON COIGNET,
PAR BONNAT
(Musée du Luxembourg.)



V. LE GENEVIEVE EN PRIÈRE,
PAR PUVIS DE CHAVANNES
(L'antique.)



OPIÈRE,
PAR MOREAU
(Musée du Luxembourg.)



LA GLANEUSE,
PAR BRETON
(Musée du Luxembourg.)

ses champs infinis, des nuits lactées et des jours orangeux ou rayonnants ou gris, passa dans des milliers et des milliers de toiles, « fideles et ardents portraits de la terre natale » et « des êtres qui ne pensent pas, mais qui donnent à penser ».

I. TH. ROUSSEAU.

Cette grande école prit conscience d'elle-même dans la petite colonie qu'un groupe d'artistes (Théodore Rousseau, Daubigny, Jules Dupré, Millet, Diaz) avait formée dans la forêt de Fontainebleau, à Barbizon. D'autres vinrent bientôt les rejoindre, ou les continuèrent :



SAINTE JEAN-BAPTISTE,
PAR RODIN
(Musée du Luxembourg.)



LE CHANTEUR FLORENTIN,
PAR DURET
(Musée du Luxembourg.)



DAVID, PAR CARPEAUX
(Musée du Luxembourg.)



JEANNE D'ARC,
PAR DELVAILLE
(Musée du Luxembourg.)



LA DANSEUSE,
PAR BIDOIS



GÉNIE GARDANT LE SECRET
DE LA TOMBE,
PAR SAINT-MARCOU
(Musée du Luxembourg.)

Français, Huet, Harpignies, le bon animalier Troyon, Rosa Bonheur, Hermitte, Cazin.

Corot. — L'« enchanteur » Corot, qui mourut plus qu'octogénaire, la palette à la main, eut deux manières. Il vit d'abord dans une pleine clarté pure les paysages de Provence et d'Italie et les fit chanter dans leur rythme exact. En-

suite, il se complut à regarder le monde à travers la caresse d'une lumière, baignée d'un ou de deux tons, et ce fut si bien la réalité et le rêve à la fois qu'il fut le dernier à promener parmi ses peupliers et ses bouleaux, sur le bord de ses rivières et de ses lacs d'argent, et sans que cela surprit, des chœurs de nymphes. Il n'a rien connu des drames de

la nature ni des souffrances de l'humanité.

L'« impressionnisme ». — L'école du plein air, groupée autour de Manet qui lui donna son nom (Monet, Sisley, Lépine, Pissaro, Van Gogh), n'avait plus la lumière à découvrir, mais, pour la saisir jusque dans ses frémissements, dans « ses impressions » les plus rapides, elle fit dans la technique une manière de révolution. Elle divisa le ton, décomposa sur la toile le mélange dont le rayon frappe la rétine. La peinture « impressionniste » vibra comme la nature elle-même.

Les portraitistes — Enfin le portrait resta l'art national par excellence.

Sauf quelques paysagistes, les peintres

Sculpture. — Depuis la Renaissance, la sculpture avait été toujours portée à un naturalisme moderne. Comme l'école de David exagéra son précepte de redresser la nature au moyen de l'antique, « la nature risqua de perdre tout caractère, l'antique de dépeupiller sa beauté ». Le choc du romantisme rétablit l'équilibre. La nature fut plus librement étudiée et l'antique d'autant plus respecté qu'il fut mieux connu dans son essence et sa signification.

Rude 2. — Le sculpteur de génie fut François Rude, Bourguignon comme quelques-uns des plus anciens maîtres de la statuaire française, âme de feu et, pro-



FONTAINE
DE L'OBSERVATOIRE,
PAR CARPEAUX
Avenue de l'Observatoire.



TRIOMPHE DE LA RÉPUBLIQUE,
PAR DALOU
Place de la Nation.



JEANNE D'ARC,
PAR FRÉMIET
Place de Révol.

de tous les genres et de toutes les écoles le cultivèrent ; des « grandes machines » qui eurent leur heure de gloire, des sujets de genre que l'imagerie popularisa, se sont oubliés depuis longtemps que leurs auteurs vivront pour des portraits qui racontent des âmes et illustrent l'histoire.

Politique et social, le monde de la monarchie de Juillet, celui du second Empire et de la troisième République, s'éclairent dans les portraits d'Ingres et de Delacroix, de Courbet et de Bandry, et de tous les autres, le profond Ricard, l'âpre Ribot, le robuste Bonnat, le pénétrant Elie Delaunay, le vapoureux Carrière, l'éclatant Renoir.

Fantin-Latour renouvela, dans une atmosphère plus intime, le genre des grands tableaux hollandais ou sont rassemblés plusieurs portraits en pied.

prement, héroïque, mais qui se flattait de n'avoir jamais oublié le conseil, qu'il avait reçu de Monge à ses débuts, « d'appliquer la mathématique à l'étude de la nature ».

A chaque nouvelle statue, son fil à plomb et son compas à la main, il recommençait son étude de la nature avec une invincible patience, « s'enfonçait jusqu'au cou dans son sujet ». Pour le sculpteur, l'homme est un squelette dont les muscles sont l'ornement ; mais de quelle flamme il l'anime et quelle application il fait du précepte : « Sans le mouvement, point d'art ! »

De ce sentiment de la réalité et de cet amour du mouvement sont sortis les chefs-d'œuvre de Rude : le *Mercur*

rattachant ses talonnières, le *Pêcheur napolitain*, le *Louis XIII enfant*, la *Jeanne d'Arc écoutant les voix*, le *Maréchal Ney*, son haut-relief de l'Arc de Triomphe : le *Départ des volontaires de 92*, véritable poème épique de la France moderne.

De David d'Angers à Rodin. — On ne peut nommer que Puget et Rude après Michel-Ange ; mais il n'y a pas eu, depuis la Renaissance, d'école de sculpture où les talents, souvent originaux, aient été plus nombreux qu'au XIX^e siècle français.

Une noble spiritualité se dégage de l'œuvre de David d'Angers, tantôt franchement moderne, tantôt attardé encore dans la tradition (frontons de la Madeleine et du Panthéon).

La grouillante ménagerie de Barye, avec ses fauves souples, furieux, majestueux, cruels, élégants, dont les attitudes, les expressions, le caractère ethnique ont été saisis avec une puissance et une justesse incomparables, est l'un des chefs-d'œuvre de la sculpture moderne.

Carpeaux, élève de Rude, eut le génie du marbre. Vraiment, il pensait et parlait en marbre, comme Ovide en vers. La sculpture n'avait pas été encore si vivante. Sa *Flora* des Tuileries, dans l'épanouissement d'une gaie jeunesse, son groupe de la *Danse* de l'Opéra, d'un rythme de bacchante, où la pierre semble soustraite aux lois de la pesanteur, la fontaine de

l'avenue de l'Observatoire, réunirent les deux facultés maîtresses : l'invention et l'exécution.

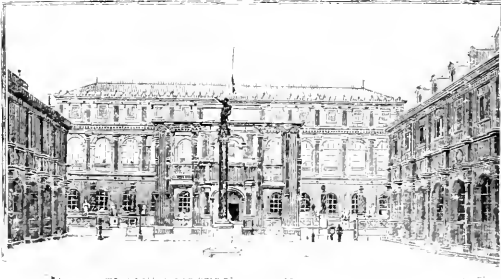
On a pu dire d'une lignée de nobles artistes (Préault, Guillaume, Jouffroy, Chapu) qu'ils furent des élèves de l'Acro-

pole d'Athènes ; l'archéologie avait enfin appris à distinguer entre le pur art grec et l'art romain. D'autres n'allèrent pas plus loin que Florence où ils prirent les leçons des maîtres du *Quattro-Cento*. Quelques-unes de leurs œuvres (le

Vainqueur du combat de coqs et les *Dianes chassesses* de Falguière, le *David vainqueur* et le *Gloria Victis* d'Antonin Mercié, le *Chanteur florentin*, la *Jeanne d'Arc*, le *Comte de Montmorency* de Dubois, le *Génie gardant le secret de la tombe* de Saint-Marceaux), portent la marque des ateliers de Donatello ou de Verrocchio.

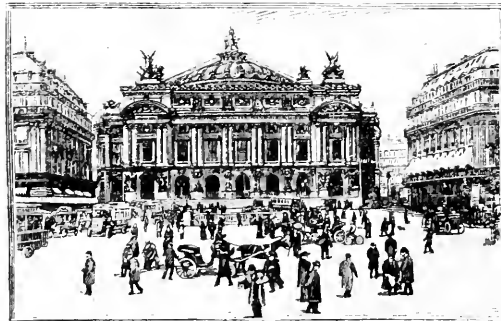
L'esprit de Rude parut revivre dans Frémiet (la *Jeanne d'Arc* de la place des Pyramides) ; celui de Carpeaux dans Dalou (le *Triomphe de la République*, *Mirabeau et Dreuville* ; celui

de Barye dans Caïn et dans Gardet ; celui des grands graveurs du XVII^e siècle dans Chaplain ; celui de Jean Goujon dans Roty. Les peintres Gérôme et Barras présidèrent à la renaissance de la statuaire polychrome, qui était celle des Grecs. L'attendrissement devant la blancheur des marbres fait partie de la sentimentalité romantique.



L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

(Œuvre charmante de Duban, terminée vers 1850. On y remarque un retour vers l'élégance des grands Florentins. La cour occupe l'emplacement du jardin de l'ancien Couvent des Petits-Augustins.)



L'OPÉRA

(Œuvre de Charles Garnier (1861-1874), dans le goût des architectures vénitienes du XVI^e et du XVII^e siècles. La façade sur la place est ornée de quatre groupes, dont la fameuse *Danse* de Carpeaux. Le plafond du foyer fut décoré par Baudry.)



RODIN
(1840-1917).
(Cl. Barz.)

Rodin. — Pénétré profondément de Phidias et de Michel-Ange, admirateur passionné et intelligent de la statuaire égyptienne et des cathédrales, Rodin fut un créateur extraordinaire de formes. Il dut une partie de sa gloire à sa dure jeunesse où il fut mouleur, ornementiste, praticien, orfèvre, et

apprit d'un artisan, qui fut son véritable maître, que « la science du modelé est la clef de toute la sculpture ». Puis, plus il se dégagait du passé pour ne regarder qu'au corps humain, plus il se rapprocha, par le même chemin, de l'idéal antique.

Son imagination, qui fut quelquefois malade, le porta aux entreprises grandioses (la *Porte de l'Enfer*, le groupe de la *Déense*, celui des *Bourgeois de Calais*, le monument de Victor Hugo) ; il fut à la fois puissant (*l'Homme qui marche*, *le Penseur*, *Bellone*) et exquis (*le Baiser*, *la Méditation*, *l'Éternelle idole*, *Eve*, *la Jeune mère*, des bustes qui auraient suffi à l'immortaliser). Personne ne s'est émerveillé avec plus de ferveur devant la nature.

Architecture. — Parce qu'elle est aussi une science et une industrie, l'architec-

ture est de tous les arts celui qui évolue le plus résolument avec les nouveaux besoins des sociétés et des peuples. L'hygiène fit ouvrir un plus large accès à l'air et à la lumière dans des constructions plus vastes, des rues moins étroites. Vers la fin du XIX^e siècle, l'*urbanisme* devint une section importante de l'architecture.

Les grands services publics d'architecture exercèrent une autorité, le plus souvent bienfaisante, sur l'art monumental.

L'école de Percier et de Fontaine dominait encore (la *Maddeine*, *Saint-Vincent de Paul*, la *Chapelle expiatoire*, la *Bourse*), quand l'architecture nationale, si malencontreusement appelée gothique, fut remise en honneur par les romantiques (Hugo, Vitet, Mérimée) ; la *Commission*

des monuments historiques, instituée par Guizot, fut chargée à la fois de défendre les grands édifices du passé et de les restaurer.

Les vieux professeurs « romains » formèrent, presque à leur insu, des élèves novateurs (Viollet-le-Duc, Lassus, Duban, Labrousse) qui commencent par compromettre les beautés du passé en réparant à l'excès les injures des siècles, mais qui finirent par dégager des méthodes prudentes et sûres.

En même temps, l'architecture entreprit de se rajeunir (Bibliothèque Sainte-Genève, Ecole des Beaux-Arts, Colonne de Juillet).

L'influence des Florentins, puis celle des Vénitiens, contribuaient à la défaite des Gréco-Romains ; le plus savant des architectes, Viollet-le-Duc, fut hardiment l'avocat des styles renouvelés en attendant que surgît un style nouveau, la beauté étant, d'abord, une harmonie entre la forme et la destination.

Duc attacha son nom à la salle des Pas-Perdus du Palais de Justice, Charles Garnier le sien au Grand Opéra où il fit un usage heureux de la polychromie.

Les architectes des églises continuèrent à copier des édifices gothiques, byzantins ou romans ou, même, à assembler luxueusement des éléments composites. Il est douteux qu'ils eussent pu faire autrement ; c'est la foi qui a bâti les cathédrales. L'architecture est surtout un art symbolique.

Le fer apparut enfin (sous le second Empire et la troisième République), comme un élément de construction, non pas seulement industriel, mais artistique. Renonçant à lutter avec la pierre, il ne chercha ses moyens d'expression qu'en lui-même : les Halles Centrales (œuvre de Baltard), la salle de travail de la Bibliothèque nationale, les palais des Expositions, la galerie des machines (œuvre de Dutert), la tour Eiffel.

Il fallut une bataille pour relever d'un mépris imbué les arts réputés inférieurs, décoratifs et industriels.

La technique d'un maître verrier lorrain, plein de poésie, Gallé, donna au



LA TOUR DE 300 MÈTRES

Construite pour l'Exposition de 1889 par l'ingénieur Eiffel, l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture métallique. Pendant la guerre, l'un des principaux postes de télégraphie sans fil (T. S. F.).

verte l'apparence des pierres dures.

On chercha pour l'ameublement de nouveaux styles; ce qu'on a appelé le moderne style est une sorte de compromis entre les genres européens et les genres exotiques.

Musique. — Si profonde qu'ait été l'influence des musiques étrangères, italienne et allemande, la musique française sut préserver, dans tous les genres, son caractère national. Bien plus, ce fut en France que des musiciens étrangers, Cherubini, Meyerbeer, Offenbach, trouvèrent leur voie; ils devinrent des musiciens français.

Il est arrivé que la vive et gaie clarté de la musique française a été mieux appréciée au dehors; c'est Wagner qui a répliqué aux détracteurs de Boïeldieu que « ne pas aimer la *Dame blanche*, c'est s'avouer incapable de comprendre la musique ».

La justesse de Boïeldieu, son goût, sa finesse, son émotion cont nue, se retrouvent chez Hérold, qu'on appela l'André Chénier de la musique (*Zampa, le Pré aux Cleres*); chez l'aimable Auber (*Fra Diavolo, Haydée, le Domino Noir*). Auber s'éleva une fois au tragique, dans la *Mucette*, dont la représentation à Bruxelles déclencha la révolution belge.

Il y a de la puissance dans les drames lyriques de Fromental Halévy (*la Juive et Charles VI*). Félicien David alla chercher en Orient l'élément symphonique qu'il introduisit, par le *Désert* et par *Lalla-Rouck*, dans la musique française.

Berlioz fut le Delacroix et le Hugo du romantisme musical. Son œuvre largement et noblement symphonique relie Beethoven à Wagner. Il est le seul musicien qui ait compris les plus grands poètes de l'humanité: Shakespeare, dans l'ouverture de *Roméo et Juliette* et dans *Beatrix et Bénédicte*, Goethe dans la *Damnation de Faust*, Virgile dans les *Troyens*, l'Évangile dans *l'Enfance du Christ*.

Après Berlioz, comme après Delacroix, il se fit

« une sorte de moyenne entre le romantisme et l'ancien genre français ».

Gounod trouva le chemin des cœurs qui ne demandent pas à la musique le bouleversement de tout l'être (*Faust, Mireille, Roméo et Juliette*). Si *Hamlet* a été un trop haut sommet pour Ambroise Thomas, il a contribué davantage que Goethe lui-même à la popularité de *Mignon*. Berlioz, bourru, a dit de Massé (*les Noces de Jeannette, Galatée*), que « c'était musique de Paris »; n'en fait pas qui veut. Massenet s'abandonna avec complaisance aux mouvements d'une âme sensible et légère (*Manon, Werther*).

Saint-Saëns, qu'on a comparé à Renan pour le mélange de la science et de l'ironie, écrit dans *Samson et Dalila* l'une des grandes pages de la musique contemporaine. Reyer en écrivit une autre dans *Sigurd*.

Au milieu de ces beaux talents, Bizet éclata comme une promesse de génie. *Carmen* et *l'Arlésienne* connurent l'épreuve des œuvres immortelles: être d'abord méconnues. C'est un Allemand (Nietzsche) qui a dit de Bizet qu'« il découvrit une terre nouvelle: le Midi de la musique ». Toute la chaude lumière d'Espagne, toute la claire lumière de Provence, rayonnent dans ces chefs-d'œuvre purement latins.

César Franck, né à Liège, « cette petite France de la Meuse », comme disait Michelet, naturalisé vaincu après la guerre de 1870, fut un créateur d'harmonies comme Rodin de formes. Ses oratorios (*Rédemption, les Béatitudes*) sont des sources inépuisables. Il ne manquait à la beauté retrouvée des cathédrales que l'orgue de ce maître plein de science et de foi.



BERLIOZ
(1803-1869).



HALÉVY
(1791-1871).



GOUNOD
(1818-1893).



CHAPITRE XXVIII

LA GUERRE MONDIALE

L'agression allemande. || La Marne, les Flandres, Verdun, la Somme, l'Aisne. || La Victoire.

D'autres guerres ont duré encore plus d'années et n'ont pas étendu leurs ravages sur moins de pays ; et il y avait eu déjà de grandes guerres d'idées, pour la libération des peuples et pour l'indépendance des Etats. Mais il n'y avait pas encore eu de guerre qui eût entraîné dans son tourbillon presque tous les peuples de la terre, de sorte qu'elle fut vraiment mondiale ; qui eût fâché tant de vies humaines et qui, dans l'âme profonde des nations coalisées contre leur agresseur, eût été la guerre contre la guerre.

Dans le progrès général des mœurs, si les hommes d'Etat considéraient encore la guerre comme une continuation de la politique, ils ne l'admettaient plus que comme l'*ultima ratio*, la suprême ressource d'un peuple menacé dans son honneur et dans ses intérêts vitaux, après qu'eussent été épuisés tous les moyens de conciliation et d'arbitrage. Le mot de Proudhon semblait vrai : « L'humanité ne veut plus la guerre ».

Or, un homme l'avait voulue ; une caste militaire et féodale l'avait voulue ; une partie considérable d'un peuple, encore ivre du vin d'anciennes victoires, halluciné par la vision de la domination universelle, de l'exploitation de toutes les richesses du globe à son profit, l'avait voulue.

Jamais catastrophe — sans doute, la plus énorme catastrophe de l'histoire — n'avait été déchaînée pour un plus misérable prétexte. Du premier jour, la

conscience de tout ce qu'il y avait d'un peu noble dans le monde se révolta.

La révolte se fit peut-être apaiser, si l'Allemagne avait eu seulement les torts de l'agression. Mais son premier acte de guerre fut la violation cynique, et de puis longtemps préméditée, d'un pacte

international qu'elle avait signé elle-même et que Bismarck lui-même avait respecté. Et, comme les crimes appellent les crimes, elle mena la guerre avec une sauvagerie systématique, déchira comme autant d'autres chiffons de papier les conventions qui avaient introduit dans la guerre quelques règles d'humanité, et, sur mer comme sur terre, commit tant d'atrocités que sa victoire, si elle l'avait remportée, en eût été à jamais élaboussée.

Ainsi la pitié et la colère firent la conscience humaine éveillée.

La grande majorité de 1871 avait condamné l'Europe, qui l'avait laissé accomplir, aux charges ôrassantes de la paix armée, et la paix armée avait conduit de nouveau à la guerre ; le vainqueur avait été à la fois perverti et abusé par la victoire.

Cette fois les peuples comprirent que la pire erreur, c'est de se désintéresser, comme d'une chose étrangère, de l'injustice dont on n'a pas été soi-même victime, et que le droit de tous est en péril quand le droit d'un seul a été impunément violé. Ceux du Nouveau Monde comme ceux de l'Ancien sentirent sur eux la menace, prochaine ou lointaine, du militarisme prussien, de l'hégémonie allemande.

Ils entrèrent donc successivement dans l'effroyable conflit qui devint ainsi une suite des guerres d'attraitissement de la Révolution. Le même souffle poussa les armées. Ce fut la vraie bataille des nations.

Chacun des peuples qui fut engagé dans la bataille eut, sans doute, son objet particulier, mais tous combattirent aussi pour le même objet supérieur à tous les autres : rendre impossible la récidive d'un pareil crime, tuer la guerre.

On ne croira point qu'un pareil idéal puisse



O. VON BISMARCK
(1815-1898)
(H. Hauser)



NICOLAS II
(1868-1917)
(G. BOISSONNAUD)

être réalisé sans que le passé résiste encore ; il a la vie dure ; il y aura encore des guerres ; dans l'ébranlement du monde comme par une révolution géologique, la défaite allemande ne termina point le drame immense ; des peuples entiers restèrent en armes, soit contre des pays voisins, soit contre eux-mêmes.

L'AGRESSION ALLEMANDE

La veille du conflit. — Les craintes de guerre qui, depuis plusieurs années, hantaient les esprits, s'étaient dissipées dans les premiers mois de 1914.

Les élections, au printemps, donnèrent une majorité aux adversaires de la loi de trois ans.

Le chef des socialistes, Jaurès, s'était persuadé que la *Social-Demokratie* opposerait à toute velléité belliqueuse la grève générale. A la veille même de la catastrophe, il fraternisa encore avec les socialistes allemands dans un congrès à Berne.

De nouveau l'opinion ne fut occupée que de querelles intérieures. Les radicaux avaient repris le pouvoir à la fin de 1913. Démissionnaire après les élections, le ministère de Doumergue fut remplacé par un ministère de Ribot que la Chambre renversa du premier jour où il se présenta devant elle. Le gouvernement de Viviani obtint, à grand-peine, que la loi de trois ans ne fût pas tout de suite abrogée.

La grande affaire, c'était le procès de la femme du ministre Caillaux ; elle avait tué à coups de revolver un journaliste qui poursuivait son mari de violentes attaques. Caillaux avait dû remettre son portefeuille, mais il gardait la direction de son parti.

Bien qu'il fût informé des armements allemands et de la conversation de l'empereur allemand avec le roi des Belges¹, le gouvernement ne prévoyait pas une guerre prochaine.

La même confiance dans la paix continentale régnait en Angleterre ; l'opinion n'était occupée que des projets financiers du ministre Lloyd George et des agitations de l'Irlande, à la veille, semblait-il, de la guerre civile.

Rien ne pouvait mieux servir les desseins allemands que ces troubles intérieurs, symp-

Le fléau séculaire qu'est la guerre n'en est pas moins arrivé à sa dernière transformation ; et ce ne furent plus seulement des philosophes et des économistes, ce furent les nations et leurs gouvernements qui entreprirent de créer un ordre nouveau, où la paix ne sera plus à la merci d'un seul.

tômes, pour un observateur superficiel, d'une profonde corruption.

Les affaires étaient partout très actives et la vie de plaisir à ce point bruyante que les philosophes en ressentirent une sorte de crainte superstitieuse.

L'entrevue de Konopischt. — On ne saura peut-être jamais de quelle manière l'empereur allemand se proposait d'amener le conflit. On sait seulement qu'il rendit visite le 12 juin à l'archiduc héritier d'Autriche François-Ferdinand, que l'amiral de Tirpitz, l'accompagna ; le ministre autrichien des Affaires étrangères, mandé par l'archiduc à Konopischt, après le départ de Guillaume II, dit au retour, parlant à l'ambassadeur allemand à Vienne, que les deux princes avaient arrêté leurs dernières dispositions jusque dans tous les détails imaginables².

L'attentat de Sérajevo. — Quinze jours après, l'archiduc et sa femme, s'étant rendus à Sérajevo, furent assassinés par un anarchiste bosniaque, sujet autrichien.

L'attentat avait été précédé, quelques heures auparavant, par une autre tentative de meurtre, mais d'un caractère suspect : une bombe, à peu près inoffensive, lancée sur la voiture de l'archiduc par le fils d'un policier (28 juin).

Au lieu du prétexte convenu dont l'archiduc emporta le secret dans la mort et qui était peut-être la tentative manquée, ce fut le drame de Sérajevo qui servit de brandon à l'énorme incendie.

Cependant l'événement, si grave qu'il fut, au seuil même de la poudrière des Balkans, ne donna l'alerte que l'espace d'un jour. On se rassura d'autant plus que le gouvernement serbe exprima sans retard son horreur du crime et que l'empereur allemand, en juillet, partit comme à son ordinaire, pour sa croisière de Norvège.

2. Dépêche de l'ambassadeur Tschirschky au chancelier Bethmann-Hollweg.



FRANZ JOSEPH I
(1830-1916).
(Cl. Köllner-Karoly.)



GUILLAUME II
(1859).
(Cl. Th. Voigt.)

1. Voir p. 496.

Le président de la République, accompagné du président du Conseil, s'embarqua de son côté pour rendre visite à l'Empereur de Russie et aux rois de Danemark, de Suède et de Norvège. Diplomates et ministres allèrent, de toutes parts, en vacances.

Conseil de Potsdam. — Ce sont des documents officiels allemands, annotés de la main même de l'Empereur, qui ont révélé comment le coup fut monté entre Berlin et Vienne.

Le 5 et le 6 juillet, l'Empereur allemand conféra à Potsdam avec l'ambassadeur autrichien qui lui apportait un *memorandum* du ministre Berchtold et une lettre autographe du vieux François Joseph. Le chancelier Falkenhayn, ministre de la Guerre, l'amiral Cappelle et Zimmermann, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, furent associés au complot.

L'empereur déclara qu'« il fallait agir sans délai contre la Serbie », — si innocente qu'elle fût du crime, — que « certainement la Russie se montrerait hostile », mais que l'Autriche pouvait entièrement compter sur l'Allemagne. En même temps, il donna « ses ordres pour les mesures préparatoires de guerre ».

La mèche allumée, l'empereur partit pour son *alibi* de la mer du Nord, d'où il pressa sans cesse le mouvement. Il proposa d'ajouter aux conditions à exiger de la Serbie l'évacuation du Sandjak, « parce que cela ferait un beau vacarme », et se plaignit que l'Autriche attendit, pour donner le signal, que Poincaré eût quitté la Russie.

Ultimatum à la Serbie. — L'*ultimatum* fut remis le 23 juillet à Belgrade avec un délai de deux jours pour la réponse.

Les conditions en avaient été délibérées de façon à les rendre, pensait-on, inacceptables, tant elles étaient humiliantes pour un Etat libre et un peuple fier : désaveu des propagandes et dissolution des ligues slaves, ordre du jour à l'armée où le roi lui-même condamnera la propagande, révocation des officiers et des fonctionnaires suspects, poursuite contre toute personne ayant aidé au complot du 28 juin, participation d'agents autrichiens aux poursuites.

Cependant la Serbie s'inclina, tant était sin-

I. Annotation de sa main.

cière son désir de garder la paix et pressants les conseils de résignation qui lui vinrent des gouvernements de Paris, de Londres et de Pétersbourg. Elle ne fit de réserves que sur la collaboration du gouvernement austro-hongrois à l'action judiciaire ouverte sur son propre territoire ; encore se borna-t-elle à demander que la question fût soumise à l'arbitrage.

L'Autriche s'attendait à un refus, le désirait. Elle ne s'arrêta pas à l'humble réponse. Moins d'une heure après l'avoir reçue, son ministre quitta Belgrade et, le soir même, à Vienne, la mobilisation fut décrétée (25 juillet).

Aussitôt l'empereur allemand revint à Potsdam (26 juillet).

Négociations. — Les puissances occidentales s'efforcèrent, pendant une semaine tragique (dimanche 26 juillet-samedi 1^{er} août), d'écarter la catastrophe.

D'une part, la Russie ne pouvait laisser écraser injustement un petit peuple slave ; l'Allemagne, d'autre part, déclarait que, si le conflit n'était pas localisé, elle interviendrait, d'où, pour la France, liée par l'alliance, l'obligation de se porter au secours de la Russie.

Le prince Lichnowski, ambassadeur allemand à Londres, mais qui n'était pas dans le secret du maître, a écrit lui-même que, dans un entretien de quelques heures, les ambassadeurs des grandes puissances eussent certainement réglé le conflit.

C'est ce que ne voulait pas l'empereur allemand, dominé par les coteries militaires et féodales. C'est encore un ministre allemand, celui des Affaires étrangères (Jagow), qui écrit que les militaires l'emportèrent à Potsdam. L'empereur écarta toutes les propositions de conférence et de médiation qui lui furent adressées par le ministre anglais Grey, d'accord avec les gouvernements de Paris et de Rome, et avec l'assentiment de la Russie.

Le tsar télégraphia directement à l'empereur pour soumettre le différend à la conférence de La Haye ; l'empereur ne répondit même pas à la confiante missive. L'Angleterre lui offrit de laisser à l'Allemagne le choix même de la formule de conférence. Il refusa.

Le prétexte de la guerre, qui allait coûter la vie à plus de 10 mil-



ARCHIDUC
FRANÇOIS-
FERDINAND
(1863-1914.
(Cl. Adèle.)



KRONPRINZ
FRÉDÉRIC-
GUILLAUME
(Cl. Bieber.)

lions d'hommes, était si futile que l'Autriche s'effraya de sa docilité à suivre l'Allemagne; elle consentit (31 juillet) à accepter la médiation « sur le fond même de l'ultimatum à la Serbie ».

Les mobilisations. — C'était la paix. L'empereur allemand se hâta aussitôt de couper les ponts.

Comme l'Autriche, en guerre déclarée depuis le 28 juillet avec la Serbie, continuait à armer sur toutes ses frontières, la Russie avait commencé, elle aussi, à mobiliser, d'abord partiellement. L'Autriche et la Russie ordonnèrent ensuite, dans la même matinée, la mobilisation générale, mais sans que, pour l'une ni pour l'autre, la mobilisation « signifiait inévitablement la guerre », comme c'était la nouvelle thèse allemande.

Cyniquement, l'Allemagne se fit plus autrichienne que l'Autriche. Dans cette journée du 31 juillet où l'Autriche accepta le principe de la médiation et n'objecta point à la mobilisation russe, l'empereur Guillaume proclama à Berlin « le danger de guerre » (qui est la mobilisation allemande) somma le tsar d'arrêter ses préparatifs dans les douze heures, et invita la France à dire, dans les dix-huit heures, si elle resterait neutre pendant une guerre russo-allemande.

Pour le cas où le gouvernement de la République consentirait à une pareille trahison de son alliance, il serait invité à remettre pour la durée de la guerre, comme garanties, Toul et Verdun aux Allemands.

Déclaration de guerre. — Autant déclarer tout de suite la guerre à Pétersbourg et à Paris.

La Russie n'ayant fait aucune réponse à l'insolente mise en demeure, l'ambassadeur allemand demanda ses passeports (1^{er} août).

Le gouvernement français se borna à répondre que, si la guerre éclatait entre la Russie et l'Allemagne, « il s'inspirerait de ses intérêts ».

Comme l'empereur allemand ne pouvait plus avoir de doute sur la loyauté de la France envers son alliée et comme les militaires le pressaient, ce fut lui qui déclara la guerre, et sous le prétexte le plus impudent.

Le gouvernement français avait poussé si loin sa volonté de ne pas compromettre la paix qu'il avait fait ramener les postes avancés de notre couverture à 10 kilomètres en arrière de la frontière. Le kaiser inventa (3 août) que des avions, avant toute déclaration de guerre, avaient jeté des bombes près de Wesel et sur Nurem-

berg, mensonge dont l'aveu a été fait plus tard par les Allemands.

Violation de la neutralité de la Belgique. — Ce grand crime contre l'humanité qu'était la guerre engagée sans autre raison que l'occasion qui semblait favorable, fut suivi d'un abominable attentat contre le droit des gens.

L'Angleterre, voyant venir la guerre malgré tous ses efforts pour sauver la paix, avait, comme en 1870, demandé aux gouvernements de Paris et de Berlin leur engagement de respecter, selon la foi des traités, la neutralité de la Belgique.

Le gouvernement français répondit aussitôt par l'affirmative; le gouvernement allemand refusa de répondre. Dès le 2 août, ses avant-gardes envahirent le grand-duché de Luxembourg, neutralisé en 1867, et s'emparèrent par surprise de la capitale. Le même jour, le gouvernement belge fut sommé d'ouvrir lui-même son territoire aux armées allemandes, faute de quoi ce serait la guerre.

Il n'y eut qu'un sursaut d'honneur chez l'héroïque petite nation, ses représentants et son roi; ils ne trahirent pas leurs devoirs envers l'Europe.

Déjà les Allemands passaient le pont de Visé et poussaient sur Liège.

L'ultimatum anglais. — L'Angleterre adressa aussitôt un *ultimatum* à l'Allemagne: l'une des garantes de la neutralité belge, elle exige le retrait des troupes qui ont franchi la frontière; si, le jour même, avant minuit, elles ne sont pas rappelées, l'ambassadeur britannique prendra ses passeports.

Comme tout le plan, depuis longtemps étudié, des généraux allemands reposait sur l'invasion de la Belgique, ouvrant par la vallée de l'Oise la route directe de Paris, autant renoncer à la victoire; mais c'était y renoncer aussi que d'appeler dans la guerre l'Angleterre qui fermera les mers et tarira les sources mêmes de la vie allemande par un blocus implacable.

L'empereur sentit passer le vent de la défaite, entra en fureur, renvoya ses décorations et tous ses titres anglais; le chancelier étala son étonnement: « Quoi! rien que pour un mot: neutralité! Rien que pour un chiffon de papier! » (4 août.)

L'Italie, alliée des Empires centraux, mais dans l'éventualité d'une guerre défensive, se hâta de publier qu'elle restait neutre. Le Japon, allié de l'Angleterre, la suivit contre l'Allemagne.

L'opinion allemande. — L'Allemagne, presque tout entière, dressée depuis

quarante ans pour de nouvelles conquêtes, ivre de pangermanisme, applaudit à la rapide éclosion de la guerre, « la guerre trêche et joyeuse », disait le kronprinz ; dupe et complice à la fois, elle ne doutait pas de la victoire.

Au début, elle s'irrita plus qu'elle ne s'inquiéta de l'intervention anglaise, y répliqua par un refrain infime : *le Chant de la Haine*.

Le Reichstag, avec tous les socialistes, à l'unanimité, vota les crédits. Le chancelier convint que l'entrée de l'armée en Belgique, « c'était contre le droit des nations » ; mais « nécessité ne connaît pas de loi ».

L'Union sacrée. — Attendue par les Allemands, la guerre surprit la France. En moins de huit jours, il lui fallut passer de l'extrême quiétude à l'angoisse des pires épreuves. L'affaire serbe, aujourd'hui élucidée, était encore très obscure. Par contre, ce qui parut tout de suite clair, ce fut que l'empereur allemand voulait la guerre ; voilà des années qu'il menaçait, empoisonnait la vie du monde ; mieux valait cette fois en finir.

La guerre de revanche, la guerre pour reprendre l'Alsace-Lorraine, des soldats et des poètes, des patriotes et des démagogues l'avaient évoquée ; elle n'avait été à aucun moment dans la pensée de la masse de la nation. Bien que définitivement relevé de la défaite, le pays, dans sa volonté de la paix, avait refoulé le désir des réparations légitimes. La plaie était restée saignante au flanc ; la France avait mal à l'Alsace-Lorraine ; il n'y avait pas de statue plus

sacrée que celle de Strasbourg sur la place de la Concorde, avec ses drapeaux et ses couronnes en deuil ; mais qui ne savait l'étrouvable enjeu d'une nouvelle guerre allemande : pas moins que l'existence même de la France ?

Quarante-trois ans durant, le traité de Francfort fut scrupuleusement respecté par tous les gouvernements.

Maintenant, victoire sur l'agresseur et retour de l'Alsace-Lorraine à la mère-patrie devenaient synonymes. Provoquée sans l'ombre d'un prétexte, brutalement assaillie, la France luttera jusqu'à la libération de Strasbourg et de Metz.

Du soir au matin, dans cette ardente démocratie, divisée par les partis, l'« Union sacrée » se fit. La France superficielle disparut ; la France du fond, celle de Jeanne d'Arc et de Hoche, remonta à la surface ; on ne verra plus qu'elle.

L'assassinat de Jaurès par un détraqué, à la veille de la mobilisation, fit craindre des troubles ; au contraire, les partis se rapprochèrent autour du cercueil du grand orateur, les socialistes entrèrent dans le pacte d'alliance. A la Chambre et au Sénat, une seule acclamation accueillit le message de Poincaré et le discours de Viviani sur le rôle de la France dans la semaine tragique (4 août).

Point de manifestations dans les rues ; rien que la ferme et calme résolution d'un peuple sûr de son droit.

L'Allemagne, en reprenant l'entreprise pour la domination universelle, rouvrait l'ère des guerres révolutionnaires pour l'indépendance et la liberté des peuples.

CAMPAGNE DE 1914

Le plan allemand. — L'Allemagne, préoccupée, depuis l'alliance franco-russe, d'une double guerre à soutenir à l'Ouest et à l'Est, avait décidé de se porter avec le gros de ses armées contre la France, le principal ennemi et le premier prêt à l'action. Elle arrêtera en Prusse orientale les Russes que l'Autriche attaquera sur leur frontière galicienne.

Le plan de la campagne de France, dessiné par le général de Schlieffen, dont avait hérité le neveu du maréchal de Moltke, se justifiait (techniquement) par notre système de fortification : notre frontière de l'Est protégée par une véritable ceinture de fer, œuvre puissante de Séré de Rivières ; nos frontières du Nord et du Nord-Est entr'ouvertes.

C'était une vaste bataille d'enveloppement, sur le classique modèle de la manœuvre célèbre d'Annibal à Cannes.

A travers la Belgique, la droite de l'armée entre en France par la trouée de l'Oise, défaut de notre cuirasse, et suit le long de la rivière la voie des plus anciennes invasions ; le centre s'engage par la vallée de la Meuse ; la gauche, entre Nancy et Epinal, pousse, par la trouée de Charmes, vers le plateau de Langres. Ainsi l'armée française se trouvera prise, dans un véritable filet, entre Marne et Seine. Pendant que ses débris s'enfuiront vers la Suisse, Paris tombera comme un fruit mûr.

Pour l'exécution de ce plan, l'Allemagne disposait d'une armée en première ligne de 2 500 000 hommes, avec une supériorité marquée en artillerie, surtout en canons lourds, en mitrailleuses et en avions. Elle avait le nombre et la force : l'offensive.

Toutefois, de l'aveu des Allemands,



ALBERT I^{er},
ROI DES BELGES
(1875).

du ministre Jagow lui-même parlant à l'ambassadeur anglais Goschen, le succès du plan était subordonné à une condition souveraine : « Agir avec rapidité, c'est le maître atout de l'Allemagne, c'est question de vie ou de mort. »

La résistance de la Belgique et la bataille de la Marne firent perdre à l'Allemagne son « maître atout ». Entrée en Belgique le 4 août, l'Allemagne *perdra la guerre* le 10 septembre, sur la Marne.

L'attaque par la Belgique. — De la frontière allemande à la trouée de l'Oise, il y a six jours d'étape.

Les armées allemandes de von Klück et de von Hausen mirent seize jours à franchir cette distance. La défense héroïque de Liège, la retraite en combattant du roi Albert vers le camp retranché d'Anvers, le harcèlement des gardes civiques, coûtèrent dix jours (4 août-24 août) aux Allemands.

Ils avaient compté traverser la Belgique « aussi aisément, disait le kaiser, que je remue la main ». Ils se vengèrent de la déception par d'affreux massacres de civils, des incendies où périrent des chefs-d'œuvre de l'art et d'irremplaçables trésors (Louvain, Dinant).

Le plan français. — Le chef des armées françaises était le général Joffre, officier du génie, qui avait gagné ses épées au Tonkin et à Tombouctou, républicain de principe, très libéral, de bronze pour le caractère et, pour l'esprit, réfléchi, judicieux, d'un bon sens cartésien, avec une profonde connaissance des hommes et le don du commandement.

La mobilisation et la concentration s'opèrent avec une admirable exactitude, comme un mouvement d'horlogerie.

Le plan de l'Etat-Major était de prendre l'offensive sur toute la frontière franco-allemande, Alsace et Lorraine mosellane.

Le commandement avait prévu la violation de la neutralité belge par les Allemands ; l'hypothèse qu'il avait admise, c'était l'attaque par la rive droite de la Meuse.

La parade préparée (jonction des 4^e et 5^e armées à la trouée de la

Meuse) devenait insuffisante devant le mouvement divergent de grande envergure des Allemands poussant en masse, par les deux rives du fleuve.

Joffre donna l'ordre aux 3^e et 4^e armées de prendre l'offensive contre le centre de l'armée ennemie en marche par le Luxembourg belge, et à la 5^e de monter le long de la frontière vers la Sambre, où elle serait au contact des Anglais qui débarquaient sous le maréchal French.

L'échec de l'offensive. — La stratégie défensive de 1870 avait conduit à des défaites irréparables ; l'offensive générale d'août 1914 échoua, mais Joffre, ayant repris du champ, arrêta les Allemands sur la Marne : voilà tout le premier mois de la guerre.

L'offensive napoléonienne était depuis nombre d'années la doctrine de l'Ecole de guerre et des états-majors ; elle correspondait au tempérament français.

Dans l'enthousiasme des premiers jours, on eût voulu voler au secours des Belges. Ceût été courir au désastre. Mais fallait-il débiter par la faute suprême : subir la volonté de l'ennemi ?

Par malheur, les moyens étaient insuffisants, la tactique très arriérée ; nombre de chefs d'unité n'étaient pas à la hauteur de leur tâche ; enfin l'Ardenne belge, avec ses inextricables fourrés, et la région des étangs lorrains étaient des terrains défavorables pour l'attaque.

La bataille des frontières. — Cependant les Allemands ne durent l'importance de leur victoire à la bataille des frontières qu'à leur félonie, à la violation de la neutralité belge.

A l'Est, leurs succès locaux ne les portèrent pas très loin. En Alsace, Mulhouse leur resta, après avoir deux fois changé de mains, mais nous demeurâmes à Thann et dans la vallée. Repoussés à Sarrebourg et à Morhange, Dubail et Castelnuau se replièrent en ordre sur la Meurthe et sur le Grand-Couronné de Nancy, tinrent héroïquement contre tous les assauts, fermèrent la trouée de Charmes. Au centre, après leurs succès de Virton et de Neufchâ-



JOFFRE
(1851).
(Cl. Sarrail.)



GÉNÉRAL DUBAIL
(1871).
(Cl. Firou.)



GÉNÉRAL DE CASTELNUAU
(1851).
(Cl. Pierre Petit.)



G^{énéral} GALLIENI
1849-1916.
(L. Prou)

teau, les Allemands étaient arrêtés aux débouchés des Ardennes quand la victoire de leur aile marchante sur la Sambre ouvrit les portes de l'invasion (23 août).

La splendide retraite.

Si cruelles qu'aient été les pertes, ni la défaite de l'armée anglaise à Mons, ni celle de

notre 5^e armée dans la même journée à Charleroi n'avaient rien d'irréparable, et, sans doute, un autre que Joffre aurait cherché aussitôt une revanche tactique. Mais il vit plus loin et plus haut ; sa vision magnifique de la bataille de la Marne, il l'eut tout de suite, le 25 août, quand, reconnaissant l'échec de son offensive et ordonnant la retraite générale, sauf des armées de Lorraine qu'il « fixa » au Grand-Couronné, il décida de constituer sur le flanc droit des Allemands un important groupement de forces (6^e armée), et de reconstituer, par la jonction des 4^e et 5^e armées, de l'armée anglaise et de forces prélevées sur la région de l'Est, une masse capable de reprendre l'offensive.

Il était dur de livrer presque sans combat de vastes régions à une invasion sauvage — car les Allemands menaient la guerre comme les Huns, pillant, brûlant, massacrant — et d'exposer à une ruée furieuse Paris, d'où le gouvernement, sur les judicieuses instances du général en chef, allait partir pour Bordeaux. Mais rien ne devait compter, sauf la reconstitution de l'armée par le regroupement des forces, par le renouvellement de la tactique, par l'élimination des chefs incapables, en vue d'un puissant retour offensif.

Joffre, avec le sang-froid dont il ne se départait jamais, en prit toute la responsabilité.

La « splendide retraite », comme l'appela le maréchal French, se poursuivit jusqu'au 5 septembre. Jamais encore on n'avait vu reculer pareille masse d'hommes avec plus de méthode. De temps à autre, Langle de Cary et Sarrail, entre Meuse et Aisne, Lanrezac entre Aisne et Oise (à Guise), envoyaient aux Allemands de vigoureux coups de boutoir.

C'était déjà Joffre qui manœuvrait l'ennemi.

Le pays fut saisi par la brusque révélation de la défaite, mais il garda son calme et sa confiance. Viviani

renouela son ministère avec des parlementaires éprouvés (Ribot, Briand, Millerand, Delcassé) et deux socialistes (Guesde, Sembat). Les trois gouvernements alliés (Angleterre, France, Russie) convinrent « de ne pas conclure de paix séparée » (Londres, 6 septembre).



MARÉCHAL FRENCH
(Cl. Russel et Sons.)

La marche de von Klück. — Sans l'épuisement de l'armée anglaise, de beaucoup la plus éprouvée aux rudes combats de Mons et de Cambrai, peut-être Joffre eût-il arrêté plus tôt la retraite. Il a probablement mieux valu que toutes les armées allemandes descendissent, à la suite des nôtres, jusqu'aux plaines de la Marne, voisines des champs catalauniques, où fut arrêtée la fortune d'Attila.

La menace sur Paris. — L'aile droite des Allemands, sous le général von Klück, marchait, à plus de 40 kilomètres par jour, dans une sorte d'ivresse, certaine de célébrer les fêtes de Sedan à Paris. On l'entendait crier sur les routes : *Nach Paris!* Combien la situation eût été plus grave si les Allemands avaient fait halte à Amiens pour aller de là occuper le littoral de la Manche, Boulogne, Dunkerque, à peu près dénués de troupes!

C'était, dans le monde entier, l'opinion générale que Paris était l'objectif des Allemands. Paris les attendait d'un cœur ferme, confiant dans son grand chef, Gallieni. Il avait juré « de défendre Paris jusqu'au bout ».

La manœuvre allemande. — Le chef de l'Etat-Major allemand, Moltke le jeune, ne commit pas la faute d'attaquer le camp retranché de Paris, avec le risque d'être pris sur les flancs par les Anglo-Français ; il joua la règle qui était de mettre d'abord l'ennemi principal hors de combat.

Il y eut des indices, dès le 31 août, que Klück infléchissait vers le Sud-Est, laissant Paris sur sa droite, courant à la Marne, et que tout le reste de l'armée allemande poussait au Sud. Le 2 septembre, sur des renseignements plus précis, Joffre annonça comme imminente la reprise des opérations : « Que chacun tende ses énergies pour la victoire finale ! »

Déjà Gallieni brûlait de lancer sur le flanc de Klück la 6^e armée, qui était placée sous ses ordres directs. Il avisa Maunoury de son intention « d'entamer (le 5) un mouvement général dans l'est du camp retranché ».

Ainsi Joffre touchait à la bataille

qu'il avait *vue* dès le 25 août, mais sans en fixer encore le lieu ; Oise, ou Marne ou Seine. Le 4, la conversion de l'aile droite allemande ne fut plus une hypothèse. Devant la certitude, Joffre décida d'engager la bataille sur la Marne, et il y décida l'French.

Le 5, il lança l'immortel ordre du jour où il commanda demi-tour à l'armée : « Une troupe qui ne peut plus avancer devra, coûte que coûte, garder le terrain conquis et se faire tuer sur place plutôt que de reculer. »

Bataille de la Marne. — La bataille de la Marne se livra, du 6 au 10 septembre, au cœur de l'Île-de-France, sur des fronts de près de 300 kilomètres, entre deux

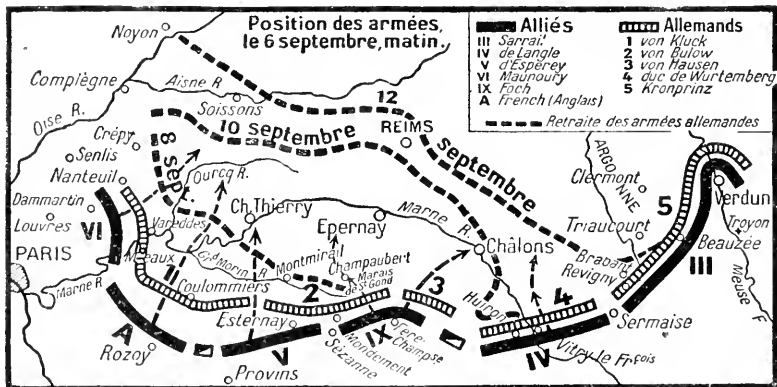
illustres capitaines. Si l'énorme bataille avait été perdue, la défaite eût été imputée à Joffre. La Marne, c'est Joffre.

La cause première de la victoire fut la création de la 6^e armée sur le flanc droit des armées allemandes.

Kluck avait déjà passé la Marne, s'aventurant beaucoup à la recherche des Anglais, quand l'un de ses corps de réserve se heurta aux avant-gardes de Maunoury, à la veille de la bataille générale (5 septembre). Il repassa



Gal MAUNOURY
(1847).
(Cl. Pivou.)



CARTE DE LA BATAILLE DE LA MARNE

pilliers : Paris et Verdun. Cinq armées allemandes furent engagées contre autant d'armées françaises et l'armée anglaise ; de part et d'autre, près d'un million d'hommes.

Les ailes à l'Ouest combattirent pour se tourner, les ailes à l'Est pour se contenir, les centres pour s'enfoncer.

Il n'y a pas de plus mémorable bataille dans toutes les histoires, ni Marathon, qui sauva la civilisation hellénique, ni Valmy, qui sauva la Révolution française, ni Austerlitz, qui fonda le grand Empire.

Le redressement de ces soldats qui, depuis douze jours, battaient en retraite, stupéfia les Allemands ; ils leur parurent « surhumains ». La plus grande fierté des officiers fut de commander à de tels soldats. Si l'un des chefs eût fléchi, tous les autres risquaient de érouler ; personne ne fléchit.

Le général en chef s'égalait aux plus

aussitôt la Marne pour engager la bataille de l'Ourcq.

Maunoury résista avec une énergie farouche contre des forces triples ; Gallieni, à son secours, vida Paris.

La 5^e armée (Franchet d'Espérey) et les Anglais profitèrent de l'effet de ventouse qu'avait produit l'attaque de Maunoury pour pousser entre la 1^{re} et la 2^e armée allemande ; la trouée s'élargit bientôt à plus de 30 kilomètres.

La victoire se dessina aux lieux mêmes où Napoléon avait gagné les fameux combats de 1814, Montmirail, Champaubert, Vauchamps.

Pour que l'avantage revint aux Allemands il eût fallu que Foch, au centre, devant les marais de Saint-Gond, Langle de Cary et Sarraïl à sa droite, cédassent aux assauts répétés de la garde, du duc de Wurtemberg et du Kronprinz. Ils tiennent comme le roc.

Le plus violent effort des Allemands fut pour enfoncer Foch. Il les tourna par

leur droite, rejeta la garde aux marais.

Moltke, dès le 8 septembre, vit la bataille perdue. Le 9, comme Bulow n'était plus lié à von Klück que par un seul corps de cavalerie, il ordonna, dans la nuit, la retraite générale.

L'ordre du jour de Joffre retentit comme un cri de délivrance et de triomphe : « La bataille qui se livre depuis cinq jours s'achève en une victoire incontestable. Officiers, sous-officiers, et soldats, vous avez répondu à mon appel : tous, vous avez bien mérité de la patrie. »

L'Allemagne avait perdu la guerre, mais on ne devait le savoir que plus tard, quand elle-même en fit l'aveu.

commencèrent la destruction méthodique de la vieille et glorieuse cité.

Sans la fatigue des troupes et l'épuisement des munitions, les conséquences immédiates de la Marne eussent été de beaucoup plus considérables.

Les Allemands portèrent aussitôt leur activité à l'Ouest où ils avaient laissé passer, après la bataille des frontières, l'occasion favorable de s'emparer des villes du littoral.

La course à la mer. La double manœuvre par laquelle, remontant les uns et les autres vers le Nord, les Allemands cherchèrent à envelopper notre aile gauche dans le même temps où nous



LES RUINES D'ARRAS : LE BEFFROI

Le Belfroi, ou Tour de l'Horloge, faisait partie de l'Hôtel de Ville. Il était surmonté d'une couronne ducal au-dessus de laquelle se dressait un bon colossal, portant un pennon pour girouette.

Paris était sauvé. Depuis cent ans, l'armée allemande avait été toujours victorieuse. Pour la première fois, depuis quarante-quatre ans, le monde respira. Selon le mot d'un historien italien, « il cessa d'avoir peur de l'Allemagne ».

L'Aisne. — Les Allemands, poursuivis de près, s'arrêtèrent sur la rive droite de l'Aisne, où ils reçurent des renforts. Maud'huy, qui avait passé la rivière sur leurs talons, ne put se maintenir aux plateaux d'entre Soissons et Reims, depuis César l'un des bastions de la région séquanaise.

Le général d'Esperey rentra à Reims, mais trop tard pour empêcher les Allemands de s'établir aux hauteurs voisines d'où ils incendièrent la cathédrale et

cherchèrent à envelopper leur aile droite, a reçu le nom de « course à la mer ».

Après six semaines de très durs combats, Joffre établit sa barrière occidentale, de Compiègne à Nieuport.

Sa maîtrise dans l'art d'utiliser les transports (chemins de fer, automobiles) lui permit de transporter de l'Est à l'Ouest la plus grande partie de l'armée de Lorraine et de porter les Anglais de l'Aisne aux Flandres.

Chute d'Anvers. — Dans la prévision de la chute d'Anvers, où le roi Albert s'était retiré après l'occupation de Bruxelles par les Allemands, Joffre lui envoya le général Pau pour le décider à sauver son armée en s'évadant par la ligne, encore libre, de Gand.

L'audacieuse opération réussit. Les Belges (6 divisions) s'établirent sur l'Yser, où ils garderont obstinément leur dernier

carré de terre libre jusqu'à la victoire finale.

Bataille des Flandres. — L'empereur allemand commanda alors l'un des plus immenses holocaustes de la guerre.

Son entrée triomphale à Paris lui a échappé. Ses armées ont été battues sur la Marne. Il n'a pas réussi à empêcher l'étonnante manœuvre, qui, en moins d'un mois, a prolongé de 200 kilomètres le front français. Maintenant, il va lancer deux grandes armées sur la ligne de l'Yser et le secteur d'Ypres, avec Calais et la mer pour objectifs.

Il vint assister lui-même à la furieuse mêlée qui dura plus d'un mois (11 octobre-14 novembre 1914) ; plus de 150 000 Allemands y tombèrent, sans autre résultat que l'occupation des ruines de Dixmude, après l'épopée des fusiliers marins de l'amiral Ronarc'h.

Foch. — L'âme de ces terribles combats, où Belges, Britanniques, Français de la vieille France et coloniaux firent magnifiquement leur devoir, de la boue jusqu'au ventre et sous l'inférieure mitraille qui, des merveilles d'Ypres, ne laissa pas pierre sur pierre, ce fut Foch.

Il s'imposait par son calme, son imperturbable confiance, sa belle humeur,

la promptitude de ses sûres décisions. Il avait l'art de coordonner les forces les plus disparates, de boucher les trous par où la victoire risquait de s'échapper, de trouver des hommes là où il n'y en avait plus.

Comme autrefois les Hollandais contre Louis XIV, il rompit les digues, tendit l'inondation devant l'envahisseur. Il fut le grand vainqueur des Flandres, dont le véritable vaincu, ce ne fut plus Moltke, en disgrâce depuis la Marne, mais l'empereur lui-même.

La bataille orientale. — Pendant que ces événements se succédaient sur le front occidental, nos alliés d'Orient, Russes et Serbes, menaient durement la guerre contre les Allemands et les Autrichiens. La Roumanie refusa de se joindre aux Empires centraux ; les chefs du Comité *Union et Progrès*, Enver et Talat, leur livrèrent la Turquie.

Deux cuirassés allemands, le *Gaben* et le *Breslau*, échappant aux escadres franco-anglaises de la Méditerranée, avaient franchi les Dardanelles, où il eût

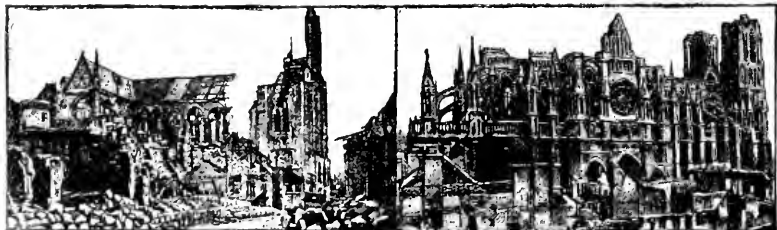


FOCH
(1851).



RUINES DE PÉRONNE

Ancienne capitale du Vermandois, réunie à la couronne par Philippe Auguste ; le château était flanqué de quatre grosses tours ; l'église Saint-Jean datait du XII^e siècle.



RUINES DE SOISSONS — LA CATHÉDRALE

La cathédrale, dédiée aux Saints Gervais et Protas, avait été commencée au XII^e siècle ; l'un des croisillons était considéré comme un chef-d'œuvre.

RUINES DE REIMS : LA CATHÉDRALE

« Ton nom et ta douleur ont dominé les cris
De ceux qui luttent et qui saignent ;
Les corps sentaient en toi le mal fait à l'esprit. »
(Comtesse de Noailles.)

fallu les suivre, et étaient entrés à Constantinople.

Les Russes, avec une promptitude qui surprit les Allemands, avaient lancé, dès le mois d'août, deux armées dans la Prusse orientale. L'impéritie ou la trahison de Rennenkampf permit au vieil Hindenburg et à son lieutenant Ludendorff d'emvelopper et d'écraser le vaillant Samsonoff à Tannenberg.

L'histoire de l'armée russe engloutie dans les marais de Tannenberg a été inventée de toutes pièces. Il n'y a pas de marais sur ce champ de bataille déjà fameux pour une victoire des Slaves sur les chevaliers teutoniques.

Le raid russe n'en avait pas moins rempli son rôle; Moltke avait envoyé

au secours de la Prusse orientale trois corps d'armée qui lui firent gravement défaut sur la Marie.

A l'automne et jusqu'à l'entrée de l'hiver, la Pologne fut le théâtre de grandes batailles où la fortune alterna.

Les Autrichiens furent constamment battus par les Russes qui s'emparèrent de Lemberg. Leur « expédition de châtiment » en Serbie se termina par un désastre. Le maréchal Putnik et ses « héros », après une éclatante victoire au mont Rudnik, leur firent repasser le Danube.

Sur mer, les Anglais anéantirent l'escadre allemande du Pacifique. En Chine, les Japonais prirent Tsing-Tao, réduit de la colonie de Kiao-Tchéou.

CAMPAGNE DE 1915

Les tranchées. — A la fin de 1914, les immenses armées étaient terrées, depuis la mer du Nord jusqu'en Alsace, dans plusieurs zones continues de tranchées parallèles, entourées de réseaux inextricables de fils de fer barbelés.

La guerre de position succéda, pendant toute l'année 1915, à la guerre de mouvement. Le « poilu » apprit l'endurance, en donna un bel exemple.

La consommation des munitions avait dépassé toutes les prévisions; les tubes d'artillerie étaient usés. Il fallut reconstituer des stocks de beaucoup plus abondants que par le passé, multiplier les canons, surtout les pièces lourdes.

Par l'invasion de ses départements du Nord et de l'Est, la France avait perdu de 50 à 60 p. 100 de ses ressources en coke, charbon, minerai de fer, les deux tiers de ses hauts fourneaux. Un méthodique effort d'improvisation rendit une autre France industrielle.

Les ministres de la Guerre et des Munitions, la Commission de l'armée du Sénat, présidée par Freycinet, celle de la Chambre, activèrent le travail; jour et nuit, ouvriers et ouvrières besognèrent dans les usines.

Forger les instruments de la guerre, c'est faire la guerre.

Tant que le matériel ne fut pas renou-



VUE DE TRANCHÉES

Entre les tranchées et le bois au dernier plan, deux lignes de fils de fer barbelés.

velé et porté à une plus haute puissance, le commandement dut ajourner les opérations de grande envergure.

Cependant les fronts ne restèrent pas immobiles, non point que Joffre s'émût du reproche d'être, lui aussi, un temporisateur et de laisser trop longtemps « les Allemands à Noyon » ; mais tantôt il jugea utile de pousser à des positions plus solides ou dominantes, tantôt il eut l'espoir de faire reculer sur une large zone les lignes allemandes, et tantôt il fallait retenir des divisions que les Allemands s'apprétaient à envoyer contre les Russes, ou ils semblaient vouloir porter leur principal effort.

Artois et Champagne — Telles furent les raisons, souvent gemmes, d'opérations locales (les Hurlus, les Eparges, le Bois-le-Prêtre, le Hartmannsweiler) et, aussi, des deux puissantes offensives d'Artois et de Champagne.

L'une, menée par Foch, au printemps, fit tomber toutes les défenses allemandes à l'ouest de la route d'Arras à Lens,

au massif de Lorette et à Cambrai, devant la plaine des Flandres ; l'autre, conduite par Castelnau, à l'automne, creva la première ligne allemande sur 25 kilomètres entre Suippe et Aisne.

Ce furent seulement des victoires tactiques, lourdes de trophées et pleines d'enseignements qui ne furent pas perdus. « La guerre apprend la guerre ».

Atrocités allemandes — Les Allemands firent usage, pour la première fois, dans le secteur d'Ypres, de gaz asphyxiants et délétères, bien qu'ils eussent adhéré au protocole de La Haye qui avait interdit cette atroce guerre chimique.

L'aviation se développa beaucoup. Les Allemands ayant commencé à bombarder des villes ouvertes, anglaises et françaises, la loi du talion leur fut appliquée. Ils multiplièrent les raids nocturnes sur Londres et sur Paris.

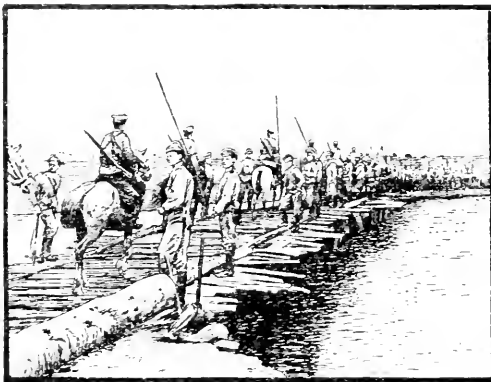
Les flottes alliées avaient déclaré le blocus des côtes allemandes ; elles tenaient la mer. Les Allemands eurent recours à la guerre sous-marine. Leurs sous-marins ne se contentèrent pas de torpiller les croiseurs ennemis, et, ce qui eut été encore de leur droit, les vaisseaux marchands, à condition que les équipages eussent été au préalable mis à l'abri ; mais ils coulèrent sans pitié tous les navires, même des navires-hôpitaux et des paquebots, comme la *Lusitania*, qui avait à bord des femmes et des enfants en grand nombre.

Ce n'était plus de la guerre ; c'était de la piraterie.

Les fronts orientaux. — Tenus en

arrêt sur le front occidental, les Allemands et leurs alliés remportèrent d'importants avantages sur les fronts d'Orient.

Le front russe. — Le grand-duc Nicolas, dans les premiers mois de l'année, tant qu'il n'eut affaire qu'aux Autrichiens, les avait constamment refoulés ; il prit



UNE OPÉRATION DE L'ARMÉE SAKHAROFF
La cavalerie russe traverse un pont de fortune.

Przemysl, menaçait Cracovie, commença l'escalade des Karpathes. La roue tourna après l'arrivée de l'armée allemande de Mackensen. En trois mois (2 mai-5 août), les Russes, malgré des prodiges de bravoure, perdirent la Galicie et toute la Pologne (y compris Varsovie) jusqu'à la Vistule.

Les Austro-Allemands étaient pourvus d'une puissante artillerie ; telle était l'incurie de la bureaucratie russe que, dans beaucoup de divisions, un soldat sur trois était armé de fusil ; les munitions faisaient défaut.

L'impératrice, le mauvais génie de l'Empire, fit envoyer au Caucase le grand-duc qui avait la confiance du soldat ; le faible empereur assumait le commandement en chef des armées.

La guerre contre les Turcs. — Les Turcs furent d'abord battus, en Arménie par les Russes, au canal de Suez et en



VENIZELOS

Mésopotamie par les Anglais ; ils reprirent ensuite l'avantage contre le général Townsend qui s'était aventuré sans forces suffisantes sur la route de Bagdad ; il dut reculer à Kut-el-Amara, où il capitula après une splendide défense, au printemps suivant.

La flotte anglo-française échoua, faute de persévérance, devant les Dardanelles. Quand elle renonça à la lutte après la perte de quelques vaisseaux, dont le sacrifice avait pourtant été prévu, les forts turcs étaient vides de munitions et Constantinople hors d'état de résister. L'expédition de Gallipoli fut une glorieuse, mais cruelle faillite.

Chute de la Serbie. — A l'automne, le tsar des Bulgares, Ferdinand de Cobourg, petit-fils, par sa mère, de Louis-Philippe, qui se targuait d'être « un bon Européen », passa aux Empires centraux et se rua sur le flanc des Serbes qui étaient attaqués de front par les Austro-Allemands. Toute la Serbie tomba.

La Grèce était liée par un traité formel avec la Serbie ; les Bulgares ne lui pardonnaient pas de les avoir frustrés de la Macédoine maritime. Le premier ministre, Venizelos, patriote ardent et le Richelieu de l'hellénisme, voulut se porter au secours des Serbes. Il fut congédié par le roi Constantin, beau-frère du kaiser, mais pas avant qu'il eût autorisé les Franco-Anglais à débarquer à Salonique.

Expédition de Salonique. — Delcassé, plutôt que de consentir à l'expédition de Salonique, donna sa démission. Briand¹, qui en avait été le promoteur, le remplaça aux Affaires étrangères et devint président du Conseil.

Il fallut toute la souplesse et toute la persévérance de Briand, et l'autorité de Joffre, pour convertir les Anglais, surtout

le ministre de la Guerre Kitchener, à l'entreprise Clemenceau, dans son journal (*l'Homme enchaîné*) et au Sénat, s'en déclara l'adversaire.

Le petit corps expéditionnaire du général Sarrail arriva trop tard pour secourir les Serbes qui firent une tragique retraite à travers l'Albanie. L'amiral Lacaze, ministre de la Marine, recueillit ces braves, décimés et épuisés, aux bords de l'Adriatique et les transporta à Corfou. Reconstitués sous le prince Alexandre, ils furent ensuite amenés à Salonique.

Sur le conseil de Joffre, un vaste camp retranché, puissamment fortifié, « le Torres-Védras macédonien », mit Salonique à l'abri d'un coup de main des Bulgares et des Allemands. C'est de l'armée de Macédoine que les Empires centraux recevront, en 1918, le coup de grâce. Les Allemands à Salonique, le sort de la guerre en peut-être changé.

Les colonies allemandes. — Les colonies allemandes d'Afrique tombèrent successivement aux mains des alliés (Français, Anglais, Belges).

Entrée en guerre de l'Italie. — Au printemps (23 mai 1915), l'Italie avait déclaré la guerre à l'Autriche pour la reprise de ses provinces *irredentes*, le Trentin et Trieste. L'ambassadeur allemand, l'ancien chancelier Bulow, avait tenté de « maquignonner » un arrangement ; il quitta Rome, mais l'Italie ne déclara la guerre à l'Allemagne qu'à l'automne de 1916.

Un très bon chef de guerre, le général Cadorna, passa tout de suite à l'offensive ; il occupa les passages du Trentin, les Dolomites et la rive droite de l'Isone, en face de Gorizia et du terrible plateau du Carso.

CAMPAGNE DE 1916

Conférences de Chantilly. — Il n'y avait pas eu, depuis les grandes invasions barbares un autre moment où la bataille eût fait rage à la fois sur tant de pays ; mais tout se tenait dans cette l...

1. Il garda Viviani qui prit le ministère de la Justice, Ribot aux Finances, Malvy à l'Intérieur ; Méline eut le ministère de l'Agriculture, le général Gallieni la Guerre, l'amiral Lacaze la Marine. Freycinet, Combes, Bourgeois et Denys Cochin furent ministres d'Etat.



VICTOR-EMMANUEL III
Roi d'Italie.
(1895).
(C. Alessandri.)

apparence dispersée, et il eût fallu considérer l'Europe tout entière comme un seul champ de bataille.

Les Empires centraux, servis par les lignes intérieures, et leurs alliés, le Bulgare et le Turc, recevaient leurs directions de l'empereur allemand. En Occident, quelques hommes clairvoyants réclamaient en vain l'unité de commandement. Tout au moins fallait-il réaliser au plus tôt, selon la formule de Briand,



HINDENBURG
(Cl. Chamut.)

« l'unité d'action sur l'unité de front ».

Joffre, qui n'avait été jusqu'alors que commandant en chef des armées du Nord et du Nord-Est, fut nommé par Gallieni commandant en chef de toutes les armées françaises (2 décembre 1915). Il devait à la « splendide retraite », à la Marne et à « la course à la mer »,

un immense prestige. Il avait au plus haut degré ce bon sens dont Napoléon a dit qu'il est tout l'art de la guerre. Il fut écouté par tous les Etats-Majors alliés lorsqu'aux conférences de Chantilly, il proposa de prendre, en 1916, des offensives simultanées, concordantes, sur les principaux fronts de guerre.

L'offensive « générale » se déclencherà à Pête, sur les fronts russe, italien et macédo-nien, au signal de l'offensive franco-britannique qui sera « une attaque jointive, à cheval sur la Somme ».

L'Allemagne assiégée. — Bien que le conseil de Chantilly eût gardé ses résolutions secrètes, le fait même de sa réunion parlait ; le but apparut aussitôt, comme le sommet au-dessus des nuages.

Falkenhayn, successeur de Moltke, à la tête des armées d'Occident, avait ainsi expliqué la nouvelle phase de la guerre : « Nous faisons le siège de la France, la forteresse France. » De fait, c'était l'Allemagne qui était assiégée, bloquée de toutes parts.

D'où, pour l'Allemagne, un double intérêt : ne pas attendre l'offensive générale et rompre le siège par une puissante sortie.

Offensive allemande contre Verdun.

— Dans quelle direction ? Des raisons

historiques et politiques, beaucoup plus que militaires, firent choisir Verdun, qui occupait depuis des siècles une vaste place dans l'imagination allemande, à cause du traité de 843 d'où sortit la première figure de l'Empire germanique. Le kronprinz, depuis le début de la guerre, se réservait Verdun ; il y aurait son bâton de maréchal.

On frappera donc, avec les meilleures troupes de l'Empire, « à la porte d'airain



LUBENDORFF
(Cl. Chamut.)

derrière laquelle commencera une nouvelle époque de l'histoire du monde ».

En outre, Verdun était un point faible, parce qu'il faisait saillant dans le tracé général du front français et que le saillant était coupé par la Meuse.

La défense de Verdun fut organisée par le général Herr, l'un

des maîtres de l'artillerie, mais, faute de main-d'œuvre, de façon encore insuffisante. Castelnau, que Joffre avait choisi comme major général, visita par son ordre les travaux et les fit accélérer (janvier 1916).

Quatre corps d'armée, avec une masse d'artillerie lourde, furent rassemblés dans la région à l'arrière, d'où ils se porteraient soit sur Verdun, qui voyait grossir l'orage, soit sur le front de Champagne, qui se sentait également menacé.

La ruée sur Verdun. — Régée comme pour le théâtre, « la dernière offensive contre la France », ainsi que l'annonçait le général Deimling, commença le 21 février, par un obus lourd, qui, à 4 heures du matin, annonça « joyeusement » le combat.



LES RUINES DU FORT DE VAUX

« La conduite de la garnison française fut admirable ; elle se défendit avec ténacité et un acharnement sans exemple. » Récit allemand de Kurt von Reichenow. Le Kronprinz restitua son épée au commandant Raynal.

La première ruée, formidable, mais seulement sur la rive droite de la Meuse, emporta tout, malgré d'héroïques résistances, et au prix de pertes effroyables, jusqu'à la côte du Poivre, le bois de la Vauche et le fort de Douaumont (21-26 février).

L'empereur allemand était sur les lieux, prêt à faire à Verdun l'entrée triomphale qu'il avait manquée à Nancy et à Paris.

Il n'y avait à Douaumont qu'une équipe de vingt-trois canonniers; elle dormait au petit jour. Une patrouille du 24^e brandebourgeois, trouvant baissé le pont-levis, pénétra dans le fort, et, sans tirer de coups de fusil, s'y installa.

De cette surprise d'un fort qui aurait dû être une caserne et n'était plus, depuis des mois, qu'une sorte d'hôtellerie de passage, le kaiser fit, dans une dépêche retentissante, un splendide assaut: « Le fort cuirassé de Douaumont », le pilier angulaire de la défense de Verdun, était tombé.

L'impérial mensonge; sur l'heure, remplit le monde d'angoisse.

Pétain. — Mais déjà le flot s'arrêtait. Castelnau, envoyé par Joffre, confirma son ordre impératif: « Résister sur la rive droite, au nord de Verdun; tout chef qui donnera un ordre de retraite sera traduit en conseil de guerre. » Puis, Pétain prit le commandement, très grand chef, jeune encore, colonel au début de la guerre, tenace, calme, prévoyant, qui avait gagné ses grands éperons à la Marne et à Carency 2.

Tout de suite, il mit de l'ordre dans la confuse bataille, prescrivit à chacun son rôle et, avec les forces nombreuses qui, jour et nuit, arrivèrent au secours, exécuta la consigne de Joffre: « Vous sentez comme moi que la meilleure

1. Récit du général MANGIN.

2. Voir p. 534.

manière d'enrayer l'effort que prononcera l'ennemi est de l'attaquer à notre tour. »

Bataille d'arrêt de Verdun. — « Contre-attaque immédiate pour toute parcelle de terrain qui sera arrachée par l'ennemi », — la bataille d'arrêt de Verdun, bientôt étendue à la rive gauche (cote 304 et Mort-Homme), dura jusqu'au 11 mars, au milieu d'une émotion intense, tous les yeux du monde fixés sur ce petit coin du monde.

Le soldat de Verdun, dans la boue et dans la neige, sous un ouragan ininterrompu de mitraille, fut, du premier jour, sûr de lui-même: « Passeront pas... » Les Allemands ne passeront pas, malgré de terribles hécatombes, certains corps perdant jusqu'à 50 pour 100 de leur effectif.

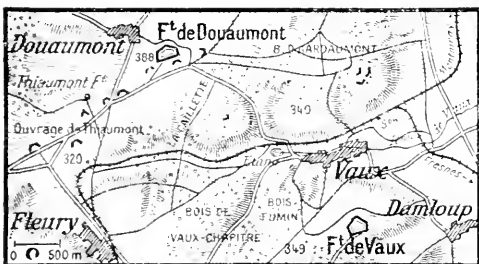
Ordre du jour de Joffre: « Vous serez de ceux dont on dira: ils ont barré aux Allemands la route de Verdun. » Ordre du jour de Pétain, parlant « poilu » comme César parlait « latin »: « Les Allemands attaqueront

encore... Courage, on les aura! »

La tactique offensive n'est pas toute la guerre. Pétain multiplia les travaux défensifs, tranchées, réseaux, abris, à en arracher aux Allemands un cri d'admiration, et il fut le « grand Voyeur ». Il construisit des routes, des lignes ferrées, des ponts, élargit la chaussée de Bar à Verdun, la nouvelle « voie sacrée » où, jour et nuit, pendant des semaines, les convois se succédèrent dans un ordre merveilleux.

Siège de Verdun. — Si violente qu'eût été la déception, le kronprinz s'obstina. Il ne réussit qu'à faire de la vallée de la Meuse le plus vaste des ossuaires allemands. S'il parvint, au printemps, à s'emparer du fort de Vaux, où le commandant Raynal écrivit une page d'épopée, il se brisa devant la côte de Froide-Terre et le fort de Souville.

Joffre, inébranlable, ordonna de continuer à



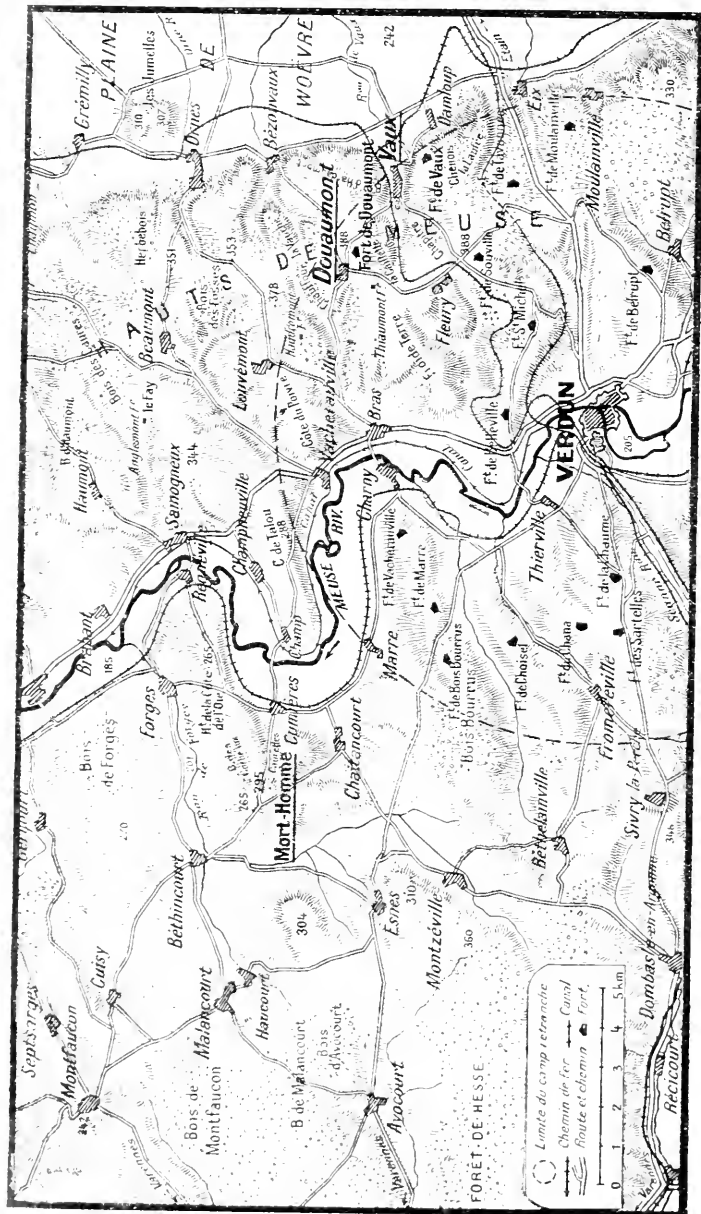
RÉGION DES FORTS DE DOUAUMONT ET DE VAUX
Les Allemands attaqueront encore... Courage, on les aura. » (Ordre du jour de Pétain, avril 1916.)



PÉTAÏN



MANGIN



LA RÉGION DE VERDUN
 6. Vous serez de ceux dont on dira : Ils ont barré aux Allemands, la route de Verdun. 7 (Ordre du jour de Joffre.)

GRAND-DUC
NICOLAS

défendre Verdun à l'Est, sur la rive droite de la Meuse. Pétain, ayant pris le commandement du groupe des armées du Centre, transmit le mot d'ordre : « Ils ne passeront pas... », au général Nivelle, comme lui simple colonel à la Marne, tenace et hardi, et au général Mangin, magnifique officier des

guerres d'Afrique, entraîneur d'hommes. En août, l'initiative changea de camp.

Le deuxième semestre de 1916. — Malgré que Verdun dominât toutes les pensées, Joffre avait poursuivi méthodiquement son plan d'une offensive générale.

Sauf en Roumanie, l'avantage resta partout aux alliés ; mais ils n'en mesurèrent pas les dimensions. Ils connurent trop tard toute la gravité de la crise que l'Allemand traversa dans le même temps où, touchant à la victoire, ils s'irritaient de ne l'avoir pas encore remportée.

Les Autrichiens qui, à l'exemple des Allemands, avaient pris les devants sur les Alpes, bousculèrent d'abord les Italiens dans le val d'Adige, puis furent arrêtés sur le plateau des Sept Communes ; ils perdirent ensuite Gorizia et tout le sud du Carso jusqu'à 20 kilomètres de Trieste.

Les Russes, devançant leur heure par solidarité avec les Italiens, obligèrent les Autrichiens à reporter leur principal effort vers la Galicie et la Bukovine ; poussant sur un vaste front, ils avancèrent de nouveau jusqu'aux Karpathes et ramassèrent plus de 400 000 prisonniers.

Pendant que ses victoires illustraient le nom de Broussiloff, le grand-duc Nicolas, qui avait enporté Erzeroum en plein hiver et Trébizonde au printemps, achevait la conquête de l'Arménie, où les Turcs et les Kurdes, avec la complicité de l'ambassadeur allemand, avaient massacré par milliers les populations chrétiennes.

La flotte allemande, s'étant décidée à sortir du canal de Kiel, fut attaquée par l'amiral Beatty dans les eaux du Skagerrak et, dès qu'elle vit à l'horizon les fumées de l'amiral Jellicoe et de la « grande flotte », prit la fuite.

A l'automne, une

victorieuse avance de l'armée de Macédoine chassa les Bulgares de Monastir. Comme le roi Constantin s'enfonçait dans la trahison, Venizelos quitta Athènes et prit la tête d'un gouvernement provisoire à Salonique.

Les Allemands et leurs alliés ne remportèrent de succès qu'en Roumanie. A la fin de l'été, les Roumains étaient entrés à leur tour en guerre, mais trop tard, alors que l'offensive voisine de Broussiloff était à bout de souffle.

Attaqués à l'Est par les Bulgares, les Turcs et un gros d'Allemands ; à l'Ouest, en Transylvanie, par la principale armée austro-allemande, ils subirent plusieurs défaites, malgré la bravoure de leurs admirables soldats-paysans, et durent évacuer Bucarest.

Bataille de la Somme. — Telle était, hors de France, la carte de guerre. Cependant les plus lourdes inquiétudes (avouées aujourd'hui par les plus grands chefs) vinrent à l'Allemagne du front occidental.

D'une part, Foch, avec les deux armées de Fayolle et de Micheler, et Douglas Haig, avec les armées de Rawlinson et d'Allenby, avaient attaqué à l'heure dite, 1^{er} juillet, sur la Somme, en direction de Bapaume et de Péronne ; et la bataille se poursuivit pendant quatre mois, bataille très rude, « exactement comme l'enfer, mais pire », où, sans doute, les alliés progressèrent lentement, après le splendide enlèvement du plateau de Flaucourt par nos coloniaux, mais où les pertes des Allemands furent énormes, tout près de trois cent mille hommes tués, blessés, prisonniers.

Joffre, d'autre part, dès que le kronprinz eut été obligé de dégarnir son front à l'appel des armées du Nord-Est, décida, avec Pétain et Nivelle, des opérations de grande envergure devant Verdun ; Mangin, qui en fut chargé, reprit Douaumont et Vaux, puis, par une attaque s'étendant de la Meuse aux Côtes de Voivre, ramena les Allemands jusqu'aux environs du point de départ de leur ruée.

Ainsi, tout cet immense effort avait été dépensé en vain ; Verdun,

AMIRAL JELICOE
(Cf. Russel et Sons.)GÉNÉRAL
BROUSSILOFFGÉNÉRAL FAYOLLE
(1892).

c'était « l'ulcère qui avait dévoré les forces allemandes »¹ ».

Falkenhayn, rendu responsable de la sanglante faillite, fut remplacé au commandement en chef par le maréchal Hindenburg, avec Ludendorff pour quartier-maître général. Les deux « Dioscures » visitèrent le front de la Somme : « Les troupes s'usaient, nous étions toujours à la veille de la catastrophe »².

Joffre et Foch, avec le sûr instinct de la situation, eussent voulu continuer jusqu'au printemps la pression anglo-française contre le front allemand ; ils ne purent obtenir de Haig que la promesse de reprendre en février une action élargie jusqu'à l'Oise et à la Scarpe.

Disgrâce de Joffre. — Mais les batailles ont leur destin comme des livres. Cette bataille de la Somme où Foch ne fut pas inégal à lui-même, où Fayolle s'affirma comme un grand chef, dont le butin se chiffrait par 35 000 prisonniers et 150 canons, qui avait enfoncé sur 10 kilomètres de profondeur les lignes ennemies, et, par contre-coup, dégagé Verdun, on ne comprit pas que c'était une victoire. La Somme ne fut pas populaire.

L'armée du Rhin, éclipsée par l'armée d'Italie, avait connu autrefois une injustice semblable. Curlu, Bazentin, Dampierre, Estrées, Flaucourt, Combles, Bouchavesnes pâlirent dans le rayonnement de Douaumont et de Vaux. La solidarité des deux batailles échappa.

L'opinion, surtout le monde agité des Chambres, avaient attendu la percée qui n'était pas l'objet, du moins immédiat, de l'offensive ; il semblait aux stratèges civils que la guerre piétinât sur place.

CAMPAGNE DE 1917

L'ANNÉE 1917 fut gâtée dans presque tous les pays de l'Entente par la politique.

Tenue en échec sur les champs de bataille de 1916, sur le Carso comme à Verdun et sur le Dniester comme sur la Somme, et réduite par le blocus à un état déjà voisin de la famine, l'Allemagne appela la politique au secours, — d'où l'effondrement de la Russie, une grande défaite italienne et, en France, un commencement d'agitation pacifiste.

Offensives allemandes de paix. — Faire surgir dans un monde épuisé par la guerre, la vision de la paix, c'est énerver la volonté de la victoire ; ce fut la politique des Allemands.

1. *Mémoires* de Ludendorff.

2. *Ibid.*

Briand, qui n'avait obtenu qu'avec peine son dernier vote de confiance, crut s'assurer un nouveau bail en reconstituant son ministère (d'où les ministres d'Etat furent éliminés) et en sacrifiant, du même coup, Joffre à ses détracteurs parlementaires.

Comme il était trop intelligent pour n'en avoir pas un peu d'embaras, il entoura la mesure de toute sorte de témoignages d'estime ; Joffre reçut le bâton de maréchal.

Le commandement en chef passa à Nivelle, que Joffre avait lui-même éventuellement désigné. Foch fut relégué dans une mission d'études.

Le front du Maroc. — Le ministre de la Guerre fut Lyautey qui, depuis 1912, commandait au Maroc.

Il était arrivé à Fez en plein soulèvement des Berbères. Un an après, la plus grande partie de l'Empire chrétien était soumise, la civilisation s'y mettait au travail. Au début de la guerre, le gouvernement eût voulu qu'il se repliât à la côte. Il fit prévaloir son avis de maintenir le drapeau partout où il l'avait planté.

Tout en envoyant à la métropole des troupes marocaines en grand nombre, il poursuivait en pleine guerre l'organisation du vaste protectorat.

S'il n'eût pas tenu son front du Maroc avec autant d'habileté que d'énergie, tout notre empire africain aurait risqué d'être ébranlé aux profondeurs.



GAL LYAUTEY
(1854).

(Cl. Gerschell.)



WOODROW WILSON
(1856).

(Cl. Underwood.)

Le président de la

République des Etats-Unis, Woodrow Wilson, ayant invité les puissances belligérantes à préciser, en toute franchise, « leurs buts de guerre », et avant, en outre, suggéré la création d'une « Ligue des nations pour assurer à l'avenir la paix et la justice », les alliés répondirent aussitôt.

La note allemande leur apparaît moins comme une offre de paix que comme une manœuvre de guerre : la responsabilité de la guerre incombe à la seule Allemagne ; l'Entente n'a point à cacher ses conditions : restitutions complètes, réparations complètes, garanties efficaces ; et elle s'associe au vain américain d'une Société des nations.

L'empereur allemand se déroba.

Puis, et d'autant plus activement, il fit pousser ses sapes. Ses services de « propagande » et d'espionnage, dont les rami-

fications allaient loin, cherchèrent et, trop souvent, trouvèrent des complices parmi la lie des belligérants, tantôt des journalistes et gens d'affaires besogneux et tarés, tantôt de vulgaires agitateurs, de ceux pour qui la patrie n'est qu'un mot et qui n'admettent la guerre qu'entre les classes.

Thomnète Sazonoff, l'énergique Trepot). Au début de la guerre, une solennelle proclamation promit la liberté à la Pologne; aucun acte ne suivit les mots.

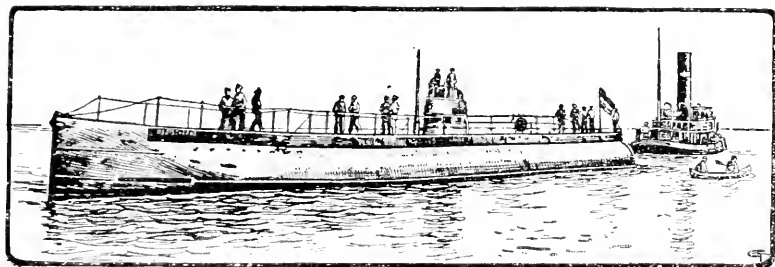
La Révolution russe.

— Une émeute qui éclata à Pétrograd fit croquer en deux jours ce régime verrouillé, sans qu'un bras se levât pour sa défense. Les soldats et les marins passèrent aux insurgés. L'empereur abdiqua, mais, pour ne pas se séparer de son fils, en faveur de son frère qui refusa (15 mars 1917).

Un gouvernement provisoire, présidé par le prince Lvov, décréta du soir au matin toutes les libertés en usage chez les



LÉNINE



LE *Deutschland*

Sous-marin de commerce destiné à forcer le blocus maritime.

plus vieilles démocraties et convoqua une Constituante, élue, dans un pays qui comptait 70 pour 100 d'illettrés, au suffrage universel des hommes et des femmes.

Parce que les chefs du nouveau régime, surtout le socialiste Kerenski, couvraient le monde d'une poussière d'épithètes, l'Amérique et l'Europe occidentale se flattèrent que la Russie allait recommencer la Révolution de l'an II. La guerre à outrance contre l'Allemagne, c'était encore la volonté des patriotes et de la plupart des généraux (Alexeïeff, Kouski, Broussiloff, Kornilof, Denikine) ; mais la grande masse du peuple était affreusement lasse et, dès lors, une proie aux intrigues allemandes.

Le tsar Nicolas II, loyal à l'alliance, mais faible, flottait entre les pires conseillers, qui avaient la faveur de l'impératrice (le thaumaturge Raspoutine, le trouble Sturmer, le ministre Protopopof, paralytique général), et quelques clairvoyants qui s'effrayaient de l'orage prochain (les deux grands-ducs Nicolas,

Les « bolchevistes ». — De Pavou de Ludendorff, ce fut l'Allemagne qui ramena en Russie et subventionna les chefs des socialistes extrêmes (*bolchevistes* ou maximalistes).

Lénine, d'une famille de bonne noblesse, disciple froidement fanatique de Karl Marx, ennemi juré des classes pos-

sédantes et des intellectuels, avocat éloquant du retour de la terre aux paysans, parla tout de suite en maître.

Son principal collaborateur, Trotski, rusé et dru, porta dans la révolution l'âme farouche des prophètes d'Israël.

Ils organisèrent un contre-gouvernement de classes, rien qu'avec les *Soviets* (comités) d'ouvriers, de paysans et de soldats.

Déjà le *prkaz* (décret) n° 1 avait supprimé dans les troupes « le salut et les honneurs », l'institution militaire elle-même. Sur un mot d'ordre, les soldats allemands fraternisèrent avec les « camarades » russes des tranchées. Par milliers, les moujiks s'en retournaient chez eux, pour être là, quand viendrait le partage des terres.

En quelques semaines, l'armée fut en pleine dissolution.

L'Amérique dans la guerre.

Pendant que les agents allemands activaient l'incendie qui allait consumer en moins d'un an la puissance russe, la guerre sous-marine à outrance, obstinément réclamée par l'amiral von Tirpitz, acheva de décider le président Wilson à entrer dans la guerre.

Il avait averti l'empereur, dès le printemps de 1916, qu'il romprait les relations diplomatiques si l'Allemagne n'abandonnait pas ses procédés sauvages de guerre sous-marine; et qui connaissait ce grand presbytérien, à la fois théologien et juriste, idéaliste et homme d'action, ne pouvait douter que sa parole serait confirmée par les faits.

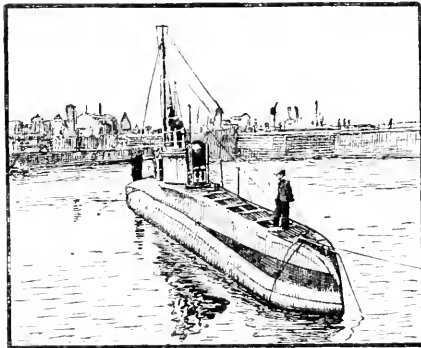
L'Allemagne, ici encore, fit preuve de son manque coutumier de psychologie; une campagne de corruption et d'intimidation, hardiment menée, suffira, dans un pays qui compte près de 8 millions d'Allemands, à faire refluer le courant des sympathies déjà déclarées pour la France.

La cynique entreprise se retourna contre ses auteurs.

Non seulement la conscience américaine s'irrita qu'on la crût à vendre, mais encore il lui parut de jour en jour plus intolérable que les Etats-Unis fussent absents d'une aussi grande bataille que celle qui se livrait sur le corps de la France pour la liberté des peuples et pour le droit des gens.

Le message de Wilson. — C'était le thème des discours vibrants de l'ancien président Roosevelt en même temps que la profonde pensée du président Wilson; seulement Wilson attendait pour se déclarer qu'il fût réélu président et que, derrière lui, la volonté, longtemps flottante, du peuple se fût « durcie ».

Le premier avertissement de Wilson datait du 18 avril 1916; le 2 avril 1917, il réunit le Congrès et, dans l'un des plus nobles discours qui aient été prononcés, annonça, au milieu d'un silence religieux, sa résolution: « Le défi est jeté à l'humanité tout entière. Nous ne choisirons pas le sentier de la soumission. La justice est plus précieuse que la paix... Soyons fiers que le jour



UN SOUS-MARIN U. C., POSEUR DE MINES

ait lui pour l'Amérique de se dévouer corps et âme aux principes qui l'ont formée.»

Le Brésil, les républiques de l'Amérique centrale, suivirent Wilson dans la guerre.

Joffre fut chargé, avec Viviani, de porter aux Etats-Unis le remerciement de la France. Son voyage fut un long triomphe.

Le commandement de l'armée d'Europe fut donné au général Pershing. Le premier contingent américain prit terre en France le 26 juin. Le 11 juillet, le colonel Stanton alla s'incliner devant la tombe de La Fayette au cimetière de Picpus: « La Fayette, nous voici.»

L'offensive de 1917. — D'importants changements de gouvernement s'étaient produits entre temps en Europe.



GEORGE PERDUE



LOYD GEORGE



DOUGLAS HAIG.

A Londres, Lloyd George devint premier ministre à la place d'Asquith et, dans le pays classique du gouvernement des partis, forma un cabinet de coalition (avec Balfour, Bonar Law, lord Milner, des travaillistes). Il avait, l'année d'avant, en la plus grande part

à l'établissement de la conscription, l'une des plus nobles victoires que l'Angleterre ait remportées sur elle-même.

A Paris, où les Chambres, siégeant en permanence, multipliaient les incursions dans la direction de la guerre, Briand glissa du pouvoir, où il fut remplacé par Ribot, jusqu'alors ministre des Finances. Ribot prit le ministère des Affaires étrangères où il avait été autrefois l'un des principaux auteurs de l'alliance russe; il appela à la Guerre un mathématicien renommé, Painlevé.

A la Chambre, la Commission de l'armée avait préconisé une « grande bataille offensive », « question, disait-elle, de vie ou de mort pour la France ». Sur la Somme, « l'armée avait été engagée dans un borbier... Le front sera percé, par qui le voudra, à la condition d'y mettre le prix. »

Ni Painlevé, ni quelques grands chefs, parmi lesquels Pétain, n'étaient dupes de ces illusions. Inquiets de la désorganisation russe, ils pensaient qu'il serait prudent d'ajourner l'assaut général à l'entrée en ligne de l'Amérique.

Le plan de Nivelle — Au contraire, Nivelle se prononça pour l'action immédiate, redoutant d'avoir « à subir la volonté du Boche »; mais, alors que Joffre avait projeté d'engager la bataille, au contact des Anglais, entre la Scarpe et l'Oise, de l'Ouest à l'Est, il organisa son offensive entre Reims et le canal de l'Aisne à l'Oise, du Sud au Nord, contre le massif de Craonne, « le grand objectif stratégique », dira Ludendorff, mais où Napoléon lui-même avait échoué.

Dans le même temps, les armées britanniques entreprenaient, entre Arras et Bapaume, une puissante attaque que nous appuierions en direction de Saint-Quentin.

Haig, nommé maréchal à la suite de la bataille de la Somme, accepta le plan de Nivelle.

Repli de Hindenburg — Hindenburg, à la fin de 1916, ne s'était cramponné à la Somme que faute d'une ligne de

retraite organisée; mais la bataille avait été si bien une défaite allemande qu'il n'eut pas plutôt établi à l'arrière, du massif de Saint-Gobain à Saint-Quentin et du canal de Crozat à la crête de Vinny, la ligne formidable qui reçut son nom, qu'il ordonna le repli.

Il évacua sans combat Bapaume, Péronne, Nesle, Ham, Noyon, Chauny, mais dévastant toute la région, incendiant les villes et les villages, rompant les routes, sciant les arbres fruitiers, créant le plus affreux désert qu'il appelait « un glaicis ».

Nivelle fut surpris par la retraite des Allemands, averti de la défaite de 1916, mais que Hindenburg faisait célébrer comme une manœuvre géniale. Il eût fallu attaquer aussitôt sur leurs derrières, sinon « l'attaque tomberait dans le vide ». La poursuite fut ordonnée trop tard.

Cependant Nivelle ne jugea point que la situation créée par la défaillance russe, le nouveau facteur américain et le repli allemand, fussent des raisons d'ajourner l'action contre le massif sois-onnais. Bien que Pétain continuât à n'être pas d'avis « d'une bataille à allures décisives », Painlevé y consentit, mais sans que ce fut son sentiment, et, avec lui, la majorité d'une conférence de ministres et de généraux que le président de la République réunit à Compiègne (6 avril).

La bataille de l'Aisne. — Engagée par un temps affreux et contre un ennemi qui s'était préparé de longue date à recevoir le choc, la bataille de l'Aisne (16-20 avril) ne fut qu'une demi-victoire.

Sans qu'on puisse reprocher au commandement de proposer aux combattants des objectifs élevés, Nivelle s'était flatté et, surtout, il avait donné trop à entendre que le premier élan le porterait dans la plaine de Laon.

La falaise de l'Aisne, garnie de mitrailleuses nichées dans les *creutes*¹, opposa une terrible résistance. Mangin, malgré la vaillance splendide de ses troupes, ni Mazel, peut-être à cause d'une préparation insultante d'artillerie, ne purent dépasser le Chemin des Dames, au long de la crête qui domine les vallées de l'Aisne et de l'Ailette.

Si lourdes que furent nos pertes, celles des Allemands les dépassaient de beaucoup. Nous avions fait 20 000 prisonniers et ramassé des tas de canons et de mitrailleuses.

Les Anglais, de leur côté, enlevèrent Vinny et mordirent sur la ligne Hindenburg.

1. Grottes calcaires.

Remplacement de Nivelle. — Les temps qui suivirent furent troubles. L'armée et le peuple de l'arrière avaient attendu la rupture; on n'avait remporté qu'un succès tactique de plus. Les grandes ailes de l'espérance se replièrent trop vite.

Il eut fallu réagir tout de suite; mais une atmosphère lourde régnait au ministère de la Guerre. Après un beau sursaut (le moulin de Laffaux, l'« impenable » Craonne, les monts à l'est de Reims enlevés de haute lutte), la bataille s'arrêta.

Nivelle, qui aurait voulu la recommencer, eut la faiblesse de retirer son commandement à Mangin, le principal vainqueur du 16 avril, mais que poursuivait le reproche (démenti par les chiffres) d'avoir fait massacrer ses hommes. Quelques jours après, opprimé par la méfiance qu'il sentait autour de lui, il se retira.

Painlevé le remplaça par Pétain et nomma Foch chef de l'Etat-Major général.

Pétain général en chef. — Nécessairement, l'Allemagne avait trouvé l'occasion excellente pour pousser ses menées souterraines. Des journalistes à sa solde s'employèrent à déprimer l'opinion, répandirent dans les régiments des libelles infâmes. Des mutineries éclatèrent.

Il fallut à Pétain toute sa profonde connaissance du soldat pour calmer l'effervescence. L'armée tout entière, sous un chef humain et ferme, se ressaisit promptement.

A la fin de l'été, il l'eut si bien en main qu'il put renoncer à la défensive, où les événements l'avaient condamné, et lancer d'heureuses attaques, méthodiquement préparées par de longs bombardements, sur le front de Verdun (reprise du Mort-Homme et de Samogneux) et sur le front de l'Aisne (bataille de la Malmaison).

Les aviateurs, d'une hardiesse splendide, d'une énergie farouche, contribuèrent beaucoup à exalter l'esprit de sacrifice; la vieille chevalerie eut le ciel pour domaine.

Les Anglais firent une brillante campagne dans les Flandres; ils progressèrent aux abords de Lens, s'emparèrent de la crête de Messines, avancèrent aux portes de Cambrai.

Ils ne furent pas moins heureux en Asie contre les Turcs, entrèrent à Bagdad et à Jérusalem.

FronTS d'Italie et de Russie — Sauf en Grèce, où les alliés, lassés enfin des trahisons du roi Constantin, exigèrent

son départ et son remplacement par son second fils Alexandre, qui appela aussitôt Venizelos aux affaires et se rangea du côté de l'Entente, l'année finit tristement sur les autres fronts.

Les mêmes intrigues allemandes, que Pétain avait arrêtées, minèrent l'armée italienne; la défaite de Caporetto tourna au désastre. Il fallut abandonner Gorizia, le Carso, dont la conquête avait coûté tant de sang, les lignes de l'Isonzo et du Tagliamento.

Foch étant accouru avec un gros de divisions franco-anglaises et les Italiens s'étant repris sous la main vigoureuse du général Diaz, on put arrêter les Austro-Allemands devant le Piave.

Le désastre russe, en Galicie et en Bukovine, fut irréparable et entraîna la chute de la Roumanie. L'armée roumaine, réorganisée par le général Berthelot, avait défendu victorieusement la Moldavie contre quelques-unes des meilleures troupes allemandes: ce noble flot fut submergé. La Finlande, l'Ukraine, le Caucase se détachèrent de la Russie.

La défection russe. — Après la perte de Riga, le général Komiloff fit une tentative pour rétablir l'ordre à Pétersbourg. Il échoua, abandonné par ses troupes. Le gouvernement de Kerenski croula ensuite tout d'un coup, comme avait fait celui du tsar.

Lénine et Trotski ne furent pas plutôt maîtres du pouvoir qu'ils conclurent un armistice avec les Allemands et entamèrent des négociations pour une paix séparée.

Cette grande trahison aboutit, en mars 1918, au traité de Brest-Litovsk que le congrès des soviets déclara lui-même « déshonorant ». Les bolchevistes abandonnèrent près de 60 millions d'habitants, toute la Russie occidentale, de la Baltique à la mer Noire. L'œuvre de Pierre le Grand était en morceaux.

L'infortunée Roumanie souscrivit, à la même époque, sous le couteau, un traité qui faisait d'elle une colonie austro-allemande. Elle s'agrandit de la Bessarabie, mais livrait la Dobroudja, les cols des Alpes de Transylvanie, ses chemins de fer, ses puits de pétrole.

Poursuivie à outrance, la guerre sous-marine avait coulé plus de 3 000 navires alliés, jaugeant 6 millions de tonnes. Sans le progrès croissant des méthodes de défense contre la guerre sous-marine, Tirpitz aurait réalisé sa promesse d'un million de tonnes par mois.

Dans la Belgique et dans nos Flandres occupées, les Allemands déportèrent sans

pitité, pour les employer aux plus durs travaux, des civils, beaucoup de jeunes filles et de femmes.

Crises intérieures. — Ces victoires allemandes, ces fronts d'Occident qui, de part et d'autre, semblaient irréductibles, la guerre sous-marine avec les restrictions alimentaires qui en étaient la conséquence, les machinations persistantes des « pacifistes » et des « detatistes », avaient épaissi à nouveau l'atmosphère. La très grande majorité de la nation restait ferme et confiante, mais s'inquiétait de la faiblesse et de la précarité des gouvernements.

Clemenceau, dans un discours au Sénat, à son ordinaire vif, pressant, incisif, accusa le ministre de l'Intérieur, Malvy, d'avoir, par ses complaisances envers des individus tarés, suspects de commerce avec l'ennemi, « trahi les intérêts de la France ». Ribot, voulant reconstituer son ministère sans Malvy, se heurta à l'opposition des socialistes. Painlevé passa outre, mais tomba, au bout de quelques semaines, pour avoir demandé l'ajournement d'une interpellation sur les affaires de trahison.

Le ministère Clemenceau. — Poincaré avait été fréquemment malmené par Clemenceau, qui, dans son journal, n'épargnait personne ; mais il aurait eu honte de s'en souvenir dès que l'intérêt national lui parut d'accord avec l'opinion qui se tournait vers le vieux lutteur. Ce jour-là encore, comme il n'avait cessé de faire depuis le premier jour de la guerre, il s'oublia, n'eut qu'une pensée ; et cela fut compris.

A travers les vicissitudes d'une

CAMPAGNE DE 1918

Dernière année de la guerre. — Cette quatrième année de la guerre, qui en fut la dernière, en fut aussi la plus dramatique par la rapidité et la profondeur de la chute qui succéda à la plus haute fortune apparente où l'Allemagne fut encore montée.

Aux premiers jours de juillet 1918, elle était revenue à la Marne, après deux éclatantes victoires, et elle tenait Paris sous le feu de ses plus grands canons pendant qu'à l'autre extrémité de l'Europe, elle avait occupé sans coup férir la Russie méridionale, jusqu'à Sébastopol, et la Géorgie. Et le 8 août, selon la date qu'ils ont fixée eux-mêmes, ses plus fameux chefs de guerre, au spectacle de troupes prussiennes se rendant comme des troupeaux, ne mirent plus en doute l'inévitable et prochain écroulement.

existence tourmentée, où il avait commis bien des fautes dont il convenait le premier, Clemenceau était resté le « protestataire » qui, à Bordeaux, en 1871, avec Hugo et avec Gambetta, avait refusé son vote à la paix de démembrement. Il était de la génération, et il avait l'esprit des républicains, ayant tout patriotes, qu'il avait bravement combattus en d'autres temps.

Il avait, à soixante-treize ans, gardé toute sa verdeur et la solidité de sa Vendée, et il n'y avait pas un chef de guerre ni un « poilu » qui eût davantage que lui foi dans la victoire.

Clemenceau, ayant pris le ministère de la Guerre avec la présidence du Conseil, tint à la Chambre un langage viril : « Une seule pensée, la guerre intégrale. Politique extérieure : je fais la guerre. C'est nous qui aurons le dernier quart d'heure. » Il s'engagea à faire justice « des crimes qui avaient été commis contre la France ».

Déjà Ribot et Painlevé avaient livré aux tribunaux quelques agents et complices des Allemands (Duval, Bolo, Lenoir¹) ; Clemenceau n'hésita pas à réclamer la levée de l'immunité parlementaire contre deux députés et un sénateur (Caillaux², Loustalot³, Charles Humbert⁴), accusés soit d'intelligence avec l'ennemi, soit de complot contre la sûreté de l'État. Malvy demanda lui-même à être envoyé devant la Haute-Cour⁵.

Pour parler comme Bossuet, « les fortes expressions par lesquelles l'Écriture sainte exagère l'inconstance des choses humaines devaient être (ici) précises et littérales » ; et il n'en fut point ainsi pour quelque cataclysme soudain, mais parce que l'Allemagne en était venue à ce degré d'épuisement physique et de dégoût moral de son entreprise où tout lui allait paraître préférable à la continuation de la lutte.

L'Allemagne, quand elle crut au prin-

1. Ils furent condamnés à mort et fusillés.
2. Condamné par la Haute-Cour à trois ans de prison.
3. Loustalot bénéficia d'un non-lieu devant la Haute-Cour.
4. Acquitté par le Conseil de guerre à la majorité de faveur (par 3 voix contre 4).
5. Condamné à cinq ans de bannissement.



CLEMENCEAU

temps toucher à la victoire, en était plus éloignée qu'au premier jour, parce que la volonté des peuples de l'Europe qui s'étaient successivement coalisés contre elle, restait irréductible et que leurs forces s'étaient accrues du secours immense de l'Amérique ; et la roue, à l'été, n'eut pas plutôt recommencé à tourner qu'elle

se sentit désormais incapable même de cette ostentation par laquelle on peut encore tromper les autres. Les défaites militaires et les défaillances populaires se répercutèrent. Armée et nation s'effondrèrent dans le même temps.

Voilà le sens magnifique des événements, à la fois surprenants et inéluctables, du dernier acte de la tragédie.

L'offensive pour la paix. —

Si brillantes que fussent les apparences au début de la quatrième année de guerre, la situation de l'Allemagne était, en réalité, précaire. Ni l'Ukraine ni la Roumanie n'avaient apporté autre chose qu'un soulagement d'une heure à la crise économique ; dans l'amaigrissement général, le moral faiblissait.

Ludendorff vit très clairement le danger américain ; il fallait en finir avec les alliés d'Occident avant que les troupes d'outre-Océan, qui commençaient à débarquer, fussent en nombre. Il fit revenir de Russie 64 divisions, environ 600 000 combattants, auxquels s'ajoutaient bientôt près d'un demi-million de recrues de la classe 1919.

Avec cette masse, il va lancer le suprême assaut, « l'offensive pour la paix » ; l'armée allemande accomplira « la plus grande tâche de son histoire ».

L'attaque sur Amiens. — L'attaque allemande du 21 mars 1918, en direction d'Amiens, eut pour objectif principal de couper les communications entre les Anglais et nous ; elle se fit en conséquence au point de soudure, nécessairement le plus vulnérable, des deux armées, à l'ouest du massif de Saint-Gobain.

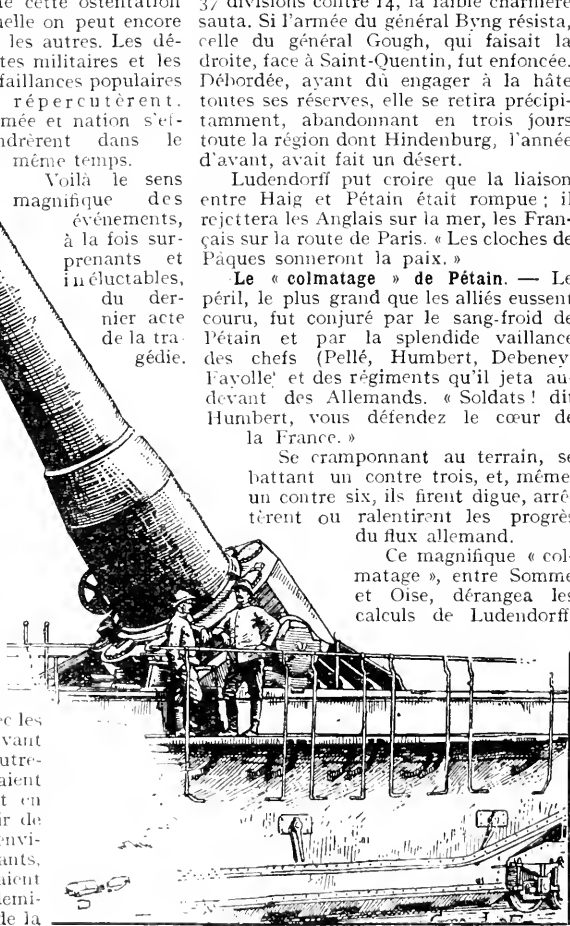
Du premier coup, qui fut formidable, 37 divisions contre 14, la faible charnière sauta. Si l'armée du général Byng résista, celle du général Gough, qui faisait la droite, face à Saint-Quentin, fut enfoncée. Débordée, ayant dû engager à la hâte toutes ses réserves, elle se retira précipitamment, abandonnant en trois jours toute la région dont Hindenburg, l'année d'avant, avait fait un désert.

Ludendorff put croire que la liaison entre Haig et Pétain était rompue ; il rejettera les Anglais sur la mer, les Français sur la route de Paris. « Les cloches de Pâques sonneront la paix. »

Le « colmatage » de Pétain. — Le péril, le plus grand que les alliés eussent couru, fut conjuré par le sang-froid de Pétain et par la splendide vaillance des chefs (Pellé, Humbert, Debeney, Fayolle) et des régiments qu'il jeta au-devant des Allemands. « Soldats ! dit Humbert, vous défendez le cœur de la France. »

Se cramponnant au terrain, se battant un contre trois, et, même, un contre six, ils firent digue, arrêtaient ou ralentirent les progrès du flux allemand.

Ce magnifique « colmatage », entre Somme et Oise, dérangerait déjà se calculer de Ludendorff.



OBUSIER DE 520

L'un des types de l'artillerie de campagne.

Pétain put maintenir sa liaison avec les Anglais, qui semblaient déjà se retirer vers les ports du Pas-de-Calais.

L'unité de commandement. — Cette unité de commandement, que les clairvoyants, depuis si longtemps, réclamaient en vain, apparaissait maintenant comme la condition primordiale du salut. La dure défaite était due surtout au manque de coordination des armées, simplement alignées l'une à la suite de l'autre.

Appelés par Haig, lord Milner et le général Wilson accoururent de Londres et se rencontrèrent à Doullens avec le président

Poincaré, Clemenceau, Pétain et Foch (25 mars). De l'accord de tous, la direction de la bataille fut donnée à Foch qui reçut, quelques jours plus tard, le titre de général en chef.

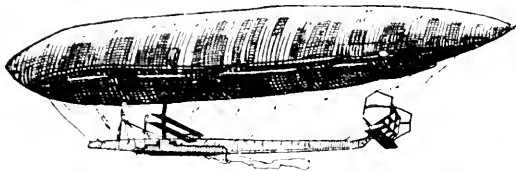
Bombardement de Paris. — Malgré le « colmatage » de Pétain, la situation restait grave. La prise de Montdidier mettait les Allemands à 80 kilomètres de Paris.

Obstinés dans ce système de la terreur qui avait soulevé contre eux plus de haines que la guerre elle-même, ils se mirent à bombarder Paris, à distance de 100 kilomètres, avec des canons monstres. La grande ville, gouailleuse, appela ces engins des « Berthas », du prénom de la

devant Amiens ; je me bats dans Amiens ; je me bats derrière Amiens. »

La bataille pour Amiens dura près d'une semaine.

Hindenburg raconte qu'il aurait volontiers crié à chacun de ses soldats : « Prenez au moins Villers-Bretonneux pour que, de ses hauteurs, je puisse bombarder Amiens. » Mais « l'armée de Picardie » était à bout de souffle ; Amiens resta aux Anglo-Français.



UN DIRIGEABLE FRANÇAIS : ADJUDANT-VINCENOT
Type français du dirigeable : forme fuséau, enveloppe souple, nacelle unique.

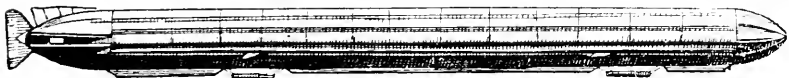
Commentaire de Hindenburg : « La grande bataille de France est finie. »

Foch dit qu'à bien regarder ses cartes, il les préférerait à

celles des Allemands et commença aussitôt à préparer une contre-offensive au sud de la Somme.

Bataille des Flandres. — Comme s'il en avait eu le soupçon, Ludendorff, rude jouteur, prit les devants et jeta une ruse ordonnée sur le front anglo-portugais des Flandres. Haig, malgré une tenace résistance, fut défoncé sur la Lys, entre Ypres et Arras qui tinrent bon, et menacé, une fois de plus, d'être rejeté sur la mer.

Il fallait aller, c'était le plus pressé, à sa rescousse (avril 1918). Pétain, sans



UN ZEPPELIN
Type allemand du dirigeable : forme cigare, enveloppe rigide, nacelle double.

filie de Krupp, le directeur des usines d'Essen.

Paris reçut plus de deux cents énormes obus. Le Vendredi Saint, l'un de ces projectiles tomba pendant l'office des ténébreux, sur l'église Saint-Gervais et fit près de cent victimes.

Bataille devant Amiens. — Foch, professeur à l'École de guerre, y avait enseigné la doctrine napoléonienne de l'offensive. Il l'avait appliquée, depuis le premier jour de la guerre, en Lorraine, aux marais de Saint-Gond, sur l'Yser et sur la Somme. Il était déjà bien résolu à l'appliquer de nouveau des qu'il aurait arrêté les Allemands devant Amiens.

Quelques-uns parlaient d'évacuer Amiens ; réplique de Foch : « Je me bats

trop dégarnir la route de Paris, donna dix divisions. Après d'effroyables combats, le flux allemand vint mourir au massif des Monts qui surgit de la basse plaine flamande devant Cassel.

La rupture de l'Aisne. — De nouveau Foch prépara une offensive (en avant d'Amiens, sur le terrain, qu'il connaissait bien, de la Somme) quand Ludendorff, encore une fois, le devança, mais dans une troisième direction, entre Soissons et Reims, sur ce Chemin des Dames si péniblement conquis l'année précédente, où il savait que notre défense était la plus faible.

Le général Duchêne, soldat solide et attentif, avait vu se former l'orage. Ce front de bataille, qui allait de la mer du

Nord à la Suisse, ce n'était pas une barre rigide ; c'était une chaîne articulée. Avec les effectifs du printemps de 1918, il était impossible de garnir également tous les secteurs (à raison de 2 divisions pour 7 kilomètres). Pershing, du premier jour, s'était mis aux ordres de Foch, mais il n'avait encore qu'un petit nombre de troupes instruites.

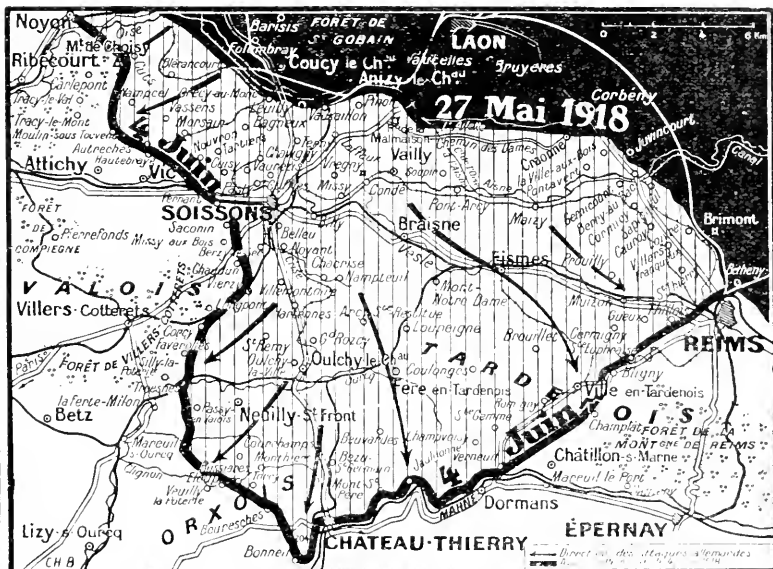
Il parut à Foch qu'il devait garder le gros de sa masse de manœuvre sur les fronts de Picardie et des Flandres.

L'offensive, que signalait Duchêne, ne

et sept, à une batterie contre quatre.

Etonnés eux-mêmes de l'ampleur de leur succès¹, les Allemands poussèrent à la Marne, au chemin de fer de Paris à Châlons ; ils occupèrent Château-Thierry et Soissons.

Cependant, des renforts ayant été amenés en toute hâte, l'équilibre fut rétabli par Duchêne, le neuvième jour après l'attaque. Ce formidable cyclone, qui s'était déclenché sous les yeux de l'empereur et du kronprinz, s'arrêta à la lisière des grands forêts du Valois et



L'ATTAQUE DU CHEMIN DES DAMES (27 mai 1918).

fut à aucun moment dans la pensée de Ludendorff une diversion, mais on pouvait supposer qu'elle le fût. Un revers momentané sur l'Aisne serait de moindre conséquence qu'en Artois. Ce sont les risques de la guerre.

Assailli sur un front de 90 kilomètres, par 25, puis par 34 divisions allemandes qui accompagnaient les gaz et les feux de 4 000 canons, Duchêne, avec 8 divisions de la 6^e armée et 3 divisions britanniques, était vaincu d'avance (27 mai).

Les Allemands sur la Marne. — La rapidité de la pression de l'ennemi fut telle qu'il arriva aux passages de l'Aisne par dessus les nôtres et pendant que de furieux combats continuaient encore à l'arrière, à un contre quatre, cinq,

devant la route de Meaux.

Le secours américain. — Ce fut la dernière épreuve. Armée et nation, et tous nos alliés, la supportèrent sans fléchir, alors que Ludendorff avait escompté le désarroi et la panique².

Le président Wilson, à l'appel qu'il reçut, gagea toutes les ressources de l'Amérique sur la victoire. Au 4 juillet, jour de la fête de l'Indépendance, plus d'un million d'Américains avaient débarqué ; à peine dégrossis, ils coururent au front. Chacun des mois suivants en amènera 300 000, sans que les sous-marins osent se risquer contre les immenses convois.

1. HINDENBURG, *Souvenirs*, p. 330.

2. *Mémoires*, p. 509.



G. GOURAUD

Clemenceau, devant une Chambre boueuse, couvrit le commandement, glorifia les soldats, annonça, du fond de la debate, la victoire : « Les Américains arrivent pour la bataille décisive où il reste aux vivants à parachever l'œuvre magnifique des morts ».

Le roi Albert, Lloyd George, Orlando ne furent pas moins fermes. « Ils maintinrent avec des griffes de fer les volontés et les forces des peuples alliés. » C'est Hindenburg qui parle.

La bataille pour Paris. — Manifestement, Paris était l'objectif du commandement allemand. Le gouvernement déménagea les administrations publiques, la Banque, et prépara la défense de la capitale.

Si éclatante qu'eût été leur victoire sur l'Aisne, tout de même elle n'avait encore conduit les Allemands que dans une impasse :

arrêtés devant la Marne, leurs flancs étaient pressés à l'Ouest par Compiègne et la forêt de Villers-Cotterets, à l'Est par la montagne de Reims.

Dès lors le plan de Ludendorff, comme celui de Foch, étaient écrits sur la carte : pour l'un, faire tomber ces deux obstacles ; — alors les routes de Paris et de Châlons s'ouvraient et le gros des armées françaises était coupé des armées de Lorraine ; — pour l'autre, se cramponner à ces deux piliers, et la résistance victorieuse devenait comme le principe d'une victoire stratégique.

Tout le mois de juin, les Allemands se battirent avec acharnement pour Compiègne, mais ne gagnèrent que peu de terrain. Lavoile, avec Humbert et Mangin, toujours prêts à contre-attaquer, arrêta l'offensive de von Hutier (combats du Mont-Renaud, de Plémost, de Courcelles).

La bataille pour Reims. — Ludendorff, après avoir dit-il, « beaucoup cherché », décida d'attaquer la montagne de Reims, en même temps qu'il passerait la Marne.

Il se flattait de prendre par surprise notre front de Champagne, comme il avait fait en Picardie ; Foch, prevenu par son aviation et par des déserteurs,

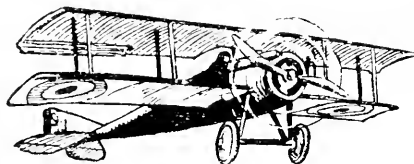
était sur ses gardes, de Château-Thierry à l'Argonne, et Potam avait dressé à l'est de Reims, où était Gouraud, un piège formidable.

Sacrifice des Monts. — Ce fut là, au massif de Moronvillers, qu'écloua la fortune allemande, après un immense duel d'artillerie qui avait éclaté dans la nuit du 14 au 15 juillet et qu'on entendit de Paris.

Le sacrifice prémédité des monts de Reims (Cornillet, Casque, Mont-Haut), où la résistance se fit assez héroïque pour donner à croire aux Allemands qu'en prenant d'assaut nos premières positions, ils avaient gagné la victoire, les amena jusqu'à la chaussée romaine où l'artillerie de Gouraud les attendait et en fit un terrible massacre.

Décimée et épouvantée, l'armée allemande reflua en désordre vers ses batteries, mais pour les trouver écrasées ; Gouraud, dès le lendemain, rentra en possession des monts.

L'offensive de Foch. — Les succès partiels que les Allemands avaient remportés

UN AVION
Avion de classe du type biplan.

le même jour, malgré des résistances épiques (Vandières, Châtillon), à l'ouest de la montagne de Reims et sur la rive gauche de la Marne, ne faisaient dès lors qu'aggraver la situation d'où Ludendorff avait pensé s'évader par sa suprême offensive.

Ils s'étaient enfoncés dans la poche où ils allaient maintenant être attaqués sur leur flanc droit par Mangin et par Degoutte, tandis que Bertelot presserait sur leur flanc gauche et que Mitry, arrivant par le Sud, les rejetterait dans la Marne.

Deuxième bataille de la Marne. — Comme la première, la deuxième bataille de la Marne (18-21 juillet) fut un redressement.

Avec la 10^e armée, jaillissant de la forêt de Villers-Cotterets, et avec la 6^e, s'élançant du sud de l'Ourcq, Foch, comme autrefois Joffre, a repris l'initiative ; mais c'est, cette fois, pour la garder jusqu'à la victoire finale, grâce à la supériorité de son artillerie, de ses chars d'assaut et de ses avions, à l'abondance

et les tanks, dont les Anglais avaient, les premiers, fait usage sur la Somme et qui ne furent employés en masse que par les armées alliées, dans les derniers temps de la guerre.

de ses réserves, maintenant que les Américains arrivent en masse, et, bientôt, à la démoralisation des Allemands.

Du premier jour de l'offensive française, Ludendorff vit la partie perdue, et, reconnaissant le danger d'un enveloppement, n'attendit pas pour ordonner la retraite générale, de la Marne sur la Vesle et sur l'Aisne.

L'armée allemande se replia en combattant, avec ses meilleures troupes sur ses flancs, mais abandonnant un immense matériel et des tas de prisonniers. Degoutte rentra à Château-Thierry, Mangin à Soissons, après un beau combat sur le plateau d'Ambrief.

Les Américains reçurent de façon

splendide le baptême du feu, aux combats du Bois-Belleau, entre l'Ourcq et la Marne. Deux belles divisions italiennes prirent part à la défense de la montagne de Reims.

Le plan incliné de la victoire. —

Désormais, selon la formule de Foch, les armées alliées se sen-

tent portées en avant comme si elles glissaient sur un plan incliné. Et, sur la pente où il poursuit les Allemands, le vainqueur de la seconde Marne, qui a reçu le bâton de maréchal, ne va leur laisser aucun répit. C'est la consigne qu'il donne et que reçoit avec allégresse les soldats, les nôtres, les Belges, les Britanniques, les Américains qui voient la victoire devant eux.

Arrêtés devant Amiens, arrêtés devant Calais, les Allemands avaient placé leur dernière espérance dans l'offensive, par la vallée de la Marne, vers Paris. Maintenant, ils n'aperçoivent plus aucune chance de gagner la guerre. Les sous-marins devaient réduire l'Angleterre à merci ; loin de fléchir, l'Angleterre s'est redressé dans le plus splendide effort de son histoire. Devancer les Américains était une question de vie ou de mort, et les voici, soldats improvisés, mais jaloux d'égalier les Européens, tous les jours plus

nombreux, avec, derrière eux, un réservoir inépuisable d'hommes et de richesses.

L'Allemagne est à bout de forces. L'implacable blocus anglais l'a réduite à un état voisin de la famine. Le ressort moral se rompt. Un peu de vérité est entré dans les ténèbres de mensonge où elle a vécu pendant quatre ans. L'empereur, Ludendorff, la caste militaire ont perdu leur prestige. Les Allemands ne sont pas hommes à accepter la lutte pour l'honneur, jusqu'au dernier carré de territoire libre. Le cri vers la paix s'élève de toutes parts. La révolution gronde.

Ludendorff reste dans la défaite un grand chef de guerre, mais ses réserves ont fondu ; ses troupes d'élite, ses sous-

officiers, ses mitrailleurs se battent encore très bien, mais nombre d'unités se laissent complaisamment encercler. Ainsi « le 8 août (sur la Somme), le jour sombre de l'armée allemande », des milliers de *Feldgräue* n'ont pensé qu'à se rendre : pour le prisonnier, la



DANS LE SECTEUR AMÉRICAIN DE LORRAINE
Infanterie aux aguets.

guerre est déjà finie. Tous les alliés firent 100 000 prisonniers.

Bataille générale. — Pendant les trois derniers mois de la guerre, Foch n'arrêta pas de « frapper à coups redoublés et répétés », méthodiquement, tantôt sur un front, tantôt sur un autre, et, bientôt, sur tous à la fois. L'amalgame a été réalisé avec l'unité de commandement. Ici des divisions françaises aux côtés des Américains, là aux côtés des Britanniques et des Belges.

Le Sancerre fut reconquis après le Tardenois ; le Noyonnais tomba ensuite ; puis ce furent les plateaux au nord de Soissons et de Compiègne, les villes de la Somme, le saillant de Saint-Mihiel, jusqu'aux avancées de Metz, le Cambrésis, le massif de Saint-Gobain, la forêt d'Houthulst, l'Argonne, les Monts de Champagne, le Laonnois, et, l'une après l'autre, toutes les lignes que Hindenburg avait décorées des noms fameux de l'épopée

nationale des *Nieblungen* : *Siegfried*, *Wotan*, *Alberich*, *Brünhilde*.

Ces victoires libérèrent des villes occupées depuis la première année de guerre : Saint-Quentin, Lens, Cambrai, Douai, Lille. Les Allemands, en quittant Cambrai, y mirent le feu, Lens n'était plus qu'un monceau de ruines ; les charbonnages du Nord avaient été systématiquement ruinés ; partout, les usines et les fabriques avaient été pillées par ordre, étaient réduites à l'état de murs nus.

Chute de l'Orient. — La plus formidable puissance militaire que le monde eût connue craquait de toutes parts ; l'événement qui précipita la chute se produisit en Orient.

C'était, surtout, pour la maîtrise de l'Orient que l'Allemagne avait entrepris la guerre ; l'Autriche, du premier jour, puis la Turquie et la Bulgarie s'étaient rangées sous ses ordres. L'automne de 1918 les vit crouler toutes les trois.

La Bulgarie s'effondra la première, abattue en quelques jours (15-28 septembre) par l'offensive des armées alliées de Macédoine, sous Franchet d'Espèrey. Cette solidarité des fronts, dont l'idée avait rencontré tant de résistances, ne pouvait être démontrée au dernier acte du drame, par un plus saisissant exemple ; on put dire du Vardar qu'il était un affluent de la Marne.

Le roi Ferdinand ayant abdiqué, son fils Boris capitula. Les Serbes, rentrés à Nich, puis à Belgrade, sur les talons des Autrichiens, coupèrent la voie ferrée de Berlin à Constantinople et la voie fluviale du Danube. La Roumanie déchira le traité de Bucarest.

Le mois d'après, ce fut le tour de la Turquie. Ne pouvant plus rien attendre de l'Allemagne, depuis l'effondrement de la Bulgarie, et ayant perdu, en quelques jours, la Syrie après la Palestine, elle offrit sa soumission. Les flottes alliées occupèrent les forts des Dardanelles et le Bosphore.

Enfin l'Autriche tomba en morceaux. Depuis son avènement, l'empereur Charles aspirait à la paix et voyait monter l'orage de tous les Etats slaves de la double monarchie, mais il fut sans force pour rompre les liens avec l'Allemagne.

En octobre, la Bohême se proclama indépendante, une révolution socialiste éclata à Pesth, les Croates se soulevèrent ; le manifeste de l'empereur, annonçant la transformation de l'Autriche en un Etat fédératif, était en retard d'une année.

Quand les Italiens reprirent l'offensive

à Vittorio-Veneto (29 octobre), ils n'eurent plus rien devant eux ; l'armée autrichienne se débanda, pres de 500 000 officiers et soldats (Slaves, Roumains, Polonais, Slovénes) se rendirent. Udine, Trente, Trieste furent occupées sans coup férir ; la flotte passa aux Tcheco-Slovaques.

Les quatorze articles. — Dès le 3 octobre, Hindenburg avait conseillé à l'empereur de cesser une guerre perdue : « Chaque jour coûte la vie à des milliers de braves soldats. » Et rien à espérer de l'avenir : « Au lieu d'une fraîche Amérique, des alliés tombés sur les genoux... Impossible de construire un nouveau front ¹. »

Le chancelier (le prince Max de Bade) s'adressa au président Wilson, demandant un armistice immédiat avec ouverture de négociations pour la paix.

Wilson, dans un message du 8 janvier, avait formulé en quatorze articles les principes et les garanties de la paix future : droit des peuples de disposer d'eux-mêmes ; reconstitution de la Pologne, de la Bohême ; restauration de la Belgique, de la Serbie, de la Roumanie ; restitution de l'Alsace-Lorraine à la France, des *terres irredentes* à l'Italie ; réparation des dommages causés par l'agresseur ; désarmement ; arbitrage.

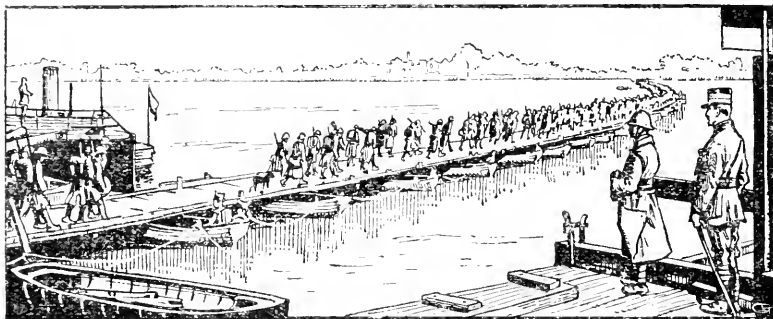
Le secrétaire d'Etat Lansing répondit par trois interrogations précises : L'Allemagne accepte-t-elle les 14 articles autrement que « comme bases de négociations » ? Est-elle prête à retirer ses troupes des territoires envahis ? Le chancelier parle-t-il au nom des autorités qui ont conduit la guerre ?

C'était poser la question de l'abdication de Guillaume II.

Comme les gouvernants allemands hésitaient encore, des troubles éclatèrent dans plusieurs grandes villes ; à Kiel, les marins se soulevèrent. L'empereur parut le seul obstacle à la paix.

La débâcle allemande. — Cependant Foch poussait et développait son offensive sur un immense arc de cercle, des portes de Gand, vers où s'avancait le roi Albert, aux confins de la Lorraine mosellane, où Castelnau s'appêtait à marcher sur Metz. Au centre, Debeney, d'une ruée impétueuse, forçait la trouée de Chimay, pendant que Horné courait à Mons, Humbert à Rocroy, Guillaumat à Mézières, Gouraud avec Liggett à Sedan.

Encore quelques jours de bataille, et la défaite allemande tournait au désastre.



L'OCCUPATION FRANÇAISE EN ALLEMAGNE
Passage du Rhin sur un pont de bateaux à Oppenheim (20 kilomètres de Mayence).

Ludendorff avait démissionné ; Hindenburg télégraphia à Berlin de conclure à tout prix l'armistice, sinon il ne répondait plus de rien. Déjà des régiments se révoltaient, les soldats arrachaient aux officiers leurs insignes.

L'empereur, depuis un mois, errait entre Potsdam et son quartier général de Spa, comme absent des choses. Il s'enfuit en Hollande, où il fut suivi par son fils. A Berlin, les socialistes (Ebert, Scheidemann), installés au pouvoir, annoncèrent qu'il avait abdiqué. Ils avaient déjà fait partir en toute hâte des parlementaires pour le front allié.

L'armistice. — Le 8 novembre, Foch et l'amiral Wemyss les reçurent dans leur train militaire, garé au petit village de Rethondes, en forêt de Compiègne, et leur dictèrent leurs conditions. C'étaient celles d'une capitulation, avec quelques-uns des honneurs de la guerre.

On a soutenu, pour des raisons politiques et avec des arguments militaires, qu'il eût fallu poursuivre la bataille pendant quelque temps encore, après de nouvelles victoires porter la guerre en Allemagne, en faire sentir le poids aux Allemands.

Comme un délégué américain demanda à Foch de « dire simplement, du point de vue militaire, toute autre considération mise à part, s'il aimerait mieux que les Allemands rejettent ou acceptent l'armistice », le glorieux maréchal, avec l'humanité des vrais grands chefs français, répondit qu'« on ne fait la guerre que pour des résultats » et que, « le but atteint, nul n'a le droit de faire répandre une goutte de sang de plus ».

Le 11 novembre, à 4 heures du matin, après une nouvelle intervention pressante de Hindenburg, les Allemands signèrent.

A 11 heures, le canon, qui n'avait pas cessé de tonner depuis plus de 1 500 jours, se tut. On entendit comme un immense silence.

La plus grande bataille de l'histoire était gagnée ; les armées alliées avaient sauvé la cause la plus sacrée : la liberté du monde¹.

Libération de l'Alsace-Lorraine. — En exécution de l'armistice, les troupes allemandes évacuèrent l'Alsace-Lorraine, la Belgique, les pays de la rive gauche du Rhin, trois fortes têtes de



ENTRÉE DES FRANÇAIS EN ALSACE
« Le Plebiscite est fait » (Discours de Poincaré à Strasbourg.)

1. Ordre du jour de Foch

pont sur la rive droite, et abandonnèrent un immense matériel de guerre : la flotte se rendit et fut internée dans les eaux anglaises, tous les sous-marins furent livrés aux alliés, tous les prisonniers rendus.

Le 10 novembre, Pétain, nommé de la veille maréchal de France, fit son entrée à Metz ; Castelnau entra le 22 à Colmar et Gouraud, le même jour, à Strasbourg.

Les provinces retrouvées accueillirent les armées libératrices avec des transports de joie. Avant même que les Allemands fussent partis, les maisons, jusque dans les plus humbles villages, s'étaient pavées aux couleurs nationales. « Le plébiscite est fait ! », put dire, quelques jours plus tard, le président de la République aux acclamations passionnées des

foibles accourues à Strasbourg de toute l'Alsace et de toute la Lorraine.

Le traité, qui consacra la victoire du Droit, fut signé à Versailles, le 28 juin de l'année suivante, dans cette même galerie des Glaces où, quarante-huit ans avant, l'Empire allemand avait été proclamé.

Pour cette revanche de la justice, plus d'un million et demi de jeunes Français étaient tombés sur les champs de bataille. C'est leur immortel souvenir que je veux évoquer au terme de ce récit. Ils ont refait de leur sang la France intégrale. A nous et à ceux qui viendront après nous, leurs tombeaux commandent de grands devoirs. La vertu de l'idéal, c'est qu'il s'élève toujours plus haut. L'ascension française vers l'idéal continue.



14. — 11111 1519

Les divisions 1^{re}, 2^e et 3^e de l'Armée de la Temple.

BIBLIOGRAPHIE

On n'a pas voulu encombrer de renvois les pages de ce livre ; on indique ici les principales sources où l'on a puisé, en dehors des *Mémoires* et *Correspondances* qui sont mentionnés au cours du récit. C'est la bibliographie de *Francia* ; ce n'est pas une bibliographie de l'histoire de France :

Histoire de France, par MICHELET, par HENRI MARTIN, par VICTOR DURUY, par LAVISSE et RAMBAUD, par LAVISSE avec la collaboration de Vidal de la Blache, Bayet, Bloch, Carré, Coville, Kleinclausz, Langlois, Lemonnier, Luchaire, Mariéjol, Petit-Dutaillis, Pfister, Rébelliau, Sagnac.

ALBERT MALET, *Cours complet d'histoire* ; EMILE BOURGEOIS, *Manuel historique de politique diplomatique*.

PRÉVOST-PARADOL, *Essai sur l'histoire universelle*.

VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*.

CHATEAUBRIAND, *Analyse raisonnée de l'histoire de France*.

AUGUSTIN THIERRY, *Lettres sur l'histoire de France*.

LAVISSE, *Histoire politique de l'Europe* ; HIMLY, *Histoire de la formation territoriale des Etats de l'Europe centrale* ; LAVALLÉF, *les Frontières de la France* ; JAMES BRYAN, *le Saint-Empire romain germanique*.

CAMILLE JULLIAN, *Histoire des Gaulois*.

GUIZOT, *Histoire de la civilisation en France* ; RAMBAUD, *Histoire de la civilisation française*.

FUSTEL DE COULANGES, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*. TOCQUEVILLE, *l'Ancien régime et la Révolution* ; TAINÉ, *Origines de la France*

contemporaine ; ALBERT SOREL, *l'Europe et la Révolution française*.

Sur la Révolution, les histoires générales de MIGNET, THIERS, MICHELET, LOUIS BLANC, EDGAR QUINET, MADELIN ; sur le Consulat et l'Empire, THIERS, LANFREY, SEELEY, d'HAUSSONVILLE, FRÉDÉRIC MASSON, VANDAL, HENRY HOUSAYE ; sur la Restauration et la Monarchie de Juillet, VAULABELLE, VIELCASTEL, DUVERGIER de HAURANNE, LOUIS BLANC, THUREAU-DANGIN ; sur la deuxième République et le second Empire, DANIEL STERN (comtesse d'AGOULT), GARNIER-PAGÈS, LAMARTINE, TANILE DELORD, DE LA GORCE, EUGÈNE TÊNOT, EMILE OLLIVIER, ETIENNE LAMY ; sur la troisième République, FREYCINET, ALBERT SOREL, CHUQUET, lieutenant-colonel ROUSSET (guerre de 1870) ; JULES SIMON, RANC, HANOTAUX, ZÉVORT ; VICTOR GIRAUD *la Grande Guerre* ; CAMILLE PELLETAN, *de 1815 à nos jours* ; EMILE BOURGEOIS, *Modern France* ; REUSS, *Histoire de l'Alsace* ; MATTER, *Histoire de Bismarck* ; ANDLER, *le Pangermanisme*.

PETIT DE JULLEVILLE, *Histoire de la langue et de la littérature française*.

Sur l'histoire générale de la littérature française, VILLEMAM, NISARD, BRUNETIÈRE, FAGUET, DOUMIC, LANSON.

SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi* ; et la collection de monographies : *les Grands écrivains*.

SALOMON REINACH, *Apollo* ; ANDRÉ MICHEL, *l'Art en Europe* ; CHARLES BLANC, *l'Ecole française de peinture* ; MUNTZ, *la Renaissance en Italie et en France* ; EDMOND et JULES DE GONCOURT, *l'Art au XVIII^e siècle* ; HENRY MARCEL, *la Peinture française au XIX^e siècle*.



TABLE DES MATIÈRES

<i>CHAPITRE PREMIER.</i>		<i>CHAPITRE XVI.</i>	
LES GAULOIS.....	2	MINORITÉ DE LOUIS XIV.	120
<i>CHAPITRE II.</i>		<i>CHAPITRE XVI.</i>	
LE ROYAUME FRANC.....	7	LOUIS XIV.....	138
<i>CHAPITRE III.</i>		<i>CHAPITRE XVII.</i>	
LA FRANCE CAPÉTIENNE...	13	LOUIS XIV ET L'EUROPE...	146
<i>CHAPITRE IV.</i>		<i>CHAPITRE XVIII.</i>	
LA CIVILISATION FRAN-		LES LETTRES ET LES ARTS	
ÇAISE AU MOYEN AGE.....	32	AU XVII ^e SIÈCLE.....	168
<i>CHAPITRE V.</i>		<i>CHAPITRE XIX.</i>	
LE RÈGNE DES VALOIS.....	39	L'EUROPE AU XVIII ^e SIÈCLE.	181
<i>CHAPITRE VI.</i>		<i>CHAPITRE XX.</i>	
LE MIRACLE DE JEANNE		LA RÉGENCE.....	185
D'ARC.....	52	<i>CHAPITRE XXI.</i>	
<i>CHAPITRE VII.</i>		LOUIS XV.....	190
LOUIS XI.....	62	<i>CHAPITRE XXII.</i>	
<i>CHAPITRE VIII.</i>		LA SOCIÉTÉ, LES LETTRES	
LES DÉBUTS DE L'ÈRE MO-		ET LA PHILOSOPHIE AU	
DERNE.....	69	XVIII ^e SIÈCLE.....	209
<i>CHAPITRE IX.</i>		<i>CHAPITRE XXIII.</i>	
LA LUTTE CONTRE LA MAI-		LOUIS XVI.....	225
SON D'AUTRICHE.....	75	<i>CHAPITRE XXIV.</i>	
<i>CHAPITRE X.</i>		LA RÉVOLUTION.....	239
LA RENAISSANCE. — XV ^e ET		<i>CHAPITRE XXV.</i>	
XVI ^e SIÈCLES.....	86	NAPOLÉON.....	301
<i>CHAPITRE XI.</i>		<i>CHAPITRE XXVI.</i>	
LA RÉFORME.....	94	DE 1815 A NOS JOURS.....	391
<i>CHAPITRE XII.</i>		<i>CHAPITRE XXVII.</i>	
HENRI IV.....	111	LE MOUVEMENT INTELLEC-	
<i>CHAPITRE XIII.</i>		TUEL AU XIX ^e SIÈCLE.....	407
LOUIS XIII AVANT RICHE-		<i>CHAPITRE XXVIII.</i>	
LIEU.....	119	LA GUERRE MONDIALE.....	523
<i>CHAPITRE XIV.</i>		BIBLIOGRAPHIE.....	554
RICHELIEU.....	122		



COLLECTION
ENCYCLOPÉDIA

FRANCIA. HISTOIRE DE FRANCE ILLUSTRÉE, DES ORIGINES A NOS JOURS, PAR JOSEPH REINACH (POLYBE). 560 pages, plus de 500 gravures et cartes. Relié toile et or 15 fr. || Broché. . . 10 fr.

GLORIA. HISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA GUERRE 1914-1918, PAR PIERRE DAUZET. 448 pages, 443 gravures. Relié toile et or 10 fr. || Broché. . . . 7 fr. 50

TOUT EN UN. ENCYCLOPÉDIE DES CONNAISSANCES HUMAINES. Contient 19 parties, 7 dictionnaires, 1500 pages, 3000 gravures, dix millions de lettres. Relié toile et or 35 fr. || Cartonné. . . 25 fr.

LIBRAIRIE HACHETTE

ERRATUM

- P. 35, col. 1, l. 10. Lire : *Saint-Front*.
- P. 42, col. 1, l. 17 av. la fin. Lire : *des centaines de milliers*.
- P. 44, col. 2, *Les gra des compagnies*, l. 2. Lire : *Charles V*.
- P. 53, col. 2, l. 3. Lire : *Anglaise !*
- P. 70, col. 2, l. 3, av. la fin. Lire : *au-delà*.
- P. 84, col. 2, l. 4 av. la fin. Lire : *Gran-velle*.
- P. 87, col. 2, l. 4 av. la fin. Lire : *Champmol*.
- P. 97, col. 1, l. 17 av. la fin. Lire : *délaissé*.
- P. 94, col. 1, l. 15 av. la fin. Lire : *des peines du Purgatoire*.
- P. 99, col. 2, l. 5. Lire : *ses débris frapperont un cuir inébranlable*. — *Ibid.*, l. 5 av. la fin. Lire : *enflammer davantage les passions*.
- P. 104, col. 2, note 3. Lire : *Bon nuit*.
- P. 106, col. 2, l. 14 av. la fin. Lire : *Cardinal-archevêque de Reims*.
- P. 113, col. 1, l. 8. Lire : *pensant l'enlever d'un coup de force*. — *Ibid.*, alinéa 3, l. 3, av. la fin. Lire : *laissait*.
- P. 130, col. 2, l. 7 av. la fin. Lire : *Zusmarshausen*.
- P. 133, col. 2, note 2. Lire : *Sœur de Condé*.
- P. 143, col. 2, av. dern. ligne. Lire : *de dentelles*.
- P. 159, l. 3 de la légende de la gravure. Lire : *gravure allemande*.
- P. 160, col. 2, alinéa 7, l. 2. Lire : *prince d'Orange*.
- P. 163, col. 2, l. 10 av. la fin. Lire : *rien de moins*.
- P. 179, col. 1, légende de la gravure. Lire : *Sandart*.
- P. 193, col. 1, l. 16. Lire : *1736*.
- P. 194, col. 1, l. 8. Lire : *Koenigsegg*.
- P. 195, col. 2, l. 2. Lire : *Culloden*.
- P. 197, col. 1, alinéa 3, l. 5. Lire : *Carnatic*. — col. 2, note, l. 4. Lire : *Machault*.
- P. 198, col. 2, l. 15 av. la fin. Lire : *Nieuport*.
- P. 205, col. 1, l. 9. Lire : *par des procédés*.
- P. 218, col. 1, alinéa 4, l. 2. Lire : *Sunium*.
- P. 223, col. 2, l. 6 av. la fin. Lire : *révélèrent*.
- P. 230, col. 1, au milieu. Lire : *rien de moins que Beaumarchais*. — *Ibid.*, l. 8 av. la fin. Lire : *s'emparèrent de PortMahon dans l'île de Minrque*.
- P. 231, col. 1, l. 7. Lire : *Acquits au compte*.
- P. 239, l. 1 du sommaire. Lire : *L'invasion*.
- P. 240, col. 1, au milieu. Lire : *que le cri du chansonnier Dupont, héritier des hommes de 1789 : « Les peuples sont pour nous des frères »*.
- P. 252, col. 2, l. 17. Lire : *on foula aux pieds la cocarde*.
- P. 257, col. 1, alinéa 4, l. 8. Lire : *Les métropolitains défendirent aux évêques*.
- P. 265, col. 1, l. 13. Lire : *la dispersion*.
- P. 274, col. 1, au milieu. Lire : *d'une grêle de boulets*.
- P. 276, col. 1, au milieu. Lire : *le comté de Nice*.
- P. 278, col. 2, l. 4. Lire : *n'eut aucun regret de son vote*.
- P. 281, col. 1, l. 7 av. la fin. Lire : *ces principes .. ces formes*.
- P. 306, col. 2, l. 14. Lire : *circumvallation*.
- P. 308, col. 2, l. 9 av. la fin. Lire : *Castel*.
- P. 310, col. 1, l. 16. Lire : *proclama*. — *Ibid.*, col. 2, l. 4. Lire : *la Trébie*.
- P. 317, col. 1, l. 7 av. la fin. Lire : *Castricum*.
- P. 321, col. 1, l. 10 av. la fin. Lire : *aux talents*.
- P. 325, col. 2, dernière l. Lire : *ayant cruse*.
- P. 326, col. 2, l. 4 av. la fin. Lire : *témoigné d'un esprit indépendant*.
- P. 331, col. 2, l. 16 av. la fin. Lire : *1807*.
- P. 343, col. 1, l. 8. Lire : *l'une foudroyante, l'autre très d'ore*.
- P. 347, col. 2, au milieu. Lire : *dos de Mayo*.
- P. 352, col. 1, l. 9 av. la fin. Lire : *désorganisée*. — *Ibid.*, col. 2, l. 3 av. la fin. Lire : *système*.
- P. 364, col. 1, l. 8. Lire : *400*.
- P. 367, col. 1, l. 10. Lire : *Pleswitz*. — *Ibid.*, col. 2, l. 7 av. la fin. Lire : *réduits*.
- P. 368, col. 2, au milieu. Lire : *avec 40 000 jeunes soldats*.
- P. 374, col. 2, l. 15. Lire : *Schwarzenberg*.

- P. 382, col. 2, l. 12 av. la fin. Lire : *comme ils les ont laissé partir.*
- P. 385, col. 1, l. 15 av. la fin. Lire : *plus tôt.*
- P. 396, col. 1, l. 5-6. Supprimer : *des bûchers, etc.* — *Ibid.*, l. 11, lire : *chefs indigènes.*
- P. 400, col. 2, l. 1. Lire : *Le soleil de juillet était trop brûlant.* — *Ibid.*, l. 7 av. la fin. Lire : *que hors la France.*
- P. 403, col. 1, l. 8. Lire : *Vivrez en travaillant.*
- P. 407, col. 2, l. 3 av. la fin. Lire : *aller comme ambassadeur.*
- P. 408, col. 2, au milieu. Lire : *Ibrahim, fils du pacha d'Égypte Méhémet-Ali.* — *Ibid.*, dernière ligne. Lire : *mit Méhémet et demeure...*
- P. 420, col. 1, l. 13 av. la fin. Lire : *plébiscite.*
- P. 422, col. 1, l. 6. Lire : *abaissaient.*
- P. 425, col. 2, l. 4. Lire : *funérailles.*
- P. 428, col. 1, alinéa 4, l. 6. Lire : *130 000 hommes.*
- P. 442, col. 2, l. 5. Lire : *son arrière... »*
- P. 448, col. 1, l. 1. Lire : *suivis d'une foule.*
- P. 450, col. 1, alinéa 5, l. 4. Lire : *à la tête.*
- P. 456, col. 2, l. 3. Lire : *28 janvier.*
- P. 468, col. 1, l. 13. Lire : *les droits financiers.*
- P. 490, col. 2, l. 16. Lire : *de contraindre.*
- P. 480, col. 2, l. 13 av. la fin. Lire : *Ixelles.*
- P. 487, col. 2, au milieu. Lire : *les cinq autres.*
- P. 491, col. 2, l. 8. Lire : *Deutschtum.*
- P. 496, col. 1, l. 4. Lire : *politique mondiale.*
- P. 497, col. 1, l. 13 av. la fin. Lire : *établissements de crédit.*
- P. 500, col. 2, alinéa 4, l. 4. Lire : *Shakespeare.* — *Ibid.*, note. Lire : *1790.*
- P. 502, alinéa 3, l. 3. Lire : *ceux d'André Chenier.*
- P. 507, col. 1, au milieu. Lire : *Rivalité de François I^{er} et de Charles-Quint.*
- P. 508, col. 2, l. 10-13 av. la fin. Lire : *Histoire des langues sémitiques, Histoire du peuple d'Israël.*
- P. 509, col. 2, l. 11 av. la fin. Lire : *psychologie physiologique.*
- P. 511, col. 1, l. 18. Lire : *réclamèrent.*
- P. 512, col. 2, l. 16 av. la fin. Lire : *ne sont utilisés.*
- P. 515, col. 1, *Peinture*, dernière l. Lire : *français.*
- P. 516, col. 1, alinéa 4. Lire : *Guvs.*
- P. 528, col. 1, au milieu. Lire : *4 août-14 août.*
- P. 534, col. 2, l. 10 av. la fin. Lire : *armé d'un fusil.*
- P. 543, col. 2, l. 8 av. la fin. Lire : *si lourdes que fussent.*
- P. 540, légende de la vignette. Lire : *de l'artillerie lourde.*
- P. 551, col. 2, l. 7. Lire : *Yougo-Slaves.*
- P. 554, col. 1, l. 11 av. la fin. Lire : *James Brye.*



TABLE ANALYTIQUE

I. LES GAULOIS

La Gaule avant les Gaulois, 2. — La Gaule indépendante ; religion et guerres des Gaulois, 3. — Invasions germaniques, 4.

LA GAULE ROMAINE

César et Vercingétorix, 4. — Les Gallo-Romains, 5.

LES GRANDS INVASIONS

La barrière du Rhin ; les migrations du ve siècle ; les Huns, 6.

II. LE ROYAUME FRANC

Les Francs, les Mérovingiens, 7. — Les maires du palais, 8.

CHARLEMAGNE

Guerres contre les Lombards et les Sarrasins, 8. — Guerre contre les Saxons, 8. — Les œuvres de paix, 9.

LES CAROLINGIENS

Partage de l'Empire ; traité de Verdun, 10. — Serments de Strasbourg ; fin des Carolingiens ; les Normands, 11-12.

III. LA FRANCE CAPÉTIENNE

Le système féodal, 13. — La France à l'avènement des Capétiens, 14. — La communauté religieuse, 15.

LE SAINT-EMPIRE ET LA PAPAUTÉ

La féodalité germanique ; la monarchie de la chrétienté, 15. — Le grand Empire ; la Papauté contre l'Empire ; Guelfes et Gibelins, 16. — Victoire de la Papauté ; de Grégoire VII à Boniface VIII, 17.

LA FRANCE ŒUVRE DES CAPÉTIENS

Le roi contre les féodaux ; corruption du système féodal, 17. — Les premiers Capétiens ; le mouvement des Communes, 18. — Mariage et divorce de Louis VII, 19. — Suger ; Philippe-

Auguste ; guerres contre les Anglais, 20.

Bataille de Bouvines, 21. — Apogée des Capétiens ; Louis VIII ; Blanche de Castille, 22. — Saint Louis, 23. — Saint Louis et les Provençaux ; traité de Paris, 24.

LES CROISADES

Concile de Clermont ; la Croisade des pauvres gens ; la première Croisade, 25. — Prise de Jérusalem ; le Royaume latin, 26. — Deuxième Croisade ; chute du Royaume de Jérusalem ; troisième Croisade, 27. — Les dernières Croisades ; la Croisade de Saint Louis, 28.

LES DERNIERS CAPÉTIENS

Philippe le Hardi ; Philippe le Bel, 29. — La monarchie absolue ; Philippe le Bel et Boniface VIII, 30. — L'affaire d'Anagni ; décadence de la théocratie, 31.

IV. LA CIVILISATION FRANÇAISE AU MOYEN AGE

La langue française ; la Sorbonne, 32. — Abélard ; la littérature romane, 33. — L'art roman et l'art gothique ; l'architecture romane, 34. — L'architecture gothique ; le xiii^e siècle, 35. — Les cathédrales, 36. — Sculpture romane et sculpture gothique, 37. — Les verreries ; la musique ; les pèlerinages, 38.

V. LE RÈGNE DES VALOIS

La loi salique ; Philippe de Valois et Édouard III, 39.

LA GUERRE DE CENT ANS

Causes de la guerre, 40. — Bataille de Crécy, 41. — Perte de Calais ; acquisition du Dauphiné ; le roi Jean ; bataille de Poitiers, 42. — Étienne Marcel ; la Grande Ordinance ; mort de Marcel, 43. — La Jacquerie ; traité de Brétigny ; fin du roi Jean, 44. — Charles le Sage ; les grandes Compagnies, 44. — Du Guesclin ; restauration de la France ; reprise de la guerre, 45. — Mort de Duguesclin et de Charles V ; Charles VI,

le roi fou, 46. — Minorité du roi; Louis d'Orléans et Jean sans Peur, 47. — Assassinat du duc d'Orléans; Armagnacs et Bourguignons; guerre civile, 48. — Les Cabochiens; le grand Schisme; Azincourt; le pont de Montereau, 49. — Le royaume anglais de France; le roi de Bourges, 50. — Siège d'Orléans, 51.

VI. LE MIRACLE DE JEANNE D'ARC

Enfance de Jeanne; les voix; Vaucouleurs, 52. — Chinon; Poitiers; levée du siège d'Orléans, 53. — Sacre de Reims, 54. — Attaques de Paris et de Compiegne, 55. — Procès de Jeanne, 56-57. — Le bûcher de Rouen; fin de la guerre, 58. — Défection de Bourgogne; reprise de Paris; trêve de 1436; institutions de Charles VII, 59. — Prise de Bordeaux; réhabilitation de Jeanne, 60. — Fin du moyen âge, 61.

VII. LOUIS XI

Louis dauphin; le début du règne, 62. — Ligue du Bien Public; Charles le Téméraire; France et Bourgogne, 63. — Première guerre; Péronne; défense de Beauvais, 64. — La nouvelle Lotharingie; succession de Bourgogne; mariage de Bourgogne, 65. — Paix d'Arras; fin de Louis XI, 66.

LA FAUTE DE LA MONARCHIE

Régence des Beaujeu, 66. — Succession de Bretagne; les successions transalpines; le carrefour de l'histoire, 67-68.

VIII. LES DÉBUTS DE L'ÈRE MODERNE

Angleterre et Espagne; Indes orientales et occidentales, 69. — Italie; Empire germanique; Autriche et Prusse, 70. — Découverte de l'imprimerie, 71.

LES GUERRES D'ITALIE

L'équipée de Charles VIII; Charles VIII à Florence et à Naples; Fornoue, 71. — Louis XII et le cardinal d'Amboise; Milan et Naples, 72. — Jules II; Ligue de Cambrai et Sainte-Ligue; Agnadol, Brescia et Ravenne; perte de l'Italie, 73. — Mort de Louis XII, 74.

IX. LA LUTTE CONTRE LA MAISON D'AUTRICHE

Charles-Quint, 75. — François 1^{er}; Marignan; la paix « perpétuelle », 76. — L'élection à l'Empire, 77. — Le connétable de Bourbon; Bayard, 78. — Pavie; captivité et paix de Madrid; ligue de Cognac, 79. — Sac de Rome; Charles-Quint chez François 1^{er}, 80. — Alliance avec les protestants et avec les Turcs; les « Capitulations »; Henri II, 82. — Guise et Châtillon; traité de Chambord; réunion des évêchés lorrains; siège de Metz, 83. — Abdication de Charles-Quint; Philippe II; Saint-Quentin; prise de Calais; traité de Cateau-Cambrésis, 84. — Mort de Henri II, 85.

X. LA RENAISSANCE

Lettres aux XIV^e et XV^e siècles, 86. — Les arts, 87. — L'hellénisme; la Renaissance dans les arts, 88. — Architecture et sculpture, 89. — Peinture; Renaissance littéraire; la Cour de François 1^{er}, 90. — Rabelais; Amyot; Marot; la Pléiade, 91. — Le second âge de la Renaissance; Montaigne, 92.

XI. LA RÉFORME

Échec de la réformation volontaire; Martin Luther; causes morales de la Réforme, 94. — Causes politiques; Réforme et Renaissance; origine des guerres religieuses, 95. — Variétés de la Réforme, 96.

LA RÉFORME EN FRANCE

François 1^{er} et la Réforme; Henri II et la Réforme; le Parlement; Catherine de Médicis, 97. — La Cour et les jésuites; François II et les Guises, 98. — Conjuraison d'Amboise; minorité de Charles IX; le chancelier de l'Hôpital; colloque de Poissy; premier Edit de Saint-Germain, 99.

LES PREMIÈRES GUERRES DE RELIGION

Massacre de Vassy; appels à l'étranger, 100. — Première guerre; trêve d'Amboise; commandement de Coligny, 101. — Le grand dessein de Coli-

guy; la Saint-Barthélemy, 102. — Attentat contre Coligny; assassinat de Coligny, 103. — Fin de Charles IX; triomphe de Catherine; reprise de la guerre; le parti des politiques, 104.

HENRI III ET LA LIGUE

Henri III; reprise de la guerre, 105. — La paix de Monsieur; le coup de la Ligue; l'héritier protestant, 106. — Traité de Joinville; le parlement contre la Ligue; manifestes de Navarre; l'Édit de Nemours; la guerre des trois Henri, 107. — Journée des Barricades; États de Blois, 108. — Assassinat de Guise; révolte des villes; le roi contre la Ligue, 109. — Assassinat de Henri III, 110.

XII. HENRI IV

Débuts de Henri IV; déclaration du 4 août, 111. — L'armée royale; Arques et Ivry, 112. — Siège de Paris; la guerre espagnole; les États de Paris; conversion de Henri IV, 113. — Entrée de Henri IV à Paris; expulsion des jésuites, 114. — Paix de Vervins; l'Édit de Nantes; Henri IV et Sully, 115. — Le grand dessein de Henri IV; affaire de Clèves, 116. — Assassinat de Henri IV, 117.

XIII. LOUIS XIII AVANT RICHELIEU

Gouvernement de Concini; États généraux; assassinat de Concini, 119. — Débuts de Richelieu; gouvernement de Luynes; avènement de Richelieu, 120-121.

XIV. RICHELIEU

Les rébellions protestantes, 122. — Siège de La Rochelle; les rébellions des grands, 123. — Guerres des Deux Reines; complot de Cinq-Mars; les réformes; l'Académie française, 124.

GUERRE DE TRENTE ANS ET CONQUÊTE DE L'ALSACE

Politique extérieure de Richelieu; le Pas de Suse; Gustave-Adolphe; traité de Paris, 125. — L'affaire de Corbie; prise de Brisach; Richelieu en Alsace, 126. — Les dernières années, 127. —

Preliminaires de Westphalie; mort de Richelieu et de Louis XIII, 128.

XV. MINORITÉ DE LOUIS XIV

Régence d'Anne d'Autriche; Mazarin; Rocroi, 129. — Condé et Turenne; campagne d'Allemagne, de Catalogne et d'Italie; paix de Westphalie, 130-131.

LA FRONDE

La vicille Fronde; le cardinal de Retz; la Cour à Saint-Germain; paix de Rueil, 132. — La Fronde des Princes, 133. — Trahison de Condé; combat de la Porte Saint-Antoine; gouvernement du duc d'Orléans, 134. — Fin de la Fronde; Louis XIV au Parlement, 135.

LE GOUVERNEMENT DE MAZARIN

Turenne contre Condé; siège d'Arras; la Ligue du Rhin, 135. — Dunkerque et les Dunes; paix avec l'Espagne, 136. — Traité des Pyrénées; mort de Mazarin, 137.

XVI. LOUIS XIV

L'homme, 138. — La Cour et le Pouvoir, 139. — « L'État, c'est moi », 140.

COLBERT

Le « Conseil d'en haut »; chute de Fouquet, 140. — Procès de Fouquet; caractère de Colbert, 141. — Justice et finances; lois et règlements, 142. — L'industrie, 143. — La marine; les colonies; les bâtiments; la noblesse de Cour, 144-145.

XVII. LOUIS XIV ET L'EUROPE

Prologue des grandes guerres; guerre des droits de la reine, 146. — Triple alliance de La Haye; l'alliance contre la Hollande; la guerre de Hollande, 147. — Passage du Rhin; invasion de la Hollande, 148. — Défection de l'Angleterre; dernière campagne et mort de Turenne; Vauban et Duquesne; paix de Nimègue, 149. — Paix armée; Chambres de Réunion; occupation de Strasbourg, 150. — La médaille de Louvois, 151. — Trêve de Ratisbonne; l'apogée de Louis XIV; la déclaration du clergé; Mm de Maintenon, 152-153.

LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES

Causes de la révocation ; l'Édit de Saint-Germain ; l'Édit interprété, 153. — Les vexations, 154. — Les dragonnades et les fausses conversions, 155. — L'exode des protestants ; l'Édit de révocation, 156. — Les persécutions ; Port-Royal, 157.

L'EUROPE CONTRE LOUIS XIV

Ligue d'Augsbourg ; guerre de la Ligue d'Augsbourg ; révolution de 1688, 158. — Exécution du Palatinat ; la guerre pour les Stuarts ; désastre de la Hongne, 159. — Fleurus et Steinkerque ; la Barrière ; paix de Ryswick, 160.

LA SUCCESSION D'ESPAGNE

Les héritiers présomptifs ; les fausses renonciations ; les traités de partage ; le testament de Charles II, 161. — Le testament accepté ; les provocations ; la grande Alliance, 162. — Les favoris ; les Triumvirs ; guerre des Cévennes ; invasion du royaume, 163. — La misère ; les avertissements ; la Dîme royale de Vauban ; le grand hiver, 164. — Négociations de La Haye ; bataille de Malplaquet ; guerre défensive, 165. — Défection de l'Angleterre ; traités d'Utrecht et de Rastadt, 166. — Mort de Louis XIV, 167.

XVIII. LES LETTRÉS ET LES ARTS AU XVII^e SIÈCLE

Le style Louis XIV ; de Henri IV à Richelieu ; les Salons, 168. — La conversation écrite ; Retz et Saint-Simon, 169. — Descartes et Pascal, 170. — Les précurseurs de Corneille, 171. — Racine, 172. — Molière, 173. — Boileau, La Fontaine, La Bruyère, Fénelon, 174. — Savants et philosophes ; Bossuet, 175. — L'empreinte royale ; l'art officiel, 176. — L'architecture ; Versailles, 177. — Puget ; la peinture, 178. — Claude Lorrain ; Poussin ; Le Brun, 179. — La musique, 180.

XIX. L'EUROPE AU XVIII^e SIÈCLE

La seconde ceinture du royaume de France ; la dislocation de l'Empire de

Charles-Quint ; Espagne, 181. — Italie ; Suisse et Pays-Bas ; la maison d'Autriche ; l'Allemagne parcellaire ; la Prusse, 182. — Les pays du Nord ; Danemark, Suède, Pologne, Russie, 183. — Turquie, Angleterre, 184.

XX. LA RÉGENCE

Retour à la vie, 185. — Philippe d'Orléans ; le gouvernement des Conseils ; Law et le système, 186. — L'erreur de Law ; la Banque générale, 187. — La Compagnie des Indes ; la rue Quincampoix ; chute du système ; politique extérieure du régent ; le cardinal Dubois, 188. — Guerre d'Espagne ; Pierre le Grand, 189.

XXI. LOUIS XV

Le cardinal Fleury ; sa politique extérieure ; la question d'Autriche, 190-191. — Succession de Pologne ; préliminaires de Vienne ; réunion de la Lorraine ; succession d'Autriche, 192. — L'alliance prussienne ; traité de Breslau, 193. — Première défection de Frédéric ; retraite de Prague ; mort de Fleury ; deuxième défection de Frédéric ; Fontenoy, 194. — Paix d'Aix-la-Chapelle, 195.

LE DÉCLIN DE LA ROYAULTÉ

La politique anglaise ; gouvernement de Louis XV ; Inde et Canada ; Duplex, 196. — Grandeur et disgrâce de Duplex ; attaque brusquée des Anglais, 197. — Traité de Westminster ; débuts de la guerre anglaise ; le renversement des alliances ; traité de Versailles, 198. — Guerre de Sept Ans ; Rossbach ; perte des colonies, 199. — Lally-Tollendal ; Montcalm ; l'aveu de Bernis ; Damiens ; misère du royaume ; le pacte de famille, 200. — Traité de Paris ; dernières années de Louis XV ; le Parlement et les jésuites ; abolition de l'Ordre ; le ministère de Choiseul, 201. — L'entente austro-prussienne ; affaires d'Orient ; les Parlements ; renvoi de Choiseul, 202. — Le « Pacte de famine » ; guerre des Parlements, 203. — Partage de la Pologne ; mort de Louis XV, 204.

LE DERNIER «ÉTAT» DE L'ANCIEN RÉGIME

L'unité inachevée; pays d'élection et pays d'État; les généralités; le pouvoir royal; législation, 204. — Les «justices»; les classes privilégiées; le clergé, 205. — La noblesse; droits seigneuriaux; les nouveaux nobles; les inégalités fiscales, 206. — L'impôt; la taille et la corvée; les paysans, 207. — Avertissements; industrie et commerce; «la douceur de vivre», 208.

XXII. LA SOCIÉTÉ, LES LETTRES ET LA PHILOSOPHIE

Les idées nouvelles; le principe monarchique, 209. — L'Église; les séculiers; le Tiers-État; les influences anglaises, 210.

LES LETTRES

Le parti des philosophes; Voltaire, 211. — Œuvres et campagnes de Voltaire, 212. — Diderot; l'Encyclopédie, 213-214. — Les constructeurs, Montesquieu, *l'Esprit des lois*, 215. — J.-J. Rousseau, 216. — Le retour à la nature; l'éducation, 217. — Le *Contrat social*; les Français du dehors, 218.

LES SCIENCES

Sciences mathématiques et physiques, 219; d'Alembert et Lavoisier; la vapeur et les ballons; Buffon, 219. — Bernardin de Saint-Pierre, 220.

LES ARTS

De Watteau à David; Watteau, 220. — Les petits maîtres, 221. — Houdon, 222. — L'architecture; mobilier et jardins, 223. — Rameau; de Rameau à Gluck, 224.

XXIII. LOUIS XVI

Le roi; la reine; les enfants de la reine, 225.

MINISTÈRE DE TURGOT

Retour des Parlements; Maupeou; Turgot, 226. — Réformes dans les finances; abolition de la corvée; suppression des jurandes; la question du blé, 227. — Liberté de conscience; renvoi et fin de Turgot, 228.

LA GUERRE D'AMÉRIQUE

Diplomatie de Vergennes; restauration des armées, 228. — Paix continentale; révolution d'Amérique, 229. — La Fayette; prise de Yorktown; paix de Versailles, 230.

LES DERNIERS TEMPS DE L'ANCIEN RÉGIME

Politique et chute de Necker; gouvernement de la reine, 231. — Beaumarchais; le *Marianne de Tignon*, 232. — L'abbé du Collier; ministère de Calonne, 233. — Le déficit; l'Assemblée des Notables; chute de Calonne, 234.

LA CONVOCATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX

Ministère de Brienne; Brienne et les Parlements; les lits de justice, 235. — Les États du Dauphiné; convocation des États généraux; second ministère de Necker; le doublement du Tiers, 236. — Les émeutes; le parti national; la brochure de Sieyès; Mirabeau en Provence; les Cahiers, 237-238.

XIV. LA RÉVOLUTION

Caractère universel des principes, 239. — Jugement de Goethe; procès de la Révolution, 240. — Deux politiques; les violences de la Révolution; la Révolution limitée, 241.

L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

Réunion des États généraux; courses du conflit, 242. — La réunion des Ordres; Assemblée nationale; serment du Jeu de Paume; séance royale, 244. — Mirabeau et Dreuville-Bréze, 246.

LE QUATORZE JUILLET

La Cour contre l'Assemblée, 246. — Renvoi de Necker; prise de la Bastille, 247. — La «mystique» du 14 juillet; le roi à Paris; la cocarde tricolore; la grande peur; le serment civique, 248.

DU 4 AOÛT AU 6 OCTOBRE

La nuit du 4 août; abolition des privilèges; les «capitulations» abolies; la France nouvelle, 249. — Complot de

la Cour; déclaration des Droits; le roi contre la Déclaration, 250. — La Constitution; le veto; la fête des gardes du corps; journées d'octobre, 252. — Invasion du château; le roi aux Tuileries, 253.

LA NATION. ŒUVRE DE LA CONSTITUANTE

Travaux de l'Assemblée, 254. — Les départements; les électeurs; les codes; les finances; les biens ecclésiastiques, 255. — Les assignats; constitution civile du clergé; l'Église et la Révolution, 256.

LA CRISE DE LA ROYAUTÉ

Mirabeau; les fédérations, 257. — La fête de la Fédération; la Révolution et l'Europe; le roi et l'étranger, 258. — La « cause de tous les rois »; mort de Mirabeau; fuite du roi, 260. — Varennes, 261.

FIN DE LA CONSTITUANTE

Le roi suspendu, 261. — L'émigration; l'armée de Condé; le parti républicain; journaux et salons, 262. — L'affaire du Champ de Mars; déclaration de Pilnitz; Alsace et Avignon, 263.

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE ET LA GUERRE

La guerre en vue; l'Assemblée législative; l'affaire des émigrés de Trèves, 264. — Double politique du roi; l'alliance austro-prussienne; sommation à l'empereur; le ministère girondin; Dumouriez, 265. — Déclaration de guerre; le décret de Condorcet, 266.

CHUTE DE LA MONARCHIE

La *Marsillaise*; les volontaires de 1792, 266. — Les débuts de la guerre; le « Comité autrichien »; renvoi du ministère girondin; le 20 juin; le peuple aux Tuileries, 267. — La patrie en danger; le manifeste de Brunswick; les Sections, 268. — Le Dix Août; prise des Tuileries; suspension du roi, 270.

L'INVASION

Danton et la défense nationale, 271. —

Les volontaires de 1792; préludes de la Terreur, 272. — Massacres de septembre; abstention du gouvernement; l'Argonne; Valmy, 273. — Le décret du 26 septembre; retraite des Prussiens, 274.

LA RÉPUBLIQUE

La Convention, 274. — Les partis; Girondins et Jacobins; établissement de la République, 275. — Jemmapes; la frontière du Rhin; réunion de la Savoie, 276.

PROCÈS DE LOUIS XVI

La question préalable, 276. — Louis devant la Convention; le roi au Temple; le jugement, 277. — Les régicides; mort du roi, 278.

L'EUROPE CONTRE LA FRANCE

Rupture avec l'Angleterre, 278. — Guerre générale; les limites naturelles; perte de la Belgique; trahison de Dumouriez; la Vendée, 280. — La Chouannerie; première Coalition, 281.

LA DICTATURE RÉVOLUTIONNAIRE

Comité de Salut public, 281. — Les Girondins contre la Commune; la Commission des Douze; le 2 juin, 282. — Le second Comité de salut public; Robespierre, 283.

CARNOT

L'armée de la Révolution; l'amalgame; les quatorze armées; tactique et stratégie; contrôle et commandement, 284. — La République assiégée; mesures révolutionnaires, 285.

LA CAMPAGNE DE 1793

Les insurrections; Lyon et Toulon; Hondschoote et Wattignies, 285.

LA TERREUR

Charlotte Corday; tribunal révolutionnaire; mort de la reine; exécutions et tueries, 286. — Danton contre la Terreur; le Vieux Cordelier, 287. — Dantonistes et Hébertistes; procès des Dantonistes; mort de Danton, 288. — La grande Terreur; l'Être suprême;

la loi de prairial, 289. — La bonchetterie, 290.

CRISE DE LA TERREUR

Nouvelles dénonciations de Robespierre ; campagne de l'an II ; offensive de Robespierre, 290. — Le Neuf thermidor ; insurrection de la Commune, 291. — Mort de Robespierre, 292.

LA FIN DE LA CONVENTION

Chute du système jacobin ; la réaction thermidorienne, 292. — Insurrection de Paris, 293. — Mort de Louis XVII : la « Terreur blanche » ; Quiberon, 294.

LES LOIS DE LA CONVENTION

Constitution de l'an III ; œuvre législative de la Convention ; le Grand Livre ; code civil, 295. — Système métrique ; « vandalisme révolutionnaire » ; le 13 vendémiaire, Barras et Bonaparte, 296.

LA PAIX DE BALE

Campagne de l'an II, 297. — Les soldats de l'an II ; conquête de la Hollande, 298. — La Coalition disloquée ; les frontières constitutionnelles, 299. — Les traités de Bâle ; traité de La Haye ; dernière séance de la Convention, 300.

XXV. NAPOLEON

Jeunesse de Bonaparte ; patriotisme corse, 301. — La France et Napoléon, 302.

LE DIRECTOIRE

Barras, 302. — Conspiration des Égaux ; succès de la Coalition ; le plan de Carnot ; commandement des armées, 303.

CAMPAGNE D'ITALIE

L'armée d'Italie ; Montenotte et Lodi ; entrée à Milan, 304. — Prestige de Bonaparte ; siège de Mantoue, 305. — Castiglione ; Arcole ; Rivoli ; république cispadane ; retraite de Moreau, 306. — Seconde campagne d'Italie ; préliminaires de Léoben ; les armées du Rhin ; occupation de Venise, 307.

PROCONSULAT DE BONAPARTE

Politique de conquête ; vues d'Empire ;

l'Orient ; précarité des traités, 308. — La guerre sans fin ; Campo-Formio, 309.

LA CRISE DU DIRECTOIRE

Élection de l'an V ; complots royalistes ; coup d'État de fructidor ; mort de Hoche, 310. — Conséquences du coup d'État : Bonaparte à Rastadt ; la rue de la Victoire ; armée d'Angleterre, 311.

EXPÉDITION D'ÉGYPTE

Politique orientale de Talleyrand ; départ de Bonaparte, 312. — Campagne d'Égypte ; Malte et Alexandrie ; batailles des Pyramides et d'Aboukir, 313. — Expédition de Syrie ; Saint-Jean d'Acre, 314. — Retour en Égypte ; départ de Bonaparte, 315.

LA FIN DU DIRECTOIRE

Conquêtes de l'an VI ; les républiques vassales ; la « conquête fiscale » ; seconde coalition, 315. — Guet-apens de Rastadt ; perte de l'Italie ; coups d'État de floréal et de prairial ; gouvernement de Sieyès, 316. — Victoire de Zurich ; retour de Bonaparte ; préparatifs du coup d'État, 317.

DIX-HUIT BRUMAIRE

Dissolution du Directoire ; dix-neuf brumaire ; l'Orangerie de Saint-Cloud, 318. — Les décrets de Sieyès, 319.

LE CONSULAT

Constitution de l'an VIII, 319. — Les lois organiques, 320. — Le personnel ; la conscription ; campagne de 1800 ; passage du Saint-Bernard, 321. — Rentrée à Milan ; Gênes ; Marengo ; les complots, 322. — Préliminaires de Paris ; Hohenlinden ; traité de Lunéville, 323.

LA PAIX D'AMIENS

Entente franco-russe — mort de Paul I^{er} ; perte de l'Égypte, 324. — Préliminaires de Londres ; paix d'Amiens ; les arrière-pensées, 325.

LA POLITIQUE CONSULAIRE

Le traité avec Rome, 325. — Promulgation du Concordat, 326. — La cérémonie de Notre-Dame ; Consulat à vie ; création du Consulat ; les Codes ;

L'Université, 327. — Banque de France ; Légion d'honneur, 328.

FIN DU CONSULAT

Conquêtes en pleine paix, 328. — Malte ; rupture du traité d'Amiens, 329. — Conspiration de Cadoudal, 330. — Le duc d'Enghien, 331.

L'EMPIRE

Rétablissement du principe héréditaire ; Napoléon empereur, 331. — L'Empire et l'Opinion ; constitution de l'an XII ; pouvoir absolu de Napoléon, 332. — Le gouvernement ; la Cour, 333. — Les maréchaux ; le pape à Paris ; le sacre, 334. — Le royaume d'Italie, 335.

L'ÉPOPÉE IMPÉRIALE

Le camp de Boulogne, 335. — Échec de l'immense projet ; troisième coalition, 336. — Campagne de 1805 ; la Grande Armée ; la manœuvre d'Ulm ; capitulation d'Ulm, 337. — Trafalgar ; conséquences de Trafalgar ; médiation prussienne, 338. — Austerlitz, 339.

LE GRAND EMPIRE

L'ambition carolingienne ; traité de Presbourg, 340. — Conquête de Naples ; les grands fiefs ; la Confédération du Rhin ; les princes allemands ; fin du Saint-Empire ; le régime français en Allemagne, 341. — Le ministère de Fox ; rupture avec la Prusse ; quatrième coalition, 342. — Iéna ; Auers-tædt ; Napoléon à Berlin ; le blocus continental, 343. — Le décret de Berlin ; campagne de Pologne, 344. — Eylau ; Friedland ; Tilsitt ; l'alliance russe, 345.

LE BLOCUS CONTINENTAL

Campagne de Portugal ; occupation de Rome, 346. — Affaires d'Espagne ; guet-apens de Bayonne ; insurrection espagnole, 347. — Baylen ; Cintra ; entrevue d'Erlurt, 348. — Napoléon en Espagne ; Saragosse ; guerre d'Autriche, 349. — Eckmühl et Ratisbonne ; le décret de Vienne, 350. — Enlèvement du pape ; Essling, 351. — Wagram ; Espagne et Pologne ; traité de Vienne, 352. — Le divorce ; le mariage autrichien ; le roi de Rome, 355.

APOGÉE DE L'EMPIRE

Les 130 départements, 355. — État de la France ; le despotisme, 356.

LES LETTRES ET LES ARTS

Châteaubriand, 356. — Mme de Staël, 357. — Bonald et J. de Maistre ; philosophes et savants, 358. — Le style Empire ; l'architecture, 379. — La sculpture et la peinture ; Louis David, 360. — Ingres, Prud'hon, 361.

LE COMMENCEMENT DE LA FIN

Déclin de l'alliance russe ; la rupture, 361. — Sixième coalition ; passage du Niémen ; Wilna, 362. — Smolensk ; la Moskowa, 363. — Moscou ; la retraite ; la Bérézina, 364. — Départ de l'empereur ; fin de la retraite ; le 29^e bulletin ; Concordat de Fontainebleau, 365. — Convention de Kalisch ; soulèvement de l'Allemagne ; Lutzen et Bautzen, 366. — Plan des alliés ; perte de l'Espagne ; entrevue de Dresde ; Congrès de Prague ; septième coalition ; bataille de Dresde, 367. — Leipzig ; Hanau, 368.

PREMIÈRE INVASION

Napoléon à Paris ; les défections ; Carnot à Auvers ; les ouvertures de Francfort, 369. — Passage du Rhin ; proclamation des alliés ; l'invasion, 370. — Congrès de Châtillon ; Montmirail, 371. — Les royalistes ; Soissons ; Craonne ; traité de Chaumont, 372. — Rupture du Congrès ; manœuvre de Saint-Dizier ; bataille d'Arcis-sur-Aube et de Paris, 373. — Napoléon à Fromenteau ; les alliés à Paris, 374. — Déclaration du 31 mars ; Constitution du 6 avril ; l'empereur à Fontainebleau, 375. — Première abdication ; adieux de Fontainebleau, 376.

PREMIÈRE RESTAURATION

Retour des Bourbons ; Louis XVIII ; le traité de Paris, 376. — Alexandre et les Prussiens ; déclaration de Saint-Ouen, 377. — Politique des émigrés ; le drapeau blanc ; les *ultras* et l'armée ; le Congrès de Vienne, 378. — Le projet russe ; l'Europe de 1815, 379.

LES CENT JOURS

Napoléon à l'île d'Elbe, 380. — Retour de l'île d'Elbe; défection de Ney; fuite du roi, 381. — Napoléon hors du droit des gens; l'Acte additionnel; le Champ de Mai, 382.

CAMPAGNE DE 1815

Passage de la Sambre; bataille de Ligny, 383. — Waterloo, 384. — Napoléon à l'Élysée; seconde abdication, 385. — Seconde restauration; traité du 20 novembre, 386. — Les représailles, 387.

SAINT-HELENE

Le *Bellerophon*, 387. — Longwood, 388. — Hudson Lowe; récit des campagnes de Napoléon; sa mort, 389-390.

XXVI. DE 1815 A NOS JOURS
AVÈNEMENT DE LA DÉMOCRATIE

Le gouvernement parlementaire; étapes et esprit pacifique de la démocratie, 391. — Politique extérieure et coloniale, 392.

LES DEUX DERNIERS BOURBONS

La monarchie selon la Charte, 392. — La Chambre introuvable; le ministère Décazes, 393. — Libération du territoire; assassinat du duc de Berry; le ministère Villèle; le droit d'intervention, 394. — Expédition d'Espagne, 395. — Réaction à l'intérieur; mort de Louis XVIII; Charles X; chute de Villèle, 396. — Affaires de Grèce; Navarin; le ministère de Martignac, 397. — Polignac; expédition d'Alger; les Ordonnances, 398.

RÉVOLUTION DE JUILLET

Protestation des journalistes; les « Trois Glorieuses »; retrait des Ordonnances, 399. — Le duc d'Orléans, lieutenant-général du royaume; abdication de Charles X, 400.

LA MONARCHIE DE JUILLET

Le pays légal; les partis, 401. — Insurrections et attentats, 402. — Propagande républicaine; la machine infernale; ministère Casimir Périer, 403. — Les lois de réforme; la Révolution en dehors; politique de non-intervention,

404. — Indépendance et neutralité de la Belgique; Anvers et Ancône, 405.

CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

Abd-el-Kader, 405. — Prise de Constantine; Bugeaud; bataille de l'Isly, 406.

LE DÉCLIN DU RÈGNE

La coalition; le retour des Cendres, 407. — Prophéties de Lamartine; affaires de Syrie; le traité de Londres, 408. — La crise de 1849; convention des Détroits; le ministère Guizot; les mariages espagnols, 409. — Mort du duc d'Orléans; questions économiques et sociales; la réforme électorale, 410. — Les banquets, 411.

LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER

Chute de Guizot, 411. — Abdication du roi; le gouvernement provisoire, 412.

LA SECONDE RÉPUBLIQUE

Politique extérieure; manifeste de Lamartine; le suffrage universel, 413. — Les décrets de réforme; les ateliers nationaux; la crise du travail, 414.

L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

Débuts de l'Assemblée; fermeture des ateliers nationaux; journées de juin, 415. — Gouvernement de Cavaignac; Constitution de 1848; l'amendement Grévy; élection de Louis-Napoléon, 416. — Prestation de serment, 417.

PRÉSIDENTICE DE LOUIS-NAPOLÉON

Caractère de Louis-Napoléon; l'Assemblée législative, 417. — Expédition de Rome; lois de réaction; impopularité de l'Assemblée, 418. — La revue de Satory; la révision; la proposition des questeurs, 419.

LE DEUX DÉCEMBRE

Dissolution de l'Assemblée; la résistance; la mort de Baudin; le coup d'état en province, 420. — Le plébiscite, 421.

LE SECOND EMPIRE

Napoléon III, empereur; le régime de décembre; politique économique, 421. — Politique étrangère, 422.

GUERRE DE CRIMÉE

L'affaire des lieux-Saints ; l'alliance contre la Russie ; Baltique et mer Noire, 423. — Batailles de l'Alma et d'Inkermann ; débuts de Bismarck et de Cavour ; conférence de Vienne ; siège de Sébastopol, 424. — Pélissier ; prise de Malakoff ; traité de Paris, 425.

GUERRE D'ITALIE

Attentat d'Orsini ; loi de Sûreté générale ; entrevue de Plombières, 426. — Mise en demeure de l'Autriche ; ultimatum de l'Autriche ; bataille de Magenta, 427. — Solferino ; la menace allemande ; armistice de Villafranca, 428. — La révolution d'Italie, 429.

GUERRES LOINTAINES

Expédition de Syrie ; la Cochinchine ; prise de Pékin, 429. — Expédition du Mexique ; occupation de Vera Cruz ; prise de Puebla ; l'Empire mexicain, 430.

LES DERNIÈRES ANNÉES
DE L'EMPIRE

Déclin du système de Décembre ; les sénatus-consultes ; les Cinq ; élections de 1863 ; l'unité allemande, 431. — Avènement de Bismarck ; les lois militaires, 432. — Guerre des Duchés ; conflit entre la Prusse et l'Autriche ; entrevue de Biarritz ; Sadowa, 433. — La Confédération du Nord ; les compensations ; refus de Bismarck, 434. — Mentana ; l'Exposition universelle ; le projet de Niel ; l'Empire libéral, 435. — La souscription et le procès Baudin ; les élections de 1869 ; le ministère Ollivier, 436. — Le plébiscite, 437.

LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

La candidature Hohenzollern, 437. — La réponse du conseiller Thile ; déclaration de Gramont ; négociations d'Ems ; la victoire diplomatique et les partis, 438. — La demande de garanties ; l'entrevue d'Ems ; falsification de la dépêche d'Ems ; la déclaration de guerre, 439. — Séance du 15 juillet ; les États du Sud, 440.

LA CHUTE DE L'EMPIRE

Les neutralités ; la question romaine, 440. — L'armée allemande ; l'armée française ; la défaite à la frontière, 441. — Reichshoffen et Spicheren ; chute du ministère Ollivier, 442. — Abdication militaire de l'empereur ; Bazaine ; bataille de Borny, 443. — Batailles de Gravelotte et de Saint-Privat ; siège de Metz, 444. — Le camp de Châlons ; la manœuvre de Moltke ; Sedan, 446. — Capitulation de Sedan ; Donchery, 447.

TROISIÈME RÉPUBLIQUE

Le 4 septembre, 447. — Gouvernement de la Défense nationale ; délégation de Tours ; entrevue de Ferrières, 448.

LA DÉFENSE NATIONALE

Siège de Paris, 449. — La guerre en province ; perte d'Orléans ; Gambetta à Tours, 450. — Voyage de Thiers ; les Italiens à Rome ; trahison de Bazaine ; la mission Poyer, 452. — Capitulation de Metz ; négociations de Thiers ; le 31 octobre ; Coulmiers, 453. — Champagne et Loigny ; la retraite de Chanzy, 455. — Bombardement de Paris ; Buzenval ; Saint-Quentin et Le Mans ; l'armée de l'Est, 455. — Capitulation de Paris ; démission de Gambetta ; l'Assemblée nationale, 456. — Présidence de Thiers ; préliminaires de Versailles ; la protestation des Alsaciens-Lorrains, 457.

LA GUERRE CIVILE

Le pacte de Bordeaux ; le Comité central ; le 18 mars, 458. — Déclaration de Thiers ; l'armée de Versailles ; Paris assiégé, 459. — Les journées de mai, 460.

GOUVERNEMENT DE THIERS

Election de juillet 1871 ; politique de Gambetta, 460. — L'œuvre de Thiers et l'Assemblée ; la libération du territoire ; projets constitutionnels, 461. — Commission des Trente ; mort de Napoléon III ; la Fusion ; l'élection Barodet ; le 24 mai, 462. — Chute de Thiers, 463.

PRÉSIDENTICE DE MAC-MAHON

Gouvernement de l'ordre moral ; l'entre-

vue de Frohsdorf; la question du drapeau, 463. — La lettre sur le drapeau blanc; le Septennat; le comte de Chambord et le maréchal, 464. — Second ministère de Broglie; ministère Cissey; l'amendement Wallon, 465. — La République fondée; la Constitution; les Chambres; fin de l'Assemblée; 466. — Ministère Dufaure; Decazes et Bismarck; politique de Pylsee; ministère Jules-Simon, 467. — Le débat sur les menées ultramontaines; renvoi du ministère; dissolution de la Chambre, 468. — Les 303; la campagne électorale; mort de Thiers; élections du 14 octobre, 469. — Second ministère Dufaure; le plan Freycinet; Congrès de Berlin; démission du maréchal, 470.

LA RÉPUBLIQUE ORGANISÉE

Présidence de Grévy; les lois Ferry, 471. L'article 7; les décrets: le «pouvoir occulte» de Gambetta; ministère Gambetta, 472. — Mort de Gambetta; second ministère Ferry, 473.

LA POLITIQUE COLONIALE

Développement de l'Algérie; expédition de Tunisie, 474. — Expédition du Tonkin; affaire de Lang-Son; chute de Ferry, 475. — Paix avec la Chine; Madagascar; Soudan et Afrique orientale, 476.

LE BOULANGISME

Élections de 1885; Boulanger ministre de la guerre, 477. — Les lois d'exil; le duc d'Aumale; l'affaire Schœnbé; le ministère Rouvier; la Fronde boulangiste, 478; crise présidentielle; présidence de Carnot; campagne plébiscitaire, 479. — Le boulangisme de droite; l'élection de Paris; fuite et mort de Boulanger, 480.

DE 1889 A 1894

L'exposition du Centenaire de 1789; ministère Freycinet, 480. — Guillaume II; l'alliance russe; législation de 1889; le ralliement, 481. — Le socialisme; l'affaire de Panama; assassinat de Carnot; présidence de Casimir-Périer, 482. — Présidence de Félix Faure, 483.

L'AFFAIRE DREYFUS

Esterhazy, 483. — Intervention de Scheurer-Kestner; le mouvement révisionniste; les procès, 484. — Le faux Henry; renversement de Brissou, 485. — La loi de dessaisissement; mort de Félix Faure; les complots; tentative de Reuilly; la révision; gouvernement de Waldeck-Rousseau, 486. — Le procès de Rennes; fin de l'affaire judiciaire, 487.

PRÉSIDENCES DE LOUBET ET DE FALLIÈRES

Les congrégations; la loi sur les associations; le ministère Combes, 488. — Rupture avec Rome; chute de Combes; séparation des Églises et de l'État, 489. — Lois sociales, 490.

ORIGINES DE LA GUERRE MONDIALE

Colonies allemandes; le pangermanisme; la Triple Entente; Fachoda, 491. — L'accord anglais; la question du Maroc, 492. — Guillaume II à Tanger; le conflit franco-allemand, 493. — Conférence d'Algésiras, 494. — Le coup d'Agadir; la compensation congolaise; la Convention de Berlin; ministère et présidence de Poincaré; affaires d'Orient, 495. — Les armements allemands; la loi de trois ans, 496.

XXVII. LE MOUVEMENT INTELLECTUEL AU XIX^e SIÈCLE

Caractères généraux de la civilisation contemporaine; caractères nouveaux de la littérature, 497. — Le romantisme; le réalisme, 498. — La poésie: Victor Hugo, 499. — Lamartine, 500. — A. de Musset; de Béranger à Verlaine, 501; Mistral, 502. — Le roman et le théâtre: Balzac, Stendhal, Mérimée, G. Sand, 503. — Alexandre Dumas, Flaubert, 504. — Les naturalistes, 505. — Emile Augier, Dumas fils, autres écrivains de théâtre, 506. — L'histoire; de Chateaubriand à Michelet; Michelet et ses successeurs, 507. — Taine et Renan, 508. — Philosophie et critique: Pécletisme; le groupe de l'*Avenir*, 509. — Le

positivisme, Aug. Comte, 510. — P.-J. Proudhon, Sainte-Beuve, 511. — Les sciences : Claude Bernard, Henri Poincaré, 512. — Le Verrier, Fresnel, Ampère, Gay-Lussac, J.-B. Dumas, Berthelot, 513. — Physiologie et médecine : Pasteur, 514. — Beaux-Arts ; Delacroix ; peinture d'histoire, 515. — Peinture de genre ; Courbet ; les paysagistes, 516-517 ; Corot, 518. — L'impressionnisme ; les portraitistes ; Rude, 519. — De David d'Angers à Rodin, 520. — Rodin ; l'architecture, 521. — La musique, 522.

XXVIII. LA GUERRE MONDIALE

L'agression allemande, 523. — La veille du conflit ; l'attentat de Sérajevo, 524. — Conseil de Potsdam ; ultimatum à la Serbie ; négociations, 525. — Déclaration de guerre ; violation de la neutralité de la Belgique ; l'ultimatum anglais, 526. — L'union sacrée, 527.

CAMPAGNE DE 1914

Le plan allemand, 527. — Le plan français ; la bataille des frontières, 528. — La « splendide retraite » ; la marche sur Paris ; l'offensive allemande, 529. — Bataille de la Marne, 530. — L'Aisne ; la course à la mer ; chute d'Anvers, 531. — Bataille des Flandres ; bataille orientale, 532.

CAMPAGNE DE 1915

Les tranchées, 533. — Artois et Champagne ; atrocités allemandes ; le front russe ; la guerre contre les Turcs, 534. — Chute de la Serbie ; expédition de Salonique ; les colonies allemandes ; entrée en guerre de l'Italie, 535.

CAMPAGNE DE 1916

Conférences de Chantilly, 535. — L'Allemagne assiégée ; la ruée sur Verdun, 536. — Bataille d'arrêt et siège de Verdun, 537. — Deuxième semestre de 1916 ; bataille de la Somme, 539. — Disgrâce de Joffre ; le front du Maroc, 540.

CAMPAGNE DE 1917

Offensives allemandes de paix, 540. — Chute de l'Empire russe ; les bolchevistes, 541. — L'Amérique dans la guerre ; le message de Wilson ; l'offensive de 1917, 542. — Le plan de Nivelle ; repli de Hindenburg ; la bataille de l'Aisne, 543. — Remplacement de Nivelle ; Pétain général en chef ; fronts d'Italie et de Russie ; la défection russe, 544. — Le ministère Clemenceau, 545.

CAMPAGNE DE 1918

Dernière année de guerre, 545. — L'offensive pour la paix ; l'attaque sur Amiens ; le « colmatage », 546. — L'unité de commandement ; bombardement de Paris ; bataille devant Amiens ; bataille des Flandres ; la rupture de l'Aisne, 547. — Les Allemands sur la Marne ; le secours américain, 548. — Batailles pour Paris et pour Reims ; le sacrifice des Monts ; l'offensive de Foch ; deuxième bataille de la Marne, 549. — Le « plan incliné » de la victoire ; bataille générale, 550. — Chute de l'Orient ; les quatorze articles ; la débâcle allemande, 551. — L'armistice ; libération de l'Alsace-Lorraine, 552-553.







GUERRES ET BATAILLES *(Suite)*

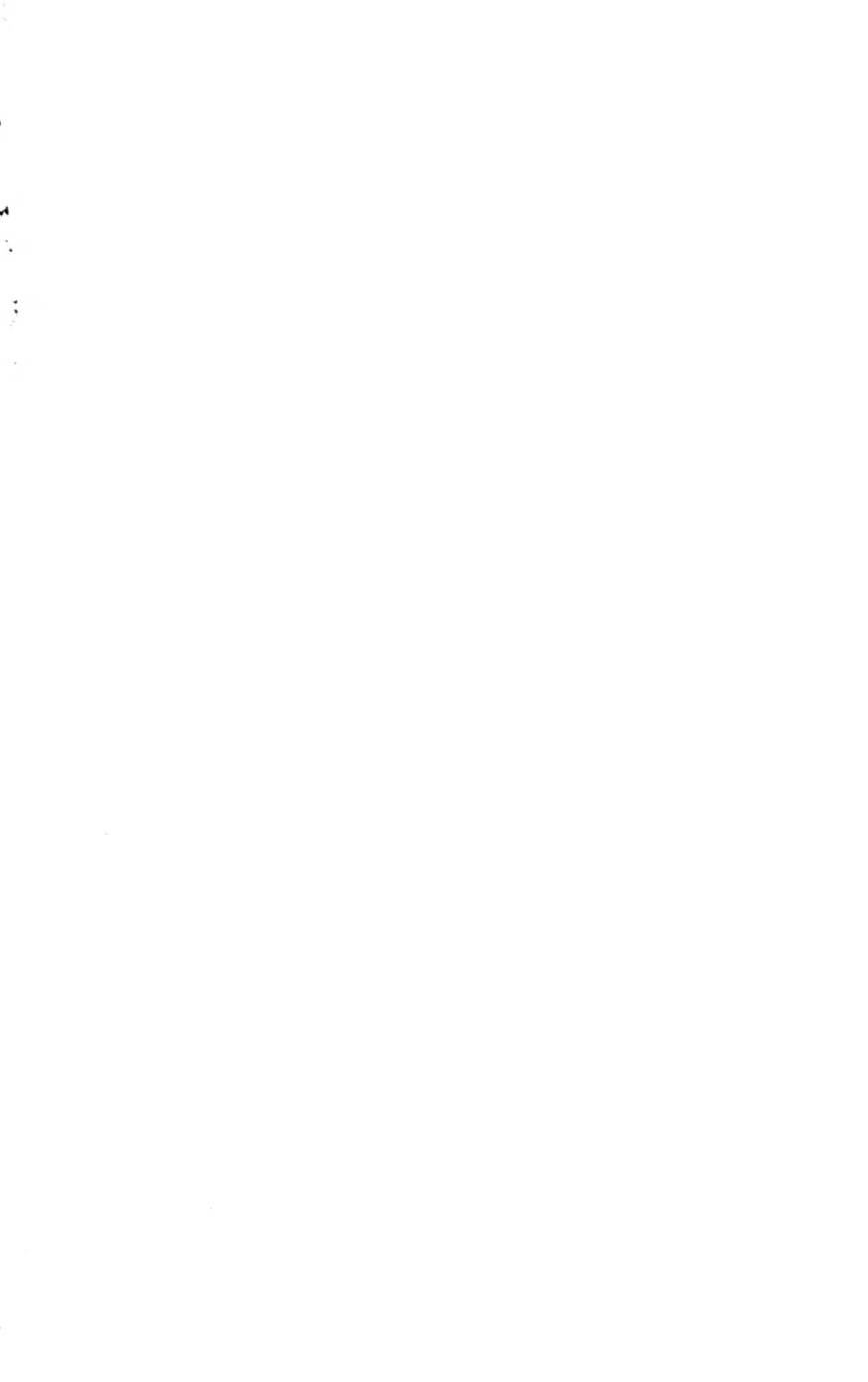
- Siège et délivrance de
 Jean (1428-1429)
 Pitay (11-19 juin 1422)
 Siège de Compiègne (mai
 1430)
 Prise de Bordeaux (1531)
 Beauvais (1472)
 Première Guerre d'Italie
 (1494 à 1497)
 Rapallo (1494)
 Fornoue (1495)
 Conquête de Naples (1495)
 Deuxième guerre d'Italie
 (1499 à 1514)
 Garigliano (1503)
 Agnadel (1509)
 Ravenne (1512)
 Marignan (1515)
 Pavie (1525)
 Conquête des Trois Évê-
 chés (1552)
 Siège de Metz (1551)
 Perte de Saint-Quentin
 (1557)
 Prise de Calais (1558)
 Guerres de religion
 (XVI^e siècle)
 Guerre des Trois Henri
 (1585)
 Arques (1589)
 Ivry (1590)
 Fontaine-Française (1595)
 Guerre de 30 ans (1618-
 1648)
 Siège de la Rochelle (1627-
 1628)
 Pas de Suse (1629)
 Corbie (1630)
 Brisach (1633)
 Arras (1640)
 Rocroi (1643)
 Fribourg (1644)
 Nordlingen (1645)
 Guerre des droits de la reine
 (1665-1668)
 Guerre de Hollande (1672-
 1678)
 Campagne d'Alsace (1681)
 Guerre des Cévennes (1685)
 Guerre de la ligue d'Augs-
 bourg (1688-1697)
 Fleurus (1692)
 Steinkerque (1692)
 La Hougue (1692)
 Guerre de la Succession d'Es-
 pagne (1702-1714)
 Friedlingen (1702)
 Hochstaedt (1703)
 Bleinheim (1704)
 Turin (1706)
 Ramillies (1706)
 Oudenarde (1708)
 Invasion du royaume (1708)
 Malplaquet (1709)
 Villavieja (1710)
 Denain (1712)
 Guerre de la succession
 de Pologne (1733-1736)
- Guerre de la succession
 d'Autriche (1741-1748)
 Retraite de Prague (1741)
 Fontenoy (1745)
 Guerre de Sept ans (1756-
 1763)
 Rössbach (1757)
 Prise de Breslau (1757)
 Guerre des Duches (1761)
 Guerre d'Amérique (1775-
 1783)
 Prise de Yorktown (1781)
 La Chouannerie (1792-
 1799)
 Première Coalition (1792)
 Valmy (20 septembre 1792)
 Jemmapes (novembre 1792)
 Nerwinde (mars 1793)
 Hondschote (1793)
 Wattignies (1793)
 Campagne de l'an II
 (1794)
 Fleurus (26 juin 1794)
 Conquête de la Hollande
 (1794-1795)
 Quiberon (1795)
 Campagne d'Italie (1796-
 1797)
 Montenotte (1796)
 Mondovi (1796)
 Retraite à Milin (1796)
 Brescia (1796)
 Lodi (1796)
 Castiglione (1796)
 Arcole (novembre 1796)
 Siège de Mantoue (1796-
 1797)
 Altenkirchen (1797)
 Rivoli (janvier 1797)
 Seconde Coalition (1798)
 Aboukir (1798)
 Expédition et perte de l'É-
 gypte (1798-1801)
 Pyramides (juillet 1798)
 Siège de Saint-Jean d'Acre
 (1799)
 Retraite de Syrie (1799)
 Cassano (1799)
 Zurich (26 septembre 1799)
 Campagne de 1800
 Passage du Saint-Bernard
 (1800)
 Montebello (9 juin 1800)
 Marengo (14 juin 1800)
 Hohenlinden (3 décembre
 1800)
 Le camp de Boulogne
 (1804-1805)
 Troisième Coalition (1805)
 Campagne de 1805
 Capitulation d'Elm (30 oc-
 tobre 1805)
 Tratalgar (31 octobre 1805)
 Wittingen (1805)
 Austerlitz (2 décembre
 1805)
 Quatrième Coalition (1806)
 Campagnes de Sixe et de
 Pologne (1806-1807)
- Pultusk (1806)
 Jena (14 oct. 1806)
 Auerstedt (14 oct. 1806)
 Eylau (8 février 1807)
 Friedland (24 mai 1807)
 Prise de Dantzig (1807)
 Campagne de Portugal (no-
 vembre 1807)
 Ravenn (juillet 1808)
 Occupation de Rome (1808)
 Guerre d'Espagne (1808-
 1809)
 Cinquième Coalition (1809)
 Campagne d'Autriche (avril
 juillet 1809)
 Eckmühl (avril 1809)
 Ratisbonne (avril 1809)
 Essling (mai 1809)
 Wagram (5-6 juillet 1809)
 Campagne de Russie (1812)
 Passage du Niemen (1812)
 Smolensk (1812)
 La Moskowa (7 septembre
 1812)
 Moscou (11 septembre
 1812)
 La Bérézina (26 nov. 1812)
 Sixième Coalition (1813)
 Lutzen (mai 1813)
 Bautzen (mai 1813)
 Dresde (27 août 1813)
 Leipzig (16-19 octobre
 1813)
 Hanau (30 octobre 1813)
 Invasion (janvier 1814)
 Champaubert (1814)
 Montmirail (1814)
 Château-Thierry (1814)
 Vauchamps (1814)
 Mormant (1814)
 Craonne (mars 1814)
 Bataille de Paris (30 mars
 1814)
 Ligny (16 juin 1815)
 Waterloo (18 juin 1815)
 Expédition d'Espagne
 (1822-1823)
 Navarin (octobre 1827)
 Expédition d'Alger (1830)
 Prise de la Smala d'Abdel
 Kader (1842)
 Isly (1844)
 Sidi-Brahim (1846)
 Expédition de Rome
 (1849)
 Guerre de Crimée (1854-
 1856)
 Siège de Sébastopol (1854-
 1855)
 L'Alma (sept. 1854)
 Inkermann (nov. 1854)
 Malakof (3 sept. 1855)
 Guerre de Chine (1856-
 1858)
 Guerre d'Italie (1859)
 Montebello (20 mai 1859)
 Magenta (4 juin 1859)
 Solferino (24 juin 1859)

GUERRES ET BATAILLES (Suite)

- | | | |
|---|---|--|
| Expédition de Cochinchine (1859-1862).
Prise de Pékin (1860).
Expédition de Syrie (1860).
Expédition du Mexique (1861 à 1865).
Occupation de Vera-Cruz (1862).
Puebla (avril-mai 1862-mai 1863).
Guerre Franco-Allemande (1870 à 1871).
Wissembourg (4 août 1870).
Froeschwiller, Reichshoffen, Woerth (6 août 1870).
Forbach, Spicheren (6 août 1870).
Borny (14 août 1870).
Gravelotte (16 août 1870).
Rezonville (16 août 1870).
Saint-Privat (18 août 1870).
Siège et capitulation de Metz (19 août 1870-27 octobre 1870).
Capitulation de Sedan (2 septembre 1870).
Siège de Paris (septembre 1870-janvier 1871).
Saint-Quentin (8 octobre-21 octobre 1870).
Châteaudun (18 octobre 1870).
Coulmiers (9-10 novembre 1870).
Champigny (30 nov.-2 déc. 1870).
Loigny (2 décembre 1870).
Bombardement de Paris (28 décembre 1870-janvier 1871). | Bapaume (3 janvier 1871).
Le Mans (10-11 janvier 1871).
Buzenval (19 janvier 1871).
Second siège de Paris (mai 1871).
Expédition de Tunisie (avril-septembre 1881).
Madagascar 1 ^{re} expédition (1883-1885).
Madagascar 2 ^e expédition (1895).
Guerre du Tonkin et conquête de l'Annam (1883-1884).
La guerre mondiale (1914-1918).
Défense de Liège (4-15 août 1914).
Bataille des Frontières août (1914).
Prise et perte de Mulhouse (août 1914).
Bataille de la Marne (6-10 septembre 1914).
Chute d'Anvers (1914).
La course à la Mer (1914).
Yser et Ypres (octobre à décembre 1914).
Bataille des Flandres (11 octobre-14 novembre 1914).
Offensive d'Artois (printemps 1915).
Entrée en guerre de l'Italie (23 mai 1915).
Artois et Champagne (1915).
Les Dardanelles (1915).
Offensive de Champagne (automne 1915). | Les Épargnes (1915).
Envassement de la Ségne (1915).
Expédition de Salonique (1915).
Batailles de Verdun (février 1916 à décembre 1916).
Bataille de la Somme (1916).
Vaux et Douaumont (fin 1916).
Prise de Monastir (1916).
Retraite de Hindenburg (1917).
Bataille de l'Aisne (16-20 avril 1917).
Bataille de Verdun (août 1917).
L'Amérique en guerre (1917).
Prise de Jérusalem (9 décembre 1917).
Offensive allemande de la Somme (21 mars 1918).
Bataille des Flandres (avril 1918).
Aisne (Rupture de l') (27 mai 1918).
La Bataille pour Paris (fin mai et juin 1918).
Bataille de Reims (15 juillet 1918).
2 ^e Bataille de la Marne (18-21 juillet 1918).
Offensive générale de Foch et retraite des Allemands (juillet-novembre 1918).
Offensive de Macédoine (15-28 septembre 1918). |
|---|---|--|

PAIX ET TRAITÉS

- | | | |
|--|--|---|
| Traité de Verdun (843).
Traité de Paris (1558).
Traité de Brétigny (1360).
Paix d'Arras (1482).
Succession de Bretagne (1491).
Paix de Madrid (1526).
Traité de Cambrai (1529).
Traité de Nice (1538).
Traité de Crépy (1544).
Traité de Chambord (1552).
Traité de Cateau-Cambrésis (avril 1559).
Traité de Joinville (1585).
Paix de Vervins (1598).
Edit de Nantes (1598).
Traité de Paris (1634).
Paix de Westphalie (1648).
Paix de Rueil (1649).
Traité des Pyrénées (1659).
Paix d'Aix-la-Chapelle (mai 1668).
Traité de Douvres (1670).
Paix de Nimègue (1678).
Révocation de l'Edit de Nantes (22 octobre 1685). | Paix de Ryswick (1697).
Traités d'Utrecht et de Rastadt (1713-1714).
Traité de Breslau (1741).
Paix d'Aix-la-Chapelle (1748).
Traité de Versailles (1756).
Traité de Paris (1762-1763).
Paix de Versailles (1783).
Traité de Bâle (16 juil. 1795).
Traité de la Haye (1 ^{er} octobre 1795).
Traité de Campo-Formio (17 octobre 1797).
Traité de Lunéville (9 février 1801).
Paix d'Amiens (26 mars 1802).
Traité de Presbourg (26 décembre 1805).
Traité de Tilsitt (juillet 1807).
Traité de Vienne (13 octobre 1809).
Traité de Chaumont (1814). | Traité de Fontainebleau (23 avril 1814).
Traité de Paris (30 mai 1814).
Traité de Paris (20 novembre 1815).
Traité d'Andrinople (septembre 1829).
Traité de Londres (26 juin 1831). Indépendance de la Belgique.
Convention des Détroits (juillet 1841).
Traité de Paris (1856).
Paix de Zurich (novembre 1859).
Traité de Francfort (10 mai 1871).
Conférence d'Algésiras (1906).
Pacte de Londres (5 septembre 1914).
Traité de Versailles (28 juin 1919).
Traité de Saint-Germain (10 septembre 1919). |
|--|--|---|





Reinach, J.

DC

39'

Francia...

.R4



